*S
J
103
H63
1889
v. 5
ex.2

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session

DATE

NAME - NOM

KS
J
103
H63
1889
v.5
c.2

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 5.

TROISIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1889.

VOLUME XXII.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

☞ *Voir* aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

TROISIEME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1889.

A

Acte concernant la tempérance au Canada.. 56
Actionnaires des banques 18
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 16
Agriculture, Rapport annuel 5
Anglo-Canadienne, Compagnie de prêt et de placements 40*a*
Annapolis et Liverpool, Chemin de fer.. ..... 22*j*
Appels dans les causes criminelles 77
Approvisionnements pour le pénitencier du Manitoba 12*a*
Archives canadiennes 5*a*
Arrérages d'annuités dus aux Sauvages. 44*c*
Assurances, Compagnies d'... .....11*a*, 11*b*, 43
Assurances, Rapport du surintendant des .. 11
Auditeur général, Rapport annuel de l'..... 3

B

Baptêmes, mariages et sépultures 79
Banques, Actionnaires des..... 18
Banques d'épargnes du gouvernement 34
Bateaux à vapeur, Inspection des..... 7*a*
Beauharnois, Canal de 49*g*
Belle Vallée, Bureau de poste de..... 70
Belleville et North-Hastings, Compagnie du chemin de fer de 22*f*
Belleville, Salle d'exercices militaires de..... 71
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel 19
Billots de pin et d'épinette..... 45
Billots de sciage, Droits d'exportation sur les 45*a*
Blé et farine 39
Bœuf fourni aux Sauvages 41*b*
Budget supplémentaire, 1889-90..... 2

C

Campbell, Capitaine Ronald..... 46*a*
Canada, Archives du..... 5*a*
Canaux, Détails concernant les..... 49*h*
Canaux, Statistique des..... 4*a*
Canaux, Trafic du dimanche sur les..... 49*c*
Cap-Breton, Chemin de fer du..... 22
"Carrier Dove"..... 75
Cayuga, Terres des Sauvages à..... 44*a*
Chapelains des institutions publiques..... 52
Charbon fourni au gouvernement..... 24
Chemin de fer Canadien du Pacifique:
Correspondance avec le département de l'intérieur, relativement aux terres et aux bois 36
Rapport supplémentaire 36*b*
Service de chemin de fer dans le Nouveau-Brunswick 36*a*
Transfert du chemin de fer de la Rive-Nord 22*h*
Chemin entre Dundas et Galt..... 82
Chemin de fer dans Northumberland, N.B... 22*k*
Chemins de fer dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse 22*l*
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel. 10
Chemins de fer, Statistique des..... 10*a*
Chemins de fer, Subventions aux..... 22*m*
Chignectou, Chemin de fer de transport maritime de 22*n*
Chippewa, Sauvages..... 44*c*
Collingwood, Hôpital général et de marine de..... 41
Commerce et navigation, Rapport annuel... 1
Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest..... 17

C

Commission du travail ..... A
Commissions à des employés publics 31
Compagnie de prêt et de placements Anglo-Canadienne 40*a*
Comptes publics, Rapport annuel 2
Conférence des délégués provinciaux 65
Conférence interprovinciale à Québec 65
Conseil des examinateurs du service civil 6*a*
Contribution à l'hôpital 59
Convention avec la Compagnie du chemin de fer International 22*g*
Cornwall, Canal de 49, 49*f*, 49*i*
Cour Maritime d'Ontario 73
Cour Suprême, Ordres généraux de la 50

D

Dépenses et recettes 32
Dépenses imprévues 28
Derby, Chemin de fer d'embranchement de 51*c*
Désaveu des actes de Québec 47, 47*a*, 47*b*, 47*c*
Dragueur "Prince-Edward" 57
Droits de pilotage 23*b*
Droits d'exportation sur les billots de sciage 45*a*
Droits sur les paniers à fruits 72
Dundas et Galt, chemin entre 82

E

Edifices publics au Canada 64
Election, Procès d' 48
Emprunt consolidé du Canada 60
Emprunt, Montant reçu sur l' 40
Exportations et importations 38
Extrait préliminaire des Cies d'assurances sur la vie au Canada 11*a*

F

Falsification des substances alimentaires 4*c*
Fermes agronomiques, Edifices des 63
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur les 5*b*
"Field Exercise" 78
Fortin, Louis 51

G

Galops, Canal des 49*i*
Grand Narrows, Pont des 69*a*
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du 22*c*
Grand-Oriental, Chemin de fer du 22*d*
Gratifications aux pêcheurs, I.P.-E. 58
Gouvernement, Banques d'épargnes du 34
Gouverneur général, Mandats du 26

H

Haut Commissaire, Rapport du 5*d*
Hurons de Lorette 44

I

Immigrants, rapport concernant les colonies d' 15*a*
Immigration, Statistique d' 81
Importations et exportations 38
Impressions publiques et papeterie, Rapport annuel 6*c*
Indiantown, Embranchement d', C.F.I. 51*b*
Inondations dans le fleuve Saint-Laurent 76
Inspecteur des peaux et du cuir, Montréal 33
Inspection des bateaux à vapeur 7*a*
Intercolonial, Chemin de fer 51
Intérieur, Rapport annuel de l' 15
International, Compagnie du chemin de fer 22*g*, 51*a*
Interprovinciale, Conférence à Québec 65

J

Jésuites, Acte concernant les biens des 54
Jones' Creek 69*b*
Jones, Simon, Rapport de 20
Justice, Rapport annuel 12

L

Levi, David, Saisie chez 25*a*
Lumière électrique sur le chemin de fer Intercolonial 74

M

Mandats du gouverneur général 26
Manitoba, Pénitencier du, Soumissions pour les approvisionnements du 12*a*
Manufacturiers, Compagnie d'assurances des 43*b*
Marine, Rapport annuel de la 7
Matane, Rivière 58*c*
McMahon, rue, Québec 62*a*
Milice et défense, Rapport annuel 13

N

Naufrage du "Carrier Dove" 75
Naufrage, Havre du 23*a*
Nord-Ouest Central, Chemin de fer du 22*b*
Nord-Ouest, Police à cheval du 17
Nord-Ouest, Vente de boissons enivrantes dans les Territoires du 61
Northumberland, N.-B., chemin de fer à 22*k*
Nouvelle-Ecosse, Chemin de fer dans l'ouest de la 22*l*

O

Obligations et garanties 35
Ordres généraux de la Cour Suprême 50
Ottawa, Dépenses sur les chemins à 62
Ottawa, Propriétés publiques à 67
Ottawa, Travaux sur la rivière 45*b*

P

Peaux et du cuir, Montréal, Inspection des.. 33
Pêche aux rets dans Ontario..... 58*a*
Pêcheries, Rapport annuel des..... 8
Pêcheries, Service de protection des..... 8*a*
Pensions du service civil..... 27
Permis de pêche..... 58*b*
Permis de vendre des boissons enivrantes dans les T.N.-O..... 61
Pilotage, Droits de..... 23*b*
Pin et épinette, Billots de..... 45
Poids, mesures et gaz, Inspection des..... 4*b*
Police à cheval, Rapport du commissaire.... 17
Pont des Grand-Narrows..... 69*a*
Pont sur la Grande-Rivière, Haldimand..... 69
Pontiac, Chemin de fer de jonction de, et du Pacifique..... 30
Postes, Rapport annuel des..... 14
Pouvoir hydraulique, canal Welland..... 49*a*
Procès d'élections..... 48
Propriétés publiques à Ottawa..... 67

Q

Québec, rue McMahon, à..... 62*a*

R

Rapport des commissaires des inondations... 76
Rapport de Siméon Jones..... 20
Recettes et dépenses..... 32
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel..... 4
Rive-Nord, Chemin de fer de la..... 22*h*
Ross, Honorable William..... 46

S

Sainte-Anne des Monts, Quai à..... 42
Sainte-Catherine, "Milling and Lumbering Co.," de.....37, 37*a*
Salles d'exercices militaires de Belleville..... 71
Sault Sainte-Marie, Canal de 49*b*, 49*e*

S

Sauvages, Arrérages d'annuités dus aux..... 44*c*
Sauvages, Bœuf fourni aux 44*b*
Scrip fédéral..... 80
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du 6
Service civil, Conseil des examidateurs du... 6*a*
Service civil, Liste du..... 6*b*
Service civil, Mises à la retraite..... 27
Sioui, Thomas..... 44
Souris et des Montagnes Rocheuses, Chemin de fer de..... 22*a*
Statistique criminelle..... 5*c*
Statistique des chemins de fer..... 10*a*
Statistique mortuaire..... 5*e*
Stephenson, Rufus, Rapport de..... 15*a*
Substances alimentaires, Falsification des... 4*c*
Subventions aux chemins de fer..... 22*m*

T

Témiscouata, Cie du chemin de fer de 22*e*, 22*i*
Tempérance au Canada, Acte concernant la 56
Terres des Sauvages à Cayuga..... 44*a*
Traduction du "Field Exercise"..... 78
Trafic le dimanche sur les canaux 49*c*
Travail, Commission du..... A
Travaux Publics, Rapport annuel..... 9
Travaux sur la rivière Ottawa..... 45*b*

V

Vallerand, F. O., Saisie chez..... 25
Vétérans de 1812..... 68
Voie sous-marine, détroit de Northumberland 21
Voteurs, Liste des..... 66

W

Webster, W. A..... 53
Welland, dépenses sur le canal..... 49*d*
Wellington, Havre de refuge de..... 23

Y

Yonge et Escott, Township du..... 55

☞ *Voir* aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et quand il a été présenté aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chaque document de la session, et si l'impression a été ordonnée ou non.

A. Rapport de la Commission Royale sur les relations du capital et du travail en Canada, avec la preuve faite dans les diverses provinces. Présenté à la Chambre des communes le 16 avril 1889 par l'honorable M. Bowell .....*Imprimé pour la distribution seulement.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable M. Bowell.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888 ; présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable G. E. Foster. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 8 février 1889. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1889 ; présentées le 4 avril 1889. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 23 avril 1889. Autres estimations supplémentaires pour l'année expirant le 30 juin 1890; présentées le 27 avril 1889.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

4. Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable J. Costigan.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

4*a*. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1887, étant le supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice terminé le 30 juin 1888—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

4*b*. Quatorzième rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, supplément n° 2 du rapport du département du revenu de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 19 mars 1889, par l'honorable J. Costigan—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*c*. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément n° 3 du rapport du département du revenu de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

5. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 15 février 1889, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5a. Rapport sur les archives du Canada, 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

5b. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5c. Statistique criminelle, pour l'année 1887. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

5d. Rapport du Haut Commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5e. Extraits des rapports de la statistique mortuaire, pour l'année 1888—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

6. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 11 février 1889, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6a. Rapport du bureau des examinateurs du service civil du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6b. Liste du service civil du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par sir Hector Langevin. .....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

6c. Rapport annuel du département d'imprimerie et de papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1889, par l'honorable M. Bowell.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

7. 21me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

7a. Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1888.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

8. Rapport annuel du département des pêcheries pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 11 avril 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8a. Rapport sur la protection des pêcheries, du Canada, 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 mars 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

9. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1887-88, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par sir Hector Langevin.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 21 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

10*a*. Rapports et statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1888. Présentés la Chambre des communes le 17 avril 1889, par sir John A. Macdonald... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

11. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1888—
Imprimé pour la distribu ion et les documents de la session.

11*a*. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11*b*. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 26 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

12. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 18 février 1889, par sir John Thompson—
Imprimé pour la distribution et les documen's de la session.

12*a*. Copie des diverses soumissions reçues pour approvisionnements du pénitencier de Manitoba pendant l'exercice 1887-88, avec la correspondance qui s'y rapporte. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1889, par sir John Thompson..... *Pas imprimée.*

13. Rapport annnuel du ministre de la milice et de la défense du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

14. Rapport du directeur général des postes, pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 5 février 1889, par l'honorable J. G. Haggart—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport annuel du département de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1889, par l'honorable E. Dewdney.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15*a*. Sommaire des rapports des colonies de Londres, des crofters, scandinaves, hongroises, allemandes, islandaises et de l'Eglise, par Refus Stephenson. Présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

16. Rapport annuel des affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 7 février 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

17. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 18 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

18. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, au 31 décembre 1888. Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport des bibliothécaires conjoints sur l'état de la bibliothèque du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 31 janvier 1889, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

20. Rapport sur la république Argentine, l'Uruguay et le Brésil, par Siméon Jones, écr, envoyé comme commissaire dans l'Amérique du Sud. Présenté à la Chambre des communes le 5 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie du rapport des ingénieurs et explorateurs nommés pour faire l'exploration du détroit de Northumberland, entre la Pointe Carlton, Ile du Prince-Edouard, et le cap Jourrimain, N.-B., pendant l'été de 1887, dans le but de s'assurer si la construction d'un tunnel pour traverser le détroit était praticable. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Perry*—

Pas imprimée.

22. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mai 1888—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le département des chemins de fer et MM. Sims et Slayter, entrepreneurs de la section est du chemin de fer du Cap-Breton, entre Grand-Narrows et Sydney. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Flynn*—

Pas imprimée.

22*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

22*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

22*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copies de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

22*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1889.—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

22*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Etat donnant: 1. Liste de tous les actionnaires actuels de la Cie du chemin de fer de Témiscouata. 2. Le nombre de parts de chaque actionnaire. 3. Le montant payé par chacun d'eux sur leurs parts respectives. Présentée à la Chambre des communes le 7 février 1889.—*M. Dessaint*—

Pas imprimée.

22*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 février 1889—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand-Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Cie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado, dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Burdett*—

Pas imprimée.

22*g*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889, demandant copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du Saint-Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de Saint-André, Saint-Jean et Halifax, *viâ* Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Frédéricton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Kenny*.....*Imprimée pour distribution seulement.*

22*h*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand-Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1889.—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

22*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—1° Copie de la requête demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata; 2° Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Dessaint*.....*Pas imprimée.*

22*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er avril 1889—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1889.—*M. Jones (Halifax)*.....*Pas imprimée.*

22*k*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889. *M. Mitchell*—*Pas imprimée.*

22*l*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse; aussi copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889—*M. Borden*.....*Pas imprimée.*

22*m*. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit:—Chemin de fer de Saint-Césaire à Saint-Paul d'Abbottsford; chemin de fer de Québec à Murray Bay; chemin de fer du Pacifique d'Ontario Sud; Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; Cie du chemin de fer du Lac Témiscamingue, depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault; chemin de fer de Shuswap à Okanagan; chemin de fer de Chicoutimi; Cie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; Cie du chemin de fer du Grand-Tronc, Baie Ceorgienne et Lac Erié; Cie du chemin de fer de Hereford; chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix; Cie du chemin de fer de la Vallée de Cornwallis; Cie du Tunnel de Sainte-Claire; chemin de fer du comté de Drummond; Cie du chemin de fer de Pontiac à Renfrew; chemin de fer de Jonction de la Massawippi; Cie du chemin de fer Grand Oriental; chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James; Cie du chemin de fer des Mille Isles; Cie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie; chemin de fer de Maskinongé et du Lac Nipissingue; Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec; Cie du chemin de fer des Joggins. Présentés à la Chambre des communes le 29 avril 1889, par sir John A. Macdonald.....*Imprimés pour les documents de la session seulement.*

22*n*. Copie du Prospectus de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, tel que publié dans le "London Times" en date du 19 mars 1889. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimée.*

23. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant la construction d'un port de refuge à Wellington, lac Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Platt*.....*Pas imprimée.*

23*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Copie du dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité d'un havre à naufrage, comté de King, Ile du P.-E. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889.—*M. McIntyre*.....*Pas imprimée.*

23*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et en aval, concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et en aval. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889.—*M. Guay*.....*Pas imprimée.*

24. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant toutes soumissions reçues par le gouvernement pour fournitures de charbon durant la dernière année civile, les noms des adjudicataires et le prix, par tonneau, dans tous les contrats pour charbon accordés par le gouvernement pendant la dernière année civile. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1886.—*M. Guillet*.....*Pas imprimée.*

25. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie pratiquée sur F. O. Vallerand, à Québec. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Langelier* (*Québec-Centre*).....*Pas imprimée.*

25*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie de diamants et autres pierres précieuses pratiquée à Québec sur le nommé David Lévi, et à l'annulation de la dite saisie. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Langelier* (*Québec-Centre*) .....*Pas imprimée.*

26. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, clause 32, paragraphe (2). Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimé.*

27. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, pour l'année finissant le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

28. Relevé des diverses dépenses imprévues du 1er juillet 1888 au 31 janvier 1889, sous l'autorité de l'acte 51 Vic., chap. 1. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimé.*

29. Rapport du commissaire concernant la police fédérale, en conformité du chapitre 184, clause 5, des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par sir John Thompson.....*Pas imprimé.*

30. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mai 1888, pour copies de tous les ordres en conseil, résolutions, correspondances ou autres documents au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer Pontiac du Pacifique. Présentée au Sénat le 6 février 1889.—*Hon. M. Trudel*.....*Pas imprimée.*

31. Liste des officiers publics qui ont reçu des commissions conformément aux dispositions du chap. 19 des Statuts revisés du Canada, en 1888. Présentée à la Chambre des communes le 11 février 1889, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimée.*

32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 février 1889—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er février 1888. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 février 1889—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examinateurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteur de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889.—*M. Curran*—
Pas imprimée.

34. Copie de l'ordre en conseil établissant certaines règles, conformément aux dispositions du chapitre 121 des Statuts revisés du Canada, au sujet des Banques d'Epargne du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Pas imprimée.

35. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chapitre 19 des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 14 février 1889, par sir Hector Langevin—

Pas imprimé.

36. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant les détails concernant:—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiements de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 15 février 1889, par l'honorable E. Dewdney—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

36*a*. Convention avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le fonctionnement d'un réseau ferré dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1889, par sir John A. Macdonald—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

36*b*. Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant:—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable E. Dewdney—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

37. Reponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889,—Etat indiquant: 1. Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catharines' Milling and Lumbering Company *vs.* The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889. 2. La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

37*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la "St. Catharines Milling and Lumbering Company *vs.* The Queen." Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. McMullen*—

Pas imprimée.

38. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1889—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er janvier 1888. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

39. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans les banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes. Présentée à la Chambre des communes le 20 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*—

Imprimée pour la distribution seulement.

40*a*. Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur... *Pas imprimé.*

41. Etat concernant l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*

42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mai 1888—Copie de tous papiers, plans, correspondance, rapports et autres documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à la construction d'une jetée ou d'un quai à Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Joncas*..... .....*Pas imprimée.*

MATIÈRE DU VOLUME N° 15.

43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant séparément, quant aux compagnies faisant affaires en vertu d'une licence du gouvernement, le montant des risques couverts par les assurances contre l'incendie au 31 décembre chaque année, de 1881 à 1887, inclusivement; le nombre de polices d'assurance en vigueur; le montant total des pertes payées chaque année, et le montant total des dépenses, chaque année; le percentage des pertes et dépenses relativement aux revenus provenant des primes, et la dépense par chaque $1,000 assurées. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Bowman*..... .....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

43*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1889—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le surintendant des assurances concernant la liste d'actionnaires que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Lister.*

Pas imprimée.

44. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*..... .....*Pas imprimée.*

44*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 25 février 1889—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rive ouest de la Grande Rivière, dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi copie de toutes instructions données aux estimateurs des dites terres, des rapports des dits estimateurs, et de toute correspondance et papiers y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Colter*..... .....*Pas imprimée.*

44*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piégânes, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1889—*M. Edgar*..... .....*Pas imprimée.*

44*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dus aux Sauvages qui ont rétrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du lac Témiscamingue. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M O'Brien*.....*Pas imprimée.*

45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1889.—*M. Charlton*—

Pas imprimée.

45*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1889—*M. Weldon*, (*Saint-Jean, N.-B*).....*Pas imprimée.*

45*b*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ses ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Amyot.* Présentée au Sénat le 22 mars 1889.—*Honorable M. Clemow*—*Pas imprimée.*

46. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers, concernant la destitution de l'honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1889.—*Honorable W. Laurier*.....*Pas imprimée.*

46*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la marine et des pêcheries et A. Lord, écr., agent à Charlottetown, I.P.-E., ou toute autre personne, au sujet de la destitution du cap. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution. Présentée à la Chambre des communes le 8 avril 1889.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

47. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de Québec, de 1887. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1889.—*M. Langelier* (*Montmorency*).....*Pas imprimée.*

47*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en conseil, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Langelier* (*Montmorency*).*Pas imprimée.*

47*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en conseil, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans lequel le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Langelier* (*Montmorency*).....*Pas imprimée.*

47*c*. Réponse partielle à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au desaveu de la loi des magistrats. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Langelier* (*Montmorency*).....*Pas imprimée.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir: Halton, Shelburne, Northumberland-Est, Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Mills* (*Bothwell*).....*Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance échangée avec le département des chemins de fer et canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John Page, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Bergin*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

49*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des chemins de fer et canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889.—*M. Rykert*..... *Pas imprimée.*

49*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. McMullen.* *Pas imprimée.*

49*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance avec le département des chemins de fer et canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux. Présentée à la Chambre des communes le 29 mars 1889.—*M. Rykert*— *Pas imprimée.*

49*d*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, avec le nom des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois ; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordés au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants ; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé ; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés ; dans le cas des contremaîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés ; pour les éclusiers, le nombre d'écluses ; pour les gardiens de ponts, le nom du pont ; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible ; aussi, copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées ; aussi, copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne ; aussi, copie des plans et devis de cet édifice, ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887 ; aussi, copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne ; aussi, copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne ; aussi, un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage ; aussi, un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal ; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement ; aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland ; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année ; aussi, un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers. Présentée au Sénat le 5 avril 1889.—*Hon. M. McCallum*— *Imprimée (en partie) pour les documents de la session seulement.*

49*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1889.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*

49*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 mars 1889—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuiers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études du rapport de Colin Carman, écr, I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1826. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bergin*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

49*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois ; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du Saint-Laurent entre les lacs Saint-François et Saint-Louis ; aussi, copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*

49*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1889—Etat donnant : 1. Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux, ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission ; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées ; 2. Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée, et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est ; 3. Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage, et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement ou les autres parties au procès en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*

49*i*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*

50. Copie des ordres généraux nos 84 et 85, de la cour suprême du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889, par sir John Thompson—

Imprimée pour la distribution seulement.

51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangée entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de Saint-Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Fiset*.....*Pas imprimée.*

51*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de $250,000 accordée à la Compagnie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir : du Saint-Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawamkeag, de Mattawamkeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury ; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1889—*M. Jones (Halifax)*—

Arrêté du conseil imprimé pour les documents de la session seulement.

51*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 avril 1889—Copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian-Town, sur l'Intercolonial. Aussi, copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*

51c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucuns de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet de réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Mitchell*—
Pas imprimée.

52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire, et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Innes*—
Pas imprimée.

53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888 et depuis le 1er juillet 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889 — *M. Co ter*.....*Pas imprimée.*

54. Copie du bill de la province de Québec, 51-52 Vic., chap. 13, intitulé : "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le gouverneur général, au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître si le gouvernement a pris le dit bill en considération et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé : "Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

56. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de Tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889—*M. Jamieson*.....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat indiquant les réparations faites au dragueur *Prince Edward* en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés ; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.—Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1889.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Ile du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copie des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations, et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. McIntyre*.....*Pas imprimée.*

58a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 février 1889—Copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur. Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Dawson.*
Pas imprimée.

58*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—1. Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la marine et des pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensiles de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888. 2. Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement. 3. Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la marine et des pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement. 4. Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensiles de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas. 5. Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Beausoleil*..... *Pas imprimée.*

58*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant: 1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires. 2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière. 3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière. 4. Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Lépine*—*Pas imprimée.*

60. Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'auditeur général, au sujet du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889, par l'honorable G. E. Foster.—*Pas imprimée.*

61. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889. *M. Jamieson*.....*Pas imprimée.*

62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1888 et le 1er janvier 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1889.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

62*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 février 1889—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1889.—*M. McMillan (Huron)*—*Pas imprimée.*

64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent, et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*Sir Richard Cartwright.....Imprimée pour les documents de la session seulement.*

65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 février 1889—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*M. Edgar.....Pas imprimée.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 26 février 1889—Etat indiquant:—1. Le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant: (*a*) Le montant total payé pour l'impression; (*b*) le montant total payé aux officiers-reviseurs; (*c*) le montant total payé aux officiers-reviseurs, aux commis et huissiers; (*d*) le montant total payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes; (*e*) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées. 2. Les dépenses encourues à la date du 1er février 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant: (*a*) Le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes; (*b*) le montant payé pour la composition des listes; (*c*) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes; (*d*) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus; (*e*) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*M. Charlton.....Imprimée pour les documents de la session seulement.*

67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mars 1889, à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve de terrain public qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa. Présentée au Sénat le 3 avril 1889.—*Hon. M. Clemow.....Pas imprimée.*

68. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mars 1889, pour une liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, leur lieu de résidence et le montant de leur pension. Présentée au Sénat le 10 avril 1889.—*Hon. M. Guévremont.....Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

69. Reponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 février 1889—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande-Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand. Présentée à la Chambre des communes le 11 avril 1889.—*M. Colter.*—*Pas imprimée.*

69*a*. Réponse—Correspondance, etc., au sujet des soumissions demandées et reçues pour un pont à Grand-Narrows, pour le chemin de fer du Cap-Breton. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889, par sir John A. Macdonald.....*Pas imprimée.*

69*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1889—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Taylor.....Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bourassa*.....*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les officiers ou soldats du 15ème bataillon, demandant de l'aide pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Belleville, et des rapports adressés au gouvernement touchant l'à-propos de donner l'aide demandée. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Burdett*.....*Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Charlton*—*Pas imprimée.*

73. Règles générales de la cour maritime de l'Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1889, par sir John Thompson.....*Pas imprimées.*

74. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense annuelle qu'entraîne la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, et son emmagasinage sur les chars, aux stations de Saint-Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service. Présentée au Sénat le 23 avril 1889.—*Hon. M. Botsford*.....*Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove," qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu. Présentée à la Chambre des communes le 23 avril 1889.—*Hon. M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*

76. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport adressé au ministre des travaux publics, par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent. Présentée au Sénat le 25 avril 1889.—*Honorable M. Drummond*—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

77. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 5 septembre 1888, relatif aux appels dans les causes criminelles portées devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster—*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de la correspondance relative à la traduction en français du "Field Exercise," à partir du 23 juillet 1879, échangée tant entre le département de la milice, avec le lieutenant-colonel Audet, qu'entre l'un d'eux et le gérant de la Compagnie d'Imprimerie Canadienne de Montréal, et Benjamin Sulte, écr, et Gebbert-Berthiaume, et tout autre personne concernant la dite traduction. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889.—*M. Amyot*.....*Pas imprimée.*

79. Rapports des baptêmes, mariages et décès dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1888. Présentés à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur.....*Pas imprimés.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant tout le scrip émis par le gouvernement du Canada, pour toutes fins quelconques, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les dates et les montants des diverses émissions, et les fins pour lesquelles le scrip a été émis, le mode ou les modes de rachat, le montant de chaque émission rachetée jusqu'à présent, et la balance non encore rachetée à la date du 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Wilson (Elgin)*—*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant: 1. Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier 1867 jusqu'au 1er janvier 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession. 2. Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année. 3. Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période. 4. Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.— *M. Brien*.....*Pas imprimée.*

82. Lettre de l'ingénieur en chef des travaux publics concernant l'état et la condition du chemin entre les villes de Dundas et Galt. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE 1888.

Imprimé par Ordre du Parlement.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1889.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :— PAGE.

I. Observations générales v

II. Arts et agriculture :

Récoltes vi
Commerce du bétail vii
Quarantaine des animaux, Pointe-Lévis vii
do do Ontario vii
do do provinces maritimes vii
do do Nord-Ouest vii
Importation du bétail viii
Exportation du bétail ix
Ranchos x
Maladie du bétail xi
Maladie du bétail de Picton xii
Choléra du porc xii
Archives xii
Phosphate de chaux xiii
Exposition de Glasgow xiv
Sociétés d'agriculture du Nord-Ouest xv
Fermes expérimentales xvi

III. Brevets d'invention xvii

IV. Droits d'auteur, marques de commerce, etc xviii

V. Immigration :

Arrivées ..... xxii-iii
Colons xxiv
Enfants xxvii
Sommaire des travaux de l'année ..... xxviii-ix
Analyse des rapports des agents xxx
Arrivées à la douane xxxvi
Dépense xxxviii
Deniers et effets des immigrants xl
Immigrants, coût par tête ..... xli-ii

VI. Quarantaine :

Sommaire des opérations de l'année xlii
Analyse des rapports ..... xlii-iii

VII. Recensement et statistique xliv

VIII. Statistique criminelle xliv

IX. Statistique sanitaire xliv

ANNEXES :—

Rapports des agents d'immigration.
do des officiers de quarantaine.
do do pour les bestiaux.
Tableaux des gages et des prix des denrées.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE 1888.

A Son Excellence le Très-honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,—

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'Agriculture pour l'année 1888.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les lois relatives à ce département que le parlement a passées à la dernière session comprenaient le chapitre 13, 51 Vict., intitulé : " Acte à l'effet de modifier le chapitre 16 des Statuts Revisés concernant le Haut Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni ", ainsi que le chapitre 18, 51 Vict., intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des brevets d'invention", et le chapitre 41, 51 Vict., intitulé : " Acte à l'effet de modifier la loi concernant les marques frauduleuses apposées sur les marchandises ".

J'ai à consigner dans le présent rapport que le Dr J. C. Taché, qui était le député du ministre de l'agriculture depuis 1864, et depuis quelque temps de santé chancelante, ayant ajouté de nouvelles instances à la demande qu'il avait déjà faite d'être mis à la retraite, a obtenu la permission de prendre sa retraite le 1er juillet dernier. Les services rendus par le Dr Taché comme député du ministre pendant les vingt-quatre ans qu'il a passés en fonctions n'ont pas seulement été importants, mais d'une éminence incontestable ; et je dois exprimer le regret de voir le département faire la perte d'un homme de si grandes capacités. Sa succession est échue à M. John Lowe, ci-devant secrétaire du département. M. Lowe remplissait déjà les fonctions de député du ministre depuis 1882. Par suite de ces changements, M. H. B. Small est devenu secrétaire du département.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le département dans le cours de l'année 1888 :—

Mois.	Reçues.	Envoyées.
Janvier	3,377	3,710
Février	3,156	4,212
Mars	3,647	4,005
Avril	3,225	3,812
Mai	2,953	3,594
Juin	3,071	3,418
Juillet	3,025	3,567
Août	2,985	7,565
Septembre	2,632	5,053
Octobre	3,296	5,825
Novembre	3,181	5,041
Décembre	3,325	6,431
Total	37,873	56,233

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales depuis 1867 jusqu'à 1888, inclusivement :—

Année.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Nombre de brevets d'invention, de droits d'auteurs et de marques de commerce.	Nombre total des immigrants et des passagers immigrants.
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,361	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27,259	22,419	4,190	61,052
1880	24,210	30,988	4,474	85,850
1881	35,372	40,826	5,271	117,016
1882	37,370	45,032	6,070	193,150
1883	37,048	45,674	7,391	206,898
1884	62,932	49,471	7,726	166,596
1885	96,764	58,075	8,538	105,096
1886	46,139	72,147	9,346	122,581
1887	43,640	49,465	9,543	175,579
1888	37,873	56,233	7,948	174,474

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

AGRICULTURE.

Les récoltes de l'année dernière dans la province de Québec et l'Ontario ont varié suivant les localités. Le rendement du froment d'automne a été au-dessous de la moyenne, ce qui a été attribué à la sécheresse et au froid qui ont marqué le commencement de la saison; mais on rapporte que les récoltes de grain du printemps sont au-dessus de la moyenne, ayant été bonnes dans le sud-ouest et l'Ontario et l'est de Québec, mais plus maigres dans le centre et l'est de l'Ontario ainsi que l'ouest de Québec. Cet insuccès partiel est attribué à une persistante sécheresse qui a régné dans ces régions durant les mois de juin et juillet, et qui a aussi eu l'effet d'y restreindre le rendement du foin. Les récoltes d'une saison plus avancée ont bien donné, et le rendement du maïs, des racines et des pommes de terre ont dépassé la moyenne. Le rapport des fruits a aussi été bon, et la production de la laiterie, encourageante.

Dans les provinces maritimes la saison a été particulièrement humide. La récolte de foin a été forte, et malgré la fréquence des pluies a pu être presque partout mise en sûreté sans avoir souffert. Le rendement des grains a dépassé la moyenne, mais les pluies ont retardé la récolte et celle-ci n'a pas égalé en qualité celle de l'année dernière. La récolte des pommes dans la Nouvelle-Ecosse a été bonne, et la quantité disponible pour l'exportation, de beaucoup plus grande que l'année dernière.

Dans les districts du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest qui ont échappé aux gelées hâtives de l'automne la récolte des grains a été abondante, mais sur une grande étendue de territoire le grain a été plus ou moins atteint par le froid et a plus ou moins perdu sa valeur. Les prix élevés qui ont régné ont cependant beaucoup fait pour compenser cette perte. Les pommes de terre et les racines légumineuses ont rendu abondamment.

Dans la Colombie-Britannique les récoltes ont été abondantes et tous les rendements ont été satisfaisants.

COMMERCE DU BÉTAIL.

QUARANTAINE DES ANIMAUX À LÉVIS.

Le nombre des animaux de race importés d'Europe qui ont passé par la quarantaine à Lévis a augmenté en 1888 et a atteint 198, tandis qu'il était de 148 l'année précédente. Le nombre de moutons importés pendant l'année a grandement augmenté, et de 488 qu'il était l'année précédente, a atteint le chiffre de 1,994. Le nombre des cochons importés a été de 77; l'année précédente il était de 10. Suit un tableau des destinations de ces animaux:—

Pour le Canada—

Bêtes à cornes	138
Moutons	1,132
Cochons	77
Total pour le Canada	1,347

Pour les Etats-Unis—

Bêtes à cornes	60
Moutons	862
Total pour les Etats-Unis	922

Tous les animaux étaient exempts de maladies contagieuses.

QUARANTAINE DES ANIMAUX POUR L'ONTARIO.

A la station de quarantaine à Point-Edward, il a été admis 80 bêtes à cornes et 45 cochons importés des Etats-Unis pour l'élève. Tous ces animaux ont été soumis aux règlements de la quarantaine et subséquemment livrés à leurs propriétaires. La valeur des bêtes à cornes arrivées à ce port a été de $24,845; celle des cochons s'est élevée à $301. Le professeur Andrew Smith rapporte qu'à l'exception de quelques cas de fièvre parmi les cochons, la santé des animaux en général était bonne.

QUARANTAINE DES ANIMAUX POUR LES PROVINCES MARITIMES.

Suivant les chiffres des importateurs des différentes stations de quarantaine à Halifax et Saint Jean:

Halifax, bêtes à cornes	12
Saint-Jean, bêtes à cornes	19
do moutons	22
do cochons	9
Total	62

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi les animaux, et le petit nombre d'animaux morts à la quarantaine de Saint-Jean n'ont pas succombé à des maladies contagieuses.

Les règlements de la quarantaine ont été appliqués à tous les animaux, et ceux-ci à l'expiration du temps voulu ont été libérés en bonne santé.

QUARANTAINE DES ANIMAUX POUR LE NORD-OUEST.

M. McFadden, l'inspecteur vétérinaire à Emerson, fait rapport qu'il a inspecté 11 bêtes à cornes, 715 chevaux, 6 mulets, 5,343 moutons, et 3 cochons à ce port dans le cours de l'année. Ces chiffres accusent une augmentation considérable pour les chevaux et les moutons, tandis qu'il y a eu diminution pour les bêtes à cornes et les cochons.

Les chevaux consistaient en plusieurs troupeaux de bronchos du Montana et du Wyoming entrés dans le Manitoba par Emerson, tandis que les expéditeurs de bons chevaux de l'Ontario semblaient préférer envoyer leurs chevaux par les confortables wagons à chevaux qui font le service sur les chemins de fer américains.

On voit par l'augmentation dans le chiffre des importations de moutons, que cette industrie continue à se developper dans les districts dont j'ai parlé dans mon dernier rapport, savoir, les districts de Pembina et de la Petite Montagne.

M. McFadden rapporte que le Manitoba a été remarquablement exempt de maladies parmi les bêtes à cornes, les moutons et les cochons dans le cours de l'année. Il n'a pas eu connaissance que la morve, qu'il rapporte comme sévissant du côté des Etats-Unis, se soit montrée au Manitoba, depuis juillet 1887 et dans le cours de l'année. Le seule maladie qui a atteint les chevaux dans le sud du Manitoba, a été la grippe, au printemps.

IMPORTATION TOTALE.

Suit un tableau de l'importation des animaux au Canada en 1888, autant qu'on a pu constater :

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
Par mer :				
Québec	...	198	1,994	77
Provinces maritimes	...	31	22	9
Victoria, C.-B	...	....	22,167	2,334
Par terre :				
Ontario	....	80	...	45
Nord-Ouest—Emerson	721	11	5,343	3
Fort-McLeod	125	134	1,100	...
Total	846	454	30,626	2,468

A Fort-McLeod M. Wroughton a aussi inspecté plusieurs troupeaux de bronchos dont il n'a pas donné de détails.

EXPORTATION DES ANIMAUX.

Les exportations pour le Royaume-Uni par voie du Saint-Laurent ont été en 1888, de 60,828 bêtes à cornes, et 46,167 moutons.

Le seul port d'où se soient faites ces exportations est celui de Montréal.

Le tableau suivant donne un état comparatif de ces exportations pour les sept dernières années.

	Bestiaux.	Cochons.
1882	35,378	75,905
1883	55,625	114,352
1884	61,843	67,197
1885	69,158	38,534
1886	64,555	94,297
1887	64,621	35,473
1888	60,828	46,167

Le professeur McEachran rapporte au sujet de l'exportation des animaux canadiens que l'amélioration qui continue à se faire dans les races est très encourageante. Ceux qui dans la Grande-Bretagne s'occupent d'engraisser les animaux, ont commencé à s'apercevoir que le bétail d'engraissement qui vient du Canada leur réussit mieux qu'aucun autre offert sur le marché.

Je continuerai donc à recommander que nos éleveurs emploient des taureaux de race des Courtes-Cornes, des Polled-Angus, des Herefords, ou d'autres races renommées pour leur viande.

J'ai parlé dans mon rapport de l'an dernier de l'exportation directe du bétail des ranches de l'Alberta, et dans le cours de l'année, 4,500 animaux ont encore été expédiés de ce district en Angleterre avec succès varié. Ceux qui avaient été bien choisis et traités avec soin ont rapporté de bons prix, mais les envois de petits lots de bœufs de race inférieure et en mauvais état n'ont été qu'une source de perte pour les expéditeurs. Il est cependant tout à fait établi que si l'on choisit des animaux de bonne race et qu'on leur donne les soins nécessaires durant le voyage, ces animaux peuvent être transportés à quelque port de mer que ce soit de la Grande-Bretagne sans détriment, et y commender des prix très profitables pour l'éleveur.

Le professeur McEachran rapporte que l'exportation de la viande dans des glacières attire aujourd'hui l'attention des exportateurs qui font leurs achats dans les ranches. Il n'a été trouvé aucune maladie contagieuse chez le bétail exporté, et la mortalité des animaux en mer continue de n'être que nominale.

Mon dernier rapport donnait un état de la valeur de nos exportations de bétail. Le tableau suivant fera également voir d'après les relevés de la douane ce qu'elle a été en 1888.

Année.	Chevaux.		Bêtes à cornes.		Moutons.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$		$		$
1874	5,399	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561
1876	4,299	442,338	25,357	601,448	141,187	505,538
1877	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020
1878	14,179	1,273,728	29,915	1,152,334	242,989	699,337
1879	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	308,093	988,045
1880	21,393	1,880,379	54,914	2,764,437	398,746	1,422,830
1881	21,993	2,094,037	63,277	3,461,871	354,155	1,372,127
1882	20,920	2,326,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957
1883	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056
1884	11,505	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,005
1885	12,310	1,640,506	144,441	7,508,043	335,207	1,264,811
1886	16,951	2,232,623	92,661	5,916,551	359,488	1,184,106
1887	19,081	2,350,926	116,490	6,521,320	443,628	1,595,350
1888	20,397	2,458,231	100,747	5,012,713	395,074	1,276,046

RANCHES.

J'ai parlé dans mon dernier rapport du succès que rencontre l'élevage des animaux dans les Montagnes-Rocheuses. Ce succès ne s'est pas démenti dans le cours de cette année. Le bétail a non seulement suffi aux besoins du pays, mais a encore

donné un surcroît de 4,500 têtes pour l'exportation européenne. Vu l'abondance de l'herbe, le bon état dans lequel étaient les troupeaux au commencement de l'hiver, ainsi que la douceur extraodinaire de la saison jusqu'à présent, on s'attend que la mortalité sera très minime cet hiver parmi les veaux de cette année. La santé des animaux sur les ranches est tout ce qu'on saurait désirer, et à l'exception de l'authrax, dont il est question ci-après, il n'existe aucune sorte de maladie dans toute la région des ranches. L'élevage des chevaux est en train de devenir une industrie importante dans l'Alberta, et tous les visiteurs de la contrée sont frappés des succès auxquels on arrive sous le rapport de l'amélioration des races. On peut dire que la morve et la gale, qui avaient été introduites par les ponies des Sauvages sont aujourd'hui disparues ; et la seule maladie que l'on rencontre est la fièvre catarrhale, qui attaque surtout les animaux importés, et qui, chez les animaux acclimatés ou nés dans le pays, ne se développe que sous une forme extrêmement bénigne.

MALADIE DES BESTIAUX.

De bonne heure au mois d'avril dernier le département reçut la nouvelle qu'ue maladie venait de se déclarer dans le Nord-Ouest. J'envoyai immédiatement le professeur McEachran à Maple-Creek pour voir ce qui en était. Il fit rapport qu'il s'agissait d'un simple anthrax; que les mortalités étaient à peu près restreintes aux bestiaux importés de l'Ontario ; et qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer. Plus tard dans le cours de l'année, le département apprit qu'il existait une maladie contagieuse parmi les animaux dans le voisinage d'Owen Sound ; mais là encore on découvrit que la maladie était simplement l'anthrax. Une investigation plus minutieuse faite en compagnie du professeur Andrew Smith permit au professeur McEachran de constater que la maladie n'était due qu'à des causes locales, et qu'elle ne menaçait aucunement les autres troupeaux. Ces fausses alarmes eurent tout d'abord le fâcheux résultat de faire mettre pour quelque temps aux Etats-Unis l'embargo sur les importations canadiennes. La liberté du commerce fut cependant bientôt réintégrée lorsque le véritable état de chose fut représenté au gouvernement des Etats-Unis à Washington. Quelque temps après on rapporta au département que nombre d'animaux mouraient dans le district de Joliette, mais à l'investigation on decouvrit que cette mortalité n'était due à aucune maladie contagieuse, mais résultait d'un certain champignon vénéneux très abondant dans ce district et dont les animaux se montraient très friands. Depuis la disparition de ces champignons à la suite des premières gelées, il n'est plus mort d'animaux.

La nouvelle étant venue au département de la mort d'un certain nombre de veaux dans plusieurs endroits de l'Alberta, je chargeai M. Wrougton, l'inspecteur vétérinaire du district de MacLeod, de faire une investigation. Il s'agissait encore de l'anthrax, sous la forme communément appelée charbon, qui attaque quelquefois les jeunes animaux dans tous les pays du monde. En vue de faire connaître aux propriétaires de ranches ce qu'ils avaient à faire pour empêcher la maladie de se répandre, j'ai fait distribuer parmi eux une circulaire dont on trouvera copie dans le rapport du professeur McEachran, dans les annexes.

MALADIE DU BÉTAIL DE PICTOU.

Cette maladie qui, il y a quelques années, a fait de si grands ravages à Pictou et dans le voisinage, se rencontre encore dans plusieurs districts de la Nouvelle-Ecosse.

J'ai donné instruction à M. Jakeman, l'inspecteur vétérinaire à Halifax, de visiter toutes les fermes où cette maladie existait, de les mettre en quarantaine, d'abattre les animaux atteints, de brûler leur carcasse, de désinfecter et nettoyer tous les bâtiments infectés, et de prendre toutes les autres précautions qu'il jugerait nécessaires pour l'extirpation de la maladie. Non seulement en a-t-on ainsi enrayé les progrès, mais on peut compter qu'elle est aujourd'hui virtuellement disparue. Il semble répugner aux propriétaires de faire les efforts nécessaires pour empêcher cette maladie de se propager, et ils consentent difficilement à se soumettre aux conditions nécessaires à son éradication.

CHOLÉRA DES COCHONS.

Le département ayant appris que le choléra des cochons venait de se déclarer dans les townships de l'Est, j'autorisai le professeur McEachran d'aller prendre des renseignements, et comme son rapport établit que la maladie existait effectivement, je lui donnai immédiatement instruction d'agir promptement, de mettre en quarantaine les fermes infectées, d'abattre les animaux atteints, de détruire leurs carcasses et désinfecter les lieux. Il en est résulté une éradication si complète de la maladie qu'elle n'a plus reparu depuis.

ARCHIVES.

Le rapport annuel, publié en supplément, fait voir le dévoloppement constant et l'importance croissante de cette division du département. Il arrive fréquemment à présent que différents départements s'adressent au bureau des archives pour obtenir des renseignements sur des questions dont le règlement dépend de preuves documentaires, et, grâce au soin avec lequel les pièces ont été indexées, les renseignements sont promptement fournis.

Pour plus de détails je renvoie au rapport lui-même. On y verra quelle intelligence et quel soins sont consacrés au service des archives.

Il y a à peine un ouvrage récemment publié sur l'histoire du Canada ou des Etats-Unis qui ne témoigne des services que rendent aux écrivains les travaux de la division des archives.

A la réunion de l'*American Historical Association*, qui a eu lieu dans le cours du mois de décembre à Washington, le président de l'association a, dans son discours d'ouverture, parlé des archives du Canada et exprimé le désir de voir le gouvernement des Etats-Unis suivre l'exemple du gouvernement canadien sous ce rapport. Dans un récent ouvrage, l'auteur, parlant de renseignements reçus du bureau des archives, s'exprime comme suit : Sans ces renseignements je n'aurais pas pu arriver à l'exactitude dans ce que j'avais à dire sur les nominations officielles." M. Henry

B. Dawson, l'historien bien connu de New-York, écrit au département au sujet du rapport, qu'il avait montré à M. Delaney, le représentant d'une famille distinguée de loyalistes de l'Empire-Uni. "Comme tous ceux à qui j'ai fait voir vos admirables et précieux rapports, il s'est montré aussi étonné du silence dans lequel une œuvre d'une aussi grande utilité s'est développée jusqu'au point où elle en est, que de la très grande utilité même de vos travaux." Ces citations ne sont que des exemples des témoignages, publiés ou manuscrits qui sont constamment reçues.

Ceux qui viennent d'universités ou d'autres foyers de science sont encore plus élogieux.

PHOSPHATES.

Suivant les bordereaux fournis, 14,432 tonneaux de phosphate ont été expédiés du port de Montréal dans le cours de l'exercice: 14,392 tonneaux en vrac, 384 sacs et 30 barils de phosphate à l'état naturel. Il a aussi été exporté aux Etats-Unis 2,000 tonneaux provenant de la vallée de l'Ottawa, et 814 du district de Kingston ; tandis que 200 tonneaux ont été employés dans le pays; ce qui donne un grand total de 17,446 tonneaux. Il y a là sur le chiffre de l'an dernier, une faible diminution que les exportateurs attribuent aux difficultés du transport à la portée des mines. Je tiens d'une personne digne de foi qu'on a fait dans le cours de l'exercice une expérience dans ce district à l'aide du phosphate naturel pulvérisé sur un champ de pommes de terre, la moitié du champ étant traité au phosphate et l'autre moitié au fumier ordinaire. La partie où le phosphate avait été employé a donné des tubercules beaucoup plus gros et plus nets que l'autre moitié, bien que le sol fût exactement le même. J'espère que l'année prochaine je serai en mesure de donner le résultat d'expériences pratiquées sur différents produits à la station agronomique, où l'on n'a pas l'an dernier pu se procurer du phosphate moulu à temps pour ces expériences.

Les chiffres ci-dessus ne sont pas ceux du phosphate sorti des mines durant l'année, mais représentent seulement les exportations et la consommation. On rapporte que le total de la production a été en 1888 de 23,290 tonneaux, la différence entre ce chiffre et celui déjà mentionné représente le produit qui se trouve en ce moment aux mines et attend le printemps pour être exporté.

Je continue à espérer que le temps n'est pas éloigné où nos propres cultivateurs comprendront l'avantage qu'il y a d'employer cet engrais dans le pays, et il en résultera un grand développement de l'exploitation des phosphates. De récents courriers de la Grande-Bretagne font voir que le phosphate canadien attire fortement l'attention des fabricants de superphosphates de ce pays, et on peut s'attendre que les énormes dépôts qui gissent dans ce voisinage vont plus que jamais occuper l'énergie des producteurs. On m'apprend que les agriculteurs ont récemment commencé à s'intéresser à la provenance de leur phosphate, cet élément si essentiel à l'alimentation de la végétation. Des renseignements pris par l'Association des Fa-

bricants d'Engrais Chimiques ont avéré que les grands dépôts de guano du Pérou et du Chili seront bientôt épuisés, et le cultivateur de la Grande-Bretagne a des craintes que la demande pour les phosphates des Etats-Unis et du Canada sur les lieux mêmes de leur production diminue grandement la quantité disponible pour les besoins et le mette dans l'impossibilité de se procurer à des prix raisonnables les engrais artificiels qu'il lui faut. L'attention se porte donc en conséquence sur les dépôts canadiens. Le correspondant agronomique du *Times* fait à ce sujet les importantes remarques qui suivent:

"Dans la discussion qui a suivi la publication de ces faits il a été remarqué qu'en adoptant cette opinion de pessimiste, M. Hermann Voss, l'auteur d'un travail lu devant l'Association des Fabricants d'Engrais Artificiels, ne s'est probablement pas rappelé le fait qu'au Canada l'industrie des phosphates est à son enfance, non plus que l'étendue et la richesse des dépôts. Ce sont là des faits tout à fait dignes d'attention, non seulement parce qu'ils flattent notre patriotisme, mais encore à cause des grands intérêts qui en dépendent. Une des plus grandes sources de la richesse future du Canada se trouve probablement dans le développement de dépôts minéraux comme ceux qu'on trouve dans les terres à phosphate des vallées de la Lièvre. Il n'y a encore que peu d'endroits exploités aujourd'hui, et, en général, c'est par des Américains qu'ils le sont. Ce n'est que ces dernières années qu'un petit nombre de Canadiens entreprenants se sont rendu compte de la valeur de ces dépôts, et même aujourd'hui les fabricants d'engrais chimiques ne paraissent pas apprécier la situation. Mais vu la rareté des phosphates, et la demande croissante qui règne à l'égard de ces produits, il n'est pas hors de propos de signaler le fait que dans la plus rapprochée de nos grandes colonies, nous avons un fonds qui devrait être exploité par le capital britannique et à l'avantage de l'agriculture de la Grande-Bretagne. Il est impossible de ne pas parler ici de l'engouement qui se produit en ce moment pour les nitrates, et des capitaux considérables qu'on expédie aujourd'hui à l'Amérique du Sud. Je ne saurais comprendre comment les intérêts agricoles puissant créer pour les nitrates une demande qui donne raison à cet état de chose. Il ne faut pas oublier qu'en fait d'alimentation végétative, les nitrates ne sont que de simples stimulants dont l'effet est passager, et que s'ils ne sont pas immédiatement employés, ils s'épuisent et sont perdues, tandis que les phosphates, également essentiels, mais beaucoup plus durables, ajoutent absolument à la fertilité du sol, où ils se gardent avec autant de sûreté qu'un dépôt en banque. Pour employer une comparaison empruntée aux choses de l'alimentation animale, le nitrate est comme un verre de spiritueux, pendant que le phosphate peut-être assimilé à une portion de bœuf. On devrait répondre au cri des fabricants d'engrais en attirant l'attention sur les riches dépôts de phosphates du Canada."

De son côté le Dr Fream s'exprime comme il suit dans le *Morning Post* au sujet de la valeur des dépôts :

"Les grands dépôts d'apatite qui se trouvent au Canada, dans le comté de l'Ottawa et le long des rives de la rivière du Lièvre, sont assez connus des

géologues. Depuis quelques années ces dépôts ont été le siège d'une industrie qui se développe tranquillement, et il n'est pas rare de voir dans cette région des provinces d'Ontario et de Québec des trains de wagons chargés de ce minéral verdâtre. Ces gisements étendus de l'un des meilleurs phosphates de chaux qui soient connus seront en toute probabilité avant longtemps le centre d'une grande activité industrielle, et nous pouvons en conséquence compter pour longtemps sur une offre égale à notre demande, à moins que, ce qui n'est certainement pas improbable, la demande locale au Canada, à l'instar de ce qui s'est passé dans la Caroline du Sud, ne nous force de nouveau à nous adresser ailleurs."

EXPOSITION DE GLASGOW.

Le Canada a été représenté à l'exposition qui a eu lieu l'été dernier à Glasgow. Notre exposition consistait en majeure partie en une collection déjà exposée à Londres à l'exposition de l'Inde et des colonies. Son Altesse Royale le prince de Galles a ouvert l'exposition le 8 mai et fit une visite particulière au département canadien, où il exprima son admiration pour ce que nous exposions et pour l'arrangement qui en avait été fait.

Dans le cours du mois d'août Sa Majesté la reine fit une visite particulière au département canadien, et montra un intérêt marqué pour nos expositions de grains, de minéraux, de bois, et d'histoire naturelle, exprimant en même temps son admiration pour les vues du Canada, surtout celles des Montagnes Rocheuses, et comme marque de cette admiration elle commanda en même temps un choix de vues photographiques. Un grand nombre de publications de nature à attirer l'émigration vers nous ont été distribuées dans le département canadien, et on a donné aux visiteurs tous les renseignements demandés sur le pays et ses ressources.

Je considère que les expositions de cette nature, qui mettent sous les yeux du public les possibilités et les différents produits du Dominion, contribuent grandement à attirer l'attention sur notre pays.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Le crédit que le parlement a voté l'année dernière, pour les sociétés d'agriculture dans les territoires du Nord-Ouest, a été distribué en 1888 jusqu'à concurrence de $8,717.26 entre vingt-sept sociétés; celles seulement qui comptent plus de cinquante souscripteurs ayant droit, suivant la loi, de participer à cette subvention.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

Il a été fait beaucoup de progrès cette année dans l'organisation et l'équipement de ces établissements si utiles pour l'agriculture. Depuis que j'ai eu l'honneur de faire un rapport à ce sujet, on a choisi des emplacements pour toutes les fermes expérimentales, et les travaux sur chacune d'elles ont été poussés avec autant de vigueur que possible.

Sur la ferme centrale on a essayé un grand nombre de céréales de différentes sortes pour constater leur relative promptitude à mûrir, leur fécondité, et leur qualité.

En cultivant des champs de plusieurs de ces variétés on a obtint assez de semence pour pouvoir en faire l'essai dans les fermes expérimentales des autres provinces dans différentes conditions climatériques. Il a été ainsi essayé plusieurs espèces d'orge dans le but de constater si ces variétés si estimées dans la Grande-Bretagne pour le maltage peuvent atteindre ici une qualité qui commande les prix les plus élevés, et dans quels districts ces orges peuvent être cultivées avec le plus de succès. On se propose de continuer ces expériences sur une plus grande échelle l'année prochaine.

Les résultats de nouvelles expériences faites avec le blé de Ladoga sont encourageants, et sa précocité est maintenant bien établie. Les premiers qui en avaient fait l'essai non seulement au Manitoba et dans le Nord-Ouest, mais encore dans les provinces maritimes, particulièrement pour l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick, où l'on a grand besoin de grain hâtif. Des analyses chimiques indiquent que sa qualité ne le cède pas aux espèces les plus estimées.

Relativement à cet important sujet des céréales hâtives, le département s'est mis en correspondance avec le gouvernement de l'Inde dans le but d'obtenir quelques-uns des blés et des orges hâtifs qui se cultivent dans les monts Himalaya. Ces démarches ont réussi, le gouvernement de l'Inde s'est fort intéressé au sujet, et a fait faire un choix particulier de blés et d'orges hâtifs cultivés dans six différents districts de l'empire à des niveaux variant de quelques centaines de pieds à onze mille pieds d'élévation. Ces échantillons sont aujourd'hui en chemin et seront essayés l'année prochaine dans les différentes fermes expérimentales.

Les gelées hâtives de l'automne qui sont arrivées dans certaines parties du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, ayant fait tort au grain et en certains cas sérieusement nui à sa vitalité, les colons de ces localités ont été invités à envoyer des échantillons de grain gelé à la ferme centrale, où des arrangements ont été faits pour en éprouver la vitalité. En réponse à ces invitations on a déjà reçu plusieurs centaines d'échantillons.

L'emplacement de la ferme expérimentale du Manitoba a été choisi près de Brandon, où on a acheté 640 acres de terre. La ferme choisie pour la Colombie-Britannique est à Agassiz et est de 300 acres. Ce n'est que tard dans la saison que le département a pu prendre possession de ces terres, et les travaux de l'année n'ont été que préparatoires.

Les travaux ont commencé activement à la ferme expérimentale des provinces maritimes de bonne heure au printemps. Une partie de la terre utilisable a été divisée en champs d'expérimentation pour différentes céréales; une grande partie de la terre déboisée a été préparée pour l'année prochaine, et de considérables travaux d'égouttement et autres ont été faits. Les bâtiments de ferme et les maisons sont aussi en voie de construction. A la ferme expérimentale d'Indian-Head, T. N.-O., les mêmes progrès doivent être rapportés; une grande étendue de terre a

été complètement préparée pour l'année prochaine, et les bâtiments nécessaires sont à se construire. Sur cette ferme située au milieu des prairies nues, je me propose de faire de l'arboriculture un sujet tout particulier d'opérations. Déjà il a été fait un commencement cette année et 50,000 jeunes arbres forestiers ont été plantés, et le nombre doit en être augmenté l'année prochaine. Si l'on réussit à démontrer qu'on peut avec succès et à bon marché faire croître sur les terres nues des grandes plaines, des bouquets de bois capables d'abriter les animaux, on aura beaucoup fait pour la colonisation de ces régions, on verra les bâtiments de ferme s'entourer d'arbres, et l'aspect de la contrée aura bientôt changé pour le mieux.

On trouvera dans les rapports du directeur et des autres officiers des différents fermes, contenus dans un supplément à part, d'amples détails sur les travaux accomplis dans le cours de l'exercice.

III.—BREVETS D'INVENTION.

On verra en consultant l'état comparatif suivant quelles ont été, chaque année, les opérations du bureau depuis 1872.

ETAT comparatif des affaires du bureau des brevets d'invention depuis 1872 jusqu'à 1888, inclusivement.

Année.	Demandes de brevets.	Brevets et certificats accordés.			Caveats.	Transfert de brevets d'invention.	Droits reçus, (y compris les dessins de fabrique et marques de commerce).
		Brevets.	Certificats.	Totaux.			
							$ cts.
1872.....	752	671	.....	671	184	327	19,578 65
1873.....	1,124	1,016	10	1,026	171	547	29,830 14
1874.....	1,376	1,218	27	1,245	200	711	34,301 98
1875.....	1,418	1,266	57	1,323	194	791	34,555 82
1876.....	1,548	1,337	46	1,383	185	761	36,187 63
1877.....	1,445	1,277	75	1,352	168	841	35,388 00
1878.....	1,428	1,172	96	1,268	172	832	33,663 67
1879.....	1,358	1,137	101	1,238	203	728	33,303 60
1880.....	1,601	1,252	156	1,408	227	855	42,141 14
1881.....	1,955	1,510	222	1,732	226	907	52,856 65
1882.....	2,266	1,846	291	2,137	198	955	60,811 19
1883.....	2,641	2,178	291	2,469	242	1,052	73,023 20
1884.....	2,681	2,456	167	2,623	238	1,172	69,530 69
1885.....	2,518	2,233	214	2,447	222	1,075	69,075 21
1886.....	2,776	2,610	250	2,860	187	1,322	73,949 29
1887.....	2,874	2,596	254	2,850	219	1,335	76,132 74
1888.....	2,747	2,257	282	2,539	240	1,159	74,508 37

ETAT DÉTAILLÉ, DROITS PERÇUS PAR LE BUREAU DES BREVETS D'INVENTION.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Divers.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1884	58,524 33	2,471 07	1,198 60	898 25	165 22	63,257 47
1885	57,777 31	2,225 63	1,226 65	895 89	50 75	62,176 23
1886	62,263 45	2,693 50	1,054 11	1,047 90	94 91	67,153 87
1887	62,924 44	2,715 88	1,169 50	1,044 31	86 08	67,940 21
1888	60,436 78	2,562 22	1,257 40	971 98	18 13	65,246 51

La limite ou la durée d'un brevet est de quinze an, mais l'inventeur ou celui qui fait la demande d'un brevet a l'option, en payant un droit partiel et proportionné, de réduire cette période à cinq ou dix ans.

En 1883, le bureau a accordé 2,178 brevets, dont 184 pour la période complète de quinze années, 29 pour dix années, et le reste, 1,965, pour cinq années. 1,732 de ces derniers brevets sont expirés, et les 233 qui restent demeurent en vigueur pendant une nouvelle période de cinq ans, par suite du paiement du droit additionnel prescrit.

On voit par là qu'il n'y a qu'une faible proportion des brevets canadiens qui restent en vigueur plus de cinq ans.

Trois brevets ont été renouvelés dans le cours de l'exercice.

Les porteurs de brevets ayant dans bon nombre de cas représenté et démontré à la satisfaction du bureau qu'ils ne pouvaient, par suite de circonstances incontrôlables, observer les prescriptions de l'article 37 de l'Acte concernant les brevets, la période de temps pendant laquelle ils devaient commencer la fabrication des objets de leur invention fut prolongée. On a également accordé à d'autres un nouveau délai pour importer des articles brevetés, lorqu'il a été donné des raisons satisfaisantes pour autoriser le bureau à accorder ce privilège.

L'attention de ceux qui demandent des brevets devrait être attirée sur la nécessité d'adopter le plus grand soin dans la préparation de leur requête. Ce travail est en général avantageusement fait par les solliciteurs de brevets, non seulement au Canada, mais dans les autres pays qui possèdent des lois concernant les brevets.

Le bureau apporte beaucoup de soin et fait preuve de la plus grande diligence dans l'examen minutieux de toutes les demandes de brevets, et lorsque la prétendue invention ne présente pas les conditions voulues par l'Acte des brevets, la demande est refusée.

La salle des modèles continue d'être une source d'attraction, comme le prouve le nombre extraordinaire de visiteurs qui s'y sont inscrits dans le cours de l'année

dernière. Cependant l'espace restreint qui lui est attribué, ce qui nécessite l'encombrement de modèles précieux et d'une construction compliqué et délicate, et leur disposition dans des endroits défavorables où ils peuvent à peine être vus, et même moins étudiés, est une grande source d'inconvénients, et fait que le musée n'est pas ce qu'il devrait être—une école où on pourrait s'instruire dans chaque branche d'invention scientifique et mécanique. On croit que l'on pourra remédier à cet inconvénient lorsque les modèles auront été transportés dans le nouvel édifice que l'on est à terminer.

Le mode de publication du *Patent Record* a été perfectionné. Aujourd'hui chaque livraison mensuelle enregistre les brevets accordés pendant le mois, au lieu de ceux qui ont été accordés dans le mois précédent, comme on le faisait autrefois. Une autre addition utile en même temps qu'attrayante est la liste des marques de commerce accordées pendant chaque mois. Ces nouveaux avantages augmenteront, on l'espère, l'utilité de cette publication pour le public en général, et en particulier pour tous ceux qui sont intéressés dans les brevets.

Les personnes qui ont obtenu des brevets durant les dix dernières années résidaient dans les pays suivants:

Pays.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Canada	451	479	492	558	538	612	607	610	687	639	565
Angleterre	33	51	50	69	103	116	94	85	140	153	152
Etats-Unis	772	695	843	1,070	1,452	1,711	1,714	1,498	1,730	1,740	1,425
France	1	2	5	15	9	12	9	7	8	11	21
Allemagne	5	5	7	8	9	10	11	11	20	29	33
Autres pays	3	6	11	12	26	8	21	22	25	24	61
Totaux	1,268	1,238	1,408	1,732	2,137	2,469	2,456	2,233	2,610	2,596	2,257

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces comme suit:

Provinces.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885	1886.	1887.	1888.
Ontario	315	308	334	361	351	385	389	397	462	442	354
Québec	102	134	124	143	129	165	151	150	152	131	128
Nouveau-Brunswick	16	16	15	19	26	21	26	16	23	18	19
Nouvelle-Ecosse	17	16	18	23	25	26	24	23	21	26	35
Ile du Prince-Edouard	3	2	.....	2	2	7	2	7	3	4	2
Manitoba	.....	2	1	4	4	6	12	13	20	16	18
Colombie-Britannique	1	1	.....	6	1	2	3	4	6	2	9
Totaux	454	479	492	558	538	642	607	610	687	639	565

ETAT indiquant la nombre de brevets délivrés depuis 1869, pour une durée de cinq, dix et quinze ans, au désir des personnes qui obtiennent ces brevets, et aussi le nombre de brevets sur lesquels les droits ont été payés après date.

Années.	Brevets pour lesquels des droits ont déjà été payés avant l'émission.			Brevets pour lesquels des certificats de paiement ont été accordés après l'émission.	
	5 années.	10 années.	15 années.	5 années.	10 années.
1869	204	.....	.....	.....	.....
1870	556	.....	.....	.....	.....
1871	509	.....	.....	.....	.....
1872	624	19	28	.....	.....
1873	873	47	96	4	4
1874	1,098	38	87	17	5
1875	1,173	33	60	35	21
1876	1,261	21	55	28	9
1877	1,211	17	49	47	14
1878	1,109	20	43	58	19
1879	1,042	39	56	73	14
1880	1,144	20	88	110	23
1881	1,350	23	137	138	32
1882	1,633	26	187	175	58
1883	1,965	29	184	250	41
1884	2,357	15	84	146	21
1885	2,116	15	102	193	21
1886	2,524	12	74	226	24
1887	2,510	7	79	232	22
1888	2,183	7	67	254	28

IV.—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

ETAT comparatif des affaires de cette division, de 1868 à 1888, inclusivement.

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins de fabrique enregistrés.	Certificats de dessins de fabrique.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois	Enregistrement de cessions.	Droits reçus.
												$ cts.
1868	110	128	34	34	32	32	6	6	.....	.....	.....	183 00
1869	198	211	62	62	50	50	12	12	.....	.....	.....	418 00
1870	473	463	66	66	72	72	23	23	190	190	.....	877 00
1871	562	562	115	115	106	105	22	22	105	105	.....	1,092 00
1872	523	523	87	83	103	103	17	17	64	64	11	937 00
1873	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877	1190	1236	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82
1880	1145	1292	185	93	113	113	40	40	19	19	28	3,806 15
1881	1172	1307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772 70
1882	1192	1264	224	87	160	160	45	45	21	21	64	4,956 40
1883	1178	1286	253	100	160	160	66	66	24	24	33	5,397 72
1884	1186	1186	281	120	196	196	68	68	14	14	49	6,273 22
1885	1542	1542	555	125	209	209	48	48	16	16	54	6,898 98
1886	1544	1544	574	101	203	203	54	54	17	17	58	6,795 42
1887	1543	1543	554	167	245	245	105	105	16	16	56	8,192 53
1888	1655	1889	566	167	288	288	71	71	29	29	71	9,262 86

Le total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins de fabriques et de marques de bois, a été de 1,121 en 1888. De ce nombre il y a eu 566 enregistrements de droits d'auteur, outre 167 certificats; 5 enregistrements de droits d'auteur (temporaires), outre 18 certificats; 5 enregistrements de droits d'auteur temporaires, avec 4 certificats; 288 enregistrements de marques de commerce; 171 enregistrements de dessins de fabrique, et 29 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits enregistrés a été de 71. La correspondance de cette divison du département s'est répartie comme suit: lettres reçues, 1,655; lettres envoyées, 1889.

Les droits perçus dans le cours de l'année se montent à $9,262,86.

DIVISION DES DROITS D'AUTEUR ET DES MARQUES DE COMMERCE.

ETAT détaillé des sommes d'argent perçues en 1888.

Mois.	Marques de commerce.	Droits d'auteurs.	Dessins.	Marques de bois.	Cessions.	Copies.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Janvier	910 00	57 00	20 00	6 00	4 00	2 50	990 50
Février	429 90	43 50	5 00	6 00	8 00	0 50	492 90
Mars	564 75	39 50	15 00	2 00	35 73	7 50	664 48
Avril	610 75	33 00	30 00	8 00	5 00	6 00	692 75
Mai	1,139 75	65 50	74 00	2 00	28 00	1 50	1,310 75
Juin	774 40	52 50	31 00	0 00	7 00	5 75	870 65
Juillet	354 80	51 50	58 50	0 00	6 00	0 00	470 80
Août	705 00	60 50	50 00	6 00	2 00	2 00	825 50
Septembre	564 50	45 00	35 00	14 00	4 00	9 50	672 00
Octobre	590 00	63 48	5 00	4 00	2 00	44 00	708 48
Novembre	674 55	65 00	20 00	10 00	4 00	1 00	774 55
Décembre	643 50	77 00	43 50	8 00	8 00	0 50	780 50
Grand total	7,961 90	653 48	387 00	66 00	113 73	80 75	9,262 86

V.—IMMIGRATION.

Afin de faciliter la comparaison, les formules de tableaux employées les années précédentes ont été conservées dans le présent rapport. En conséquence, suit d'abord un état du nombre d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1878 à 1888, inclusivement:

—	1879.	1880	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Viâ le Saint-Laurent: A Québec 28,530; A Montréal 9,191	17,251	24,997	30,288	44,850	45 966	31,529	17,035	22,782	32,749	37,721
Viâ le Pont Suspendu	30,071	47,296	61,823	90,393	66,179	63,119	27,511	51,473	63,477	68,829
Viâ les ports de l'intérieur	.....	.....	.....	.....	36,045	15,627	10,533	6,100	10,297	*8,405
Ports des prov. maritimes: Halifax 19,589; N.-Brunswick 1,470; Portland 271; Boston 2,074; New-York 1,287	3,955	3,309	3,836	18,426	14,721	12,130	9,693	11,124	25,880	24,691
Colombie-Britannique	.....	.....	5,715	13,927	9,000	9,000	8,023	5,825	13,354	3,168
	51,277	75,602	101,612	162,596	171,911	131,405	72,795	97,304	145,757	142,814
Déclarations en douane d'effets de colons	9,775	10,248	15,401	30,554	34,987	35,191	32,301	25,277	29,822	31,660
Total	61,052	85,050	117,016	193,159	206,898	166,596	105,096	122,581	175,579	174,474

* NOTE.—Il est peut-être utile d'expliquer que cet item de 8,405 se décompose comme suit:—Immigrants des Etats-Unis, par le chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, 4,491; arrivés des Etats-Unis aux diverses agences, 1,717; arrivés à Prescott, 1,141; Port-Arthur, 254; ont traversé la frontière à l'ouest de Gretna, 795.

Suit l'état numérique des immigrants, tant colons que passagers ordinaires, arrivés par voie du Saint-Laurent, de 1867 à 1888, inclusivement:—

1867	307,57
1868	34,309
1869	43,114
1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901
1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,743
1878	10,265
1879	17,251
1880	24,997
1881	30,228
1882	44,850
1883	45,966
1884	31,529
1885	17,035
1886	22,782
1887	32,749
1888	37,721

Voici le nombre d'immigrants arrivés dans le cours des sept dernières années et qui ont été rapportés par les agents du département comme ayant déclaré leur intention de s'établir au Canada :—

—	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Viâ le Saint-Laurent, savoir :								
A Québec.....17,145	15,614	31,032	36,084	25,490	15,104	16,764	21,936	18,712
Montréal (direct) 1,567								
Par le Pont Suspendu	5,468	5,779	7,247	8,049	4,412	4,594	5,222	5,280
A Halifax, N.-E.....	948	1,431	7,484	6,187	5,092	5,361	9,343	16,867
Saint-Jean, N.-B	36	561	29	1,035	1,035	1,777	1,662	1,470
Montréal *viâ* Boston, Portland, Me., et New-York.....	348	4,369	4,455	3,245	2,619	2,454	2,906	3,204
	.....	8,424						
Au Manitoba et au N.-O., immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnés et autres que ceux des anciennes prov., savoir : Emerson, Gretna, West Lynne, Port-Arthur, à l'ouest de Gretna.	3,959	14,525	21,019	12,657	8,660	3,554	7,131	5,540
A la Colombie-Britannique.....	.....	12,862	9,000	9,000	8,023	5,825	3,338	3,168
Venant des Etats-Unis.								
A Algoma	.....	5	6,185	.....	.....	.....	.....	
Coaticooke	.....	900	479	553	.....	.....	.....	
Ottawa	291	215						
Toronto	171	1,269	1,538	1,386	1,343	1,793	2,413	1,717
Kingston	56	79						
London	185	464						
Prescott.....	.....	.....	876	1,021	530	753	753	1,148
Nord du Lac Supérieur.....	.....	.....	4,250	.....	.....	.....	.....	.....
	32,587	81,004	98,637	68,633	46,868	43,875	54,704	57,106
Ayant déclaré à la douane des effets de colons.....	15,404	30,554	34,987	35,191	32,301	25,277	29,822	31,660
Total des colons.....	47,991	112,458	133,624	133,624	79,169	69,152	84,526	88,766

Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest durant l'année 1888, a été de 40,937, comme suit :—Inscrits à Emerson, 11,185 ; à Gretna, 3,706 ; à West-Lynn, 933 ; à Port-Arthur, 24,318; traversés à la frontière à l'ouest de Gretna, 795. De ce nombre total de 40,937, il faut déduire le nombre de ceux qui sont partis par Emerson, 7,811 ; par Gretna, 2,801, et par West-Lynn, 721, ce qui donne un chiffre total de 29,604 colons arrivés dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

On verra que le nombre des immigrants rapportés comme ayant été placés par les différents agents excèdent les chiffres que je donne ci-dessus, mais cela est dû, comme les années précédentes, au mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eux figurent nécessairement deux fois dans les rapports, et on ne les compte qu'une seule fois en faisant l'état des opérations de l'année. Ces chiffres sont ceux qui ont été fournis par les agents des différents endroits par où les immigrants entrent au Canada.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis

comme colons dans le pays à partir de l'année 1867 jusqu'en 1888, inclusivement, non compris les arrivants inscrits aux douanes, et les déclarations d'effets de colons rapportées ailleurs.

Années.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis.	Immigrants établis en Canada (non compris ceux rapportés par la douane).	Immigrants établis en Canada (y compris ceux rapportés par la douane).
1867	47,212	14,666	.....
1868	58,683	12,765	.....
1869	57,202	18,630	.....
1870	44,313	24,706	.....
1871	37,949	27,773	.....
1872	52,608	36,578	.....
*1873	49,059	41,079	50,050
1874	40,649	25,263	39,373
1875	9,214	19,243	27,382
1876	10,916	14,499	25,633
1877	5,640	15,323	27,082
1878	11,226	18,372	29,807
1879	20,560	30,717	40,492
1880	47,112	27,544	38,505
1881	69,025	32,587	47,991
1882	80,692	81,904	112,458
1883	72,274	98,637	133,624
1884	62,772	68,633	103,824
1885	25,927	46,868	79,169
1886	53,429	43,875	69,152
1887	91,053	54,704	84,526
1888	85,708	57,106	88,766

*Avant cette date les rapports de la douane n'étaient pas à part.

Origine des immigrants arrivés au Canada au port de Québec, de 1879 à 1888, telles que rapportées à ce port :—

—	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Anglais	11,059	13,154	20,881	21,897	18,638	10,511	13,109	16,034	13,211
Irlandais	3,183	3,785	8,195	12,095	4,473	2,107	2,491	3,128	1,809
Ecossais	2,857	2,800	4,617	3,980	3,040	2,099	2,508	3,094	3,752
Allemands	307	530	1,024	1,434	1,237	510	475	570	403
Scandinaves	7,402	9,600	7,279	4,763	3,451	1,489	3,501	7,659	8,038
Français et Belges	27	104	50	306	150	140	100	147	255
Autres origines	3	45	.....	.....	35	.....	135	60	21
Islandais	71	118	129	1,413	38	93	378	1,766	686
Mennonites	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Russes	70	22	270	56	322	50	.....	234	169
Juifs	.....	.....	1,375	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Suisses	.....	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....
Roumains	.....	.....	.....	.....	50	.....	160	14	9
Autrichiens	.....	.....	30	.....	95	18	25	.....	162
Bosniens	.....	.....	.....	.....	.....	49	.....	.....	.....
Italiens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	43	15
Total	24,997	30,288	44,850	45,966	31,529	17,030	22,782	32,749	28,530

Et à Halifax :—

Anglais	13,519
Irlandais	754
Ecossais	1,328
Allemands	749
Scandinaves	790
Français et Belges	1,014
Etats-Unis	765
Autres nationalités	670
Total	19,589

Relevé des métiers ou états des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec durant la même période :—

—	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Cultivateurs	589	310	3,286	3,295	2,669	1,061	2,196	2,371	1,469
Manœuvres	10,184	13,890	16,629	14,253	9,194	5,449	6,966	12,406	11,956
Ouvriers	903	320	1,420	1,872	1,911	886	1,110	986	998
Commis et commerç	54	12	17	29	18	26	139	111	70
Professions libérales.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	11,730	14,542	21,352	19,449	13,792	7,422	10,411	15,874	14,493

Relevé des métiers ou états des passagers d'entrepont débarqués à Halifax :—

Cultivateurs	2,098
Manœuvres	6,032
Ouvriers	637
Commis et commerçants	263
Servantes	1,659

L'état suivant indique le nombre d'immigrants, pour la plupart enfants, envoyés au Canada sous les auspices de sociétés et de particuliers charitables, dans le cours des six dernières années :—

—	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Comte de Shaftesbury	35	.....	33	34	40	.....
Mlle Bilborough	189	.....	.....	245	75	.....
Mlle Macpherson	197	172	187	220	212	80
M. Middlemore	125	148	20	28	140	22
Mlle Rye	150	169	128	108	126	92
Fonds d'émigration des familles de la partie est de Londres, établi par l'hon. Mme Hobart	.....	226	53	117	38	27
Hospice des enfants, Londres	.....	.....	.....	.....	.....	54
Ecole industrielle, Liverpool, Everton	.....	.....	4	9	.....	5
Rév. M. Stevenson, Park Row	42	77	.....	.....	75	.....
Société catholique de protection, Liverpool	100	192	178	103	225	169
Ecole de réforme de Kingswood, Bristol	.....	.....	.....	.....	12	2
Mme Birt	108	220	82	160	133	100
M. Quarrier, Glasgow	.....	263	358	.....	232	115
Rév. M. Stevenson, hosp. des enfants, Hamilton	.....	.....	82	90	.....	.....
Cardinal Manning, Dublin	62	.....	.....	.....	.....	.....
Société protestante des orphelins, Dublin	.....	.....	.....	3	.....	.....
Lord A. Douglas	.....	35	15	32	.....	.....
Couvent de Tralee	.....	.....	.....	.....	73	.....
Dr. Barnardo, Londres	173	266	400	424	410	288
Bureau des gardiens de Prescott, Liverpool	28	45	.....	.....	.....	.....
Refuge des jeunes garçons, Londres	.....	40	.....	.....	.....	.....
Asile do Southwark, Londres	.....	52	96	95	125	.....
Cardinal Manning, Londres	.....	56	48	80	.....	61
Fonds de colonisation, M. J. F. Boyd, Londres	.....	50	.....	.....	.....	.....
Ecole de réforme de Redhill	.....	.....	7	11	.....	12
Ecole de réforme de Feltham	.....	.....	25	18	.....	37
M. Whitewill, Bristol	.....	.....	14	33	29	16
Association des enfants trouvés, Londres	.....	.....	7	40	40	13
D. Shea, Birkdale	.....	.....	6	.....	.....	.....
Rév. chanoine Cooper	.....	.....	.....	94	.....	.....
Ferme de Birkdale, Liverpool	.....	.....	.....	12	.....	.....
Ecole industrielle de Middlesex	.....	.....	.....	7	.....	.....
Ecole de réforme de Bedfordshire	.....	.....	.....	6	.....	.....
Orphelinat de Ballycouree, comté Tyrone	.....	.....	.....	5	.....	.....
Réforme de Suffolk	.....	.....	.....	5	.....	.....
Réforme d'Oxford	.....	.....	.....	3	.....	.....
Ecole industrielle de Warwickshire	.....	.....	.....	3	.....	.....
Ecole industrielle de Meath, Dublin	.....	.....	.....	3	.....	.....
Rév. M. Newman, Cleveden	.....	.....	.....	2	.....	.....
Orphelinat protestant, Dublin	.....	.....	.....	1	.....	.....
Comité d'émigration de Killarney	.....	.....	.....	.....	10	.....
Comité d'émigration canadienne catholique, Londres	.....	.....	.....	.....	73	.....
Société missionnaire d'émigration, Londres	.....	.....	.....	.....	140	134
Mlle Alexander Sutton, Surrey	.....	.....	.....	.....	18	18
Refuge de Barnes, Stockport	.....	.....	.....	.....	11	.....
Fond d'émigration, Brenchley	.....	.....	.....	.....	12	.....
Union Croydon	.....	.....	.....	.....	16	.....
Mlle Wemyss	.....	.....	.....	.....	12	.....
Maison de refuge, Glasgow	.....	.....	.....	.....	21	.....
Réforme de Buxton	.....	.....	.....	.....	.....	6
Société d'émigration, Bristol	.....	.....	.....	.....	.....	54
Refuge national, Londres	.....	.....	.....	.....	.....	25
Réforme de St-Conleth's, Phillipstown	.....	.....	.....	.....	.....	2
Robert Wallace, Belleville	.....	.....	.....	.....	.....	94
Orphelinat d'Aberdeen	.....	.....	.....	.....	.....	3
Crofters écossais	.....	.....	.....	.....	.....	193
	1,218	2,011	1,746	1,988	2,298	1,622

Un changement remarquable qui a été opéré dans le cours de 1888 a été la discontinuation du système des passages en partie payés par le gouvernement. Cette discontinuation a eu lieu le 27 avril dernier, date à laquelle prenaient fin les arrangements faits avec les compagnies de steamers. Les arrangements relatifs aux passages avaient commencé en 1872 et ont continué en vigueur, sauf une légère interruption, jusqu'en avril dernier. L'abandon de ce système est le résultat d'un examen sérieux des conditions actuelles que présente l'immigration. Les efforts des Etats-Unis pour attirer l'émigration du Royaume-Uni et des pays allemands et scandinaves étaient beaucoup plus forts il y a seize ans qu'ils ne sont aujourd'hui ; et par suite des représentations qui se faisaient en Europe sur les avantages respectifs offerts par les Etats-Unis et le Canada comme champ d'immigration, ainsi que sous le rapport du climat et des voies de communication, le gouvernement avait jugé à propos d'établir des avantages de prix du port des provinces maritimes. Les conditions ayant changé depuis lors, la chose a cessé d'être nécessaire.

L'annonce de cette discontinuation augmenta considérablement les demandes de passage pour les mois de mars et avril, et il en résulta à Toronto, au printemps, un léger encombrement d'immigrants qui n'avaient pas le moyen de se rendre dans les parties du pays où il y avait besoin de bras, le gouvernement canadien ayant également mis fin pour le transport par terre aux avantages jusqu'alors offerts aux immigrants. Vu les circonstances, le gouvernement provincial de l'Ontario facilita pendant quelque temps le transport des immigrés aux endroits de la province où il y avait de l'emploi à obtenir, et l'encombrement cessa aussitôt, tous les immigrés ayant immédiatement trouvé de l'emploi dans les districts ruraux.

On n'a pas trouvé que le changement apporté dans les prix de passage ait beaucoup diminué le volume de l'immigration, bien que bon nombre d'individus ne sont sans doute pas venus qui le seraient s'ils avaient pu obtenir leur passage à meilleur marché. Le prix du passage dans le cours de l'année a été de £4 sterling pour les adultes. Jusqu'en avril il avait été de £3. Depuis la date mentionnée il n'y avait pas eu de réduction de passage. On avait pris les mesures nécessaires pour faire savoir aux agents de steamers que tous les avantages offerts jusque-là sous forme de réduction de prix de transport par terre et de repas gratuits cesseraient à la même date. Le gouvernement ayant décidé qu'à l'avenir l'immigration au Canada doit se suffire à elle-même.

Les rapports des agents, qui forment les annexes au présent rapport, contiennent tous les renseignements intéressants sur le mouvement de l'immigration et de la colonisation par les immigrés au Canada pour la dernière saison. En somme il y a lieu d'être satisfait, et il est à remarquer que d'importants accroissements se sont produits dans les différentes colonies spéciales du Nord-Ouest, qui promettent beaucoup pour l'avenir. Cette observation s'applique surtout aux colonies des

crofters, des Scandinaves, des Allemands et des Irlandais. Les rapports des colons ont été très satisfaisants, et on peut conséquemment s'attendre à voir se diriger très prochainement vers les vastes étendues de terres arables ouvertes à la colonisation par le chemin de fer transcontinental, un flot d'immigration beaucoup plus grand que par le passé. Le mouvement d'immigration des Etats-Unis au Canada est déjà très considérable, comme on peut en juger par le nombre de colons (31,660) déclarés à la douane le long de la frontière dans le cours de l'année.

Les immigrants venus par mer en Canada ont été amenés par des steamers, car on n'emploie plus de voiliers pour le transport des émigrés. De Liverpool la moyenne de la traversée par les paquebots de la ligne Allan a été de 9 jours, et de Londonderry, 8 jours ; par les autres steamers de la même compagnie les moyennes ont été de 9½ jours et 8½ jours respectivement. La moyenne de la traversée des paquebots de la ligne Dominion a été, de Liverpool, 9 jours, et de Londonderry, 8 ; par les autres steamers de la même compagnie, les moyennes ont été de 10¼ et de 9¼ jours respectivement. Celles de la ligne de Londres à Québec, de 13¼ jours ; de la ligne de Bristol, de 17¼ jours ; de la ligne Allan, de Glasgow, de 10½ jours.

Les immigrants de 1887 appartenaient à une bonne classe. Ceux qui sont venus chercher de l'ouvrage en ont obtenu, et la demande des garçons de ferme et des servantes n'a pas été satisfaite.

L'immigration au Nord-Ouest de colonies d'Islandais, de Scandinaves et d'Allemands, continue a former des centres vers lesquels se dirigeront d'autres immigrants de ces nationalités,—car les rapports reçus de ces endroits sont favorables. On trouvera dans les annexes ci-jointes des renseignements détaillés et très intéressants sur la colonisation Islandaise surtout.

Le rapport de sir Charles Tupper et ceux des agents placés sous sa direction indiquent clairement ce qu'on peut appeler les marchés d'émigration d'Europe, sur lesquels le Canada prend chaque année son contingent ; on y trouvera de plus des faits intéressants au sujet du commerce et de l'industrie de la Grande-Bretagne.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique, grâce aux facilités qu'il offre pour le transport des immigrants dans les vastes et fertiles plaines du Nord-Ouest canadien, ainsi que dans la province située sur le bord de l'océan Pacifique, la Colombie-Britannique, dont les immenses ressources ne sont pas encore développées, a été un important facteur dans les opérations de cette année.

M. L. Stafford, l'agent de Québec, rapporte qu'il y a eu une diminution de 4,219 âmes sur l'année pécédente ; mais il explique que la chose est en partie due à ce qu'à la suite de dérangements dans les machines, deux steamers à destination de Québec ont été forcés de débarquer leurs passagers à Halifax dans le cours du printemps ; et en partie aussi à ce que quelques-uns des steamers ont conduit leurs passagers directement jusqu'à Montréal, ceux-ci se trouvant portés dans le

rapport de l'agence de Montréal. Ce rapport de M. Stafford renferme les détails relatifs aux immigrants arrivés à l'agence de Québec. Ces derniers appartenaient à la classe ordinaire et jouissaient d'une bonne santé au débarquement.

Le total des arrivées à Québec a été de 32,749.

M. J. J Daley, l'agent de Montréal, rapporte qu'il est arrivé à cette agence 12,823 immigrants, comme il suit ;—

Par les lignes Allan et Dominion, débarqués à Montréal.....	2,924
Par les steamers de la *Canada Shipping Company*.....	6,267
Par les voies de Portland, Boston et New-York.....	3,632

La santé générale des immigrants était bonne. M. Daley attire l'attention sur l'augmentation considérable de la demande d'ouvriers des deux sexes dans les nombreuses fabriques de la ville.

Le grand nombre de manouvriers arrivés l'année dernière n'a pas suffi à la demande. Il en a été de même pour les servantes.

M. W. J. Wills, l'agent d'Ottawa, accompagne son rapport de tableaux où il indique comment il a distribué les immigrants venus à son agence dans le cours de l'année. Il rapporte qu'ils jouissaient d'une santé remarquable. Il fait des éloges des Allemands et des Scandinaves, qui presque toujours jouissent d'un état d'indépendance auquel ils n'auraient jamais pu s'attendre dans leur pays. Il rapporte un progrès constant et rapide dans les comtés qui font partie de son agence ; les villes et les villages se développent rapidement; partout, dans le district, s'élèvent des maisons de briques et de pierre entourés d'excellents bâtiments, tandis que le long des chemins de fer naissent de nouveaux villages.

M. R. Macpherson, l'agent de Kingston, rapporte que les arrivées à son agence ne pouvaient mieux répondre aux besoins du pays ; les nouveaux immigrants jouissant d'une bonne santé, étant laborieux, et plusieurs possédant un certain capital. Vu les travaux publics qui vont être exécutés à Kingston et dans les environs pendant la saison prochaine, il s'attend à ce qu'il y aura cette année une grande demande de journaliers. Comme d'ordinaire il rapporte que les garçons de ferme et les servantes ne suffisent pas à la demande.

M. J. A. Donaldson, l'agent de Toronto, rapporte comme preuve de la prospérité des immigrés que plusieurs de ceux qui sont arrivés au printemps ont à l'automne écrit à leurs parents et amis de venir les rejoindre. Un grand nombre de garçons de ferme sont arrivés à son agence, mais la demande en est toujours grande dans les environs de Toronto. Il est arrivé moins d'ouvriers que d'ordinaire et le nombre de servantes est loin d'être suffisant. Il parle de la croissance rapide de Toronto comme preuve de la prospérité de l'endroit, et il s'attend que la saison prochaine la demande de la main-d'œuvre y sera grande en conséquence des travaux publics qui sont projetés. Il rapporte que la santé des immigrants était très bonne.

M. A. G. Smyth, l'agent de London, rapporte que les immigrés arrivés à son agence appartenaient à une excellente classe, et étaient capables de subvenir à leurs besoins. Il est arrivé à son agence un certain nombre de jeunes gens désirant être placés chez des cultivateurs pour y apprendre l'agronomie, avant d'acheter des terres dans les provinces aînées ou d'aller s'établir dans le Nord-Ouest. Les journaliers arrivés n'ont pas suffi aux besoins.

M. E. McClay, l'agent d'Halifax, rapporte que 19,589 immigrants, venus par mer ou des Etats-Unis, sont arrivés à ce port. Très peu d'entre eux ont eu besoin d'être aidés. Ils appartenaient à une bonne classe, et il y avait peu de maladie parmi eux. Les ouvriers et les journaliers ont trouvé de l'emploi en abondance dans toutes les parties de la Nouvelle-Ecosse, et les mines ont donné de l'ouvrage à un grand nombre. La récolte des grains et des fruits a été abondante, et les fermiers en général ont obtenu d'excellents prix pour leurs produits.

M. W. C. Graham, l'agent de Winnipeg, rapporte que les colons n'ont pas été aussi nombreux qu'on s'y attendait. Il attribue la chose à ce qu'on avait persuadé à un grand nombre, avant de partir de la Grande-Bretagne, que la côte du Pacifique offrait un meilleur champ de placement et de colonisation. Il y a eu de l'emploi en abondance, non seulement pour les nouveaux arrivés, mais pour nombre de fermiers du Minnesota et du Dakota, dont les récoltes avaient manqué et qui sont venus chercher de l'ouvrage au Manitoba. M. Graham fait rapport que malgré les gelées hâtives la récolte du blé a dépassé la moyenne, et que les prix ont été élevés. Il rapporte que les Irlandais sont d'excellents colons, et recommande qu'il soit fait des efforts sérieux pour encourager cette immigration. Le rapport de M. Ohlen sur l'immigration scandinave, qui accompagne le rapport de M. Graham, fait beaucoup d'éloges des 400 colons de cette nationalité qui sont arrivés cette année. Il rapporte que les Allemands, les Belges et les Autrichiens sont prospères. En général la santé des nouveaux arrivés était bonne.

M. Thomas Bennett, l'agent de Brandon, rapporte un plus grand nombre d'arrivées qu'en aucune saison depuis l'ouverture de son agence, et que les immigrants appartiennent à une excellente classe. Plusieurs avaient des capitaux assez considérables, qu'ils ont employés à l'achat de leurs fonds et de terres en culture. Tous les journaliers ont trouvé facilement de l'emploi chez les cultivateurs, et pour ce qui est des femmes en service il n'y en a pas un dixième de ce qu'il faudrait. Il y a aussi besoin de jeunes gens pour garder les troupeaux. Brandon se construit rapidement et fait des progrès importants. Le voisinage de la ferme expérimentale sera d'un grand avantage pour la ville. M. Bennett rapporte que le temps a été extrêmement beau, le thermomètre se tenant fréquemment en décembre dernier entre 50° et 70°.

M. A. J. Baker, l'agent de Qu'Appelle, fait rapport que dans son district l'immigration a été à peu près semblable à l'année dernière. Les récoltes de son district seraient, dit-il, difficiles à surpasser en aucune partie du monde, et les gelées

n'ont guères fait de dommages dans sa localité. L'établissement de Balgonie dans son district fait des progrès, et les colons ont payé leurs dettes et acheté des fermes, des instruments aratoires et des animaux. On s'occupe dans son district de l'élevage des moutons.

M. Sutherland, l'agent de Medecine-Hat, rapporte que 1,292 immigrés se sont établis dans son district dans le cours de l'année. Un certain nombre de personnes sont venues des Etats-Unis par Maple-Creek, Lethbridge, Fort-Macleod et Dunmore, parmi lesquelles il mentionne trois familles venus du Nébraska, en voiture, et qui n'avaient aucunement souffert de leur long et fatiguant voyage. Il rapporte que tous les grains et les légumes ont bien rendu et étaient d'excellente qualité, et que l'industrie des éleveurs était dans un état prospère.

M. J. Z. C. Miquelon, l'agent de Calgary, rapporte que 444 immigrés ont été inscrits cette année à son agence. Il dit que dans le district d'Alberta les récoltes ont été bonnes et que les gelées d'automne n'ont fait presque aucun dommage.

M. Joan Jessop, l'agent de Victoria, C.-B., rapporte qu'on ne saurait que donner des chiffres approximatifs de l'augmentation de la population par l'immigration dans la Colombie-Britannique, mais dans les villes seules on peut compter cette augmentation comme étant de 11,000 âmes, suivant les détails contenus dans son rapport. Les ouvriers trouvent si vite de l'emploi, qu'ils peuvent, dit-il, payer immédiatement leur pension ou tenir maison. De bonne heure au printemps il était difficile de trouver de l'ouvrage, mais l'été venu, ouvriers et journaliers ont facilement trouvé de l'occupation. Le rapport de M. Jessop donne des détails intéressants sur l'agriculture, la culture des fruits, et l'exploitation du bois dans la Colombie, et tout prouve le rapide développement de cette province. Les arrivées par les ports de la côte du Pacifique, non comptées ailleurs, se chiffrent à 3,168.

M. John Smith, l'agent de Hamilton, présente un rapport volumineux, où se trouvent des détails sur l'immigration, l'agriculture, les manufactures et le commerce dans son district, ainsi que d'intéressantes observations sur l'industrie laitière. Hamilton étant située dans le centre d'un district éminemment agricole et commercial, l'agent du département se trouve en mesure de fournir à celui-ci des renseignements pleins d'intérêts sur l'agriculture et le commerce. M. Smith rapporte qu'à son agence les opérations de l'année ont en somme eu des résultats satisfaisants. Il a été facile de trouver de l'occupation. Les nouveaux arrivés appartiennent à une bonne classe, et en général la plupart étaient en état de satisfaire à leurs besoins.

M. A. S. Gerald, qui est chargé de s'occuper des immigrants au port de Prescott, rapporte qu'il est arrivé 1,148 âmes à ce port, à part ceux qui ont fait une déclaration à la douane. Ces personnes étaient des Européens débarqués à New-York, et qui, après quelques mois de travail aux Etats-Unis pour se procurer les moyens nécessaires, s'en venaient au Canada par la voie d'Ogdensburg. Les autres immigrants arrivés à ce port étaient des citoyens américains.

M. H. C. Jacobson, du bureau de renseignements à Winnipeg, accuse une légére diminution dans le nombre des arrivées à Winnipeg, mais rapporte qu'un plus grand nombre de colons se sont établis dans le district. La diminution apparente est due à ce que les années précédentes tous les immigrants qui passaient par Winnipeg étaient rapportés comme arrivés à cet endroit, tandis que cette année les immigrants en destination de lieux à l'ouest de Calgary ne sont pas mentionnés dans la statistique de Winnipeg, et sont rapportés à l'endroit de leur destination. Il n'y a pas eu manque d'ouvrage pour tous ceux qui ont voulu travailler. M. Jacobson attire l'attention de ceux qui se disposent à immigrer sur ce que cette section du pays est particulièrement propre à la culture mixte. Les agriculteurs laborieux qui ont quelque peu de capital sont sûrs de réussir. Les garçons de ferme qui entendent leur besogne sont les manouvriers les plus nécessaires, et peuvent compter sur de bons gages. M. Jacobson donne des détails sur ces derniers, et mentionne des gages très élevés pour les servantes.

M. John Sumner, agent-voyageur sur les chemins de fer, rapporte qu'il y a une grande amélioration dans la classe des immigrants, et que tous paraissent avoir certains moyens. Il ne lui a été fait aucune plainte, et tous ont pu facilement obtenir de l'ouvrage dès leur arrivée.

M. W. A. Webster fournit un rapport sur l'insuccès des récoltes dans le Dakota pendant l'année et sur les chances qui peuvent en résulter pour l'immigration au Nord-Ouest canadien. Par suite des ravages causés dans cette contrée par les gelées hâtives, il y a lieu de s'attendre qu'il y aura de la misère parmi les colons. L'avantage qu'a le Manitoba sur le Dakota dans le prix des instruments aratoires, des vêtements et des nécessités de la vie, contribuera beaucoup à attirer les colons au Manitoba.

M. W. S. Abel, qui écrit de la Prusse sur le Canada comme champ d'émigration pour les Allemands, fait un brillant exposé des avantages qu'offrent le Canada à ceux qui se proposent d'émigrer.

M. F. B. Anderson, l'agent islandais à Winnipeg, fournit des renseignements précieux et détaillés sur les différents établissements islandais en ce pays, et tout ce qu'il dit tend à démontrer que par l'arrivée de cette nouvelle population le Canada a gagné une classe de citoyens d'une utilité plus qu'ordinaire. Son rapport sur l'immigration des scandinaves fait voir avec quelle facilité ces colons s'adaptent aux coutumes et aux institutions de ce pays, et il recommande fortement qu'on fasse tous les efforts possibles pour tourner vers le territoire canadien le courant d'émigration scandinave qui se dirige vers les Etats du nord et de l'ouest.

Le révérend H. Huleatt fournit sur la *London Artizan Colony*, à Moosemin, un rapport dans lequel il décrit vivement les progrès que font en cet endroit les colons venus de l'East-End de Londres, et il démontre d'après les résultats de ses propres observations que l'entreprise a tout à fait réussi.

M. Ohlen envoie un rapport sur l'état prospère de la colonie scandinave de New-Stockholm, et y joint des témoignages des colons aux-mêmes.

M. l'abbé G. Cloutier fournit sur la colonisation par les Franco-canadiens dans le Manitoba, un rapport dans lequel il démontre que cette population est très satisfaite de son sort, et il cite plusieurs colons arrivés il y a sept ou huit ans tout à fait pauvres, qui sont aujourd'hui non seulement à l'aise, mais riches.

M. J. E. Têtu, l'agent à Emerson, rapporte que le chiffre des arrivées a beaucoup augmenté comparativement à l'année dernière. Les tableaux qui accompagnent son rapport indiquent à la fois l'immigration et l'émigration, et on y voit que dans son agence la population a été augmentée de 4,491. M. Têtu donne des renseignements précieux sur les industries agricoles dans son district, et dit que les vacheries, les fabriques de beurre et de fromage prennent des proportions respectables, et que les prix ont été rémunérateurs. Bien que des gelées hâtives aient nui à la récolte du blé, les prix élevés qu'a rapportés ce produit ont plus que contrebalancé les pertes dues à ce contretemps.

M. S. Gardner, l'agent à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, rapporte que les colons ont augmenté dans cette province de 1,452 arrivés autrement que par mer, et de 18 venus des Etats-Unis à Saint-Jean directement; en tout 1,470. Il rapporte qu'un certain nombre de colons ont choisi des terres concédées gratuitement et s'y ont construit des maisons, tandis que d'autres ont acheté des fermes déjà cultivées. L'année dernière a été très prospère pour toutes les industries; vu l'abondance des commandes à satisfaire dans toutes les fabriques les heures ordinaires d'activité ont dû être dépassées. Malgré les gelées hâtives les récoltes ont en somme atteint une bonne moyenne, mais les prix élevés qui ont régné pour tous les produits ont compensé pour ce qui a été perdu par les gelées ainsi que par les pluies qui ont nui aux moissons. M. Gardner fait sur les différents comtés du Nouveau-Brunswick des rapports distincts dont chacun offre un intérêt particulier.

M. Henry A. Elkins, l'agent de Sherbrooke, qui n'est entré en fonctions à cet endroit qu'en juin dernier, après la mort de M. Ibbotson, l'ancien agent, fait rapport que la majorité des immigrants arrivés à son agence étaient des manouvriers agricoles qui ont facilement trouvé à se placer.

M. E. McGovern, de Danville, P.Q., M. John Williams, de Coaticook, P.Q., M. John Main, de Melbourne, P.Q., et M. J. H. Dyson, de Richmond, P.Q., font tous rapport que les immigrants arrivés à leur agence ont trouvé de l'emploi sans difficulté, et que tous paraissent satisfaits de la contrée (Townships de l'Est) où ils se sont établis. Les immigrants qui sont dirigés sur ces agents sont mentionnés dans les bordereaux de la douane, et c'est par ce canal que les statistiques qui s'y rapportent sont fournies à ce département.

M. B. L. Baldwinson fournit un rapport très bien fait sur la colonisation par les Islandais, ainsi que sur les résultats de sa visite en Islande durant l'hiver 1887-88. Il met à environ 1,000 le nombre d'Islandais arrivés au Manitoba durant

l'année, et indique comment ils se sont répartis dans les différentes localités. M. Baldwinson rapporte que pendant qu'il était en Islande, plus de $5,000 ont été envoyés dans ce pays par les Islandais émigrés au Manitoba l'année précédente pour permettre à leurs parents et amis de venir les rejoindre.

M. J. M. McGovern, l'agent de Port-Arthur, rapporte qu'il est passé par son agence 6,492 personnes de plus que l'année précédente, la Grande-Bretagne, la Scandinavie et l'Allemagne ayant fourni la plus forte partie de cette augmentation pour ce qui est de l'élément étranger. Il mentionne particulièrement les immigrés venus de l'Allemagne comme étant robustes et intelligents et promettant de faire d'excellents colons. M. McGovern rapporte que les ressources et le progrès en général du district de Port-Arthur augmentent rapidement, l'industrie minière surtout étant exploitée avec grands avantages. L'exploitation des bois s'est aussi développée plus que jamais, tandis que la pêche a aussi fait des progrès. Il annonce aussi qu'on a terminé un magasin à grains d'une capacité de 1,250,000 boisseaux, et qu'il est probable qu'on en construira encore un l'été prochain.

M. R. L. Alexander, de la Mâchoire-d'Orignal, rapporte qu'il y a eu accroissement de prospérité dans chaque branche d'industrie dans son district, et que le bien que disent les colons de leur nouvelle patrie en engage d'autres à venir s'y établir. Absence totale de gelées dans ce district. Le rendement du blé a été excellent, et la qualité particulièrement belle. On commence à s'occuper de l'élevage des moutons dans cette région. Quelques-uns des colons de ce voisinage ont en partie remédié au manque d'eau en faisant des barrages dans les petits ravins et créant ainsi des réservoirs qui fournissent toute l'eau nécessaire.

M. Robert Clarke, qui a accompagné les immigrants de Québec aux townships de l'Est en chemin de fer, fait un rapport sur son service, et dit que l'ouvrage a été rare dans toute cette partie du pays.

M. A. J. McMillan rapporte que partout où il a fait des conférences, en Angleterre, ses auditoires ont été nombreux et attentifs, et ont témoigné beaucoup d'intérêt. Il a visité les amis de ceux qui étaient venus avec lui au Canada l'année précédente, et il dit que les nouvelles reçues de ces colons étaient très satisfaisantes.

Le rapport de la Société pour la Protection des Immigrantes, de Montréal, traite de l'œuvre de cette institution durant l'année.

ARRIVÉES A LA DOUANE.

Province.	Nationalité.	1887. Nombre	1887. Total.	1887. Valeur.	1888. Nombre	1888. Total.	1888. Valeur.
				$ cts.			$ cts.
Québec	Anglais	514			579		
	Irlandais	140			169		
	Ecossais	104			57		
	Allemands	85			118		
	Américains	681			727		
	Canadiens	13,071			14,425		
	Autres nationalités	1,700	16,295	420,728 00	2,393	18,468	456,111 55
N.-Brunswick	Anglais	63			121		
	Irlandais	15			28		
	Ecossais	7			9		
	Allemands	6			5		
	Américains	116			89½		
	Canadiens	601			662½		
	Autres nationalités	26	834	35,841 30	49	964	37,573 00
Nouvelle-Ecosse.	Anglais	133			134		
	Irlandais	8			.....		
	Ecossais	62			23		
	Allemands	1			.....		
	Américains	74			65		
	Canadiens	513			584		
	Autres nationalités	63	854	33,303 00	63	869	32,316 83
Ontario	Anglais	1,374			1,011		
	Irlandais	467			386		
	Ecossais	434			360		
	Allemands	460½			420		
	Américains	2,122			2,021		
	Canadiens	4,925½			5,381		
	Autres nationalités	317	10,100	543,703 15	331	9,910	550,200 69
Manitoba	Anglais	265			126		
	Irlandais	45			18		
	Ecossais	37			38		
	Allemands	12			21		
	Américains	150			63		
	Canadiens	289			150		
	Autres nationalités	138	936	75,465 00	230	646	39,476 30
Ile du Prince-E.	Anglais	24			35		
	Irlandais	11			6		
	Ecossais	24			35		
	Allemands	.....			.....		
	Américains	15			13		
	Canadiens	106			77		
	Autres nationalités	6	186	6,142 00	5	171	5,107 00
Colombie-Brit.	Anglais	170			291		
	Irlandais	11			19		
	Ecossais	38			26		
	Allemands	10			19		
	Américains	196			118		
	Canadiens	172			90		
	Autres nationalités	20	617	33,721 00	69	632	59,558 00
	Total	.....	29,822	1,148,903 45	.....	31,660	1,180,343 37

NATIONALITÉ des immigrants—relevés de la douane.

Province.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Etats-Unis.	Canadiens.	Autres.	Total.
Québec	579	169	57	118	727	14,425	2,393	18,468
Nouveau-Brunswick	121	28	9	5	89½	662½	49	964
Nouvelle-Ecosse	134	.....	23	.....	65	584	63	869
Ontario	1,011	386	369	420	2,021	5,381	331	9,910
Manitoba	126	18	38	21	63	150	230	646
Ile du Prince-Edouard	35	6	35	.....	13	77	5	171
Colombie-Britannique	291	19	26	19	118	90	69	632
Totaux	2,297	635	548	583	3,096½	21,369½	3,140	31,660

Suit un tableau comparatif des arrivées depuis 1873 :—

Arrivées à la douane,	1873	8,971
do	1874	14,110
do	1875	8,139
do	1876	11,134
do	1877	11,759
do	1878	11,435
do	1879	9,775
do	1880	10,961
do	1881	15,504
do	1882	30,554
do	1883	34,987
do	1884	35,191
do	1885	32,301
do	1886	25,277
do	1887	29,822
do	1888	31,660

Cet état ne tient pas compte du nombre considérable de personnes qui ont traversé la frontière et qu'il a été impossible d'inscrire dans aucun registre.

La valeur des effets des immigrants déclarés à la douane comme effets de colons, a été, en 1882, de $925,612 ; en 1883, de $1,153,632 ; en 1884, de $1,085,564, en 1885, de $1,085,274 ; en 1886, de $907,355 ; en 1887, de $1,148,903, et à $1,180,343.37 en 1888.

Suit un état comparatif de la dépense totale du département pour les services de l'immigration et de la quarantaine, de 1882 à 1888, inclusivement :—

TABLEAU indiquant le total de la dépense du département, pour les services de l'immigration et de la quarantaine, de 1887 à 1888 inclusivement.

—	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
IMMIGRATION.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Agence de Québec	11,763 30	12,465 70	11,933 58	13,920 14	14,076 31	12,008 43	6,752 25
do de Montréal	4,325 60	5,380 76	4,798 40	5,665 53	5,544 75	6,380 78	5,687 60
do de Sherbrooke	.....	.....	.....	.....	400 00	967 71	330 56
do d'Ottawa	3,658 01	3,545 96	2,985 08	3,184 32	2,619 97	2,869 59	2,438 99
do de Kingston	2,347 43	2,488 28	2,322 71	2,691 73	2,463 75	2,475 73	2,291 07
do de Toronto	4,157 03	4,669 84	4,375 68	4,657 47	4,254 03	4,719 96	4,518 91
do de Hamilton	2,796 23	2,231 98	2,882 32	2,891 07	3,464 18	3,092 50	2,770 17
do de London, Ont.	1,700 99	1,906 72	1,913 90	2,246 13	2,187 01	2,265 82	1,897 21
do de Halifax, N.-E.	2,635 76	4,565 85	3,894 60	5,586 11	5,960 80	5,476 56	3,131 63
do de Saint-Jean, N.-B.	1,304 05	1,814 53	1,835 28	2,420 09	1,970 62	1,519 76	1,095 02
Agences du Nord-Ouest :—							
Winnipeg	7,968 46	8,306 16	8,707 75	5,791 09	4,511 10	2,174 41	4,261 06
Etablissement Islandais	1,200 00	1,309 20	900 00	.....	.....	7,275 56	3,915 40
Emerson (y compris Gretna)	3,243 33	3,369 15	2,991 04	3,854 49	3,643 26	4,234 80	3,766 82
Brandon	3,645 18	5,122 61	4,048 14	3,843 41	3,227 00	3,658 31	3,031 06
Qu'Appelle	.....	1,591 00	1,714 28	1,618 70	2,400 43	1,599 65	1,516 92
Medicine-Hat	.....	.....	.....	.....	1,447 48	1,673 70	1,661 32
Calgary	.....	.....	.....	.....	1,030 25	1,427 81	1,355 78
Mâchoire-d'Orignal	.....	.....	.....	.....	481 00	773 00	703 50
Agents spéciaux chargés d'accompagner les immigrants sur les chemins de fer Intercolonial et Grand-Tronc	3,335 40	3,325 00	3,565 70	3,685 50	3,677 50	3,657 50	3,268 75
Agence de Chicago (discontinuée)	600 00	123 50	.....	.....	.....	.....	.....
do de Worcester, et dépenses de rapatriement	2,287 70	2,996 85	2,511 00	2,617 37	2,647 00	6,101 56	2,104 69
do de Port-Arthur (y compris Duluth)	6,633 54	3,378 97	2,968 98	2,479 46	2,088 83	2,583 04	2,261 75
do de Victoria, C.-B.	.....	.....	1,069 80	1,059 61	1,054 25	1,091 26	1,586 73
Rapatriement des Canadiens	3,356 93	7,498 16	11,711 05	5,382 35	9,242 39	8,364 50	1,047 00
Dépenses générales du service de l'immigration, y compris primes et passages payés, publications relatives à l'immigration, transport de l'intérieur, etc.	243,641 66	299,256 05	293,408 50	170,626 93	161,084 82	169,338 43	66,058 25
Agences anglaises, rétribution et dépenses	36,745 69	54,825 33	61,284 39	65,050 17	61,225 19	57,160 97	54,605 07
Société pour la protection des immigrantes	1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000 00
	348,346 29	431,171 60	432,822 18	310,271 67	301,704 97	313,891 34	*183,057 51

A DÉDUIRE—Remboursement de frais de transport, etc	1,803 65	10,409 71	1,324 42	.....	785 15	118 03	106 56
Dépense totale pour l'immigration	346,542 74	420,761 89	431,497 76	310,271 67	300,919 82	313,773 31	182,950 95
QUARANTAINE.							
Quarantaine de la Grosse-Isle	8,643 49	9,309 28	15,733 72	10,698 95	13,112 17	13,436 13	37,808 05
do d'Halifax	2,989 34	2,622 02	2,639 04	2,918 88	2,826 75	2,723 68	2,809 55
do de Saint-Jean, N. B	1,960 75	1,994 79	2,124 44	2,103 54	2,143 59	2,187 60	2,082 25
Médecins-visiteurs, Québec	1,434 50	1,450 00	1,600 00	1,709 15	1,600 00	1,599 96	1,600 00
Quarantaine de Pictou	727 26	696 21	953 25	696 25	700 00	562 89	812 42
Sydney	.....	416 65	1,088 18	2,101 63	1,494 15	1,730 85	1,430 40
Charlottetown, I. P.-E	1,042 49	926 71	994 92	782 42	929 36	874 21	851 44
Victoria, C. B	.....	.....	824 27	1,419 49	1,467 75	1,401 37	1.953 25
Salubrité publique	26,920 69	35,841 03	45,635 14	37,283 60	16,924 49	4,615 73	8,638 66
Lazaret de Tracadie	3,410 29	3.022 31	3,400 00	3,151 81	3,358 14	3,300 00	2,600 00
Maladie du bétail	12,722 13	3,351 98	1,676 56	1,834 93	40,311 33	21,019 15	4,042 32
Quarantaine du bétail	.....	.....	.....	.....	21,890 80	14,178 84	13 651 88
Winnipeg, hôpitaux de Saint-Boniface et Hospice de la Maternité	.....	.....	.....	.....	.....	13,076 40	9,266 20
Inspection des navires	.....	.....	.....	.....	14,791 20	1,168 00	450 00
Imprimeur de la reine et papeterie	.....	.....	.....	.....	.....	71 83	244 98
Total	59,850 94	59,633 98	76,669 52	64,692 65	121,549 73	81,946 64	88,241 40
MOINS—Remboursements	2,455 51	887 13	1,330 15	2,091 71	394 36	171 56	312 93
Dépense totale pour la Quarantaine	57,395 43	58,746 85	75,339 37	62,600 94	121,155 37	81,775 08	87,928 47

* NOTE.—Il a été payé en sus, au moyen de mandats du gouverneur général, $43,450.65 pour contribution aux frais de passage, jusqu'au 30 avril, date à laquelle a cessé cette dépense.

Au tableau qui précède est joint le sommaire de la dépense pour l'immigration pendant l'année 1888, d'après une classification plus distincte :—

	$ cts	$ cts.
Agences canadiennes	.....	51,058 35
Bureau de Londres :—		
Personnel	7,299 89	
Agences	18,754 57	
Dépenses générales	28,550 61	
		54,560 07
Société pour la protection des immigrantes	1,000 00	
Transport à l'intérieur	2,781 46	
Contribution aux frais de passage et commission	2,175 32	
Commission sur les enfants	2,436 00	
Dépense pour les colonies islandaises et scandinaves	3,915 40	
Rapatriement, y compris l'agence de Worcester	2,104 69	
Repas donnés aux immigrants aux Tanneries et sur le C. F. I	4,754 93	
Courriers sur paquebots, distribution d'imprimés	200 00	
Dépenses de délégué	775 00	
Agents-voyageurs	3,268 75	
Agents et employés surnuméraires	7,522 67	
Visite des enfants pauvres	883 39	
Dépenses diverses—Dépenses générales	14,416 67	
Serv. spéciaux (à l'extérieur), transcript., traduct., etc. (à l'intérieur)	9,759 13	
Colonisation	1,047 00	
Guide des terres et bureau de renseignements	6,990 72	
Imprimeur de la reine et papeterie	13,357 96	
		77,394 09
Total, dépense pour l'immigration	.....	183,057 51

Les diverses agences évaluent aux sommes suivantes les effets et l'argent apportés par les immigrants dans le cours de l'année :—

	1887.		1888.
Halifax	$ 560,780		$ 752,650
St-Jean { Argent $125,045 / Effets. 72,540 }	197,585	{ Argent $125,465 / Effets..... 3,610 }	7,075
Montréal par voie de ports des Etats-Unis	576,500		617,500
Ottawa	57,750		42,800
Kingston	48,980		56,456
Toronto { Argent $129,600 / Effets 81,500 }	211,100	{ Argent $231,500 / Effets 169,000 }	400,500
Hamilton	508,550		549,011
London	39,760		38,120
Colombie-Britannique—Effets.	*		*
Winnipeg	530,000		130,000
Total	$2,731,005		$2,594,112

* Le chiffre étant compris dans les rapports de la douane, il n'est pas donné dans le présent tableau.

Les chiffres ci-dessous devraient être ajoutés aux sommes apportées en 1888 par d'autres immigrants qui se sont présentés à la douane et non aux agences :

	1887	1888
Déclaration aux agences...	$2,731,005 00	$2,594,112 00
do à la douane...	1,148,908 00	1,180,343 00
En tout.....	$3,876,908 00	$3,774,455 00

Il faudrait encore ajouter à ces chiffres les sommes et la valeur des effets que les immigrants ont apportés au Nord-Ouest dans le cours de la dernière année, à part ce dont les agents ont fait rapport.

Suit un tableau comparatif des valeurs en argent et en effets apportées par les immigrants au Canada depuis l'année 1875, époque à laquelle on a commencé à en tenir note :—

Années.	Valeurs.
1875	$1,344,573
1876	686,205
1877	632,269
1878	1,202,563
1879	1,152,612
1880	1,295,565
1881	4,188,925
1882	3,171,501
1883	2,784,881
1884	4,814,872
1885	4,143,866
1886	3,455,576
1887	3,879,908
1888	3,774,455

Les résultats des opérations du département, en 1887 et 1888, concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit :—

	1887.	1888.
Nombre total de colons établis au Canada (y compris les immigrants inscrits aux douanes).....	84,526	88,766
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année, autant qu'on a pu s'en assurer.....	$3,879,908 00	$1,180,343 37
Dépense totale pour l'immigration, y compris le goût partiel des passages payés au moyen d'un mandat du gouverneur général.....	313,891 34	226,401 60
Coût des colons par tête (non compris les arrivées rapportées par la douane).....	5 74	3 96
Coût des colons par tête (y compris les arrivées rapportées par la douane).....	3 71	2 55

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés depuis 1875 on a le résultat suivant:—

	A part les données de la douane.			Y compris les données de la douane.	
1875	19,243	colons,	$14 00	27,382	$18 83
1876	14,490	do	19 60	25,633	11 12
1877	15,223	do	12 00	27,082	6 77
1878	18,372	do	9 63	29,807	6 23
1879	30,717	do	5 74	40,492	4 35
1880	27,544	do	6 59	38,505	4 71
1881	32,587	do	6 32	47,991	4 30
1882	81,904	do	4 23	112,458	3 08
1883	98,637	do	4 26	133,624	3 15
1884	68,633	do	6 62	103,824	4 15
1885	46,898	do	6 28	79,169	2 92
1886	43,875	do	6 87	68,152	4 36
1887	54,704	do	5 74	84,526	3 71
1888	57,106	do	3 96	88,766	2 55

Les opérations du département ont été conduites avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service de l'immigration.

VI.—QUARANTAINE.

Les règlements revisés de la quarantaine applicables aux navires qui arrivent au Canada, et publiés en 1887, ont été mis à exécution avec soin, et les mesures de précaution adoptées pour conserver la santé publique ont eu l'effet d'empêcher que des maladies contagieuses fussent apportées de l'étranger dans ce pays. On continuera la même surveillance durant la prochaine saison.

GROSSE-ILE.

Le docteur Montizambert, médecin-directeur de la quarantaine à la Grosse-Ile, rapporte qu'en exécution des nouveaux règlements supplémentaires de la quarantaine, le service d'inspection se fait sans interruption jour et nuit. Des détails du service sont donnés dans le rapport du médecin-directeur publié dans les annexes. Le docteur Montizambert a assisté, en qualité de délégué à l'assemblée annuelle de l'Association Américaine de Salubrité Publique à Milwaukee, E.-U., où la question de la quarantaine maritime a été l'un des principaux sujets de discussion.

HALIFAX.

Le docteur Wickwire, médecin-visiteur à Halifax, rapporte qu'il y a eu moins de maladie que d'ordinaire sur les navires qui sont arrivés à ce port dans le cours de l'année, et que deux seulement ont dû être mis en quarantaine.

SAINT-JEAN.

Le docteur W. S. Harding, médecin-directeur de la quarantaine à Saint-Jean, N.-B., rapporte qu'il y a eu peu de maladie sur les navires qui sont arrivés à ce port pendant l'année, et qu'on a maintenu la plus stricte vigilance à l'égard de ceux qui venaient de Cuba et des Antilles, où règne la petite vérole. A une exception près, aucun navire n'a dû être retenu.

SYDNEY.

Le docteur McLeod, médecin-directeur de la quarantaine à Sydney, N.-E., rapporte que cette station a été singulièrement et exceptionnellement exempte de maladies contagieuses, et que la visite des navires arrivant de ports étrangers a été faite chaque fois qu'il a été nécessaire.

VICTORIA.

Le docteur Jackson, médecin-visiteur à Victoria, C.-B., rapporte que l'existence de la petite vérole dans les ports voisins a nécessité l'examen de tous les navires qui sont arrivés dans le port, mais à l'exception d'un navire venu de San-Francisco avec de la petite vérole à bord et qui a dû être mis en quarantaine, aucun n'avait à bord de maladies contagieuses.

PICTOU.

Le docteur J. McMillan, médecin-visiteur à Pictou, N.-E., rapporte qu'aucun navire arrivé de ports étrangers n'avait de maladie contagieuse à bord.

CHARLOTTETOWN.

Par suite de la mort du ci-devant médecin-directeur de la station de quarantaine de Charlottetown, le docteur Hobkirk, le département n'a pas reçu de rapport sur le service de l'année. Je puis cependant dire qu'il n'a pas été rapporté de maladie contagieuse, et dois conclure qu'il n'est pas arrivé à ce port de navire ayant de la maladie à bord.

PORT-HAWKESBURY ET MIRAMICHI.

Le docteur P. A. McDonald, médecin-visiteur à la première de ces stations, rapporte que 232 navires sont entrés dans ce port, et à l'exception d'un seul, qui a été mis à la quarantaine, tous étaient exempts de maladie.

LAZARET DE TRACADIE.

Le Dr A. C. Smith, médecin-visiteur au Lazaret de Tracadie, rapporte qu'il n'y a pas eu de décès durant l'année. Deux nouveaux malades ont été admis dans l'établissement, qui en contient aujourd'hui dix-neuf. Le malade qui a été renvoyé il y a trois ans, reste en apparence indemne, et le Dr Smith cite le cas d'une

femme à laquelle il recommande qu'on donne congé, attendu que toutes les traces de la maladie sont disparues chez elle. Il dit qu'il ne reste plus en dehors que deux autres lépreux connus, et qu'au lieu de gagner du terrain la lèpre disparaît peu à peu du district. Le lazaret ne contient plus que la moitié du nombre de malades qu'il comptait originairement. Il considère que la ségrégation est en train de déraciner la maladie.

VII.—RECENSEMENT ET STATISTIQUE.

La dépense encourue pour clore les comptes du recensement s'est élevée pendant l'année 1888 à la somme de $15,739.12.

Officiers et commis	$11,287 48
Divers (traduction, etc.)	554 95
Impressions	3,895 69
	$15,738 12

VIII.—STATISTIQUE CRIMINELLE.

Les relevés de la statistique criminelle pour l'année 1888 sont publiés en tableaux dans une annexe à part. La dépense de l'année s'est élevée à $2,785.79, comme il suit :—

Bordereaux	$ 774 00
Officiers et commis	1,971 46
Impression et papeterie	40 33
	$ 2,785 79

IX.—STATISTIQUE SANITAIRE.

Aux cités et villes mentionnées dans le rapport de l'an dernier, qui avaient nommé des officiers de la statistique et envoyé des rapports, est venue se joindre pendant la dernière année la ville de Saint-Jean, P. Q.

Des bulletins mensuels ont été publiés régulièrement.

Les dépenses encourues pour payer les officiers de la statistique et la statistique mortuaire, dans les cités et villes, pendant l'année, se sont montées à $7,299.71 ; les commis surnuméraires, $1,733.63 ; divers, $16.00, et l'imprimeur de la reine, $761.67, soit en tout, $9,816.01.

On trouvera dans les annexes les rapports des agents au Canada, les rapports des quarantaines, et des tableaux des gages, des prix des denrées, etc., dans les différentes provinces.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 31 décembre 1888.

LISTE DES ANNEXES.

IMMIGRATION.

			PAGE
No. 1.	Rapport de l'agent d'immigration, Québec	L. Stafford	1
2.	do do Montréal	J. J. Daley	12
3.	do do Ottawa	W. J. Wills	22
4.	do do Kingston	R. Macpherson	29
5.	do do Toronto	J. A. Donaldson	31
6.	do do London	A. G. Smyth	36
7.	do do Halifax	E. Mc. C. Clay	39
8.	do do Winnipeg	W. C. B. Graham	46
9.	do do Brandon	Thomas Bennett	53
10.	do do Qu'Appelle	A. J. Baker	55
11.	do do Medicine-Hat	M. Sutherland	57
12.	do do Calgary	J. Z. C. Miquelon	60
13.	do do Colombie-Britannique	John Jessop	61
14.	do do Hamilton	John Smith	68
15.	do sur l'immigration à Prescott	A. S. Gerald	92
16.	do des arrivées par l'entrem du bur. de rens. de Winnipeg	H. C. Jacobsen	93
17.	do de l'agent d'immigration voyageur	John Sumner	96
18.	do sur le Dakota et l'immigration à attendre de ce côté	W. A. Webster	97
19.	do sur le Canada comme champ de col. pour l'ém. allemande	W. S. Abel	98
20.	do sur l'immigration des Islandais	F. B. Anderson	99
21.	do sur la colonie des artisans à Moosomin	Rév. H. Huleatt	107
22.	do sur l'immigration scandinave	E Ohlen	110
23.	do sur la colonisation franco-canadienne	Rev. G Clouthier	112
24.	do de l'agent d'immigration d'Emerson	J. E Têtu	113
25.	do do de Saint-Jean	S. Gardner	117
26.	do do de Sherbrooke	H. A. Elkins	124
27.	do do de Danville	E. McGovern	125
28.	do sur les colons venus des Etats-Unis	John Williams	126
29.	do sur la colonisation des Islandais	B. L. Baldwinson	127
30.	do de l'agent d'immigration à Port-Arthur	J. M. McGovern	131
31.	do de l'immigration de Mâchoire-d'Orignal	R. S. Alexander	139
32.	do sur l'immigration à Melbourne	John Main	142
33.	do sur l'immigration dans les cantons de l'Est	R. Clarke	143
34.	do sur les conférences en Angleterre	A. J. McMillan	144
35.	do sur l'immigration à Richmond	J. H. Dyson	145
35½.	do de la Soc. pour la protect. des immigrantes de Montréal	G. H. Mussen	146

QUARANTAINE.

36.	Rapport sur la quarantaine de la Grosse-Isle	F. Montizambert, M. D	147
37.	do do d'Halifax	W. N. Wickwire, M. D	150
38.	do do de Saint-Jean	W. S. Harding, M. D	151
39.	do do de Sydney	W. McK. McLeod, M.D	152
40.	do do Colombie-Britannique	Wm. Jackson, M.D	154
41.	do le lazaret, Tracadie	A. C. Smith, M. D	153

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

42.	Rapport sur les animaux des Etats-Unis	L. Slater	155
43.	do sur la quarantaine d'animaux d'Emerson	D. H. McFadden, V	160
44.	do do d'Ontario	Andrew Smith, V.	165
45.	do sur Québec et les provinces maritimes	D. McEachran, V	167
46.	do sur la quarantaine de Pictou	J. McMillan, M.D.	184
46½.	do do Port-Hawkesbury	P. A. McDonald, M.D	213

Tableaux des gages et des prix des denrées dans les différentes provinces ..... 185 *et seq.*

ANNEXES.

No. 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUÉBEC.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'année 1888, avec les tableaux donnant le nombre de passagers de cabine et d'entrepont débarqué à Québec, et indiquant la nationalité, le métier et la destination des passagers d'entrepont.

Ces tableaux accusent une légère diminution dans le nombre de passagers sur ceux de 1887, diminution qui s'explique amplement par le fait que les steamers *Circassian* et *Sardinian*, qui devaient arriver à Québec en avril et en mai ont été obligés, par suite d'accidents survenus à leurs machines, de débarquer leurs passagers à Halifax ; de plus, les steamers des lignes Allan et Dominion, qui autrefois débarquaient leurs passagers d'entrepont à Québec, les ont conduits jusqu'à Montréal pendant les mois d'octobre et de novembre.

Le nombre des immigrés débarqués à Québec en 1888 a été comme suit : passagers de cabine, 2,462 ; d'entrepont 26.068. Total 28,530.

Ce tableau accuse sur celui de 1887 une diminution de 4,219.

TABLEAU comparatif de l'immigration en 1887 et 1888.

Pays d'origine.	1887.		1888.		Augmentation.	Diminution.
	Passagers de cabine	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.		
Angleterre	2,791	22,309	2,249	20,128	.....	2,723
Irlande	87	2,349	75	1,556	.....	805
Ecosse	114	4,760	138	4,237	.....	499
Total venant du Royaume-Uni.	2,992	29,418	2,462	25,921		4,027
Terreneuve	1	59	.....	.....	.....	60
Viâ Etats-Unis, navires divers, etc.	.....	279	.....	147	.....	132
	2,993	29,756	2,462	26,068		4,219
Passagers de cabine	.....	2,993		2,462		
Grand total	.....	32,749	.....	28,530		

Soit une diminution de 4,027 dans les chiffres de l'immigration venant du Royaume-Uni, et de 192 dans ceux de l'immigration venue par voie des Etats-Unis, etc.

Le nombre total des steamers arrivés à ce port avec passagers a été de 104.

La durée moyenne des traversées a été, par la ligne Allan : paquebots-poste, de Liverpool, 9 jours ; de Londonderry, 8 jours. Les steamers ordinaires, de Liverpool, 9½ jours ; de Londonderry, 8¼ jours. Les steamers de Glasgow, de Glasgow, 10½ jours ; de Liverpool, 11 jours. Les steamers de Londres, de Londres, 13¼ jours.

Ligne Dominion. Les paquebots poste, de Liverpool, 9 jours; de Londonderry, 8 jours. Les steamers ordinaires, de Liverpool, 10¼ jours; de Belfast, 9¼ jours. Les steamers de Bristol, de Bristol, 12¼ jours; de Liverpool 12 jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont transporté par chaque ligne.

—	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
Ligne Allan.			
Paquebots-poste, de Liverpool	1,086	7,002	8,088
do Londonderry	32	728	760
Steamers ordinaires,—Liverpool	280	3,131	3,411
do Londonderry	.....	299	299
Steamers de Glasgow—Glasgow	138	4,237	4,375
do Liverpool	.....	1,057	1,057
Steamers de Londres—Londres	4	1,307	1,311
Ligne Dominion.			
Paquebots-poste, de Liverpool	559	3,404	3,963
do Londonderry	30	289	319
Steamers ordinaires, de Liverpool	241	2,965	3,206
do Belfast	13	240	253
Steamers de Bristol, de Bristol	79	559	638
do Liverpool	.....	703	703
Viâ Etats-Unis, bâtiments divers, etc	.....	147	147
	2,462	26,068	28,530

Nationalités des passagers amenés par chaque ligne.

—	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Italiens.	Islandais.	Russes.	Autrichiens.	Hongrois.	Bohémiens.	Roumains.	Total.
Ligne Allan.														
Paquebots-poste—Liverpool	5,567	91	186	121	1,982	48	7	.....	55	31	...	...	...	8,088
do Londonderry	.....	748	12	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	760
Steamers ordinaires—Liverpool	1,866	42	12	64	1,395	10	8	.....	6	8	...	...	...	3,411
do Londonderry	.....	299	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	299
Steamers de Glasgow—Glasgow	.....	.....	3,453	50	124	.....	...	669	.....	79	...	...	...	4,375
do Liverpool	101	11	89	40	781	21	...	.....	14	.....	...	...	...	1,057
Steamers de Londres—Londres	1,122	.....	.....	.....	189	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	1,311
Ligne Dominion.														
Paquebots-poste—Liverpool	2,500	45	.....	33	1,336	13	...	17	13	6	...	...	...	3,963
do Londonderry	33	286	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	319
Steamers ordinaires—Liverpool	1,305	17	.....	95	1,573	84	...	.....	81	21	14	7	9	3,206
do Belfast	.....	253	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	253
Steamers de Bristol—Bristol	638	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	638
do Liverpool	31	.....	.....	.....	655	.....	...	.....	.....	17	...		...	703
Viâ Etats-Unis, navires div., etc.	48	17	.....	.....	3	79	...	.....	.....	.....	...	...	...	147
	13,211	1,809	3,752	403	8,038	255	15	686	169	162	14	7	9	28,530

Tableau comparatif de l'émigration de l'année 1887 et 1888, par pays.

	1887.	1888.
Anglais	16,034	13,211
Irlandais	3,128	1,809
Ecossais	3,094	3,752
De Terreneuve	60	.....
Allemands	570	403
Scandinaves	7,659	8,038
Français et Belges	147	255
Italiens	43	15
Autrichiens	.....	162
Bohémiens	.....	14
Russes	234	169
Roumains	14	9
Islandais	1,766	686
Total	32,749	28,530

Hommes non mariés, 12,313.
Femmes non mariées, 3,130.
Les passagers d'entrepont se répartissaient comme suit:

Cultivateurs	1,469
Journaliers	11,956
Artisans	998
Commis, etc	70
Total	14,493

Le tableau suivant indique le nombre d'immigrants qui ont reçu de l'aide de quelque société pour faire la traversée pendant l'année 1888.

Par qui envoyés.	Adultes.		Enfants.		Enfants au-dess. d'un an.		Total.	Destinations.
	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.		
Mlle Alexander, Sutton, Surrey	.....	8		8	.....	2	18	Toronto.
Dr. T. J. Barnardo, Londres	137	38	58	55	.....	.....	288	Principalement Peterboro' et Toronto.
M. Birt	20	4	36	32	1	7	100	Halifax, 16. Balance, Knowlton, P. Q.
Société d'immigration de Bristol	23	22	7	2	.....	.....	54	Générale.
Maison de réforme de Buxton	6	.....	.....	.....	.....	.....	6	Richmond, P. Q.
Société d'émig. de l'Eglise de Londres	84	24	4	8	7	7	134	Générale.
Children's Home, Bonner Road	38	.....	16	...	.....	.....	54	Hamilton.
Société protectrice des enfants catholiques, Liverpool	25	7	87	45	5	.....	169	Principalem. Kingston.
Comité cathol. d'immigration canadienne, de Londres (cardinal Manning)	28	.....	27	5	1	.....	61	Ottawa et Toronto.
East London Family Emigration Fund	11	6	3	2	2	3	27	Générale.
Ecole Industrielle de Feltham	37	.....	.....	.....	.....	.....	37	Winnipeg.
J. T. Middlemore, Birmingham	.....	.....	14	8	.....	.....	22	Frédéricton, N. B.
Mlle Macpherson	20	13	22	20	.....	5	80	Stratford.
National Refuge, Londres	25	.....	.....	.....	.....	.....	25	Wingham.
Newsboys' Home, Everton	5	.....	.....	.....	.....	.....	5	Howick, P. Q.
Ecole industrielle de Park Row, Bristol	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	New-Glasgow, P. Q
Red Hill Reformatory	12	.....	.....	.....	.....	.....	12	Richmond, P. Q.
Mlle Rye	.....	12	24	56	.....	.....	92	Niagara.
Maison de réf. de St. Conlath Phillipstown	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	Black Lake, P. Q.
Mark Whitwill, Bristol	14	.....	2	.....	.....	.....	16	Saint-Jean, N. B.
Waifs and Strays Association, Londres	4	4	1	4	.....	.....	13	Sherbrooke.
Robert Wallace, Belleville	5	11	21	50	2	5	94	Belleville.
Orphelinat d'Aberdeen, Ecosse	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	Montréal.
Crofters Ecossais	71	52	20	13	15	22	193	Winnipeg.
Wm. Quarrier, Glasgow.	.....	24	6	70	5	10	115	Brockville.
	572	225	348	378	38	61	1,622	

Notre bureau a payé le passage de 375 individus, équivalant à 318 adultes, y compris 119 individus, équivalant à 106 adultes, qui sont arrivés ici *viâ* Halifax, pendant l'hiver 1887–1888 :—

	Individus.	Adults.
Hommes	226	226
Femmes	70	70
Enfants	44	22
Enfants au-dessous d'un an	35	...
	375	318

Nationalités :—

Anglais	167	149
Irlandais	61	54½
Ecossais	11	7
Allemands	19	15½
Scandinaves	13	13
Français et Belges	11	8½
Russes	5	4½
Islandais	88	66
	375	318

Où expédiés :—

Townships de l'Est	11	10
Montréal	63	60½
Ottawa	41	35
District central	26	21½
Toronto	86	67½
Ouest de Toronto	63	60
Winnipeg	85	63½
	375	318

La distribution générale des passagers d'entrepont, d'après les rapports des chemins de fer le Grand-Tronc et Canadien du Pacifique, était comme suit :

	Adultes.	
Townships de l'Est	315	
Montréal	2,439½	
Autres localités dans la province de Quebec	108½	
Total de la province de Québec		2,863
Cité d'Ottawa	367	
District d'Ottawa	215	
Cité de Kingston	691½	
Toronto	2,445½	
Ouest de Toronto	1,950½	
Total de la province d'Ontario		5,875½
Nouveau-Brunswick	44	
Nouvelle-Ecosse	30	
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	3,518	
Colombie-Britannique	528½	
		4,120
Adultes		12,859
Ajoutez le tiers de ce nombre pour les enfants de tous âges		4,286
Nombre total d'individus restés au Canada		17,145

	Adultes.	
Etats de l'Est	388½	
Etats de l'Ouest	6,931½	
Adultes pour les Etats-Unis		7,320

Etat du nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, avec indication des pays d'où ils étaient partis, pendant les saisons de 1887 et 1888 :—

Angleterre.

	1887.	1888.
Liverpool	23,524	20,428
Londres	909	1,311
Plymouth	115	.....
Bristol	552	638
	25,100	22,377

Irlande.		
Londonderry	1,912	1,378
Belfast	437	253
Quenstown	87	.....
	2,436	1,631
Ecosse.		
Glasgow	4,874	4,375
Terreneuve.		
Saint-Jean	47	.....
Havre de Grâce	13	.....
	60	
Par voie des Etats-Unis, divers navires	279	147

RÉCAPITULATION.

Angleterre	25,100	22,377
Irlande	2,436	1,631
Ecosse	4,874	4,375
Terreneuve	60	.....
Par voie des Etats-Unis, divers navires, etc.	279	147
	32,749	28,530

ETAT comparatif des immigrants arrivés au port de Québec, depuis 1829 jusqu'à 1888 inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemands et Norvège.	Autres pays.	Total.
1829–1833	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834–1838	28,561	54 904	11,061	485	1,346	96,357
1839–1843	30,791	74,981	16,311	.....	1,777	123,860
1844–1848	60,458	112,192	12,797	9,728	1,219	196,394
1849	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856	10,353	1,658	2,794	7,343	261	22,439
1857	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859	4,846	417	793	2,722	.....	8,778
1860	6,481	376	979	2,314	.....	10,150
1861	7,780	413	1,112	10,618	.....	19,923
1862	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864	5,013	3,767	2,914	7,453	.....	19,147
1865	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875	12,456	1,252	1,768	.....	562	16,038
1876	7,720	688	2,131	.....	362	10,901
1877	5,927	663	829	.....	324	7,743
1878	7,500	913	1,425	.....	457	10,295
1879	14,113	1,088	1,602	.....	448	17,251
1880	18,647	2,485	2,845	.....	1,020	24,997
1881	24,426	2,480	2,861	.....	471	30,238
1882	33,650	5,992	4,476	.....	732	44,850
1883	29,003	10,638	5,460	.....	865	45,966
1884	24,035	3,590	3,075	.....	829	31,529
1885	13,178	1,632	1,942	.....	278	17,030
1886	17,626	2,148	2,766	.....	242	22,782
1887	25,100	2,436	4,874	.....	339	32,749
1888	22,377	1,631	4,375	.....	147	28,530
	746,321	546,134	191,408	184,284	21,399	1,689,546

Moyenne annuelle, 28,159.

Relevé numérique des émigrants qui sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès pendant la traversée et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec (par sexes et par adultes et enfants), avec indication des pays d'où ils venaient; et aussi, des arrivages des navires et de leur tonnage, et de la durée moyenne des traversées,—pendant la saison de navigation de 1888.

Pays de départ.	Classe de navire.	Nombre de navires.	Durée moyenne de la traversée.	Tonnage.	Nombre d'émigrants embarqués.							Naissances.		Nombre total embarqué.	Décès durant la traversée.					
					Passagers de cabine.	Adultes.		Enfants de 1 à 12 ans.		Enfants.	Passagers d'entrepont.				Adultes.		Enfants.		Enfants.	Total.
						Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.			Sexe masc.	Sexe fém.		Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.		
Angleterre	Vapeurs	79	10¾	192,637	2,249	11,520	4,489	1,876	1,609	644	20,138	1	.....	22,388	1	3	.....	.....	6	10
	Voiliers*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
Irlande	Vapeurs	.....	.....	.....	75	753	504	132	113	55	1,557	.....	.....	1,632	.....	.....	.....	1	...	1
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
Ecosse	Vapeurs	25	16½	60,023	138	2,157	1,064	415	420	183	4,239	.....	1	4,378	.....	.....	.....	.....	3	3
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
Allemagne	do	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
Viâ Etats-Unis	Havres div., etc.	.....	.....	.....	.....	64	24	25	27	7	147	.....	.....	147	.....	.....	.....	.....	...	.....
Totaux	.....	104	.....	252,660	2,462	14,494	6,081	2,448	2,169	889	26,081	1	1	28,545	1	3	.....	1	9	14

* Les vapeurs relâchant à des ports d'Irlande sont compris avec ceux d'Angleterre.

RELEVÉ numérique des émigrants qui sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès, etc.—*Fin.*

Pays de départ.	Classe de navire.	Décès en quarantaine. Adultes. Sexe masc.	Décès en quarantaine. Adultes. Sexe fém.	Décès en quarantaine. Enfants. Sexe masc.	Décès en quarantaine. Enfants. Sexe fém.	Décès en quarantaine. Enfants.	Décès en quarantaine. Total.	Total des décès.	Grand total débarqués à Québec. Adultes. Sexe masc.	Grand total débarqués à Québec. Adultes. Sexe fém.	Grand total débarqués à Québec. Enfants. Sexe masc.	Grand total débarqués à Québec. Enfants. Sexe fém.	Grand total débarqués à Québec. Total. Sexe masc.	Grand total débarqués à Québec. Total. Sexe fém.	Grand total débarqués à Québec. Enfants.	Grand total débarqués à Québec. Passagers d'entre-pont.	Grand total débarqués à Québec. Passagers de cabine.	Grand total débarqués à Québec.
Angleterre	Vapeurs	...	...	1	...	...	1	11	11,519	4,486	1,875	1,609	13,394	6,095	639	20,128	2,249	22,377
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Irlande	Vapeurs	...	...	...	...	...	...	1	753	504	132	112	885	616	55	1,556	75	1,631
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ecosse	Vapeurs	...	...	...	...	...	...	3	2,157	1,064	415	420	2,572	1,484	181	4,237	138	4,375
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Allemagne	do	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Viâ Etats-Unis	Divers navires	...	...	...	...	...	...	...	64	24	25	27	89	51	7	147	...	147
Totaux	...	...	...	1	...	...	1	15	14,493	6,078	2,447	2,168	16,940	8,246	882	26,068	2,462	28,530

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	1,382
Femmes	918
Enfants	162
Total	2,462

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
Québec, 31 décembre 1888.

L. STAFFORD,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

Les immigrants furent débarqués en bonne santé ; ils étaient, en général, visiblement supérieurs à ceux des années précédentes, et étaient généralement munis de leur billet de passage jusqu'à destination ; ceux qui venaient pour travailler à gages avaient, à quelques exceptions près, des ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils aient trouvé de l'emploi.

Le nombre de familles et jeunes gens venant des grandes villes et non habitués au travail des champs était plus petit que d'habitude.

La plupart des familles en destination des provinces du Manitoba, du Nord-Ouest, et de la Colombie-Anglaise possédaient un capital suffisant pour leur permettre de commencer à cultiver dès leur arrivée ; plusieurs venaient se joindre à des amis déjà établis. Il y avait bon nombre d'hommes connaissant bien la culture, et plusieurs jeunes gens avec des ressources, mais qui se proposaient de se mettre à gages pendant une année ou deux avant de travailler à leur compte.

Les crofters d'Ecosse étaient des gens intelligents et ayant bonne mine ; presque chaque famille avait des garçons et filles adultes. Ils sont arrivés trop tard pour semer cette année, mais ils ont eu amplement le temps de préparer la terre pour l'année prochaine.

Les immigrants envoyés par la compagnie de sir Lyster Keys étaient de très bons journaliers agricoles. Comme les terres de la compagnie sont situées dans différents districts du Nord-Ouest, et qu'elles seront sans doute cultivées d'après les systèmes les plus améliorés, elles serviront beaucoup à répandre parmi les colons nouveaux et inexpérimentés de ces localités des connaissances très utiles sur la culture et l'élevage des animaux.

Les Islandais, comme d'habitude, étaient des gens bien portants et robustes. Leur interprète m'a dit qu'ils avaient eu beaucoup de peine à vendre leurs terres et leurs effets, et qu'en conséquence ils avaient moins d'argent que la plupart de ceux qui les avaient précédés ; mais comme ils sont forts, laborieux et jouissent d'une bonne santé, ils deviendront en peu de temps d'excellents colons.

La demande de garçons de ferme a été bonne, et tous les immigrants accoutumés aux travaux des champs ont trouvé immédiatement de l'emploi à de bons salaires. Il y a eu aussi quelques demandes d'ouvriers de chemin de fer, mais il est venu peu de bons immigrants de cette catégorie.

Les demandes de servantes sont venues de toutes les parties du pays, mais elles n'ont pu être satisfaites qu'en très petit nombre ; la plupart des filles arrivent avec leurs billets payés d'avance en destination de diverses localités de l'intérieur où elles ont des parents ou des amies, et sont peu disposées à accepter les offres d'emploi au débarquement.

Les nouveaux édifices que le gouvernement a fait construire pour les immigrants sur la jetée Louise, ont été terminés pour l'ouverture de la navigation, et une grande partie des immigrants amenés par les vapeurs des lignes Allan et Dominion y ont été débarqués. Les nouveaux édifices ont environ 400 pieds de long et offrent aux immigrants tout le confort et toute la sécurité désirables. Le département de l'immigration, les médecins du port et les officiers de douanes y ont leurs bureaux, et il y a un magasin où les immigrants peuvent se procurer tout ce qui leur faut pour le voyage ; à l'étage supérieur il y a une salle à manger et des chambres à coucher où les immigrants qui désirent se reposer peuvent trouver un logement temporaire. La compagnie du chemin de fer du Pacifique y a un bureau où l'on vend et échange des billets de chemin de fer ; un bureau de télégraphe d'où l'on peut envoyer des dépêches dans toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et d'Europe. Lorsque le bagage est enregistré et embarqué, ce qui est fait aussi promptement que possible, le train recule, et les immigrants n'ont qu'à monter dans les magnifiques wagons-dortoirs de la compagnie ; il n'y a ensuite aucun arrêt, aucun retard, aucun changement de voitures tant que les immigrants ne sont pas rendus à destination. Le chemin de fer du Grand-Tronc a adopté le même système à Lévis, où l'expédition des passagers qui débarquent là se fait avec une égale célérité.

Les sages mesures prises par le gouvernement du Canada pour faire connaître à l'étranger les ressources du pays, de même que l'intérêt que la presse anglaise porte au

Canada, et la publicité qu'elle lui donne; les rapports favorables des voyageurs et des correspondants spéciaux qui ont visité notre pays et dont les écrits ont été publiés, et plus particulièrement encore les renseignements favorables envoyés aux parents et amis restés au pays par les colons qui ont bien réussi dans ces dernières années, tout cela a inspiré à ceux qui avaient des ressources et désiraient émigrer, la confiance qu'en venant au Canada ils n'auraient aucune misère à s'assurer un établissement confortable pour eux et leurs familles dans l'une des anciennes provinces, ou s'ils le préféraient, une concession gratuite du gouvernement dans les prairies fertiles du Nord-Ouest.

Depuis l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique, le nombre des familles ayant des ressources moyennes et qui viennent pour s'établir sur des terres, augmente chaque année, et tout fait prévoir que nous recevrons l'année prochaine un grand nombre d'immigrants de cette catégorie et d'autres immigrants désirables.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

L. STAFFORD,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 2.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A MONTRÉAL.

(M. John J. Daley.)

Bureau officiel d'immigration,
Montréal, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon dix-huitième rapport annuel sur les opérations de cette agence, ainsi que les états tabulaires ci-annexés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

L'Etat A indique le nombre d'immigrants transportés par steamers des lignes Allan et Dominion, venant de Liverpool et débarqués au port de Montréal, pendant l'été 1888.

L'Etat B indique le nombre d'immigrants transportés par les steamars de la ligne Beaver, venant de Liverpool et débarqués au port de Montréal, pendant l'été de 1888.

L'état C indique le nombre d'immigrants arrivés des Etats-Unis, savoir: New-York, Boston et Portland, et le montant approximatif du capital apporté par eux.

L'état D indique le nombre d'enfants amenés à cette agence, les noms de ceux sous les soins desquels ils étaient, et leur destination, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

L'état E indique le nombre d'immigrants dont demande a été faite à cette agence, ainsi que la classification de la main-d'œuvre, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

L'état F indique le prix en détail des aliments et vêtements, du bétail et des instruments aratoires, dans Montréal, au mois de décembre 1888.

L'état G donne le prix moyen des gages payés à Montréal aux artisans, journaliers et domestiques.

GARÇONS DE FERME.

Tous les garçons de ferme arrivés ici au commencement de la saison, c'est-à-dire en avril, mai et juin, ont été engagés immédiatement par des cultivateurs. Il y a augmentation considérable dans le nombre d'immigrants de cette catégorie arrivés cette année, si on le compare au nombre d'immigrants arrivés l'an dernier, mais la demande a été plus considérable que l'offre. On pourrait encourager ces immigrants à se diriger ici, et même dans toutes les parties du Canada.

SERVANTES POUR LES FERMES.

La demande de servantes pour les fermes s'est maintenue pendant tout le printemps et les mois d'été, et elle a été plus considérable que l'offre. Les bonnes servantes étaient très recherchées et immédiatement engagées par les cultivateurs des environs de la ville, et on aurait pu fournir de l'emploi à un beaucoup plus grand nombre de jeunes filles si elles s'étaient présentées. Les jeunes immigrantes respectables, en bon état de santé et connaissant bien leur besogne, peuvent en toute confiance venir ici.

Jardiniers.

Les horticulteurs de la ville et des environs ont engagé tous les immigrants ayant une connaissance de l'horticulture, industrie qui s'est développée beaucoup ici depuis quelques années et qui emploie profitablement un grand nombre de personnes des deux sexes à certaines saisons de l'année.

Journaliers ordinaires.

Il y a eu une augmentation considérable dans le nombre de ces immigrants si on le compare à celui de l'année précédente. L'offre a cependant été au-dessous des demandes de la part des entrepreneurs et autres personnes qui emploient ces aides. Le chemin de fer du Grand-Tronc, le chemin de fer du Pacifique, la construction des maisons, les entreprises municipales et autres grands travaux publics et particuliers, prenaient les journaliers ordinaires à mesure qu'ils arrivaient, de sorte que tous ceux qui voulaient travailler obtenaient immédiatement de l'ouvrage et à de bons gages.

On peut dire aussi que la demande de bons immigrants augmente d'année en année, et on n'encourage que cette classe seulement à émigrer.

Nous ne voulons pas

en Canada des émigrants pauvres des Iles Britanniques ou du continent européen. Le gouvernement et ses agents ne conseillent pas l'importation de cette classe d'immigrants, qui ne sont pas désirables ici. Je répète une fois de plus l'avertissement que j'ai déjà donné plusieurs fois dans mes rapports précédents, et je dis que de tels immigrants ne doivent pas venir à Montréal tout spécialement, car ils ne serviront qu'à augmenter le nombre des pauvres, qui est déjà malheureusement trop grand parmi nous.

Au mois d'avril dernier le département a publié les ordres suivants :

1° Aucune aide ne sera accordée pour les passages océaniques.

2° La distribution de billets de chemin de fer gratuits de ce côté-ci de l'océan sera discontinuée.

3° Les repas gratuits aux immigrants seront abolis.

Il en est résulté que nous avons eu cette année des immigrants d'une catégorie plus satisfaisante, et qui se sont établis permanemment au pays. Je vois les lignes suivantes dans le rapport annuel du comité de la société Saint-André, de Montréal : "Nous n'avons jamais vu avant cette année un si bon choix d'immigrants. Ils font honneur au pays d'où ils viennent et seront une acquisition profitable pour le Canada."

C'est là certainement un bel éloge pour l'immigration écossaise de cette année, et je crois que l'on peut en dire autant, à peu d'exceptions près, des immigrants appartenant aux autres nationalités.

Artisans.

Presque chaque métier était représenté dans la catégorie des artisans arrivés à Montréal avec l'intention de s'y établir. Mais en examinant le registre dans lequel nous consignons les noms et occupations des immigrants, je constate que la majorité se compose d'ouvriers travaillant le fer ou le bois, c'est-à-dire des machinistes, des mécaniciens, des forgerons, des menuisiers, des mouleurs, des ébénistes ; aussi des maçons, des tailleurs de pierre, etc., tous ont trouvé, immédiatement ou dans un délai très court, de l'ouvrage et de bons gages.

Il doit être bien compris cependant que nous n'encourageons pas les artisans à venir ici en grand nombre, vu qu'il y a déjà parmi nous surabondance de bons artisans. Mais pendant la saison de construction, alors que l'ouvrage est abondant, des artisans habiles, en petit nombre, tels que menuisiers, maçons et plâtriers, peuvent trouver de l'emploi.

Servantes domestiques.

La demande de servantes a été beaucoup plus considérable que l'an dernier, et l'offre a été tout à fait insuffisante. Outre les demandes de la part de citoyens de Montréal il en est venu beaucoup des municipalités et campagnes voisines. Nous n'avons eu aucune difficulté à obtenir de bonnes situations pour les servantes, dans des familles respectables et à de bons gages. Les bonnes cuisinières et les servantes générales étaient très recherchées.

Les agents du département et autres personnes qui s'intéressent à la cause de l'immigration, en Angleterre et en Europe, devraient particulièrement engager un

grand nombre de jeunes filles respectables, bien dressées au service de la maison, à émigrer au Canada, où les attend un emploi immédiat et de bons gages.

L'augmentation rapide de la population, de Montréal et la multiplication des maisons nécessaires pour loger cette population, amènent dans la demande des servantes un accroissement que ne peut satisfaire l'offre locale. Les manufactures, les établissements commerciaux et industriels, emploient aujourd'hui un grand nombre de jeunes filles qui autrement s'engageraient tout probablement en qualité de servantes. Ces jeunes filles, ayant une fois travaillé dans une fabrique, un magasin ou moulin, retournent très rarement en service dans les familles, occupation qui leur est devenue désagréable en conséquence des plus longues heures de travail et de la retenue à la maison ; puis arrive le jour où elles se marient et entreprennent la conduite de leur propre maison.

Hommes de profession et commis.

Il n'y a pas de demande ici et il n'est pas à désirer que les hommes de profession, les commis, les gardes-magasin, les instituteurs, les télégraphistes, les petits commerçants, les commis voyageurs, les teneurs de livres, qui n'ont pas de capitaux, viennent ici, pour la raison que la demande est limitée et que le marché local est encombré. Tout émigrant appartenant à ces catégories aura à souffrir de la pléthore.

Je désire ajouter que l'avertissement qui précède ne s'adresse pas aux immigrants qui ont des parents ou des amis au pays et dont l'influence peut leur obtenir un emploi.

Self-help Immigration Society.

La société d'immigration ci-dessus nommée m'a envoyé pendant l'année, en les confiant à mes soins, un grand nombre de jeunes gens avec des lettres d'introduction et des lettres de change en leur faveur.

Il me fait plaisir de dire que tous ces jeunes gens ont trouvé des situations et réussissent bien.

Santé des immigrants.

La santé des immigrants a été exceptionnellement bonne. Nous n'avons que deux décès d'enfants à constater, un pendant la traversée sur l'océan et l'autre pendant le voyage en chemin de fer. Il n'y a eu absolument aucune maladie épidémique ou contagieuse, et nous n'avons pas eu à requérir les soins de médecins pour des immigrants pendant l'année qui vient de se terminer.

Pas de plaintes,

Tous les immigrants auxquels je me suis adressé sont bien satisfaits de la nourriture et du confort que leur ont donné les différents steamers sur lesquels ils ont fait la traversée de Liverpool à Montréal. Ceux qui sont arrivés ici en chemin de fer disent aussi qu'il ont reçu tous les soins et attentions possibles sur la route, de la part des officiers et employés des différentes compagnies de chemins de fer.

Quelques Polonais sont arrivés à Montréal, l'été dernier, dans un état très précaire. Ils m'ont raconté leur histoire, qui est triste ; ils disent qu'ils ont été volés et trompés par les agents de compagnies transatlantiques, qui leur ont pris leur argent en disant qu'ils les dirigeraient sur New-York, tandis qu'ils les envoyaient sur Montréal. Ces agents de steamers craignaient évidemment d'envoyer les immigrants pauvres à New-York, parce qu'on aurait pu les empêcher d'y débarquer en vertu de l'Acte concernant l'immigration des pauvres, et aussi forcer la compagnie à les ramener à Liverpool.

Je suis heureux de dire que l'immigration de 1888 a été très satisfaisante. Il ne nous est pas arrivé pendant l'année d'immigrants pauvres ou d'une classe peu désirable, nonobstant les assertions de certains journaux qui ont dit que les immigrants pauvres inondaient la ville.

Il serait à désirer que les directeurs des institutions de charité et de bienveillance de la ville, les officiers de police et autres, fissent une enquête bien sévère sur le compte de ceux qui demandent aide et protection, en alléguant qu'ils sont des immigrants nouvellement arrivés, afin de s'assurer s'ils disent vrai ou faux. S'ils disent vrai, on découvrira que la majorité de ces immigrants résident dans la ville, ou dans le pays depuis un, deux et trois et même quatre et cinq ans Pendant les mois d'hiver, lorsque le travail du dehors est suspendu, nombre d'ouvriers sans ouvrage vont demander des secours aux institutions charitables, et beaucoup persistent à se donner comme immigrants et probablement prennent des noms d'emprunt, sous lesquels on les inscrits aux registres de l'institution. Ils arrivent souvent alors que des journaux de la ville publient des notes basées sur des renseignements aussi peu certains.

Bâtisse des immigrants.

La bâtisse des immigrants, à Saint-Henri, est dans un état de délapidation dangereuse ; pour le moment elle est inhabitable.

Correspondance.

Dans le cours de l'année 1888, j'ai reçu de nombreuses lettres de personnes demeurant en Angleterre et sur le continent européen, qui me demandaient des renseignements sur le sol, le climat, le prix des terres, des loyers de maisons, les prix de passage en steamers et en chemins de fer, et les gages des ouvriers.

Des réponses ont été envoyées à tous.

Rapports mensuels.

Conformément aux instructions que j'ai reçues du département de l'agriculture, j'ai préparé et envoyé au département un rapport mensuel des immigrants arrivés à Montréal et au port de Montréal, de ceux arrivés par voie des Etats-Unis, et des immigrants en demande à cette agence ; de plus j'ai envoyé au Haut Commissaire du Canada à Londres, Angleterre, un état mensuel du nombre et de la catégorie d'immigrants en demande à cette agence.

Nouvelles gares de chemin de fer.

La nouvelle gare Bonaventure construite par la Compagnie du Grand-Tronc sur la rue Saint-Jacques a été terminée récemment et ouverte au public. C'est une magnifique construction admirablement convenable pour les fins auxquelles elle sert, elle est pourvue de toutes les améliorations modernes.

Cette augmentation de facilités et de confort sera sans doute justement appréciée par les patrons du Grand-Tronc, dont les administrateurs méritent d'être félicités sur l'heureux achèvement d'une gare qui fait honneur à la ville de Montréal et à la Compagnie du Grand-Tronc.

La nouvelle gare du chemin de fer du Pacifique sur les rues Windsor et Osborne, vient d'être terminée et sera ouverte au trafic au commencement du mois prochain. Les trains arrivent à cette gare sur un chemin de fer élevé. Cette nouvelle gare est une des jolies constructions à visiter dans la ville.

Conclusion.

En terminant, je profite de l'occasion pour offrir mes meilleurs remerciements aux officiers et au personnel du Grand-Tronc et du chemin de fer Canadien du Pacifique, aux agents des différentes lignes de steamers et aux fonctionnaires de la douane,

pour leurs nombreux actes de courtoisie et leur coopération en toutes circonstances lorsqu'ils en étaient priés dans l'intérêt de l'immigration.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT A.—Indiquant le nombre d'immigrants transportés par les steamers des lignes Allan et Dominion venant de Liverpool et débarqués au port de Montreal, pendant l'été de 1888.

1888.	Steamers.	Passagers de cabine.	Pass. de 2e classe	Pass. d'entre-pont.	Total.
3 octobre.....	S.S. Dominion *viâ* Liverpool	5	4	16	25
8 do ...	do Circassian do	39	59	168	266
8 do ...	do Oregon do	21	29	114	164
10 do ...	do Hibernian do	.....	.....	87	87
15 do ...	do Polynesian do	39	73	270	382
18 do ...	do Grecian do	.....	23	55	78
18 do ...	do Montréal do	4	.....	44	48
19 do ...	do Ontario do	11	.....	5	16
21 do ...	do Nestorian do	.....	11	37	48
21 do ...	do Vancouver do	60	45	100	205
22 do ...	do Sarmatian do	27	43	142	212
25 do ...	do Carthaginian do	16	12	39	67
29 do ...	do Sardinian do	19	52	127	198
30 do ...	do Norwegian do	.....	11	29	40
31 do ...	do Toronto do	7	.....	80	87
5 novembre...	do Parisian do	104	116	240	460
7 do ...	do Sarnia do	5	.....	53	58
10 do ...	do Siberian do	2	56	30	88
10 do ..	do Assyrian do	.....	28	18	46
13 do ...	do Oregon do	32	22	92	146
15 do ...	do Circassian do	10	21	145	176
17 do ...	do Pomeranian do	.....	.....	27	27
		401	605	1,918	2,924

JNO. J. DALEY,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1888.

ETAT B.—Indiquant le nombre d'immigrants transportés par les paquebots de la ligne Beaver, depuis Liverpool jusqu'au port de Montréal, pendant la saison d'été, 1888.

Date de l'arrivée à Montréal.	Steamers.	Passagers d'entrepont pour le Canada.			Passagers d'entrepont pour les E.-U.			Total des passagers d'entrepont.			Passagers de 2e classe pour le Canada.			Passagers de 2e classe pour les E.-U.			Total des passagers de 2e classe.			Passagers de cabine.			Observations.
		Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d. 1 an.	Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d. 1 an.	Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d 1 an.	Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d. 1 an.	Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d. 1 an.	Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d. 1 an.	Adultes.	Enfants.	Enfants a.-d. 1 an.	
4 mai ...	Lake Huron	849	253	62	184	14	5	1025	267	67	33	3	2	1	.....	.....	34	3	2	6	1	2	
9 do ...	Lake Ontario	983	505	58	11	5	1	993	510	59	51	19	.....	6	1	.....	57	20	1	20	1	2	
16 do ...	Lake Winnipeg	220	32	8	57	12	6	277	44	14	12	...	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	5	4	1	
21 do ...	Lake Superior	159	36	7	40	13	2	199	49	9	63	4	2	2	.....	.....	65	4	2	21	13	4	
1er juin ...	Lake Nepigon	108	22	2	37	14	2	145	36	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	10	.....	1	
7 do ...	Lake Huron	185	16	2	9	2	1	194	48	13	30	5	4	7	3	1	37	8	5	3	.....	.....	
11 do ...	Lake Ontario	126	41	10	58	11	1	184	52	11	23	3	3	3	3	1	26	6	4	18	4	1	
21 do ...	Lake Winnipeg	53	19	2	5	.....	.....	58	19	2	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	10	.....	.....	
25 do ...	Lake Superior	195	65	6	34	22	7	229	87	13	26	1	2	.....	.....	.....	26	1	2	18	4	.....	
4 juil. ...	Lake Nepigon	50	27	4	20	14	3	70	41	7	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	8	.....	.....	
10 do ...	Lake Huron	79	21	6	1	.....	.....	80	21	6	19	3	1	3	.....	.....	22	13	1	15	.....	.....	
16 do ...	Lake Ontario	134	29	9	36	12	3	170	41	12	24	1	1	3	.....	1	27	1	2	17	2	1	
26 do ...	Lake Winnipeg	30	9	3	25	9	1	55	18	4	7	3	1	.....	.....	.....	7	3	1	3	2	1	
29 do ...	Lake Superior	33	14	1	9	4	.....	42	18	1	20	5	2	.....	1	.....	20	6	2	32	.....	...	
7 août ...	Lake Nepigon	35	5	.....	6		1	41	5	1		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	1	.....	
14 do ...	Lake Huron	29	16	3	18	10	1	47	26	4	21	.....	.....	2	.....	.....	23	.....		20	4	...	
20 do ...	Lake Ontario	24	7	2	3	6	.....	27	13	2	20	9	1	7	4	1	27	13	2	56	5	.....	
29 do ...	Lake Winnipeg	67	26	8	23	5	1	90	31	9	16	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	31	2	2	
4 sept ...	Lake Superior	30	7	1	16	10	...	46	17	1	22	2	.....	.....	.....	.....	22	2	54	5	5	.....	
14 do ...	Lake Nepigon	33	12	5	16	6	2	48	18	7	2	3	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	12	.....	...	
18 do ...	Lake Huron	31	9	5	4	1	2	35	10	7	21	9	.....	.....	.....	.....	21	9	.....	18	1	.....	
25 do ...	Lake Ontario	30	10	3	3	...	.....	33	10	3	16	1	.....	6	...	1	22	1	.....	50	8	3	
3 oct. ...	Lake Winnipeg	12	3	2	5	3	.....	17	6	2	11	1	.....	2	1	.....	13	2	.....	3	.....	2	
8 do ...	Lake Superior	35	15	2	9	12	1	44	27	3	22	1	.....	6	4	.....	28	5	.....	31	4	.....	
17 do ...	Lake Nepigon	16	2	1	22	9	1	38	11	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	6	.....	.....	
24 do ...	Lake Huron	22	7	1	11	1	.....	33	8	1	12	4	.....	3	.....	.....	15	4	.....	5	.....	.....	
29 do ...	Lake Ontario	30	6	...	15	8	3	45	14	3	7	2	1	1	.....	.....	8	2	1	32	4	1	
9 nov. ...	Lake Winnipeg	23	12	5	16	6	1	39	18	6	8	2	.....	2	.....	.....	10	2	.....	2	.....	.....	
		3,612	1,256	228	693	209	45	4,305	1,465	273	497	91	20	54	17	5	551	108	24	514	65	21	

Nombre total des passagers d'entrepont... 5,105
do de seconde.... 5,611
do de cabine..... 551
Total 6,267

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1888.

JNO. J. DALEY, *agent officiel d'immigration.*

ETAT C.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Montréal et des Etats-Unis, pendant l'année 1888.

Mois.	*Viâ* New-York.	*Viâ* Boston.	*Viâ* Portland.	Destination.				Argent.	Nombre total.
				Province de Québec.	Province d'Ontario.	Provinces du Manitoba et de la Col.-Britan.	Etats de l'Ouest.		
1888.								$	
Janvier	91	112	.....	43	125	12	23	24,000	203
Février	131	135	.....	50	169	20	27	34,000	266
Mars	169	304	.....	83	220	129	41	64,000	473
Avril	124	262	.....	59	226	51	50	55,500	386
Mai	65	130	.....	43	127	13	12	37,500	195
Juin	63	167	.....	40	148	26	16	51,500	230
Juillet	99	156	.....	53	158	24	20	57,500	255
Août	141	160	.....	60	159	52	30	59,000	301
Septembre	109	131	.....	40	84	86	30	34,000	240
Octobre	102	168	.....	55	158	35	22	60,000	270
Novembre	102	166	47	67	173	28	47	64,000	315
Décembre	91	183	224	97	248	43	110	76,500	498
	1,287	2,074	271	690	1,995	519	428	617,500	3,632

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1888.

ETAT D.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, aux soins de qui et leur destination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Date.	Nom de la personne.	Nombre d'enfants.	Destination.	Par qui envoyé.
1888.				
15 mars ...	M. A. Drummond	38	Refuge Knowlton.....	
2 avril ...	M. Kirlow.....	35	Belleville.....	
3 do ...	M. Brace.....	101	London, Ont	M. Fegan.
10 do ...	M Owen.....	200	Toronto et Peterboro'.....	Dr Barnardo.
11 do ...	M. Mery.....	84	Stratford	Londres, Angleterre.
12 do ...	M. Walker.....	120	Brockville.....	M. Quarrier.
25 do ...	Mlles Rye et Soffa.....	99	Belleville.....	do
25 do ...	do	113	Refuge Niagara.....	Mlle Rye.
3 mai ...	Mde Opec.....	30	Belleville.....	do
3 do ...	M. Stone.....	54	Hamilton	do
8 do ...	Rév. Mitton.....	38	Winnipeg	Ecole Indus. Londres.
8 do ...	Mlle Hart.....	34	Belleville	do
9 do ...	M. Langford.....	160	London, Ont.....	M. Middlemore.
12 do ...	M W. Cook.....	24	Hamilton.....	Shaftesbury, Anglet.
15 do ...	Mlle Johnson	9	Belleville	do
22 do ...	Mlle Lacey.....	114	Kingston.....	Mlle Lacey, Anglet.
30 do ...	M. Quarrier.....	120	Brockville	M. Quarrier.
3 juin ...	Inconnu.....	85	Stratford.....	Mlle McPherson.
10 do ...	M. Owen.....	120	Toronto.....	Dr Barnardo.
10 do ...	M. Strowther.....	40	Winnipeg.....	do
17 do ...	M. Wallace.....	48	Belleville et Niagara	Mlle Rye.
17 do ...	Mde Birt et sa fille.....	82	Refuge Knowlton.....	do
21 do ...	M. Beatty.....	17	Belleville.....	do
25 do ...	Rév. Wilkinson.....	61	London, Ont.....	M. Middlemore.
2 juillet ...	Père Sedden	52	Ottawa.....	Cardinal Manning.
8 do ...	Mde Evans	47	Hamilton.....	Dr Stevenson.
21 do ...	M. Mery	91	Stratford.....	Mlle McPherson.
30 do ...	M. Owen.....	36	Toronto	Dr Barnardo.
25 août ...	Mlle Lacey.....	52	Kingston.....	Mde Lacey.
25 do ...	Mlle Soffa.....	43	Refuge Niagara.....	Mlle Rye.
1er octobre..	M. Owen.....	89	Peterboro'.....	Dr Barnardo.
		2,236		

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1888.

ETAT E.—Rapport des immigrants à l'agence de Montréal pendant l'année 1888.

Classe de main-d'œuvre.	Nombre.	Classe de main-d'œuvre.	Nombre.
Briquetiers	1	Selliers	3
Forgerons	20	Journaliers de ferme	255
Fabricants de chaudières	5	do ordinaires	855
Relieurs	1	Artisans—Mouleurs	2
Boulangers	10	Meuniers	1
Bouchers	11	Peintres	6
Maçons en briques	7	Ouvriers pour laminoirs	4
Charpentiers	87	Maçons	52
Ebénistes	2	Tailleurs de pierre	22
Servantes—cuisinières	53	Cordonniers	3
do bonnes	40	Ferblantiers et plombiers	4
do blanchisseuses	14	Tisserands, filatures de laine	5
Servantes en général	240	Fileurs do do	5
do pour la table	27	Jardiniers	5
do pour les fermes	71	Garçons de table	1
Valets	19		

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1888.

ETAT F.—Prix moyen des comestibles, bétail, habillements, instruments aratoires, etc., à Montréal, en l'année 1888.

Provisions.	$ cts.	Provisions.	$ cts.
Pain, de froment, 4 lbs., blanc, 18c.; bis, 6 lbs	0 18	Mouton, par lb., 7c. à	0 10
Beurre frais, par lb., 25c. à	0 30	Porc, do 7c. à	0 08
do salé do 22c. à	0 24	Lait, par pinte	0 08
Bacon, par lb., 13c. à	0 15	Riz, par lb	0 05
Œufs, par douz., 22c. à	0 24	Sel, do	0 02
Thé, par lb., 35c. à	0 50	Sucre, par lb., 6½c. à	0 07½
Café do 25c. à	0 30	Tabac, do 50c. à	0 60
Farine, par baril (196 lbs.), $5 à	6 00	Habillements (qualité ordinaire), $8 à.	10 00
Blé, par minot, $1.20 à	1 22	do do meilleure, $12 à.	15 00
Orge, do 75c. à	0 80	Bottes, par paire, $1.75 à	2 25
Avoine, par minot, 38c. à	0 40	Charrues, communes, $10 à	12 00
Pommes de terre, par minot	0 50	do améliorées, $14 à	16 00
Foin, par tonne, $10, à	12 00	Herses, $13 à	16 00
Navets, par sac, 60c à	0 70	Faucheuses et lieuses, $110 à	140 00
Mangolds, par sac, 25c. à	0 40	Pelles, 50c. à	0 65
Maïs, par minot, 58c. à	0 60	Fourches, 50c. à	0 65
Vaches laitières, $20 à	50 00	Machines à battre, $225 à	325 00
Chevaux, $75 à $100	100 00	Voitures de ferme, $50 à	60 00
Moutons, suivant le poids, $4 à	6 00	Bœufs de labour, $35 à	60 00
Porcs, par 100 lbs., $7 à	8 00	Harnais (pour bœufs), $14 à	20 00
Bœufs, par lb., 7c. à	0 12	do (pour chevaux), $14 à	24 00
		Semoirs, $60 à	70 00

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1888.

ETAT G.—Moyenne des gages payés dans la province de Québec, pour l'année 1888.

Emploi.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25
do par mois, avec pension	12 00	15 00
Servantes de ferme, avec pension	6 00	9 00
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 50
Briquetiers, par jour, do	3 50	4 50
Charpentiers, do do	2 00	2 50
Bûcherons, par mois, sans pension	22 00	28 00
Charpentiers, par jour, sans pension	1 50	2 00
Forgerons, do do	1 50	2 00
Charrons, do do	1 50	2 00
Jardiniers, par mois, avec pension	18 00	22 00
do sans pension	1 25	1 75
Cuisinières	8 00	12 00
Blanchisseuses, par jour	0 75	1 00
Servantes domestiques, par mois	5 00	10 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 25	1 50
Mineurs	1 00	1 50
Ouvriers de moulins	1 00	1 50
Conducteurs de locomotives	1 75	2 50
Selliers	1 25	2 00
Cordonniers	1 25	2 00
Tailleurs	1 00	2 00
Tonneliers	1 00	2 00
Ferblantiers et plombiers	1 25	2 00

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

MONTRÉAL, décembre 1888.

No 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'OTTAWA.

(M. W. J. Wills).

Bureau officel d'immigration,
Ottawa, 1er janvier 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annnel sur les opérations de cette agence pendant l'année 1888.

Le total des immigrants arrivés s'est réparti comme suit:

Immigrants européens qui se sont inscrits à cette agence.....	1,431
Immigrants européens envoyés directement de Québec dans d'autres parties de cette agence.....	287
Venant des Etats-Unis.....	.....
Total.....	.....

Quelques immigrants arrivés ici avec des ressources ont acheté des terres en partie défrichées et sont demeurés dans ce district, tandis que d'autres se sont dirigés vers l'ouest, entraînés sans aucune doute par la migration qui se fait dans cette partie-ci du pays vers le Manitoba. Mais avant de partir pour le Manitoba la majorité des immigrants sont venus me demander des renseignements sur cette province. Dans chaque cas je leur ai donné des brochures, des cartes et tous les renseignements que j'ai pu.

Comme le gouvernement a cessé de payer les passages sur les chemins de fer en Canada et les repas aux immigrants, je suggère respectueusement que l'on devrait donner beaucoup de publicité à ce changement, afin que ceux qui en Europe achètent des billets de passage pour le Canada prennent ces billets jusqu'au lieu de leur destination, et que ceux qui viennent ici en recherche d'emploi apportent avec eux assez d'argent pour payer leurs dépenses jusqu'à ce qu'ils trouvent à se placer.

Cela éviterait des désappointements aux immigrants après leur débarquement, et en même temps justifierait les agents en Canada, que les immigrants accusent naturellement de négligence ou de manque d'attention.

Sur les immigrants anglais arrivés ici, 126 étaient envoyés par la *Self-Help Emigration Society* de Londres, Angleterre, dont 56 hommes, 27 femmes et 43 enfants. La majorité étaient habitués aux travaux des champs. Les autres étaient des gardes-magasins ou serviteurs, et furent placés dès leur arrivée d'une façon très satisfaisante. Quelques jeunes gens quittèrent subséquemment leur emploi, et se dirigèrent vers différents points d'Ontario ; d'autres allèrent dans la province de Québec.

A l'automne, pour me conformer à des intructions reçues du département, j'ai visité plus de cent enfants envoyés au Canada par des institutions de charité d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, et qui avaient été placés dans mon agence, savoir: dans la ville d'Ottawa et dans les comtés de Carleton, Renfrew, Lanark, Leeds, Dundas, Stormont, Glengarry et Russell, province d'Ontario, et dans le comtés d'Ottawa et de Pontiac, province de Québec.

Je puis dire que l'on a apporté beaucoup de soin à placer ces enfants, car à trois exceptions près je les ai trouvés dans de bonnes familles.

Ma visite m'a donné l'occasion de constater le progrès rapide et constant du pays; à beaucoup d'endroits j'ai vu que l'on avait élevé plusieurs maisons de première

classe en briques ou en pierre, de même que de très bons bâtiments et granges en bois; de nouveaux villages ont surgi le long des chemins de fer, et les anciennes villes et villages augmentent rapidement; en somme le pays m'apparaît prospère partout où j'ai passé.

La demande de garçons de ferme et de servantes a été considérable l'été dernier. A l'automne, lorsque les travaux du dehors ont cessé, plusieurs journaliers se sont trouvés sans ouvrage, et à cette saison de l'annéee il est très difficile de trouver de l'ouvrage pour cette catégorie de personnes.

La santé des immigrants arrivés ici était très bonne, et je n'ai constaté parmi eux aucun cas de maladie contagieuse ou grave.

Les Allemands et les Scandinaves étaient de très bons spécimens de leur race, et en général les immigrants venant du continent forment une excellente classe de colons. Economes et laborieux, ils sont très aptes à faire de rudes travaux à leur arrivée, et après quelques années de séjour au pays ils réussissent presque toujours à atteindre une certaine indépendance qu'ils n'auraient jamais osé espérer dans leur pays natal.

La demande de servantes a été, cette année, aussi considérable que les années précédentes, mais l'offre reste toujours beaucoup au dessous de la demande. Il arrive malheureusement que plusieurs jeunes filles qui ont travaillé dans les fabriques ou fait d'autres travaux légers se donnent comme servantes en arrivant ici, mais sont impropes à remplir les fonctions qu'on attend d'elles.

Ce ne sont pas généralement les meilleurs serviteurs qui viennent ici, mais quelques-uns de ceux qui nous arrivent s'accoutument à l'ouvrage, et après quelque temps on trouve facilement à les placer.

J'ai maintenu les dépenses de cette agence au plus bas chiffre possible, compatible avec son bon fonctionnement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Ottawa, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Anglais.				Irlandais.				Ecossais.				Allemands.				Scandinaves.				Français.				Finlandais.				Autres pays.				Grand total.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total	Hommes	Femmes.	Enfants	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
1888.																																				
Janvier	6	1	1	8	2	...	...	2	...	1	1	2	3	1	.....	4	8	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...	8	6	3	17	27	9	5	41
Février	8	7	7	22	1	...	...	1	...	...	...	.....	...	...	.....	....	4	...	...	4	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	.....	13	7	7	27
Mars	15	1	1	17	1	1	...	2	3	4	2	9	2	1	2	5	6	...	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	.....	27	7	5	39
Avril	28	4	7	39	15	3	1	19	18	...	...	18	13	13	8	34	11	...	..	11	3	2	4	9	...	...	...	...	...	...	...	....	88	22	20	130
Mai	155	39	41	235	25	7	4	36	24	7	5	36	14	10	11	35	36	4	7	47	...	...	...	...	2	...	...	2	14	...	...	14	270	67	68	405
Juin	55	17	26	98	21	4	...	25	6	12	1	19	8	5	1	14	11	1	3	15	...	...	...	...	40	...	...	40	...	...	...	....	141	39	31	211
Juillet	67	16	27	110	3	...	...	3	2	2	...	4	1	...	.....	1	9	...	...	9	...	...	...	...	27	...	...	27	2	...	...	2	111	18	27	156
Août	21	14	11	46	8	1	1	10	1	3	6	10	4	5	6	15	11	4	3	18	..	...	...	...	7	1	...	8	18	...	...	18	70	28	27	125
Septembre	18	8	11	37	4	2	...	6	...	2	5	7	9	8	.....	17	19	7	6	32	...	...	...	...	4	...	...	4	...	...	...	.....	54	27	22	103
Octobre	10	4	.....	14	2	5	5	12	2	2	5	9	3	...	.....	3	2	3	...	5	1	1	6	8	...	...	...	...	...	...	...	.....	20	15	16	51
Novembre	25	3	...	28	7	1	...	8	10	2	...	12	6	5	10	21	18	5	9	32	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	3	69	16	19	104
Décembre	7	1	1	9	5	1	1	7	2	1	...	3	1	1	3	5	4	3	2	9	...	...	...	...	6	...	...	6	...	...	...	.....	25	7	7	39
Total	415	115	133	663	94	25	12	131	68	36	25	129	64	49	41	154	139	27	30	196	4	3	10	17	86	1	...	87	45	6	3	54	915	262	254	1431

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

RELEVÉ MENSUEL des arrivées et départs à l'agence d'Ottawa pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Nombre d'arrivées *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'arrivées *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Total.	Nationalités.							Etats et métiers				Destination générale.									Total.
																		Prov. maritimes.									
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Journaliers de ferme et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I.P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britann.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
1888.																											$ cts.
Janvier	32	9	27	9	5	41	8	2	2	4	8	.....	17	15	.....	4	1	.....	.....	.....	.....	41	...	...	...	...	500 00
Février	25	2	13	7	7	27	22	1	....	.....	4	.....	.....	7	.....	5	3	.....	.....	.....	.....	27	...	...	...	...	500 00
Mars	35	4	27	7	5	39	17	2	9	5	6	...	....	17	.....	8	....	.....	.....	.....	4	35	...	...	...	...	500 00
Avril	107	23	88	22	20	130	39	19	18	34	11	9	....	49	2	19	4	.....	.....	.....	36	93	1	...	...	...	5,000 00
Mai	388	17	270	67	68	405	235	36	36	35	47	....	16	189	38	27	16	.....	.....	.....	30	374	1	...	...	...	8,000 00
Juin	207	4	141	39	31	211	98	25	19	14	15	.....	40	50	10	18	10	.....	.....	.....	17	194	...	...	...	...	6,000 00
Juillet	134	22	111	18	27	156	110	3	4	1	9	.....	29	40	2	7	.....	.....	.....	.....	14	142	...	...	...	...	5,000 00
Août	73	52	70	28	27	125	46	10	10	15	18	.....	26	34	1	9	4	.....	.....	.....	37	88	...	...	...	...	5,000 00
Septembre	68	35	54	27	22	103	37	6	7	17	32	.....	4	38	1	9	4	.....	.....	.....	11	92	...	...	...	...	4,000 00
Octobre	41	10	20	15	16	51	14	12	9	3	5	8	.....	10	.....	7	6	.....	.....	.....	18	33	...	...	...	...	1,500 00
Novembre	63	41	69	16	19	104	28	8	12	21	32	.....	3	53	3	8	3	.....	.....	.....	14	90	...	...	...	...	6,000 00
Décembre	24	15	25	7	7	39	9	7	3	5	9	.....	6	19	2	1	.....	.....	.....	.....	4	29	6	...	...	...	.....
Total	1,197	234	915	262	254	1,431	663	131	129	154	196	17	141	521	59	122	51	.....	.....	.....	185	1,238	8	...	...	...	42,800 00

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

NOMBRE total d'arrivées *viâ* le Saint-Laurent et les Etats-Unis, 1888.

NATIONALITÉS.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	TOTAL.
Viâ le Saint-Laurent.													
Anglais	8	22	17	38	232	98	110	45	37	14	28	9	655
Irlandais	2	1	2	18	36	25	3	10	5	3	8	7	120
Ecossais	2	.....	9	18	36	19	4	1	7	9	12	3	120
Allemands	....	.....	1	25	35	12	1	5	6	2	1	5	93
Scandinaves	3	2	6	8	33	13	6	8	16	5	14	.....	114
Français	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8
Finlandais	.....	.....	.....	.....	2	40	9	2	.....	.....	.....	.....	53
Autres contrées	17	.....	.....	.....	14	.....	1	2	.....	.....	.	.....	34
Total	32	25	35	107	388	207	134	73	68	41	63	24	1,197
Viâ les Etats-Unis.													
Anglais	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	8
Irlandais	....	.....	....	1	....	.....	.....	.....	1	9	.....	.....	11
Ecossais	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	9
Allemands	4	.....	4	9	.....	2	.....	10	11	1	20	.....	61
Scandinaves	5	2	.....	3	14	2	3	10	16	.....	18	9	82
Français	.....	.....	.....	9	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
Finlandais	.....	....	.....	.....	.....	.....	18	6	4	.....	.....	6	34
Autres contrées	.....	.....	...	....	....	.....	1	16	.....	.....	3	.....	20
Total	9	2	4	23	17	4	22	52	35	10	41	15	234

Expédiés à d'autres parties de mon agence directement de Québec	287
Arrivées *viâ* le Saint-Laurent	1,197
do les Etats-Unis	234
Grand total	1,718

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

TABLEAU indiquant la demande et l'offre d'ouvriers et la moyenne des gages payés à Ottawa en 1888.

Occupation.	Demande.	Offre.	Gages.
Journaliers de ferme	268	271	$12 à $18 par mois, avec pension et logis.
Journaliers en général	830	236	$1.25 à $1.60 par jour, sans pension do
Servantes	281	51	$5 à $10 par mois, avec pension et do
Petits garçons	65	53	$3 à $8 do do do
Boulangers		5	
Relieurs		1	
Forgerons	6	20	$1.50 à $2.25 par jour, sans pension do
Bouchers		3	
Maçons en briques	5	7	$2.25 à $3 do do do
Briquetiers	17		$1.40 à $1.60 do do do
Ebénistes		1	
Charpentiers et menuisiers	6	18	$1.75 à $2.25 do do do
Charrons		1	
Commis		27	
Chimistes		1	
Modistes		1	
Mécaniciens et machinistes		7	
Fleuristes		1	
Jardiniers	11	9	$14 à $20 par mois, avec pension do
Epiciers		1	
Valets et cochers	23	31	$10 à $16 do do do
Selliers		1	
Bijoutiers		1	
Etudiants en médecine		1	
Mineurs		2	
Ouvriers de machines		1	
Ouvriers de moulin		1	
Mouleurs		1	
Peintres	10	9	$1 à $2 par jour, sans pension do
Polices		1	
Polisseurs		2	
Commis et gardes-magasins		7	
Plâtriers	4	3	$1.50 à $2 do do do
Plombiers		1	
Imprimeurs		3	
Fabricants de voiles		1	
Scieurs		1	
Limeurs		1	
Cordonniers	1	6	Ouvrage à la pièce.
Tailleurs de pierre		1	
Tailleurs		11	
Bourreurs		1	
Garçons de table	6	1	$10 à $18 par mois, sans pension do
Tisserands		1	

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

Endroits vers lesquels les immigrants ont été dirigés.

Provinces.	Nombre.	Total.
Province d'Ontario.		
Cité d'Ottawa	639	
Cité de Toronto	11	
do Brockville	6	
do Kingston	18	
do Prescott	1	
do London	1	
Comté de Carleton	226	
do Renfrew	122	
do Lanark	77	
do Stormont	2	
do Prescott	10	
do Glengarry	11	
do Oxford	1	
do Leeds	4	
do Russell	2	
do Elgin	3	
do York	1	
do Dundas	1	
do Huron	1	
District de Nipissingue	16	
do d'Algoma	78	
do de Muskoka	9	
		1,240
Province de Québec.		
Cité de Québec	1	
do Montreal	1	
do Hull	1	
Comté d'Ottawa	116	
do de Pontiac	62	
do Soulanges	2	
		183
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.		
Winnipeg	7	
Calgary	1	
		8
Grand total		1,431

RECAPITULATION.

Province d'Ontario	1,240
do de Québec	183
do du Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	8
Expédiés directement de Québec	287
Grand total	1,718

No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE KINGSTON.

(M. R. Macpherson.)

Bureau officiel d'immigration,
Kingston, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel indiquant les arrivées et les départs d'immigrants à cette agence pendant les douze mois terminés le 31 décembre 1888, et la valeur du capital et des effets apportés par eux dans cette province, laquelle se chiffre par $56,456.

Les immigrants qui se sont fixés dans cette agence pendant l'année qui vient de s'écouler convenaient généralement très bien aux besoins du pays ; ils jouissaient d'une bonne santé, montrant beaucoup d'intelligence et de capacité, et plusieurs d'entre eux étaient pourvus d'argent.

Les colons venus des Etats-Unis qui se sont inscrits aux différents ports d'inscription situés dans mon district, pendant l'année dernière, ne sont pas compris dans le relevé ci-inclus, et la valeur de leurs effets n'est pas indiquée ; on peut obtenir ce renseignement en s'adressant directement au département des douanes. Je dois dire cependant que le nombre total des colons n'est pas donné par le département des douanes, vu que plusieurs viennent travailler en Canada sans apporter avec eux d'effets d'une valeur considérable, et n'ont pas en conséquence de compte à rendre au percepteur des douanes.

J'ai visité un grand nombre d'enfants venus d'Angleterre cette année, et je suis encore d'avis que cette classe de l'immigration est très avantageuse au pays, et aux enfants placés chez les cultivateurs de ce district ; l'on doit cependant en faire le choix avec beaucoup de soin ; on ne devrait envoyer en Canada que des enfants bien élevés et jouissant d'une bonne santé. Au cours de mes tournées annuelles, j'ai été agréablement surpris de voir que le nombre d'enfants ne remplissant pas ces conditions était très petit, et qu'en général les personnes chez qui nous avons placé des enfants en sont très satisfaites, comme d'autre part les enfants sont très bien traités. Il y a des exceptions, mais elles sont très rares.

J'ai placé durant l'année 160 immigrants envoyés par la *Self-Help Society* de Londres; beaucoup réussissent très bien. Cette société m'a envoyé les fonds nécessaires pour payer les repas, le transport et toutes les dépenses que l'on est obligé de faire pour placer les immigrants qu'elle envoie, ce qui est d'un grand avantage particulièrement pour les immigrants qui ont de nombreuses familles.

La construction d'une cale-sèche et la pose de nouveaux tuyaux d'aqueduc dans cette ville donneront de l'emploi à bon nombre de journaliers l'année prochaine. Il sera aussi construit quelques chemins de fer qui demanderont des ouvriers.

La demande de bons agriculteurs et de servantes a toujours été beaucoup plus considérable que l'offre, et il en sera ainsi sans doute l'année prochaine. J'espère en conséquence que les immigrants de cette catégorie seront nombreux ici l'an prochain, surtout au printemps, qui est la meilleure saison pour leur arrivée en cette province.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ mensuel des arrivées et des départs à l'agence de Kingston, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

DATE.	Nombre d'arrivées *viâ* le Saint-Laurent, Halifax.	Nombre d'arrivées *viâ* les Etats-Unis.	SEXES.		Enfants.	Total.	NATIONALITÉS.							GENRE D'OCCUPATION.					DESTINATION GÉNÉRALE.								Montant total apporté.
																			Provinces maritimes.								
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Journaliers de ferme et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I. P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
1888.																											$ cts.
Janvier	18	.....	11	3	4	18	14	2	2	.....	....	.....	.....	.....	8	3	.....	.....	...	.....	.....	.....	18	...	...	...	...	345 00
Février	19	.....	10	4	5	19	13	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	9	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	...	...	...		370 00
Mars	64	.....	42	9	13	64	46	12	6	.....	.....	.....	.....	.....	38	3	1	4	.....	.....	.....	.....	64	...	...	...	...	1,246 00
Avril	302	1	149	6	148	303	176	4	120	.....	3	.....	.....	.....	139	6	4	3	.....	.....	.....	.....	303	...	...	...	..	12,312 00
Mai	469	2	159	52	260	471	326	2	138	5	.....	.....	.....	.....	141	16	2	28	....	.....	.....	.....	471	...	...	...	...	17,040 00
Juin	311	.....	198	34	79	311	272	18	21	.....	....	.....	.....	.....	175	13	10	11	.....	.....	.....	.....	311	...	...	...	...	6,662 00
Juillet	181	1	100	32	50	182	145	15	19	.....	3	.....	.....	.....	89	9	2	20	.....	.....	.....	.....	182	...	...	...	...	5,086 00
Août	142	.....	77	11	54	142	111	10	21	.....	.....	.....	.....	.....	71	4	2	6	.....	.....	.....	.....	142	...	...	...	...	2,745 00
Septembre	233	.....	161	20	52	233	191	22	20	.....	.....	.....	.....	.....	146	9	6	12	.....	.....	.....	.....	233	...	...	...	...	5,645 00
Octobre	200	.....	78	79	43	200	160	13	27	.....	.....	.....	.....	.....	70	5	3	71	.....	.....	.....	.....	200	...	...	...	...	4,375 00
Novembre	15	1	10	2	4	16	8	3	5	.....	.....	.....	...	.....	7	2	1	1	.....	.....	.....	.....	16	...	...	...	...	385 00
Décembre	12	1	10	1	2	13	8	3	2	.....	.....	.....	.....	...	9	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	13	...	...	...	...	245 00
Total	1,966	6	1,005	253	714	1,972	1470	107	384	5	6	.....	.....	.....	902	72	31	156	.....	.....	.....	.....	1972	...	...	...	...	56,456 00

KINGSTON, 31 décembre 1888.

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

No 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE TORONTO.

(M. John A. Donaldson.)

Bureau de l'immigration,
Toronto, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-huitième rapport annuel sur les opérations de cette agence pour l'année qui expire le 31 décembre 1888.

Le nombre total des immigrants arrivés et de passage ici durant cette période a été de 16,796. Sur ce nombre 15,225 étaient venus par Halifax, Québec et Montréal, et 971 par différents ports des Etats-Unis.

Leur destination, autant qu'on a pu s'en assurer, était comme suit :

Sont demeurés dans l'Ontario	9,430
Sont allés au Nord-Ouest	328
Sont allés dans les Etats de l'Ouest	6,438

Mais il y a peu d'immigrants venant des ports canadiens et allant au Nord-Ouest qui passent maintenant par cette agence, de sorte que les chiffres donnés ici comprennent principalement des immigrants venus par voie des Etats-Unis.

Le nombre de ceux qui sont demeurés dans Ontario cette année accuse une augmentation de 824 sur les chiffres de l'an dernier.

Au commencement de janvier le gouvernement d'Ontario nous a averti officiellement qu'à partir de cette date il ne donnerait plus d'aide aux immigrants sous forme de repas et billets de passage gratuits.

L'annonce que le gouvernement fédéral discontinuerait d'accorder de l'aide aux immigrants après le 27 avril a eu pour effet d'augmenter d'une manière inusitée le nombre d'immigrants venus au pays avant le mois de mai afin de profiter des bas prix du passage. Un grand nombre des immigrants (ne connaissant pas l'avis publié par le gouvernement d'Ontario) croyaient qu'on leur fournirait encore à Toronto des billets de passage et des repas gratuits, et se trouvèrent incapables de parvenir au but de leur voyage ; le nombre de ceux qui nous restèrent à charge s'éleva à 300, qui attendaient au dépôt le moment où ils pourraient se rendre chez des amis ou obtenir de l'emploi. L'honorable M. Hardy, auquel on fit connaître cet état de choses, vint lui-même visiter les immigrants et donna immédiatement des ordres pour les nourrir et les rendre à destination aux frais du gouvernement d'Ontario. A part ce contretemps survenu dans le mois de mai, tout a bien marché le reste du temps, et nous n'avons eu aucune difficulté à placer les nombreux immigrants aussitôt après leur arrivée.

Cette discontinuation des passages gratuits a eu pour effet d'amener au pays une catégorie d'immigrants bien supérieure à celle de années précédentes, et depuis le mois de mai il n'est pas arrivé à ma connaissance un seul immigrant que l'on pourrait appeler pauvre. Presque tous viennent maintenant avec l'entente qu'ils doivent payer leur passage jusqu'à destination, et ils sont en position de le faire. Comme preuve que la majorité des immigrants réussissent bien, je dirai que la grande majorité de ceux qui sont venus durant les mois d'août, septembre et octobre, arrivaient ici, en famille ou seuls, appelés par des parents ou des amis qui les avaient précédés dans la première saison de l'année et leur avaient retenu un établissement.

La majorité des immigrants, cette année, appartenait à la classe agricole, et comme la demande des ouvriers de ferme est toujours considérable nous avons eu peu de misère à les placer. Les gages pour cette classe d'ouvriers sont de $130 à $150

pour la première année, avec la pension, pour l'homme seul. Pendant l'été les gages ont été de $15 à $25 par mois, avec la pension.

Nous avons eu l'an dernier moins d'artisans et de journaliers ordinaires que depuis plusieurs années précédemment. Il est venu beaucoup moins de servantes, et il nous est impossible de suffire aux demandes toujours croissantes qui nous sont faites de serviteurs de cette catégorie.

Les membres du clergé et les lecteurs laïques de nos environs ont porté beaucoup d'attention au soin spirituel des nouveaux arrivants et ont célébré le service religieux au dépôt chaque fois que le nombre des immigrants était assez grand.

Notre ville continue à s'agrandir rapidement dans toutes les directions, et il y a beaucoup d'édifices publics et particuliers en construction. Parmi les édifices à construire il y a la nouvelle gare du chemin de fer du Pacifique qui coûtera probablement un demi-million de piastres. Il y aura aussi une autre dépense d'un demi-million de piastres pour compléter les travaux de la rivière Don ; puis l'achèvement du parc de l'île et du tunnel de la rue King prendra aussi de fortes sommes. Lors du recensement pris le 12 décembre la population totale de Toronto était de 166,000. Si on ajoute à ce chiffre la population de Parkdale, qui sera prochainement annexée à la cité, Toronto aura une population d'environ 170,000 âmes, ce qui en fera une des plus grandes villes du Canada.

Les récoltes, dans ce district, ont été très abondantes, et à l'exception du foin qui a manqué par suite de la sécheresse du printemps, les espérances des cultivateurs, ont été dépassées. Le blé d'automne, dans les environs, paraît très beau, et s'il ne survient pas d'accidents la récolte sera abondante.

Peu d'immigrants se sont établis cette année sur les concessions gratuites du district de Muskoka, mais beaucoup ont demandé des renseignements sur le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Quelques-uns des nouveaux arrivants ont acheté des terres, d'autres ont accepté de l'emploi chez des cultivateurs pour se familiariser avec le mode de culture du pays avant d'acheter une terre. Le capital apporté par les nouveaux venus a dépassé de beaucoup, autant que j'ai pu m'en assurer, celui apporté les années précédentes ; et l'immense quantité de bagage dont chacun était muni est une preuve que tous sont amplement fournis de hardes et d'effets de maison.

Les immigrants jouissaient en général d'une bonne santé ; les seuls cas de maladie que j'aie constaté n'étaient que des indispositions causées par le voyage, principalement parmi les jeunes enfants.

Les agents et employés des compagnies de chemin de fer se sont montrés polis envers les immigrants, auxquels ils ont donné toutes les facilités désirables, et je n'ai entendu proférer aucune plainte contre eux.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. DONALDSON,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Relevé montrant le nombre et la destination des immigrants envoyés par cette agence avec billets gratuits fournis par le gouvernement d'Ontario, durant l'année 1888.

Stations.	Passes d'adultes.	Stations	Passes d'adultes.
Acton	5½	Malton	2
Appin	2	Meaford	2
Berlin	1	Midland	1
Bothwell	1	Mono-Road	1
Bowmanville	1	Mount-Forest	1
Bracebridge	2	Napanee	4
Bradford	14½	Newbury	1
Brampton	3	Newcastle	6½
Brantford	2	Norval	2
Brigden	1	Niagara	1
Burford	1	Orangeville	1
Burketon	1	Orillia	2
Burks'-Falls	2	Oshawa	2
Cardwell-Junction	3	Owen-Sound	5
Cheltenham	3	Paisley	3
Chatham	10	Paris	6½
Clarkson's	1	Petrolea	1
Clinton	1	Pickering	1
Cobourg	2	Port-Carling	4
Credit-Forks	1	Port-Hope	1
Dixie	4½	Princeton	2
Drumbo	2	Ste-Catherine	2
Elora	1	St-Thomas	5
Fletcher	1	Seaforth	3
Foxmead	2½	Stratford	7
Galt	1	Teeswater	2
Garnet	1	Thorndale	2
Goderich	2	Thornhill	1
Gravenhurst	1	Thorold	2
Guelph	4	Unionville	5
Hagersville	2	Utterson	1
Hamilton	1	Victoria-Road	2
Ingersoll	3	Weston	1
Jarvis	2	Wiarton	9
King	1	Winona	1
Kleinburg	1	Woodbridge	4½
Laurel	1	Woodstock	5
Listowel	2		
London	1	Total	196½
Longford	2		

J. A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

ETAT indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de Toronto et qui y sont demeurés afin d'être placés par l'entremise de cette dernière, pendant les douze mois terminés le 31 décembre 1888.

Mois.	*Viâ* le St-Laurent, Halifax et Montréal.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre de repas gratuits.	Nombre de passages gratuits aux adultes.	Observations.
Janvier	174	35	209	.....	.....	Le gouvernement a discontinué de donner de l'aide pendant le mois d'octobre et la dernière partie de sept, mais a recommencé de le faire en nov.
Février	307	29	336	.....	.....	
Mars	672	87	759	.....	.....	
Avril	2,100	51	2,151	.....	.....	
Mai	4,719	112	4,831	1,197	101	
Juin	2,388	120	2,508	236	30	
Juillet	1,503	83	1,586	170	26	
Août	992	87	1,079	185	21½	
Septembre	780	105	885	60	4	
Octobre	921	82	1,003	.....	.....	
Novembre	463	52	515	18	7	
Décembre	206	128	334	21	7	
Totaux	15,225	971	16,196	1,887	196½	

J. A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

RAPPORT mensuel des arrivées et départs à l'agence d'immigration de Toronto, pour l'année finissant le 31 décembre 1888.

Mois.	Nombre d'arrivées *viâ* le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.				Nationalités.					Genres d'occupations.				Destination générale.				Montant total rapporté.	
			Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Journaliers de ferme et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.	Capital.	Valeur des effets.
1888.																				$ cts.	$ cts.
Janvier	174	35	63	38	24	209	69	26	30	64	20	47	9	7	3	...	125	.....	84	2,000 00	1,000 00
Février	307	29	119	56	62	336	159	38	39	69	31	85	21	13	8	...	237	.....	99	5,000 00	3,000 00
Mars	672	87	322	123	99	759	391	73	80	140	75	226	49	47	20	...	544	.....	215	10,500 00	9,000 00
Avril	2,100	51	620	222	679	2,151	1,071	134	316	340	290	420	117	83	37	..	1,521	.....	630	33,000 00	15,000 00
Mai	4,719	112	1,404	527	557	4,831	1,505	518	505	1,115	1,188	808	312	284	102	...	2,488	75	2268	60,000 00	50,000 00
Juin	2,388	120	575	193	415	2,508	739	206	223	756	584	407	77	91	32	...	1,183	84	1241	45,000 00	30,000 00
Juillet	1,503	83	498	178	299	1,586	703	146	161	297	279	367	69	62	25	...	975	35	576	25,500 00	20,000 00
Août	992	87	419	138	160	1,079	523	144	109	175	128	286	59	74	23	...	717	75	287	20,000 00	15,000 00
Septembre	780	105	373	152	131	885	437	107	112	158	71	225	65	83	24	...	656	.....	229	12,000 00	10,000 00
Octobre	921	82	321	128	115	1,003	376	148	84	270	125	202	58	61	19	..	564	44	395	11,000 00	8,000 00
Novembre	463	52	136	69	65	515	181	73	31	150	80	80	27	29	13	...	270	15	230	5,500 00	6,500 00
Décembre	206	128	81	35	34	334	82	43	25	110	74	47	16	18	3	...	150	.....	184	2,000 00	1,500 00
Total	15,225	971	4,931 *	1,859 *	2,640 *	16,196	6,236	1,656	1,715	3,644	2,945	3,200 *	879 *	852 *	312 *	...	9,430	328	6438	231,500 00 *	169,000 00 *

* Ces chiffres réfèrent à ceux restant en Ontario seulement.

J. A. DONALDSON,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

TORONTO, 31 décembre 1888.

No 6

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE LONDON, ONT.,

(M. A. G. Smyth.)

Bureau officiel d'immigration de London.
London, Ont., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour votre information, les états annuels des opérations de cette agence pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Tableau A.—Le nombre des immigrants arrivés pendant l'année, leur nationalité et leur destination.

Tableau B.—Le nombre des immigrants arrivés pendant chaque mois de l'année *viâ* le Saint-Laurent, Halifax et les Etats-Unis. La saison s'est ouverte dans le mois d'avril par une forte immigration qui s'est continuée jusqu'en septembre.

Tableau C.—Un état complet et détaillé des immigrants arrivés à l'agence, leur sexe, leur origine, métiers ou occupations, leur destination générale, la valeur du numéraire et des effets apportés au pays, s'élevant autant qu'on a pu s'en assurer, au chiffre de plus de $38,000.

Les immigrants arrivés à cette agence pour s'établir au Canada appartenaient à une classe désirable ; la plupart n'avaient pas besoin d'aide et pouvaient se supporter eux-mêmes.

Comme d'habitude il est venu un certain nombre de jeunes gens qui désiraient se mettre au fait du mode de culture suivi au Canada dans le but soit d'acheter des terres dans une des anciennes provinces, soit de prendre des homesteads au Nord-Ouest. Tous peuvent réussir sans payer aucun boni s'ils sont forts, bien disposés et déterminés à travailler et à acquérir ces connaissances à des gages peu élevés la première année naturellement ; après cette période ils auront les gages qu'ils pourront gagner comme garçons de ferme du Canada. Un certain nombre réussissent très bien dans ce district.

La demande d'ouvriers de fermes pendant la dernière saison a été plus considérable que l'offre, les célibataires principalement ; les hommes mariés ayant familles ne sont pas beaucoup demandés, car une grande partie de nos cultivateurs n'ont pas de maisons à l'usage de leurs engagés. On a par suite beaucoup de difficulté à trouver des maisons pour cette classe de travailleurs, et il a fallu souvent visiter pendant l'année plusieurs parties du district pour les loger.

Les domestiques de toutes espèces sont constamment en grande demande, surtout s'ils ont acquis quelque expérience et remplissent bien leurs fonctions.

La société d'émigration indépendante a envoyé pendant la saison un certain nombre d'immigrants qui tous réussissent bien. Cette société accomplit une excellente œuvre. Elle donne les prix du voyage sur les alentours et les chemins de fer ainsi qu'un peu d'argent pour les premiers besoins après l'arrivée.

Un certain nombre de jeunes filles des asiles du village Northumberland envoyées par M. James Hall, sous les soins de madame Craig, directrice, sont arrivés au cours de la saison. Elles ont obtenu de bonnes places et toutes paraissent maintenant bien réussir.

Il a été reçu de Norvège et de Suède un grand nombre de demandes et renseignements sur ce pays, et notre système de concession gratuite ; j'y ai répondu par l'envoi de livres et brochures imprimés en scandivave et en allemand que le département m'a envoyés de temps à autre.

Il y a apparence que la main-d'œuvre sera aussi forte que d'ordinaire, et je n'ai pas de doute que les ouvriers de ferme et travailleurs en général qui viendront dans ce district y trouveront de l'emploi à des gages rémunérateurs.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture
Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London, Ontario, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1888, et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont eu, à titre d'assistance, des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemin de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination respective.

Pays d'origine.	Arrivés *viâ* le St-Laurent et Halifax.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des aliments.	Nombre d'immigrants qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	818	236	1,054	907	147	.....	.....
Irlande	198	94	292	215	77	.....	.....
Ecosse	223	89	312	225	87	.....	.....
Allemagne	91	40	131	94	37	.....	.....
Norvège et Suède	37	33	70	41	29	.....	.....
Suisse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Islande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Amérique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Autres pays	43	14	57	52	5	.....	.....
	1,410	506	1,916	1,534	*382	.....	.....

* 95 au Manitoba.
17 à la Colombie-Britannique.

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1888.

TABLEAU indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London, et restés pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1888.

Mois.	*Viâ* le St-Laurent. et Halifax.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre de repas gratuits.	Nombre de passages gratuits aux adultes.
Janvier	61	12	73	.....	.....
Février	45	38	83	.....	.....
Mars	67	36	103	.....	.....
Avril	165	66	231	.....	.....
Mai	257	56	313	.....	.....
Juin	176	69	245	.....	.....
Juillet	106	54	160	.....	.....
Août	164	38	202	.....	.....
Septembre	107	27	134	.....	.....
Octobre	98	33	131	.....	.....
Novembre	82	41	123	.....	.....
Décembre	82	36	118	.....	.....
	1,410	506	1,916	.....	.....

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1888.

TABLEAU C.—Rapport annuel sur le mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de London, Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Nombre total d'individus.	Nationalités.						Métiers et professions.						Destination générale.								Valeur des capitaux et des effets apportés.
		Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Journaliers cultivateurs et autres	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes N.-E.	N.-B.	I. P. E	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	$ cts
61	12	36	20	17	73	56	10	4	3	.....	.....	.....	6	19	10	1	1	.....	.....	.....	...	61	3	...	...	9	1,750 00
45	38	49	24	16	83	47	19	9	5	.....	.....	3	17	25	1	6	3	.....	.....	.....	...	71	4	...	...	8	3,250 0
67	36	62	23	18	103	53	13	21	14	9	.....	2	13	38	2	9	4	.....	.....	.....	...	83	9	...	...	11	2,350 00
165	66	129	54	48	231	124	31	47	16	9	.....	4	22	80	16	11	7	.....	.....	.....	...	163	36	...	...	32	3,750 00
257	56	188	44	81	313	19[illegible]	31	67	7	13	.....	3	35	125	11	17	8	.....	.....	.....	...	267	7	4	...	35	6,920 00
176	69	132	55	58	245	122	49	19	30	....	4	8	27	83	10	12	13	.....	.....	.....	...	185	9	...	...	51	4,030 00
106	54	84	35	41	160	93	24	33	7	6	.....	3	19	44	10	11	5	.....	.....	.....	...	132	3	4	...	21	3,450 00
164	38	76	35	91	202	119	14	31	16	19	.....	16	19	45	4	8	14	.....	.....	.....	...	169	7	3	...	23	3,650 00
107	27	65	38	31	134	58	22	26	4	.....	.....	5	18	34	8	5	7	.....	.....	....	...	113	4	...	...	17	2,250 00
98	33	80	22	29	131	77	37	8	9	.....	.....	.....	11	57	7	5	3	.....	.....	.....	...	115	4	1	...	11	1,870 00
82	41	73	26	24	123	62	19	16	14	5	.....	7	8	48	8	9	5	.....	.....	.....	...	88	6	...	...	29	2,750 00
82	36	79	23	16	118	47	23	31	6	9	...	2	9	51	13	6	9	.....	.....	.....	...	87	3	5	...	23	2,100 00
1,410	506	1,053	399	464	1,916	1054	292	312	131	70	4	53	204	649	100	100	79	.....	.....	.....	...	1,534	95	17	...	270	38,120 00

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, ONT, 31 décembre 1888.

No 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'HALIFAX, N. E.

(Mr. Edwin McC. Clay.)

Bureau officiel d'immigration,
Halifax, N. E., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Les immigrants arrivés à ce port pendant l'année se répartissent comme suit :—

Cabine :—	Hommes	2,144	
	Femmes	1,420	
	Enfants	207	
			3,771
Entrepont :—	Hommes	9,030	
	Femmes	3,410	
	Enfants	2,613	
			15,053
Grand total			18,824

L'état qui précède fait voir une augmentation de 1,042 pour les passagers de cabine et de 4,379 pour ceux d'entrepont sur l'année précédente, comme l'indique l'état D.

Les gens débarqués à cette agence appartenaient à une excellente classe; il est arrivé très peu d'immigrants pauvres et je n'ai pas été obligé d'en inscrire de cette catégorie sur la liste.

Bien peu avaient besoin d'aide pécuniaire et, à de très rares exceptions, il n'en a pas été accordée.

Le steamer *Hibernian*, de la ligne Allan, arrivé le 10 janvier, faisait rapport d'un cas de rougeole d'un caractère bénin.

Le steamer *Grecian*, à son arrivée le 4 avril, rapporta qu'il était mort en mer un homme, agé de 72 ans, lequel se rendait à Winnipeg.

Une Suédoise venue par le steamer *Nova Scotian*, de la ligne Allan, le 1er mai, donna naissance à un enfant quatre jours avant le débarquement. Elle fut transportée à l'hotel Sarmatian (Madame Watson), où elle est morte le 3. Son enfant mourut le lendemain. Tous les frais dans ce cas furent payés par le mari.

Je me permettrai à ce propos de mentionner le fait que j'ai trouvé l'infirmerie occupée par la femme trop petite et pas assez aérée ni éclairée. C'est un défaut, car toutes les infirmeries à bord des navires devraient être aussi vastes que possible, ainsi que bien aérées et éclairées. Je recommanderais de plus que le lit pour les malades du genre de celle mentionnée plus haut soit placé de façon à permettre l'approche de la patiente de chaque côté; on aura de cette manière plus d'aise pour soigner la malade, qui s'en trouvera mieux elle aussi.

Le 2 mai un remorqueur amenait dans le port le steamer *Circassian*, de la ligne Allan, désemparé, lequel avait à bord 24 passagers de cabine et 974 d'entrepont.

Le 30 mai un remorqueur amenait au port le steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, désemparé, lequel avait à bord 65 passagers de cabine et 949 d'entrepont. Un homme de ce navire fut envoyé à l'hôpital, où il demeura quelques jours.

Le steamer *Scandinavian*, de la ligne Allan, arrivait le 29 août, ayant à bord 216 Islandais à destination de l'ouest. Un enfant est mort après le débarquement et fut enterré aux frais du département.

Treize partis d'enfants sont débarqués pendant l'année, ainsi que l'indique l'état A. Madame Birt a placé deux de ces partis dans cette province.

Tous les enfants placés chez des particuliers dans cette province réussissent bien, autant que je le puis savoir. Aucun d'eux ne s'est plaint.

Au commencement de l'année il a été accordé quelques billets gratuits, mais aux immigrants seulement qui pouvaient trouver de l'occupation à certains endroits mais n'avaient pas les moyens de s'y rendre.

La classe des servantes débarquées à ce port était meilleure, mais l'offre n'est pas encore égale à la demande.

Je suis heureux de faire rapport que les ouvriers et travailleurs ont pu se procurer de l'ouvrage en abondance dans toutes les parties de la province, et tous ceux qui désirent travailler n'ont pas besoin de demeurer inactifs.

Toutes les mines, celles d'or, de houille et autres, ont été exploitées avec une activité extraordinaire l'année dernière, et les résultats ont été satisfaisants. Beaucoup y ont trouvé de l'occupation.

Bien que la saison ait été très pluvieuse et que dans plusieurs parties de la province les récoltes n'aient pas donné le rapport attendu, nos cultivateurs ont toute raison d'être reconnaissants pour une abondante moisson, et les prix des productions agricoles dans plusieurs districts sont très élevés.

La récolte de fruits a été considérable partout et les prix excellents.

Nos cultivateurs améliorent tellement leurs races de bétail qu'avant longtemps la province n'en cédera à aucun autre du Dominion sous ce rapport.

Un bon nombre de bons fermiers anglais se sont établis dans la province au cours de l'année, et beaucoup d'autres projettent d'y venir au printemps.

J'attirerai de nouveau votre attention sur le fait que par suite de la forte augmentation de la population à ce port les hangars actuels se sont plus assez grands pour les voyageurs et le fret.

L'état A,—indique le nombre des enfants immigrés qui sont débarqués à Halifax durant l'année.

L'état B,—indique le nombre et la destination de ceux à qui il a été accordé des billets de passage gratuits.

L'état C,—indique le nombre des billets gratuits accordés en 1879, ainsi que de 1883 à 1888, inclusivement.

L'état D,—indique le nombre des navires de chaque ligne transatlantique qui ont débarqué des passagers à ce port durant l'année, avec le nombre de passagers de cabine et d'entrepont débarqués par chacun d'eux.

L'état E,—est un tableau comparatif de l'immigration arrivée à Halifax de 1869 à 1888, inclusivement.

L'état F,—donne le mouvement mensuel des arrivées et des départs d'immigrants à cette agence pendant l'année.

L'état G,—donne le relevé mensuel des passagers de cabine, leur arrivée et leur départ, durant l'année.

En terminant je désire remercier les employés des compagnies de chemins de fer, de steamers, ainsi que les fonctionnaires de la douane, pour leur grande bienveillance à l'égard des immigrants et de moi-même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN McC. CLAY,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable,

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'enfants débarqués à Halifax pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Vapeur.	Date de l'arrivée.	Nom des personnes qui les envoient.	Nombre d'enfants.		Observations.
			H.	F.	
Hibernian	21 février	M. Quarrier	2	3	
Sardinian	11 mars	Mme. Birt	28	33	Vingt sont demeurés à cet endroit.
Manitoban	21 do	Mlle Stirling	11	13	Aylesford, N.-E.
Sarnia	1er avril	M. Fegan	102	.....	
do	1er do	Mme. Wallace	33	2	
Polynesian	7 do	Dr Barnardo	200	.....	
Pomeranian	8 do	Mlle Macpherson	81	.....	
Carthaginian	8 do	M Quarrier	121	.....	
Sardinian	23 do	Mlle Rye	139	112	Aylesford, N.-E.
Nova Scotian	1er mai	Mlle Stirling	8	9	
Sardinian	30 do	Mlle Macpherson	23	60	Répartis dans la N.-Ecosse.
Viâ St. Lawrence	17 juin	Mme Birt	8	10	Répartis dans le Nouveau-Brunswick.
Phœnician	24 sept.	Mme Cameron	.....	16	

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre de billets de passage gratuits délivrés à l'agence d'Halifax, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Destination.	Nombre.	Destination.	Nombre.
		Report	53½
Amherst	2	Sackville	1
Greenville	6	Spring-Hill	1
New-Glasgow	3	Saint-Jean	3
Oakfield	1	Toronto	1
Oxford	1	Truro	2
Pointe-Lévis	40½		
A reporter	53½	Total	61½

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

TABLEAU C.—Indiquant le nombre de billets gratuits qui ont été accordés à cette agence durant l'année 1879, aussi, 1883 à 1888, inclusivement.

Année.	Nombre d'immigrants arrivés.	Nombre de billets gratuits.	Augmentation.	Diminution.	Moyenne de billets accordés.
1879	3,955	2,066	.....	.....	522
1883	8,475	1,843	.....	223	217
1884	5,604	1,971	128	.....	352
1885	4,427	895½	.....	1,075½	202
1886	5,656	379½	.....	516	067
1887	10,674	574½	195	.....	053
1888	15,053	61½	.....	513	004

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

TABLEAU D.—Indiquant le nombre de navires de chaque ligne qui ont débarqué des voyageurs à ce port pendant l'année terminée le 31 décembre 1888, aussi le nombre de passagers de cabine et d'entrepont.

Lignes.	Nombre de bateaux.	Nombre total des bateaux.	Cabine.	Total, cabine.	Entrepont.	Total, entrepont	Total, cabine et entrepont.	Port d'embarquement.
Allan	14	.....	491	.....	5,834	.....	.....	Liverpool et Derry.
do	20	.....	11	.....	2,677	.....	.....	Glasgow.
do	19	.....	538	.....	3,088	.....	.....	Liverpool, Queenstown et Saint-Jean, Terreneuve.
do	5	.....	58	.....	197	.....	.....	Saint-Jean, Terreneuve.
Dominion	11	11	189	189	1,886	1,886	2,075	Liverpool et Derry.
Furness	6	6	57	57	3	3	60	Londres.
Cie Arg-Fr. de paquebots	23	23	73	73	223	223	296	Saint-Pierre.
Donaldson	1	1	.....	.....	10	10	10	Glasgow.
Bossière	1	1	.....	.....	14	14	14	Hâvre (France).
I P.E. et Boston	42	42	1,586	1,586	694	694	2,280	Boston.
Canada-Atlantique	6	.....	489	.....	51	.....	.....	do
do	1	.....	14	.....	.....	.....	.....	Londres.
Red Cross	24	.....	34	.....	338	.....	.....	Saint-Jean, Terreneuve.
do	20	.....	231	.....	20	.....	.....	New-York.
Viâ le Saint-Laurent	.....	.....	.....	.....	18	18	18	
Grand totaux	.....	193	.....	3,771		15,053	18,824	

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

TABLEAU E.—Etat comparatif de l'immigration arrivée à Halifax, N.-E., entre les années 1869 et 1888 inclusivement.

Année.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Observations.
1869.....	289	73	74	436	.....	.....	.....	.....	
1870.....	258	101	78	437	214	93	102	28	
1871.....	317	132	101	550	339	40	72	94	
1872.....	689	396	347	1,432	1,187	88	137	20	
1873.....	1,037	414	220	1,653	972	22	117	542	
1874.....	781	321	323	1,525	889	78	167	391	
1875.....	374	136	233	743	551	44	21	127	
1876.....	320	90	106	516	409	18	21	28	
1877.....	607	200	124	931	580	99	35	217	
1878.....	1,186	429	366	2,051	1,280	329	133	366	
1879.....	2,503	750	701	3,955	2,516	706	67	666	
1880.....	1,921	626	548	3,095	1,754	681	165	495	11 mois.
1881.....	2,028	801	817	3,646	2,248	766	223	409	13 do
1882.....	4,970	2,086	1,667	8,723	5,597	999	514	1,613	
1883.....	4,589	2,029	1,857	8,475	5,435	1,178	237	1,625	
1884.....	3,033	1,193	1,378	5,604	4,097	637	190	680	L'immigration portée dans la dernière colonne se compose à peu près également d'Allemands, de Scandinaves, de Français et de Belges.
1885.....	2,440	958	1,029	4,427	2,906	539	262	720	
1886.....	3,305	1,302	1,049	5,656	4,336	488	511	321	
1887.....	6,305	2,532	1,837	10,674	7,261	839	694	1,880	
1888.....	9,030	3,410	2,613	15,053	9,785	750	1,327	3,191	

Total des arrivées, 79,582. Moyenne par année, 39,791.

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

TABLEAU F.—Indiquant le mouvement de l'immigration, arrivées et départs, de l'agence d'Halifax, N.-E., par mois, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Mois.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.			Nombre total d'âmes.	Nationalités.							Métiers et professions.					Destination générale.									Valeur des capitaux et effets apportés.
			H.	F.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Journaliers - cultivateurs et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes. N.-E.	N.-B.	I.P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	$ cts.
Janvier. ...	.....	21	310	107	64	481	331	24	34	15	46	27	4	82	212	13	3	40	136	29	6	85	116	38	25	30	16	24,050 00
Février	.....	4	519	159	94	772	515	35	74	19	57	71	1	128	325	50	16	87	202	17	.....	115	247	84	41	32	34	38,600 00
Mars	.....	14	1232	300	277	1809	1217	84	196	34	144	109	25	471	635	100	26	152	202	54	15	233	646	326	96	10	227	90,450 00
Avril..	.....	88	3296	841	883	5020	2884	163	702	354	279	402	236	723	2402	148	23	437	306	92	23	331	2073	853	297	48	997	251,000 00
Mai.....	.....	97	1777	756	552	3085	1860	360	50	240	201	237	137	429	1262	75	11	419	355	58	10	531	992	328	87	16	708	154,250 00
Juin	.....	72	260	173	85	518	458	16	31	.....	13	.....	....	27	178	34	21	87	223	57	16	58	86	22	19	28	9	25 900 00
Juillet	.....	60	187	137	62	386	328	24	24	.....	1	9	...	32	116	27	13	35	158	60	9	25	49	24	7	52	2	19,300 00
Août...	.....	32	201	192	149	542	258	10	42	10	.....	6	216	34	107	43	17	94	147	36	10	77	46	184	8	21	13	27,100 00
Septembre.	.....	49	236	205	97	538	466	8	51	6	.....	7	...	33	139	35	29	107	180	67	15	33	91	31	31	38	52	26,900 00
Octobre. ...	.....	74	195	144	82	421	397	2	7	.....	2	11	2	10	146	22	17	49	174	60	4	14	88	25	18	30	8	21,050 00
Novembre..	.....	84	351	194	145	690	507	17	44	30	15	57	20	25	246	37	43	75	196	56	.....	48	100	52	50	64	124	34,500 00
Décembre..	.....	170	466	202	123	791	564	7	72	40	32	49	27	104	265	53	44	77	284	43	....	73	127	95	45	47	77	39,550 00
Total.....	.....	765	9030	3410	2613	15053	9785	750	1327	748	790	985	668	2098	6032	637	263	1659	2563	629	108	1623	4661	2062	724	416	2267	752,650 00

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

TABLEAU G.—Relevé mensuel des arrivées et départs des passagers de cabine à l'agence d'Halifax, N.-E., pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Nombre d'arrivées *vià* le Saint-Laurent	Nombre d'arrivées *vià* les Etats-Unis.	Sexes.			Nombre total d'individus.	Nationalités.						Genre d'occupation.						Destination générale.									Nombre de billets de passage gratuits aux immigrants pauvres.
																			Provinces maritimes.									
			H.	F.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Journaliers de ferme et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I.P.-E	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
Janvier	.....	25	86	25	6	117	98	2	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	8	1	14	10	.....	4	.....	.....	.....
Février	.....	55	104	48	9	161	146	2	.....	1	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	108	5	3	17	14	9	1	4	.....	.....
Mars	.....	43	175	53	7	235	235	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	91	27	13	27	38	20	19	.....	.....	.....
Avril	.....	67	186	76	16	278	278	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	138	12	.....	20	73	19	13	3	.....	.....
Mai	.....	67	112	96	24	232	232	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	110	.....	.....	52	43	19	8	.....	.....	.....
Juin	.....	160	110	121	15	246	246	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	186	8	.....	12	20	13	7	.....	.....	.....
Juillet	.....	508	253	304	35	592	592	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	532	7	.....	16	21	5	8	3	.....	.....
Août	.....	348	205	221	41	467	467	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	407	8	.....	12	24	7	4	1	4	.....
Septembre	.....	190	187	128	14	329	326	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	233	15	.....	10	29	10	12	8	12	.....
Octobre	.....	337	251	141	13	405	405	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	391	5	1	4	4	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	380	305	136	15	456	456	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	399	19	.....	5	26	5	1	.....	1	.....
Décembre	.....	126	170	71	12	253	253	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	136	25	.....	31	44	10	4	.....	3	.....
Total	.....	2306	2144	1420	207	3771	3734	4	1	1	.....	29	2	.....	.....	.....	.....	.....	2811	139	18	220	346	117	81	19	20	.....

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

No 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE WINNIPEG.

(M. W. C. B. Grahame.)

Bureau officiel d'immigration,
Winnipeg, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'immigration au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest dans le cours de la présente année.

Beaucoup seront surpris d'apprendre que le nombre des colons réels venus dans notre province et les territoires n'a pas atteint le chiffre qu'on s'attendait ; ceux qui sont arrivés n'apportaient pas non plus des valeurs aussi considérables que ceux venus les années précédentes. Cela peut paraître étrange, si l'on considère les nombreux efforts tentés par les diverses organisations afin d'encourager l'émigration dans la province et les territoires avoisinants, néanmoins le fait est que sur plusieurs milliers partis de la mère-patrie, ostensiblement pour le Nord-Ouest, un grand nombre ont trouvé de l'occupation et un chez-soi, sur la côte du Pacifique, et je regrette de le dire, la majorité de ces derniers se trouvent sur la côte américaine de la frontière.

J'ai été en rapport avec beaucoup de personnes qui se rendaient, me disent-elles, à la Colombie-Britannique, où d'après l'avis des agents de steamers et de transport tant d'Angleterre que du continent, les chances de placer de l'argent n'avaient jamais été plus fortes et le travail plus abondant que cette année. En arrivant à Vancouver, jeune ville très florissante mais qui, par suite de son origine relativement récente, ne peut encore fournir de l'occupation qu'à un nombre restreint de travailleurs, des centaines de ces gens furent désappointés, et plutôt que de rester oisifs ils s'embarquèrent sur les vapeurs allant à Port-Townsend, Seattle, Tacoma et autres endroits du territoire de Washington, l'Orégon, Arizona et la Californie du Nord. Lors de ma visite à ces territoires, j'ai rencontré un grand nombre de ceux que j'avais vus à leur passage à Winnipeg ; beaucoup avaient longtemps demeuré au Canada, d'autres arrivaient directement d'Europe. Leur ayant demandé pourquoi ils s'étaient rendus du côté américain au lieu de rester au pays, tous me répondirent en substance ce que j'ai déjà rapporté, savoir : qu'à leur arrivée à Vancouver et Victoria la demande de la main-d'œuvre était limitée, et qu'il y avait peu de facilités pour se livrer à l'agriculture avec un faible capital, et comme ils ne se souciaient pas de revenir sur leurs pas ils se dirigeaient plus à l'ouest, ce qui coûtait moins cher. Cette question m'interessant vivement, j'allai voir les comptables des bateaux à vapeur de l'endroit, et d'après les renseignements qui me furent communiqués, je suis porté à croire que les bateaux desservant Vancouver, Victoria, San-Francisco et les ports américains à la tête de Puget-Sound, n'ont pas transporté moins de dix mille immigrants qui, pour la plupart avaient quitté l'Europe avec l'intention de demeurer dans les possessions britanniques.

J'ai fait de concert avec les employés de mon bureau et d'autres personnes portant intérêt à l'immigration tout ce qu'il a été possible afin d'engager ces gens à demeurer au pays, mais ils ont préféré suivre leurs propres plans.

Je mentionne le fait afin de vous montrer les difficultés croissantes que rencontrent nos agents pour parvenir à coloniser les vastes étendues de terres vacantes de cette province et des territoires avoisinants.

Main-d'œuvre.

La demande de la main-d'œuvre à de bons gages a été assez forte. Jusqu'ici les compagnies de chemins de fer avaient employé un grand nombre de travailleurs

aux travaux de surface, à la construction de paraneiges, de ponts, et aux réparations en général. Toutes ces choses étant à peu près complétées, cette demande a considérablement diminué.

Les vastes opérations qui se font dans les bois pendant les mois d'hiver afin d'obtenir le combustible, les traverses de chemins de fer et le bois de construction, fournissent de l'occupation non seulement à ceux de la province qui n'ont rien à faire, mais à plusieurs centaines des malheureux cultivateurs du Minnesota et du Dakota dont les récoltes ont complètement manqué et qui sont ainsi forcés de chercher de l'ouvrage chez leurs voisins du Canada pour ne pas mourir de faim. Ce n'est pas mon intention de faire croire qu'il n'y a pas à Winnipeg de chômage. Comme d'habitude nous souffrons du desœuvré chronique, lequel n'aime pas à aller aux bois ni à travailler dans les fermes, parce que le travail n'est pas agréable ou qu'il ne l'a jamais fait auparavant. Plusieurs de cette classe, je regrette de le dire, préfèrent accepter la charité des différentes sociétés nationales et religieuses et même de particuliers, plutôt que de faire un ouvrage qu'ils considèrent dégradant pour leur dignité. Mais je n'hésite pas à dire qu'aucun homme n'est forcé de rester inactif s'il veut s'acquitter de l'ouvrage qui lui est offert, ou s'il montre le désir d'apprendre ce qu'il ne sait pas déjà faire.

La demande des ouvriers de ferme a été constante, bien que les gages, je regrette de le dire, n'aient pas été aussi élevés que l'année dernière.

Il y a eu peu ou point de demande d'artisans, mais comme d'habitude une demande extraordinaire de servantes. Je ne conseillerais pas aux commis, négociants, artistes et instituteurs de musique de venir au pays, à moins qu'ils possèdent des moyens suffisants pour pratiquer d'autres professions.

Récoltes.

Nonobstant les nombreux rapports au sujet des ravages des gelées d'été, les cultivateurs de cette province ont vendu les produits d'une récolte au-dessus de la moyenne, et personne certainement ne pouvait se plaindre des prix. Je suis heureux de pouvoir rapporter que notre société agricole consacre beaucoup d'attention aux diverses espèces de produits de la basse-cour, et que les résultats sont très satisfaisants. Je puis donner un exemple afin de faire voir les profits que l'on peut retirer de cette industrie. L'autre jour un cultivateur apportait au marché sept oies préparées pesant soixante-deux livres, qu'il vendit à 12½ la livre, donnant un total de $7.75. Lui ayant demandé ce qu'il lui en avait coûté pour l'élevage il répondit que la somme de $7.75 était d'un peu plus que le profit net, parce que la plume l'avait déjà remboursé et au delà. Si l'on peut faire de tels profits en faisant l'élevage sur une petite échelle, quel résultat n'aurait on pas en s'occupant davantage des volailles.

L'élevage des cochons rapporte aussi beaucoup, le cochon préparé se vendant facilement huit centins la livre, à la pièce. Cependant malgré cette demande et les prix obtenus, les cultivateurs ne comprennent pas l'à-propos d'augmenter la production de cet article de nourriture très utile.

Islandais.

Dans le cours de la présente année il est arrivé dans ce pays un grand nombre d'immigrants islandais que nous avons pu heureusement placer le plus avantageusement possible, sans éprouver beaucoup plus d'embarras que d'ordinaire. Comme d'habitude quelques-uns étaient pauvres, mais grâce à la généreuse et proverbiale libéralité de leurs compatriotes presque tous ceux qui paraissaient être dans la misère ont été secourus. Je dois mentionner ici que si j'ai réussi à placer ces gens cela est dû en grande partie aux efforts infatigables de MM. Bardal, Baldwinson et autres éminents islandais, qui ont consacré leur temps et leur énergie, et dans bien des cas déboursé leur argent, afin de contribuer à cette bonne œuvre qui, contrairement à ce qui est arrivé l'année précédente, a été accomplie avec la plus grande facilité et de manière à sauvegarder les plus chers intérêts des nouveaux immigrants.

Pendant que j'en suis à parler de l'immigration islandaise il ne sera peut-être pas hors de propos de donner quelques notes sur l'augmentation de cet élement très important de notre population.

Dans le cours de l'été de 1875 je rencontrai à Duluth, Minnesota, un parti de cette nationalité qui se rendait à Winnipeg et était sous la direction de feu M. John Taylor. Je n'étais pas alors l'agent de l'Etat, mais je fis tout ce qu'il me fut possible pour faire expédier leurs bagages, acheter des rets et autres articles dont ils avaient besoin. Je les accompagnai également sur un parcours d'à peu près cent milles, faisant profiter M. Taylor de mon expérience et de mes avis pour le plus grand avantage du parti confié à ses soins. Ce parti s'établit, je crois, sur la rive ouest du lac Winnipeg. Treize ans après, malgré les nombreux obstacles à vaincre nous constatons que ces gens ont une représentation d'à peu près sept mille âmes, qu'ils possèdent des églises, qu'ils ont formé des sociétés littéraires et autres, et ne le cèdent sous le rapport de l'intelligence à aucune autre race du pays. C'est un exemple frappant de ce que l'on peut faire avec de la persévérance si l'on part même du bas de l'échelle.

Il reste encore cependant en Islande un grand nombre de gens qui meurent de faim et qui seraient fiers de partager la bonne fortune de leurs compatriotes du Canada, car dans ce pays, contrairement à ce qui en est sur leur terre natale, leurs travaux seraient récompensés par l'abondance des produits du sol.

Ces pauvres gens ne possèdent pas les moyens de payer leur voyage à ce pays, et à moins de recevoir de l'aide étrangère ils devront demeurer où ils sont, ou bien aller s'échouer à quelque autre endroit moins désirable que notre grand Nord-Ouest. Le Canada a de la place pour eux, et ces derniers formeraient une acquisition précieuse à notre population. Ils feraient sortir des millions de nos terrains maintenant inoccupés mais fertiles. Aussi, si je puis employer cette expression, le Canada pourrait faire pire que de consacrer des efforts en adoptant quelque projet parfaitement organisé et en faisant les frais nécessaires pour atteindre le but éminemment patriotique et humain de faire venir ici ces pauvres gens. Plus tard leurs descendants béniraient la mémoire de ceux dont la main hospitalière aurait tiré les ancêtres d'un endroit de misère et de privation pour les conduire sur une terre où tous ceux qui avaient du courage et de l'industrie pouvaient facilement trouver l'abondance.

Cette bonne œuvre ne coûterait *per capita* qu'une somme insignifiante, tandis qu'elle donnerait des résultats incalculables. Si le Canada hésite trop longtemps à l'entreprendre, je crains que d'autres puissances ne lui en enlèvent l'occasion.

IMMIGRATION SCANDINAVE.

D'après le rapport de M. Ohlen l'augmentation de l'immigration de la Scandinavie a été très considérable dans le cours de l'année dernière. Les chiffres mentionnés par ce dernier s'élèvent à environ 500 âmes. Sur ce nombre 50 ont gagné les Etats-Unis et 53 la Colombie-Britannique et Algoma, en sorte qu'il est demeuré au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, autant qu'il a été possible de s'en assurer, environ quatre cents âmes.

Comme d'habitude cet élément a été très désirable et fait beaucoup d'honneur non seulement à ce pays mais à celui d'où il est sorti. Cette population possède une église, des sociétés littéraires et autres ; elle est desservie par un ministre de l'évangile résidant, et sa moralité et son intelligence sont d'un ordre très élevés.

Le gouvernement s'est montré très généreux à l'égard de leurs établissements en permettant au sous-agent d'immigration de visiter périodiquement les différents districts afin de s'enquérir de l'état de la population, relativement à ses affaires privées et publiques, et de les faire profiter de son expérience et de ses conseils pour leurs opérations futures. M. Ohlen publie de plus un bon journal scandinave que la population doit priser hautement.

Vous trouverez ci-annexé le rapport textuel de M. Ohlen.

Allemands.

Quatre cents personnes environ d'origine allemande sont arrivées pendant la dernière saison et ont été réparties dans les différentes colonies. Si l'on en juge par les rapports, qui sont favorables, tous réussissent très bien.

Belges.

Il est arrivé au cours de la saison deux cents Belges à peu près. Grâce aux efforts du révérend père Clouthier quelques-uns ont pu s'établir sur des terres, et les autres ont trouvé de l'occupation dans différentes parties du pays.

Autrichiens.

Cinquante-six immigrants autrichiens à peu près sont arrivés pendant la saison, et la plupart ont trouvé de l'occupation ; quelques-uns ont pris des terres. Ceux des autres nationalités se sont procurés de l'ouvrage, soit chez les cultivateurs, soit sur les chemins de fer ou dans les bois.

Correspondance.

La correspondance à cette agence a été comme de coutume, très considérable. Toutefois, il n'a pas été envoyé par la poste ni distribué, comme les années précédentes, d'énormes quantités d'imprimés sur l'immigration. On a reçu des lettres de toutes les parties du monde, et les réponses nécessaires y ont été faites.

Santé.

L'état de santé général des nouveaux immigrants a été assez bon. J'ai éprouvé beaucoup de difficulté à ce sujet, car les bâtiments qu'ils doivent habiter étant dispersés il m'aurait fallu souvent être à la fois à différents endroits. En réalité je puis dire que depuis ma nomination à cette agence en 1882 mes travaux ont été excessivement difficiles, parce que les bâtiments se trouvaient complètement hors du chemin et dans une partie insalubre et autrement peu convenable de la ville, ce qui augmentait de beaucoup les frais du service. Grâce cependant au changement temporaire de notre local, ces frais ont considérablement diminué, et certainement qu'avec notre nouveau logement qui nous sera livré bientôt, je l'espère, les résultats seront aussi satisfaisants qu'avantageux.

Vous trouverez ci-annexés les états tabulaires A et B ; le premier donne le total des immigrants logés à l'agence de Winnipeg pendant l'année courante ; presque tous ont reçu de ce bureau des conseils, des renseignements ou autre aide ; le dernier indique le nombre des demandes pour main-d'œuvre, aussi le nombre placé par l'entremise de l'agence.

Avant de clore mes observations au sujet de la main-d'œuvre, je désire offrir mes sincères remerciements à MM. Alex. Chalder et Cie, agents du service général du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui, dans toutes les occasions, m'ont volontiers donné l'aide que j'ai pu leur demander pour placer les immigrants. Ces derniers ont souvent même accordé à leur propres frais, aux immigrants pauvres qui le demandaient, non seulement le transport gratuit jusqu'à l'endroit où ils devaient obtenir de l'occupation, mais aussi une aide encore plus utile.

Dans l'espérance que ce rapport et les observations qui l'accompagnent rencontreront votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. B. GRAHAME,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

Rapport de M. E. Ohlen.

WINNIPEG, 5 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre quelques renseignements au sujet de l'immigration scandinave pendant l'année 1888.

Du 1er janvier 1888 au 1er novembre de la même année, il est arrivé à Winnipeg 339 Suédois, 50 Norvégiens et 78 Danois, ou en tout 497 Scandinaves.

Autant que j'ai pu m'en assurer ces derniers se sont établis de la manière suivante :

		Ames
Sont allées	travailler sur le chemin de fer	148
do	à New-Stockholm	74
do	à Scandinavie	58
do	aux Etats-Unis	50
do	travailler sur les fermes (Manitoba)	43
do	à Winnipeg	41
do	à l'est de Winnipeg	31
do	à la Colombie-Britannique	22
do	aux T.N.-O., mines de houille	20
do	à Carberry, Man	6
do	dans le voisinage de Winnipeg	3
do	à McGregor	1
	Total	497

Récapitulation.

		Ames.
Sont allées	travailler sur le chemin de fer	148
Etablies au Manitoba		152
do	dans les territoires du Nord-Ouest	94
Sont allées	dans le district d'Algoma	31
do	à la Colombie Britannique	22
do	aux Etats-Unis	50
		497

Ce résultat est encore meilleur que celui de l'an dernier, car il est déjà démontré que 35 pour 100 des nouveaux immigrants des royaumes de la Scandinavie se sont établis sur des homesteads.

La colonie de New Stockholm comptant maintenant 165 âmes, a fait de très bons progrès pendant l'année. La récolte a été magnifique. Il y a actuellement deux écoles, une église en voie de construction, un ministre, un bureau de poste, des hangars pour les immigrants, etc.

La colonie de Scandinavie a beaucoup augmenté ses bestiaux. Le nombre des colons est d'à peu près 75. Le nombre total d'âmes est d'environ 200.

Un grand nombre ont trouvé de l'occupation cette année aux moulins du Portage-du-Rat et de Kéwatin, Ontario.

La colonie scandinave de Winnipeg augmente. La congrégation a complètement payé son église. Le révérend M. Andrew Johnson a été nommé ministre permanent, et de plus les révérends MM. P. F. Mostrom et S. Rydberg ont plusieurs fois visité les différentes colonies.

En présence du travail et des progrès accomplis pendant l'année je dois dire qu'il n'existe plus aujourd'hui le moindre doute sur le succès de cette colonie, car les Scandinaves continueront à s'établir plus généralement ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EMANUEL OHLEN,

Sous-agent.

TABLEAU A.—Nombre et nationalité des immigrants qui ont été logés à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1888.

Mois.	Sexes.			Nombre total d'âmes.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Hollandais.	Suédois.	Norvégiens.	Danois.	Français.	Belges.	Islandais.	Bohémiens.	Hongrois.	Gallois.	Finlandais.	Polonais.	Canadiens.	Etats-Unis.	Autrichiens.	Russes.
	Fém.	Masc.	Enfants																					
Janvier	2	17	3	22	5	.....	.....	1	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Février	2	38	.....	40	12	1	2	1	.....	8	1	4	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mars	26	96	35	157	90	.....	9	.....	.....	6	10	1	.....	.....	7	.....	28	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....
Avril	61	321	117	499	126	11	25	47	1	83	17	15	.....	108	3	36	11	2	.....	.....	13	1	.....	.....
Mai	99	415	200	714	329	11	59	162	.....	61	38	25	.....	.....	6	.....	16	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	72	263	136	471	148	4	46	77	.....	65	10	19	.....	11	47	26	5	.....	12	.....	.....	1	.....	.....
Juillet	191	284	187	662	116	5	13	23	3	45	3	11	.....	48	370	5	.....	.....	13	.....	7	.....	.....	.....
Août	102	169	136	407	63	1	10	42	.....	36	1	2	1	.....	225	.....	.....	.....	1	.....	18	7	.....	.....
Septembre	48	74	64	186	56	1	.....	23	.....	17	.....	.....	.....	19	52	3	.....	.....	.....	5	10	.....	.....	.....
Octobre	19	50	25	94	53	.....	4	19	.....	6	.....	1	4	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	4	.....	.....	.....
Novembre	29	44	36	109	17	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	44	.....
Décembre	7	10	9	26	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
Total	658	1,781	948	3,387	1,015	34	168	414	4	359	80	79	5	186	739	75	71	11	26	5	58	9	44	5

Winnipeg, 31 décembre 1888.

TABLEAU B.—Statistique du travail, agence de Winnipeg, pendant l'année 1888.

Mois.	Nombre de ceux qui ont reçu de l'emploi.		Total.	Nombre de demandes de secours.				Total.
	Hommes.	Femmes.		Artisans.	Journaliers de ferme.	Journaliers.	Domestiques.	
Janvier	17	.....	17	.....	27	20	14	61
Février	30	1	31	.....	25	.....	20	45
Mars	72	16	88	.....	91	.....	66	157
Avril	221	40	261	8	491	272	62	833
Mai	300	40	340	11	234	180	20	445
Juin	225	35	260	50	144	326	97	617
Juillet	200	75	275	67	360	418	120	965
Août	114	38	152	58	186	555	34	833
Septembre	64	27	91	70	120	425	106	721
Octobre	40	11	51	25	24	109	56	214
Novembre	15	20	35	1	21	50	27	99
Décembre	34	12	46	.....	24	50	62	136
Total	1,332	315	1,647	290	1,747	2,405	614	5,126

W. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1888.

No 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BRANDON, MAN.

(M. T. Bennett.)

Bureau de l'immigration,
Brandon, Man., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Le nombre des immigrants dans ce district a été de 27 pour 100 plus considérable que celui de 1887.

Depuis l'ouverture de cette agence les immigrants de la Grande-Bretagne ont augmenté chaque année. Sauf de très rares exceptions ils appartiennent à une excellente classe. Il y avait une proportion plus grande d'ouvriers agricoles, lesquels étaient mieux pourvus de lettres de crédit et de billets de la banque d'Angleterre que je ne l'avais remarqué pendant aucune des années précédentes. Plusieurs ont pris des homesteads, quelques uns achètent des fermes améliorées et d'autres des terres du chemin de fer. Un d'eux a placé £5,000 sur des immeubles et garde en réserve un autre montant égal pour une occasion propice.

L'immigration venant des provinces de l'est a été également très importante, presque tous les immigrants étaient à l'aise, avaient emmené leur bétail et emporté leurs effets. Ces derniers avaient chargé des amis de leur acheter des fermes sur lesquelles ils se sont rendus de suite.

La partie ouvrière des immigrants se composait généralement de jeunes gens de la classe agricole, qui tous ont pu facilement se placer chez les cultivateurs avec des gages de $12 à $25 par mois et la pension, pendant la saison du 1er avril au 1er décembre. Personne n'a dû rester oisif. J'ai placé près de 300 jeunes gens chez des cultivateurs avant le 1er juin avec les gages mentionnés plus haut. Les Islandais et les Scandinaves ont donné satisfaction tout autant que les Anglais; tous ceux qui voulaient travailler ont trouvé de l'occupation, et je n'ai pu satisfaire complètement la demande.

L'aide domestique est encore l'un des plus grands besoins dans toutes les classes de la société, et il n'y a pas d'offre pour la dixième partie de la demande; des gages de $8 à $15 par mois et la pension sont sans cesse offerts aux servantes, et les bonnes de 12 à 15 ans peuvent obtenir de $5 à $6 par mois et leur pension.

La demande des garçons de 12 à 15 ans devant être employés comme pâtres a été assez considérable; il leur était offert de $50 à $80 pour l'année et la pension, et l'année suivante l'augmentation qu'ils pourraient gagner.

Je n'ai encore jamais reçu autant de lettres que pendant la dernière saison, s'informant de toute question imaginable au sujet de ce pays; j'ai répondu à toutes, et, dans la plupart des cas, envoyé des cartes et brochures.

La récolte de blé de la dernière saison, il me fait peine de le dire, n'a pas répondu à l'attente des cultivateurs à cause des gelées d'août. Toutefois les prix élevés payés actuellement compenseront en grande partie la perte, en effet un blé de qualité bien inférieure se vend aujourd'hui plus cher que le n° 1 l'année dernière.

Cela diminuera considérablement la perte, et je puis mentionner le fait que je n'ai pas entendu un seul cultivateur parler avec découragement, quel qu'ait été le dommage souffert; tous proclament encore le Manitoba au premier rang, et il n'y aura qu'à semer davantage à la prochaine saison.

La situation financière des cultivateurs du district est bonne. Les marchands et banquiers sont payés aux échéances, et disent qu'ils n'ont pas fait de meilleures affaires comptant depuis 1882.

La ville de Brandon augmente constamment, et les autorités municipales obligent les gens à construire des maisons de meilleur classe dans la partie commerciale; d'un autre côté de très belles résidences et des logements confortables sont à se bâtir afin de remplacer les chantiers primitifs et les habitations mal construites pendant le temps de la fièvre des spéculations.

Un fait qui prouve que le district de Brandon a raison d'être fier de sa situation financière, c'est que notre ville n'avait pratiquement plus de dettes au commencements de la nouvelle année. Les facilités de nos opérations de banque ont été augmentées par l'ouverture d'une succursale de la banque de l'Amérique Britannique du Nord, laquelle, de même que la banque Impériale et la banque des Marchands, croit trouver ici une occasion sûr de placer avantageusement ses capitaux.

La ferme expérimentale de l'Etat établie à Brandon fera un bien immense à la population du Manitoba en introduisant les systèmes les plus approuvés de culture, en plantant des arbres et faisant l'épreuve des différentes espèces de grains de semences, d'arbres à fruits, etc., les mieux appropriés à notre climat. D'un autre côté le fait d'y avoir les meilleures races de chevaux, de bêtes à cornes et de moutons sera d'un grand avantage pour les cultivateurs du Manitoba. La population de Brandon peut s'estimer heureuse de posséder la ferme expérimentale à proximité de cette belle et florissante jeune cité, et comme elle est dirigée par un surintendant capable et affable, M. Bedford, ce sera plaisir que de s'y rendre en voiture ou à pied pour constater ce qui peut être accompli par une culture scientifique.

Pendant les derniers quatre mois le temps s'est maintenu extrêmement beau, et jusqu'à ce jour il n'y a pas eu d'hiver. Le thermomètre a souvent marqué de 50° à 70° à midi, au soleil, pendant le mois de décembre.

Au commencement de la saison les immigrants ne jouissaient pas d'une santé aussi bonne que plus tard, ce qui était dû, je crois, à l'encombrement à bord des navires. Quelques enfants sont morts après l'arrivée, et il y a eu à la fin de l'été un cas de fièvre typhoïde qui heureusement n'a pas été fatal. J'ai pris soin depuis que les bâtiments fussent mis dans un parfait état sanitaire.

J'ai l'honneur d être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. BENNETT,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

No 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE QU'APPELLE.

(M. A. J. Baker.)

Bureau officiel d'immigration,
Qu'appelle, T. N.-O., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

L'immigration dans ce district pendant la dernière année a été à peu près la même que l'année précédente, et la plupart se sont établis le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Outre ceux qui ont été logés aux bâtiments de l'Etat à cette agence, il en est arrivé en outre dans le district un nombre plus considérable que les fonctionnaires d'ici ont aidé à s'établir et à choisir des terres.

Un grand nombre d'excursionnistes et autres d'Ontario et des provinces ont visité le district dans le cours de la dernière saison, et d'après les indices ainsi que les expressions dont ils se sont librement servis, il y a de fortes apparences d'une immigration considérable de ces provinces ici le printemps prochain.

La correspondance avec certaines personnes de pays étrangers me porte à croire qu'un bien plus grand nombre d'immigrants de ces pays viendront s'établir dans ce district l'année prochaine que par le passé.

De plus, l'envoi par la municipalité de Qu'Appelle-Sud d'un agent en Grande-Bretagne, en Allemagne, etc., devra faire venir de ces pays, on l'espère, environ cent familles qui s'établiront dans les limites de cette municipalité.

Les récoltes du district de cette année pourraient être difficilement meilleures dans aucune partie du monde. Il n'y a pas eu de dommage qui vaille la peine d'être mentionné par suite de gelée ou autrement (particulièrement dans cette localité) ; le blé a donné une production moyenne de trente boisseaux par acre ; l'avoine, l'orge, les pommes de terre, etc., etc., aussi une excellente moyenne.

Il y a deux ou trois ans, les employés du chemin de fer Canadien du Pacifique ont fait venir un certain nombre de familles d'Allemagne et de Roumanie qui se sont établies près de Balgoni, à douze ou seize milles de cette ville. Ces dernières, qui étaient pauvres, reçurent de l'aide de ces employés, et grâce à leur économie et à leur industrie, elles ont pu, depuis, payer leurs dettes et acheter les instruments aratoires nécessaires. Elles possèdent de plus maintenant les moyens de pourvoir leurs fermes de bétail ainsi que d'y faire nombre d'autres améliorations.

M. Grant, l'agent des Sauvages de la rivière Assiniboine dans ce district, m'informe aussi, s'il m'est permis de mentionner ce fait, que dix-huit familles de Sauvages de son agence ont récolté deux mille sept cents boisseaux de blé dur n° 1, sur leur réserve, dans le cours de l'année dernière.

Il y a augmentation constante des bestiaux de toute espèce, des chevaux plus particulièrement, et il en a été vendu plusieurs centaines pendant l'année dans cette ville et le voisinage. Le pays est si propre à l'élevage des moutons que les cultivateurs augmentent rapidement leurs troupeaux.

Les immigrants qui sont encore les plus désirables dans cette partie du pays sont ceux de la classe agricole, ayant assez de moyens pour commencer de la culture mixte.

On demande et on a besoin de servantes.

Il n'y a pas eu de maladies dans le cours de l'année.

TABLEAU indiquant la moyenne des gages.

Garçons de ferme, avec pension, par mois.....	$20 00 à	$35 00
do (de 14 à 16 ans), avec pension	5 00	10 00
Cuisinières, avec pension.....	30 00	40 00
Servantes, do	10 00	20 00
Briqueteurs, par jour.....	2 00	4 00
Charpentiers, do	2 00	3 00
Peintres, do	2 00	4 00
Plâtriers, do	3 00	4 00
Cordonniers, do	2 00	2 50
Tailleurs, do	2 00	2 50

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. BAKER,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

No 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE MEDICINE-HAT.

(M. M. SUTHERLAND.)

BUREAU D'IMMIGRATION DE L'ETAT,
MEDICINE-HAT, 31 décembre 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence pour l'année terminée le 31 décembre.

Vous verrez par l'Etat tabulaire ci-joint que le nombre des immigrants arrivés et logés à l'agence pendant la dernière année a été de 497, et je suis fier de le dire, c'est une augmentation considérable sur l'année précédente. Cependant, cet état ne représente pas le chiffre total des nouveaux colons de mon district, en effet j'ai donné des conseils, des informations générales et toute autre aide en mon pouvoir à un nombre beaucoup plus considérable que j'ai rencontré à bord des convois. D'après une estimation faite avec le plus grand soin, je constate qu'il est aussi arrivé d'autres colons au nombre mentionné ci-dessus, lesquels se sont établis dans les endroits suivants: Sur les fermes de sir J. Lester Key, dans ce district, 145 âmes; à Swift-Current, 25 âmes; au Creek-aux-Erables, 65 âmes; à Lethbridge, 420 âmes; à Dunmore, 42 âmes; enfin à Fort-McLeod et dans le voisinage, 98 âmes. J'arrive ainsi à un grand total de 1,292 âmes arrivées et établies dans ce district pendant l'année.

Une grande partie des immigrants se composaient de jeunes gens de la Grande-Bretagne, et bien que plusieurs d'entre eux eussent certains moyens je leur conseillai d'acquérir de l'expérience avant de s'établir sur des homesteads. Il a fallu en conséquence leur trouver de l'occupation afin de leur permettre de se renseigner sur le climat et le sol du pays et jusqu'à ce qu'ils fussent en état de choisir leurs futures demeures à leur plus grand avantage. Quelques-uns se sont depuis inscrits pour des homesteads à cet endroit, et je suis convaincu que ce sont de précieuses acquisitions pour notre pays, autant parce qu'ils amélioreront le sol que parce qu'ils feront connaître les avantages du Canada à leurs amis de là-bas. Individuellement parlant ce sont des hommes vigoureux et pleins de santé. Comme d'ordinaire il est arrivé pendant l'année dans ce district un certain nombre d'immigrants des Etats-Unis *viâ* le chemin de fer Canadien du Pacifique, tant de l'est que l'ouest, et d'autres ont traversé la frontière en voiture. Parmi ces derniers je mentionnerai trois familles arrivées le 3 août, lesquelles avaient parcouru tout le chemin depuis l'Etat du Nébraska. D'après les apparences elles n'avaient pas souffert de ce long et ennuyeux voyage, en réalité, tous et chacun semblaient en avoir profité, les enfants principalement, qui offraient la véritable image de la santé. Tous faisaient de grandes louanges du pays, et comme ce sont des gens habitués aux travaux du pionnier ils devront réussir.

A la fin et au commencement de novembre l'agence a reçu la visite de trois députations de Russes, d'Allemands et d'Autrichiens, venues dans le but exprès de choisir un endroit convenable afin d'y établir une colonie pour eux et leurs compatriotes. Après m'avoir demandé les renseignements nécessaires ces personnes allèrent examiner soigneusement tout le pays au sud et à l'est de ce point, puis choisirent pour leur colonie les townships 9 et 10, dans les rangs 3 et 4, à l'ouest du 4ème méridien. Quelques-uns des délégués se sont inscrits à cette agence pour des homesteads, car tous étaient enchantés du climat et de la richesse du sol et convaincus de la possibilité de cultiver les fruits et le tabac. Les députations ont toutes exprimé un vif désir que le gouvernement leur réservât les townships mentionnés plus haut, car soixante familles doivent venir s'y établir au commencement du printemps et trente autres quittant l'Europe en mai devront les rejoindre au mois de juin.

Je suis heureux de dire que le chemin de fer Canadien du Pacifique et M. Hamilton, le commissaire des terres du chemin de fer Canadien du Pacifique en particulier, font tout ce qu'ils peuvent pour ces gens, et leur colonie sera sans doute établie.

L'établissement de fermes de 10,000 acres par sir J. Lester Key, à des intervalles de 18 à 36 milles sur le parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique, de Balgonie à Calgary, aura certainement des résultats très heureux pour le district; en effet il serait difficile d'estimer tout le bien que fera cette entreprise pour l'établissement de cette partie du Nord-Ouest.

Relativement aux récoltes et à l'élevage du bétail, je puis dire que l'année a été très favorable, et bien que le nombre d'acres cultivées dans mon district soit peu considérable proportionnellement à son étendue, cependant tout ce qui a été semé a poussé parfaitement, et la moisson est bonne. La moyenne par acre a été de 26 boisseaux de blé, 40 boisseaux d'avoine et 280 boisseaux de pommes de terre. Toutes les espèces de grains et de légumes étaient également bonnes, car il n'y a pas eu la moindre gelée pendant l'été, et comme on a joui d'un hiver comparativement doux les bêtes à cornes, moutons et chevaux ont hiverné sans accidents jusqu'à ce jour. La saison actuelle étant excessivement douce le bétail de tout genre vit dehors en parfait état. Un grand nombre de bestiaux ont été importés dans le district du Manitoba et d'Ontario pour les fins de l'élève; on a aussi fait venir des juments poulinières de l'Ontario et de l'Orégon. MM. Ocarart, sir J. Lester Key et d'autres se sont procurés également des taureaux et étalons de première classe. Plus de 3,000 bœufs ont été expédiés d'ici, et quelques uns étaient des belles bêtes qui ont obtenu les prix les plus élevés en Angleterre; d'autres, je regrette de le dire, n'étaient pas d'une classe également bonne, et par suite de ce fait et de la baisse des prix on m'informe que les expéditeurs ont perdu.

Il est arrivé à cette agence, dans le cours du mois, des immigrants qui avaient entendu dire que l'on exploitait les mines de houille de la Saskatchewan, et se croyaient certains d'y trouver de l'occupation. Après avoir payé leurs billets de chemin de fer, presque tous se trouvaient sans ressources, et comme l'ouvrage est très rare à cette époque de la saison j'ai eu beaucoup de difficultés à les placer.

La demande des servantes a été aussi forte que d'ordinaire, et l'offre s'est trouvée bien inférieure. On pourrait peut-être résoudre ce problème, s'il était permis aux agents d'ici de faire des arrangements avec ceux d'Europe pour avoir des billets d'entier parcours jusqu'à chaque agence, suivant le besoin.

Règle générale les immigrants appartenaient à une classe supérieure, et aucun ne souffrait de maladie et d'infirmité apparente d'aucune sorte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. SUTHERLAND,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Tableau A.—Nombre et nationalité des immigrants qui ont été logés à l'agence de Medicine-Hat, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Mois.	Anglais.	Ecossais.	Irlandais.	Allemands.	Suédois.	Norvégiens.	Islandais.	Danois.	Hollandais.	Français.	Belges.	Russes.	Polonais.	Bohémiens.	Roumains.	Finlandais.	Autrichiens.	Hongrois.	Canadiens.	Etats-Unis.	Total.
Janvier	5	...	2	...	3	...	2	...	...	...	...	...	...	...	3	1	...	4	...	...	16
Février	3	2	...	2	...	...	3	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	3	...	2	18
Mars	12	4	3	3	3	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	5	39
Avril	5	2	6	...	...	4	...	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	...	28
Mai	27	6	14	1	7	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	61
Juin	13	4	3	5	...	3	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	4	33
Juillet	20	11	8	3	5	...	...	...	...	4	5	...	...	...	...	...	...	...	6	15	77
Août	10	5	2	11	4	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	44
Septembre	18	14	8	3	6	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	59
Octobre	13	16	4	3	...	2	2	6	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	11	53
Novembre	8	4	6	14	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...	...	6	...	...	2	44
Décembre	9	...	...	...	...	3	...	3	...	...	...	2	...	2	3	...	...	...	...	3	25
Total	143	68	56	45	28	20	7	14	4	8	5	6	3	4	6	3	6	7	12	62	497

M. SUTHERLAND,
Agent officiel d'immigration.

No 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE CALGARY.

(M. J. Z. C. MIQUELON).

CALGARY, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1888.

Le nombre total des immigrants inscrits dans mes registres dans le courant de l'année est de 444, se compoaant comme suit : 220 hommes, 106 femmes et 118 enfants.

Anglais	185
Irlandais	26
Ecossais	61
Allemands	7
Scandinaves	72
Français ou Belges	66
Hongrois ou Italiens	27

Pays.

Angleterre	104
Ecosse	28
Irlande	15
Allemagne	3
France	7
Belgique	21
Italie	10
Nouveau-Brunswick	12
Ile du Prince-Edouard	16
Québec	53
Ontario	39
Manitoba	33
Colombie-Britannique	1
Etats-Unis	89
Hongrie	15

D'après les lettres que j'ai reçues il y a toute raison de croire que l'immigration sera plus considérable l'année prochaine.

La récolte dans le district d'Alberta a été la meilleure possible cette année. Les gelées d'automne n'ont causé aucun dommage, car il n'y en a pas eu avant le 11 septembre.

Les immenses troupeaux de bestiaux dans le district d'Alberta paissent maintenant comme en été. Le beau temps qu'il a fait en novembre et décembre nous porte à croire que l'hiver sera très doux et sans neige.

Les immigrants que j'ai rencontrés depuis leur arrivée ici paraissent contents du pays et deviendront eux-mêmes d'excellents agents d'immigration.

C'est aussi mon avis que les brochures (Fitzgerald) publiées récemment par notre département feront connaître cette partie du pays à l'étranger et produiront de bons résultats.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. Z. C. MIQUELON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de la'griculture,
Ottawa.

No 13.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. John Jessop.)

Bureau officiel d'immigration,
Victoria, C.-B., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le sixième rapport annuel sur l'immigration, etc., etc., de cette agence.

Immigration.

Ce doit être maintenant un fait passablement connu que toute estimation de l'augmentation de la population dans la Colombie-Britannique par l'immigration ne peut être qu'approximative. Le prochain recensement aura lieu bientôt cependant, et l'on fera connaître exactement l'augmentation des dernières dix années. Les chiffres indiqueront certainement que la population blanche a plus que doublé durant la décade. On peut affirmer avec assurance que l'immigration totale de l'année a été plus considérable que pendant toute autre année antérieure depuis la confédération. Dans les cités il a été constaté que la population s'était accrue de plus de 11,000 âmes pendant l'année qui vient de finir ; à Vancouver seulement l'augmentation a été de 7,000. Au commencement de l'année la population de cette ville était de 5,000, et l'on y compte maintenant plus de 12,000 habitants. Il y a eu augmentation d'au moins 1,000 dans la ville et le district de New-Westminster, d'un autre 1,000 dans les districts de Yale et de Kootenay, et l'estimation d'une augmentation de 2,000 dans Victoria, Nanaïmo et Wellington, est très modérée, pour ne rien dire de l'avancement dans les districts agricoles de la côte de l'Est, Comox compris.

Le tableau de l'augmentation approximative est en conséquence comme suit :

Ville de Vancouver	7,000
Ville et district de New-Westminster	1,000
Districts de Yale et de Kootenay	1,000
Ville de Victoria	1,000
Nanaïmo, Wellington et la côte de l'Est	1,000
Total	11,000

Quinze pour cent des nouveaux immigrants ajoutés à la population, ainsi que l'indique les déclarations des steamers à la douane de Victoria, donnent un chiffre de près de 2,000 pour l'année. La majorité de ces derniers sont probablement demeurés sur l'île de Vancouver, mais plusieurs ont dû contribuer à l'augmentation dans la ville de Vancouver et la ville et le district de New-Westminster. Mais d'un autre côté un nombre considérable de ceux venus par le chemin de fer Canadien du Pacifique se sont établis permanemment dans cette ville et sur la côte de l'Est.

Les immigrants réels *viâ* les ports de la côte du Pacifique, à part ceux qui sont arrivés par le chemin de fer Canadien du Pacifique en 1888, sont au nombre de 2,000 par la voie de Puget-Sound et de San-Francisco, et de 1,168 par les navires anglais et étrangers autres que les caboteurs, soit un total de 3,168.

Colons et valeur de leurs effets.

Le nombre des colons et la valeur des effets qu'ils apportaient avec eux ont presque atteint pendant la première partie de 1888 le chiffre total de 1887. L'année

dernière il y a eu un peu plus de 600 colons, ayant des effets pour une valeur de $52,498, et les rapports des différents bureaux de douanes jusqu'au 30 juin dernier indiquent environ 500 colons et fixe la valeur des effets à $44,713.

Les relevés pour l'année sont comme suit :—Victoria, hommes, 192 ; femmes, 187 ; enfants, 186—total, 565.

		Valeur des effets.
Du Royaume-Uni		$ 32,447
Etats-Unis		30,845
Chine		500
Belgique		700
Allemagne		575
Japon		500
Total		$65,567
Vancouver, nombre de colons, environ	650	64,531
New-Westminster do	165	6,867
Nanaïmo do	164	4,705
Total	1,544	$141,770

Les chiffres qui précèdent indiquent une augmentation réelle de plus de 70 pour 100, comparativement à l'année dernière.

Les immigrants chinois payant la taxe de $50 par tête sont arrivés aux endroits suivants :—Vancouver, 673 ; Victoria, 42—total, 715. Droit perçu, $35,750.

Agriculture.

Cette industrie de la première importance est maintenant plus florissante qu'elle ne l'a jamais été auparavant dans l'histoire de la province. L'amélioration pendant la dernière année n'a pas été marquée autant sous le rapport de l'étendue réelle de terres occupée par les nouveaux colons que par les nombreux transferts des propriétaires primitifs inaptes à la culture à de nouveaux immigrants possédant plus ou moins d'argent, parfaitement au fait de ces travaux et qui avaient l'intention d'en faire l'occupation de leur vie. Dans chaque district agricole des deux sections de la province se constatent des méthodes améliorées de culture,et l'on prend aussi plus de soins du bétail. Les ventes d'instruments aratoires ont été beaucoup plus considérables que par le passé. Chaque cultivateur digne de ce nom a obtenu de bonnes récoltes et d'excellents prix pour ses produits. New-Westminster, le premier district agricole de la Colombie-Britannique, a fait de merveilleux progrès dans chaque branche de l'agriculture. La valeur en espèces des fermes dans tout le district, mais plus spécialement dans le delta de la Fraser, a augmenté au delà de tout précédent, et la même observation s'applique, bien qu'à un degré moindre, à la plupart des autres districts.

Le bureau des terres fédérales de New-Westminster fait rapport de 300 inscriptions de homesteads dans la zone du chemin de fer de la terre ferme, depuis le 1er janvier dernier.

Les ventes de terres sur la côte de l'est dans la réserve du chemin de fer de l'île n'ont pas été très actives pour la raison qu'immédiatement avant le transfert de ces terres du gouvernement provincial à la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaimo, en vertu de l'Acte d'établissement de 1883, des personnes qui n'avait aucunement l'intention de faire des améliorations s'étaient empressées de les préempter. Plusieurs des lots ont été vendus pendant l'année à des colons qui préféraient payer des droits quelque peu imaginaires plutôt que de prendre la peine et encourir les dépenses de se chercher des emplacements plus éloignés des établissements et des voies de communication. Chaque colon réel peut encore obtenir quatre vingts acres de ces terres moyennant $1 l'acre. Aux autres le prix est de $3 l'acre. 2,050 acres à peu près ont été vendues durant l'année.

Les inscriptions de préemption du gouvernement provincial de 160 acres chacun se sont élevés à au delà de 500, comprenant plus de 80,000 acres. Les limites de bois pendant l'année couvraient 58,566 acres.

Les éleveurs à l'est des montagnes de la Cascade vivent aussi bien que les cultivateurs demeurant à l'ouest. L'hiver dernier a été excessivement favorable, et il n'y a eu que peu ou point de pertes par suite de la vigueur du temps; d'un autre côté la pâture pendant l'été dernier avait été exceptionnellement abondante. Les prix se sont maintenus à un chiffre élevé, et par suite de toutes ces circonstances avantageuses l'industrie de l'élévage des animaux est dans un état florissant.

Il est fort à regretter que l'on ne puisse trouver une méthode pour obtenir d'année en année des relevés sûrs de chaque district relativement à l'augmentation réelle du nombre de cultivateurs et d'éleveurs, la valeur des améliorations, la somme des productions, etc., etc. Deux fois l'on a fait des tentatives dans cette voie, mais avec peu ou point de succès.

Pour l'information des personnes qui peuvent avoir l'intention de se procurer des terres dans la Colombie-Britannique, il n'est peut-être pas hors de propos de mentionner que généralement parlant les terres du gouvernement se trouvent aujourd'hui plus ou moins éloignées des centres de population. Il est beaucoup plus difficile qu'autrefois de trouver des emplacements convenables, parce que la terre de quelque valeur dans le voisinage des colons et le long des lignes de chemin de fer et autres voies de communication est en grande partie occupée par des colons *bonâ fide* ou des spéculateurs. En conséquence, il faut maintenant gagner davantage l'intérieur ou prendre des lots moins désirables. Naturellement, il existe encore une immense quantité de terres inoccupées sur la côte, la terre ferme et l'île de Vancouver, mais comme comparativement parlant, l'accès en est un peu difficile, les immigrants de la classe agricole hésitent à s'exposer aux privations qu'entraine nécessairement la vie du pionnier. Actuellement le cultivateur possédant quelques moyens préfère acheter la terre de celui qui la tient du gouvernement à des prix de $5 ou $8 par acre, et au-dessus—prix qui dépend naturellement de la localité, de la qualité du sol et des améliorations—plutôt que de se rendre dans des régions non arpentées et inexplorées. Des emplacements de cette description peuvent être obtenus dans presque chaque district de la terre ferme et de l'île, car des centaines de lots ont été pris pendant les six ou sept dernières années.

CORRESPONDANCE.

Cette partie de l'ouvrage du bureau indique une augmentation de 200 lettres sur l'année dernière. Depuis l'ouverture de l'agence, il y a cinq ans, la moyenne des lettre a atteint le chiffre de 1,000. Outre la correspondance de presque chaque partie du monde civilisé, ainsi que je le rapportais l'année dernière, je reçois maintenant des lettres des Roumains et Russes du district de Courland. Je dois beaucoup à MM. M. Lopatechi et A. Magnesen de cette ville, qui ont bien voulu me traduire les lettres écrites en scandinave, en allemand et en espagnol. Mille paquets d'imprimés ont été envoyés par la poste dans le cours de l'année à des personnes qui m'avaient demandé des renseignements par lettre.

Je me permettrai de faire l'observation que les brochures et papiers contenant la description de la Colombie-Britannique ont été presque tous distribués. Ce qui reste de la "Rive Ouest" et des "Journaux de Commerce" de San-Francisco, ouvrages fournis par le gouvernement local et le conseil de ville, sont les seules sources d'informations imprimées que l'on puisse aujourd'hui se procurer. Il serait d'un besoin pressant de se procurer une édition revue du manuel concernant la Colombie-Britannique, non seulement en langue anglaise, mais en scandinave et en allemand. Bon nombre d'étrangers dont quelques-uns possèdent beaucoup d'argent, qui réussiraient bien davantage dans cette province et y seraient certainement venus si l'on avait pu leur donner des informations dans les langages mentionnées di-dessus en réponse à leurs lettres, se laissent gagner à émigrer dans les Etats et territoires de l'Ouest. Il est à espérer que le départment fera ré-imprimer et traduire le manuel en question en suédois ou norvégien et en allemand, au commencement du printemps prochain.

Je ne sais si j'ai besoin d'ajouter que ce manque de brochures, etc., augmentera énormement l'ouvrage de la division de la correspondance, car neuf sur dix des correspondants veulent savoir tout ce qui en est du climat, des ressources, des lois sur les terres, des prix de la main-d'œuvre et des produits de la ferme, ainsi que mille autres questions auxquelles il est répondu d'une façon détaillée dans un petit manuel. Une autre raison de l'urgence de posséder un nouveau manuel, c'est le fait que les demandes d'informations sur la Colombie-Britannique faites aux agents des provinces de l'est et des vieux pays sont très nombreuses et augmentent constamment. L'attention des futurs émigrants de presque toutes les parties de l'univers se porte maintenant sur la côte du Pacifique, et il est d'une nécessité indispensable de pouvoir fournir des renseignements sûrs par le moyen de brochures à ceux qui en feront la demande.

L'ASILE DES IMMIGRANTS.

a fourni l'abri pendant l'année à 148 personnes, formant quinze familles, des célibataires et d'autres hommes dont les familles sont demeurées dans leur pays ou dans les provinces de l'Est. La majorité de ces gens cherchait à se procurer soit du travail manuel soit des terres, et comme les artisans, règle générale, trouvent à se placer bien vite, ils ont pu de suite payer leur pension ou louer des logements. Un enfant est né au commencement de l'été dans des circonstances si extraordinaires que le brave et généreux gardien et son époux se sont trouvés dans un grand embarras ; les parents venant d'Ecosse n'avaient fait aucun préparatif pour cette occasion et n'étaient à l'asile que depuis un heure lorsque la mère s'est sentie malade. La mère et l'enfant furent en danger pendant quelque temps, mais à la fin tous deux se rétablirent. Sauf ce cas, il y a eu peu ou point de maladie et aucun décès depuis l'ouverture de l'établissement au printemps de 1883.

Pendant l'été un parti de norvégiens *en route* pour la Californie *viâ* le chemin de fer Canadien du Pacifique, a demandé d'être admis à l'asile et d'avoir les repas et l'abri fournis aux immigrants à Québec, Montréal et Winnipeg. En apprenant que l'on ne donnait ici que l'abri ces gens se fâchèrent et prirent une attitude agressoire, ce que voyant je fus obligé de refuser de les admettre, surtout sur le fait qu'ils se rendaient dans un pays étranger et ne devaient demeurer qu'une nuit dans la ville.

La maison d'émigration du gouvernement provincial à New-Westminster a donné refuge pendant l'année à 32 hommes, 15 femmes et 26 enfants, soit un total de 76.

FAUSSES IDÉES AU SUJET DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

Beaucoup de gens de l'Est et des vieux pays se sont formés des idées excessivement fausses sur cette province, et cela a été la cause directe de la plus grande partie des déceptions et des découragements des nouveaux immigrants. C'est l'impression générale que la Colombie-Britannique de même que le grand Nord-Ouest contient de vastes prairies jusqu'aux bords de la mer. En conséquence, lorsque les immigrants s'aperçoivent que tout le pays à l'ouest des Cascades est plus au moins boisé ils blâment tout le monde, sauf eux-mêmes, de leur désappointement. Pour montrer combien cette croyance est généralement répandue, je citerai le fait qu'un correspondant de l'Est me demandait il n'y a pas très longtemps de lui préempter à $1 l'acre 640 acres de bonnes terres en partie de prairie et en partie boisées, à cinq ou six milles de Victoria et sur la côte. Une autre source féconde de désappointements, c'est le fait qu'il n'est pas accordé de concession de terres gratuites aux colons individuellement. Les explications dans les brochures et imprimés ne paraissent pas suffisantes pour désabuser les immigrants au sujet du fait que les systèmes de terres de la Colombie-Britannique et du Nord-Ouest ne sont pas identiques.

Il arrive souvent que des gens demandent par lettre des informations et n'attendent pas que la réponse leur parvienne.

OFFRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

Si l'on considère l'année entière l'offre de la main-d'œuvre a excédé la demande. Au commencement du printemps il était difficile de se procurer de l'ouvrage de quelque nature que ce fût, mais pendant l'été tous ceux qui pouvaient ou voulaient

travailler, soit aux ouvrages requérant de l'expérience ou autres, trouvaient beaucoup à faire. A moins d'une immigration exceptionnellement forte les apparences sont bonnes pour les opérations de la saison prochaine au point de vue du travail. La construction du chemin de fer et les différents projets d'endiguement fourniront de l'occupation à un grand nombre d'hommes. Il est probable que l'on commencera aussi un chemin de fer sur l'île de Vancouver. La construction sera assurément active dans toutes les villes, pour ne rien dire des débuts de différentes entreprises industrielles, celles du bois, de la pêche et de la fabrication.

CULTURE DES FRUITS.

Cette industrie s'établit d'une manière stable dans plusieurs parties de l'intérieur au sud et sur l'île de Vancouver. Personne ne conteste que le sol et le climat conviennent parfaitement à la production des fruits de toutes les espèces communes aux régions tempérées. Les experts de l'est de la Grande-Bretagne ont tous témoigné de ce fait durant l'année dernière et fortement conseillé, sans exception, d'étendre la culture des arbres fruitiers dans toutes ses branches. Il ne peut y avoir de doute que la chose réussira si elle est entreprise d'une manière convenable. On trouvera certainement des marchés à l'est et à l'ouest, sur lesquels s'obtiendront des prix élevés dès que l'on pourra les approvisionner. Pendant que les pommes, les poires, les cerises, les prunes, etc., mûriront, on pourra cultiver avec de bons profits les fruits d'un moindre volume, comme les cassis, les groseilles, les framboises et particulièrement les fraises. Il y a chance de réussir de toutes manières dans cette ligne, et de faibles capitaux bien placés donneront presque immédiatement un revenu avec la perspective de jolis bénéfices avant peu d'années. La culture des airelles mérite aussi qu'on s'en occupe plus que par le passé. Ces baies délicieuses peuvent être récoltées en grande quantité avec peu ou point de culture sur le delta de la Fraser et dans plusieurs autres districts, et sous le rapport de la grosseur et du goût elles ne sont inférieures à aucune de celles de l'est mûries dans les circonstances les plus propices. Ici encore il y a des chances de succès qui méritent bien de fixer l'attention des personnes de l'est s'occupant de cette industrie spéciale.

PÊCHES EN EAU PROFONDE.

Cette industrie est demeurée, relativement parlant, dans le *statu quo* jusqu'à l'automne, mais à cette époque un ou deux marchands de Victoria gréèrent des goëlettes pour la pêche de la morue. La tentative a merveilleusement réussi et démontré sans l'ombre d'un doute qu'on pourrait se procurer des quantités presque inépuisables de ce délicieux poisson, n'habitant que les eaux du Pacifique nord, au large de la côte occidentale de Vancouver et des îles de la Reine-Charlotte. On a facilement obtenu de pleins chargements en pêchant à la ligne traînante en eau profonde, et les mêmes eaux contenaient du flétan, de la morue, du chien de mer et d'autres espèces de la famille des poissons à nageoires. Cette industrie spéciale prendra certainement de vastes proportions avant longtemps, en effet il suffira d'offrir la morue de roche sur les marchés pour s'assurer d'une demande immédiate et toujours croissante.

Les instructions envoyées au cutter du revenu fédéral le *Douglass* de ne pas commencer l'été dernier les levées hydrographiques projetées ont grandement désappointé deux capitalistes au moins qui désiraient se livrer à la pêche de la morue sans encourir eux-mêmes la dépense de trouver les endroits fréquentés par ce poisson. Tous les pêcheurs en réalité ont regretté l'ajournement de cette exploration, mais s'attendent à de grandes découvertes lors des opérations de la saison prochaine, car l'on s'attend que le gouvernement enverra un navire mieux équipé au large de la côte occidentale et dans les eaux de l'intérieur de la Colombie-Britannique.

BOIS DE CONSTRUCTION.

Des commerçants de bois de l'est et des Etats-Unis ont dernièrement acheté des limites de bois dans la province. Ces derniers se sont déjà assurés de limites variant de quelques centaines de mille acres chaque dans les montagnes contiguës au chemin de fer Canadien du Pacifique, le long de la côte, tant sur la terre ferme que sur l'île

de Vancouver et dans les nombreuses îles dépendant de la Colombie-Britannique et s'étendant dans la direction de l'Alaska. La nécessité où l'on se trouve par suite de ces achats de construire des scieries, dont plusieurs très grandes, donnera avant longtemps une impulsion considérable au commerce de bois. Ces permis de coupe de bois n'empêcheront pas nécessairement les établissements agricoles, parce que les terres peuvent être préemptées à certaines conditions. On peut affirmer sûrement que la richesse des forêts de la province a plus attiré l'attention pendant l'année qui vient de finir que pendant toute autre depuis la confédération.

ÉMIGRATION SCANDINAVE ET ISLANDAISE.

Les demandes de renseignements augmentent d'année en année. Il nous arrive parfois douze lettres par semaine du district de Warn, Suède, lesquels ne sont jamais affranchies; naturellement on y répond en anglais en envoyant des brochures et autres imprimés. Pour une raison ou pour une autre, et probablement parce que ceux qui recoivent les lettres, brochures, etc., ne peuvent lire l'anglais et qu'il n'y a pas de manuel en langue scandinave, il n'est pas encore venu de ces gens. Quelques Islandais du Dakota et du Manitoba sont parvenus à rejoindre leurs amis ou compatriotes habitant déjà la province. Et parmi ces derniers, ceux du Dakota particulièrement, traversent à Puget-Sound. Un représentant de la colonie islandaise du territoire mentionné plus haut est venu à la Colombie-Britannique en avril dernier prendre des informations, ses compatriotes désirant émigrer dans un climat plus doux et se trouver à portée des facilités de pêche. Comme cependant ils n'auraient pu disposer de leurs établissements sans faire de grands sacrifices et que les terres de la Colombie-Britannique sur le bord de la mer sont fortement boisées, cet exode projeté n'a pas encore été mis à exécution.

LES MINEURS DE HOUILLE DE BELGIQUE

arrivés dans le cours de l'année réussissent passablement. Ne sachant pas l'anglais lorsqu'ils commencent à travailler dans les puits ils ne peuvent se rendre très utiles de suite. Mais quand cette objection est plus ou moins disparue après un séjour parmi les mineurs parlant l'anglais, leur avenir, s'ils sont sobres et industrieux, est assuré.

Les gérants des houillères parlent avantageusement de leurs travaux, et ce qui les caractérise c'est le soin et l'économie avec lesquels ils font usage des matières explosives. Trois ou quatre de ces personnes ont péri lors de l'explosion désastreuse dans le puits N° 5, Wellington, il y a près d'un an, mais à cette exception près il n'est pas arrivé d'autres accidents.

Les directeurs des mines de houille de Wellington ayant aussi entrepris l'exploitation de celle de Comox, il y aura du travail pour tous les mineurs belges et d'autres nationalités qui arriveront dans le cours de la prochaine année.

ÉTABLISSEMENTS DES CROFTERS.

La diplomatie n'a pas encore décidé au sujet de cette immigration. Quels que puissent être les résultats des négociations des gouvernements impérial et local il n'y a pas de doutes que le projet est tout à fait possible. Il n'est pas nécessaire de mentionner les immenses avantages que devront retirer la province et de petites colonies de ces gens s'ils s'établissent jamais sur les rives du Pacifique à proximité des vastes ressources de la pêche en eau profonde.

Il est à espérer que l'on pourra conclure quelque arrangement pour faire au moins une tentative dans cette direction pendant la prochaine saison.

COLONIE PROJETÉE DU PAYS DE GALLES.

Le gouvernement local a consenti à réserver pendant une année toutes les terres vacantes sur l'île Malcolm pour les fins d'une Association chrétienne coopérative de tempérance (*Christian Temperance Cooperation Association*). Un représentant de cette société a passé la plus grande partie de l'été dernier à choisir un emplacement, et il fait maintenant des préparatifs sur l'île pour recevoir les émigrants attendus le printemps prochain. L'île en question est située à l'entrée du détroit de Johnston, à l'extrémité nord de l'île Vancouver, mesure 15 ou 16 milles de longueur

sur 3 ou 5 de largeur, et est parfaitement adaptée à des établissements de toute nature De même que la plus grande partie du pays près de la mer, il y a plus ou moins de bois, avec ça et là de petits marécages couverts d'herbes.

LES SERVANTES

sont en aussi grande demande que jamais, d'autant plus que la population de la cité augmente rapidement, et en conséquence il en faut davantage. Les gages sont encore de $12 à $14 par mois pour les bonnes et de $15 à $25 pour les servantes véritablement capables. Il va sans dire que celles qui ont pu se rendre ici ont trouvé d'excellentes places en arrivant.

LA POPULATION CHINOISE

diminue toujours graduellement. Bien que l'immigration ait été plus active depuis que le Congrès de Washington a adopté des lois à leur sujet, cependant la plupart des nouveaux immigrants se rendent à un endroit ou un autre du territoire des Etats-Unis. Le passage frauduleux des frontières par les Chinois se pratique autant aujourd'hui que la contrebande de l'opium, et il est aussi difficile d'empêcher l'un que l'autre. Il est généralement admis que le nombre des émigrés chinois a excédé de cinquante à soixante-quinze pour cent celui des immigrants. Un grand nombre de Chinois sont encore employés en qualité de domestiques pour la simple raison qu'on ne peut se procurer des servantes blanches.

LES PERSONNES QUI ONT VISITÉ LE BUREAU

se composaient principalement de nouveaux immigrants qui désiraient avoir des renseignements sur le pays et cherchaient de l'occupation ; leur nombre s'est élevé à près de 800 pendant l'année. Il serait de peu d'utilité d'énumérer les nationalités de ces visiteurs, il suffira de dire qu'ils représentaient plusieurs contrées de l'Europe de même que presque toutes les sociétés parlant l'anglais de l'ancien et du nouveau monde. Un trop grand nombre appartenaient à des professions déjà bien encombrées, comme les commis, courtiers, teneurs de livres, instituteurs, professeurs de musique, etc., etc. Aussi fallait-il du temps pour les placer, et beaucoup dûrent s'engager sur des fermes ou comme journaliers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN JESSOP,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE HAMILTON.

(M. John Smith.)

Bureau d'immigration du Canada.
Hamilton, Ont., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi que les états tabulaires qui l'accompagnent indiquant les arrivées et les départs des immigrants à cette agence, pour l'année finissant le 31 décembre 1888.

Il y a eu l'année dernière une diminution de 112 dans le nombre des immigrants qui se sont établis dans l'Ontario relativement à la période correspondante de l'année précédente.

On constate une augmentation de 105 dans le nombre des immigrants qui se sont dirigés au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest venant des ports de New-York, Boston et Philadelphie et des Etats de New-York, de la Pensylvanie et de ceux de la Nouvelle-Angleterre.

Les relevés accusent une augmentation de 5,294 dans le nombre des immigrants des Etats-Unis et des ports de l'Est qui sont passés par l'Ontario pour se rendre dans les Etats de l'Ouest.

Le tableau A indique les arrivées et les départs des immigrants à cette agence.

Le tableau B indique les arrivées et les départs, le nombre de repas donnés gratuitement, de logements, et de billets de passage gratuits par chemins de fer accordés aux immigrants pauvres.

Le tableau C indique les arrivées et les départs mensuels, les endroits de destination, la valeur des effets des immigrants, et le capital apporté au Canada, d'après les rapports faits à cette agence.

Le tableau D indique les arrivées mensuelles d'immigrants qui sont venus par la voie du Saint-Laurent et se sont fixés dans l'Ontario.

Le tableau E indique les arrivées mensuelles d'immigrants qui sont venus par la voie des Etats-Unis et se sont fixés au Canada, ou se sont dirigés vers les Etats de l'Ouest.

Le tableau F indique les arrivées et la destination générale des immigrants.

Le tableau G indique le nombre des enfants amenés et fixés dans le district d'Hamilton par les soins de sociétés philanthropiques.

Le tableau H indique le nombre des immigrants qui ont reçu de l'aide de cette agence.

Le tableau I indique le montant du capital apporté au Canada.

Le tableau J indique le nombre des billets de passage gratuits accordés, et la destination des immigrants.

Le tableau K indique le nombre d'immigrants fixés au Canada et le lieu de leur destination.

Les tableaux L, M, N et O indiquent le nombre des immigrants et la valeur de leurs effets, selon que rapporté aux divers ports d'entrée des douanes.

Le tableau P indique le nombre total des immigrants, et la valeur de leurs effets déclarée aux ports de douane respectifs.

Le tableau Q indique le nombre des immigrants qui se sont établis en Canada, et le nombre de ceux qui sont passés en destination des Etats de l'Ouest.

Le tableau R indique les gages payés dans le district de l'agence d'Hamilton.

Le tableau S indique les prix des substances alimentaires consommées par les classes ouvrières.

Les immigrants qui sont arrivés à cette agence pendant la dernière année pouvaient soutenir avantageusement la comparaison avec ceux venus les années précédentes, et quelques-uns seulement ont profité des billets de passage à prix réduits avant la discontinuation du système d'accorder de l'assistance.

Le nombre des artisans qui se sont inscrits à cette agence s'est élevé à soixante-quatre, y compris ceux qui s'occupent de construction, et tous ont facilement trouvé du travail, à part quelques-uns arrivés à une époque avancée de la saison.

La majorité des nouveaux immigrants à cette agence venaient des districts ruraux d'Europe et consistaient principalement de travailleurs de la classe agricole

et autres avec leurs femmes et familles. Ils ont facilement trouvé de l'occupation, car ils appartenaient à une classe de bons colons et convenaient parfaitement au pays.

Ce bureau reçoit toujours des demandes plus nombreuses de places pour les jeunes gens désirant apprendre la culture et qui auront les moyens d'acheter des fermes de l'Ontario ou de prendre des homesteads dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest. Un certain nombre de cette classe, venus il y plusieurs années, se sont rendus dans les Territoires du Nord-Ouest avec l'intention de s'y établir et d'y acquérir des homesteads ; d'autres ont acheté des fermes dans l'Ontario.

La demande de toutes les classes d'ouvriers agricoles et de servantes a été active durant l'année dernière, en réalité, l'offre n'a été en aucun temps égale à la demande.

Par suite des grèves faites par les unions ouvrières au commencement de la saison, les capitalistes n'ont pas voulu risquer leurs fonds, ce qui a empêché les constructeurs et propriétaires d'immeubles de passer un grand nombre de contrats. Aussi les affaires pendant l'été ont langui et un grand nombre des artisans et journaliers qui s'occupent de la construction n'auront rien à faire cet hiver.

Il y a eu à cette agence dans le cours de l'année dernière une bonne demande de tous les immigrants désirables, et l'offre n'a été en aucun temps égale à la demande ; les immigrants qui arrivent actuellement reçoivent de l'assistance des amis venus au commencement de la saison.

MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE.

L'année dernière la demande non seulement des travailleurs non mariés mais aussi de ceux qui avaient leurs familles a de beaucoup excédé l'offre, et actuellement il y a une demande assez grande de la main-d'œuvre nécessaire dans les fermes s'occupant de l'élevage. Les gages ont été à peu près les mêmes qu'à la dernière saison ; à l'année ils variaient de cent cinquante à cent quatre-vingts dollars pour les travailleurs de première classe, et de cent vingt-cinq à cent cinquante dollars pour ceux de la seconde ; les prix par mois pour les premiers étaient de quinze à vingt dollars pour un engagement de six mois, du premier avril à la fin de septembre, et pour les mois des récoltes les gages ont été de vingt à vingt-cinq dollars. Les travailleurs avaient en outre la pension et le logement.

SERVANTES.

La demande a également de beaucoup excédé l'offre, et il a été impossible de contenter tous ceux qui se sont adressés à l'agence, malgré même l'augmentation des gages. La demande de cette classe d'immigrants va toujours en augmentant, et les gages suivent la même proportion ; les servantes ordinaires reçoivent de sept à dix dollars par mois, celles de première classe de dix à quinze, et les bonnes cuisinières peuvent obtenir de quinze à vingt.

Il y a deux causes qui nécessitent cette demande : la principale c'est l'emploi des femmes dans les fabriques et les confections qui ont pris de l'essor depuis l'adoption de la politique fiscale actuelle ; l'autre découle naturellement de l'immigration. La proportion des hommes venant de l'ancien monde est beaucoup plus grande que celle des femmes, et les mariages à un âge peu avancé ont pour effet d'enlever un nombre considérable de filles.

ARTISANS.

L'offre a été égale à la demande dans le cours de l'année dernière ; les limeurs, tourneurs, ajusteurs, modeleurs, ont été passablement occupés. Les mouleurs ont été assez recherchés par suite de l'agrandissement des fonderies du chemin de fer le Grand-Tronc et de Gartshore ; il y a eu aussi une bonne demande pour les constructeurs de ponts et les ouvriers des laminoirs. Les artisans s'occupant de construction ont eu quelque difficulté à trouver un emploi constant, parce que les maîtres constructeurs et entrepreneurs avaient fait venir des travailleurs d'autres parties du Canada et d'Europe pour remplacer ceux qui avaient fait grève au commencement de la saison ; la même cause et l'abstention des capitalistes de placer leurs fonds dans la construction auront pour résultat de priver de travail pendant l'hiver un nombre de tra-

vailleurs au-dessus de la moyenne, jusqu'à ce que les affaires soient établies dans leur état normal comme avant la grève.

Le nombre des artisans venus *viâ* le Saint-Laurent et les ports des Etats-Unis s'élevait à soixante-quatre, comme dit plus haut, et aucun n'avait passé d'engagement avant de partir.

OUVRIERS DE FABRIQUES.

Quelques immigrants seulement de cette catégorie sont venus pendant l'année dernière à la demande de leurs amis et parents qui leur avait procuré de l'occupation. Il y a peu ou point de demande de ces ouvriers.

OUVRIERS D'ATELIERS.

Il y a eu une demande passable de ces ouvriers, et plus particulièrement de ceux qui s'occupent des confections; dans les fabriques de chaussures l'offre a été aussi considérable que la demande.

HOMMES DE MÉTIERS ET JOURNALIERS.

La demande des hommes de métiers et des journaliers a été assez grande durant l'année dernière, à l'exception de ceux qui s'occupent de construction, cette branche d'affaires ayant été démoralisée par suite des grèves auxquelles il a déjà été fait allusion dans le présent rapport.

JEUNES IMMIGRANTS.

Les rapports des sociétés d'émigration de jeunes gens qui ont des maisons de refuge dans le district d'Hamilton, ainsi que mentionnées dans l'état, y accusent une augmentation de deux cent soixante-deux sur l'année précédente.

Les enfants amenés par ces sociétés l'année dernière peuvent être comparés avantageusement avec ceux envoyés par elles depuis qu'elles s'occupent de cette classe d'immigration.

Les directeurs et directrices des asiles ont examiné avec le plus grand soin les demandes avant de conclure des arrangements pour placer les enfants. Toutes les demandes doivent être accompagnées d'une attestation par un ministre du culte ou quelque fonctionnaire public au sujet de la position et de l'importance de la personne qui demande l'enfant, et si après examen il existe quelque doute la demande est rejetée.

Le placement de ces enfants se fait surtout parmi la classe agricole et la population des districts ruraux, où il y a une bonne demande pour eux. Les demandes venant des villes ou des grands centres de population ne sont pas désirables et sont rejetées, sauf dans des cas spéciaux,

Ces orphelins sont placés dans la classe agricole afin de leur enlever les tentations auxquelles ils seraient exposées dans les villes et cités. Un autre avantage de les envoyer dans les districts ruraux c'est qu'ils sont élevés comme les membres de la famille dans laquelle ils se trouvent, ce qui les prépare à la position qu'ils peuvent être appelés à occuper plus tard.

Les enfants ainsi amenés et placés dans ce district sont, règle générale, bien soignés, bien habillés et bien élevés. On leur enseigne leurs devoirs religieux et ils assistent aux offices les dimanches avec leurs familles adoptives.

La maison de refuge des enfants d'Hamilton est en rapport avec celle du révérend M. Stevenson, d'Angleterre; l'institution est administrée par un conseil de direction présidé par l'honorable W. E. Sanford, et madame Evans, la directrice, possède toutes les qualités nécessaires à son importante position. Elle a visité tous les enfants placés pendant l'année et se déclare entièrement satisfaite de leurs familles d'adoption, sauf quelques-uns qu'elle a jugé nécessaire de confier à d'autres personnes.

Les garçons envoyés à l'asile de lord Shaftesbury ont été reçus par le révérend M. Ward, le surintendant ; ils étaient tous forts, robustes et bien avancés pour leur âge et position. Trois jours après leur arrivée on les envoya à leurs familles d'adoption et le surintendant les visitera chaque année.

L'asile de mademoiselle Macpherson, qui a pour surintendant M. I. M. Merry, est bien administré. Il est pris beaucoup de soin pour placer les enfants, que le surintendant va voir chaque année.

Mademoiselle Rye surveille elle-même avec un aide l'asile Rye situé à Niagara. Cette dernière peut-être appelée la fondatrice de l'immigration des enfants et elle a beaucoup d'expérience pour placer les enfants. Quelques-uns lui ont causé beaucoup d'anxiétés et d'embarras.

Les enfants sortant de cette institution ne sont pas visités, mademoiselle Rye ne fait aucune inspection annuelle ou périodique.

Les maisons de refuge du village de Northumberland ont encore envoyé un certain nombre de bonnes filles et servantes sous la surveillance de madame Craig, qui les a placées facilement à London et Hamilton. Ces asiles sont dirigés par un conseil de direction, et le président, M. James Hall, porte un vif intérêt à l'œuvre, laquelle fait honneur à tous les intéressés. Le système suivi est le meilleur que je connaisse ; l'institution s'occupe d'abord de dresser les filles puis les envoie au port d'embarquement dans un steamer particulier, en la compagnie de la directrice, qui surveille tous les arrangements jusqu'à ce qu'elles prennent du service.

La Société d'émigration indépendante a envoyé dans le cours de l'année un certain nombre de célibataires et d'hommes mariés avec leurs familles. Cette société fournit de l'aide aux personnes qui désirent émigrer au Canada, à la condition qu'ils soient capables, désirent travailler et aient un bon caractère ; l'aide est sous forme de prêt que l'immigrant remet quand il le peut.

La société a fait des arrangements à différents endroits, cette agence comprise, pour qu'on y prenne soin des immigrants jusqu'à ce qu'ils trouvent de l'emploi ; elle a également préparé un code de dépêches par câble pour être tenue au fait de l'état du marché du travail au Canada.

Il n'est permis dans aucun cas et sous aucun prétexte de retirer les enfants des écoles de réformes et d'industrie pour les envoyer au Canada, car neuf fois sur dix les criminels récidivent après leur arrivée.

En examinant les résultats de l'immigration des enfants, je constate qu'un grand nombre de garçons atteignant chaque année l'âge viril peuvent gagner leur vie, pendant que d'autres ont amassé assez de capital pour prendre des homesteads dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. La grande majorité des filles ont également bien réussi, un bon nombre se sont mariées et bien établies, et plusieurs ont épousé les fils des cultivateurs par lesquels elles avaient été adoptées.

Agriculture.

La récolte du blé d'automne a été la pire qu'on ait eue depuis nombre d'années par suite de la rigueur de l'hiver et des vents secs du printemps. Les récoltes du printemps, comprenant l'avoine, les pois, le maïs et l'orge ont atteint une bonne moyenne. Celles des tubercules et des racines bulbeuses dépassaient la moyenne. La récolte du foin a été une des plus faibles depuis des années et bien au-dessous de la moyenne, et les pâturages étaient également pauvres.

Elevage des bestiaux.

Cette branche de l'agriculture forme maintenant une des principales sources de revenu et celle sur laquelle repose en grande partie le succès du cultivateur de l'Ontario.

Les troupeaux continuent à augmenter en nombre, et il y a aussi amélioration dans la qualité.

La demande du jeune bétail n'a pas été très grande et on a accepté de bas prix, choses qui ont été occasionnées par les pauvres pâturages et la faible récolte de foin.

La demande d'exportation des bœufs de première classe et des bestiaux d'engraissement n'a pas été active par suite des prix peu élevés payés en Angleterre.

Les taux du fret étaient avantageux pour les expéditeurs l'année dernière, néanmoins les commerçants ont éprouvé des pertes dans certains cas par suite des bas prix.

Si l'on considère la quantité d'affaires les accidents ont été bien légers, et règle générale les animaux étaient en bon état au débarquement.

Troupeaux.

Les troupeaux continuent d'augmenter, et il y a aussi amélioration dans la qualité par suite du croisement des animaux de race des meilleures troupeaux d'Angleterre et des différentes établissements faisant l'élève dans la province d'Ontario.

A l'exposition des animaux gras tenue à Chicago les éleveurs canadiens ont de nouveau remporté les prix, le troupeau de Bow Park au premier rang.

Les importations n'ont pas été considérables pendant l'année, parce que les troupeaux canadiens renferment beaucoup d'animaux choisis parmi les races et familles les plus recherchées en Angleterre et en Ecosse.

Les Short-horns continuent à avoir la vogue dans Ontario pour le croisement, puis viennent les Herefords; dans les ranches du Nord-Ouest on préfère les Polled Angus.

Le commerce d'expédition s'est fait directement l'année dernière des ranchos du Nord-Ouest aux ports anglais, et les ventes des animaux arrivant en bon état ont donné de bons prix; les autres ont été vendus à perte par les expéditeurs.

Lors des expositions provinciale et centrale de Hamilton, de London et de Toronto, les Short-horns, Polled Angus, Herefords, Devons, Galloways, Jerseys, et Holsteins, étaient les plus beaux qui aient jamais été exposés au Canada, et les sangs-mêlés avaient une telle forme et grosseur que dans certains cas il était difficile de les distinguer de ceux de race.

Aux expositions des animaux gras de Noël qui ont eu lieu à Toronto, à Guelph et dans les comtés, les animaux appartenaient à une classe très supérieure, et sous le rapport de la forme et de la qualité il n'y a jamais eu mieux ni dans ce pays ni dans aucun autre.

Les animaux offerts aux expositions de Noël ont été achetés principalement par les bouchers pour la consommation locale à des prix dépassant ceux de l'exportation.

Il y a eu une demande considérable de vaches laitières pour les fromageries et les commerçants de lait des villes durant l'année; les prix courants pour les bonnes jeunes vaches et génisses des races Ayrshires et Short-horns ont été élevés, car elles valent mieux que toutes autres pour les fromageries et laiteries.

Le nombre des vaches Holsteins augmente dans la province, et plusieurs des fabricants de fromage les ont adoptées; ce sont de bonnes laitières bien que le lait ne soit pas très riche en butyrine.

Les Jerseys sont encore recherchées, plus particulièrement par les fabricants de beurre, leur lait est d'une qualité supérieure à celui de toutes les autres races, pour la proportion du butyrine particulièrement.

L'état de santé de tous les troupeaux a été remarquable, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses durant l'année, sauf un seul cas d'anthrax ou fièvre splénique sur le Speed près de Guelph, que l'inspecteur vétérinaire du gouvernement a de suite fait disparaître.

Comme les pâturages et la récolte de foin ont fait défaut, un grand nombre de cultivateurs furent obligés de vendre leur jeune bétail, n'ayant pas assez de fourrage pour les nourrir pendant l'hiver; les ventes ont été faites aux prix de l'acheteur. Cela influencera le commerce de bétail de la prochaine année et de la suivante, en effet il a été vendu ou l'on a abattu une proportion considérable pour cent du jeune bétail.

Chevaux.

L'année dernière la demande a été bonne pour toutes les catégories de chevaux sains et utiles, y compris les chevaux de trait pour les camions, les tramways, etc., et il en a été de même pour les chevaux de selle et de voiture légère.

Les commerçants du pays et les acheteurs des Etats-Unis ont acheté tous les chevaux offerts; il y a eu aussi une bonne demande de chevaux pour les fins d'agriculture dans le Manitoba, et les ventes ont été faites à des prix avantageux.

Des ventes importantes de chevaux entiers des races Clydesdales, Shires et Percherons ont été faites aux éleveurs et commerçants des Etats de l'ouest et du centre de l'Union américaine; les prix laissaient une marge avantageuse pour les éleveurs et importateurs du Canada.

On a constaté une augmentation dans le nombre des étalons et juments pur-sang importés pour le croisement avec les juments du pays afin d'approvisionner le marché anglais de chevaux de selle et de voiture légère, et de remonte pour la cavalerie.

Moutons.

Il n'y a pas eu beaucoup d'amélioration dans cette branche de l'agriculture par suite des bas prix courants actuels comparativement à ceux d'il y a quelques années.

Cochons.

La demande des cochons canadiens a été ferme et croissante tant pour les salaisons de l'hiver que de l'été. Le marché de cochons vivants prend constamment de l'importance, les paqueurs préfèrent abattre eux-mêmes ces animaux, ce qui leur permet d'offrir un article d'une qualité supérieure.

Par suite de la hausse, l'offre des cochons préparés a été faible jusque vers la fin de l'année.

Les prix élevés actuels (sept centins et un quart) augmentent le débit; ils n'ont pas été aussi élevés depuis bien des années et sont relativement supérieurs à ceux payés aux Etats-Unis.

La production du pays suffit à peine à faire face à la demande locale, tandis qu'autrefois il fallait en exporter la plus forte partie, ce qui témoigne de la force croissante de consommation du pays.

Le Canada est toujours exempt du choléra ou fièvre de porc ou de toute autre maladie contagieuse, et grâce aux mesures adoptées par le gouvernement en mettant en vigueur l'acte concernant les maladies contagieuses il n'y a pas à craindre que ces maladies s'introduisent dans le Dominion.

Produits de la laiterie.

Les fromageries ont été exploitées avec activité durant la saison, et la fabrication a été d'excellente qualité. Le fromage a été exporté et s'est vendu aux prix les plus élevés du marché anglais dans toutes les principales cités et villes provinciales du Royaume-Uni.

Ce commerce est toujours dans un mauvais état par suite de la manière peu satisfaisante dont on le prépare pour le marché, et du système du paquage.

Il a été fait des efforts couronnés de quelques succès pour étendre le système des crèmeries, et tout le beurre de ces établissements qui a été offert s'est vendu facilement pour l'exportation en Angleterre. Le beurre des crèmeries canadiennes est très recherché sur tous les principaux marchés du pays.

Le Manitoba fabrique maintenant le beurre et le fromage pour la demande locale et les marchés de la Colombie-Britannique.

Les tableaux suivants indiquant la proportion pour cent de butyrine sont compilés d'après les rapports des épreuves officielles lors des concours aux expositions

provinciales, centrales et de Toronto, et à la foire de Bay State, dans l'Etat de l'Illinois.

En présence de ces proportions pour cent extraordinairement fortes l'on doit se rappeler que les vaches avaient été choisies parmi les meilleures et les plus célèbres familles pour la production du beurre, et que les animaux avaient été nourris et préparés d'une manière spéciale avant de les inscrire pour le concours ; on constaterait dans chaque cas une diminution dans la production de la butyrine si les animaux reprenaient leur état normal et nourriture ordinaire.

Ces épreuves indiquent ce que pourraient produire ces différentes familles, mais d'un autre côté elles ne constituent pas des données exactes du résultat général de la force productive des différents troupeaux parmi lequels les animaux avaient été choisis.

La Société anglaise des analystes publics a adopté pour échelle minimum du lait pur :

Total des matières solides, 11½ pour 100.

Butyrine, 2½ pour 100,

et ces proportions sont aussi fortes qu'on peut les établir avec sûreté pour les fins pratiques du laitier qui fournit le lait servant à la nourriture de l'homme.

ETAT du poids de la butyrine contenue dans le lait d'après l'épreuve officielle.

Exposition.	Race.	Butyrine p.c.	Total.	Jersey, moyenne.	Devon, moyenne.	Ayrshire, moyenne.	Sang mêlé, moyenne.	Holstein, moyenne.	Général, moyenne.
Provin., London, 1885.	Jersey	5·75							
	do	8·81							
			14·56	7·28					
	Ayrshire	4·53							
	do	2·75							
	do	5 43							
			12·71	.....	.....	4·24			
	Sang mêlé	3·62							
	do	3·12							
			6·74	.....	.....	.....	3·37		
	Holstein	2·75							
	do	3·62							
	do	3·31							
	do	2·81							
	do	2·65							
	do	2·37							
	do	3·36							
	do	2·94							
			23·81	.....	.....	.....	.....	2·98	
Indust., Toronto, 1885.	Jersey	3·38							
	do	4·72							
	do	6·87							
	do	6·72							
	do	5·34							
	do	6·41							
			33·44	5·57					
	Devon	3·31							
			3·31	.....	3·31				
	Ayrshire	4·68							
	do	4·18							
	do	3·59							
			12·45	.....	.....	4·15			
Indust., Toronto, 1887.	Jersey	6·46							
	do	5·84							
	do	5·33							
	do	4 93							
	do	6·49							
			29·05	5·81					
	Devon	4·35							
			4·35	.....	4·35				

Etat du poids de la butyrine contenue dans le lait d'après l'épreuve officielle.—*Suite.*

Exposition.	Race.	Butyrine p. c.	Total.	Jersey, moyenne.	Devon, moyenne.	Ayrshire, moyenne.	Sang mêlé, moyenne.	Holstein, moyenne.	Général, moyenne.
Provinciale, Québec, 1887	Jersey	8·91							
	do	8·50							
	do	6·12							
			23·53	7·84					
	Ayrshire	5·10							
	do	3·57							
	do	3·50							
	do	3·32							
			15·49	.....	.....	3·87			
	Sang mêlé	4·04							
	do	3·04							
	do	3·56							
			10·64	.....	.....	.....	3·55		
Foire de Bay State, Springfield, Ill., 1888.	Jersey	4·26							
			4·26	4·26					
	Ayrshire	3·35							
			3·35	.....	.....	3·35			
	Holstein	3·08							
	do	2·33							
	do	1·89							
	do	2·43							
			9·73	.....	.....	.....	.....	2·43	
	Total	207·42	207·42						

Jersey	6·17
Devon	3·88
Ayrshire	4·00
Sang mêlé	3·48
Holstein	2·80
Moyenne générale	4·41

ETAT indiquant le poids du caséum contenu dans le lait d'après l'épreuve officielle.

Exposition.	Race.	Caséum, p.c.	Total.	Jersey, moyenne.	Ayrshire, moyenne.	Holstein, moyenne.	Sang mêlé, moyenne.	Devon, moyenne.
Provinciale, London, 1885.....	Jersey	20·20						
	do	20·26						
			40·46	20·23				
	Ayrshire.....	23·75						
	do	23·12						
	do	21·25						
			68·12	.....	22·71			
	Holstein	11·25						
	do	16·87						
	do	16·87						
	do	15·60						
	do	20·00						
	do	19·37						
	do	19·62						
	do	13·12						
			132·70	.....	.....	16·59		
	Sang mêlé...	20·62						
	do ...	20·62						
			41·24	.....	.....	.....	20·62	
Industrielle, Toronto, 1885.....	Jersey	15·50						
	do	17·10						
	do	16·80						
	do	14·90						
	do	16·80						
	do	17·10						
			98·20	16·37				
	Ayrshire.....	18·40						
	do	13·33						
	do	14 90						
			46·63	.....	15·54			
	Devon.....	13·33	13·33	.....	.....	.....	.....	13·33

	Moyenne générale
Jersey	17·33
Ayrshire	19·13
Holstein	16·59
Sang mêlé	20·62
Devon	13·33
Moyenne générale	17·62

Miel.

La production a été cette année bien au-dessous de la moyenne, le printemps ayant été froid et humide.

Fruits.

La récolte des fraises a été extraordinairement faible et le fruit d'une pauvre qualité. Les pêches ont presqu'entièrement manqué, mais il y a eu abondance de pommes, poires, cerises, prunes et raisins.

La demande des pommes pour le commerce local et l'exportation a été bonne. Les prunes, cerises, poires et menus fruits se sont bien vendus et les raisins ont été recherchés par les commerçants de fruits et fabricants de vin. Le commerce du vin dans ce district augmente chaque année, et l'on a établi de grands celliers dans cette cité et à Sainte-Catherine.

Bois de construction.

Il y a eu une assez forte demande dans tout le district, la ville exceptée, et la diminution y a été causée par le peu d'activité de la construction à la suite des grèves du printemps dernier.

On a épuisé ce qu'il y avait de bois dans le district, et il faut maintenant le faire venir par chemin de fer des districts de Muskoka et de la baie Georgienne.

Industries manufacturières.

Les affaires ont été bonnes dans le cours de l'année dernière, et la production des articles de fabrique dans Hamilton n'avait jamais été aussi considérable. La plupart des ateliers ont été passablement occupés et l'échelle totale des gages est la plus élevée qu'on ait eue pendant aucune autre période de l'histoire du pays.

L'amélioration la plus remarquable se constate dans le commerce de fer. Les fonderies sont agrandies ou il en est construit de nouvelles, car il était impossible de remplir toutes les commandes.

Les laminoirs doublent les heures de travail afin de remplir les commandes, et les fabriques de clous ont été bien occupées.

Les ateliers de ponts en fer travaillent activement à l'exécution des commandes, qui ne se laissent pas attendre.

Les fabriques de roues d'émeri ont aussi été très pressées par les commandes.

La plus forte demande de la main-d'œuvre au taux élevé des gages payés et les bas prix des articles de fabrique et des nécessités de la vie ont eu pour résultat d'augmenter les achats et de développer ainsi les industries canadiennes, tout en étendant les marchés existants et en en créant de nouveaux pour les produits agricoles et industriels du pays.

Construction.

Au commencement de la saison tout indiquait que les affaires seraient actives, mais à la suite des grèves prolongées des unions ouvrières la plupart des soumissions furent retirées, ce qui occasionna une stagnation générale pendant les premiers mois de l'été.

Moulins à farine.

Les affaires ont été tranquilles durant la dernière année, et les meuniers ont dû se restreindre au commerce local du Dominion, leur seul marché aujourd'hui.

L'adoption de la culture mixte dans l'Ontario a eu pour effet de réduire de beaucoup l'étendue de terre destinée à la production du blé, ce qui a obligé les meuniers à importer du blé du Manitoba afin d'approvisionner leur commerce.

A l'avenir les meuniers de l'Ontario devront se restreindre aux marchés locaux du Dominion, parce qu'ils ne peuvent lutter avantageusement contre ceux du Manitoba et du Minneapolis, dont les moulins se trouvent au milieu de la vaste zone des terres à blé. En outre, ces derniers ont l'avantage d'avoir de bas prix d'entier parcours pour leur fret jusqu'à tous les principaux marchés de l'Europe.

Chemins de fer.

Les affaires ont été actives partout pendant l'année entière, et les rapports indiquent une augmentation dans la quantité de tonnes de fret et le nombre de voyageurs comparativement à l'année précédente.

Règle générale les tarifs se sont bien maintenus pendant l'année, à l'exception d'une réduction dans les prix du transport des émigrants des ports américains sur l'Atlantique jusqu'à Chicago et les endroits de l'ouest. Les tarifs ont été également diminués depuis New-York jusqu'à certains endroits du Canada, ce qui obligea les chemins de fer du Grand-Tronc et du Pacifique à adopter un tarif de quatre dollars et quarante centins de Québec, Montréal et Portland à des endroits déterminés dans Ontario.

A la suite de l'accroissement du trafic le matériel roulant s'est augmenté de nombreux wagons et locomotives.

Les fournitures de chemin de fer, la houille comprise, sont toujours à bon marché, ce qui permet aux directeurs d'exploiter leurs lignes à un prix minimum.

Commerce.

Dans le cours de l'année dernière les affaires ont été passables et la tendance à spéculer a été moins forte que l'année précédente. Les banques et les marchands ont eu la prudence de ne pas faire d'affaires d'une nature douteuse, et cela a pour effet d'augmenter la confiance, et les dettes ont été passablement payées à échéance.

Les maisons de détail continuent à acheter avec circonspection et, règle générale, elles ont pu faire leurs paiements sans avoir recours aux renouvellements. Actuellement il règne beaucoup d'anxiété dans la classe commerciale par suite de la stagnation des affaires et du défaut de ventes occasionnés par le doux temps extraordinaire pour cette saison de l'année.

Terres gratuites.

Des demandes de renseignements ont été reçues l'année dernière au sujet des concessions de terre gratuites de l'Ontario.

Les terres dans Muskoka, Parry-Sound et Nipissingue conviennent parfaitement aux colons possédant quelque capital, mais pour réussir ces derniers doivent avoir les moyens d'acheter les approvisionnements pour la première année afin d'attendre la récolte.

On peut choisir dans quelques-uns des townships des terres de bonne qualité bien boisées et arrosées, et les lacs et cours d'eau sont peuplés d'excellents poissons.

Le district de Témiscamingue renferme des étendues de terre riche en sol d'alluvion pouvant produire une récolte considérable de céréales, racines et toutes espèces de légumes qui mûrissent en parfait état. En outre, c'est un des plus beaux districts à pâturages du Canada. Il se développe assez rapidement et deviendra avant longtemps le centre d'une population considérable de hardis et industrieux colons.

Beaucoup de gens sont partis d'ici dans le cours de l'année dernière pour la Colombie-Britannique et d'autres se préparent à quitter le printemps prochain.

Les efforts faits par les agents des Etats du Nord-Ouest, du chemin de fer du Dakota, et des compagnies de terres, pour décourager l'émigration du Canada, ont complètement échoué.

Le gouvernement du Manitoba a établi dans cette province une agence destinée à encourager les colons à se rendre au Manitoba. Les compagnies de chemins de fer du Nord-Ouest et les agences des terres ont également établi des agences dans le même but.

Dans le cours de l'automne on a organisé des excursions à bon marché d'Ontario et des provinces d'en bas au Nord-Ouest, ce qui devra en engager beaucoup à émigrer au Manitoba et dans les territoires.

L'exposition des produits agricoles par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le gouvernement du Manitoba et les Territoires, a démontré d'une manière plus ample la grande force productive des terres du Nord-Ouest.

Les demandes de renseignements de Suède et d'autres pays d'Europe concernant le Nord-Ouest augmentent toujours, et l'année prochaine on peut s'attendre à une émigration considérable au Canada.

Les compagnies de steamers du continent commencent à comprendre l'importance de l'immigration dans le Nord-Ouest du Canada et la nécessité de faire la concurrence aux lignes partant de New-York. Un des navires a amené le mois dernier vingt-trois Allemands qui se rendaient directement à Winnipeg par le Grand-Tronc *viâ* North-Bay.

Par suite de la discontinuation des taux différentiels *viâ* le Saint-Laurent, les lignes de Liverpool et Glasgow faisant voile pour New-York font la concurrence pour les affaires canadiennes.

Les compagnies de steamers faisant voile pour New-York et les compagnies de chemin de fer américaines projettent des arrangements dans le but d'établir des tarifs

d'entier parcours d'Europe à Winnipeg; le tarif sera sur la base de la route *viâ* le Saint-Laurent et le chemin de fer Canadien du Pacifique.

La pleuro-pneumonie et la fièvre du Texas continuent encore à ravager d'une manière alarmante les Etats du centre et de l'ouest de l'Union. Le choléra ou la fièvre du porc prévaut également dans ces Etats, ce qui nécessite le maintien des règlements adoptés par le gouvernement en vertu des dispositions de l'Acte des maladies contagieuses du bétail relativement aux bestiaux et cochons en transit sur les chemins de fer canadiens des Etats de l'ouest à ceux de l'est.

En visitant Buffalo j'ai constaté que les compagnies de chemins de fer du Grand-Tronc et du Michigan-Central observent les règlements concernant le nettoyage et la désinfection des wagons de bétail après leur déchargement et avant de les renvoyer au Canada. Je dois remercier ici M. Charles Stiff, le surintendant du chemin de fer le Grand-Tronc, M. John Crampton, l'agent général du fret de la division est du chemin de fer du Michigan-Central, et les différents agents des deux compagnies, pour l'aide cordiale qu'ils m'ont donnée afin de faire observer les prescriptions de l'acte.

Vu l'existence de l'anthrax ou de la fièvre splénique, comme il a déjà été dit dans le présent rapport, il sera nécessaire d'exercer une surveillance rigoureuse sur les wagons à bestiaux servant au trafic local sur les chemins de fer canadiens; j'ai attiré l'attention de M. C. Stiff et de M. James Stephenson, les surintendants du Grand-Tronc, ainsi que des employés du Michigan-Central, sur ce point, et j'ai l'honneur de faire rapport qu'ils ont donné instruction à tous les agents de gares d'adopter les mesures de précaution nécessaires.

Il a été reçu au bureau l'année dernière un grand nombre de lettres d'Europe demandant des informations, des cartes, les règlements des terres, et des brochures sur le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, ainsi que le taux des gages, les routes, les tarifs sur les steamers et chemins de fer, le prix de la terre, de la subsistance, etc.

Le résultat général des travaux de la dernière année a été satisfaisant; il était facile de se procurer de l'occupation. Les immigrants appartenaient à une bonne classe, et il y a eu peu de cas de maladie. La plupart possédaient des moyens suffisants pour faire face aux dépenses courantes, et règle générale étaient indépendants.

L'extrait suivant est tiré du rapport officiel de M. William Doran, le maire de cette ville, et est un des meilleurs indices du progrès de ce pays:—

"Hamilton marche de pair avec toutes les autres cités du Canada. En vingt ans la population s'est accrue de vingt à quarante-cinq mille âmes, et la valeur de la propriété imposable de neuf à vingt et un millions de dollars, et dans vingt ans la population sera de cent mille âmes."

Les apparences pour l'année prochaine sont encourageantes, et c'est l'opinion générale que la demande des ouvriers agricoles et de la main-d'œuvre sera bonne.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre des arrivées et des départs des immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, y compris ceux qui se sont inscrits aux ports douaniers et ont été signalés par les sociétés philanthropiques, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

NATIONALITÉS.	Nombre des arrivées *viâ* le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre des arrivées *viâ* les Etats-Unis.	SEXES.			Total.	NATIONALITÉS.						DESTINATION GÉNÉRALE.		
			Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglais	1,922	6,222	.....	.....	.....	8,144	8,144	.....	.....	.....	.....	.....	2,993	269	4,882
Irlandais	425	5,436	.....	.....	.....	5,861	.....	5,861	.....	.....	.....	.....	728	134	4,999
Ecossais	524	3,129	.....	.....	.....	3,653	.....	.....	3,653	.....	.....	.....	1,172	211	2,270
Allemands	22	27,759	.....	.....	.....	27,781	.....	.....	.....	27,781	.....	.....	717	496	26,568
Citoy'ns des Etats-Unis	.....	1,127	.....	.....	.....	1,127	.....	.....	.....	.....	1,127	.....	748	379	.....
Autres pays	.....	25,156	.....	.....	.....	25,156	.....	.....	.....	.....	.....	25,156	.....	326	24,830
Totaux	2,893	68,829	30,700	14,556	26,466	71,722	8,144	5,861	3,653	27,781	1,127	25,156	6,358	1,815	63,549
Sociétés philanthropiq.	697	.....	.....	.....	697	697	427	5	265	.....	.....	.....	697	.....	.....
Rapport des douanes	.....	802	222	264	316	802	153	23	12	32	215	367	802	.....	.....
Total, 1888	3,590	69,631	30,922	14,820	27,479	73,221	8,724	5,889	3,930	27,813	1,342	25,523	7,857	1,815	63,549
Total, 1887	3,342	64,592	32,432	11,789	23,713	67,934	8,942	5,691	3,893	24,530	1,683	23,195	7,969	1,710	58,255
Augmentation	248	5,039	.....	3,031	3,766	5,287	.....	198	37	3,283	.....	2,328	.....	105	5,294
Diminution	.....	.....	1,510	.....	.....	.....	218	.....	.....	.....	341	.....	112	.....	.....

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés et partis de l'agence d'Hamilton, y compris ceux qui ont été signalés par les sociétés philanthropiques et par les percepteurs de douane, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments, de logements et de billets gratuits de passage par chemin de fer, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

—	Nombre d'arrivées *via* le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées *via* les Etats-Unis.	Nombre total d'individus.	Restés dans la province d'Ontario.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les Etats de l'Ouest.	Nationalités des immigrants établis en Ontario.						Nombre de repas gratuits.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre logés gratuitement.	Nombre qui ont reçu des billets.
							Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.				
1888	2,893	68,829	71,722	6,358	1,815	63,549	2,993	728	1,172	117	748	.....	304	144	13	181
Sociétés philanthropiq.	697	.....	697	697	.....	.....	427	5	265	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rapports des douanes.	.....	802	802	802	.....	.....	153	23	12	32	215	367	.....	.....	.....	.....
Total, 1887	3,590	69,631	73,221	7,857	1,815	63,549	3,573	756	1,449	749	963	367	304	144	13	181
Total, 1888	3,342	64,592	67,934	7,969	1,710	58,255	3,420	796	1,434	790	1,299	230	1,022	608	39	291
Augmentation	248	5,039	5,287	.....	105	5,294	153	.....	15	.....	.....	137	.....	.....	.....	.....
Diminution	.....	.....	.....	112	.....	.....	.....	40	.....	41	336	.....	718	464	26	110

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

C.—ÉTAT ANNUEL du nombre des arrivées et des départs des immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Nombre d'arrivées par voie du Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées par voie des Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Total.	Nationalités.						Destination générale			Nombre total amené, et valeur des effets.
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.	
1888.																
Janvier	85	4,197	2,047	740	1,495	4,282	538	409	235	1,591	76	1,433	335	80	3,867	28,100 00
Février	113	4,087	2,006	727	1,467	4,200	523	448	262	1,517	70	1,380	344	79	3,777	32,550 00
Mars	185	4,857	2,427	867	1,748	5,042	604	509	291	1,890	86	1,662	460	134	4,448	45,075 00
Avril	428	7,959	3,997	1,557	2,833	8,387	1,031	738	362	3,277	119	2,860	799	170	7,418	53,700 00
Mai	702	9,599	4,267	2,105	3,929	10,301	1,237	723	524	3,955	103	3,759	1,114	158	9,029	45,190 00
Juin	415	7,811	3,230	1,846	3,150	8,226	787	514	479	3,444	107	2,895	816	177	7,233	53,535 00
Juillet	251	6,774	2,629	1,646	2,750	7,025	751	588	334	2,563	124	2,665	532	182	6,311	45,875 00
Août	196	4,820	1,625	1,311	2,080	5,016	501	297	234	1,937	97	1,952	409	131	4,476	38,575 00
Septembre	206	4,731	1,586	1,298	2,053	4,937	596	489	253	1,947	85	1,567	481	148	4,308	38,095 00
Octobre	129	5,118	2,534	899	1,814	5,247	631	452	238	2,022	84	1,820	382	186	4,679	33,850 00
Novembre	115	4,571	2,254	806	1,626	4,686	484	372	220	1,873	87	1,650	339	220	4,127	34,550 00
Décembre	68	4,305	2,098	754	1,521	4,373	461	322	223	1,765	89	1,513	347	150	3,876	36,350 00
	2,893	68,829	30,700	14,556	26,466	71,722	8,144	5,861	3,653	27,781	1,127	25,156	6,358	1,815	63,549	485,445 00
Orphelinat	697	.....	.....	.....	697	697	427	5	265	.....	.....	.....	697	.....	.....	.....
Rapport des douanes	.....	802	222	264	316	802	153	23	12	32	215	367	802	.....	.....	63,566 00
	3,590	69,631	30,922	14, 820	27,479	73,221	8,724	5,889	3,930	27,813	1,342	25,523	7,857	1,815	63,549	549,011 00
Par voie du St-Laurent	.....	.....	.....	.....	.....	3,590	2,349	430	789	22	.....	.....	3,590	.....	.....	.....
do des Etats-Unis	.....	.....	.....	.....	.....	69,631	6,375	5,459	3,141	27,791	1,342	25,523	4,267	1,815	63,549	.....
Total	.....	.....	.....	.....	.....	73,221	8,724	5,889	3,930	27,813	1,342	25,523	7,857	1,815	63,549	.....

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT D.—Etat annuel du nombre des arrivées et des départs d'immigrants par la voie du Saint-Laurent, à l'agence d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

1888.	Total.	Nationalités.						Destinations.		
		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Janvier	85	53	7	21	4	.....	.....	85	.....	.....
Février	113	54	24	30	5	.....	.....	113	.....	.....
Mars	185	131	33	21	.....	.....	.....	185	.....	.....
Avril	428	327	52	49	.....	.....	.....	428	.....	.....
Mai	702	478	79	137	8	.....	.....	702	.....	.....
Juin	415	265	68	82	.....	.....	.....	415	.....	.....
Juillet	251	177	31	43	.....	.....	.....	251	.....	.....
Août	196	129	26	41	.....	.....	.....	196	.....	.....
Septembre	206	120	53	33	.....	.....	.....	206	.....	.....
Octobre	129	70	21	33	5	.....	.....	129	.....	.....
Novembre	115	70	23	22	.....	.....	.....	115	.....	.....
Décembre	68	48	8	12	.....	.....	.....	68	.....	.....
	2,893	1,922	425	524	22	.....	.....	2,893	.....	.....
	697	427	5	265	.....	.....	.....	697	.....	.....
Total	3,590	2,349	430	789	22	.....	.....	3,590	.....	.....

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT E.—Etat annuel du nombre des immigrants arrivés par voie des Etats-Unis dans le district d'immigration de Hamilton, et leur destination, pour l'année 1888.

1888.	Total.	Nationalités.						Destinations.		
		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Janvier	4,197	485	402	214	1,587	76	1,433	250	80	3,867
Février	4,087	469	424	232	1,512	70	1,380	231	79	3,777
Mars	4,857	473	476	270	1,890	86	1,662	275	134	4,448
Avril	7,959	704	686	313	3,277	119	2,860	371	170	7,418
Mai	9,599	759	644	387	3,947	103	3,759	412	158	9,029
Juin	7,811	522	446	397	3,444	107	2,895	401	177	7,233
Juillet	6,774	574	557	291	2,563	124	2,665	281	182	6,311
Août	4,820	372	271	191	1,937	97	1,952	213	131	4,476
Septembre	4,731	476	436	220	1,947	85	1,567	275	148	4,308
Octobre	5,118	561	431	205	2,017	84	1,820	253	186	4,679
Novembre	4,571	414	349	198	1,873	87	1,650	224	220	4,127
Décembre	4,305	413	314	211	1,765	89	1,513	279	150	3,876
	68,829	6,222	5,436	3,129	27,759	1,127	25,156	3,465	1,815	63,549
Douanes.	802	153	23	12	32	215	367	802	.....	.....
Total	69,631	6,375	5,459	3,141	27,791	1,342	25,523	4,267	1,815	63,549

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT F.—Etat indiquant le nombre des immigrants inscrits à l'agence d'Hamilton qui sont arrivés par voie du Saint-Laurent, d'Halifax et des Etats-Unis, le nombre de ceux qui sont partis, et leur destination générale, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Nationalités.	Nombre d'arrivées par voie du Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées par voie des Etats-Unis.	Total.	Destination générale.		
				Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglais	1,922	6,222	8,144	3,573	269	4,882
Irlandais	425	5,436	5,861	756	134	4,999
Ecossais	524	3,129	3,653	1,449	211	2,270
Allemands	22	27,759	27,781	749	496	26,568
Citoyens des Etats-Unis	.....	1,127	1,127	963	879	.....
D'autres pays	.....	25,136	25,156	367	326	24,830
	2,893	68,829	71,722	.....	.....	.....
Sociétés philanthropiq.	697	.....	697	.....	.....	.....
Etat de la douane	.....	802	802	.....	.....	.....
Total, 1888.	3,590	69,631	73,221	7,857	1,815	63,549
Total, 1887	3,342	64,592	67,934	7,969	1,710	58,255
Augmentation	248	5,039	5,287	.....	105	5,294
Diminution	.....	.....	.....	112	.....	.....

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT G. — Indiquant le nombre d'enfants amenés dans le district de l'agence d'Hamilton par les sociétés d'émigration, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nom de la société.	Garçons.	Filles.	Total.	A l'agence le 31 déc. 1887.	A l'agence le 31 déc. 1888.
Refuge Rév. M. Stephenson's	57	44	101	6	7
do Mlle Rye	119	181	300	10	6
do Mlle A. McPherson	165	105	270	20	30
do Comte de Shaftesbury	26	.....	26	.....	.....
	367	330	697	36	43

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT H.—Indiquant le nombre d'immigrants secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passage donnés par les chemins de fer, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

1888.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre de repas fournis.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de billets de passage.
Janvier	14	26	11	.....
Février	23	42	.....	13
Mars	19	22	.....	8
Avril	.....	.....	.....	8
Mai	.....	.....	.....	87
Juin	55	117	.....	36
Juillet	31	93	.....	19
Août	1	2	1	8
Septembre	.....	.....	.....	1
Octobre	.....	.....	.....	.....
Novembre	1	2	1	1
Décembre	.....	.....	.....	.....
Total, 1888	144	304	13	181
Total, 1887	608	1,022	39	291
Augmentation	.....	.....	.....	.....
Diminution	464	718	26	110

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT I.—Indiquant le capital apporté au Canada par les immigrants et les colons, à leur arrivée dans le district de l'agence de Hamilton, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

1888.	1888.	1887.	Augmentation.	Diminution.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Janvier	28,100 00	33,100 00		
Février	32,550 00	37,450 00		
Mars	45,075 00	36,100 00		
Avril	53,700 00	45,100 00		
Mai	45,190 00	56,650 00		
Juin	53,535 00	70,500 00		
Juillet	45,875 00	40,500 00		
Août	38,575 00	60,050 00		
Septembre	38,095 00	39,750 00		
Octobre	33,850 00	25,625 00		
Novembre	34,550 00	31,625 00		
Décembre	36,350,00	32,100 00		
	485,445 00	508,550 00	.....	23,105 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

ETAT J.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants munis de billets de passage fournis gratuitement par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Destination.	Nombre.	Destination.	Nombre.
Angus	1	Report	73
Berlin	3	Montréal	2
Burks Falls	3	Milton	4
Burlington	5	Mimico	2
Chatham	1	Niagara-Falls	12
Collingwood	2	Oshawa	1
Cardwell-Junction	3	Port-Carling	1
Caledonia	10	Port-Dover	8
Cobourg	1	Port-Colborne	6
Dunville	3	Paris	1
Eastwood	1	Sainte-Catherine	16
Falkenberg	5	Simcoe	2
Grimsby	2	Tecumseh	1
Galt	5	Thorold	18
Glanford	1	Thamesville	1
Hagersville	10	Toronto	7
Ingersoll	1	Welland	2
Inglewood	2	Winona	16
Jarvis	6	Windsor	1
Kamoka	1	Woodstock	4
London	5	Waterdown	2
Meritton	2	Zimmerman	1
A reporter	73	Total	188

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU K.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, y compris ceux expédiés par les sociétés philanthropiques, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, et dont les différents ports douaniers du district d'Hamilton ont fait rapport.

Comté.	Nombre.	Comté.	Nombre.
Algoma	29	Report	4,348
Bruce	180	Middlesex	414
Brant	253	Muskoka	78
Durham	15	Monke	76
Dufferin	85	Nipissingue	37
Essex	190	Northumberland	14
Elgin	238	Norfolk	268
Frontenac	13	Ontario	75
Grey	123	Oxford	381
Grenville	17	Peterboro'	12
Halton	260	Peel	151
Haldimand	182	Perth	374
Huron	230	Renfrew	17
Hastings	8	Stormont	11
Kent	262	Simcoe	200
Lincoln	251	Wentworth	1,293
Leeds	12	Wellington	242
Lambton	176	Waterloo	286
Lanark	9	Welland	481
Manitoba	1,815	York	.....
A reporter	4,348	Total	9,672

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU L.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port d'Hamilton et la valeur des effets apportés pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					$ cts.
Anglais	28	34	59	121	9,550 00
Irlandais	4	5	9	18	530 00
Ecossais	3	4	1	8	2,365 00
Allemands	9	10	10	29	2,290 00
Citoyens des Etats-Unis	32	37	41	110	8,320 00
D'autres pays	43	54	67	164	14,205 00
Total	119	144	187	450	37,260 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU M.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Clifton, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					$ cts.
Anglais	9	12	6	27	2,358 00
Irlandais	1	1	.....	2	50 00
Ecossais	.....	1	3	4	75 00
Allemands	1	1	1	3	100 00
Citoyens des Etats-Unis	26	29	18	73	9,374 00
D'autres pays	22	27	34	83	4,726 00
Total	59	71	62	192	16,683 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU N.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Fort-Erié, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					$ cts.
Anglais	2	2	.....	4	100 00
Irlandais	.....	2	.....	2	50 00
Ecossais	.....	.....	.....	.....	.....
Allemands	.....	.....	.....	.....	.....
Citoyens des Etats-Unis	9	11	12	32	3,378 00
D'autres pays	28	29	43	100	5,345 00
Total	39	44	55	138	8,873 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU O.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Niagara, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					$ cts.
Anglais	1	.....	.....	1	100 00
Irlandais	.....	1	.....	1	25 00
Ecossais	.....	.....	.....	.....	.....
Allemands	.....	.....	.....	.....	.....
Citoyens des Etats-Unis	.....	.....	.....	.....	.....
D'autres pays	4	4	12	20	625 00
Total	5	5	12	22	750 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU P.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, ainsi que la valeur des effets apportés par eux, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nationalité.	Hamilton.	Clifton.	Fort Erié.	Niagara.	Total.	Valeur des effets.
						$ cts.
Anglais	121	27	4	1	153	12,108 00
Irlandais	18	2	2	1	23	655 00
Ecossais	8	4	.....	.....	12	2,440 00
Allemands	29	3	.....	.....	32	2,390 00
Citoyens des Etats-Unis	110	73	32	.....	215	21,072 00
D'autres pays	164	83	100	20	367	24,901 00
Total	450	192	138	22	802	63,566 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU Q.—Indiquant le nombre d'immigrants reçus et dirigés sur l'agence d'Hamilton, par voie du Saint-Laurent et les Etats-Unis, y compris ceux amenés par les sociétés philanthropiques et ceux signalés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, Clifton, Fort-Erié et Niagara, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

1888.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Total.	Etablis à Ontario.	Dirigés au Manitoba.	Dirigés vers les Etats de l'Ouest.
Par voie du Saint-Laurent	2,349	430	789	22	.....	.....	3,590	3,590	.....	.....
Par voie des Etats-Unis	6,375	5,459	3,141	27,791	1,342	25,523	69,631	4,267	1,815	63,549
Total, 1888	8,724	5,889	3,930	27,813	1,342	25,523	73,221	7,857	1,815	63,549
do 1887	8,943	5,691	3,893	24,530	1,683	23,195	67,934	7,969	1,710	58,255
Augmentation	.....	198	37	3,283	.....	2,328	5,287	.....	105	5,294
Diminution	218	.....	.....	.....	341	.....	.....	112	.....	.....

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU R.—Indiquant les gages payés dans le district de l'agence d'Hamilton, pendant l'année 1888.

Genre d'occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Relieurs et typographes	1 50	2 00
Forgerons	1 50	2 25
Boulangers	1 50	1 75
Brasseurs	1 50	3 00
Bouchers	1 50	1 75
Briquetiers	1 75	2 50
Briqueteurs et maçons	3 00	3 25
Fabricants de chaudières	1 50	2 25
Charpentiers	2 00	2 25
Ebénistes	1 50	2 50
Tonneliers	1 50	2 00
Ajusteurs	1 75	2 25
Chauffeurs, locomotive	1 50	1 75
Journaliers ordinaires	1 25	1 50
do de ferme	1 25	1 25
do de chemin de fer	1 25	1 37
Latteurs	1 50	2 00
Mouleurs	2 00	3 00
Constructeurs de moulins	2 00	2 50
Meuniers	1 25	2 25
Peintres	1 50	2 00
Modeleurs	1 75	2 50
Plâtriers	1 75	2 00
Plombiers	1 50	2 00
Riveurs	1 50	1 75
Cordonniers	1 50	2 00
Charpentiers de navires	1 75	2 50
Tailleurs de pierre	3 00	3 25
Selliers	1 25	2 00
Tanneurs	1 50	1 75
Tailleurs	1 25	2 50
Ferblantiers	1 25	1 75

Genre d'occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Fabriques de lainages.		
Cardeurs	0 50	1 25
Fileurs	1 00	1 50
Tisserands	0 75	1 25
Teinturiers	1 00	1 50
Trieurs	1 25	1 75
Filatures de coton.		
Cardeurs	0 50	1 00
Fileurs	1 25	1 50
Tisserands	0 80	1 25
Contremaîtres	2 25	3 00
Femmes, par mois, avec nourriture et logement.		
Cuisinières	12 00	20 00
Laitières	7 00	10 00
Couturières et modistes	10 00	15 00
Servantes en général	7 00	10 00
Blanchisseuses	10 00	12 00
Filles de service	10 00	12 00
Main-d'œuvre, au mois, avec nourriture et logement.		
Journaliers de ferme	15 00	20 00
Moissonneurs	20 00	25 00
Bûcherons	15 00	25 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

TABLEAU S.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières.

Articles.	Prix. De	Prix. A	Articles.	Prix. De	Prix. A
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Lard séché ..... par lb.	0 10	0 15	Œufs ..... par doux.	0 10	0 25
Jambon ..... "	0 12	0 17	Pommes de terre..... par 60 lbs.	0 30	0 40
Epaules séchées ..... "	0 10	0 15	Bois de chauffage,... par corde.	4 00	5 00
Porc ..... "	0 10	0 12	Houille ..... par 2,000 lbs.	6 00	6 25
Bœuf ..... "	0 07	0 12	Habits de dessus	5 00	10 00
Mouton ..... "	0 10	0 12	do dessous	4 00	6 00
Veau ..... "	0 10	0 12	Pantalons	2 00	4 00
Beurre frais ..... "	0 20	0 25	Gilets	1 00	2 00
do salé ..... "	0 15	0 20	Chemises, flanelle	1 25	2 00
Chandelles ..... "	0 12	0 12	do de coton	0 50	1 00
Fromage ..... "	0 10	0 15	do de tricot	0 37	1 00
Café ..... "	0 25	0 40	Caleçons de laine	0 50	0 75
Morue ..... "	0 06	0 8	Chapeaux, en feutre	1 00	1 50
Moutarde ..... "	0 35	0 40	Chaussons, de laine	0 25	0 50
Poivre ..... "	0 25	0 35	do de coton	0 10	0 25
Riz ..... "	0 04	0 5	Couvertures de laine, la paire..	2 00	5 00
Savon ..... "	0 05	0 6	Paillassons	1 00	1 50
Sucre ..... "	0 06	0 6¼	Flanelle, la verge	0 20	0 40
Thé, vert ..... "	0 40	0 50	Coton pour les chemises	0 05	0 10
do noir ..... "	0 40	0 50	do draps	0 20	0 30
Tabac ..... "	0 50	0 60	Drap canadien	0 40	1 00
Farine de maïs ..... par 100 lbs.	2 00	2 50	Chaussures d'hommes, la paire.	1 50	2 00
Farine ..... "	2 25	2 75	do de femmes, do	1 00	1 50
do de sarrasin ..... "	2 00	2 50	Bottes d'hommes	1 75	2 50
do d'avoine ..... "	2 50	2 75	do de femmes	1 25	2 00
Lait ..... par pinte	0 05	0 6	Socques en caoutchouc, hommes	0 75	1 25
Pain ..... par 4 lbs.	0 10	0 12	do femmes.	0 50	0 75

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

No 10.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION A PRESCOTT.

(M. A. S. Gerald.)

Prescott, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet des immigrants arrivés à ce port dans le cours de l'année dernière pour s'établir dans l'Ontario, ou en route pour le Manitoba.

Le nombre total des immigrants arrivés à ma connaissance personnelle, sans compter ceux qui se sont présentés à la douane et dont il nous est fait rapport par le département des douanes, a été de 1,148. Ainsi que vous le remarquerez il y a eu augmentation sur l'année précédente, ce qui peut être attribué en grande partie aux brochures et affiches que j'ai distribuées à profusion dans toute la partie nord de l'Etat de New-York. Ceux qui s'informent du Manitoba sont très curieux d'avoir une description pleine et entière de ce pays, et ceux de la partie de l'Etat bordant le Saint-Laurent, qui y sont déjà rendus, envoient de très brillants rapports de leur succès.

Un certain nombre des immigrants venus à l'agence se composaient d'Européens débarqués à New-York qui, après y avoir travaillé pendant quelques mois pour se procurer les moyens de payer leur passage, ont pris la route du Canada.

J'ai cherché avec le plus grand soin à distinguer les immigrants proprement dits des voyageurs de passage et de ceux qui se rendaient aux Etats de l'Ouest. Je crois avoir raison de me faire gloire du nombre des immigrants venus cette année au pays, parce que j'attribue en grande partie ce résultat à mon travail et à la distribution des brochures et autres imprimés.

Venant d'Europe	224
Canadiens rapatriés	172
Etats-Unis	752

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. S. GERALD,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 16.

RAPPORT AU SUJET DES IMMIGRANTS ARRIVÉS A WINNIPEG.

(M. Henry C. Jacobsen.)

Winnipeg, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état du nombre des immigrants arrivés à Winnipeg, à destination du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1888.

Bien que le nombre des immigrants de 1888 accuse une faible diminution comparativement à celui de l'année 1887, il y a eu néanmoins cette année une affluence plus grande de colons réels au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest ; en effet on n'a compté comme immigrants *bonâ fide* que ceux qui n'ont pas dépassé Calgary, dans la province d'Alberta, tandis qu'en 1887, l'état comprenait tous ceux se rendant à l'ouest de Calgary et à la Colombie-Britannique

Le bureau a reçu pendant l'année un grand nombre de demandes de renseignements au sujet des terres de l'Etat de la part de personnes de différentes nationalités qui projettent d'y venir s'établir, et il a contribué à en placer beaucoup d'une manière satisfaisante.

Les indicateurs de terre fournis au bureau ont rendu de grands services, car cela a permis de diriger les colons vers les localités où ils étaient sûrs de trouver des terres de l'Etat vacantes qui leur conviendraient.

Etat du nombre des immigrants arrivés à Winnipeg à destination du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest du Canada et de la Colombie-Britannique.

Observations.	Mois.	Sexes.		Enfants.	Total.
		Masculin.	Féminin.		
1887.	Janvier	149	83	54	286
	Février	360	133	66	559
	Mars	814	402	306	1,522
	Avril	1686	637	442	2,765
	Mai	1668	504	518	2,690
	Juin	1041	323	324	1,688
	Juillet	1383	774	680	2,837
	Août	770	296	267	1,333
	Septembre	682	363	323	1,368
	Octobre	687	281	252	1,220
	Novembre	526	237	203	966
	Décembre	284	103	71	458
Totaux		10,050	4,136	3,506	17,692
1888.	Janvier	173	82	36	291
	Février	185	51	31	267
	Mars	1,291	362	246	1,899
Sur des voies coloniales.....350	Avril	2,183	435	301	3,269
do do 150	Mai	1,821	430	393	2,794
	Juin	1,310	324	347	1,981
	Juillet	1,262	415	315	1,992
	Août	986	355	226	1,567
	Septembre	828	296	292	1,416
	Octobre	400	166	121	687
	Novembre	313	153	153	619
	Décembre	187	100	117	404
Totaux		10,939	3,169	2,578	17,186

HENRY C. JACOBSEN,
Officier du bureau de renseignements fédéral.

Winnipeg, 31 décembre 1888.

Pour l'information des futures colons, ouvriers de ferme, travailleurs ordinaires, artisans, servantes, etc., qui désirent émigrer au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, je donne les détaills qui suivent au sujet de l'emploi qu'on y peut obtenir et des gages payés généralement pendant l'année 1888.

La province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest conviennent particulièrement à la culture mixte, et les agriculteurs industrieux, possédant un capital modéré, sont certains d'y réussir. Il peut en être dit autant des ouvriers de ferme; en effet ces derniers après s'être engagés d'abord chez quelque cultivateur de l'endroit et avoir amassé un peu d'argent en pratiquant l'économie, n'auront pas de difficultés à s'établir eux-mêmes sur un homestead comprenant 160 acres des bonnes terres gratuites de l'Etat.

Sous le rapport de la qualité nos racines et grains ne sont égalés nulle part. Notre bétail nourri des herbes succulentes des prairies commande de forts prix tant aux pays que sur les marchés anglais. Les produits de la ferme, comme le porc, le beurre, le fromage, les volailles, les œufs, etc., se vendent facilement et avec profit tout le long de nos grandes voies ferrées. Nombre de fermiers tenanciers qui devaient autrefois travailler bien fort dans les vieux pays pour rattacher les deux bouts peuvent, avec de l'énergie et un capital de £200 à £400, se procurer dans ce pays pour eux et leur famille une existence indépendante.

GAGES.

La classe des ouvriers de ferme pratiques est dans ce pays le plus désirable des classes ouvrières. Les gages de ces travailleurs sont comme suit: A l'année, de $150 à $180, y compris la pension et le lavage. Il y a des cas où l'on a offert à des travailleurs plus qu'ordinaires de $200 à $240 pour les 12 mois, avec la pension et le lavage.

Pendant la saison des labours et des semences au printemps, laquelle commence généralement avec le mois d'avril, et ensuite pendant les foins, les moissons et le battage, jusqu'à la fin d'octobre, l'ouvrier de ferme peut gagner de $12 à $20 par mois. Et pendant les cinq mois suivants d'hiver de $8 à $10 par mois avec la pension et le lavage. Pendant les foins et les moissons, lorsque les bons travailleurs sont rares, il en est qui ont reçu jusqu'à $1.50 par jour avec la pension pendant une couple de mois.

Les étrangers appartenant à cette classe de travailleurs devront accepter des gages moindres, à moins qu'ils sachent parfaitement l'anglais ou jusqu'à ce qu'ils l'aient appris.

Depuis la fin de mars et durant toute la saison la demande des ouvriers agricoles a été, les trois ou quatre dernières années, plus ou moins fermes, et cette demande devra augmenter avec la colonisation du pays.

Les travailleurs ordinaires qui peuvent manier le pic et la pelle peuvent toujours, s'ils ne sont pas trop nombreux, obtenir de l'ouvrage sur nos chemins de fer du printemps à l'automne, à des gages moyens de $1.25 par jour, sans nourriture. Le prix de la nourriture et du logement aux différentes maisons de pensions, le long des lignes de chemins de fer ou aux différents campements, varie de $3.50 à $4.50 par semaine.

Ceux qui ont l'habitude de se servir de la hache peuvent travailler pendant les mois d'hiver dans les bois à proximité de Winnipeg. Les bûcherons gagnent de 70 centins à 80 centins la corde. Les conducteurs d'attelages et autres ont obtenu des gages variant de $16 à $22 par mois, la pension comprise.

Quant aux artisans parlant l'anglais, comme les menuisiers, charpentiers, forgerons, machinistes, il y a une demande limitée pendant huit ou neuf mois de l'année, à des gages variant de $1.75 à $2.50 par jour, sans pension, suivant les besoins.

Les briqueteurs, suivant le nombre des maisons en construction, peuvent gagner de $2.50 à $4.00 par jour. Les plâtriers de $2 à $3 par jour.

Il y a quelquefois du travail pour les mécaniciens, les briqueteurs, les maçons, etc.

Les étrangers ne sachant pas ou ne comprenant pas l'anglais ne recevront pas autant, à moins qu'il n'y ait rareté d'ouvriers d'aucuns des métiers mentionnés plus haut.

Les mineurs de houille peuvent trouver de l'occupation dans nos différentes mines de houille que l'on commence à exploiter, mais avant de venir ici chercher du travail il serait sage pour eux d'écrire au gérant des différentes mines pour savoir si l'on a besoin ou non de travailleurs, et quels sont les gages offerts.

Les commis, teneurs de livres et tous ceux qui n'ont l'habitude que des travaux de fabrique ne trouveront pas probablement d'avantages dans ce pays, à moins qu'à leur arrivée ils se décident à faire tout autre travail qui pourra se présenter et n'appartenant pas à leurs propres métiers.

La demande de servantes dans la cité de Winnipeg ainsi que dans la province de Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest est absolument illimitée, et quiconque pourrait satisfaire cette demande serait le bienfaiteur d'un grand nombre des habitants de ce pays.

Les jeunes filles qui savent faire la cuisine ordinaire ainsi que le lavage et le travail domestique en général ont la préférence, et ces dernières peuvent gagner à la ville de même qu'à la campagne de $10 à $18 par mois, suivant qu'elles sont capables.

Des cuisinières expérimentées ont l'offre de $18 à $25 par mois, tant à la ville qu'à la campagne.

Les servantes d'hôtel reçoivent de $15 à $18 par mois, tant à la ville qu'à la campagne.

Il y a une grande demande de filles de laiterie, à des gages de $12 à $15 par mois.

Je n'hésite pas à affirmer que si j'avais 150 servantes disponibles je pourrais leur procurer à toutes des places aux gages mentionnés ci-dessus en fort peu de temps.

Toute personne arrivant à Winnipeg qui désire avoir des renseignements détaillés et sûrs au sujet des terres gratuites de l'Etat, du travail, etc, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, fera bien de s'adresser au bureau de renseignements de l'Etat, sur la plateforme du chemin de fer Canadien du Pacifique, où l'on s'empressera de lui donner toute l'aide possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY C. JACOBSEN,

Agent du bureau de renseignements de l'Etat.

No 17.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. John Sumner.)

Carleton-Place, Ont., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon dix-septième rapport annuel d'agent voyageur d'immigration pour le département de l'agriculture.

Dans le cours de l'hiver dernier l'ancienne routine sur les steamers arrivant à Halifax a été suivie, mais après l'ouverture de la navigation et la discontinuation du système des billets de passage à prix réduit les choses ont quelque peu changé, et en sus des immigrants à destination du Nord-Ouest, le chemin de fer Canadien du Pacifique a également transporté un grand nombre de ceux qui devaient demeurer dans la province de l'Ontario. De cette façon les trains d'immigrants du chemin de fer le Grand-Tronc n'ont pas été aussi considérables que les années précédentes, mais d'un autre côté, outre les fonctions que j'avais à remplir sur la ligne du Grand-Tronc j'ai dû quelquefois m'occuper des immigrants voyageant par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

La classe des immigrants était cette année bien supérieure à celle des années précédentes, et tous paraissaient avoir de l'argent. Personne ne s'est plaint de mauvais traitements à bord du navire ou de n'avoir pas été nourri gratuitement à leur arrivée au pays. Ceux mêmes qui avaient de grandes familles, et ils étaient nombreux, semblaient bien pourvus d'argent et de provisions.

Il est venu pendant la saison beaucoup de jeunes gens qui désiraient s'engager sur des fermes, et tous ont été occupés à Toronto immédiatement après leur arrivée.

Les servantes n'ont pas augmenté ; on pourrait en placer de suite n'importe quel nombre.

Les buffets le long de la route ne laissaient rien à désirer, et les employés des chemins de fer se sont montrés courtois et obligeants.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN SUMNER,
Agent voyageur d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 18.

RAPPORT SUR LE DAKOTA, ET PERSPECTIVE D'EN TIRER DES IMMIGRANTS.

(W. A. Webster).

Lac du Diable, Dakota, 27 octobre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai fait une tournée très complète dans le nord du Dakota, et un examen très soigneux de tout ce qui a trait au succès des opérations agricoles qui y ont été faites durant la dernière saison, et je puis à ce sujet affirmer les faits suivants : 1° La gelée y a été très désastreuse, non seulement pour la récolte du blé, mais l'avoine et l'orge en ont beaucoup souffert ; la récolte des racines (qui n'est pas très importante dans cette région là) a aussi été très sérieusement endommagée. J'ai vu des dizaines de milliers d'arpents de blé non coupés, et on le brûle maintenant. On prévoit qu'on souffrira beaucoup dans quelques comtés ; par exemple, on souffre actuellement beaucoup dans le comté de Ramsay. J'ai visité des centaines de ces fermiers, et je n'ai jamais vu une pareille pauvreté. Les récoltes toutes détruites ; pas de nourriture pour leurs familles, pas de graines pour l'année prochaine, pas de crédit ; la terre, les attelages, les instruments d'agriculture, tout était hypothéqué à un taux d'intérêt exorbitant (pratiquement 20 pour 100). De fait on a prié le gouvernement territorial de venir en aide à certaines localités pour empêcher une famine réelle. Par exemple, sur la ferme de la vallée de l'Elan, près de Larrimore (qu'on dit une des meilleures localités du Dakota), il y a 5,000 acres de blé non coupé. J'ai visité un grand nombre d'endroits où l'on vendait du blé dans le Dakota et dans le Manitoba, et j'ai trouvé qu'on payait de 3 à 5 centins de plus dans le Manitoba que dans le Dakota, à des endroits situés à égale distance dans l'ouest. J'ai aussi trouvé que les instruments agricoles étaient aussi bon marché dans le Manitoba, où les vêtements de laine étaient beaucoup moins dispendieux. Le combustible, bois et charbon, est plus cher dans le Dakota tandis que l'intérêt sur les prêts garantis par des fermes est de beaucoup moins élevé dans le Manitoba ; de sorte qu'en somme la position du cultivateur dans le Manitoba est bien meilleure que dans le Dakota. Pendant mon séjour à Winnipeg j'ai rencontré deux cultivateurs venant d'arriver du comté de Renfrew, Ontario, et qui se rendaient dans le Dakota. Je leur dis que si avant de se rendre dans le Dakota ils voulaient se donner la peine d'aller examiner le sud du Manitoba et d'aller ensuite voir et examiner le Dakota, et que si après cela, ils se décidaient à s'établir au Dakota, je leur rembourserais les depenses qu'ils auraient faites pour aller examiner le Manitoba. Ils y allèrent, et à leur retour ils me dirent qu'ils s'établiraient dans le Manitoba. Ils retournèrent à Renfrew pour régler leurs affaires de manière à revenir au Manitoba au printemps, parce qu'ils en étaient enchantés, et ils me prièrent de me rendre à Renfrew cet hiver pour dire aux jeunes cultivateurs quels avantages leur offrait le Manitoba.

Je suis constamment en mouvement pour me procurer des renseignements qui seront très utiles dans l'Ontario ; je m'occupe d'aider des gens à émigrer, je réponds à des lettres, je distribue des brochures, et je fais tout ce que je peux pour engager les émigrants des anciennes provinces à venir coloniser notre Nord-Ouest, et je leur rends tous les services que je peux.

Espérant que ces fonctions que je remplis ainsi recevront votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Wm. A. WEBSTER.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 19.

LE CANADA COMME DESTINATION FUTURE DES IMMIGRANTS ALLEMANDS.

(M. W. S. Abel.)

Berlin, Prusse, mai 1888.

Monsieur,—Depuis que j'ai eu l'honneur de soumettre au département de l'agriculture mon dernier rapport sur le "Canada, comme champ d'immigration allemande," la politique d'immigration continentale a pris un nouveau caractère. L'Amérique du Sud,—et plus particulièrement le Brésil—autrefois si favorisée par l'émigration allemande, devient très impopulaire comme lieu de destination des émigrants allemands. L'instabilité des gouvernements de l'Amérique du Sud, les procédés passablement ténébreux des autorités brésiliennes, au sujet de l'importation en grand d'Allemands pour compenser l'abolition de la traite des esclaves, et autres causes, paraissent enfin avoir décidé la presse à éclairer le peuple. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner de voir les principaux journaux allemands mettre le public en garde contre l'émigration au Brésil. Les établissements allemands, fondés dans d'autres Etats de l'Amérique du Sud, peuvent aussi être regardés comme infructueux. Ainsi un maître d'école allemand fonda une colonie dans le Paraguay, et bien que la presse allemande parut encourager son projet, il n'eut presque pas de succès. Mais quel émigrant allemand aimerait à s'établir dans les profondeurs du Paraguay, loin de la civilisation, et presque sans aucune communication avec le monde extérieur?

Considérant l'impopularité croissante des Etats de l'Amérique du Sud, et aussi des Etats-Unis comme champs de colonisation allemande, voici l'idée qui se présente à l'esprit—le Canada ne pourrait-il pas prendre la place des pays qu'on a abandonnés? Je le crois—pourvu qu'on informe le public allemand d'une manière efficace et pratique des avantages qu'offre le Canada à ceux qui veulent émigrer—sans solliciter qui que ce soit à s'y rendre. Assurément les autorités d'aucun pays ne pourraient s'opposer à faire connaître au public les grandes ressources d'une nouvelle hémisphère; cette connaissance devrait faire partie de l'éducation de chaque enfant dans la mère-patrie. Oui, la connaissance du Canada encore si inconnue est un des principaux facteurs qui assurerait au Dominion la place qu'il devrait occuper parmi les jeunes nations qui commencent à s'éveiller dans le monde. Par exemple, ce qui m'embarrassait lorsque je voyageais sur le continent, c'était de ne pouvoir trouver aucun journal canadien dans un endroit public dans aucune des grandes villes. On trouvait des journaux d'Australie, des journaux de tous les centres américains, toutes sortes de journaux venant des coins les plus éloignés du monde, dans les cafés et restaurants de Berlin et de Vienne, mais pas un seul journal canadien. Comme c'est étrange et cependant la presse est le principal moyen d'attirer le public.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

WALTER S. ABEL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 20.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION ISLANDAISE.

(M. F. B. ANDERSON.)

WINNIPEG, 24 mars 1888.

MONSIEUR,—En attendant la préparation de rapports plus complets sur les différents établissements islandais au Canada, dans lesquels j'ai distribué des circulaires dans le but de me procurer des renseignements plus détaillés, j'ai l'honneur de vous soumettre ce qui suit:—

1. Nombre d'Islandais établis:—

(*a.*) Dans la Nouvelle-Ecosse et les autres provinces maritimes	90	
(*b.*) Ontario—		
Toronto	50	
Muskoka, 75, Port-Arthur, 75	150	
Portage-du-Rat, environ	40	
		330
(*c.*) Manitoba—		
Nouvelle-Islande ou municipalité Gimli	1,900	
Colonie Dufferin (Argyle)	500	
Thélémarck (lac Manitoba)	150	
Terre du Nord (Narrows du lac Manitoba)	20	
Winnipeg	1,800	
Portage-la-Prairie	125	
Brandon	230	
Selkirk	75	
Autres endroits	100	
		4,900
(*d.*) Assiniboïa—		
Thingvalla	225	
Solheim (Vallée de la Qu'Appelle)	25	
		250
(*e.*) Alberta—		
Medicine-Hat	20	
Calgary	30	
		50
(*f.*) Colombie-Britannique—		
Vancouver	40	
Victoria	80	
		120
Total		5,740

2. Occupations et industries:

(*a.*) Environ une moitié s'occupe d'élevage, de pêche et d'agriculture. Un tiers travaille à la journée et est en service, et environ un sixième s'occupe d'autres métiers et professions.

Dans les villes, un grand nombre sont employés comme journaliers et comme domestiques, tandis que dans les établissements la majorité s'occupe de culture.

Le nombre total de propriétaires fonciers dans les établissements et les villes est d'environ 600.

	Lbs.
(*b.*) Quantité de poisson annuellement pris par les colons dans le lac Winnipeg et le lac Manitoba, environ	200,000
Nombre de bêtes à cornes possédées par les colons, soit	4,800
do chevaux do do .	1,500
do moutons do do .	2,400

(*c.*) Terres sous culture :

	Acres.
Municipalité de Gimli	11,000
Colonie Dufferin (Argyle)	8,000
Thélémark	500
Thingvalla	2,000
Autres établissements	2,500
	24,000

	Acres.
Etendue cultivée en blé	5,000
Etendue cultivée en avoine et autres céréales, environ	7,000
	Boiss.
Rendement moyen du blé l'an dernier, 25 boisseaux l'acre, soit	125,000
Rendement de l'avoine et des autres céréales, 40 boisseaux l'acre	28,000

(*d.*) Bois de construction et manufactures :

Quantité de bois de construction apportée cette année par les colons à la Nouvelle-Islande et à Winnipeg, 3,000,000 de pieds.

Les colons possèdent deux scieries, ainsi que deux bateaux à vapeur et un certain nombre de barges, ainsi qu'un grand nombre de bateaux de pêche.

Plusieurs ont des métiers, ils sont menuisiers, forgerons, condonniers, selliers, tailleurs, marchands, etc.

3. Institutions industrielles et d'éducation :—

(*e.*) Il existe plusieurs sociétés fondées dans le but d'aider à obtenir de l'ouvrage, d'encourager la culture de la terre, et propager l'éducation.

Il y a une agence d'emploi général à Winnipeg, ayant des ramifications dans les divers établissements.

Au nombre des sociétés, on peut mentionner les suivantes :—

A la Nouvelle-Islande—deux sociétés d'agriculture, une société littéraire, et une société de secours de dames.

A la colonie Dufferin—une société d'agriculture et une société littéraire.

A Winnipeg—une société de secours islandaise, une société d'éducation, avec succursales dans les établissements, une société de secours des dames, et une société philharmonique.

Il y a huit congrégations (luthériennes), deux églises, deux ministres, cinq écoles, trois instituteurs islandais, deux imprimeries et deux journaux hebdomadaires.

4. Durant les trois dernières années, l'immigration d'Islande au Canada a été comme suit :—

En 1885, le nombre d'immigrants était de	300
En 1886, environ	500
En 1887	1,800

5. Emplacements de colonies examinées en 1886 et 1887 :—

1. Au sud des montagnes de l'Orignal.
2. Au nord des montagnes de l'Orignal.
3. Dans le district du lac Plat.

4. Sur la rive est du lac Manitoba.
5. A l'angle sud-ouest du lac Manitoba.
6. La vallée de la Qu'Appelle depuis le rang 32, à l'ouest du 1er méridien, jusqu'au rang 8, 2e méridien, ou entre 50 et 60 milles à l'ouest par le lac Rond et le lac Croche, et de 18 à 24 milles nord et sud.

6. Etablissements fondés :—
En 1885, un, la colonie Thingvalla.
En 1886, un, à Victoria, C.-B.
En 1887, quatre, un à Calgary, un aux Narrows du lac Manitoba, un à Thélémark, à l'est du lac Manitoba, et un dans la vallée de la Qu'Appelle. Un grand nombre de colons sont venus augmenter les colonies déjà fondées.

Quant aux opérations de cette année, on verra que le nombre d'immigrants a été beaucoup plus considérable que durant aucune année précédente. C'était dû à des circonstances dans la mère-patrie et à des influences qu'ils ont subies dans ces pays. Au nombre de ces influences les travaux de M. Baldwinson en Islande, la considération que le gouvernement canadien accorde aux immigrants, et les succès de leurs compatriotes ici ont sans doute été très efficaces. Les immigrants étaient surtout des cultivateurs, avec un certain nombre de domestiques et quelques artisans généralement vigoureux et capables de travailler, mais avec peu ou pas d'argent de reste après avoir payé leur passage. Cela s'éleva en tout à $56,000, et les immigrants ont apporté environ $30 par tête en effets. Les immigrants arrivèrent en trois grands détachements de 350 à 800, qui tous ont été distribués en moins d'une semaine, excepté un certain nombre du dernier contingent. Ceux-ci furent retenus par le retard dans l'arrivée de leur bagage, et par suite de l'époque avancée de la saison, on a éprouvé de la difficulté à leur trouver de l'ouvrage ou une place dans les colonies. Les principales difficultés qu'on a éprouvées ont été :—

(*a*) Retard pour obtenir des passes jusqu'aux établissements pour ceux qui n'avaient plus assez d'argent pour payer.

(*b*) Intervention de la part d'étrangers.

(*c*) Manque d'ouvrage à cause de l'époque tardive; en conséquence un bon nombre se sont répandus dans les villes, prenant l'ouvrage qu'ils pouvaient avoir, ce qui ne dura que jusqu'à décembre. Depuis ce temps un grand nombre de ceux qui étaient à Winnipeg n'ont eu aucun emploi pendant 4 mois, et environ 20 familles ont dû recevoir de l'aide. Cette aide ne s'éleva pas à plus de $200, mais ce simple fait a causé beaucoup de tort. Ceux qui se rendirent dans les établissements réussirent beaucoup mieux, et sous le rapport de l'obtention d'ouvrage et de demeures convenables, et ils sont bien plus satisfaits.

Les plus anciens colons dans les diverses colonies ont beaucoup aidé les nouveaux venus, ils les ont aidé à se construire des maisons, leur ont prêté ou donné des vaches, des bateaux, des filets ou autres articles nécessaire, malgré l'inconvénient temporaire qu'ils en éprouvèrent. Ceux des villes les ont aussi aidé, mais leur condition n'est pas aussi prospère que ceux des districts ruraux. Le grand objet des immigrants est de s'établir sur des terres aussitôt que possible. Pour cela il faut un capital d'au moins $200 ou $3.0. On a essayé d'y remédier en obtenant des prêts de compagnies de terre et autres.

Lorsque le prêteur a pris des garanties convenables, le plan a bien réussi, et le débiteur a pu rembourser sa dette au temps voulu ; mais on ne devrait recourir à un emprunt qu'en dernier ressort, parce qu'il détruit l'indépendance de l'emprunteur. Ce que l'immigrant gagne lui est en général beaucoup plus utile que ce qu'il emprunte, et le meilleur moyen de s'assurer d'un capital pour s'établir c'est de travailler pour le gagner, mais encore cela nécessite-t-il assez d'ouvrage en proportion de l'immigration, et de bons gages. Dans un pays nouveau cela dépend de l'ouvrage que donnent les chemins de fer, et de la prospérité des industries en général.

C'est dans le but de faciliter l'obtention d'emplois et d'aider à la colonisation que des agences et des sociétés ont été organisées cet hiver à Winnipeg et dans d'autres

localités. L'agence des emplois est sous la direction de M. J. Julius, et les agents de colonisation dans les divers établissements sont les suivants :

S. Johnsson, Gimli.
Henrick Johnsson, Thélémark.
Thorsteinn Antonius, Argyle.
Th. Magnuson, Thingvalla.
John A. Johnsson et S. Arnason, de la Vallée de la Qu'Appelle.
S. J. Bjarnson, Montagne du Dakota, à présent de Vancouver, C.-B.
S. Gudmunson, Calgary.
S. Myrdal, Victoria, C.-B.

Il y a eu beaucoup d'activité dans l'examen des terres et dans la formation de nouveaux établissements, non seulement par des colons du Canada, mais par ceux qui sont établis aux Etats-Unis.

Un bon nombre de ceux qui sont établis dans le Dakota ont exprimé le désir de venir dans le Nord-Ouest canadien et sur la côte, attendu que leurs colonies sont maintenant parfaitement établies; la seule difficulté est d'amener leurs animaux ici sous l'autorité de la loi actuelle de quarantaine. 30 environ ont donné leurs noms, mais il en viendrait un bien plus grand nombre si l'on pouvait faire des arrangements convenables. Ces colons possèdent généralement de 15 à 30 têtes d'animaux. Ce qu'ils demandent c'est que leurs animaux subissent l'inspection à la frontière, et ceux qui se rendent dans la Colombie-Britannique réclament un *homestead*. Je dois faire remarquer que l'agent dans la Colombie-Britannique a laissé entendre que le gouvernement pourra accorder cela.

En général le mouvement paraît se porter vers l'ouest, et avant longtemps il se dirigera principalement vers la côte, qui offre un climat plus tempéré que les plaines de l'intérieur, mais le changement devra se faire graduellement.

A ce propos il faut remarquer que pour avoir du succès en immigration et en colonisation, il ne faut faire venir que des immigrants de bonne classe; que l'emploi est proportionné à l'immigration, et que l'immigrant peut se procurer les moyens de s'établir très peu de temps après son arrivée.

La seule classe d'immigrants qui devrait venir au Nord-Ouest sont les cultivateurs ayant les moyens de prendre des terres de suite, ainsi que de bons ouvriers et des domestiques. De plus, on ne devrait pas garder les immigrants longtemps dans les dépôts, mais on devrait les envoyer de suite dans les établissements ou les localités où ils peuvent trouver de l'ouvrage immédiatement, et l'on devrait prendre soin de diriger les garçons de ferme et les cultivateurs où les hommes qui ont des familles vers les districts ruraux plutôt que de leur permettre de rester dans les villes. Il serait bon d'accorder des passes et d'employer des agents dans les établissements pour y recevoir les immigrants, et même pour aider les nouveaux venus dans les colonies plutôt que de les laisser se répandre dans les villes et encombrer le marché, sans grande utilité pour eux-mêmes ni pour personne autre.

Un grand nombre d'immigrants qui se seraient établis sur des terres mais qui n'avaient pas d'argent pour commencer, ont été obligés de travailler sur les chemins de fer ou autres travaux publics pendant plusieurs années avant d'avoir pu s'établir sur une ferme. Malheureusement aussi, il est arrivé parfois que les cultivateurs ont profité des immigrants tant sous le rapport de l'ouvrage que des salaires. Quant la chose est une fois connue, l'étranger préfère travailler sur les chemins de fer, où les heures de travail sont moins longues et le salaire assuré. Mais comme l'ouvrage ne dure généralement que cinq ou six mois de l'année, il dépense pendant les autres six ou sept mois la plus grande partie de ce qu'il a gagné, pour se nourrir et se vêtir, et à la fin de l'année il n'est pas plus avancé qu'au commencement. De cette manière un bon nombre vont ainsi d'année en année, devenant d'après les circonstances ou leurs associations de simples journaliers ou des employés de chemins de fer, et de moins en moins aptes de devenir cultivateurs ou quelque chose de mieux. Une grande proportion cependant réussit à épargner cent ou deux cents piastres par année, avec lesquelles ils achètent après deux ou trois ans soit un lot de ville soit une ferme dans quelques-uns des établissements.

La meilleure manière de diriger les immigrants vers la campagne, est d'avoir des agents dans chacun des établissements pour y rencontrer les immigrants et les guider vers les colonies, en empêchant ainsi les étrangers d'intervenir et en accordant des passes lorsque c'est nécessaire.

Les immigrants une fois placés et après leur avoir trouvé de l'emploi, il ne reste plus grand'chose à faire à part s'occuper de leurs salaires, de leur correspondance, de faire leurs inscriptions de terres, les guider vers les établissements, former de nouvelles colonies, et encourager de nouvelles industries parmi les colons. Avec le temps les anciens colons peuvent faire eux-mêmes ce travail.

La plupart des colons ne commencent qu'avec $200 à $300, quelques-uns même avec moins; avec cette somme ils achètent séparément ou en commun une paire de bœufs, une charrue et une herse, chacun ayant une ou deux vaches et assez de provisions pour les 6 premiers mois. Ceux qui sont établis sur le bord des lacs construisent leurs propres bateaux et font eux-mêmes leurs filets. Après deux ou trois ans les colons sont assez à l'aise, possédant en moyenne 6 ou 8 têtes de bétail, et ayant quelques acres de terre en culture, tandis que les anciens colons possèdent de 20 à 30 têtes de bétail, et de 50 à 60 acres sous culture, et quelques-uns ont 40 têtes de bétail, et environ 100 acres en culture.

Immédiatement après qu'une colonie est fondée, il surgit diverses sociétés de secours mutuels; ainsi il y a des sociétés agricoles et littéraires, ainsi que des églises et des écoles, et à mesure que la richesse augmente l'éducation suit le progrès.

Quant à la colonisation future, je puis dire que l'immigration d'Islande continuera aussi longtemps que les colons réussiront, et en proportion de l'influence que subit le peuple dans la mère-patrie. Il n'en faut pas attendre un aussi grand nombre cet été que l'an dernier, à cause du manque d'ouvrage dont plusieurs immigrants ont souffert l'hiver dernier, et à cause de l'opposition de la part de quelques-uns. Actuellement, je ne tiendrais pas à ce qu'il vînt d'autres de mes compatriotes au Nord-Ouest, à part ceux qui ont assez de moyens pour s'établir de suite sur des terres. Une population de bons ouvriers, tels que des artisans et des domestiques, peuvent aussi venir en toute sécurité.

Pour leur distribution il serait bon de les diriger autant que possible vers les districts ruraux, mais non vers les villes, surtout vers Winnipeg, comme ils le sont actuellement. Pour placer les immigrants, les agents dans les divers établissements rendront de grands services.

Quant à former de nouvelles colonies, il est certainement bon d'encourager des hommes pratiques à examiner les emplacements destinés aux colonies et à former de nouveaux établissements pour recevoir le surplus des plus anciens, ainsi que les nouveaux arrivés.

Quant aux industries il n'est pas nécessaire de dire que plus on encouragera de nouvelles entreprises ou industries parmi les colons plus ils seront prospères, et de plus l'instruction et l'éducation sont impérieuses pour le progrès social.

Par un travail constant et la coopération des agents des sociétés et des compagnies de terres avec le gouvernement, l'œuvre de la colonisation déjà commencée prospérera et sera encore plus avantageuse pour les colons et pour le pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. B. ANDERSON.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION SCANDINAVE.

(M. F. B. ANDERSON.)

OTTAWA, 18 avril 1888.

MONSIEUR,—En commençant permettez-moi de vous remercier du bienveillant intérêt que vous avez porté à mes travaux relatifs à l'immigration scandinave.

Je n'essaierai pas d'exposer de longs arguments, mais exposerai simplement, et aussi brièvement que possible, des faits que je connais, et j'espère que les quelques suggestions que je puisse faire dans l'intérêt du Canada, se recommanderont à l'attention d'un gouvernement dont la devise est "Protection et progrès."

Je sais que l'immigration est un sujet quelque peu rebattu et n'offre pas à certaines personnes du moins le même intérêt que d'autres questions. Dans quelques parties du Canada, surtout dans les districts les plus populeux d'Ontario et de Québec, l'immigration ne reçoit que peu d'appui. Ces provinces qui envoient la grande majorité des représentants au parlement, n'ont pas beaucoup besoin d'immigration, et ne sont pas très désireuses de dépenser leur argent pour aider à coloniser les plus jeunes provinces. Mais ce n'est pas là une question provinciale, c'est une question nationale. Le progrès du Canada dépend de la colonisation. La richesse nationale d'un jeune pays est proportionnée à sa population, et la population à la colonisation.

Mais jusqu'à présent la plus grande partie du Canada reste impeuplée. Presque la moitié de la population du Canada est renfermée dans le triangle d'Ontario, tandis que dans le nord, l'est et l'ouest il reste de vastes étendues inhabitées.

Le Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique contiennent presqu'un million de milles carrés de terres ouvertes à la colonisation, et si ces pays peut faire vivre une personne par chaque 60 acres, il peut avoir une population de plus de cent millions. Si tel est le cas, le peuple du Canada ne devrait-il pas profiter de cette grande richesse de son pays. Le Canada restera-t-il une petite dépendance de quelques millions d'habitants, éclipsée par son grand et riche voisin les Etats-Unis, ou bien deviendra-t-il une grande nation de 150,000,000.

Si le Canada doit grandir, le peuple d'aujourd'hui ne doit pas rester en arrière dans cette cause. Il faut jeter maintenant les fondements de la grandeur future. On a déjà fait beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire. Une grande confédération de provinces, un vaste réseau de chemins de fer, et de grandes industries, sont la marque des progrès d'un peuple prospère pendant les vingt dernières années, et si l'énergie de ce jeune peuple se soutient, nous pouvons espérer voir dans une autre vingtaine d'années les vastes et fertiles plaines du Nord-Ouest et les belles vallées de la Colombie-Britannique colonisées et peuplées par des millions d'habitants. Mais le premier pas à faire est de s'assurer une immigration active vers ce pays. On a de fait essayé divers projets de colonisation, tel que passages à prix réduit, avances d'argent aux colons, et importations de colons avec leurs animaux et leurs effets. La principale objection contre les passages à prix réduit est qu'ils encourageraient les classes les plus pauvres à immigrer, tandis que la difficulté relative aux avances est l'inexactitude des remboursements, bien qu'on puisse y remédier. Mais le principal obstacle à apporter les effets des colons, est le coût du transport. Si j'en juge d'après ce que j'ai vu, je crois que le meilleur moyen d'encourager l'immigration est d'aider les immigrants à former des établissements et augmenter ainsi la prospérité générale du pays. Les colons sont les meilleurs agents, et si l'on dépense quelque chose pour former des établissements ces mises de fonds restent dans le pays, et on ne fait que transporter de l'argent d'une partie à une autre du Dominion, en assurant de très grands résultats à très peu de frais. Rendez le peuple prospère, annoncez le pays, et l'immigration viendra d'elle-même.

Cette question d'immigration et de colonisation est cependant trop vaste, et ses aspects sont trop variés pour la discuter ici, unie comme elle l'est aux intérêts industriels et financiers, et à l'avancement social de la nation.

Laissant donc ces questions de côté, je demande votre attention sur le sujet particulier que je veux traiter, savoir, l'immigration scandinave.

Il est évident qu'on obtiendra les meilleurs résultats en s'adressant aux nations qui viendront vraisemblablement, et feront d'excellents colons. Cela s'applique au peuple de la Grande-Bretagne et du nord de l'Allemagne, mais tout autant aux Scandinaves. En venant ici ces gens changent généralement pour le mieux, et se conforment rapidement aux coutumes et aux institutions de ce pays, parce qu'ils sont de même race, parlent des langues semblables, et possèdent des institutions semblables. Ces nations, les Suédois, les Danois, les Norvégiens, et les Islandais, comptant neuf ou dix millions, envoient annuellement des centaines de milliers d'immigrants aux Etats-Unis, mais à présent que les Etats du nord et de l'ouest se peuplent rapidement, tandis que le Canada peut offrir plusieurs centaines de millions d'acres de terres égales sinon supérieures pour les colons, je ne vois aucune raison qui l'empêcherait d'attirer au moins un quart de ce chiffre, soit 25,000 immigrants de ces pays par année. Dans tous les cas il vaut la peine de s'efforcer d'attirer cette immigration.

C'est donc là l'œuvre que je propose, savoir, d'aider à tourner le flot de l'immigration scandinave vers ce pays, et ce projet peut se réaliser simplement en faisant connaître le Canada d'une manière convenable à ces nations, et en encourageant les Scandinaves déjà dans ce pays à former des établissements et à faire venir leurs amis.

Mais si ce projet paraît faisable, on ne devrait pas en remettre indéfiniment l'exécution, mais on devrait commencer de suite un travail actif, car de même que pour tout autre mouvement, il faut du temps et beaucoup de travail avant d'obtenir de grands résultats.

Pour vous donner un exemple de ce qu'on peut accomplir, bien que ce soit en petit et en dépit des difficultés, je vous signalerai l'immigration d'Islande. En quatorze ans le Canada a reçu de ce pays environ 6,000 personnes qui ont formé des établissements depuis l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique, et ont fait des progrès passables en agriculture et autres industries. De plus, ils ont prouvé ce qui est peut-être le plus important, que des étrangers peuvent venir au Canada avec peu ou pas de moyens et devenir en deux ou trois ans passablement à l'aise. Cela est dû en partie à l'influence de lord Dufferin et en partie à la considération que le gouvernement du Canada a montrée pour ces gens.

Si donc, le Canada a reçu, en quatorze ans, près d'un dixième de la population de l'Islande, pourquoi n'obtiendrait-il pas une semblable proportion des autres pays scandinaves. Supposant que ce soit possible, nous pourrions espérer que dans 14 ans d'ici, le Canada aurait un million de colons scandinaves. Je n'essaierai pas d'évaluer les avantages que nous en retirerions, mais si chaque émigrant vaut $1,000 aux Etats-Unis, il devrait valoir tout autant pour le Canada.

Je suis persuadé que non seulement ce projet est réalisable, mais qu'il est comparativement facile à exécuter et à très peu de frais. La plus grande dépense se ferait au commencement, mais l'argent pourrait rester au Canada.

La méthode la plus facile et la plus efficace serait simplement d'aider les Scandinaves qui sont déjà ici à former des établissements, de publier dans leurs différentes langues des brochures sur l'immigration, et faire tout ce qu'on pourrait pour le plus grand intérêt des colons.

Telle est la ligne de conduite que je me suis efforcé de suivre depuis trois ans, et bien que mes travaux aient été dès l'abord dépréciés, et qu'ils aient rencontré de l'opposition, les résultats montrent ce qu'on peut faire même dans des circonstances adverses. Pendant cet espace de temps, plus de 2,600 immigrants islandais sont arrivés, plusieurs établissements ont été fondés, des agences et des sociétés organisées, et des journaux et autres publications ont été distribués.

De plus, bien que j'aie, d'un côté, rencontré de l'opposition et qu'on m'ait souvent conseillé de renoncer à ce projet comme impraticable, j'ai d'un autre côté reçu l'appui de plusieurs bonnes personnes, et l'amitié du pauvre, et avec la conviction qu'il s'en suivrait de bons résultats, mes efforts ont éventuellement été couronnés de succès. Donc, tout en ne désirant pas perdre mon temps à des essais infructueux, je suis moins disposé à céder aux difficultés, et je n'ai aucunement l'intention d'abandonner mon œuvre avant que tous mes efforts aient été infructueux. Je sais bien que seul je ne puis faire grand'chose, mais maintenant l'œuvre est passablement commencée, et exigera moins d'efforts pour la continuer. En outre j'ai plusieurs coopérateurs et je possède la confiance de mes supérieurs. Pour ce qui a trait aux publications, j'ai les caractères et le matériel d'imprimerie et des hommes capables de faire l'ouvrage, si je puis avoir le capital nécessaire pour imprimer les premiers numéros. Quant à la colonisation il y a déjà plusieurs noyaux d'établissements de formés et des hommes énergiques sont prêts à travailler de concert avec moi. Croyant donc qu'il vaut mieux continuer l'œuvre déjà commencée plutôt que de la laisser tomber complètement, je me propose de travailler du mieux que je pourrai en faveur du projet que je viens d'exposer, et je vous demande de m'accorder telle aide qui me permette de faire ce travail promptement et efficacement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRIMANN B. ANDERSON.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 21.

RAPPORT SUR LA COLONIE DES ARTISANS DE LONDRES, A MOOSOMIN, ASSA.

(Par le Rév. Hugh Huleatt.)

Moosomin, 15 août 1888.

Monsieur,—Cette petite colonie doit son origine à une assemblée tenue dans le salon de la baronne Burdett-Coutts, à l'inspiration de sir Francis de Winton ; elle se composait de dix-neuf familles (quatorze du Quartier-Est, et cinq de Westminster), en tout un peu plus de cent personnes.

Le comité m'ayant chargé du soin de choisir les colons du quartier-est, pendant ces quatre années qu'ils ont passées au Nord-Ouest, je les ai surveillé avec soin. Hier, accompagné d'un agriculteur d'expérience, je parcourus leurs établissements, et à deux exceptions près j'ai visité toutes les familles du quartier-est dans leurs propres maisons, et je puis par conséquent parler avec certitude de leur état actuel.

Pour ces raisons je me bornerai dans cette lettre à ne vous parler que des quatorze familles du quartier-est ; je n'ai rencontré qu'un seul colon du quartier Westminster—Burke—qui a une petite boutique sur la rue principale de Winnipeg, et si j'en juge par son apparence et sa maison, je dirais qu'il réussit remarquablement bien. Lorsque je lui demandai s'il aimerait à retourner dans la mère-patrie, il me répondit vivement : " Pas pour cinq cents louis," puis avec un regard pensif comme s'il songeait au passé, il ajouta : " Trois bons repas par jour, beaucoup d'ouvrage en été et en hiver, une belle perspective, etc., pour les enfants, je resterai où je suis."

Tenant un juste milieu entre les optimistes et les pessimistes, je désire exposer l'état dans lequel se trouvent les familles du quartier est, que je viens de voir hier ; je les désignerai par des chiffres plutôt que par leurs noms, car quelque plaisir que j'aie de le faire, il serait impossible d'éviter de faire certaines comparaisons qui ne seraient pas également agréables pour tous les intéressés.

Le livre des Juges nous dit qu'à la mort de Josué les enfants d'Israël lorsqu'ils s'établirent dans la Terre-Promise " firent chacun ce qu'il croyait juste," et le résultat ne fut pas un succès ; il leur manquait la haute main de Josué. Or des artisans-colons de Londres en prenant leur homestead, à Moosomin, ont suivi l'exemple des enfants d'Israël rapporté dans le livre des Juges, et sont arrivés aux mêmes résultats ; chaque homme a fait ce qu'il croyait être bien, et il s'est ainsi produit beaucoup d'erreur et de désappointements. Je considère que c'est là la principale cause pour laquelle cinq des quatorze colons du quartier-est ont abandonné l'agriculture pour reprendre leur métier à Moosomin et dans d'autres villes.

Bien que je sois réellement heureux de rendre témoignage de la généreuse sympathie qu'ont montrée à nos colons M. Scarth et M. Bedford qui les ont installés sur leurs homesteads, cependant ces artisans de Londres, accoutumés à travailler sous la surveillance d'un autre, ne connaissant pas l'A, B, C de l'agriculture, et étant dans une ignorance complète, avaient besoin non seulement de sympathie et de conseils, mais d'un contrôle et d'une direction personnelle, que ces messieurs à cause de leurs nombreux autres engagements ne pouvaient leur donner. Laissez moi-vous en donner un exemple qui m'a été conté par les parties concernées. Les numéros 2 et 3, des chefs de famille, le matin où ils commencèrent leur ouvrage, attelèrent leurs bœufs à la charrue, mais ils ne pouvaient bouger ; les hommes pensaient que les animaux étaient entêtés, et les battirent sans merci, mais inutilement ; depuis le matin jusqu'au milieu du jour les hommes, les bœufs et la charrue restèrent dans le *statu quo*, jusqu'à ce qu'un cultivateur voisin vînt à leur secours. Il trouva que les londonniens

avaient attelés leurs bœufs de telle sorte qu'il leur était impossible de remuer; il les remit en bonne position, leur montra comment tenir la charrue et tourner la terre, et ces deux hommes sont maintenant d'assez bons laboureurs.

La faiblesse radicale de cette colonie d'artisans de Londres est son petit nombre, qui défendait de faire les dépenses de cette surveillance personnelle si essentielle au développement de ces entreprises. Qu'après quatre ans d'épreuves dans les prairies dans des conditions pareilles, j'aie trouvé les quatorze familles du quartier-est dans la position qu'elles occupent maintenant, me prouve de la manière la plus convaincante qu'un projet bien mûri de colonisation d'artisans est le véritable remède pour la population congestionnée de nos grandes villes, et que non seulement les familles elles-mêmes en retireraient des avantages sérieux, mais leur établissement serait très précieux pour ce pays, et en même temps, au point de vue financier, ce pourrait devenir un placement parfaitement sûr.

En dépit de tous ces mécomptes et de ces erreurs dont j'ai parlé, je trouve que ces quatorze familles du quartier est sont actuellement dans une position qui me justifie de dire à chaque famille séparément : " C'est un succès." Par succès, je veux dire que chacune de ces quatorze familles se trouve maintenant dans une meilleure position que lorsqu'elles ont quitté Londres, il y a quatre ans, et aussi dans une meilleure position que celle qu'elles auraient pu raisonnablement espérer d'atteindre dans la mère-patrie, et ceci s'applique aux cinq familles qui exercent leurs métiers dans la ville, tout aussi bien qu'aux neuf familles qui sont établies permanemment sur leurs homesteads. Trois des non-résidants ont des fermes qu'ils font cultiver ; deux de ces fermes, si elles étaient vendues demain, rapporteraient de $1,000 à $1,500 chacune, et les fermes des trois autres non-résidants, bien qu'elles n'aient pas autant de valeur, pourraient se vendre facilement le printemps prochain à un prix suffisant pour rembourser le placement de la compagnie, et laisseraient en outre une petite marge, et c'est, je crois, ce qu'on devrait faire, au lieu de laisser le homestead inculte.

Quant à ce qui a rapport aux familles du quartier-est établies sur leurs terres, ainsi qu'à ceux qui exercent leur métier, il y a une grande variété dans le degré de prospérité qu'ils ont atteint. Je ne vous ennuierai pas avec de longues statistiques, mais je vous donnerai des détails sur celui qui a le mieux réussi, et celui qui a le moins fait de tous nos colons, et je vous laisserai évaluer la moyenne des succès.

No 4. Cet homme, dans Bethnal Green, ayant une grande famille qui le rapprochait tous les jours de la maison des pauvres, était le plus pauvre de tous nos colons à leur arrivée ici. A son arrivée le seul placement que sa femme pût faire fut d'acheter une couvée d'œufs. Hier, l'agriculteur évaluait sa récolte à au moins 60 acres. Je n'ai jamais vu de plus beaux champs de blé. Lorsque je pensais à cet homme au seuil de la pauvreté il y a quatre ans dans le quartier-est, et que je le reconnaissais comme le propriétaire de tout ce grain (et de la terre) que je contemplais, tout cela m'apparaissait comme les hallucinations d'un rêve fantastique.

Les enfants, qui dans la mère-patrie semblaient une corde autour de son cou, sont dans le Nord-Ouest la source de sa richesse, et cet homme qui avant son départ avait engagé l'anneau de mariage de sa femme pour donner un morceau de pain à ses petits enfants affamés, est maintenant le propriétaire d'une très belle terre. Son fils aîné est engagé pendant cette présente saison pour $100, et son entretien, et on lui a offert presque les mêmes gages pour son second fils, mais il ne peut se dispenser de ses services sur sa terre. Ces garçons ont 16 et 14 ans respectivement. Je pourrais ajouter que la mère est une bonne personne, de grande énergie et pleine de ressources, qui a contribué tout autant que son mari au succès de la famille. Il possède actuellement sur sa ferme quatorze bêtes à cornes, jeunes et vieilles, dix-huit porcs, avec d'innombrables volailles, et trente dindons.

Bien que le numéro 5 fût aussi pauvre, il eut passablement d'aide d'une dame qui s'intéressait à sa famille, et c'est pour cette seule raison que j'ai donné la palme au n° 4.

Le n° 2, que je considérais comme l'un de ceux qui étaient le plus certains de réussir, est cependant de toutes ces familles celui qui a le moins réussi. C'est un homme absolument tempérant, excellent charpentier, ayant une bonne et propre

femme ; il est placé sur une de nos meilleures terres, qu'il pourrait, à cause de sa proximité de Moosomin, vendre à l'enchère en aucun temps pour huit cents piastres sans aucune récolte. Il a la meilleure paire de bœufs de toutes ces familles, et cependant il n'a que 12 acres sous culture au lieu de soixante comme les nos 4 et 5. Le secret de cette grande différence est que le n° 2 n'a pas d'enfants, et ce manqne d'enfants pour l'aider sur sa terre a entravé ses progrès. Il m'a fait visiter son jardin potager, qui est une source de profit et d'agrément, parce qu'il vend toutes les semaines pour une valeur de trois piastres des produits de son jardin dans la ville voisine, Moosomin. En somme, ses besoins sont peu nombreux et simples; il est heureux et content, et paraît fortement attaché à sa terre, bien que de toutes les familles du quartier est, il réussisse le moins.

Je ne dois pas terminer sans avertir ceux qui ont intention de devenir colons qu'ils ne pourront arriver à rien dans le Nord-Ouest sans un travail opiniâtre. Autant que je puis voir il n'y a pas de place pour les vagabonds paresseux; et de plus les colons sur les prairies ont leurs propres épreuves spéciales, leurs misères et leurs dangers. Dans le cours de l'an dernier, le n° 11 de nos colons travaillait à Leamington, sa femme était allée à l'autre bout de sa ferme pour arracher des pommes de terre; en revenant elle arrêta chez un voisin pour prendre une tasse de thé. Comme ils se mettaient à table, ils entendirent un bruit particulier et s'élancèrent vers la porte—la prairie était en feu. En s'écriant "oh mes enfants," la femme s'élança au dehors, mais les flammes la repoussèrent. Deux hommes qui labouraient près de là, dételèrent leurs chevaux, montèrent dessus et tentèrent de passer à travers les broussailles, mais au commencement, ils furent repoussés, roussis et brûlés. Enfin lorsqu'ils purent passer sur les cendres brûlantes ils trouvèrent que la petite Lizzie Mittem (elle n'avait alors que neuf ans), lorsqu'elle avait vu venir le feu, avait traîné le lit depuis la maison jusqu'au milieu du terrain labouré, et plaçant le bébé sur le lit, et ayant les autres petits enfants autour d'elle, elle veilla avec calme et bravoure, sur ses petits frères et sœurs, qui étaient environnés par le feu, et la pauvre mère les retrouva là sains et saufs.

La longueur de mon rapport m'empêche de citer d'autres incidents de la vie de nos colons sur les prairies. Naturellement ils ne seraient pas Anglais s'ils ne murmuraient pas un peu, mais la meilleure preuve qu'ils sont bien, c'est que pas une de ces familles n'a le moindre désir de retourner dans la patrie, mais elles désirent tous faire venir leurs parents, et si vous laissiez entendre à l'un de ces colons qu'il n'a pas réussi, je ne répondrais pas des conséquences.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. HULEATT.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 22.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION SCANDINAVE.

WINNIPEG, 31 octobre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la colonie de la Nouvelle-Stockholm est dans un état des plus prospères, et les améliorations et les progrès faits par les colons depuis la fondation de cette colonie en juillet 1886, sont étonnants.

Il y a maintenant quarante-huit familles établies ici. Ils ont eu une récolte splendide cette année, tant en grain qu'en légumes de jardin, qui ont tous été moissonnés en bon état, et la gelée n'a rien endommagé qui vaille la peine d'être mentionné.

Il y a maintenant deux circonscriptions scolaires, outre un bureau de poste, et il y a un ministre résidant dans l'établissement. La colonie a intention d'envoyer cette année des agents en Scandinavie, dans l'intérêt de l'immigration, ainsi que dans le Minnesota, dans l'espoir d'engager leurs compatriotes qui habitent cet Etat de venir s'établir à la Nouvelle Stockholm. La colonie a reçu l'automne dernier la visite de quelques voyageurs européens, et à cette occasion des discours en langue scandinave ont été prononcés, et les colons les uns après les autres ont exprimé aux visiteurs combien ils étaient satisfaits de leur condition présente. Parmi ces visiteurs se trouvait M. C. Innes, d'Inverness, Ecosse, qui venait de visiter l'établissement des Crofters, et en son honneur on avait préparé toutes sortes de fêtes.

Je m'attends à ce que la colonie reçoive cette année des renforts considérables d'Europe.

Je vous annexe un rapport fait par les principaux colons eux-mêmes sur les opérations de l'année 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. OHLEN.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture
Ottawa.

Rapport de colons scandinaves pour 1887.

NOUVELLE-STOCKHOLM, 29 décembre 1887.

MONSIEUR,—Nous Scandinaves soussignés, désirons par les présentes dire quelques mots à l'égard de notre établissement de la Nouvelle-Stockholm, et vous faire connaître notre position financière en 1887.

Les premiers colons arrivèrent ici en 1886. La population s'élève maintenant à quatre-vingt-dix. Chacun d'eux a labouré de dix à quinze acres; mais, comme nous sommes arrivés trop tard dans la saison pour faire le premier labourage en temps utile, et que le blé de semence que le gouvernement nous a fourni avec tant de bonté nous est venu trop tard pour être semé au temps convenable, et comme la sécheresse à fait de si grands dommages dans tout le Nord-Ouest dans les deux dernières années, notre récolte de blé l'an dernier a été très pauvre. L'avoine a complètement manqué. Les pommes de terre et les légumes ont cependant donné de bons résultats.

Le bois a sérieusement souffert du grand feu qui a atteint la colonie peu de temps après l'arrivée des premiers colons. En juin on a labouré pour la première fois une bonne étendue de terre, et on a fait un second labourage à l'automne. Nous avons bon espoir d'avoir une belle récolte l'an prochain.

Plusieurs colons suédois ont pris des terres cette année, et nous en attendons un grand nombre d'autres qui devront arriver le printemps prochain de la Suède et des Etats-Unis. Lorsque nous aurons eu une belle récolte de blé, notre établissement sera certain de grandir beaucoup plus rapidement, parce que les anciens colons auront les moyens d'aider les nouveaux venus. Si la gelée se tient éloignée de cette partie du pays, nous serons certains d'avoir des milliers de Scandinaves qui viendront s'établir comme d'honnêtes cultivateurs dans nos territoires du Nord-Ouest. Plusieurs bonnes maisons d'habitation ont été construites, quelques-unes en charpente, d'autres en bois, et d'autres seront bâties au printemps. La grande difficulté est d'avoir de l'eau. Un bon nombre de puits ont été creusés jusqu'à une profondeur de 40 à 70 pieds, mais deux seulement ont été bons.

Nous nous sentons bien redevables envers vous, et surtout envers le gouvernement, pour toute l'aide qu'il nous a donnée par l'entremise de notre ami, Emanuel Ohlen.

Nous avons suffisante raison de croire que si les Scandinaves ne peuvent réussir dans leur culture mixte, dans cette partie du pays, aucune autre nation ne pourra réussir, ce qu'on peut facilement prouver en examinant les améliorations qu'ont fait les Scandinaves dans le Minnesota et le Dakota, et presque partout dans les Etats-Unis. M. E. Ohlen a plus fait pour amener les colons suédois à s'établir dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, que toute autre personne que nous connaissons. Maintenant, chaque colon essaie de faire tout en son pouvoir pour l'aider dans son travail ardu, et avec l'aide de notre gouvernement, nous envisageons l'avenir avec espoir.

En vous remerciant cordialement de vos faveurs passées, et formant les meilleurs vœux pour votre gouvernement, présent et futur, nous sommes

Monsieur, vos humbles serviteurs,

H. C. STROMGUIST, et 13 autres.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 23.

RAPPORT SUR LA COLONISATION CANADIENNE-FRANÇAISE.

(Rév G. Clouthier.)

Saint-Boniface, Man., 29 décembre 1888.

Monsieur,—L'intérêt que porte votre département au Manitoba, s'est récemment manifesté dans notre localité, par les efforts qui ont été tentés pour encourager la colonisation sur nos fertiles prairies. Il vous sera peut-être agréable de connaître quelques détails sur l'œuvre de la colonisation dans certaines parties de cette province dans le cours de l'été dernier.

Pour ma part, j'ai aidé à établir plus de cinquante familles dans diverses localités, et aujourd'hui elles sont toutes satisfaites de l'endroit où elles sont installées. Il est à ma connaissance que cent quarante-huit familles ont été placées dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Anne, Saint-Pierre de la Rivière-du-Rat, Saint-Pie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Alphonse, Saint-Léon et du Lac-Deschênes. Tous ces endroits sont des paroisses régulièrement organisées, ayant des écoles qui sont sous le contrôle immédiat des autorités ecclésiastiques. Plusieurs de ces localités possèdent des couvents où les enfants reçoivent une éducation supérieure. La loi nous garantit sous ce rapport les mêmes conditions que celles dont on jouit dans la province de Québec, et même un peu plus.

Je prie le département de continuer ses efforts en faveur de la colonisation dans le Manitoba. Ceux qui sont venus et qui font attention à leurs affaires ont merveilleusement réussi. Je vous citerai quelques exemples à l'appui de mon assertion. Un cultivateur de la paroisse de Saint-Joseph vint au Manitoba il y a environ huit ans, et s'occupa de la culture du blé. Il avait un peu d'argent lorsqu'il est arrivé. Cette année il fit un bilan de ses affaires. Il trouva qu'il avait complètement payé sa première propriété, qu'il s'était construit des bâtiments confortables, qu'il avait payé tous ses instruments aratoires, et qu'avec son excédant de cette année il avait acheté trois autres propriétés, dans la paroisse de Saint-Joseph, et avait assez d'argent pour les payer argent comptant.

Eusèbe Rougeau, Emery Turenne, Hilaire Gagné, Louis Malo, et autres résidants de Saint-Pierre de la Rivière-du-Rat, sont arrivés pauvres il y a sept ou huit ans, et aujourd'hui personne ne pourrait acheter aucune de leurs propriétés pour trois ou quatre mille piastres.

Un cultivateur qui est arrivé ce printemps (1888) a récolté assez de blé cet automne pour faire vivre sa famille, après avoir vendu ce qu'il avait de trop pour cent quatre-vingts piastres, et du foin pour une valeur de cent piastres. Ce n'est pas si mal pour une première récolte. Cet homme s'appelle Toussaint Bazinet.

Ces exemples peuvent suffire pour le présent. Je pars justement à la rencontre d'un nouveau colon, avec lequel je vais aujourd'hui choisir une terre pour s'y établir. Vous trouverez peut-être étrange de choisir des fermes en hiver lorsqu'on ne peut juger de la qualité du sol. Cela peut être vrai dans la province de Québec, où tout est couvert de neige, mais ici nous nous servons actuellement de voitures à roues, et nous pouvons aller examiner des fermes même le 29 décembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. GLOUTIER, *prêtre.*

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 24.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'EMERSON, MANITOBA.

(M. J. E. Têiu.)

Emerson, Man., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1888.

Les états tabulaires ci-joints qui donnent le mouvement d'immigration par l'agence d'Emerson et la sous-agence de Gretna, indiquent une augmentation considérable sur les deux années précédentes. Ainsi comparée à 1887, l'augmentation se chiffre par près de 1,000, tandis que les chiffres de 1886 ont été presque doublés, l'augmentation exacte ayant été de 2,348. Outre ce nombre, il est nécessaire de faire remarquer que les voyageurs venant de la côte du Pacifique et de Port-Arthur, au nombre d'environ 1,000, sont passés par ici, mais naturellement on ne les considère pas comme immigrants. En compilant mes tableaux cependant, ils sont indiqués avec la réduction correspondante, car ce n'est qu'après des recherches et un contrôle soigneux, pendant toute l'année, et en déduisant l'émigration de l'immigration, qu'on peut en arriver au chiffre net de l'immigration pendant l'année.

On a lieu de se féliciter de la classe d'immigrants de cette année, car, tout en ayant une augmentation en nombre, la majorité de ces nouveaux colons se composait de gens qui avaient une certaine connaissance du pays, et comprenaient pleinement ce qu'ils venaient y faire. Possédant quelques moyens, ils avaient fait de courtes visites au Nord-Ouest pour l'examiner, soit seuls, soit en partis d'excursion ; ou bien lorsqu'ils ne venaient pas eux-mêmes, des parents et des amis, qui y étaient déjà établis, les tenaient au courant des conditions présentes du pays et des perspectives pour l'avenir.

Il en est résulté comme je l'ai dit un flot considérable et toujours croissant des meilleurs colons. Il est venu aussi un assez bon nombre d'artisans, de garçons de ferme et de domestiques. De ces deux dernières classes la demande est très vive, surtout des domestiques. On devrait trouver quelques moyens, soit en payant une partie du passage, soit autrement, d'encourager l'immigration de ces fermes, car il n'y a aucune exagération à dire que 500 femmes trouveraient des places en une semaine, si on pouvait les avoir à l'agence de Winnipeg.

Dans le nord du Dakota, il y a de grandes colonies d'Islandais qui en somme ont des habitudes d'industrie, de sobriété et de frugalité, et qui découragés par une série de mauvaises récoltes, tournent leurs regards vers le Manitoba, où sont déjà confortablement installés un grand nombre de leurs compatriotes. Quelques-uns ont déjà émigré, et un grand nombre les suivraient si ce n'était que la quarantaine des bestiaux (qui sont pour un bon nombre une source de revenu) les condamne à des pertes ou à des ventes désavantageuses dans le Dakota avant de partir. Cependant, de la manière dont on interprète ces règlements, nous pouvons espérer une croissante immigration le printemps procain. Les Islandais, se laissant aller à leur goût naturel, font d'excellents éleveurs et de bons pêcheurs. Ils se plient facilement aux habitudes du pays et sont décidément des immigrants dont on doit souhaiter la venue.

Les grands établissements ménonnites du Manitoba continuent à prospérer et croissent en richesses et en prospérité. De fait, tandis que les récoltes ici et là dans le Nord-Ouest paraissent avoir été un peu endommagées, les récoltes sur la réserve qui se trouve près d'ici ont été uniformément excellentes, des milliers de boisseaux de blé ayant été vendus sur le marché à des prix excédant $1 le boisseau. Ce succès leur a permis de faire face à leurs paiements encore mieux qu'avec leur

promptitude caractéristique; et ainsi, grâce à leur système de culture mixte et à leurs succès réels de cette année, ils peuvent envisager tranquillement la perspective éloignée d'un manque partiel de récolte plus tard. La jeune génération abandonne graduellement la vie dans les villages et s'établit sur des terres séparées, comme le font leurs voisins et autres nationalités. Comme peuple, ce sont des citoyens paisibles, ayant de bonnes habitudes morales, infatigables dans les poursuites de leurs opérations agricoles, et se conformant graduellement aux exigences de citoyens actifs sous le rapport de l'entretien des écoles et du gouvernement municipal. Depuis leur établissement au Manitoba en 1874, chaque année les a vus grandir en prospérité jusqu'à ce jour; et malgré les fortes dépenses nécessitées par leur outillage et les paiements sur leurs terres, il serait difficile de trouver un seul ménonnite pauvre.

L'année dernière a aussi été témoin de l'immigration d'un assez nombreux contingent de colons français et belges, dont j'ai qualité pour parler puisque j'ai fait la correspondance française pour l'agence de Winnipeg tout en faisant la mienne propre à Emerson. Ces immigrants sont des gens à l'aise, ayant assez de moyens pour acheter des fermes variant de 500 à 2,000 acres de terre déjà sous culture, et dans le cours de l'an prochain leur nombre augmentera considérablement. Ils ont une extrême confiance en eux-mêmes, et n'ont besoin d'aide que sous un seul rapport, celui d'un interprète, et encore n'est-ce que dans des cas isolés.

Il est peut-être à propos de dire un mot en passant au sujet des dommages aux récoltes dont on parle si souvent. Il est indubitable que des individus ici et là ont souffert de gelées hâtives; mais le témoignage des cultivateurs eux-mêmes, des sociétés de prêt, et des agents d'instruments aratoires, tend à prouver que les prix élevés, atteignant dans certains cas jusqu'à $1.15 pour le blé, ont plus que contrebalancé les pertes résultant de cette cause.

Les laiteries, les fabriques de beurre et de fromage prennent graduellement des proportions très respectables. Le marché pour ces articles se trouve surtout dans la Colombie-Britannique et dans l'est. Les prix ont été remunérateurs et les propriétaires espèrent avec confiance des temps prospères qui ne manqueront pas de se réaliser.

Comme vous le savez, l'embranchement d'Emerson du chemin de fer Canadien du Pacifique est pour le moment pratiquement fermé en ce qui concerne le trafic d'entier parcours, la plus grande partie des affaires passant sur l'embranchement du Sud-Ouest à Gretna. A la place de ce chemin nous avons une nouvelle ligne, le chemin de fer du Pacifique du Nord et du Manitoba, de West Lynne à Winnipeg. De sorte que même dans les circonstances présentes, il n'y a aucune diminution dans la somme de travail qui se fait dans ce bureau. Au printemps, lorsque l'embranchement d'Emerson se rouvrira, comme il le sera selon toute probabilité, l'agence d'Emerson peut s'attendre et se préparer à de grandes opérations pour le printemps. Votre département peut compter que je porterai promptement à sa connaissance tous les renseignements utiles sous ce rapport comme à l'ordinaire.

Quant à l'immigration de l'année prochaine, ceux qui sont le mieux en état d'en juger par leur connaissance du sujet, disent que l'affluence des colons en 1889, tant en nombre qu'en qualité, prendra de très vastes proportions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. TÊTU,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

A.—RELEVÉ mensuel de l'émigration et immigration à l'agence d'Emerson, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Mois.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Autres pays.	Islandais.	Italiens.	Prov's maritimes	Québec.	Ontario.	Etats-Unis.	Total.	Emigration.	Immigration actuelle.
Janvier	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	12	23	338	384	308	.....
Février	5	7	.....	.....	.....	10	18	.....	...	15	38	311	404	334	.....
Mars	32	9	11	.....	.....	41	87	.....	...	96	93	444	813	409	.....
Avril	43	21	.....	10	.....	87	156	.....	...	25	121	930	1,393	1,273	.....
Mai	44	32	.....	.....	87	70	.....	.....	...	51	102	841	1,227	735	.....
Juin	22	15	.....	27	.....	51	137	.....	...	11	116	713	1,092	1,141	.....
Juillet	15	21	7	36	.....	63	163	...	.	17	201	1,077	1,600	1,087	.....
Août	27	9	.....	.....	.....	93	63	113	...	24	116	1,090	1,535	1,045	.....
Septembre	19	13	.....	26	.....	57	182	.....	...	31	95	962	1,385	1,029	.....
Octobre	5	11	.....	31	.....	91	171	.....	...	21	96	745	1,171	304	.....
Novembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	.....	...	.....	.....	104	169	146	.....
Décembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	12	12	.....	.....
Total	215	140	18	130	87	563	1,042	113	6	303	1,001	7,567	11,185	7,811	3,374

J. E. TÊTU,
Agent fédéral d'immigration.

B.—RELEVÉ mensuel de l'émigration et immigration à l'agence de Gretna, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Anglais.	Irlandais.	Allemands.	Islandais.	Autres pays.	Etats-Unis.	Total.	Emigration.	Immigration actuelle.
Janvier	.....	.....	.....	.....	.....	92	92	15	.....
Février	.....	.....	.....	.....	.....	66	66	18	.....
Mars	.....	.....	.....	.....	.....	93	93	250	.....
Avril	.....	.....	.....	.....	.....	150	150	306	.....
Mai	.....	.....	.....	.....	.....	141	141	251	.....
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	162	162	101	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	128	128	276	.....
Août	.....	.....	.....	.....	.....	117	117	290	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	172	172	103	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	193	193	66	.....
Novembre	5	.....	18	161	76	735	995	441	.....
Décembre	21	15	4	97	89	1,171	1,397	731	.....
Total	26	15	22	258	165	3,220	3,706	2,801	905

J. E. TÊTU,
Agent fédéral d'immigration.

C.—Relevé de l'émigration et immigration à West-Lynne, du 20 octobre au 31 décembre 1888.

Mois.	Anglais.	Irlandais.	Autres pays.	Islandais.	Québec.	Ontario.	Etats-Unis.	Total.	Emigration.	Immigration actuelle.	Observations.
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	246	246	119	.....	Cette sous-agence existe depuis l'ouverture du chemin du Pacifique-Nord et du Manitoba, 20 octobre 1888.
Novembre...	11	.....	19	51	.....	.....	286	367	299	.....	
Décembre ...	11	13	.....	76	6	31	183	320	303	.....	
Total.....	22	13	19	127	6	31	715	933	721	212	

J. E. TÊTU,
Agent fédéral d'immigration.

D.—Relevé annuel de l'immigration et émigration aux agences de Gretna, Emerson et West-Lynne, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Agence.	Immigration.	Emigration.	Immigration nette.
Agence d'Emerson	11,185	7,811	3,374
do de West-Lynne.....	933	721	212
do de Gretna.....	3,706	2,801	905
Immigration totale actuelle.....	15,824	11,333	4,491
1887, immigration nette	.....	.....	2,899
Augmentation pour 1888	.....	.....	1,592

J. E. TÊTU,
Agent fédéral d'immigration.

No 25.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE SAINT-JEAN, N.B.

(M. Samuel Gardner).

Saint-Jean, N. B, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette agence pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Bien que l'année indique une diminution d'immigrants passant par Saint-Jean et repassant par cette agence, elle montre néanmoins une bonne augmentation dans la province, par d'autres ports d'entrée.

Le nombre des immigrants qui se sont présentés à cette agence *viâ* Halifax, le Saint-Laurent et les Etats-Unis, ceux qui sont inscrits au département des douanes exceptés, s'est élevé à 231, savoir, 145 Anglais ; 8 Irlandais ; 65 Ecossais ; 12 Danois ; 1 Juif russe ; sur ce nombre, 10 étaient des artisans ; 2 des commis ; 8 des cultivateurs ; 107 des garçons de ferme ; 65 des domestiques, et 39 enfants. 230 se sont établis dans le Nouveau-Brunswick, et 1 seul à Québec. En général les garçons de ferme se sont dispersés dans les divers comtés de la province ; quelques-uns se sont placés chez des cultivateurs, d'autres ont pris des terres gratuites, d'autres ont acheté des terres en partie défrichées, et tous ceux dont j'ai reçu des nouvelles ont exprimé beaucoup de satisfaction de leur condition actuelle et de leurs perspectives d'avenir.

Les domestiques se placent principalement dans les districts ruraux, et quelques-uns dans la ville ; quant à ces derniers la demande est très forte, de fait la plupart de nos cultivateurs ont besoin d'un garçon et d'une fille, surtout ceux qui sont à l'aise, et ici, permettez-moi de vous dire que la grande majorité des cultivateurs sont dans cette heureuse aisance.

Un bon nombre de garçons de ferme et de domestiques ont pu envoyer de l'argent à des amis pour leur permettre de les suivre.

De toutes les parties de l'Europe, et je pourrais dire par chaque malle, on me demande une description complète de la province, de ses facilités de communication par chemin de fer, de la qualité du sol, du climat, etc., comment on peut obtenir des terres gratuites, où elles sont situées, etc., plusieurs déclarant que leurs moyens sont limités, et qu'ils préfèrent le Nouveau-Brunswick, parce qu'il est plus facile d'accès et n'exigera pas une mise de fonds aussi considérable pour commencer que dans le grand Nord-Ouest ; et demandant quelles sortes de terres on pourrait acheter pour £.00 sterling à £1,000. Vous pouvez être certain que je leur ai donné à tous des détails complets, d'abord par lettres, puis avec des brochures traitant exclusivement du Nouveau-Brunswick. Ma collection de brochures est très restreinte, je n'en ai qu'une seule publiée par le bureau des terres de la couronne du gouvernement local en 1879, et qui indique simplement comment on peut obtenir des terres gratuites, etc., et renvoyant à J. L. Fellows, 26 Holborn Viaduct, Londres, G. B., qui est l'agent général de la province du Nouveau-Brunswick et qui m'informa qu'il avait une provision du manuel de H. Lugrin, traitant exclusivement de la province, et publié par le gouvernement local. Il y a quelques années, il eut la bonté de m'en donner 500 exemplaires, mais ce n'était que la moitié de ce qu'il me fallait.

Les brochures fournies par le gouvernement fédéral du Canada ont rapport au Dominion tout entier, et c'est juste, et aux endroits où l'on parle du Nouveau-Brunswick je plie les pages.

On me demande aussi tous les renseignements que je puis fournir sur chacune des parties du Canada, et souvent des Etats-Unis, et n'ayant aucune conception de sa vaste étendue, on s'imagine que celui qui vit dans la grande Amérique peut répondre sur tout ce qui la concerne.

Les immigrants qui sont passés par ce bureau ont apporté en numéraire et en autres valeurs, $7,075; en numéraire, $3,465; en d'autres valeurs, $3,610, une diminution d'au moins une moitié comparée à l'an dernier.

Le total des colons venus dans la province par d'autres ports d'entrée que Halifax et Québec, autant que j'ai pu m'en assurer et tel qu'évalué par mes correspondants jusqu'à ce jour, est de 1,452, à part les 231 arrivés à ce bureau, ce qui donne un total de 1,784 Sur ce chiffre il y avait 1,277 Canadiens revenant des Etats Unis, 123 Européens, 52 citoyens des Etats-Unis, apportant avec eux en numéraire $169,205; en d'autres valeurs, $94,747, soit un total de $263,952; et comme l'an dernier mes correspondants m'écrivent qu'ils sont pleinement convaincus qu'il en était venu un plus grand nombre dans la province et qu'ils s'y sont établis, mais qu'ils n'en pouvaient donner même approximativement le nombre, et naturellement ces gens ont dû apporter avec eux plus ou moins de numéraire et de valeurs.

Les voyageurs par la ligne Internationale des steamers faisant le service entre Saint-Jean et Boston accusent une diminution sur l'an dernier, non pas par suite de manque de confiance dans cette splendide ligne, mais à cause des voyages rapides par les chemins de fer en été, et aujourd'hui la rapidité des mouvements est tout pour un grand nombre, ou bien notre saison pluvieuse et l'agitation causée par l'élection présidentielle, ont peut-être contribué à cette diminution: arrivées, 19,582, départs 12,905, total 32,487; total en 1887, 35,908.

En observant le mouvement général des voyageurs, et comme je l'ai dit l'an dernier, surtout par la ligne Intercoloniale de steamers, je puis encore constater que nos hardis cultivateurs sont revenus en grand nombre, et cela s'est continué pendant tout l'été et l'automne, parce qu'ils se sont convaincus qu'après tout le Nouveau-Brunswick leur convient mieux, et ils sont maintenant heureux de revenir et d'y rester, ainsi que le prouveront, je crois, les inscriptions à la douane de Saint-Jean, etc.

Le nombre d'immigrants arrivés dans la province par d'autres ports d'entrée, autant que je puis m'en assurer, se décompose comme suit:

Comté de Charlotte	180
Comté de Carleton	267
Northumberland	85
Restigouche	21
Victoria	170
Comté de York (y compris la Jonction McAdam)	368
Westmoreland	361
	1,452

Mes correspondants m'écrivent qu'un bon nombre de jeunes gens prennent des terres gratuites pour s'y installer, d'autres achètent des terres en partie améliorées, surtout dans la partie supérieure de la province, invités qu'il y sont par l'ouverture des chemins de fer, ainsi que le prouveront les rapports suivants de mes correspondants.

L'année 1888, de même que 1887, a été très prospère dans toutes les branches d'industrie, surtout le commerce de bois et la navigation, chaque établissement manufacturier était occupé, et a fonctionné en sus des heures régulières, ayant à exécuter de fortes commandes très rémunératives. On évalue que le commerce maritime seul apportera en fret dans la province au moins deux millions et demi de piastres pendant l'année.

Quant aux industries agricoles les récoltes ont donné en somme une bonne moyenne, bien que les gelées hâtives aient beaucoup endommagé la récolte de sarrasin, qui est une récolte importante, surtout pour les nouveaux colons; cependant l'augmentation des prix pour toutes sortes de produits les compensera amplement pour tout ce que la gelée et les pluies ont endommagé.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui me sont faites sur le Nouveau-Brunswick de la part de toutes sortes de gens, mais surtout des agriculteurs, j'ai écrit à bon nombre de personnes afin d'obtenir des renseignements dignes de foi pour mon rapport.

Voici quelques-unes des réponses que j'ai reçues jusqu'à ce jour.

Plusieurs m'écrivent du comté de Victoria:

" La maison Hiram, Stevens et Cie., de Fort-Fairfield, Me., a acheté le privilège de construire un moulin à farine à Four-Falls, à un mille de la jonction d'Aroostook, et elle y a construit un beau moulin à farine, pouvant moudre 700 boisseaux par jour. Elle a aussi acheté des moulins à la rivière au Saumon, comté de Victoria. Elle aura six machines à faire les bardeaux et une scie ronde en opération cet hiver. La maison a placé environ $12,000 dans ces deux moulins. Ces derniers seront immensément avantageux pour les cultivateurs, et feront épargner des milliers de piastres qui s'en allaient autrefois au delà des frontières dans les Etats-Unis.

Les récoltes sont insuffisantes dans ce comté à cause des gelées hâtives et des pluies continuelles pendant les moissons, mais les produits de la ferme de toutes sortes rapportent de bons prix et compenseront le manque de récoltes. Je crois que le chemin de fer de la Tobique, qui est en bonne voie de construction sur les premiers 14 milles, donnera, lorsqu'il sera terminé, un nouvel élan à la colonisation des belles terres situées sur la Tobique."

Un autre, de Grand-Falls, écrit:

" En réponse à votre lettre du 11 décembre, je dois vous dire qu'un grand nombre de Canadiens français sont venus du Bas Canada prendre des terres dans l'établissement d'Ineshowen, à trois ou quatre milles de Grand Falls, et qu'ils réussissent bien. Quant à notre partie du pays, je crois qu'il n'y en a pas de meilleure pour ceux qui ont intention d'immigrer. Quiconque veut travailler peut venir ici et gagner sa vie, nos terres sont aussi bonnes que n'importe où dans la province, et si nos cultivateurs travaillaient aussi fort chez eux qu'ils le font lorsqu'ils vont dans d'autres pays, ils deviendraient indépendants en peu d'années.

" En visitant la colonie danoise qui est installée ici, on aurait un exemple de ce que peut accomplir un travail constant. Il y a quinze ans, cet endroit était une morne solitude; quelques Danois vinrent du Danemark, défrichèrent la forêt, et se préparèrent une nouvelle patrie; ils furent bientôt suivis d'autres Danois qui continuèrent d'arriver d'année en année, et colonisèrent le pays, dans lequel il y a maintenant plus de 120 familles, dont la majorité est à l'aise, possède de jolies maisons, de beaux jardins et de beaux troupeaux d'animaux. Ils ont une belle église, deux ou trois écoles et un excellent service postal."

Un autre écrit du comté de Victoria, South-Tilley:—

" Je vous remercie de votre lettre et des feuilles volantes qu'elle contenait. J'en enverrai une à tous les bureaux de poste des environs, et je crois que je pourrai vous faire parvenir une liste des fermes à vendre, avec une description, et le prix qu'on demande. Je crois que ce sera utile.

" J'ai intention d'écrire bientôt à l'arpenteur général pour lui demander de faire quelque chose pour la colonisation de notre localité. Il me semble étrange que tout le flot de l'immigration se porte vers le Nord-Ouest. Je suis d'opinion qu'un pauvre homme peut commencer un nouvel établissement dans le Nouveau-Brunswick, même s'il n'a qu'une hache et une houe, avec quelque chose à manger, tandis que dans le Nord-Ouest un homme a besoin de chevaux, et même de bons chevaux, d'une charrue et autres instruments, avant de pouvoir commencer à travailler. Puis vient une liste de ceux qui ont pris des concessions gratuites, et ceux qui ont acheté des terres améliorées, se composant de 21 individus avec leurs familles, soit 71 âmes, qui ont apporté $9,150, avec lesquelles ils ont payé des fermes, etc.

" Le chemin de fer de la Vallée de la Tobique passe à moins d'un mille et demi de cet établissement, au sud-ouest, et en est séparé par la rivière Tobique, et du côté nord-ouest, nous avons le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, qui est ouvert jusqu'à la Rivière-du-Loup, ce qui augmente beaucoup le trafic sur cette ligne. La ligne du Nouveau-Rrunswick passe à un mille et demi de la limite nord-ouest de cet établissement, sur le côté nord-ouest de la rivière Saint-Jean. Nous avons deux bons moulins à farine, un de chaque côté de l'établissement, et à trois milles plus loin un autre bon moulin ayant toutes les améliorations modernes pour la mouture du grain. Nous

avons deux écoles et deux bureaux de poste, et il y a deux moulins en voie de construction."

Un autre des Rapides-Rouges dit :

" Votre lettre du 1er ne m'est parvenue qu'aujourd'hui, et j'ai pris note du contenu. En réponse je dois vous dire que notre établissement n'a reçu aucun colon en 1888, bien que nos terres soient bonnes et nos chemins bien passables. Un certain nombre de nouvelles maisons et granges ont eté construites, et d'autres améliorations ont aussi été faites ici. Comme le chemin de fer de Témiscouata est terminé et que le chemin de fer de la Vallée de la Tobique est en cours de construction, il faut espérer qu'il y aura une réduction dans le tarif des prix du chemin de fer du Nouveau-Brunswick qui permettra aux colons de porter leurs produits au marché."

Un autre de Three Brooks écrit :

" Il ne s'est établi que trois Canadiens sur des concessions gratuites cette année, tous des célibataires, qui ont apporté chacun $50. Un Canadien, sa femme et deux enfants, possède $100 en valeur, et dans la paroisse de Gordon, un Anglais, avec sa femme et un fils, a acheté une ferme et a apporté $1,000; un Canadien, sa femme et deux enfants, a acheté une terre et apporté $500; un Canadien, sa femme et deux enfants, acheta une ferme et possédait $200; et un Canadien, célibataire, apporta $200 et acheta une ferme."

Un autre d'Upper Kintore dit :

" J'ai reçu votre lettre hier, et en réponse je n'ai que peu de chose à vous dire. Il n'est pas venu de colons dans le cours de l'année. Je suis d'opinion que le Nouveau-Brunswick est un bon endroit pour les immigrants de la classe agricole, s'ils veulent travailler fort pendant un an ou deux.

" Le chemin de fer de la Vallée de Tobique servira beaucoup les intérêts des colons."

Du comté de Charlotte :

" Je puis dire en réponse à votre lettre que nos cultivateurs dans les districts agricoles sont généralement contents et prospères, ainsi que le prouvent leurs habitations améliorées, leurs granges et leur confort domestique.

" Nos industries manufacturières donnent de l'emploi à un grand nombre de gens qui autrefois restaient dans le paresse, et l'on voit très peu de pauvres n'importe où. Je crois que la moitié au moins des immigrants qui sont arrivés dans ce pays dans le cours de l'année étaient des habitants du Nouveau-Brunswick qui revenaient à leur ancienne patrie."

De Westmoreland :—

" J'ai reçu votre lettre du 15. Un plus grand nombre de personnes sont arrivées cette année dans cette paroisse en revenant des Etats-Unis, surtout pendant l'automne, un grand nombre de personnes de notre population française et quelques autres partent pour les Etats-Unis au printemps et reviennent à l'automne. Je n'ai aucun moyen d'en évaluer le nombre, mais il y avait de 100 à 200 personnes cette année. Ils emportent et rapportent peu ou pas d'effets, mais ils envoient ou apportent eux-même le surplus de ce qu'ils gagnent, et je suppose que la moyenne de cet excédant de gain des gens dont je parle est d'au moins $150 chacun par été."

De Ristigouche :—

" Outre les immigrants ordinaires dont il a été fait rapport, il est venu ce printemps deux Américains qui ont construit une scierie à vapeur, et se sont livrés au commerce du bois; si on en juge par les affaires qu'ils font ils doivent avoir un capital de $12,000 à $15,000 ou plus. Il est probable qu'ils amèneront leurs familles l'été prochain."

De Northumberland :—

" Les avantages des chemins de fer du Nord et de l'Ouest et l'embranchement de Caraquette, les seules nouvelles lignes ouvertes récemment dans ce voisinage, com-

mencent à se faire sentir par l'ouverture de nouvelles terres à la colonisation et les facilités qu'ils offrent au commerce, aux petites scieries et aux expéditeurs de poisson, qui ont toutes énormément augmenté depuis l'ouverture des diverses lignes de chemins de fer.

" Depuis quelques années on porte beaucoup plus d'attention qu'auparavant, à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons et des volailles, et beaucoup de nos terres s'y prêtent admirablement. Dans ces dernières années les cultivateurs sont beaucoup moins portés à vendre leurs terres et à s'en aller dans l'ouest, mais des immigrants ayant quelques moyens pourraient, je crois, se procurer des terres déjà cultivées à un prix raisonnable, et trouveraient l'élevage des animaux une industrie profitable, vu que nous sommes près de bons marchés ainsi que de ports d'expédition.

" La seule grande ferme que je sache en vente est la propriété appelée Athol House, sur la rivière Ristigouche, à trois milles de Campbellton, renfermant 1,000 acres, dont 200 à 300 acres sont en marais ou sous culture, outre de bons pâturages et le reste bien boisé. Il y a d'excellents fonds de pêche au saumon dans la rivière vis-à-vis cette propriété que traverse le chemin de fer Intercolonial.

" C'est la propriété qui a le plus de valeur dans le nord, et les héritiers de l'ancien propriétaire, Robert Ferguson, ayant des fermes propres, disposeraient de cette terre.

" L'ouverture d'une grande fabrique de papier dont la construction achève donnera de l'emploi à un grand nombre d'hommes et de garçons, et amènera, il faut l'espérer, la création d'autres industries."

De Sugary :—

" En réponse à votre lettre du 8 courant, je dois vous dire que l'augmentation n'a été que de neuf colons, tous Canadiens. Je ne saurais dire quelle somme ils ont apportée en numéraire. L'un d'eux est à construire une belle maison en bois qui coûtera $900. Les autres ont de confortables maisons en bois. Ils paraissent tous satisfaits de la localité.

" On peut se procurer beaucoup de bonnes terres, et je crois que les personnes qui émigrent feraient bien de s'établir ici."

De Rogersville :—

" Je vous envoie les renseignements que vous me demandez. Vu le fait que les terres de concessions gratuites sont toutes prises dans mon district, et considérant le système d'accorder des permis de 10 ans aux marchands de bois, peu de colons se sont établis ici depuis quelques années. Les émigrants étrangers à la province ne viennent pas ici, nos colons viennent de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et le plus grand nombre se compose d'Acadiens français : 10 nouveaux colons établis à Rogersville l'an dernier ont acheté des propriétés et en ont demandé sous l'autorité de l'Acte concernant les concessions gratuites, et 11 sous l'autorité de l'Acte concernant le travail. Ce sont surtout des Français qui ont demandé des terres. Pratiquement parlant, le système de concessions gratuites est tombé en désuétude ; comme je l'ai dit plus haut toutes les terres sont prises et le gouvernement ne paraît pas disposé à faire arpenter de nouvelles terres. Afin d'organiser une société de colonisation, le révérend père Richard, curé de Rogersville, qui a pris une part active à cette œuvre importante, est actuellement occupé à faire constituer en corporation une société ayant un certain capital, afin de créer de nouveaux établissements et de faire arpenter des terres pour les futurs colons; s'il réussit, comme il le devrait, si l'on tient compte de l'importance générale de l'œuvre, nous pouvons espérer voir bientôt une nouvelle impulsion donnée à la colonisation."

De Kent, Acadieville :—

" Voici le rapport que je peux vous fournir au meilleur de ma connaissance : Depuis 1870, nous avons commencé au nombre de 40 Acadiens, tous fils du pays, à fonder Acadieville, sur des terres arpentées par le gouvernement. Il y a maintenant plus de deux cents familles, représentant 500 personnes; sur ce nombre il n'y

a qu'un seul Canadien français, et il est venu ici comme nous, simplement avec sa hache et sa houe, 5 Irlandais, 4 Anglais, qui sont aussi nés dans ce pays. Au centre de cette paroisse, il y a une chapelle, et l'établissement possède 4 écoles.

"En 1888, deux Anglais ont acheté l'ancienne ferme Murray à Spring-Hill, comté de York. Leur but unique est la culture du sol, spécialement l'élevage des animaux, et pour cela, ils ont déjà importé des animaux de race, et l'on dit qu'il ont payé pour la propriété $20,000, montant que l'on considère très bon marché."

Je viens de recevoir l'état suivant:—

Voici le nombre de voyageurs, partis de la province ou qui y sont arrivés en 1888:

Départs—Par la ligne de la division Nord	6,430
Sud	15,570
Pour des ports à l'est de Saint-Jean	15,123
Total	37,123
Arrivées—Par la division Nord	5,677
Sud	11,733
Par des ports à l'est de Saint-Jean	12,776
Total	30,186

A. H. Heath,
Agent général pour la vente des billets.

Je n'ai reçu aucun rapport des autres comtés, bien que j'en aie sollicité avec instance ; si tous avaient répondu, comme ils le feront sans doute plus tard, je suis convaincu que je pourrais montrer qu'il est venu s'établir dans la province un bien plus grand nombre de personnes. D'après les rapports que je reçois tous les jours, surtout d'Irlande, il en viendrait un plus grand nombre s'ils possédaient assez de moyens pour venir, ou si leurs amis qui sont déjà ici, pouvaient payer leur passage, et je pourrais trouver immédiatement de l'ouvrage pour tout ce monde-là.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAMUEL GARDNER,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre d'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT annuel sur le mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence du port de Saint-Jean, N.B., pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Date.	Nombre d'arrivées *viâ* le St-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Nombre total d'individus.	Nationalités.							Métiers et professions.					Destination générale.									Valeur des capitaux et des effets apportés.
			H.	F.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Juifs russes.	Cultivateurs.	Journaliers cultivateurs et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes. N.-E.	N.-B.	I. P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de Ouest.	
																												$ cts.
Janvier	7	1	6	2	1	8	4	.....	1	.....	3	.....	.....	.....	6	.....	.....	1	.....	7	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Février	8	.....	5	3	2	8	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	3	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mars	6	.....	6	.....	.....	6	5	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75 00
Avril	22	6	21	7	.....	28	12	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	19	1	1	7	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,435 00
Mai	79	4	54	29	27	83	79	1	1	.....	2	.....	.....	1	37	.....	1	17	.....	83	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,180 00
Juin	22	3	17	8	6	25	5	2	12	.....	6	.....	.....	3	6	4	.....	6	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,700 00
Juillet	22	.....	15	7	3	22	8	3	11	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	4	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	870 00
Août	6	.....	6	.....	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150 00
Septembre	28	.....	7	21	.....	28	11	.....	17	.....	.....	.....	.....	1	6	.....	.....	21	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	650 00
Octobre	6	4	5	5	.....	10	3	2	5	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	175 00
Novembre	4	.....	3	1	.....	4	2	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	3	.....	.....	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140 00
Decembre	3	.....	3	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600 00
	213	18	148	83	39	231	145	8	65	.....	12	.....	1	8	107	10	2	65	.....	230	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	7,075 00

S. GARDNER,
Agent officiel d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1888.

No 26.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION À SHERBROOKE.

(M. H. A. Elkins.)

Sherbrooke, P. Q., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le nombre d'immigrants arrivés ici et qui m'ont été expédiés par l'agent de Québec pendant les sept mois qui s'étendent depuis mon entrée en fonctions jusqu'au 31 décembre 1888.

La plupart de ces immigrants appartenaient à une bonne classe de cultivateurs, ayant un peu de moyens, et d'autres n'avaient plus rien en arrivant ici, et très peu étaient en état d'acheter des fermes avant un certain temps à venir ; tous furent placés chez des cultivateurs et sur les chemins de fer dans ce district, et réussirent bien, autant que je puis savoir.

Je regrette de dire qu'il soit arrivé très peu de servantes, bien que la demande fût forte, les gages élevés et les places bonnes.

Vous remarquerez que le nombre arrivé ici est peu élevé, ce qui est probablement dû à ce qu'on leur faisait de meilleures offres pour les attirer ailleurs, et j'en suis peiné, parce que je crois (d'après une expérience de 21 ans passés à la culture de la terre) que des bons hommes sobres et industrieux peuvent prospérer aussi bien ici que n'importe où, et qu'on peut se procurer ici de bonnes fermes à un prix raisonnable, et qu'un travail fidèle est bien apprécié et rémunéré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. A. ELKINS,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Immigrants arrivés à l'agence de Sherbrooke dans le cours des sept mois terminés le 31 décembre 1888 :—

Anglais	82
Ecossais	7
Irlandais	13
Finlandais	8
Danois	5
Allemands	1
Suédois	3
Norvégiens	2
Total	121

H. A. ELKINS
Agent officiel d'immigration.

Agence de Sherbrooke, 31 décembre 1888.

No 27.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION À DANVILLE.

(M. E. McGovern.)

Danville, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur mes opérations de l'année dernière dans cette localité.

Le nombre d'immigrants arrivés ici n'est pas considérable, parce que la demande des travaillenrs fait qu'on engage ceux qui se rendent dans les townships avant qu'ils puissent arriver jusqu'à Danville.

Cinq garçons arrivés d'Angleterre à différentes époques, ont trouvé de l'emploi, par mon entremise, dans une carrière d'ardoise à cet endroit. J'ai trouvé de l'emploi à trois autres à la fabrique de papier des chutes Kinsey. Cinq autres ont été placés chez des cultivateurs des environs dans le cours de l'été, et je puis dire dans ce rapport que tous paraissent satisfaits des arrangements que j'ai faits pour eux et qu'ils réussissent bien.

A part ces treize personnes dont je viens de parler, il en est arrivé d'autres directement des ports de débarquement, mais qui ne se sont pas adressées à moi pour leur aider à se trouver de l'emploi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. McGOVERN.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 28.

RAPPORT SUR LES COLONS VENANT DES ÉTATS-UNIS.

(M. John Williams.)

Coaticook, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que dans le cours de la dernière année, j'ai distribué parmi les immigrants arrivés ici un grand nombre d'imprimés que j'ai reçus de votre département.

Vingt familles sont arrivées à ma connaissance et ont été placées par moi, à part ceux qui sont arrivés pour prendre des places qui leur avaient été préalablement trouvées. Comme ces familles se sont présentées à l'officier de douane sur la frontière, je n'en ai pas envoyé un rapport direct au département, et elles sont comprises dans les rapports des douanes envoyés à votre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. WILLIAMS.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 29.

RAPPORT DE LA COLONISATION ISLANDAISE.

(M. B. L. Baldwinson.)

Winnipeg, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur mon troisième voyage en Islande, dans le but d'encourager l'immigration de ce pays vers la province de Manitoba et certaines parties du Nord-Ouest canadien.

J'ai reçu des instructions de M. John Lowe, sous-ministre de l'agriculture, avec lequel il a été entendu que cette année je porterais mon attention vers le côté ouest de l'Islande, que je n'avais pas visité dans mes voyages précédents dans cette île, et qu'on ne devrait permettre d'immigrer qu'à ceux qui pourraient payer leur propre passage jusque dans ce pays, et qui pourraient subvenir à leurs besoins après leur arrivée ici.

Je partis de Winnipeg le 16 octobre 1887, et de Québec, par le steamer *Circassian* de la ligne Allan, le 21, et débarquai à Liverpool le 1er novembre. Je restai trois jours à Liverpool, et j'eus une entrevue avec M. John Dyke, l'agent d'immigration du Canada en Europe, avec M. John Ennis, de la ligne Allan, et M. Baker, de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au sujet de la possibilité de transporter des animaux vivants d'Islande, (ponies et moutons) jusqu'aux établissements Islandais du Manitoba. Après avoir discuté le sujet à fond, on est arrivé à la conclusion que le coût de transport sur une si grande distance, joint aux risques de la perte probable d'animaux pendant le voyage, n'assurerait pas le succès de cette expérience.

J'arrivai à Glasgow le 4 novembre, et pendant les sept jours que j'y passai j'eus plusieurs entrevues avec le gérant du département des voyageurs de la ligne Allan, dans le but d'obtenir une réduction de passage d'Islande à Québec pour mes futurs immigrants. Je n'ai cependant pu réussir, les administrateurs de la ligne refusant de s'en tenir aux taux de 1887, qui avaient alors été fixés à 130 kroners pour chaque adulte au-dessus de 12 ans. Moitié prix pour les enfants de 5 à 12 ans et 45 kroners pour les enfants de 1 à 5 ans. Les enfants au-dessous d'un an gratis.

Ces taux comprennent le passage entier d'Islande à Winnipeg, et représentent une diminution de plus de 13 pour 100 sur les taux de 1885, qui étaient alors de 150 kroners par adulte, tandis que le prix par terre entre Québec et Winnipeg est d'environ un quart de moins qu'il l'était *vid* Chicago et Saint-Paul, avant l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Je me rendis ensuite à Leith, où je rencontrai MM. Robert Slimon et Cie, qui ont fait un grand commerce d'animaux vivants avec l'Islande depuis vingt ans. Ces messieurs ont toujours été très généreux dans leurs transactions avec les Islandais, et en payant comptant tous les animaux qu'ils achètent en Islande, ils ont grandement facilité l'immigration. Ce fut particulièrement remarquable en 1887, lorsqu'ils avancèrent le prix de passage des immigrants jusqu'à concurrence d'environ 16,000 kroners, permettant ainsi d'immigrer à un grand nombre de gens qui autrement auraient été obligés de rester chez eux. M. Robert Slimon m'informa qu'il n'avancerait plus de prix de passage aux immigrants comme il l'avait fait en 1887, une hypothèque sur les animaux vivants des immigrants ayant été sa seule garantie pour l'argent avancé. Il prétendit avoir subi des pertes par cette transaction, et par conséquent qu'il ne continuerait pas à agir ainsi.

Le 16 novembre, je m'embarquai sur le steamer de la malle danoise le *Lau ra*, et je débarquai à Reykjavik, le capitale de l'Islande, le 28 novembre.

Je passai seize jours dans la capitale à faire les préparatifs nécesssaires pour mon long voyage sur la côte ouest de l'île, et les autres arrangements nécessaires à ma mission.

Je partis de Reykjavik, accompagné d'un guide expérimenté, le 15 décembre, et j'arrivai à Stykkisholm, la seconde ville d'importance sur la côte ouest, le 31 décembre.

Après un séjour de quelques jours à cet endroit je poussai jusqu'à Isafjord, où j'arrivai le 28 janvier, 1888 ; je passai 26 jours à Isafjord, employant tout mon temps à décrire le Canada à des gens que je trouvai désireux de connaître le climat, les ressources et les capacités du Canada-Ouest et d'apprendre l'état prospère de leurs compatriotes qui s'y étaient déjà établis et y avaient trouvé une nouvelle patrie.

Pendant que j'étais à Isafjord je reçus un bon nombre de lettres de gens haut placés dans le nord et le nord est de l'île, qui me demandaient de visiter leur partie du pays pour continuer l'œuvre d'immigration que j'y avais commencée en 1886 et 1887, mais les moyens pécuniaires restreints que j'avais à ma disposition ne me permirent pas de me rendre à leur demande pour le moment.

Je quittai Isafjord le 23 février, et à mon retour à Reykjavik je pris la route de terre, ayant ainsi le moyen de rencontrer beaucoup de gens que je n'aurais pu atteindre autrement. A mon retour à Reykjavik, à la fin de mars, je trouvai en comparant mes notes avec celles de l'agent de la ligne Allan à cet endroit qu'environ 300 personnes avaient été inscrites pour le Canada, et d'après les rapports venant d'être reçus des sous-agents de la ligne Allan dans tout le pays, j'en conclus que l'émigration de cette année vers le Canada atteindra au moins 700 âmes.

Le steamer de la malle du mois avril m'apporta plusieurs milliers de brochures imprimées en danois et décrivant le Canada. Elles m'étaient envoyées par M. John Dyke, de Liverpool, et étaient destinées à la distribution dans tout le pays.

Je pris donc passage sur le steamer qui faisait le service de la côte ouest, arrêtant à chaque port de mer, et je distribuai des brochures, en donnant en même temps tous les renseignements que je pouvais à ceux qui désiraient émigrer, et aux autres habitants. Je revins à Reykjavik par le même steamer à la fin d'avril.

Là se termina mon voyage pour cette saison. Le 20 juin, le steamer *Copeland* arriva à Reykjavik et embarqua environ 120 immigrants qui attendaient alors leur embarquement, trente au moins de ces jeunes gens étant venus du comté d'Himavatu, dans le nord, quelques-uns parcourant cette distance à pied, près de 200 milles, pour attrapper ce steamer. Tous les ports du nord et de l'est étaient à cette époque tellement bloqués par les glaces polaires qu'aucun navire ne pouvait y entrer. Ces gens n'avaient donc d'autre alternative que de faire le voyage par terre jusqu'à Reykjavik avec leurs familles et leurs bagages, afin d'éviter la nécessité de recourir à l'argent qu'ils avaient amassé pour payer leur passage et qui constituait tout leur capital, en achat de provisions jusqu'au départ des glaces et jusqu'à ce qu'un steamer pût les prendre dans le port de Bordeyrn ou ailleurs, ce qui aurait épuisé leurs ressources et les aurait inévitablement forcés de renoncer à leur projet d'émigration.

Soixante passagers s'embarquèrent à Stykkisholm le 21, et le 22 juin nous quittâmes Isafjord avec un détachement de 320 personnes qui débarquèrent à Winnipeg le 12 juillet. Le second détachement de 256 personnes arriva ici le 3 août, et le troisième, de 216 âmes, que je rencontrai à Halifax à leur arrivée le 30 août dernier, arriva à Winnipeg le 4 septembre.

Ces trois détachements dont je viens de parler, se composant d'environ 800 personnes, vinrent en tout ou en partie sous ma direction immédiate. Il y a eu cependant environ 300 immigrants d'Islande qui arrivèrent cet été par petits détachements, dont quelques-uns arrivèrent *viâ* New-York et Boston, et ne sont pas comptés dans mes 800, de sorte que l'immigration islandaise au Canada depuis le mois de juillet dernier jusqu'à ce jour s'élève à près de 1,100 personnes.

M. P. S. Bardal, qui fut autorisé cet été à recevoir les nouveaux arrivés et à m'aider à les placer, donne les chiffres suivants pour l'immigration islandaise pendant chaque mois depuis juillet :—

	Nombre.
Juillet	320
Août	325
Septembre	377
Octobre	29
Novembre	34
Décembre	5
Faisant pour six mois un total de	1,090

Voici en chiffres ronds comment ces gens ont été distribués :—

	Nombre.
L'établissement de Gimli a reçu	250
Argyle	100
Thingvalla	90
Le lac Manitoba	30
La vallée de la Qu'Appelle	20
La Colombie-Britannique	10
Brandon	70
Carbery	30
Selkirk	50
Winnipeg	200
Les chemins de fer	70
Les Etats-Unis	120
	1,090

Sur le nombre de ceux qui sont allés aux Etats-Unis, 70 personnes sont revenues au Canada cet automne et se sont établies avec leurs amis dans les diverses colonies islandaises.

Il devrait être connu que le transport de tous les immigrants, par la ligne Allan et particulièrement par le chemin de fer Canadien du Pacifique, a été satisfaisant tant sous le rapport du confort que de la rapidité, tandis que leur traitement aux agences de Québec et de Winnipeg a été aussi bon qu'à l'ordinaire.

Les ressources des immigrants en numéraire ont été cet été plus petites que d'habitude, n'ayant pas dépassé cinq piastres par tête, et cependant la distribution et le placement des immigrants se sont accomplis avec plus d'aise pour les agents et avec plus de satisfaction pour les immigrants qu'en aucune autre année.

L'heureuse distribution des immigrants est largement due à l'aide excellente qu'ont donnée les officiers du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui ont accordé des taux de passage excessivement bas à nos nouveaux arrivants, et dans tous les cas où ces immigrants n'avaient pas de moyens, un passage gratuit leur a été donné jusqu'aux divers établissements.

J'ai reçu des lettres d'un grand nombre de ceux qui sont venus cet été, et tous sont unanimes à exprimer leur satisfaction de ce pays, et leurs vives espérances de succès dans l'avenir. Je puis dire aussi qu'un bon nombre de ceux qui sont arrivés cet été ont déjà gagné et envoyé à leurs amis en Islande assez d'argent pour leur permettre de venir au Canada l'été prochain ; plus de $2,000 étant ainsi passées par mes propres mains depuis le mois d'août dernier. A ce même propos, je puis dire que pendant mon séjour en Islande l'hiver dernier, au moins 20,000 kroners, plus de $5,000, ont été envoyées en Islande par des gens que j'avais amenés au Canada en 1887, Je puis certifier de l'exactitude de cette déclaration, car on m'a donné accès aux livres des mandats d'argent dans le bureau de poste de Reykjavik, Islande, dans le but exprès de découvrir le montant d'argent envoyé par l'entremise de ce bureau de poste par des gens de notre pays pour amener leurs amis et leurs parents qui étaient alors en Islande. Cela seul suffit pour montrer que l'immigration des Islandais au Canada, leur est avantageuse, tandis que l'argent que le gouvernement

canadien peut dépenser pour encourager cette œuvre philanthropique et humanitaire est bien et sagement placé et paiera le pays au centuple.

Il sera probablement intéressant pour le gouvernement canadien de savoir qu'un nouvel établissement "Islandais" a été fondé cet été à environ 70 milles au nord de Calgary, par des gens venus du Dakota, qu'ils habitaient depuis 1878 et qui ont vendu leurs terres pour prendre des concessions gratuites sur le côté canadien de la frontière. Cet établissement qui est prospère a été fondé par 13 familles se composant de 65 personnes, au printemps de cette année; depuis ce temps, un certain nombre de colons du Dakota y sont venus; jusqu'à ce jour, ce nouvel établissement compte environ 100 personnes. Les colons qui ont apporté un capital considérable paraissent bien satisfaits de leurs nouvelles demeures, et expriment leur confiance dans un bel et prospère avenir.

Il serait bon que le gouvernement encourageât cette classe d'immigrants en permettant aux colons du Dakota d'amener leurs chevaux au Canada sans payer de droits. Mais le plus grand obstacle qui empêche les colons du Dakota de venir s'établir sur le territoire canadien paraît être la mise en vigueur d'une quarantaine de 90 jours à la frontière pour tous leurs animaux. Je sais qu'un grand nombre qui désiraient venir au Canada, ont abandonné ce projet pour le moment, à cause de ces règlements. Si l'on pouvait enlever cet obstacle, il n'y a aucun doute qu'un nombre considérable de colons islandais du Dakota viendraient dans un avenir rapproché s'établir permanemment sur le territoire canadien.

Il y a un autre sujet sur lequel je désire attirer l'attention du département, savoir, la nécessité d'employer en permanence quelque personne énergique et convenable de nationalité islandaise, dans le Nord-Ouest canadien, pour veiller aux intérêts des Islandais qui arrivent tous les ans dans cette province et pour les encourager. Cette nécessité est évidente lorsque l'on considère que la permanence de l'immigration islandaise au Canada est maintenant pleinement assurée, et quelle importante proportion elle occupe dans l'immigration totale vers le Nord-Ouest canadien—puisqu'elle est de beaucoup la plus forte de toute l'immigration dans cette partie du Canada.

Les Islandais de cette province reconnaissent pleinement cette nécessité, et sentent qu'ils ont, pour les raisons ci-dessus, droit de la part du gouvernement, à une considération égale à celle qu'il accorde aux autres nationalités étrangères, sous ce rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. L. BALDWINSON,

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 30.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A PORT-ARTHUR.

(M. J. M. McGovern).

Port-Arthur, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, avec les états ordinaires, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Le tableau A indique le nombre et la nationalité de tous les arrivants en 1888.

Le tableau B indique l'augmentation de l'immigration de la dernière année, comparée à celle de 1887.

Le tableau D indique le prix moyen des provisions, des animaux vivants, des vêtements, des instruments d'agriculture, etc.

En terminant mon dernier rapport annuel, je me croyais justifiable de dire que le prespective d'une forte immigration vers les provinces de l'ouest dans le cours de l'année 1888 était très encourageante, et je suis heureux de dire que cet espoir s'est pleinement réalisé, attendu que les rapports mensuels indiquent que le nombre des arrivées dans le cours de la dernière année a été de 24,318, soit 6,492 de plus que l'année précédente, et c'est de beaucoup le chiffre le plus élevé qui ait jamais été constaté à cette agence.

Il est très satisfaisant de constater que l'immigration vers le Manitoba, les Territoires et la Colombie-Britannique, augmente si rapidement d'année en année, nonobstant le fait que le département ait cessé d'accorder des billets à prix réduit, et qu'il ait fait de si grandes réductions dans ses dépenses pour l'immigration.

Il est bien évident que les plus grands avantages que ces provinces offrent aux colons, comparés à ceux qu'offrent les Etats de l'Ouest, vers lesquels se dirigeait autrefois une si grande affluence d'immigrants, sont bien mieux compris dans les pays étrangers, et ces faits, joints aux efforts zélés des agents du département sont très fructueux pour assurer au Canada un si grand nombre de colons désirables.

L'augmentation des pays d'au delà des mers provient principalement de la Grande-Bretagne, des pays scandinaves et de l'Allemagne.

C'est un fait remarquable que tandis que les rapports publiés indiquent que l'émigration de la Grande-Bretagne vers le Canada en 1888, a été d'environ 3,000 de plus que l'année précédente, il y ait une diminution marquée dans le nombre de ceux qui sont partis pour les Etats-Unis et l'Australie, qui sont sans aucun doute les pays qui font la concurrence au Canada pour cette immigration. Si l'on en juge par ce fait, et par l'expérience de l'année dernière, nous avons toute raison d'espérer que dans très peu d'années la grande majorité des gens qui quittent annuellement la mère-patrie, s'établiront au Canada, au lieu de se rendre en si grand nombre dans la république voisine.

Les arrivées de cette nationalité l'an dernier ont été, en somme, des immigrants très désirables. Je puis particulièrement mentionner un détachement envoyé dans le mois d'août par sir John Leister Keys, qui était physiquement le plus beau corps d'hommes qui soit jamais venu au Canada, et lorsque leur temps de service expirera, ils prendront sans aucun doute des terres et deviendront des colons prospères.

Un caractère particulier de l'immigration de la Grande-Bretagne a été, qu'un plus grand nombre que d'habitude ont rapporté assez de capitaux pour commencer, et la majorité d'entre eux semblaient prêt à surmonter toutes les difficultés qui pourraient se présenter. Les seules exceptions dont j'ai eu connaissance ont été quelques personnes envoyées par des sociétés charitables d'émigration.

Les Scandinaves et les Allemands peuvent être classés parmi les meilleurs immigrants qui sont allés dans les provinces de l'ouest, et l'augmentation de leur nombre comparée aux années précédentes est très satisfaisante.

Il est évident que ces gens, à quelques exceptions près, ne possédaient pas individuellement beaucoup de moyens, mais ils étaient robustes et intelligents, et grâce à leur persévérence bien connue ils deviendront certainement de bons colons.

Je remarque par les statistiques que près de cent mille immigrants allemands quittèrent leur pays dans les douze derniers mois, dont un grand nombre allèrent aux Etats-Unis, et il faut espérer qu'on fera toutes sortes d'efforts pour attirer, à l'avenir, vers le Canada, une bien plus forte part de cette désirable immigration.

Il est bien connu que les Scandinaves et les Allemands ont été particulièrement heureux dans les Etats de l'Ouest, et comme nos provinces des prairies offrent maintenant des attraits égaux, sinon supérieurs, à ceux des Etats-Unis, et jugeant, d'après les renseignements que j'ai reçus à ce bureau, j'ai la confiance qu'il y aura l'an prochain une grande augmentation dans le nombre de ces arrivées.

L'immigration islandaise n'égala pas tout à fait le chiffre de 1887, ce qui n'est pas étonnant vu le nombre extraordinairement élevé qui est arrivé cette année-là. Ils paraissent être d'une classe laborieuse, qui serait bien capable de surmonter toutes les difficultés que doivent éprouver des gens qui s'établissent dans un pays nouveau avec un montant de capital restreint. Il n'y eut qu'un nombre très restreint d'arrivées des autres pays étrangers, et l'ont peut tous les considérer comme de passablement bons immigrants.

Vous remarquerez par les tableaux que l'immigration des Etats-Unis par cette agence n'a pas été considérable ; ce n'est pas extraordinaire, parce que la plupart des Américains passent par le "chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba," et sont inscrits dans les rapports de l'agent d'Emerson.

Il y a une augmentation très remarquable dans le nombre de gens qui quittent annuellement l'Ontario pour aller s'établir dans les provinces de l'ouest ; les chiffres de 1888 a été de 8,718, y compris les enfants, ce qui est de 2,367 de plus que l'année précédente. Il y a aussi cette année 726 arrivées de plus que l'an dernier, de Québec et des provinces maritimes, et il suffit de dire que la grande majorité de ces gens sont des cultivateurs pratiques, qui ont l'expérience et le capital nécessaires pour réussir. Les chiffres offrent une très bonne preuve que les jeunes gens qui laissent les provinces de l'est, préfèrent aller dans le Nord-Ouest canadien, plutôt que dans les Etats de l'Ouest, et montrent d'une manière concluante qu'on a suivi une sage politique en hâtant le développement de nos provinces des prairies, qui sont destinées à devenir la partie la plus importante du Dominion.

Le nombre d'immigrants se dirigeant vers la Colombie-Britannique dans le cours de la dernière saison a été extraordinairement élevé, et j'apprends que dans bien des cas ces gens avaient des idées très erronées sur cette partie du Canada. Je connais des cas où des gens ont été gravement désappointés en arrivant dans la Colombie-Britannique de ne pas y trouver les vastes prairies qu'ils espéraient, et un correspondant m'informe qu'un nombre considérable sont passés aux Etats Unis.

Après avoir considéré tout ce qui se rapporte à l'immigration *viâ* cette agence dans le cours de l'année dernière, il ne paraît pas y avoir d'autres objections qui vaillent la peine d'être mentionnées, et je puis dire que les opérations de l'année ont été en somme, tout à fait satisfaisantes, parce qu'un grand nombre de gens se sont établis dans les provinces de l'ouest et que le Canada a certainement obtenu de beaux résultats pour l'argent qu'il a dépensé.

Tenant compte de la longueur du voyage et du nombre des arrivées, il est agréable de remarquer qu'il n'est survenu que très peu de cas de maladies graves ou contagieuses. Les trois décès qui se sont produits ont été des enfants. J'ai pris soin des cadavres, et après avoir régulièrement pris note des détails du décès, je les ai fait enterrer décemment.

Les employés du chemin de fer Canadien du Pacifique ont été comme d'habitude très obligeants, et ils ont fait les meilleurs arrangements pour le confort des immigrants voyageurs. Dans la première partie de la saison, lorsqu'il arrivait de grands

détachements, l'agent général des voyageurs à Montréal, M. McNicoll, envoyait fréquemment un agent spécial d'immigration avec eux, et les gens, en général, exprimaient leur très grande satisfaction de la manière dont ils étaient traités, ce qui fait beaucoup d'honneur à la compagnie, considérant que près de 600 milles du voyage se fait à travers un pays très peu peuplé, savoir, le long de la rive nord du lac Supérieur.

Les divers sujets et les opérations générales de cette agence que j'ai longuement expliqués dans mes rapports antérieurs, ont reçu la même soigneuse attention que dans les années précédentes. J'ai tenu un compte exact du nombre et de la nationalité de tous les arrivants en les accompagnant personnellement ou en les faisant accompagner par mon assistant, sur les trains, jusqu'à une distance suffisante pour questionner tous les passagers et leur donner tous les avis et l'aide nécessaires. Cent quarante-trois immigrants, y compris les enfants, se composant principalement d'Anglais, de Scandinaves et de gens venant de la partie est de cette province, ont été installés sur des terres, ou ont obtenu des places dans le voisinage de cette agence dans le cours de l'année, la demande de domestiques a encore été très forte, mais on n'a pas pu y satisfaire. La correspondance de l'agence a été bien plus considérable que l'année précédente, et outre que j'ai répondu au long à toutes les demandes de renseignements, j'ai distribué un grand nombre de livres, de brochures, etc., et j'ai fait tout en mon pouvoir pour encourager l'immigration.

Je puis faire le rapport suivant sur les ressources et les progrès généraux de ce district :—

Les opérations minières continuent à progresser, et un capital considérable y est engagé. A part les explorations relatives aux mines d'argent, qui jusqu'à présent a été le principal minerai, on continue à chercher de l'or, tandis qu'on a commencé à miner le plomb, et à plusieurs endroits on a exploité le fer d'une manière satisfaisante. Les mines, " Beaver, Badger, Shuniah, Wechen, Silver Mountain, Silver Fox et Wolverine ", sont les principales mines en exploitation, et toutes donnent des résultats satisfaisants, et dans certains cas remarquables, comme par exemple la mine Badger, où les opérations minières sont en activité depuis moins d'un an, et le chiffre total des dépenses, y compris le coût du bocard, n'a été que de $50,000, tandis que la valeur du minerai et des lingots a atteint $111,000, ou en d'autres termes, les propriétaires sont rentrés dans toutes leurs mises de fonds, avec au moins 100 pour 100 de bénéfices, outre qu'ils ont une mine et un outillage qui vaut facilement de $200,000 à $250,000.

Les opérations forestières ont été faites sur une plus grande échelle dans le cours de la dernière saison, et il y a plus d'hommes dans les bois cet hiver qu'il y en a jamais eu auparavant. Outre les billots de sciage, les blocs pour les bardeaux, etc., les produits de nos forêts ont servi à faire des poteaux de télégraphe, des perches de clôtures, des pilots, des traverses, ainsi qu'une grande quantité de bois carré et rond pour la construction de brise-lames. On évalue à plus de mille le nombre total d'hommes dans les bois qui environnent Port-Arthur.

La pêche est une des autres industries qui continuent à prospérer, et le nombre de pêcheurs employés a dépassé le chiffre de 1887, tandis que le nombre de bateaux à voile et à vapeur a largement augmenté.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique vient de terminer la construction d'un élévateur d'une capacité de 1,250,000 boisseaux, qui, joint à ceux déjà en opération maintenant porte la capacité d'emmagasinage du grain, à cet endroit, à près de 3,000,000 de boisseaux. Elle se propose de l'augmenter encore l'été prochain en construisant un autre élévateur de même grandeur, et il m'est agréable de dire qu'une grande partie du bois employé à la construction de ces vastes entrepôts est fabriquée dans cette localité, et qu'on y emploie aussi beaucoup d'ouvriers de la localité.

Il s'est récemment organisé une compagnie dans le but de développer et utiliser les vastes pouvoirs hydrauliques dépendant de Port-Arthur, qu'on estime devoir fournir de très grandes forces pour les fins manufacturières, et de fait, on espère qu'ils seront plus puissants qu'à Minneapolis.

Le conseil de ville s'efforce de faire construire un moulin à farine d'une capacité quotidienne de 800 barils; il est probable que cette question se réglera d'une manière satisfaisante, et dans ce cas les cultivateurs auront un nouveau marché pour le grain.

Les progrès de la ville et du district en général sont bons, bien qu'il n'y ait pas de mouvement extraordinaire, les entreprises légitimes continuent à rapporter un assez bon percentage de profits, la croissance et la colonisation de ce district en général, quoiqu'elles ne soient pas aussi rapides que le désireraient nos plus enthousiastes citoyens, vont certainement de pair avec celles du Nord-Ouest et sont en somme très satisfaisantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Arrivées d'immigrants en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, durant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Ontario.			Québec.			*Provinces maritimes.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Hommes.
1888.																								
Janvier	59	32	13	20	15	11	21	7	1	30	13	8	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....
Février	82	29	22	39	14	11	47	9	7	65	12	13	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....
Mars	718	387	342	105	74	84	68	22	28	348	167	137	1	4	2	15	1	1	.....	.....	.....	39	8	6
Avril	1,077	309	322	99	23	21	183	27	39	615	201	198	1	.....	.....	29	24	37	2	1	.....	137	33	29
Mai	474	228	191	98	43	42	79	19	15	1,114	523	476	6	4	2	30	21	20	.....	.....	.....	190	63	32
Juin	465	277	240	60	38	24	72	58	50	642	328	278	.....	.....	.....	46	36	47	.....	.....	.....	197	118	113
Juillet	386	222	199	22	23	15	33	24	21	440	240	194	4	3	5	7	8	9	.....	.....	.....	169	101	82
Août	363	170	160	33	27	18	13	7	4	670	306	274	4	1	.....	4	6	7	4	3	6	72	58	51
Septembre	213	127	153	59	11	13	13	22	24	329	195	190	2	2	3	4	4	14	.....	.....	.....	41	47	44
Octobre	190	191	224	52	29	36	34	28	23	210	160	148	1	1	5	9	6	2	.....	.....	.....	32	23	16
Novembre	180	173	201	30	21	23	24	23	29	162	97	95	1	1	2	11	9	6	11	11	18	28	17	21
Décembre	118	89	92	17	12	14	19	10	10	88	48	56	8	4	6	4	4	4	.....	1	3	29	9	12
Totaux	4,325	2,234	2,159	634	330	312	606	256	251	4,713	2,290	2,067	29	20	25	159	122	147	17	16	27	948	479	406

TABLEAU A.—Arrivées d'immigrants en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, durant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Mois.	Etats-Unis.			Hongrie.			Islande.			Pologne.			Belgique.			Italie.			Finlande.			Totaux.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1888.																						
Janvier	25	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	264
Février	26	4	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	408
Mars	24	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	24	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,702
Avril	8	3	5	7	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,435
Mai	19	10	9	2	1	1	.....	.....	.....	7	12	9	5	2	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,751
Juin	28	4	1	9	5	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	13	.....	.....	3,171
Juillet	15	7	4	.....	.....	.....	246	256	135	.....	.....	.....	34	2	2	.....	.....	.....	6	2	.....	2,916
Août	12	3	1	.....	.....	.....	4	6	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	2,292
Septembre	7	4	4	.....	.....	.....	145	154	118	10	12	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	3	.....	1,991
Octobre	6	2	.....	.....	.....	.....	2	1	1	.....	.....	.....	2	4	.....	5	3	5	7	1	.....	1,459
Novembre	7	1	.....	.....	.....	.....	8	8	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	1	2	.....	.....	.....	1,240
Décembre	7	3	.....	.....	.....	.....	4	5	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	1	1	.....	.....	.....	689
Totaux	184	46	24	28	7	25	409	430	269	17	24	21	110	32	36	24	5	8	39	7	1	24,318

TABLEAU B.—Arrivées d'immigrants en route pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, durant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Date de l'arrivée.	Total.	Ontario.			Québec.			*Provinces maritimes.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.			Hongrie.			Islande.		
		Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1888	24,318	4325	2234	2159	634	330	312	606	256	251	4713	2290	2067	53	25	33	269	154	183	34	40	48	987	486	407	184	46	24	28	7	25	409	430	269
1887	17,826	2879	1692	1780	455	182	245	427	170	194	3184	1466	1629	29	20	18	135	55	70	57	35	42	453	198	183	203	64	64	43	6	5	650	608	585
Augment	6,492	1446	542	379	179	148	67	179	86	57	1529	824	438	24	5	15	134	99	113	...	5	6	534	288	224	....	...	...	...	1	20	.....	.....	.....
Diminution	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	...	.....	....	....	23	...	...	.....	.....	.....	19	18	40	15	...	...	241	178	316

*Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.

TABLEAU C.—Moyenne des gages payés à Port-Arthur, pendant l'année 1888.

Occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension, faible demande	1 50	1 75
do par semaine, avec pension do	6 00	
Servantes, avec pension	8 00	12 00
Maçons, par jour, sans pension	3 00	4 00
Briquetiers, par jour, sans pension	3 00	4 00
Charpentiers, do do	2 00	3 00
Bûcherons, do do	1 50	2 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension, faible demande	2 25	3 25
Forgerons, par jour, sans pension	2 25	3 50
Charrons, do do	2 00	3 00
Jardiniers, par mois, avec pension, faible demande	18 00	25 00
do do sans pension do	30 00	40 00
Cuisinières, par mois	18 00	30 00
Blanchisseuses, par mois	14 00	20 00
Servantes do	10 00	16 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 50	2 00
Mineurs	1 75	2 25
Ouvriers de moulins	1 75	2 50
Mécaniciens-conducteurs de locomotives	3 50	4 50
Selliers	2 25	3 00
Cordonniers	2 25	3 00
Tailleurs	2 25	3 50

TABLEAU D.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires des animaux, du vêtement, des instruments d'agriculture, etc., à Port-Arthur, pour l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain, froment, par pain, 8c. à	0 10	Habillements communs	8 00
Beurre frais, par lb	0 30	do meilleure qualité, $14 à	20 00
do salé do 25c. à	0 30	Chaussures, par paire, $2 à	6 00
Lard séché, par lb. 14c. à	0 16	Charrues communes	12 00
Œufs, par douzaine	0 30	do améliorées	25 00
Thé, par lb., 50c. à	0 75	Herses, $10 à	20 00
Café, par lb	0 40	Moissonneuses et lieuses, $120 à	180 00
Farine, par baril, (190 lbs.), $6 à	7 00	Pelles, 75c. à	1 25
Blé, par boisseau	0 90	Fourches, 75c. à	0 75
Orge, do	0 75	Batteuses, $200 à	400 00
Avoine, do	0 45	Charrettes de ferme, $25 à	40 00
Patates do	0 75	Bœufs de trait, $120 à	175 00
Foin, par tonneau	20 00	Harnais de bœuf, $8 à	12 00
Navets, do	17 00	do de cheval, $30 à	65 00
Betteraves à vaches, par tonneau	10 00	Semeuses, $35 à	50 00
Blé-d'inde, par boisseau	1 00		
Bestiaux, par tête, $ 0 à	65 00		
Chevaux, do $75 à	200 00		
Moutons, do $4 à	6 00		
Cochons, do $5 à	10 00		
Bœuf, par lb., 8c. à	0 10		
Mouton, do do	0 10		
Lard, do 10c à	0 12		
Lait, par pinte, 8c. à	0 10		
Riz, par lb.	0 05		
Sel, par quintal	0 75		
Sucre, par lb., 8c. à	0 10		
Tabac, par lb., 40c. à	0 60		

No 31.

RAPPORT DE LA MACHOIRE-D'ORIGNAL.

(M. R. L. Alexander.)

Machoire-d'Orignal, T. N. O., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour 1888.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'il y a augmentation remarquable dans la prospérité de ce district dans toutes les branches d'industrie.

L'augmentation de l'immigration a été beaucoup plus forte dans le cours de la dernière année que depuis 1883, grâce principalement à l'abondante récolte de l'an dernier.

La bonne récolte de 1887 a permis à un bon nombre de colons de ce district d'aller visiter leurs anciens foyers dans l'est pendant l'hiver, et plusieurs ont ramené avec eux de pleins wagons de chevaux et de bêtes à cornes, principalement destinés à la reproduction, parce que les cultivateurs portent plus d'attention que par le passé à l'élevage des animaux. En conséquence les animaux augmentent rapidement. L'élevage des moutons se fait par quelques-uns, et un individu a importé un troupeau de 1,000 têtes, que tous ont confiance de voir prospérer dans cette localité.

Les rapports favorables et encourageants que les colons ont faits pendant qu'ils étaient dans l'est, ont eu l'effet d'induire quelques-uns de leurs voisins à venir ici et à prendre des terres.

Encouragés par la récolte de 1888, une très grande étendue de terre a été préparée pour la culture dans le cours de l'automne et l'étendue ensemencée ce printemps a dépassé de beaucoup celle de l'année précédente, et la récolte de 1888 a été excellente.

D'après des renseignements soigneusement recueillis, je trouve que plus de 110,000 boisseaux de blé et plus de 75,000 boisseaux de gros grains ont été battus dans ce district. Le rendement par acre dans bien des cas s'est élevé jusqu'à 50 boisseaux à l'acre, et équivaut à une moyenne de 25 boisseaux à l'acre. L'avoine et l'orge ont aussi donné une splendide récolte. On a payé jusqu'à $1.07 le boisseau aux cultivateurs, et dans presque chaque cas la qualité a été n° 1 dur, et plusieurs charges de wagons étaient de qualité n° 1 extra.

On a commencé à récolter le blé dans la première semaine d'août, et grâce à l'absence de gelées il n'y a pas eu un seul boisseau de blé gelé dans ce district.

La récolte des racines a aussi été excellente, rapportant en abondance avec très peu de culture, les pommes de terre, les carottes, les navets et les choux étant les principales racines récoltées.

Quant à la récolte de blé un fait digne de remarque c'est que quelques-uns des meilleurs champs de blé avaient été semés sur de la terre qui n'avait pas été labourée depuis qu'on avait coupé la récolte de l'année dernière, en un mot, il avait été semé sur le chaume.

L'excellente récolte de cette année jointe aux profits résultant de l'élevage des bestiaux a donné lieu à une demande active de nouvelles terres, et un grand nombre de colons ont déjà demandé une seconde inscription pour des établissements et des préemptions, ce qui est une assez bonne preuve que cette localité est excellente pour la culture mixte.

Conformément aux instructions du département de l'agriculture je partis d'ici le 21 mai dernier, et me rendis à Winnipeg, où je passai les mois de juin, juillet, août, septembre et une partie d'octobre attaché au bureau fédéral de renseignements, où la

plus grande partie de mon temps fut employée à rencontrer les trains qui amenaient des immigrants, entre Winnipeg et Port-Arthur.

Je revins ici le 8 octobre, et je trouvai que pendant l'été plusieurs excursionnistes et autres personnes de l'est avaient visité cette localité et avaient vu par elles-mêmes les preuves indiscutables des excellentes récoltes après avoir visité plusieurs des fermes, et pour me servir d'un vieux mais étrange dicton avoir "vu de leurs yeux vu" assez pour les convaincre que ce district, s'il n'est pas la meilleure est une des meilleures localités pour la culture générale dans les Territoires du Nord-Ouest ou même dans le Manitoba.

Depuis mon retour en octobre, il s'est fait un grand nombre d'inscriptions d'établissements et de préemptions, quelques-unes par de nouveaux colons, d'autres pour des amis de l'est qui ont intention de venir au printemps de 1889, et plusieurs ont demandé de seconds établissements pour eux-mêmes.

D'après les nombreuses demandes d'établissements personnellement et par lettre, on peut attendre une forte immigration au printemps.

Plusieurs des nouveaux arrivants durant la dernière saison, venaient des Etats-Unis, ayant été induits à immigrer dans cette partie du pays grâce aux rapports favorables que leur avaient transmis des amis et la presse sur le pays.

Un besoin qui se fait vivement sentir c'est le manque de domestiques, une bonne servante peut facilement obtenir ici de $10 à $15 par mois, et pendant le temps des semences, des récoltes et du battage, mais plus spécialement pendant les récoltes et le battage, il y a disette de garçons de ferme.

Dans mon rapport de l'an dernier, je parlais de la rareté de l'eau dans quelques parties de ce district, mais je suis heureux de pouvoir dire qu'on a grandement remédié à cette rareté. Dans certains endroits on a trouvé de l'eau en creusant, et dans beaucoup d'autres, en barrant les nombreux petits ravins qui abondent dans cette prairie onduleuse, on s'est assuré d'un abondant approvisionnement d'eau.

M. John A. Hill, qui demeure sur la section 11, du township 17, rang 27, à l'ouest du 2e méridien, a fait en quelques jours avec ses chevaux il y a deux étés, un de ces barrages, et il a maintenant non seulement une abondante provision d'eau, mais un joli petit lac de bonne eau sur lequel il a souvent tué des canards et des oies sauvages, et plusieurs cultivateurs profitant de l'expérience de M. Hill, se sont procurés de la même manière de l'eau en abondance.

Profitant de l'excellente récolte, du haut prix du blé et des excursions à bon marché sur le chemin de fer Canadien du Pacifique dans l'est, un grand nombre de nos cultivateurs sont allés faire visite à leurs anciens foyers, et la plupart d'entre eux se proposent de ramener des chevaux et des bêtes à cornes de première classe pour la reproduction.

Avant de terminer mon rapport, je désire attirer l'attention du département de l'immigration sur un fait qui est venu à ma connaissance lorsque je rencontrais les immigrants, ou que je les accompagnais à l'ouest de Winnipeg, savoir, qu'un bon nombre des immigrants allant jusque dans la Colombie-Britannique et la partie la plus orientale du territoire, exprimèrent le regret de n'avoir pas pris leurs billets pour quelqu'endroit du Manitoba ou de l'Assiniboïa, ou qu'avant leur départ il n'ait pas été fait quelque arrangement qui leur permît d'avoir le privilège d'enregistrer leurs bagages pour Winnipeg, Brandon, Qu'Appelle, Régina, la Mâchoire d'Orignal ou autres villes sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et d'y arrêter pour examiner eux-mêmes le pays. Si l'on pouvait faire de semblables arrangements, je crois fermement qu'un grand nombre de ceux qui achètent des billets pour la Colombie-Britannique et des endroits sur la côte du Pacifique, après avoir eu l'occasion d'examiner ce grand pays, n'iraient jamais plus loin, et s'établiraient dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et un grand nombre d'immigrants qui, aujourd'hui passent sans même descendre du train et sont débarqués sur la côte du Pacifique, se rendent éventuellement dans le territoire de Washington ou autres endroits de la république voisine, et s'y établissent. Les immigrants allant vers la côte du Pacifique, ont souvent fait la remarque que s'ils avaient leurs bagages et si on leur permettait d'arrêter en route, ils étaient fermement convaincus qu'ayant vu la belle apparence

du pays, ils n'iraient pas plus loin et resteraient dans le pays. Quelques-uns ont même dit que s'ils en avaient les moyens, mais ils ne les avaient pas, en arrivant à leur destination, ils aimeraient à revenir prendre des terres ici, et devenir citoyens du pays.

M. John M. Down, agent du gouvernement canadien à Bath Bridge, Bristol, a dit dans son rapport de l'an dernier : "Voir aux immigrants à leur arrivée dans un pays est une partie importante de la politique d'immigration de ce pays." Bien qu'on ait porté beaucoup d'attention et de soins aux immigrants à leur arrivée dans ce pays, et qu'on leur en porte actuellement encore, il y a un point qui a frappé mon attention en rencontrant les immigrants et en conversant avec eux sur les trains, c'est le bien qu'on pourrait faire, outre celui qu'on fait déjà, si l'on avait des hommes réellement actifs ayant résidé dans le pays assez longtemps pour connaître par leur propre expérience, la nature réelle du pays, ses ressources, son climat et ses divers avantages naturels, le coût des choses dont l'immigrant a besoin à son arrivée, et comment et où il peut se les procurer ; en un mot, leur montrer qu'ils connaissent ce dont ils parlent, et les convaincre de ne pas craindre en arrivant dans ce pays, je veux dire le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, de ne pouvoir se procurer sans trop de peine tout ce qui leur est nécessaire pour commencer à travailler—si l'on avait, dis-je, de ces hommes pour rencontrer les trains d'immigrants à Montréal, par exemple, et venir avec eux jusqu'ici, ce qui leur donnerait le temps et l'occasion de leur donner tous ces renseignements.

Une industrie établie ici et que j'avais presque oublié de mentionner, c'est celle de la fabrication du fromage. Nous avons deux fabriques de fromage, une au sud de la ville de la Mâchoire-d'Orignal, à Willow Bunch, possédée et exploitée par M. Lagarre, l'autre à quelques milles à l'ouest de la ville, la première établie ici, possédée par MM. Thompson et Hopkins et exploitée par eux. Les succès obtenus dans cette industrie ont attiré l'attention d'autres personnes et l'on parle d'en établir de nouvelles, et dans un avenir rapproché ce sera une de nos principales industries. La richesse excessive et la bonne odeur de fromage qu'on fabrique ici, le met en grande demande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. L. ALEXANDER.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 32.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION A MELBOURNE.

(M. JOHN MAIN.)

MELBOURNE, QUÉBEC, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que dans le cours de l'année qui vient de se terminer je me suis soigneusement occupé de tous les immigrants qui sont arrivés ici, et que je leur ai donné tous les renseignements qu'ils désiraient obtenir.

Je comprends que ces arrivées sont rapportées à votre département par l'officier de douane à la frontière, et en conséquence je n'ai pas fait de rapports mensuels.

J'ai placé environ cinquante garçons de ferme dans le voisinage, et un certain nombre de domestiques qui sont arrivés ici. Je dois vous faire rapport de l'établissement ici, sur des fermes, de cinq familles qui se sont déclarées bien satisfaites de leur sort.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN MAIN.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 33.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION DANS LES CANTONS DE L'EST.

(M. R. Clark).

Canterbury, 4 octobre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que mon temps de service à Québec étant expiré pour cette saison, les immigrants qui y sont arrivés étaient d'une classe très respectable, mais la proportion des garçons de ferme et autres travailleurs a été très petite, n'ayant pas excédé sept pour cent. J'aurais pu placer 4 agriculteurs et 10 ouvriers à tout faire pour chacun de ceux que j'ai reçus. La main-d'œuvre est très rare dans toute cette partie de la province, vu que j'ai encore dans mes livres des ordres pour plus de 500 hommes, et j'ai toute raison de croire que la demande sera plus forte l'année prochaine que celle-ci, vu que j'ai déjà reçu des propriétaires des mines d'amiante de Thetford et du Lac Noir des ordres pour 300 hommes pour le mois de mai prochain.

Le nombre de cultivateurs qui sont venus dans cette partie du pays cette année à la recherche de terres a été très peu élevé, cependant le peu qui est venu rejoindre d'anciens amis, ont acheté des terres et se sont établis sur des fermes. La demande de domestiques est très vive, et l'on offre de bons gages, en moyenne de $3 à $10 par mois. J'en attends quelques-unes de cette classe qui doivent venir d'Angleterre Il y a aussi plusieurs familles auxquelles j'ai envoyé des billets de passage sur les steamers pour les faire venir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT CLARK,

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 34.

RAPPORT SUR LES LECTURES FAITES EN ANGLETERRE.

(M. A. J. McMillan).

Kenilworth, Warwickshire, Ang., 16 mars 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous envoyer de nouveaux rapports sur mon travail, pour faire suite aux rapports que je vous ai déjà transmis le 31 décembre 1887. En tout, j'ai fait 41 lectures, une de plus que le nombre convenu, mais dans les dernières semaines j'ai reçu un grand nombre de demandes de faire des lectures, de la part de membres du clergé, et d'autres dans les districts ruraux. J'ai fait 29 lectures en Angleterre et 12 dans le nord de l'Ecosse. Dans presque chaque cas j'ai eu un nombreux auditoire, très attentif et appréciateur. Un bon nombre ont décidé d'aller au Manitoba, et de fait quelques-uns sont déjà partis. Vous vous rappellerez que le printemps dernier un bon nombre de gens ont quitté ce pays avec moi pour aller au Canada. Autant que j'ai pu le savoir avant mon départ du Canada en octobre dernier la plupart d'entre eux avaient bien réussi ; et depuis que j'ai visité les anciennes demeures d'un grand nombre de ces gens dans ce pays, j'ai été très heureux d'apprendre les rapports hautement satisfaisants qu'ils ont envoyés dans leur patrie, sans exception, autant que je puis savoir. Il me semble que cela prouve que les hommes eux-mêmes étaient de bonne trempe, et que nos efforts pour leur fournir des demeures confortables immédiatement en arrivant, ont été avantageux et sages. En somme je crois qu'il y aura cette année une forte émigration d'Angleterre au Canada.

Je vous annexe une liste des endroits où j'ai fait des lectures.

Lectures faites dans la Grande-Bretagne en 1887–88, à Bristol, Westwood, Kenilworth, Stoke, Folesbill, Meriden, Leicester, Coventry, Leamington, Wolston, Ryton, Stretton, Combroke, London (Stepney), Loughborough, Berkswell, Manchester, Leicester, Priors Hardwick, Hampton, Walsgrave, Coventry, Sale, Morpeth, Aberdeen, Nairn, Inset, Huntly, Turriff, Strichen, Invernrie, Alford, Tarland, Ellon, Slains, Lanrencekirk, London (Westminster), Wormleighton, Priors Marston, Bishop's Tachbrook, Warwick.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. McMILLAN.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 35.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION À RICHMOND.

(Par M. J. H. Dyson.)

Richmond, P. Q., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année 1888, quatre-vingt-un immigrants se sont présentés à mon bureau avec l'intention de s'établir en Canada. Ce chiffre se décompose comme suit :

	Hommes.	Femmes.
Nés en Irlande	6	
do Angleterre	41	10
do Ecosse	2	
do France	2	
do dans le Pays de Galles	10	10
Total	61	20

Le nombre d'immigrants qui sont venus ici n'est pas aussi grand que dans les années précédentes, mais ils appartiennent à une classe très désirable. La demande de garçons de ferme est considérable, et je crois pouvoir en placer une centaine l'année prochaine. Au nombre des immigrants français que j'ai engagés à demeurer ici se trouve un médecin-vétérinaire, gradué du collège vétérinaire de Lyon. Il a d'excellents certificats et on le dit d'une science profonde. Il a déjà rendu de bons services. Encore quelques spécialistes de sa force dans les townships de l'Est nous seraient très utiles.

Dans le mois de mars prochain, j'attends une centaine de familles du Pays de Galles. Il est entendu qu'on les emploiera à la carrière d'ardoise ouverte récemment par M. J. C. Bédard, de Richmond. Cette carrière est située à trois milles de cette ville, dans le canton de Cleveland, sur la ligne du Grand-Tronc qui va à Windsor-Mills. Tout promet bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. H. DYSON.

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 35½.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'IMMIGRATION DES FEMMES, MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 31 décembre 1888.

MONSIEUR.—Nous avons reçu l'année dernière, à notre maison, 141 rue Mansfield, Montréal, 319 immigrantes, savoir:

Anglaises	261
Ecossaises	22
Irlandaises	31
Galloises	3
Hongroise	1
Allemande	1
Total	319

Au point de vue de la religion ce nombre se décompose comme suit :

Eglise anglicane	261
Presbytérienne	19
Catholique romaine	32
Methodistes et autres religions	7
	319

Cent quarante et une autres personnes non comprises dans la liste ci-dessus, et arrivées au pays les années précédentes, ont reçu, à notre maison, rue Mansfield, un asile temporaire, soit qu'elles eussent besoin de repos ou qu'elles fussent dans le moment sans emploi. Le nombre total de personnes qui ont passé par notre institution est de 460.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
G. H. MUSSEN,
Secrétaire honoraire.

L'honorable
Ministre de l'agriculture.

QUARANTAINE ET HYGIÈNE PUBLIQUE, 1888.

No 36.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE À LA GROSSE ILE.

(FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, M.D., F.R.S.C., D.C.L.)

QUÉBEC, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour 1888. Cette année, conformément aux nouveaux règlements de la quarantaine, le service d'inspection a été fait d'une manière continue sans un moment d'interruption, la nuit comme le jour.

On a découvert des maladies contagieuses sur les steamers suivants désignés dans l'ordre de leur arrivée, ou ces navires ont d'eux-mêmes fait rapport de maladies contagieuses à leur bord : *Sarnia, Lake Winnipeg, Carthaginian, Pomeranian, Corean, Montreal, Lake Superior, Dominion, Alcides, Pomeranian, Sarnia*, barque *Sarah*, steamers *Carthaginian, Montreal, Carthaginian, Lake Winnipeg, Colina*. Ces maladies étaient la picote, la fièvre jaune, la fièvre entérite, la fièvre scarlatine, la diphthérite, la rougeole et la variole.

Les admissions à l'hôpital de la quarantaine ont été au nombre de cinquante-deux, et il y a eu deux décès, l'un causé par la fièvre entérite et l'autre par la rougeole.

On a constaté que sur quelques-uns des navires venant d'outre-mer, le médecin de bord n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires de vaccination, quant aux passagers d'entrepont, comme le veulent les règlements. Dans quelques cas on a donné pour raison l'absence d'instructions à cet effet de la part des propriétaires ou agents de ces navires ; et dans d'autres cas, la faute venait de la négligence ou de l'incurie des chirurgiens de navires ; dans d'autres cas encore les chirurgiens paraissaient avoir voulu remplir leur devoir, mais en avaient été empêchés en partie par suite de la quantité insuffisante de vaccine dont on avait fait provision à bord du navire avant le départ.

Dans chaque cas où le chirurgien du navire n'était pas prêt à déclarer sous serment que les passagers d'entrepont avaient été vaccinés depuis moins de sept ans, comme le veulent les règlements, et dans les cas où il n'y avait pas de chirurgien à bord, vu le petit nombre de passagers, l'examen des passagers d'entrepont se faisait à la quarantaine, où ils étaient vaccinés suivant les règlements, qui prescrivent de ne laisser passer aux stations d'inspection aucun passager d'entrepont qui ne peut fournir la preuve qu'il a été vacciné depuis moins de sept ans ou qu'il a eu la picote dans la même période.

On a aussi vacciné les passagers à la quarantaine à bord des steamers suivants, désignés dans l'ordre de leur arrivée : *Ontario, Fremona, Baumwall, Sully, Toronto, Concordia, Assyrian, Durham City, Obock, Texas, Canopus, Carthaginian, Pomeranian, Corean, Montreal, Lake Nepigon, Panama, Wandran, Barcelona, Chateau Leoville, Grasbrook, Sully, Hibernian, Circassian, Chateau Leoville, Sarmatian, Grasbrook, Baumwall, Grasbrook.*

Outre cela, nous avons vacciné à la quarantaine, trois passagers sur le steamer *Norwegian*, le 2 mai, un sur le même bâtiment le 1 juin, et un sur le steamer *Hibernian* le 8 octobre. Ces personnes avaient refusé avec persistance de se laisser vacciner jusqu'à ce que à leur arrivée à la Grosse Ile, l'officier en charge de la quarantaine

leur eut fait comprendre que la loi obligeait tout passager d'entrepont qui n'a pas été vacciné depuis moins de sept ans, de l'être avant de débarquer ou de faire une station d'attente à la quarantaine.

Deux passagers du *Lake Nepigon*, arrivé le 31 mai, et trois du steamer *Sarmatian*, à son voyage du 16 septembre, ont préféré la quarantaine à la vaccine. On les débarqua en conséquence à la station, où on les garda sous examen jusqu'à l'expiration de la période d'incubation de la maladie depuis le dernier jour qu'ils y avaient été exposés. Le 7 août le chirugien du *Pomeranian* faisait rapport de cas de picote à bord de ce steamer. Dans cette circonstance, et conformément à la loi, toutes les personnes à bord furent vaccinées à la quarantaine, passagers de toute classe, officiers du navire, hommes d'équipage et gardiens de bestiaux.

Le nombre total de personnes vaccinées à la station de quarantaine de la Grosse Ile, cette année, a été de bien près de 4,000.

Le steamer de la quarantaine le *Challenger*, que vous avez acheté, le printemps dernier, pour le service d'inspection, est admirablement adapté à cette fin et a donné pleine satisfaction. Il a accosté avec promptitude à leur passage en face de l'île tous les vaisseaux d'outre-mer, la nuit comme le jour, pendant les tempêtes et les temps sombres, comme dans les beaux temps. *L'Hygeia*, qui a remplacé le bateau du marché pour le service de la malle et des provisions, nous est d'un grand avantage. Il a effectivement et virtuellement isolé la station de quarantaine, de même qu'il a augmenté le confort et la rapidité du service sous tous les rapports, principalement pour le transport à l'agent d'immigration et au maître du port à Québec, des passagers et marins convalescents ayant fait leur terme de quarantaine.

A la fin de l'été on a remplacé par une chaudière nouvelle et une machine à vapeur à triple expansion les vieilles machines usées de l'*Hygeia*. On espère que ces améliorations augmenteront beaucoup pour l'année prochaine et les années suivantes la sûreté des passagers et de l'équipage.

Nous avons remis à plus tard l'établissement du système de buanderie de Troy, afin de pouvoir étudier davantage la question et choisir les méthodes les plus perfectionnées et les plus parfaites pour désinfecter avec promptitude et à perfection le linge et autres effets.

Règle générale, les propriétaires ou capitaines de navires ont montré beaucoup d'empressement à se prêter aux opérations des officiers de la quarantaine. Ils comprennent de plus en plus qu'un système de quarantaine amélioré d'après le plan moderne, comme celui que nous avons ici, favorise le commerce plutôt qu'il ne l'embarrasse ; et comme l'a si bien dit un éminent écrivain sur l'hygiène : " Le port qui le premier établira le meilleur système de quarantaine protégera le mieux les intérêts commerciaux."

J'ai eu l'honneur d'assister comme délégué à la réunion de l'Association américaine d'hygiène publique qui a été tenue à Milwaukee, le 20 novembre et les jours suivants. Le quarantaine maritime a été l'un des principaux sujets de discussion, la présence de la fièvre jaune, dans certains ports du sud, cette année, ayant donné à cette question une grande importance. Ceux qui ont le plus d'expérience en ces matières sont d'avis que la maladie se propage plutôt par les vêtements infectés ou autres articles capables de retenir les germes de la maladie que par les personnes mêmes qui y ont été exposées. On y a lu aussi plusieurs études, et plusieurs délégués ont insisté fortement sur la nécessité d'une direction centrale pour réglementer la quarantaine, et d'un chef médical pour conseiller le gouvernement des Etats-Unis. Quant à la désinfection des vêtements à l'aide de la vapeur, l'opinion générale s'est déclarée en faveur de la vapeur comprimée, parce qu'elle distribue plus uniformément la chaleur et pénètre plus profondément les plis des articles à désinfecter.

Je recommande en conséquence que ce mode soit adopté comme étant le meilleur, et que vous fassiez ériger le printemps prochain à la station de quarantaine les appareils nécessaires pour désinfecter les habits et effets de passagers des navires infectés. Un quai en eau profonde est toujours ce dont nous souffrons le plus à la station de quarantaine. On a encore éprouvé beaucoup de difficulté cet été à se servir du soufflet de soufre de l'*Hygeia*. Le seul endroit propice où on puisse le

placer est un quai en eau profonde. Comme j'ai eu l'honneur de le représenter dans mes rapports précédents, la station de quarantaine ne sera jamais complète ni efficace tant que le quai ne sera pas prolongé jusqu'à l'eau profonde, afin que l'on puisse répondre aux changements survenus à cette époque moderne et que les gros navires puissent y accoster lorsqu'il est nécessaire de les désinfecter.

Si nous avions à la Grosse Ile un quai en eau profonde où les bâtiments pourraient venir débarquer les passagers et effets, si l'on avait sur ce quai les appareils modernes pour la désinfection des vêtements et bagages à l'aide de la vapeur comprimée, pour la fumigation des navires, de même que des chambres où l'on pourrait recevoir temporairement les patients isolés venant des navires qui arrivent la nuit, notre station de quarantaine serait égale, sinon supérieure, à tout autre station de quarantaine au monde.

Nous pourrions alors faire face à tous les cas qui pourraient se présenter, ce que nous ne pouvons pas faire maintenant et ce que nous ne pourrons jamais faire tant que nous n'aurons pas un quai en eau profonde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D., F.R.C.S., D.C.L.,

Surintendant médical.

L'honorable Ministre,
de l'agriculture,
Ottawa,

No 37.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE HALIFAX, N.E.

(W. N. Wickwire, M. D.)

Bureau de la quarantaine,
Halifax, N. E., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1888.

Les cas de maladies qui ne sont ni contagieux ni épidémiques, ont été, cette année, bien moins nombreux que les années précédentes, sur les navires arrivés à ce port, et deux cas seulement étaient de nature à exiger une station à la quarantaine.

Le 4 janvier le brigantin *Charles Duncan* arrivait de la Havane, Cuba, avec un patient à bord, dont la maladie présentait tous les caractères de la picote. Comme cette maladie sévissait alors à la Havane, j'ai cru prudent de faire transporter le patient à la station de quarantaine. Au bout de quelque temps il est revenu à la santé et a été libéré.

Le 4 avril la goélette *Sarah A. Townsend* arrivait de la Havane, tout son équipage paraissant en bonne santé. Le 7 avril, des symptômes de picote parurent sur un des matelots. Je le fis transporter à la station de quarantaine, où la maladie se développant prit un caractère très malin, vu que l'homme n'avait jamais été vacciné; il mourut sept jours après avair été transporté à l'hopital.

A tout prendre nous avons été très favorisés d'avoir si peu de maladie dans le port, vu le grand nombre de steamers et voiliers qui sont venus ici. Comme on peut le voir par le tableau ci-joint, ce nombre a été plus considérable que les années précédentes. Il est arrivé pendant l'année:—

Steamers anglais	305
do étrangers	62
Voiliers anglais	473
do étrangers	169
	1,009

Outre ce nombre, il est entré dans le port 3,248 navires côtiers.

Parmi les immigrants arrivés ici, un certain nombre souffraient de maladies non contagieuses, et quelques-uns de blessures accidentelles. Presque tous ces immigrants allaient dans les provinces de l'ouest ou le Manitoba, et comme ils ne pouvaient pas entreprendre le voyage immédiatement, je dus en prendre soin jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. N. WICKWIRE, M.D.,
Médecin inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 38.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N. B.

(W. S. HARDING, M. D.)

STATION DE QUARANTAINE, SAINT-JEAN, N.B., 29 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1888. La barque *G. S. Perry* est arrivée ici le 2 avril, venant des Barbades. Pendant la traversée de Buenos-Ayres aux Barbardes, trois hommes, sur un équipage de douze, furent attaqués de la picote, et après être demeurés 29 jours aux Barbades, pour se faire soigner, ils quittèrent cet endroit en destination de Saint-Jean. Mais comme cette île n'a pas les moyens de désinfecter les navires que beaucoup ou la plupart des ports ont aujourd'hui, la nécessité de désinfecter le navire s'imposait ici, bien qu'il eût été retenu 29 jours déjà.

On avait pris certaines mesures de désinfection aux Barbades, et on avait détruit une partie des vêtements; mais le reste n'avait pas été bien désinfecté, et la literie en usage lors de la maladie a continué à servir à l'équipage jusqu'à l'arrivée de la barque ici. Je fis en conséquence transporter ce qui restait de vêtements et de literie à l'île aux Perdrix pour y être brûlé. Je fis blanchir et nettoyer certaines parties de la barque, et vacciner les neuf matelots qui avaient échappé à la maladie. Ces diverses opérations retinrent la barque cinq jours ici.

Beaucoup d'autres navires touchèrent ici pendant l'été, venant de Cuba ou d'autres îles Occidentales où la picote sévissait, mais comme aucun cas de maladie contagieuse n'existait à bord de ces navires, il n'y avait pas nécessité de les retenir. Le nombre de navires venant de ports étrangers s'est élevé à 1,529, à part les navires de cabotage; le pouvoir discrétionnaire que m'accorde le département pour l'inspection des navires m'a permis de faire disparaître tout embarras au commerce.

Le service ordinaire de la quarantaine a été fait avec soin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. HARDING, M. R. C. S. Ang.,

Surintendant médical.

L'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

No 39.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SYDNEY, C. B.

(Wm. McKenzie McLeod, M.D.)

Station de quarantaine,
Sydney, C.B., 31 décembre 1888.

Monsieur,—En soumettant mon rapport sur la station de quarantaine de ce port pour l'année 1888, je ne puis que me réjouir, parce que nous avons été exceptionnellement exempts de maladies contagieuses ou épidémiques. Pendant la saison dernière nous avons fait, lorsque les circomstances le demandaient, l'inspection des navires venant de ports étrangers.

Le nombre des navires venus de ports étrangers a été de 111, à part les navires côtiers.

L'hôpital et les constructions qui en dépendent sont en bon état. Je recommande respectueusement d'y faire certaines réparations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. McK. McLEOD,
Surintendant médical de la quarantaine de Sydney.

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 40.

RAPPORT ANNUEL DU LAZARET, TRACADIE, N.-B.

(A. C. Smith, M.D.)

Newcastle, N.-B., 31 décembre 1888.

Monsieur,—Comme médecin visiteur de l'hôpital des lépreux à Tracadie, j'ai l'honneur de transmettre, pour l'information du département, le rapport suivant pour l'année qui se termine aujourd'hui.

Il y a actuellement dix-neuf malades dans le lazaret—huit hommes et onze femmes. Sur ce nombre, deux ont été admis depuis mon dernier rapport ; l'un venait de Caraquet, l'autre d'une paroisse voisine. Il n'y a pas eu de décès pendant l'année. La santé des patients en général a été bonne, et je suis heureux de constater l'absence de ces douleurs aiguës et de cette débilité corporelle que nous rencontrions autrefois chez les malades les plus avancés. Tous sont propres et fort bien portants, et aussi joyeux que possible sous le poids du sort inévitable qui les attend.

Aucun n'était obligé de garder le lit ; tous pouvaient marcher et plusieurs aller au dehors. L'arrivée des Sœurs a fait luire de plus beaux jours pour nos pauvres lépreux, et je n'hésite pas à dire que non seulement l'amélioration marquée dans l'état d'esprit et de santé des patients, mais encore le prolongement appréciable de la durée de leur vie sous le présent régime, sont dus à l'influence salutaire de ces dames. Les malades savent que les Sœurs répondront toujours promptement à leur appel à toute heure du jour ou de la nuit, et en conséquence ils reposent paisiblement et en toute confiance.

Dans quelques cas très rares, des lépreux à constitution forte, et que l'on avait transportés au lazaret aussitôt après la déclaration de la maladie, ont été guéris grâce aux excellentes influences hygiéniques de l'hôpital. Le malade que j'ai renvoyé guéri, il y a trois ans, s'est toujours bien porté depuis, et gagne sa vie en travaillant. Dans des rapports précédents, j'ai parlé d'une femme sur laquelle disparaissaient toutes les marques de la maladie, et finalement je l'ai renvoyée lorsqu'elles furent toutes disparues.

Il y a quelques semaines, j'ai fait une investigation complète de tous les cas douteux de lèpre dans la paroisse voisine de Caraquet, mais je n'ai trouvé qu'une personne attaquée et qui sera admise prochainement à l'hôpital. Ce cas est intéressant. Ce garçon, qui est aujourd'hui âgé de quatorze ans, a été soigné pour une brûlure sérieuse à l'âge de trois ans par une femme attaquée de la lèpre. La lèpre parut plus tard sur lui, et il est aujourd'hui dans la période avancée de la maladie. Ses parents, frères et sœurs, en sont exempts. A l'exception de ce cas-là, il n'y a que deux autres malades connus en dehors du lazaret, et tous résidant à Tracadie. Mais pour rendre ma visite plus complète, je visiterai dans quelques semaines un cas suspect sur une petite île près de la côte de Caraquet, que les glaces m'ont empêché d'atteindre.

Au lieu de gagner du terrain, la lèpre tend ici à disparaître. Lors de sa fondation le lazaret contenait deux fois plus de malades qu'aujourd'hui. Ici, comme ailleurs, l'isolation arrête les progrès de la maladie.

On connaît aujourd'hui la retraite du patient qui s'est enfui aux Etats-Unis, l'année dernière, et on m'informe de source certaine qu'il est sur le point de revenir, vu qu'il ne lui est plus possible de gagner sa vie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M.D.,

Médecin visiteur

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 41.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE.

(Wm. Jackson, M.R.C.S.)

Station de quarantaine
Victoria, C. A., 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année 1888. Le steamer *Umatilla*, de San-Francisco, est arrivé dans notre port le 22 janvier dernier avec un cas de picote à bord. Le malade fut transporté à l'hôpital de la quarantaine, soigné et guéri ; je retins le navire jusqu'au 6 février, après avoir constaté qu'aucun nouveau cas ne s'y déclarait, et après l'avoir fait blanchir à la chaux et désinfecté. J'ai transmis tous les détails au sujet de cette affaire dans ma lettre du 22 février. La picote a sévi dans quelques villes du détroit de Puget pendant les mois de janvier, février, mars et partie d'avril et ensuite dans les mois de novembre et décembre ; elle a sévi à Portland, Oregon ; tous ces endroits sont à une ou deux journées de Victoria. J'ai en conséquence eu pour pratique d'inspecter tous les passagers venant de ces endroits. Il n'est pas arrivé ici, pendant l'année, d'autres navires qui eussent des maladies contagieuses à bord.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Wm. JACKSON, M. R. C. S.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 42.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DE TRANSIT D'ANIMAUX DES ETATS-UNIS.

(M. L. SLATER.)

SAINT-THOMAS, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon septième rapport annuel sur le transport en transit et en entrepôt d'animaux des Etats-Unis passant de l'ouest à l'est au port de Saint-Thomas par le Michigan-Central, division du Canada, de Windsor à Buffalo ; et de Windsor à Buffalo par la ligne auxiliaire du Grand-Trsnc, division du sud, et de la Pointe-Edouard et l'embranchement de Sarnia à London, et au sud à Saint-Thomas, et à l'est à Buffalo par la ligne auxiliaire le Grand-Tronc, division du sud.

Le mouvement de transit a donné d'heureux résultats cette année ; et le nombre de wagons remplis d'animaux se dirigeant vers l'est par cette route, a été plus considérable que celui de toutes les années antérieures, depuis que la mise en vigueur des restrictions et règlements du département, qui autorisent et permettent le transport en transit et en entrepôt d'animaux vivants des Etats-Unis de l'ouest à l'est à travers le Canada, et cela nonobstant le grand nombre de wagons réfrigérateurs qui sont passés ici allant vers l'est, remplis de viandes prêtes pour le marché. Ce commerce d'animaux morts est comparativement nouveau, et il augmente dans les mêmes proportions que le commerce d'animaux vivants, dont le transport s'est fait cette année sans aucun accident. Le nombre de vapeurs chargés de cochons allant de l'ouest à l'est a été cette année beaucoup plus considérable que pendant les années précédentes ; cette augmentation est due en partie à ce que MM. J. P. Hammond et Cie envoient leur cochons de Chicago et de l'est par cette route en passant par le Pont Suspendu en destination de East Cambridge, Massachussetts. Ces animaux sont transportés sur des trains rapides faisant vingt-cinq milles à l'heure, composés de trente à trente-cinq wagons en été et d'une moyenne de vingt-six en hiver ; wagons et locomotives sont munis de freins à air comprimé. Le nombre total de wagons chargés de cochons qui sont passés par cette route, allant de l'ouest à l'est, a été d'à peu près 8,000 ; les autres cochons qui sont passés par cette route vers l'est, ne formaient pas plus de 1,200 wagons pour toute l'année ; de là cette grande augmentation, et tous sont passés sans aucun accident. La seule amélioration apportée aux wagons qui servent au transport des animaux a été l'application de freins à air comprimé, mais cette amélioration seule épargne beaucoup de temps et ajoute beaucoup à la sûreté des animaux.

Moutons.—Le nombre de wagons de moutons allant de l'ouest à l'est par cette route, a diminué pendant six mois sur les douze, et pendant les six autres mois de l'année s'est tenu à la même moyenne que l'année dernière, de sorte qu'il y a une diminution considérable pour l'année, comparée à 1887. Il y a eu peu de changements dans la forme des wagons sur lesquels ont transporte les moutons ; les wagons à double plateforme sont les plus en usage, et le nombre moyen dans chaque wagon est de 160 moutons ; tous ont été transportés en sûreté et sans accident.

Chevaux.—D'après le nombre des wagons de chevaux qui sont passés par cette route de l'ouest à l'est, il y a une grande diminution dans la comparaison de neuf mois avec l'année précédente, et le chiffre est au-dessous de la moyenne pour toute l'année quant au nombre de wagons ; mais cette différence est beaucoup diminuée par le fait qu'au lieu de wagons ordinaires pour les bestiaux, qui ne contenaient que seize chevaux, on se sert maintenant de "wagons-palais à chevaux," qui renferment vingt stalles pouvant donner place chacune à un cheval et sa nourriture pour le trajet. Il n'y a pas eu d'accident dans le transport des chevaux cette année. Les wagons

chargés d'animaux de différentes espèces, tels que moutons et porcs, et quelquesfois des bêtes à cornes, mais séparées afin de prévenir les accidents, indiquent une augmentation mensuelle considérable sur les douze mois précédents. Ces animaux sont destinés aux marchés de l'est et transportés dans les wagons à bestiaux ordinaires.

Les volailles transportées de l'ouest à l'est par cette route accusent une augmentation sur le chiffre moyen des années précédentes. Il y a peu de changements dans le mode de transport ; on se sert de boîtes et de wagons-plateformes; cent boîtes environ composent le chargement d'un wagon-plateforme, et chaque boîte contient deux douzaines de poulets, mais pour l'hiver on se sert d'un nouveau wagon réfrigérateur, muni de boîtes ou poulaillers mobiles; l'exposition au froid n'est pas aussi grande et les poulets souffrent beaucoup moins, mais l'usage de ce wagon n'est pas encore général. Jusqu'à présent il n'y a pas eu d'accidents sérieux dans le transport des volailles pendant l'année qui vient de s'écouler.

Veaux.—Dix wagons chargés de jeunes veaux sont passés pendant l'année, allant de l'est vers les Etats de l'est.

Mulets.—Quelques wagons chargés de mulets sont passés de l'ouest à l'est pendant les douze mois; tous sont inclus dans le tableau ci-joint; ce tableau donne la liste des différentes sortes d'animaux qui sont passés par cette route. Des gardiens ont été duement nommés sur chaque convoi venant des Etats-Unis et transportant des animaux vivants en transit ou en entrepôt. Il est très satisfaisant de pouvoir dire que cette compagnie de chemin de fer a pu faire le transport considérable d'animaux vivants sans aucun accident pendant toute l'année.

La Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc a fait un transport considérable, de l'ouest à l'est, de bestiaux des Etats-Unis en transit et en entrepôt, par la ligne auxiliaire, division du sud, depuis Windsor jusqu'aux parcs d'animaux à Buffalo, et de Pointe-Edouard par l'embranchement de Sarnia jusqu'à London, et au sud à Saint-Thomas par l'embranchement de Port-Stanley, et à l'est à Buffalo par la ligne auxiliaire, division du sud. Les wagons chargés d'animaux qui ont passé de l'ouest à l'est pendant les douze mois accusent une diminution de 300 sur l'année précédente. Le mode de wagons en usage n'a pas changé sur cette route sauf quelques exceptions; pendant l'été nous avons vu un nouveau modèle de wagon-étable, muni de freins à air comprimé, de mangeoires et de crèches pour le foin, permettant de nourrir les animaux en transit sans les descendre du wagon, mais pour des raisons qui me sont inconnues, on ne s'est pas servi de ces wagons sur cette route pour le transport des animaux des Etats-Unis. Depuis quelque temps la moyenne d'animaux gras est de seize par wagon, et tous les convois ont voyagé en sûreté et sans accident.

Cochons vivants.—Il y a une diminution principalement pour les premiers six mois de l'année dans le nombre de wagons qui sont passés par ici transportant des cochons vivants, mais dans les derniers six mois, le nombre de wagons a augmenté sensiblement, et pendant le mois de décembre il est passé par cette route plus de cochons en vie que dans aucun autre mois de l'année; tout ce transport s'est fait en sûreté et sans accident.

Moutons.—Il y a eu une augmentation considérable dans le nombre de wagons chargés de moutons, allant de l'ouest à l'est par cette route. L'augmentation des wagons est évaluée à plus de 380, et chaque wagon contient en moyenne 160 moutons; tous sont passés en sûreté et sans accident.

Chevaux.—Il y a une diminution dans le nombre de wagons de chevaux, en comparaison de l'année précédente, mais le nombre de chevaux n'a pas diminué, car le wagon-palais à chevaux en usage sur cette route comme sur le Michigan Central transporte vingt chevaux et leur nourriture pour tout le voyage dans chaque stalle séparée.

Les changements de différentes espèces d'animaux sur le même wagon, tels que cochons, moutons, bêtes à cornes, accusent une grande augmentation, et tous les trains, allant de l'ouest à l'est, sont passés ici sans accident d'aucune sorte.

Volailles.—Les chargements de volailles qui ont passé par cette route sont à peu près égaux en nombre à ceux des années précédentes. Il n'y a eu aucun accident.

Les tableaux comprennent la liste des différentes espèces d'animaux vivants qui ont été transportées de l'ouest à l'est par les différentes routes, et il me fait beaucoup de plaisir de constater que les deux grandes compagnies de chemin de fer qui sont autorisées à transporter des animaux vivants des Etats-Unis en transit et en entrepôt, de l'ouest à l'est à travers le Canada, observent tous les règlements et font un bon trafic.

ANIMAUX VIVANTS POUR L'OUEST.

Le nombre de wagons de chevaux allant de l'est à l'ouest par le Michigan-Central, division du Canada, et venant des ports de l'est en destination des Etats de l'ouest, est à peu près le même. Il ne passe guère autre chose que des chevaux qui sont tous transportés dans les wagons-palais à chevaux. On a envoyé de quelques points intermédiaires du Canada un certain nombre de wagons de chevaux, quelques wagons de moutons, et aussi quelques wagons d'animaux vivants et meubles de ménage. Tous ont passé en sûreté et sans aucun accident pendant l'année.

Chargements intermédiaires.—Les chargements d'animaux vivants de différentes stations intermédiaires du Michigan-Central, division du Canada, à Montréal, *viâ* le Pacifique Canadien, ne commencent pas avant le mois de mai, et le gros du trafic est terminé dans le mois de septembre ; il passe encore quelques wagons de cochons en octobre, et le trafic se termine en novembre. On expédie aussi de Saint-Thomas et des environs par le chemin de fer du Grand-Tronc jusqu'à Montréal, des chargements d'animaux gras et de cochons ; tous les chargements intermédiaires d'animaux vivants de ces districts sont faits dans les wagons dont on se sert spécialement pour le service intermédiaire, et les animaux vivants, envoyés de différentes stations du Michigan-Central, division du Canada, à Montréal, sont mis à bord des wagons du chemin de fer du Pacifique Canadien. Le nombre d'animaux n'a pas été aussi considérable que les années précédentes, mais la qualité en a été excellente.

Les envois d'animaux vivants de différentes stations intermédiaires du Michigan-Central, division du Canada, ont demandé un grand nombre de wagons, et pendant les derniers quatre mois de l'année, cette compagnie a reçu du cheminde fer du Pacifique Canadien à ce point et à l'est jusqu'à Buffalo plusieurs wagons de bestiaux et moutons, et nous recevons beaucoup de wagons de moutons que j'ai mission d'inspecpecter, pendant toute l'année, qu'ils viennent de l'est ou de l'ouest et sur tous les chemins de fer. Les expéditeurs des Etats-Unis se conforment d'une manière très satisfaisante à tous les règlements en vertu desquels ils sont autorisés à transporter les animaux vivants en transit et en entrepôt de Windsor à Buffalo.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. SLATER, *inspecteur.*

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre de wagons d'animaux vivants en transit en entrepôt de l'ouest à l'est.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons,	Chevaux.	Bêtes à cornes, moutons et cochons mêlés	Volailles.	Veaux.	Mulets	M.C., division du Canada.	G.T., division du sud.	Totaux.
1888.												
31 janvier.	M C., div. du Canada..	486	1,106	211	9	24	13	...	..	1,849	.....	.....
31 do ...	G.T., div. du Sud.	78	70	254	5	.....	4	...	..	.....	411	2,260
29 février.	M.C., div. du Canada..	155	719	142	26	25	9	..	1	1,077	.....	.....
29 do ...	G.T., div. du Sud	100	44	164	9	3	2	...	...	.....	312	1,399
31 mars....	M.C., div. du Canada..	320	713	135	51	22	13	...	...	1,254	.....	.....
31 do ...	G T., div. du Sud..	98	26	179	17	4	.....	...	...	.....	322	1,578
30 avril...	M C., div. du Canada.	260	700	88	35	29	5	...	..	1,117	.....	.....
30 do ...	G.T., div. du Sud	152	25	72	17	17	3	..	...	.....	286	1,403
31 mai....	M C, div. du Canada	362	679	30	35	14	10	...	...	1,130	.....	.....
31 do ...	G T., div du Sud	59	24	8	11	3	3	...	...	.....	108	1,238
30 juin....	M.C., div. du Canada..	223	786	28	31	8	21	1	1	1,099	.....	.....
30 do ...	G T, div. du Sud	81	33	13	3	6	.....	...	...	.....	135	1,234
31 juillet .	M.C., div. du Canada..	209	703	28	27	2	14	1	2	986	.....	.....
31 do ...	G.T., div du Sud	112	37	53	5	2	1	...	...	.....	210	1,196
31 août...	M.C, div. du Canada .	456	716	63	15	6	21	2	3	1,282	.....	.....
31 do ...	G T., div. du Sud..... .	112	66	141	1	8	.....	...	...	.....	328	1,610
30 sept...	M.C., div. du Canada.	480	1,061	85	17	31	24	...	...	1,698	.....	.....
30 do ...	G.T., div. du Sud	213	128	150	5	29	1	...	...	.....	526	2,224
31 octob...	M C., div. du Canada..	340	1,168	74	12	38	25	...	...	1,657	.....	.....
31 do ...	G.T, div. du Sud	180	136	186	.....	29	3	...	...	.....	534	2,191
30 nov	M.C., div. du Canada..	460	999	129	17	70	25	..	...	1,700	.....	.....
30 do ...	G.T, div du Sud	130	299	254	6	30	15	...	...	.....	734	2,434
31 déc.....	M.C., div. du Canada .	443	760	104	8	75	12	6	9	1,417	.....	.....
31 do ...	G.T., div. du Sud.	75	246	280	5	46	10	..	...	.....	662	2,079
	Totaux.....	5,584	11,244	2,870	357	531	234	10	16	16,266	4,580	20,846

TABLEAU des divers envois d'animaux de Saint-Thomas à Montréal, par le Grand-Tronc, et de Saint-Thomas et des stations de l'ouest et de l'est sur la ligne du Michigan-Central, division du Canada, à Montréal, par la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, avec indication du nombre de wagons.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons.	Total du Mich. Central.	Total du Grand-Tronc.	Totaux.
1888.							
31 mai.	M.C., division du Canada, *viâ* Pac. Can ...	8	.....	.....	8	.....	.....
31 do	G.T., division du Sud.....	4	2	.....	.....	6	14
30 juin	do do	5	5	.....	.....	10	10
31 juillet	M.C., division du Canada, *viâ* Pac. Can....	17	1	2	20	.....	.....
31 do	G.T., division du Sud	21	1	1	.....	23	43
31 août	M C., division du Canada, *viâ* Pac. Can....	16	.....	2	18	.....	.....
31 do	G.T., division du Sud	20	.....	.....	.....	20	38
30 sept	M.C., division du Canada, *viâ* Pac. Can.... .	5	.....	1	6	.....	.....
30 do	G.T , division du Sud.....	17	7	.....	.....	24	30
31 octob	M.C., division du Canada, *viâ* Pac. Can....	5	.....	.....	5	.....	.....
31 do	G.T., division du Sud	8	7	.....	.....	15	20
30 nov.	M.C., division du Canada, *viâ* Pac. Can....	1	.....	.....	1	.....	.....
30 do	G.T., division du Sud	5	2	.....	.....	7	8
	Totaux.....	132	25	6	58	105	163

TABLEAU des divers envois d'animaux, de stations intermédiaires à Buffalo, par la ligne auxiliaire du Grand-Tronc, division du sud, et par le Michigan-Central, division du Canada, et du chemin de fer Canadien du Pacifique à Buffalo, avec indication des différentes espèces et du nombre de wagons.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Chevaux.	Du P. C. Bêtes à corne.	Du Pac. C. Moutons.	Du Pac. C. Chevaux.	Volailles.	M.-C. Total.	G.-T. Total.	Grand total.
1888.											
31 jan	M.-C., division du Canada	2	7	1	.....	1	.....	.....	11	.....	.....
31 "	G.-T., division du Sud	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	12
29 fév	M.-C., division du Canada	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	1	5
31 mars	do do	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	8	.....	8
30 avril	do do	.....	1	.....	1	2	5	.....	5	.....	5
31 mai	do do	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	8	.....	.....
31 "	G.-T., division du Sud	2	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30 juin	M.-C., division du Canada	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10
30 juillet	do do	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	8	.....	8
31 août	do do	11	3	.....	.....	3	.....	.....	4	.....	4
31 "	G.-T., division du Sud	1 3	8 2	.....	.....	*2 5	... ...	.....	19	.....	 22
30 sept	M.-C., division du Canada	.....	15	.....	7	.....	.....	.....	32	.....	.....
30 "	G.-T., division du Sud	15	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	35
31 oct	M.-C., division du Canada	1	10	.....	19	3	2	.....	49	.....	.....
31 "	G.-T., division du Sud	8	11	.....	.....	.....	.....	1	.....	13	62
30 nov	M.-C., division du Canada	.....	23	.....	9	5	1	2	48	.....	.....
30 "	G.-T., division du Sud	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	50
31 déc	M.-C., division du Canada	.....	35	.....	2	11	.....	.....	48	.....	.....
31 "	G.-T., division du Sud	.....	27	.....	.....	.....	.....	1	.....	28	76
	Totaux	52	147	10	38	32	13	5	245	52	297

*Cochons.

TABLEAU de divers envois intermédiaires et autres, de l'est à divers endroits dans l'ouest des Etats-Unis, quelques-uns envoyés directement et quelques-uns partant de stations intermédiaires, mais tous allant à l'ouest, avec indication des différentes espèces et du nombre de wagons.

Date.	Compagnie.	Chevaux, d'entier parcours.	Chevaux, de stations intermédiaires.	Moutons, de stations intermédiaires.	Bêtes à cornes, de stations intermédiaires.	Animaux et effets.	Différentes espèces d'animaux.
1888.							
31 janv.	M.-C., div. du Canada.	6	1	.....	.....	.....	.....
29 fév	do do	6	5	1	1	.....	.....
31 mars	do do	10	6	.....	.....	.....	.....
30 avril	do do	9	7	.....	.....	1	.....
30 "	G.-T., div. du Sud	.....	.....	.....	.....	1	.....
31 mai	M.-C., div. du Canada.	9	5	.....	.....	7	.....
30 juin	do do	12	.....	.....	.....	.....	.....
31 juillet	do do	33	.....	1	.....	.....	.....
31 août	do do	40	.....	2	.....	.....	.....
30 sept	do do	22	8	.....	.....	.....	1
31 oct	do do	6	.....	1	.....	.....	.....
31 "	G.-T., div. du Sud	1	.....	.....	.....	.....	.....
30 nov	M.-C., div. du Canada.	4	3	.....	.....	.....	.....
30 "	G.-T., div. du Sud	1	.....	.....	.....	.....	.....
31 déc	M.-C., div. du Canada.	3	2	.....	.....	.....	.....
	Totaux	162	37	5	1	9	1

No 43.

RAPPORT DE LA STATION DE QUARANTAINE DES BESTIAUX À EMERSON.

(D. H. McFadden, M. V.)

Emerson, 31 décembre 1888.

Monsieur,—Ci-joint j'inclus les états détaillés des chevaux, bêtes à cornes et moutons que j'ai inspectés pendant l'année 1888 aux points d'entrée dans le Canada à Emerson et à Gretna, et je désire y ajouter les résultats de mes observations sur les opérations de la quarantaine ici.

Je dois d'abord avertir le département que la morve sévit beaucoup parmi les chevaux et les mules dans le territoire voisin du Dakota ; j'en découvre des cas presque tous les jours. Un jour, un colon voulut entrer dans notre province avec un permis de colon ; il avait avec lui un cheval attaqué de morve, et il venait d'en perdre deux par la même maladie. Comme contraste à offrir à l'état de choses qui existe du côté américain, et comme preuve du salutaire effet de nos lois de quarantaine en Canada, il est bon de noter que le dernier cas de la morve que j'ai constaté comme médecin vétérinaire du gouvernement provincial remonte au mois de juillet 1887. La seule maladie que l'on peut considérer comme ayant pied ici, est l'influenza, qui a sévi au commencement du printemps.

Nous constatons avec plaisir l'absence de toute maladie parmi les bêtes à cornes, les moutons, les cochons, tant dans la province que parmi les animaux importés. L'anthrax, si commun ailleurs, n'a pas été vu ici durant l'année.

Les états comparatifs que je joins à mon rapport sont instructifs, par ce qu'ils accusent une bonne augmentation dans le nombre de chevaux importés des Etats-Unis ou par la voie des Etats-Unis. L'augmentation dans le nombre de chevaux venant d'Ontario s'explique par le fait que les expéditeurs de bonnes bêtes, préfèrent la sûreté et le confort des wagons-palais pour les chevaux que possèdent les lignes américaines, mais que n'a pas, me dit-on, le chemin de fer Canadien du Pacifique, et ensuite parce qu'il est venu du Montana et du Wyoming plusieurs troupeaux de *bronchos* qui sont entrés en Canada par mes ports d'inspection. L'autre chapitre d'augmentation sur l'année 1887 se trouve dans les moutons, dont le nombre qui était de 3,501 en 1887, s'est élevé à 5,343 cette année. Les importations de bêtes à cornes et de cochons ont diminué.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. McFADDEN, M. V.,

Inspecteur.

A l'honorable,

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

TABLEAU comparatif des animaux inspectés pendant les années 1887–88.

Année.	Bêtes à cornes.	Chevaux et mulets.	Moutons.	Cochons.
1887	225	412	3,501	217
1888	11	721	5,343	3

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

ETAT détaillé des cochons inspectés et en quarantaine à la station d'Emerson.

Noms des propriétaires.	D'où.	Destination.	Nombre.
James Merritt	Comté Ste-Croix, Wisconsin.	Solsgirth	2
Wm. Dean	Forest	Manitou	1
Total			3

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

ETAT détaillé des moutons inspectés à cette station, *viâ* Emerson et Gretna.

Noms des propriétaires.	D'où.	Destination.	Nombre.
Wm. Bell	Bismark, D. T.	Winnipeg	407
do	Territoire de Washington	do	2,886
do	do	do	2,050
Total			5,343

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

ETAT annuel et détaillé des bêtes à cornes inspectées et en quarantaine à Emerson, *vid* Emerson et Gretna.

Noms des propriétaires.	D'où.	Destination.	Vaches.	Bœufs.	Taureaux.	Total.
James Merritt	Etats-Unis	Solsgirth	2	.....		
Wm. Dean	Canada	Manitou	2	.....		
Wm. Ford	do	do	3	.....		
Christie et Fares	Etats-Unis	Emerson	.....	2		
J. D. Gordon	do	Morden	.....	.....	2	
			7	2	2	11

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

ETAT détaillé des chevaux et mulets inspectés, *viâ* Emerson et Gretna.

Noms des propriétaires.	D'où	Destination.	Chevaux.	Mulets.	Total.
J. A. Young et Fils	Canada	Brandon	16		
L. E. Harris	do	Gretna	18		
George Miller	do	Emerson	18		
George Leighton	Etats-Unis	Brandon	2		
J. Enright	Canada	Winnipeg	18		
George Muller	do	Emerson	18		
J. F. Charlton	do	Portage-la-Prairie	18		
R. Goodrich	do	Carberry	36		
R. B. Sidebottom	do	Brandon	16		
Samuel Caswell	Etats-Unis	Trehern	2		
James Walker	do	Winnipeg	4		
Alexander Turner	do	Emerson	1		
Ross Bros	do	Minnedosa	1		
J. B. Lloyd	do	Birtle	3		
David Turner	do	Emerson	1		
Peter H. Lepine	do	Otterburn	1		
Jacob Weins	do	Reinland	1		
Peter Falk	do	Gretna	3		
Christie et Fares	do	Emerson	6		
Archibald et Robert MacDonald	Canada	do	30		
S. Woodland	Etats-Unis	Gouchie	1		
Christie et Fares	do	Emerson	1		
John N. Baker	do	Morden	4		
Jas. F. Hutchison	do	do	4		
Jacob H. Falk	do	Gretna	3		
Geo. Webb	do	Winnipeg	2		
Chas. Wheat	do	Emerson	2		
August Swanson	do	do	2		
Hirman Hellops	do	Gretna	1		
Narcisse Moguin	do	do	1		
Arch. B. Buie	do	Glenborough	3		
Edward Creed	do	Emerson	1		
H. Burke	do	Winnipeg	60		
W. R. Sinkler	do	do	6		
M. McCrimmon	do	do	12		
W. J. Whitley	do	Emerson	1		
James C. Smith	do	Gretna	38		
C. J. A. Kerson	do	do	9		
Geo. Muller	Canada	Emerson	18		
J. Lardman	do	Portage-la-Prairie	18		
L. Walton et Fils	do	Carberry	18		
W. G. Grogan	Etats-Unis	Archibald	1		
Wm. Bell	do	Winnipeg	5		
H. Burke	do	do	139		
Geo. Vickers	do	Emerson	1		
Peter Duck	do	Gretna	2		
J. C. Smith	do	do	1		
John Johnston	do	do	1		
W. W. Fraser	do	Emerson	2		
J. C. Smith	do	Morden	15		
D. H. McPhadden	do	Emerson	2		
D. H. McLane	do	do	1		
Herman Sollman	do	Winnipeg	2		
J. C. Smith	do	Morden	11		
J. H. Welsh	do	Plympton	2		
Job Fingley	do	Anston	2		
Milton Chapin	do	Portage-la-Prairie	5		
Ed. Menzie	do	Winnipeg	4		
Louis O. Lundyrey	do	do	2		
Joseph Vandal	do	St.-Jean-Baptiste	2		
Geo. S. Stephenson	do	Gretna	1		
J. C. Smith	do	Morden	3		
A. Johnston	do	Gretna	2		

ETAT détaillé des chevaux et mulets inspectés à cette station, *viâ* Emerson et Gretna—*Fin.*

Noms des propriétaires.	D'où.	Destination.	Chevaux.	Mulets.	Total.
Joseph Gratton	Etats-Unis	Emerson	1		
Johan Johnson	do	Gretna	1		
Herbert J. Andrews	do	do	3		
J. E. Têtu	do	Emerson	1		
H. Farmer	do	Morris	4	2	
Jas. Merritt	do	Solsgirth	2		
Alex. Smith	Canada	Gretna	18		
John Fowler	Etats-Unis	Winnipeg	1		
John Linnehan	do	Gretna	2		
P. Gallaher	do	Winnipeg	1		
Abraham Derkson	do	Gretna	2		
Jas. Vanwhort	do	Emerson	2		
Geo. Dean	do	Winnipeg	2		
M. E. Sutton	do	Morden	2		
P. Enright	do	Winnipeg	1	2	
Wm. Dean	Canada	Manitou	2		
Wm. Ford	do	do	2		
Abraham Nuger	Etats-Unis	Gretna	1		
Cornelius Quinn	do	do	1		
M. Laplante	do	Ste-Agathe	1	2	
Geo. Walton	do	Emerson	1		
Cie de Shedden	Canada	Winnipeg	4		
J. A. Buckland	Etats-Unis	Gretna	1		
Jonathan Henderson	Canada	Portage-la-Prairie.	35		
			715	6	721

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

EMERSON, 31 décembre 1888.

No. 44.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX D'ONTARIO.

(ANDREW SMITH, M. V., INSPECTEUR VÉTÉRINAIRE EN CHEF D'ONTARIO.)

COLLÈGE VÉTÉRINAIRE,
TORONTO, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les bêtes à cornes et les cochons admis à la quarantaine de la Pointe-Edouard, pendant l'année 1888, et de leur sortie.

L'estimation en valeur de 80 bêtes à cornes de race a été de $24,845; et pour 45 cochons de $301.

A l'exception de quelques cas de fièvre parmi les cochons, la santé générale des animaux de toute espèce a été bonne dans toute la province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ANDREW SMITH, M.C.S., M.V.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT annuel des bestiaux admis à la quarantaine d'Ontario pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Date de l'entrée.	Holstein.		Jersey.		Durham.		Galloway.		Valeur.	Sortie.	Adresse des consignataires.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1888.									$		
22 jan	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	3,000	22 avril....	George Beeman, Napanee, O.
28 fév	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,800	29 mai.....	H. Bollert, Tavistock, Ont.
10 mars ...	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	40	7 juin	C. Moffat, Acton, Ont.
22 do ...	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1,000	19 do ...	W. Wright, Windsor, Ont.
29 do ...	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	500	26 do ...	F. Broughton, Eastwood, O.
31 do ...	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	28 do ...	H. Bollert. Tavistock, Ont.
3 avril ...	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	500	4 juillet..	E. M. Jones, Brockville, Ont.
6 do ...	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	300	4 do ..	do do
7 do ...	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	250	5 do ..	W. B. Folger, Kingston.
26 do ...	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	7 août.....	Alex. Nelson, Union, Ont.
18 mai.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	600	16 do	Arthur Johnson, Pickering, O
18 do	2	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,000	28 do ..	Smith Frères, Churchville, O.
22 do	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	28 do	do do
30 do	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	29 do	W. Breckon, Appleby, Ont.
4 juin	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	250	11 sept	P. Armstrong, Ottawa, Ont.
21 juillet..	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	125	19 oct	James Carson, Barrie, Ont.
21 do ..	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	50	26 do	P. Ferguson, Parkhill, Ont.
16 août....	2	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,500	14 nov.....	A. C. Hallman et Cie., New Dundee, Ont.
13 sept.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	600	11 déc.....	H. Sorby, Guelph, Ont.
28 oct.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	En quara..	R. S. Stevenson, Ancaster, Ont
20 nov.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	500	do	Wm. Linton, Aurora, Ont.
25 do	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	5,000	do	W. Wright, Windsor, Ont.
25 do	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	4,500	do	John Hope, Brantford, Ont.
24 déc.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	do	T. A. Wardell, Dundas, Ont.
26 do	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	30	do	L. West.
Total....	9	28	2	30	4	5	2	.....	24,845		

ÉTAT annuel des cochons admis à la quarantaine d'Ontario pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Date de l'entrée.	White Chester.		Poland-China.		Red Jersey.		Berkshire.		Valeur.	Sortie.	Adresse des consignataires.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1888.									$ cts.		
6 jan...	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15 00	27 jan...	R. et J. Gurnett, Ancaster.
1er mars..	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	15 00	21 mars...	S. L. Hoover, Stouffville.
10 do ..	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	2	6 00	2 avril...	L. Kaupp, Pointe-Edouard.
17 do .	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	10 00	9 do ...	John Waggle, Leamington.
17 mai...	1	1	.....	.....	...	.....	.....	.....	10 00	14 juin...	Geo. Stephens, Bowmanville.
19 do ...	.....	.....	1	.....	....	.....	.....	.....	8 00	Par ordre du dépt. le 30 mai...	E. A. Franklin, St-Thomas.
2 juin...	.....	.....	1	1	.....	....	.....	.....	25 00	Par ordre du dépt. le 9 juin...	Wm. Coe, Makdock.
8 do ...	1	1	.....	....	.....	.....	.....	.....	8 00	28 do ...	Wm. Breeze, Brighton
14 do ...	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	8 00	20 juil...	Jas. Cameron, Tilbury-Centre
21 do ...	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5 00	12 do ...	Edward Huges, Ingersol.
21 do ...	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	8 00	12 do ...	C. Greenwood, Montréal.
22 do ...	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5 00	12 do ...	E. Huges, Ingersoll.
23 do ...	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	7 00	17 do ...	Alfred Rolph, Newcastle.
27 do ...	1	1	.....	....	.....	....	....	....	6 00	17 do ...	Nelson Campbell, Aultsville.
27 do ...	1	1	.....	.....	.....	....	.....	.....	8 00	17 do ...	Wm. Fraser, Rivière-du-Loup.
28 do ...	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5 00	19 do ...	C. George, Putmanville.
28 do ...	2	1	.....	.....	...	.....	....	.....	9 00	19 do ...	Daniel De Courcey, Mitchell.
13 juil...	1	1	.....	....	.....	.....	.....	.....	8 00	16 août...	E. George, Putman.
3 août...	1	1	.....	.....	.....	.....	...	.....	8 00	24 do ...	Wm. McGhil, Essex-Centre.
3 oct...	1	1	.....	....	.....	....	...	.....	25 00	24 oct...	S. L Hoover, Stouffville.
6 nov....	.....	.....	1	2	.....	....	.....	.....	12 00	26 nov...	Lewis Balman, Tilsonburg.
14 do ...	.....	.....	1	2	.....	.....	...	.....	30 00	4 déc...	Israel L. Smith, Ridgetown.
15 do ...	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30 00	5 do ...	Geo. Droper, Pointe-Edouard.
25 déc...	1	1	.....	.....	.....	....	.....	.....	30 00	En qua'ne	A. D. Chrisholm, Oakville.
Total....	14	13	7	7	1	1	.....	2	301 00		

AND. SMITH, M.S.R., M.V.

TORONTO, 31 décembre 1888.

No 45.

RAPPORT ANNUEL DES QUARANTAINES DE QUÉBEC ET DES PROVINCES MARITIMES.

(D. McEchran, M.S.R., M.V., J.P., etc, inspecteur en chef pour la province de Québec et les provinces maritimes.)

Montréal, décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports suivants sur les quarantaines d'animaux, aux ports de Québec, Halifax, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick et Montréal. Aussi les rapports des inspections faites aux quarantaines par les officiers du département, en vertu de l'Acte concernant les maladies contagieuses des animaux, dans différentes parties du Canada et des Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M.S.R., M.V.

Inspecteur en chef.

QUARANTAINE DES ANIMAUX À LÉVIS.

La comparaison avec les années précédentes accuse une augmentation dans le nombre d'animaux admis à cette quarantaine.

	1887.	1888.
Bêtes à cornes	148	198
Moutons	488	1,994
Cochons	10	77
	646	2,269

Sur ses animaux 1,347 étaient destinés au Canada, et 922 aux Etats-Unis :—

	Canada.	Etats-Unis.
Bêtes à cornes	138	60
Moutons	1,132	862
Cochons	77	

Les tableaux suivants indiquent le nombre et les races importés :—

BÊTES À CORNES.

Races.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Total.
Hereford	.....	3	.....	3
Shorthorn	2	4	1	7
Galloway	65	52	9	126
West Highland	1	.....	.....	1
Polled Angus	48	.....	.....	48
Devon	.....	10	1	11
Kerry	.....	2	.....	2
Totaux	116	71	11	198

MOUTONS.

Races.	Béliers.	Brebis.	Total.
Norfolk	2	.....	2
Hampshire Down	1	2	3
Cheviot	214	.....	214
Shropshire	206	1057	1263
Leicester	139	4	143
Cotswold	42	38	80
South Down	9	44	53
Dorset	5	81	86
Oxford Down	43	107	150
Grand total	.....	.....	1994

COCHONS.

Races.	Verrats.	Truies.	Total.
Essex	3	2	5
Berkshire	1	2	3
Yorkshire	11	56	67
Suffolk	1	1	2
Total	16	61	77

J'ai le plaisir de faire rapport qu'il n'y a eu aucune espèce de maladie contagieuse sur les animaux. Les détails concernant les importations, les naissances et décès à la quarantaine sont contenus dans les tableaux ci-joints.

Il est à regretter qu'un certain nombre de béliers de valeur soient morts en quarantaine de la pneumonie causée par la *Filuria bronchialis*, vers minuscules, qu'ils ont pris dans les pâturages inondés de la Grande-Bretagne, d'où ils étaient importés.

Je constate avec plaisir que les devoirs d'inspecteur et de surintendant ont été très bien remplis par M. J. A. Couture, M. V., et M. Wm. Welsh.

QUARANTAINE DES ANIMAUX À HALIFAX.

Les importations à cette quarantaine n'ont été que de un taureau Ayrshire et onze vaches. Tous ont fait la quarantaine ordinaire et sont sortis exempts de maladie.

J'ai le plaisir de faire rapport que M. Jakeman, M. V., et M. Hyde, continuent à donner pleine satisfaction dans l'exécution de leurs devoirs.

QUARANTAINE DES ANIMAUX À SAINT-JEAN, NOUVEAU BRUNSWICK.

Les importations à cette quarantaine ont été comme suit :

Bêtes à cornes —Holstein, 11 ; Jersey, 5 ; Shorthorn, 3. Total, 19.

Moutons—South Down, 22.

Cochons—Berkshire, 9.

Comme on le constate dans le rapport ci-joint de M. Frink, il y a eu cinq décès parmi les animaux à la quarantaine, mais aucun n'était la suite d'une maladie contagieuse.

Je désire appeler votre attention sur la nécessité de faire quelques améliorations à cette station, et de construire une quarantaine plus durable et plus commode, en vue des importations croissantes dans la province du Nouveau-Brunswick, où règne un désir très louable d'améliorer les races d'animaux reproducteurs de toutes sortes.

M. Frink, M. V., a très bien rempli ses devoirs d'inspecteur.

(*Rapport de M. Frink.*)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des opérations à cette station, depuis le 1er janvier 1888, date de ma nomination. Les animaux ont été admis et congédiés.

Congédiés.

10 janvier, 4 têtes de bétail. Propriétaires, Page et Frères, Amherst, N.-E. Expédiées de l'Etat de New-York. Holstein.

10 janvier, 1 tête. Propriétaire, W. Saunders, Woodstock, N.-E. Expédiée de l'Etat du Maine. Jersey.

Admis.

4 avril, 2 têtes, Propriétaires, J. Taylor, Saint-Jean, N. B. Expédiées de l'Etat de New-Jersey. Jersey.

24 avril, 2 têtes. Propriétaire, J. M. Johnson, Saint-Jean, N.-B. Expédiées de l'Etat du Massachusetts. Holstein.

22 mai, 6 cochons. Propriétaire, capitaine Shamper, Saint-Jean, N.-B. Expédiés de Pernambouc, Amérique du Sud.

Examinés et congédiés.

26 mai, 4 bêtes à cornes. Propriétaire, J. M. Johnson, Saint-Jean, N.-B. Expédiées de l'Etat du Massachusetts. Holstein.

30 juin, 1 bête à cornes. Propriétaire, J. M. Johnson, Saint-Jean, N.-B. Expédiée de l'Etat de New-York. Holstein.

12 juillet, 1 bête à cornes. Propriétaire, W. Saunders, Woodstock, N.-B. Expédiée de l'Etat du Maine. Jersey.

19 juillet, 1 bête à cornes. Propriétaire, W. Wilson, Boiestown, N.-B. Expédiée de l'Etat de New-Jersey. Jersey.

30 octobre, 3 têtes de bêtes à cornes. Propriétaires, Sewell et Gellibraud, Frédéricton, N.-B. Expédiées de Londres, Angleterre. Durham.

30 octobre, vingt-deux moutons, Suffolk Down. Propriétaires, Sewell et Gellibraud, Frédéricton, N.-B. Expédiés de Londres, Angleterre.

30 octobre, 3 cochons, Berkshire. Propriétaires, Sewell et Gellibraud, Frédéricton, N.-B. Expédiés de Londres, Angleterre.

Un veau né à la quarantaine. Route, par eau.

Remarques.

Il y a eu cinq décès d'animaux à la quarantaine pendant l'année : une génisse, appartenant à J. Taylor, écr ; cause, *pyæmia,* résultant de gestation anormale. Quatre veaux appartenant à J. M. Johnson, écr. Le premier est mort le 9 juin des suites de plusieurs abcès au foie. Le deuxième est mort le 16 juin d'une conjestion de l'estomac, sans cause bien définie. Le troisième est mort le 20 juillet de ramollissement du foie. Il n'y a pas eu de symptômes précurseurs, à l'exception d'un veau qui a paru un peu abattu une journée auparavant. Dans chaque cas, la mort est survenue pendant la nuit, et j'ai envoyé à l'inspecteur en chef et au département un rapport détaillé des circonstances qui ont accompagné chaque mort. J'ai fait aussi une autopsie dans chacun de ces cas, mais je n'ai rien découvert indiquant qu'il y eût maladie contagieuse.

L'espace à notre disposition est actuellement assez grand, mais la rapidité avec laquelle l'industrie agricole de la province se développe, et l'importation croissante d'animaux étrangers demanderont bientôt des améliorations et plus d'espace pour les animaux. Le département m'a donné instruction d'aller à Kingston, dans le comté de Kent, examiner un cas suspect de tuberculose, mais le propriétaire avait tué l'animal quelques jours avant mon arrivée. J'ai examiné les poumons, qui étaient très décomposés par l'action de l'air. J'ai trouvé quelques traces légères de tubercules, mais insuffisantes pour affecter sérieusement la santé de l'animal, et je crois qu'il a dû y avoir quelque autre cause pathologique. Le gouvernement provincial m'a demandé, le 3 septembre dernier, d'examiner un nombreux troupeau de moutons récemment importé d'Angleterre. Plusieurs boitaient, ce qui indiquait une maladie particulière aux moutons. On constata que la cause était toute locale, et le mal a été promptement guéri par un traitement approprié.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES W. FRINK,

Inspecteur vétérinaire.

EXPORTATION DES BESTIAUX.

Les chiffres suivants n'ont rapport qu'aux bestiaux inspectés par les officiers de la quarantaine à Montréal, et ne comprennent pas les très grandes exportations d'animaux aux Etats-Unis, ou en Angleterre par les Etats-Unis ; ces chiffres ne représentent en réalité qu'une petite proportion du commerce canadien d'exportation des bestiaux, tel qu'il paraît en détail dans les Tableaux du commerce.

Exportation en Angleterre.

Ports.	Bêtes à cornes,	Moutons.
Montréal	60,828	46,167

ce qui fait une diminution de 3,793 bêtes à cornes, et une augmentation de 10,694 moutons, relativement à l'année précédente.

Exportation de cinq années.

Année.	Bêtes à cornes.	Moutons.
1884	61,843	67,197
1885	69,158	38,534
1886	64 555	94,297
1887	64,621	35,473
1888	60,828	46,167

L'augmentation continue dans l'élevage des animaux canadiens est un fait très encourageant pour notre trafic. Il me fait plaisir de constater dans les animaux exportés du Canada, les marques évidentes de croisement avec les bonnes races, et il en résulte que les éleveurs anglais commencent à voir qu'ils ne peuvent engraisser d'animaux plus profitablement que les animaux canadiens. Ce fait a été pleinement démontré par l'importation très active, l'été dernier, d'animaux d'engraissement de Montréal à Aberdeen.

Je désire insister de nouveau sur la nécessité de faire comprendre aux cultivateurs du pays qu'ils trouveront de grands avantages à utiliser les taureaux des races Shorthorn, Poll'ed Angus, Hereford ou toute autre race qui donne beaucoup de viande. Le coût d'un taureau de ces races est peu de chose comparé aux avantages que l'on retire en ayant des animaux qui engraissent plus vite, qui sont plus aisés à vendre, et donnent plus de livres de viande que les animaux ordinaires pour la même quantité de nourriture.

L'exportation d'animaux directement des ranches d'Alberta est commencée et va assez bien. On en a expédié pendant les mois d'automne environ 4,500 ; les résultats ont varié, mais à tout prendre, ce commerce n'a pas donné à ceux qui l'ont entrepris les profits qu'ils auraient pu en retirer s'ils avaient agi avec plus de discernement.

Malgré que les animaux soient arrivés en Angleterre lorsque le marché était le plus mauvais, les prix réalisés peuvent être considérés comme satisfaisants pour des animaux de ranche dans chaque cas où le choix de ces animaux avait été fait judicieusement, et le transport effectué avec soin. Malheureusement on a expédié plusieurs lots d'animaux qui, sur quelque marché qu'on les eût envoyés ainsi sans nourriture et soins suffisants, n'auraient pas apporté de bons prix, sans compter la perte pour les exportateurs et le tort causé par là à la réputation des ranches.

L'expérience de l'été dernier a cependant prouvé clairement que des bœufs bien choisis, bien nourris et bien soignés en route, peuvent être transportés sur quelque marché que ce soit, en Angleterre, en bon état, et à moins que le marché ne soit extraordinairement bas, peuvent y commander un prix qui donnera un bon profit au producteur. Ceux qui font le commerce d'animaux s'occupent actuellement du projet d'envoyer des viandes fraîches dans des réfrigérateurs, et il est probable que l'on fera prochainement comme essai, un envoi de quelques chargements aux marchés de Montréal et de Toronto. Je suis heureux de constater que l'inspection a été faite avec beaucoup de soin et d'exactitude par MM. M. C. Baker et Charles McEachran, médecins vétérinaires, aidés pendant une partie de la saison par M. Geo. Becket, M. V. ; on n'a constaté aucune maladie contagieuse parmi le bétail exporté, et les décès en mer continuent à être rares.

RAPPORTS DE MALADIES DANS LE CANADA ET EXAMENS FAITS À CE SUJET.

Faux rapports de pleuro-pneumonie à Maple-Creek, Territoires du Nord-Ouest.

Au commencement d'avril dernier, j'ai reçu instruction d'aller à Maple-Creek faire une enquête au sujet de rapports venus de diverses sources au département, que la pleuro-pneumonie contagieuse avait fait son apparition dans un troupeau de bestiaux appartenant à madame McIllree et à MM. Gow et Stothers. Comme j'en ai fait rapport alors, j'ai découvert que quelques animaux étaient morts de l'anthrax, que les décès n'avaient lieu que parmi le bétail venant d'Ontario, et que de plus ces rapports alarmants n'avaient pas de raison d'être, car il n'y avait dans la marche, et les symptômes de la maladie, ou les lésions après la mort, rien pour justifier même un soupçon de la maladie des poumons.

Faux rapport de pleuro-pneumonie à Owen-Sound, Ontario.

En conséquence d'assertions répétées dans la presse, que la pleuro-pneumonie avait fait son apparition dans un troupeau de bétail appartenant à M. Jessie McGinnis, township de Sullivan, près d'Owen-Sound, le gouvernement provincial envoya, en juin, M. M. C. Baker, M. V., en compagnie de M. Grenside, M. V., de

Guelph, pour faire un examen du troupeau et faire rapport sur les décès causés par l'anthrax.

Quelques autres décès ayant eu lieu en octobre, j'ai reçu des instructions officielles à ce propos, et en compagnie de M. le professeur A. Smith, M. V., du collège vétérinaire d'Ontario, j'ai visité la ferme infectée; notre rapport confirma celui déjà fait par M. Baker et M. Grenside, que la nature de la maladie tenait de l'anthrax, était due à des causes locales, et qu'il n'y avait aucun danger pour les autres troupeaux.

Comme à Maple Creek, il n'y avait aucune raison pour excuser une assertion si erronée, cause d'un embargo temporaire mis par le gouvernement des Etats-Unis sur les importations canadiennes de ce district, embargo qui a été levé, cependant, lorsque des rapports officiels satisfaisants ont été faits par le gouvernement à Washington.

Je désire spécialement appeler l'attention sur les exemples ci-dessus de signes diagnostiques erronés de maladies, provenant évidemment de l'ignorance des maladies les plus marquantes et les plus discutées dans ces temps-ci. Les deux cas ci-dessus nous montrent qu'il y a danger que ces rapports, même s'ils sont contredits promptement, ne causent, de la part de l'étranger, un embargo sur tout le commerce d'animaux du Canada, ce qui produirait des pertes sérieuses et beaucoup d'inconvénients.

CHOLÉRA DES PORCS À SHERBROOKE, P. Q.

Le 16 octobre dernier, M. J. Barton, M V., Lennoxville, P. Q., fit rapport que le choléra sévissait sur les cochons à Sherbrooke. Le 17 octobre, M. le docteur Charles McEachran, M.V., fut envoyé pour faire une enquête. Le 19, il faisait rapport que 114 cochons étaient morts pendant l'été, que 49, dont 20 malades, étaient encore vivants dans les endroits infectés. On envoya instruction immédiatement de prendre les mesures nécessaires; les endroits infectés furent mis en quarantaine, les animaux tués et brûlés, les lieux parfaitement désinfectés, et la maladie fut ainsi arrêtée à très peu de frais, et d'une manière si efficace qu'il n'y a pas eu de cas nouveaux.

BESTIAUX EMPOISONNÉS PAR DES CHAMPIGNONS DANS LE DISTRICT DE RAWDON, P.Q.

M. Guilbeault, député de Joliette, ayant fait rapport qu'un grand nombre de bestiaux mouraient dans les districts de Joliette et Rawdon, je reçus des instructions officielles et je me rendis, le 16 octobre, dans les districts indiqués pour y faire une enquête. Le 20, j'envoyai un rapport détaillé au département, indiquant le nombre d'animaux morts, et les noms et adresses des propriétaires; bien que les pertes eussent été exagérées, elle étaient encore sérieuses, cependant, vu la pauvreté de la plupart des propriétaires.

Malheureusement, lors de ma visite, je ne pus trouver un seul animal malade pour en faire la clinique, ni un mort récemment pour en faire l'autopsie, mais les symptômes dont on me fit la description m'ont semblé être produits par un poison d'une nature végétale, agissant principalement sur les rognons et le système nerveux de même que sur le canal intestinal, et déterminant une démarche vacillante, un fort battement de cœur, une urine rouge et la diarrhée. Dans quelques cas, des déjections de sang, et la mort en deux ou trois jours. La maladie se déclarait sur des terres si éloignées que toute idée de contagion ou d'épidémie devait être bannie.

Plusieurs personnes me dirent qu'en conséquence de la sécheresse jusque vers le milieu d'août, l'eau était devenue très rare. Des pluies abondantes ayant suivi la sécheresse, l'herbe poussa rapidement, et diverses espèces de champignons vinrent en abondance dans le bois et les pâturages incultes. Les bêtes à cornes n'aiment pas généralement à manger des champignons; cependant, dans ce cas-ci, elles s'en montrèrent très friandes, et on avait beaucoup de difficulté à leur faire quitter les pâturages où il y en avait.

Nous en avons recueilli environ un boisseau de différentes variétés, que j'ai soumises au professeur Penhallow, botaniste de l'université McGill, lequel en a envoyé des spécimens de quatre variétés au professeur E. H. Peck, Albany, N.-Y., qui a fait le rapport suivant:

N° 1. Une longue tige de *Agaricus mellius*—Bonne à manger.

N° 2. Deux avec tige courte, *Lactarius deliciosus.*

N° 3. Deux avec tiges unies à la base, *Bolitus piperatus*, plante piquante ou acide au goût lorsqu'elle est fraîchement cueillie, connue pour être un poison.

N° 4. Plante jaune, *Agaricus muscarius.* Généralement considérée comme poison, mais on la mange lorsqu'on la pèle avant la cuisson. Le poison semble être principalement dans la peau. "A moins qu'il n'y ait des raisons de croire que les animaux ont mangé des champignons, je serais porté à croire le contraire. Je n'ai jamais vu d'animaux en manger, bien que la chose soit possible, s'ils sont bien pressés par la faim. Je doute fort qu'ils y touchent autrement. La seule espèce, parmi les échantillons que vous m'avez envoyés, qui puisse pousser en quantité suffisante pour faire mourir des animaux, est l'*Agaricus muscarius.* Le *Bolitus* est petit et généralement rare ; les autres espèces ne feraient pas de mal aux animaux qui en mangeraient."

CHAS. H. PECK."

Il n'y a aucun doute que les animaux ont mangé largement des champignons qui croissaient en abondance dans les pâturages, comme on peut s'en convaincre en lisant les déclarations suivantes de ceux qui ont perdu des animaux :—

M. Robert Smith dit : "La maladie a fait sa première apparition dans mon troupeau il y a neuf jours. Cinq de mes animaux sont morts depuis. Ils ont été malades pendant une journée ou deux. Voici quels étaient les symptômes : Les animaux refusaient d'abord de manger, devenaient tristes, leur urine ressemblait à du sang, non pas en grumeaux, mais prenait seulement la couleur rouge ou noire. Ils commençaient à trembler, affaiblissaient et mouraient tranquillement.

L'été a été exceptionnellement sec, et a été suivi d'orages abondants; l'herbe se mit à croître rapidement, et ce n'est que depuis la pluie que les animaux commencèrent à mourir. Je n'ai jamais vu autant de champignons auparavant. Les bois et les champs en étaient remplis. Les animaux en étaient si friands qu'on ne pouvait les en éloigner. Quelques-uns en étaient plus friands que les autres. Mon attention s'arrêta sur ces champignons, parce que les animaux malades étaient ceux que l'on ne pouvait empêcher d'en manger."

Madame veuve Bourke dit :—"Nous avons perdu neuf bêtes en neuf jours. Voici quels étaint les symptômes : Les animaux montraient une grande faiblesse, trébuchaient et tombaient. Leur urine était sanguinolente, les intestins constipés, et la matière qui en sortait était glaireuse et mêlée de sang. L'herbe était abondante, et les animaux étaient en bon état.

Ils étaient très friands de vesses-de-loup et de champignons ; ils laissaient la bonne herbe pour aller dans le bois manger des champignons. Ils ne mouraient pas dans les convulsions, mais très paisiblement—la langue et la bouche étaient très pâles—le cœur battait fortement, et leur urine devenait de plus en plus noire."

James Bourke dit : "J'ai découvert la maladie, il y a deux semaines. J'envoyai mes animaux aux champs le matin ; ils étaient très bien ; le soir ils avaient peine à revenir au logis, ils étaient faibles et trébuchaient. Leur urine était rouge, de la couleur du sang, mais ne faisait pas de grumeaux. Ils ne tombaient pas en convulsions. Ils ne renvoient ni excréments ni urine pendant les dix ou douze dernières heures avant de mourir. Ils cessent de manger et de boire dès le premier moment de leur maladie. Ces animaux se sont montrés très friands de champignons et autres plantes du même genre, qui ont été très abondantes cet été."

Les champignons que j'ai recueillis s'étaient tellement décomposés avant que je pus trouver une vache pour faire une expérience, que celle-ci n'en voulut pas manger. Je les fis alors hacher fin et administrer en gruau comme breuvage ; le seul effet fut d'abaisser la température du corps, de produire une réaction acide, et de colorer fortement l'urine.

Dans ces circonstances, j'ai considéré que tout ce que nous pouvions faire, c'était de conseiller aux cultivateurs d'éloigner leurs bestiaux des champignons pendant

quelque temps, jusqu'à ce que l'arrivée de l'automne et du froid les eût fait disparaître, et de les faire disparaître dans d'autres pâturages ou dans des parcs. J'ai employé M. Wm. Burns, de Rawdon, à visiter les terres sur lesquelles des animaux étaient morts, et je suis heureux de dire, d'après les rapports reçus de temps à autre, qu'aucun décès n'est survenu depuis la disparition des champignons.

MALADIE DE PICTOU SUR LES BESTIAUX.

Le département ayant reçu de temps à autre des rapports à l'effet que cette maladie existait encore dans plusieurs districts de la Nouvelle-Ecosse, j'ai, conformément à vos instructions qui m'ordonnaient d'établir les mesures de quarantaine nécessaires pour arrêter la maladie, envoyé M. Jakeman, M.V., de Halifax, N.-E., dans les districts infectés, avec mission de visiter toutes les terres où on disait que la maladie existait et de les mettre en quarantaine, de faire tuer et brûler les animaux malades, de faire nettoyer, désinfecter et blanchir à la chaux les étables et bâtiments, enfin de prendre toutes autres précautions nécessaires pour exterminer la maladie. Toutes ces opérations ont été fidèlement exécutées. M. George Becket, M.V., qui a été nommé pour aider à M. Jakeman, a continué à visiter les terres, en suivant les mêmes instructions, et aujourd'hui la maladie est complètement disparue.

Depuis que ces opérations ont été recommencées dans la Nouvelle-Ecosse, 26 animaux ont été tués et nous avons payé une somme de moins de $200, comme indemnité, en vertu de l'Acte concernant les maladies contagieuses sur les animaux; nous avons mis 45 animaux en quarantaine.

A ce sujet je désire faire savoir que si les cultivateurs eux-mêmes ne prennent pas plus de précautions pour empêcher le retour de la maladie, en améliorant le système de nourriture et d'entretien de leur bétail, nous serons appelés au moins une fois tous les cinq ans à renouveler les opérations de quarantaine. Je désire aussi appeler l'attention sur ce que les cultivateurs de ces districts ne font aucun effort pour prévenir la maladie ou l'arrêter; que, contrairement aux avis qu'on leur a donnés de brûler ou d'enterrer profondément les animaux morts de la maladie, la plupart les laissent exposés dans les bois, ou les jettent à la mer, facilitant ainsi la diffusion des germes de la maladie.

La maladie se déclare surtout parmi les animaux nourris d'aliments manquant d'albuménoïdes; je proposerais comme remède d'ajouter à la nourriture des animaux, un peu de tourteaux de lin broyés, des gâteaux de graine de coton ou du maïs.

Il serait bon, en conséquence, d'avertir les cultivateurs de ces districts qu'ils prennent à l'avenir les précautions nécessaires pour prévenir la maladie, en isolant les animaux malades, vivants ou morts, en les soignant bien, et surtout en leur donnant une meilleure nourriture.

ANTHRAX—BOUTONS NOIRS SUR LES BESTIAUX DANS LE DISTRICT D'ALBERTA, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le département ayant appris que dans plusieurs endroits du district d'Alberta, un certain nombre de jeunes veaux et de veaux d'un an étaient morts subitement de la maladie appelée "Boutons noirs", espèce d'anthrax qui se déclare, de temps à autre sur le jeune bétail plein d'humeurs, M. Wroughton, médecin vétérinaire, et officier de quarantaine pour le district de McLeod, reçut instruction de faire une enquête. M. Wroughton ayant confirmé les rapports faits au département quant à la nature de la maladie, j'ai, conformément à vos instructions, fait visite du district infesté. Je suis arrivé à Calgary le 20 décembre.

Douze veaux étaient morts de cette maladie dans le voisinage immédiat de Calgary. On porte de 50 à 100 le nombre de veaux morts entre Calgary et le fort McLeod, et entre McLeod et Lethbridge, de 20 à 50. Dans ce pays où la population est disséminée, il est impossible d'avoir des chiffres exacts, et les nouvelles étant sujettes à l'exagération on ne peut, en conséquence, s'y fier. Après une investigation détaillée, conduite par M. Wroughton, par moi-même et par d'autres, et après une étude complète des faits et rapports, nous pouvons en toute sûreté conclure qu'il n'y a aucune juste cause d'alarme, au moins pour le présent; mais la nature de la ma-

ladie, et la manière dont elle se reproduit infailliblement par les germes de la bacterie ou les microbes que l'on trouve en grand nombre dans le sang, font de chaque cadavre, ou de chaque enfouissement, une source de danger pour l'avenir.

On sait que ces microbes gardent leur vitalité pendant plusieurs années, peut-être cinquante et plus, et qu'ils finissent souvent par revenir à la surface, quelquefois entraînés par un cours d'eau qui passe près de l'endroit où l'animal a été enterré, quelquefois par le laboureur ou des ouvriers en creusant la terre. On a constaté même que des vers de terre avaient amené les microbes à la surface. Ces microbes qui entrent dans un corps vivant par la nourriture, l'eau ou l'air, se reproduisent dans le sang si rapidement et avec des effets si destructeurs que des animaux en meurent comme s'ils étaient frappés par la foudre, et dans la plupart des cas, en quelques heures. Il est donc du devoir de chaque éleveur de brûler les cadavres de tous les animaux morts de la maladie et d'en enterrer les cendres profondément dans le sol après y avoir mêlé de la chaux.

Afin de faire connaître aux éleveurs la nature de la maladie et les remèdes à y apporter, le département a publié la circulaire suivante:

Circulaire aux propriétaires et gérants de ranches dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le département d'agriculture a appris par son inspecteur vétérinaire, M. D. McEachran, M. S. R., M. V., que des cas d'anthrax sous la forme de boutons noirs, qui paraissent généralement sur les jeunes veaux dans toutes les parties du monde, avaient été découverts, l'automne dernier, dans plusieurs ranches du district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

Il est bon, en conséquence, d'expliquer que pour empêcher le retour de cette maladie, qui est très maligne, et en même temps son expansion dans d'autres ranches, on a besoin de la coopération de tous les éleveurs.

Chaque cadavre d'animal qui meurt de cette maladie devient une source de contagion, non pas seulement aussitôt après la mort et dans le voisinage immédiat de l'endroit où l'animal a été enterré, mais encore pendant plusieurs années à venir et à de longues distances, parce que les microbes ou germes de la maladie sont transportés au loin par l'eau ou l'air.

Il est donc du devoir de chaque propriétaire ou gérant de ranche pour leur propre protection et la conservation de leur bétail comme de celui de leurs voisins, de prendre les mesures les plus efficaces qui soient connues pour détruire les germes ou microbes et empêcher leur expansion.

Tous ceux qui ont des ranches, sont en conséquence instamment priés de rechercher activement les cadavres des animaux morts subitement sur leurs ranches, et de les éloigner de l'eau, soit sources, lacs, rivières ou marais, et après avoir pris les précautions nécessaires pour ne pas mettre le feu dans la prairie, de brûler leurs cadavres et d'en enterrer les cendres.

C'est maintenant le meilleur temps pour faire cette opération, vu qu'il y a suffisamment de neige pour empêcher la prairie de brûler et pas assez pour couvrir les corps.

On demande que la formule ci-jointe soit remplie et envoyée au département de l'agriculture à Ottawa.

Il est d'une grande importance que tout animal malade soit immédiatement et strictement isolé pour la protection de tout le troupeau. Il est aussi très important d'isoler un animal que l'on croit être malade.

Par ordre du ministre de l'agriculture,

JOHN LOWE,

Sous-ministre de l'agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, 24 novembre 1888.

Au département de l'agriculture, Ottawa.

Formule

Je gérant du ranche
Alberta, Territoires du Nord-west, désire vous informer que j'ai fait brûler et enterrer, cadavres d'animaux que je crois être morts de l'anthrax.

Signature.....

Depuis que le froid est arrivé, nous avons eu très peu de décès, et il est possible que nous ne voyions pas paraître la maladie de nouveau l'année prochaine.

QUARANTAINE DES ANIMAUX, DISTRICT DE MCLEOD, ALBERTA, T.N-O.

(*T. A. Wroughton, M. V., inspecteur.*)

Ce qui suit est un résumé des rapports détaillés envoyés de temps à autre par M. Wroughton, M. V., sur ses opérations à la quarantaine :—

17 juillet.—Station de quarantaine de Ste-Marie. Examiné deux chevaux appartenant à Margie LeBuff ; trouvés en bonne santé.

18 juillet.—Examiné 37 bêtes à cornes, savoir : trente vaches, six bœufs, un taureau, appartenant à LeBuff.

Aussi 8 appartenant à J. Archibald.
" 14 " C. Leonard,
" 4 " B. Brown,
" 11 " Thomas Hendry,
" 8 " C. Card,

tous colons Mormons, se rendant à l'établissement Mormon, à Lee's-Creek.

30 juillet.—Quarantaine de Sainte-Marie. Inspecté 23 chevaux et 5 bêtes à cornes, appartenant à M. Aldrich.

14 août.—Quarantaine de Sainte-Marie.—

Inspecté 18 chevaux appartenant à M. S. S. Nihart,
" 17 " " M.M. McMahon,
" 35 " " MM. Farrel et Reaglin.

29 août.—Rapport de divers examens et autopsies d'animaux morts de l'anthrax.

Septembre.—Ste-Marie. Inspecté 11,000 moutons appartenant à MM. Donovan et Barker, et plusieurs bandes de chevaux appartenant à diverses personnes.

13 octobre.—Inspecté 12 vaches et un taureau appartenant à Jacob Thomas, aussi cinq chevaux appartenant au même.

26 octobre.—Quarantaine de Sainte-Marie—

Inspecté 11 bêtes à cornes appartenant à Frank H. Hinnam.
do 3 do do Ralph Smith.
do 10 chevaux do do
do 20 bêtes à cornes do Frank Gheney.
do 4 chevaux do do

6 novembre—Lee's-Creek do do

Inspecté 8 chevaux appartenant à Aaron Smith.
do 7 chevaux et 1 poulain appartenant à J. A. Leyton.

Pendant les mois de novembre et décembre, il a aussi visité Calgary et autres endroits au sujet de morts causées par l'anthrax, et il a fait des rapports détaillés au département.

Je suis très heureux de pouvoir dire que M. Whroughton s'est montré compétent et digne de confiance dans l'exécution de ses devoirs comme officier de quarantaine.

ÉLEVAGE DES CHEVAUX ET BÊTES À CORNES DANS ALBERTA, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'élevage des animaux continue à prospérer dans Alberta.

Les bœufs propres à la vente dans le cours de la dernière année ont non seulement suffi aux besoins du pays, mais un excédant de 4,500 têtes a été exporté en Angleterre et il en reste encore. Bien que le nombre des veaux nés en 1888 ne

puisse être considéré comme très élevé, on croit cependant que grâce à l'abondance de l'herbe, et à l'excellent état des troupeaux, joints au fait que l'hiver a été extraordinairement doux jusqu'à ce jour (14 janvier 1889), presque tous ces veaux passeront l'hiver sans accidents.

Il est digne de remarque que vu l'abondance de l'herbe, les propriétaires de ranches ont pu s'assurer de grandes quantités de foin, et que la plupart d'entre eux ont réuni leurs veaux d'automne dans des pâturages avec du foin à leur portée, et presque tous ces derniers arrivés, qui périssent ordinairement pendant les tempêtes de l'hiver, vivront pour augmenter les troupeaux l'été prochain.

Je suis heureux de faire rapport des améliorations constantes que produit dans les troupeaux des ranches l'introduction de sang pur. Les Herefords, les Polled Angus, les Courtes-cornes et les Galloways nés de vaches importées sont maintenant élevés dans les ranches, et dans quelques générations les bêtes à cornes des ranches d'Alberta seront d'un sang aussi pur, et même beaucoup plus pur, que la moyenne des animaux de l'est.

Je suis heureux de dire qu'à part quelques pertes causées par l'anthrax chez les veaux pléthoriques, la santé des animaux a été parfaite. Il n'existe aucune maladie quelconque parmi les animaux dans toute la région des ranches.

Ayant visité ce district pendant les fêtes de Noël, je certifie d'après mes observations que les animaux, chevaux et bêtes à cornes, qui courent sur les prairies et le versant des montagnes, sont en excellent état, et avec un temps si charmant et une telle abondance de fourrage partout sur les ranches, il n'en peut être autrement.

ÉLEVAGE DES CHEVAUX.

L'élevage des chevaux dans Alberta devient rapidement une industrie très importante. Les ranches sont peuplés de juments d'excellente qualité, dont un grand nombre ont été importées d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande, et des centaines de juments choisies dans les meilleurs districts d'élevage de Québec et d'Ontario, qui sont croisées (très judicieusement aussi dans bien des cas) avec des étalons importés de meilleure race, tant sous le rapport de la généalogie que de leurs mérites individuels. Il en résulte, comme on pouvait s'y attendre, que le produit est une amélioration et sur le cheval et sur la jument, dans les points essentiels des os, des pieds, de la puissance et de la capacité des poumons, et du développement musculaire. Les visiteurs de l'est remarquent particulièrement l'amélioration des pieds et des jambes chez ces chevaux de race dans les ranches.

Dans quelques années d'ici, il y aura un grand nombre de chevaux de bonne qualité et serviables, de toutes classes, disponibles dans Alberta.

Je suis heureux de pouvoir dire que les chevaux dans Alberta sont entièrement exempts de maladies. Parfois comme dans tous les pays où l'on fait l'élevage des chevaux et surtout parmi les chevaux importés, il se produit des fièvres catarrhales, mais parmi les chevaux du pays ou les chevaux acclimatés, elle avait un caractère très bénin ; on peut dire que la morve et la gale ont cesse d'exister.

Dans plusieurs occasions on a tenté d'importer du Montana des chevaux attaqués de la morve, mais grâce à la vigilance de notre excellente police à cheval et de nos officiers de quarantaine, ils ont été arrêtés et abattus.

Il est difficile de se faire une idée de la valeur commerciale qu'auront dans un avenir rapproché les belles entreprises d'élevage d'animaux dans Alberta, mais leur vaste importance sera comprise par tout Canadien qui observe avec intelligence et impartialité l'importante influence que le commerce des animaux vivants et les produits des bêtes à cornes ont exercé sur le progrès commercial du pays. Il est bien connu que dans les années de crise et de manque de récoltes notre marine marchande s'est maintenue principalement avec les revenus provenant des animaux vivants exportés du Canada. Il est de fait aussi que l'accroissement de notre commerce d'animaux a conduit à l'amélioration de la race, qui en augmentait la valeur, et nécessitait la production de fourrages ; donc plus d'engrais pour la terre, une meilleure culture et une augmentation de produits agricoles ; assurément une branche aussi importante de commerce que celle que représente l'élevage des animaux mérite

la plus sérieuse considération, le plus grand encouragement et la plus extrême protection qu'aucun gouvernement puisse accorder dans n'importe quel pays, mais plus spécialement encore au Canada, qui est essentiellement un pays agricole et qui a la noble distinction d'être le seul grand pays d'élevage d'animaux au monde qui puisse montrer une patente de santé nette pour toutes les classes d'animaux vivants.

QUARANTAINE DES BESTIAUX, HALIFAX.

HALIFAX, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel en ma qualité de surintendant de la quarantaine des animaux au port d'Halifax, pour l'année terminée en 1888.

Bêtes à cornes exportées..... Aucune.
" importées..... 12

20 novembre—Par le steamer *Circe*, de Glasgow, un taureau Ayrshire et onze vaches, appartenant à M. David Morton, Hamilton, Ont.

Chevaux..... 4

Deux étalons Clydesdale, une jument Clydesdale et un pony étalon de Shetland, appartenant à M. J. C. Chipman, d'Halifax, N-E. Plusieurs chevaux out été débarqués ici à destination de l'ouest.

20 et 30 avril et 5 mai—A la demande du colonel W. Blair, snrintendant de la ferme modèle, je visitai Pictou, N.-E. dans le but d'examiner des chevaux qu'il voulait acheter pour la ferme modèle du gouvernement à Nappan, N.-E.

En avril 1888, je reçus instruction du ministre de l'agriculture, de visiter les comtés de Pictou et d'Antigonish pour déterminer l'étendue exacte de la maladie des animaux de Pictou. Je m'y rendis et envoyai un rapport détaillé au département de l'agriculture. En juin et de nouveau en octobre, je visitai les comtés ci-dessus nommés et j'envoyai encore un rapport détaillé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur
W. JAKEMAN, M.V.,
Surintendant.

A M. le professeur D. McEachran,
Inspecteur de bestiaux.

QUARANTAINE DES ANIMAUX, LÉVIS.

QUÉBEC, 9 décembre 1888.

MONSIEUR,—Veuillez trouver sous ce pli un état des animaux vivants expédiés de ce port dans le cours de la dernière saison.

A proprement parler, il n'y a eu aucune expédition d'animaux de Québec, car les animaux et les moutons mentionnés dans l'état ci-annexé ont été en premier lieu expédiés de Montréal sur le steamer *Alcides*. Le steamer brisa son arbre de couche en descendant ; les animaux qu'il portait furent débarqués ici et rembarqués sur les steamers *Circe*, *Colma* et *Alcides*, après que ce dernier eut été réparé.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. A. COUTURE.

D. McEACHRAN, M.V.,
Inspecteur en chef.

ETAT des animaux vivants exportés de Québec, 1888.

Date.	Steamer.	Ligne.	Bêtes à cornes.	Moutons	Total.	Exporté par
12 août.....	Circe	Donaldson.....	80	147	227	Dunn et Dinoon.
19 do	Colina.....	do	204	.....	204	Reid, Paulin et Craig.
1er septembre....	Alcides	do	663	151	814	do do
Total.....	.....	.....	947	298	1,245	

J. A. COUTURE, *M. V.*,
Aide-inspecteur.

Ces bêtes à cornes et ces moutons sont inclus dans les rapports de Montréal, vu qu'ils ont passé l'inspection à Montréal, et n'ont été débarqués à la Pointe-Lévis que par suite d'un accident arrivé au steamer.

Soumettant respectueusement ces rapports,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M.S.R., M.V.
Inspecteur en chef.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

5—12½

ETAT des bêtes à cornes importées à la

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Parti de	Galloways.				Polled Angus.		Devons.			Short Horns.				Herefords.		Kerrys	
				Taureaux.	Vaches et génisses.	Veaux.	Total.	Taureaux.	Total.	Vaches et génisses.	Veaux.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Veaux.	Total.	Vaches et génisses.	Total.	Vaches et génisses.	Total.
8 mai	Oxenholme..	.....	Liverpool.	7	28	9	44	.....	.....	...	...	.....	...	...	...	...	...	.....	...	.....
11 do	Durham City	Furness ...	do ...	1	...	...	1	.....	.....	...	...	.....	...	...	...	...	...	.....	...	.....
30 do	Dominion....	Dominion.	Bristol.....	...	...	...	.....	...	.....	...	...	.....	...	...	...	..	3	3	...	.....
30 do	Montreal	do ...	Liverpool.	...	...	...	....	.....	.....	...	...	.....	2	4	1	7	...	.....	...	.....
20 juin	Grecian	Allan	Glasgow .	6	24	...	30	.....	.....	...	...	.....	...	...	...	...	...	.....	...	.....
27 do	Texas	Dominion.	Bristol.....	...	...	...	.....	.....	.....	10	1	11	...	...	...	...	...	.....	...	.....
27 do	do	do ...	do	...	...	...	.....	.....	.....	...	...	.....	...	...	...	...	...	.....	...	.....
5 août	Assyrian	Allan.....	Londres...	...	...	...	.....	.....	.....	...	...	.....	...	...	...	...	...	....	2	2
19 do	Lake Ontario	Beaver	Liverpool.	51	...	...	51	48	48	...	...	.....	...	...	...	...	...	.....	...	.....
				...	...	...	126	.....	48	...	...	11	...	...	...	7	...	3	...	2

ETAT des cochons importés à la

Date de arrivée.	Steamer.	Ligne.	Parti de	Yorkshire.			Berkshire.			Essex.		
				Verrats.	Truies.	Total.	Verrats.	Truies.	Total.	Verrats.	Truies.	Total.
5 août	Oxenholme	.....	Liverpool ...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	5
28 do	Lake Winnipeg..	Beaver	do ...	.....	....	.....	1	2	3	.....	.....	.....
7 oct.	do	do	do ...	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7 do	do	do	do ...	11	54	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....
				.....	....	67	.....	.....	3	.....	.....	5

quarantaine de la Pointe-Lévis en 1888.

West Highlands. Taureaux.	Total.	Grand total.	Noms des propriétaires.	Résidence.	Date du départ.	Date du congé.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Nom de la maladie.
.....	.....	44	Rév. John Gillespie.....	Manse, Dumfries, Ecosse.	25 avril	8 août.	3	...	
.....	.....	1	do	do ...	25 do	8 do	...	...	
.....	.....	3	MM. Merrill et Tyfield....	Bay City, Mich., E.-U.....	7 mai...	14 do	...	...	
.....	.....	7	Bowpark Co.....	Brantford, Ont	18 do	14 do	...	...	
.....	.....	30	Thomas McCrea	Guelph, Ont.....	8 juin..	6 sept..	...	...	
.....	.....	11	John Hudson	Moawequa, Ill., E.-U.....	15 do	12 do	...	1	Indigestion.
1	1	1	L. Hastings.	Union Stocky'd, Chicago	15 do	12 do	...	...	
.....	.....	2	Sir George Stephen	Petit-Métis, Qué.....	25 juil..	22 oct...	2	...	
.....	.....	99	Sir J. Lister Kaye, bar ...	Balgonie, T.N.-O.	10 août.	.....	2	2	Laryngite } Indigest'n }
.....	1	198							

J. A. COUTURE, M.V.,
Aide-inspecteur.

quarantaine de la Pointe-Lévis en 1888.

Suffolk. Verrat.	Truies.	Total.	Grand total.	Noms des propriétaires.	Résidence.	Date du départ.	Date du congé.	Nés en quarantaine.
1	1	2	7	James Main.....	Milton, Ont	25 juil...	11 août.	.....
.....	.....	.....	3	Hon. McLennan	Frédéricton, N.-B.....	17 août.	29 do	.....
.....	.....	.....	2	William Davis.....	Toronto.....	21 sept..	8 oct...	.....
.....	.....	.....	65	Sir J. Lister Kaye, bar	Balgonie, T.-N.O	21 do	6 do	12
.....	.....	2	77					

J. A. COUTURE, M.V.,
Aide-inspecteur.

ETAT DES MOUTONS importés à la quarantaine de la Pointe-Lévis en 1888.

N°	Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne	Partis de.	Shropshires.			Oxfords.			Leicesters.			Cheviots.			Dorsets.			Cotswold.		
					Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.
1	12 mai	Buenos Ayreau	Allan	Londres																		
2	17 juin	Ontario	Dominion	Bristol													3	20	23			
3	17 do	do	do	do	4	16	20															
4	20 do	Grecian	Allan	Glasgow																1	10	11
5	20 do	do	do	do	1	20	21										2	30	32			
6	22 do	Oxenholme		Liverpool	1	47	48															
7	17 juillet	Toronto	Dominion	do	2	54	56															
8	17 do	do	do	do	1	3	4															
9	17 do	do	do	do		4	4															
10	5 août	Oxenholme		do	25	148	173															
11	5 do	do		do	3	8	11															
12	5 do	do		do																1	5	6
13	5 do	do		do	3	9	12															
14	5 do	do		do					2	2										8	14	22
15	5 do	do		do	69	305	374													2	9	11
16	5 do	do		do	16	107	123															
17	6 do	Montreal	Dominion	do	4	48	52	1		1												
18	6 do	Circe	Donaldson	Glasgow	5	55	60															
19	7 do	Texas	Dominion	Bristol				5	88	93												
20	7 do	do	do	do				2	17	19												
21	19 do	Lake Ontario	Beaver	Liverpool	9	90	99															
22	27 do	Cynthia	Donaldson	Glasgow	1	2	3				2	4	6									
23	28 do	Lake Winnipeg	Beaver	Liverpool	2	4	6															
24	28 do	do	do	do	17	100	117															
25	28 do	do	do	do	20	15	35	35		35	7		7									
26	5 septembre	Quebec	Dominion	Bristol		22	22															
27	5 do	do	do	do														31	31			
28	2 octobre	Lake Winnipeg	Beaver	Liverpool	23		23				130		130	213		213				30		30
29	29 do	Toronto	Dominion	do										1		1						
					206	1057	1263	43	107	150	139	4	143	214	..	214	5	81	86	42	38	80

ETAT DES MOUTONS importés à la quarantaine de la Pointe-Lévis en 1888—*Fin.*

N°	South Down.			Hampshire Down.			Norfolk.			Grand total.	Noms des propriétaires.	Résidence.	Date du départ.	Date du congé.	Morts en quarantaine.	Nom de la maladie.
	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.							
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	2	Henry Simpson	Victoria, C. B.	28 avril	16 mai	.....	
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	York et Caswell	Port Credit, Ont	5 juin	28 juin	.....	
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	Merrill et Fyfield	Bay City, Michigan, E.-U.	5 do	14 août	.....	
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	Thomas McCrea	Guelph, Ont	8 do	28 juin	.....	
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	R. Stuyvesant	Allamanchy, N.Jersey, N.Y.	8 do	28 do	.....	
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48	Robert Collacutt	Bowmanville, Ont	10 do	28 do	.....	
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	56	W. H. Major	Whitevale, Ont.	6 juillet	25 juillet	.....	
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	James McFarlen	Clinton, Ont.	6 do	25 do	.....	
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	John Dunkin	Brucefield, Ont.	6 do	25 do	.....	
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	173	John Dryden, M.P.P.	Brooklin, Ont.	25 do	11 août	.....	
11	8	37	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	56	John Jackson	Abingdon, Ont.	25 do	11 do	.....	
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	Hugh Crawford	Caneloro, Ont	25 do	11 do	.....	
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	W. H. Beattie	Milton Grove, Ont.	25 do	11 do	.....	
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	James Main	Milton, Ont	25 do	11 do	.....	
15	.....	.....	.....	1	2	3	.....	.....	.....	388	Thompson et Williams.	Meenci, Indiana, E U.	25 do	11 do	1	Diarrhée.
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123	T. J. Newton	Richfield, Ohio, E.U.	25 do	11 do	.....	
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	Edgar Jones	Radnor, Ohio, E.U.	27 do	11 do	.....	
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	J. W. Robinson	St. Mary's, Ont.	28 do	11 do	.....	
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	93	W. A. Shafer	Middletown, Ohio, E.U.	26 do	11 do	.....	
20	1	7	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27	R. J. Stone	Stonington, Illinois, E.U.	26 do	11 do	.....	
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	99	W. G. Crosby	Greenville, Michigan, E.U.	10 août	25 do	12	Gale.
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	Wm. M. Snell	Clinton, Ont.	17 do	28 do	.....	
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	C. W. Norton et fils	Durant, Iowa, E.U	17 do	28 do	.....	
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	117	John Miller	Brougham, Ont.	17 do	28 do	.....	
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	77	Hon McLennan, gouv. NB	Frédéricton, N.B	17 do	29 do	.....	
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	John Smith	Brantford, Ont	31 do	21 sept	.....	
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31	W. T. Norton	Hamilton, Ont.	31 do	21 do	.....	
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	396	Sir J. L. Kaye, bar	Balgonie	21 sept	.....	74	Bronchite pernicieuse.
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	Hon. J. H. Pope	Cookshire, Qué.	19 oct	31 oct	.....	
	9	44	53	1	2	3	2	.....	2	1,994					77	

J. A. COUTURE, *aide-inspecteur.*

No 46.

RAPPORT DE LA QUARANTAINE DE PICTOU.

(Dr J. McMillan.)

Pictou, 31 décembre 1888.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le court rapport suivant sur les opérations du port du Pictou, N.-E., pendant la saison de navigation de 1888.

J'ai visité seize navires qui sont entrés dans ce port, et je n'ai trouvé aucun cas de maladie épidémique ou contagieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McMILLAN, M.D.,

Médecin visiteur.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTATS INDIQUANT LES TAUX DES GAGES ET DES PRIX DES PROVISIONS DANS LES DIFFÉRENTES AGENCES.

MOYENNE des gages dans le district de Québec pour l'année 1888.

Emploi.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Garçons de ferme, par mois, avec pension, à l'année ($12 à $18, mois d'été)	10 00	14 00
Servantes de ferme, avec pension	5 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension	2 00	2 75
Briqueteurs, par jour, do	2 50	3 50
Charpentiers do do	1 50	.....
Bûcherons, par mois, avec pension	15 00	25 00
Jardiniers, do do	15 00	20 00
Cuisinières	8 00	12 00
Blanchisseuses	6 00	10 00
Servantes	5 00	8 00
Selliers	1 50	1 75
Cordonniers	1 25	1 50
Tailleurs	1 50	.....

L. STAFFORD,
Agent officiel d'immigration.

QUÉBEC, 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, animaux, vêtements, instruments aratoires, etc., dans le district de Québec, dans l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain de froment, 6 lbs. par pain, 16c. à	0 18	Vêtements communs, $10 à	12 00
Beurre frais, par lb	0 20	do meilleure qualité, $16 à	20 00
Beurre salé, par lb, 18c. à	0 20	Chaussures, par paire, $1.50 à	4 00
Lard séché, par lb, 12c. à	0 13	Charrues communes	4 50
Œufs, par douz., 15c. à	0 20	do améliorées, $7.50 à	15 00
Thé, par lb, 20c. à	0 60	Herses, $4 à	16 00
Café, do 30c. à	0 40	Moissonneuses et lieuses	175 00
Farine, par baril (190 lbs), $4 à	5 00	Pelles, 60c. à	1 00
Blé, par boisseau, $1 à	1 10	Fourches, 40c. à	0 90
Orge, do 70c. à	0 75	Batteuses, $150 à	250 00
Avoine, do	0 40	Charrettes de ferme, $12 à	25 00
Pommes de terre, par boisseau, 30c à	0 35	Bœufs de trait, par paire, $50 à	80 00
Foin, par tonne, $8 à	10 00	Harnais pour chevaux, $14 à	25 00
Navets, par boisseau, 15c. à	0 30	Semoirs, $8 à	10 00
Blé-d'inde, do 60c. à	0 65		
Animaux, par tête, par 100 lbs, sur pied, $3 à	5 00		
Chevaux, par tête, $60 à	150 00		
Moutons, par tête, par 100 lbs, sur pied, $3 à	5 00		
Cochons, par tête, par 100 lbs, sur pied, $7 à	9 00		
Bœuf, par lb, 5c. à	0 10		
Mouton, do 7c. à	0 10		
Lard, do 7c. à	0 10		
Lait, par pinte, 4c. à	0 06		
Riz, par lb, 4c. à	0 05		
Sel, 2 qt. par sac	0 50		
Sucre, par lb, 7c. à	0 08		
Tabac, do 50c. à	0 70		

L. STAFFORD,
Agent officiel d'immigration.

QUÉBEC, 31 décembre 1888.

Moyenne des gages payés dans le district de Montréal, pour l'année 1888.

Emploi.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25
do par mois, avec pension	12 00	15 00
Servantes de ferme, sans pension	6 00	9 00
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 50
Briqueteurs, par jour, do	3 50	4 50
Charpentiers, do do	2 00	2 50
Bûcherons, par mois, avec pension	22 00	28 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	1 50	2 00
Forgerons do do	1 50	2 00
Charrons, do do	1 50	2 00
Jardiniers, par mois, avec pension	18 00	22 00
do par jour, sans pension	1 25	1 75
Cuisinières	8 00	12 00
Blanchisseuses, par jour	0 75	1 00
Servantes domestiques, par mois	5 00	10 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 25	1 50
Mineurs	1 00	1 50
Ouvriers de moulins	1 00	1 50
Conducteurs de locomotives	1 75	2 50
Selliers	1 25	2 00
Cordonniers	1 25	2 00
Tailleurs	1 00	2 00
Tonneliers	1 00	2 00
Ferblantiers et plombiers	1 25	2 00

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1888.

LISTE des prix de détail des comestibles, bestiaux, vêtements, instruments aratoires, etc., requis par les classes ouvrières dans le district de Montréal, pour l'année 1888.

Provisions.	$ cts.	Provisions.	$ cts.
Pain blanc, 4 lbs, 18c.; pain bis, 6 lbs...	0 18	Lard, par lb, 7c. à.....	0 08
Beurre frais, par lb, 25c. à.....	0 30	Lait, par pinte	0 08
do salé do 22c. à.....	0 24	Riz, par lb.....	0 05
Lard fumé, par lb, 13c. à.	0 15	Sel do	0 02
Œufs, par douzaine, 22c. à.....	0 24	Sucre do 6½c. à	0 07½
Thé, par lb., 35c. à.....	0 50	Tabac, par lb, 50c. à.	0 60
Café do 25c. à	0 30	Vêtements, communs, $8 à....	10 00
Farine, par baril (196 lbs), $5 à.....	6 00	do meilleure qualité, $12 à.....	15 00
Blé, par boisseau, $1.20 à.	1 22	Chaussures, par paire, $1.75 à...	2 25.
Orge do 75c. à.....	0 80	Charrues, communes, $10 à	12 00
Avoine do 38c. à.....	0 40	do améliorées, $14 à.....	16 00
Pommes de terre, par boisseau.....	0 50	Herses, $13 à.....	16 00
Foin, par ton., $10 à.....	12 00	Moissonneuses et lieuses, $110 à.....	140 00
Navets, par sac, 60c. à.....	0 70	Pelles, 50c. à.....	0 65
Mangolds do 25c. à.....	0 40	Fourches, 50c. à	0 65
Blé-d'inde, par boisseau, 58c. à.....	0 60	Batteuses, $225 à.....	325 00
Bestiaux (vaches à lait) par tête, $20 à....	50 00	Charrettes de ferme $50 à	60 00
Chevaux, par tête, $75 à $100.....	100 00	Bœufs de trait, $35 à	60 00
Moutons do selon le poids, $4.....	6 00	Harnais (bœufs), $14 à.	20 00
Cochons, par 100 lbs, $7 à.....	8 00	do (chevaux), $14 à.....	24 00
Bœuf, par lb, 7c. à.....	0 12	Semoirs, $60 à.....	70 00
Mouton, par lb, 7c. à.....	0 10		

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1888

MOYENNE des gages payés dans les Townships de l'Est, en 1888.

GENRE D'OCCUPATION.	GAGES. De	GAGES. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	.....
do par semaine, avec pension	4 00	.....
Servantes de ferme, par mois, sans pension	4 00	6 00
Maçons, par jour, sans pension	1 00	2 50
Briqueteurs, par jour, sans pension	1 00	2 50
Charpentiers, do do	1 00	1 75
Bûcherons, do do	1 00	1 25
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	Aucun.	
Forgerons, par jour, sans pension	1 00	1 75
Charrons, do do	1 00	1 75
Jardiniers, avec pension	0 75	1 00
do sans pension	1 00	1 25
Cuisinières, par mois	6 00	10 00
Blanchisseuses, par mois	6 00	8 00
Servantes	6 00	8 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 00	.....
Mineurs	1 00	1 50
Ouvriers de moulins	1 00	1 50
Conducteurs de locomotives	1 50	2 00
Selliers	0 75	1 25
Cordonniers	1 00	1 25
Tailleurs	1 00	1 25

H. A. ELKINS,

Agent officiel d'immigration.

SHERBROOKE, 31 décembre 1888.

LISTE des prix de détail des comestibles, bestiaux, vêtements, instruments aratoires, etc., dans les Townships de l'Est, pour l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain de froment, par pain de 6 lbs.	0 20	Vêtements, communs	15 00
Beurre frais, par lb	0 20	do meilleure qualité, $18 à	22 00
do salé do	0 15	Chaussures, par paire, $2.50 à	3 00
Lard séché, par lb.	0 15	Charrues communes	10 00
Œufs, par douz	0 18	do améliorées, $12 à	17 00
Thé, par lb, 50c. à	0 75	Herses, $10 à.	20 00
Café do	0 30	Moisonneuses et lieuses, $160 à	170 00
Farine, par baril (190 lbs), $5 à	6 50	Pelles, 75c. à	1 00
Blé, par boisseau	1 00	Fourches, 50c. à.	0 65
Orge, do 60c. à	0 70	Batteuses	270 00
Avoine, do 40c. à	0 45	Charrettes de ferme, $25 à.	30 00
Pommes de terre, par boisseau, 45c. à	0 60	Bœufs de trait, $40 à	50 00
Foin, par tonne, $8 à.	10 00	Harnais (bœufs) (joug) $6 à	8 00
Navets do $20 à	30 00	do (chevaux) $25 à	30 00
Mangolds do $20 à	30 00	Semoirs, $65 à	75 00
Maïs, par boisseau	0 75		
Bestiaux, par tête, $25 à	45 00		
Chevaux, do $100 à.	150 00		
Moutons, do $3 à	5 00		
Cochons, do $7	10 00		
Bœuf, par lb, 6c. à	0 08		
Mouton, do 6c. à	0 08		
Porc do 8c. à	0 09		
Lait, par pinte	0 05		
Riz, par lb	0 06		
Sel, par qtl	1 00		
Sucre, par lb, 8c. à	0 09		
Tabac do 40c. à	0 60		

H. A. ELKINS,
Agent officiel d'immigration.

SHERBROOKE, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Montréal, pour l'année 1888.

Emploi.	Gages. De	Gages. A
	$ cts	$ cts.
Journaliers de ferme, par année, avec pension	144 00	180 00
Servantes, par mois, avec pension	6 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension	2 25	3 00
Briqueteurs, par jour do	2 50	3 00
Charpentiers, do do	1 25	2 00
Bûcherons, do do	1 75	
Forgerons, do do	1 25	2 00
Charrons, do do	1 00	1 50
Jardiniers, par mois, avec pension	16 00	20 00
do par jour, sans pension	1 25	1 50
Cuisinières, par mois	8 00	12 00
Blanchisseuses	8 00	
Servantes	6 00	8 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 25	
Mineurs	1 00	1 25
Ouvriers de moulins	1 00	1 50
Conducteurs de locomotives, payés par voyage, par jour, sans pension	1 75	3 00
Selliers	1 25	1 75
Cordonniers, payés par paire	.....	.....
Tailleurs, payés à la pièce	.....	.....

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des comestibles, bestiaux, vêtements, instruments aratoires, etc., dans le district d'Ottawa, pour l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain, de froment, par 4 lbs, 10c. à	0 14	Vêteements, communs, $4 à	25 00
Beurre frais, par lb, 20c. à	0 25	do meilleure qualité, $15 à	25 00
do salé do 18c. à	0 20	Chaussures, par paire, $1.75 à	5 00
Lard fumé, par lb, 12c. à	0 16	Charrues, communes	12 00
Œufs, par douz., 15c. à	0 20	do améliorées (à siège)	35 00
Thé noir, par lb, 35c. à	0 70	Herses	12 00
do vert, do 20c. à	0 60	Moissonneuses, $60 à	70 00
Café, par lb, 25c. à	0 40	Lieuses, $130 à	140 00
Farine, par baril, (190 lbs), $4.50 à	5 50	Pelles, 75c. à	1 00
Blé, par boisseau	0 90	Fourches, 50c. à	1 00
Orge do	0 60	Batteuses, $300 à	500 00
Avoine do	0 36	Charrettes de ferme, $30 à	40 00
Pom. de terre do	0 50	Harnais (bœufs) (pas en usage)	.....
do par sac de 1½ boiss., 75c. à	0 90	do (chevaux) doubles, $30	35 00
Foin, par ton., $10 à	17 00	do charrette, $14 à	18 00
Navets, par ton	12 00	do boghei, $20 à	50 00
Mangolds do	12 00	do ferme, $28 à	35 00
Blé-d'inde, par boiss.	0 60	Semoirs	70 00
Bestiaux, par tête, $10 à	100 00		
Chevaux do $25 à	200 00		
Bœuf, par lb, 6c. à	0 10		
Mouton, par lb	0 07		
Lard, par lb, 8c. à	0 13		
Lait, par pinte, 6c. à	0 08		
Riz, par lb, 4c. à	0 08		
Sel, par qtl., 65c. à	0 75		
Sucre, par lb, 6c. à	0 10		
Tabac, par lb, 25c, à	0 65		

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés à Toronto, pendant l'année 1888.

Occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25
do par semaine, avec pension	3 00	5 00
Servantes, avec pension, par mois	6 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension	2 00	3 00
Briquetiers, par jour, sans pension	2 00	3 00
Charpentiers do	2 00	2 25
Bûcherons, par mois, avec pension	12 00	18 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	1 75	2 25
Forgerons, par jour, sans pension	1 50	2 00
Charrons do	1 50	2 00
Jardiniers, par mois, avec pension	12 00	20 00
do par jour, sans pension	1 25	1 50
Cuisinières, par mois, avec pension	10 00	12 00
Blanchisseuses, par mois, avec pension	8 00	10 00
Servantes, do do	6 00	9 00
Journaliers en général, par jour, sans pension	1 15	1 50
Mineurs	1 25	2 00
Ouvriers de moulins	1 25	1 50
Mécaniciens-conducteurs de locomotives, par voyage	2 00	4 00
Selliers	1 25	2 00
Cordonniers	1 25	2 00
Tailleurs	1 25	2 50

J. A. DONALDSON,

Agent officiel d'immigration.

TORONTO, 31 décembre 1888.

LISTE des prix des provisions, bestiaux, vêtements, outils, etc., dans le district de Toronto, pour l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain blanc, par pain	0 14	Habillement, qualité ordinaire, $10 à	12 00
Beurre, frais, par lb	0 25	do do supérieure, $12 à	15 00
do salé, par lb., 17c. à	0 20	Bottes, par paire, $1.50 à	4 00
Lard séché, par lb., 11c. à	0 12	Charrue, ordinaire, $12 à	14 00
Œufs, par douzaine, 18c. à	0 24	do améliorée, $15 à	25 00
Thé, par lb., 30c. à	0 75	Herses, $10 à	15 00
Café, par lb., 30c. à	0 40	Moissonneuses et lieuses, $150 à	175 00
Farine, par baril, (190 lbs.) $5.80 à	6 00	Pelles	1 00
Blé, par boisseau, 95c. à	1 04	Fourches, 75c. à	1 00
Orge, do 60c. à	0 65	Batteuses, $200 à	275 00
Avoine, do 35c. à	0 40	Charrettes de ferme, $40 à	100 00
Pommes de terre, par boisseau	0 30	Bœufs de trait	120 00
Foin, par tonneau, $15 à	18 00	Harnais (bœufs), double, $10 à	15 00
Navets, do $6 à	7 00	do (cheval), do $18 à	35 00
Blé-d'inde, par boisseau	0 55	Semoirs, $12 à	20 00
Bestiaux, par tête, $30 à	50 00		
Chevaux, do 50 à	100 00		
Moutons, do 5 à	6 00		
Cochons, do 5 à	6 00		
Bœuf, par lb., 8c. à	0 14		
Mouton, par lb, 12c. à	0 15		
Lard, do 10c. à	0 12		
Lait, par pinte	0 07		
Riz, par lb., 4c. à	0 06		
Sel, par quintal	0 65		
Sucre, par lb, 7c. à	0 10		
Tabac, par lb., 50c. à	0 60		

J. A. DONALDSON,

Agent officiel d'immigration.

TORONTO, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de l'agence d'Hamilton pendant l'année 1888.

Genre d'occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts	$ cts.
Relieurs et typographes	1 50	2 00
Forgerons	1 50	2 25
Boulangers	1 50	1 75
Brasseurs	1 50	3 00
Bouchers	1 50	1 75
Briquetiers	1 75	2 50
Maçons en briques, etc	3 00	3 25
Fabricants de chaudières	1 50	2 25
Charpentiers	2 00	2 25
Ebénistes	1 50	2 50
Tonneliers	1 50	2 00
Ajusteurs	1 75	2 25
Chauffeurs, locomotives	1 50	1 75
Journaliers, ordinaires	1 25	1 50
do de ferme	1 25	1 25
do de chemin de fer	1 25	1 37
Tourneurs	1 50	2 00
Mouleurs	2 00	3 00
Constructeurs de moulins	2 00	2 50
Meuniers	1 25	2 25
Peintres	1 50	2 00
Modeleurs	1 75	2 50
Plâtriers	1 75	2 00
Plombiers	1 50	2 00
Riveurs	1 50	1 75
Cordonniers	1 50	2 00
Charpentiers de navires	1 75	2 50
Tailleurs de pierre	3 00	3 25
Selliers	1 25	2 00
Tanneurs	1 50	1 75
Tailleurs	1 25	2 50
Ferblantiers	1 25	1 75

Genre d'occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Fabriques de lainages.		
Cardeurs	0 50	1 25
Fileurs	1 00	1 50
Tisserands	0 75	1 25
Teinturiers	1 00	1 50
Trieurs	1 25	1 75
Fabriques de coton.		
Cardeurs	0 50	1 00
Fileurs	1 25	1 50
Tisserands	0 80	1 25
Contre maîtres	2 25	3 00
Femmes, par mois, avec nourriture et logement.		
Cuisinières	12 00	20 00
Laitières	7 00	10 00
Couturières et modistes	10 00	15 00
Servantes en général	7 00	10 00
Blanchisseuses	10 00	12 00
Filles de service	10 00	12 00
Main-d'œuvre, au mois, avec nourriture et logement.		
Journaliers de ferme	15 00	20 00
Moissonneurs	20 00	25 00
Bûcherons	15 00	25 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, bestiaux, vêtements et instruments aratoires dans le district d'Hamilton, pour l'année 1888.

Articles.		Prix. De	Prix. A	Articles.		Prix. De	Prix. A
		$ cts.	$ cts.			$ cts.	$ cts.
Lard séché	par lb.	0 10	0 15	Œufs	par douz.	0 10	0 25
Jambon	do	0 12	0 17	Pommes de terre	par 60 lbs.	0 30	0 40
Epaules séchées	do	0 10	0 15	Bois de chauffage, par corde		4 00	5 00
Porc	do	0 10	0 12	Houille, par tonne		6 00	6 25
Bœuf	do	0 07	0 12	Habits de dessus		5 00	10 00
Mouton	do	0 10	0 12	do dessous		4 00	6 00
Veau	do	0 10	0 12	Pantalons		2 00	4 00
Beurre, frais	do	0 20	0 25	Gilets		1 00	2 00
do salé	do	0 15	0 20	Chemises, flanelle		1 25	2 00
Chandelles	do	0 12	0 12	do coton		0 50	1 00
Fromage	do	0 10	0 15	do tricot		0 37	1 00
Café	do	0 25	0 40	Caleçons, de laine		0 50	0 75
Morue	do	0 06	0 8	Chapeaux, en feutre		1 00	1 50
Moutarde	do	0 35	0 40	Chaussons, de laine		0 25	0 50
Poivre	do	0 25	0 35	do de coton		0 10	0 25
Riz	do	0 04	0 5	Couvertures de laine, la paire		2 00	5 00
Savon	do	0 05	0 6	Paillassons		1 00	1 50
Sucre	do	0 06	0 6¾	Flanelle, la verge		0 20	0 40
Thé, vert	do	0 40	0 50	Coton do		0 05	0 10
do noir	do	0 40	0 50	do pour les draps		0 20	0 30
Tabac	do	0 50	0 60	Drap canadien		0 40	1 00
Farine de maïs	par quintal	2 00	2 50	Chaussures d'hommes, la paire		1 50	2 00
Farine	do	2 25	2 75	do de femmes	do	1 00	1 50
do de sarrasin	do	2 00	2 50	Bottes d'hommes	do	1 75	2 50
do d'avoine	do	2 50	2 75	do de femmes	do	1 25	2 00
Lait	par pinte	0 05	0 6	Socques en caoutchouc, hommes		0 75	1 25
Pain	par 4 lbs.	0 10	0 12	do femmes		0 50	0 75

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de London en 1888.

Occupation.	Gages. De	Gages. À	Occupation.	Gages. De	Gages. À
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25	Jardiniers, sans pension	1 25	.....
Journaliers de ferme, par semaine, avec pension	3 00	5 00	Cuisinières, par mois	8 00	10 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension	6 00	.....	Blanchisseuses do	10 00	12 00
Maçons, par jour, sans pension.	2 50	.....	Servantes do	8 00	.....
Briquetiers do do	2 50	.....	Journaliers en général, par jour, sans pension	1 00	1 25
Charpentiers do do	1 50	1 75	Ouvriers de moulins, par mois.	18 00	.....
Forgerons do do	1 50	.....	Conducteurs de locomotives	60 00	100 00
Charrons do do	1 50	.....	Selliers	1 25	1 50
Jardiniers, avec pension	1 00	.....	Cordonniers	1 25	1 50
			Tailleurs	1 25	1 50

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1888.

MOYENNE DES PRIX des provisions, animaux, vêtements, etc., dans le district de London, durant l'année 1888.

Provisions, etc.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts		$ cts.
Pain de froment, par pain	0 05	Vêtements communs, $6 à	10 00
Beurre frais, par lb, 20c à	0 25	do meilleure qualité, $10 à	15 00
do salé do 17c. à	0 20	Bottes, par paire, $2 à	3 00
Bacon, par lb., 10c. à	0 12	Charrues, communes	12 00
Œufs, par douz., 12c. à	0 22	do améliorées, $15 à	20 00
Thé, par lb., 25c	0 60	Herses	4 50
Café, par lb., 25c. à	0 40	Faucheuses et lieuses	140 00
Farine, par baril (196 lbs.), $5 à	6 00	Pelles	0 75
Blé, par boisseau	1 00	Fourches	0 40
Orge do	0 50	Batteuses	400 00
Avoine do	0 32	Charrettes de ferme	40 00
Pommes de terre, par boisseau	0 25	Bœufs (de trait) $80 à	100 00
Foin, par tonne, $12 à	14 00	Harnais double (cheval)	18 00
Navets, do	7 00	Semoirs	60 00
Rabioles do	6 50		
Blé-d'inde, par boisseau	0 66		
Bétail, par tête, 3 ans, $25 à	30 00		
Chevaux do $50 à	150 00		
Moutons do $3.50 à	5 00		
Cochons, par tête, 50 à 80 lbs. chaque, $4 à	5 00		
Bœuf, par lb, 5c à	0 12½		
do quartier, 4½c. à	0 06		
Mouton, par lb, 8c. à	0 12		
Lard do	0 10		
Lait, par pinte, 5c. à	0 06		
Riz, par lb	0 05		
Sel, par quintal	0 40		
Sucre, par lb., 6c. à	0 08		
Tabac, par lb., 50c	0 75		

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés au Nouveau-Brunswick, en 1888.

Emploi.	Gages. De	Gages. À	Emploi.	Gages. De	Gages. À
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 50	Jardiniers, avec pension	1 00	moy'ne.
Journaliers de ferme, par semaine, avec pension	3 00	4 00	do sans pension	1 00	1 50
Servantes, par mois, avec pension	5 00	7 00	Cuisinières, par mois	10 00	12 00
Maçons, par jour, sans pension	2 25	2 50	Blanchisseuses do	10 00	12 00
Maçons en brique, do	2 50	2 75	Servantes do	6 00	9 00
Charpentiers do	1 50	2 00	Journaliers, par jour, sans pension	1 30	1 50
Bûcherons, par mois, avec pen.	15 00	18 00	Mineurs	1 50	2 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	1 80	2 50	Ouvriers de moulins	1 25	2 00
Forgerons, par jour, sans pension	1 50	moy'ne.	Conducteurs de locomotives, par mois	36 00	55 00
Charrons, do	2 00	3 00	Selliers, par jour	1 50	moy'ne.
			Cordonniers	1 50	do
			Tailleurs	1 50	2 00

S. GARDNER,

Agent officiel d'immigration.

SAINT-JEAN, N.B., 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, bestiaux, instruments aratoires, etc., au Nouveau-Brunswick, en 1888.

Provisions, etc.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain blanc, par pain de 2 lbs	0 08	Habillement, commun	7 00
Beurre, frais, par lb., 24c. à	0 32	do meilleure qualité	9 00
do salé, do 18c. à	0 24	Chaussures, par paire, $2 à	3 50
Lard séché, par lb., 11c à	0 16	Charrues, communes, $12 à	15 00
Œufs, par douzaine, 15c. à	0 30	do améliorées, $14 à	25 00
Thé, par lb., 25c. à	0 40	Herses, $14 à	24 00
Café, par lb., 30c. à	0 40	Moissonneuses et lieuses	175 00
Fleur, par baril (190 lbs.), $6 à	6 50	Pelles	0 35
Blé, par boisseau, 95c. à,	1 00	Fourches	0 60
Orge, do 48c. à	0 70	Batteuses, $300 à	350 00
Avoine do 35c. à	0 42	Tombereaux	55 00
Pommes de terre, par boisseau, 50c à	0 70	Bœufs de trait, $35 à	40 00
Foin, par tonneau	14 00	Harnais, (bœufs) double	.....
Navets, par tonneau, $9 à	10 00	do (cheval)	20 00
Rabioles, do $11 à	13 00	Semoirs	75 00
Blé-d'Inde, par boisseau, 75c. à	0 80		
Bestiaux, par tête (vivant) 3c. à	0 05		
Chevaux, do $100 à	150 00		
Moutons, do $1.50 à	2 00		
Cochons, do de deux mois	2 00		
Bœuf, par lb., 8c. à	0 14		
Mouton, par lb., 5c. à	0 08		
Lard, par lb., 7c à.	0 10		
Lait, par pinte	0 06		
Riz, par lb., 5c à	0 06		
Sel, par qtl	0 25		
Sucre, par lb., 7c. à	0 08		
Tabac, par lb., 38c. à	0 42		

S. GARDNER,

Agent officiel d'immigration.

SAINT-JEAN, N.B., 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Port-Arthur, 1888.

OCCUPATION.	GAGES. De	GAGES. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension, pas en grande demande	1 50	1 75
do par semaine, avec pension	6 00	
Servantes de ferme, avec pension, par mois	8 00	12 00
Maçons, par jour, sans pension	3 00	4 00
Briquetiers, par jour, sans pension	3 00	4 00
Charpentiers do	2 00	3 00
Bûcherons, par mois, sans pension	1 50	2 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension, pas en grande demande	2 25	3 25
Forgerons, par jour, sans pension	2 25	3 50
Charrons, do	2 00	3 00
Jardiniers, par mois, avec pension, pas en grande demande	18 00	25 00
do do sans pension	30 00	40 00
Cuisinières, par mois	18 00	30 00
Blanchisseuses, par mois	14 00	20 00
Servantes do	10 00	16 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 50	2 00
Mineurs	1 75	2 25
Ouvriers de moulins	1 75	2 50
Mécaniciens-conducteurs de locomotives	3 50	4 50
Selliers	2 25	3 00
Cordonniers	2 25	3 00
Tailleurs	2 25	3 50

J. M. McGOVERN,

Agent officiel d'immigration.

PORT-ARTHUR,

31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, bestiaux, vêtements, instruments aratoires, à Port-Arthur, Ont., pour l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain blanc, par pain, 8c. à	0 10	Habillements, qualité inférieure	8 00
Beurre frais, par lb	0 30	do meilleure qualité, $14 à	20 00
do salé do 25c. à	0 30	Bottes, par paire, $2 à	6 00
Lard séché, par lb., 14c. à	0 16	Charrues, qualité inférieure	12 00
Œufs, par douzaine	0 30	do améliorées	25 00
Thé, par lb., 50c. à	0 75	Herses, $10 à	20 00
Café, par lb	0 40	Moissonneuses et lieuses, $120 à	180 00
Farine, par (190 lbs.), $6 à	7 00	Pelles, 75c. à	1 25
Blé, par boisseau	0 90	Fourches, 50c. à	0 75
Orge do	0 75	Batteuses, $200 à	400 00
Avoine do	0 45	Charrettes de ferme, $25 à	40 00
Pommes de terre, par boisseau	0 75	Bœufs de trait, $120 à	175 00
Foin, par tonneau	20 00	Harnais (bœufs), double, $8 à	12 00
Navets do	17 00	do (cheval) do $30 à	65 00
Rabioles do	10 00	Semoirs, $35 à	50 00
Blé-d'inde, par boisseau	1 00		
Bestiaux, par tête, $40 à	65 00		
Chevaux do $75 à	200 00		
Moutons do $ 4 à	6 00		
Cochons do $ 5 à	10 00		
Bœuf, par lb., 8c. à	0 10		
Mouton, par lb., 8c. à	0 10		
Lard do 10c. à	0 12		
Lait, par pinte, 8c. à	0 10		
Riz, par lb.	0 05		
Sel, par quintal	0 75		
Sucre, par lb., 8c. à	0 10		
Tabac, par lb., 50c. à	0 60		

J. M. McGOVERN,
Agent officiel d'immigration.

PORT-ARTHUR,
31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Winnipeg, en 1888.

Occupation.	Gages. De	Gages. A	Occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par mois, avec pension	5 00	30 00	Jardiniers, par mois, sans pension	30 00	40 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension	5 00	15 00	Cuisinières, par mois, avec pension	12 00	30 00
Maçons, par jour, sans pension	2 00	4 00	Blanchisseuses, par mois, avec pension	12 00	25 00
Briquetiers do do	2 00	4 00	Servantes, par mois, avec pension	5 00	15 00
Charpentiers do do	1 50	3 00	Journaliers en général, par jour, sans pension	1 00	1 75
Ouvriers de moulins, par mois, avec pension	15 00	35 00	Mécaniciens-conduct., par jour,	2 50	5 00
Forgerons, par jour, sans pension	1 50	2 50	Selliers	1 50	3 00
Charrons, par jour, sans pension.	1 50	2 50	Tailleurs	1 50	3 00
Cuisiniers, do do	15 00	25 00			

N.B.—Les journaliers de ferme sont toujours engagés au mois, avec pension. Les forgerons ne sont pas beaucoup en demande. Les servantes sont payées d'après leur capacité et l'importance de leur position.

W. C. B. GRAHAM,

Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, bestiaux, vêtements, instruments aratoires, etc., dans le district de Winnipeg, pour l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain blanc, par pain, 5c. à	0 08½	Habillements, qualité inférieure, $7 à	15 00
Beurre, frais, par lb., 15c. à	0 40	do do supérieure, $15 à	50 00
do salé, do 12½c. à	0 25	Bottines, par paire (à l'usage des femmes, de $1 à $8) $1.50 à	10 00
Jambon, par lb., 12½c. à	0 18	Charrues, ordinaires, $15 à	25 00
Œufs, par douzaine, 15c. à	0 35	do améliorées, $25 à	40 00
Thé, par lb., 20c. à	2 00	Herses, $12 à	25 00
Café, do 25c. à	0 50	Moissonneuses et lieuses, $70 à	350 00
Farine, par baril (190 lbs.) $3.50 à	7 00	Pelles, 75c. à	1 50
Blé, par boisseau, (marché variant) 50c. à	1 10	Fourches, $1 à	1 50
Orge do 30c. à	0 45	Batteuses (sans la vapeur) $300 à	700 00
Avoine do 20c. à	0 35	Charrettes ou wagons de ferme, $35	75 00
Pommes de terre, 20c. à	0 80	Bœufs de trait, par paire, $80 à	130 00
Foin, par tonneau, $5 à	8 00	Harnais (bœufs) double, $10 à	15 00
Navets, par boisseau, 15c. à	0 30	do (chevaux) simple, $15 à $25; double, $28 à	50 00
Blé-d'inde, par boisseau, 70c. à	1 00	Semoirs, $20 à	80 00
* Bêtes à corne, par lb., sur pied, 2½c. à	0 05	Houille, par tonneau, $7 à	10 50
* Vaches laitières, par tête, $20 à	100 00	Bois, par corde, $4 à	7 00
* Jeunes génisses do $15 à	40 00	Haches, chaque, $1.25 à	2 00
* Jeunes bœufs do $15 à	40 00	Poêles, de cuisine, $15 à	50 00
* Bœufs de travail, par paire, $80 à	130 00	do à chauffer, $8 à	50 00
* Veaux, par tête, $5 à	15 00	Pétrole, par gallon, 25c. à	0 40
Chevaux do $75 à	300 00	Farine d'avoine, par lb., ¾c. à	0 05
Moutons do $1.50 à	10 00		
Cochons do $1 à	15 00		
Bœuf, par lb., 5c. à	0 15		
Mouton do 6c. à	0 15		
Lard (par quintal, 9c. par lb.) par lb., 5c. à	0 15		
Lait, par pinte, 4c. à	0 10		
Riz, par lb., 5c. à	0 08		
Sel, par quintal, 50c. à	1 00		
Sucre, par lb., 7c. à	0 10		
Tabac do 50c. à	1 00		

* Tous importés.

Le blé, l'avoine, l'orge, les navets, etc., varient suivant la saison. Il en est de même pour les œufs et les produits de la laiterie. Vu l'abondance de l'herbe et la difficulté de l'hivernage, les rabioles ne sont pas beaucoup en usage.

W. C. B. GRAHAM,

Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Qu'Appelle en 1888.

Occupation.	Gages. De	Gages. À	Occupation.	Gages. De	Gages. À
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Journaliers de ferme, avec pension, par mois	20 00	35 00	Briquetiers, par jour	2 50	4 00
Journaliers de ferme, garçons, (de 14 à 16 ans) avec pension.	5 00	10 00	Charpentiers do	2 00	3 00
Cuisinières, avec pension	30 00	40 00	Peintres do	2 00	4 00
Servantes do	10 00	20 00	Plâtriers do	3 00	4 00
			Cordonniers do	2 00	2 50
			Tailleurs do	2 00	2 50

A. J. BAKER,
Agent officiel d'immigration.

QU'APPELLE, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Medicine-Hat, T.N.O., en 1888.

Occupation.	Gages. De	Gages. A	Occupation.	Gages. De	Gages. À
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	2 25	Jardiniers, par mois, sans pension	36 00	.....
Journaliers de ferme, par semaine, avec pension	5 00	10 00	Cuisinières, par mois	25 00	.....
Servantes, avec pension, par mois	12 00	.....	Blanchisseuses do	12 00	.....
Maçons, par jour, sans pension.	3 50	4 50	Servantes do	12 00	.....
Briquetiers do do	4 00	5 00	Manœuvres en général, par jour sans pension.	1 25	1 75
Charpentiers do	2 75	.....	Mineurs	2 00	3 00
Bûcherons do do	1 50	2 00	Ouvriers de moulins	1 75	.....
Charpent de nav. par jr. do	2 50	.....	Conducteurs de locomotives	5 00	.....
Forgerons do do	2 25	.....	Selliers	2 25	.....
Charrons do do	3 00	.....	Cordonniers	2 00	.....
Jardiniers, par mois, av. pension	30 00	.....	Tailleurs	2 25	.....

M. SUTHERLAND,
Agent officiel d'immigration.

MEDICINE-HAT, 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, animaux, vêtements, outils, etc., dans le district de Medicine-Hat, pendant l'année 1888.

Provisions.	Prix.	Vêtements, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain de froment, par pain	0 08	Habillements, communs	9 00
Beurre, frais, par lb.	0 40	do meilleure qualité	20 00
do salé do	0 30	Souliers, par paire	3 00
Bacon, par lb.	0 13½	Charrues, communes	20 00
Œufs, par douz	0 40	do améliorées	35 00
Thé, par lb., 35c à.	0 75	Herses	18 00
Café do 30c à.	0 50	Faucheuses et lieuses	180 00
Farine, par baril (190 lbs)	5 00	Pelles	1 00
Blé, par boiss	0 98	Fourches	0 90
Orge do	0 50	Batteuses, $250 à	490 00
Avoine do	0 50	Charrettes de ferme	60 00
Pommes de terre, par boiss	1 00	Bœufs de trait	60 00
Foin, par tonne	10 00	Harnais de bœufs,	120 00
Navets do	30 00	do de cheval	300 00
Rabioles, par tonne	30 00	Vanneuses	55 00
Blé d'inde, par boiss	0 50		
Bétail, par tête, $20 à.	50 00		
Chevaux do $50 à	150 00		
Moutons do $3 à	4 00		
Cochons do $10 à.	20 00		
Bœuf, par lb.	0 15		
Mouton, par lb	0 15		
Lard do	0 12½		
Lait, par pinte	0 08		
Riz, par lb	0 06½		
Sucre, par lb.	0 09		
Tabac do	0 65		

M. SUTHERLAND,
Agent officiel d'immigration.

MEDICINE-HAT, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Kingston, en 1888.

Genre d'occupation.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25
do do par semaine, avec pension	2 50	5 00
Servantes, par mois, avec pension	5 00	10 00
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 00
Maçons en brique, par jour, sans pension	2 50	2 75
Charpentiers, do do	1 50	2 25
Bûcherons, par mois, sans pension	12 00	25 00
Charpentiers de navire, par jour, sans pension	1 50	2 00
Forgerons, do do	1 50	2 00
Charrons, do do	1 25	1 75
Jardiniers, par mois, avec pension	12 00	18 00
do par jour, sans pension	1 00	1 25
Cuisinières, par mois, avec pension	8 00	15 00
Blanchisseuses, par mois, avec pension	8 00	10 00
Servantes, par mois, avec pension	5 00	9 00
Journaliers, par jour, avec pension	1 00	1 30
Mineurs, par jour, sans pension	1 00	1 50
Ouvriers de moulins, par jour, sans pension	1 00	1 25
Conducteurs de locomotives, payés par voyages, gagnent par jour	2 75	3 25
Selliers, par jour, avec pension	1 25	1 50
Cordonniers do do	1 25	2 00
Tailleurs do do	1 25	2 00
Peintres do do	1 25	1 75

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1888.

LISTE des prix de détail des comestibles ordinaires et des vêtements dans le district de Kingston, en 1888.

Provisions, etc.	Prix. De	Prix. À	Vêtements, etc.	Prix. De	Prix. À
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Lard fumé	0 09	0 11	Habits, en tweed	4 00	5 00
Pain, par 4 lbs	0 12	0 14	Pardessus, en tweed	7 00	10 00
Beurre, par lb.	0 15	0 25	Pantalons	2 00	3 00
Bœuf, par lb	0 07	0 10	Veste	1 00	1 75
Mouton, par lb	0 07	0 10	Chemises, flanelle	0 75	1 00
Bœuf au quartier, par lb	0 05	0 06	Chemises, coton	0 50	0 75
Chandelle, par lb.	0 11	0 12	Caleçons, en laine	0 60	0 75
Fromage, par lb	0 10	0 14	Chapeaux, en feutre	0 75	1 25
Café, par lb	0 25	0 35	Chaussons, de laine	0 20	0 30
Farine de blé-d'inde, par 100 lbs.	1 50	2 00	do de coton	0 10	0 20
Œufs, par douzaine	0 12	0 20	Couvertures	1 50	3 50
Fleur, par baril	5 00	6 00	Tapis de pied	0 75	1 25
Poisson, morue, par qtl	4 50	5 00	Flanelle, par verge	0 20	0 40
Bois de chauffage, par corde	2 50	5 00	Coton à chemise, par verge	0 10	0 15
Jambon, par lb	0 11	0 14	Etoffe canadienne, par verge	0 40	0 75
Hareng, par lb.	4 00	5 50	Souliers d'hommes, par paire	1 00	1 75
Lait, par pinte	0 05	0 07	Bottes d'hommes, do	1 75	2 50
Farine d'avoine, par 100 lbs	2 50	3 00	Souliers de femmes, do	0 75	1 25
Poivre, par lb	0 20	0 25	Bottes de femmes, do	1 00	1 50
Pommes de terre, par bois	0 40	0 60	Socques en caoutchouc, hommes	0 50	1 00
Riz, par lb	0 04	0 05	do do femmes.	0 40	0 60
Savon, jaune, par lb	0 04	0 05			
Sucre, brun, par lb	0 06	0 08			
Thé, noir, par lb	0 35	0 50			
Thé, vert, par lb	0 30	0 50			
Tabac, par lb	0 40	0 50			

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés dans le district de Victoria, C.-B., en 1888.

Emploi.	Gages.	Emploi.	Gages.
	$ cts.		$ cts.
Journaliers de ferme, p. jr., sans pens.	2 00	Jardiniers—par jour, sans pension...	2 50
do par. sem. avec pens.	7 50	Cuisinières—par mois	25 00
Servantes de ferme—par mois, avec pension	18 00	Blanchisseuses	Chinois.
Maçons — par jour, sans pension .	5 00	Servantes—par mois	18 00
Briquetiers do do ...	5 00	Journaliers en général, par jour, sans pension	1 75
Charpentiers do do ...	3 00	Mineurs — par jour, sans pension...	4 00
Bûcherons—par jour, sans pension...	2 50	Ouvriers de moulin, p. jr. sans pens.	2 25
Charpentiers de nav. p. jr., sans pen...	5 50	Conduct. de locomot. do do	3 00
Forgerons do do ...	3 00	Selliers do do	3 50
Charrons do do ...	3 00	Cordonniers do do	3 50
Jardiniers, do av. pens	.....	Tailleurs do do	3 50

JOHN JESSOP,
Agent officiel d'immigration.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, animaux, vêtements, outils, etc., dans le district de Victoria, C.-B., pendant l'année 1888.

Provisions, etc	Prix.	Provisions, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain de froment, par pain	0 08	Lard, par lb	0 12½
Beurre, frais, par lb	0 40	Lait, par pinte	0 10
do salé do	0 30	Riz, par lb.	0 05
Bacon, par lb	0 18	Sel, par quintal	1 50
Œufs, par douz	0 30	Sucre, par lb 8 cts. et	0 10
Thé, par lb 30 cts. et	0 75	Tabac do	0 75
Café do	0 20	Vêtements, communs	9 00
Farine, par baril (190 lbs)	5 50	do meilleure qualité.	20 00
Blé, par boiss	1 10	Souliers, par paire	5 00
Orge do	1 10	Charrues, communes	20 00
Avoine do	0 42	do améliorées	25 00
Pommes de terre, par boiss	0 60	Herses	35 00
Foin, par tonneau	20 00	Faucheuses	125 00
Navets do	12 00	Lieuses	260 00
Rabioles do	12 00	Pelles, chaque	1 50
Blé-d'inde, par boiss	1 20	Fourches	1 25
Bétail, par tête	52 00	Batteuses $450 à	600 00
Chevaux do	175 00	Charrettes de ferme	50 00
Moutons do	5 50	Bœufs de trait	200 00
Cochons do	12 00	Harnais (bœufs)	.....
Bœuf, par lb	0 12½	do (chevaux) double $35	single 25 00
Mouton do	0 12½	Semoirs	75 00

JOHN JESSOP,
Agent officiel d'immigration.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1888.

MOYENNE des gages payés à l'agence du district d'Halifax, N.-E., en 1888.

Emploi.	Gages. De	Gages. A	Emploi.	Gages. De	Gages. A
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25	Jardiniers, par sem., avec pens.	3 00	5 00
Journaliers de ferme, par sem., avec pension	3 00	4 50	do do sans do	7 00	10 00
Servantes, avec pension (travail à l'intérieur)	3 00	5 00	Cuisinières	10 00	20 00
Maçons, par jour, sans pension.	3 00	3 60	Blanchisseuses	3 00	5 00
Briquetiers do do	3 00	3 60	Servantes	4 00	8 00
Charpentiers do do	1 90	2 16	Journaliers en général, par jour sans pension	1 00	1 30
Bûcherons do do	1 00	1 25	Mineurs	0 85	2 00
Charpentiers de nav. do	1 50	2 25	Ouvriers de moulins	1 00	1 50
Forgerons, par semaine do	8 00	12 00	Conducteurs de locomotives	1 75	2 00
Charrons, par jour, do	1 25	2 00	Selliers, par semaine	6 00	9 00
			Cordonniers do		9 00
			Tailleurs do	5 00	9 00

E. McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1888.

MOYENNE des prix des provisions, animaux, vêtements, outils, etc., à l'agence du district d'Halifax, N.-E., pendant l'année 1888.

Provisions, etc.	Prix.	Provisions, etc.	Prix.
	$ cts.		$ cts.
Pain de froment, par pain, 6c. à	0 07	Mouton, par lb., 8c. à	0 12
Beurre frais, par lb., 20c. à	0 25	Lard do 10c à	0 12
do salé do 18c. à	0 22	Lait, par pinte, 6c. à	0 07
Bacon, par lb	0 11	Riz, par lb, 3½c. à	0 05
Œufs, par douz., 15c. à	0 25	Sel, par quintal	1 00
Thé, par lb., 25c. à	0 50	Sucre, par lb, 6c	0 07
Café do 25c. à	0 40	Tabac do	0 60
Farine, par baril (190 lbs.)	5 70	Vêtements, communs, $12 à	16 00
Blé, par boiss	1 75	do meilleure qualité, $20 à	30 00
Orge do 75c. à	0 85	Souliers, par paire, $2 à	4 00
Avoine, par boiss., 45c. à	0 50	Charrues, communes, $10 à	12 00
Pommes de terre, par boiss., 40c.	0 45	do améliorées, $14 à	16 00
Foin, par tonneau, $14 à	15 00	Herses	20 00
Navets do	13 00	Faucheuses et lieuses, $85 to	175 00
Rabioles, do $10 à	12 00	Pelles, par douz., $4.50 à	10 00
Blé-d'inde, par boiss	0 80	Fourches do $2 to	8 00
Bétail, par tête, $20 à	40 00	Batteuses, 12 h p.	400 00
Chevaux do $40 à	150 00	Charrettes de ferme	35 00
Moutons do $2.50 à	4 00	Bœufs de trait, par paire, $60 à	100 00
Cochons do $2 à	5 00	Harnais (chevaux) $18 à	40 00
Bœuf, par lb., 8c. à	0 14	Semoirs	80 00

E. McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1888.

ETAT mensuel indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Brandon, Territoires du Nord-Ouest, pour l'année 1888.

Mois.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Nombre total d'âmes.	Nationalités							Métiers et professions.					Destination générale.									Total.
																			Provinces maritimes.									
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Journaliers, cultivateurs et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	N.-É.	N.-B.	I. P.-É.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.	
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mars	....	....	28	6	6	....	20	....	14	....	....	....	....	10	14	4	....	....	....	....	....	....	5	....	....	1	....	40
Avril	....	....	86	19	16	....	92	3	8	....	7	....	....	19	61	6	....	....	....	....	....	....	9	....	....	2	....	121
Mai	....	....	78	21	21	....	87	7	20	....	....	....	5	14	50	10	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	120
Juin	....	....	41	12	24	....	59	....	2	3	14	....	....	11	19	14	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	80
Juillet	....	....	48	10	6	....	21	2	10	....	18	....	4	16	32	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....	1	64
Août	....	....	33	5	9	....	28	3	2	....	14	....	....	16	6	8	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	47
Septembre	....	....	6	2	4	....	6	5	1	....	....	....	....	2	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
Octobre	....	....	7	2	2	....	4	1	4	....	....	2	....	5	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11
Novembre	....	....	4	5	2	....	7	....	1	....	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	1	11
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	....	....	334	82	90	506	324	21	62	3	53	2	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27	....	....	3	2	506

BRANDON, 28 janvier 1889.

T. BENNETT,
Agent.

ETAT mensuel indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest, pour l'année 1888.

Mois.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.			Nombre total d'âmes.	Nationalités.							Métiers et professions.					Destination générale.									Total.
			Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Journaliers, cultivateurs et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes. N.-É.	N.-B.	I.P.-É.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.	
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
Mars	....	....	....	....	....	15	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	
Avril	....	....	....	....	....	19	10	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	3	....	....	....	....	
Mai	....	....	....	....	....	39	30	2	3	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	
Juin	....	....	....	....	....	14	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	3	5	....	....	....	
Juillet	....	....	....	....	....	9	4	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	1	1	....	....	....	
Août	....	....	....	....	....	16	3	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	4	
Septembre	....	....	....	....	....	15	6	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	
Octobre	....	....	....	....	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	....	6	....	....	....	
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
Décembre	....	....	....	....	....	6	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
Total	....	....	....	....	....	115	68	3	14	....	....	....	1	....	....	....	....	....	13	....	....	1	22	12	....	....	11	

QU'APPELLE, 31 décembre 1888.

A. J. BAKER,
Agent.

No 46½.

RAPPORT DE LA QUARANTAINE DE PORT-HAWKESBURY.

(P. A. MACDONALD, M. D.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
PORT-HAWKESBURY, N. E., 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1888.

Je dois vous informer que la goélette de pêche *William Mathewson*, de Provinceton, Etats-Unis, arriva ici le 6 mai avec un cas de petite vérole confluente à bord. Avant de débarquer le malade je dûs établir un hôpital temporaire de quarantaine, attendu que le gouvernement n'en a pas encore fourni. La bâtisse a été complétée avec la plus grande hâte, le malade débarqué, le navire mis en quarantaine, et fumigé.

Après une grave maladie de quatre semaines, cet homme fut guéri et renvoyé chez lui. Toutes les dépenses se rattachant à ce cas ont été payées par le gouvernement des Etats-Unis, et je suis heureux de dire que la maladie ne s'est pas répandue.

Deux cent trente-deux navires étrangers se sont inscrits à la douane de ce port dans le cours de l'année civile 1888, outre un grand nombre qui sont passés par le détroit sans faire de déclaration.

J'ai soigneusement observé toutes les instructions que j'ai reçues de votre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. A. MACDONALD,
Médecin-visiteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES DU CANADA

PAR

DOUGLAS BRYMNER, Archiviste,

1888.

Annexe au Rapport du Ministre de l'Agriculture.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1889.

MATIÈRES.

PAGE.

Rapport de l'archiviste vii
Liste des livres, etc., présentés, avec les noms des donateurs xxxii

NOTE A.—L'OUTRAGE WALKER, 1764—

Mémoire de la part des prisonniers, 1 à 8..... 1
Rapport du juge en chef Hey..... 8
Liste des grands jurés 14

NOTE B.—RAPPEL DU GÉNÉRAL MURRAY—

Pétition des commerçants de Québec..... 15
Pétition des marchands de Londres..... 17
Les seigneurs de Québec au roi 18

NOTE C.—LA NOBLESSE FRANÇAISE EN CANADA APRÈS 1760—

Sir Guy Carleton à lord Shelburne..... 21
Mémoire du chevalier de Léry..... 22
Sir Guy Carleton à lord Shelburne 30
Etat général de la noblesse canadienne résidant actuellement dans la province de Québec, ou au service de l'armée française, ainsi que le lieu de sa résidence en novembre 1767..... 33
Officiers canadiens dans le service actif de France dont les parents sont demeurés au Canada, et autres listes..... 36
Sir Guy Carleton à lord Hillsborough..... 37
Lord Hillsborough à sir Guy Carleton..... 39

NOTE D.—PIERRE DU CALVET—

Réplique par le Père de Berey aux calomnies de Pierre du Calvet contre les Récollets de Québec..... 40

NOTE E.—LE COMMERCE DU NORD-OUEST—

Rapport de Charles Grant au général Haldimand sur le commerce des fourrures..... 44
Requête des négociants du Nord-Ouest..... 46
Benjamin Frobisher au Dr Mabane..... 47
Le capitaine Mathews à Benjamin Frobisher..... 49
Benjamin Frobisher au major Mathews..... 50
Ordre au capitaine Robertson de faire rapport au sujet de l'établissement d'un poste sur le lac Supérieur..... 51
Lettre du capitaine Daniel Robertson au général Haldimand..... 52
Journal du capitaine Robertson..... 53
Le capitaine Robertson au général Haldimand..... 55
Le capitaine Mathews au capitaine Robertson 56
Le capitaine Mathews à Benjamin Frobisher..... 56
Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hay..... 57

PAGE

NOTE F.—ROYALISTES FRANÇAIS EN HAUT CANADA—

Esquisse (politique et financière) d'un établissement à former au Canada pour l'établissement des émigrants français..... 57
Le duc de Portland au président Russell..... 62
Le très-honorable W. Windham au président Russell..... 62
Règlements pour la colonie..... 64
Le président Russell au duc de Portland..... 67
" " 67
Le lieutenant-général Hunter au duc de Portland..... 69
Liste des royalistes venus de Londres au Canada avec le comte Joseph de Puisaye..... 70
Etat de la situation présente des émigrants français sous les ordres du comte Joseph de Puisaye..... 71

PRÉCIS DE LA COLLECTION HALDIMAND—*Suite.*

B. 149. Lettres des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et des officiers commandant à Halifax, 1777-1784..... 607
B. 150. Lettres aux gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et aux officiers commandant à Halifax, 1779-1784..... 623
B. 151. Lettres d'officiers de la légion allemande, 1778-1784, vol. I.... 636
B. 152. " " " vol. II.... 644
B. 153. Lettres à des officiers de la légion allemande, 1776-1783..... 648
B. 154. Correspondance avec des officiers des ingénieurs au Canada, 1777-1783..... 655
B. 155. Rapport du bureau des ingénieurs, 1771-1784..... 674
B. 156. Correspondance avec le colonel Macbean et des officiers de l'artillerie, 1778-1784..... 677
B. 157. Etat de l'artillerie au Canada, 1779-1784..... 686
B. 158. Lettres des officiers du régiment royal de New-York, 1776-1783..... 687
B. 159. Lettres aux officiers du régiment "King's Royal" de New-York, 1779-1783..... 707
B. 160. Correspondance avec le lieut.-colonel Rogers et le major Rogers, 1779-1784..... 721
B. 161. Lettres d'officiers des loyalistes, 1776-1782..... 732
B. 162. " " 1777-1785, vol. II 753
B. 163. Lettres à des officiers des loyalistes, 1779-1783..... 772
B. 164. Correspondance avec Conrad Gugy au sujet des loyalistes, 1778-1784..... 783
B. 165. Correspondance avec le colonel Cuyler et autres, 1781-1784..... 788
B. 166. Etats, comptes, etc., relatifs aux loyalistes en Canada, 1778-1785..... 795
B. 167. Feuilles de revue, comptes, etc., relatifs aux corps d'Américains restés fidèles, 1776-1789..... 797
B. 168. Liste des loyalistes désirant s'établir au Canada, 1784..... 804

PAGE

B. 169. Explorations, etc., relatives aux établissements destinés aux loyalistes, 1782-1784..... 807
B. 170. Correspondance avec le colonel de Tonnancour aux Trois-Rivières, 1778-1784..... 808
B. 171. Lettres et documents concernant la milice, 1777-1784..... 817
B. 172. Comptes de Thomas Dunn, payeur général du département de la marine au Canada, 1775-1781..... 821
B. 173. Etats et documents militaires, 1775-1784..... 822
B. 174. Lettres des généraux Burgoyne, Riedesel, Phillips, etc., 1778..... 827
B. 175. Correspondance ayant trait à l'échange des prisonniers et au Vermont, 1780-1784..... 829
B. 176. Lettres du capitaine Sherwood et du Dr Smyth, 1777-1784, vol. I. 849
B 177-1 " " " " 867
B. 177-2 " " " " 877
B. 178 " " " commissaires de l'échange des prisonniers, 1783-1784..... 884
B. 179. Lettres au capitaine Sherwood et au Dr Smyth, 1780-1783..... 906
B. 180. Lettres du capitaine Sherwood sur le service secret, 1780-1781..... 911
B. 181. Renseignements secrets provenant de divers lieux, 1775-1782, vol. I. 913
B. 182. " " " " vol. II. 927
B. 183. Correspondance relative aux prisonniers rebelles, 1778-1783..... 945
B. 184-1. Papiers se rapportant aux prisonniers d'Etat et à des personnes suspectes au Canada, 1775-1784, vol. I. 954
B. 184-2. " " " 966
B. 185-1. " " 1777-1784..... 977
B. 185-2. " " " 991
B. 186. Journal du colonel de la Balme. 1007
B. 187. Carnet pris sur un sergent rebelle..... 1007
B. 188. Correspondance avec le colonel Thomas Carleton et autres, 1778-1784..... .. 1007
B. 189. Rapports et documents relatifs au département du quartier-maître général à Québec, 1778-1783..... 1026
B. 190. Documents relatifs au département de l'inspecteur général des casernes, 1777-1785..... 1029
B. 191. Correspondance avec Nathaniel Day, commissaire général, 1778-1784..... 1033
B. 192. Etat des provisions en magasin à Québec, et expédiées aux postes d'en haut, 1778-1784..... 1047
B. 193. Comptes d'intendance des vivres distribués et en magasin, 1778-1783..... 1052

PAGE

B. 194. Comptes de l'extraordinaire et comptes courants relatifs à l'intendance, 1767-1785, vol. I. 1053
B. 195. " " " vol. II. 1057
B. 196. Factures d'expédition de cargaison, 1779-1784 1057
B. 197. Correspondance avec des officiers de l'hôpital général, 1778-1784..... 1059
B. 198. Papiers et comptes du département du receveur général, 1777-1788, vol. I. 1071
B. 199. " " " vol. II. 1076
B. 200-1. Correspondance avec le directeur général des postes Finlay, 1778-1784..... 1083
B. 200-2. " " " 1087

TROISIÈME VOLUME DU PRÉCIS.

B. 201. Statistique du commerce de Québec, 1768-1783 1
B. 202. Correspondance avec le major Nicholas Cox (lieutenant-gouverneur de Gaspé, etc.), 1774-1786..... 20
B. 203. Correspondance avec James Monk, procureur-général, 1778-1884..... 36
B. 204. Lettres du juge en chef Peter Livius, 1777-1778..... 40
B. 205. Documents concernant Pierre du Calvet et Boyer Pillon, 1776-1786..... 43
B. 206. Documents ayant trait à Pierre Roubaud, 1771-1787..... 50
B. 207. Documents relatifs à la cause de Joseph Despin, 1778, et au sloup parlementaire *Sally*, 1778-1781..... 54

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

DOUGLAS BRYMNER, ARCHIVISTE.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture,
etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les Archives pour l'année 1888.

Grâce à la systématisation actuelle de la transcription des documents à Londres, je n'ai que peu d'observations à faire à ce sujet. Le dernier des volumes de la collection Haldimand a été reçu dans le cours de l'année. Cette collection de 232 volumes, et celle de Bouquet, de 30 volumes, qui comprennent une importante période de l'histoire du pays, peuvent être maintenant consultées dans notre salle d'archives. Il n'y a pas d'autres copies de ces collections sur ce continent, et leur existence dans notre pays nous a valu une correspondance très considérable. Il a été répondu sans délai et avec le plus grand soin à toutes les demandes de renseignements, et les lettres accusant réception montrent combien ont été prisées les informations envoyées.

Les travaux de transcription aux archives publiques de Londres font des progrès constants. Ainsi que je le mentionnais dans le rapport de 1887, instruction a été donnée de répartir le travail de façon à copier concurremment les documents concernant le Bas et le Haut-Canada après la divison de l'ancienne province en 1791. Les documents ayant trait au Bas-Canada, qui ont été reçus cette année, comprennent l'administration du lieutenant-gouverneur Alured Clarke, du mois de novembre 1791 au mois de septembre 1793, ainsi qu'une partie de l'administration du gouverneur général, lord Dorchester, depuis cette dernière date jusqu'en novembre 1795. Ceux du Haut-Canada comprennent le gouvernement du lieutenant-gouverneur Simcoe de novembre 1791 à août 1796, l'administration du gouverneur intérimaire Peter Russell, depuis la dernière date jusqu'en novembre 1799, époque à laquelle le général Peter Hunter fut appelé au poste de lieutenant-gouverneur, ainsi qu'une partie de l'administration de ce dernier jusqu'au mois de décembre 1803. Les documents relatifs au Haut-Canada sont d'une grande importance pour l'étude de la formation de cette province, non seulement au point de vue historique, mais encore à un point de vue plus matériel. C'est une erreur commune de croire, s'il m'est permis de faire cette réflexion, que les archives forment une collection destinée à satisfaire la curiosité de ceux qui étudient l'histoire et des historiens sur les événements du pas é. Elles sont assurément précieuses pour cette fin, mais l'expérience a égalenent démontré qu'à un point de vue purement pécuniaire elles avaient été d'un immense avantage pour le service public de même que pour les particuliers.

J'ai l'honneur d'attirer de nouveau très respectueusement votre attention sur les rapports de M. Joseph Marmette concernant les documents de Paris. Il ne peut y avoir de doute sur l'importance de les faire copier aussitôt que possible, et je me permettrai de faire observer à ce sujet que nos tribunaux sont actuellement

saisis de réclamations pour des montants considérables, qu'il est impossible de régler sans consulter les documents existant à Paris ; nos archives ne sauraient se passer de copies de ces documents. Je soumets aussi très respectueusement à votre considération l'à-propos de commencer le plus tôt possible la collection des documents concernant la Nouvelle-Ecosse, dont plusieurs sont d'une grande importance.

Outre les documents publics, d'importants papiers ont été présentés par des particuliers ou achetés pas ce bureau. Parmi d'autres se trouve le journal du feu M. Dorwin, de Montréal, commençant vers l'année 1815 pour se continuer jusqu'à la date de sa mort, près de soixante-dix ans plus tard. Le journal contient le récit fait par M. Dorwin des événements tant de nature publique que privée qui se sont passés de son temps, et a été présenté par Mlle Dorwin, sa fille. M. Robert Clarke, de Cincinnati, Ohio, voulant reconnaître des services rendus, a présenté à nos archives le livre de loch du navire français *Le Héros* pendant son voyage à Québec en 1712. Ce livre, qui a pour titre "Remarques et Particulières des côtes et rivière du Canada" s'ouvre par la description des bancs de Terreneuve et contient les détails ordinaires de latitude, longitude, la distance parcourue chaque jour, les vents, la route suivie, etc. Annexées se trouvent de plus des ébauches apparemment exactes de la côte de Terreneuve, et des principaux endroits du golfe, ce qui ajoute beaucoup à la valeur du livre. M. Clarke a aussi envoyé un journal inédit ayant pour titre "Mémoire du siège de Québec et de la réduction totale du Canada en 1759 et 1760 par John Johnson, commis et sergent-fourrier du cinquante-huitième régiment." M. Parkman, dans son ouvrage intitulé "Montcalm et Wolfe", appuie sur ces mémoires quelques-uns des faits qu'il énonce, et à la page 440 du second volume, il décrit le manuscrit en la possession de M. George Francis Parkman, son cousin, ce dernier le tenant de son grand-père, M. Thomas McDonough, autrefois consul britannique à Boston. En réponse à une lettre que je lui ai adressé demandant des informations et dans laquelle je décrivais le manuscrit présenté par M. Clark, M. Parkman m'écrit ce qui suit :—

"MON CHER MONSIEUR,—J'ai sous les yeux la copie faite par mon cousin du manuscrit de John Johnson. C'est un ouvrage par feuilles in-12 relié en papier, par un relieur amateur évidemment, le dos du livre étant en cuir brun et les couvertures en papier marbré, le tout parfaitement conservé. Le titre est celui que vous mentionnez, avec quelque différence dans la disposition des lignes inférieures.

"L'écriture, ainsi que vous la décrivez, est très fine, claire, nette et ronde, comme celle d'un écolier soigneux. Les lignes sont réglées sur les côtés de même que dans votre copie. Il y a peu d'additions interlinéaires et à peine une erreur.

"Selon toutes probabilités, votre copie me semble un duplicata, avec des variantes, de la main de Johnson lui-même."

"Il n'y a pas, à vrai dire, de doutes possibles que le manuscrit soit de l'écriture même de Johnson. D'après la réponse du bureau de la guerre à M. G. F. Parkman, le sergent vivait à l'hôpital de Chelsea en 1802, mais si l'on doit accepter la preuve de la reliure (et il est évident que la reliure a été faite au pays) il vivait encore après l'année 1806, la couverture du livre se composant d'un dur papier sur lequel se trouvent les conditions d'un contrat passé à la date de 1806 par Boulton, de Birmingham, l'associé de James Watt, pour le monnayage de pièces en cuivre. Le papier marbré qui cachait primitivement les caractères d'impression s'est usé, en sorte qu'il est maintenant facile de lire le contrat. En décrivant le manuscrit

qui se trouve en la possession de son cousin, Mr Parkman décrit exactement la copie que nous avons au bureau, sauf que, dans cette dernière, le bas du titre et des cinq pages suivantes sont illisibles, mais il n'y a que la préface, laquelle couvre trois pages, qui soit sérieusement endommagée ".

Je cite deux extraits de la préface afin de montrer le style et les idées personnelles de l'auteur sur son œuvre. C'était l'intention des officiers du 58e régiment de faire publier le journal, mais l'idée fut abandonnée à la mort de M. McKemptie, l'adjudant, qui avait pris l'initiative dans cette affaire. Le sergent, après avoir rapporté ces faits, y compris la mort de Mr McKemptie, continue :

" L'auteur du journal ne pouvant plus se faire aider pour recueillir des matériaux par aucune personne de conséquence, se proposait de détruire ceux qu'il avait déjà, mais ayant communiqué son projet à quelques-uns de ses camarades, ces derniers l'engagèrent à n'en rien faire et l'aidèrent de toutes leurs forces. Il recommença donc le journal et le continua, grâce à l'aide inattendue qu'il reçut de plusieurs personnes, lequel est .....
tout entier dans les feuilles suivantes.

Ce qui suit est illisible, à l'exception du commencement des lignes. La préface finit comme suit :

" Mais depuis que Dieu dans sa tendre miséricorde a fait traverser à l'auteur du journal les périls et dangers d'une servitude de quarante années, ayant été réformé après le rude et dangereux siège de Gibraltar, le dernier endroit où il ait servi, et logé, grâce à l'heureuse influence de Sa Très Sainte Majesté et à la bienveillance de son pays, à l'hôpital Chelsea, ce dernier qui avait beaucoup de loisirs et ne pouvait employer son temps à aucun travail utile ou profitable se mit à écrire ce journal pour son propre amusement ainsi que pour celui de ses camarades ou de toute personne désirant l'examiner, mais il entend le soustraire à la critique sévère, car la diction est bien trop plate pour supporter un examen d'après les règles sévères de l'éloquence "

On a acheté de mademoiselle Freer une collection de lettres et autres documents laissés par feu le major Noah Freer, le secrétaire militaire de sir George Provost avant et pendant la guerre de 1812. La liste des ouvrages, etc, présentés, fera voir que les importantes publications du bureau des archives publiques de Londres nous sont régulièrement envoyées, et il en est de même des rapports de la commission des manuscrits historiques. Les travaux de cette dernière commission sont excessivement précieux, parce qu'ils fournissent les moyens d'éclaircir de nombreuses questions sur lesquelles on ne s'est jamais accordé. Il me suffira d'accuser réception en général des publications des gouvernements provinciaux imprimées par ordre des législatures, etc.; je dois cependant faire une exception pour celles de la Colombie-Britannique que je n'ai encore pu me procurer.

La correspondance augmente constamment et les demandes de renseignements devant être utilisés dans les rapports annuels non seulement des socités savantes, bibliothèques et particuliers de ce continent, mais de différentes autres parties du monde, montrent l'intérêt que l'on porte à ce qui se fait ici. L'examen de la liste des ouvrages présentés à notre bureau fera voir qu'il en été reçu non seulement du Canada, mais de plusieurs Etats de l'Union américaine, de même que d'Angleterre, d'Ecosse, etc.

Le crédit accordé au service des archives est dépensé avec la plus stricte économie ; on pourrait utiliser un crédit plus considérable avec grand profit, car il a fallu nécessairement suspendre une partie du travail, faute de moyens pécuniaires.

Je vous demande bien respectueusement de vouloir examiner favorablement cette question.

La suite de la collection Haldimand, qui forme une partie du rapport de cette année, offre beaucoup d'intérêt. Parmi les volumes inscrits sur la liste il s'en trouve deux comprenant la correspondance sur les affaires militaires de la Nouvelle-Ecosse (B. 149, 150), y compris l'attaque et la prise de Penobscot, etc. Dans B. 184, il y a une correspondance très intéressante sur les affaires de Penobscot venant du commandant américain à Machias, ainsi que des lettres de La Balme, d'Abadie et autres, indiquant les différends survenus parmi le contingent français, les plaintes contre le prêtre français, le père Lamotte, et les mesures prises pour protéger les intérêts américains parmi les Sauvages de la côte. Les volumes de B. 158 à B. 169 se rapportent entièrement aux loyalistes et corps irréguliers de *rangers*, et contiennent des informations sur les opérations de ces troupes pendant la guerre; de plus on y trouve les contrôles, la liste des colons, lors de la déclaration de la paix, et plusieurs noms dont n'avaient pu s'assurer les écrivains qui ont cherché à faire connaître les loyalistes, car il avait été impossible de se procurer jusqu'ici beaucoup des matériaux auquel on a maintenant accès.

La conduite du gouverneur Chittenden, d'Ethan et de Ira Allen, du major Fay et d'autres citoyens importants du Vermont pendant la guerre de la révolution, a été le sujet de nombreuses controverses. On trouvera à la page XII du rapport des Archives pour 1887 la preuve des hostilités entre les colons des concessions de New-Hampshire et de New-York, ainsi que l'indique la demande d'assistance militaire de la part du gouverneur Tryon de cette dernière province et le refus du général Haldimand d'y acquiescer avant qu'on eût mis à l'épreuve et trouvé insuffisant le pouvoir de la magistrature civile. Les prétentions respectives des habitants de New-York et du territoire formant actuellement l'Etat du Vermont aux terres comprises dans les concessions du New-Hampshire ont été amplement discutées; mais quant aux motifs qui ont amené les négociations de Clinton et de Haldimand pour engager le Vermont à jurer de nouveau fidélité et obéissance à la couronne britannique, la plupart des écrivains ont supposé que c'était simplement un coup politique destiné à détourner du territoire toutes les horreurs de la guerre, et que le général Washington et le Congrès étaient pleinement au fait de toute la correspondance et des négociations des commissaires du Vermont et des autorités britanniques. Cette opinion sur la politique du Vermont est cependant loin d'être certaine, et aujourd'hui même que l'on peut se procurer de plus amples informations il est nécessaire de faire un examen très soigneux et impartial des documents. Une chose de la plus grande importance tout d'abord c'est de rechercher minutieusement les dates de certaines communications faites au Congrès, puis de déterminer la valeur des renseignements donnés à cette assemblée jusqu'à la période où par suite de la reddition de Cornwallis il est devenu évident que les colonies américaines allaient réussir dans leur lutte contre la Grande-Bretagne. Bien qu'il puisse être impossible de porter un jugement parfaitement inattaquable sur la question de la bonne ou mauvaise foi des principaux citoyens du Vermont dans leurs négociations avec les commandants britanniques, ou de la sincérité ou autrement de leurs déclarations au Congrès, cependant cet examen, s'il est fait sans idées préconçues sur la matière, donnera assurément le plus grand degré de certitude possible. Outre les lettres comprises dans la correspondance générale et

que l'on pourra facilement trouver en consultant la liste du présent rapport et des rapports précédents, il y a neuf volumes (de B. 175 à B. 183) qui traitent au long des négociations du Vermont.

Les volumes ayant trait aux prisonniers d'Etat et aux personnes suspectes au Canada (B. 184, B. 185), qui, pour la commodité, ont été reliés chacun en deux parties, contiennent de très amples renseignements sur les accusations contre les prisonniers arrêtés pour trahison, actions et propos séditieux, et réfutent jusqu'à un certain point les exagérations concernant le nombre de ces derniers. Outre ces deux volumes il y a dans B. 205 et B. 206 une correspondance ayant trait à Pierre du Calvet (au sujet duquel il est donné certains détails dans le présent) et Pierre Rouband (dont la vie a été esquissée dans le rapport de 1885), qu'on peut lire en même temps que les rapports généraux sur les prisonniers d'Etat. Dans le dernier de ces rapports on trouvera les documents concernant l'arrestation de Mesplet, l'imprimeur, et d'autres dont les procès ont eu un certain retentissement dans le pays.

De très précieux renseignements peuvent être puisés dans le volume (B. 202) contenant la correspondance avec le gouverneur Cox, M. Félix O'Hara et d'autres personnes de Gaspé. Les lettres d'O'Hara retracent sous de vives couleurs la destruction par les corsaires américains des pêches de la côte de la Gaspésie, ainsi que l'extinction presque entière du nouvel établissement à cet endroit. Le volume s'ouvre par la liste des familles qui s'y sont établies en 1774, le nombre des maisons de commerce, de leurs embarcations, et des personnes employées aux pêcheries, et se termine par certains détails sur les commencements de la colonie des loyalistes, en 1784, après la fin de la guerre de la révolution.

Il m'est inutile de faire des observations sur les matières des autres volumes, dont la liste est contenue dans le présent rapport. L'examen de la table des matières fait voir quelle est leur nature, mais avant de porter un jugement sur la sagesse de certains mouvements militaires et la prise de certains postes, ce qui paraissait être un devoir évident, lequel cependant a été négligé, il faut consulter la correspondance avec les officiers du génie, de l'artillerie, etc, la correspondance avec Nathaniel Day, l'ordonnateur en chef, et ses états concernant les provisions ainsi que les rapports du quartier-maître général, etc. Le rapport actuel renferme la liste de 59 volumes, de B. 149 à B. 207. Il est à observer qu'un deuxième volume de la liste se termine dans le présent rapport au volume B. 200, et qu'un troisième commerce à B. 201. Tous ont été paginés consécutivement, la pagination se continuant d'un rapport au suivant, cependant chaque volume commence à la page 1.

L'outrage commis en décembre 1764 sur la personne de Thomas Walker, juge de paix de Montréal, a été décrite dans les différentes histoires du Canada mais les récits se ressentaient plus ou moins des opinions des écrivains. Les documents publiés maintenant (note A) expliquent complètement l'affaire, et le rapport du juge en chef en sa qualité officielle expose très clairement les incidents du procès pendant lequel la conduite tenue par Walker a fort préjudicié sa propre cause.

Il me suffira de mentionner ici l'outrage et le procès, car les documents contiennent la narration complète des événements qui s'y rattachent. Les demandes de la part de Fraser et des autres prévenus de même que les lettres du juge en chef, etc., sont rapportées au long, car elles montrent avec quel zèle on a cherché

à découvrir les auteurs de ce crime, et la fermeté déployée par le juge en chef dans ses rapports avec les prévenus nonobstant leur respectabilité et les positions qu'ils occupaient. On trouvera aussi le texte même de la pétition en faveur de Fraser et des autres et les noms des pétitionnaires, parmi lesquels sont ceux des principaux marchands de Montréal et de Québec en 1766. L'outrage lui-même était la preuve de la mauvaise entente qui existait entre la partie militaire et la partie civile de la population, et il ne semble nullement improbable que l'opinion de Murray sur la classe dont ce dernier sortait ait pu être jusqu'à un certain point influencée par le mépris qu'inspiraient aux militaires après la conquête les premiers colons britanniques. Ces derniers de leur côté étaient animés des mêmes sentiments et les manifestèrent dans leurs pétitions demandant le rappel de Murray. Toutefois la situation paraissait changée après l'arrivée de Carleton. En effet, ce dernier dans une lettre à lord Shelburne, en septembre 1767, dit que la fermentation se calmait. "En vérité," ajoute-t-il, "le temps semblait venu où l'on allait pouvoir juger si le cours de la justice devrait prévaloir ou si tout serait réglé par l'esprit d'association et de parti. Je me flatte de ne plus voir de tentatives de cette sorte dans cette province."

Le nom de Walker fut rayé de la liste des juges de paix par le général Murray parce que ses insinuations séditieuses avaient porté les jurés de Montréal à refuser de remplir leurs fonctions, qu'il y avait eu des plaintes répétées au sujet de son caractère impérieux et insolent, et qu'enfin il était devenu impossible de trouver quelque autre juge de paix pour siéger avec lui. Le conseil jugea ces accusations suffisantes pour autoriser son renvoi, mais Murray n'y consentit qu'à contre-cœur à cause du mauvais traitement infligé à Walker et du triomphe dont allait jouir ses ennemis.

Le 27 mars 1766, un ordre de Sa Majesté réintégrait Walker dans ses fonctions de magistrat. Le texte de cette dépêche est cité dans l'Histoire du Canada de Smith (Québec 1815), volume II, p. 23, mais l'auteur se trompe en donnant la date du 21 mars. A la même date, (le 27 mars 1766) le Conseil privé enjoignait au gouverneur de Michillimakinak et de Détroit de protéger par tous les moyens le commerce et les affaires de Walker. Bref, ce dernier obtint toutes les réparations possibles de la part des autorités impériales, et il fut donné les instructions les plus sévères de ne rien négliger pour assurer l'arrestation des auteurs de l'attentat. Mais ce fut inutilement, ainsi que les documents l'indiquent. Le 1er avril 1766 Murray fut appelé à Londres pour rendre compte de l'état de son gouvernement et il ne revint plus au pays. La pétition des anciens sujets portant plainte contre lui ainsi que celle des nouveaux qui lui est favorable sont contenues dans la note B.

Walker était un Anglais qui après avoir passé plusieurs années à Boston vint à Montréal un peu après la fin de la guerre de 1760, et il se livra au commerce avec les pays d'en haut. Dès son arrivée il combattit tous les actes du gouverneur, se fit appeler l'agent du peuple, et en mentionnant adroitement le nom de lord Dartmouth réussit à persuader aux gens qu'il aurait l'influence de faire rappeler Murray. Jusqu'à l'époque de l'invasion du Canada par Arnold c'était lui qui dirigeait tout à Montréal; il avait fait signer les pétitions demandant une Chambre d'assemblée et avait cherché mais sans réussir à gagner les Canadiens français à sa cause (série Q, vol. 10 pp. 11 à 16). En novembre 1773 il fut résolu de l'envoyer à Londres en compagnie de Zachary Macaulay, et effectivement tous deux

firent voile quelque temps après. Ils étaient munis d'une lettre d'introduction à Francis Masères, l'ex-procureur général du Canada, lequel transmit à lord Dartmouth, le 4 janvier 1774, la pétition demandant une Chambre d'assemblée, en l'accompagnant d'une lettre très circonspecte dans laquelle il refusait de prendre la responsabilité des termes de cette pétition. Sa Seigneurerie rejeta la demande et écrivit le 6 avril au lieutenant gouverneur Cramahé que l'objet en était factieux et qu'elle était de nature et destinée à nuire au passage de l'acte de Québec qui devait être soumis au parlement lors de la session alors prochaine. (Q. 10, p. 42.)

Dès les premières menaces d'hostilités de la part des colonies mécontentes Walker paraît avoir entretenu une correspondance avec des amis de Boston et avoir été reconnu comme agent volontaire pour la subjugation du Canada. Le 20 mai 1775 Benedict Arnold lui écrivait de Ticondéroga pour lui présenter le capitaine Nincham, lequel avait reçu la mission de solliciter la coopération des Sauvages à Caughnawaga, et les termes employés dans cette lettre prouvent clairement que Walker était tout dévoué à la cause des Bostoniens (Q. 11, p. 192). Nincham était porteur d'une lettre d'Ethan Allen, adressée aux "Conseillers à Kocanawaga" (Q. 11, p. 193), demandant aux Sauvages de ne pas combattre pour le roi George mais de se tenir en embuscade pour tuer ses soldats. "Nous voulons," dit-il, "que nos frères Sauvages nous aident (à) combattre, car ce sont de bons guerriers qui tirent bien, et il est juste que nous tuons ces soldats et que nos frères Sauvages les tuent également," p. 184; il leur promettait en même temps de leur donner du rhum en abondance. La correspondance et les rapports de cette période prouvent à l'évidence que Caughnawaga a été pendant la guerre un foyer de sédition et le rendez-vous des émissaires des colonies révoltées.

Walker possédait toute la confiance d'Arnold, et ce fait est bien établi par la lettre que ce dernier écrivait de Crown-Point quatre jours après, (le 24 mai 1775) et dans laquelle il lui demandait d'envoyer de temps à autre "le nombre des soldats qui l'accompagnaient, leurs mouvements (et projets si c'était possible), et s'il y avait parmi eux des Canadiens ou des Sauvages. S'il y en avait un certain nombre des premiers il pouvait les assurer qu'ils verraient bientôt au cœur même du pays une armée des soldats de Bunker's-Hill. J'ai ici et à Ticondéroga environ mille hommes, et je m'attends qu'il en arrivera deux mille autres dans quelques jours." * * * (Q. 11, p. 196). Conformément aux arrangements le Congrès fit distribuer à profusion à toutes les portes dans les paroisses situées près de Montréal, des appels aux Canadiens. Au mois de juin, Walker visitait Repentigny et répandait parmi les cultivateurs de l'endroit la nouvelle que les Bostoniens venaient en nombre, qu'ils ne feraient aucun mal à ceux qui garderaient la paix, mais que ceux qui prendraient les armes en souffriraient. Chez lui une semaine ou deux après il parlait si ouvertement que sa femme dût l'avertir qu'il parlait trop et que ses paroles lui susciteraient des embarras (Q. 11, p. 301). Cela confirme ce qui a été dit ailleurs: que c'était un téméraire et une tête chaude. Il se rendit à Chambly vers la fin de juin et promit aux Canadiens français de l'argent, des armes et de la poudre; l'un de ces derniers rapporte que Walker est monté sur la montagne de Chambly afin de guetter les Bostoniens et qu'il lui avait offert 2,000 francs pour l'attacher à leur parti.

Une lettre de John Brown, l'un des lieutenants d'Arnold, en date du 1er août 1775, convoquait Walker à Chambly "pour affaires d'une haute importance."

Avec cette lettre s'en trouvait une autre de Schuyler, exposant qu'on avait demander à des amis de Caughnawaga d'assister à la même assemblée. A l'intérieur elle était adressée à "MM. Walker, Price et tous autres qui en prendraient connaissance," mais on l'intercepta. Il est inutile de suivre tous les mouvements de cet homme, qui a acquis une importance factice par suite de l'outrage brutal commis sur sa personne, mais qui autrement serait à peine sorti de l'obscurité. Il est donné des détails sur ces mouvements dans la série Q. 11, pp. 238, 301, 307, 316, et la série B. 184-1, pp. 1, 6 et 13. En 1776 Walker prenait la fuite et il n'en est plus fait mention qu'en 1785; on le retrouve à Londres, l'hôte de du Calvet, auquel il raconte dans quelle estime le roi tient Haldimand, jusqu'à ce que ce dernier ait peine à contenir sa colère. Son nom ne se rencontre nulle part après cela.

Les appels des Américains ont eu peu d'effet auprès des Canadiens français de condition, comme l'indique clairement la liste envoyée par Carleton dans une lettre à lord George Germain en date du 9 mai 1777, sur laquelle ne se trouve pas le nom d'un seul Canadien français. Ceux de cette nationalité qui ont pris le parti des Bostonnais appartenaient à la classe inférieure. Pélissier était natif de France. Le post scriptum de la lettre de Carleton (Série Q. vol. 13, p. 98) parle de cette liste dans les termes suivants :—" Votre Seigneurie trouvera dans ce pli une liste des principaux meneurs de la révolte dans ce pays. Il en reste encore beaucoup trop parmi nous qui ont la même inclination, bien qu'ils se conduisent aujourd'hui avec plus de prudence et tant de ruse qu'ils évitent la punition si justement méritée." Le document annexé a pour titre : " Liste des principales personnes établies dans la province qui ont chaleureusement pris le parti des rebelles dans le cours de l'hiver de 1775 et 1776 et se sont enfuis quand ces derniers ont quité le pays, de l'endroit où ils étaient établis et de leur pays d'origine, indiqué par la lettre initiale d'Angleterre, Ecosse, Irlande, Amérique ou France."

A Québec.

Hector McNeil,	E. Etait établi depuis longtemps et s'est marié deux fois en Amérique.
John et Acklan Bondfield,	A. John nommé intendant militaire par le Congrès, l'autre supposé être sous-intendant,
Udney Hay,	E. A rempli les fonctions de sous Q. M. G. avec le grade de major.
John Welles,	A. Remplissait en quelque sorte les fonctions de sec. de Wooster.
John White Swift,	A.
J. D. Mercer,	A.
Jonas Clark Minot,	A.
John Halstead,	A. Intendant militaire.
—Freeman,	A. do aux Trois-Rivières.
—Holton,	A. Chef d'artillerie.
James Jeffrys,	A.

Aux Trois-Rivières.

—Pélissier,	F.

A Montréal.

Thomas Walker,	A. A vécu plusieurs années à Boston.
— Price,	A. De grands partisans, primitivement des barbiers.
— Heywood,	A.
Edward Antill,	A. Lt.-col. et
Moses Hazen,	A. Lieutenant à la demi-solde du 44e. Col. de l'armée rebelle.
Joseph Bendon,	A.
Wm. Macarty,	A.
Joseph Tory et ses deux frères,	A.
David Salisbury Franks,	A.
— Livingston et ses deux frères,	A. L'aîné lieutenant-colonel; le deuxième major, et le plus jeune capitaine.
John Blake, —Blakely,	A. Ont descendu des marchandises aux colonies pendant l'hiver et ne sont pas revenus; le premier était un rebelle bien connu et occupant un grade.

Sur ces 29 personnes il y avait deux Ecossais, cinq Anglais, un Français et 21 Américains. Outre ces derniers, à part Pélissier, les autres avaient habité la Nouvelle-Angleterre et n'étaient venus au Canada qu'après la cession.

Le document publié à la note C indique clairement combien était difficile la tâche de conserver le Canada après sa cession en 1763. Je n'ai pas besoin de faire de longs commentaires à leur sujet, et il me suffira de remarquer que Carleton basait son opinion, relativement à l'armée du Canada, sur ce qu'il connaissait du Bas Canada, car à cette époque le Haut-Canada n'était encore qu'un désert. La pétition du chevalier Chaussegros de Lery expose pleinement sa position, et les lettres de Carleton au ministre britannique montrent son vif désir de rendre justice aux Canadiens français. Dans cette note sont aussi les listes des seigneurs, etc., que l'on pourra consulter avec profit.

Le chevalier Chaussegros de Léry, né au Canada, était le fils de l'ingénieur en chef du roi français qui avait obtenu une seigneurie en 1732. En 1720 ce dernier avait préparé les plans de fortifications de Québec. Son fils, l'auteur de la pétition, entré dans l'armée en 1742 comme enseigne en second, devint enseigne en pied en 1748, lieutenant en 1751 et capitaine en 1757; il occupait encore ce dernier grade à la date de la prise de Québec en 1759. Il avait auparavant préparé les plans des fortifications de Montréal, construit le fort Beauséjour en Acadie et commandé différents postes, etc. La pétition représente la conduite qu'il a tenue après la conquête, et comme toutes les histoires du temps parlent de l'audience que lui a accordée George III, lequel complimenta madame de Léry sur sa beauté, il suffit de mentionner ces choses. En mars 1769, Carleton recommandait de nommer des Canadiens français au Conseil législatif, et le nom de M. Chaussegros de Léry était le premier sur la liste. "J'ai placé," disait sir Guy, "M. de Léry à la tête de cette liste, parce qu'il s'est empressé de donner des preuves de son désir de servir Sa Majesté et les intérêts britanniques, qu'il s'est montré reconnaissant des faveurs du roi, et qu'on peut avoir la plus grande confiance en lui. Je crois sincèrement à sa fidélité et à son attachement au gouvernement actuel. Les autres appartiennent en général à la classe des grands propriétaires et des hommes importants du pays, et par conséquent ce sont ceux qui rendront le plus probablement de bons services à la couronne dans l'occasion (Série Q, vol. 6, pp. 35, 36). Les autres noms

étaient ceux de La Naudière, Contrecœur, Tonnancour, d'Aillebout de Cuissy, de Gaspé, St-Ours, St-Luc, Bellestre, Rouvillle, Montesson, Niverville. M. de Léry fut par la suite nommé au conseil et il continua d'y siéger jusqu'à sa mort, arrivée le 11 décembre 1797. A cette date il touchait une pension annuelle de £200 à part ses £100 d'indemnité en qualité de conseiller législatif. (Mandats 1798, p. 178.)

L'homme qui a le plus contribué à faire écrire l'histoire des événements du Canada après la conquête suivant l'esprit qu'on y remarque est Pierre du Calvet, huguenot français. Emprisonné pour avoir correspondu avec les Américains pendant la guerre de la révolution, ce dernier, après sa mise en liberté, poursuivit le général Haldimand en dommages-intérêts en même temps qu'il employait tous les moyens que lui donnait la presse afin de gagner à sa cause les sympathies du public. Aucun des historiens canadiens ne paraît ajouter foi à ses rapports, bien que tous les acceptent plus ou moins. Lorsque Garneau le cite, c'est avec une hésitation manifeste, Bibaud le traite d'exagérateur, Faribault fait sur son compte la réflexion suivante : " Le tableau que trace M. du Calvet lui-même des événements de cette époque ainsi que des acteurs qui y ont pris part est probablement trop fortement coloré, et dans nombre d'occasions, ce n'est qu'une pure caricature."

Pierre Roubaud, l'ex-jésuite, dont il a été parlé dans le rapport sur les archives pour 1885, et qui recevait les confidences de du Calvet à Londres, tout en espionnant ses actes, en donne la description suivante :—

" Du Calvet possède sans aucun doute un caractère turbulent et rusé. Dans l'état d'exaspération où il se trouvait par suite du traitement reçu des autorités civiles et militaires avant son emprisonnement, il était certainement au fond du cœur l'ennemi de Sa Majesté, et le général Haldimand devait, d'après les règles d'une sage politique, soupçonner la loyauté de cet homme. Cependant j'ai toute raison de croire en mon âme et conscience, et d'après ce que je connais, que du Calvet n'a jamais montré son mécontentement par aucun signe extérieur, sa grande avarice et la peur de perdre ses biens qui, d'après les rapports généraux des Canadiens étaient assez considérables, mais pas de la moitié autant qu'il le prétendait, étaient des raisons plus que suffisantes pour le retenir dans les bornes d'une extrême modération. Du Calvet a une nature excessivement vindicative qui ne sait rien pardonner, et s'il est provoqué il poursuit sa vengeance nuit et jour, n'épargnant ni peines, recherches et précautions. " (Archives, série B, 206, p. 61.)

Les rapports de Roubaud sont plus ou moins suspects à cause de son caractère, mais bien qu'il ait pu manquer complètement de principes ce n'était pas moins un homme capable, à l'esprit libre, un observateur, et son opinion sur du Calvet était le résultat d'une longue et soigneuse observation. La description a été écrite à Londres en mars 1785.

Du Calvet, suivant qu'il le dit lui-même, était né à Quercy, près du Languedoc, en France, d'une famille protestante d'une certaine condition. Il n'hésita pas pour cause de religion à abandonner ses biens en France, qu'il ne put jamais recouvrer par la suite, bien que ses demandes fussent appuyées par l'ambassadeur anglais. Le gouvernement français l'envoya en qualité de commissaire en Acadie en 1758 (toujours d'après sa propre version), et il y sauva la liberté et la vie d'une foule de soldats britanniques, faits prisonniers de guerre, dont il devint le protecteur et le père. Après la prise de Québec le gouverneur lui donna la mission, dit-il, de maintenir les habitants du pays dans les bornes de la soumission et de l'obéissance, et il eut le bonheur de réussir. Se basant sur ces faits (qu'il est assez difficile de concilier) et sur le motif qu'il était un malheureux et ferme protestant, il présenta

en 1767 une pétition à George III lui demandant une lieutenance dans l'armée pour un de ses neuveux ainsi qu'une pension viagère pour lui-même. Je me permettrai de citer la fin de la pétition afin de vous donner un échantillon de son style:—

"C'est au nom de ma fidelité et de mes services reconnûs et attestés par le Gouverneur et par les autres officiers Generaux de Votre Majesté au Canada; c'est au nom de la religion protestante, pour laquelle j'ay tout perdû, et qui parle aujourd'hui pour moi; c'est au nom des vœux les plus ardentes qu'il ne cesse de former pour la gloire et la prospérité du règne de Votre Majesté, que prend la libreté de luy addresser ces demandes un de ses plus fidèls sujets,*

PIERRE DU CALVET.

Il peut être à propos de faire les deux réflexions suivantes au sujet de la crédibilité du rapport de du Calvet que le gouvernement francais l'avait envoyé en Acadie en qualité de commissaire. Ça paraissait être une règle établie depuis longtemps de ne confier ce poste dans les forces françaises des colonies à aucun huguenot, et je ne sache pas d'exceptions à cette règle bien qu'il puisse être téméraire d'affirmer positivement qu'il n'y en a pas eues. En deuxième lieu M. Marmette qui a soigneusement examiné toutes les listes des officiers et autres personnes au service des Français en Acadie, lorsqu'il a fait des recherches dans les Archives de Paris, n'a rencontré nulle part le nom de du Calvet, soit pour la période pendant laquelle il avait été commissaire et avait eu assez d'influence pour devenir "le protecteur et le père" des prisonniers britanniques, lesquels auraient été massacrés si ce n'eût été de lui, soit pour toute autre. Et quiconque possède les plus légères notions sur l'histoire du Canada connaît si bien le nom de du Calvet qu'il est au plus haut point improbable sinon impossible que M. Marmette n'ait pas remarqué le nom s'il se trouvait sur les listes. Dans une pétition au sujet du pouvoir judiciaire de la province de Québec, du Calvet représente les faits d'une manière un peu différente. Après avoir mentionné l'endroit où il est né, etc, il ajoute:—

"Obligé pour cause de Religion de quitter le service (il) vint en Canada; il vit avec plaisir un peuple libre en tenter la conquête; il arracha à la cruauté des sauvages plusieurs officiers anglois prisonniers, il leur rendit avec la liberté d'autres services importans et sa satisfaction fut complette. Lorsque par la conquête de cette Province il partagea avec les conquerans la liberté de penser et d'agir suivant les mouvements de sa conscience; il s'attacha au commerce et le Seigneur bénit ses travaux. M. Murray, alors gouverneur ayant été informé que le S. Du Calvet s'étoit prêté avec distinction à ce qui pouvoit obliger la nation chercha à le connoitre et à luy prouver qu'il y étoit sensible; il se chargea de vaincre la répugnance de quelques accadiens pour le Gouvernement anglois; le S. Ducalvet partit, les alla trouver, et les eut bientôt persuadé, alors la méfiance disparut et le gouverneur fut satisfait de la soumission de ces accadiens."

Il est nécessaire de bien s'assurer de la véracité d'un témoin lorsqu'on s'est servi de son témoignage pour stigmatiser tous les hommes publics du Canada pendant près d'un quart de siècle après la conquête et les accuser de cruautés et d'injustices presque inconcevables, non dans le but d'attaquer l'homme lui-même, mais afin de connaître la pureté ou autrement, des sources auxquelles a été jusqu'ici puisée l'histoire de notre pays.

Du Calvet énonce ici deux faits qui pris même séparément font naître la présomption d'un manque de véracité; pris ensemble ils paraissent prouver ceci. Du Calvet expose dans sa pétition au roi en date du 30 juin janvier 1867:

1. Que le gouvernement français l'a envoyé en Acadie en qualité de commissaire pendant l'année 1758.

2. Qu'en cette qualité il a contribué à sauver la vie à une foule de soldats, et ses mots ne peuvent avoir d'autre sens, à mon avis. Voici ses propres expression :

" Envoyé en 1758, dans l'accadie par le gouvernement français, en qualité de commissaire, j'ay garanty la liberté et la vie d'une foule de soldats anglois, que la fortune avoit rendus prisonniers de guerre " etc. (Archives, Séries Q., vol. 7, p. 271)

Dans un autre rapport soumis au gouverneur en conseil de Québec, apparemment en 1769, il disait :

1. Qu'il avait abandonné le service français pour cause de religion et était venu au Canada lorsqu'on en tentait la conquête.

2. Qu'il y (en Canada) avait réussi à arracher à la cruauté des sauvages plusieurs officiers anglais.

3. Il avait partagé avec les conquérants les avantages provenant de la conquête et gagné la confiance du général Murray, etc.

J'ai déjà fait voir combien il était improbable que le gouvernement français ait chargé du Calvet de remplir les fonctions de commissaire en Acadie. Cette considération mise de côté et en admettant le fait qu'il a occupé cette charge, une autre question se présente, savoir : Comment est-il parvenu à Québec après la réduction de Louisbourg en 1758 ? La capitulation du 26 juillet stipulait :—Article 1. Les soldats de la garnison de Louisbourg seront prisonniers de guerre ; on les transportera en Angleterre sur les navires de Sa Majesté britannique."

En qualité de commissaire il formait donc partie de la garnison et devait en conséquence être envoyé à bord d'un des navires de Sa Majesté britannique.

S'il s'était démis de ses fonctions avant la capitulation, (supposition qui est très inprobable) il serait alors tombé sous les dispositions de l'article VI. " Les marchands et leurs commis, qui n'ont pas porté les armes, seront envoyés en France de la manière que l'amiral le jugera à propos. " (Pour la capitulation *voir* Knox (1769), vol. 1, pp 198, 199.)

Par sa deuxième allégation du Calvet prétend qu'il a abandonné le service pour cause de religion et qu'il s'est rendu directement au Canada, sans mentionner quand ni par quels moyens. Une chose cependant qui est d'une nature très remarquable c'est que, lui, sujet français, il n'avait de sympathie que pour les ennemis de son pays et désirait ardemment leur triomphe. Du Calvet ajoute aussi dans ce rapport qu'il a pu sauver un certain nombre d'officiers et les arracher à la cruauté des Sauvages, c'est-à dire que, sans avoir aucun rang officiel ou l'influence d'une positon même inférieure, il a réussi à empêcher les Sauvages (exaspérés par la défaite) de commettre des actes de cruauté sur leurs prisonniers anglais.

D'après Knox il n'a pas été fait de prisonniers anglais à Louisbourg, et le nombre de ceux qui manquaient, après la reddition de Québec, était de cinq, tous de simples soldats. Ochterlony, blessé à Montmorency, fut sauvé par un grenadier français le 31 janvier 1759. Knox rapporte que par suite de la violente attaque des grenadiers sur les hauteurs de Montmorency, dans la même occasion, la perte totale en tués, blessés et manquants a été de 443, de tous grades. (Journal historique, vol. 1, p. 358). Dans ses mémoires le sergent Johnson fixe les pertes à près de cinq cents hommes (mémoires, p. 23) et ajoute comme témoin oculaire : " Ils (les grenadiers) retraitèrent suivant les instructions reçues, laissant derrière eux un grand nombre de tués et blessés à la merci de Sauvages et Canadiens impitoyables qui les

massacrèrent et les scalpèrent sous nos yeux, car nous ne pouvions leurs porter secours ni les arracher de leurs mains cruelles et barbares." (p. 22.) Il paraît donc clair que même si du Calvet en avait eu le pouvoir il n'a pas eu la chance d'arracher les prisonniers des mains des Sauvages, soit à Louisbourg, soit pendant les opérations contre Québec, et la conclusion inévitable c'est que ce dernier a fait des allégations non fondées.

Du Calvet s'établit à Montréal, y fit le commerce et acquit la seigneurie de la rivière David, mais il n'est pas dit dans les contrats produits en 1781 si ce fut par achat ou autrement. La seigneurie avait été vendue pour dettes par le shérif à Jonathan Eckart, et elle a plusieurs fois changé de propriétaires par la suite (*Archives, Actes de foy et hommage*, vol. IV, p. 453. Vol. VI, p. 37). En 1774 du Calvet en était le maître, car dans un des procès-verbaux du conseil de Québec il est dit que sa pétition pour l'extension de la seigneurie décrite sous le nom de "rivière David à Yamaska" fut lue le 9 juillet de cette année (Archives, série Q., vol. 11, p. 3). Quelque temps avant son marriage il pensionnait chez sa future belle-mère, madame Jussome, et je cite ce fait parce qu'il semble donner la clef secrète de la violence de quelques-unes de ses attaques conte ses collègues dans la magistrature. La veuve possédait une license et du Calvet lui fournissait les liqueurs nécessaires à son commerce. Pour une raison ou pour une autre les magistrats refusèrent de renouveler la licence et du Calvet allègue que le seul motif de refus était le mauvais vouloir de l'un d'eux (Robertson) à son égard. Il attribue également à la même raison le fait que des soldats revenant de Chambly furent logés chez madame Jussome, contrairement à la loi, à ce qu'il prétend, parce que c'était l'habitation d'un magistrat. Quelque juste que puisse être la plainte elle-même, l'allégation indique que son intérêt personnel l'emportait sur l'intérêt public (Série q., vol 7, p. 286 et suivantes).

Du Calvet se maria en 1771, et on trouve dans le registre anglican de Montréal (publié dans le rapport sur les archives de 1885) l'inscription suivante "Octobre,—M. Pierre du Calvet et Marie Jussome." Le 7 juillet 1772 il lui naquit un fils qui fut baptisé le lendemain et appelé Jean-Pierre, mais l'enfant ne vécut que jusqu'au 31 août. Il eut un deuxième fils, appelé Jean, le 8 novembre 1773, et un troisième, appelé Guy, le 16 octobre 1774, mais ce dernier est mort le 11 mai suivant. Du Calvet appelle souvent l'enfant qui a survécu, son unique enfant, mais cela n'est qu'en partie correct, les deux autres étant morts dès leur premier âge.

Il ne servirait à rien de suivre pas à pas cet homme qui, pendant plusieurs années, s'est attaqué à tout le monde dans la province, en commençant par les gouverneurs généraux qui s'y sont succédés et sans en excepter les plus humbles fonctionnaires. Du Calvet dût sa notoriété à son emprisonnement et aux poursuites qu'il intenta subséquemment à Haldimand; aussi je me bornerai de vous relater les faits qui s'y rattachent sous une forme aussi briève que possible.

La sanction de l'acte de Québec (1774) fournit aux mécontents sous la direction de Walker (dont il a été parlé dans ce rapport), le prétexte d'encourager le Congrès des colonies américaines, lequel s'était réuni et avait adopté certaines résolutions. Montréal était évidemment le foyer du mécontentement par suite du nombre relativement considérable des Américains qui s'y étaient établis et de leurs constants rapports avec la Nouvelle-Angleterre. Une députation se rendit à Québec, et en novembre 1774 elle parvenait à faire signer par un certain nombre

d'Anglais de cette ville une pétition au roi représentant que l'acte était déshonorant pour eux sujets anglais et ruinait leurs intérêts.

Dans l'introduction à son *Appel à la justice* (1784, p. 2) du Calvet expose "qu'il avait hérité de ses ancêtres d'une assez riche fortune," qu'il l'avait considérablement augmenté, bien qu'il allègue ensuite dans deux pétitions l'avoir perdue à cause de sa religion et n'avoir jamais pu la recouvrer, bref qu'il était engagé d'honneur à demeurer fidèle à son souverain à cause de la position distinguée qu'il tenait du gouvernement, et par gratitude, intérêt et inclination. Personne, ajoute-t-il, ne songerait à devenir traître à son honneur, son bonheur, son existence et à lui-même, à moins qu'il n'eut pour justifier cette tentative de trahison, l'espérance de rendre sa condition meilleure, et que pouvaient donner les Etats-Unis à M. du Calvet en retour de sa prospérité domestique ? Le fait paraît bien établi que tout d'abord du Calvet avait des rapports avec Montgomery et lui servait d'agent pour répandre ses proclamations dans les paroisses françaises, et cela est clairement prouvé par la lettre de Montgomery à du Calvet, datée à La Prairie le 9 novembre 1775, laquelle fut interceptée et transmise à lord Dartmouth par Carleton, le 20 novembre (série Q, 11, p. 321). Il a même été officier du régiment commandé par Moses Hazen, ainsi que le démontre le reçu portant à l'endos les mots suivants :—

"Trouvé parmi les papiers du lieutenant-colonel Antill à Holland House, le quartier général des rebelles après leur fuite le 6 mai 1776." Le reçu se lit comme suit :—" 29 avril 1776. Reçu du lieutenant-colonel Edwd. Antill, trois louis six chelins, cours légal, à compte de ma solde d'enseigne du régiment canadien commandé par le colonel Moss Hazon.

PIERRE DU CALVET,
Enseigne."

(Série B, vol. 205, p. 1.) On pourrait se fier à du Calvet lors de l'existence de la province, mais il fut certainement surveillé après qu'elle eût été reconquise, bien qu'il fût en apparence trop prudent pour se compromettre de nouveau.

Carleton donna sa démission en 1778 et fut remplacé par Haldimand, qui désirait vivement employer des mesures conciliatoires, mais était résolu, si elles ne réussissaient pas, à adopter des moyens plus rigoureux. Sa tâche était évidemment loin d'être facile. Les agents d'Estaing avaient pu afficher librement et sans avoir été dénoncés des proclamations sur les portes d'église dans les paroisses canadiennes francaises ; on faisait fréquemment circuler des rapports qu'une flotte française amenant de nombreuses troupes arrivait, et les amis secrets des Bostoniens avaient si bien fait leur œuvre que la province aurait probablement été plongée dans la plus grande misère et confusion si un détachement un peu considérable de soldats portant l'uniforme français s'était présenté quelque part. (B vol. 54, pp. 110, 111.) La conduite turbulente et séditieuse d'une cabale à Montréal força Haldimand à faire arrêter deux Français, dont l'un était Mesplets, "un imprimeur envoyé au pays en 1774 par le Congrès afin de publier et distribuer des lettres," l'autre Jautard, "qui avait été avocat et est un aventurier sans principe." (B. 54, p. 91.) "Si cela ne réprime pas jusqu'à un certain point l'esprit de licence qui commence à souffler, je n'hésiterai pas à faire de nouveaux exemples" (p. 110).

Au mois de septembre de la même année Haldimand écrivait de nouveau à lord George Germaine, au sujet des résultats de l'alliance française, qu'il avait été obligé d'arrêter trois Français (Mesplets, Jautard et Laterrière). "Les circons-

tances, dit-il, autorisent certainement qu'on s'assure de leurs personnes afin de les empêcher de semer la discorde qu'ils désirent propager " (Q. 16, p. 345).

D'autres mesures suivirent peu à peu. Cazeau, né en France et qui était resté au pays après la conquête pour se livrer au commerce des fourrures, fut le premier appréhendé ensuite ; en avril 1780, instruction fut donnée de demander au shérif E. W. Gray, de l'arrêter et de s'emparer de ses papiers. Il ne devrait être gardé que ceux ayant trait à la politique, et " Son Excellence désire que vous ayiez particulièrement soin d'agir avec modération afin de laisser aussi peu que possible prise à la censure." (B. 131, p. 44.) Cazeau partit pour Québec avant de recevoir la visite du shérif et on ne trouva dans sa maison aucuns documents si ce n'est de vieux papiers sans importance. Deux magistrats assistaient à la visite domiciliaire, et madame Cazeau se déclara satisfaite de la manière dont on avait fait les recherches. (B. vol. 129, p. 139.)

Du Calvet avait réussi jusqu'alors à se tenir dans l'ombre, car à part ceux que je viens de nommer on ne pouvait découvrir que les instruments subalternes ; ces derniers semblent avoir été même chargés d'écrire les lettres. Toutefois on attribua à du Calvet une lettre écrite dans un style différent, et l'arrestation de Pillon " qui exerçait la physique ou quelque branche de cette profession dans le faubourg Québec de Montréal," (B. 131, p. 73), la saisie de ses papiers ainsi que les aveux de Hamel, (B. 129, p. 167), démontrent clairement la part prise par du Calvet dans la conspiration. Les papiers de Pillon indiquaient qu'il était lui-même en correspondance suivie avec Washington et LaFayette, auxquels il écrivait le 17 septembre 1780, qu'il était entièrement dévoué à l'appel de la liberté ; qu'on pourrait obtenir des provisions au Canada si le pays était envahi ; que les trois quarts de la province prenaient le parti des colons américains et n'attendaient que le mouvement de leur armée pour se soulever et seconder l'attaque ; qu'il irait lui-même rejoindre Washington avec 35 hommes ; d'autres qui y étaient disposés mais incapables de faire le voyage les joindraient sur la route, et il demandait des commissions en blanc, des lettres de marques, etc. (B. 205, pp. 70 à 74). Haldimand obtint ces renseignements quelque temps avant l'arrestation. Le 18 juillet, le major Carleton écrivit que des hommes se préparaient à partir, engagés par Pillon ; que l'agent secret envoyé par lui à Montréal avait gagné la confiance de Pillon et s'était ainsi fait montrer les listes de ceux qui avaient consenti à joindre les Américains. Le 30 on apprit que Pillon retardait son départ jusqu'à l'arrivée de du Calvet de Québec, où il s'était rendu afin de se procurer des lettres, et, s'il était possible, un plan des travaux. Cependant l'arrestation fut remise à plus tard, car les circonstances ne paraissaient pas opportunes pour adopter cette ligne de conduite. Du Calvet ne semblait rien moins que rassuré. Au commencement de septembre il changea de logement et lors d'une visite à madame Cazeau il lui annonça son intention de se retirer dans une auberge ; cette dernière lui ayant offert une chambre chez elle, il accepta son offre. Hurtébise Gagné, dans une lettre adressée à Cazeau, alors à Québec, dit qu'il a rencontré du Calvet à Montréal chez Cazeau, et lui a communiqué les nouvelles des victoires remportées par les Américains ; que les Français envoyaient huit nouveaux régiments ; que les Américains étaient nombreux ; qu'il (Cazeau) serait bientôt débarrassé de ses ennemis ; que Rouville, qui était aujourd'hui gonflé d'orgueil crèverait bientôt de honte, et qu'en apprenant toutes ces nouvelles du Calvet triomphait (B. vol. 205, pp. 105, 106). Au témoignage de Hamel

du Calvet était le chef du mouvement, et avait trouvé le moyen de remplir de farine son moulin situé à Saint-David, laquelle pouvait être emportée par les Américains, à l'usage desquels elle était destinée (B. vol. 205, p. 92), et qui avaient été informés de ce fait.

Le 24 septembre, le major Carleton transmit à Québec les lettres adressées à Washington, et parmi ces lettres il s'en trouvait une ingénieusement arrangée afin de permettre à ses auteurs d'échapper à la découverte. Les originaux se trouvent aux Archives publiques de Londres. Sur la dernière lettre en question, une bande portant les signatures de Du Calvet et de Pillon avait été coupée de façon à remplir exactement l'espace ainsi laissé vide, de sorte qu'en rapprochant la lettre et la signature on devait constater qu'elle avait été écrite par ces deux personnes. La bande devait être placée dans une balle en plomb qui serait jetée au cas de danger (B. vol. 205, p. 81). Pillon médita le coup hardi de s'emparer des dépêches du commandant en chef et d'aller les livrer aux Américains. Afin de prévenir toutes les chances possibles que la tentative fût heureuse, le major Carleton conseilla d'arrêter immédiatement Pillon et Du Calvet. Deux jours plus tard le major Carleton croyait la chose si urgente qu'il se rendit à Montréal pour en conférer avec le général de brigade Maclean. Ce dernier n'eut pas de scrupules et il arrêta de suite Pillon, mais Du Calvet avait déjà pris la fuite. Le capitaine Lawe se mit à sa poursuite et instruction fut envoyée au colonel Saint-Léger d'aller visiter sa seigneurie à Yamaska, "car," ajoute le général de brigade, "comme M. Du Calvet est le coquin le plus fieffé, j'ai cru à propos de ne rien épargner pour m'en emparer." (B. vol. 205, pp. 83 à 85.)

Le capitaine Lawe l'arrêta le 27 septembre, avant d'avoir reçu les instructions des quartiers généraux. Haldimand ne donnait l'ordre d'arrêter Pillon que le 28, et la chose devait se faire avec le moins de bruit possible, en présence du shérif, qui avait instruction de s'emparer de ses papiers (B. vol. 131, p. 78). Le fait qu'Haldimand n'a pas alors commandé l'arrestation de Du Calvet, mais qu'elle a été faite sur la responsabilité des officiers commandants, d'après ce qui leur semblait être la preuve la plus évidente de sa culpabilité, est démontré par la lettre en date du 30 septembre du secrétaire de Haldimand au général de brigade Maclean : "Son Excellence ne désirait pas s'emparer à présent de la personne de M. du Calvet, mais l'arrestation ayant eu lieu, ce dernier sera détenu, bien qu'on n'ait pas encore trouvé des preuves suffisantes pour le poursuivre." (B. vol. 131, p. 80).

Mais on eut bientôt ces preuves, et du Calvet fut envoyé à bord du *Canceaux*, un ponton, où il fut obligé, dit-il, de coucher sur le pont, tous les meubles ayant été enlevés de la cabine. Sa nourriture se composait de viande salée moisie ; il offrit de meubler la cabine à ses frais, mais le patron du navire lui répondit qu'il serait contraire à ses instructions de le permettre, ajoutant, d'après le rapport de du Calvet, avec une politesse véritablement d'un marin : "le dur est encore trop mou pour un prisonnier de votre espèce." (Appel, pp. 3 et 4).

Le rapport en date du 29 juin 1784 du capitaine Schank, qui était officier de marine, expose ce qui suit :

"Votre Excellence m'avez donné instruction d'emmener prisonnier à bord du *Canceaux* M. Du Calvet, alors chez M. Lemoine, où il avait été conduit après son arrestation par ordre du général McLean et confié à la surveillance du capitaine

Law ; je devais l'enfermer à bord du *Canceaux* dans un endroit sûr afin de l'empêcher de communiquer avec le rivage, mais vous m'avez dit que c'était un gentleman et de le traiter en conséquence. J'envoyai moi-même quérir l'embarcation et accompagnai M. du Calvet à bord, lui indiquant sa cabine comme je l'aurais fait pour un ami. Je lui donnai précisément la chambre à coucher que Votre Excellence avez occupée à bord du *Canceaux* lors de votre voyage à Sorel ; il mangea et but à la même table que mes officiers et moi-même dans la grande cabine où vous avez mangé avec votre famille. La cabine du *Canceaux* est la meilleure que j'aie vue, je crois, sur aucun autre navire, et la chambre à coucher la plus grande. Les officiers avec lesquels M. du Calvet partageait le dîner vivent comme les autres, et si ce dernier a eu de la viande salée, ce plat devait avoir été préparé pour lui à sa demande, car tout le monde à bord avait de la viande fraîche deux fois la semaine. Votre Excellence pouvez être assurée qu'il lui a été servi de la viande fraîche et à mi-sel, des volailles, du poisson, du pouding, etc., et qu'il a bu du vin, de la bière d'épinette ou du grog. Le lit que M. du Calvet a vu sortir de la chambre était celui du maître d'équipage, qui reçut instruction d'occuper sa propre chambre et de donner mon lit à M. du Calvet, car j'étais rarement ou presque jamais à bord, les fonctions que j'avais à remplir sur les lacs m'obligeant à demeurer toujours à votre disposition lorsque vous vous trouviez à Québec. La sentinelle chargée de surveiller M. du Calvet se tenait en dehors de la portée de la cabine lorsque celui-ci s'y trouvait, et à l'intérieur lorsqu'il allait dans la chambre à coucher. Je ne crois pas qu'il fût possible de traiter un gentleman prisonnier mieux qu'il ne l'a été." (B. volume 205, pp. 269 et suivantes)

Le capitaine Schank remarque que, chaque fois qu'il est fait mention de son nom ou de celui du navire dans le MÉMOIRE publié par du Calvet, " il semble que M. du Calvet ait écrit tout ce qui lui passait par la tête afin d'attirer la compassion du monde." (p. 271.)

La réplique du Père de Berey contenue à la note D du présent rapport corrobore d'un manière frappante la vérité des allégations du capitaine Schank. Le ton en aurait pu être plus digne et elle aurait donné probablement de meilleurs résultats si elle avait été écrite avec plus de calme et de réflexion, et si les faits avaient été exposés de la manière que l'a fait le capitaine Schank dont les plus fortes expressions sont celles citées plus haut. Mais grande était la provocation ; les accusations portées contre le Père de Berey étaient odieuses, et afin de montrer que son indignation et sa dénonciation de la conduite de du Calvet étaient bien justifiables, j'ajoute en note au pied de la page le texte complet de l'accusation de du Calvet.*

---

* " Enfin le 13 de Décembre, pour dernière transmigration, M. du Calvet fut transféré au couvent des Récollets, dont l'aile du bâtiment, destinée auparavant aux chaînes & aux fustigations des moines réfractataires, avoit été convertie en prison militaire d'état. La garde en étoit confiée à son premier geolier monachal, le Père Berrey, homme qui, sous le froc & la cudule, cache, non-seulement le cœur brutal d'un dragon, mais l'âme féroce d'une bourreau. La peinture n'est pas outrée : ses amis mêmes & ses partisans reconnoîtront l'original au tableau.

" Voilà le digne Ministre, sur qui le général Haldimand se reposa, pour décharger le fiel de ses vengeances sur M. de Calvet. Le Moine se chargea de grand cœur d'un office, qui quadroit si bien avec ses inclinations et son premier apprentissage ; & il s'en acquitta en homme qui s'attendoit, de longue pratique, dans le cruel métier de tourmenter les humains. Le détail de ses ingénieuses cruautés est tracé sous ses couleurs naturelles, dans le Mémoire du Prisonnier, imprimé depuis peu, en un volume de 284 pages. L'échantillon suivant suffira pour donner une esquisse de l'ensemble.

" Le Père Berrey décréta d'abord que M. du Calvet seroit claquemuré dans l'infirmerie, c'est-à-dire dans la cloaque général, où les Moines périodiquement, & quelquefois par bandes, venoient, dans les jours fréquens de leurs infirmités & et de leurs purgations, se décharger de l'amas de leurs ordures : mais, comme si ce n'étoit pas assez de l'infection de ces Récollets à la lessive, on plaça successivement dans l'appartement supérieur à celui de M. Calvet, deux fous, qui, depuis le premiers jours d'Avril, jusqu'à la fin d'Aout, dans les accès de leur phrénésie, ne lui laissoient, nuit & jour, pas un seul moment de tranquillité & de repos. Ce vacarme assommant & éternel étoit ce que le Père Berrey,

Mon principal objet étant d'attirer l'attention sur la nécessité d'examiner soigneusement les sources de l'histoire du Canada avant d'accepter pour faits des rapports d'une valeur très douteuse, il reste peu à dire sur le compte de du Calvet. Sa culpabilité paraît être abondamment démontrée. Il admet avoir été traître à son pays natal, ou mieux s'en fit gloire, et il est parfaitement démontré qu'il fut également traître à son pays d'adoption, malgré ses affirmations répétées d'innocence. Outre ce qui a déjà été dit, il suffi a de renvoyer le lecteur à sa correspondance avec le marquis de Lafayette. Du Calvet avait écrit au marquis en juillet 1784, et ce dernier dans une lettre en date du 11 mars 1785, lui répondit que son seul chagrin en voyant conclure la paix c'était de n'avoir pas rendu les Canadiens libres, mais un jour viendrait peut-être où il serait plus heureux. (B. 205, p. 109.) Il continue en lui annonçant qu'il a soumis à Philadelphie un mémoire concernant les réclamations des Canadiens qui ont fait des avances pour le Congrès." De pareils services ne doivent pas être oubliés ; ce serait s'en priver à jamais pour l'avenir que de ne pas les reconnaître. Un comité est déjà nommé pour examiner toutes ces patriotiques avances, qui ne resteront pas sans récompense. Vous et vos amis pourraient compter sur toute la reconnaissance, la justice et l'humanité qui ont caractérisé dans tous les temps les Etats de l'Amérique" (B. vol. 206, p. 110).

Le marquis lui écrivait de nouveau le 22 du même mois afin de lui apprendre que l'ambassadeur américain en France avait transmis au Congrès les papiers de du Calvet en même temps que l'explication de la nature de ses réclamations et la recommandation de les accueillir favorablement. Il lui conseillait en même temps de se faire représenter à Philadelphie par un agent qui presserait ses demandes, ou ce qui serait encore mieux, d'y aller lui-même (pp. 111 et 112).

La réponse en date du 1er avril de du Calvet remerciait le marquis de sa compassion pour les infortunes de l'innocence opprimée. Il s'occupait de trouver un agent fidèle et se serait lui-même rendu à Philadelphie s'il n'avait eu à surveiller son procès contre Haldimand. Après avoir énuméré ses griefs il demande qu'on prenne le témoignage de M. Sigismond Dubuis, alors à Paris, car ce dernier se trouvant sur les lieux avait été chargé par les officiers américains d'évaluer les marchandises et effets placés de façon à pouvoir être commodément enlevés par eux. Outre les profits que les Etats-Unis avaient retirés de ses marchandises du Calvet réclamait encore ceux provenant du patriotisme de son fils, (B. 206, pp. 141 et 142), né le 8 novembre 1773, et par conséquent âgé de neuf ans lors de la fin de la guerre. Du Calvet recut en avril 1786 des Etats-Unis le paiement de la moitié de sa réclamation, et il se vanta d'être le seul créancier que le Congrès eût

---

dans ses humeurs outrageusement enjouées, appelloit le Bal, dont le Gouvernement, par voie de passe-temps, régaloit par deputés les oreilles du Prisonnier.

"C'est ainsi que ce Moine endurci se faisoit un jeu barbare des douleurs d'un malheureux ; mais voici le comble de l'abomination : les excrémens dont ces deux furieux inondoient leur plancher, se dissolvoient en une pluie empoisonnante, qui, par le crevasses, découloit quelquefois à torrens dans la chambre de M. du Calvet, sans que le Père Berrey voulut jamais condescendre, que, durant l'espace de plus de deux années révolues, elle fût lavée & écurée une seule fois, aux fraix mêmes du Prisonnier ; tant ce Moine jaloux de sa crasse & de ses ordures, avoit peur que la propreté ne vînt à régner dans le plus petit retrait de son couvent. Il n'est qu'un homme de sa profession, qui pût ne pas rougir d'une si fière indécence, & de tant d'audace d'incivilité sociale : qu'on pardonne ici à M. du Calvet, de rappeler la caricature, sous laquelle le fameux Voltaire peignoit, dans leur vrai coloris, tous ses torchons monachaux dans sa Pucelle,

"——cochon de Saint Antoine,
"Ce sacre porc, emblème de tout Moine."

payé (B. vol. 206, p. 211). A l'époque où il remplissait les fonctions de secrétaire de du Calvet Roubaud prit des copies de ces lettres et les envoya aux ministres anglais.

Dans le rapport sur les Archives pour l'année 1887, j'attire l'attention sur le fait que les prisonniers de guerre étaient confondus avec les prisonniers d'Etat arrêtés sous le soupçon de trahison, et sur l'assertion que les prisons étaient tellement encombrées de prisonniers politiques qu'on dût se servir des couvents des Récollets pour les détenir. Dans la réplique du Père de Berey (à la note D) il est fait incidemment allusion aux prisonniers qui se trouvaient au couvent. Le père de Berey dit que sur les quatre cents prisonniers américains qui ont été atteints de la picotte dans le couvent des Récollets, il n'en est mort qu'un seul, etc. Tout en décrivant l'horrible état de choses qui existait alors, que chaque jour on arrachait de leurs demeures des douzaines de personnes et que des centaines d'autres étaient enchaînées et pourrissaient dans les prisons, du Calvet lui-même ne peut donner la liste que de 19 noms, et la plupart de ces derniers étaient ses instruments et avaient été détenus pour rendre témoignage, puis remis en liberté.

Le 28 février 1783 M. Townshend écrivit à Haldimand que, bien qu'il reconnaissait l'extrême à-propos de l'emprisonnement de Hay, Cazeau, du Calvet et Pillon, et donnait son approbation, le roi, qui désirait établir l'union et la cordialité entre les sujets anglais et la population des Etats-Unis, recommandait de mettre ces derniers en liberté de même que toute autre personne emprisonnée pour des causes semblables à moins qu'il n'y eût des raisons pour rendre la chose impossible (B. vol. 45, p. 66). Les prisonniers politiques avaient été mis en liberté longtemps avant qu'on eût reçu cette lettre. DuCalvet se rendit à Londres afin de poursuivre Haldimand pour détention illégale, et il se querella avec tous ceux qui par sympathie avaient voulu l'aider. Puis, comme je l'ai dit dans mon rapport sur les archives pour l'année 1885, il revint passer quelque temps au Canada et périt lors d'une traversée de New-York à Londres.

Le rapport des Archives pour 1886 donne un bref récit de l'origine de la Compagnie du Nord-Ouest. La date de la formation de la compagnie (1783) se trouve dans l'historique du commerce des fourrures fait par sir Alexander McKenzie dans l'introduction à ses "voyages de Montréal..... aux océans glacés et du Pacifique pendant les années 1789 et 1793." (Londres, 1801 4to éd., p. xvii). Le rapport de M. Grant, à la note F, ainsi que les pétitions des commerçants, rendent compte de l'état du commerce des fourrures jusqu'à l'année 1779, et font voir qu'à cette époque la société était formée; elle fut ensuite renouvelée en 1783-4, ainsi que le prouvent les lettres de M. Frobisher, etc. D'après le rapport de sir Alexander Mackenzie cette société n'avait rien moins que fait disparaître les jalousies et hostilités parmi les commerçants rivaux. L'esquisse de sir Alexander dans l'ouvrage cité plus haut raconte brièvement mais clairement les commencements du commerce des fourrures et les difficultés qu'il rencontrait.

Ainsi qu'on le verra par la correspondance à la note E, les commerçants se trouvaient à la fin de la guerre de la révolution américaine dans un état de doute et d'incertitude; les lettres vous indiqueront ce que l'on projetait ainsi que le désir d'Haldimand d'encourager les intérêts du commerce, car il en est fait mention presque partout dans une grande partie de la correspondance contenue dans les papiers d'Etat. Le capitaine Robertson, qui fit la levée hydrographique

du Sault Sainte-Marie, Thessalon, etc., était capitaine du 84e régiment et commandait à Michillimakinak. Dans les "Annales du Fort Mackinac" le capitaine Kelton, A.E.U., fait un récit romanesque de la mort du capitaine Robertson, mais sans donner de date. Je n'ai rien pu trouver dans les archives jusqu'ici qui me fasse connaître l'époque à laquelle il est mort. Il y a une lettre d'un colonel Daniel Robertson datée à Montréal, le 22 juillet 1779, mais il n'existe rien pour déterminer si c'est le même qui commandait à Michillimakinak ou non.

L'histoire des essais infructueux tentés afin d'établir une colonie militaire des émigrants royalistes français sur les frontières du Haut-Canada, est si peu connue que le seul écrivain, autant que je puis voir, qui s'en soit occupé jusqu'ici, est le Dr Scadding dans sa précieuse histoire locale intitulée "Le Toronto d'autrefois." Comme cela était inévitable le plan de cet ouvrage est borné et il n'est fait mention que deux fois de l'établissement, la première au sujet de la maison construite à Toronto par M. Quetton St. George, membre du parti arrivé au pays en 1798 (p. 188), la deuxième dans une esquisse des établissements le long de la rue Yonge, de Toronto au lac Simcoe. Cette esquisse contient la liste des lots de terre occupés par les royalistes (p. 469). M. Smith, l'arpenteur général qui fut chargé d'arpenter les lots, ne parle nullement de cette tentative soit dans sa "description topographique" en date de 1799, soit dans l'édition revue de 1813. Le fait paraît certain que c'était un des nombreux projets de colonisation alors à l'essai, et comme les opérations avaient lieu sur une petite échelle on n'y prêta pas attention. Personne n'en connaissait l'importance politique et la tentative était d'ailleurs d'une exécution si restreinte.

J'ai donné dans le rapport sur les archives pour 1884 la liste des noms, du grade et de l'étendue des terres accordées aux royalistes français, mais je n'avais aucuns renseignements détaillés. On peut maintenant se les procurer par le moyen des documents officiels du bureau des colonies reçus récemment, et on en trouvera d'abondants extraits à la note F.

Il serait déplacé de mentionner au long les causes qui ont amené l'expatriation des royalistes français. Elles sont exposées dans les différentes histoires de la première révolution française, dont l'accès est facile. Cependant il me paraît nécessaire de faire l'esquisse de la carrière du comte Joseph de Puisaye, le chef de l'établissement projeté, afin de compléter les informations contenues dans les documents à la note F et où il est parlé des événements de la guerre de la révolution auxquels du Puisaye a été le plus intimement mêlé.

Le compte Joseph de Puisaye était le dernier fils d'une famille et destiné à l'état ecclésiastique. N'ayant pas de goût pour cette vocation il entra dans l'armée à l'âge de dix-huit ans en qualité de sous-lieutenant dans la cavalerie de Conti. A la mort de son père il acheta une commission dans la garde suisse. Lors de la convention des Etats généraux les nobles de La Perche le nommèrent leur représentant. Il se rangea en cette qualité du côté du peuple et fit partie de la minorité de son ordre, qui demandait des réformes et supportait les demandes du *tiers etat*. Alarmé des excès du parti ultra-révolutionnaire il s'occupa en 1791, pendant qu'il commandait la garde nationale à Evreux, de lever une armée pour garantir la sûreté du roi, mais ses plans échouèrent par suite de l'émeute du 10 août, pendant laquelle le palais des Tuileries fut pris d'assaut et la garde suisse massacrée. En 1793 il était chef de l'état-major de l'armée

du département de l'Eure. Wimpfen, qui avait gagné l'affection et la confiance des Normands et des Bretons, avait déployé la plus grande énergie afin d'y lever une armée suffisante pour renverser les Jacobins. De leur côté ces derniers ne demeuraient pas inactifs et ils envoyèrent de Paris une armée qui s'empara de Vernon; M. de Puisaye reçut instruction d'aller les en déloger. Au dire des contemporains il fut très mal secondé par ses soldats pendant l'attaque. " L'alarme ayant été jetée dans le camp pendant la nuit qu'une attaque serait faite contre eux les soldats s'enfuirent avec la précipitation la plus honteuse, et il fut ensuite impossible de les persuader de faire face à l'ennemi. Par suite de ces circonstances fâcheuses un département entier fut abandonné sans qu'il fut tiré un coup de feu" (*Annual Register* 1793, p. 405). Wimpfen ne perdit pas courage, mais la convention exerçait une telle frayeur que son armée s'affaiblit rapidement et il fut obligé de pourvoir à sa propre sûreté et à celle de ses amis par la fuite.

Dans l'intervalle La Rouerie avait gagné la Bretagne à s'organiser pour la défense du roi, et en 1792 il obtenait l'approbation de la famille royale de France. Atteint d'une fièvre putride le 16 janvier 1793 il dût s'échapper du château situé près de Lamballe dans lequel il avait pris refuge, et on le transporta d'abord dans un cottage puis de nouveau dans le château après la terrible visite domiciliaire. Il était encore dans cet état quand lui parvinrent les nouvelles de l'exécution du roi, et cela mit fin à toutes les espérances de son rétablissement. La Rouerie expira le 13 février, ne laissant en apparence personne pour le remplacer (*Annual Register*, 1794, chapitre 1).

De Puisaye, qui avait été obligé de s'enfuir et allait errant en danger constant d'être arrêté, car sa tête avait été mise à prix, fut appelé au poste laissé vacant par la mort de La Rouerie. Ses qualités ont été décrites de la manière suivante : " Le comte Joseph de Puisaye était encore moins distingué par sa haute naissance que par les avantages provenant de sa nature et de son éducation. Ses talents naturels d'un ordre non ordinaire avaient été cultivés avec la plus grande assiduité et avec un succès proportionné au soin qui en a été pris. Bien informé, capable d'une longue application, orateur facile et puissant, plein de ressources, avec une présence d'esprit jamais en défaut, il semblait destiné à être le chef d'un parti. A ces qualités de l'intelligence il en joignait d'autres de corporelles, qui pour être d'un ordre inférieur, étaient grandement utiles. Ses manières étaient dignes, mais prévenantes, sa personne était gracieuse et sa stature élevée et imposante." (*Annual Register*, 1796 p. 3) Allison et Thiers partagent tous deux la même opinion de son caractère; Lamartine le déprécie ; Carlyle s'en moque. Il était le cœur et l'âme du soulèvement en Bretagne et attira bientôt tous les autres nobles Bretons à se ranger sous son étendard (Allison, vol. 3, 1849, p. 447). Avant la fin de l'année, son armée était devenue formidable, et dès le commencement de 1794 de Puisaye s'était mis en communication avec le gouvernement anglais et le suppliait fortement d'envoyer de suite une expédition de 10,000 hommes avec armes et munitions, se faisant fort d'amener le triomphe de la cause royaliste (Allison, vol. 3, p. 477). Le fait que les autres nobles Bretons s'accordaient parfaitement avec de Puissaye paraît contredit par Allison lorsqu'il expose (p. 478) que si le duc d'Enghien avait formé un conseil pour engager de Puisaye et les autres chefs à s'unir dans un but commun, au lieu d'agir, comme ils le faisaient, sans aucune entente et chacun de son côté, il est impossible de calculer ce qu'aurait

pu être le résultat. L'assertion que le rôle qu'il avait joué dans l'Assemblée constituante et l'aide donnée aux Girondins l'avait rendu suspect aux autres chefs, défiance qui leur enlevait de l'autorité et était un obstacle au succès, paraît plus probable que le récit fait par Allison de la parfaite harmonie entre de Puisaye et les autres nobles.

En 1794, le comité de salut public entreprenait des négociations avec les chefs des Vendéens lesquelles amenèrent les traités de pacification (dont le texte se trouve dans l'*Annual Register* de 1795, pp. 254 et 255) entre les royalistes et les commissaires de la convention en date du 7 mars 1795. L'un de ces traités est intitulé :—"Traité de paix signé par Charette de la part des habitants royalistes de la Vendée et les commissaires de la convention de la part de la République, française;" l'autre :—"Traité de paix entre les chefs de cette partie des royalistes de Bretagne désignés sous le nom de Chouans, et la Convention française." Au lieu d'une paix double la suspension d'armes ne fut qu'un semblant de paix, et dès l'abord la Convention n'attendit que le plus léger prétexte pour attaquer les royalistes avec lesquels la paix avait été conclue, car tous les royalistes n'y avaient pas consenti.

Le 9 mars, deux jours après la conclusion du traité avec Charette, etc., une convention pour lever des corps militaires français devant se mettre au service de la Grande-Bretagne fut signée à Londres par le duc d'Harcourt, lord Grenville et M. Windham (*Annual Register*, 1795, p. 250*). Selon les termes de cette convention une armée de 6,000 immigrants à la solde de la Grande-Bretagne s'embarqua en même temps qu'un régiment d'artillerie de Londres, avec l'équipage, les armes et l'habillement pour 80,000 soldats. L'armée était divisée en deux corps, l'un sous le commandement de de Puisaye, sur les représentations duquel ce plan avait été adopté, l'autre sous les ordres de Sombreuil. Une troisième division composée de soldats anglais, devait soutenir les deux premières lorsqu'elles auraient effectué leur débarquement. Le commandant en chef était confié au comte d'Artois, et l'on s'attendait que les Chouans et les Vendéens mettraient 80,000 hommes à sa disposition (Allison (1849) vol. 3, p. 551).

Il fut évident cependant dès le commencement qu'on ne pouvait compter sur le succès là où il n'y avait ni entente ni harmonie. Le 27 juin les deux divisions d'émigrants arrivaient dans la baie de Quiberon, débarquaient et prenaient possession sans résistance du fort Penthièvre, et y transportaient les munitions et l'artillerie destinées à équiper les forces entières des royalites de l'ouest de la France. Mais de Puisaye et d'Hervilly se disputèrent le commandement en chef et une petite expédition envoyée dans l'intérieur ayant éprouvé un échec toutes les troupes se retirèrent dans les forts. On s'aperçut de plus que si les chouans étaient tout à fait propres à faire une guerre de guérilleros dans leurs retraites, ils ne valaient rien avec les troupes régulières. D'un autre côté le comité royaliste de Paris, soit qu'il ignorait ou n'approuvait pas les plans de de Puisaye, avait enjoint à Charette et aux Vendéens de ne tenter aucun mouvement avant l'arrivée de la flotte sur leurs rivages. Le résultat ne faisait aucun doute, et, en dépit de la bravoure héroïque des immigrants, la cause royale éprouva une défaite écrasante. La capitulation de Quiberon et le massacre des prisonniers d'après les ordres de la Convention sont des faits qui appartiennent à l'histoire, et je n'ai pas besoin de les répéter ici. La défaite fut entièrement attribuée à de Puisaye, et l'on rapporta, ce qui fut cru, qu'il

avait été le complice du gouvernement anglais et avait trahi la cause de France. M. Windham fait allusion à cette accusation dans sa lettre du 30 juillet 1798, à la note F du présent rapport. De Puisaye perdit en conséquence toute influence dans la Bretagne, où il chercha après la défaite de Quiberon à organiser une autre armée, et en 1797 il proposa au gouvernement britannique de former une colonie royaliste dans le Haut-Canada. Je ne puis affirmer la chose positivement, mais si j'en juge d'après la preuve intrinsèque, il paraît probable que "l'esquisse politique et financière d'un établissement, etc.," n'est qu'une traduction de la proposition de de Puisaye. L'écrit ne porte ni signature ni date, et je n'ai pu trouver aucune mention de ce document dans la correspondance, bien que j'aie fait des recherches attentives.

De Puisaye arriva à Montréal en octobre 1798. M. Isaac W. Clarke, l'ordonnation en chef à Montréal, dans une lettre en date du 15 de ce mois adressée au major Green, secrétaire militaire, exprime sa satisfaction du beau temps qu'ont eu les voyageurs par terre, et annonce qu'il enverra des bateaux pour transporter ceux qui montent par eau aussitôt que la nouvelle de l'arrivée du navire lui parviendra. (Archives, série C. vol. 619, p. 4.) D'après le ton général de la lettre il est évident que des instructions avaient été données de prêter la plus grande attention aux émigrants à leur arrivée, et de Puisaye et d'Allègre, dans leurs lettres écrites le 18 à la veille du départ pour Kingston et envoyées apparemment au major Green, se déclarent entièrement satisfaits de la manière dont ces instructions ont été remplies. Ils quittèrent Lachine le 20 octobre avec douze bateaux chargés. "Ils étaient," dit l'ordonnateur en chef Clarke, "aussi bien approvisionnés que possible, et selon toutes les apparences s'en allaient joyeux et satisfaits. J'ai compris par les paroles du général que pendant leur voyage de Québec ici il leur avait été rapporté qu'ils se rendaient à un pays insalubre et qu'ils feraient mieux de rester; quelques-uns hésitèrent à continuer leur voyage, et si on leur en avait donné le temps ils auraient fait des difficultés, je crois." (Série C, vol. 619, p. 12.)

Une lettre de l'écriture de Puisaye en date du 31 octobre annonce son arrivée à Kingston le 29. Comme la saison était avancée il avait décidé de faire hiverner le parti à Kingston, puis de se rendre lui-même jusqu'à York afin de prendre des arrangements avec M. Russell, le président du conseil. Les vents contraires retardèrent son départ de Kingston jusqu'au 16 novembre (Série C. vol. 619, p. 33). Le premier déserteur fut un homme du nom de Bagot qui se rendit jusqu'à Saint-Régis où on le trouva au service du curé de l'endroit.

Le 17 janvier 1799 la colonie avait fait quelques progrès. La lettre de de Puisaye contenant ce renseignement est datée de "Windham près York" en anglais, et le reste en français. Chaque jour, dit-il, on abat des arbres et l'on a construit, dans le cours d'un mois, un village qui deviendra, il l'espère, une ville considérable. Le général voudra bien lui permettre de l'appeler "Hunter" en son honneur. Dans un post-scriptum il accuse réception d'une lettre du prince Edouard (le duc de Kent). (Série C, vol. 619, pp. 45 et 46.)

Malgré ces belles espérances le travail de dissolution était déjà commencé et le 28 du même mois le marquis de Beaupoil, dans une lettre au général Prescott signée "Mme de Beaupoil Saint-Aulaire", demande la permission de se rendre dans le Bas-

Canada. Après avoir mentionné ses obligations à la Grande-Bretagne et la gratitude qu'il ressent pour les faveurs accordées il continue :

"Vous savez sûrement, Général, que dans ce pays, l'homme élevé, endurci dans les travaux de la terre, est assuré d'obtenir sa subsistance de ses sueurs, que le Riche qui apporte des capitaux peut encore, par des mains salariées, trouve des moyens de bien être dans l'agriculture; mais que celui qui n'a ni force ni argent, s'il emprunte pour défricher, certain de ne s'acquitter jamais, n'a d'autre perspective que celle de perdre son temps, sa terre, sa liberté, sa famille et sa probité.

"Lorsque M. le comte de Puisaye me proposa de venir avec lui dans le Canada, il me dit qu'il y aurait un corps militaire dans lequel je commanderois les gentilshommes Emigrés qui devoient y venir ; que les royalistes qui arriveroient pour les former, travailleraient en commun pour leurs officiers comme pour eux, et il exigea seulement, que je lui fisse une lettre de demande pour s'en autoriser auprès du ministre. * * * * Mais le corps militaire ou j'eusse trouvé des appointemens, ces paysans de Bretagne dont les bras devoient me secourir, ne sont qu'une espoir chimérique, j'en ai acquis icy seulement les preuves. Cette déception me place avec ma famille dans la plus déchirante situation que nous avons éprouvés depuis que nous sommes Emigrés." (Série C, vol. 619, p. 47).

Ce dernier demande ensuite la permission de se rendre à Berthier ou à la Rivière-du-Loup en attendant qu'il puisse changer la concession à lui faite d'une petite pièce de terre défrichée, ou qu'il reçoive à son arrivée au Canada de la libéralité de M. George Davison les moyens suffisants pour retourner en Europe. Une lettre de Costu Saint-Victor en date du 12 mai 1799 contient les mêmes allégations au sujet des offres encourageantes qui lui avaient été faites, et ce dernier demande également la permission de faire voile pour l'Europe. Ces lettres expliquent l'allusion faite par le général Hunter relativement au malentendu entre M. de Beaupoil et de Puisaye. D'un autre côté il n'est que juste pour ce dernier de renvoyer le lecteur au plan de colonisation, lequel paraît justifier les représentations faites à Beaupoil et Saint-Victor relativement à la position qu'ils devaient occuper ainsi qu'à la méthode à suivre pour défricher les terres et les préparer pour les officiers.

Les émigrants passèrent l'hiver à Kingston et en mars de Chalus demande des embarcations pour les conduire à York. Ce dernier écrivit à la date du 12 de ce mois au major Green lui rapportant les progrès faits par de Puisaye et les autres officiers qui étaient allés le rejoindre, et sa lettre donne des renseignements plus détaillés que celle de Puisaye lui-même. Le 14 février 18 maisons avaient été construites à Windham; elles étaient encore inachevées à l'intérieur mais on espérait qu'il y en aurait 25 de prêtes au printemps et qu'on défricherait une étendue de terres suffisante pour récolter des pommes de terre, du blé, etc. De Puisaye avait aussi commencé un autre établissement "à la tête du lac Ontario, à l'embouchure d'une petite rivière navigable par les bateaux" appelée dans les lettres de de Puisaye la "Rivière de Niagara." Le vicomte de Chalus en avait charge et de cette manière la colonie, malgré qu'elle fut peu considérable, fut encore divisée. Toutes les lettres écrites par de Puisaye après cette date, et pendant qu'il est demeuré au Canada, sont datées de la Rivière de Niagara. Il est inutile de suivre davantage la fortune de cette colonie qui, comme on devait s'y attendre, aboutit à un désastreux fiasco. De Puisaye retourna à Londres après la paix d'Amiens. La dernière lettre qu'il y ait de lui parmi la collection des lettres originales, est celle datée de Londres le 14 février 1803 à l'adresse du général Hunter. Il informe le général qu'il publiera à la fin de la semaine deux volumes de ses mémoires et qu'il lui en enverra des exem-

plaires. Il a des calomniateurs même au Canada, dit-il, entre autres M. de Chalus, mais cela ne l'empêche pas de demander au gouvernement de continuer à les aider. Il ajoute qu'il se propose de retourner au Canada, mais pas avant une autre année (Série C., vol. 620, p. 122). Autant que le font voir les documents en notre possession, dePuisaye n'a pas donné suite à ce projet.

Les royalistes étaient tellement préjugés contre lui par suite de l'accusation qu'il avait trahi les troupes royales de concert avec l'administration anglaise à Quiberon, qu'il ne lui fut pas permis de revenir en France pendant la courte paix de 1814. Il fut obligé de demeurer en Angleterre, où il se fit naturaliser, et en 1827 il mourut pauvre et dans l'abandon à Blythe House, près Hammersmith, dans le voisinage de Londres.

Le tout respectueusement soumis.

DOUGLAS BRYMNER,

Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1888.

LISTE DES LIVRES, ETC., PRÉSENTÉS AUX ARCHIVES AINSI QUE LES NOMS DES DONATEURS.

Nom.	Résidence.	Œuvres.
Baby, M. le juge	Montréal	Collection of Official Documents.
Bain, James, jeune	Toronto	Collection de brochures.
Bell, C., N	Winnipeg	Brochures
Blanchet, hon. J. B.	Québec	Brochures.
Bryce, rév., Dr	Winnipeg	Holiday Rambles between Winnipeg and Vancouver.
		Short History of the Canadian People.
Canadian Club	New-York	Canadian Leaves.
Cayuga Historical Society	Cayuga, N.-Y.	Série de documents historiques.
Charlton, John, M.P.	Lynedoch, Ont.	Brochures.
Clarke, Robert	Cincinnatti, Ohio	Manuscrits—Livre de loch du "Le Héros," 1712.
		Mémoires du siège de Québec par le sergent Johnson, 1759-60.
DePeyster, gén. John Watts.	New-York	Documents historique.
Dexter, Franklin B.	New-Haven, Conn	Estimates of Population of the American Colonies.
Dorwin, Mlle	Montréal	Manuscrits de son père, feu J. H. Dorwin, Montréal.
Draper, Dr Lyman C.	Madison, Wis	Forman's Narrative, 1789-90.
Durrett, R. T.	Louisville, Ky	Œuvres historiques
Gagnon, hon. C. A. E.	Québec	Jugements, &c., du Conseil Supérieur.
Gibb, Charles	Abbotsford, Q	Nomenclature of our Russian Fruits.
Historical Manuscripts Commission	London	Reports of the Commission.
Howe, Jonas	Saint-Jean, N.-B.	Loyalist Centennial Souvenir.
Hurlbut, H. H.	Chicago, Ill	Chicago Antiquities.
Kelton, Dwight H	Quincy, Mich	Fort Mackinac; noms sauvages.
		History of the Sault Ste. Marie Canal.
Lighthall, W. D.	Montréal	Brochure.
Lincoln, L. J. B.	Deerfield, Mass.	Catalogue of the Relics, &c., in the Memorial Hall, Deerfield.
Maître des rôles	London	Letters and Papers foreign and domestic Henry VII. Vol. X.
		Liste des docum. d'Etat (1641-1643) (1659-60).
		Historians of the Church of York II.
		Icelandic Sagas I, II.
		Chronicles of Robert of Brunne I, II.
		Chronicles of Robert of Gloucester I, II.
		Chronicles Stephen; Henry II.
		Richard I.
		Chronicles Roger de Wendover I.
		Literae Cantuariensis I.
Michigan Pioneer Historical Society	Lansing, Mich	Historial Collections.
Minnesota-Université	Saint-Paul, Minn.	The United States and the North Eastern Fisheries.
Mott, Henry	Montréal	Catalogue of the Exhibition of Canadian Portraits, 1887.
Murdoch, Gilbert	Saint-Jean, N.-B.	Rapports on Water Supply, &c., 1885-6-7.
McDonell, W. J.	Toronto	Reminiscences of Bishop Macdonell, &c.
Newcastle Public Library	Newcastle, Ang	Reports.
Postes, département des	Ottawa	Carte du Nouveau-Brunswick.
Prince-Edouard (gouvernement de l'île du)	Charlottetown	Publications officielles.
Royal Scottish Geographical Society	Edimbourg	Revue géographique.
Thwaites, Reuben G.	Madison	Les frontières du Wisconsin.
Tyrrell, J. B.	Ottawa	Courte narrative du voyage de David Thompson dans le nord-est de l'Amérique.
U. S. Bureau of Education	Washington, D.C.	Publications du département.
White, W., sous-directeur général	Ottawa	Brochures.
Wicksteed, G. W., C.R.	Ottawa	Une collection de ses œuvres.
Wicksteed, R. J.	Ottawa	Collection de brochures.
Wisconsin State Historical Society	Madison, Wis.	Procès-verbal de la 35e réunion annuelle.

NOTE A.

L'OUTRAGE WALKER, 1764.

MÉMOIRE DE LA PART DES PRISONNIERS.

(*Archives, série Q, vol.* 4, *p.* 1.)

MILORD,—Comme les voies de fait commises sur la personne de M. Thomas Walker de cette province, en décembre 1764, n'ont pas seulement fait grand bruit ici, mais également en Angleterre, et que la chose est parvenue aux oreilles du roi, je n'ai pas besoin d'importuner Votre Seigneurie en lui racontant cette affaire. Je me bornerai seulement à vous faire rapport que mardi, le 18 courant, entre 1 et 2 heures du matin, M. Saint-Luc Lacorne, le capitaine John Campbell, du 27ème régiment, le capitaine Disney, du 44ème, le lieutenant Evans, du 28ème, M Joseph Howard, marchand, et moi-même, avons été arrêtés en vertu de mandats conformes à celui portant le n° 1 ci-annexé (*mutatis mutandis*), basés sur la dénonciation d'un nommé Magovock, soldat du 28e régiment. Le n° 2 est la lettre d'instruction envoyée au grand prévôt adjoint de Montréal, lequel, en recevant ces instructions, est allé trouver le colonel Massey, et ne s'est pas cru autorisé à procéder d'aucune autre manière qu'accompagné d'un officier et d'au moins 30 soldats armés de baïonnettes. Ces derniers entourèrent non seulement nos maisons, mais nous arrêtèrent au lit, et nous laissons à l'univers le soin de juger combien nous avons à nous plaindre de ce traitement lorsqu'on saura que, sur 6 d'entre nous, 5 étaient mariés. Nous ne pouvons hésiter à croire qu'il paraîtra non seulement indélicat, mais cruel et inhumain d'avoir choisi ce temps pour nous arracher des bras de nos femmes, nos femmes enceintes mêmes, sans la moindre considération pour elles. Notre désir fût de nous faire conduire à Québec afin d'y être mis en liberté sous caution ; notre arrivée eut lieu le 21. La nouvelle se répandit vite et quelques-uns de nos amis allèrent immédiatement trouver le juge en chef afin de nous faire mettre en liberté sous caution, mais ce dernier répondit qu'il n'y avait que la loi d'Angleterre pour le permettre. Nous fîmes venir nos conseils, qui renouvelèrent également la demande, mais inutilement, et le samedi matin, le 22, le grand prévot adjoint de Québec reçut la lettre n° 3, laquelle contient les raisons pour lesquelles nous ne pouvions être mis en liberté sous caution. Le même jour, nous avons écrit au juge en chef la lettre n° 4, et nous avons reçu la réponse n° 5 ; c'est alors que nous résolu d'envoyer la pétition n° 6 au lieutenant-gouverneur. Le n° 7 vous montrera par qui notre pétition était supportée, ce que nous y avons ajouté, et dans quel estime nous avons l'honneur d'être tenus, même dans cette ville éloignée de nos demeures respectives, d'où nous pourrions facilement transmettre ce qui nous rendrait justice si nous ressentons, comme nous le devons, combien notre honneur a été outragé, ce qui ne pourra jamais être suffisamment reconnu. Nous avons la satisfaction de constater que non seulement les messieurs qui ont inscrit leurs noms sur le premier billet ci-annexé, mais encore tout homme honnête prend part à ce qui nous touche. Vous en aurez la preuve en parcourant les noms inscrits au n° 7, obtenus sans sollicitations ni demandes, dans l'espace d'un quart d'heure. Nous reconnaîtrons toujours combien nous sommes redevables à ces messieurs pour leurs politesses et leurs offres de services. Le lieutenant-gouverneur a reçu cette pétition, mais nous ne savons pas encore ce qui en résultera, car il y en a peu ici qui ont quelque expérience de la vie ou connaissent les lois de leur pays. Ceux mêmes dont c'est la profession disent clairement qu'il ne peut y avoir de doute sur notre mise en liberté sous caution, et ils ont (au nombre de quatre) signé l'opinion, laquelle a été transmise au juge en chef, que la mise en liberté sous caution est admise pour ce cas ainsi qu'il paraît par le n° 8. Le seul résultat qu'ont donné jusqu'ici toutes les représentations que nous avons faites, c'est que le point sera discuté demain par les juges en chambre. Nous ne pouvons maintenant attendre cet événement, car le dernier navire fait voile à bonne heure demain. Milord, avec les documents annexés je ne désire rien ajouter sur notre compte, je ne

ferai que vous donner un aperçu du caractère du dénonciateur. Ce dernier est actuellement en prison pour viol ; en outre il a été surpris à voler dans la cave de M. McKenzies, chez qui il a demeuré en cette ville, ainsi que chez M. Walker, et nous savons tous que ce même homme a passé ces quatre mois chez Walker.

Nous sommes pleinement convaincus, milord, que vous devez avoir le sens le plus droit du caractère d'un gentleman, et en conséquence, comprendre ce que doit souffrir celui qui a été offensé, grandement offensé. Nous ne demandons ni faveur ni affection. Nous soupirons après cette période (éloignée maintenant de 3 mois) quand notre pays convaincu par la démonstration de notre innocence devra la proclamer. En attendant, milord, nous avons l'honneur de vous demander de vouloir bien soumettre notre cause à Sa Majesté, car nous serions extrêmement malheureux si l'arrestation (les circonstances en ayant été mal rapportées) devait créer la moindre mauvaise impression à notre sujet dans l'esprit non seulement de notre royal maître et de ses ministres, mais même du plus humble de nos concitoyens.

Nous avons l'honneur d'être, milord,
De Votre Seigneurie les très humbles et très obéissants serviteurs.

JOHN FRASER
LACORNE ST LUC
DANIEL DISNEY
JOHN CAMPBELL
SIMON EVANS
JOSEPH HOWARD

N° 1.

QUÉBEC.

Au grand prévôt de la province de Québec, etc., etc. :

Attendu que George Magovock, ancien soldat du 28e régiment à pied, a déclaré sous serment devant moi, William Hey, juge en chef dans et pour cette province de Québec, que le 6e jour de décembre mil sept cent soixante quatre, John Fraser, écuier, payeur général adjoint de Montréal, ainsi que différentes autres personnes se sont portés félonieusement et avec malice préméditée à des voies de fait et ont blessé Thomas Walker et lui ont coupé une partie de l'oreille avec l'intention par là de défigurer le dit Thomas Walker.

Les présentes nous ordonnent en conséquence d'arrêter le dit John Fraser, et après l'avoir ainsi arrêté, de le conduire sous bonne escorte soit à la prison civile soit à la prison militaire de Sa Majesté à Montréal, ou à la prison de Sa Majesté à Québec, selon que cela vous paraîtra à propos après l'examen des dites prisons, pour y demeurer jusqu'à ce qu'il ne soit élargi que d'après le cours ordinaire de la loi.

Signé et scellé par moi, à Québec, ce douzième jour de novembre 1766.

W. HEY, *juge en chef.*

N° 2.

QUÉBEC, 15 novembre 1766.

MONSIEUR,—Le porteur de cette lettre a été chargé de la garde de plusieurs mandats pour l'arrestation de personnes concernées dans l'assassinat de M. Walker, en décembre 1764, que vous exécuterez avec secret, dépêche et résolution. Et afin que vous puissiez vous en acquitter mieux vous êtes requis d'aller trouver immédiatement, à la réception de cette lettre, le colonel Massey qui vous donnera d'après l'ordre des gouverneurs l'aide militaire qu'il et vous-même ainsi que le porteur de cette lettre croirez nécessaire, et alors mais pas avant le paquet sera décacheté et les différents mandats vous seront remis. On s'attend et cela n'est pas mis en doute que vous vous conduirez dans cette affaire selon que votre devoir l'exigera ; il est nécessaire que tout soit fait avec secret jusqu'au moment de l'arrestation, de crainte que les personnes, considérant la gravité de l'accusation, ne se mettent à la moindre alarme hors d'atteinte de la justice, et avec résolution, de crainte que, considérant le pouvoir et le nombre de leurs partisans et adhérents, il soit fait quelque tentative pour mettre

obstacle au cours de la loi. Afin de prévenir ces choses le colonel Massey nous donnera un nombre de soldats suffisant sur lesquels seuls vous devrez compter sans vous faire accompagner d'aucun de vos propes gens.

Je demeure, monsieur,

Votre humble serviteur,

WM. HEY, *juge en chef.*

N° 3. LUNDI MATIN, QUÉBEC.

MONSIEUR,—J'éprouve beaucoup de peine et d'angoisse d'avoir à vous dire que je m'attends à chaque minute à recevoir de M. Walker la demande d'envoyer en prison les messieurs confiés à votre garde, et s'il me fait cette demande je ne pourrai la lui refuser.

Il a passé plus d'une heure chez moi hier, et je l'ai supplié plus que je ne l'aurais fait si c'eût été pour moi-même, je crois, de me permettre de les mettre en liberté sous caution ; mais il a refusé de la manière la plus positive et m'a répété la substance de sa déclaration par serment, que sa vie serait en danger et qu'il ne croirait pas qu'elle vaudrait le prix d'une journée si ces derniers ou aucun d'eux étaient mis en liberté. Dans ces circonstances et comme la loi, dans le cas d'une accusation de félonie de ce genre, le défend très positivement, je dois continuer à refuser de les mettre en liberté sous caution, bien que cette rigoureuse observation de mon devoir m'afflige beaucoup. Je vous recommande de vous assurer que la prison soit mise dans le meilleur état possible pour les recevoir, et jusqu'à ce que cela soit fait, ne lui permettez pas de faire des demandes aussi tranchées. Bien que cela ne soit peut-être pas tout à fait justifiable, je consentirai volontiers à ce qu'ils demeurent là où ils sont maintenant, mais pas pour plus longtemps que jusqu'à demain soir.

Je demeure, monsieur,

Votre humble serviteur,

W. HEY, *juge.*

A M. JOSEPH GRIDLEY,
Grand prévôt adjoint pour le district de Montréal.

N° 4.

MONSIEUR,—Nous sommes ici tous les six, en vertu de vos mandats, et bien que nous ne soyions ni inconnus ni sans relations, cependant nous avons été arrêtés non seulement comme le seraient de simples vagabonds, mais tout comme des malfaiteurs reconnus par des preuves incontestables, de la manière la plus outrageante et la plus violente. On a mis de côté à notre égard toute règle de délicatesse et de convenance, ce qui est inhumain et cruel quand on considère que, sur six d'entre nous cinq étaient mariés, et qu'on a choisi le moment afin de nous arracher des bras de nos femmes et les effrayer à leur faire perdre la tête, en effet, non seulement on a entouré nos maisons à deux heures du matin, mais même nos lits, avec la baïonnette au fusil. Et d'après quelle preuve avons-nous été arrêtés, d'après le simple serment d'un soldat. Nous avons tous assez d'expérience du monde pour être convaincu de la dépravité du cœur de l'homme, et nous connaissons tous assez bien la soldatesque pour savoir que trop souvent on trouve dans cette classe les plus infâmes scélérats. Il sera facile de montrer en temps opportun que c'est le caractère de cet homme. En attendant nous nous bornerons à dire qu'il a déjà reçu une partie de sa récompense contrairement aux instructions de Sa Majesté, car la récompense, ou aucune partie de la récompense, ne doit être donnée qu'après condamnation. Cet homme est réformé, étant désigné dans les mandats *ancien soldat*, et a été depuis quatre mois nourri et logé par Walker. Toutes ces considérations nous ont engagé à désirer que nous fussions conduits à Québec (malgré la mauvaise saison de l'année), pour y être mis en liberté sous caution. Nous avions cru la chose toute naturelle, considérant notre caractère et les preuves apportées contre nous ; de plus on nous dit que le meurtre est un crime pour lequel la mise en liberté sous caution est admise, et de même pour la haute trahison. cependant à notre surprise indicible il nous est rapporté, monsieur, que notre mise en liberté dépend de Thomas Walker, et qu'elle est maintenant déclarée impossible

Nous sommes tous des hommes d'honneur, l'avons été dans le passé et entendons nous montrer tels aux plus partiaux, et nous serions heureux que l'occasion s'en présente bientôt, nous sommes prêts et notre honneur outragé appelle ardemment ce moment et nous vous demandons, monsieur, d'envoyer le dénonciateur en prison afin que nous soyions certains de le rencontrer.

Nous demeurons, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

22 novembre 1766.

JOHN FRAZER,
ST LUC LACORNE,
JNO. CAMPBELL,
DANIEL DISNEY,
SIMON EVANS,
JOSEPH HOWARD,

A l'honorable WM. HEY,
Juge en chef de la province de Québec.

N° 5. QUÉBEC, samedi soir.

MESSIEURS,—Je suis la plus malheureuse personne du monde si j'ai mal compris mon devoir dans cette occasion, car c'est contrairement à tout vœu, désir et sentiment que peut renfermer le cœur humain que j'ai été forcé d'agir avec cette sévérité apparente. Après avoir examiné la question avec toute l'attention dont je suis capable et avoir longuement réfléchi avant de me prononcer, je suis convaincu que je manquerais à mon devoir et briserais un serment sacré, si je me rendais à vos désirs. Cependant je ne tiens pas tellement à mon opinion que je ne puisse la changer, et en conséquence, si c'est l'opinion de quelque membre de la profession, comme ce l'est me dit-on, que je doive vous mettre en liberté sous caution, je serai prêt à écouter leurs raisons et à m'y soumettre, avec le plus grand plaisir imaginable, si elles sont convaincantes. Quant aux circonstances de sévérité et d'indélicatesse qui ont accompagné votre arrestation il n'y avait rien dans mes mandats qui pouvait les autoriser, non plus que dans la lettre y jointe adressée à M. Gray, laquelle était motivée par des craintes qui m'avaient été exprimées (lesquelles étaient peut-être sans fondement) d'évasion ou de résistance. Cette lettre ne contenait rien de plus qu'un avis à l'officier de se tenir sur ses gardes à ce sujet.

Le fait mentionné par vous que le dénonciateur est décrit comme ancien soldat ne provient pas de ce que je savais qu'il avait été réformé; en effet on m'a informé depuis qu'il était encore soldat, mais simplement de ma propre observation qu'il ne portait pas l'uniforme du soldat. Quant à son caractère il se peut que mon opinion personnelle diffère peu de ce que vous pensez vous-mêmes, mais je ne suis pas libre de la suivre. Vous pouvez en temps opportun chercher à démontrer quel est le caractère de cet individu et vous aurez toutes les occasions de le faire, mais en attendant, le fait qu'il est soldat n'est pas une preuve qu'il est malhonnête, et je ne puis le déclarer tel d'après la commune renommée. Je le détiens en prison, en vertu de mon mandat, afin qu'il puisse comparaître en temps convenable.

Votre procès aura lieu le plus tôt possible. Je serai prêt à une heure d'avis à monter à Montréal, le seul endroit où, d'après les instructions positives du roi, il peut se passer.

Je désire le plus sincèrement que vous vous en tiriez avec honneur, comme gentilhomme je le crois mais comme magistrat je suis forcé d'en douter, et en présence d'une accusation positive et absolue d'un crime capital accompagnée d'une déclaration assermentée additionnelle que la vie du poursuivant serait en danger, si vous étiez remis en liberté, je ne puis accorder votre demande.

Je demeure, messieurs,

Votre très obéissant et très humble serviteur,

W. HEY.

A M. JOHN FRASER.

N° 6.

A l'honorable GUY CARLETON, etc, etc, etc.

L'humble pétition de John Frazer, John Campbell, actuellement capitaine du 27ème régiment de Sa Majesté, Daniel Dirney, actuellement capitaine du 44ième régiment de Sa Majesté, St-Luc Lacorne, Simon Evans, lieutenant du 28ième régiment de Sa Majesté, et Joseph Howard, marchand, tous de la cité de Montréal, dans la province susdite.

Exposo :

A leur grande surprise vos pétitionnaires ont été arrêtés et enlevés de leurs lits au milieu de la nuit du 13 courant par M. Edward William Gray, grand prévot adjoint du district de Montréal, avec l'aide d'un parti de soldats avec la baïonnette au fusil et emmenés à la hâte par eux à Québec, où ils sont maintenant enfermés dans la prison du grand prévôt adjoint de la dite province en vertu de mandats spéciaux lancés et signés par l'honorable William Hoy, juge en chef de la dite province.

Vos pétitionnaires exposent de plus qu'ils ont demandé à Son Honneur le juge en chef de les mettre en liberté sans caution, ayant été informés qu'il avait et qu'il a le pouvoir et l'autorité indiscutable de mettre en liberté sous caution dans tous les cas de quelque nature que ce soit, et plus particulièrement dans le cas actuel. Mais le juge en chef a cru à propos de refuser cette faveur à vos pétitionnaires. Et cela bien que vos pétitionnaires aient offert et sont encore prêts et désirent donner tout cautionnement ou sûreté que Son Honneur le juge en chef exigera.

Vos pétitionnaires étant en conséquence grandement désappointés et affligés ont demandé au grand prévôt adjoint de leur assigner et donner une chambre privée pour leur servir de prison, et de ne pas les envoyer à la prison publique commune parmi les rebuts de l'humanité, (et d'après les informations qui ont été données à vos pétitionnaires la prison est dans un état de réparation si insuffisant qu'elle ne pourrait les préserver des intempéries et de la rigueur de cette saison, ce qui pourrait mettre la vie de vos pétitionnaires dans le plus imminent danger), ce que le dit grand prévôt a d'abord consenti à faire sous sa propre autorité et à son propre risque. Mais depuis il a informé vos pétitionnaires qu'il est obligé de les envoyer à la prison commune pour là y demeurer jusqu'au jour de leur procès, d'après l'ordre de ses supérieurs.

Vos pétitionnaires ayant la conscience de leur innocence au sujet du crime dont ils sont accusés ne désirent rien si ardemment que d'avoir l'occasion de se disculper de cette infamie, et que leurs misères actuelles prennent fin.

A ces causes et d'autant que vos pétitionnaires ne peuvent obtenir justice que par l'intervention humaine et généreuse de Votre Honneur, nous prions Votre Honneur de vouloir bien permettre que vos pétitionnaires soient mis en liberté jusqu'au jour de leur procès, en par eux donnant tel cautionnement que Votre Honneur le jugerez à propos, non seulement pour leur comparution au procès qui se tiendra à Montréal pour les crimes dont ils sont accusés, mais aussi pour leur conduite paisible à l'égard de tous sujets liges de Sa Majesté, et plus particulièrement à l'égard de M. Thomas Walker.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

JOHN FRASER,
ST LUC LACORNE,
JOHN CAMPBELL,
DANIEL DISNEY,
SIMON EVANS,
JOSEPH HOWARD.

N° 7.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous présenter la pétition de M. John Fraser, capitaine de l'ancien 78e régiment, sous-payeur général et l'un des juges de la cour des plaids communs de Sa Majesté, M. John Campbell, capitaine du 27ième régiment, Daniel Disney, capitaine du 44ième régiment, St Luc Lacorne, ancien capitaine au service de l'armée française et chevalier de Saint-Louis, Simon Evans, lieutenant du 28ième régiment, et M. Joseph Howard, marchand.

Tout en exprimant notre horreur de l'attentat contre l'ordre public par l'outrage commis sur la personne de M. Walker et notre désir qu'on en découvre les auteurs, nous ne pouvons demeurer indifférents quand nous pensons que ces messieurs ont été arrachés à leurs familles et emprisonnés sous soupçon de ce crime.

Jusqu'à ce qu'ils aient été déclarés coupables nous ne pouvons nous empêcher de porter intérêt à des hommes qui, par leurs familles, positions, services et bonne réputation (avant ce coup surprenant), étaient tenus dans la plus haute estime et le plus grand respect dans cette province. Nous sympathisons non seulement avec eux mais avec leurs familles. Avec quelle affliction les nouveaux sujets de Sa Majesté voient-ils l'affront fait aux cheveux gris de leurs concitoyens d'une manière si inattendue et peut-être irréparable.

Nous vous supplions donc le plus vivement, monsieur, de vouloir bien interposer votre autorité pour modérer la rigueur de la loi; nous soumettons humblement qu'il nous paraîtrait même justifiable de se dispenser de l'application de la loi dans ce cas (si cela peut jamais se faire).

Nous sommes tellement convaincus de l'honneur de ces messieurs que tous et chacun de nous offrons par les présentes de nous porter leurs garants jusqu'au montant entier de nos fortunes (au dépens de notre vie même), tant pour leur comparution, lors du procès, que pour la sûreté de la personne de M. Walker contre toute blessure, par suite de leur élargissement.

Par suite de la clémence et de la modération bien connues de Vos Honneurs, nous nous flattons du plus vif espoir que l'on usera de tous les ménagements possibles envers ces messieurs, leurs caractères autrefois intact et la voix publique nous donnent la confiance que jamais personne ne l'a mieux mérité. Nous soumettons humblement et avec le plus grand respect le tout à la considératisn judicieuse de Vos Honneurs.

Col. Irving
A. Mabane
Thomas Dunn
J. Goldfrap
F. Mounier
T. Mills
} *Membres du conseil*

Thomas Ainslie, *percepteur des douanes et juge de paix.*
J. Marteilhe, *J. P.*
J. Collins, *J. P.*
C. Drummond, *contrôleur des douanes.*

J. Porteus
Charles Grant
S. Frazer
J. Woolsey
W. Grant
G. Measam
T. Scott
J. Werden
E. Gray
J. Aitkin
Wm. Garett
G. Allsopp
J. Antill
Gridley
H. Boone
} *Principaux marchands.*

J. Watmough
Samuel Jacobs
H. Taylor
F. Grant
S. Lymbery
Amiet
Perras
Dusault
Deplaine
Fleurimont
Fremont
Perrault
Bousseau
Guillemain
Panet
Beaubien } *Principaux marchands.*

La Naudière, Croix de St. Louis.

Capt. Grove, *artillerie royale.*

Col. Irving
Cap. Prescott
Cap. Lieut. D'Aripe
Lieuts. Mitchell
Lockart
Dunn
Magra
Docteur Roberts } 15*ème régiment.*

Capt. Morris
Ens. Winter } 27*ème régiment.*

Col. Jones
Cap. Phillips
Williams
Addison
Davidson
Alcock
Geofrey
Lieuts. Neilson
Dinsdale
Smyth
Aderly
Hamilton
Watters
Holland
Hawksley
Adj. Splain
Enseigne Stubbs } 52*ème régiment.*

Molesworth
Cap. Carden
Etherington
Schloser
Lieut. Van Inger
Prevost
Schloser
Tucker
Burin
Rechat
Ens. McKulloch } *Américans royaux.*

N° 8.

CAS.

MM. John Fraser, John Campbell et d'autres personnes ont été arrêtées en vertu de mandats spéciaux lancés et signés par l'honorable William Hey, juge en chef de la province de Québec, à la suite d'une déposition de George Magavock, ancien soldat du 28e régiment à pied, alléguant que, le ou vers le 6 de décembre 1764, ils auraient commis félonieusement et avec malice préméditée des voies de fait, blessé M. Thomas Walker et lui auraient coupé une partie de l'oreille, avec l'intention par là de défigurer le dit Thomas Walker.

Question. Les prisonniers dans le cas qui précède peuvent-ils être mis en liberté sous caution ?

Nous sommes clairement d'avis que oui.

WILLIAM GREGORY.
JOHN MORISON.
EDWARD ANTILL.
JOHNSON.

A l'honorable WM. HEY, écr,
Juge en chef de la province de Québec.

RAPPORT DU JUGE EN CHEF HEY.

(*Archives canadiennes, série Q, vol.* 4, *p.* 133.)

QUÉBEC, le 14 avril 1767.

MILORD,—J'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie, dans le cours du mois de novembre dernier, * un rapport de la procédure à laquelle il m'a fallu prendre part relativement aux six messieurs accusés par le nommé Magovock, soldat et complice d'avoir trempé dans l'assassinat de M. Walker, le 6 de décembre 1764. Le lieutenant-gouverneur me donne maintenant l'instruction de mettre Votre Seigneurie au fait de ce qui s'est passé en cour d'assises, à Montréal, au sujet de cette affaire.

Votre Seigneurie se rappelle probablement que je lui exposais dans ma lettre les chefs d'accusation, l'arrestation des inculpés en vertu de mandats lancés par moi, leur demande d'être mis en liberté sous caution, et mon refus de le permettre. Vous ayant transmis alors tous les documents originaux de façon à mettre Votre Seigneurie parfaitement au courant de tout ce qui s'était passé, je n'ai rien à ajouter, sauf que c'est mon plus vif désir d'apprendre que ma conduite en cette affaire a le bonheur d'avoir l'approbation de Votre Seigneurie.

Lorsque les prisonniers furent de retour à Montréal, après ma décision leur refusant la mise en liberté sous caution, ils furent enfermés, grâce à la bienveillance du shérif, (ce que je n'ai pas cru nécessaire d'empêcher) dans la maison d'un marchand distingué de l'endroit. La prison commune est très pauvre et il serait tout à fait impossible d'y enfermer un certain nombre de personnes, fussent-elles de la pire espèce. L'opinion assez générale proclamait ces messieurs innocents, et un grand nombre paraissaient convaincus que M. Walker (de concert avec un soldat débauché dont le but était d'avoir une récompense) ne méditait que de déshonorer par l'ignominie d'une accusation qu'il ne pouvait espérer soutenir, tous ceux avec lesquels il avait vécu en inimitié à l'époque des dissensions entre les autorités civiles et militaires—et malheureusement ce qui est arrivé depuis n'a donné que trop l'occasion de justifier cette opinion. Les prévenus cherchèrent à conserver les impressions favorables pour eux et leur cause par leur manière d'agir insinuante et habile à l'égard de toutes les personnes auxquelles ils donnèrent rendez-vous à la Bastille, (ainsi qu'ils affectaient d'appeler la maison dans laquelle ils étaient enfermés) et en les y invitant à des fêtes, réjouissances et à la pratique de tous les arts d'agrément dans lesquels ils excellaient et qu'ils multipliaient de la manière la plus ingénieuse sans qu'il fut

* Cette lettre ne se trouve pas parmi les documents d'Etat.

possible de l'empêcher, tandis que d'un autre côté la conduite opiniâtre et arrogante de M. Walker détachait de lui et de sa cause les quelques personnes qui lui avaient d'abord donné leur appui. Bref, lorsque j'arrivai à Montréal je constatai qu'il existait à l'égard de ce dernier et de l'accusation un préjugé très notoire et presque universel.

Nonobstant tous ces désavantages M. Walker était déterminé à poursuivre le procès. Il m'avait demandé si on pourrait le mettre aux sessions du mois de septembre ! Les personnes accusées dont il espérait arracher des aveux confirmant le témoignage de M. Magovock n'étaient pas arrivées de New-York et ne devaient probablement pas arriver à temps pour leurs procès aux assises devant se tenir le 28 février à Montréal. Je lui répondis que cela serait possible s'il était produit une déclaration assermentée convenable, mais que dans ce cas je ferais certainement mettre les prévenus en liberté sous caution, car il n'était pas raisonnable de les détenir en prison dans l'attente de témoins qui pourraient ne jamais comparaître, ou sinon, ne rendre aucun témoignage à charge important.

Cette réponse le décida à continuer, et en conséquence le jour où le grand jury se réunit il produisit contre le lieutenant Siméon Evans un acte d'accusation en vertu de l'Acte de Bannissement, ainsi qu'une deuxième accusation, celle du vol avec effraction. Ce dernier crime, ainsi que Votre Seigneurie le sait, consiste à pénétrer avec effraction dans une maison pendant la nuit avec l'intention de commettre une félonie, que la félonie soit réellement commise ou non. Le procureur général croyant qu'en prouvant le fait que les prévenus s'étaient introduits avec effraction on pourrait inférer l'intention d'assassiner (la félonie mentionnée dans l'acte d'accusation), de la nature des voies de fait, des nombreuses blessures avec des instruments propres à cette fin, et de quelques expressions dont s'étaient servies les parties en cause et qui montraient leur dessein de tuer et la conviction parfaite que ce dessein avait été mis en exécusion, l'oreille ayant été entièrement coupée et emportée dans une sorte de triomphe, et le blessé laissé pour mort sur le plancher—et il adopta cette méthode de procédure afin d'éviter les questions de droit qui pourraient être soulevées d'après l'Acte de Bannissement, (en supposant que cet acte fût en vigueur dans cette province,) et d'autres objections dont les prévenus, dans le cas où le fait serait prouvé, auraient le droit de se prévaloir dans un verdict spécial ou par une motion à l'effet de surseoir à l'exécution du jugement.

La preuve soumise au grand jury à l'appui de cet acte d'accusation, d'après les informations que m'a données le procureur général, comprenait le témoignage de M. Walker donnant le récit général de l'affaire, sans rien de particulier à l'égard de M. Evans, celui de Magovock, d'un nommé John Case qui vit sortir de chez M. Walker, en compagnie d'autres bandits, le lieutenant Evans, armé et déguisé, et enfin celui d'un individu du nom de Marts, une recrue allemande du régiment royal américain, lequel rapportait que M. Evans avait l'habitude de lui faire écrire ses lettres en français à la dame avec laquelle il est aujourd'hui marié, et que cette dernière, lui ayant reproché dans une de ses lettres d'avoir été mêlé à l'affaire de M. Walker, il lui répondit que c'était un coup de jeunesse et que cela ne devait pas lui faire tort dans son opinion.

Le grand jury refusa, d'après ces témoignages, de prononcer la mise en jugement. Ayant été informé que les membres du jury, lors de l'interrogatoire des témoins s'étaient conduits d'une manière partiale et inconvenante, qu'ils avaient permis au prévenu de faire une preuve qu'aucune cour de justice n'accepterait dans des causes de cette nature, reçu les dépositions de personnes malades et absentes, et en un mot jugé eux-mêmes toute la cause, je leur parlai de la chose, leur rappelant qu'ils ne devaient s'enquérir que des témoins de la couronne et nullement de ceux du prévenu, qu'ils devaient se pénétrer de la grande distinction entre la présomption probable de sa culpabilité, ce qui suffisait pour la mise en jugement du prévenu, et le motif suffisant pour assurer une condamnation dans son procès devant le petit jury. Tous m'affirmèrent qu'ils comprenaient parfaitement la distinction et avaient examiné la question avec soin, niant en même temps qu'ils eussent entendu d'autres témoins que ceux de la couronne, ou qu'on leur eut offert aucune autre preuve. Ils se déclarèrent tous convaincus qu'il ne leur avait été soumis aucune preuve pour les porter à croire que le lieutenant Evans devait être mis en jugement à raison de ce crime.

Le procureur général manifesta quelque surprise de voir rejeter l'acte d'accusation, et M. Walker, dont le malheureux caractère est incontrôlable, ne put s'empêcher de faire de vives réflexions sur la conduite des membres du grand jury. Il leur reprocha d'avoir fait preuve de partialité à l'égard des prévenus, d'avoir interrogé Magovock d'une manière irrégulière (comme on le lui avait rapporté), et termina en disant qu'il ne s'attendait à rien de mieux, lorsqu'il avait vu leurs noms sur la liste des jurés. Sur ce, les membres du jury demandèrent qu'on les renvoya et déclarèrent qu'à la suite de ces imputations, ils ne serviraient plus ; le procureur général y consentit. Je leur dis que si la question avait été soulevée par une motion de la part de la Couronne j'étais prêt à déclarer que je n'en voyais pas la raison—que les suggestions du genre de celles que je venais d'entendre, sans preuve à l'appui, ne pourraient me faire croire que des messieurs de leur rang (ils appartenaient à la meilleure société française et anglaise) oublieraient tellement leur conscience et leur devoir qu'ils empêcheraient une enquête publique sur la plus noir des intrigues, dans le cas où il existerait la moindre raison de croire à la vérité de l'accusation. J'ajoutai qu'à mon avis ils faisaient bien peu de cas de l'intérêt et de l'honneur du prévenu, de même que du public, en lui refusant l'occasion de se disculper devant ses concitoyens. Les jurés m'ayant dit que la duplicité de l'accusation avait fait naître quelques doutes dans leur esprit, et en avait engagé plusieurs à rejeter pour cette cause le dit acte d'accusation ; je leur offris de le reconsidérer en le leur mettant sous deux actes distincts, ce qu'ils refusèrent de faire. Je finis par leur dire que s'ils insistaient sur leur demande d'être congédiés je les renverrais immédiatement. Ils me demandèrent du temps pour examiner la chose, et le lendemain matin ils m'annoncèrent leur résolution de terminer ce qui restait à faire. Le seul acte d'accusation qui leur était soumis était celui contre le major Disney, et dans ce cas le grand jury prononça la mise en jugement.

Cela ne contenta pas M. Walker et il persuada au procureur général de proposer que les 16 grands jurés inscrits sur la liste et qui avaient été congédiés à cause de leur nombre (rapport de la convocation de 37 avait été fait et sur ce nombre 21 seulement avaient été assermentés) fussent maintenant assermentés et chargés d'examiner avec les premiers les autres actes d'accusation devant être portés contre les quatre prévenus restants. La motion eut pour effet d'exciter fort les grands jurés et ils me demandèrent de la désapprouver avec une instance qui trahissait leurs craintes de voir par cette addition briser l'unanimité dont ils semblaient se réjouir et se glorifier. Ayant congédié ces messieurs, leur répondis-je, je ne leur demanderais pas maintenant de remplir les fonctions de jurés, cependant s'ils le voulaient bien eux-mêmes, je ne refuserais pas la motion. Sur ce les noms furent de nouveaux appelés et ceux qui étaient présents ayant refusé de prêter serment le même grand jury rapporta bientôt après le seul acte d'accusation qui lui était soumis dans le moment, celui contre St Luc LaCorne, avec un verdict *d'ignoramus*. Il m'est bien difficile d'éviter de faire ici la remarque que la chaleur montrée dans cette occasion par les jurés et la hâte avec laquelle ils ont interrogé les témoins, à mesure qu'on les appelait, ont donné à tout le monde l'occasion de croire que ces derniers avaient de bonnes raisons pour ne pas désirer un jury plus nombreux.

Je ne sais si je dois communiquer à Votre Seigneurie les diverses demandes qui m'ont été faites pour ramener le grand jury à un état qui fut plus en rapport avec l'esprit et l'inclination du plaignant, en réformant la liste en vertu d'un statut douteux et odieux de Henri 8, pour les accuser et les punir de non-révélation de crimes en vertu d'un statut encore plus odieux de Henri 7, lequel ne s'appliquait, ainsi que je le constatai après examen, qu'au jury des sessions trimestrielles des juges de paix, ou la dernière tentative pour m'engager à congédier le présent grand jury et, naturellement sans l'allégation d'aucune imputation spéciale, à dissoudre la cour et lancer un nouveau mandat pour la tenue d'une autre cour aussitôt que le rapport de bref pourrait être fait d'une manière légale. Je refusai péremptoirement toutes ces demandes, qui étaient hautement déraisonnables sinon inconstitutionnelles, fermement convaincu que si j'en avais accordé une, j'aurais jeté toute la province dans une confusion peut-être interminable et frustré même l'attente de ceux qui faisaient ces demandes.

En effet on m'assure qu'aucun homme d'honneur n'aurait voulu servir en qualité de juré à la suite d'une des procédures qu'on voulait me faire adopter.

La mise en jugement du major Disney ayant été rapportée un lundi, je fixai le procès à mercredi. Le jury, après la récusation de quelques jurés par les deux parties, se composait de marchands anglais très honorables résidant à Montréal, dont le caractère était excellent et qui étaient aussi exempts de préjugés que possible pour avoir autant entendu parler d'une histoire aussi intéressante. Le procès dura 12 heures, en partie par suite des retards à faire venir les témoins qui devaient traverser une cour encombrée (on avait fait sortir les témoins à la demande des prévenus) et du fait que le jury prenait des notes de la preuve, et principalement de la répétition des témoignages relativement à l'affaire et à la condition dans laquelle on avait trouvé M. Walker. Ce dernier avait voulu insister sur ce sujet (et je n'avais pas voulu l'en empêcher), parce que, disait il, on avait cherché à faire passer la chose pour une affaire de peu d'importance, à peine d'un degré de plus que les voies de fait ordinaires.

La seule preuve à charge contre le major Disney était les témoignages de M. et de Mde Walker et de Magovock, et je prendrai la liberté d'en rapporter la substance à Votre Seigneurie aussi brièvement et fidèlement que mes notes et ma mémoire me le permettront. Tous les autres témoins ont parlé de l'attentat sans rien préciser au sujet du major Disney.

Le récit paraîtra probablement moins embrouillé si je donne d'abord la description des chambres dans lesquelles l'attentat a été commis. On pénètre dans la maison en passant par deux portes, l'une massive qui donne sur la rue, et l'autre (une porte vitrée) s'ouvrant dans la salle où la famille prenait le souper lorsque l'affaire commença. A une petite distance à main droite de la porte d'entrée se trouvent des portes à battants conduisant dans le salon. Tout au fond du salon et vis-à-vis les portes à battants se trouve la porte de la chambre à coucher dans laquelle M. Walker gardait ses armes à feu, dont un grand nombre étaient chargées. Dans la salle et presque vis-à-vis les portes donnant sur la rue il y en a deux autres, l'une communiquant avec la cuisine et l'autre avec la cour, et c'est par là que se sont séparément sauvés madame Walker et les autres membres de la famille très peu de temps après l'entrée des bandits.

Voici le récit fait par M. Walker au jury lors du procès. Le 6 décembre 1764, à 8½ heures du soir madame Walker, après avoir regardé à sa montre, dit qu'il était temps de prendre le souper. Le table avait été mise dans la salle, mais comme il n'avait pas été bien portant ce jour-là, elle lui conseilla de demeurer dans le salon pour y souper—on s'entretint à ce sujet et autres pendant 10 ou 15 minutes, puis on passa dans la salle. Walker était assis très près de la porte de la rue, à laquelle il avait le dos tourné, et ne faisait que commencer à manger lorsqu'il entendit le bruit du loquet de la porte, et il lui parut que les personnes étaient pressées d'entrer. Madame Walker dit : Entrez, et à ce moment la porte extérieure fut ouverte et il vit par le châssis de la porte intérieure un grand nombre de gens déguisés de différentes manières. Quelques-uns portaient de petites coiffures rondes, d'autres avaient le visage noirci ou recouvert de crêpes, et il a eu si bien le temps de les remarquer qu'il a distingué deux personnes, dont il serait sûr de reconnaître le visage bien qu'il fut alors noirci, s'ils les revoyaient. Ces gens enfoncèrent la porte intérieure et plusieurs se dirigèrent vers les portes conduisant au salon, comme s'ils avaient eu le dessein de l'empêcher de gagner cette chambre. S'étant tourné vers le salon il reçut par derrière un coup qu'il croit avoir été donné avec un espadon—néanmoins il réussit à pénétrer dans le salon tout en recevant plusieurs blessures, et parvint jusqu'à la porte de la chambre placée au fond du salon. Deux hommes qui s'y étaient rendus avant lui s'y tenaient et l'empêchèrent d'y entrer. Ces deux derniers ainsi que d'autres, qui l'avaient suivi en le frappant et le blessant, se jetèrent sur lui et l'amenèrent près de la fenêtre, et s'étant pris dans les rideaux cela eut pour effet, croit-il, de les empêcher de lui briser la tête contre les murailles. Il reçut en tout pas moins de 52 contusions, outre plusieurs coupures faites avec des instruments tranchants ; pendant le combat dans la fenêtre il a été privé pendant quelque temps de ses sens, croit-il, frappé de stupéfaction ou étourdi par quelque coup jusqu'à ce qu'il eut entendu une

voix partant du coin opposé de la chambre qui disait : "Laissez-moi approcher et je vais expédier le misérable avec mon épée." Ces paroles l'ont réveillé et déterminé à vendre sa vie aussi chèrement que possible—jusqu'à ce moment, bien qu'il ait appréhendé et éprouvé beaucoup de violences, il n'avait pas cru qu'on en voulait à sa vie, parce qu'il avait vu le major Disney dans la chambre donnant sur la rue, et comme il n'avait rien fait pour le désobliger, il ne croyait pas qu'il se serait mêlé à ces gens s'ils avaient eu l'intention de l'assassiner. Il s'arracha des bras des personnes qui le retenaient dans la fenêtre et gagna la partie de la chambre d'où venait la voix ; il y avait deux personnes, l'épée levée pour le frapper, mais il ne peut dire s'ils lui ont réellement porté une botte ou non, car à ce moment il a saisi une de leurs épées avec sa main gauche et tous deux se retirèrent dans le coin. Ses yeux étaient plein de sang et il ne pouvait distinguer les traits de la figure avec une grande exactitude, mais d'après la grandeur, la figure et les gestes de la personne dont il a paré l'épée et qui, croit-il, a prononcé les mots rapportés plus haut, il a cru reconnaître le major Disnay. Plusieurs le saisirent à la fois (un en particulier l'enlevant en le prenant par la jambe droite) et l'entraînèrent vers la cheminée dans l'intention, comme il l'a cru, de le jeter dans le feu. Les marques de ses doigts sanglants se trouvaient sur le chambranle de la cheminée. Par un effort d'une grande violence pour éviter le feu il parvint à se tourner, mais à cet instant il reçut un coup sur la tête qui doit avoir été donné avec un tomahawk, disent les chirurgiens, et en tombant un autre sur les reins dont il s'est senti jusqu'à ce jour. Un des assaillants s'assit ou se mit alors à genoux à ses côtés (il était étendu tout de son long sur le plancher) cherchant comme il se l'est imaginé à lui couper la gorge—il résista en se penchant la tête sur les épaules et en portant sa main, dont un doigt a été coupé jusqu'à l'os. Il n'a appris que quinze jours plus tard qu'il avait perdu l'oreille, ayant cru tout le temps que, dans cette opération, ses assaillants avaient eu l'intention de lui couper la gorge, et il s'était imaginé qu'ils l'avaient fait. En effet un d'eux avait dit : le misérable est mort; un autre : maudit soit-il, nous en avons fini, et un troisième d'autres mots, mais il perdit alors connaissance et il ne s'en rappelle plus.

C'est là tout le témoignage que M. Walker a rendu en cour. Dans le contre-interrogatoire on a appuyé fortement sur la manière positive avec laquelle il avait juré reconnaître le major Disnay, déguisé, bien que, de son propre aveu, il n'avait fait qu'entrevoir son assaillant, et dans des circonstances de terreur et de confusion bien naturelles dans cette occasion. M. Walker répondit qu'il avait eu le temps de l'apercevoir distinctement dans la salle avant de n'avoir encore reçu aucun coup, qu'il l'a réellement vu, et bien qu'il eût un crêpe sur la figure, ce crêpe était cependant si serré qu'il a distingué ses traits très parfaitement et qu'il était certain d'avoir vu M. Disnay. A part du crêpe sur la figure il ne peut rien dire des vêtements qu'il portait. On lui demanda alors s'il n'avait pas souvent déclaré n'avoir reconnu personne ; il répondit après avoir paru légèrement surpris qu'il se rappellait parfaitement d'avoir vu M. Disnay le lendemain matin, que cependant il n'en avait parlé à personne autre qu'à madame Walker, lui faisant promettre en même temps de n'en rien dire, parce qu'il croyait avoir eu à souffrir de l'indiscrétion qu'elle avait commise en mentionnant le nom d'une autre personne dont l'influence auprès des gens au pouvoir avait nui à l'enquête si faisant alors sur cette affaire.

Je suis chagrin de me trouver dans la nécessité d'avoir à faire des remarques au préjudice d'une personne dont les blessures demandent hautement que justice soit faite et qui attirent la compassion de tous. Cependant, en justice pour le major Disnay (dont je suis parfaitement convaincu de l'innocence), je ne puis m'empêcher d'observer que, considérant les circonstances accompagnant l'attentat, ce serment est fait bien au hasard, particulièrement si l'on se rappelle que, dans une déclaration assermentée faite dans le temps, il ne paraissait soupçonner que les deux personnes se tenant dans le coin, qu'il croyait être le lieutenant Scott et le quartier-maître général Graham. Il ajoutait qu'il n'avait reconnu aucune autre personne quelconque.

Madame Walker confirma tous les faits relativement à la manière dont les assaillants sont entrés, et jura aussi positivement avoir reconnu le major Disnay. Elle avait cru pendant quelque temps, mais elle a pu constater depuis qu'elle s'était

trompée, que le lieutenant Hamilton était entré le premier, qu'elle avait vu très distinctement le major Disnay parmi un groupe de figures, lequel avait un crêpe sur le visage et était vêtu d'une chemise de nuit en coton canadien—que mademoiselle Hurd la fit immédiatement sortir de la chambre et l'emmena dans l'étable à vaches située dans la cour, où elle demeura à peu près quatre minutes, puis elle revint trouver M. Walker, que les bandits avaient laissé dans un état déplorable. Le commis de M. Walker et son domestique furent alors interrogés et firent le même récit, mais ni l'un ni l'autre n'avait reconnu le major Disnay ou n'avait pris quelqu'un pour lui. Ce serait ennuyer Votre Seigneurie que de lui rapporter les détails des témoignages de ces personnes ou de toute autre, sauf de celui de Magovock, car il n'y avait rien qui concernait M. Disnay.

Magovock raconta l'histoire contenue dans sa déclaration assermentée, dont copie a été transmise à Votre Seigneurie, mais il paraissait confus et sa voix tremblait, comme c'est le cas souvent pour ceux qui ont conscience de dire des faussetés et craignent d'être découverts. Dans son contre-interrogatoire, qui a duré très longtemps, il a contredit tous les autres témoins et s'est contredit lui-même dans des faits si importants que je suis convaincu qu'il n'était pas présent lors de l'affaire—il n'en finirait plus d'énumérer toutes ses contradictions, mais en admettant en entier cet horrible et improbable rapport de l'assemblée chez le lieutenant Tottenham, il est impossible que le récit de la part qu'il a prise dans l'affaire soit vrai. Tous ceux qui y étaient présents ont juré que les criminels étaient tous déguisés—il déclare qu'il ne l'était pas. Et lorsqu'il lui est fait l'objection que cela paraît singulier, il est confondu et dit qu'à part lui deux ou trois autres n'étaient pas déguisés. J'ai observé en général que chaque fois que ses réponses pouvaient être mises en doute parce qu'elles contredisent ce qui a été juré par d'autres, il renie constamment ce qu'il a dit en se servant de quelque faux-fuyant dans l'espérance d'expliquer ainsi sa contradiction. Il a contredit madame Walker relativement au fait de la chemise de nuit, dont il ne savait rien d'abord, mais s'imaginant que cette chose avait pu être mentionnée, il dit que c'était Philip Castles, un simple soldat, qui était ainsi vêtu, mais que M. Disnay portait un long manteau en couverture et qu'il avait le visage couvert d'un crêpe.

Magovock dit encore que les assaillants sont restés un gros quart d'heure dans la maison (le temps le plus long mentionné par tout autre témoin était 5 minutes), que sa mission était de se rendre à la maison du sergent Ince, où le capitaine Payne et le lieutenant Tottenham attendaient pour savoir ce qui s'était passé—le sergent Mee demeure à une distance de 300 verges de M. Walker—qu'il y est allé deux fois et a fait son rapport, la première fois lorsqu'on l'appelait dans le salon et précisément après qu'on eût entendu la voix venant du coin du salon (et le récit qu'il fait de cet incident est entièrement différent de celui de M. Walker), et la deuxième fois après qu'on eût coupé l'oreille à M. Walker, ce qui a été fait par Rogers, qui se tenait sur M. Walker, lequel était à terre et entre ses genoux, et dans la position, autant que j'ai pu comprendre, d'un chirurgien lorsqu'il extrait une dent. Cela diffère encore du récit de M. Walker, lequel est plus probable et j'ose dire le seul véridique. Il jure qu'à son retour de chez le sergent Mee, après qu'on eût coupé l'oreille au plaignant, tous les assaillants étaient encore là et qu'il est parti en leur compagnie, encore un fait qui est non seulement contredit jusqu'à un certain point par M. Walker, mais par la présomption bien naturelle, qu'après avoir terminé leur besogne, les assaillants ont dû partir aussi vite que possible. Afin d'écarter tout doute sur cette partie de son témoignage, lorsqu'il vit qu'on le soupçonnait et que le temps n'était pas assez long pour lui avoir permis de faire deux messages chez Mee, quoique je me rappelle fort bien lui avoir demandé par deux fois si Payne et Tottenham se trouvaient chez Mee, ce à quoi il répondit affirmativement, il changea la scène de l'action et dit que ces derniers sont restés tout le temps avec une garde à la porte d'un nommé Bellair, dont la maison est exactement vis-à-vis de celle de M. Walker et séparée seulement par la largeur de la rue. Après vous avoir mentionné ces quelques faits parmi beaucoup d'autres qui ont été découverts au cours d'un long interrogatoire, il est à peine besoin d'informer Votre Seigneurie que je donnai instruction au jury de mettre de côté tout

le témoignage de Magovock et de ne tenir compte en jugeant la cause que de ceux de M. et de Mde Walker, de toutes les circonstances dans lesquelles ils ont été donnés et de la preuve faite de la part du prévenu.

Le major Disnay a prouvé par différents témoins, le Dr Robertson, madame Landrief, madame Campbell et madame Howard, qu'il avait passé l'après-midi, depuis cinq heures jusqu'à 9½ heures, chez le Dr Robertson. A ce moment le général Burton l'avait envoyé chercher à la suite du tumulte que cette affaire avait occasionné, car ils était major de place. C'était une fête particulière aux Français qui se trouvaient réunis à cet endroit presque exclusivement ; il avait dansé jusqu'au moment du souper avec madame Landrief, et c'est à peu près vers le milieu du repas que le serviteur du général est venu l'appeler. Tous ces témoins ont juré très positivement qu'il avait été présent là tout le temps et qu'il lui aurait été impossible de s'absenter pendant cinq minutes sans qu'on s'en aperçût.

Après cette preuve le jury sortit de la cour et revint environ une heure plus tard rapportant un verdict le déclarant non coupable. En justice pour les jurés de même que pour le major Disnay je dois déclarer que je suis tout à fait satisfait du verdict. Le caractère violent de M. Walker et sa disposition à croire que des gens de hauts grades dans l'armée avaient participé à cet attentat l'ont rendu la dupe des artifices d'un misérable, dont le récit ne pouvait être accueilli que par un esprit bien préjugé. Et la conséquence sera malheureusement, je crois, qu'en s'étant mépris sur les objets réels de son ressentiment le public n'aura pas la satisfaction de voir les véritables criminels punis. Je dois informer Votre Seigneurie que les grands jurés, irrités de l'accusation portée par M. Walker, se préparent à intenter différentes actions pour injures verbales, et qu'ils ont dénoncé M. et Mde Walker comme coupables de parjure. Je me suis efforcé de les détourner de ces deux projets et j'espère réussir.

J'ai l'honneur d'être,
Milord,
De Votre Seigneurie le très obéissant
et très humble serviteur,

W. HEY.

Liste des grands jurés du district de Montréal auxquels ont été soumis les actes d'accusation contre les prévenus pour avoir commis des voies de fait sur Thomas Walker (Q. 4, p. 105).

1. Samuel McKay, écr, chef.
2. M. St. Ours (C. de St. Ls.)
3. Isaac Todd
4. Fras. de Bellestre (C. de St. L.)
5. Louis Mattorell
6. Mons. Contrecœur (C. de S. L.)
7. Mons. Niverville (C. de S. L.)
8. Thomas Lynch
9. Mons. La Bruière
10. Jno. Livingston
11. Jacob Jordan
12. Mons. Niverville de Trois Rivières
13. Mons. Normanville
14. Moses Hazen
15. Dailbout de Cuisy
16. Jas. Porteous
17. Jno. Dumas
18. Wm. Grant
19. Saml. Mather
20. Augustus Bailie
21. John Jennison.

Dans un post-scriptum adressé à lord Shelburne par sir Guy Carleton il est dit : "le procureur général, à la demande de M. Walker, s'objecta à ce que les chevaliers de Saint-Louis fissent partie du grand jury, sur le motif qu'ils n'avaient pas prêté le serment d'allégeance. Ces derniers firent disparaître immédiatement l'objection en prêtant ce serment de bon cœur." (Q. 4, p. 103.)

NOTE B.

RAPPEL DU GENERAL MURRAY.

PÉTITION DES COMMERÇANTS DE QUÉBEC.

(*Archives. Série B, vol.* 8, *p.* 6.)

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI,

L'humble pétition des très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, marchands et commerçants anglais en leur nom et au nom de leurs concitoyens, habitants de la province de Québec de Votre Majesté.

PLAISE À VOTRE MAJESTÉ :—

Confiants dans le soin paternel de Votre Majesté et la protection accordée même aux plus humbles et plus éloignés de vos sujets, nous demandons humblement à Votre Gracieuse Majesté qu'elle fasse attention à nos présents griefs et disputes.

Nous espérons qu'il plaira à Votre Majesté d'attribuer le fait que nous nous approchons de votre trône royal pour présenter des plaintes désagréables, au zèle et à l'attachement que nous avons pour la personne et le gouvernement de Votre Majesté et à cause des libertés et privilèges que Votre Majesté a accordés à tous vos sujets respectueux.

Nous nous sommes établis dans ce pays pour la plupart à la date de la cession de la colonie aux armes de Votre Majesté. Depuis cette époque nous avons beaucoup contribué à l'avantage de notre mère-patrie en occasionnant une augmentation additionnelle de ses produits, et grâce à une importation considérable nous nous sommes soigneusement appliqués à encourager les intérêts commerciaux de cette province et à la rendre florissante.

Nous nous sommes soumis sans murmure au régime militaire tout oppressif et rigoureux qu'il était, dans l'espérance que le temps nous apporterait un régime civil qui remédierait à ce mal.

Avec la paix nous avions la confiance de jouir des bienfaits de la liberté britannique et de recueillir les fruits de notre industrie, mais nous désespérerions maintenant de pouvoir jamais atteindre ces fins désirables si nous ne pouvions recourir à la bienveillance éprouvée de Votre Majesté.

Il ne restait que bien peu de choses aux anciens habitants du pays, appauvris par la guerre, pour acheter les nécessités de la vie à part des valeurs en papiers d'un prix très douteux. La guerre sauvage avait suspendu notre commerce à l'intérieur pendant les deux dernières années, et ces deux causes avaient grandement fait souffrir notre commerce.

Nous nous en reposons entièrement sur Votre Majesté pour en obtenir le dédommagement, n'ayant pas de doute que la sagesse des conseils de Votre Majesté permettra de faire les paiements au moyen de ces valeurs en papier, et que la vigueur des armes de Votre Majesté terminera cette guerre par une paix avantageuse et durable.

Nous ne comptons pas moins sur Votre Majesté pour le redressement des griefs dont nous souffrons par suite des mesures du gouvernement dans cette province de Votre Majesté, savoir: la privation du commerce libre déclaré par la proclamation de Votre Très Gracieuse Majesté au moyen de l'appropriation de quelques-uns des postes les plus commodes où se réunissent les Sauvages, sous le prétexte qu'ils sont du domaine privé de Votre Majesté.

La promulgation d'ordonnances vexatoires, oppressives, inconstitutionnelles et dommageables à la liberté civile et à la cause protestante.

La suppression faite en silence et avec mépris des représentations respectueuses et convenables des sujets de Votre Majesté contre ces ordonnances.

Le gouverneur, au lieu d'agir conformément à la confiance que Votre Majesté repose en lui, en recevant favorablement ceux des sujets de Votre Majesté qui lui adressent des pétitions dans ces importantes occasions, les traite souvent avec une rage, une grossièreté de langage et une conduite aussi déshonorante pour le poste de confiance qu'il tient de Votre Majesté que cela est pénible pour ceux qui en souffrent.

A cela il ajoute les partialités les plus flagrantes en fomentant des factions et en adoptant des mesures pour entretenir la division parmi les anciens et les nouveaux sujets de Votre Majesté, encourageant ces derniers à demander des juges de leur propre nationalité.

Les efforts pour faire annuler la mise en accusation contre Claude Panet (son agent dans cette tentative et celui qui travaille à soulever la population contre les sujets britanniques de Votre Majesté), prononcée par un très digne grand jury et pour que le banc ridiculise avec mépris les autres dénonciations honnêtes et judicieuses de ce grand jury.

La désapprobation de la religion protestante en négligeant presque toujours d'assister au service de l'église et en permettant que les protestants aient été privés jusqu'à ce jour d'un endroit convenable pour l'exercice de leur culte.

Ces griefs causés par le gouvernement se font sentir bien plus vivement à cause de la pauvreté naturelle du pays, car la production est extrêmement peu en rapport avec les importations que l'on consomme.

De là vient que notre commerce est misérablement borné et souffre, en sorte que nous nous trouvons dans la plus grande nécessité de compter sur l'aide et les secours du gouvernement, tant de notre mère-patrie que de la province, au lieu d'être obligé de lutter contre l'oppression et les restrictions.

Nous pourrions énumérer beaucoup d'autres souffrances qui rendent la vie de vos sujets dans la province si malheureuse que nous serons dans la nécessité d'en partir, à moins qu'on y apporte remède à temps par le déplacement du gouverneur actuel.

En conséquence vos pétitionnaires prient très humblement Votre Majesté de prendre leur pétition en Votre gracieuse considération et de nommer un gouverneur qui ait d'autres maximes de gouvernement que les maximes militaires seulement. Et pour la plus grande sûreté des respectueux et loyaux sujets de Votre Majesté dans la possession et la continuation de leurs droits et libertés.

Nous vous demandons aussi très humblement qu'il plaise à Votre Majesté ordonner la création d'une Chambre de représentants, lesquels seront choisis ici comme dans les autres provinces de Votre Majesté. En effet le nombre des protestants loyaux et bien disposés, à l'exclusion des officiers militaires, y est plus que suffisant pour former une Chambre d'assemblée compétente et respectable, et les nouveaux sujets de Votre Majesté, si Votre Majesté le croit à propos, pourront élire des protestants sans les obliger à prêter des serments que, d'après leurs croyances, ils ne peuvent en conscience prêter.

Nous ne doutons pas que les bons effets de ces mesures ne se fassent bientôt sentir en rendant la province florissante et la population de Votre Majesté heureuse, et vos pétitionnaires ne cesseront de prier pour Votre Majesté et votre royale maison etc, etc.

Saml. Sills	Geo Fulton
Edwd. Harrison	John Dancer
Eleazr. Levy	Jas. Jeffry
Jas. Shepherd	Jas. Johnston
John Watmough	Thos. Story
John Ord	Danl. Bayne
Geo. Allsopp	John Pures
Wm. McKenzie	Alexr. McKenzie
B. Comte	Geo. Measam
Peter Fanieul	Jn. A. Gustineau
	Ph, Payn.

PÉTITION DES MARCHANDS DE LONDRES.

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.

L'humble pétition des très respectueux sujets de Votre Majesté, les marchands et autres résidant actuellement à Londres faisant le commerce dans la province de Québec dans l'Amérique du Nord, ou y ayant des intérêts, en leurs noms et au nom d'autres personnes faisant le commerce ou prenant intérêt dans la dite colonie sous forme de supplément à la pétition ci-annexée, intitulée—L'humble pétition des loyaux, et très fidèles sujets de Votre Majesté marchands et commerçants britanniques en leur nom et en celui de leurs concitoyens habitant la province de Québec de Votre Majesté.

PLAISE À VOTRE MAJESTÉ,

Nous soussignés attestons très humblement à Votre Majesté que plusieurs d'entre nous ont en leur possession des lettres venant d'amis et correspondants résidan- actuellement au Canada et dont les noms ne se trouvent pas au bas de l'adresse annexée, lesquelles confirment la vérité des différentes allégations contenues dans la dite adresse. Nous croyons sincèrement que les dites allégations sont vraies, et nous ne doutons pas que nous pouvons en temps opportun prouver qu'elles le sont, lorsque Votre Majesté dans votre grande sagesse jugerez à propos de l'ordonner. Et d'après les dites lettres originales en notre possession nous croyons également que la dite adresse aurait été signé par presque tous les sujets britanniques et français de Votre Majesté au Canada, si ce n'eut été la crainte d'encourir le déplaisir et ressentiment des officiers de Votre Majesté qui auraient pu par là se croire visés. En conséquence nous appuyons très humblement la pétition adressée à Votre Majesté par nos concitoyens du Canada et nous vous prions le plus humblement.

Que le gouvernement de ces possessions de Votre Majesté soit mis sur le même pied que dans les autres colonies américaines de Votre Majesté, ou sur toute autre base qui pourrait paraître essentielle à la conservation des vies, libertés et propriétés de tous les sujets très fidèles de Votre Majesté de même que pour le soutien et le développement du commerce naissant fait avec et dans cette partie du monde.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé)

Cassell et Osgood Hanbury
Mildred et Roberts
Jno. Leotard et Giles Godin
Wal. Jenkins et Cie.
James Bond
John Buchanan
Barnard et Harrison
Gregory Olive
Poley et Fletcher
Neale et Pigon
David Barclay et Fils
Nash Eddowes et Petrie
Bessons et Metcalfes
Wakefield Willett et Pratt
Richd. Neave et Cie.
Anthony Merry
Webb et Sampson
Ja. Masfeu
John Cartwright
John Soullet
Lane et Boothe
Brindleys Wright et Cie.
Crafton et Colson
Mandius Wright et Cie.
Isidore Lynch et Cie.

LES SEIGNEURS DE QUÉBEC AU ROI.

(*Archives, série Q vol.* 4 *p.* 23.)

(*Original*)

AU ROY.

Les Seigneurs dans le District de Quebec tant en leurs noms que pour tous les habitants leurs Tenanciers, penetré de douleur du départ de son Excellence l'honorable Jacques Murray, qu'ils ont depuis la Conquête de cette Province cheri et respecté plus encore à cause de ses qualités personelles que comme leur Gouverneur, se croiroient indigne de vivre, s'ils ne s'efforcoient de faire connaître à votre Majesté leur Souverain Seigneur, et à toute l'Angleterre, les Obligations, qu'ils lui ont, qu'ils n'oublieront jamais, et les regrets sinceres qu'ils ont de son depart.

Ses ennemies ne peuvent aujourd'hui nous taxer de flatteurs, il est parti le digne Gouverneur, et tout nous assure, qu'il est parti sans que nous puissions nous flatter de le Revoir, la Cabale formé par un certain nombre des anciens sujets a triomphé ; du moins elle s'en flatte et s'en rejouit ; ses plaintes supposé ont été écouté ; refuserat-on de nous écouter aussi ? Un très petit nombre l'emportera-t-il sur le plus grand ?

L'Honorable Jacques Murray en 1759 entourré des Canadiens qu'il devoit regarder comme ses ennemis, n'a eu pour eux que de l'Indulgence ; de ce Tems il s'aquit nos cœurs ; sa generosité, et celle de ses Officiers animés par son exemple, qui par les aumônes qu'ils ont repandu, ont tiré les Peuples de la misère dans laquelle les Malheurs de la Guerre les avoient plongé, nous ont forcé de l'admirer et de le respecter.

Après l'entière Conquête de cette Province il nous a par son affabilité contraint de l'aimer ; il établit dans son Gouvernement un Conseil Militaire, composé des Officiers Equitables qui sans prevention et sans Emolument ont jugé ou plutôt ont accommodé les parties processives ; point d'Exemple d'aucun appel de leur jugemens ! Combien de famille n'a-t-il pas aidé et soutenu ? Nous avons joui jusqu'à l'Epoque du Gouvernement Civil, d'une Tranquillité, qui nous faisoit presque oublier notre ancienne Patrie ; Soumis à ses sages jugemens et Ordonnances, nous étions heureux, les anciens sujets ne pensoient point alors à se plaindre ; nous regretterons longtems la douceur de ce Gouvernement. Nos Esperances ont été détruites par l'Etablissement du Gouvernement Civil, que l'on nous avait si fort exalté; nous vimes naître avec lui la Cabale, le Trouble et la confusion, et nous fûmes étonné de voir paroitre dans des libels infames, dont les auteurs ont été impunis, la plus basse et la plus insigne Calomnie. Nous, accoutumé à respecter nos supérieurs, et à obéir aux ordres emané de notre Souverain, à quoi nous sommes Portés par note Education autant que par notre Religion, nous avons révéré les Nouveaux Officiers Civil, nous nous sommes tenus à leur jugemens, nous avons exécuté leurs ordres ; le haut prix des Sallaires des ces Officiers nous a étonné à la vérité, mais sans nous revolter ; frappé de l'Irregularité dans plusieurs circonstances, nous avons gemis sans nous plaindre, nous garderions encore le silence si nous n'y etions forcé par un coup le plus sensible, qui vient de nous etre porté ; Notre Père, Notre Protecteur, nous est enlevé ; comme Père il écoutoit nos Plaintes, comme Protecteur, il y remedioit, ou du moins les diminuoit, avec promptitude, et il nous consoloit avec Bonté, et sans lui que serions nous devenû ? Les anciens sujets, du moins la plus grande nombre depuis l'Epoque du Gouvernement Civil, n'ont cherché qu'à nous opprimer, à nous rendre leurs Esclaves et peut être à s'emparer de nos Biens. L'Emigration d'un nombre de nos Meilleurs Concitoyens que nous regrettons, a été les funestes suites de leur mauvais procedés, et de Bruits alarmantes, qu'ils n'ont cessé de répandre, il nous en reste des monumens authentiques.

La Protection dont Mons. Murray nous a honoré, a retenu plusieurs de nous dejà determiné a laisser cette Province ; Les Politesses et les déférences de ce Gouverneur pour les personnes bien nés, les secours qu'il n'a cessé de leur procurer, lui ont attiré la Haine de la plus grande partie des anciens sujets.

Une Cabale de gens venu tant à la suite de l'armée, que comme commis et chargé d'affaires des negocians de Londres ne meritent aucune preference, tant par leur conduite que par leur defaute d'Education et meprisable par eux mêmes, piqué de la justice que leur a à cet egard été rendue ont entrainé avec eux quelques uns de nos compatriots, dont plusieurs avoient avec eux la plus parfaite resemblance, d'autres sans y faire reflexion, ont donné leur suffrages et signé les calomnies les plus noires dans une langue qu'ils n'entendoient pas, il en fut meme entre les derniers qui ont avoué, qu'ils avaient été surpris, et les Gens d'honneur n'ont cessé desavouer de tels procedés detestables, mais qui sont pour la plupart ceux d'entre les nouveaux sujets qui ont augmenté la Cabale, et dont on fait valoir les signatures—des Gens sans Naissance, sans Education, incapables des sentimens delicats, des soldats Congediés de la Troupe Françoise, des Barbiers, des domestiques, des Enfans meme, dont plusieurs pour être devenue Marchands, se sont rendu les Esclaves de leur créanciers, des juifs même qui accoutumé à respecter les citoyens dans les parties du monde, ou ils sont supporté n'ont pas hesité dans cette Province à s'elever audessus des nouveau sujets du Roy, auquels cette Espece des Hommes etoit jusqu'alors inconnue, et qui, ainsi que leur adherens, ont ruiné et reduit à la dernière misère ceux qui se sont attaché à eux, Digne recompense de leur Orgueil et de leur faiblesse.

Nous ne connoissons pas les sujets de Plaintes, dont la Cabale fait usage contre M. Murray, ceux des nouveaux sujets, qui ont eu la folie de souscrire n'ont pû nous en instruire et comment le pourroient-ils faire ? ils ont signé sans scavoir ce qu'ils faisoient, ils n'avoient point des motifs, ils etoient Esclaves de leur creanciers ; il nous seroit aisé de debattre les articles de ces plaintes, et d'en faire connoitre le faux ; il nous a vexé disent les Imposteurs ! quels vexations a-t-il commis ? Nous les ignorons ; s'il plait à votre Majesté d'ordonner de nous communiquer les Chefs d'accusations, nous y repondrons en qualité de Fidels sujets, n'avons nous pas meme le droit de l'exiger pour éviter dans la suite un pareil scandal ; il est de notre honneur de soutenir la verité et de démasquer l'Imposture ; que gagneroit l'Etat à ne pas satisfaire les nouveaux sujets dans une cause aussi juste ? Nous n'aimons pas le changement—nous etions fait au Gouvernement de Mons. Murray, nous connoissons son caractere, nousetions pleinement satisfaites de sa probité et de ses sentiments d'humanité il etoit propre à faire gouter à vos sujets le joug de votre gracieuse Domination par son attention à le rendre leger ; peu d'hommes reunissent autant de Talens ; Personne n'est doué d'un meilleur cœur ; nous n'avons jamais pensé parlé ni ecrit differemment ; pourquoi contraindre vingt cinq ou trente mille familles, qui composent cette Province a faire une nouvelle etude ?

Nous voulons bien etre persuadé des bonnes intentions de l'Etat a notre egard, et que Mons. Carleton, qui est choisi pour remplacer Mons. Murray, est doué d'Excellentes qualités, quil suivra l'Exemple de son Predecesseur, et aura pour nous les mesmes egards, mais nous le Connoissons pas, nous connoissons au contraire parfaitement celui que nous perdons. Nous respectons Mons. Carleton sans le connoître et nous lui obeirons, puisqu'il est choisi par votre Majesté, mais s'il nous protege, s'il nous rende justice, et s'il nous conserve dans nos droits, bientot nos Envieux cabaleront contre lui, et se plaindront encore, et pour satisfaire la caprice d'une poignée des gens qui trouvent à Londres des Personnes, qui les appuyent sans connoitre le sujet de leur mecontentsment, ce que par ce quils leurs en disent, il faudra toutes les années un nouveau Gouverneur, et nous pauvres Canadiens serons sacrifié sans pouvoir representer. Quelle Idée pouvions nous avoir des Loix de votre Royaume ? Nous les croyons sages, nous les recevons, mais que seroit ce si la liberté Britannique n'étoit accordé qu'aux anciens sujets ? Ils se plaindroient san Raison pour contenter leur Inconstance et leur caprice, ils imploireroient les calomnies que l'Enfer seul peut inventer, et ils seroient favorablement ecouté ; ne sera-t-il pas permis a vos nouveaux sujets de parler, et condamnera-t-on sans entendre un Gouverneur qui faisoit leur Bonheur a leur satisfaction. Notre Langage n'est pas celui d'un peuple qui gemit sous l'oppression, nous osons dire a votre Majesté qu'un homme qui seroit par vos ordres chargé de s'instruire ici de la vérité trouveroit dans toutes les villes et les Paroisses de cette Province tout le contraire de ce que la malice de nos Ennemies, et de ceux de Mons. Murray a inventé pour le noircir et nous contrister.

Nous nous addressons a votre Majesté comme Pere d'un nouveau peuple, et comme Protecteur des Droits quelle a bien voulu nons accorder, nous lui faisons part de nos peines et des Regrets que nous ne pouvons refuser a Mons. Murray.

Nous la supplions si elle veut bien jetter les yeux sur nous, de le rendre a vos vœux, de le conserver Gouverneur en chef de cette Province, que sa Valeur lui a conservé, et dont sa generosité et sa Douceur lui ont attaché les peuples et de nous le renvoyer.

Nous osons esperer cette grace de votre Majesté qu'elle voudra bien faire attention à nos representations, les proteger et nous en faire parvenir une reponse favorable en faisant triompher la verité; nous ne cesserons d'offrir des vœux au ciel pour la santé de votre Majesté et de la famille Royalle.

LaNaudiere
J. Duchesnay
F. J. Cugnet
Rigouville
DeVincelotte
Ja. Couillard
Louis Dupuis
Luc la Couat (?)
Michel Blois
Couillard
Couillard
J. Roy.
L. Decharnay
Gaspé
Lachevrotiere
J. Couillard
Aubert
Augustin Chavigni
A. Hamelin
Gastineau
D. M. Deplaing.

NOTE C.

LA NOBLESSE FRANCAISE AU CANADA APRES 1760.

SIR GUY CARLETON, À LORD SHELBURNE.

(*Archives, série* 9, *vol.* 4, *p.* 273.)

QUÉBEC, 24 septembre 1767.

MILORD,—Le mémoire ci-joint de monsieur DeLéry est trop long et trop détaillé pour nécessiter quelque explication de ma part, et comme il donne un aperçu du sentiment des ministres français au sujet des Canadiens, je l'envoie à Votre Seigneurie sans y rien changer. M. Neville et le duc de Bedford pourront mieux vous apprendre quels sont les services sur lesquels M. DeLéry base sa pétition et réclame l'accomplissement de leur promesse d'une pension de deux cents livres par année.

Ces services ont pu être plus ou moins avantageux à la cause de Sa Majesté, mais il est très évident qu'ils ont eu pour résultat de le compromettre gravement auprès des ministres français, et le fait que le premier Canadien qui s'est dévoué aux intérêts du roi, dès qu'il en est devenu le sujet, soit obligé de quitter son pays natal, ainsi que son état de misère, doivent leur fournir matière à triomphe.

En justice pour ce monsieur je dois dire que j'ai de grandes raisons d'être satisfait de sa conduite depuis mon arrivée dans cette province. Je le crois apte à remplir différentes charges et je suis convaincu que, quel que soit le prince qu'il s'engage à servir, il fera son devoir avec ce zèle et cette fidélité qui distingue toujours l'homme d'honneur. De plus s'il plait à Sa Majesté d'accorder sa pétition, ce sera pour les gentilshommes du Canada la preuve qu'ils ne seront pas à jamais exclus du service de leur souverain actuel.

J'ai cherché à détruire cette opinion, car je suis entièrement convaincu qu'il est avantageux pour les intérêts britanniques sur ce continent d'employer les Canadiens. Ce doit être, j'imagine, à la suite d'une pensée de cette sorte que plusieurs jeunes gentilshommes, malgré que leurs parents demeurent dans ce pays et ont des fortunes dont ils devront hériter, ont pris du service dans l'armée française—en effet Votre Seigneurie pourra constater par le rapport ci-joint que les trois premiers sont les héritiers des trois meilleures et plus riches familles de la province.

Si Sa Majesté croit à propos de lever un régiment Canadien ces gentilshommes seront certainement prêts à faire le service lorsque leur devoir et leur intérêt l'exigeront. En attendant l'adoption de ce plan le fait de placer quelques jeunes gentilshommes dans les bataillons américains les empêcherait de tourner leurs yeux vers la France, qui cherchera sans doute à se ménager des intérêts ici pour les événements futurs.

Je demeure avec beaucoup de respect et d'estime,
De Votre Seigneurie,
Le très obéissant et très humble serviteur,
GUY CARLETON.

Au comte de SHELBURNE,
Un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.

MÉMOIRE DU CHEVALIER DE LÉRY.

(*Archives, series Q, vol.* 4, *p.* 276)

(*Original*)

Memoire du Chr. De Léry a Son Excellence le Général Guy Carletonne Brigadier des armées du Roy, Lieutenant gouverneur et commandant Les trouppes de La province de quebec &c &c.

Votre Excellence a été Surprise d apprendre a Son arrivé a québec que je cherchois a Retournér en france et parû desirer de scavoir les Raisons pour les quels j'avais fait des demarches aupres du Monsieur Le duc de choiseuil pour y parvenir;

Je doit pour en Rendre Compte prendre les chosses depuis mon départ de quebec avec touttes ma famille en 1761 que je me Rendit a versailles ou je sollicitay une place et des graces que mes services me semblais avoir merité je prouvay pandant pres d'une année de la part de Monsieur, Accaron, chef du Bureau des Collonies; touttes les Remises, touttes les Espérances et tous les Refus imaginables quil seroit trop long de Rapporter icy;

J'appris que les préliminaires etoit signé et le Canada cédé a la couronne dAngleterre, je Redoublé mes Instances dans les Bureaux pour continuer mes services, on ne m'offrit q'une plantation a defricher a Lisle Ste. Lucie ou a Cayenne jus Beau Representér mes Services. Mr. Accaron convenoit quils avoit eté distingué et finisoit toujour par ses mots. Le Canada n'est plus a nous et tous ses services ont été inutilles il disoit cependant que si je voullais attendres je serois placé tres àvantageusement, mais que quand au moment present il n etoit pas favorable je Repondit toujour que je serois anchanté de pouvoir attendre et que je le priois de m enfournirent les moyens; que j'avois a paris mon Epousses et quatres Enfans, et que vingt cinq Loûis a quoy le Roy avoit Reduit nos appointment de Capitaine, n etoit pas sufisant pour nous soutenir dans la province de france la plus fertilles et que s'il pouvoit me procurér une gratification ou une acompte sur des papiers Royaux dont j etois Porteur venant de mes appointemens; de fournitures faittes par mes fermiers a Lieutenant de L'armée, et d'une terre que j'avais vendû, j'attendrois Le moment destre placé, Monsr. Accaron me Repondit de la part de Monsieur, Le Duc de choiseuil que ce que je demandois n etoit pas possible a faire au moment ou jecris jenay point En corre Recu un Sols de ces papiers qui en monte a 94000 livres tournois sur lesquels la cour de france a fait une Diminuturé onnereuse et sur le produit des quels j'ay été forcé de passer des obligations pour le soutiens de ma famille.

Je fit encore un autre demandent qui toutte modique qu'il etoit me fit essûyer un nouvéaux Refus et penser que je Repasserois en Canada.

Apres d autres tentatives plus vives et plus Reiteré et aussy infructueuses, je dit dans les Bureaux que je Retournois en Canada, on me Repondis que je n abandonnerois point aussi aisement L'Esperance que l on mavoit donné d avoir une bonne place, enfin lassé d estre Remis de jours En jours et craignant de me trouver avec ma famille dans la position la plus critique et Daillieurs peut au faitte de La Lure des Bureaux je pris le partie D aller à l'hotelle de Son Excellence le duc de Bedford pour lors Embassadeur et ministre plenipotentier a la cour de france, Monsr. Nev. Neville ce presenta je luy fit part de touttes les demarches cy dessus et je le priay de demander au duc de Bedford ce que je pouvois esperer de la protection du gouvernement Britanique En Retournant en canada.

Peut de jours apres Mr. Neville, me repondit de la part de son Excellence le duc de Bedford qu'il avait eû des informations favorables sur mon caractère, et que si je voulais etre sujest anglais etant le premier gentil homme de Canada que Repasserois dans cette collonie je pourrois me croire assuré que je serois aussi celuy qui Recevrois les premieres graces de Sa majesté.

Je me Regardé des Lors comme Sujet Anglais Mr. Nev. Neville vint Le Lendemin a lhotelle d'hollande ou je logeois, faire une visite a Madme De Lery et luy dit que Son Excellence le Duc de Bedford l'avait chargé de nous assurer L'un et L'autre,

du soutient et de la protection de sa Majesté Britanique et que nous ne devions Rien craindre desormais.

Sur les moyens de soutenir notre famille qui nous serois abondament fournit, il ajoutta que quant le Roy Son maître me donnerois une pention de 200 Livres sterling ce-la ne pourroit point porter préjudice aux autres graces dont les services que je luy Rendrois par la suittes En Canada seroit suseptible ;

Depuis ce jour j'ai souvent vûe Mr. Neville il m'a même offert de L argent pour faire le voyage de Paris a Londres que je Refusay par ce que j avois vendû des pieces d'argenteries qui avoit fournit assé Despeces pour la Routte et Deux ou trois mois que je comptois Restés a Londres.

Les promesses des ministres plenipotentiers de Sa majesté Britanique joint a la Reputations dont jouissois la nation anglaises a paris ne nous Laissoit point Lieu de doutter que des que nous euserions partie et agissant comme nous avons fait nous ny trouvassions les avantages promis et mérité ;

J'ai'été quinzes mois a Londres sans avoir sû que Mr. Neville ait obtenû que 400 £ Sterling en forme de gratification il ma dit plusieurs foix pour lors qu'il ne tenoit point a luy que je nusse la pention annûelle qu'il m avoit fait esperer a paris, qu'il en etoit penetré de doulleur, quil fallais prendre patience et esperér que les affaires s arrangerois de façon que j aurois les 200 £ par la suitte, il a même été un temps ou il a pensé l avoir obtenû comme Lannonce Le Billiest No 2.

Mr. Nev.Neville, a Dit a milord thansend les mêmes chosses que je viens d'exprimer et il m a promis de L affirmer Lorsque je L'exigerois, ce que je fais a present si sa majesté Britanique Laprouve, La Lettre No. 1 est une preuve au soutiens de ce que je dis.

Le Sejour que j'ai fait a Londres pandant 15 mois occassionnée par les Raisons que les Secretaire d etat de Sa majesté scaves—La maladie de Madme de Lery et La mort d'un de mes enfans ma coutés plus Du Doubles que la gratifications que j'ai Reçu.

Milord comte Egremont qui m avoit donné plusieurs audience pour affaires de services, me fit L honneur de me faire presenter au Roy par Milord Eglintonne au mois de juillet 1763.

J'arrivay a quebéc en Septembre 1764. jeu L'honneur d'Ecrire a Mr. Le Duc de Bedford, a Milord Shelburne, a Milord Thansend a Mr. Charles Thansend a Mr. Nev. Neville et a Mr. de Grenville je faisois part au dernier de mes Reflections sur une affaire dont j avais eu l honneur de conferer avec luy, et Disois a tous que j'avais été Extremens surpris d apprendre que le général, Murray n avois Recu aucune Lettre de Recommandations a mon sujest et je faisois Resouvenir Milord Shelburne des Recommandations que Milord duc de Bedfort luy avait fait en ma faveur Lorsquil Etoit premier Seigneur des plantations j ecrivit aussy a quelques amis touchant ce que j apprenois en arrivant du local de la Collonie &c.

Le 4 Septembre 1765, je me trouvé chéz le general Murray Lorsque Mr. de La Valterie. Canadien, arrivat de France a la demandent de Monsr. son pere Officier agé Quatre Vingt quatres ans qui L avoit demandé pour le voir et Luy Laissé son hereditté ce general Recû assé froidement ce jeune officier et dit que tous ceux qui venoit de france etoit autant despions que cette cour envoyais en Canada je dis au general que les officiers francois ne pouvois pas être Suspecter de faire ce metier que jesperois quils leurs Rendrois plus de justice par la suitte que Mr. de La Valterie S etablirois sans doutte sur une seigneurie qu avoit Mr. son pere (depuis le pere est mort le fils a laissé le service de france et a Epoussé une démoiselle canadienne et est tres bien etablis) Le gouverneur me dit que je faisois elever deux de mes Enfans en france que cela me Rendois suspecte et qu il avoit des ordres a mon sujest je luy Repondit que ces Enfans etoit a paris Lors-que les Sirconstance en avoit Engagé a venir en Canada et que l'on ne m avoit point parlé de même a Londres, que luy même m avois fait l honneur de me dirent qu il m avois Recu aucune lettre a mon sujet, le general me dit qu'un gouverneur n etoit point obligé a dirent les ordres quils avoit et que si lon ne mavoit point parlé de meme a Londres sous trois jours je Recevrois ordres de vider le Collonie, je luy Repondit que je serois prest et je me retiray chéz moy dou jecrivit sur L heure a Mons. Le duc de choiseuil pour le prier de me procurér

en france le meme grade dans le service que javois Lorsque jen Etoit partie, et une pentions pour mon Epouses,

Le general Murray me fit dirent par un de ses amis quil navoit aucune ordre a mon sujet que jetois le maitre de Rester en Canada ou jetois aimé que cenetoit que la vivassité qui lavoit fait parlér differament, quil viendroit peutestres des arrangements de la cour de londres qui ne me conviendrois point ny aux autres Canadiens que dans ce cas il me donnerois le temps nécessaire pour vendre ce que javois si cest arrangement netoit pas de mon gout Je me rendis quelques jours apres chez Mr. le general Murray a qui je Rendit compte de la lettre que j avois ecritte a Monsieur Le duc de choiseüil et que je l avois adressé a Mr. Le Comte de Guerchy a Londres avec prières de la faire passer. le general m'engagea a Rester je luy dit que ma lettres etant partie je devois en attendre la Reponce, et me preparée a Laisser la Collonie si tot que je l'aurois Recu,

A L arrivé de votre Excellence a quebec je luy demandé la permission de Rester en Canada jusquace que mes affaires fussent terminé, Votre Excellence parut surprise de ma demandent et et pour quoy j'attendois encore une anné a partirent ce fut dans ce moment que jus l honneur de luy d Etaillé mes Liaisons avec Mr. Neville &c. ce que le general Murray mavoit Dit le 4 Septembre 1765 &c Les lettres que j'avois ecrittes a Mr. Le duc de choiseuil &c Les avis que javois Recu &c. Votre Excellence me repondit quil étoit fachéz que jusse vendu ma seigneurie qui auroit été une Resource pour mes Enfans que votre Excellence navoit aucune ordre Semblables a ce que Mr. Murray mavoit dit le 4 Sep^bre 1765 quil ne pouvoit meme point les Soupsonner et que vous m assuriés et tous les Canadiens de la Bienveillance de Sa Majesté et que vous Espairies que sil venois des arrangement il ne pourrois que nous encourager a nous attacher a votre gouvernement.

Votre Excellence ce souvient parfaittement que plusieurs gentilhommes Canadiens luy ont dit que Le general Murray leurs avoit dit la même chosse que moy sur les arrangement qui pourrois venir de la cour et qui peutestres ne leurs conviendrois point;

Sur ce qui m etoit Revenû que le duc de nivernois cetoit plain au duc de pralins que je navois point été chéluy a Londres comme avoit fait plusieurs canadiens et que même javois eû d'autre tors a son occassion jus l'honneur de luy ecrire le 25 dout 1766 pour le prevenir de ses Bruits et le prier de me Rendre la justice qui m'etois dû a Cette Derniere Occassion.

Je Reiteré mes demandent a monsieur Le duc de choiseüil en 1766, et sur ce que javois appris des dispositions defavorables de ce ministre a mon Egard parce que jétois devenû Sujest anglais javois l honneur de luy observer que je navois eû des liaisons avec les ministres plenipotentiers de Sa Majesté Britanique que longtemps apres la signatures des preliminaires et apres avoir Dit dans les Bureaux de versailles que puis que les services distingué que javois Rendus au Roy en Canada et ceux de mes Encestres ne pouvoit pas me procurer un Bien étre pour ma famille qui etoit pour lors la seul canadienne qui fut en france je devenoit sujet de Sa Majesté Britanique, que je netois party de paris qu apres avoir eû les passeports des deux cours pour me Rendre en Canada, que si dans Les Liaisons que javois eû avec Son Excellence Le duc de Bedford et Mr. Nev. Neville jusse manqué a ce qu'un homme d'honneur ce doit je naurois point eû l'honneur destre présenté au Roy d angleterre, et que, je n aurois jamais pencé a Retourné En france sans les arrangement que lon faisois craindres aux canadiens de la part de La cour de Londres et Sans ce que mavoit dit le general Murray le 4 Septembre 1765, enfin j'exprimais tous ce que peut penser un homme qui se voit Rebuté d'une nations avec qui il a choisie de vivre et a qui il a Rendu service, sans y etre forcé par d autres obligations que Lenvie de meriter sa confiance, et par la suitte y etablir un Etat fixé et honnorable a sa famille j'ai eu lhonneur d'Escrires au Secretaire detat de Samajesté Britanique pour luy Rendre compte des Raisons qui mont fait demander mon Retour En france il est aisé de Se persuadé qu'un officiere qui n est pas Riche ne peut sans s abimer passer plusieurs fois d amerique en Europe et d Europe En amerique et D'une Dominations a une autre il ne faut pas moins pour si determiné que les motifs qui m y ont forcé.

Ce sont les conferences que j ay eû avec les ministres plenipotentiers d'angleterre et la confiance qu'ils m ont inspiré pour Leurs nations qui m ont my dans la position critique ou je suis, et dont elle seul peut me tirer en me faisant un sort convenable à mon Etat. Sans ses conferences et L Effest quels on produit apres L Epoque du 4 Septembre 1765 jaurais pû Retourner en france et y jouir des graces du Roy comme plusieurs officiers canadiens ont fait.

J'ai eu l honneur de communiquer à votre Excellence les Lettres que j ay Recu de paris en 1766 & 1767 elle y a vû le plus grand Danger pour moy si je m expose a paroitre en france, je joins icy une extrait de celles qui paroisse meriter le plus d'attentions ;

Extraits des Lettres d avis ; donné De Paris au chevr. de Lery.

Dans une Lettres de paris du 7 decembre 1765, en reponse a celles escrittes de Quebec au mois de Septembre de la même année.

On a parlé pour vous dans les Bureaux un des chefs a dit, Lon n est pas disposé icy en sa faveur il a travaillé hautement à Londres contre L administration francaises il sera difficille de Dissuadér le ministre mais L humanité peut estres viendras audevant de son Etat affligean et fera oublier le Repréhensible ;

Dans une Lettre de la meme personne du 29 janvier 1766.

Le ministre a Rejetté avec indignation L article du travaille qui vous conserne et apres vos demandes sur ce que le general Murray vous dit Le 4 Septembre dernier, et Mr. xxxxx saprochant de moy je vous Diray tous bas a L'oreille (me dit il) que M. Le duc de choiseuil et dans les disposition de faire arreter le chevr. De Lery sil ce presente en france, puisque vous etes son amy vous pourré luy marquer, en lui faisant mes excuses si je ne reponds point à sa Lettres il est plus fort que moy d apprendre à quelqun quelques chosses de desagreable, je suis bien faché que le ministre nay pût etre flechis parceque j ay entendu dirent et je scay du Bien du Chr. de lery ; il fauts Regarder sa patrie comme sa famille, et croire que nos meilleurs amis ce Rencontre toujours dans nos parens quelques tracasserie que nous ayons ensemble, il est facheux pour luy qu'il servé d Exemples aux Canadiens ;

Une autre Lettre du 1er Mars 1766 par une dame.

Ne vous exposé pas a Revenir en france vous y seriez mal acuilly j'ai sû que le ministre avait dit que l on vous arretat Mr. xxxxxxxxxxx la appris aussy il doit vous en avertirent mais croyéz que j'en suis sur, ou vous a fait donnér lavis tous ce que la cour de Londres a désiré de vous pour le payement des papiers canadiens ; ne parlé pas dans vos lettres a M. de xxxxxx de la confidance que je vous fait il y auroit Du Risque pour luy si elle était ouverte ; j'ai Rompûe Des L'ances pour vous, au Reste vous étiez Repassé au Canada pour n en plus sortirent, La providence n'abandonne point ses enfants et nous esperons que vos affaires prendront a la fin une Bonne tournure sous le gouvernment ou vous etes, quand a celuy d'icy Le Secretaire d etat, qui ne veut pas que l on luy parle de vous persuadé peutestres que votre Retraitte en Angleterre n a été occassionné que par la misere ou vous seriez tombé icy ou vous depandiez de M. accaron Ex jesuitte et l homme le plus dur que jay connût, a ordonné apres votre départ quen considérations des deux enfans que vous aviez laissé a paris le traittement de 600 *l* que vous aviez comme capitaine Leurs seroit payé ce qui a Eté executé depuis votre depart.

Probablement si vous ne pouvé point replacér vos enfans en Canada vos parens de france en prendront Soin je sais combien il serois dur pour vous de ne les jamais Revoir ils sont de la plus agreable figure Lainé est un homme quil est temps de placé.

Dans un Billiest de paris du 31 Mars 1767.

Les affaires de notre amy non point change de face et je ne prevois pas d'Evenement qui puissent operér de changement, tous les Esprits sont dans La même fermentation que le premier jour il faut y etre pour le croire, et Les Raisons que lon

pourroit donnér ne sont d'aucun poix, je trouve Sa situation des plus critiques et je serois fort embarassé de luy donner un conseil la dessus; et en pareille cas je ne pouvois prendre que le partie de la prudence;

Une Lettre de paris du 16 Mars 1767.

Les Impressions que lon a donnée au duc de choiseüil de tes Liaisons avec les ministres du Roy d Angleterre sont de nature a les avoir toujours presentes et que le general Murray ta dit le 4 Sepbre 1765 ne les a point effacé et il Repond toujours quil ne veut point que lon luy parle de toy, il a même dit quil te ferois arreter si tu paroissois en france tu en scay assé pour tirér les consequences sur lesquels tu dois devoir craindres ou esperer en venant en france, il vaut mieux attendre que le ministre change se que lon ne peut presumer Raisonablement, Jamais le duc de choiseuil n a été si puissant ny si absolûe, il a ainsy que le duc de pralins ton noms si present qu'il L Entend a demy mot,

Tu a icy deux Enfans de la plus agréable figure Lainé est grand et en age d entrer au Service, mais a l occasion du Resouvenir que les ministres ont de toy si tu le destine a service en france il faudra luy faire changer de noms tu marquera celuy que tu veux quil porte celuy d oleanson étoit un de tes parens qui a été Brulé par les Iroquois qui na point Laissé d'enfans et que tu peut luy donner;

Une Lettre de paris du 10 Avril 1767.

Le Cxxxxxx à parlé au premier commis, toujours même Reponce et point d apparence que les preventions contre vous puissent changer, Vous juger Bien que c'est avec paine que je vous le marque mais je suis trop dans vos interests pour ne vous pas dirent les chosses tel quil sont, et je vous exposerois Beaucoup si je vous flattais car les Esprits aussi mal disposé quil le sont vous courreires tous les Risques imaginable en venant icy, cette affaire que je croyois navoir pris nais-ance qu a Londres étoit Lors de votre depart de france, ou lon veut que vous ayéz Eûe des conferences avec lambassadeur d Angleterre avant la signature de la paix et que les connaissance quil en a tirér ont fait tor a la france; Vous voyez que lon ce croiroit Bien notorizé a vous maltraiter, il nest pas possible de si exposer il fauts que vous Restiez ou vous etes il y aurois de la follie de ne point profiter des avantages que vous pouvé trouver chéz la nation anglaise sur tous avec les parties que vous possedé pour les fortifications, vos connaissances en Canada ou vous etes né et aimé, et joigné a cela les Sauvages que vous connaissé et L obligation ou les anglois seront de vous proteger Sils apprenne que vos Liaisons avec leurs Embassadeurs Ruine votre fortune, et que le general Murray vous a dit le 4 Sepbre doit soublier, il en a parût fachez et même etre votre amy a votre sœurs femme du chevallier de Repantigny qui la vûe a Londres au mois de mars derniere a qui il dit devant temoins quil avoit pour vous une estime particulliere et quil ne vous voulais pas de malle de ce que vous cherchier a Retourner en france, que vous aviez mal pris ce quil vous avoit dit qui n étoit qu'un advertisement d'amy comme elle le conoit vif elle parût ce contenter de cette avenx dautant quil est a presumer que cela ne peut avoir de suittes facheuses ny pour vous ny pour luy.

Dans un Billiest il est Dit.

Vous avé mal fait de partirent si vitte de france vous Etiez aimé dans les Bureaux ou vous naviez contre vous que Mr Accaron qui ny est plus on y a été fachés et surpris de vous scavoir en angleterre, vous avé mal fait aussy d'Estre présenté au Roy on a Regardé cela icy comme un serment trop antentique qui a Dit tout fait trop de Bruit et vous fait icy un tord ireparable puis que vous ny pouvé plus venir ce que lon vous a dit le 4 Sepbre 1765 ne pourra jamais effacer vos demarches et quelques Du Reté que l'on ait Eû icy pour votre famille quelques Droits que vous eussiez a pretendres des graces il y a apparence que tout est dit icy pour vous Soyéz Sur que lon y sera charmée si vous scavéz que vous ayéz ce que vous merité, Ou vous etes

Voila tous les avis que j'ai Recu depuis Deux ans; Votre Excellence Jugo Bien que je ne peut pas me présenter En france et que je manquerois a la confiance qui est dû a votre gouvernement si je ne luy en Rendois pas un compte aussy d'Etailléz que je le fait;

Quand au local présent Votre Excellence qui est à la tête de cette province depuis une année a pût scavoir et a vûe par celle même La conduitte que j'ai tenû tant avant qu apres votre arrivé né pour etre dans Laisance et ayant Servie avec Distinction une fatallité que je ne peut comprendre ma privér des avantages que j'attendais d'abord de La france et de ceux que Monsieur Nev. Neville ma fait espérer apres de Sa majesté Britanique;

Votre Excellence scait a present dans le dEtaille possible Létat de mes affaires je la prie de porter au pied du trone de sa majesté Britanique L état ou je suis Reduit et pour quel cause, Son Excellence Le Duc de Bedford et Mr. Neville peuvent dire sils ont eûe des Liaisons avec moy pour quels sujet quel effect ils ont produit et pour quoy les promesses quels m'ont fait n'ont point été acomplis.

Je joint icy copie d'une Lettre et D'un Billiest que Mr. Neville ma écrit qui est tous ce qui me Reste de piece de ma corespondance avec luy, il est a Londres aporté de leurs donnér la croyance qu'il merite et Les Raisons pour les quels il les a Escrittes, c'est a un sujet que le Roy employe a luy Rendres comptes de ce qu'il a promis pour Son Service et point a un etranger nouveaux Sujest a Etre la victime de sa credulité ny de la legéreté d'un ministre qui pourrois setre un peût trop avancé, par zelle pour le service de son maitre;

Son Excellence Le Duc de Bedford ma promis de semployer pour me faire avoir des graces du Roy et qu'il noublirois point le service que javois Rendû et ne semploirois pas pour d'autres gentilhommes de Canada qu'il nût obtenû pour moy et quil sestimeroit fort hereux de Rendre justice a un aussy galend homme que moy. Je nay parlé a personne En Canada qua Votre Excellence des promesses qui mont été faittes.

Votre Excellence a vu de quel Oeil je suis Regardé Des Canadiens et Des Enciens Sujest,

Il paroist et il est prouvé par tous les avis que jay Recu de france que je ne peut pas y allér sans courir des Risques, parce que les connoissances que jay donné aux ministres d'angleterre ont fait tor a la france, et que lon y Est persuadé que mes Liaisons avec Les ministres n'ont point été LEgalles quoy que, je les croix de La plus grandes légitimité ne les ayant eu qu apres la signature des preliminaires qui ce doit a la couronne d angleterre ma personne et mes biens en Canada et même apres avoir avertie que je partais et obtenû un passe port en Consequence.

Dans lamertume de la Doulleurs que je Ressend de LEtat affligeant ou ma plongé ma liaison avec Mr. Nev. Neville je supplie tres Respectueusement Sa majesté Britanique de mhonnorer des marques de sa Bien Veillance pour le soutiens de ma famille, et que si jetois encore asse malheureux pour ne Les pas obtenir de vouloir Bien ordonner quel partie elle souhaittes que je prenne pour que je my conforme.

Je Sais combien ce mémoire est Long mais je nay pas pût me refuser d'Entrér dans tous Les d'Etailles quil quontient si ma fortûne étoit encore au même etat ou je lay vûe je me serois Restrain a Rétablir la confiance que mes amis peuvent avoir perdû En moy depuis que Monsieur Le duc de Choiseuil leurs persuade que jay manqué a ce que je me devoit; a ne rien demander a Langleterre pour mon bien etre, et a Reflechir sur les desmarches que Mr. Neville Neville ma fait faire pour L avantage de sa nations, qui ont été L occassion de fait qui mont été si contraire que je suis a present dans LEtat le plus critique ne pouvant point par la suitte procurer le necessaire a ma famille qui est composé de sept personnes, etat que Votre Excellence seul sçait et qui na point encore transpiré dans le publique par les Egards que jay Crûe de voir a la nations avec laquel je me suis Liées, et je ne peut croire quil a Bandone un homme de mon caractere qui sest engagé dans Ses Interest aussi avant que je lay fait apres etre devenû sujet de sa courronne.

Commo les deux enfans que jay Laissé a paris dont un agé de 14 ans (ce nome francois Joseph) et L autre de cinq (René Louis) pourrois d apres ce que le generalle

Murray ma dit occassionné des difficultées pour avoir les graces dont Sa majesté Britanique voudrois m honnorer Soit En me donnant une place dans L armée ou une pention j assure que je suis disposée a les faires Revenir de france des quil sera necessaire, Votre Excellence connoit ma position qui ne me permêt pas de payer les frais de ce voyage je la prie de demandér qu'ils le soit par le Roy, et que mon fils ainé entre de suitte au service En Calité d'officier,

Afin de ne rien Laisser d incertain sur mes Resolutions je joint icy trois Lettres a Cachet Vollant pour les personnes qui sont chargée de mes Enfans a paris qui sont Mr de St. Amand fermier-général Rue St. Marc Mesdames de Repantigny et Landrieres des Bordes Deux de mes sœurs Rue de la hachette, et une a mon fils ainé afin que si sa Majesté accorde ce que jay L honneur de demander Ses Lettre Soit mises a la poste pour que mes deux enfans Soit Remis a L Embassadeur d angleterre a paris pour les faire venir a Londres et que si au contraire j etois assé malheureux pour être Refusé je prie quil soit jettée au feux.

Apres cette nouvelle demarche de ma part ce que votre Excellence sçait de ma conduitte avant et apres Son arrivé dans cette province,des services que je peut Rendre dont je la prie de Rendre compte au Roy il ne me Reste plus qu a faires des veux pour la Reusites de mes dessins et d estres assée hereux par la suitte pour que mes enfans, et moy Rendions a sa majesté des services qui luy soit agreable.

Je joint icy une Lettre pour mon fils que je supplie qui ne luy soit Remise que lors quil sera chéz L Embassadeur d'angleterre jay Eut l honneur de Remettre a Milord Halifaxe un certificat de mes services en Canada signé des genereaux francais;

fait a Quebec Le 7 Septembre 1767.

LE CHr DE LERY.

No. 1.

Extrait dune Lettre de Monsr Neville Neville Ministre plenipotentiere d angleterre.

Escrites de paris Le 8 Juin 1763.

MONSIEUR,—Je vous assure que je prend bien part a tous les De Sagremens que vous avée essuié depuis votre Sejour en Angleterre mais j espaires que lorsque les affairs du publique Seront arrangé L on pensera a celles des particulliers et je me flatte que vous ne seré point oubliéz,

J'ai Rendu Compte a milord Egrémont des Informations que vous maviez donnée icy et que je ne douttais Nûllement de tous ce que javois oüy dire de votre caractere, et de votre, Merite, comme officier que vous ne puissiez Rendre au Roy des Services Essencielles En Canada S.E. ma Escouté avec Bonté, et m avait promis même de pensér a vous, mais il nest point surprenant vû la multiplicité des grandes affaires dont il est chargée, que cette circonstance luy ait echappée, jen ay parlé aussy a Mr Wood mais par la meme Raison il aura pût loublier aussy vous ne féré pas mal de L nfaire souvenir en luy montrant ma lettre même vous pouré la commûniquer a Milord Shelburne en luy presentant mes très humbles Respects et je me flatte qun tel temoignage de ma part des services que vous avée Rendû peut contribuer a vous attirer sa protection.

Afin de ne rien negliger qui pût m'acquitter envers vous, j'ai encore parlé à Milord Duc de Bedford sur votre compte et j'ai tous Lieu de croire quil ne vous Refusera pas son temoignage et Son Soutiens.

Je nay que le temp d ajoutter mes complimens a Madame De Léry et de vous assurér combien je suis mon chér monsieur

Votre tres humbles et tres
obeissant serviteur
RI. NEV. NEVILLE

Sur Le Dos est Escrit
A monsieur
monsieur Lechr. De Léry at
Mrs Cent Livres in great
Bell-Allay opposite to
Token House yard
London

No 2

Mr. Neville Neville est tres touchée de la perte que Monsieur et Madame De Lery ont fait d'un aussi charmante enfan et Leurs en fait des complimen de condoleance du fond de son cœur, il sera charmèe de voir Mr de Lery en Burlington Street demain Matin a 9 heures et en attendant peut avec plaisirs assurer Mr. et Mme. de Lery que leur affaire Sont en Bon train.

Samedy matin a 10 h.

SIR GUY CARLETON À LORD SHELBURNE.

(*Archives, série Q, vol.* 5—1, *p.* 260.)

QUÉBEC, 25 novembre 1767.

MILORD,—Votre Seigneurie m'ayant informé que les serviteurs de Sa Majesté sont à étudier avec le plus grand soin les amendements à apporter à la constitution civile de Québec et qu'il serait important pour eux d'avoir tous les renseignements possibles à ce sujet je m'efforcerai de vous représenter quelle est la vraie situation de la province. J'y ajouterai les observations qui se sont présentées à mon esprit avec cette impartialité qu'exige, à mon avis, le service du roi, en conformité de ce qui paraît être le désir de Votre Seigneurie, et de crainte que les serviteurs de Sa Majesté qui s'occupent d'un travail d'une si grande importance, malgré leurs connaissances profondes et leur jugement par suite du fait qu'on ne leur aura pas représenté sous leur véritable jour des objets situés à une si grande distance et si différents en eux-mêmes de tout ce qui existe dans aucune autre des possessions britanniques de crainte, dis-je, que faute de cette véritable représentation des choses, le service du roi ne profite pas autant qu'il serait possible des grandes aptitudes de ses serviteurs.

Je prends pour admis que les droits naturels des citoyens, les intérêts britanniques sur ce continent et les moyens d'assurer l'autorité du roi dans cette province doivent être les principaux objets en vue en formant la constitution civile du pays et le corps de loi, et que cette dernière chose est la base de tout, à défaut de quoi tous les autres projets ne peuvent être que de simples châteaux en Espagne; il s'ensuit donc naturellement que je doive d'abord démontrer jusqu'à quel point cette base est ou non fermement assise.

La ville de Québec est le seul poste dans cette province qu'on peut appeler avec quelque raison une place fortifiée, car les faibles murailles qui entourent Montréal, dans le cas où elles ne tomberaient pas en ruine, ne pourraient résister qu'aux fusils. Pour les fins actuelles il suffira de considérer cette ville comme un bon campement pour dix ou douze bataillons dont le front est fortifié au moyen d'un rampart bastionné, revêtu de maçonnerie, construit pour la plus grande partie sur le roc, sans fossé ou ouvrage avancé. Son profil est petit pour une forteresse mais fort pour un campement; le parapet est en très mauvais état. Les flancs et les derrières du campement étaient en partie formés en mil sept cent cinquante-neuf, par une mince muraille, et le reste par de grand pieux maintenant disparus ou pourris. Cette palissade courait le long des hauteurs et des précipices, à une petite distance du fleuve Saint-Laurent, du bassin et de la rivière Saint-Charles, de façon à permettre le passage entre cette ligne et les cours d'eau. A l'aide d'un nombre de soldats suffisants pour ce poste on pourrait avant peu mettre les flancs et le derrière du campement en sûreté, et les garder de manière à obliger l'ennemi à attaquer sur le front, mais si le nombre des soldats est insuffisant le danger d'être entouré et attaqué sans peu de cérémonie augmentera en proportion, particulièrement tant que cette ligne de palissade demeurera ouverte à plusieurs endroits comme elle l'est actuellement.

En supposant qu'elles seraient au complet et que tous les soldats jouiraient d'une bonne santé, les forces du roi dans cette province s'élèveraient au chiffre de seize milles vingt-sept hommes. Les anciens sujets du roi dans la province, si tous consentaient, fourniraient à peu près cinq mille hommes en état de porter les armes à part la milice. Après deux mois de travaux forcés si tous les soldats du roi et les anciens sujets se réunissaient à Québec, on pourrait mettre les fortifications dans un état de réparation passable et il y aurait à peu près le tiers des forces nécessaires pour défendre la place.

Le nouveaux sujets pourraient envoyer sur le champ de bataille environ dix-huit mille hommes en état de porter les armes et dont plus de la moitié a déjà fait le service avec autant de valeur et plus de zèle et de connaissance militaires de l'Amérique que les soldats réguliers de France, leurs alliés.

Comme le commun se laissera grandement influencer par les seigneurs je vous envoie sous ce pli un rapport de la noblesse du Canada, lequel indique d'une manière

assez exacte l'âge, le rang et la demeure actuelle des personnes, ainsi que les natifs de France qui, pour avoir servi dans les troupes de la colonie au commencement de leur carrière, ont acquis la connaissance du pays et des gens et une influence égale à celle des indigènes du même rang. On verra par là qu'il y a en France et dans l'armée française environ cent officiers qui pourront être envoyés, dans le cas d'une guerre, à un pays qu'ils connaissent parfaitement pour y soulever, avec l'aide de soldats, une population habituée à leur accorder une obéissance aveugle. Le rapport indique en outre qu'il ne reste pas au Canada plus de soixante-dix de ceux qui ont servi dans l'armée française, et pas un n'est encouragé par suite de quelque motif quelconque à supporter son gouvernement et son autorité. Tous ont perdu leurs emplois au moins en devenant ses sujets, et comme ils ne sont liés par aucune place de confiance ou emploi profitable nous nous abuserions en supposant qu'ils se dévoueront à défendre un peuple qui les a privés de leurs honneurs, privilèges, profits et lois pour y mettre à la place beaucoup de dépense, de chicanerie et de confusion, sans compter un déluge de nouvelles lois inconnues et inéditées. C'est pourquoi toutes choses considérées et aussi longtemps que les affaires resteront dans leur présent état le plus que nous pouvons attendre des gentilshommes qui demeurent dans la province c'est une neutralité passive dans toutes les occasions ainsi qu'une soumission respectueuse au gouvernement et de la déférence pour les commissions du roi en quelques mains qu'elles soient confiés. C'est là ce qu'on fait presque tous ces derniers depuis mon arrivée au pays, bien que quelques-uns aient pris beaucoup de peine pour les engager à s'attacher à des fonctions. Le ministre français paraît avoir pris cette disposition ainsi que le prouvent des instructions ayant évidemment pour but de les attirer du Canada en France, sachant bien que ceux qui y resteraient seraient tenus en honneur et par devoir de ne rien faire contre leur allégance au roi sous le gouvernement duquel ils vivraient, tandis que ceux qui vont en France deviennent de toutes manières des officiers de l'armée française et peuvent être employés dans n'importe quel service.

Ce sont là j'imagine les raisons pour lesquelles il a été publié en 1762 un édit déclarant que, nonobstant le mauvais état des finances du roi, la solde des capitaines des troupes de la colonie serait portée de quatre cent cinquante livres, le chiffre auquel la solde aurait été d'abord fixée, à six cents livres par année. Cette somme devait être payée trimestriellement, comme aux officiers recevant la solde d'activité, par le trésorier des colonies aux quartiers à eux assignés par Sa Majesté en Touraine. Il était aussi décrété que l'on rayerait des cadres les noms de ceux qui ne s'y rendraient pas, et d'après les intentions du roi, les dits officiers devaient demeurer dans cette province jusqu'à nouvel ordre et ne la pas quitter sans une permission écrite du secrétaire d'Etat pour le ministère de la marine.

Quelques-uns de ces officiers ont été envoyés aux autres colonies, mais la plus grande partie est encore en Touraine et les arrérages dus à ceux qui sont demeurés quelque temps dans ce pays sont ponctuellement acquittés lorsqu'ils émigrent d'ici et obéissent à l'injonction mentionnée plus haut.

D'après la lettre du secrétaire d'Etat une certaine quantité de vin peut être reçue en franchise dans les villes où sont stationnés ces officiers canadiens pour être affectée à leur usage suivant leurs différents grades.

Ayant constaté la force numérique des anciens et des nouveaux sujets de Sa Majesté et indiqué la grande supériorité des derniers il ne serait pas mal d'observer qu'il n'y a pas la moindre probabilité de voir jamais diminuer cette présente supériorité, au contraire il est plus que probable qu'elle augmentera et se fortifiera chaque jour. Les européens qui immigrent ne préféreront jamais les longs hivers inhospitaliers aux climats plus doux et au sol plus fertile des provinces du sud appartenant à Sa Majesté. Les quelques anciens sujets demeurant actuellement dans cette province y sont restés pour la plupart par accident, et se composent soit d'officiers ou soldats réformés ou de la suite de l'armée, lesquels ne sachant que faire se sont établis ici lors du licenciement, soit d'aventuriers ou autres auxquels le séjour en Angleterre n'était plus possible et qui sont partis afin de rétablir leur fortune dans ce nouveau débouché pour le commerce. Presque tous cependant ont appris

par expérience que pour faire le commerce ici il faut observer une stricte frugalité à laquelle ils ne veulent pas se soumettre, n'y étant pas habitués ; aussi quelques-uns qui trouvaient de plus grands avantages ailleurs et d'autres par suite de la nécessité ont déjà quitté la province, et un bon nombre, je le crains beaucoup, suivront cet exemple, pour les mêmes raisons, avant peu d'années. Tandis que ce rigoureux climat et la pauvreté du pays décourage tout autre que les indigènes sa salubrité est telle que ces derniers se multiplient chaque jour, et le dénouement inévitable, chose horrible à penser, c'est que ce pays devra à la fin être peuplé par la race canadienne, laquelle a déjà tellement pris racine et atteint un si haut chiffre que toute autre serait entièrement perdue, sauf dans les villes de Québec et de Montréal.

C'était en partie à cause de ces considérations de même que pour celles mentionnées dans ma lettre du 15 février dernier au commandant en chef, lettre dont je transmets sous ce pli une copie à Votre Seigneurie, que je recommandais de construire une citadelle dans la ville de Québec afin d'avoir un poste facile à défendre avec le nombre de nos soldats jusqu'à l'arrivée de secours d'Angleterre ou des colonies voisines. En effet si la province dans l'état où elle se trouve, devait soutenir une guerre avec les français les officiers canadiens envoyés de France en compagnie des troupes pourraient réunir un si grand nombre de gens que l'autorité du roi deviendrait très précaire tant qu'on aura peu de soldats dans un poste étendu ouvert à plusieurs endroits. La construction d'une bonne citadelle changerait grandement la situation des choses, car les ennemis du roi dans leurs efforts pour troubler la province, devraient risquer davantage et les chances de les battre augmenteraient considérablement. Ils devraient faire de plus grands préparatifs, ce qui donnerait l'alarme en Angleterre, il faudrait envoyer un plus grand nombre de soldats, un train d'artillerie pour un siège, une grande quantité de munitions et de provisions, une flotte de transports protégés par des navires de guerrre qui aideraient aux différentes opérations. Le succès pourrait être incertain, mais, à tout événement, cela donnerait le temps d'envoyer une escadre supérieure, qui rejoindrait l'ennemi sur le fleuve, et l'on pourrait rassembler ici les soldats et la milice des provinces voisines. Des travaux de cette nature ne sont pas seulement nécessaires dans l'état actuel des choses, mais, en supposant que l'on gagnerait les Canadiens à prendre la défense du gouvernement du roi, changement qu'il n'est pas impossible d'accomplir, le temps fera naître des événements à la suite desquels il sera d'une absolue nécessité pour les intérêts britanniques sur ce sentiment de s'assurer ce port de communication avec la mère-patrie. Ce serait très facile de le prouver si le rapport n'en était pas trop éloigné pour les fins actuelles.

Ci-joint vous trouverez le plan d'une citadelle qui ferait l'affaire de la Grande-Bretagne à présent et dans l'avenir. Si je ne me trompe, le capitaine Gordon, du génie, a déjà transmis en Angleterre un plan plus détaillé ainsi que le chiffre de la dépense nécessaire pour ces travaux.

Je demeure avec beaucoup de respect et d'estime
de Votre Seigneurie,
Le très obéissant et très humble serviteur,

GUY CARLETON.

Au comte de SHELBURNE, un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.

ETAT GÉNÉRAL DE LA NOBLESSE CANADIENNE, RÉSIDANT ACTUELLEMENT DANS LA province de Québec, ou au service de l'armée française, ainsi que le lieu de leur résidence en novembre 1767.

(*Archives, Série Q, Vol.* 5—1, *p.* 269.)

Noblesse canadienne résidant dans le district de Montréal.	Grade.	Age.	Résidence.	No. d'enfant.
† Pecaudy de Contrecœur	Capitaine	61	Montréal	2
† De St. Ours	Capit.	57	do	3
† De Belestre	Capit.	50	do	5
† De Montesson	Capit.	52	Trois-Rivières	M.
† Rouville, l'aîné	Capit.	58	Chambly	
De Lotbiniere	Capit.	44	Vaudreuil	2
† De Lorimier	Capit.	61	La Chine	4
† St. Luc	Capit.	53	Montréal	3
Douville	Capit. en retr.	65	do	1
Des Musseau	Capit. en retr.	60	Sault Saint-Louis.	
† Niverville	Lieut.	47	Trois-Rivières	3
D'Argenteuil	Lieut. en retr.	58	Montréal	
Celoron	Lieut.	36	do	
Joucaire Chabert	Lieut.	48	Détroit	4
Beaubassin	Lieut.	50	Montréal	M.
St. Blain	Lieut.	47	do	
Richarville	Lieut.	47	Sorell	2
Normanville	Lieut.	40	Trois-Rivières	1
Montisambert	Lieut.	40	Chambli	2
Bleury	Lieut.	40	do	2
La Valterie	Lieut.	25	Terrebonne	1
La Plante	Lieut. en retr.	55	La Prairie	1
Du May	Lieut.	35	Boucherville	1
Lotbiniere, fils	Ens.	19	Vaudreuil	
Catalogne	Ens	33	Montréal	1
La Veranderie	Ens	40	do	
Cliguancourt	Ens.	30	do	1
La Bruere	Ens.	28	Boucherville	M.
La Ronde	Ens.	46	Montréal	3
Lorimier, fils	Ens.	34	do	1
Cuissy	Ens.	35	do	1
Raimbault Cuistre	Ens.	50	do	1
Hertel	Ens.	34	do	M.
Verneuil	Ens.	30	La Chine	
Linctot, l'aîné	Ens.	35	Verchères	M.
Linctot, le plus jeune	Ens.	30	do	
La Morandiere	Ens.	30	Varennes	1
La Periere	Ens.	30	Boucherville	
[Normanville]	Ens.	30	do	
Wutelas	Ens.	30	Boucherville	M.
Le Langlaiserie		65	Ile Ste-Thérèse	
Grosbois, fils	Cadet	28	Boucherville	
Cournoyer	Cadet	45	Trois-Rivières	
Dumont	Cadet	45	do	1
Bailly	Cadet	50	Varennes	9
Louviere	Cadet	50		
Des Musseau	Cadet	25	Montréal	
La Magdeleine	Cadet	25	Longue-Pointe	
Perigny	Cadet	20	Montréal	
Benoit	Cadet	25	do	
Dejordy de Villebon	Cadet	40	Ile Ste-Thérèse	M.
Derigée	Cadet	35	La Prairie	M.
Filis	Cadet	30	Trois-Rivières	M.
Niverville, l'aîné	Cadet	48	Chambly	9
La Corne	Cadet	18	Terrebonne	
Du Sablé	Cadet	30	La Naurai	M.
De Richarville	N	65	Sorel	
De Richerville de la Colonnerie	N	60	Isle-aux-Castors	
De Tonnancourt était juge	N	55	Trois-Rivières	10

† Appartiennent à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA NOBLESSE CANADIENNE—*Suite.*

Noblesse canadienne résidant dans le district de Montréal.	Grade.	Age.	Résidence.	No. d'enfant.
(—nerie) (nom illisible) (Commdt un navire marchand)	N	36	Montréal	1
De Cuissy	N	71	Montréal	2
Bleury	N	60	do	3
Deschambault était agent de la Cie des sauvages	N	57	do	6
La Bruère	N	53	Boucherville	7
Boucher	N	55	do	
Monbrun	N	50	do	
Grosbois	N	60	do	
Woutelasse	N	60	do	
Rouville était juge	N	48	Boucherville	3
Cressé, père	N	60	Trois-Rivières	
Cressé, fils	N	35	do	1
Gatinaux	N	48	Sainte-Anne	M.
Varennes, trois frères et une sœur, l'aîné ne dépassant pas 12 ans			Varennes	
Licards, 5 ou 6			Machiche	
Lamirande, 5 ou 6			Rivière-du-Loup	
St. Francois	N	40	Saint-François	1
Martelle		7	La Chenaye	
De Falaise		7	Makinongé	
De La Mothe	N	60	Détroit	
De Langlade	N	35	Michillimakinac	
De Perigny	N	50	do	
De Quindres, au nombre de trois, l'aîné ayant 18 et le plus jeune 10 ans			Détroit	
Noblesse canadienne résidant dans le dist. de Québec				
† De La Naudiere	Capitaine	58	Québec	3
† De Lery	Capit.	45	do	4
De Gaspey, nommé en 1760 mais l'ordre non con.	Capit.	50	St Jean de L'Islette	5
De Chenay, père	Capit. en retr.	65	Beauport	2
De Chenay, fils	Lieut.	27	Québec	1
De Rigauville	Lieut.	49	do	M.
De Fleurimond	Lieut.	40	do	1
La Chevrottiere	Ens	35	La Chevrottière	
Langis	Lieut.	50	Champlain	1
Langis	Ens	45	do	
De Champlain	Cadet	38	do	
La Durantais	Cadet	27		
Tachereau, l'aîné	Cadet	25	Québec	
Tachereau, le plus jeune	Cadet	24	do	
Sallabery	Cadet	15	do	
La Cardaniere	Cadet	36	Kamouraska	M.
Guillon, père, natif de France	Cadet	55	Québec	
Guillon, père	Cadet de l'art.	24	do	
De Plaine	Capit. de rés.	65	do	
Boucherville	Lieut. de rés.	64	do	
La Gorgendiere	N	61	Deschambault	2
De Beaumont	N	36	Beaumont	6
Couillard		10	Pointe à La Caille	
Vincelot	N	55	Cap St Ignace	2
Damour 2 ou 3				
La Durantais 2 ou 3				
Couillard Duprey	N	25		M.
Guillemin était juge de l'amirauté	N	51	Québec	2
Cugnet était commis dans le bureau des domaines	N	48	do	4

† Appartiennent à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA NOBLESSE CANADIENNE—*Suite.*

Officiers canadiens en France.	Grade.	Age.	Résidence.	No. d'enfant.
† Le Marquis de Vaudreuil	Gouv. Gén		Paris	
† Rigaud de Vaudreuil	Gouvr. Montl.		do	M.
† Chevr. de Longueuil	Gou T Rivières		do	
† De Ramsay	Lieut du Roy		do	
† De Sabrevois	Major		do	
† Le Verrier	Major		do	
† De Sennonville	Aide-major		Tours	
† Pean	Aide-major		Paris	
† De Gannes	Aide-major		Loches	
† Charly	Aide-major		Goree	
† Des Meloises	Aide-major		Paris	
Longueil	Aide-major			
[Nom perdu du manuscript original]				
† Repentigny	Capitaine	47	Paris	
† Courtemanche est retourné en France cette année	Capitaine	51		M.
† La Colombiere	Capitaine	55	Loches	
† Boishebert	Capitaine	39	Rouen	
† Montigny	Capitaine	47	Blois	2
Falaises	Capitaine	50	Tours	2
† Chevr. Repentigny	Capitaine	45	Paris	1
† Marin	Capitaine	46	do	2
† La Chauvignerie	Capitaine	55	Loches	1
† Celoron	Capitaine	45	Tours	
† Chaussegros de Léry	Capitaine	37	Cayenne	
† Berranger	Capitaine	45	Guadeloupe	
Marquis D'Albergatti	Capitaine	42	Isle Bourbon	M.
† Beaujeau	Capitaine	50	Missisipi	1
Couterot	Capitaine	45	Versailles	1
† Lusignan	Capit. d'art	40	Brest	1
Jacaux Fredmont	Capit. d'art	46	Cayenne	
Duplessis Fabert	Capit. en retr.	50	Tours	
Du Muy	Capit. en retr.	55	do	
Herbin	Lieut	26	Régiment provinc.	
Des Noyelles	Lieut	48	Cayenne	2
D'Espervanche	Lieut	30		M.
Bayeulle	Lieut	47	Paris	
Canut	Lieut	46	do	M.
Cournoyer	Lieut	40	Tours	
Lanouillé	Lieut	46	Tours	
Lanoue	Lieut	50	Loches	
St Vincent	Lieut	30	Rochelle	
Sabrevois	Lieut	30	Loches	
Rousseaux	Lieut	31	do	1
Sac Epeé	Lieut	46	Tours	
De Cabanac	Ens	25	do	
Du Coudrey	Ens	26	en Touraine	
St Simon	Ens	36	Isles Malouines	
Chambly	Ens	30	en Touraine	
Boucherville	Ens	25	do	
Cery	Ens	25	do	
Cery	Ens	23	do	
Villeray D'Artigney	Ens	25	do	
La Framboise	Ens	30	Guadeloupe	
Mantête	Ens	25	en Touraine	
Villeray	Ens	22	do	
D'Artigney	Ens	22	do	
Dusablé	Ens	21	do	
Du Buisson	Ens	20	do	
Du Buisson	Ens	19	do	
Celoron	Ens	20	do	
Grosbois	Ens	25	do	
Lignery	Ens	20	do	
Lignery	Ens	19	do	
† Chevr. De Repentigny	Lt de vaisseau	39	do	

† Appartiennent à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Officiers canadiens dans le service actif de France dont les parents sont demeurés au Canada.

Officiers canadiens en France.	Grade.	Age.	Résidence.	No. d'enfant.
De Saint-Ours	Lieut.	21	Rég. de Guienne	
Bellestre	Lieut.	28	Missisipi	
De Lanaudiere	Lieut.	21	Rég. de La Sarre	
La Corne	Lieut.	15		
Du Chenay	Lieut.	21	Artillerie Royale	
Rouville	Lieut.	20	Royal Roussillon	
Aubert	Lieut.	25	Pondicherry	
Deschambault	Lieut.	20		
Tachereau	Lieut.	24	Saint-Domingue	
Douville	Lieut.	25	Martinique	
Bleury	Lieut.			
Blainville	Lieut.			
De Quindre	Lieut.	21	Rég. Dauphin	
Dechambault	Ens.			
Guellemin			A Rochefort	

Officiers natifs de France, envoyés en qualité de cadets dans les troupes de la colonie dans lesquelles ils ont été promus et avec lesquelles ils sont retournés en France où ils sont traités comme des officiers canadiens.

† De Raymond	Capitaine	55	Angoulême	
† De Vassan	Capitaine	47	Blois	
† Le Mercier	Capitaine	45	En Normandie	
* Maisière	Capit d'art	47	Gorée	
† De Benoit	Capitaine			
Le Borgne	Capitaine	46	Loches	
† Saint-Laurent	Capitaine	50	Paris	
† Monin à présent lt-col. résidant d'un rég. à pied	Capitaine	45	do	
Le Borgne	Lieut.	44	Tours	
Rocheblaves	Lieut.	40	Paris	
Barollon	Lieut.	48	Gorée	
De Clapier	Lieut.	40	Tours	
De La Vallette	Lieut.	30	do	
Chevr. Drouilli	Lieut.	40	Loches	
Drouillon	Lieut.	36	Orléans	

Natif de France, capitaine des troupes de colonie à Missisipi, est arrivé au Canada en 1760, a obtenu le grade de colonel et un régiment à Missisipi au service de l'Espagne.

† Villemont		45		

Fonctionnaires civils et employés du port.	Emploi antérieur.	Résidence.	No. d'enfant.
Joseph Perthius	Du conseil supérieur.	Paris	3
Thomas Cugnet	Du do	do	1
Ignace Perthius	Procureur de Roi	do	3
Landrième De Bordes	Commissaire	do	3
P. Du Linot	Grand Voyer		4
P. De Céry	Capit. du port		4
P. Pellegrin	Lieut du port		6

* Les noms précédés de cette marque sont des Grand-Croix de Saint-Louis.
† Appartiennent à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

M. indique Marié sans famille connue.
N. Qu'il n'a jamais appartenu au service.
P. Sont de bons pilotes sur le Saint-Laurent.

Noblesse dans la province de Québec :—

Capitaines, appartenant à l'ordre de Saint-Louis	9
Capitaine nommé mais auquel l'ordre n'a pas été confié	1
Capitaines n'étant pas de l'ordre	4
Lieutenant appartenant à l'ordre	1
Lieutenants	16
Enseignes	20
Officiers de réserve	2
Cadets	23
N'ont jamais fait le service	44
Demeurant dans les pays d'en haut et n'ayant jamais servi	6
Total	126

Noblesse en France :

Grand-Croix	1
Gouverneur, lieutenants-gouverneurs, majors, aide-majors, capitaines et lieutenants de navires de guerre appartenant à l'ordre de Saint-Louis	26
Aides-majors et capitaines n'étant pas de l'ordre	6
Lieutenants	12
Enseignes	19
Officiers canadiens en service actif dont les parents sont demeurés en Canada	15
Total	79

Natifs de France qui sont venus au Canada en qualité de cadets, ont fait le service et ont été promus dans les troupes de la colonie et qui sont traités en France comme des officiers canadiens :—

Capitaines n'ayant pas la croix de Saint-Louis	7
Avait le grade de capitaine en 1760, a été promu en France à celui de lieutenant-colonel, C. de Saint-Louis	1
Lieutenants	7
Etait capitaine dans les troupes de la colonie à Missisipi, est venu au Canada en 1760 et est promu au grade de colonel dans l'armée espagnole à Mississipi, C. de Saint-Louis	1
Ayant rempli des charges civiles	5
Employés du port	2

SIR GUY CARLETON À LORD HILLSBOROUGH.

(*Archives série Q, vol.* 5—2, *p.* 890.)

Correspondance secrète.

QUÉBEC, 20 novembre 1768.

MILORD,—Depuis mon arrivée dans cette province je n'ai pu rien découvrir qui me porte à ajouter foi à la communication contenue dans la lettre de Votre Seigneurie en date du 14 mai dernier. Il n'est pas non plus probable je crois, que les chefs de leur propre et libre mouvement, osent en temps de paix s'assembler afin de conférer ensemble et se décider à la révolte, ou qu'une assemblée de militaires se composent d'hommes assez ignorants pour s'imaginer qu'ils pourront se défendre au moyens de quelques brûlots seulement contre toute attaque future de la Grande-Bretagne après ce qu'il ont vu en cinquante-neuf.

Nonobstant cela et l'obéissance, décente et respectueuse qu'ils ont prêtée jusqu'ici au gouvernement du roi, je ne doute pas le moindrement de leur attachement secret à la France, et cela durera, je crois, tant qu'ils seront exclus de toutes charges sous le régime britannique et qu'ils seront certains d'être réintégrés sous celui de France, dans leurs anciennes places, lesquelles leur donnaient en grande partie les moyens de se supporter eux et leurs familles.

Quand je pense que la France possède naturellement l'affection de toute la population, que, pour ne rien dire des émoluments des places et des vexations de la loi, nous n'avons rien fait pour gagner un seul homme dans la province en agissant de manière à lui faire constater qu'il est dans son intérêt privé de demeurer sujet du roi, qu'une révolution avancerait grandement les intérêts d'un bon nombre, j'avoue que le fait de n'avoir pas découvert une correspondance contre la sûreté de l'Etat n'a jamais été pour moi une preuve suffisante qu'elle n'a pas existée jusqu'à un certain point. Cependant je suis porté à croire que si un message de cette nature à été envoyé le secret n'en a été confié qu'à bien peut de personnes. La cour de France ayant été informée l'année dernière par Mons. de Chatelet que le roi se proposait de lever un régiment de ses nouveaux sujets a peut-être fait communiquer cette nouvelle dans le but d'inspirer de la méfiance à l'égard des Canadiens et probablement des Sauvages qui ont toujours marché avec eux ainsi que l'adoption d'une mesure devant avoir pour effet de les attacher au gouvernement britannique. Quoi qu'il en soit en recevant cette nouvelle de France le printemps dernier la plupart des gentilshommes de la province se sont adressés à moi et m'ont demandé de les admettre au service du roi, m'assurant qu'ils saisiraient toutes les occasions de témoigner de leur zèle et de leur gratitude pour une si grande marque de faveur et de solicitude donnée non seulement à eux mais à leur postérité.

Lorsque je considère de plus que la domination du roi n'est maintenue qu'avec l'aide de troupes peu nombreuses, naturellement dispersées et n'ayant aucun endroit sûr pour les magasins, les armes et pour s'y retirer elles-mêmes, et cela parmi une population militaire nombreuse dont les gentilhommes sont tous des officiers d'expérience, pauvres, sans espoir qu'eux ou leurs descendants seront admis au service de leur présent souverain je ne puis avoir de doutes que la France dès qu'elle sera décidée à commencer la guerre, cherchera à reprendre le Canada ne fut-ce que pour faire une diversion tant que cela pourra être raisonnablement entrepris sans courir de grands risques, si l'on échoue, et qu'il y aura tant à gagner si l'on réussit. Mais si la France commence une guerre dans l'espérance que les colonies britanniques pousseront les closes aux extrémités et qu'elle adopte le projet de les soutenir dans leurs idées d'indépendance le Canada deviendra probablement la principale scène sur laquelle se jouera le sort de l'Amérique. Les affaires étant dans cette situation le Canada aux mains de la France ne resterait pas longtemps l'ennemi des colonies britanniques, mais deviendrait l'alliée, l'ami et le protecteur de leur indépendance.

Votre Seigneurie doit concevoir immédiatement les nombreux désavantages que la Grande-Bretagne aura à subir dans une guerre de cette nature, et d'un autre côté combien le Canada pourrait pour toujours soutenir les intérêts britanniques sur ce continent, car il n'est lié par aucun principe, intérêt ou vœu commun avec les autres provinces contre le siège suprême du gouvernement, si l'autorité du roi y était seulement affirmée par une citadelle facile à garder au moyen d'un petit nombre de troupes nationales, et si l'on s'attachait ses habitants en les intéressant à demeurer ses sujets.

Mes lettres n° 20, 23, 24, 25, et 26 au comte de Shelburne contiennent plus au long mon humble opinion au sujet des mesures nécessaires pour atteindre ce but désirable, convaincu que l'affection des Canadiens ou une grande armée est indispensable pour conserver cette province en cas d'une guerre, ou au moins jusqu'à ce que la marine de France ait été complètement vaincue. Pour plus amples détails je renvoie Votre Seigneurie à ces lettres et je demeure avec beaucoup de considération et d'estime.

De Votre Seigneurie,

Le très obéissant et très humble serviteur,

GUY CARLETON.

Au comte de Hillsborough.

LORD HILLSBOROUGH A SIR GUY CARLETON.

(*Archives, Série Q, vol* 6, *p* 3.)

(*Secrète.*)

WHITEHALL, 4 janvier 1799.

Au gouverneur CARLETON,

MONSIEUR,—J'ai reçu et soumis au roi votre dépêche secrète du 21 novembre.

Vos observations sur l'état et le caractère des nouveaux sujets de Sa Majesté seront d'une grande utilité lors de l'adoption des mesures actuellement à l'étude, et elles démontrent tout à la fois l'à-propos et la nécessité de faire participer d'une manière raisonnable ces braves et fidèles gens aux institutions qui doivent former la base du futur gouvernement de Québec. Je crois cependant que, par suite de l'esprit des lois de ce royaume ainsi que des préjugés ordinaires du genre humain et des dispositions qu'ont tous les partis et factions de profiter des mesures nouvelles, malgré qu'elles aient été bien examinées et que leur but soit bon, pour en faire la base de clameurs et s'y opposer, il soit impossible de les admettre dans l'armée, bien que pour ma part je vois clairement et partage votre opinion qu'il y aurait de grands avantages pour la colonie et la mère-patrie d'adopter un plan de cette sorte d'après des règlements convenables.

Le roi approuve beaucoup la méthode que vous avez suivie dans le cas actuel de séparer de votre correspondance générale numérique le rapport de faits d'une nature délicate et votre opinion à sujet.

Je demeure, etc.,

HILLSBOROUGH.

NOTE D.

PIERRE DU CALVET.

REPLIQUE PAR LE P. DE BEREY AUX CALOMNIES DE PIERRE DU CALVET CONTRE LES RECOLETS DE QUEBEC.

(*Archives Canadiennes serie B. vol.* 205 *p* 274)

(*Original.*)

Quel triste spectacle que l'homme que le supreme ayant crée à son image distingué de la bête par le privilege de la raison loin d'en faire usage pour bénir l'auteur de tout Bien, se procurer à soi meme le Bien etre, former son bonheur sur la terre et pour le ciel, en marchant haut par circonspection dans les droits sentiers de la justice et de l'equité, avec un cœur simple et droit et remplissant avec fidelité toutes devoirs de la societé; ne se serve au contraire de calumineux flambeaux que pour son malheur et sa perte en s'aveuglant sur la condition de son etre en decoupant son esprit que de prevention odieuse ne reglant son cœur que sur la duplicité et livrant son ame à la malice et à l'iniquité, de la des mouvemens furieux d'une ame altiere et de tous etudiés d'un cœur fourbe ces audacieuses critiques qui ne respectent rien; de la cette ame noirci par une detestable ingratitude et par ce poison amer que l'on s'etudie de repandre pour seduire les esprits foibles et dont la langue homicidéen rouverte et abreuve les levres empoissoné d'une bouche sacrilege. Voilà l'homme livré à la frenesie de ses passions et que le malin esprit anime et dirige, voila le caractère distinctif de l'auteur des memoires faux et calomniateurs exposés au public.

Si je n'envisageois que la merite et la qualité de cet auteur, le mépris le plus dedaigneux seroit le retour de ses impertinents discours ainsi qu'il le merite de la part de tous les honnetes gens mais ma naissance mon caractère et ma dignité jointe à l'honneur de l'ordre dont je suis membre m'oblige de suivre le conseil du plus sage et du plus eclairé des hommes qui me dit reprimer l'insensé de ses egarements de peur qu'il s'applaudisse de sa conduite en detruisant ses accusations scandaleuses par une reponse sage et forte; pour le convaincre lui meme de l'injustice de ces impostures et de la fausseté de ses sentiments. Examinons donc les divers exposés et armés du glaive de la vérité attaquons et detruisons les impostures du sicaire du pere du mensonge.

1. Du Calvet dit que le treize decembre pour dernier transmigration il fut transféré au couvent des recolets dont l'aile du batiment destiné auparavant aux chaines et aux castigations des moines refractaires avoit été converti en un prison militaire—fausseté manifeste car il n'y a jamais eu de chambre de detention dans cette maison; et l'appartement qu'il a occupé formoit pièce dame à la prise du pays, une scavante riche et curieuse bibliotheque de plus de quatre mille volumes; et depuis le retablissement de la maison ce grande appartement a été converti en deux chambres belles vastes et bien éclairée, dont la vû est agreable et recreative; pour servir d'infirmerie pour les infirmes et valetudinaires.

2. il ajoute qu'il fut claquemuré dans l'infirmerie, qu'il apelle le cloaque general des moines et que la garde en fut donné au pere Berey, qni a le cœur brutal d'un dragon et l'ame fèroce d'un boureau voyé la contrediction !. c'étoit un lieu de chaines et de castigations et presentement c'est une infirmerie ou il est placé par l'ordre du general qu'elle contrariété dans le discours.

3. il y fut claquemuré cependant il recevoit sans gêne des visites de personnes de tout sexe et en tout tems le sentinel qui avoit été mis etoit plus souvent occupé en commission de sa part qu'à le garder. Est ce donc la etre claquemuré et comment peut il appeler ce lieu le cloaque general des moines, puisqu'il est de toute la maison le lieu le plus sain, le plus aéré, le plus chaud, le plus recreative et le plus éloigné du bruit pour un malade; ce fut donc dans ce lieu qu'avoient occupé avant lui des offi-

ciers des troupes du Roy qu'il logeât en consequence de la gratieuse attention du general pour lui. la conduite du pere berey qu'il traite si mal et sans fondement; exposé aux yeux du public a toujours été à l'abri des ses expressions injurieuses son Excellence M. le general Carleton et Monsieur le Colonel son frere, ainsi que les autres officiers de ce tems peuvent rendre un temoignage certain de la conduite qu'il a tenue et de la maniere dont tous les recollets de quebec se sont conduit sous son regne avec quelle douceur nous avons traité les américains prisonniers dans notre maison, quoiqu'ils furent nos ennemis et des prisonniers d'Etat, l'attention que nous avons eu pour leurs procurer toutes les douceurs de la saison, et subvenir à leurs petits besoins soins que nous avons tous exercés avec un vrai zele et tant d'attention que de plus de quatre cents de ces prisonniers qui ont essuyé la picotte dans cette maison et sous nos yeux il n'en est peri qu'un seul encore par imprudence de sa part—Les personnes de tout Etat qui reside dans cette Colonie previennent en toute occasion ce pere, de politesse se font un merite de l'honorer de leurs bien aissance et de leur estime, or s'il possedait les mauvaises qualités que lui impute l'atrabilaire auteur des libelles injurieux, il ne seroit point aggrege dans leur société.

4. Ducalvet continue que le pere Berey fut constitué son geolier—cet homme ignore donc que la garde des prisonniers est nullement de rapport à l'Etat ecclésiastique; les americains prisonniers dans notre maison avoient leurs gardes et lui egalement la sienne qui etoit printiss geôlier des pri onniers de la ville; c'etoit lui qui fournissoit à du calvet ce que le gouvernement accorde aux prisonniers c'etoit à Printiss qu'il s'adressoit pour ses besoins et representations du gouvernement, c'etoit par lui qu'il recevoit les ordres de son Excellence donc il etoit vraiment celui qui le gardoit et par consequent son geolier et pas d'autres.

Mais si le pere Berey etoit d'un aussi feroce caractere qui le depeint du calvet et qu'il s'efforce de le persuader auroit il permis et de meme recommander à ses religieux de visiter frequamment ce prisonnier afin de le conforter et adoucir ses fureurs pour le recréer et dissiper sa noire melancholie et le prevenir en tout ce qui pouvoit le flatter, auroit il permis que toute personne meme de different sexe lui rendiment visites frequentes et conferer seul avec lui un laps de temps considerable ce qui cependant ne doit pas avoir eu lieu pour des prisonniers d'Etat: auroit il permis la visite de son avocat et la communication des papiers reciproquement envoyés, auroit il permis et meme l'engager M. Soupiran le medecin de la maison de le visiter, le soigner, le medicamenter ce qu'il a fait en secret, ne voulant point se servir du docteur des hopitaux du Roy, dans la persuasion qu'il etoit proposé pour l'empoissoner, ainsi que du calvet nous a dit plusieurs fois; auroit il permis que dans nombre de circonstances les domestiques de la maison lui furent chercher ce qui lui etoit convenu pour son repas avec le traiteur, et nombre d'autres commissions que les religieux et domestiques lui ont fait chez l'imprimeur et tailleurs, laissant leurs travaux et occupations pour l'obliger et le servir; nombre de fois lui ont porté de bouillon de notre marmite, selon l'occurrence ou le soldat soit buveur, ou autre nent on lui apportait pas que le juste contingent qu'il devoit recevoir du traiteur parce que nous ne nous etions nullement engagés à lui fournir ses besoins quoique nous l'ayons fait dans plusieurs occasions pour satisfaire notre bon cœur,car dans la disette de bois de chauffage ou par l'oubly que printiss ou d'autres avoit fait de lui en apporter; il ne peut decouvrir que sur sa demande nous lui en avons fourni, et en quantité, ainsi que du beurrre que le frere Bernadin lui envoyoit chaque jour, des articles qu'il avoit promis payer, et qu'il doit encore—ce que je direy quoique très vraie n'est pourtant pour la repetition des deniers dus que pour faire connaître le mauvais cœur de ce mechant homme à tous egards, car voyé jusqu'on va la noirceur d'ame de cet homme.

5 il dit qu'il pria les Recolets de lui envoyer tous les jours de leur table une bêle de Bouillon et il leur offrit une piastre d'Espagne ou quatre chellins six pence sterling pour chaque Bouillon qu'ils lui refuserent tandis qu'il en recevoit gratuitement chaque jour, qu'il le demandoit ainsi fausseté absurde calomnie pour prouver par la fourniture que nous ferons chaque jours tant aux pauvres à la porte qu'aux prisonniers a la caserne de soupe, de bouillon, de viande, de beurre, de legumes et de

pain distribuant le tout *gratis* comme le providence nous procure de la charité des peuples.

6. il ajoute que le pere Berey defendoit très souvent aux autres moines de donner a du calvet le plus petit secours quelconque sous peine d'etre renfermé eux memes de son autorité ce que j'ay dit cy-dessus pour la conduite tenue de notre part à son egard prouve suffisamment la fausseté de son avancé, quant au second Exposé : où a-t-il vû ou entendu dire que de tous les religieux qui se sont pretés a l'obliger, un seul ait été molesté d'acte ou de parole après des ordres aussi strictes et menaçante de punition severe ; à qui conque lui procureroit quelque assistance ou doucissement dans ses peines ou besoins ; le pere Isidor doüé de toutes les qualités qui rendent un homme estimable et vraiment religieux s'est-il plaint a luy d'avoir été reprimandé pour ses frequentes visites et d'avoir meme plusieurs fois dans sa chambre, M. Duchenay de lui y avoir laissé conferer ensemble autant de temps qu'ils voulaient.

7. c'etoit rependit dans l'absence du pere Berey, et parceque le pere Isidore étoit le confesseur de M. Duchenay, sotte raison par laquelle il vouloit rendre le directeur reprehensible d'une lache connivance avec son penitent et qui lui meritoit d'etre mis en chambre de penitence pour l'infraction des ordres expresse du Pere Berey, et le pouvoir absolu qu'il attribue faussement au Superieur du pouvoir par lui meme emprisonner un religieux—le frere Bernadin aurait dû subir le même chatiment qui lui donnoit du pain et autres choses qu'il demandoit selon ses idées, mais au contraire l'une et l'autre ont été loués approuvés et remerciés des bonnes œuvres qu'ils faisoient envers lui, nonobstant de bon service cet homme pour toute gratitude ne traite ses charitables hôtes que du langage des Halles, n'est-ce pas le comble d'ingratitude.

8. du calvet dit dans son premier mémoir page 248 et autres que le sieur Baby a eu une ample conference avec le pere Berey sur son sujet cette conversation est un supposé faux pour le pere Berey qui a eu nulle connoissance de ce qu'il expose de cet entretien tout ce qu'il sçai, c'est que M. Murray directeur des casernes vint le trouver pour, par l'ordre du General Carleton, faire transporter le poële du premier appartement dans le second, dont du calvet par caprice n'avoit pas voulu se servir des le premier temps, et l'ordre pour la translation du poële et prolongation du tuyaux exécuté, ducalvet en prit possession pour y coucher a l'egard des deux locataires qui furent placés au-dessus de l'infirmerie, notre maison etant à la disposition du gouvernement sur le rapport qui fut fait part les personnes preposées, pour y trouver une chambre convenable pour M. Scriben celle dont il est question leur parut la seule en etat et par consequence nonobstant representations faites de la part des religieux l'appartement fut prie accomodée et donnée à M. Scribe qui y fut enfermé sous la garde de son domestique.

9 du calvet dit que les excremens dont ces deux furieux inondoient leurs planches se dissolvoit en une pluie empoisoneuse qui par les crevasses decouloient à torrent dans sa chambre sans que le pere Berey voulait jamais condescendre que durant l'espace de deux années revolues elle fut lavée au frais meme du prisonnier qui avoit proposé de l'argent pour faire faire cet ouvrage—en verité il faut etre demon pour controuver une si noire calomnie car ces messieurs avoient chacun leur domestique qui chaque jour accompagnés du docteur et autres messieurs et d'une main forte se saississoit d'eux dans le moment de leur frenesie, et les lavoit, les changeoit de linge netoyoit proprement leur chambre et meme les promenoit et les beignet suivant l'ordre du docteur—de plus après le depart de Sieur Scriben qui n'i a pas residé beaucoup plus d'un mois dans ce lieu et avant l'entrée de l'officier ingenieur qui peut y avoir residé a peu près le meme temps le domestique du premier a netoyé lavé airé cette chambre qui après la sortie de l'officier ingenieur a été derechef netoyé lavé et aeré par les ouvertures de fenetres et de portes.

10 Si c'est de la chambre qu'il occupoit qu'il veut parler comment le pere Berey peut il lui avoir refusé le service après tant d'autres qu'il lui avoit rendu lui meme et fait rendre par les personnes de la maison. n'étoit il pas en outre maitre d'agir chez lui comme bon lui sembloit; sans que qui que ce soit, excepté printiss, son geôlier y trouva à redire, et le domestique qui le servait journellement et arrangeoit sa chambre ne pouvoit il pas aussi bien la laver que l'arroser, et si le pere Berey s'y

opposoit si fort et avoit tant d'empire alors sur lui pourquoi l'a-t-il fait? car il a lui meme sans consulter fait netoyer laver et sans contredire et murmure d'aucun par son soldat, et ce qu'il a fait une ou deux fois il le pouvoit faire tant qu'il le jugea apropos, c'est donc une imposture atroce que nonobstant l'argent qu'il offroit on n'a jamais permis que sa chambre fut lavé et netoyé.

Ainsi l'on voit par cette replique qui est l'indique que l'iniquité se dement ellememe que la verité devoile le mensonge et que tout ce que pierre du calvet a ecrit dans ses libelles injurieux contre les Recollets de quebec et le pere Berey est un composé de lourdes satyriques de grosses mensonges d'impostures atroces et de noires calomnies qui ne sont appuyés que par des termes et des expressions naturelles a un elève de lavandière et de poissardes.

Je soussigné pere Recolet superieure et Commissaire General de la Province de Quebec en Canada certifie, atteste et fait serment en presence de l'honorable magistrat de cette province que ce qui est inscrit d'injurieux contre les Religieux de cette ville de quebec dans les libelles de Pierre du Calvet est absolument faux et que la replique à ses calomnies est absolument vraie.

fait a Quebec
ce 3e 8bre 1784
FFELIX DE BEREY Superieur
et Commissaire General des
Recolets de la Province

affirme par devant moi
aujourd'hui le 7 novr 1784.
G. TASCHEREAU.

NOTE E.

LE COMMERCE DU NORD-OUEST.

RAPPORT DE CHARLES GRANT AU GÉNÉRAL HALDIMAND, SUR LE COMMERCE DES FOURRURES, 24 AVRIL 1780.

(*Archives, série B, Vol.* 99, *p.* 110.)

MONSIEUR,—A la demande de Votre Excellence, j'ai recueilli toutes les données possibles sur le commerce qui se fait entre les négociants de cette province et les Sauvages des pays d'en haut; mais le peu de temps écoulé depuis que vous m'avez donné vos instructions ne m'a pas permis de me procurer les informations nécessaires pour fournir à Votre Excellence des renseignements précis sur chaque branche de ce commerce. Cependant, ce que j'ai pu en obtenir me porte à demander à Votre Excellence d'accorder, pour le commerce de l'année, les permis qu'Elle jugera compatibles avec les intérêts du commerce et la sûreté du pays.

De tous temps, le commerce avec les pays d'en haut a été le plus important de cette province, mais depuis quelques années, il a pris un vaste développement au point qu'on a calculé qu'il rapporte à la Grande-Bretagne, en fourrures seulement, un revenu annuel de £200,000 ster, ce qui prouve que le gouvernement a raison de l'encourager et de le protéger.

La traite avec les Sauvages occasionne partout, de grandes dépenses, beaucoup de travail, et de grands dangers tant pour les hommes que pour les marchandises; tous les ans, on constate de nombreuses pertes de vies ou de marchandises causées par des accidents ou autrement. Il est donc difficile de croire que les commerçants soient riches; il y en a réellement bien peu qui peuvent acheter au comptant les marchandises nécessaires à leur commerce. Jusqu'à ce qu'ils touchent le montant de la vente des fourrures, ils restent endettés, d'année en année, envers les marchands de Québec et de Montréal qui importent d'Angleterre les marchandises qu'ils leur vendent à crédit. Le commerce des régions de l'ouest est donc entre les mains d'hommes sans fortune, et incapables de payer leurs dettes quand leur commerce faillit; et s'il fallait mettre des entraves ou des obstacles à ce commerce, les effets en seraient désastreux pour les négociants de cette province, et très nuisibles aux marchands de Londres qui expédient ici leurs marchandises, sans compter les dommages causés à une branche de commerce si importante pour la Grande-Bretagne.

Dans ces temps d'agitation, le moindre arrêt dans la traite avec les Sauvages, produirait les plus mauvais effets, même parmi les Sauvages, amis ou neutres, et qui, voyant qu'on cesse de les approvisionner, changeraient immédiatement de postes et s'allieraient aux ennemis du gouvernement sous le prétexte que les rebelles se sont emparés de la position, et que nous ne pouvons plus les approvisionner. Advenant un fait de cette nature, non seulement les forts, dans les régions de l'ouest, mais encore la vie des sujets de Sa Majesté, y faisant la traite, seraient exposés à la rage et à la vengeance de ces barbares mécontents.

J'apprends que, depuis quelques années, on avait employé, tous les ans, environ quatre-vingt-dix à cent canots, à faire la traite avec les Sauvages, à partir de Montréal, et remontant par la grande rivière, jusqu'à Michillimakinak, aux lacs Huron et Michigan, à La Baie et au Nord Ouest, mais on pourrait s'assurer de l'exactitude de ce renseignement, en s'adressant au bureau du Régistraire, où l'on inscrit, je crois, non seulement le nombre des canots, mais aussi, le nom des hommes employés à ce commerce et le lieu de leur destination. Sans avoir recours à ce bureau, il est impossible d'être précis sur ces points. La moitié des fourrures qu'on exporte du Canada, est fournie par les postes ci-dessus mentionnés, un quart par Niagara, Détroit et leurs environs, et un quart par les postes qui sont plus bas et les parties de la province qui sont habitées.

Je ne sais pas quel sera, cette année, le nombre de canots nécessaires pour faire le commerce à Michillimakinak et aux autres comptoirs, mais je crois qu'il en

faudra un plus grand nombre qu'à l'ordinaire, parce qu'il faudra transporter de Montréal toutes les provisions nécessaires à ce commerce, qu'on achetait autrefois, à Détroit, et qu'on transportait de là à Michillimakinak, dans de grands bateaux, ce qui diminuait le coût du transport. On me dit qu'il est difficile que les marchandises expédiées par la grande rivière, au Nord-Ouest, ou à LaBaie, puissent tomber entre les mains des rebelles, ou leur être transportées par des personnes malintentionnées, car les communications sont si difficiles et la distance si grande, que le transport, par cette voie, coûterait plus cher que les marchandises ne valent. Je vais donner la valeur, en moyenne, de la cargaison d'un canot, à son départ de Montréal, à Michillimakinak et au Grand Portage. On verra par là comment il est difficile d'être en relations commerciales avec les ennemis de la Grande-Bretagne, par la voie de LaBaie, et même pour des personnes malintentionnées, de pouvoir expédier du lac Michigan, des marchandises aux rebelles, si ce n'est en encourant beaucoup de dépenses, de grandes fatigues et des dangers nombreux, vu que la route est presque impraticable, quoique plus courte que la première. Quant à moi, je ne connais pas assez les routes et les distances pour en donner un détail exact, et ainsi je renvoie aux cartes géographiques de ces régions, pour vérifier ce point.

Un canot, avec sa cargaison, est évalué à Montréal, à la somme de £300 sterling, prix coûtant en Angleterre, et ajoutons 50 pour 100 pour les frais de transport, nous avons £450 ; de plus, chaque canot transporte environ 200 gallons de rum et de vin, valant £50 et plus ; ainsi, chaque canot, à son départ de Montréal, vaut £500 courant, de cette province. Les frais de transport, entre Montréal et Michillimakinak, sont de £160, et de ce dernier poste, au Grand Portage, de £90 ; ainsi, chaque canot rendu à Michillimakinak, vaut £660 courant ; chaque canot est monté par huit hommes, qui aident au transport des marchandises seulement, et quand ils vont hiverner dans ces régions, chaque canot en transporte dix.

Tenant compte du grand nombre de personnes, dans cette province, qui ont des intérêts dans la traite avec les Sauvages, il est difficile de croire qu'il n'y en ait pas parmi elles qui soient mécontentes et mal disposées, et il serait pénible de faire souffrir les bons pour les quelques méchants qu'il y a, surtout, depuis que les lois et les règlements sont, ou peuvent être assez rigoureux, pour empêcher dans une grande mesure, ou entièrement, d'essayer à expédier des marchandises à l'ennemi, et, si quelqu'un transgressait intentionnellement, ces règlements, qui sont faits dans l'intérêt et pour la protection du public, la loi devrait lui être appliquée dans toute sa rigueur, sur la preuve de sa culpabilité, et jamais on ne devrait pardonner une telle offense commise contre la société. Je sais que tel est le désir de tous les bons citoyens que je connais, et, j'oserai dire, de tous les hommes bien pensants de la province, car, il est admis que les lois sévères ne sont pas adoptées pour la gouverne des bons citoyens, mais bien pour réformer ceux dont la conduite laisse à désirer, et quelque rigoureuses que les lois puissent être, dans des temps comme ceux que nous traversons actuellement, elles ne peuvent déplaire qu'à ceux qui désirent les violer.

Je ne possède pas assez de renseignements sur cette partie du commerce qui se fait sur les lacs Ontario et Erié, pour me permettre d'en dire plus que ce que j'ai appris de bonne source, savoir, que des préférences regrettables avaient été accordées pour le transport des marchandises à Niagara et à Détroit, et, que, par ce moyen, m'a t-on dit, le commerce de ces régions a été monopolisé par quelques personnes au grand détriment de plusieurs braves gens, également bons sujets de Sa Majesté, et aussi à des dépenses additionnelles que le gouvernement est obligé de faire pour acheter de quelques particuliers, ce qui est nécessaire au service public, et à des prix probablement énormes, tandis que si le commerce était plus libre et plus général, chaque consommateur serait moins sujet à imposition.

L'année dernière les permis de commerce pour faire le traite avec les Sauvages ont été accordés si tard, qu'il a été impossible d'expédier les marchandises à destination, principalement au Nord-Ouest. Pour cette raison, ceux qui ont des intérêts dans cette région, ont réuni leur stock et l'ont exploité en commun, ainsi que la chose est pratiquée encore aujourd'hui, par les personnes ou les compagnies, dont les

noms sont au bas de ce rapport. Ordinairement, les canots, en destination du Nord-Ouest, partent les premiers, et le plus tôt partent les canots qui remontent la grande rivière, le mieux c'est, car la plupart des hommes qui les montent peuvent revenir à temps pour faire les récoltes, et rendre d'autres services utiles.

J'ai l'honneur d'être, bien respectueusement,
de Votre Excellence, le très humble et
très obéissant serviteur,
CHAS. GRANT.

QUÉBEC, 24 avril 1180.

Todd et McGill	2 parts	Le Nord-Ouest est divisé en seize parts qui ne forment, aujourd'hui, qu'une seule compagnie.
Ben et Jos. Frobisher	2 do	
McGill et Paterson	2 do	
McTavish et Cie.	2 do	
Holmes et Grant	2 do	
Wadden et Cie.	2 do	
McBeath et Cie.	2 do	
Ross et Cie.	1 do	
Oakes et Cie.	1 do	

REQUÊTE DES NÉGOCIANTS DU NORD-OUEST.

(*Archives, Séries B., Vol.* 99, *p.* 116.)

A Son Excellence Frederick Haldimand, etc., etc., etc.

La requête des marchands et négociants, de Montréal au Grand-Portage, sur le lac Supérieur et l'intérieur du pays, communément nommé le Nord ou Mer de Ouest, expose respectueusement :

Que vos requérants, depuis plusieurs années, ont fait un commerce considérable et important, dans ces parties du pays, dont les revenus annuels, en fourrures, ont été évalués à cinquante mille louis sterling, qui ont servi à payer à la Grande-Bretagne les articles manufacturés qui ont été importés de la mère-patrie.

Qu'il y a environ trois cents hommes arrivant de l'intérieur du Grand Portage, entre le 10 de juin et le 10 de juillet, qui sont ordinairement et actuellement employés dans cette partie du pays, mais qui, par la longueur du voyage et la stérilité du pays, et à raison de l'exiguité des canots, et du nombre de portages qu'ils rencontrent, sont exposés à la plus grande misère par le manque de provisions, ce qui a toujours imposé à vos requérants le devoir d'expédier de Michilimackinac, et de bonne heure, des canots chargés de provisions, afin de rencontrer ces hommes des postes éloignés, et, sans cette mesure de précaution, leurs marchandises, après avoir été échangées contre des fourrures, auraient pu être abandonnées et perdues pour eux, sans compter, circonstance plus pénible, que ceux qui sont employés dans ce commerce aventureux auraient pu périr.

Que par leurs correspondants, à Détroit et à Michilimackinac, vos requérants ont appris qu'on ne permettrait pas d'expédier, de ces endroits, des provisions pour alimenter le commerce du Nord-Ouest, ce qui avait lieu auparavant, et, en conséquence, vos requérants ont eu la précaution d'acheter du maïs, des pois, de la farine, etc., pour expédier d'ici, à ces fins.

Que la distance, d'ici au Grand Portage, est d'au moins quatre cent cinquante lieues, et de là aux postes éloignés, d'environ six cents lieues de plus, et ce trajet ne peut être accompli en moins de six mois, et souvent l'hiver arrive avant que vos requérants atteignent les factoreries où ils se proposent de passer cette saison, et advenant ces circonstances malheureuses, on voit des cas de grande détresse, et même, les conséquences ont été tellement terribles, qu'on a tiré au sort quelle serait l'infortunée victime qui servirait de nourriture à ses compagnons plus malheureux. Que vos requérants ont été encouragés à continuer ce commerce par le zèle que le gouvernement a mis à leur accorder les permis et les licences nécessaires à cet effet,

et ils avaient raison d'espérer d'après l'avis qu'il a plu à Votre Excellence de leur donner, qu'il n'y aurait aucun obstacle à leur départ, qui devait avoir lieu ce printemps. . Mais malgré que les listes des canots, des marchandises et du nombre des hommes aient été envoyées au bureau de M. Gray, pour être transmises à Votre Excellence, vos requérants n'en ont plus entendu parler depuis cette époque.

Pour ces raisons vos requérants éprouvent la plus vive crainte pour la vie de leurs employés, dans ce commerce, et ils craignent aussi de perdre leurs marchandises, à moins qu'il ne plaise à Votre Excellence, de leur accorder immédiatement la permission d'envoyer leurs canots chargés de provisions et de marchandises, afin de continuer cette branche importante du commerce, et ils demandent la permission de dire à Votre Excellence, que, malgré toute la diligence qu'ils peuvent déployer à réunir leurs hommes, qui sont engagés dans différentes parties du pays, supposant que les permis soient remis immédiatement, les canots ne pourront pas partir avant le vingt de ce mois, et il est contre les intérêts, et naturellement, contre le désir des négociants du Nord-Ouest, de rester ici jusqu'à cette date.

Vos requérants ne doutent pas du bon vouloir de Votre Excellence, ni de son désir d'encourager les intérêts commerciaux de la province confiée à vos soins, et, surtout, de cette partie du pays, éloignée des frontières des Etats rebelles de l'Amérique. En conséquence, soumettant leur cause à l'examen de Votre Excellence, ils demandent humblement et très instamment, un secours prompt et efficace, dans les circonstances, et Vos requérants ne cesseront de prier.

MONTRÉAL, 11 mai 1780.

J. Porteous
Holmes et Grant
Simon McTavish
Charles Grant
Todd et McGill
Benj. et Jos. Frobisher
McGill et Paterson
Forrest Oakes
Geo. McBeath
Adam Lymburner.

BENJAMIN FROBISHER AU DR. MABANE.

(*Archives, séries B, vol.* 75-2, *p.* 75.)

MONTRÉAL, 10 avril 1784.

MONSIEUR,—Durant votre séjour à Montréal, vous avez été tellement occupé de questions d'un intérêt public, qu'il m'a été impossible de vous demander votre opinion sur le sens ambigu du dernier traité de paix, relativement au tracé de la frontière entre cette province et les Etats-Unis, à partir du lac Supérieur en allant du côté ouest ; je vous ferai observer à ce sujet, qu'il n'y a pas de lac Long, ainsi qu'il est dit dans le traité, la seule voie de communication, du lac Supérieur, est cette étendue de terre, connue sous le nom de Grand Portage, qui conduit à une petite rivière, du côté ouest, qui prend sa source dans un lac voisin, et qui, de là se dirige vers le lac La Pluie, à environ cent lieues. Ce n'est pas un lac Long, ainsi qu'il est décrit, mais plutôt une chaîne de lacs, dont quelques-uns n'ont pas de communication entre eux, ce qui fait que, sur un espace si peu considérable, il y a plus de quarante portages ; ainsi, par la teneur de ce traité, nous ne savons pas où cette ligne, entre les deux pays, sera tirée, et nous désirons vivement être renseignés sur ce point, afin que nous ne puissions pas, sans avis préalable et un temps suffisant pour enlever nos biens, être privés de la seule voie de communication qui existe entre cette province et le Nord-Ouest. Quant à moi, je comprends qu'un arpentage du Grand Portage et du pays environnant, est nécessaire, afin d'assurer et de déterminer, définitivement, la frontière de ce côté-là ; et, de plus, nous aurons le temps de découvrir un autre passage, s'il en existe un, qui permettra, à tout événement, de laisser à cette province le commerce des fourrures.

Les personnes engagées dans ce commerce, l'ont continué, depuis l'année 1776, avec tous les désavantages, que la guerre occasionne, et qui ont été causés par des avances considérables de marchandises et le taux onéreux des assurances, ce qui n'a

pas empêché les naturels d'être amplement approvisionnés. Des postes, que les Français ne connaissaient pas, ont été découverts, et les négociants n'ont rien épargné, ni travail, ni dépenses, pour développer ce commerce et préparer le retour de la paix, dans l'espoir qu'ils seront dédommagés des pertes incroyables qu'ils ont faites; mais bien loin de cela ils ont tout à craindre de cette frontière qui doit être déterminée dans cette région; néanmoins, ne voulant pas abandonner ce commerce qu'ils ont si longtemps exercé, et animés de cet esprit naturel aux hommes qui peuvent se glorifier d'avoir donné à cette industrie, la valeur et le développement qu'elle possède actuellement, j'ai le plaisir de vous annoncer que les propriétaires se sont formés en une compagnie, pour l'espace de cinq ans, et que, mon frère M. Joseph et moi, à raison des grands intérêts que nous y avons, et de notre grande expérience, nous avons été nommés directeurs de cette compagnie. Les approvisionnements, pour cette année, sont prêts à être expédiés au commencement du mois prochain, et nous en avons remis l'état à M. Davison, le député secrétaire, en cette ville, le priant de demander le permis dont la compagnie a besoin, pour faire partir ses vingt-huit canots, qui sont évalués à £20,000 courant, et nous espérons que Son Excellence ne refusera pas de l'accorder.

Cet approvisionnement considérable, ajouté aux biens que la compagnie possède déjà dans ce pays, exige leur plus grande attention; ils ne savent pas en combien peu de temps ils peuvent être privés de cette seule voie de communication, par le lac Supérieur, et, pour cette raison, ils se proposent de découvrir, à leurs propres frais, à moins que le gouvernement ne l'entreprenne, un autre passage qui sera, dans tous les cas, en deçà de la frontière anglaise, et dont ils pourront se servir en cas de nécessité. Une telle entreprise doit être très difficile et entraînera de grandes dépenses, quoique le succès soit incertain; et, pour ces motifs, la compagnie espère que, si elle découvre ce passage, il leur sera accordé, en pleine propriété, pour un certain nombre d'années, pas moins de sept ans, pour récompenser son esprit d'entreprise, et pour les avantages que cette province retirera de cette découverte; en attendant, si les postes d'en haut devaient être abandonnés, nous sommes convaincus que Son Excellence donnera les ordres qui lui paraîtront nécessaires pour protéger le compagnie, et empêcher toute personne des Etats-Unis de pénétrer dans le lac Supérieur, jusqu'à ce que la frontière soit déterminée et fixée d'une manière définitive, afin que les biens de la compagnie ne soient pas exposés, ni la voie de communication interrompue, jusqu'à ce que les Etats-Unis en aient la possession légale, et, si un autre passage est découvert, la compagnie espère que, même dans ce cas, il sera stipulé que le Grand Portage et la voie de communication dans l'étendue de leur territoire sur le Lac Du Bois, resteront libres pour les deux partis, et la supériorité que nous avons sur eux, dans ce commerce, assurera ce dernier à la province; et on peut insister sur cette demande, que les portages de cette région restent également sur les deux côtés de la frontière, de manière qu'il sera impossible de pénérer dans ce pays sans empiéter l'un sur l'autre; en outre, il n'y a pas de commerce de fourrures dans leurs limites, à part celui que la compagnie ou toute autre personne de ce pays, abandonnerait avec plaisir, et, naturellement, ils ne peuvent avoir aucun avantage en vue, excepté d'inquiéter et de nuire à ceux qui ont une meilleure perspective.

Si jamais ce pays voit arriver le moment fatal où il devra abandonner les postes d'en haut, il sera facile d'en établir d'autres, à différents endroits de l'autre côté de la frontière, et, dans ce cas, si le gouvernement croit que le lac Supérieur et les régions qui y communiquent, méritent son attention, je me permettrai de vous donner mon opinion, qui peut être utile, jusqu'à ce que l'arpentage soit fait, particulièrement dans ce temps où on examine la question d'établir ceux qui sont restés fidèles au gouvernement, et d'autres personnes: C'est d'établir un poste, de manière à commander l'entrée du lac Supérieur, soit en bas des chutes de Sainte-Marie, ou au-dessus; je ne puis pas fixer un point convenable à ce projet, en bas des chutes, mais je puis parler d'un endroit situé au-dessus de ces chutes. Je fais allusion au lieu appelé Pointe aux Pins, où M. Baxter, qui a été envoyé d'Angleterre pour découvrir des mines de cuivre, a fixé sa résidence. La Pointe aux Pins, qui est située à l'est, à environ deux lieues au-dessus des chutes, sur un chenal étroit, commande de la

manière la plus efficace, l'entrée du lac Supérieur; il y a un bassin, formé par la Pointe, où les vaisseaux peuvent mouiller dans une eau profonde, à quelques encâblures du rivage, et qui est aussi sûr l'hiver que l'été Au dessus de la Pointe le terrain est sablonneux, mais, en arrière, on m'a assuré qu'il était très bon et propre à la culture de tous les grains, et il n'y a aucun danger d'être inquiétés par les naturels, qui sont trop peu nombreux pour cela, et qui rechercheront plutôt l'amitié de ceux qui s'établiront à cet endroit. Pendant plusieurs années, ceux qui fréquentent le lac Supérieur préfereront acheter le maïs cultivé dans cet endroit, plutôt qu'au Détroit, et d'un autre côté, une petite quantité de provisions ajoutée au produit de la pêche qu'ils pourront faire pendant sept mois de l'année, leur permettra de vivre confortablement jusqu'à ce que leurs terres soient pourvues de bétail et en état de culture.

Un tel établissement serait d'une grande utilité publique, et dans quelques années, on pourrait continuer les recherches qui furent commencées par les Français, sur le côté nord, et continuées récemment par M. Baxter; les premiers, vers l'époque de la conquête du pays, ayant perdu sur le lac le seul vaisseau qu'ils possédaient, furent obligés d'interrompre leurs recherches, et, le dernier y fut aussi forcé par le prix élevé de la main-d'œuvre et des provisions.

Permettez-moi de recommander à votre plus sérieuse attention le contenu de cette lettre, vous priant de la soumettre à Son Excellence quand l'occasion s'en présentera, ou, si vous le préférez, j'écrirai au major Mathews sur les sujets que vous m'indiquerez, et il les soumettra à Son Excellence; en attendant, je vous prie de me conserver vos bons sentiments, et je demeure, avec le plus grand respect et la plus haute estime,

Cher monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BENJN. FROBISHER.

L'honorable ADAM MABANE, écr.

LE CAPITAINE MATHEWS À BENJAMIN FROBISHER.

(*Archives, série B, vol.* 63, *p.* 245.)

QUARTIER GÉNÉRAL, QUÉBEC, 26 avril 1784.

MONSIEUR,—M. Mabane ayant communiqué votre missive du 19 courant à Son Excellence le général Haldimand, Son Excellence, qui est très occupée, m'a chargé de vous mander qu'elle a lu vos lettres avec attention et que, comme elle n'a rien tant à cœur que la prospérité du commerce de cette province, elle sera toujours prête à recevoir tout renseignement tendant à améliorer et à protéger ce commerce. Quant au doute que vous exprimez au sujet de la frontière telle qu'elle est décrite dans le traité, Son Excellence ne peut vous donner le moindre éclaircissement à cet égard, parce qu'elle n'a pour se renseigner que le traité, et cela non d'une manière officielle. Mais elle attend tous les jours des instructions au sujet des postes et du trafic dans les pays d'en haut, et aussitôt qu'elle les aura reçues, elle les fera servir de façon à ce qu'elles produisent le plus d'avantages possibles. Cependant, le permis pour les canots dont a besoin votre compagnie sera accordé sur demande, et je suis chargé de vous dire que l'opinion de Son Excellence est que, dans le moment, il serait fort prudent de ne pas exprimer de doutes à propos de la frontière, ni d'en proposer une délimitation, car quand ceci arrivera, ce sera nécessairement une affaire internationale qui fournira aux Américains l'occasion de connaître aussi bien que nous les avantages du commerce des fourrures, sur lesquels ils sont à présent mal renseignés. Vous pourriez aussi perdre par avance l'occasion de retirer ce qui vous appartient, point sur lequel vous exprimez quelque crainte dans votre lettre. Le lac Long dont fait mention le traité, figure sous cette appellation sur les meilleures cartes et forme la chaîne des lacs que vous indiquez, à travers laquelle on projette de faire passer la frontière. Son Excellence approuve néanmoins votre dessein de vous appliquer à découvrir un autre passage qui serait en dedans de la frontière britannique, et s'il devient nécessaire d'adopter ce plan, elle lui donnera toujours de grand cœur tout l'appui dont elle pourra disposer ainsi qu'à toute entreprise qui paraîtra devoir

tourner à l'avantage et au bien-être de la province, mais elle est d'avis que vous ne devez rien entreprendre, comme elle ne peut rien promettre jusqu'à ce qu'il vienne d'Angleterre des instructions définitives sur une question d'une si haute importance. Dans le cas où les postes seraient évacués en conformité du traité et d'autres établis du côté opposé, Son Excellence comprend l'à-propos d'en occuper un quelque part à l'entrée du lac Supérieur, et la Pointe-aux-Pins, telle qu'elle est mentionnée dans votre lettre, lui semble être, en examinant la carte, le meilleur emplacement pour ce poste. Comme il se peut que M. Barns (Baxter) ait laissé, avec des observations, quelque plan d'un endroit où il était placé dans des conditions si particulières, ou que vous ayez les moyens de vous en procurer un d'autres personnes connaissant bien cet endroit, Son Excellence vous demande de vouloir bien vous donner la peine de lui transmettre les renseignements que vous pourrez recueillir à ce sujet. Quoique Son Excellence soit peu disposée à favoriser des droits exclusifs en matière de commerce, cependant, comme il est évident qu'il faut recourir à quelque mesure décisive pour faire reprendre au commerce de fourrures l'activité qui lui manque dans cette crise, elle m'a chargé de vous faire savoir que bien que la saison soit actuellement trop avancée pour qu'on puisse tirer parti cette année de représentations adressées au ministère, si votre compagnie désire que ces représentations soient faites, et qu'elle pèse ce qui fait le sujet de votre lettre et expose la situation dans une pétition à Son Excellence, celle-ci lui donnera toute l'attention désirable et vous mandera s'il convient, à son avis, de la transmettre ou non, aux ministres du roi.

Je suis avec considération, monsieur,

R. MATTHEWS.

BENJAMIN FROBISHER, écr.

BENJAMIN FROBISHER AU MAJOR MATHEWS.

(*Archives, série B, vol.* 75-2, *p.* 122.)

MONTRÉAL, 3 mai 1784.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 26 du mois dernier, en réponse à une autre que j'écrivais à M. Mabane, et je suis très heureux que Son Excellence considère comme un objet digne d'attention le commerce de fourrures au Nord-Ouest, tout en vous remerciant de m'avoir communiqué d'une manière si détaillée ses vues sur ce sujet et sur d'autres qui tendent à améliorer et à protéger ce commerce.

Son Excellence peut être sûre que la compagnie a eu grand soin de n'exprimer aucun doute au sujet de la frontière, et qu'elle continuera à agir avec la même circonspection ; la mention que j'en ai faite dans ma lettre à M. Mabane était purement confidentielle, et venait de ce que le traité n'est pas explicite, et du désir que j'avais d'être mieux renseigné.

Il faut reconnaître que la connaissance que nous avons de ce pays même à l'aide des meilleures cartes est très imparfaite, et pour cette raison je présumais que Son Excellence pourrait juger à propos de le faire explorer avant que cette exploration ne devienne une affaire internationale ayant pour objet la délimitation de la frontière ; que Son Excellence pourrait donner en cette circonstance des ordres tendant dans tous les cas à s'assurer de la communication ou à la faire déclarer neutre, et tels sont les motifs qui m'ont engagé à en parler.

Quoique Son Excellence ne puisse actuellement rien promettre pour encourager (si possible) à découvrir un autre passage, cependant la compagnie a tant à cœur ce projet qu'elle fera tout en son pouvoir dans le cours de l'été pour avoir des indigènes les meilleurs renseignements afin de voir s'il est praticable, et si elle en a le temps, elle se propose de faire explorer le pays à l'est sur une étendue de trente ou quarante lieues, de chaque côté du portage.

Je ne puis découvrir que M. Baxter ait laissé ici un plan ou des observations qu'il aurait faites pendant son séjour à la Pointe-aux-Pins, et je ne suis pas non plus en état de donner à Son Excellence de nouveaux renseignements sur ce sujet, mais je ne négligerai rien assurément pour m'en procurer, et au retour de nos canots ou plus

tôt, je vous communiquerai, pour être mis sous ses yeux, tout ce que je pourrai recueillir à cet égard. La compagnie vous prie de remercier Son Excellence, qui veut bien promettre de donner toute son attention à une pétition que cette compagnie préparerait sur ce qui fait le sujet de ma lettre précédente, et à lui faire savoir s'il convient, à son avis, de la transmettre aux ministres du roi. La compagnie accepte cette offre avec gratitude, mais veut différer de la mettre à profit jusqu'à ce qu'elle connaisse le résultat des recherches qu'elle doit faire dans le cours de cet été.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération distinguée,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

BENJAMIN FROBISHER.

Le major MATHEWS.

ORDRE AU CAPITAINE ROBERTSON DE FAIRE RAPPORT AU SUJET DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN POSTE SUR LE LAC SUPÉRIEUR, ETC.

(*Archives, série B, vol.* 63, *p.* 272).

QUARTIER GÉNÉRAL, QUÉBEC, 6 mai 1784.

MONSIEUR—Quoique je n'aie pas encore reçu d'instructions ni de renseignements sur le sort de vos postes des pays d'en haut, il paraît, à en croire des écrits publiés par des Américains, qu'ils seront évacués en conformité du traité définitif. Quand ce sera fait, il est probable qu'il sera établi des postes du côté opposé pour la sûreté du commerce de fourrures, et comme il n'y a pas d'endroit où il sera plus nécessaire d'en avoir un qu'à l'entrée du lac Supéaieur,je désire avoir au plus tôt des informations et prendre des mesures pour cet objet, afin d'y établir une petite garnison et d'y former un établissement le plus promptement possible. D'après la carte et les renseignements qu'on m'a procurés, la Pointe-aux-Pins, située à deux lieux environ en amont des chutes de Sainte-Marie, semble être l'emplacement qui convient le mieux pour cela. Elle était autrefois occupée par un M. Baxter, associé et agent d'une compagnie d'exploitation de mines de cuivre, et elle peut être avantageusement cultivée, car le sol y est bon à quelque distance du rivage. Je veux donc qu'aussitôt que possible après la réception de cette lettre, vous partiez en amenant avec vous un nombre suffisant d'ouvriers militaires et de soldats que vous y laisserez pour faire les préparatifs nécessaires à la construction des palissades et des bâtiments qu'il faudra pour loger une garnison composée de trente ou quarante hommes. Vous apporterez un soin particulier dons vos observations sur les positions à examiner tant au point de vue de la défense que des avantages nécessaires pour la protection du commerce, sans oublier la communication par eau, vous enquérant si des navires peuvent y mouiller en sûreté, y prendre commodément leurs quartiers d'hiver, et s'il se trouve à proximité du bois propre à servir aux constructions navales. Comme il n'y aurait rien de plus utile aux trafiquants que l'établissement de cultivateurs qui les approvisionneraient de céréales et d'autres denrées par la suite, ce pourrait être une bonne occasion d'établir quelques loyalistes. Vous feriez bien par conséquent de vous faire accompagner de quelque connaisseur en fait de terrain pour avoir une notion de ce qui peut se faire sous ce rapport, et il ne serait pas mal que vous exporteriez diverses espèces de céréales, des pommes de terre et un peu de menues graines pour tenter un essai de culture cette année, même si vous pouvez trouver quelqu'un qui soit disposé à l'entreprendre. Si je reçois des instructions qui rendent ce projet inutile, je vous les communiquerai sans retard, pour que vous puissiez l'abandonner aussitôt. J'attendrai votre rapport avec impatience, et si je mentionne la Pointe-aux-Pins comme l'endroit qui me paraît le plus convenable, ce n'est pas pour circonscrire vos recherches dans cette limite, car je veux que vous me donniez votre avis sur tout autre endroit qui pourra vous sembler plus favorable à la réalisation de l'objet en vue. M. Saint-Luc, qui connaît bien ce pays-là, vient de me dire qu'un endroit appelé La Traverse,à une quinzaine de lieues de Michilimackinac, serait très bien choisi pour le poste que je désire établir. Mettez du soin dans vos observations sur cet endroit; il est en deçà de notre frontière, et s'il est également avantageux pour le commerce, son peu de

distance de Michilimackinak en faciliterait l'établissement. Bien que j'aie, dans la première partie de cette lettre, exprimé le désir que vous ameniez des ouvriers militaire avec vous, j'aime mieux que vous différiez de commencer les travaux jusqu'à ce que je vous écrive de nouveau, mais ne tardez pas à effectuer ce voyage et à en faire rapport.

Je suis, monsieur, etc.,

FRED. HALDIMAND.

P. S.—Vous apprendrez qu'il s'est formé à Montréal une compagnie pour protéger davantage le commerce du Nord Ouest avec cette province. Elle se propose d'explorer le pays cet été pour trouver en dedans de notre frontière un passage conduisant aux postes les plus lointains, dans l'appréhension où elle est que les Américains gêneront beaucoup ce commerce en faisant passer la frontière par le lac Long, etc. Comme je désire donner tout l'appui possible à une si utile découverte, vous voudrez bien aider de tout votre pouvoir ceux qui seront employés dans cette entreprise.

F. HALDIMAND.

LETTRE DU CAPITAINE DANIEL ROBERTSON AU GÉNÉRAL HALDIMAND.

(*Archives, série B., vol.* 98, *p.* 269.)

MICHILIMAKINAC, 10 juin 1784.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir le 1er juin au soir la lettre de Votre Excellence, en date du 6 mai. Je suis parti le lendemain matin, comme on m'en donnait l'ordre.

J'ai examiné avec attention chaque endroit qui m'a semblé pouvoir être choisi comme établissement, et je n'ai trouvé que ceux mentionnés dans mon journal, ci-annexé, qui m'aient paru répondre à l'objet en vue. Je renvoie Votre Excellence à ce journal, qui contient la description des lieux indiqués et mon opinion sur chacun d'eux.

Comme le meilleur endroit est à mes yeux la rivière Tessalon, je me chargerais d'y faire construire les casernes dont il est question, en octobre 1785, avec le même nombre d'ouvriers militaires que j'ai ici, et une trentaine de Canadiens qui feraient l'office de manœuvres.

Comme il y a deux navires venus de Détroit a demi-chargés seulement de marchandises, j'en ai retenu un, le *Wyndote*, pour transporter d'ici à Tessalon tous les matériaux pouvant servir à un nouvel établissement, ce qui va grandement faciliter l'entreprise et en réduire les frais. Ces matériaux consistent en troncs de pin, en madriers, barils, bardeaux, châssis, portes, roues de charrette, etc. J'espère que cela aura l'approbation de Votre Excellence, car autrement les Américains profiteraient de ces articles d'une si grande utilité.

J'ai envoyé un sous-officier avec douze hommes pour se charger des matériaux en question et défricher un peu de terrain par passe-temps. J'ai transmis une liste des outils qui manquent ainsi que les noms des ouvriers militaires qui sont actuellement ici. Les propriétaires devront être consultés quand on prendra possession du sol; ce sont des Chippewas, et ils s'attendront à recevoir quelques présents.

Depuis l'envoi de ma dernière lettre au major Mathews, les Outaouais de l'Arbre-Croche sont venus et se sont conduits comme d'habitude, parce qu'ils voyaient que j'étais sur mes gardes, à ce que je présume. Ils se plaignent beaucoup, ainsi que d'autres, qu'on les néglige malgré leurs services passés; cependant je n'avais rien à leur donner que de bonnes paroles et quelque espoir d'obtenir pour eux quelque chose; je suis d'avis qu'on devrait se montrer généreux en prenant congé d'eux, si nous sommes pour occuper un poste dans ces parages.

Les principeaux ouvriers que j'ai ici sont du 84e régiment; sans eux, au cas où ils seraient licenciés, les travaux ne sauraient être menés à bien.

On a ici grand besoin de rhum pour divers objets, surtout pour en distribuer aux Sauvages, et je n'en n'ai eu que sept barils dans le cours des derniers douze mois.

Si ce plan est mis à exécution, je demande à Votre Excellence de vouloir bien le faire connaître à M. Satherland, de Montréal, pour qu'il puisse ainsi pourvoir à nos petits besoins.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect,
De Votre Excellence le très humble et obéissant serviteur,
DANIEL ROBERTSON,
Capitaine du 24e régiment.

JOURNAL DU CAPITAINE ROBERTSON.

(*Archives, Série B, Vol.* 98, *p.* 250.

MICHILIMAKINAC, 2 juin 1784.

J'ai quitté le poste aujourd'hui et me suis dirigé vers le lac Supérieur, accompagné de M. McBeath, de M. Barthe, de l'enseigne Fry et d'un charpentier. Peut favorable jusqu'au détour où nous l'eûmes devant ; alors nous allâmes à terre pour permettre aux hommes de faire cuire leurs aliments pour le lendemain ; nous ne vîmes pas de canots d'aucun point de l'horizon. Le lac, dans l'étendue d'une lieue de la rive après avoir passé l'île aux Oies, est loin d'être sûr pour la navigation des navires, qui doivent en conséquence soigneusement se garder d'approcher de plus d'une lieue et demie de la rive ; on a à éviter sur cette partie de la côte quantité de roches qui ne sont point à fleur d'eau, mais ne sont pas à plus d'un ou deux pieds de la surface.

Au détour (ou à l'entrée de la communication par eau menant aux chutes de Sainte-Marie), il est absolument necessaire d'avoir l'œil au guet, car à cet endroit on trouve les roches à une profondeur de cinq ou six brasses, mais elles ne couvrent pas plus de quatre cents verges. Après avoir doublé le point en question, on fit la cuisine, et on continua la route à 11 heures.

JEUDI, 3.

Le brouillard était si épais ce matin qu'il nous a été très difficile de trouver l'entrée du chenal du Mascoutin Saukie, situé à environ une lieue du fond de la baie de Winiascou. Il est nécessaire de remarquer une petite île d'à peu près un quart de mille de circonférence, et dont la pointe Est est dénudée et rocheuse ; le chenal déjà mentionné est directement en face et à environ un mille de distance ; c'est donc un bon point de repère pendant le mauvais temps, où ce chenal ne peut être distingué d'avec une petite passe. Sur cette rivière on rencontre d'innombrables petites îles et baies, deux rapides dont le plus fort est celui qui est près de Sainte-Marie ; beaucoup de beaux paysages s'offrent ici aux yeux du voyageur. A environ deux lieues du Sault, nous vîmes un bouquet de pins si régulièrement disposé qu'à première vue on pourrait s'imaginer que c'est le résultat de l'art, mais la connaissance des occupations auxquelles on se livre dans ce pays fait abandonner aussitôt cette idée. A cinq heures de l'après-midi nous arrivâmes au Sault ou aux Chutes. M. Cadotte était arrivé hier d'un endroit sur le lac Supérieur communément appelé La Pointe, mais il n'a pas de nouvelles. Je me serais rendu ce soir jusqu'à la Pointe-aux-Pins si, par suite d'un malentendu, le jeune Cadotte n'avait pas fait revenir un canot qui avait été envoyé en amont des rapides, au lieu de le faire diriger à l'extrémité ouest du portage, où je me proposais d'embarquer. Ce portage a une demi-lieue de longueur ; j'ai envoyé une seconde fois le canot pour qu'il soit prêt demain matin à bonne heure.

VENDREDI, 4 juin.

Nous sommes partis à 4 heures pour la Pointe, où nous sommes restés deux heures à faire des observations sur sa situation, ses alentours, son havre, son sol, ses bois, etc., etc. La baie en amont du Sault est d'environ deux lieues de large sur une lieue de longueur ; le long de la rive nord est une chaîne d'îles qui s'étendent jusqu'à près de la moitié de la route allant à la Pointe-aux-Pins.

L'endroit où était autrefois le fort Gloucester est très bas et sableux ; on n'y voit guère que des cerisiers et des airelles. Le bois un peu dans l'intérieur et sur la rive

est de la Pointe est presque tout du maigre pin résineux, sauf une petite quantité de jeunes bouleaux et de saules entremêlés. Comme c'est du pin rouge, il est loin d'être propre à la construction des navires Le bassin devant le fort est d'environ cent verges de profondeur et forme une lune. Il a quatorze ou quinze pieds d'eau.

Opinion.—Il y aura beaucoup d'inconvénients à l'établissement d'un poste ici. D'abord il n'y a pas de pierre pour faire de la chaux ou pour bâtir, ni d'argile plus près qu'en haut des rapides. On ne peut avoir de bois de chauffage qu'à trois lieues de cet endroit, sauf du pin résineux qui n'est qu'un pauvre combustible pour d'aussi rigoureux hivers que ceux qu'on a à supporter dans ce climat. Il n'y a pas de colons qui resteraient ici, car la stérilité du sol leur ôterait le contentement que leur donneraient leurs travaux dans une région plus fertile. La garnison ne retirerait dont que peu d'avantages d'un essai de ce genre. Nous sommes revenus de la Pointe et avons descendu le Sault dans un canot ; nous avons déjeuné à neuf heures et quart et nous sommes partis des forts du Sault en poursuivant notre route dans la direction de Tessalon ; près de là se trouvent cinq cents petites îles rocheuses, de trois milles à un mille et demi de circonférence ; quelques-unes sont très élevées et perpendiculaires du côté sud ; elles forment dans l'ensemble un aspect très romantique, et chose digne de remarque, on y voit des arbres de huit à dix pouces de diamètre, et pas d'autre terre que celle que couvrent leurs racines. L'eau est très profonde entre ces îles, de sorte que de petites embarcations peuvent approcher de chacune de ces îles, mais comme elles sont confusément éparses, les navires ne pourraient s'aventurer à y passer. Il faudrait bien du temps pour indiquer exactement leur position respective. Etant partis assez tard de Sainte-Marie, nous fûmes obligés de camper sur une de ces îles située à une distance de cinq lieues de Tessalon.

SAMEDI 5.

Partis ce matin de bonne heure ; vent sud-ouest favorable pendant quelque temps ; arrivés à la Pointe Tessalon entre 10 et 11 heures.

C'est une belle et large baie, qui forme un des meilleurs havres sur le lac Huron ; elle s'étend du côté ouest à une bonne distance dans le lac ; la route est complètement exempte de roches ; l'eau de la Pointe. à l'embouchure de la rivière, a une profondeur de vingt à douze pieds, et de six à la barre, de sorte que les bâtiments de dimensions suffisantes pour ces lacs peuvent entrer en toute sûreté dans la rivière, après quoi ils n'ont absolument rien à craindre d'aucun vent. La rivière à cinquante-six verges de large à son embouchure et ensuite une largeur uniforme de quarante-deux verges. Elle coule dans la direction du nord-est et a un cours paisible sur un parcours d'à peu près cinq milles et demi. Le bois de construction pourrait être amené à la pointe même en radeaux.

Le sol des deux côtés est bon pour la culture des grains que la brièveté de la saison peut permettre de récolter. Les principaux bois sont le pin blanc, l'érable, l'orme, un peu de chêne rouge, le bouleau et le noyer, etc. Les terrains de campement à l'entrée de la rivière sont bas, et on pourrait immédiatement défricher à peu de frais sept ou huit acres pour pâturage ou autres fins du côté ouest de la baie.

A environ un demi-mille de là, du côté est de la baie, est une prairie près de la rivière, et en amont plusieurs endroits dont on pourrait faire autant de prairies. On trouve de l'argile, de la pierre, etc., dans le voisinage du havre. Nous avons vu assez de terrain plat pour y établir cent soixante familles ; tout ce terrain est d'excellente qualité. La rivière abonde en poisson de plusieurs espèces, et il y a du gibier en abondance sur ses rives.

Opinion. Les casernes du côté ouest de la rivière et un petit blockhans de chaque côté de la rivière suffiraient à tous les besoins de la défense du havre, ainsi que des phares et des points de repère pour les navires.

Il n'y a de points culminants que deux rochers, un de chaque côté de la rivière, et si les deux blockhans y sont placés dans une position convenable, il sera difficile pour l'ennemi quel qu'il soit de déloger la garnison si elle est bien approvisionnée, et la communication des deux blockhans ne pourra jamais être entravée s'ils sont bâtis comme il faut.

DIMANCHE, 6.

Je quittai Tessalon un peu après quatre heures pour aller à la découverte de la Traverse (supposée), où nous arrivâmes à midi et demi; après avoir déjeuné nous avons exploré la pointe sud-est de l'île, où nous avons trouvé quelques ruines d'un vieux bâtiment français qu'on croit avoir été un magasin, mais les fondations sont à présent toutes couvertes de ronces et de broussailles.

Aux abords de cette île se trouvent d'énormes roches qui se dressent à un pied du niveau de l'eau, et sont situées de façon à faire naufrager les navires et même les embarcations légères quand il vente. En outre, une batture de près de quatre cents verges s'avance de la rive dans le lac sur cette extrémité de l'île qui fait face au Détour.

On ne pourrait pratiquer de havre ici en moins de trois ou quatre ans, et l'entreprise entraînerait des dépenses hors de proportion avec l'importance de ce poste.

Sur une étendue de deux ou trois milles de la berge la terre est très basse et forte, mêlée de sable rouge. De là je visitai l'extrémité sud-ouest que je trouvai également désavantageuse. Bref, toute cette partie de l'île n'offre pas de bois de construction, elle est entièrement couverte d'épinette et de tilleul, etc., et il en est ainsi de la moitié de sa circonférence.

Opinion. Cet endroit (comme sa description rend la chose évidente) n'est pas du tout ce qu'il faut pour une fortification et convient encore moins à des colons.

Nous en sommes partis pour arriver à l'île de Michilimakinak à une heure du matin; nos canotiers étaient très fatigués.

DAN. ROBERTSON,
Capitaine au 84e régiment.

Dans une lettre datée du 27 juin, le capitaine Robertson dit: "J'ai oublié de mander qu'il y a une chute fort avantageuse pour des moulins sur la rivière Tessalon et un grand bois de pins qui l'avoisine.

"Deux familles et un célibataire m'ont parlé de s'établir sur cette rivière."

(B, vol. 98, p. 266.)

LE CAPITAINE ROBERTSON AU GÉNÉRAL HALDIMAND.

(*Archives, série B, vol.* 98, *p.* 267.)

MICHILIMAKINAC, 10 juillet 1784.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre humblement à l'attention de Votre Excellence les observations et demandes ci-après:

MM. Frobisher et McTavish, de la Compagnie du Nord Ouest, sont actuellement ici. J'ai eu avec eux plusieurs conférences au sujet de la future communication avec cette région, de manière à permettre à ces messieurs ou à d'autres d'y trafiquer sur un pied d'égalité avec les Américains, et après avoir recueilli tous les renseignements possibles, nous en sommes venus à la conclusion que celle entre les lacs Ontario et Huron est la seule qu'on doive essayer, et qu'elle est très praticable en raccourcissant de beaucoup la route et en évitant le portage de Niagara ainsi que toute immixtion avec nos voisins.

Pour ces raisons et aussi pour ouvrir plus promptement cette communication, j'ose demander qu'il plaise à Votre Excellence leur accorder ainsi qu'à MM. Sutherland et Grant, à moi et à d'autres, acceptables à Votre Excellence, qui contribueront à l'entreprise, l'étendue de terre qui sépare ces deux lacs.

M. Benjamin Frobisher aura l'honneur de voir personnellement Votre Excellence à ce sujet, et au cas où la demande serait agréée, il sera l'agent à Montréal. Par suite de mes rapports avec les Sauvages pendant la guerre, je connais bien quelques-uns de leurs chefs dans cette région.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'il n'est pas venu ici un seul Sauvage du Missi-sipi cette année, parce que je leur avais envoyé des messages à cet effet l'automne dernier. Il est venu plusieurs bandes du lac Supérieur, de Salloche, Missisgay et Madjadash, et j'en ai été bien peiné, car je n'avais rien à leur donner,

n'ayant pas reçu de présents, sauf une bagatelle au printemps de 1780, depuis mon arrivée ici.

Comme il y a quelque apparence que vous serons proches voisins de ces gens, qui sont nombreux, et de peur de quelque mécontentement à venir de leur part, je résolus d'emprunter des marchandises et du rhum, ce qui, à cause de leur rareté, m'occasionna beaucoup de tracas, et je les renvoyai contents.

Votre Excellence peut être sûre que cette démarche ne m'a pas été inspirée par un manque d'égard pour ses instructions, mais parce que j'étais convaincu qu'elle était nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,
De Votre Excellence
Le très humble et obéissant serviteur,
DANL. ROBERTSON.

Son Excellence le GÉNÉRAL HALDIMAND.

LE CAPITAINE MATHEWS AU CAPITAINE ROBERTSON.

(*Archives, série B, vol,* 64, *p.* 145.)

QUARTIER GÉNÉRAL, QUÉBEC, 12 août 1784.

CAPITAINE ROBERTSON,

MONSIEUR,—Je suis chargé par Son Excellence le commandant en chef de vous dire qu'il a reçu et lu vos lettres, des 26 mai. 10 et 26 juin et 10 juillet, auxquelles étaient annexés le journal de votre voyage à Tessalon et la description de cet endroit.

Comme Son Excellence a lieu de croire que les postes des pays d'en haut ne seront pas cédés aussitôt qu'on s'y attendait, avant que les Américains ne se montrent mieux disposés (qu'ils ne l'ont été jusqu'ici) à mettre à exécution de leur côté les articles du traité difinitif, et comme elle n'a pas reçu d'Angleterre d'instructions l'autorisant à établir de nouveaux postes par suite de l'évacuation prévue des anciens, elle ne pense pas à propos de faire quoi que ce soit (jusqu'à ce qu'elle ait reçu des instructions à cet effet) à Tessalon, et elle désire en conséquence que vous cessiez d'y faire des préparatifs. Si vous le jugez nécessaire, vous y laisserez trois ou quatre hommes pour prendre soin du bois de construction, ou des autres matériaux qui peuvent avoir été rassemblés, si ces derniers sont de quelque importance (comme des outils ou des ouvrages en fer) ils devront être transportés à Michilimackinac. Les renseignements que vous avez recueillis, et ce que vous avez fait, ne manqueront pas de faciliter l'établissement d'un poste si on le trouve à propos, lors de l'évacuation de Michilimackinac.

M. Frobisher n'a encore rien communiqué au général sur ce qui fait le sujet de votre dernière lettre, mais je suis chargé par Son Excellence de vous mander qu'elle ne trouve pas du tout bon de convertir en propriété privée la vaste étendue de terre que vous mentionnez, ni d'empiéter sur les intérêts des Sauvages relativement à leurs terres, ce qui est tellement l'habitude des Américains, et ce qui est si alarmant pour les Sauvages, que c'est avec répugnance que Son Excellence s'est vue dans la nécessité de faire quelques achats de leurs terres pour établir les loyalistes et quelques Sauvages des S x-Nations qui sont chassés de leurs établissements sur les territoires américains.

Je suis, etc.,
R MATHEWS.

LE CAPITAINE MATHEWS À BENJAMIN FROBISHER.

(*Archives, série B, vol.* 64, *p.* 331.)

QUÉBEC, 11 octobre, 1784.

BENJ. FROBISHER, écr,

MONSIEUR,—J'ai mis sous les yeux de Son Excellence le général Haldimand la lettre que vous m'adressiez le 4 octobre, ainsi que votre requête au nom de la Compagnie du Nord-Ouest. Son Excellence ne se croit pas autorisée à donner une con-

cession du passage s'il est découvert, ou le monopole du commerbe pendant un certain temps, mais elle communiquera la requête aux ministres de Sa Majesté.

Comme elle veut encourager autant qu'il est en son pouvoir les marchands qui font des affaires au Nord-Ouest, Son Excellence leur permet de construire à Détroit un petit navire, conformément à ce que demande votre lettre, pour être envoyé à Sainte-Marie au commencement du printemps prochain afin de lui faire remonter les chutes, et pour être employé sur le lac Supérieur au transport des marchandises ou des provisions sur ce lac jusqu'au Grand Portage.

Son Excellence ne croit pas que l'état des choses dans les pays d'en haut puisse lui permettre d'acquiescer aux autres points de votre lettre, sauf qu'elle écrira au lieutenant-gouverneur et à l'officier commandant de Détroit d'aider autant que le permettra le service à faire transporter vos provisions dans les vaisseaux du roi jusqu'à Michilimackinac.

Je suis, etc.,
R. MATHEWS.

LE GÉNÉRAL HALDIMAND AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR HAY.

(*Archives, série B, vol.* 64, *p.* 405.)

QUÉBEC, 10 novembre 1784.

Le lieutenant-gouverneur HAY.

MONSIEUR,—Les marchands engagés dans le commerce du Nord-Ouest ayant pétitionné pour avoir la permission de construire un petit navire qui sera envoyé à Sainte-Marie au commencement du printemps afin de lui faire remonter les chutes et qui sera employé sur le lac Supérieur, j'ai mandé mon acquiescement à cette demande au lieutenant-colonel Depeyster. Vous voudrez bien donc permettre la construction de ce navire à Détroit, et aussi aider autant qu'il sera en votre pouvoir sans nuire au service de Sa Majeste, à faire transporter les provisions pour l'usage du commerce du Nord-Ouest par les vaisseaux du roi qui naviguent jusqu'à Michilimackinac.

Je suis, monsieur, etc.
F. HALDIMAND.

NOTE F.

ROYALISTES FRANÇAIS EN HAUT-CANADA.

ESQUISSE (POLITIQUE ET FINANCIÈRE) D'UN ÉTABLISSEMENT À FORMER AU CANADA POUR L'ÉTABLISSEMENT DES ÉMIGRANTS FRANÇAIS.

(*Archives, série Q, vol.* 286—2, *p.* 478.)

Les intérêts considérables de la guerre actuelle, les frais qu'elle entraîne, et les moyens de la conduire à bonne fin suffisant pleinement, sans aucun doute, à reclamer et à absorber toute l'attention des ministres de Sa Majesté, il serait pour le moins indiscret de prétendre la détourner de ces grands objets pour l'appeler sur une entreprise particulière qui leur serait étrangère et qui bien qu'elle comportât même une certaine utilité aurait réellement l'inconvénient d'augmenter les dépenses de l'Etat. Tel doit paraître de prime abord le désavantage attaché aux propositions qui forment la base de ce mémoire. La générosité anglaise s'est déjà manifestée d'une manière éclatante en prenant provisoirement des mesures pour secourir ces malheureuses victimes de la révolution française, auxquelles le gouvernement britannique a donné asile. Ce n'est pas dans les complications du moment que l'administration de ce pays peut s'occuper sérieusement d'améliorer leur situation ; et quand un surcroît nécessaire de taxes ou de contributions volontaires pèse sur chaque classe de sujets anglais, les émigrants français qui sont devenus eux-mêmes une des charges de l'Etat, ne sauraient former un désir dont la nature serait d'ajouter au fardeau des exigences publiques.

Ces réflexions m'ont fait jusqu'ici garder le silence, mais convaincu comme je le suis que les émigrants ne seraient pas les seuls à profiter de mes idées, convaincu que de graves considérations pourraient peut-être décider l'établissement que je propose, et qu'indépendamment de tout motif de générosité, un établissement de ce genre impliquerait de grandes vues politiques, qu'on pourrait le fonder sans augmenter les dépenses, ou en d'autres termes, sans augmenter celles déjà consacrées aux émigrants, j'ose espérer sinon l'adoption immédiate, au moins l'examen attentif d'un plan qui, aux yeux d'une administration éclairée, ne saurait se recommander que par son utilité publique.

J'ignore le nombre exact d'émigrants que fait vivre aujourd'hui la générosité de l'Angleterre. Je ne connais que la somme qui est allouée pour leur subsistance, et je suis porté à croire que la moitié d'entre eux, sans exception de sexes, sont au-dessous de quarante ans.

Que fera-t-on de cette malheureuse classe de particuliers? Il est aussi impossible d'espérer que le gouvernement français tel qu'il est à présent fasse quelque chose pour eux qu'il est impossible de craindre qu'ils soient abandonnés par le pays qui les a sauvés. Indépendamment de ceux qui sont maintenant en Angleterre, il est naturel de supposer que la restitution des colonies françaises (si elle a lieu) augmentera le nombre des réfugiés. Tous ceux qui ont été au service de l'Angleterre, ceux qui ont signé des capitulations, qui y ont adhéré, ou ceux qui ont trop hautement exprimé leur aversion pour le système républicain, ne s'y soumettront certes pas, et imploreront la protection et l'assistance du gouvernement anglais; mais s'il l'accorde, cette aide le sera-t-elle pour un temps indéfini? Ne paraîtra-t-il pas juste et nécessaire de lui fixer un terme? Ne serait-t-il pas à désirer par-dessus tout de rendre de telles dépenses utiles à la nation?

Il semble qu'on écarterait toute objection si l'on trouvait le moyen d'employer les émigrants français à un travail productif; si l'on pouvait en faire des travailleurs et des manufacturiers, ou si, à défaut de cela, on pouvait sans de grands frais les employer à défricher et à mettre en valeur quelque partie inhabitée de l'Amérique du Nord. De simples concessions de terres et de légères avances de provisions et d'outils ne seraient pas une aide suffisante pour des hommes qui ne sont pas habitués à de durs travaux; l'expérience du passé confirme la vérité de cette observation.

Si on indiquait simplement quelque vague projet en vertu duquel il leur serait concédé des terres comme asile, on ne pourrait en attendre aucune utilité réelle soit pour eux ou pour la nation qui leur sert de soutien. Ils ne pourraient tous y être transportés, et encore moins y être établis. Mais après des combinaisons préalables et après l'adoption de certaines mesures graduées, dont on devra mûrement peser les détails et l'exécution, la première chose est de savoir ce que voudrait faire le gouvernement; ensuite quels sont les moyens sur lesquels on peut compter? Puis, quelle utilité et quelle économie peuvent résulter pour la nation du plan dont il s'agit, et pour quels motifs l'établissement que je propose peut réclamer la préférence sur toute autre espèce d'assistance.

Motifs proposés pour un établissement au Canada.

C'est incontestablement par de purs motifs d'humanité tout d'abord, et ensuite par de bonnes raisons politiques que le peuple anglais s'est montré si généreux envers les immigrants français qui, restés fidèles à leur souverain, préférant la misère au crime, étaient justifiables d'espérer la protection d'un gouvernement juste et puissant. Cette protection leur ayant été une bonne fois accordée pour les considérations susdites, elle ne doit pas leur être retirée, puisqu'il n'est ni dans le caractère national ni dans l'intérêt du gouvernement de leur donner refuge aujourd'hui pour les abandonner demain, mais il importe d'en réduire le nombre, et, sans cesser de s'intéresser à ces malheureux, d'accélérer cette réduction, et partant, la réduction des dépenses qu'ils occasionnent.

L'intérêt de l'Etat exige que ceux qui vivent à ses dépens deviennent des propriétaires, et ces établissements auraient tous les avantages désirables sans aucuns des inconvénients qu'une stricte économie fait quelquefois subir à la générosité. Si,

en fondant cette colonie, le gouvernement pouvait en même temps placer des royalistes éprouvés dans un pays où les principes républicains et les mœurs républicaines deviennent les traits caractéristiques ; si cette colonie, par exemple, était établie sur les frontières des Etats-Unis et si elle offrait un asile et un débouché à tous les planteurs chassés des Antilles françaises.

Non seulement les dépenses du gouvernement n'en seront pas augmentées (comme je l'ai déjà fait remarquer), mais elles seront positivement diminuées, et même on prendra les moyens de rembourser par la suite les avances nécessaires au début. Ce ne sera pas seulement un acte de bienfaisance qu'on aura ainsi en vue d'accomplir. Ce doit être une grande et bonne œuvre et une entreprise profitable pour l'Etat qui les protège. Même à l'heure qu'il est, et au lieu de toutes les complications de la guerre, ce projet peut servir pour la conclusion de la paix; au moins, il écarterait une des difficultés qui s'y opposent. Car on ne doit pas mettre en doute que dès que l'Angleterre jugera à propos de traiter avec le Directoire, celui-ci essaiera d'infliger à l'égard des immigrants français quelques-unes de ces conditions humiliantes qu'il a exigées de plusieurs autres souverains. Quel serait alors l'étonnement de ces cruels tyrans, qui plus est, de toute l'Europe, si tandis qu'on suppose que l'Angleterre ne s'occupe que des mesures nécessaires pour repousser l'invasion dont on la menace et des moyens de pourvoir aux dépenses que nécessite sa défense, on la voyait créer une nouvelle classe de propriétaires entièrement composée de ceux que le Directoire a privés de leurs biens? Si je ne me trompe, un établissement ainsi formé donnerait un nouveau prestige à l'Angleterre, à son crédit public et à la juste et haute opinion qu'on a dans tous les pays des grandes ressources qu'on peut tirer de la moralité de la nation anglaise.

En quoi consiste l'établissement proposé? Comment l'appellera-t-on; quand et comment sera-t-il effectué?

Etant admis que le gouvernement anglais, dans son désir de prendre en faveur des émigrants français, une décision conforme à ses propres intérêts et à ses principes d'humanité, se résolve à adopter le plan, voici quelles en seraient les grandes lignes :

"Il sera formé dans la partie sud du Canada, un établissement destiné à recevoir les émigrants français; il leur sera donné et assuré des moyens suffisants de subsistance jusqu'à ce qu'une étendue de terre suffisante pour les faire vivre et qui sera distribuée parmi eux, aura été mise en valeur.

"Toutes les dépenses qu'entraînera cet établissement pendant les trois premières années seront avancées par le gouvernement et à son compte. Toutes les dépenses faites après l'expiration des trois premières années pour le développement de l'établissement susdit seront à la charge de la totalité des nouveaux propriétaires et remboursées par eux; ils paieront en conséquence annuellement au gouverneur du Canada (qui en rendra compte à la trésorerie) un septième de leurs récoltes jusqu'au parfait paiement des avances."

Mais sur quel fonds seront imputés les premiers frais? Comment les terres seront-elles défrichées et mises en valeur? Comment seront érigés les bâtiments nécessaires? Où trouvera-t-on les travailleurs qu'il faudra? Quand et en quel nombre les émigrants français seront-ils transportés au Canada? Cette nouvelle émigration sera-t-elle volontaire ou forcée? Je vais répondre successivement à toutes ces questions.

1. *Sur quels fonds seront prises les premières avances?*

Précisément sur le fonds alloué pour la subsistance des émigrants français. La seule chose nécessaire pour bien organiser ce plan et le mettre à exécution avec ordre et avec une grande économie sera d'obtenir du parlement pour le nombre d'années qu'il lui plaira de fixer l'allocation de la même somme qu'il vote chaque année pour les émigrants.

Un argument convaincant s'offre naturellement à l'esprit pour justifier la décision à prendre par le parlement. De deux choses l'une: ou la France, après de si longues convulsions, jouira d'un gouvernement équitable quelle qu'en sera la forme, ou la tyrannie actuelle se perpétuera. Dans le premier cas, ce gouvernement équi-

table devra considérer les émigrants en quelque sorte comme des prisonniers français dont les frais d'entretien ayant été avancés par l'Angleterre doivent être remboursés par la France, et seront certainement dans l'espèce puisqu'aucun autre souverain ne saurait être aussi obligé au paiement d'une dette de cette nature que le sont les présents usurpateurs. Dans le second cas (celui d'une prolongation de la tyrannie,) le parlement anglais s'inspirera sans doute, dans les années à venir, des mêmes motifs pour assister les émigrants que ceux qui l'ont porté à leur venir en aide par le passé; de sorte que la subvention qu'on demande avec instance aujourd'hui pour un nombre limité d'années ne peut pas paraître si onéreuse, surtout quand elle est justifiée par la perspective d'un grand établissement national.

Mais comment cette subvention supposée (qui devra être contituée par des dépenses quotidiennes et qu'on représente même comme étant insuffisante pour l'objet en vue) pourra-t-elle suffire aux frais d'un si grand établissement? De la manière que je vais exposer :

Dès que le montant de ce crédit aura été voté pour un nombre limité d'années, il sera aisé de disposer par anticipation des épargnes annuelles résultant de l'extinction graduelle du premier nombre d'émigrants; on doit porter à cinq pour 100 par année cette extinction par décès. La seconde année produira donc une épargne de dix pour 100, la troisième, de quinze. On retranchera aussi de la liste générale tous ceux que l'établissement au berceau pourra faire vivre ainsi que ceux qui, par leur industrie en Angleterre, sont en état de subvenir à leurs besoins.

Car aussitôt qu'on leur aura offert comme une ressource l'établissement projeté, tous ceux au-dessous de cinquante ans qui refuseront d'en profiter, ne devront pas y être contraints, mais ils ne pourront plus être justifiables de recourir à la générosité du gouvernement, et dans le nombre de ses subventionnés, il en est beaucoup (ceux de la Corse et de Toulon par exemple) dont les secours sont assez considérables pour être susceptibles d'une juste et raisonnable réduction. On pourrait opérer cette réduction en offrant l'équivalent en terre à prendre dans la nouvelle colonie, et s'ils refusaient cette offre, ils n'auraient pas droit de se plaindre de la réduction suggérée.

Je propose, en conséquence, que la première somme à voter pour former l'établissement soit de quinze mille louis, dont cinq mille à distraire et à déduire du montant alloué pour cette année aux émigrants, et les autres dix mille louis à avancer par anticipations.

Comment les terres seront-elles défrichées et mises en rapport? Comment seront construits les bâtiments nécessaires? Où trouver les ouvriers pour faire ces constructions.

Ces questions comprennent de nombreux détails; on peut néanmoins y répondre aisément.

Quand une fois on aura adopté un plan de cette importance, il faudra employer les mêmes moyens que ceux dont on s'est servi pour la fondation de l'ancienne colonie du Canada, avec cette différence et cet avantage que la colonie qui y existe et ses ressources constitueront un puissant auxiliaire.

Ce sont les soldats qui ont défriché et préparé le sol dans nos établissements du Canada et de la Louisiane. La discipline militaire a le merveilleux avantage de maintenir l'ordre parmi les travailleurs, et comme la subsistance leur est déjà assurée, une double solde jointe à la perspective de devenir eux-mêmes propriétaires terriens forme un encouragement suffisant pour leur faire entreprendre et exécuter des travaux considérables moyennant un salaire très modéré.

La création du nouveau régiment doit donc être une partie principale et essentielle de ce plan, et comme il sera bon de prolonger la nouvelle colonie jusqu'aux frontières des Etats-Unis, l'établissement à faire de postes militaires le long des frontières, la protection des nouveaux rapports à former avec les nations du pays et l'extension du commerce de fourrures devront donner à un nouveau régiment assez à faire pour qu'on ne fasse pas figurer ce régiment parmi les avances et les dépenses stériles de la colonie en question.

Je trouverais ainsi mon contingent de travailleurs dans un régiment d'infanterie composé de deux bataillons, dont les officiers subalternes comme les officiers supérieurs devront être des émigrants, et dont les soldats devront être choisis avec soin.

La solde de régiment devra être imputée sur l'état de force du Canada, et le salaire extraordinaire à accorder aux ouvriers devra être payé à même les fonds affectés au nouvel établissement.

Dans les deux bataillons, deux cents hommes seulement feront le service militaire, et le reste sera employé à défricher le sol et à construire les batiments.

Mais ce ne sont point là les seules mesures à adopter ni les seuls moyens d'exécution et de succès. Leur commune origine, leur conformité de langage et de religion, les relations de parenté de beaucoup d'entre eux avec les Canadiens ne laissent pas de doute que ceux ci aideraient à une entreprise aussi avantageuse à leur colonie qu'à leurs anciens et malheureux compatriotes. On doit en conséquence mettre en œuvre leur bienveillance et la diriger vers une commune fin. On doit amener la législature coloniale à s'intéresser elle-même au succès de l'entreprise et à hâter et commencer sans retard le transport des émigrants, de façon à leur préparer l'hospitalité dans les différentes parties de la colonie, soit en engageant les familles dans l'aisance à prendre chacune leur part du fardeau jusqu'à ce que les nouvelles fermes soient prêtes à recevoir les colons, ou en distribant les prêtres dans les différentes paroisses, communautés ou autres domiciles.

Une mission ayant pour objet d'obtenir cette faveur devrait être confiée à deux ou trois Français intelligents qui seraient reconnus par le gouvernement et autorisés à traiter avec la législature canadienne, l'évêque, le clergé et les principaux habitants. Ces envoyés leur feraient connaître le plan du nouvel établissement avec les moyens assignés pour le mettre à effet et ceux qu'on se proposerait de demander à la colonie. Il n'y aurait pas d'indiscrétion à offrir à ceux qui sont à l'aise des dons gratuits ou des avances de bétail, volailles, etc., ni à demander à l'assemblée coloniale de pourvoir à la subsistance de quelques arpenteurs, inspecteurs de travaux, charpentiers, maçons en briques, scieurs, pour commencer les premières constructions

Tandis que ces détails préliminaires se traiteraient à Québec et à Montaéal (et peut-être avec plus de succès qu'on n'oserait le promettre ici), on devrait envoyer comme ouvriers un bataillon du régiment projeté, fixer le lieu de sa destination et construire les casernes nécessaires avant la fin de l'été. En même temps, les deux ou trois commissaires ci-dessus mentionnés et qui auraient été envoyés au printemps, transmettraient à Londres un état des ressources et de l'hospitalité provisoire qu'ils auraient assurées aux émigrés, et on réglerait d'après cet état le nombre de prêtres et autres émigrants à envoyer à la fin de l'été.

Quand, en quel nombre et de quelle manière les émigrants seront-ils envoyés au nouvel établissement ?

J'ai déjà répondu à la première partie de cette question ; l'époque à fixer pour le premier envoi d'émigrants devra être quand on connaîtra les dispositions prises pour leur subsistance et leur réception.

Mais les frais de cet envoi ne sauraient être imputés sur les £15,000 sterling qui formeront le premier fonds de l'établissement. Ce fonds doit être exclusivement affecté au défrichement du sol et à la construction des bâtiments dans la proportion de deux cents louis pour chaque ferme, parce que nous devons compter sur un certain nombre de chefs d'ouvriers payés comme tels par la colonie, de sorte qu'il n'y aura à payer que les frais de construction des bâtiments, l'achat des meubles, d'outils, et le défrichement de vingt acres de terre pour chaque ferme, dont soixante-six, à ce compte, seraient en valeur à la fin de la première année.

Quant aux prêtres au dessous de quarante ans, ceux qui, à leur arrivée, ne seront pas placés dans des paroisses ou des couvents, et pour lesquels il n'y aurait pas alors d'emploi ecclésiastique vacant, seront assemblés dans des séminaires au nombre de vingt ou trente dans les limites de l'établissement et seront aidés dans tous les travaux pénibles par les travailleurs qui leur seront assignés. Ils pourraient eux-mêmes aider à la construction des bâtiments et aux travaux moins fatigants du ménage.

A première vue, il semble que le nombre d'émigrants à embarquer la première année ne devrait pas dépasser trois ou quatre cents, et les frais de l'embarquement ne

faisant pas partie des dépenses allouées pour l'établissement devraient y être annexés; le remboursement de ces frais devrait être assuré au gouvernement au moyen des taxes qui seront imposées sur le nouvel établissement. Ces taxes ainsi levées subsisteront et seront en vigueur jusqu'à complète liquidation de la dette, sous la condition expresse que l'établissement ne sera sujet à aucune autre taxe de la part de l'assemblée coloniale.

Les progrès de l'établissement en question, les règlements à lui appliquer, l'administration à établir formeront la seconde partie de ce plan. Il suffit de dire à présent que le colonel du régiment sera placé naturellement à la tête de la colonie sous le contrôle du gouverneur; l'administration principale ainsi que la police pourront être confiées à un homme ayant l'expérience de cette branche du service, et si on trouve deux hommes dont le caractère, la situation et les anciens rapports avec le gouvernement anglais attestent le zèle et la fidélité, et que ces deux hommes aient eu et aient suggéré la première idée d'un établissement ainsi organisé, si, de plus, ils se connaissent suffisamment l'un l'autre pour entreprendre les détails d'exécution avec une entière confiance mutuelle, ils osent espérer que les ministres de Sa Majesté condescendront à les employer au cas où le plan serait adopté.

(Ce document ne porte ni date, ni signature).

LE DUC DE PORTLAND AU PRÉSIDENT RUSSELL.

(*Archives, Papiers de Puisaye, p.* 4.)

WHITEHALL, 5 juillet 1798.

MONSIEUR,—Comme on se propose de concéder un établissement en Haut-Canada à M. de Puisaye, qui a été commandant des loyalistes français employés de concert avec les forces de Sa Majesté sur la côte de France en 1795, et à une quarantaine de ces loyalistes qui, croit-on, partiront d'ici avec lui pour cet objet dans le cours de la présente saison, je saisis cette occasion de vous mander ce dessein afin que vous preniez les mesures préalables nécessaires pour leur assigner des lots de terres dans des endroits aussi favorables que le permettront les circonstances, et dans la proportion allouée aux loyalistes américains, en traitant M. de Puisaye comme officier supérieur, les autres officiers qui l'accompagneront, suivant leur grade, et le reste comme soldats. On les munira ici des fonds nécessaires et des effets indispensables pour les mettre en état de cultiver les terres qui leur seront données en partage.

Comme il est probable que le gouvernement de Sa Majesté juge à propos de pourvoir, dans votre province, une partie considérable des immigrants français d'ici, dont le caractère et la conduite paraîtront leur donner droit à cette marque de bienveillance de Sa Majesté, je vous demande de vouloir bien, après vous être consulté avec M. de Puisaye, aviser aux meilleurs moyens de mettre cette mesure à exécution, si elle est adoptée. Dans ce but il sera nécessaire de considérer dans quelle situation, de quelle manière, sous quelles charges et dans quelles conditions et pour combien peut-il être distribué des terres, de façon qu'ils puissent les occuper dans le cours de l'année prochaine, et que s'il en est envoyé un nombre considérable dans le cours du printemps prochain, il soit pris des mesures préalables, etc., et fait assez de préparatifs pour les établir sur les terres qui leur seront assignées, pour que leur arrivée donne le moins d'embarras possible à la province, ou, dans le cas où la chose n'aurait pas lieu, pour qu'il en coûte le moins possible au gouvernement.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

PORTLAND.

M. le président RUSSELL.

LE TRÈS HONORABLE M. W. WINDHAM AU PRÉSIDENT RUSSELL.

(*Papiers de Puisaye, p.* 13.)

PARK STREET, WESTMINSTER, 30 juillet 1798.

MONSIEUR,—Les lettres officielles du duc de Portland vous apprendront quelles sont les intentions du gouvernement au sujet de l'établissement d'un certain nombre

de royalistes français dans la colonie sous votre contrôle, et comme il désire que vous vous entreteniez là-dessus avec le porteur de la missive, le comte Joseph de Puisaye.

Mon but, en vous écrivant, est d'expliquer sous quelques rapports d'une manière plus détaillée que ne le font les lettres officielles, les vues du gouvernement sur ce sujet, et aussi d'écarter toute impression défavorable que l'industrie des ennemis de M. de Puisage peut avoir fait concevoir par la conduite et le caractère de ce monsieur.

Je connais bien mieux que tous les autres ministres de Sa Majesté le comte de Puisaye, puisque dans toutes ses négociations avec le gouvernement il a recouru à mon entremise. Les soupçons que ses propres compatriotes ont cherché à faire planer sur lui et par lesquels ils semblent avoir mieux réussi à circonvenir contre lui l'esprit de son souverain, sont qu'il s'est vendu au gouvernement anglais et aux intérêts anglais, qu'il a trahi ceux de sa patrie.

A ceux donc auprès desquels je puis me flatter d'avoir du crédit, il me suffira de dire qu'il n'a jamais fait un tel sacrifice des intérêts de son pays, par la simple raison que rien de pareil ne lui a jamais été demandé.

Mais de plus, dans toutes les choses de moindre importance, rien de plus franc, de plus simple et de plus ouvert que toute la conduite de M. de Puisaye; tout en restant très fidèlement attaché à tout ce qu'exigeaient ses devoirs envers son souverain, il a observé ce qu'il devait aux désirs et aux intérêts d'un gouvernement sur lequel il lui fallait compter pour sa subsistance et des intentions duquel il ne se défiait pas le moins du monde.

Je puis parler de toute sa conduite sous ces rapports avec une si parfaite connaissance de cause qu'il n'est pas possible que je sois induit en erreur, et me portant responsable de la vérité de mon attestation, je ne me borne pas à le défendre contre toute ombre d'imputation calomnieuse qu'on a cherché à faire planer sur sa tête, mais je veux proclamer ses mérites et le recommander en conséquence à vos bons offices non seulement comme un homme qui, j'en suis persuadé, ne manquera pas de prouver qu'il en est digne, mais comme un homme que nous sommes tenus particulièrement de soutenir, sachant comme nous le savons que les calomnies répandues contre lui sont sans fondement et qu'il les a encourues par une conduite que nous devons estimer fort méritoire.

Cela dit sur le caractè e du gentilhomme avec lequel on vous a recommandé de vous entretenir et qu'on désire placer de quelque manière à la tête du nouvel établissement, je n'ai plus qu'un mot ou deux à ajouter à propos de l'établissement même, dont la nature et l'objet sont peut-être assez évidents d'eux-mêmes et suffisamment expliqués dans la lettre officielle pour rendre inutile toute observation de ma part.

L'objet général est de procurer un asile à un aussi grand nombre que possible de ceux que leur fidélité aux anciennes lois, religion et constitution de leur pays, ont rendu victimes de la révolution française.

Dans le cas actuel, l'objet qu'on a plus spécialement en vue est de choisir de préférence ceux qui ont servi dans les armées royalistes et qui, ayant refusé d'être compris dans la pacification, ou ayant trouvé qu'elle ne leur offrait pas de protection, sont exposés à une destruction presque certaine en restant en France.

On désire que ces derniers soient tenus autant que possible séparés de tout autre groupe de Français, ou de ceux parlant français, qui sont actuellement en Amérique, ou que le gouvernement pourra être disposé par la suite à y établir. Le considérant d'un meilleur genre que la classe commune des émigrants et se connaissant quelque peu les uns les autres, ils veulent n'être pas mêlés à ceux dont les principes leur inspirent moins de confiance et dont la conduite future pourrait attirer à la colonie des reproches dont ils espèrent qu'elle sera exempte avec eux et avec leurs descendants.

Quels que soient les motifs que leur inspirent cette confiance, leur ambition est d'une nature honorable et mérite qu'on lui donne une carrière raisonnable. M. de Puisaye, qui tenait du roi de France une commission de lieutenant général et était à la tête de ces armées de royalistes qui étaient récemment encore très considérables, partage naturellement cette ambition plus qu'aucune autre, et il est plus digne qu'aucun autre d'être employé et consulté pour l'objet auquel elle se rattache.

Avec cet objet général en vue, vous pourrez juger bien mieux qu'on ne peut le faire ici, ou qu'au moins je prétends le faire avec les renseignements et les lumières que j'ai puisés en de nombreuses conversations avec le général Simcoe, des meilleurs moyens de le mettre à exécution, de manière à assurer à ce pays une colonie sûre et utile, à empêcher que les dons du gouvernement ne soient faussement appliqués à d'autres objets que ceux qu'il a en vue, et à en faire profiter, par une bonne gestion et par l'économie, un aussi grand nombre que possible des gens respectables et malheureux par lesquels il désire les voir partager. Ce peut être une question de savoir si, pour tous ces objets, et comme le moyen le plus efficace de conserver à la colonie son caractère propre et original, celui d'une société fondée sur les principes du respect pour la religion et de l'attachement à la monarchie, il ne sera pas à désirer qu'on maintînt parmi eux une partie du même système de subordination sous lequel ils ont jusqu'ici vécu, en les classant sous la forme de régiments ou de corps de milice ; et qu'on leur donnât des institutions féodales autant que le permettent les lois de la colonie. Un danger contre lequel il sera nécessaire de se prémunir, c'est celui de la conversion en argent des concessions de terres que pourra faire le gouvernement, afin que celles-ci ne soient pas exploitées pour des fins pécuniaires par ceux n'ayant pas l'intention de devenir définitivement citoyens de ce pays.

M. de Puisaye lui-même, outre qu'il a trop d'honneur pour agir dans des vues différentes de celles qu'il professe, a témoigné ses propres sentiments à cet égard par l'empressement avec lequel il m'a demandé de lui obtenir des lettres de petite naturalisation, ce que j'ai pris soin de faire en conformité de sa demande et en considération de ses titres particuliers à cette faveur, quoiqu'il soit jusqu'ici le seul émigrant, je crois, à qui elle ait été accordée. Ces lettres lui seront expédiées aussitôt qu'elles auront passé par les formalités nécessaires.

Je ne crois pas avoir rien à ajouter à cette longue lettre, sinon des excuses pour sa longueur et l'expression de ma satisfaction de ce qu'on adresse des personnes au succès desquelles je m'intéresse si vivement à un gentilhomme dont elles sont si sûres de recevoir tous les égards que demandent leur position et leur caractère, et qui sans doute remplira complètement les intentions bienfaisantes et libérales qui ont guidé le gouvernement en cette circonstance.

J'ai, etc,

W. WINDHAM.

M. le président RUSSELL.

RÈGLEMENTS POUR LA COLONIE.

(*Archives, série Q., vol.* 285, *p.* 465.)

Le roi ayant pris en considération la malheureuse situation des nobles et des officiers français qui ont porté les armes au service de Sa Majesté, ou qui se sont distingués par leur attachement à la personne et à la famille de feu Sa Majesté Très-Chrétienne, ainsi que par leurs faits d'armes dans les armées royalistes et leurs efforts pour délivrer leur pays d'une cruelle tyrannie, il lui a plu gracieusement ordonner qu'il soit levé un corps de gentilhommes français sous le commandement du comte de Puisaye dans le but de former un établissement au Haut-Canada sur des terres assignées par les ordres du roi aux gentilhommes français et à leurs familles qui ont des titres résultant des services mentionnés ci-dessus, en conformité des règlements ci-après.

Le corps sera composé de :

1 major commandant
2 capitaines
2 lieutenants
4 sous-lieutenants

tous devant avoir eu le grade d'officier supérieur dans le service de feu Sa Majesté Très Chrétienne antérieurement au mois de 1789.

1 adjudant
1 quartier-maître

1 aumônier
1 chirurgien
1 aide-chirurgien
6 sergents
ayant eu le grade de capitaine,
8 caporaux
ayant eu le grade de lieutenant,
150 soldats.

La solde des officiers sera des deux tiers de la solde des officiers anglais, celle des sergents et des caporaux, la même que celle des militaires du même grade dans les Chasseurs nobles de Castries et Martemart. Les soldats auront 1 chelin par jour, outre l'habillement.

Le terme du service sera de trois ans à moins qu'une portion de terrain de acres soit cultivée par celui demandant son congé absolu, ou qu'il ait trouvé un remplaçant, ou qu'il ait remboursé au gouvernement ses frais d'équipement.

Voici quelles sont les conditions du service:

Obéissance militaire au commandant et aux officiers supérieurs.

Service militaire en cas d'invasion ou de guerre sur le continent américain.

Un jour par semaine consacré aux devoirs religieux et au service militaire.

Deux jours par semaine de travail personnel pour l'établissement des officiers, et pour les objets généraux de la colonie.

Quatre jours pour travailler à la part de terre accordée à chaque homme pour son soutien et celui de sa famille.

Les terres devront être concédées de la manière suivante :

Acres pour le major.
do pour un capitaine.
do pour un lieutenant et sous do.
do pour les sergents et caporaux.
do pour les soldats.

De plus, les terres seront accordées aux parents qui désireront se joindre à la colonie, quand celle-ci sera dans un état de prospérité suffisante pour les recevoir :

Acres pour un père.
do pour une mère.
do pour une épouse.
do pour un enfant.
do pour une sœur.
do pour une nièce ou un neveu.
âgés de moins de ans.

Les terres d'une personne qui décédera pendant la durée de son service (à moins que sa famille ne soit sur les lieux) seront accordées par rang d'ancienneté dans le corps, (en donnant la préférence aux hommes de la famille) en échange de leurs propres terres (le principe à appliquer étant que les derniers arrivés prendront les terres les moins cultivées dans la colonie). Cette règle sera observée quand une personne obtiendra son congé en fournissant un remplaçant.

Si la famille du défunt est sur les lieux, l'héritage lui appartiendra, avec pouvoir de l'aliéner, pourvu que les personnes qui achèteront soient approuvées par le commandant en chef, et pourvu, aussi, que ces personnes soient des émigrants français.

Aucune autre personne n'aura le droit d'aliéner qu'après une possession de 10 ans.

Dans le premier cas, le gouvernement fournira des instruments aratoires à chaque personne.

L'habillement.

Des rations.

Le but de l'approvisionnement général étant :

D'établir un magasin pour les besoins inattendus de la Colonie.

De secourir les veuves, les enfants et les infirmes.

De préparer le bois et d'aider à la construction des maisons pour les personnes qui auront droit à leur congé.

Il est à espérer que, sur cet approvisionnement général, une truie pourra être donnée à chaque particulier, et une vache pour trois d'entr'eux, et s'ils ont une famille, pour deux.

Il ne sera permis à aucune personne de faire venir ou de recevoir une partie de sa famille, sans la permission du commandant du régiment, laquelle permission ne sera pas accordée avant que cette personne ait cultivé un nombre d'acres de terre suffisants pour les faire vivre et ait construit une hutte pour les abriter.

Dans le premier cas, le corps sera fourni de baraques, de rations, et d'un hôpital, comme l'est un régiment anglais.

Les dépenses totales seront celles d'un régiment anglais de 300 hommes. Le surplus et les économies seront sous le contrôle d'un conseil d'administration, qui sera composé :—

Du major	A tour de rôle.
D'un capitaine	
1 lieutenant	
1 sous-lieutenant	
1 sergent	
1 caporal	
3 soldats	Par élection.

et d'un trésorier anglais; qui aura le pouvoir de suspendre les dépenses votées par le conseil jusqu'à ce qu'il ait communiqué ces dépenses au gouverneur de la province, et qu'il en ait reçu des ordres.

Le trésorier devra aussi correspondre avec le gouvernement anglais au sujet des besoins et des ressources des habitants de la colonie, afin de constater les revenus et les dépenses annuels, et aviser aux moyens d'opérer une réduction dans les sommes d'argent et les rations accordés par le public pour leur soutien.

La police militaire sera confiée au major.

La police civile, suivant ce que l'administration du pays décidera.

(N. B.) On recommande qu'elle soit confiée à un conseil d'officiers.

Les économies serviront à acheter des bestiaux, à construire des édifices publics, à aider les particuliers, sur demande, et à secourir les malades.

Les punitions pour les fautes contre la discipline seront:

L'amende.

L'emprisonnement.

L'augmentation de travail, pour aider à l'approvisionnement général.

Deux jours de travail et trois jours de prison, à la discrétion du commandant. De plus, la cour martiale.

Succession dans le corps.

Aussitôt que acres des terres accordées à chaque officier auront été cultivés, par le travail général, cet officier s'y établira, et dès lors il perdra sa paie et son grade dans l'armée; et le plus ancien dans le grade suivant (un gentilhomme) lui succédera, et telle partie du travail général qui aidait à cultiver la terre de l'officier retraité, sera employée sur la terre de son successeur, dont la part primitive ne sera pas, cependant, augmentée.

Dans le but de toujours tenir le corps au complet, il y aura dix soldats surnuméraires, qui seront constamment employés au travail général, et qui auront droit à des parts de terre, quand il surviendra des vacances dans le corps.

L'enfant résidant, de toute personne servant dans le corps, actuellement né, ou qui naîtra pendant la durée du service de son père, aura droit à une concession de acres de terre, quitte de toutes charges, en atteignant l'âge de ans, en outre de telle partie de la terre de son père dont il pourra hériter.

(Il n'y a pas de date; c'est apparemment un document qui a été transmis en juillet 1798.)

LE PRÉSIDENT RUSSELL AU DUC DE PORTLAND.

(*Extrait*).

(*Archives, série Q, vol.* 268—1, *p.* 12.)

HAUT CANADA.

YORK, 3 novembre 1798.

MILORD DUC,—Le vingt-six ult., j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Grâce, n° 10, ainsi que le duplicata de la lettre de M. King, en date du 10 de mars; mais je n'ai pas encore reçu l'original de cette lettre, ni la lettre de Votre Grâce, n° 9.

Immédiatement après sa réception, j'ai soumis la lettre de Votre Grâce, n° 10, au conseil exécutif, et j'ai prié les membres de se réunir en comité, et de me faire un rapport sur les sites qui leur paraîtraient les plus avantageux pour faire des concessions de terres à M. Puisaye et aux émigrants français qui sont avec lui, suivant l'étendue déterminée par la lettre de Votre Grâce; mais on pourrait prendre des mesures préalables pour les recevoir dans le plus court délai.

Je ne manquerai pas, avec l'aide du conseil, d'examimer les sites, les conditions, et les circonstances les plus favorables pour établir les autres émigrants français que le gouvernement de Sa Majesté pourra peut-être juger à propos d'envoyer dans cette province, le printemps prochain, d'après ce que Votre Grâce me dit dans sa lettre; et nous examinerons aussi à combien d'entre eux on peut accorder des parts de terre, tenant compte de la diminution actuelle des terres incultes de la Couronne, et des engagements antérieurs que le gouvernement est tenu de remplir. J'aurai l'honneur de transmettre à Votre Grâce, par la première occasion, le résultat de nos délibéra. tions.

J'ai reçu, aujourd'hui, une lettre de M. Puisaye, m'annonçant qu'il est arrivé à Québec, le 7 ultimo, avec quelques officiers généraux, supérieurs et subalternes, quelques soldats et deux dames, en tout 40 personnes, et qu'il viendrait sans délai, me rejoindre dans cette ville. Je lui ai expédié une lettre, qu'il recevra à Kingston, dans laquelle je lui dis qu'il est impossible dans cette saison avancée de l'année, de trouver ici des logements convenables pour recevoir cet hiver un si grand nombre de personnages distingués; et je le prie en conséquence de vouloir bien s'arrêter à Kingston, avec sa suite, ou d'en envoyer une partie à Newark, où il pourra plus aisément, trouver les moyens de se loger, vu que ces deux endroits sont établis depuis plus longtemps; et j'ajoute que je serai heureux de le voir ici, afin de nous entendre sur la manière la plus avantageuse d'établir sa compagnie.

* * * * * * * * *

J'ai transmis à Votre Grâce, avec ma lettre n° 37, copie du rapport que m'a soumis un comité du conseil exécutif, sur le projet du général Prescott de mettre en vente les terres incultes de la Couronne. J'ai maintenant l'honneur de transmettre à Votre Grâce une copie du second rapport du comité sur le même sujet et copie de ma réponse, et, aussi, la copie d'une lettre que j'ai aujourd'hui adressée, à ce sujet, au général Prescott. Aussitôt que nous aurons reçu le rapport de l'arpenteur général sur le nombre des terres incultes, non concédées, et du nombre de ces terres qu'il faudra, pour remplir les promesses de ce gouvernement, je le transmettrai à Votre Grâce par la plus prochaine occasion, afin que les ministres de Sa Majesté puissent constater à combien d'émigrants français il sera possible de fournir des terres dans le Haut-Canada.

* * * * * * * * *

LE PRÉSIDENT RUSSELL AU DUC DE PORTLAND.

(*Archives, série Q, vol.*, 286-1, *p.* 39.)

HAUT-CANADA, YORK,

21 novembre 1798.

MILLORD DUC,—

"Circulaire 23 avril"
"do 26 mai"
"N° 9 12 juin"
"De M. King 31 juill."

J'ai l'honneur d'informer Votre Grâce que le comte de Puisaye est arrivé ici, le 18 du présent mois, et qu'il m'a remis les lettres de Votre Grâce, et de M. King, mentionnées en marge, et auxquelles je ne manquerai pas de me conformer.

M. Windham m'a fait un tel éloge des principes, de l'intégrité et de l'honneur de M. de Puisaye, que je suis porté à mettre en lui un dégré de confiance que j'aurais hésité, dans ce moment de crise, à reposer dans tout autre Français qui n'aurait pas été aussi bien recommandé. En conséquence, et avec le consentement de M. de Puisaye, j'ai choisi, pour y établir cette colonie d'émigrants français, l'étendue de terre inhabitée et située entre cette ville et le lac Simcoe, à une égale distance des établissements français dans le Bas-Canada et sur la rivière Détroit, car, vu sa proximité du siège du gouvernement il sera facile, non seulement de leur porter secours en cas de besoin, mais aussi de surveiller tous leurs mouvements, qui seront ainsi sous le contrôle immédiat de l'administration. De plus, leur nombre contribuera à peupler cet espace inhabité par lequel les Indiens peuvent aujourd'hui s'avancer pour détruire cette ville, avant que leur approche puisse être signalée. Dans ce but j'ai ordonné à l'arpenteur général de diviser quatre cantons, au nord de Markham, Pickering et Whitby, et M. de Puissaye se propose d'accompagner le sous-arpenteur afin de pouvoir explorer ce pays.

Afin de les maintenir dans leur soumission, j'ai l'intention de créer, aussitôt que l'occasion sera favorable, un corps de milice composé de ces royalistes, que je placerai sous les ordres de M. de Puisaye, qui aura le droit de nommer les officiers, et, le nommant membre de la commission de la paix, je lui donnerai la direction civile et militaire de la colonie. Ce gentilhomme paraît très flatté de la confiance que je repose en la sagesse et la fidélité de sa conduite, dans cette circonstance, et il me promet, en conséquence, de ne jamais admettre, dans l'établissement confié à ses soins, un Français, dont les principes ne lui seront pas parfaitement connus.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Grâce la copie d'une liste que M. de Puisaye m'a remise, contenant les noms des personnes qui l'ont suivi dans cette province, ainsi que leurs titres respectifs ; et je prie Votre Grâce de permettre que ces personnes soient fournies de provisions prises dans les magasins de Sa Majesté. N'ayant pas reçu d'instructions à ce sujet, j'ignore si je puis leur accorder des rations, ainsi qu'il a été fait à l'égard des émigrants qui, avant ce jour, sont venus s'établir ici, sur l'ordre de l'administration, ce que, d'après M. de Puisaye, on lui a donné lieu d'espérer. Je vous prie aussi, Milord, de me dire, avant que les lettres patentes pour la concession des terres aux personnes composant ce nouvel établissement, soient émises, si les concessionnaires doivent respectivement payer la moitié de la redevance (trois deniers par acre) ainsi que les nouveaux règlements l'exigent, ou s'ils reçoivent leurs terres gratuitement ; et, si la moitié de la redevance imposée aux officiers, (deux louis quinze schellings et six deniers par mille acres concédées) doit être payée par mandat sur le receveur général, comme autrefois.

L'arpenteur général n'a pas encore terminé son rapport sur le nombre des terres incultes dont on pourra disposer après que les engagements du gouvernement auront été remplis, et je dois en conséquence remettre à plus tard l'envoi à Votre Grâce de notre opinion conjointe sur le nombre d'émigrants français qui pourront obtenir des terres dans cette province, et sur les sites les plus convenables à leur établissement, mais je m'empresserai de transmettre le rapport avec toute la diligence possible.

Maintenant il ne me reste plus qu'à prier Votre Grâce de vouloir bien croire que j'exécuterai toujours avec plaisir les ordres de Votre Grâce, et que je ferai tout en mon pouvoir pour faire réussir les vues des ministres de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être,
avec le plus profond respect,
Milord,
De Votre Grâce, le très obéissant
et très humble serviteur,
PETER RUSSELL.

Sa Grâce le duc de Portland,
Etc., etc., etc.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL HUNTER AU DUC DE PORTLAND.

(*Extrait.*)

(*Archives, série Q, vol.* 286—2, *p.* 383.)

QUÉBEC, 11 octobre 1799.

MILORD,—J'ai quittai Québec le 29 juillet, le jour du départ du général Prescott pour l'Angleterre, et je suis arrivé le 16 d'août à York, où j'ai pris en main l'administration du gouvernement du Haut-Canada.

* * * * * * * * *

Au sujet des conditions auxquelles an doit accorder des terres au comte de Puisaye et aux émigrants français qui l'accompagnent au Canada, je suivrai strictement les instructions de Votre Grâce de les considérer comme des émigrants américains et de leur accorder leurs concessions aux mêmes conditions. Je suis encore à déterminer quelle quantité sera accordée à chaque personne, car, dans la liste transmise par Votre Grâce à M. Russell,* je ne vois, à la suite de leurs noms, ni titres ni professions, mais dans une liste, dont je vous envoie une copie, et qui a été remise par le comte de Puisaye, ce dernier prend le titre de lieutenant général et donne des titres à douze autres. Je demande en conséquence les instructions de Votre Grâce à ce sujet.

Je me permettrai de vous dire que, dans une conversation au sujet des terres à être accordées à Mons. le comte de Puisaye et aux autres émigrants français, que j'ai eue avec M. le juge en chef Osgood, ce dernier a semblé douter qu'on pût leur donner un titre valable de ces terres tant que leur inhabilité comme aubains subsisterait.

Le comte de Puisaye ne demeure pas avec les autres émigrants français sur les terres qui leur ont été concédées, mais il a acheté une ferme, près de Niagara, sur laquelle il réside, avec sa femme de charge, le comte de Chalus, John Thompson et Marchand, leurs domestiques.

On a éprouvé, en Haut-Canada, quelques craintes relativement à l'intimité qui existe entre le capitaine Brant et le comte de Puisaye, mais ces craintes me paraissent mal fondées, et je ne vois pas quel mal pourrait résulter de cette circonstance.

Ayant eu un malenteudu avec le compte de Puisaye, ou trouvant que l'entre prise ne réalise pas ce qu'il en attendait, le marquis de Beaupoil s'est décidé à retourner en Angleterre, avec Monsieur Saint-Victor. Vers la fin de juillet, et munis de passeports que M. Russell leur a accordés, ils sont arrivés dans le Bas Canada, avec cette intention. Je me suis efforcé de leur procurer un passage à bord de la frégate *La Prévoyante*, mais je n'ai pas pu réussir, et, ne me croyant pas autorisé à faire des dépenses à cette fin, je crois qu'ils se proposent de pourvoir eux-mêmes à leurs frais de passage.

Pendant mon séjour à York, j'ai pris des renseignements sur la situation présente des émigrants français, et, d'après l'état ci-inclus, fourni par M. Angus McDonell, leur ami et agent, à York, Votre Grâce verra que, sur le nombre total qui a été envoyé d'Angleterre, il n'y en a que vingt-cinq qui habitent le Haut-Canada, savoir: Cinq qui résident à Niagara, et vingt qui sont sur leurs terres à Windham. Ces derniers ont défriché entre quarante et cinquante acres de terre, et, si j'ajoute foi à leur dire, ils sont complètement dénués de moyens pécuniaires. Pour cette raison, ils m'ont prié instamment d'ordonner qu'il leur soit distribué du blé et de l'orge de semence, sans quoi il leur serait impossible d'ensemencer les terres qu'ils ont défrichées. J'ai accordé leur demande. Il y a aussi vingt et un artisans et journaliers canadiens qui sont employés par les immigrants français, et à qui M. Russell a accordé des rations.

Votre Grâce peut être convaincue que des rations ne seront pas données aux émigrants français, à moins d'une nécessité absolue, et je ne perdrai pas de vue et je me guiderai d'après les rations qui ont été fournies aux émigrants américains, lors de leur première arrivée dans la province.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc.,

P. HUNTER.

* Cette liste est dans le volume 285, p. 483, de la série Q.

LISTE DES ROYALISTES VENUS DE LONDRES AU CANADA, AVEC LE COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

(*Archives, série Q, vol.* 286—1, *p.* 43, *et Q*, 286—2, *p.* 407.)

Officiers.

1. Lieutenant général comte Joseph Depuisaye
2. Comte de Chalus major général
3. D'Allègre colonel
4. Marquis de Beaupoil colonel
5. Vicomte de Chalus colonel
6. Coster de Saint-Victor colonel
7. De Marseuil lieutenant-colonel
8. Queton de Saint-Georges lieutenant-colonel
9. Boiton capitaine
10. De farcy capitaine
11. De Poret Capitaine
12. Gui de Beaupoil lieutenant
13. Lambert de la Richerie lieutenant
14. Hippolite de Beaupoil
15. Champagne
16. Nathaniel Thompson
17. John Thompson
18. John ficerel— perdu à Montréal, pas remplacé
19. Thomas Jones—perdu à Québec, remplacé par Boyer
20. Joseph Donavant—perdu à Québec, pas remplacé
21. Abraham Berne
22. Padioux
23. fauchard
24. Renoux
25. Segent
26. Bugle
27 Auguste, décédé à Québec
28 Polard
29 Letourneux
30 Langel
31 Bagot
32 Réné Fouquet, dit Lacouille—perdu à Plymouth
33 Deybach, dit Quiberon, décédé à Québec
34 Furon
35 Brigage—perdu à Plymouth
} ces quatre hommes embarqués à Southampton, nommés mais non compris dans le passeport du duc de Portland.
36 Marchand
37 William Smithers

Femmes

38 Madame la marquise de Beaupoil
39 Madame la vicomtesse de Chalus
40 Madame Smithers
41 Mary Donavant } perdues à Québec et remplacées par { Saly Robinson
42 Catherine Donavant } Catherine
43 Betsy, perdue à Plymouth et remplacée par Barbe
44 Françoise Letourneux

total de la première liste	44
perdus	10
reste	34
pour remplacer les hommes perdus	4
Total du nombre actuel	38

Cette liste accompagnait la lettre du président Russell, en date du 21 novembre 1798, ainsi que la lettre qui précède, du général Hunter, en date du 11 octobre 1799.

ÉTAT DE LA SITUATION PRÉSENTE DES ÉMIGRANTS FRANÇAIS SOUS LES ORDRES DU COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

(*Archives, série Q, vol.* 286—2, *p.* 409)

Résidant à Niagara 5, *à savoir*:

No. 1 Le comte de Puisaye, lieutenant général
2 Le comte de Chalus, major général
3 Marchand, soldat
4 Madame Smithers, femme de charge du comte de Puisaye
5 John Thompson, domestique du comte de Puisaye.

Etablis à Windham 20, *à savoir*:

6 Monsieur d'Allègre, colonel
7 Le vicomte de Chalus, colonel
8 Monsieur de Marseuil, lieutenant-colonel
9 Monsieur Queton de Saint-George, major.
10 Monsieur Boiton, capitaine
12 Monsieur de Farcy, capitaine
13 Monsieur de la Richerie, lieutenant
14 Madame la vicomtesse de Chalus
15 Renou, soldat
16 Fauchard, soldat
17 Sejan, (Segent?) soldat
18 Le Bugle, do
19 Champagne, do
20 Polard, do
21 Furan, do
22 Letourneux dit Langevin, soldat
23 Fanny, sa femme
24 Langel, soldat
25 Boyer, do

Ont abandonné l'entreprise 16, *à savoir*:—

26 Le marquis de Beaupoil, colonel
27 Monsieur de Saint-Victor, colonel
58 Monsieur Saint-Aulaire, sous-lieutenant
29 Monsieur de Beaupoil, jeune
30 Madame la marquise de Beaupoil
31 Betsey, servante
32 William Smithers, domestique
33 Nathaniel Thompson do
34 Thomas Jones do
35 John Fitzgerald do
36 John Donavan do
37 Mary Donovan do
38 Catharine Donavan do
39 Lambert, soldat
40 Bagot do
41 John Bern do

Ont perdu leur passage d'Angleterre 2, *à savoir :*

42 Réné Fouget soldat
43 Michel Broguiér do

Accidents 3, *à savoir :*

44 John Deybach, soldat, noyé à Québec
45 Auguste do noyé à Québec
46 Padiou ou le Drama, décédé à Windham

Domestiques canadiens en tout 21, *à savoir :*

Valière et sa famille, forgeron
Gareau do
Mainville et sa famille, journalier
Antoine Laflèche
Le Bonhomme

York, Haut-Canada, 3 septembre 1799.

———

LETTRES DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET DES OFFICIERS COMMANDANT À HALIFAX—1777-1784.

B. 149 **B.M., 21,809.**

1777. 21 septembre, Londres. Sir Charles Douglas à Haldimand. Recommandant la famille d'Augustin l'Osier, capitaine de milice, de la paroise Sainte-Anne, vis-à-vis l'île aux Coudres. Page 1

1778. 15 août, Halifax. Le lieutenant-gouverneur Arbuthnot à Haldimand. Le seul moyen de communiquer est d'envoyer les dépêches au capitaine Studholme à Fort-Howe, à l'embouchure du fleuve Saint-Jean, en face d'Annapolis. De là le voyage prendrait environ un mois. N'a pas eu de nouvelles du Sud depuis qu'il est ici. Les régiments du duc d'Hamilton, du duc d'Argyle, et le 70e, comprenant 2,200 hommes, sont arrivés hier de Glasgow, commandés par le major général McLean, le colonel Bruce, et le capitaine Campbell, et ont délivré la ville de l'appréhension d'une visite de d'Estaing, qui, après avoir mouillé vis-à-vis l'embouchure du Delaware, s'est dirigé sur lord Howe et son armée, puis a subséquemment fait voile vers le sud. L'amiral Byron, avec 13 bâtiments de ligne et une frégate, est allé à sa recherche mais n'est pas encore revenu. Le chemin le plus commode pour envoyer des lettres est de Tatmagouche (Tatamagouche) à Cobequid, et de là par la Sheepenachadie (Shubenacadie). Le prêtre que M. Cramahé a envoyé aux Sauvages n'a jamais arrivé; il craint que la conduite de la cour de France a influencé la conduite du clergé. Les Sauvages du fleuve Saint-Jean et de la baie des Chaleurs doivent être avertis que s'ils ne se conduisent pas comme il faut on les y forcera. 3

15 août, Halifax. John Hall à———Le général Howe est retourné en Angleterre; Clinton a réussi et a évacué Philadelphie; campé dans Long-Island. Le congrès a refusé toutes ouvertures et tout traité avant que les Etats soient reconnus comme indépendants. Vaine tentative des Français d'infermer la flotte dans le Delawere et de détruire les transports. Rencontre de l'armée royale en route dans le Jersey avec toutes les troupes de Washington. Mort du colonel Monckton et défaite de l'ennemi. Les mouvements de la flotte française ne sont pas bien connus; on se prépare aux éventualités à Halifax. Arrivée de troupes (*voir* lettre précédente). 6

15 août, Halifax. Le général Eyre Massey à Haldimand. Il enverra les lettres comme on le lui demande. Renforts arrivés; on fait de grands travaux du côté du port; 100 canons montés; l'ennemi ne peut forcer la place. N'a pas de nouvelles et n'a pas reçu de lettres, excepté une peut-être depuis six mois. 8

18 août, Halifax. Le lieutenant-gouverneur Richard Hughes au même. Il a été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et est entré en fonctions. 10

7 septembre, Halifax. Le même au même. A donné à David Wier, de Boston, passage jusqu'à Québec. Sa conduite est suspecte; on ne devrait pas le laisser débarquer avant qu'Haldimand lui en ait donné la permission. 11

28 septembre, Halifax. Massey au même. Il expédie des dépêches reçues de sir H. Clinton. N'a pas de nouvelles. La flotte française est dans la baie de Boston; 10 bâtiments de ligne, plusieurs démâtés. A obtenu congé et part cette semaine; il a rendu la place très forte. Un bâtiment parlementaire est arrivé; mais ceux qu'il porte ne veulent pas donner un mot de nouvelles. Francklin, surintendant des Sauvages, va gagner les Sauvages. 12

29 septembre, Québec. Le procureur général Monk au même. Expédie une lettre d'Halifax. 13

1778.
3 octobre, Halifax. Hughes à Haldimand. A reçu une lettre de Québec, et est content qu'on ait adopté une aussi bonne voie de communication avec Halifax ; se plaint qu'il ne reçoit pas de nouvelles du Sud. Suivant une nouvelle arrivée le 13 septembre, lord Howe et sa flotte étaient à cette date vis-à-vis Yorktown (New-York). Une partie de la flotte du vice-amiral Byron l'avait rejoint ; on s'attendait que le reste en ferait autant dans quelques jours. L'armée de Clinton est aussi à York, Long-Island et Staten. Nouvelle de Boston annonçant qu'une bataille a eu lieu à White-Plains dans laquelle les rebelles ont été vaincus. Nouvelle de différends entre les Bostoniens et les officiers de d'Estaing; trois où quatre de ces derniers ont été tués dans une bagarre avec les habitants. Les bâtiments français ne peuvent se ravitailler, et pour leur propre protection sont à fortifier quelques-unes des îles à l'embouchure du port de Boston. Certaines considérations qu'il mentionne lui font entrevoir de la lumière dans les ténèbres de cette fâcheuse affaire américaine. Page 14

3 octobre, Fort Lawrence. Moses Delesdernier à Goreham. Il part pour Québec ; raconte ses pertes, et demande que le général Haldimand soit informé de sa malheureuse situation. 21

6 octobre, Fort Cumberland. Goreham à Haldimand. Présente Moses Delesdernier et le capitaine Collet. Explique la situation du premier et exprime les regrets que lui cause la retraite du dernier. Tous deux partent pour Québec. 19

8 octobre, Halifax. Le brigadier Francis McLean au même. Il a succédé au général Massey comme commandant des troupes ; fera tout en son pouvoir pour mettre à exécution le plan de communication. Les rebelles, supportés par la flotte de d'Estaing ont débarqué 22,000 hommes dans le Rhode-Island, mais au départ de la flotte les rebelles ont abanbonné l'île et ont eu quelques escarmouches avec les troupes du roi, sans grandes pertes de part et d'autres. Deux bâtiments français attaqués par deux frégates anglaises se sont échappés et sont entrés avec difficulté dans le port de Boston. On s'attend que la flotte anglaise va bientôt partir de New-York à la recherche de la flotte française. Byron, qui a succédé à lord Howe, a maintenant le commandement. Clinton envoie deux régiments pour renforcer Halifax. Le second bataillon de marine est embarqué avec Massey. 23

19 octobre, Halifax. Liste des troupes anglaises et du Brunswick envoyés à Lunenburg sous le commandement du lieutenant colonel v. Speth. 25

19 octobre, Halifax. Liste de ceux qui composent le détachement de l'enseigne Johnson allant au Canada. Une note dit : "Le détachement, y compris officiers et soldats, au nombre de vingt-deux personnes, est muni d'armes, de munitions, de vêtements, d'ustensiles et des autres choses nécessaires." 26

20 octobre, Halifax. Le brigadier Francis McLean à Haldimand. Arrivée de la *Nancy* avec troupes à bord, poussée par les vents contraires et le mauvais temps. Une partie des troupes sous v. Speth (*voir* liste, p. 25) a été envoyée à Lunenburg ; un détachement (liste, p. 26) est parti pour Québec par terre. Des habillements et de l'argent sont distribués aux troupes en destination de Lunenburg. Le neveu d'Haldimand passera l'hiver à Lunenburg. 27

1779.
10 février, Halifax. Le même au même. Rapporte l'arrivée de la *Nancy*. Il fera tout en son pouvoir pour se tenir en communication avec Québec. Clinton lui a envoyé deux régiments en décembre dernier, de sorte qu'il lui sera facile à présent de défendre la province. Les nouvelles sont encourageantes; ces nouvelles ont été données en détail dans une lettre écrite par le major Holland. 30

1779.
2 mars, Québec. Haldimand à Hughes. Lui demande de conférer avec McLean pour envoyer aussitôt que possible à Québec les troupes que le mauvais temps a fait arrêter à Halifax. Mesures à prendre pour protéger les vaisseaux contre les corsaires à l'embouchure du Saint-Laurent ; suggère qu'un petit poste établi à l'endroit le plus rétréci du détroit de Canso pourrait fermer cette retraite aux corsaires. Le Canada est tranquille, mais combien de temps il le sera dépend des nouvelles du sud. Page 32

6 mai, Halifax. McLean à Haldimand. Arrivée de Fraser avec une lettre de Québec; on le retient pour lui donner des dépêches. Aussitôt que le vent le permettra un vaisseau partira pour les troupes à Lunenburg. Ne peut dire quand les vaisseaux du roi seront prêts à partir pour le Saint-Laurent pour surveiller les corsaires des rebelles. Le lieutenant-gouverneur Sinclair et le major Holland partiront avec Fraser par terre. On rapporte que tout est tranquille à New-York, et que Clinton a débarqué des troupes à New-London, Connecticut, et a fait beaucoup de mal à l'ennemi. Le vaisseau de guerre *Romulus* a amené quatre grands bâtiments de transport, de sorte qu'on va probablement employer quelques-unes des troupes qui sont à Halifax. Nouvelles de succès dans les Antilles et de défaites réitérées de d'Estaing de ce côté. 35

7 mai, Halifax. Hughes au même. Rapporte que les troupes ont été envoyées, et donne les nouvelles des Antilles mentionnées dans la lettre de McLean. Rumeur d'un renfort de 16 bataillons à New-York. Querelles parmi les membres du Congrès ; remplacement d'hommes de réputation par d'autres d'un caractère bien inférieur ; mécontentement général. Croit que cette fâcheuse affaire sera bientôt finie. Comme les forces navales ont été réduites sur tout le continent d'Amérique, il ne croit pas qu'on puisse s'attendre à bientôt recevoir de l'aide sur le Saint-Laurent. 40

7 mai, Halifax. McLean à Peter Fraser. Instructions qu'il aura à suivre dans son voyage à Québec. 44

27 mai, Halifax. Compte des avances d'argent faites au colonel v. Speth et au colonel Guy Johnson. 45, 46

20 juin, Halifax. Hughes à Haldimand. La lettre apportée à Foy a été reçue. Les troupes pour Québec ne sont que les soldats embarqués grâce à l'heureuse arrivée du transport *Eagle*, qui, parti des Antilles, a fait escale ici en route pour Québec, et repartira demain si le vent le permet. La faiblesse de nos forces navales résulte de ce que les bâtiments ont été envoyés à l'ouest dans une expédition secrète sous le brigadier McLean ; il espère recevoir bientôt la nouvelle qu'il a établi un puissant poste dans l'est de la Nouvelle-Angleterre. Mécontentement parmi les basses classes dans les provinces rebelles, de sorte qu'il n'est pas déraisonnable de croire que cette campagne leur fera abandonner leur idole Indépendance, surtout en conséquence du coup fatal porté au commerce français par la prise de Pondichéry, etc. N'ajoute pas foi contre un projet d'attaque contre le Canada. Demande que le pilote soit payé, etc. 47

20 juin, Halifax. Le colonel Bruce au même. Le renvoie à la lettre d'Hughes pour les détails de l'expédition de McLean. Regrette d'apprendre le malheur d'Hamilton, ne peut concevoir comment il a pu partir en expédition sans la permission d'Haldimand. Est heureux d'apprendre que Détroit a été renforcé ; il espère qu'il a reçu de l'Angleterre du secours qui lui permettra de repousser toute attaque contre le Canada. Il n'a pas été reçu de nouvelles de New-York. Les troupes en destination de Québec partiront aujourd'hui dans l'*Eagle*,

1779.

qui apporte aussi des habillements pour l'armée à Québec. Hughes a fait tout en son pouvoir pour hâter le départ, et lui-même (Bruce) est allé jusqu'à dépasser ses droits sur le magasin. McLean a pris tous les vaisseaux de guerre avec lui, à l'exception de quelques petits navires, dont l'un est envoyé comme escorte avec un vaisseau de ravitaillement pour les postes de la baie de Fundy. On rapporte de Boston que Collier a pris 17 navires chargés de tabac sur le fleuve James, et que Portsmouth et Hampton ont été brûlés. Nouvelles de mécontentement à Boston. Prise et reprise d'un navire de Glasgow. Prise de Pondichéry. Ce qu'y ont gagné Liverpool, Glasgow et d'autres villes. Page 52

27 juin, Fort Howe. Le capitaine Studholme à Haldimand. Envoie une dépêche de Hugues par Mitchell, en qui il a confiance. McLean a débarqué à Penobscot sans opposition; plusieurs sont venus prêter serment et on s'attendait qu'un grand nombre suivraient cet exemple. 57

7 juillet, Charlottetown. Phil. Callbeck au même. Contient un plan pour maintenir correspondance avec Québec, Halifax et l'Ile (du Prince-Edouard). Le capitaine Collet, qui porte la dépêche, donnera des détails. 58

8 juillet, Fort Howe. Suit un plan pour l'établissement d'un paquebot, etc. 61

Le capitaine Studholme à Haldimand. Présente le capitaine Deschambault. La nouvelle du succès de McLean a été confirmée. 67

6 août, Halifax. Hughes au même. A envoyé Foy à New-York avec des dépêches publiques dans la frégate *Blonde*. McLean a établi un poste fort sur le Penobscot. L'Espagne s'est unie à la France contre l'Angleterre. Ne craindrait pas si ces associations infâmes qui se font en Europe étaient rompues. 68

6 août, Halifax. Bruce au même. Débarquement de McLean à Penobscott; on rapporte que les rebelles ont rassemblé toutes leurs forces de Boston et des autres ports, et se sont portés sur cet endroit. N'a pas de doute que McLean peut se défendre jusqu'à ce qu'il lui arrive du renfort. Départ d'une flotte d'Angleterre sous sir Charles Hardy; l'amiral Edwards pour Terreneuve à vu la flotte française vis-à-vis Ushant. Ordre donné de détruire les navires espagnols. 71

4 septembre, Halifax. Hughes au même. Détails de l'échec subi par les rebelles qui ont attaqué McLean à Penobscot, et destruction totale de la flotte rebelle par le commodore Collier. 74

11 septembre, Halifax. Le même au même. Hervey, de la *Viper*, conduit à Québec des Sauvages de Miramichi, faits prisonniers pour violences contre les habitants. O'Brien, qui les conduisait, est aussi prisonnier. 77

17 septembre, Fort Magibiguaduce. McLean au même. Envoie une dépêche de sir Henry Clinton. Compte-rendu de son expédition à Penobscot; arrivée de la flotte de l'ennemi; attaque; arrivée de la flotte de Collier et destruction de la flotte et des transports des ennemis. 78

26 septembre, Halifax. Hughes au même. Arrivée d'une dépêche annonçant que Guy Johnson et Speth sont arrivés à Québec. Nouveaux détails sur l'expédition de Penobscot. Heureuse arrivée des flottes d'Europe; il y a à présent abondance de provisions à Halifax. Prisonniers sauvages (p. 77). Aidera Launière dans le service de la correspondance entre Québec et Halifax. Les navires espagnols ont rejoint la flotte de Brest. Sir Charles Hardy les surveille. Une nouvelle flotte espagnole a été aperçue en face de Cadiz; elle est supposée à destination des Antilles. On rapporte que les Russes et les Danois sont disposés à aider à l'Angleterre contre les Bourbons.

27 septembre, Fort Howe. Studholme au même. Il a envoyé le courrier arrivé de Québec avec des dépêches. Il envoie une *Gazette* rendant compte du succès de McLean. 88

1779.

29 septembre, Halifax. Bruce à Haldimand. Accuse réception d'une lettre, etc. Page 89

30 septembre, Halifax. Le même au même. Une flotte avec 2,000 hommes allant de New-York à Québec a passé devant le port. 90

30 septembre, Halifax. Le même au même. Rapport du capitaine Collier, du sloop *Camilla*, au sujet de la flotte passée en vue du port d'Halifax. 91

17 octobre, Halifax. Hughes au même. A reçu une lettre que Launière lui a remise; va établir une route d'Halifax au Canada ; cette route permettra à Launière de maintenir communication avec Québec, lui a avancé de l'argent, en demande le remboursement, le trésor ayant de la difficulté à faire face aux dépenses inévitables. 93

17 octobre, Halifax. Le même au capitaine Hervey, de la *Viper*. Content de ce que son témoignage a été satisfaisant; il a également exprimé aux lords de l'amirauté son appréciation des services de Hervey. L'argent déboursé sera rendu; la farine arrive à propos. 95

19 octobre, Halifax. M. Francklin à Haldimand. Deux des Miramichis envoyés de Québec seront retenus comme otages; les autres seront relâchés. Les Micmacs, depuis la Baie-Verte jusqu'à Ristigouche, se sont engagés par traités à se bien conduire et à prendre les armes contre les ennemis du roi. A fait tout ce qu'il a pu pour faciliter le voyage de Launière. 96

19 octobre, Halifax. Bruce au même. Dommages au *Renown*, destiné à servir d'escorte aux transports pour Québec. On rapporte qu'une flotte française a été vue à la hauteur du banc de la Grande Bahama. Tout est prêt pour la défense, mais n'attend pas une attaque. Mouvements de la flotte de Cornwallis et de la flotte française. Il est rumeur d'un projet d'une attaque de Penobscot avec l'aide des Français. 97

20 octobre, Halifax. Hughes au même. Il se fait des préparatifs pour repousser toute attaque que pourrait faire la flotte française (p. 97). On rapporte parmi ceux qui sont mal disposés que d'Estaing est à Boston, que plusieurs de ses vaisseaux ont été avariés dans une tempête, etc. Malheureux retour du *Renown* à New-York avec les transports destinés à Québec. 99

29 novembre, Halifax. Le même au même. Découverte d'un traité signé à Paris par la France, l'Espagne et Franklin de la part du congrès, par lequel le congrès s'engage à livrer le 20 juin 1780 les deux Florides à l'Espagne, et les provinces du Canada et de la Nouvelle-Ecosse à la France. On apprend que la flotte de d'Estaing était destinée à la Nouvelle-Ecosse et au Canada, mais qu'à la hauteur de la côte de la Géorgie ses bâtiments ont été mis hors d'état par une tempête. Il est probable que la flotte est allé aux Antilles. Nouvelles d'insurrections de la populace, particulièrement à Philadelphie, contre les gouvernants, par suite des taxes et de la misère. Il n'est pas sans probabilité que la flotte française visitera Halifax de bonne heure au printemps; il demandera à McLean de se préparer à sa réception. 101

2 décembre, Londres. Extrait d'une lettre au lieutenant-gouverneur Hughes annonçant que lord Littleton a été tué et Charles James Fox blessé dans un duel avec M. Adam, M. P. (*voir* l'*Annual Register*, 1779, p. 236). Ces événements, ainsi que la défaite de d'Estaing et autres circonstances favorables, ont découragé l'opposition et donnent raison d'espérer la chute de la rébellion. 106

3 décembre, Halifax. McLean à Haldimand. Il a quitté Penobscot le 13 et est arrivé à Halifax le 23 novembre. Il a été laissé à Penobscot une garnison de 500 hommes et le poste a été mis en sûreté pour l'hiver. Il craint que la lettre envoyée le 17 septembre n'est pas arrivée à destination.

1779.

Il en envoie un double ainsi que des dépêches de Clinton. Le convoi escorté par le *Renown* a été dispersé ; quelques-uns des bâtiments sont retournés à New-York, un est allé à l'île de Saint-Jean, avec une partie du régiment de Knyphausen ; d'autres manquent encore. Les renforts attendus de New-York à Penobscot ont été contremandés ; le Rhode Island est évacué et les troupes sont allées rejoindre Carleton à New-York. Page 108

4 décembre, Londres.

Extrait d'une lettre au lieutenant-gouverneur Hughes. Les Tories et les Whigs se font la guerre. Les Bourbons méritent d'être châtiés ; il serait content que les Whigs se chargeassent de la besogne, ce serait alors bataille de chiens. La nation est trop opulente pour s'exciter facilement, et endure avec plus de patience que Job les misères d'autrui ; rien ne la réveillera tant que les Français ou les Espagnols n'auront pas porté un grand coup contre l'île ou sa marine. Si les Américains savaient seulement de quelle insignifiance ils sont aux yeux des puissances de l'Europe, ils cesseraient bientôt de tirer les marrons du feu pour les belligérants. 111

15 décembre, Fort Howe.

Studholme à Haldimand. Il enverra toutes les nouvelles suivant ses ordres ; il expédie une dépêche avec une boîte de ferblanc par le lieutenant-colonel Rogers. 113

1780.

7 mars, Halifax.

McLean au même. Il ignore tout à fait ce qui se passe à New-York. D'après les dernières nouvelles Cornwallis se préparait à partir avec 5,000 ou 6,000 hommes, et accompagné par l'amiral Arbuthnot, mais on ne connaissait pas sa destination. En novembre les flottes alliées étaient à Brest, surveillées par sir Charles Hardy. Fletcher, du 1-84e, est arrivé de Terreneuve avec quelques recrues qui seront envoyées à la première occasion. Arrivée des vaisseaux de provisions à l'île de Saint-Jean. Rogers n'a pas rapporté exactement le nombre d'hommes qu'il a enrôlés. Il n'y en a pas plus de 40, et il n'est pas probable que le nombre en soit augmenté. Les papiers d'Allan sont arrivés ; les deux prisonniers sont encore détenus. 114

8 mars, Halifax.

Hughes au même. N'est pas fâché que les Sauvages soient disposés à des représailles contre les rebelles ; il n'est pas toujours bon de déchaîner ces barbares, mais en ce cas-ci la chose est justifiable. L'attitude prise par les troupes en Géorgie aura probablement un bon effet pour la cause de Sa Majesté. Les querelles entre les Français et les Américains ; le mépris avec lequel d'Estaing a traité ces derniers ; le mauvais état de sa flotte, et le succès des vaisseaux de Sa Majesté dans les Antilles, doivent causer beaucoup de malaise chez l'ennemi. On rapporte que d'Estaing s'est réfugié à Hispaniola avec les débris de sa flotte. On n'envoie que peu de nouvelles des quartiers généraux, comme si la Nouvelle-Ecosse était d'aussi peu d'importance que la mouche du coche, bien que lorsqu'on l'a envoyé pour la gouverner on ne pouvait trop vanter son importance. Dans un post-scriptum qui occupe l'espace laissé en blanc au commencement de la lettre, il est question de l'expédition de Cornwallis et Arbuthnot. 116

3 avril, Fort George, Penobscot.

Le lieutenant-colonel John Campbell au même. Launière est arrivé avec des lettres Il renvoie des journaux de New-York par lui. Les dernières nouvelles d'Angleterre annoncent que les flottes alliées sont bloquées dans le port de Brest. S'attend d'un jour à l'autre à recevoir la nouvelle de la soumission de la Caroline du Sud. 120

3 avril, Fort George, Penobscot.

Le même au même. Lettres secrètes reçues. Si le parti accompagnant Launière avait consenti à venir, on aurait facilement pu prendre Machias. Il n'y a pas maintenent 100 hommes armés d'ici à Boston, mais il sera levé des troupes pour garder les côtes. Il a des

1780.

vaisseaux qui maintiennent les communications. Faute de présents et des choses nécessaires le traité de McLean avec les Sauvages de Penobocot n'a encore rien fait. Quand Machias sera pris les communications avec le Canada seront faciles. Page 121

18 avril, Halifax. Hughes à Haldimand. Arrivée de Mitchell avec des dépêches publiques et personnelles. Il a donné la procuration à Charles Dixon, de Sackville, dans le comté de Cumberland. Le reste de l'affaire est entre les mains de M. Benton, procureur général. Il ne perdra pas de vue le capitaine Dabadie. 123

19 avril, Halifax. Le même au même. Nouvelles des mouvements de Cornwallis dans la Caroline du Sud, apportées par le *Robust*. Les troupes de terre sont de 12,000 hommes ; les forces navales sous Arbuthnot se composent d'un vaisseau de cinquante canons, de deux de quarante, et de cinq frégates. Il n'y a pas de doute que Charleston sera pris. Il va payer les dépenses du courrier, mais il ne lui reste plus d'argent pour pareils frais. Il envoie des extraits de deux lettres de Londres (pp. 106 et 111). Elles paraissent être favorables aux intérêts du roi. 126

25 avril, Halifax. McLean à DeSpeth. N'a pas de nouvelle des prisonniers. Répète les nouvelles reçues de l'expédition de Cornwallis contre Charleston. On apprend de Londres que les vaisseaux et les troupes des Français ont reçu des renforts à la Martinique. Les Espagnols sont déjà fatigués de la guerre. Aucune partie du renfort parti de New-York à destination de Québec n'a touché à Halifax ; environ 180 hommes sont à l'île de Saint-Jean et seront envoyés au Canada quand on aura des bâtiments.

28 avril, Windsor, N.-E. Le lieutenant-gouverneur Francklin à Haldimand. Les Sauvages sont tranquilles. Il espère que les présents arriveront à temps pour leur être distribués lorsqu'ils se réuniront, de façon à s'assurer l'alliance des Sauvages de la Nouvelle-Ecosse. Nouvelles des opérations de Parker dans les Antilles. 131

15 mai, Halifax. McLean au même. Envoie copie d'une lettre du général Knyphausen ; l'expédition dont il parle est contre le Canada ou la Nouvelle Ecosse, probablement cette dernière, vu que l'ennemi sait combien les troupes ont été diminuées en cet endroit. Il n'a pas de nouvelles récentes des mouvements de Clinton et d'Arbuthnot ; les dernières faisaient espérer leur succès. Les troupes de Brunswick sont encore à l'île Saint-Jean. Le poste de Penobscot est tranquille. Le succès de Rodney contre les Espagnols est confirmé. Il envoie des dépêches par le lieutenant Clinch, par terre, les côtes sont tellement infestées de corsaires qu'il serait impossible de faire le voyage par eau. 133

24 mai, Fort Howe. Studholme au même Il a payé Marceur (Mercure) pour le transport des dépêches à Québec. Demande que la somme avancée soit remboursée au lieutenant Clinch. 139

31 mai, Halifax. McLean au même. Difficulté d'envoyer des recrues et des troupes à l'île Saint-Jean faute de bâtiments de transport. Il n'est pas encore arrivé de renfort à la garnison. 140

31 mai, Halifax. Hughes au même. Envoie un double d'une dépêche de lord George Germaine. Dans le but de se protéger contre une attaque à laquelle on s'attend on s'occupe de renforcer les travaux de défense, et il espère être bientôt en état de donner à l'ennemi une réception convenable. Il est bien aise qu'un renfort de 1,000 hommes soit en route pour Québec ; il pourrait mettre la flotte en état de faire subir à la flotte française le sort qu'elle a rencontré à Penobscott si l'ennemi attaque Québec. 142

1780.
1er juin, Fort Howe. Studholme à Haldimand. Il envoie cette dépêche par deux Français dignes de confiance qu'engagera le lieutenant Connor à Oremucto (Oromocto). On annonce que six vaisseaux de ligne français et sept frégates sont partis pour la côte nord de l'Amérique, mais sont suivis par dix vaisseaux de ligne anglais sous l'amiral Digby. Page 144

5 juin, Blockhouse, Rivière Oromocto. Le lieutenant Connor au même. Il envoie un paquet par Michel Mercure, à qui il sera payé $90 à son arrivée. 146

29 juin, Berthier. DeSpeth au même. Demande permission d'aller à Québec en conséquence de l'arrivée des hommes et des effets de son régiment. Des lettres récentes annoncent la reddition de Charleston à la fin d'avril. 147

7 juillet. Rapport et comptes des terres des propriétaires (le général Haldimand, Hugh Wallace et Peter Hassencleaver) dans le township de Hopewell, N.-E. 148 à 153

24 juillet, Halifax. McLean à Haldimand. Il envoie l'enseigne Cuff avec une dépêche de sir Henry Clinton, qui annonce que les Français ont envoyé sept vaisseaux de ligne et 5,200 hommes de troupes de terre contre le Canada. Une frégate anglaise a vu la flotte française à l'entrée de la Chesapeake ; il y avait au moins dix vaisseaux de ligne et environ 40 gros bâtiments de transport, apparemment en destination du Rhode Island. On fait tous les préparatifs à Halifax en cas d'attaque; l'amiral Graves a fait voile le 19 mai avec des renforts pour l'amiral Arbuthnot. Une partie du convoi pour Québec est tombée entre les mains de l'ennemi. Un gros bâtiment qui en faisait partie a été repris par la frégate *Surprise*. 154

13 août, Halifax. Le même au même. Halifax est tranquille. La flotte française est sans doute sur la côte, mais on ne sait pas encore où. 156

13 août, Halifax. Hughes au même. Contient des nouvelles déjà données concernant la flotte française, etc. 157

19 août, Fort Howe. Studholme au même. Dépêches du 20 juillet reçues et livrées aux Sauvages, dont l'amitié empêchera les rebelles d'interrompre les communications avec Québec. Les nouvelles désagréables concernant la flotte de Québec seront compensées par le rapport du succès de Rodney dans les Antilles.

21 août, Halifax. Le capitaine Hatfield à Mathews. Demande que son passage et celui des autres officiers des Rangers du roi, de Québec à Halifax, soient payés au propriétaire du bâtiment, le général McLean ayant refusé de les payer. 162

26 août, Halifax. McLean à Haldimand. A promis au capitaine Fletcher et à ses recrues de partir pour Québec dans un vaisseau armé. Il lui a avancé £250 sterling et des provisions. Il envoie un état des sommes avancées aux colonels Johnson et v. Speth. Il a lieu de croire que les troupes françaises ont débarqué dans le Rhode Island. 164

27 août, Halifax. Le même au même. On annonce que la flotte française a été bloquée à Rhode Island, et que le commandant en chef a quitté New-York avec 9,000 hommes pour coopérer dans la destruction de la flotte française. On annonce aussi que les rebelles lèvent des troupes pour service secret, offrant des primes considérables pour peu de temps de service. Il recommande le capitaine Fletcher. 166

31 août, Halifax. Le même au même. L'amiral Arbuthnot écrit qu'il a bloqué la flotte française et les troupes à Rhode Island. La lettre ne dit rien de sir Henry Clinton, mais on a appris de bonne source qu'il est allé à Rhode Island avec 9,000 hommes. 168

1er septembre, Halifax. Hughes au même. Dupré, son fils et Nichols, ont reçu la permission d'aller à Québec par terre; envoie par eux des comptes

1780.

semblables à ceux contenus dans les lettres de McLean et de Hartcup (p. 170). Page 172

7 septembre, Windsor, N.-E. Francklin à Haldimand. Mouvements des flottes dan sles Antilles. 175

7 septembre, Windsor, N.-E. Le même au même. Il rendra compte de l'argent avancé à Lewis Mitchell. Marche de Clinton avec 12,000 sur le Rhode Island. Bon effet des menaces des Sauvages du Canada sur ceux de la Nouvelle-Ecosse, mais le peu de présents, de munitions, etc., empêche l'exécution de ce qu'on attend d'eux. Mépris de McLean pour les Sauvages. La Chambre d'Assemblée considère les affaires comme nationales et non provinciales. Il n'a pas été encouru de dépenses sans l'approbation de sir Richard Hughes; néanmoins il n'a pas été remboursé, et il lui faut rappeler son agent du fleuve Saint-Laurent et les autres personnes employées sur la frontière. Il a été fait des représentations à sir Henry Clinton, et si rien n'est fait les Sauvages se joindront probablement à l'ennemi. 176

13 septembre, Fort Howe. Studholme au même. Concernant le blocus à Rhode Island. L'insurrection qui a eu lieu dans les colonies espagnoles a, paraît-il, engagé l'Espagne à faire des ouvertures de paix. Ces faits ainsi que la désunion croissante entre les armées américaine et française ne manqueront pas d'amener prochainement la rébellion à sa fin. 179

29 septembre, Halifax. Hughes au même. Il a reçu un message du contre-amiral Edwards, gouverneur de Terreneuve, annonçant la prise d'un paquebot et de M. Laurens, ci-devant président du congrès rebelle, avec des dépêches. Il envoie copie des parties qui se rapportent à l'attaque qu'il est question de faire contre le Canada. Laurens a été envoyé en Angleterre; peut-être vaudrait-il la peine qu'on l'achète et qu'on l'emploie pour ramener la paix. Les dépêches contiennent aussi la nomination de Franklin au poste de ministre à la cour de France, avec ses lettres de créance, ses instructions, ainsi que le plan de l'attaque contre Québec, l'état des finances, etc. Rien de nouveau venant du sud. 181

30 septembre, Halifax. Le même au même. Demande que le porteur du message soit payé à Québec. 185

13 octobre, Fort Howe. Studholme au même. Il a reçu au sujet des Sauvages des instructions qu'il suivra. Il ne les a pas employés pour porter des dépêches. Celles qu'il a envoyées par l'officier à Oromocto seront portées par deux Acadiens dignes de confiance. Félicitations sur la prise de Laurens et la défaite de Gates dans la Caroline du Sud. 186

14 octobre, Fort Howe. Le même au même. Envoie des journaux. Prise de Manille; on charge d'armes à Bristol et à Liverpool des navires à destination des Espagnols d'Amérique qui sont en révolte. 188

24 octobre, Fort Howe. Le même à Richard Bulkeley. Il a réglé la dispute entre Martin et Mitchell. 189

22 décembre, Halifax. Hughes à Haldimand. Les premiers paragraphes sont formels. Arrivée à Halifax de huit ou neuf des vaisseaux de provisions en distination de Québec. Il espère qu'ils seront à Québec de bonne heure au printemps. 191

23 décembre, Halifax. Le même au même. Il envoie des papiers concernant des affaires personnelles d'Haldimand. 194

1781.

22 mars, Halifax. Le même au même. En conséquence de papiers trouvés parmi ceux qui ont été capturés l'automne dernier, l'Angleterre a déclaré la guerre aux Etats-Unis de Hollande, Amstendam ayant conclu un traité secret avec les colonies rebelles. Rodney a pris possession des Antilles hollandaises, et d'un nombre étonnant de navires hol-

1781.

landais, français et américains. Autres nouvelles des Antilles, etc. Hughes a reçu de l'avancement et il quittera probablement Halifax de bonne heure l'été prochain. Page 196

22 mars, Halifax. Hughes à Haldimand. Il a omis de parler de la prise à Saint-Eustache de 26 gros navires, quelques-uns armés de gros canons, appartenant tous à Philadelphie, avec toute espèce de matériel et de provisions, etc. Le général McLean est malade depuis quelques mois. 200

10 avril, Fort Howe. Studholme au même. Il envoie une dépêche de sir Richard Hughes et quelques journaux. 203

25 avril, Halifax. Hughes au même. Il envoie deux papiers de la part du procureur général, M. Brenton, concernant les affaires personnelles de Haldimand (204). Un post-scriptum dit que les Français ont l'intention d'envoyer une flotte et quelques troupes de Brest en Amérique, tandis que la flotte anglaise porte des provisions à Gibraltar. 205

28 mai, Québec. Haldimand au brigadier Francis McLean. Il espère que sa santé est meilleure ; le félicite sur les succès obtenus à Saint-Eustache, etc. Il craint qu'il soit arrivé malheur à l'officier que sir Richard Hughes dit avoir été envoyé à Québec, personne n'étant arrivé. A part de l'alarme qui se répète tous les ans sur l'Ohio et les frontières de la Virginie, le pays des Sauvages est tranquille. 206

12 juin, Québec. Le même au même. Il envoie la présente par le vaisseau armé le *Jack*, qui servira d'escorte aux vaisseaux de provisions qui sont attendus d'Halifax. Lui demande d'expédier ces bâtiments aussitôt que possible ; les provisions se font rares dans la province de l'ouest. 208

27 juin, Fort Howe. Studholme à Haldimand. Il a expédié la dépêche à sir Richard Hughes. Il envoie des journaux par le porteur, à qui il recommande que l'on paie une légère gratification. 209

15 juillet, Halifax. L'enseigne Prenties au même. Compte-rendu de son naufrage au nord-est du Cap-Breton, et de la perte de tout ce qu'il avait à bord à part les dépêches et les lettres. Misères endurées par l'équipage ; mort de dix sur dix-neuf avant les secours reçus d'un Sauvage, et mort d'un onzième par la suite. Arrivée à la rivière des Espagnols et bonté du capitaine Green. De là il a mis trente-deux jours à se rendre à Halifax. Il croit que la goëlette qui est partie en même temps de Québec a péri. Mort du brigadier Francis McLean, remplacé par le lieutenant-celonel Bruce, du 70e régiment, et subséquemment par le brigadier Campbell. Ni l'un ni l'autre n'a voulu lui venir en aide d'aucune façon. 210

17 juillet, Halifax. Le brigadier John Campbell au même. Lui donne avis de sa nomination au poste de commandant militaire de la Nouvelle-Ecosse, etc. Les vaisseaux de provisions avaient été déchargés, mais à l'arrivée du *Jack*, ils ont été rechargés et sont prêts à partir sous escorte. 213

1er septembre Fort George, Penobscot. Le capitaine Hartcup au même. Il a reçu la lettre écrite, le 23 août 1780. Le chef de la tribu de Penobscot a expliqué la cause du délai qu'a subi la livraison. Il envoie une réponse par le chef. Il apprend que 2,980 hommes de troupes allemandes sont arrivés à New-York. Une lettre de Clinton au général Campbell avertit que l'ennemi a fort envie d'attaquer Halifax et Penobscot, et qu'on doit faire toute vigilance.

27 septembre, Fort Howe. Studholme à Mathews. Il envoie la présente lettre par un jeune homme qui se rend à Québec. Il ne peut trouver personne dans le district qui puisse construire des baleinières ; il a envoyé à Penobcot, et s'il y trouve des hommes il se mettra à en bâtir. Le 27 août

1781.

la flotte française avait entièrement quitté le Rhode Island ; l'amiral Graves a fait voile le 29. Page 214

3 octobre, Halifax. Relevé des comptes du *Jack*, signé par W. Handfield, député du quartier-maître général. 216

3 octobre, Halifax. Certificat de Piers et Hill, de la vente de la goëlette capturée *Greyhound* au major Handfield. 217

5 octobre, Halifax. Le brigadier Campbell à Haldimand. Capture du *Jack*. Arrivée du capitaine Tonge de Boston dans un bâtiment parlementaire avec les bâtiments qu'accompagnait le *Jack*. Il a acheté un corsaire capturé, que le capitaine Tonge a armé pour se rendre à Québec. 218

8 octobre, Fort Howe. Studholme au même. Félicitations au sujet du succès de la flotte en face de la baie de Chesapeake. 218

14 octobre, Fort Howe. Le même au même. Nouvelle de la défaite de Cornwallis par Washington. Il envoie d'autres nouvelles reçues en même temps. 220

Suivent les détails. 221

14 novembre, Québec. Haldimand au brigadier Campbell. Le félicite de sa nomination au poste de commandant de la Nouvelle-Ecosse. Il accuse réception des provisions ; les navires qui les portaient sont arrivés en sûreté. Les difficultés qu'il y avait déjà à communiquer avec New-York ont augmenté de plusieurs façons ; de sorte qu'il désire avoir toutes les nouvelles qui arriveront à Halifax. Les dépêches pourront être adressées à Félix O'Hara à Gaspé. Celui-ci les expédiera à destination. Il a été demandé à sir Andrew S. Hamond d'en faire autant. Il a des détachements en coopération sur la frontière. Difficulté d'envoyer des messages, et précautions à prendre. (Ici la lettre, qui n'est plutôt qu'un brouillon, finit abruptement). 223

15 novembre, Québec. Mathews à Studholme. Il a instruit le général Haldimand des mesures prises relativement aux baleinières. On attend avec impatience des nouvelles de la baie de Chesapeake. 226

5 décembre, Halifax. Sir A. S. Hamond à Haldimand. Il envoie les quatre soldats du 31e qui ont été laissés à Halifax. Les quatre matelots du Jack ont été conduits à New-York. 228

1782.

6 janvier, Fort Hughes. Le lieutenant Connor au même. Nouvelle de la capitulation de Cornwallis ; concernant l'échange des prisonniers. La flotte poursuit la flotte française sous DeGrasse. 229

4 février, Québec. Haldimand à Studholme. La première nouvelle concernant Cornwallis était prématurée, mais elle a été bientôt vérifiée. Lui demande d'envoyer par message toutes les nouvelles qui lui arriveront n'employant des Sauvages qu'en qualité de guides. 230

4 février, Québec. Le même à Connor. Il a reçu sa lettre et le remercie pour la peine qu'il a prise. Lui demande de lui envoyer aussitôt qu'il pourra toutes lettres, etc., et toutes les nouvelles qu'il recevra. 232

3 mars, Fort Howe. Studholme à Mathews. Il n'a pas pu se procurer de constructeurs de baleinières. Il envoie des journaux. 233

17 mars, Fort George, Penobscot. Hartcup à Haldimand. Reddition de Cornwallis. On rapporte qu'en apprenant la nouvelle de la capitulation le roi a exprimé la résolution de pousser la guerre avec vigueur. Il enverra les dépêches à Halifax par le brick armé le *Howe*. 234

31 mars, Fort Howe. Studholme au même. Arrivée du lieutenant Rogers de Québec, et son départ pour Windsor. Il n'a pas réussi à se procurer des constructeurs de baleinières. Il envoie les journaux. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre s'occupent d'armer des corsaires et des bateaux pour piller les côtes de la Nouvelle-Ecosse. 235

15 avril, Whitehall. Lord Shelburne au brigadier Campbell (secrète). 2,000 recrues allemandes ont reçu ordre de se rendre directement du lac Bremer à

1782.

Halifax pour passer sous son commandement. Une partie de ces recrues pourront être envoyées à Penobscot, si ce poste n'est pas suffisamment fort. Page 237

25 avril, Halifax. Sir A. S. Hamond à Haldimand. Le lieutenant Rogers est venu de Québec en 28 jours, et a été envoyé à New-York. Aucun des bâtiments de Québec n'a hiverné ici. Le *Pandora* a croisé dans le sud ; partira pour le golfe le 1er mai. N'a pas eu occasion d'envoyer de message dans le cours de l'hiver, vu que les nouvelles reçues à Québec étaient aussi recentes que celles reçues à Halifax. Nouvelles des Antilles ; arrivée de la flotte de Rodney. Kempenfelt a intercepté les vivres, etc., envoyés par les Français. Changements politiques résultant du désastre de Cornwallis. Germaine est entré à la chambre des lords comme vicomte Sackville ; Welbore Ellis lui succède. Sir Guy Carleton remplace Clinton au commandement. Le général Conway a présenté aux Communes une motion appuyée par Fox demandant l'abandon de la guerre américaine. Cette motion, combattue par le cabinet, l'a emporté par une majorité de 19. (Dans l'*Annual Register* de 1782, deux motions sont consignées : l'une, du général Conway en date du 22 février, qui fut renversée par une majorité d'une voix, et une autre, à peu près dans les mêmes termes, présentée le 27. Une proposition d'ajourner le débat, proposée par le cabinet, ayant été renversée par une majorité de 19, la motion principale et une adresse basée sur cette motion furent adoptées sans division, pp. 167, 168, 171.) Plus de renforts pour le présent. Des négociations pour une paix distincte avec la Hollande n'ont pas réussi. Détails sur les mouvements dans l'est et les Antilles. Il apprend de Boston qu'on a quelque projet contre le Canada cette année, si les Français sont en état d'envoyer une flotte dans le Saint-Laurent. 238

3 mai, Fort Howe. Studholme à Mathews (?) Il transmet un paragraphe d'une lettre contenant des nouvelles politiques. Comme un officier plus jeune que lui a récemment reçu de l'avancement à son détriment, le général Campbell lui a donné la permisson d'aller en Angleterre par voie de New-York. Il offre de porter des dépêches. 242

3 mai, Fort Howe. Le même à Haldimand. Il envoie des nouvelles sur l'ordre d'Hamond. Elles se rapportent principalement aux Antilles. 244

6 mai, Fort Howe. Le même au même. Il transmet des lettres. 247

7 mai, Fort Hughes. Connor au même. Il a reçu des dépêches, et ils les expédiera. 248

7 mai, Halifax. Campbell au même. Le projet d'attaque contre le Canada est du nouveau pour lui; la supériorité de la flotte anglaise sur la flotte française dans les Antilles, va empêcher celle-ci de se présenter sur cette côte pendant la présente campagne. Demande qu'on renvoie le mandat pour l'achat d'un sloop. Il envoie des lettres de Germaine et de Clinton ainsi que des journaux. 249

12 mai, Halifax. Hamond au même. Il n'est rien arrivé d'important depuis la lettre qu'il a envoyée il y a trois semaines. Départ du lieutenant Rogers ; dit combien il lui a avancé ; comment ces avances devront-elles entrer en compte ? Il a hâté le départ du capitaine Inglis, qui croit pouvoir rendre plus de services entre les caps qu'en allant au Bic.

25 mai, Fort George, Penobscot. Le major Skinner au même. Il envoie par le lieutenant Cameron la nouvelle des succès remportés dans les Antilles. 253

10 juin, Halifax. Campbell au même. Reprise du *Jacque* (*Jack*) ; conduit à Halifax ; le lieutenant Rogers, qui arrive de New-York, donnera toutes les nouvelles à son arrivée à Québec. 255

1782.
12 juin, Halifax. Hamond à Haldimand. La province est tranquille; les événements des Antilles sont racontés dans les journaux que porte le lieutenant Rogers. S'il n'avait pas été défait par Rodney, de Grasse serait certainement venu attaquer le Canada par le Saint-Laurent; on s'attend cependant que de concert avec la flotte espagnole il va attaquer la Jamaïque. Nouvelles captures de bâtiments français dans les Antilles, etc. Page 256

17 juin, Fort Howe. Studholme à Mathews. Se gardera contre la mauvaise conduite des messagers qu'il enverra à l'avenir. Est désappointé de ne pas aller aux quartiers généraux. 259

17 juin, Fort Howe. Le même à Haldimand. Ayant été désappointé dans son attente, il ne peut porter de dépêches comme il avait offert de faire. 261

29 juillet, Halifax. Campbell au même. Il s'occupera du major Holland, qui est un de ses anciens camarades, tous deux ayant été ensemble au siège de Louisbourg. Il transmet des lettres qu'il croit être importantes. 262

12 août, Windsor, N.-E. Francklin au même. Il envoie chercher son fils et le fils de M. Hazen, l'intendant militaire, vu qu'ils ont été assez longtemps à l'école à Québec. Comme les courriers qu'il charge d'aller chercher les enfants sont porteurs de dépêches, il espère que partie de leurs dépenses seront payées. Arrivée d'un bâtiment d'Angleterre, avec 400 prisonniers américains à destination de Boston, par suite d'un arrangement conclu avec les ci-devant colonies. 263

15 août, Halifax. Hamond au même. Succès remportés sur les Hollandais dans les Indes, et victoire décisive de Rodney sur de Grasse dans les Antilles; cette dernière met fin au danger d'une attaque contre le Canada et la Nouvelle-Ecosse cette année. Les 2,100 hommes de l'Elbe arrivés à Halifax sont pour être envoyés à New-York. Howe a repoussé la flotte hollandaise jusqu'à l'île Texel; Kempenfelt croise en face de Brest. 265

17 août, Halifax. Le même au même. Il rapporte qu'une flotte française de 13 vaisseau de ligne et 3 frégates, avec 3000 hommes de troupes, est en vue de la côte, en destination de Boston. Le sloop *Allegiance* a été pris près du banc de George; la flotte des Antilles suivra bientôt l'ennemi. Arrivée de 2,100 hommes de troupes allemandes. Il transmet des journaux. 267

17 août, Halifax. Campbell au même. Arrivée des troupes allemandes. Une flotte française est en vue de la côte. 269

19 août, Windsor, N.-E. Francklin au même. Transmet des lettres d'Hamond par voie d'Annapolis, pour être envoyées à Fort Howe pour être expédiées. Les nouvelles données sont les mêmes que dans la lettre de Halifax. 270

19 août, Windsor, N.-E. Le même au même. Arrivée à Halifax d'un convoi de vaisseaux d'approvisionnements et de transport avec un corps de troupes. 272

21 août, Fort Hughes. Connor à Mathews. Il a réglé la difficulté avec les guides envoyés avec le lieutenant Rogers. 273

2 septembre, Halifax. Hamond à Haldimand. Rien d'important depuis sa dernière lettre. On dit que la flotte des Antilles est sur la côte, mais il n'a pas de détails. Comme la flotte française est dans ces eaux depuis un mois elle n'a pas fait grand'chose et il est trop tard à présent. 275

4 septembre, Windsor, N.-E. Francklin au même. Il envoie des lettres, etc. Il apprend que trois convois distincts sont récemment arrivés à Halifax composés de près de 100 vaisseaux d'approvisionnement et d'environ 4,000 hommes de troupes. La flotte française a perdu un vaisseau dans la baie de Boston. 277

11 septembre, Halifax. Hamond au même. Le mauvais état de la flotte française l'empêche de rien faire cette année. Détails. Le congrès n'a pas encore

1782.

fait de réponse aux propositions des commissaires britanniques, mais Washington doit nommer un commissaire pour arranger un échange général des prisonniers. Page 279

11 septembre, Halifax. Campbell à Haldimand. Etat de la flotte française. Arrivée de 26 vaisseaux de ligne venant des Antilles. Ils doivent être en état de donner des nouvelles des vaisseaux français. 281

26 septembre, Halifax. Le major général Paterson au même. Annonçant sa nomination au poste de commandant des forces de la Nouvelle-Ecosse. 282

29 septembre, Fort Hughes. Connor à Mathews. Il a envoyé l'enseigne Armstrong avec des dépêches avec un guide sauvage. 283

13 octobre, Fort Howe. Studholme au même. Annonce son arrivée au fort. Pas de nouvelles publiques. Arrivée du gouverneur Parr. Il transmet des journaux. 284

18 octobre, Fort Hughes. Connor au même. Il a expédié un message avec des dépêches de Carleton et Haldimand. 285

3 novembre, Fort Howe. Studholme à Haldimand. Il envoie des journaux avec toutes les nouvelles publiques. Lord Howe est parti avec une puissante flotte pour renforcer Gilbraltar. 286

11 novembre, Halifax. Paterson à Haldimand. Il expédie une lettre en chiffres de Carleton, qui a donné ordre d'envoyer à New-York les habillements pour les troupes étrangères. 287

28 novembre, Fort Howe. Studholme à Mathews. Expédie des dépêches et des journaux. 288

9 décembre, Fort Hughes. Connor au même. Il ne peut réduire les frais de transport des messages. Il fait de son mieux. Les porteurs des présentes dépêches recevront $100. 289

1783.

29 janvier, Fort Hughes. Le même au même. Il envoie des journaux rapportant la défaite des Français et des Espagnols à Gibraltar. 290

26 mars, Penobscot. Campbell à Haldimand. Lettre de Riedesel donnée au capitaine Cleve. Pas de nouvelle arrivée à Halifax de l'Angleterre ou de New-York. Charleston à été évacuée en décembre, et l'armée et la flotte françaises ont quitté Boston pour les Antilles. Environ 300 réfugiés sont arrivés de New-York pour s'établir dans la Nouvelle-Ecosse; ils doivent être suivis d'un grand nombre d'autres. New-York doit être évacuée; on rapporte que les préliminaires de la paix sont signés. Il n'a pas appris que Carleton ait fait aucun acte d'hostilité depuis son arrivée. 291

4 mai, Fort Howe. Studholme à Mathews. Il expédie des dépêches et des journaux. 293

8 mai, Fort Hughes. Connor au même. Il expédie des dépêches. Il apprend que des réfugiés qui sont allés dans le pays rebelle voir leurs amis, à la nouvelle de la paix, ont été attachés aux poteaux réservés aux criminels condamnés à la peine du fouet et fouettés, et que les prisonniers appartenant à l'armée de Burgoyne (*convention troops*) ont été vendus à l'encan pour payer pour leur subsistance. Pour cette raison Carleton a refusé d'évacuer New-York, où de sérieuses disputes ont eu lieu entre les officiers des deux partis. On rapporte que 3,000 réfugiés s'en viennent s'établir sur le fleuve Saint-Jean. 294

20 mai, Halifax. Paterson à Haldimand. Il a reçu et va transmettre la lettre au secrétaire d'Etat. Les préliminaires de la paix ont été signés le 20 janvier. Plusieurs milliers de loyalistes se sont refugiés dans la province, et on leur a aidé. Beaucoup d'autres sont pour les suivre. 296

2 septembre, Halifax. Parr au même. S'accorde à trouver à propos d'ouvrir communication entre Halifax et Québec; instructions à ce sujet. La chose présentera des difficultés jusqu'à ce qu'il y ait des établissements sur le fleuve Saint-Jean. 297

1783.

28 septembre, Augh Pack. Le brigadier H. E. Fox à Haldimand. Le major général Campbell est nommé au poste de commandant des troupes de la Nouvelle-Ecosse, de Terreneuve. (La liste de l'état-major, et les noms des régiments sont donnés en détails.) Tous les régiments provinciaux, au nombre de 2,000 hommes, doivent aller ouvrir des établissements sur le fleuve Saint-Jean, en remontant depuis les townships de Maugerville et de Burton de chaque côté du fleuve vers le Canada. Cela facilitera la communication entre le Canada et la Nouvelle-Ecosse. C'est l'opinion du plus grand nombre que la ville et la province de New-York seront évacués bientôt. Page 299

30 septembre, Halifax. Parr au même. Premières dépêches d'Angleterre, envoyées par cette voie. Il espère que les prochaines pourront être envoyées aux Camaraska (Kamouraska) par le fleuve Saint-Jean. L'évacuation de New-York encore douteuse.

Environ 18,000 réfugiés sont déjà arrivés dans la province. Il reste encore plusieurs milliers de ces infortunés loyalistes à venir. 301

10 octobre, Halifax. Le même au même. En conséquence des délais dus aux vents contraires et aux dangers de la navigation à cette saison de l'année, les malles pour Québec arrivées par le *Greyhound* sont envoyées par la voie du fleuve Saint-Jean, sous les soins de M. Bliss 302

13 octobre, Halifax. John Foote, chirurgien, au même. Il a été nommé chirurgien pour la province de Québec, mais par suite de délais survenus d'abord en Angleterre puis à Halifax, il a été retenu, et à cause de sa santé il ne peut faire le voyage par terre. 303

16 octobre, Jamaica. Le gouverneur Campbell au même. Il attire l'attention sur les règlements qui empêchent les navires appartenant aux Etats-Unis de débarquer des cargaisons dans les Antilles, et sur l'avantage que cela fournit au Canada, à la Nouvelle-Ecosse, etc., d'établir un commerce rémunérateur avec les Antilles. 305

28 octobre, Fort Howe. Le lieutenant Street à Mathews. Il expédie un message par Mercure. Le capitaine Evans du 57e est arrivé pour prendre le commandement, mais il n'a pas d'ordre au sujet des messages. 306

1784.

24 janvier, Village de l'est du port de Saint-Jean Le même au même. Remercie Son Excellence au sujet de l'expédition des dépêches. 308

2 janvier, Village de l'est du port de Saint-Jean Studholme au même. Remercie le général Haldimand des flatteuses appréciations de sa conduite, et offre de continuer dans le service. 309

14 janvier, Halifax. John Foote, chirurgien, à Haldimand. Il prendra passage pour Québec au printemps dans le *Kitty*, vaisseau chargé de matériel d'artillerie.

14 janvier, Halifax. Parr au même. Regrette le délai que subissent les dépêches apportées par le *Greyhound* en allant par terre. Il est content de voir qu'il persévère dans le projet d'ouvrir une route jusqu'à Kamouraska. Le choix des meilleurs endroits pour les postes a été laissé au major Studholme. Il y a aujourd'hui environ 30,000 loyalistes refugiés dans cette province. 312

15 janvier, Halifax. Le major général Campbell au même. Il annonce son arrivée pour prendre le commandement sur la côte est de l'océan Atlantique. 314

15 janvier, Halifax. Le lieutenant-colonel Small au même. Il a été malade de la fièvre, mais il est mieux aujourd'hui. (La lettre est pleine de remerciements pour les bontés d'Haldimand, et d'offres de services pour ses terres, etc., dans la Nouvelle-Ecosse). 315

1784.

9 février, Philadelphie. John Dickinson au colonel Isaac Melchior. Il ne peut prendre part à la correspondance qu'on lui propose. Page 318

10 mars, Halifax. Parr à Haldimand. Des dépêches ont été reçues et transmises. Il envoie cinq paquets de dépêches reçues du bureau du secrétaire d'Etat ; aussi certains journaux. Délai dans l'envoi du messager. 319

31 mars, Halifax. Le même au même. Il aidera autant que possible l'établissement du chemin entre le Canada et la Nouvelle-Ecosse. Il envoie les journaux d'Halifax avec les dernières nouvelles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 320

1er avril, Halifax. Le même au même. Higginbotham, le courrier, est arrivé avec des dépêches du secrétaire d'Etat, lesquelles seront transmises immédiatement. Les dépêches de lord North au sujet des loyalistes ne sont pas encore arrivées ; environ 30,000 personnes sont déjà dans la province. Il envoie des journaux d'Halifax. Violence des partis en Angleterre. 321

7 mai, Halifax. Small à Haldimand. Présente et recommande fortement le Dr Foote. Le gouverneur Parr et Small feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour favoriser les intérêts d'Haldimand dans les terres de Shipody. 323

11 juin, "*Assistance*," Hallfax. Sir Charles Douglas au même. Son arrivée le 29 mai. S'attend d'être à Québec avec un vaisseau ou deux vers la fin de juillet. Il espère que la présente se rendra sans perte de temps par le chemin qu'Haldimand a eu l'énergie d'ouvrir. 325

16 juillet, Halifax. Parr au même. On est à débarquer les provisions arrivées de Québec, pour que les bâtiments puissent repartir sans perdre de temps. Il fait rassembler tous les barils disponibles pour être envoyés à Québec.

16 juillet, Annapolis Royal. Campbell au même. L'arrivée des provisions à Québec était opportune, vu que les magasins étaient presque vides, et il était impossible de rien acheter pour les pauvres infortunés qui n'ont pas encore de moyens de subsistance. Ordre a été donné de rassembler des barils. Il est en tournée; il traversera la baie de Fundy et reviendra à Halifax après avoir visité Cumberland. Il est enchanté des parties du pays qu'il a vues et croit que la contrée deviendra très florissante. 327

19 juillet, Halifax. Parr au même. Il présente les capitaines Bentinck et Foley, de la marine royale. 329

19 juillet, Halifax. Douglas au même. Ne peut venir à Québec, mais a envoyé le capitaine Stone pour conférer avec Son Excellence sur les opérations. Il présente les capitaines Bentinck et Foley. Il envoie par le capitaine Stone cinq jeunes gens avec leur tuteur pour apprendre le français. Ils devront pensionner dans différentes maisons où l'on ne parle que le français et ne se réuniront que le dimanche pour assister aux services religieux de l'église d'Angleterre. Ce sont lord Augustus Fitzroy, fils du duc de Grafton ; M. Forbes, frère du comte de Granard ; M. Cathcart, dont le père a de très beaux domaines dans Fyfe ; M. Hugh Pigot, fils de l'amiral ; et M. Hugh Pigot, fils de sir Robert Pigot, le frère de l'amiral. Deux autres jeunes gens accompagneront le capitaine Bentinck, savoir, M. Eyre, protégé du duc de Portland, et M. Finncane, neveu du juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Le percepteur, dont le nom est Ross Allan, est un homme d'une grande valeur et d'une grande probité. Où se trouve la ligne qui sépare Québec du Labrador ? 330

21 juillet, Halifax. Parr au même. Il envoie des dépêches du bureau du secrétaire d'Etat. Il lui demande d'envoyer de Québec un bon cheval fort pour son propre usage ; il pèse plus de 238 livres en selle.

1784.
19 août, Halifax. Parr à Haldimand. Il a raison de croire qu'une ligne régulière de paquebots est maintenant établie à Halifax; les lettres seront envoyées par terre. Il a déjà été transmis des lettres au major Studholme. L'autre côté de la baie est formée en une nouvelle province qui s'appellera le Nouveau-Brunswick, et le colonel Carleton en est nommé gouverneur. (Le fort Howe, que commandait le major Studholme, est dans Carleton, tout près de la ville de Saint-Jean, N.-B.) Page 335

5 septembre, Halifax. Douglas au même. Il a mandé au capitaine Foley de transporter Son Excellence et sa suite en Angleterre sur l'*Atalanta*, et de retarder son départ jusqu'au 10 octobre. P. S. Il mentionne que les Américains ne peuvent pas saler de poisson à Gaspé et parle de l'étendue de leurs privilèges. 336

Sans date. Etat des poursuites contre les propriétaires du township de Hopewell. 338

Allocation de logement pour les officiers de la garnison d'Halifax. 340

Avis d'un armement considérable à Brest. (Ne porte ni date ni signature; doit avoir été écrit en 1779.) 341

LETTRES AUX GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET AUX OFFICIERS COMMANDANTS À HALIFAX—1779-1784.

B. 150. **B. M. 21810.**

1778.
10 novembre, Québec. Le général Haldimand au brigadier Maclean. Remerciments pour nouvelles et journaux. Préparatifs pour reconnaître les voisins qui menacent d'envahir la province. Aussitôt que la neige le permettra il établira des communications par les bois. Il espère recevoir des nouvelles de sa part. Il ne nous arrive que des mensonges par la voie des lacs. Page 1

10 novembre, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. Il a reçu les nouvelles que Hughes lui a envoyées; il espère qu'il continuera à lui communiquer ce qui aura de l'importance. Encore menacé par les remuants voisins. Il espère pouvoir établir des communications d'hiver. Le prix élevé de la farine résultant de la demande à New-York a forcé de restreindre l'exportation. Anxiété causée par le retard du *Nancy* de New-York avec des officiers et des prisonniers échangés. 2

1779.
2 mars, Québec. Le même au brigadier Maclean. Remercîments pour avoir pris soin des officiers et des troupes arrivés à Halifax par le *Nancy*. Il remboursera les dépenses faites. Il a hâte de voir arriver les officiers et les soldats; le prie de se joindre au lieutenant général et au commandant de la marine, pour les embarquer et les envoyer. Ennuis causés par de petits corsaires. Précautions à prendre. Tout est tranquille, et il continuera probablement d'en être ainsi. S'il arrive quelque chose il écrira. 4

26 mai, Québec. Le même au même. Désagréable nouvelle de la défaite de Hamilton; mouvements de McIntosh vers Sandusky; il est fortifié et on rapporte qu'il a l'intention de prendre poste à la Rivière-au-Bœuf, pour couper les communications avec Détroit. Difficulté d'envoyer des provisions avec des troupes pour aider dans cette direction; il se fait des préparatifs à Albany et Stillwater pour attaquer la province. Traité entre les colonies rebelles et la France et arrivée d'un vaisseau français; la proclamation de d'Estaing et la lettre de Lafayette ont ajouté aux difficultés. Il espère que les officiers venus par le *Nancy*

1779.

ainsi que le convoi ont été envoyés ; ainsi que des troupes pour le golfe en attendant que les bâtiments arrivent de l'Angleterre. 29 mai. Nouvelles de Niagara, où tout va bien ; inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de Détroit. Michillimakinak sera le premier point d'attaque de la troupe de Vincennes. 31 mai. Tout va bien à Michillimakinak ; mais on fait tout ce qui est possible pour embaucher les Sauvages. Nouvelles du Détroit, où il est arrivé du renfort. Page 6

29 mai, Québec. Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Hughes. Il attend avec hâte l'arrivée du major Holland avec ses officiers et ses troupes. Le seul vaisseau qu'il y ait ici est un vieux sloop, de peu d'utilité ; essayer d'engager les officiers de marine à s'occuper du golfe pour empêcher les ennuis de l'année dernière. Changements qui ont résulté de l'alliance avec la France. La population ignorante ne s'aperçoit pas quelle serait esclave des Américains s'ils réussissaient. Dépêches transmises par l'entremise de M. Lewis Foy à lord George Germaine et à sir H. Clinton. Décès d'Edward Foy, son secrétaire. 10

29 août, Québec. Le même au même. Accuse réception de nouvelles. Arrivée des colonels Johnson et Speth. Il attend avec impatience des détails sur l'expédition heureuse du brigadier Maclean. Il est naturel que l'état de détresse des provinces cause les murmures mentionnés. Les difficultés d'une attaque contre le Canada sont trop formidables pour le présent, et il n'y a guère à craindre pendant les opérations de Clinton. Arrivée des bâtiments d'approvisionnements et de la flotte ; capture de deux des premiers. Biscuits envoyés par l'*Eagle*. 12

29 août, Québec. Le même au lieutenant-colonel Bruce. Lettres remises par Johnson, qui est arrivé avec Speth et les troupes. Arrivée des bâtiments d'approvisionnements. La perte de deux de ceux-ci est très à regretter, vu les énormes demandes des Sauvages aux postes de l'ouest. Arrivée de la flotte. Les seules troupes se composent d'une compagnie de chasseurs nouvellement levée. Si les rebelles trouvent moyen d'exécuter leurs plans contre les provinces et l'ouest, il faudra au Canada des secours de toute espèce, parce qu'on peut s'attendre à peu de chose des Canadiens. 14

29 août, Québec. Le même au capitaine Studholme. Confirmation des succès du brigadier Maclean. S'il est envoyé un courrier avec des nouvelles, la gratification sera donnée au messager désigné. 16

30 août, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. Le capitaine Hervey, de la *Viper*, a découvert des désordres parmi les Micmacs, en particulier à Miramichi ; il a pris des mesures pour rétablir l'ordre. Il résulte certains embarras de ce qu'il en a fait 12 prisonniers, parce que leur emprisonnement peut mettre leur vie en danger. Les Six Nations leur ont fait des menaces s'ils continuent à prendre la part des rebelles. Il envoie les prisonniers à la Nouvelle-Ecosse. On rapporte que les rebelles ont attaqué Penobscot. 18

30 août, Québec. Le même au même. Il a permis à James Grant, l'employé aux vivres, d'envoyer 4,000 sacs de biscuits pour la marine, mais il ne peut pas permettre d'autres exportations vu qu'il manque trois bâtiments d'approvisionnements, et la récolte de cette année est très médiocre. Les rebelles poursuivent leurs mesures contre la contrée de l'ouest ; il doit envoyer des renforts ; l'envoi de provisions est une opération des plus laborieuse. 21

15 septembre, Québec. Le même au même. Accuse réception de sa lettre et de ses offres de services. Est inquiet du brigadier Maclean. A fait rejoindre la *Guadaloupe* en apprenant que Maclean est bloqué par une flotte rebelle,

1779.

pour mander au capitaine d'arrêter à Halifax et avertir les autres vaisseaux. La Grande-Bretagne est forcée de faire tout en son pouvoir pour faire face à tout. Page 23

15 septembre, Québec. Le général Haldimand au lieutenant-colonel Bruce. Est inquiet du brigadier Maclean ; il espère qu'il a reçu du secours, il a l'espoir que la flotte a empêché la réunion des flottes françaises et espagnole. Un détachement important a reçu ordre d'aller porter main-forte aux Six-Nations, sous le commandement de sir John Johnson. 25

16 septembre, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. M. Lonière (Launière) qui a charge des Micmacs pour Halifax a reçu 10 guinées. Il lui en avancera davantage s'il est nécessaire.

18 septembre, Québec. Le même au même. Accuse réception de la *Gazette* qui annonce la complète victoire du brigadier Maclean. Rapports exagérés des succès des rebelles dans la contrée sauvage ; ils ont détruit des villages sauvages et du maïs, et Butler a perdu cinq ou six hommes. Leur retraite ; sir John Johnson leur donnera du fil à retordre. Il sera bien aise de recevoir toute nouvelle importante qu'on pourra lui envoyer par la voie des bois 28

18 octobre, Québec. Le même au même. Il connaît déjà ce qui a été fait des Micmacs pris par le capitaine Hervey. 30

18 octobre, Québec. Le même au capitaine Studholme. Remerciments pour la *Gazette* qui rapporte la défaite de la destruction de la flotte rebelle à Penobscot. Lui demande de prêter son aide pour les communications entre Québec et Halifax. 31

18 octobre, Québec. Le général Haldimand au brigadier Maclean. Félicitations à l'occasion de la défaite des rebelles à Penobscot ; il reconnaît ses capacités et regrette que ce qu'il lui faut absolument faire pour Niagara et Détroit, ne lui permet pas de lui envoyer de renfort. Parti d'éclaireurs envoyé par les rivières Chaudière et Kennébec. 32

1er novembre, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. Le parti d'éclaireurs est de retour après avoir pris le lieutenant-colonel Lowder et le capitaine DeBadie en route de Machias à Boston avec des lettres du colonel Allen au Congrès, ainsi que des lettres privées, dont il lui envoie la plupart, parce qu'elles pourront le renseigner sur des gens de son voisinage. Quatre Sauvages saisis avec Lowder et DeBadie ont été renvoyés à leurs villages sur promesses de fidélité. Il envoie les prisonniers à Halifax. 34

1er novembre, Québec. Le même au même. D'Abadie (DeBadie dans des lettres antérieures) est envoyé à Halifax parce qu'il pourrait faire du mal à Québec. Lowder, accusé de vouloir influencer les Sauvages, est aussi envoyé à Halifax. 36

1er novembre, Québec. Le même au brigadier Maclean. Prise de Lowder et de Debadie ; lettres, etc., transmises au gouverneur Hughes. Etat de faiblesse des rebelles à Machias ; il regrette de ne pas pouvoir y envoyer des troupes pour les attaques ; bon effet qu'aurait une pareille expédition. 37

3 novembre, Québec. Le même au gouverneur Hughes. Accuse réception de la nouvelle du succès de sir George Collier et du brigadier Maclean. Les officiers du colonel Rogers, qui s'en vont à Halifax, reviendront par terre quand on aura besoin d'eux. Le courrier préfère revenir par terre ; les lettres interceptées envoyées par mer. 38

3 novembre, Québec. Le même au lieutenant-colonel Bruce. Remerciements pour la nouvelle des renforts. Félicitations pour succès, etc. 40

6 novembre, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes (privée). Fausseté des renseignements donnés par DeBadie sur son propre compte ; il se plaint que les Sauvages lui ont volé cinq guinées, bien que cela

1779.

soit fort douté, on lui a payé ce montant. On devra le bien traiter mais le surveiller de près. Il envoie par Lewis Mitchell des comptes de frais de courriers ; les prix sont très élevés. Il l'a retenu dans l'espoir de lui faire porter la nouvelle de l'arrivée des renforts, mais comme ceux-ci n'arrivent pas, il l'envoie. Page 41

30 novembre, Québec. Le général Haldimand à Michael Francklin. Remercîments pour l'aide donnée à Launière. Il est content d'apprendre que les principaux Micmacs ont conclu un traité ; s'ils ne prennent pas les armes contre les ennemis du roi, les ôtages les feront au moins tenir tranquilles. 43

30 novembre, Québec. Le même au lieutenant-colonel Bruce. L'exprès d'Halifax a été repoussé par le mauvais temps. On suppose que les bâtiments de transport ont été forcés de rebrousser chemin, vu qu'il n'en est arrivé aucun. La même tempête a poussé la flotte de d'Estaing dans le port de Boston. Cela empêchera une attaque cette année. Victoire d'un parti d'éclaireurs sur un détachement de rebelles en charge de provisions sur l'Ohio ; le colonel David Rogers et 40 hommes ont été tués, et Campbell ainsi que 5 hommes faits prisonniers. 45

30 novembre, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. Retour de l'exprès à cause du mauvais temps ; exprime de nouveau son désir d'avoir des communications fréquentes. Il espère que l'amiral Arbuthnot fera à d'Estaing une chaude réception si celui-ci tente de faire une descente sur la côte. Il abandonne l'espoir d'avoir du renfort. La *Camilla* accompagné d'un bâtiment de transport a été aperçue à la hauteur de Gaspé, mais on suppose que la tempête l'a forcée de rebrousser chemin. Le *Hind* est arrivé pour protéger le fleuve. Défaite de Rogers, etc (*voir* p. 45). Il a refusé de la publier dans la *Gazette*, attendu que lorsqu'il n'y a rien de décisif ces publications ne font qu'irriter. 46

1780.

29 janvier, Québec. Le même au major Studholme. Remerciements pour des dépêches. Demande de M. Mercure pour transport de dépêches ; il ne le paiera pas avant d'avoir des renseignements. 49

30 janvier, Québec. Le même au lieutenant-gouvernenr Hughes. Fidélité des Sauvages. Ils se préparent à venger les pertes de la dernière campagne et ils ont envoyé des ceintures dans les différentes nations. Le désir des marchands d'avoir un service d'exprès régulier entre Halifax et Québec n'est pas opportun pour le présent. 50

30 janvier, Québec. Le même au brigadier Maclean. Le félicite du succès des opérations à Penobscot et de son état de sûreté pour l'hiver. Rogers a 700 coureurs de bois d'engagés. 52

31 janvier, Québec. Le même au même. Concernant les dépêches. Il craint qu'une dépêche que Clinton lui a envoyée par Ellice est tombée dans les mains de l'ennemi, mais il espère qu'Ellice l'aura détruite. Il est désappointé de ne pas voir arriver de renfort. Il espère que ceux qui ont été envoyés sont revenus vers Clinton. Il attend avec impatience des nouvelles de lui et de d'Estaing. Rogers dit qu'il a 700 hommes enrôlés, 400 sont à Penobscot ; d'autres renseignements qu'il a ne s'accordent pas avec cette prétention, et il désire connaître ce qui en est véritablement. 56

27 février, Québec. Le même au major Studholme. Il envoie un double concernant Mercure. La lettre pour le lieutenant-gouverneur Hughes sera transmise, etc. 58

28 février, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. Pas de nouvelles ; il a hâte d'en avoir de l'expédition vers le sud ; l'échec de d'Estaing devrait en assurer le succès. Rogers est désappointé dans son

1780.

recrutement dans la province; il est pour former plusieurs centaines d'hommes enrôlés à Penobscot et dans les environs. Jones, que Rogers recommande pour une commission, devrait être surveillé. Page 59

4 mars, Québec. Le général Haldimand au commandant de Penobscot. En conséquence de nouvelles favorables reçues de sir H. Clinton, il a envoyé sous le commandement de Launière un grand nombre de Sauvages qui seront dispersés le long des frontières de la Nouvelle-Angleterre. Si Launière ou quelques-uns de son parti se présentent au poste, on devra les secourir. Les Sauvages de l'ouest et les Cinq-Nations se préparent pour une campagne qu'ils doivent commencer de bonne heure. 60

28 mai, Québec. Le même au brigadier Maclean. Il accuse réception des nouvelles de l'expédition de New-York. Un message des généraux Knyphausen et Robinson venu par la voie de Niagara rapporte que le 10 avril Clinton était en bonne voie de prendre Charleston. Haldimand attend de jour en jour des bâtiments d'Europe. Il envoie les officiers et les hommes du corps de Rogers. Il est désappointé de ce qu'un parti à destination de Penobscot n'a pas réussi à reduire Machias. Conduite honteuse, débauche et extravagance du lieutenant-colonel Rogers, et son manque d'honnêteté en matière d'argent. 61

14 mai, Halifax. Le capitaine Phil. Cosby au premier officier de marine à Québec. Le capitaine Mason est arrivé pour prendre le commandement des vaisseaux du roi dans la Nouvelle-Ecosse. Il (Cosby) a ordre de partir pour le sud. La côte est infestée de corsaires rebelles, qui se sentent à l'abri de poursuites. Ils se préparent à partir en croisière dans le golfe Saint-Laurent. Comment on devrait les prévenir. Une lettre du capitaine Drake, du *Russell*, datée de New-York le 2 mai 1780, et sous le même pli, annonce qu'un escadron de vaisseaux de ligne escorte 8,000 hommes de troupes de terre partis de Brest pour l'Amérique le 25 mars. La nouvelle doit être communiquée au commandant en chef. 64

28 mai, Québec. Le général Haldimand à sir Richard Hughes. (Pas de date; pour celle qui est en marge *voir* la lettre adressée au brigadier Maclean à la page 61.) Communications rouvertes avec Halifax. Concernant une expédition dont il est parlé dans une lettre de Hughes. Le succès remporté par Rodney sur les Espagnols n'est pas mentionné dans les lettres de New-York. Le pays des Sauvages est tranquille et les Sauvages sont fidèles. Rien que deux arrivées, tous deux de Surinam. Il espère que la présence du *Hind* va retenir les corsaires. 211

13 juin, Québec. Le même au même. Accuse réception de dépêches. 66

13 juin, Québec. Le même au brigadier Maclean. Accuse réception de dépêches. Le capitaine Young, en croisière dans le golfe, transmettra la présente. 67

19 juin, Québec. Le même à sir Richard Hughes. Envoyée par Lewis Michel qui s'en retourne. Accuse réception de dépêches. 68

19 juin, Québec. Le même au lieutenant Connor. Accuse réception de dépêches venant de lui et du major Studholme, remises par Michel Mercure. 69

19 juin, Québec. Le même au major Studholme. Accuse réception de dépêches remises par Michel Mercure et Lewis Michel. Le prie de continuer à lui envoyer des nouvelles. 70

28 juin, Québec. Le même à sir Richard Hughes. Arrivée du capitaine Alpine avec un convoi; il a apporté des lettres. Préparatifs pour repousser l'attaque que l'ennemi projette, dit-on, sur quelque endroit de la côte. Il espère que s'il y a attaque quelque part elle sera bien

1780.

reçue, surtout si la flotte est vigilante. Le capitaine Young a une force suffisante pour faire face aux corsaires du golfe. Achat d'un nouveau vaisseau pour le renforcer. Il a capturé un corsaire de 18 canons et 100 hommes. Remercîments pour la peine qu'il s'est donnée dans l'intérêt de ses affaires personnelles. (1er juillet) Nouvelle de la reddition de Charleston le 12 mai. Page 71

28 juin, Québec. Le général Haldimand au brigadier Maclean. Dépêches reçues. Si le capitaine Young n'a pas détaché un vaisseau pour les troupes à Saint-Jean, le vaisseau qui porte la présente s'y rendra. Le capitaine Fletcher et ses recrues ne sont pas capables de rejoindre leur régiment, les bâtiments de transport n'ayant pas arrêté à Halifax. On a besoin du capitaine et de ses recrues, et ils doivent être envoyés à la première occasion. Besoin de renforts; il espère qu'ils viendront bientôt. Les meilleurs préparatifs à faire contre la tempête. Il a retenu M. Clinch pour lui confier des dépêches. Arrivée des Hessois. Reddition de Charleston. 73

20 juillet, Québec. Le même au lieutenant-colonel Campbell. Lettres envoyées par des Micmacs qui ont promis d'être fidèles. S'ils le sont, ils seront très utiles comme courriers, parce que les frais du service par les Acadiens sont exorbitants. Les présentes lettres ne sont envoyées que pour les essayer. La flotte n'est pas encore arrivée, mais les affaires publiques ont bonne apparence. 75

20 juillet, Québec. Le même au major Studholme. Comme la précédente. De plus, les Onéidas ont abandonné la cause des rebelles, et viennent à Niagara avec leurs familles. 76

16 août, Québec. Le même au brigadier Maclean. Il explique ses raisons pour retenir le lieutenant Clinch. Nouvelles apportées par M. Man, loyaliste actif. Pas de nouvelles de la flotte qui menaçait la côte; il croit que les vaisseaux qui se sont refugiés en détresse dans le Rhode Island et le Chesapeake en formaient partie; il n'y a pas lieu de craindre surtout depuis l'arrivée de l'amiral Graves. Partie de la flotte du commerce est arrivée. Du côté des Sauvages les affaires vont bien; les Onéidas sont à former des partis de guerre qu'ils vont diriger contre l'ennemi. Un détachement de Détroit a détruit quelques-uns des forts rebelles et pris 400 prisonniers. Des troupes accompagnées de Sauvages sont parties de la Jamaïque pour attaquer Léon. Il croit que cette expédition contre les Espagnols ainsi qu'une autre qui se prépare seront couronnées de succès. Dépense du lieutenant Clinch. 78

17 août, Québec. Le même à sir Richard Hughes. Il attire l'attention sur les comptes du courrier Michel; tentatives de fraude; on ne peut permettre aux marchands d'employer les courriers. Pour les affaires d'importance on devrait employer un officier pour le transport des dépêches. 81

— août, Québec. Le même au même. (Cette lettre ne porte pas de date; elle paraît être le brouillon d'une partie de celle qui se trouve à la page 97, qui est datée comme ci-contre.) 209

— août, Québec. Le même au même. Il envoie par Michel des doubles de lettres précédentes. Le retour de M. Clinch lui permet de le remercier pour ses lettres; il envoie des journaux. La supériorité assurée à la flotte par l'arrivée de l'amiral Graves dissipe presque toute crainte. Arrivée d'une partie de la flotte du commerce; quelques-uns des bâtiments marchands ont été pris dans le golfe et quelques-uns en mer par un vaisseau français ou espagnol. Capture de corsaires rebelles. Les rebelles qui s'avançaient sur l'Ohio ont été mis en échec. Alliance des Onéidas. 97

1780.

9 septembre, Québec. Le général Haldimand à sir Richard Hughes. Accuse réception de dépêches. Clinton rapporte que la flotte de DeTernay a fait voile vers le Canada; des nouvelles plus récentes annoncent qu'elle est à Rhode Island, bloquée par l'amiral Graves. N'interrompra cependant pas les préparatifs. Il manque les deux tiers de la flotte du commerce. On en désespère. Tout ce qu'on peut espérer c'est qu'ils seront repris. Page 83

9 septembre, Québec. Le même au brigadier Maclean. Comme la précédente. D'importantes nouvelles seront envoyées par deux courriers qui partiront à quelques jours d'intervalle. Clinton annonce l'arrivée de la flotte et de l'armée française à Rhode-Island, mais ne dit rien de Graves. 85

9 septembre, Québec. Le même au major Studholme. Accuse réception de dépêches. Il est bien aise que les Sauvages aient tenu leur promesse et puissent être utiles. Ils sont souvent perfides; et on ne doit pas trop s'y fier. On ne doit leur confier que des dépêches de peu d'importance ou des journaux. 87

3 novembre, Québec. Le même au gouverneur Hughes. Accuse réception de dépêches qui annoncent qu'il se forme des projets contre le Canada. Les dépêches interceptées du Congrès en possession de Laurens prouveront l'opportunité de plus d'une mesure de défense. L'insuccès de l'ennemi dans le sud va rendre les efforts de la France et du Congrès plus vigoureux dans le nord. On doit se préparer. Tentatives d'aider à Clinton en causant de l'alarme sur les frontières afin de tenir la milice dans ses foyers. L'expédition de Johnson contre le pays des Mohawks, et celle du major Carleton sur le lac Champlain, à part certaines autres moins considérables, rendent l'inquiétude générale. Succès de Johnson. Carleton est également heureux; le blockhaus de Sainte-Anne, le fort George, des scieries, etc., ont été détruits, et plusieurs prisonniers ont été faits. Il doute que Clinton ait profité de ces diversions, vu qu'il n'a pas marché contre le Rhode Island. Complot d'Arnold pour la reddition de West-Point. André, victime. Fuite d'Arnold; menace de représailles de la part de Clinton. Washington a fait arrêter lord Stirling sur soupçon. Il doute de l'exactitude de ces derniers rapports.

1 novembre, Québec. Le même au même. Félicitations au sujet du succès de l'amiral Parker. Retards causés par la perte de bâtiments des Indes et de bâtiments de transport en destination de l'ouest. Les coureurs de bois qui manquaient sont arrivés à Niagara. Perte d'un vaisseau neuf sur le lac Ontario; tout le monde à bord a péri, y compris le lieutenant-colonel Bolton, le lieutenant Colleton, de l'artillerie royale, le lieutenant Royce, et 30 hommes du 34e. Arrivée de deux petits vaisseaux séparés de la flotte d'automne; qui n'est pas encore arrivée; il craint qu'elle n'arrive pas cette année. 93

16 novembre, Québec. Le même au même. Il envoie des dépêches par le capitaine Jones, des coureurs de bois du roi, de Penobscot. 95

17 novembre, Québec. Le même au brigadier Maclean. Avec des dépêches de sir H. Clinton apportées par le capitaine Jones. Contient une lettre non cachetée adressée au colonel Campbell; il devra la faire parvenir après l'avoir lue.

— novembre, Québec. Le même au même. (Sans date; celle ci-contre résulte d'une comparaison avec d'autres lettres). Le lieutenant Smith et un sergent ont été envoyés pour rejoindre les coureurs de bois du lieutenant-colonel Rogers. Arrivée de deux petits bâtiments séparés de la flotte; on craint que celle-ci ne pourra pas arriver cette saison. Allocation aux officiers des coureurs de bois. 216

1780.
— novembre, Québec. Le général Haldimand à sir Richard Hughes. (Sans date; celle indiquée ci-contre découle du texte et d'une comparaison avec la lettre à Hughes qui se trouve à la page 93). La flotte de l'automne n'est pas encore arrivée, Succès de l'amiral Parker contre les Espagnols. Les coureurs de bois qui manquaient sont arrivés à Niagara. Page 214

1780 (?)
— novembre, Québec. Le même au major Studholme. Le remercie de lui avoir envoyé des lettres et une dépêche de sir Richard Hughes. Nouvelle des succès de sir Edward Hughes à Manille. (Il n'y a pas d'autre date à cette lettre que novembre. Sir Andrew Hamond a succédé à sir Richard Hughes en 1781. Cette lettre a presque certainement été écrite en 1780).

1781.
31 janvier, Québec. Le même au lieutenant-gouverneur Hughes. Concernant les exprès. Il y a apparence que les mouvements de d'Estaing au printemps seront neutralisés par Arbuthnot. La nouvelle d'une défaite de d'Estaing par Byron et de la destruction de huit bâtiments de ligne n'est pas confirmée. Les yeux des gens s'ouvrent enfin sur les malheurs que de prétendus patriotes ont attirés sur eux. Il a refusé d'autoriser l'envoi d'un exprès par les marchands, mais leur a promis d'envoyer des lettres par Mitchell. Ses dépêches pour lord George Germaine et Clinton sont pour être transmises. 53

28 mai, Québec. Le capitaine Mathews au même. Demande qu'on prenne des mesures pour faire enregistrer une cession de 5,000 acres faite par le capitaine Burnet en faveur de son fils, ainsi qu'un plan qui lui est envoyé (le lieutenant Burnet est le fils dont il est ici question). 99

28 mai, Québec. Le général Haldimand au même. Remerciements pour la peine qu'il se donne pour ses affaires personnelles; il ne sait rien de l'affaire en question; il faudra écrire à M. H. Wallace, de New-York, qui a tous les livres, etc. 101

28 mai, Québec. Le même au même. Dépêches reçues; il n'est rien dit de l'officier mentionné par le brigadier Maclean comme ayant été envoyé avec des dépêches. Il attend avec impatience des nouvelles de la flotte réfugiée à Halifax. Il est bien aise que huit ou neuf bâtiments d'approvisionnement soient en sûreté à Halifax. 103

28 mai, Québec. Le même au même. Il est content des succès remportés dans les Antilles hollandaises; leurs bons effets. Bonne nouvelle de la sûreté des bâtiments d'approvisionnement; il n'en est encore arrivé que trois. La flotte de Cook devrait partir le 28 mars. Félicitations sur son avancement. 105

28 mai, Québec. Le même au major Studholme. Dépêches reçues. Remerciements pour les journaux envoyés et leur agréable contenu. La dépêche pour sir Richard Hughes est pour être transmise. Rémunération des courriers. 107

28 mai, Québec. Le capitaine Mathews au lieutenant Connor. Dépêches reçues. Le paquet destiné à sir Richard Hughes est pour être envoyé au major Studholme. 108

12 juin, Québec. Le général Haldimand à sir Richard Hughes. Le refus d'une escorte pour les bâtiments d'approvisionnement l'oblige d'envoyer un vaisseau armé, le *Jack*, pour ce service. Cherté du blé, etc., par suite du retard dans l'arrivée des bâtiments d'approvisionnements. Manque de frégates; la *Hind* étant la seule en état; la *Canceaux* ne sert que de prison. Demande qu'un vaisseau soit envoyé au Bic. Le manque de provisions des Français à Rhode Island va probablement résulter dans l'envoi du vaisseau pour intercepter les bâtiments d'approvisionnement d'Halifax. Il est mal à l'aise de ce qu'il n'arrive pas de dépêches. 109

1781.

11 août, Québec. Le capitaine Mathews au major Studholme. Remerciements du général Haldimand pour journaux, etc. Il approuve qu'on envoie des dépêches par les passagers et qu'on leur donne une légère gratification. Il désire qu'il engage des hommes capables de construire des baleinières. Arrivée d'un bâtiment chargé de farine qui a quitté une flotte de 60 bâtiments à la hauteur de Saint-Jean. Page 112

19 septembre, Québec. Le général Haldimand au capitaine Hartcup, Penobscot. Arrivée des flottes d'approvisionnement et du commerce. Comment les dépêches seront scellées. Rémunération des courriers. 113

19 septembre, Québec. Le même au même. Dépêches remises par Squire Ossan (Sauvage); il a été récompensé; il peut être utile comme messager entre Québec et Penobscot ou Halifax. Comment il doit être traité. Il est nécessaire de garder secret l'envoi des courriers et que ceux-ci ne prennent pas de lettres des marchands. 114

30 septembre, Québec. Le même à sir Andrew S. Hamond. Lui demande d'envoyer des nouvelles comme le faisait son prédécesseur, sir Richard Hughes. Grands frais des exprès par terre; il faut employer la navigation autant que possible. Pour l'envoi des dépêches importantes il faut cependant ne pas ménager les frais, et employer des officiers. 116

15 novembre, Québec. Le même au même. Accompagnée d'un double de la lettre précédente. Le brigadier Campbell facilitera l'envoi de tous les exprès. 118

15 novembre, Québec. Le même au brigadier Campbell. Accuse réception de pièces justificatives, etc., pour l'achat d'un sloop pour le transport du capitaine Tonge et de ses hommes à Québec. 119

16 novembre, Québec. Le même à sir Andrew S. Hamond. Lui demande de recouvrer du vaisseau de S. M. le *Chatham* 4 matelots et 4 soldats appartenant au sloop armé le *Jack*. On en a besoin pour le service des lacs. 120

1782.

30 janvier, Québec. Le même au commandant de Penobscot. Il a envoyé le lieutenant Launière pour obtenir des renseignements sur l'état des affaires sur la côte et dans les Antilles. Dans les nouvelles il faudra indiquer ce qui est authentique et ce qui n'est que rumeur. Les communications importantes se feront au printemps par un messager fidèle. On ne peut se fier aux Sauvages, et il ne doit pas être envoyé de lettres privées. 121

30 janvier, Québec. Le même à sir Andrew S. Hamond. Comme la précédente, qui était envoyée par le lieutenant Launière. 123

30 janvier, Québec. Le même au brigadier Campbell. Comme la précédente envoyée par le lieutenant Launière. 124

5 mars, Québec. Le même au major Studholme. Recommande de prêter assistance au lieutenant Rogers, qui porte des dépêches pour Halifax. 125

5 mars, Québec. Le même à sir Andrew S. Hamond. Il envoie par le lieutenant Rogers la nouvelle apprise par les éclaireurs, pour mettre Hamond sur ses gardes. La nouvelle du malheur arrivé à Cornwallis n'était arrivée que depuis quelques jours. Détermination de l'ennemi à attaquer en conséquence le Canada et la Nouvelle-Ecosse. Demande qu'on lui envoie promptement des nouvelles du sud ; en attendant il fera des préparatifs. Ses soupçons d'une flotte française pour le Saint-Laurent reposent sur des observations. La *Pandora* est pour être envoyée en toute diligence, et le capitaine Inglis recevra ordre de faire aussitôt savoir s'il y a une flotte française dans le golfe, afin qu'on prenne les mesures pour y faire face. Il n'enverra qu'un petit nombre de pilotes au Bic, les autres seront gardés à une distance sûre et commode. Il envoie un code de signaux à employer par les vaisseaux de Sa Majesté pour communiquer avec les pilotes. 126

1782.

5 mars, Québec. Le général Haldimand à sir Andrew S. Hamond. Il a envoyé le lieutenant Rogers pour obtenir les dépêches attendues l'automne dernier ; le vaisseau qui les portait a probablement passé l'hiver à Halifax. Page 129

5 mars, Québec. Le même au même. Avec une dépêche pour lord George Germaine, qui est pour être transmise et détruite si le messager tombe aux mains de l'ennemi. Il envoie aussi une lettre à sir Henry Clinton, avec double en cas d'accidents. Rogers fera mieux de se rendre à New-York, et l'homme qui l'accompagne reviendra avec les dépêches. 130

5 mars, Québec. Le même au brigadier Campbell. Il communique les dernières nouvelles et ce que l'on dit des desseins de l'ennemi. 132

11 avril, Québec. Le capitaine Mathews au major Studholme. Remercîments du général pour les journaux envoyés et pour la peine qu'il a prise pour se procurer des constructeurs de baleinières. Il a été engagé des hommes à Halifax, mais si Studholme en a engagé à Penobscot ils seront employés. Soins à prendre lorsqu'on emploira encore Paré pour transporter des dépêches. Il propage des nouvelles alarmantes. 134

6 mai, Montréal. Le même au même. Remercîments pour les journaux qu'il a envoyés et pour avoir favorisé Rogers. Tout est tranquille ; les vaisseaux sont attendus ; la navigation s'est ouverte plus tôt que d'ordinaire. 136

6 mai, Montréal. Le général Haldimand à sir Andrew S. Hamond. Il présente l'enseigne Holland ; tout est tranquille ; on apprend qu'une flotte française menace la Nouvelle-Ecosse et Québec. Ouverture hâtive de la navigation. 137

6 mai, Montréal. Le même au capitaine Hartcup. Remercîments pour la transmission de dépêches, etc. 138

6 mai, Montréal. Le même au brigadier Campbell. Présentant l'enseigne Holland. 139

27 mai, Montréal. Le même au major Studholme. Remercîments pour nouvelles, etc. L'ouverture de la navigation rend inutile son offre de transmettre les dépêches. Il devra appuyer auprès de son successeur à Fort-Howe sur l'importance qu'il y a d'entretenir communication en Québec et la Nouvelle-Ecosse. 140

27 mai, Montréal. Le capitaine Mathews au lieutenant Connor. Dépêches reçues de Fort-Howe. Prétention du courrier Mercure à une rémunération supplémentaire. 142

13 juin, Québec. Haldimand au major Skinner. Arrivée du lieutenant Cameron. Nouvelles attendues. Cameron revient par eau. Rémunération des courriers sauvages. 143

4 juillet, Québec. Le capitaine Mathews au major Studholme. Dépêches reçues par le lieutenant Rogers. Entente des canotiers canadiens avec Mercure pour en imposer. On doit essayer d'établir des communications moins dispendieuses par le fleuve Saint-Jean. Arrivée de la flotte du commerce et de Cork. 145

4 juillet, Québec. Le même au lieutenant Connor. Prix exorbitants demandés par les canots qui ont accompagné le lieutenant Rogers ; collusion de Mercure. Quoi qu'il en soit si le marché est fait on doit y passer. 147

27 juillet, Québec. Le général Holdimand au major Studholme. Victoire de Rodney ; il espère qu'elle aura de bons effets. Faire conduire le lieutenant Cameron à Penobscot. Messager envoyé avec des dépêches pour New-York. Changement de la résolution de Studholme d'aller à New-York. 148

1782.

27 juillet, Québec. Le général Haldimand au major Skinner. Le lieutenant Cameron se rend à Halifax par terre. Le brigadier Campbell est pour payer ses dépenses. Page 149

27 juillet, Québec. Le même à sir Andrew S. Hammond. Remerciements au sujet des communications; leur importance pour le service. Lui demande de l'aider à faire parvenir les dépêches à sir Guy Carleton. Il a remboursé les avances faites à Rogers, et règlera toutes les dépenses encourues pour le service de la province. Victoire de Rodney. Mouvements de la marine. Il fera honneur à la recommandation du capitaine Green par lady Hamond. 150

27 juillet, Québec. Le même au brigadier Campbell. Lettres reçues; il est bien aise qu'on ait repris le *Jack*; on a grand besoin de ce vaisseau. Frustration de la tentative de la flotte sous de Grasse. Il attend avec impatience des nouvelles du Sud. Retour du lieutenant Cameron à Penobscot. Ses frais seront payés. 152

28 juillet, Québec. Le même au major Studholme. Presque un double de la lettre du 27 à la p. 148. 154

10 août, Québec. Le même au major Skinner. Il a envoyé M. Launière pour obtenir des renseignements sur le poste qu'on rapporte avoir établi à la baie de Casco. L'incertitude et les risques des communications avec New-York rendent nécessaire d'envoyer à Penobscot pour des nouvelles. Retour du lieutenant Cameron. 156

6 septembre, Québec. Le même à M. Francklin. Rumeur d'arrangement avec l'Amérique. Aucune nouvelle du sud n'indique de disposition de cette nature de la part du congrès. 157

6 septembre, Québec. Le capitaine Mathews au lieutenant Connor. On a payé à Mercure $30 en sus. 158

7 septembre, Québec. Le général Haldimand au brigadier Campbell. Le remercie de ce qu'il a fait pour le lieutenant Holland. Il attend avec impatience des nouvelles d'Europe ou du sud en conséquence des efforts qui se font pour amener la paix. 159

13 septembre, Québec. Le même au major Skinner. On rapporte qu'on a pris un poste à la baie de Casco, et qu'une flotte française se prépare à l'attaquer. M. Launière est envoyé pour avoir des nouvelles. Difficulté d'obtenir des renseignements de New-York depuis que les loyalistes ont abandonné leurs foyers le long de la route. Le flotte française, probablement partie de celle de DeGrasse, réfugiée à Boston pour se radouber. 160

15 septembre, Québec. Le même à sir Andrew S. Hamond. Mauvais état de la flotte française; elle va probablement se radouber à Boston plutôt que d'attaquer Halifax ou Québec. Le dernier renfort va faire du bien à Halifax. Un bâtiment arrivé de Bristol n'a aucune nouvelle de paix. On rapporte que 18 vaisseaux de Terreneuve ont été capturés par la flotte unie. Le résultat de la visite de Grenville à Paris sera bientôt connu. Le général Riedesel a peur qu'en allant à Penobscot les recrues de Brunswick retarderont pour tout l'hiver l'arrivée des habillements destinés aux troupes de Brunswick. Il a demandé au lieutenant Russell de toucher à Halifax et de tâcher de faire expédier les habillements afin d'épargner de la misère aux troupes. 162

15 septembre, Québec. Le même au brigadier Campbell. Remercîments pour une copie d'une lettre de lord Shelburne, et autres nouvelles. Félicitations au sujet du renfort. Mauvais état de la flotte française. Peu de probabilité d'opérations d'offensive. Représentations du général Riedesel au sujet des habillements. 164

18 septembre, Québec. Le même à sir Andrew S. Hamond. Il peut fournir du blé ou de la farine pour la marine ou les troupes de la Nouvelle-Ecosse à un

1782.

prix raisonnable. Il vaut mieux qu'il commande immédiatement et mentionne la quantité voulue, de façon à déjouer les spéculations. Un post-scriptum dit que le blé ne peut s'obtenir pour moins de 7s. ou 8s. et même 10s. si la demande est considérable. Page 166

19 septembre, Québec. Le général Haldimand au brigadier Campbell. Le lieutenant Stonewald chargé du matériel par le général deRiesel. Il va à New-York et à son retour sera envoyé à Québec. 168

2 octobre, Penobscot. Le brigadier Campbell au général Haldimand. Le major général Paterson prend le commandement des troupes de la Nouvelle-Ecosse. Campbell se charge de Penobscot, qui sera renforcé. La flotte française dont il a été question était les débris de la flotte de DeGrasse, qui sont à Boston pour être radoubés. Une flotte considérable est arrivée à New-York avec Pigot, Hood, Drake et Affleck. Ce dernier est détaché pour bloquer la flotte française à Boston. Savannah est évacuée. Le lieutenant-colonel Parr est nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. 169

6 novembre, Québec. Le capitaine Mathews au major Studholme. Accuse réception de journaux, etc. Attend des nouvelles avec impatience. 171

6 novembre, Québec. Le général Haldimand au major général Paterson. Il a reçu avis de la nomination de Paterson au poste de commandant de la Nouvelle-Ecosse, etc. 172

6 novembre, Québec. Mathews au lieutenant Connor. Lettre reçue par Higginbottom. 173

1783.

12 janvier, Québec. Le même au même. Arrivée de Mercure avec des dépêches du général Paterson. Il ne lui est rien reproché au sujet des frais des exprès. Défaite de l'ennemi à Gib (Gibraltar), et victoire de lord Howe sur la flotte alliée. 174

12 janvier, Québec. Le même au major Studholme. Dépêches et journaux reçus. Bonne nouvelle de Gibraltar, etc., comme dans la lettre précédente. 176

13 janvier, Québec. Haldimand au major général Paterson. Lettres et dépêches reçues. Habillements pour les troupes de Brunswick. Le porte-étendard Shoelweld envoyé à New-York sera aidé dans son voyage de retour à Montréal, où ses dépêches seront transmises. 177

17 février, Québec. Le même au brigadier Campbell. Il a envoyé M. Launière pour obtenir des nouvelles du sud. La rumeur de l'évacuation de Charleston, etc., le rend inquiet. Possibilité de nouvelles tentatives de la part des Virginiens contre les contrées de l'ouest. Le général Riedesel a hâte d'apprendre des nouvelles des recrues de Brunswick ainsi que des habillements attendus. 178

24 février, Québec. Le capitaine Mathews au lieutenant Connor. Accuse réception de lettres et journaux contenant des nouvelles de Gibraltar, etc. 180

15 avril, Québec. Le même au même. Lui demande de favoriser le voyage d'un messager à Fort-Howe et son retour. Infructueuse tentative de Willet contre Oswego. 181

15 avril, Québec. Le général Haldimand au major Studholme. Lui demande de favoriser le voyage d'aller et retour d'un messager qu'il dépêche au général Paterson. Il attend avec impatience des renseignements sur la tentative de Willet contre Oswego. 182

— avril, Québec. Le même au major général Paterson. Dépêches de M. Townshend. Il ignore tout ce qui se passe, et ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans certaines rumeurs de paix. Expédition de Willet contre Oswego, etc. 183

8 mai, Québec. Le même au gouverneur Parr, Halifax. Il envoie une dépêche importante au ministre du roi. Fournir au messager le moyen de passer en Europe. 185

1783.

8 mai, Québec. Le général Haldimand au major général Paterson. De peur que le gouverneur Parr soit absent, il demande au major général de procurer à un messager chargé d'une dépêche pour le ministre du roi le moyen de passer en Europe. Page 186

22 juin, Québec. Le même au gouverneur Parr. La paix étant devenue certaine, il se propose d'ouvrir un chemin entre les deux provinces pour faciliter les communications avec l'Europe. Il a envoyé des ingénieurs pour tracer un chemin de Kamouraska au lac Témiscouata; 200 hommes sont à l'œuvre. Si Parr approuve l'entreprise sa province pourrait y contribuer. Un pareil chemin mettrait fin aux extortions des guides acadiens, etc. Il se propose d'établir à Témiscouata un homme de confiance avec des canots pour passer le lac et communiquer par la Madawaska avec le fleuve Saint-Jean par les Grandes-Chutes jusqu'à Aupaque. Il transmet une description. 187

(Aupaque est probablement le vieux poste militaire qui se trouvait à l'embouchure de la rivière de la Presqu'île dans le comté de Carleton.)

22 juin, Québec. Le général Haldimand au major général Paterson. Il écrit par le retour du courrier qu'il renvoie sur le même navire que les habillements pour les troupes allemandes. Il parle du chemin de Témiscouata. Les troupes allemandes ont l'ordre de s'embarquer pour l'Europe. 189

24 juin, Québec. Le même au gouverneur Parr. Au sujet de son domaine à Shipody qui est en danger de tomber en déshérence; demande l'aide de Parr pour arrêter les procédures. 191

7 juillet, Québec. Le même au capitaine Monro. Lui demande de prendre en se rendant à Halifax le chemin de Kamouraska et de la nouvelle route par Témiscouata jusqu'aux Grandes-Chutes et à Aupaque; de faire par écrit ses observations sur l'état de la route, les difficultés et les améliorations nécessaires, etc., et de les communiquer au gouverneur Parr. 193

7 juillet, Québec. Le même au gouverneur Parr. Présente le capitaine Monro, loyaliste, qui a abandonné ses propriétés dans les colonies. Le capitaine Monro prendra le chemin de Témiscouata, et fera des observations minutieuses sur la nouvelle route. 194

25 août, Québec. Le même au même. Abraham Cuyler et autres réfugiés loyalistes demandent la permission de s'établir dans le Cap-Breton; le capitaine Jones, des coureurs de bois du roi, sera leur agent et explorera les terres. 196

26 novembre, Québec. Le même au même. Arrivée de dépêches par le *Greyhound*; regrette que le vaisseau ne se soit pas rendu tout droit à Québec; car les ordres reçus l'ont été trop tard pour être exécutés complètement, et il en résulte des ennuis pour les réformés, qui ne pourront partir cet automne. Il est bien aise que Parr approuve le chemin de Témiscouata; provisions envoyées à Kamouraska, où il va poster des troupes qui termineront le chemin jusqu'à la frontière de la province au printemps. Le courrier Mercure et sa famille, qui vivent à Aupaque, ont été fidèles mais dispendieux. Il ira à Halifax afin de faire un rapport sur la route. Remerciements pour la peine qu'il s'est donnée pour ses affaires à Shipody, etc. 197

27 novembrre, Québec. Le même au brigadier Fox. Le capitaine Monro a donné des renseignements relatifs à un nouvel établissement pour la Nouvelle-Ecosse, etc. Il a appris sa nomination au poste de gouverneur et le félicite. Il est bien aise que leurs vues s'accordent au sujet des communications entre les deux provinces. 200

1783.
26 novembre, Québec. Le capitaine Mathews au major Studholme. Remerciments du général Haldimand pour l'aide donnée aux courriers, etc. Le capitaine Monro et le capitaine Jones ont fait rapport de l'aide qu'ils ont reçue de lui. Page 202

27 novembre, Québec. Le même au capitaine Street. Remercîments pour la peine qu'il a prise au sujet d'un guide. On a réglé avec Mercure. 203

27 novembre, Québec. Le général Haldimand au gouverneur Parr. Mercure rapporte qu'un certain nombre d'Acadiens désirent venir s'établir dans la province de Québec à cause de leur religion. Le plan d'Haldimand est de les établir aux Grandes-Chutes, d'où les établissements finiront peut-être par s'étendre jusqu'au Saint-Laurent. Cela faciliterait les communications entre les deux provinces. 204

1784.
8 janvier, Quebec. Le même au même. Présente sir John Johnson et le recommande aux bons offices du gouverneur. Ne sait pas si le traité de paix définitif a été reçu. 205

13 février, Québec. Le même au même, transmettant une dépêche pour lord North. 206

1er mars, Québec. Le même au lieutenant-colonel Small. Le remercie de s'être occupé pour lui d'affaires personnelles. Le capitaine Burnet communiquera personnellement avec M. Wallace, au sujet de la malheureuse entreprise. 207

Lettres d'officiers de la Légion allemande.

1778–1784, Vol. 1.

B. 151. **B. M., 21,811**

1778.
31 mars, Brunswick. J. Kotencreutz au général Carleton (en français). Remercîment pour les attentions qu'on a eues pour les troupes de Brunswick. Il a été envoyé 500 recrues. Page 1

30 avril, Terrebonne. Le colonel Creuzbourg au même. Demande des tentes et des équipements de campagne, ainsi que les armes nécessaires pour les recrues. Demande un récépissé pour les munitions délivrées au magasin du roi à Montréal, et la solde supplémentaire allouée aux artilleurs. 3

15 septembre, Québec. Le colonel Rauschenplat à Haldimand (en français). S'excuse du retard qu'il a mis à annoncer son arrivée et celle de son régiment. 5

21 septembre, Québec. Le capitaine Tunderfeldt au même (en français). Le nombre des invalides n'a pas augmenté. Le colonel Rauschenplat désire qu'on fournisse aux soldats des vêtements d'hiver en réduction de leur solde. Solde des soldats. On devrait leur enseigner à ramer. Les effets du général Haldimand ne sont pas tous délivrés. 7

21 septembre, Québec. Le colonel Rauschenplat au même (en français). Au sujet d'habillements d'hiver pour son régiment. Les invalides vont mieux. 9

24 septembre, Québec. Le même au même (en français). Demande la gratification du prince de Schwartzbourg qui est en congé. Demande à servir suivant son rang d'ancienneté. 11

24 septembre, Québec. Le capitaine Tunderfeldt au même (en français). Transmet la demande de Rauschenplat relativement à la "paie de fourrage" du prince de Schwartzbourg. 13

Septembre (?) Québec. Le même au même (en français). Accompagnant un rapport du régiment d'Anhalt-Zerbst. Fait observer que si l'on accorde la "paie de fourrage" des officiers absents, le colonel Rauschenplat arrivera avec une multitude d'autre prétentions. 14

3 octobre, Trois-Rivières. Le brigadier Ehrencrook au même (en français). Rapport des troupes de Brunswick. Leur campement. 15

1778.
8 octobre, Cambridge. Le général Riedesel au lieutenant-colonel Speth. Il apprend que le général Haldimand lui a donné le commandement des troupes de Brunswick. Lui a envoyé des instructions. Page 16

16 octobre, Terrebonne. J Chaumont (en français). Certificat de conduite irréprochable à Thomas Peters. 17

18 octobre, Terrebonne. Thomas Peters. Mémoire sur le pillage de sa maison par des chasseurs allemands. Demande qu'on lui rende justice. Déposition etc. De 19 à 23, 26

19 octobre, Halifax. Le colonel Speth au général Haldimand (en français). Il a été obligé de se réfugier avec son détachement à Halifax. Il viendra au printemps avec d'autres troupes. 24

9 novembre, Terrebonne. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Représente que les maisons ne conviennent pas pour l'hiver, et demande qu'on lui permette de cantonner une partie de ses troupes dans des paroisses voisines. 27

16 novembre, Térrebonne. Le même au même (en français). Au sujet du pillage dont s'est plaint Peters à Terrebonne. 28

20 novembre, Terrebonne. Le même au même (en français). Se plaint de ce qu'un des habitants a attaqué un chasseur. 35

27 novembre, Terrebonne. Le colonel Prétorius à Haldimand. Il envoie un prisonnier, d'Albany, du nom de Samuel Henman, suspect d'espionnage. 36

27 décembre, Yamaska. Le capitaine Hambach au lieutenant-colonel de Barner (en français). En réponse à la plainte formulée par le capitaine Schmidt, de la milice. 38

29 décembre, Trois-Rivieres. Le lieutenant-colonel Barner au brigadier Ehrencrook (en français). Lui demandant qu'il soit donné satisfaction pour la fausse accusation portée contre le cipitaine Hambach. 42

30 décembre, Trois-Rivières. Le même au capitaine Foy (en français). Le capitaine Hambach a reçu ordre d'éviter toute mesure rigoureuse envers le capitaine Schmidt. 44

31 décembre, L'Assomption. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Au sujet de la punition à imposer aux soldats trouvés coupables de vol. Cantonnement de ses troupes dans les provinces environnantes, et leurs rations. 46

1779.
1er janvier, Trois-Rivières. Le brigadier Ehrencrook au capitaine Foy (en français). Contenant les documents relatifs aux accusations contre le capitaine Hambach.

1er janvier, Trois-Rivières. Le même au général Haldimand (en français). Demande des renseignements au sujet d'allocations pour dépenses extraordinaires. 49

1er janvier, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Au sujet des désertions parmi les troupes allemandes. 52

12 janvier, L'Assomption. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Demande des instructions relativement au procès de certains prisonniers. 54

18 janvier, Saint-Charles Le colonel Pretorius aux même (en français). Demande la "paie de fourrage et de bagage" de l'année dernière pour aider aux officiers à réparer les pertes qu'ils ont subies dans le naufrage des bateaux. 55

25 janvier, Trois-Rivières. Le brigadier Ehrencrook au même (en français). Quinze hommes sont morts de froid en traversant le lac Saint-Pierre. 57

30 janvier, Trois-Rivières. Le colonel Barner au brigadier Ehrencrook (en français). Au sujet du malentendu entre les capitaines Hambach et Schmidt. 60

2 février, Trois-Rivières. Le brigadier Ehrencrook au général Haldimand (en français). Fin du malentendu entre les capitaines Hambach et Schmidt. Allocations aux troupes. L'acte judiciaire accompagne cette lettre. 66

1779.

4 mars, L'Assomption. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Se plaint de la conduite de LeBlanc, capitaine de milice, envers deux soldats allemands. Page 75

5 mars, L'Assomption. Le même au même (en français). Punition de cinq prisonniers. 79

16 mars, Trois-Rivières. Le lieutenant-colonel Barner au même (en français). Au sujet des plaintes de son propriétaire, Fraser, qu'il soumet à la décision de Son Excellence. 80

22 mars, Trois-Rivières. Le même au capitaine Ogé (Augé), de la milice (en français). Les ordres de logement chez l'habitant doivent être observés; et s'il n'oublie pas d'être poli et bon, il peut cependant être sévère lorsqu'il est nécessaire. 86

23 mars, Machiche. Le capitaine Augé au général Haldimand (en français). Ennuis causés par le cantonnement d'un officier dans une petite maison, la famille se trouvant forcée de se loger toute dans une même chambre; refus de l'officier d'accepter l'offre d'une maison plus grande. 89

29 mars, Trois-Rivières. Le brigadier Ehrencrook au même (en français). Comptes relatifs à sa brigade. Dépenses extraordinaires des officiers. 91

11 avril, L'Assomption. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Ses officiers se sont acheté des chevaux, etc., de sorte qu'il ne peut donner le certificat voulu pour la somme à imputer au louage de chevaux et de voitures; demande que l'on paie par mandat l'allocation d'entrée en campagne. 93

13 mai, L'Assomption. Le même au même (en français). Représente que dans les paroisses éloignées, on a planté des mais enguirlandés de fleurs blanches, c'est-à-dire portant les couleurs des rebelles. Les habitants demandent qu'on les paie pour un corps de garde. Il demande qu'on lui envoie des cartouches à balles. 97

21 mai, Trois-Rivières. Le colonel Barner au général Haldimand (en français). Contenant la déposition d'un déserteur relativement à l'aide qu'il a obtenue des habitants. 99

2 juin, Trois-Rivières. Le brigadier Ehrencrook au même (en français). Il envoie deux jeunes gens au général. 103

20 juin, L'Assomption. Creuzbourg au même (en français). Se plaint de ce que le quartier-maître général Barnes emploie des soldats de son régiment à scier du bois, etc. 104

30 juin, L'Assomption. Le même au même (en français). Demande des équipements de camp, et que l'on tienne compte de ses demandes de munitions pour les exercices du tir. (Suit une liste de ce qu'il lui faut.) 107

4 août, L'Assomption. Le même au même (en français). Demande qu'il se fasse de l'avancement dans son corps. 109

23 août, L'Assomption. Le même au même (en français). Demande la punition d'un capitaine de milice pour insolence envers le capitaine Schoell. Au sujet des déserteurs et des désertions. Demande qu'on lui envoie le détachement des recrues d'Europe pour l'exercice. 110

29 août, L'Assomption. Le même au même (en français). Il ne peut permettre que les troupes de son corps soient envoyées pour travailler aux casernes à l'île Carleton. 113

13 septembre, Trois-Rivières. Le brigadier Speth au même (en français). Demande qu'il soit pris des mesures pour l'échange de prisonniers allemands. 115

3 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Il demande le remboursement des avances faites par ses officiers, et qu'on donne aux capitaines de milice instruction de prendre des bons pour louage de voitures. 116

1779.

13 septembre, Trois-Rivières. Le brigadier Speth au général Haldimand (en français). Au sujet de la "paie de fourrage et de bagage" à des officiers prisonniers, avec liste. Page 118

3 octobre. L'Assomption. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Attire son attention sur l'arrangement conclu qu'on n'emploierait pas les soldats allemands aux travaux de construction. 120

22 octobre, Trois-Rivières. Le brigadier Speth au même (en français). Compte-rendu du meurtre d'une famille française et d'un soldat allemand cantonné chez elle. 121

23 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Au sujet de ce qui doit être fait du bagage quand les troupes prennent leurs quartiers d'hiver. 124

24 octobre, Québec. Le capitaine Tunderfeldt au même (en français). Mémoire concernant les recrues allemandes. 126

29 octobre, Québec. Le brigadier Speth au même (en français). Remercîments d'une partie de la brigade pour équipements. 127

2 novembre, Trois-Rivières. Le même au même. Se plaint de ce qu'on a déplacé une partie de sa brigade sans que les ordres aient passé par son intermédiaire comme brigadier. 128

4 novembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Absence d'un officier dont les comptes ne sont pas réglés. 129

11 novembre, Berthier. Le même au même (en français). Il n'a pas d'objection qu'une partie de sa brigade aille à Montréal, dès que les ordres à cet effet sont régulièrement donnés. 130

18 novembre. Le colonel Barner (en français). Mémoire au sujet de Chasseurs gardés à Niagara avec les coureurs de bois de Butler. 131

22 novembre, Berthier. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Demandant le relâchement de trois soldats appartenant aux troupes de Hesse Hanaupour qu'ils subissent leur procès devant leur propre commandant. 135

29 novembre, Saint-Thomas. Le brigadier Rauschenplat au même (en français). Demandant des lits et des couvertures pour les soldats cantonnés chez les habitants pauvres. 136

2 décembre, Québec. Le major de brigade Rigault au même (en français). Mémoire au sujet des troupes allemandes et de leurs quartiers. 138

9 décembre, Longueuil. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Se plaint d'avoir été insulté par un cantinier. 140

1780.

2 janvier, Montréal. Le colonel Barner au même (en français). Représentant qu'il est rigoureux pour les officiers de les faire entrer en casernes après qu'ils se sont établis autrement pour l'hiver. 142

12 janvier, Berthier. Le brigadier Speth au même (en français). Au sujet des déserteurs, et noms des habitants qui leur ont aidé. 144

12 janvier, Berthier. Le même au même. Au sujet des sentences des déserteurs. 149

18 janvier, Berthier. Le même au même. Lui demandant d'approuver les sentences des déserteurs. 155

20 mars, Berthier. Le même au même (en français). Allocation aux soldats pour le transport de provisions. 157

23 mars, Berthier. Le même au même (en français). Au sujet d'un déserteur et de ceux qui lui ont aidé à se cacher. 160

25 avril, Longueuil. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Représentant les droits de deux officiers à l'allocation d'entrée en campagne. 164

20 avril, Berthier. Le brigadier Speth au même (en français). Soldats coupables de vol. 162

27 avril, Berthier. Le même au même (en français). Il a l'intention de visiter Son Excellence à Québec. 166

1780.

14 mai, Longueuil. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Le capitaine Hugget sera au service du général. Page 167

16 mai, New-York. J. G. Lorentz. Procuration pour le paiement des troupes allemandes. 168

17 mai, Québec. Le brigadier Speth au général Haldimand (en français). Demande la permission de réunir les troupes pour l'exercice, et représente l'état des femmes des soldats du régiment. 170

17 mai, Longueuil. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Besoin de médicaments pour ses soldats qui souffrent du scorbut à l'île Carleton. 173

26 mai, Saint-Charles Le colonel Pretorius au même (en français). Arrangement de patrouilles à Chambly, Saint-Jean, etc, pour surveiller les mouvements des espions rebelles. 174

3 juin, Longueuil. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Préparatifs de campement dans l'île La Mothe sur le lac Champlain. 178

15 juin, Berthier. Le brigadier Speth au même (en français). Remercîments pour les attentions dont il a été objet lorsqu'il était à Québec. Trois soldats noyés. Les capitaines de milice se préparent pour les troupes du colonel Ehrencrook. 180

19 juin, Berthier. Le même au même (en français). Arrangements pour les troupes rassemblées pour l'exercice. 181

22 juin, Berthier. Le même au même (en français). Perte d'effets par le régiment du Prince Frédéric à l'incendie de Saint-Jean. 183

10 juillet, Québec. Le même au même (en français). Allocation d'entrée en campagne. 184

17 juillet, Berthier. Le même au même (en français). Approvisionnement de poudre. Il parle des pertes subies à Saint-Jean. 186

31 juillet, Berthier. Le même au même (en français). Approvisionnement de munitions. Les habitants ont besoin des granges qui servent aux troupes. 187

2 août, Saint-Charles Le colonel Pretorius au même (en français). Il envoie des plans d'Yamaska, et des maisons dans lesquelles on croit qu'il est logé des espions. 188

14 août, Saint Jean. Le baron Reichenstein au même (en français). Au sujet de la naturalisation. 189

21 août, Berthier. Le brigadier Speth au même (en français). On a besoin de paille et de couvertures pour les troupes à Berthier. 190

24 août, Berthier. Le brigadier Speth au même (en français). Au sujet de la réunion du régiment du prince Frédéric pour l'exercice. 191

26 août, Pointe-Lévis. Le lieutenant Schaffalisky (en français). Rapport sur la recherche des déserteurs. 192

29 août, Saint-Charles Le colonel Prétorius au général Haldimand (en français). Demande de la part de deux officiers d'une indemnité pour pertes par incendie à Saint-Jean. (La demande annexée). 194

30 août, Pointe-Lévis. Le lieutenant Horn (en français). Réponse à la plainte portée contre lui par Jean Morin, capitaine de milice de Saint-Roc. 198

1er septembre Pointe-Lévis. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Avec documents inclus. 201

11 septembre, Berthier. Le brigadier Speth au même (en français). Présentant les raisons pour lesquelles deux compagnies du bataillon d'Ehrencrook ne devraient pas être envoyées en campement à Sorel. 202

21 septembre, Berthier. Le même au même (en français). Demandant une indemnité pour pertes. 205

9 octobre, Berthier. Le même au même (en français). Renouvelant sa demande de couvertures pour les hommes de la compagnie du capitaine Pretorius. 206

1780.

12 octobre, Berthier. Le brigadier Speth au général Haldimand (en français). Demande la permission d'aller à Québec pour faire des arrangements au sujet des quartiers d'hiver de ses troupes, et aussi au sujet des bateaux pour transporter ses hommes à Québec. Page 207

18 octobre, Berthier. Le même au même (en français). Demandant son assentiment à l'exécution d'un déserteur, et envoyant le rapport de la cour martiale. 208

16 novembre, Saint-Antoine. Le major Rauschenplat au même (en français). Demandant protection et bienveillance pour son régiment, etc. 212

27 novembre, L'Assomption. Le brigadier Speth au même (en français). Au sujet de la sentence de mort prononcée contre un déserteur. 213

27 novembre, L'Assomption. P. G. Wolfers (en français). Examen de déserteurs allemands. 215

1781.

6 janvier, Saint-Thomas. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Au sujet de la capture d'un déserteur. 227

12 janvier, Bécancour. Le brigadier Rauschenplat au même (en français). Enquête sur une plainte portée contre un officier allemand. 227

28 février, Bécancour. Le même au même (en français). Avec la correspondance relative à une plainte portée contre le major Rauschenplat. Désire avoir la permission de faire rassembler les troupes. 230

27 mars, Montréal. Le colonel Barner au brigadier Maclean (en français). Se plaignant de la conduite du lieutenant Maclean. 237

28 mars, Montréal. Le brigadier Maclean au colonel Barner. En réponse à sa plainte de la conduite du lieutenant Maclean (*Voir* 237 à 243). 244

29 mars, Montréal. Le colonel Barner au général Haldimand (en français). Transmettant la correspondance relative à sa plainte contre le lieutenant Maclean. 247

5 avril, Sorel. Le lieutenant McLaine au colonel Barner. Faisant des excuses pour l'avoir insulté (Barner). 248

5 avril, Sorel. Le colonel Macbean au colonel Barner. Transmettant les excuses du lieutenant Maclean. 249

10 avril, Bécancour. Le brigadier Rauschenplat au général Haldimand (en français). Demandant de l'emploi comme officier dans les Ingénieurs. 250

12 avril, Montréal. Le colonel Barner au colonel Macbean (en français). Refusant d'accepter les excuses privées du lieutenant Maclean. A envoyé les lettres au général. 252

12 avril, Montréal. Le même au général Haldimand (en français). Transmet les papiers relatifs à l'insulte du lieutenant Maclean, 259

17 mai, Québec. Le chirurgien Burgy. Certificat de l'insanité d'un prisonnier. 255

11 juin, Trois-Rivières. Le lieutenant Bielstein au brigadier Speth (en français). Relative à l'évasion de prisonniers, avec lettre du Dr Barr. 260

6 juillet, Bécancour. Le brigadier Rauschenplat au général Haldimand (en français). Au sujet des prisonniers. Demande des bateaux, de la poudre, des balles, etc. Mort d'un prisonnier. Rapport de découverte d'espions par un Sauvage. Ordres envoyés de les surveiller et de les arrêter. 264

20 juillet, New-York. Le général Kryphausen au même. Demandant la permission de faire venir à New-York la partie du régiment actuellement au Canada. 268

22 juillet, Québec. Le capitaine Castendyck au même. Se plaignant d'une attaque par des soldats du 31e contre deux sergents des Classeurs, et du vol d'une montre, etc. 269

1781.

8 septembre, Québec — Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Demandant des bateaux pour transporter les Chasseurs. Page 272

8 octobre, Montréal. — Le colonel Barner au même (en français). Demandant des excuses publiques de la part du lieutenant Maclean. 273

11 octobre, Pointe au Fer. — Le colonel Creuzbourg au même (en français). Demandant de relever les officiers à l'île Carleton et à l'île aux Noix. 274

11 octobre, Québec. — Le général Riedesel à lord George Germaine. Est revenu avec 800 hommes et officiers échangés, et pris le commandement. L'inobservation de la promesse de M. Washington en a réduit le nombre. Remercie de son indemnité de fourrage. Représente que le major général Clark, un officier plus jeune en grade, doit prendre le commandement par-dessus lui. Sir H. Clinton lui (à Riedesel) avait donné le rang local de lieutenant général. 276

11 novembre, Chambly. — Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Au sujet des comptes et des mandats. 282

25 novembre, Saint-Antoine. — Le major Rauschenplat au même (en français). Qu'il n'a pu rien découvrir au sujet de James Bowen, un étranger suspect. 283

1782.

14 janvier, La Prairie. — Le colonel Creuzbourg au même (en français). Avec des états. 284

29 janvier, La Prairie. — Le même au même. Avec des états en double. 285

5 avril, Sorel. — Le général Riedesel au même. Avec les comptes du contingent allemand. 286

6 avril, Saint-Antoine. — Le capitaine Martin au même (en français). Son arrivée en Allemagne; sa promotion et son retour l'an prochain. Le brigadier Rauschenplat est aussi arrivé, mais ne retournera probablement pas. 288

22 mai, Bremeriche. — Le major Rauschenplat au même (en français). Demandant un mandat pour la solde et les indemnités de son frère. 287

14 juin, La Prairie. — Le colonel Creuzbourg au même (en français). Demande de M. Chapperon; envoie les comptes des Chasseurs. 290

2 juillet, Pointe-Lévis. — Le brigadier Looz au même. Son arrivée; état des troupes et de l'artillerie. 291

5 juillet, La Prairie. — Le colonel Creuzbourg au même (en français) Demende de lui délivrer deux prisonniers allemands pour leur faire subir leur procès. 292

5 juillet, La Prairie. — Le même au même (en français). Que les troupes allemandes ne doivent pas travailler aux fortifications. 293

7 juillet, Montréal. — Le major Pausch au même. Pétition en allemand. 294

11 juillet, Pointe-Lévis. — Le brigadier Looz au même (en français). Demandant une augmentation de solde depuis sa nomination comme brigadier. 297

12 juillet, Pointe-Lévis. — Le même au même. Le détachement du capitaine Schoell formé en brigade. 298

15 juillet, Québec. — Le colonel Creuzbourg au même (en français). Que les troupes n'ont eu aucun motif de plainte. 299

19 juillet, Pointe-Lévis. — Le lieutenant Bach au même (en français). Avec l'état de l'indemnité de fourrage qui lui est due. 300

19 juillet, Pointe-Lévis. — Le colonel Rauschenplat au même. Le remerciant de sa promotion. 302

— juillet, La Baie. — Le lieutenant Schaffalisky au même (en français). Le remerciant de sa promotion et demandant la permission de passer l'hiver à La Baie. 303

1782.

8 août, Québec. Le major Pausch au général Haldimand. Au sujet d'un déserteur et d'un tailleur qui lui a donné l'hospitalité. Page 304

10 août, Pointe-Lévis. Le général Looz au même. Que ses troupes ont été rassemblées. 306

19 août, Québec. John Justus Diehl au même. Demandant de prendre des mesures pour faire valoir ses réclamations contre les officiers des troupes de Hesse Hanau. 307

21 août, Québec. J. H. Detre au colonel Creuzbourg (en français). Demandant que les officiers de son corps règlent avec M. Diehl. 309

25 août, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand (en français). Relativement aux réclamations de Diehl contre ses officiers. 310

26 août, La Prairie. Le même au même (en français). Le détachement de la Baie Saint-Paul. Demande de remettre deux déserteurs au major Pausch. 312

26 août. Meisterlin, juge avocat. Déposition d'un déserteur. 313

5 septembre, Pointe Lévis. Le général Looz au général Haldimand. Demandant de punir un capitaine de milice pour avoir insulté les officiers allemands. 314

6 septembre, Pointe-Lévis. Le même au même. Avec la déposition (p. 313) d'un déserteur. 316

11 septembre, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Avec réclamations contre le capitaine Hugget. 317

14 septembre, Pointe-Lévis. Le général Looz au même. Demandant le passage d'un officier allant à New-York. 319

20 septembre, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Désire que les recrues arrivées à Halifax et celles attendues à New-York soient amenées au Canada. 320

7 octobre, La Prairie. Le même au même (en français). Demandant de ne pas détenir les recrues à Sorel, mais de les faire continuer leur route. 321

8 octobre, Pointe-Lévis. Le colonel Rauschenplat au même (en français). Avec copie d'une convention relative à l'augmentation des troupes allemandes pour le Canada. Ces troupes sont arrivées à New-York. Demande de les expédier et le colonel renvoyé en Allemagne, sa place devant être donnée à un autre. 322

10 octobre, Pointe-Lévis. Le général Looz au même. Le remerciant de lui permettre de rester pendant l'hiver. 324

28 octobre, Pointe-Lévis. Le même au même. Lui rappelant la plainte portée contre un capitaine de milice. Arrivée des recrues. 325

4 novembre, Cap Saint-Ignace. Le même au même. Arrivée du régiment de Lossberg en quartiers d'hiver. Perte de bagage, etc., dans une tempête. 326

12 novembre, Cap Saint-Ignace. Le même au même. Troupes en quartiers d'hiver. Pertes dans une tempête. Précautions à prendre pour empêcher d'incommoder les habitants. 327

15 novembre, Laprairie. Le colonel Creuzbourg au même. Envoyant des états, et demandant des mandats. 328

16 novembre, Laprairie. Le même au même, (en français). Liste des promotions, etc. 329

24 décembre, Lavaltrie. Le colonel Mengen au même, (en français). Le remerciant de lui avoir prêté les lettres de Montalembert, avec critique et observations. 330

LETTRES D'OFFICIERS DE LA LÉGION ALLEMANDE.

1778–1784 VOL. II.

B. 152. **B. M. 21,812.**

1783.
1er janvier, Rivière Ouelle. Tunne, juge avocat (en français). Examen d'un déserteur. Page 1

15 janvier, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au général Haldimand. Relative aux comptes du régiment. 4

28 janvier, Cap Saint-Ignace. Le général Looz au même. Demandant la permission d'aller à Québec. 6

30 janvier, Cap Saint-Ignace. Le même au même. Envoyant des états mensuels, etc. 7

8 février. Le colonel Leutz au même. Deux sergents envoyés à Québec. 8

13 février, Saint-Antoine. Le même au même. Qu'il a réglé les plaintes portées contre le major Pausch ; envoie des reçus et mettra le major aux arrêts. 9

22 février, Saint-Antoine. Le colonel Creuzbourg au même. Envoyant un compte. 12

28 février, Cap Saint-Ignace. Le général Looz au même. Avec états mensuels. A visité l'aile droite depuis ici jusqu'à Kamouraska. La bonne conduite des troupes. 13

28 février, Rivière Ouelle. Le colonel Rauschenplat au général Looz. Attaques contre les Chasseurs au Fort Saint-François par des Sauvages ivres. 14

7 mars, Cap Saint-Ignace. Le général Looz au général Haldimand. Règlement de la dispute entre le lieutenant Kess et le capitaine de milice de Berthier. Les plaintes contre les Sauvages du Fort Saint-François. 17

11 mars, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même. Envoyant les comptes de subsistance. 18

12 mars, Lavaltrie. Le colonel Mengen au même (en français). Renvoyant des livres avec des observations. 19

15 mars, Cap Saint-Ignace. Le général Looz au même. Examens terminés sur les disputes à Berthier. 21

28 mars, Cap Saint-Ignace. Le même au même. A inspecté l'aile gauche ; la bonne conduite des troupes. 22

12 avril, Rivière Ouelle. Le colonel Rauschenplat au même (en français). Commerçant sauvage arrêté et ses marchandises saisies jusqu'à ce qu'il ait obtenu un permis. 23

30 avril, Cap Saint-Ignace. Le général Looz au même. Avec états mensuels. 24

8 mai, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Un sergent et des Chasseurs venant de l'île Carleton avec des prisonniers. Demande qu'ils restent et que d'autres viennent de l'île Carleton pour les relever. 25

12 mai, Montréal. Le capitaine Gleissenberg au même (en français). Demande une indemnité de fourrage et de bagage, avec états des services rendus. 26

17 mai, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même. Avec feuille d'appel mensuelle. Demande de retirer l'armement des Chasseurs qui partent. 28

18 mai, Rivière uelle. Le colonel Rauschenplat au même (en français). Demandant ses conseils sur la possibilité de se faire rembourser son indemnité de fourrage emportée par son frère, le général Rauschenplat. 29

1783.

29 mai, Cap Saint-Ignace. Le général Looz au général Haldimand. Détachement parti pour la Pointe-Lévis. Demande que le détachement de l'Islet se joigne à celui du cap Saint-Ignace pour mieux préserver l'ordre. Page 31

30 mai, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même (en français). Demandant un passage pour un officier allemand. 33

7 juin, La Prairie. Le même au même (en français). Renouvelant sa demande d'un passage pour un officier allemand. 47

18 juin, Saint-Nicolas. Le major Pausch au même (en français). Demandant son indemnité de fourrage. 34

21 juin, Québec. Le capitaine Hugget au même (en français). Demandant la permission de visiter la partie sud de l'Amérique par voie de New-York. 37

23 juin, La Prairie. Le colonel Creuzbourg au même. Avec liste des surnuméraires. 38

27 juin, Pointe-Lévis. Le capitaine Schoell au même (en français). Demandant un mandat pour ses dépenses pendant qu'il commandait le détachement de Hesse-Hanau. 39

30 juin, Québec. Le major Pausch au même (en français). Demandant que l'artillerie de Hesse Hanau soit embarquée avec les troupes. 41

2 juillet, La Prairie. Le lieutenant Schaffalisky au même (en français). Demandant la charge de Grand Voyer. 43

4 juillet, Pointe-Lévis. Le capitaine Schoell au même (en français). Relativement à ses comptes. 44

5 juillet, Pointe-Lévis. Le général Looz au même. Arrivée des troupes d'Anhalt-Zerbst. 46

12 juillet, Québec. Le capitaine Hugget au même (en français). Renouvelant sa demande d'un passage jusqu'à New-York (deux lettres). 48,49

14 juillet, Pointe-Lévis. Le capitaine Schoell au même (en français). Relativement à ses comptes. 50

14 juillet, Québec. Le capitaine Hugget au capitaine Genevay (en français). Au sujet d'un passage jusqu'à New-York. (Aussi lettres au capitaine Mathews et au général Haldimand.) 52

18 juillet, Pointe-Lévis. Le colonel Leutz au général Haldimand. Indemnité de fourrage due à l'aumônier des Hesse-Hanau. 57

26 juillet, Pointe-Lévis. Le capitaine Schoell au même (en français). Demandant ses arrérages de rations en qualité de commandant. 58

28 juillet, Beaumont. Le colonel Rauschenplat au même (en français). Fait des remontrances contre la distinction faite au désavantage de ses troupes dans l'embarquement. 59

28 juillet, Pointe-Lévis. Le colonel Leutz au même. Procès d'un sergent allemand. 61

29 juillet, Québec. Le soldat Grunwalde au même (en français). Pétition demandant qu'on lui remette une somme déposée par lui comme garantie. 62

29 juillet, Beaumont. Le colonel Rauschenplat. Demandant son indemnité d'entrée en campagne. 64

31 juillet, Québec. Le capitaine Hugget au capitaine Mathews (en français). Renouvelant sa demande d'un passeport pour passer par le lac Champlain. 65

31 juillet, Pointe-Lévis. Le général Looz au général Haldimand. Certificat d'acquittement des réclamations de son régiment. 66

31 juillet, Québec. Le brigadier Speth au même (en français). Remerciements avant de quitter la province pour sa bonté, etc. 67

31 juillet, Pointe-Lévis. Le colonel Leutz au même. Certificat d'acquittement des réclamations de ses troupes, excepté ce qui est contenu dans le mémoire. 68

31 juillet, Pointe-Lévis. Le général Looz au même. Renfermant des certificats. 70

1783.

31 juillet, Beaumont. Le colonel Rauschenplat au général Haldimand (en français). Certificat d'acquittement de réclamations. Page 71

31 juillet, Pointe-Lévis. Le colonel Leutz au même. Avec procédures d'une cour martiale. 72

1er août, Québec. Le colonel Barner au même (en français) Reconnaissant sa bonté pendant qu'il (Barner) était sous ses ordrs (à Haldimand). 73

1er août, Pointe-Lévis. Le capitaine Shoell au même (en français). Renouvelle sa demande d'un règlement. 75

1er août, Québec. Le général Riedesel au même. Certificat d'acquittement de réclamations. 76

3 août, A bord du "Delight." Le colonel Creuzbourg au même (en français). Au sujet d'une réclamation d'indemmité de bois. 78

4 août, Québec. Le baron Reitzenstein au même (en français). Recommandant les Allemands qui ont obtenu leur congé. 80

5 août, A bord du "Delight." Le colonel Creuzbourg au même (en français). Avec liste nominale des Allemands licenciés. 81

5 août, A bord du "Québec." Le baron Tunderfeldt au même (en français). La marche du navire depuis son départ de Québec. 89

6 août, Bic. Madame Riedesel au même (en français). Lettre de remercîments pour sa bonté. 91

6 août, Bic. Le général Riedesel au même (en français). Arrivée au Bic. Remercîments pour sa bonté passée, etc. 93

8 août, Québec. Le général Haldimand au duc régant de Brunswick (en français). La satisfaction de la conduite des troupes allemandes. 77

11 août, Bic. Le capitaine Piquet au général Haldimand (en français). Remercîments de ses bontés passées. 95

11 août, Bic. Le général Riedesel au même (en français). Remercîments pour ses bonne lettres. Remarques sur certains officiers et nouvelle expression d'amitié. 97

16 août, La Prairie. Le capitaine Hugget au capitaine Mathews (en français). Sa malheureuse situation. Renouvelle sa demande d'une passe. 100

16 août, A bord du "Anne." Le colonel Rauschenplat au général Haldimand (en français). Exprimant ses propres sentiments et ceux des officiers sur la bonté du général. 101

17 août, Bic. Le général Riedesel au même (en français). Les vents et les brouillards les ont empêchés de mettre à la voile. Le nombre de loyalistes venant de New-York augmentera les soucis du général. Remettra soigneusement les dépêches. 102

28 août, Chambly. Le comte Wittgenstein au même (en français). A donné sa résignation à cause d'une affaire avec le colonel Creuzbourg. Sollicite une nomination. 104

28 août, Chambly. Le capitaine Hugget au capitaine Mathews (en français). Remercîments du passage gratuit jusqu'à New-York, par mer, mais la santé de sa femme le force d'aller par terre, et demande une passe pour ce voyage. 105

2 septembre, Québec (?) Le chirurgien Mount au même. Son désir de visiter les colonies et demandant une passe, etc. 107

12 septembre, Québec. Le baron Reitzenstein au général Haldimand (en français). Sollicite un emploi. 109

13 septembre, Londres. Le général Riedesel au même (en français). Son arrivée; présenté au roi; sa gracieuse réception. Entrevue avec lord Amherst. Paix établie; nouvelles politiques. 110

1783.
14 septembre, Chambly. Le capitaine Hugget au général Haldimand (en français). Sa pauvreté; le refus du général de lui accorder une passe. Restera jusqu'à ce qu'on lui dise comment il vivra. Page 113

22 septembre, Sorel. G. Gleissenberg au même. La mauvaise conduite des gens chargés du soin de la maison du général. 115

25 septembre, A bord du "Québec." Le baron Tunderfeldt au même (en français). Son arrivée, et espère débarquer le lendemain. Remarques sur le voyage. 116

13 octobre, Québec. Le baron Reitzenstein au même (en français). Sollicitant de l'emploi. 118

9 novembre, Longueuil. Le comte Wittgenstein au général Haldimand (en français). Sa malheureuse condition. 119

11 novembre, Niagara. Le général Mardefeldt au même (en allemand). Représentations. 120

10 décembre, Longueuil. Le comte Wittgenstein au même (en français). Représentant de nouveau sa détresse. 122

Sans date. Le Rév. G. C. Kaup au même (en français). Demandant un mandat pour son indemnité de fourrage. 123

1784.
3 février, Brieg. M. E. Zaremba au même (en allemand). 124

1er mars, Brunswick. Le baron Tunderfeldt au même (en français). A été nommé gentilhomme de la maison du duc. Nouvelles politiques; froid intense. Nouvelles des amis et envoyant des graines, etc. 126

1er mars, Québec. Le baron Reitzenstein au même (en français). Demande l'établissement de soldats licenciés de l'armée allemande. 129

21 mars, Brunswick. Le colonel Riedesel au même (en français). Son voyage et sa réception à Londres. La connaissance parfaite qu'a le roi des événements de la guerre et du caractère des officiers. La confusion politique en Angleterre. Abdication attendue du roi. Nouvelles politiques du continent européen. Ses propres mouvements et sa promotion. L'amitié de lord Amherst pour Haldimand. Nouvelles domestiques. La promotion des officiers qui ont servi au Canada. 131

1er avril, Brunswick. Le duc de Brunswick au même (en français). Reconnaissant les attentions qu'il a portées aux troupes de Brunswick. 141

2 avril, Québec. Le baron Reitzenstein au même (en français). A enrôlé des Allemands pour le service. Les efforts qu'on fait pour les attirer aux Etats. Insiste sur les mesures à prendre pour empêcher cette perte. 142

26 avril, Sorel. Le capitaine Gleissenberg au même (en français). Qu'il est temps de faire labourer et ensemencer la terre, etc. 144

28 avril, Longueuil. Le comte Wittgenstein au même (en français). Son désir d'avoir un emploi. 145

11 mai, Québec. Le baron Reitzenstein au même (en français). Avec la liste des colons allemands qu'il propose. Demande des outils, etc., et une avance. 149

12 mai, Québec. Le même au même (en français). Arrangement proposé pour les établissements allemands. 147

26 mai, Machiche. Le même au même (en français). Compte-rendu de ses procédés, et le retard à faire rendre les loyalistes à l'endroit de leur établissement. 150

6 juin, Longue Pointe. Le même au même (en français). Les progrès des colons de Machiche. 152

10 juin, Brunswick. Le général Riedesel au même (en français). Un hiver terrible. Espère qu'Haldimand reviendra en Europe cette année. Recommandant un ex-officier qui vient s'établir. 155

26 juin, Cataraqoui. Le baron Reitzenstein au même (en français). Les progrès des colons et arrivée à Cataraqoui. 157

1784.
7 juillet, Québec. Le baron Koenig au général Haldimand (en français). Est prêt à se charger du second détachement de colons destinés à Cataraqoui, et désire des ordres pour partir. Page 159

10 juillet, Brunswick. Le général Riedesel au même (en français). Ses mouvements. La politique en Europe. L'estime qu'on a pour Haldimand. La situation douteuse de Gleissenberg et de Graeff au Canada, etc. 160

29 juillet. Le colonel de Peyster au même. Recommandant le lieutenant McDougall. 164

1er août, (Cataraqoui). Le baron Reitzenstein au même (en français). Le malheureux état des soldats licenciés en attendant leur établissement. 165

1er septembre Le général Haldimand à C. G. (en français). A été malade, se propose de partir en octobre ; espère passer son temps sur le continent parce qu'il redoute les brouillards de Londres (sans signature ni localité, mais apparemment écrite par Haldimand). 169

18 septembre, Québec. Le même au général de Riedesel (en français). Au sujet du capitaine Gleissenberg. Il (Haldimand) a intention de mettre à la voile bientôt. Rumeur que sir Guy Carleton vient au Canada en qualité de vice-roi, et son frère comme gouverneur. 171

9 décembre, Brunswick. Le général de Riedesel au même (en français). Est heureux de ce qu'il vient en Europe. Qu'il (Riedesel) a reçu une pension. Sa situation politique. Le peu d'espoir pour Gleissenberg ou Graeff dans le service de Brunswick ; usera d'influence pour leur avoir de l'emploi ailleurs. 174

Sans date. Le général Haldimand au général Riedesel (en français). Complimentaire. Le 84e et les Provinciaux devant être licenciés. A reçu le désir du roi de rester. (Pas de signature.) 177

Le capitaine Schoell au colonel Creuzbourg (en français). Plainte contre Leblanc, capitaine de milice à Saint-Martin, île Jésus. 179

Le prince de Hesse au colonel Creuzbourg (en français). Instructions de ne pas permettre aux soldats de travailler à la construction de casernes, etc. 182

Pas de nom, au général Haldimand (en français). De renvoyer deux lieutenants. Uniformes de régiment endommagés. Les hommes désirent remercier le général personnellement. 183

Meisterlin, juge avocat, au même. Demandant la commutation de la sentence de mort prononcée contre un prisonnier. 185

Pétition au roi demandant la restitution d'un morceau de terre en Hanovre. 188

LETTRES À DES OFFICIERS DE LA LÉGION ALLEMANDE, 1776-1783.

B. 153. M. B. 21,813

1776.
9 janvier, Brunswick. Convention, état, etc., de la levée d'argent pour les troupes du Brunswick, renfermés dans la lettre de lord George Germaine, du 28 mars 1776. Pages 1 à 18

Un état de la solde pour les deux mois suivants. 19

5 février, Hanau. Copie du traité entre Sa Majesté Britannique et le prince héritier de Hesse Cassel, le comte de Hanau, etc. 20

17 mars. Rapport d'embarquement de la première division des troupes de Brunswick, avec le nom des navires, etc. 24

Les noms, etc., des absents suivent. 25

23 mai. Rapport d'embarquement du bataillon de Barner. 26

28 mai. Rapport sur la seconde division des Chasseurs de Barner avant l'embarquement. 28

1776.
Autre rapport sur le même sujet. Page 30
29 mai. Rapport sur le régiment de Speth. 32
Rapport après l'embarquement. 36
29 mai. Rapport général sur les troupes du Brunswick. 34
29 mai. Rapport sur le régiment du major général de Blutz avant son embarquement. 38
Le même après son embarquement. 41
3 juin. Rapport sur les Chasseurs du capitaine Ewald. 42
1777.
10 février. Extrait (en français) de la convention additionnelle entre Sa Majesté Britannique et le prince héritier de Hesse, au sujet des Chasseurs. 44
1778.
22 avril. Convention (en français) entre Sa Majesté Britannique et le prince d'Anhalt pour un corps d'infanterie. 48
1779.
7 janvier, Québec. Haldimand au lieutenant-colonel Creuzbourg. Il n'est pas nécessaire de faire rapport du procès des soldats pour de légères offenses, mais les crimes d'une nature sérieuse doivent être rapportés. Dans le cas actuel le châtiment immédiat des délinquants dans les paroisses où les crimes ont été commis serait très salutaire. On ne peut changer les arrangements faits pour les quartiers des troupes, mais quelque changement pourrait être fait dans ceux du capitaine Schoels. Relativement aux rations. 52
7 janvier, Québec. Le capitaine Foy au général de brigade Ehrencrook (en français). Les documents envoyés avec la justification du capitaine Hambach ont été soumis à Son Excellence. La réponse circonstanciée devra être faite en anglais. 54
7 janvier, Québec. Haldimand au même. Entrant dans des détails minutieux sur le désaccord entre les troupes allemandes et britanniques; la plainte contre l'A. Q. M. G. Barnes, qui a seulement fait un rapport sur l'état des casernes à Yamaska, comme il était de son devoir de le faire. Les termes dont s'est servi le lieutenant-colonel Barner à l'égard de Barnes ne sont pas admissibles, et ne seront pas communiqués au lieutenant Barnes. Il (Haldimand) compte sur la prudence d'Ehrencrook pour supprimer tout ce qui pourrait troubler l'harmonie entre les troupes des deux nations; on ne donnera aucune cause réelle de douter de son impartialité à l'égard des deux. On devra aussi faire comprendre aux officiers et soldats allemands qu'ils ne sont pas en pays ennemi, mais dans un pays soumis aux lois de la Grande-Bretagne et qu'il incombe à tous d'alléger le fardeau des habitants et de ne pas leur en imposer lorsqu'on peut l'éviter. S'il s'élevait aucune dispute, on devrait la rapporter au commandant en chef et attendre patiemment sa décision, parce qu'il a seul le contrôle des habitants. On enverra de nouveaux règlements définissant les pouvoirs des capitaines de milice, etc., de manière à prévenir les disputes. Posant les règles d'après lesquelles on allouera les dépenses éventuelles. 55
4 février, Q Le même à Creuzbourg (en français). Lui demandant de mitiger la sentence de mort prononcée contre cinq des soldats en châtiment corporel devant les habitants de la paroisse où les crimes ont été commis. 61
8 février, Québec. Le même à Ehrencrook (en français). Est heureux d'apprendre que les plaintes portées à Yamaska aient été si amicalement réglées, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de pousser l'affaire plus loin. 62
11 février, Québec. Le même à Creuzbourg (en français). A reçu la déposition des Chasseurs contre les Filion, qui semble montrer que Guery est le seul

1779.

coupable. Des ordres ont été envoyés à Montréal de relâcher les Filion, mais de retenir Guery en prison. Page 63

29 mars, Dort. Rapport des chasseurs de Hanau et des recrues après leur embarquement. 64

1er juillet, Québec. Haldimand à Creuzbourg (en français). N'attendait pas de plaintes au sujet du détachement de l'artillerie de Hesse-Hanau faisant le service à Sorel avec l'artillerie anglaise, parce qu'ils paraissaient très satisfaits. Fera une enquête minutieuse sur cette affaire. La plainte contre Barnes a été faite par erreur; c'est d'après ses ordres formels (à Haldimand) qu'un caporal et douze des artilleurs de Creuzbourg ont été envoyés pour servir d'escorte aux approvisionnements destinés à Niagara. Les hommes ne manqueront de rien, et seront renvoyés lorsque le service le permettra; est persuadé que le prince désire que ses troupes soient utiles et se plient aux circonstances. 65

Un brouillon de cette lettre se trouve à la page 74.

1er septembre Québec. Haldimand à Creuzbourg (en français). Répond de suite, afin que le sergent qui doit aller en Europe, puisse venir à Québec pour avoir un passage; il n'y a aucun temps à perdre, s'il veut partir par le premier navire. Les circonstances dans ce pays, etc, ne permettent pas d'appliquer les mêmes règles militaires qu'en Europe, mais il est persuadé que le prince d'Hesse ne s'opposerait pas à ce que les huit soldats fussent employés à des travaux aussi nécessaires que ceux de la construction de casernes, surtout en autant qu'ils sont payés au même taux que les troupes anglaises employées aux mêmes travaux. 66

27 septembre, Québec. Le même à Speth (en français). A écrit à sir Henry Clinton de procurer l'échange des officiers, dont une liste a été envoyée. Au sujet du mode de paiement des indemnités d'entrée en campagne pour 1778; lorsqu'il recevra des nouvelles de Clinton sur le sujet, il les communiquera. Les comptes des divers corps seront examinés sans délai. 68

20 octobre, Québec. Le même au colonel Rauschenplat (en français). A ordonné un passage pour les officiers allant en Europe. N'a aucune instruction à donner au sujet des vacances à remplir, Son Altesse Sérénissime s'en étant réservé le droit. Le Q. M. G. examinera les dommages faits aux uniformes du régiment et fera un rapport. A envoyé une gratification aux soldats de son régiment à cause de leur bonne conduite. Est heureux des promotions faites parmi les troupes allemandes, mais il est peiné de ne pouvoir les reconnaître dans les ordres publics, parce que la convention originale spécifiait le nombre et le grade des officiers, et il n'a aucun droit d'y faire des changements. 69

8 novembre, Québec. Le même à Septh. A écrit au général de brigade McLean au sujet d'une plainte d'intervention de la part de de Speth. 71

14 décembre, Québec. Le même à Rauschenplat (en français). Renvoie le mémoire envoyé par le major Piquet. Est satisfait des arrangements faits pour les quartiers de son régiment. Espère qu'il passera un hiver agréable. 72

17 décembre, Québec. Le même à Creuzbourg (en français). Bouteillon, contre lequel on avait porté une accusation, a reconnu sa faute et en a demandé pardon par écrit; demande que vu sa bonne conduite antérieure, l'on pardonne à Bouteillon. 73

1780.
10 janvier, Québec. Le même au colonel Barner (en français). Ne peut changer les quartiers destinés à ses officiers à Montréal et arrangés par le brigadier McLean. 75

1780.
30 avril, Dort. Rapport sur les recrues de Hanau après leur embarquement à Dort. Page 76

1er mai, Québec. Haldimand à de Speth (en français). Relativement à la solde payée au régiment du Prince Frédéric pour le transport des provisions. Ne remarquera pas à présent la conduite des habitants de Lachine, etc., qui aident les déserteurs. D'arrêter et envoyer à Montréal un habitant de Lavaltrie pour avoir reçu des articles volés par des soldats. 77

4 mai, Québec. Le même à Creuzbourg (en français). Demande d'employer le capitaine Hugget comme aide-ingénieur ; s'il accepte, il est désirable qu'il vienne de suite à Québec. Envoie un mandat pour 200 jours d'indemnité de campagne et de fourrage. 79

27 mai. Rapport des troupes de Brunswick et d'Anhalt-Zerbst inspectées à Stade. 80

Rapport après l'embarquement le lendemain. 81

29 mai, Québec. Haldimand à Creuzbourg (en français). La compagnie de Wittgenstein sera relevée et ordres envoyés de réunir tous les détachement à Saint-Jean pour les envoyer à l'île à la Motte, sur le lac Champlain. 83

1er juin. Le même au colonel Pretorius (en français). Espère que les mesures qu'ils a prises avec St-Léger pour arrêter les espions rebelles, seront couronnées de succès. 84

16 octobre, Québec. Le même à de Speth (en français) Au sujet d'une réclamation faite par le régiment du Prince Frédéric pour la perte de couvertures dans l'incendie de Saint-Jean. 85

1781.
14 mars, Québec. Le même à Rauschenplat (en français). Espérais le voir lors de son (à Haldimand) passage à Trois-Rivières, mais un gros rhume l'a empêché de partir. A renvoyé l'officier qu'il avait retenu en prévision de son voyage. Examinera l'affaire entre de Tonnancour et son frère (à Rauschenplat). 86

1er juin, Québec. Le même à Riedesel. Envoie un manifeste de Sa Majesté contre la déclaration de guerre par les états généraux de Hollande. On devra prendre toutes les précautions nécessaires à la sûreté de la province, les lettres de marque devront être délivrées, etc. Le capitaine Cleve, secrétaire de Riedesel, étant au service de la Hollande, devra être suspendu et libéré sur parole. 87

15 juillet, Saint-Thomas Creuzbourg à Haldimand (en français). Envoie les procès-verbaux d'une cour martiale sur des déserteurs. 88

16 juillet, Québec. Haldimand à Rauschenplat (en français). Donnera avis dans les ordres généraux des noms des deux officiers nommés à la place de ceux qui sont partis l'automne dernier. Espère qu'il a reçu les bateaux ; on pourra avoir lorsqu'on en aura besoin ceux nécessaires aux recrues. Lui demande de renouveler les ordres de chercher dans les paroisses les espions venant de Boston, d'arrêter les personnes suspectes, et s'il y a de bonnes raisons pour cela de les envoyer sous bonne garde à Québec. Le prisonnier Primeau et les deux bostonnais pris à Chambly devront être envoyés à Québec. 89

12 novembre, Québec. Le même à Creuzbourg (en français). A envoyé des ordres qu'un seul sergent et 18 chasseurs du détachement de Von der Velden devront passer l'hiver à l'île Carleton. Le détachement de Crofts sera relevé par des troupes britanniques. 90

15 novembre, Québec. Le même à Rauschenplat. De chercher et arrêter un étranger de la Nouvelle-Ecosse qui est venu à travers les bois. 91

22 novembre, Québec. Mathews à Creuzbourg. Comptes de subsistance des Chasseurs reçus ; mandats pour cette somme transmis. Comment d'autres comptes pourront être tirés. 92

1782.
7 février, Québec. Mathews à Creuzbourg. Envoie des mandats pour la subsistance des surnuméraires. Ne peut comprendre comment les autres comptes n'ont pas été reçus. Page 93

28 février, Québec. Le même au même. Comment les comptes de subsistance de certains détachements peuvent être payés. 94

20 juin, Québec. Le même au même. Envoyant des mandats de subsistance. 95

13 juillet, Québec. Haldimand au même (en français). Demande une explication de la plainte faite au prince de Hesse que les troupes du Hanau n'avaient pas été traitées comme les autres, afin que s'il y avait des abus on puisse y remédier. 96

15 juillet, Québec. Le même au même (en français). Comment on a disposé des déserteurs des Chasseurs. Il serait désirable qu'il (Creuzbourg) eût le pouvoir, comme Riedesel, de faire exécuter les sentences des cours martiales. 97

2 septembre, Québec. Le général Haldimand à Creuzbourg (en français). Quels arrangements on pourra faire pour la solde du lieutenant Schaffalisky. Les deux déserteurs n'étaient pas à bord du *Pandora*. Ils ont dû être transférés, ou avoir déserté de nouveau. 98

6 septembre, Québec. Le même à de Looz. A reçu une déposition relative à l'accusation portée contre le capitaine de milice. C'est un agréable témoignage du soin qu'on prend d'empêcher les disputes entre les troupes et les habitants. Avant la fin des récoltes il n'en fera rien, parce que la perte d'une seule journée à cette époque pourrait ruiner une famille. Pour la même raison on ne prendra aucune connaissance d'une autre accusation. 99

14 septembre, Québec. Mathews au même. On ne peut accorder de passage à bord du *Hussar* à l'enseigne Rosenberg ; on lui en fournira un à la prochaine occasion. 100

15 septembre, Québec. Le même à Creuzbourg. Envoie des mandats. Lorsque M. Chaperon reviendra de la Baie Saint-Paul tâchera de rectifier l'affaire entre lui et M. Cochrane. A retardé de préparer les mandats pour le premier bataillon de Hesse-Hanau et l'artillerie pour les raisons données. 101

10 octobre, Québec. Haldimand à de Looz. Ne peut, vu l'état des affaires, acquiescer au désir du général Losberg d'envoyer son régiment à New-York. 102

14 octobre, Québec. Le même à Creuzbourg. Les recrues pour les Chasseurs devront les rallier immédiatement ; seront suivies du détachement de la Baie Saint-Paul. 103

29 octobre, Québec. Le même à de Looz. Couvertures ordonnées pour les recrues du régiment de Losberg. Ordonnera une enquête sur la plainte portée contre le capitaine de milice de Berthier, lorsque les troupes seront installées dans leurs quartiers. L'inclémence du temps l'a empêché (Haldimand) de visiter le camp. 104

27 novembre, Québec. Le même à Creuzbourg (en français). Le félicite des promotions dans son régiment. Espère que M. Hugget a écrit et que l'affaire est réglée. 105

9 décembre, Québec. Mathews au même. Les comptes de subsistance irrégulièrement faits ; envoie les comptes précédents comme modèles. 106

Sans date. Ordre général (en français) par le major général Riedesel contre la désertion, devant être notifié aux troupes de Brunswick. 107

1783.
2 janvier, Québec. Haldimand à Creuzbourg. Envoie des mandats pour les comptes de subsistance, et demande de parfaire certaines omissions. 110

20 janvier, Québec. Mathews au même. Le règlement des comptes de subsistance. 111

1783.

31 janvier, Québec. Haldimand au colonel Leutz. Les vols commis par un sergent du 29e régiment. Le sergent Henzell, du régiment de Hesse-Hanau, qui a acheté quelques-uns des articles, devra être examiné. Page 112

2 février. Le colonel Leutz à Haldimand. A fait enfermer et examiner le sergent Henzell ; sa déposition envoyée en allemand, et le sergent a été amené à Québec pour la confirmer. Demande de le renvoyer à Saint-Antoine. Il est prêt à rendre témoignage en cour lorsqu'on le voudra, comme le sont aussi les deux autres sergents. 113

27 février, Québec. Mathews à Creuzbourg. Comptes de subsistance. 114

1er mars, Québec. Haldimand à de Looz. Est heureux du rapport de la bonne entente qui existe entre le régiment d'Anhalt Zerbst et les habitants du district où il est caserné. M. Dunn, juge des plaids communs, part pour Kamouraska ; il a reçu instruction de faire une enquête sur la conduite du capitaine de milice à Berthier. Lui demande d'être présent, parce que bien qu'il (Haldimand) désire tout appui aux militaires, il est cependant de son devoir d'offrir aux sujets de Sa Majesté la protection à laquelle ils ont droit, et il est particulièrement nécessaire d'appuyer l'influence des capitaines de milice. 115

18 avril, Québec. Mathews à Leutz. A reçu les comptes de subsistance ; signale des erreurs apparentes. 116

6 juin, New-York. ——— à Leutz. Toutes les troupes étrangères ont reçu ordre de partir pour l'Europe le plus tôt possible. Ne peut envoyer celles de Hesse-Hanau au Canada ; on les embarquera aussitôt que les transports seront prêts à destination des Downs, où elles recevront de nouveaux ordres. 117

11 juin, Québec. Mathews à Creuzbourg. Envoie des dépêches reçues par le *Bull Dog*. Envoie des mandats. Son Excellence le remercie de l'offre du surplus des armes, etc., offre qu'il ne peut accepter. 118

30 juin, Québec. Haldimand à Riedesel. Approuve l'arrangement fait pour le transport du bagage à Québec. Vu le manque de tonneaux pour l'eau, l'embarquement ne pourra se faire avant quatre semaines au moins. Les troupes resteront donc le plus longtemps possible dans leurs présents quartiers ; avis régulier sera donné. D'amasser autant d'approvisionnements de mer que possible dans les postes d'en haut, parce qu'il sera difficile de se procurer des provisions à Québec. 119

2 juillet, Québec. Le même à de Looz. A reçu la déclaration des officiers étrangers qu'ils étaient satisfaits de leur traitement. L'immense plaisir que lui fait cette déclaration, parce qu'il désirait sincèrement rendre leur position aussi heureuse que possible. Son approbation du zèle et des attentions de de Looz. 120

2 juillet, Québec. Le même à Riedesel. Lui demande de communiquer aux officiers des troupes étrangères son plaisir des témoignages de satisfaction qu'ils ont donnés. La représentation de l'omission de payer certaines indemnités a été convenablement remarquée ; explique ce qui a été fait dans chaque cas. 121

2 juillet, Québec. Le même à de Speth. Accusant réception de sa lettre de remerciements pour ses offres de services et exprimant ses sentiments sur le zèle de de Septh. 122

7 juillet, Québec. Le même au capitaine Schœll. Qu'il ne peut rien dire de plus que ce qu'il a déjà dit au sujet de son compte de l'extraordinaire. 123

7 juillet, Québec. Mathews à Creuzbourg. Avec mandat de subsistance. 124

10 juillet, Québec. Haldimand au même (en français.) Au sujet d'un passage pour le capitaine Hildebrand. 125

12 juillet, Québec. Mathews au capitaine Hugget. Qu'il ne peut avoir de passeport pour se rendre à New-York par terre. 126

1783.
12 juillet, Québec. Mathews à Schœll. Rapportant le résultat de l'examen de son compte de transport. Page 127

15 juillet, Québec. Cramahé au capitaine Hugget (en français). Qu'un passeport ne peut être accordé pour passer aux colonies par le lac Champlain. 129

29 juillet, Québec. Haldimand à Leutz. Au sujet d'une pétition de la part d'une personne non nommée, à laquelle Leutz avait donné une ample décharge. 130

Une lettre du 30 juillet de Leutz dit que cet homme s'appelle Grunewald, et donne des détails de son cas. 133

29 juillet, Québec. Haldimand à Leutz. Est satisfait de sa détermination de punir les hommes de son régiment qui ont pris part au vol (page 113). Lui demande d'envoyer les procès-verbaux de la cour martiale. 131

Les procès-verbaux de la cour martiale sont donnés aux pages. 136 à 199

29 juillet, Québec. Haldimand à Riedesel. Le commandement des troupes allemandes lui sera dévolu (à Riedesel); lui demande de s'assurer si les officiers ont à faire aucune réclamation qu'on pourrait régler ici. 132

31 juillet, Québec. Mathews à Hugget. Son Excellence ne peut accorder de passeports pour se rendre aux colonies par terre avant d'avoir reçu une confirmation de la paix. 134

31 juillet, Québec. Haldimand à Leutz. A reçu les procès-verbaux de la cour martiale sur l'affaire de Henzell, etc. Laisse à son jugement l'exécution de la sentence. Renvoie l'original, et en demande une copie certifiée. 135

1er août, Québec. Mathews au capitaine Piquet. Le nommant major de brigade de Rauschenplat. 200

2 août, Québec. Haldimand à de Barner. Accusant réception d'une lettre de remercîments pour des attentions portées à lui et à son corps. 201

2 août, Québec. Mathews à Schoell. Son Excellence ne peut accorder le supplément d'indemnité de fourrage demandé. 202

2 août, Québec. Haldimand à Riedesel. Lui attestant les hauts sentiments qu'il a de son mérite (à Riedesel), etc., pendant qu'il était au Canada. 203

5 août, Québec. Le même à Creuzbourg (en français). A reçu la liste des soldats licenciés. Regrette de ne pouvoir le voir avant son départ. 204

21 août, Québec. Mathews à Hugget. Est incertain de l'époque où les communications par terre avec New-York seront ouvertes. Ordonnera un passage gratuit à bord de l'un des transports pour lui et sa famille.

25 septembre, Québec. Le même au même. Vu l'état de santé de madame Hugget, on lui a accordé un passeport par terre. Commentaires sur le style des lettres de Hugget. 206

27 octobre, Québec. Le même à Creuzbourg. Envoyant un mandat pour son compte de subsistance. 207

1781.
— juin, Québec. Haldimand au même. Déclaration de guerre à la Hollande reçue. Le capitaine Castendrick, de son corps, appartenant réellement au service de la Hollande, doit être suspendu du service militaire et mis sur parole. (Il n'y a pas de date à cette lettre, mais on la trouve à la page 87). 208

CORRESPONDANCE AVEC LES OFFICIERS DES INGÉNIEURS AU CANADA.

1777-1783.

B. 154. B. M. 21, 814.

1777.
17 juin, Montréal. Le capitaine John Marr, I. R., à sir Guy Carleton. Remarques sur les constructions à Saint-Jean et l'Ile aux Noix. Page 1

24 octobre, Albany. Certificat du major général Phillips que le lieutenant Twiss est commandant des ingénieurs au Canada. 3

1778.
1er juillet, Québec. Rapport du capitaine Marr, I. R., au général Haldimand, sur l'étendue, la nature des divers ouvrages, et l'état actuel des fortifications de Québec. 6

14 juillet, Québec. Le même au même. Transmettant un rapport. Certains ouvrages ordonnés par sir Guy Carleton, mais remis. Les maçons européens offrent de travailler pour trois chelins par jour et les provisions. Les maçons canadiens sont devenus insolents et demandent une piastre. 18

27 juillet, Montréal. Twiss au même. A marqué, avec le lieutenant Rudyerd, la ligne intérieure d'un parapet à l'Ile aux Noix, avec casernes convenables. Ces travaux ainsi que les réparations à la Pointe-au-Fer, ont été laissés sous la direction de Rudyerd. L'entière direction des ouvrages à Saint-Jean est confiée au lieutenant Hockings, de sorte que chaque officier est responsable de son district. Les propositions pour faire disparaître à ces postes la confusion résultant de l'insuffisance de leurs défenses et du manque de bois de chauffage. Recommande d'augmenter les troupes pour faire ces travaux, qui, avec les hommes nécessaires, sont donnés en détails. Suggère de prendre pour les chevaux du roi le foin laissé sur les fermes abandonnées sur les deux côtés du lac Champlain. 20

31 juillet, Québec. Marr au général Haldimand. Se plaint de ce qu'on ne lui fait pas les rapports en sa qualité de commandant des ingénieurs, et qu'il est traité comme un chiffre, apparemment d'après les ordres de Carleton. Demande la permission d'aller en Angleterre pour prévenir les effets de ce traitement, et en appelle au témoignage de ceux qui ont eu connaissance de ses services à Saint-Jean en 1775. 23

3 août, Québec. Le même au même. Rapporte que Wilcox, un commerçant de la basse-ville, construit un mur de pierre avec mortier juste sous les ouvrages à la porte Saint-Louis. 25

4 août, Québec. Le même au même. Le remercie pour son congé d'absence. Signale qu'il croit qu'on est injuste envers lui en nommant un plus jeune officier au commandement des ingénieurs. 27

8 août, Oswegatchie. Twiss au même. Lui et le lieutenant Glennie sont partis de Montréal le 28 juillet avec des ouvriers militaires et des provisions, mais ne sont arrivés qu'hier, à cause des vents contraires. L'état du fort rend sa défense impossible, outre qu'il est commandé par un long plateau à 500 verges de distance. Il est impossible de faire aucunes réparations ou altérations effectives à un fort comme celui-ci. Il faudra trouver et fortifier un autre endroit l'été prochain. Les ouvrages actuels suffiront pour l'hiver. Le capitaine Aubry avec les divers détachements partira demain. La connaissance des localités qu'a le capitaine Potts sera avantageuse. On se propose de mettre pied à terre et d'examiner l'île Buck, et ensuite de se rendre à Cataraqoui pour l'examiner minutieusement; si ses avantages égalent ce qu'on en attend, les travaux seront commencés de suite, mais si l'île Brick ou ses environs sont plus favorables, tous les

1778.

soldats et les ouvriers seront employés à la préparation des matériaux jusqu'au retour de l'exprès qu'on enverra à Son Excellence. Page 29

10 août, Montréal. Haldimand à Twiss. Approuve les mesures qu'il a prises à Saint-Jean et au lac Champlain (p. 20). Se fiera à son jugement quant à la situation du nouveau fort, qui servira de refuge aux navires, à la construction des embarcations, etc. Serait heureux s'il pouvait trouver le temps d'aller à Niagara pour examiner l'endroit, et voir quelles réparations et améliorations y sont nécessaires, et s'il reste assez de temps pour les faire cette année. Le capitaine Mathews, qui doit y agir comme ingénieur, arrêtera en s'y rendant pour recevoir des instructions d'après lesquelles il pourra agir dans l'intervalle. 132

12 août, Montréal. Le même au même. A Niagara, il devra examiner l'endroit où commence le portage, pour voir si des magasins, etc., et une redoute pourraient y être construits, et si ce n'est pas un meilleur endroit pour le fort que celui où il se trouve maintenant, et examiner aussi les deux côtés. Lorsque ces divers travaux pourront se faire sans lui, le prie de descendre pour faire un rapport. 34

13 août, Québec. Calcul du coût du bois acheté en grume, et le prix du marché pour les madriers et les planches. 36

17 août. Rapport sur les avantages comparatifs de Cararaqoui et de l'île Buck pour les fins militaires, ceux de cette dernière étant considérés les meilleurs. Le rapport est signé par le capitaine John Schank et le lieutenant Twiss. 37

17 août, île Buck. Twiss à Haldimand. Détails des examens faits et sur lesquels le rapport (p. 37) est basé. Ce n'est pas l'île que les Français appellent l'Ile aux Chevreuils ; pour éviter toute confusion, il suggère de l'appeler île Carleton, et le nouveau poste fort Haldimand. Espère garantir la sûreté du poste et y loger la garnison avant l'hiver. Recommande, vu que les travaux seront considérables, d'allouer aux hommes six deniers par jour au lieu de rum. On peut avoir du foin sur la Grande Ile, de sorte qu'il a acheté quatre chevaux pour aider aux travaux. Il ne serait pas prudent pour les navires d'hiverner ici, parce qu'on ne connaît pas l'effet de la glace. Avant l'hiver suivant on pourrait terminer une jetée en pierre. Se propose de prendre six canons des navires pour armer le fort, avec des munitions de Niagara, etc. 40

20 août, Québec. Marr au même. Suivra les instructions qu'on lui a envoyées dans la lettre du capitaine Foy. Soumet la demande du lieutenant Wade de ne pas être changé de son poste actuel, et recommande qu'on accède à cette demande. 44

21 août, Montréal. Haldimand à Twiss. Approuve l'emplacement qu'il a choisi pour les nouveaux forts et ouvrages et sa proposition de payer six deniers par jour aux soldats qui y travaillent au lieu de rum (p. 40). Au lieu d'aller à Niagara, tel qu'antérieurement ordonné, il devra revenir à Montréal lorsque les travaux seront commencés, en en laissant la surveillance au lieutenant Glennie. Désire impatiemment le voir au sujet de travaux dans d'autres parties de la province, mais désire avoir un plan de l'île, si cela ne le retient pas trop longtemps. Il devra observer le terrain près des principales chutes de la rivière en revenant, pour voir si l'on ne pourrait pas y harceler avantageusement l'ennemi s'il faisait une invasion avec des forces considérables. 46

28 août, île aux Chevreuils. Twiss à Haldimand. Sera prêt à partir pour Niagara vers septembre ; Mathews est parti hier portant des instructions à Bolton à Niagara. Les avantages de l'île ; les navires peuvent hiverner ici

1778.

au lieu de Niagara. L'étendue de terrain qu'il faut clore d'une enceinte pour la défense; son plan pour la circonscrire. Il faut plus d'hommes et cinquante bûcherons additionnels du corps de sir John Johnson pour nettoyer le terrain en avant des ouvrages projetés. Recommande une augmentation de rations aux hommes pendant les travaux. Espère expliquer personnellement les choses vers le mois d'octobre, et avoir ensuite la permission d'aller en Angleterre, permission que Son Excellence, il en est convaincu, ne lui refusera pas, lorsqu'elle réfléchira qu'après 18 ans de service il (Twiss) n'est encore que lieutenant. Page 48

30 août, Montréal. Haldimand à Twiss. Exprimant l'espoir qu'il est maintenant prêt à partir pour Montréal. 53

31 août, Québec. Marr à Haldimand. Soumettant des lettres aux ingénieurs à Saint-Jean et Chambly, lettres qui devront être expédiées si elles sont approuvées. Pringle a demandé des approvisionnements, mais pas cette saison. Rapportant l'achat de planches, etc. 54

— août, Québec. Le même au même (la lettre porte à l'endos la date du 13 août). Achèvement des travaux aux casernes du Dauphin, et progrès de ceux des casernes au collège des Jésuites. Remarques et suggestions sur la meilleure manière de se procurer du bois de construction. 56

2 septembre, île Carleton. Twiss au même. Retournera aussitôt que l'état des travaux le permettra. Trace les ouvrages de manière à convenir au terrain, qu'il décrit faciles à défendre. Glennie fait un relevé de l'île ; le plan de l'île et des travaux seront prêts à présenter à Son Excellence vers le 20 ou le 25 du courant. Fera attention aux endroits défensifs près des principales chutes. 60

3 septembre, Québec. Marr au même. M. Slack n'est pas arrivé; il sera envoyé aussitôt qu'il arrivera. M. Hunter apporte des haches, des sies, etc., elles sont consignées au O. M. G. pour l'ingénieur. Suggère de placer des plateformes pour la batterie, de couper les broussailles sur les hauteurs en avant de la porte Saint-Jean, etc. 62

1778.

7 septembre, Québec. Marr au même. Hunter envoyé avec des clous, etc. Slack arriva le lendemain matin et se rendit à Sorel en calèche. Il a apporté avec lui des instruments d'arpentage. Les tentatives de Cameron, un marchand de fer, au sujet de la fourniture de haches, etc. On ne devrait rien acheter de lui à l'avenir. 64

8 septembre, île Carleton. Twiss au même. L'état actuel des travaux (donné en détails) ne lui permet pas de partir, et Glennie n'a pas encore terminé son relevé de l'île. Il pourra partir vers le 18. 66

9 septembre, Québec. Marr au même. Commencera de suite à faire un relevé du cap tel qu'ordonné. Demande la permission d'acheter une quantité d'acier qu'on peut avoir maintenant pour dix-huit sous au lieu d'un chelin comme autrefois. 68

14 septembre, Québec. Le même au même. Le bois de construction qu'on supposait prêt à Trois-Rivières a été coupé pour une maison et on ne peut l'avoir. On en attend qui descendra sur la rivière vers la fin de ce mois. Les réparations aux casernes sont presque terminées. Propose certains petits changements. 70

20 septembre, Trois-Rivières. Le capitaine Law à——. Rapportant le résultat des renseignements qu'il a pris au sujet du bois de construction qu'on peut se procurer dans ce district. 72

21 septembre, Québec. Marr à Haldimand. L'acier a été acheté, tel qu'ordonné, et emmagasiné. Le changement fait dans les casernes était presque terminé avant d'avoir été défendu ; si Son Excellence ne l'approuve pas, il (Marr) en paiera le coût. La liste des outils sera prête, lorsqu'on trouvera un moyen de transport. 74

1778.

25 septembre, Québec. Marr à Cramahé. Etat du bois de construction nécessaire à Québec. Page 76

27 septembre, Sorel. Twiss à Haldimand. Calcul de temps nécessaire pour construire un abri pour les troupes à Sorel. 77

28 septembre, Québec. Marr au même. A expédié les articles marqués sur la liste envoyée tant qu'il a pu se les procurer. Les réparations aux casernes des Jésuites et du Dauphin terminées, excepté quelques petites réparations ; il y a gardé les deux maçons. Le relevé du cap doit-il être envoyé ou gardé à Québec ? Attend un radeau de bois de construction de Zacharie Macauly, à Machiche, à douze sous le pied cube. Un nommé Surnam offre d'entreprendre un contrat au même prix livrable en mai. A fourni au capitaine Cramahé une estimation du bois de construction nécessaire. 79

28 septembre, Québec. Le même au même. Demande des instructions pour savoir s'il doit prendre avantage du congé d'absence accordé, attendu que l'arrivée d'une flotte française sur la côte peut avoir fait un changement. 82

1er octobre, Saint-Jean. R. Hockings, ingénieur, au même. Envoie un état des ouvriers militaires, etc., employés aux travaux à Saint-Jean, et un rapport détaillé des progrès. 84

1er octobre, Québec. Marr au même. Envoie un reçu pour les paquets expédiés par le "*Mary*" (p. 79). Doit-il certifier les comptes pour les poëles, etc., à Sorel ? 87

3 octobre, Saint-Jean. Twiss au même. Toutes les pièces d'artillerie en cuivre, excepté deux obusiers de 8 pouces envoyés de ce poste. L'espèce d'artillerie voulue. Les 58 bateaux entre ici et l'île aux Noix pourraient être prêts pour les troupes en quatre ou cinq jours, outre les chaloupes et les canonnières. Tous les navires utiles sont sur le lac, excepté le *Washington*, qui est prêt mais n'a pas d'hommes. Il y a à Saint-Jean des provisions pour 100 hommes pendant quatre mois. Les 58 bateaux pourraient porter 92 hommes avec 30 jours de provisions. 89

6 octobre, Sorel. Haldimand à Twiss. Le capitaine Schank envoyé pour conférer avec lui au sujet de la disposition des navires pour l'hiver. Les officiers qui commanderont à l'île aux Noix et à Saint-Jean devront recevoir des instructions sur le but, la défense, etc., des ouvrages, et sur les mesures à prendre pour empêcher la confusion. 91

8 octobre, Québec. Marr à Haldimand. Recommande l'achat de pelles pour la neige. Il fournira le relevé du cap, des hauteurs d'Abraham, etc., ainsi que le plan, lundi ; demande la permission d'aller alors à Montréal. Le bois de construction que dit amener Laflèche n'est pas encore arrivé. Désirerait que le capitaine Law envoyât 1,000 billes de bois au même prix. 93

28 octobre, Québec. Le même au même. Demande le paiement du bois de construction acheté de Hansfield, de Trois-Rivières, qu'un crédit soit ouvert à M. Dunn pour payer de menus comptes dans le département des ingénieurs. 95

1er novembre, Saint-Jean. Hockings au même. Envoie la liste des ouvriers militaires employés et un état du progrès des travaux. 97

1er novembre, Québec. Twiss au même. Rapport sur le projet de la construction d'une citadelle à Québec, et comment les travaux devraient être conduits. 99

6 novembre, Sorel. Le même au même. Changements proposés dans les bâtiments qui serviront d'hôpital à Sorel. 104

1778.
9 novembre, Sorel. Twiss à Haldimand. Les forges de Trois-Rivières arrêtées pour cette saison. Au printemps elles pourront fondre tous les boulets de canon dont on aura besoin, si on envoie un patron. M. Gugy a douze maisons presque terminées; aucune autre ne devrait être commencée à cette saison, vu les mauvais chemins, etc. Ces maisons logeront 240 femmes et enfants, et de la literie de caserne devra être envoyée. Si on a besoin de plus de maisons on pourra charroyer le bois pendant l'hiver, et construire les maisons au printemps. Le plan des casernes d'officiers et de soldats est ci-inclus, ainsi qu'un état des progrès des travaux. Demande un conseil pour examiner les comptes de deniers publics dépensés par le général Phillips et lui en 1776, 1777 et 1778. Page 106

15 novembre, Québec. Marr au même. Demande une ordonnance. 111

16 novembre, Québec. Le même au même. Le major de place a besoin de pelles en fer. Demande un ordre général pour la fournitures d'articles de ce genre. 113

7 décembre, Québec. Le même à Twiss. Genet refuse de délivrer du matériel sur son ordre. Demande s'il n'est pas de règle de fournir ce matériel sur l'ordre de l'ingénieur en chef sans s'adresser au commandant en chef. 114

9 décembre, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Depuis son départ de Sorel il a été occupé à examiner et compléter les postes à la Pointe au Fer, à l'île aux Noix et à Saint-Jean, le moulin de Lacolle, etc., de sorte qu'il n'a pu désigner les positions propres aux troupes à Chambly, Sainte-Thérèse, etc. Envoie un état des travaux. Demande que le lieutenant Wade soit envoyé à l'île aux Noix pour y pousser les travaux, d'autant plus que Rudyerd n'a pas commencé le plan du lac Champlain; propose de l'envoyer à Québec ou à Montréal jusqu'à ce qu'il ait terminé ce plan. Afin de se procurer des planches, etc., pour les travaux de l'été prochain, propose la construction d'une nouvelle scierie à Lacolle, si l'on peut en construire une à des conditions raisonnables. En construisant une maison en troncs d'arbres qu'on puisse défendre, pour couvrir la scierie, on aurait un poste intermédiaire entre l'île aux Noix et la Pointe au Fer. 116

14 décembre, Québec. Mathews à Twiss. Comment des tables, des bancs etc., devront être fournis aux casernes aux différents postes. 124

17 décembre, Québec. Haldimand au même. Approuve les recommandations faites dans sa lettre du 9 (p. 116). A notifié le général de brigade Powell du changement des ingénieurs à l'île aux Noix. 125

17 décembre, Saint-Jean. Twiss à Marr. Que le refus de M. Genet de délivrer du matériel d'ingénieurs sur son ordre (à Marr) doit provenir de ce qu'il ne connaît pas la distinction entre le matériel de l'artillerie et celui du génie, et l'on pourra y remédier facilement en la lui expliquant. La pratique expliquée en détail, et il ajoute : " Sachant qu'un ingénieur ne peut jamais faire son devoir si son autorité est amoindrie, je suis déterminé de ne le laisser jamais ni faire, ni continuer dans le corps." 126

24 décembre, Québec. Marr à Haldimand. Envoie sa lettre à Twiss du 7, et la réponse du 17, et demande que M. Genet reçoive instruction d'obéir aux ordres de l'ingénieur relatifs à la livraison du matériel. 129

26 décembre, Québec. Le même au même. Renfermant le paragraphe des instructions au commissariat touchant la livraison de matériaux comme preuve de l'injustice de la position qu'il avait prise relativement à son pouvoir d'ordonner la livraison de ce métériel pour le service du génie. 130

1778.
31 décembre, Québec. Haldimand à Twiss. Aussitôt que les ouvrages à l'île aux Noix et à Saint-Jean seront suffisamment avancés, il devra revenir, s'informant chemin faisant, de la situation des affaires à Sorel, etc., et essayer d'être chez M. Gugy vers le 7 ou le 8, pour y examiner les maisons avant que M. Gugy vienne au conseil à Québec. Page 131

1779.
5 janvier, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Vu l'état des travaux à Saint-Jean et à l'île aux Noix, il ne pourra être chez M. Gugy au jour mentionné. A demandé à M. Gugy de laisser des instructions au sujet des casernes, etc., à la Pointe du Lac, et il arrêtera les prendre le 15. Donne le détail de ses mouvements jusqu'à cette date. Espère être à Québec le 17. (La lettre est datée de 1778, et endossée 1779, cette dernière étant la date correcte.) 4

10 janvier, Québec. F. Le Maistre au lieutenant Wade. Renfermant une lettre qui devra être remise à Twiss, qui lui dira où et comment il sera employé. 132

Suit la lettre à Twiss. 133

Lettre à Marr, renfermant les deux lettres précédentes. 134

1er février, Saint-Jean. Hockings à Haldimand. Renfermant un état sur les contremaîtres, ouvriers militaires, etc., à Saint-Jean, avec rapport de progrès des travaux à cet endroit. 135

8 mars, Montréal. Twiss au même. Faisant un rapport sur les casernes et autres bâtiments à Trois-Rivières, à la Pointe du Lac, Sorel, Yamaska et Saint-François, avec suggestions sur des nouvelles constructions, changements, etc. On pourrait couper quelques beaux mâts sur la Saint-François ; recommande d'examiner le bois dans le cours de l'été. Les dimensions du bois nécessaire à Lachesnaie ont été laissées à M. Joly. Liste des allocations pour services à Sorel. 138

11 mars, Québec. Haldimand à Twiss (en français). Approuve son rapport. Une partie de la poudre peut être emmagasinée à Trois-Rivières. Les arrangements déjà faits avec Gugy pour la construction du poste à la Pointe-du-Lac ne doivent pas entraver les mesures qu'il (Twiss) a pu prendre. Le rapport sur l'état de Yamaska lui avait fait croire que le poste serait inutile. Powell avait même reçu instruction de ne pas y envoyer de provisions, mais il vaudrait mieux maintenant les y envoyer avant le dégel. Espèce que la scierie et l'obtention de mâts sur la Saint-François réussiront. Des personnes capables pourront être chargées de faire une enquête sur la confusion qui existe à l'île Carleton et sur les plaintes contre Glennie ; craint qu'il (Glennie) ne soit pas capable d'y commander seul ; il vaudrait mieux le rappeler au printemps ; on pourrait l'employer à préparer un plan du côté nord du lac Ontario. Espérais recevoir avant maintenant la carte du lac Champlain. Dunn montera bientôt pour arranger les comptes avec lui (Twiss). 143

19 mars, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Il y a, à Trois-Rivières une maison propre à l'usage de Son Excellence. M. Gugy est la meilleure personne pour faire faire l'ouvrage par les Canadiens et les Allemands. A fait un rapport sur Yamaska au brigadier Powell ; les forces nécessaires ; leur utilité dans leurs relations avec les habitants qui n'ont pas été amis, et qui ont désobéi au capitaine de milice. Demande d'employer le capitaine de milice à Saint-Hyacinthe à prier la milice de déposer leurs armes chez la garde lorsqu'une alarme est donnée, en les laissant libres de rester de service. Fera tout ce qu'il pourra au sujet de la scierie et des mâts sur la Saint-François. Convient que Glennie devrait être rappelé de l'île Carleton ; c'est l'officier le plus capable de faire le relevé de la rive nord du lac Ontario. Le peu de progrès fait par Rudyerd dans le dessin du plan du lac Champlain ;

1779.

la copie destinée à Chambers devra être prête le 1er avril et une autre pour Son Excellence le 1er mai. Les approvisionnements de l'île Carleton devraient être envoyés sous les soins de Joseph Franklin, qu'il recommande d'employer comme fermier outre son autre ouvrage, et qu'une petite maison devrait être construite pour lui et sa famille, sur la partie la plus fertile de l'île, vu qu'il se propose de planter des pommes de terre, des navets, etc. Fera arranger les comptes. Ceux de 1778 seront rendus à Québec avant l'ouverture de la navigation. Rapport sur les travaux en voie d'exécution à Saint-Jean. Page 146

24 mars, Sorel. Le lieutenant Slack, I. R., au même. Rapportant qu'on a demandé dans le village de Sorel des lots à bâtir, qui pourraient nuire aux ouvrages militaires. 151

25 mars, Québec. Haldimand à Twiss (en français). D'après le rapport de Collins les scieries sur la Saint-François devraient être construites de suite ; des ordres devront être envoyés aux forges de Trois-Rivières de préparer les fers pour au moins quatre scies. On devra envoyer Jessup avec des loyalistes occuper un poste avancé. Remarques sur sa lettre (de Twiss) du 19 (p. 146). Glennie ne peut être employé cette année au relevé du lac Ontario, on attendra pour cela des temps plus tranquilles. 152

3 avril, Québec. Marr à Haldimand. Recommande l'emploi de six manœuvres constants et de quelques hommes pour l'arpentage. 155

10 avril, Saint-Jean. Twiss au même. Les marins ont été payés et sont satisfaits. Faisant tous les préparatifs que ses moyens lui permettront pour défendre le poste ; va à l'île aux Noix pour organiser les travaux, et à Lacolle, où l'absence du lieutenant Wade, causée par la goutte, a fait du tort au service. Rudyerd est malade à Montréal, de sorte que le capitaine Chambers n'a pas reçu le plan du lac Champlain, et l'autre copie ne sera pas prête pour le 4 mai comme on l'espérait. Le capitaine Schank partira le 12. Son absence aurait causé une perte sérieuse au service public ; craint que ses divers emplois l'empêcheront de soumettre à Son Excellence des règlements minutieux pour les lacs supérieurs. 157

18 avril, Québec. Haldimand à Twiss. Le prie de saisir la première occasion de venir à Québec, ayant des affaires à régler au sujet du service. 160

20 avril, Québec. Marr à Haldimand. A arrêté les travaux de construction d'un hangar sur le quai du Roi, pour M. Farrier, un constructeur de navires. La convenance d'arrêter les travaux de ce genre. 161

6 mai, Québec. Le même au même. Le maître-charpentier s'attend à ce que ses hommes quittent l'ouvrage si leurs gages ne sont pas augmentés ; demande des instructions. 163

12 mai, Québec. Le même au même. Attirant l'attention sur la question de la livraison du matériel du génie, et de son droit d'ancienneté dans le corps des ingénieurs. 165

17 mai, Québec. Haldimand à Marr. Bien qu'il n'y ait aucun doute sur son ancienneté dans le corps des ingénieurs, cependant le lieutenant Twiss doit en avoir la direction au Canada ; pour cette raison il (Marr) a été continué dans son commandement dans la ville de Québec et il a été employé à préparer les plans d'une citadelle, etc. Vu les fortes dépenses, il a abandonné l'idée de bâtir une citadelle sur le cap Diamant. Lui demande de préparer ces plans et les estimations maintenant, afin de les soumettre à lord Townshend. 175

Une lettre du 18 août est presque identique. 193

1779.

20 mai, Québec. Marr à Haldimand. Rapporte que la clôture construite par M. Marcou sur la face du roc audessus de la Canotière, nuit aux défenses de la ville. Page 178

30 mai, Québec. Le même au même. La demande exorbitante pour le déchargement du bois de construction ; a menacé d'acheter des chevaux, et a ainsi effrayé les charretiers qui croient ne jamais demander assez. Croit que l'achat de chevaux constituerait une grande économie. On n'aura pas besoin de chevaux avant mercredi, parce qu'on peut décharger les espars sans eux. 180

31 mai, Québec. Le même au même. Lachlan Smith, propriétaire d'un séminaire à Kamouraska, a promis d'avoir, par l'entremise d'un de ses amis, six des meilleurs chevaux qu'on puisse s'y procurer. Demande la permission d'envoyer la lettre de Smith à cet effet. 182

12 juin, Québec. Twiss au même. Proposition pour la formation d'une compagnie d'ouvriers militaires, donnant en détail le nombre, la solde, les devoirs, etc. 183

1er juillet, Sorel. Le même au même. Les ordres pour le fer ont été exécutés aux forges des Trois-Rivières. Progrès des travaux à la Pointe-du-Lac ; M. Gugy a commencé le bois pour sa nouvelle scierie. Lui enverra des constructeurs de moulins dans dix jours. Les ouvrages à Sorel bien réglés et poussés avec entrain. Retard dans la fabrication de la brique causé par la pluie. La petite scierie de M. Dobie en amont de Sorel ne coupe que 30 ou 40 planches par jour, parce que l'eau est basse. Part pour Montréal, se rendra de là à Saint-Jean, et examinera le rapide à Chambly pour choisir l'emplacement d'une nouvelle scierie. 186

12 juillet, Sorel. Le même au même. Son rapport de sa visite à Saint-Jean, à l'île aux Noix et à Chambly, où il a vu en bon emplacement pour une scierie considérable ; envoie une estimation du coût. Recommande de réparer le chemin entre Saint-Jean et Chambly, et la construction d'un pont près de ce dernier endroit. Rapport sur des provisions endommagées. La nécessité de décider quels travaux seront faits les premiers. 189

31 juillet, Québec. Marr au même. Rapport d'une expérience faite dans le but de trouver le prix réel de la pierre du Cap Rouge livrée au petit chantier de bois près du palais et de là jusqu'au cap Diamant. 196

8 novembre, Québec. Le lieutenant Glennie au même. Comme il a un congé d'absence, n'a aucune objection a être employé sous Twiss jusqu'à ce que l'affaire avec le capitaine Aubrey soit réglée. 200

18 novembre, Sorel. Twiss au même. Faisant un rapport sur l'état des postes à Trois-Rivières, à la Pointe-du-Lac et à Machiche, avec détails sur l'état et les exigences de chacun d'eux. 201

22 novembre, Sorel. Le même au même. Envoie la liste des hommes choisis dans le régiment Royal de New-York et les différents corps de loyalistes pour servir comme ouvriers militaires. Comment il se propose de les employer dans le département des ingénieurs ; leur solde, rations, etc. Quelques-uns d'entre eux ont gagné des gages extravagants en travaillant pour des particuliers, de sorte que l'ordre de les enrôler devra être formel. 206

22 novembre, Sorel. Le même au même. A fait des arrangements pour la boulangerie ici ; le poste pourrait être augmenté de 300 hommes, vu qu'il y a de la place pour ce nombre dans les casernes. Arrangements pour la fabrication de la brique la saison prochaine. Glennie organise des détachements pour faire le bois. Recommande de relever une partie des loyalistes à Yamaska, vu qu'ils y sont depuis longtemps. 210

1779.
29 novembre, Québec. Haldimand à Twiss. Remarques sur le rapport contenu dans les lettres de Twiss. Des casernes confortables devront être construites à Montréal. Espère que grâce au beau temps les ouvrages du Coteau du Lac avancent. Approuve ses mesures pour obtenir du bois de construction et a ordonné à Powell de relever une partie des hommes de Fraser à Yamaska. Page 213

29 novembre, Québec. Le même au même. Approuve son projet de création d'un corps d'ouvriers militaires (p. 206). Ne peut, cependant, retirer complètement les hommes de leurs corps, parce que les meilleurs ouvriers sont généralement les meilleurs soldats; un ordre provisoire sera donné de les attacher pour le moment aux ingénieurs, mais ces arrangements ne devront pas nuire à des services plus essentiels. 216

2 décembre, Montréal. Twiss à Haldimand. Ordres donnés d'envoyer des ouvriers de Sorel pour terminer les casernes à la Pointe au Fer. Désire savoir combien d'officiers et d'hommes, qui sont prisonniers de guerre, devront y être gardés. Fait rapport sur les travaux à Lachesnaie, Montréal, Coteau du Lac, avec remarques sur la navigation à ce dernier endroit et sur les obstacles dans les rapides. 219

6 décembre, Québec. Haldimand à Twiss. Ne décidera rien à présent au sujet des chambres, etc., pour les prisonniers à la Pointe du Lac. Lorsqu'il réunira les loyalistes à Sorel, il ne comprendra pas ceux qui sont employés à des travaux publics. Est heureux de recevoir un aussi bon rapport sur le Coteau du Lac, etc. 223

14 décembre, Montréal. Twiss à Haldimand. Accusant réception de sa lettre et parlant de la formation du corps des ouvriers militaires. 218

21 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Envoie au capitaine McAlpin la liste des loyalistes employés à des travaux publics. Aucun ordre n'a encore été donné de relever les hommes de Fraser à Yamaska. Demande des ordres au sujet de l'emploi de loyalistes à des travaux publics, afin de réfuter les objections de McAlpin. Rapport détaillé sur les progrès et l'état des travaux à Saint-Jean et à Lacolle. 224

30 décembre, Québec. Mathews à Twiss. Des ordres ont été donnés de relever une moitié du détachement de Fraser. 229

1780.
3 janvier, Sorel. Twiss à Mathews. Saint-Léger et lui reconnaissent que deux chelins, cours actuel, par corde seraient une allocation raisonnable aux soldats pour le bois qu'ils ont coupé avant sa livraison par l'officier chargé du casernement. 230

3 janvier, Sorel. Le même au même. Parlant du rapport relatif à l'allocation de bois de chauffage. Accompagnera le capitaine McAlpin à Saint-Ours, et enverra ensuite les détails nécessaires avant de donner des ordres pour l'établissement d'un corps d'ouvriers. La ration de viande fraîche a été beaucoup trop réduite; donne la ration d'autrefois comme comparaison. 231

6 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Fais des représentations au sujet de la corvée pour le service du poste de Sorel; il devra faire une enquête. On pourrait employer Trois-Rivières. 233

6 janvier, Sorel. Twiss à Haldimand. Envoie la liste des officiers et des hommes aptes à former les deux compagnies d'ouvriers. Les quatre-vingts hommes sous Leake sont omis; tous les hommes de sa compagnie qui sont nommés ont les qualités nécessaires pour sa compagnie choisie. Remarques sur les hommes de sir John Johnson qui sont ouvriers. Les hommes choisis du capitaine Leake pourraient être employés à couper du bois de construction au pied. Demande le permission de les employer. 234

1780.

6 janvier, Sorel. Capitaines McAlpin et Twiss. Conditions auxquelles ils croient, qu'on pourrait former deux compagnies d'ouvriers tirés des corps loyalistes. Page 236

10 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Des ordres ont été envoyés d'assembler les loyalistes à Sorel. Une partie du corps de Leake pourra être employé dans les environs de Sorel. Croit qu'une augmentation de ration serait judicieuse, mais vu l'état des provisions, il croit qu'on pourrait réduire la quantité proposée. Lui laisse l'arrangement du prix pour le coupage du bois. 238

10 janvier, Sorel. Twiss à Mathews. Le prix alloué pour la corvée du tirage du bois exige la proportion suivante pour ce service, savoir : Nicolet, 6 ; LaBaie, 5 ; Saint-François, 2 ; Yamaska, 3 ; Maskinongé, 4 ; L'Ormière, 4 ; Rivière-du-Loup, 10. La petite proportion pour Saint-François et Yamaska provient de ce qu'ils ont des soldats et fournissent des hommes pour les partis d'éclaireurs. Raisons pour lesquels d'autres sont laissés de côté. 240

13 janvier, Sorel. Le même au même. Emploiera immédiatement les ouvriers. Fera son possible pour obtenir un approvisionnement de bois de construction. Remarques sur la ration de viande fraîche. 242

17 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Son Excellence est convaincue qu'on fera tout ce qu'il est possible pour se procurer du bois de construction. Comment l'on devrait indemniser les propriétaires. Au sujet de la ration de farine d'avoine. 245

17 janvier, Sorel. Twiss à Mathews. Transmettant un avis défendant aux hommes de continuer à couper du bois sur la Yamaska ; l'avis est signé " William Bowers." Suggère les mesures à prendre sur le sujet. 246

20 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Les titres de M. Bowers seront soigneusement examinés. En attendant on coupera tout le bois nécessaire et M. Bowers sera payé s'il y a droit. 250

24 mai, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. La scierie de Gugy est prête et scie des planches qui sont mises en radeaux. Demande la permission de couper une partie du barrage de M. Duheme pour laisser passer les radeaux. A communiqué au colonel St. Léger et au major Carleton les ordres relatifs aux éclaireurs. Ils sont tous deux d'accord et ne peuvent manquer de réussir. Fait un rapport sur l'incendie de Saint-Jean. Les ouvriers attribuent aux Allemands la cause du feu, et ces derniers leur renvoient cette accusation. La conduite égoïste des Allemands pendant l'incendie ; ils ont donné l'alarme et n'ont essayé de sauver que leurs propres effets. Le major Carleton et lui s'efforceront de préparer les meilleurs règlements possibles pour les partis de travailleurs ; le major Carleton propose d'envoyer demander au colonel Prætorius une autre compagnie du régiment du Prince Frédéric. 251

27 mai, Saint-Jean. Le même à Mathews. Les ouvriers du 84e envoyés à Michillimakinak ne sont pas très capables ; envoie une liste de neuf bons ouvriers, les plus habiles de la province. On devrait les envoyer le plus tôt possible. Suggère qu'il serait très utile d'envoyer avec eux un officier subalterne. 255

28 mai, Sorel. Glennie au même. A envoyé des radeaux à Trois-Rivières avec des ancres de bois. Demande si les hommes qui les conduisent peuvent aller à Québec, vu qu'il a compris qu'ils devaient aller au Coteau du Lac avec le capitaine Leake. Les habitants de Berthier auront dans une journée ou deux, le bois nécessaire à la construction du pont. 257

Haldimand à Twiss. Croit qu'il fera camper le régiment du Prince Frédéric près de Saint-Jean, pour aider à réparer les domma-

1780.

ges causés par l'incendie, mais attendra jusqu'à ce qu'il ait de ses nouvelles (à Twiss). Supposant qu'il a arrangé les affaires à Saint-Jean, il devra se rendre au Coteau du Lac pour donner des directions sur les travaux destinés à accélérer le transport. Après cela, il reviendra à Machiche, où il trouvera les ordres définitifs au sujet du barrage de Duheme, puis il viendra à Québec pour se consulter avec Gugy. Page 259

31 mai, Montréal. Twiss à Haldimand. La scierie de Lacolle suffira amplement au service de Saint-Jean et de l'île aux Noix. Rapporte en détail les progrès des travaux à ces deux endroits. Les travaux peuvent être terminés cet été par les six compagnies du 29e, aidées de deux compagnies du Prince Frédéric. Une de ces compagnies est arrivée à Saint-Jean. Se rendra au Coteau du Lac, et fera ensuite un rapport. 260

1er juin, Québec. Mathews à Twiss. Un ordre sera envoyé d'expédier à Michillimakinak les ouvriers demandés du 84e. 264

1er juin, Québec. Le même à Glennie. Son Excellence avait déjà décidé que quelques-uns des hommes de la compagnie du capitaine Leake devaient venir jusqu'à Québec avec les radaux. Il n'y a donc aucune objection à accéder à sa demande. 265

5 juin, Montréal. Twiss à Haldimand. Les travaux du Coteau du Lac sont poussés avec énergie ; espère finir les écluses vers septembre. A fait des modifications dans la construction des bajoyers des écluses. Le passage à travers le Buisson n'a qu'en partie réussi. Le dessin des plans le retient, etc. L'armature en fer pour les portes de prise d'eau au Coteau pourra être faite aussitôt qu'on en aura besoin. 266

6 juin, Québec. Haldimand à Twiss. Au sujet d'une plainte de la part de M. Cuthbert au sujet des inconvénients que causera un pont de bateaux sur la rivière Berthier ; comment on pourra remédier à ces inconvénients. Il devra porter son attention sur la descente des matériaux nécessaires aux travaux à Québec, et il est autorisé à enlever tout obstacle au transport qui pourrait exister dans la rivière Machiche et de la manière qui fera le moins de tort au moulin de Duheme. Un détachement d'officiers devra être stationné à la Pointe du Lac. 268

8 juin, Berthier. Twiss à Haldimand. Recommande un pont fixe à Berthier au lieu du pont flottant qui a été ordonné ; cela donnerait un libre passage aux bateaux, etc. Préparera le bois, afin que le pont puisse être terminé en trois ou quatre jours, si on l'approuve. 270

10 juin, Québec. Haldimand à Twiss. Il devra continuer la construction d'un pont permanent. 272

30 juillet, Québec. Glennie à Haldimand. Demandant une copie de la lettre concernant sa dispute avec le capitaine Aubrey. 273

7 novembre, Québec. Convention de louer un lot de terre et un grand magasin à Sainte-Marie, près de Montréal, étant la propriété de M. Benjamin Frobisher. Signée par Haldimand et Frobisher. 274

19 décembre, Québec. Haldimand à Twiss. Qu'un lot de terre appartenant à George Pownall à l'endroit des fortifications appelé Mont Carmel, soit acheté au prix de £400. 276

1781.

11 janvier, Machiche. Twiss à Haldimand. Examinera des emplacements pour les ponts sur la rivière du Loup et la Maskinongé. Se rend à Sorel et à Saint-Jean. Fait un rapport sur l'état des casernes, la literie, etc., à la Pointe du Lac ; elles pourront loger 280 hommes. Le capitaine Fraser, de Yamaska, est encore malade à Trois-Rivières, mais a envoyé les ordres à son frère. 278

15 janvier, Sorel. Le même au même. Rapport sur l'hôpital général à Trois-Rivières sur le nouveau chemin entre cet endroit et la Pointe du Lac, et sur

1781.

la préparation du bois de construction pour les ponts sur la rivière du Loup et la Maskinongé. Considérant les hommes et les outils qu'il faut avoir, aucun ouvrage inportant ne peut se faire à Sorel sans nuire à d'autres travaux d'une nécessité plus immédiate. Propose des ouvrages temporaires pour la sécurité du poste. S'est consulté avec le curé au sujet de la nouvelle position d'une église, et décrit la situation, etc. Au sujet d'un moulin, etc. Page 280

15 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Le conseil lance une proclamation ordonnant de battre le grain pour l'empêcher de tomber aux mains de l'ennemi, s'il y avait une invasion. On a intention d'établir des magasins pour sa sécurité. Les magasins à Sorel et Chambly devront être examinés, et il sera fait un rapport sur leur convenance pour cet objet. 285

17 janvier, Sorel. Twiss à Mathews. Envoie des papiers venant du lieutenant French, qui s'est toujours conduit d'une manière satisfaisante. 287

18 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Son Excellence est satisfaite de son rapport, (p. 280). Il discutera l'affaire plus tard et désire avoir une estimation de grain que contiendrait les magasins. 288

20 janvier, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Ne peut spécifier exactement l'époque à laquelle seront terminés les travaux. Evalue à la grosse que 20,000 boisseaux de grain pourraient être emmagasinés à Chambly et 50,000 à Sorel. Envoie un état des provisions. Il n'y aura aucune difficulté à se procurer de la viande fraîche jusqu'au 24 mars. Le magasin de Chambly devrait être détruit et les provisions nécessaires entrées dans le fort, et le reste transporté à Saint-Jean. Du bois de chauffage arrivant à Saint-Jean ; des réparations considérables seront nécessaires l'été prochain. Le capitaine Chambers a grandement amélioré la discipline du département de la marine. Donne des détails sur les ouvrages faits, etc. Ses mouvements après avoir quitté Saint-Jean. 289

24 janvier, Isle aux Noix. Le même à Mathews. Le fait qu'il prend quelques loyalistes ne nuira pas aux plans de St. Léger et de Sherwood, les hommes ayant reçu leurs instructions de manière à continuer leur éclairage en n'ayant qu'une seule journée de retard. 292

25 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Les provisions seront transportées tel que suggéré (p. 289), aussitôt que les chemins permettront de transporter les prisonniers jusqu'à Québec. Son Excellence est heureuse d'apprendre les progrès des travaux à Saint-Jean, et de l'état du département de la marine. 294-296

31 janvier, Saint-Jean. Twiss à Mathews. N'a que le temps de faire rapport sur les endroits qu'il a visités, etc. M. Church, du corps de sir John Johnson, arrivé à la Pointe-au-Fer le 27, ayant été dix jours dans les bois en venant de Chateauguay 297

1er février, Sorel. Compte-rendu signé par le lieutenant-colonel Macbean, sur la place qu'on peut faire à Sorel pour les troupes, à part les maisons des habitants là et dans les environs. Il y a de la place pour 2,292 hommes ; il y a déjà 420 hommes stationnés là. 298

4 février, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Rapport sur l'état des travaux, etc., à l'île aux Noix, à la Pointe-au-fer, à Lacolle, etc. 300

4 février, Saint-Jean. 1781. Le même au même. Envoie une description et un plan de sa marche depuis l'île aux Noix, en remontant la rivière du Sud et par la baie de Missisquoi jusqu'à la Pointe-au-Fer. L'ennemi ne peut pénétrer en force au Canada en hiver, excepté par le lac Champlain et le chemin Hazen par la rivière Blanche, cette dernière étant, pour les raisons données, la plus avantageuse pour l'ennemi, et devrait être très bien gardée. Discute les mouvements probables de l'ennemi et comment on pourrait le mieux l'arrêter. 302

Suit la description de la marche. Page 306

8 février, Québec. Haldimand à Twiss. Le remerciant du plan et de la description envoyés ; est heureux du rapport favorable sur le poste de l'île aux Noix. Approuve les réparations proposées à la Pointe-au-Fer ; espèce qu'il fera préparer des matériaux pour le moulin à vent à Sorel. Insiste sur le règlement des questions devant le conseil des comptes. 312

12 février, Montréal. Twiss à Haldimand. S'occupera des affaires mentionnées, le moulin à vent, etc. Enverra un croquis du terrain qu'il faut à Lachine. Va au Coteau du Lac avec le capitaine Maurer. Ses autres mouvements. 314

15 février, Montréal. Twiss à Haldimand. Fait un rapport sur l'état du canal, des magasins, etc., au Coteau du Lac ; le poste est en meilleur état qu'il ne l'espérait. Le plan de Lachine n'est pas encore terminé. A reçu de l'île Carleton des lettres qui montrent que les officiers poussent les travaux avec zèle ; ils le pressent de visiter le poste. 316

19 février, Montréal. Le même au même. Envoie le plan et le procès-verbal du lot et de la bâtisse achetés à Lachine, dont il demande le paiement immédiat du prix d'achat. La direction du chemin est indiquée sur le plan. Les marchands ont convenu de payer un péage pour l'usage du canal au Coteau du Lac, et arrangements faits quant au mode de paiement. Ces péages produiront de £120 à £160 par année. Visitera les bûcherons à Saint-Jean. 318

Le rapport de l'arpenteur, Joseph Papineau, et le plan mentionné. 472-474

19 février, Québec. Mathews à Twiss. Son Excellence est contente de l'avancement des travaux au Coteau du Lac et à l'île Carleton. Des armes et des munitions seront envoyées aux bateliers au Coteau du Lac. 320

22 février, Québec. Le même au même. Envoie un mandat de £1,500 courant pour payer la terre et les bâtiments à Lachine. Les conditions de péage faites avec les marchans pour l'usage du canal au Coteau du Lac sont approuvées. Il devra visiter le blockhaus à Yamaska pour activer les travaux. 321

26 février, Sorel. Twiss à Haldimand. A reçu le mandat de £1,500. Rapporte les progrès faits à Saint-Jean dans l'enquête sur les comptes. Le barrage pour la scierie sur les rapides de Chambly a été commencé. N'a pas grande occasion de découvrir les sentiments des habitants, mais croit qu'un grand nombre redoutent l'approche des Français et des Américains, et peu la désirent. La récente proclamation de Son Excellence a eu un bon effet. 322

1er mars, Québec. Haldimand à Twiss. Croit que les principes adoptés pour l'examen des comptes sont équitables. Le blockhaus à Yamaska devra être une construction permanente. Est heureux d'apprendre que sa proclamation a eu un bon effet. 325

5 mars, Sorel. Twiss à Mathews. Ne croit pas qu'on devrait accorder de permis à James Durward de couper du bois sur le terrain du roi sur la Maskinongé, pour les raisons mentionnées, à moins qu'on la lui donne aux conditions spécifiées. 326

5 mars, Sorel. Le même à Haldimand. Fait rapport de la situation favorable du nouveau blockhaus à Yamaska. On dit qu'il y a près de lui des endroits favorables pour une scierie, avec du bois de pin en abondance et de la bonne herbe pour les chevaux qu'on emploiera pour charroyer le bois durant l'hiver. Si, après examen, on trouve l'endroit tel qu'on le représente, ce sera le meilleur endroit où l'on puisse fournir les madriers et les planches nécessaires à Québec. Sera prêt à retourner à Québec dans cinq ou six jours. 328

1781.

8 mars, Québec. Haldimand à Twiss. En conséquence du rapport favorable sur Yamaska, on poussera vigoureusement les travaux. De choisir pour la couronne un domaine qu'on pourra marquer sans faire de tort aux seigneuries adjacentes. Il faudra aussi considérer le déplacement de l'église de Sorel. L'époque à laquelle il (Haldimand) pourra partir pour Québec est encore incertaine. Page 331

12 mars, Sorel. Twiss à Haldimand. Partira de Sorel aujourd'hui, mais des affaires sur la route retarderont de quelques jours son arrivée à Québec. 333

19 mars. Mémoire par le capitaine Twiss relativement aux ordres à donner aux capitaines de milice à Maskinongé et à la rivière du Loup au sujet des ponts à ces endroits respectifs. 334

29 juin, Québec. Twiss à Mathews. Remarques sur une plainte faite par M. Medcalf au sujet du bois coupé sur les terres non vendues. Il n'y a aucune objection à ce que M. Medcalf coupe du foin, s'il emploie des personnes convenables sous l'autorité des mêmes règlements que ceux en vigueur sur les lacs, et que tout le foin trouvé sur le terrain en décembre soit brûlé. L'indulgence qu'on pourra avoir pour lui est citée. 336

15 août, Québec. Mémoire par le capitaine Twiss sur la rive située entre le quai de Simon Fraser et l'anse des Mères pour des fins défensives, avec remarques sur les propriétés adjacentes. 338

19 novembre, Sorel. Twiss à Haldimand. Rapport sur l'état des travaux à Sorel ; la sincérité du général Riedesel de faire faire ces travaux suivant les désirs de Son Excellence, etc. 341

22 novembre, Sorel. Le même au même. Convention proposée par les loyalistes d'être envoyés dans les bois pour couper le bois nécessaire aux travaux de l'an prochain. 345

22 novembre, Québec. Haldimand à Twiss. Est flatté des sentiments du général Riedesel. Espère qu'on ne perdra aucun temps à enrôler des ouvriers pour les divers services nécessaires dans le département des ingénieurs. 348

29 novembre, Québec. Le même au même. Approuve les arrangements avec les loyalistes pour les travaux d'hiver. L'importance d'envoyer des provisions aux postes supérieurs, en cas d'invasion ; pour faciliter le transport qui devra se faire aussitôt que la rivière deviendra praticable, il devra hâter les travaux sur la rivière. 350

3 décembre, Montréal. Twiss à Haldimand. Le capitaine Brehm et lui visiteront ensemble Saint-Jean et trouveront peut-être un meilleur mode de défense là et à l'île aux Noix, que s'ils étaient séparés. Si le capitaine Schank les rencontraient à Saint-Jean ils pourraient avoir son opinion sur le service de la marine. Cite le nom des endroits visités. Le Coteau du Lac est bien arrangé pour la sécurité des prisonniers, les logements, etc., là et sur l'île. Le revenu provenant des péages sur le canal a été de £132 5s., la saison dernière. Le service des bateliers n'a pas eu toute l'utilité qu'on en attendait ; les plaintes des hommes au sujet de leur subsistance devraient être réglées. Le progrès des travaux sur les canaux des Cascades et des Cèdres ; agrandissant les écluses au Rocher Fendu, etc. 351

6 décembre, Québec. Haldimand à Twiss. Est heureux des progrès des travaux faits sur l'île au Coteau du Lac ; les pierriers et les pavillons pour les signaux seront envoyés. Est désappointé de ce que les bateliers n'aient pas été aussi utiles qu'on s'y attendait ; d'aviser avec le capitaine Maurer sur ce sujet. Comment on devra pourvoir à leur substance. Le capitaine Schank les rencontrera à Saint-Jean. 356

10 décembre, Sorel. Twiss à Mathews. Riedesel a déclaré que le Dr Smyth, de Saint-Jean se plaignait de ce que St. Léger faisait des difficultés pour lui

1781.

accorder sa demande d'éclaireurs, à moins qu'on n'en cite l'objet. Sur ce le Dr Smyth déclare qu'il doit donner sa démission. Riedesel croit que le seul remède est de donner un ordre formel défendant toute demande relative au but de ces expéditions. Page 358

17 décembre, Québec. Mathews à Twiss. Que le capitaine Leake lui livrera un nègre, auquel on a fait grâce à condition qu'il s'enrôle dans l'armée. 360

20 décembre, Québec. Le même au même. Suggestions sur la manière dont on pourrait éviter des difficultés entre le Dr Smyth et le colonel St. Léger. Sherwood et le Dr Smyth connaissent ce qu'il faut cacher et ce qu'il faut dire, et il serait mieux qu'il n'y eût aucune affectation de secret sur des sujets de peu d'importance, etc. 361

22 décembre, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Se consultera avec Maurer sur les meilleurs règlements concernant les bateliers. Brehm et lui attendent l'arrivée du capitaine Schank avant de partir pour l'île aux Noix. Entre dans des détails sur les travaux qu'il a faits à Sorel, Verchères, Saint-Ours, et autres endroits, décrivant le bois, etc, sur la route. 363

27 décembre, Québec. Haldimand à Twiss. Conférera avec lui au sujet de sa proposition lorsqu'ils se rencontreront à Québec. A son retour de Saint-Jean à Sorel, il trouvera tout ce qui lui sera nécessaire pour faire l'enquête ordonnée. On fournira aux blockhaus de Yamaska les approvisionnements demandés. M. Genevay sera envoyé à Sorel pour régler les comptes de loyer, etc. 367

28 décembre, Saint-Jean. Twiss à Mathews. Lorsqu'il connaîtra les capacités du nègre (p. 360) il le fera demander. Depuis l'arrivée de Schank à Saint-Jean le 25, ils ont été constamment occupés. Ils vont à l'île aux Noix demain; Brehm et lui seront probablement à Saint-Jean vers le 12 janvier. 369

1782.

12 janvier, Saint-Jean. Le même à Haldimand. Le retard causé par le doux temps l'empêchera d'être à Sorel avant le 15. Fait rapport sur les travaux faits aux divers endroits excepté ceux de l'île aux Noix, sur lesquels il fera un rapport complet. 371

16 janvier, Québec. Mathews à Twiss. Les capitaines Scott et Cullen devront rencontrer Brehm et lui à Sorel, afin de faire une enquête sur les plaintes venant de Yamaska. M. Schmid fournira la preuve. Son Excellance a quelque idée de construire des casernes à Sorel pour servir aux mêmes fins que celles de Machiche. Il ne devra rien dire, mais examiner quel serait l'endroit le plus favorable. 370

17 janvier, Sorel Twiss à Mathews. Les plaintes des habitants de Yamaska contre le 53e entendues. Vu la longueur des témoignages pour la défense, il croit qu'il serait préférable de continuer l'enquête au quartier général. 374

17 janvier, Sorel. Mathews à Twiss. Comme le capitaine Dunlop est allé à Yamaska avec des preuves pour défendre le 53e, Son Excellence croit qu'on devrait prendre ces témoignages, autrement le régiment pourrait croire que le refus soit de la partialité. Son Excellence désire que l'affaire soit réglée avec le moins de bruit et de jalousie que possible. 376

21 janvier, Québec. Le même au même. A reçu le rapport sur les nouveaux postes avancés; espère qu'à son retour il apportera des renseignements qui permettront à Son Excellence de prendre une décision sur les ouvrages essentiellement nécessaires. 378

26 janvier, Québec. Twiss à Mathews. A terminé l'examen du capitaine Dunlop et a commencé à concilier les choses autant que possible. Remarques sur les circonstances de la cause. Retard dans le transport du bois de construction pour Québec causé par le manque de fourrage. 379

8 avril, Québec. Le même à Haldimand. La neige ayant considérablement diminué, il a demandé au major général Clarke des charpentiers et des

1782.
12 avril, Québec. maçons pour les nouveaux ouvrages ; a demandé 100 hommes de corvée pour le 22, et vers le 1er mai 200 hommes de plus pourront être employés avec avantage. Un des officiers des ingénieurs a perdu la raison. Page 381

Haldimand à Twiss. Est heurex d'apprendre qu'il a reçu les ouvriers ordonnés. Les hommes de corvée seront prêts lorsqu'il en aura besoin. Une bonne partie de l'immense consommation de bois de chauffage pourrait être économisée en se servant de charbon dans les fournaises ; par ce moyen l'on pourrait réunir tous les ordinaires. 383

29 avril, Montréal.

Le même au même (en français). (Très personnelle.) A reçu sa lettre relative aux meilleurs moyens de résister à une invasion des rebelles. Ils ont abandonné ce projet pour cette année. Un détachement considérable a reçu ordre de se rendre sur les frontières du Vermont, pour encourager les habitants à se déclarer en faveur du gouvernement et à l'appuyer contre le Congrès ; désire encourager la croyance que les troupes sont destinées à faire des travaux considérables à l'île aux Noix, et lui a écrit à cet effet une lettre officielle dont il ne devra faire aucun secret, et il devrait même faire préparer des plans pour des travaux à l'île aux Noix. Par ce moyen on pourrait y réunir les troupes, les approvisionnements, etc., sans exciter de soupçons. Les arrangements qu'on pourrait faire pour la livraison des provisions, etc. 384

29 avril.

2 mai, Québec.

Mathews à Twiss. L'ennemi ayant abandonné l'intention d'envahir cette province, ou pourrait saisir cette occasion favorable de renforcer les postes de la frontière, surtout l'île aux Noix. 386

Twiss à Haldimand. Qu'il portera toute attention aux ordres contenus dans sa lettre du 29 avril. Depuis son retour à Québec, il a été occupé à dessiner les plans des redoutes, etc., à l'île aux Noix, de sorte que la quantité d'outils ne devra exciter aucun soupçon. Désirerait que Son Excellence vît les plans qu'il propose pour faire de l'île aux Noix un poste fort, et s'il reste plus de quinze jours à Montréal, voudrait qu'il décidât la question de suite. Les progrès faits à Québec permettraient d'employer un plus grand nombre d'hommes ; demande que les hommes coupant le bois reçoivent ordres de travailler à ces ouvrages ; ils font principalement partie du corps de Jessup. Il y a maintenant 150 hommes de corvée ; le mois prochain il y aura place pour 200 de plus. 387

6 mai, Québec.

Le même à Mathews. Les outils additionnels pour Saint-Jean ont été envoyés. Les articles destinées à Sorel devraient être envoyés dans les canonnières. Au lieu d'amener les grosses canonnières de Chambly à Saint-Jean, il serait moins dispendieux d'en construire de nouvelles là. 389

6 mai, Montréal.

Haldimand à Twiss (en français). L'on demande d'apporter les plans. L'ouvrage commencera lorsque la terre sera sèche. Le major Ross est arrivé à Oswégo, et espère mettre le poste en état de défense vers le milieu de ce mois. (Cette lettre est datée de Québec par erreur.) 390

29 mai, Montréal.

Mathews au même. Le refus extraordinaire du lieutenant Hawkins de fournir des outils au capitaine Sherwood. Un assortiment devra être envoyé de suite, et Hawkins ne devra pas se mêler de ces réquisitions. 391

9 juillet, Montréal.

Pétition du major de place Hughes demandant le vieux corps-de-garde, ou le remboursement de la somme qu'il a dépensée pour le reconstruire. 392

1782.
22 août, Sorel. Twiss à Haldimand. Fait rapport sur l'état des affaires à la Pointe-du-Lac, son arrivée à Sorel; état des travaux là. Part pour l'île aux Noix avec Riedesel. Page 394

29 août, Québec. Mathews à Twiss. Envoie M. Taplin, qui, avec ses deux fils, devra être employé pour les raisons mentionnées. 396

2 septembre, Québec. Le même au même. Approuve les arrangements à la Pointe du Lac, etc. 397

3 septembre, Isle aux Noix. Twiss à Haldimand. Est arrivé avec Riedesel; l'état actuel des travaux. 398

9 septembre, Québec. Haldimand à Twiss. Remarques sur le rapport (p. 398) relatif à l'état des travaux à l'île aux Noix. 400

13 septembre, Montréal. Twiss à Haldimand. Donnant un rapport détaillé de son examen des postes du lac Champlain, leur position, leur état, etc. 401

19 septembre, Québec. Haldimand à Twiss. Se consultera personnellement avec lui au sujet de la Pointe Colchester, sur le lac Champlain. Est heureux des progrès des travaux à l'île aux Noix. 406

19 septembre, Montréal. Twiss à Haldimand. Rapport sur l'état des écluses des canaux aux Cascades et aux autres rapides. Fait aussi rapport sur l'état des bâtisses au Coteau; les moyens pris pour garantir la sûreté des prisonniers. Exploration du domaine à cet endroit et de l'île aux Prisonniers; les casernes, etc. 407

23 septembre, Québec. Haldimand à Twiss. Est heureux du contenu de sa lettre (p. 407) relative aux canaux, etc. Une lettre adressée à Saint-Jean l'informera qu'il (Haldimand) a intention de visiter cette partie du pays. 411

24 septembre, Isle aux Noix. Twiss à Haldimand. Le beau temps récent a permis de pousser les travaux d'une manière satisfaisante; la pluie a recommencé. Il restera ici jusqu'au 29; ses mouvements subséquents. 412

30 septembre, Québec. Mathews à Twiss. Son Excellence ne peut aller à l'île aux Noix à cette époque. Il (Twiss) devra revenir aux quartiers généraux aussitôt que possible. Barnes a reçu ordre de marquer un terrain à Saint-Ignace pour y établir un camp d'artillerie. 413

1783.
15 février, Montréal. Nouvelle pétition de la part du major de ville Hughes au sujet du corps de garde à Montréal. 414

Incluse dans une lettre à Mathews du 17 février. 416

20 février, Québec. Mathews à Hughes. Twiss examinera et fera un rapport sur le sujet de la pétition. 417

5 mars, Saint-Jean. Twiss à Mathews. Qu'il est arrivé ici; mauvais état des chemins. Rivière ouverte, mais fermée aux Narrows; les scieries travailleront au prochain dégel. 418

6 mars, Québec. Mathews à Twiss. Il achètera les chevaux et les traîneaux de deux loyalistes qui sont arrivés au blockhaus loyaliste, et ne peuvent le quitter à cause des chemins. 419

13 mars, Québec. Le même au même. Son Excellence approuve la proposition de M. White de lever 30 ou 40 bons bûcherons pour les Loyal Rangers et qui serviront sous lui pour fournir du bois de construction pour le service public; moyens à prendre pour empêcher la jalousie de la part des autres loyalistes. Ordres d'examiner la réclamation du major de ville Hughes. D'examiner l'emplacement de la prison projetée à Montréal. Le bois nécessaire aux moulins à farine et aux scieries est prêt; les ferrures pour ces moulins devront être envoyées au Coteau du Lac. Les ouvriers, etc., envoyés du Détroit par de Peyster devront être gardés et employés à l'île Carleton et à Oswégo. 420

17 mars, Montréal. Twiss à Haldimand. Rapport sur l'état des moulins à vent à Sorel, et les mesures prises pour les faire terminer, et le bois qu'on

1783.

s'est procuré. Il amasse aussi du foin ; on peut en amasser en n'importe quelle quantité dans le voisinage de Saint-Jean. Rapport sur les ouvrages à Chambly, île aux Noix, Pointe-au-Fer, Missisquoi, etc. Page 424

20 mars, Québec. Haldimand à Twiss. Remarques sur sa lettre du 17. Perspective de paix ; désire beaucoup que les comptes soient clos le plus tôt possible. La nécessité de faire couvrir le toit du château. 428

20 mars, Montréal. Twiss à Mathews. Examinera la maison dont parle le major Hughes, et le terrain pour la prison. Des meules prêtes à Sorel pour Niagara; comment devront-elles y être transportées ? Les ouvriers, etc., venant du Détroit pourront arrêter à l'île Carleton, et être employés soit là soit à Oswégo. Sera retenu pour prendre des niveaux, etc., à l'île aux Noix ; après cela, il ira à Québec. 431

21 mars, Montréal. Le même à Haldimand. Rapport sur le terrain sur lequel on construira une prison à Montréal. 433

22 mars, Montréal. Le même au même. Rapport sur le corps de garde de Montréal, demandé par le major de ville Hughes. 435

24 mars, Québec. Mathews à Twiss. Ses propositions au sujet des meules, etc., pour Niagara, approuvées. Les ouvriers s'arrêteront à l'île Carleton. Les travaux devront être poussés aussi activement que possible à l'île aux Noix ; les hommes employés pourraient être logés dans les navires. En vue de la paix probable, rien ne devra être fait à la pointe du Hollandais. 437

24 mars, Sorel. Twiss à Haldimand. Les moulins à vent au travail ; on devrait les essayer pendant deux mois avant de les louer. Comme il se propose de s'aranger avec les deux hommes au blockhaus loyaliste, au sujet de l'achat de leurs chevaux et traîneaux (p. 419). Aura du bois prêt pour le toit du château. Les avantages des charrettes canadiennes construites à l'île aux Noix sur celles construites par l'artillerie, sous le rapport de la légèreté, etc. Comment il sera employé aux divers postes de Chambly, de l'île aux Noix, de Sorel, etc., avant de partir pour Québec. 439

25 mars, Sorel. Le même à Mathews. Où des lettres pourront lui parvenir. Il désire la paix ; souhaite que ce soit une paix heureuse. 442

31 mars, Québec. Haldimand à Twiss. Remarques sur sa lettre du 24. Comment on pourrait loger les hommes à bord des navires. Les travaux devront être poussés. Il devra de nouveau examiner minutieusement un terrain à Sorel pour y construire un fort pouvant contenir 300 hommes, et être défendu par 1,000. Désire avoir la ferme vis-à-vis ; on pourrait l'obtenir pour une concession de terre en arrière et une somme d'argent. 443

14 juin, Québec. Twiss à Haldimand. Désire beaucoup retourner en Angleterre; cite au long ses services pendant les vingt-trois années qu'il a été employé. 445

3 juillet. Liste des ouvrages en fer faits à Sorel et en magasin là pour un moulin à farine et une scierie. 448

22 juillet, Québec. Twiss à Haldimand. Les mandats temporaires paieront environ les services de l'ingénieur jusqu'au 18 juillet, mais environ £600 seront nécessaires pour acquitter les services des troupes allemandes employées aux travaux. A besoin d'un mandat de £8,000 pour défrayer toutes les dépenses jusqu'au 30 septembre. 449

18 août, Montréal. Le même au même. Avant de quitter Sorel, il a fait des arrangements pour les ouvriers allant à Cataraqui. Le lieutenant French examinera le sol de la partie non concédée de la seigneurie de Sorel. A examiné les casernes, etc., à Sorel, et les a trouvées passablement en ordre; emploiera des loyalistes pour faire les répara-

1783.

tions nécessaires. A intention d'aller aux Cèdres, etc. A pris passage pour l'Angleterre sur le *Integrity* qui mettra à la voile en octobre. Page 450

22 août, Montréal. Twiss à Haldimand. Il n'a encore été vendu aucun billet pour la loterie organisée pour construire une prison à Montréal; il est probable qu'il faudra adopter quelqu'autre moyen d'obtenir de l'argent. La position avantageuse de la nouvelle citadelle. La difficulté d'obtenir de l'eau. Les canaux qu'il a visités seront terminés vers le 30 septembre. Le revenu cette année a été de £173 15s. Lorsque l'écluse du Rocher Fendu sera terminée, le revenu annuel devrait être de £325 courant. La compagnie des bateliers a été comparativement peu utile. 452

25 août, Québec. Mathews à Twiss. Son Excellence est heureuse du contenu de sa lettre du 18 (p. 450). D'obtenir des renseignements de M. French quant à Sorel. 456

25 août, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Rapport sur l'incendie de Saint-Jean et les mesures prises pour la sûreté de la poudrière; la quantité de poudre là et à Chambly. Un nouveau toit sera posé sur la poudrière. Le peu de dommages comparativement faits. 457

28 août, Québec. Haldimand à Twiss. Différera jusqu'à ce qu'ils se rencontrent la discussion des affaires de Montréal. Est heureux d'apprendre les succès obtenus par les canaux. Est soulagé d'apprendre que l'incendie de Saint-Jean n'ait pas été aussi désastreux qu'on l'avait rapporté. Pour prévenir de nouveaux risques, donne instruction de réduire les munitions à Saint-Jean et de faire des arrangements pour en transporter la majeure partie à Sorel. 460

31 août, Saint-Jean. Twiss à Haldimand. Fera mettre un nouveau toit aux poudrières, etc. Les travaux se font d'une manière satisfaisante à l'île aux Noix. Les autres mouvements à Chambly, Sorel, etc. 462

8 septembre, Québec. Mémoire par Twiss sur l'abandon des magasins de Frobisher. 464

6 octobre, Québec. Twiss à Haldimand. Tout le terrain à moins de 1,600 verges des présents blockhaus au Coteau du Lac devrait être réservé pour le public, si le poste doit se défendre contre de l'artillerie, mais si c'est contre des mousquets 800 verges suffiraient. Le poste sera toujours essentiellement utile. 465

10 octobre, Québec. Haldimand à Twiss. Est satisfait de son intégrité et de sa fidélité. Avait espéré qu'une personne avait été envoyée pour examiner les pièces justificatives sur les lieux, etc. 471

16 octobre, Québec. Twiss à Haldimand. Au sujet du règlement de ses comptes, avec un état des sommes qu'il a dépensées, etc. 466

Sans date. Note de Twiss que le major Holland ou M. Collins devraient marquer la limite du terrain du Roi, dans la gorge du bastion des Ursulines, et le long des deux courtines entre les rues Saint-Louis et Saint-Jean. 475

RAPPORT DU BUREAU DES INGÉNIEURS.

1771–1784.

B. 155. **B. M. 21,815**

1771. 12 mars, Québec. Coût estimatif de la construction d'une citadelle sur le cap Diamont. John Marr donne un certificat en date du 18 juillet 1778, que l'état est une vraie copie de son estimation, dont le total est de £88,814 2s. 7d. Page 1

1778. 1er mai, Québec. Rapport sur les ouvriers, etc., employés à Saint-Jean sous Twiss. 6

1er mai, Saint-Jean. Rapport des contrôleurs et sous-contrôleurs, etc., des travaux. 13

1er mai, Saint-Jean. Rapport sur les ouvriers à Saint-Jean, signé W. Twiss. 14

1er mai, Saint-Jean. Rapport sur les ingénieurs à Saint-Jean. 16

4 mai. Rôle de la brigade des ingénieurs de la province de Québec. 17

5 septembre. Rapport sur les aides-ingénieurs, ouvriers, etc., employés aux travaux de Saint-Jean. 18

17 septembre, Saint-Jean. Solde des ouvriers, etc., employés aux travaux à Saint-Jean. 19

19 septembre Rapport sur les munitions dont on a besoin à Sorel. 20

30 septembre. Etat sur le matériel d'ingénieurs à Michillimakinac, signé par A. S. de Peyster, major. 22

30 septembre, Québec. Bordereau de paie pour les travaux, munitions et matériaux dans le département des ingénieurs à Québec, entre le 1er juillet et cette date. 23

1er octobre. Rapport sur les aides-ingénieurs, ouvriers, etc., employés aux travaux de Saint Jean. 26

31 octobre, Québec. Résumé des dépenses du département des ingénieurs à Québec, pour matériaux, etc., pour l'usage de la garnison, depuis le 1er juillet jusqu'à cette date. 27

1er novembre, Saint-Jean. Rapport sur les contremaîtres, ouvriers, etc., employés aux travaux de Saint-Jean. 28

1778. 9 décembre, Saint-Jean. Relevé des contremaîtres, etc., à Saint-Jean. 29

31 décembre, Québec. Sommaire des dépenses dans la divison du génie à Québec, pour matériaux, etc. 30

31 décembre, Québec. Sommaire général des dépenses dans la division du génie pour service en campagne au Canada, depuis le 1er juillet jusqu'à date. 32

1779. 6 janvier, Québec. Etat des munitions dans la division du génie à Québec. 33

6 janvier, Québec. Liste des hommes employés dans la division du génie à Québec. 34

10 janvier, Saint-Jean. Relevé des ouvriers militaires dans la division de la marine à Saint-Jean. (Sommaire à la page 36.) 35

10 janvier, Saint-Jean. Relevé des ouvriers militaires, dans la division du génie à Saint-Jean. (Sommaire à la page 41.) 37

14 janvier, Sorel. Relevé des ouvriers militaires, etc., dans la division du génie à Sorel. (Sommaire à la page 46.) 42

— janvier, Québec. Etat général du nombre des ouvriers militaires employés à Sorel, Saint-Jean, l'Isle-aux-Noix et la Pointe-au-Fer. 47

29 janvier, Québec. Rapport du comité nommé pour s'enquérir des comptes des divisions de la marine, du génie et du quartier-maître général, ainsi que du service généralement. 50

1779. — janvier.	Relevé du nombre des ouvriers militaires, etc., employés aux travaux sur l'île aux Noix pendant le mois de janvier 1779. (Sommaire à la page 53.)	Page 51
— janvier.	Relevé des ouvriers militaires à la Pointe-au-Fer, avec sommaire.	54
1er février.	Relevé des contremaîtres, etc., des travaux à Saint-Jean.	56
1er avril, Québec.	Liste des hommes dans la division du génie à Québec.	57
1er avril, Québec.	Restes du matériel, etc., dans la division du génie, Québec.	58
1780. 1er janvier, Québec.	Liste des officiers et soldats qui projettent de former deux compagnies d'ouvriers militaires au Canada. (Sommaire à la page 62.)	59
14 février, Québec.	Etat du bois de construction qui devra être envoyé à Repentigny pour construire les casernes.	63
6 novembre, Québec.	Relevé des piquets en cèdre nécessaires, pour la division du génie à Québec.	64
1781. 15 janvier.	Relevé du nombre des rations de provisions aux portes de Trois-Rivières, Sorel, etc.	65
1782. 31 mai, Québec.	Relevé des ouvriers militaires, etc., employés sur le cap Diamant, du 23 mai à date, ainsi que des changements depuis le dernier relevé.	68
8 juin, Québec.	Relevé des officiers et soldats employés aux travaux du roi sur le cap Diamant.	70
15 juin, Québec.	Distribution du matin des ouvriers militaires, etc., employés aux travaux sur le cap Diamant.	72
9 novembre, Québec.	Relevé des ouvriers militaires, etc., que l'on se propose d'occuper tout l'hiver.	74
14 novembre, Québec.	Relevé des officiers que l'on pourra avantageusement employer aux travaux de fortification pendant l'hiver prochain.	75
1783. 24 juin, Québec.	Restes du matériel du génie à ce poste, à l'exclusion de ce qui est maintenant en usage.	76
30 juin, Québec.	Relevé du bois de construction, planches, etc., déposés sur le cap Diamant.	84
1er août, Québec.	Relevé du bois de construction, planches, etc., à Saint-Roch.	85
22 octobre, Québec.	Relevé des planches de chêne sur le cap Diamant.	86
14 novembre, Québec.	Nombre des contremaîtres, etc., nécessaire pour exécuter les travaux à Québec au cours de l'hiver de 1783.	87
15 novembre, Québec.	Liste des ouvriers militaires allemands, etc., employés dans la division du génie.	89
24 décembre, Québec.	Relevé des outils et du matériel dans la division du génie à Québec, jusqu'à la date actuelle.	92
	Même relevé pour l'île aux Noix.	97
	Même relevé pour Saint-Jean.	102
	Même relevé pour Chambly.	107
	Même relevé pour Sorel.	109
29 décembre, Québec.	Liste des officiers et ouvriers dans la division du génie. (Récapitulation à la page 119.)	113
1784. 1er janvier, Québec.	Liste des ingénieurs adjoints, des surveillants, etc., dans la division du génie, le 1er décembre 1783, et l'arrangement temporaire à cette date.	120

1784.
1er janvier. Nombre des surveillants, etc, aux travaux le 1er décembre 1783 et à cette date. Signé par Rudyerd. Page 122

30 juin, Québec. Sommaire général des dépenses dans la division du génie depuis le 1er janvier jusqu'à date. 124

26 août, Québec. Relevé des ingénieurs adjoints, etc, employés à Québec, en spécifiant les constructions auxquelles ils sont employés (sommaire à la page 134.) 125

3 septembre, Québec. Relevé du bois de construction, etc, aux nouveaux édifices du château Saint-Louis. 136

8 septembre au 21 septembre. Relevé des munitions, outils et matériel, appartenant à la division du génie à Chambly. 137

Même relevé pour la ferme de Hazen. 138

Même relevé pour Lacolle. 139

Même relevé pour la Pointe-du-Lac. 140

Même relevé pour Saint-Jean. 141

Même relevé pour la Pointe-du-Hollandais. 146

Même relevé pour la Pointe-au-Fer. 147

Même relevé pour l'île aux Noix. 148

Inventaire remis à Lacolle. 160

Relevé des munitions, etc, à Sorel. 161

Même pour Montréal. 165

Même pour Coteau-du-Lac. 167

(Ces relevés commençant à la page 137, sont datés au 21 septembre 1784.)

25 septembre, Québec. Relevé de l'ingénieur-adjoint, des ouvriers militaires, etc., employés à Cataraqoui. 168

Relevés semblables pour la baie de Quinté. 169

Pour Sorel. 170

Relevé des munitions, outils et matériaux à Cataraqoui. 171

Même relevé pour la baie de Quinté. 174

Même relevé pour La Colle. 175

29 septembre, Québec. Relevé des dessinateurs, etc., dans la division, à Québec, indiquant le nombre que l'on projette d'employer pendant l'hiver. (Sommaire à la page 179.) 177

5 octobre, Québec. Mémoires des constructions et réparations auxquelles les ouvriers militaires et les chevaux, etc., devront être employés pendant l'hiver de 1784 à Québec. 180

1er octobre, Québec. Canaux aux Cascades jusqu'au Coteau-du-Lac, en compte avec Jacob Maurer. 187

22 octobre, Québec. Etat de la somme d'argent nécessaire pour faire face aux dépenses de la division du génie jusqu'au 31 décembre 1784. 188

23 octobre, Québec. Rapport des travaux qui doivent être faits pour compléter les fortifications sur le cap Diamant. 189

(Un duplicata de ce rapport, en date du 27 octobre, se trouve à la page 265.)

24 octobre, Québec. Etat des officiers, etc., dans la division du génie, à Québec. 192

1784.
24 octobre, Québec. Etat des munitions, outils et matériaux appartenant à la division du génie à Québec. Page 194
Même relevé pour la Pointe-du-Lac. 209
Même relevé pour Sorel. 210
Même relevé pour Saint-Jean. 217
Même relevé pour la scierie de Hazen. 234
Même relevé pour l'île aux Noix. 236
Même relevé pour la rivière La Colle. 250
Même relevé pour la Pointe-au-Fer. 252
Même relevé pour la Pointe-du-Hollandais. 253
Même relevé pour Montréal. 254
Même relevé pour les Cèdres. 256
Même relevé pour Coteau-du-Lac. 258
Même relevé pour Cataraqoui. 260
Même relevé pour la baie de Quinté. 263
24 octobre, Québec. Relevé de l'ingénieur-adjoint intérimaire, surveillant, etc., à Sorel. 214
24 octobre, Québec. Relevé du bois de construction, madriers et planches à Chambly et aux scieries de Hazen. 215
24 octobre, Québec. Relevé des surveillants, etc, à Saint-Jean et Chambly. 233
24 octobre, Québec. Relevé des madriers, planches et du bois en grume à l'île aux Noix et à la rivière La Colle. 235
24 octobre, Québec. Relevé de l'ingénieur-adjoint, surveillant, etc., à l'île aux Noix et à la rivière La Colle. 2 9
Même relevé pour Cataraqoui. 259
Ouvriers militaires, etc, à la baie de Quinté. 264
1er novembre, Isle aux Noix. Etat d'articles divers non mentionnés dans le relevé des approvisionnements envoyés à Québec. 269
12 novembre, Québec. Relevé du matériel du génie à Cataraqoui, le 19 octobre 1784. 182
12 novembre, Québec. Relevés du matériel du génie aux scieries dans la baie Tonegoyen. 185

CORRESPONDANCE AVEC LE COLONEL MACBEAN ET LES OFFICIERS DE L'ARTILLERIE 1778–1714.

B. 156. **B. M., 21,816**

1778.
1er mars, Saint-Jean. Alexander Shaw. Inspection de l'artillerie et du matériel. Page 1
26 mars, Londres. Comité de l'artillerie. Proportion de l'artillerie et des munitions nécessaires pour compléter le train des équipages d'artillerie de campagne au Canada; arrivé dans le transport de l'artillerie *Andrew*, à Québec, en septembre 1778. 11
16 avril, Londres. Le même au lieutenant-colonel Macbean. Des frais seront accordés pour l'embarcation à l'usage de l'artillerie au Canada, sur le certificat des gouverneurs. 16
18 avril, Londres. Le même au lieutenant Elliston. Ses instructions en qualité de surintendant de la gabare armée *Brilliant*. 17
22 avril, Londres. Le même au lieutenant W. Crosby. Ses instructions en qualité de surintendant de la gabare armée *Andrew*. 19

1778.

1er mai, Montréal. Alexander Shaw. Relevé de l'artillerie et des munitions laissées à Montréal par l'artillerie hessoise. Page 20

1er mai, Montréal. Le même. Relevé de la branche civile de l'artillerie au Canada ainsi que des ouvriers militaires en faisant partie. 23

1er mai, Québec. Bureau de l'artillerie. Etat de l'artillerie et du matériel d'artillerie à la garnison de Québec. 24

1er mai, Montréal. Alexander Schaw. Relevé de l'artillerie et du matériel d'artillerie aux garnisons de Montréal, Québec, Chambly, Saint-Jean et l'île aux-Noix. 39

6 mai, Québec. Le capitaine W. Borthwick. A. R. Relevé de tous les canons, obusiers et mortiers montés sur les remparts de Québec, et des plate-formes sur lesquelles il n'y a pas de canons. 57

9 mai, Londres. Le bureau de la marine au lieutenant Waller. Les lords de l'amirauté ont donné instruction que les transports conduisant les recrues de Brunswick et les troupes d'Anhalt-Zerbst au Canada iront sous l'escorte du *Pallas*. 59

29 juin, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean. Demandant d'approuver sa demande d'une embarcation et de son équipage. 61

29 juin, Québec. B. Rumsey, garde-magasin. Etat de l'artillerie et du matériel d'artillerie à la garnison de Québec. 62

29 juin, Québec. Le même. Relevé de l'effectif civil de l'artillerie à Québec. 74

1er août, Saint-Jean, Terreneuve. Les officiers respectifs d'artillerie au lieutenant Elliston. Ses instructions en qualité de commandant de la gabare le *Briliant*. 75

3 août, Québec. Le bureau de l'artillerie. Relevé des armes portatives à la garnison. 77

16 août, Montréal. K. Chandler. Etat du poids d'un canon en cuivre hessois et son affût, etc. 78

20 août, Québec. Relevé des boulets de canons de trois et de quatre anglais et français à la garnison de Québec. 79

21 août. Rapport des ouvriers militaires, artilleurs, etc, à l'île aux Chevreuils (*Buck Island*), et de l'artillerie de fer à Oswegatchie, au fort William Augustus et à Cataraqoui. 80

21 août, Québec. Canons projetés pour Saint-Jean et ceux qui devront être enlevés. 81

3 août, Isle aux Noix. Relevé de l'artillerie et des munitions d'artillerie à cette garnison. 82

15 septembre, Saint-Jean. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. L'artillerie de Chambly est prête à expédier. L'avancement des travaux à Saint-Jean. Le "diable" a été expédié à Sorel. L'artillerie en fer pour les chaloupes canonnières. Les gens employés aux corvées sont satisfaits. 83

17 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Envoyant John Barnsley emmené comme prisonnier à Boston et relâché, ses informations offrant de l'intérêt. 85

17 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Mémoire au sujet des canons, etc., pour Saint-Jean. 86

17 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Grosse artillerie pour Chambly. D'autres canons seront expédiés lorsque le pont flottant sur la grève sera prêt.

20 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Les canons ont été expédiés à Chambly, d'autres ont été remportés de Sainte-Thérèse. Il y a déjà assez de grosse artillerie à Saint-Jean ; suggère que la grosse artillerie soit envoyée à Québec. Comment l'on pourra munir d'artillerie les chaloupes canonnières. Le pont flottant à Chambly est prêt ; l'avancement dans l'expédition des canons. 89

1778.

21 septembre, Québec. B. Rumsey, chef de l'artillerie, au général Haldimand. Il a donné instruction au commandant du *Brilliant* de faire escorte à l'*Andrew* et aux gabares qui pourront être prêtes. Le *Brilliant* est prêt, mais l'*Andrew* sera retardé par le déchargement. Page 91

22 septembre, Saint-Jean. Le lieutenant-colonel Macbean au lieutenant Downing. Instruction pour sa gouverne lorsqu'il prendra le commandement du détachement à l'île aux Noix. 93

24 septembre, Saint-Jean. Le même au général Haldimand. La ponctualité des corvées jusqu'à maintenant ; presse les capitaines de milice de persévérer. L'artillerie de cuivre et les grosses pièces envoyées à Chambly et sont embarquées pour Sorel. Le capitaine Chambers demande des munitions. Lui a fourni ce qu'il lui fallait en remplacement des piques. Le lieutenant Downing a été envoyé à l'île aux Noix. La proportion des munitions pour ce poste, manque de magasin. Désire échanger les canons de l'île aux Noix pour ceux de Saint-Jean. Détails sur le transport des canons aux Trois-Rivières, etc. Tableau de la répartition de l'artillerie aux postes avancés. 95

26 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Au sujet de la plainte contre le lieutenant Downing. M. Rumsey rapporte que les canons, etc., sont encore à bord de l'*Andrew*. Quantité excessive de canons à bord des navires à Saint-Jean et sur le rivage, de la sorte qu'il faut à Québec. Artillerie envoyée à Sorel. Grosses pièces d'artillerie en fer encore à Chambly. 98

3 octobre, Saint-Jean. Proportion de l'artillerie et des munitions pour l'île aux Noix, Saint-Jean, les navires et chaloupes canonnières sur le lac Champlain. 100

5 octobre, Québec. B. Rumsey au général Haldimand. L'*Andrew* est déchargé et sera prêt à prendre la mer le 9 ou le 10. Arrivée des canons en cuivre de Sorel. 103

12 octobre, Saint-Jean. Le lieutenant-colonel Macbean à Haldimand. Les mortiers sont prêts et l'on attend des instructions. Le faible état du détachement d'artillerie. 104

15 octobre, Saint-Jean. Distribution du corps d'artillerie anglais et hessois au Canada. 105

15 octobre, Saint-Jean. Proportion de l'artillerie et des munitions pour l'isle aux Noix, Saint-Jean, les navires et chaloupes canonnières sur le lac Champlain 106

16 octobre, Saint-Jean. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Retour de Nathaniel Lyons, qui était allé à la découverte. Tout est tranquille à Ticondéroga et Skenesborough. Rumeur de l'incendie et de l'évacuation de New-York par les troupes britanniques. Washington est allé à Boston croyant que les troupes britanniques s'y étaient rendues. Rumeur qu'il a été levé 12,000 miliciens dans le Connecticut pour attaquer le Canada. 109

16 octobre, Saint-Jean. Le même au même. Contenant une demande pour les approvisionnements d'artillerie. Toutes les instructions sont à peu près exécutées ; n'attend seulement que l'arrivée des canonniers allemands afin de partir pour Sorel. 111

19 octobre, Québec. B. Rumsey au même. Rapport au sujet de la cargaison de la gabare l'*Andrew*. Ce navire et le *Brilliant* ont fait voile le 19. 112

31 octobre, Québec. Relevé de l'artillerie et du matériel d'artillerie apportés dans l'*Andrew*. 114

5 décembre, Québec. Effectif fixe de la branche civile de l'artillerie à Québec et de l'équipage d'artillerie de campagne au Canada. 116

25 décembre, Québec. Distribution des canons, mortiers et obusiers à la garnison de Québec. 115

1779.
1er janvier, Québec. — Etat de l'artillerie et du matériel d'artillerie appartenant à la garnison. Page 117
1er janvier, Québec. — Relevé de l'effectif civil de l'artillerie à Québec. 130

27 mars, Québec. — Liste du matériel de service à Niagara qui peut être réparé ou est hors de service. 131
31 mars, Michillimakinak. — Relevé et condition du matériel du génie à la garnison. 135
31 mars, Michilllmakinak. — État de l'artillerie et du matériel d'artillerie à la garnison. 136

1er avril, Québec. — Relevé de l'effectif civil de l'artillerie. 148

1er avril, Québec. — Effectif fixe de l'artillerie à Québec et la branche civile qui fait le service de l'équipage d'artillerie de campagne au Canada. 149
2 avril, île aux Noix. — Le lieutenant Downing, A. R., au général Haldimand. Demandant un commandement si l'on ouvre de nouveaux postes. 150
8 avril, Québec. — Mémoire concernant l'artillerie. 153

17 avril, Québec. — Richard Murray au capitaine John Marr. Reçu pour cinq chambres aux casernes de la porte du Palais et meubles. 154
11 mai, Sorel. — Proportion de l'artillerie et du matériel d'artillerie livrés au capitaine Schank, de la marine, pour le service à Niagara et Détroit. 155
11 juin, Québec. — Mémoire par le lieutenant-colonel Macbean concernant la distribution des canons pour les postes d'en haut. 159
18 juin, Sorel. — Artillerie et munitions embarquées dans les bateaux allant à l'île Carleton et qui seront expédiés de là à Niagara. 160
15 juillet, Montréal. — Paiement de la corvée transportant le matériel d'artillerie, de Lachine à l'île Carleton. 163
2 août, Québec. — Déboursés à la corvée pour le transport de l'artillerie, du 1er mars au 31 juillet 1779. 164
4 septembre, Québec. — Relevé des armes portatives à la garnison. 165

14 septembre, Québec. — B. Rumsey au général Haldimand. Rapport sur la poudre du vaisseau d'approvisionnement le *Lock* emmagasinée, navire qui s'est par la suite échoué. 166
10 novembre, Québec. — Distribution des canons et mortiers à la garnison. 167

1780.
3 janvier, Sorel. — Le capitaine W. Borthwick, A.R., au lieutenant-colonel Macbean. Au sujet des soldats Allemands emprisonnés pour conduite rebelle. 168
31 janvier, Québec. — Relevé des instructions données à la garnison de Québec, du 1er novembre 1779 au 26 janvier 1780, avec détails. 172
10 février. — Rapport de la condition et de la distribution de la poudre, armes portatives, etc., aux différents postes au Canada. 177
17 février. — Mémoire à l'effet que toute l'artillerie, etc., trouvée ou enlevée à l'ennemi, soit remise au garde-magasin du poste le plus rapproché. 179
20 mars, Sorel. — Ordres du régiment du lieutenant-colonel Macbean à Sorel, du 10 au 20 mars. 180
29 mars, Sorel. — Autres ordres du 22 au 29 mars. 188

17 mars, Sorel. — Rapport des expériences faites avec un mortier, en tirant à la cible. 186

1780.
29 mars, Sorel. Rapport de vingt-quatre heures sur l'état des casernes, l'artillerie, dans les redoutes, etc. Page 192
1er avril, Québec. Condition de l'artillerie et du matériel d'artillerie appartenant à la garnison de Québec. 194
1er avril, Niagara. Relevé de la poudre distribuée et dépensée à Niagara, du 1er avril 1777 à la date en marge. 205
6 avril, Niagara. Mémoire des armes qui peuvent être réparées et de celles hors de service, etc., à Niagara et Détroit, que l'on propose de transporter à Québec. 206
8 avril, Québec. Condition et distribution de l'artillerie en cuivre et en fer au Canada, d'après les plus récents relevés. Condition et distribution des canons distribués au service du département de la marine au Canada. 207
17 mai, Saint-Jean. Relevé du matériel d'artillerie incendié dans la redoute détachée, au fort Saint-Jean. 209
17 mai, Saint-Jean. Rapport (en français) du bagage perdu par la compagnie du lieutenant-colonel Prætorius, du régiment du prince Frédéric, dans l'incendie au fort Saint-Jean. 211
1er juin, île Carleton. Relevé des munitions d'artillerie distribuées et dépensées, depuis le 14 novembre 1779 jusqu'à la date à la marge. 212
11 juillet, Camp à St-Michel. Rapport des exercices de tir, signé par le capitaine W. Borthwick, A. R. 213
1er septembre, Québec. Rapport sur la condition et la distribution actuelle de la poudre, des armes portatives, etc., aux différents postes du Canada. 214
4 septembre, Camp à St-Michel. Rapport de la poudre dépensée depuis le 26 juin 1780 jusqu'à la date à la marge. 216
1er octobre, Sorel. Restes de l'artillerie et du matériel d'artillerie à Québec, Sorel, Chambly, Saint-Jean, l'île aux Noix et Montréal. (Ceux de l'artillerie hessoise commencent à la page 239.) 217
1er octobre, Québec. Rapport sur l'état actuel et la distribution de la poudre, des armes portatives, etc., à Québec, Sorel, Chambly, Saint-Jean, l'île aux Noix, Montréal, Oswegatchie, l'île Carleton, Niagara, Détroit, Michillimakinak. 243
17 octobre, Québec. Demande d'artillerie et de matériel d'artillerie pour la garnison de Québec, pour 1781. 245
10 novembre, Québec. Inspection et examen des pierriers en cuivre éprouvés d'après l'ordre du lieutenant-colonel Macbean. 252
1er décembre, Québec. Rapport sur la condition et la distribution de la poudre, des armes portatives, etc., aux différents postes du Canada. 253
1781.
27 janvier, Québec. Rapport des expériences faites sur la glace avec un léger canon en cuivre de trois, à affût fixe, placé sur un traîneau de huit pieds de longueur. 255
5 février, Québec. Rapport de l'expérience faite sur la glace avec un léger canon en cuivre de six, à affût fixe, placé sur un traîneau de huit pieds de longueur. 256
20 février, Québec. Rapport de l'expérience faite sur la glace avec un obusier de 5½ pouces de diamètre, à affût fixe, placé sur un traîneau de huit pieds de longueur. 257
21 février, Québec. Rapport de l'expérience faite avec un mortier en fer de 13 pouces de diamètre sur la gauche de la Grande Batterie, dans la direction des chutes Montmorency. 258
10 mars, Sorel. Rapport sur l'état des armes de Brunswick envoyées de Trois-Rivières à Sorel. 259

1781.
28 août, Sorel. Demande d'approvisionnements pour la garnison de Détroit, en date du 17 mars 1781. Page 260
4 avril, Québec. Expérience faite avec un petit mortier en cuivre. 261
10 avril, Québec. Expérience faite avec un léger canon en cuivre de trois sur une cible placée à une distance de 100 verges. 262
16 avril, bureau de l'artillerie. Compte des munitions à bord du *Lady Townshend*, transport de l'artillerie, pour le service de la flotte armée sur les lacs. 263
21 avril, Niagara. Lettre de change tirée par Guy Johnson pour marchandises des Sauvages fournies à Niagara, en faveur de Taylor et Forsyth. Payée par Thomas Dunn, à Québec, le 23 juillet 1781. 277
24 juillet, New-York. Le capitaine R. Douglas au capitaine Houghton. Avec les taux des allocations pour travaux d'ateliers à New-York. 281
26 juillet, Québec. Etat des armes portatives à la garnison. 282
4 septembre, Québec. Etat des armes prises à bord des transports d'artillerie. 283
1er octobre, Québec. Liste de la branche civile des officiers d'artillerie à Québec et de la branche civile qui fait le service de l'équipage d'artillerie de campagne au Canada. 284
2 octobre, Québec. Ordres de régiment du lieutenant-colonel Macbean, A. R., au sujet des comptes, distributions, etc, dans l'artillerie, pour lesquels le commissaire sera seul responsable. 286
24 octobre, Québec. Demande de l'artillerie pour le service de l'équipage d'artillerie de campagne au Canada en 1782. 250
1er novembre, Québec. Condition de la poudre, des armes portatives, etc, aux postes du Canada. 288
— décembre, Québec. Compte du fret dû au gouvernement pour le transport de marchandises sur les lacs d'en haut jusqu'à la fin de 1781. Le relevé signé par Thomas Dunn est daté du 6 novembre 1784. 290
1782.
1er janvier, Québec. Condition de la poudre, des armes portatives, etc, aux postes du Canada. 294
7 janvier, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean. Instructions à M. Chandler d'examiner le matériel d'artillerie à Sorel, Chambly, le fort Saint-Jean, l'île aux Noix et Montréal. 297
8 janvier, Québec. Calcul de la dépense pour transporter les boulets et obus de la cour près du château aux nouveaux ateliers dans la citadelle. 298
26 février, Québec. Expériences faites sur la glace avec un court canon en cuivre de six et une batterie. 299
28 mars, Québec. J. B. Danford et K. Chandler au général Haldimand. Faisant rapport que les boulets et obus, etc, ont été transportés au cap Diamant, et demandant de nouvelles instructions. 300
1er avril, Montréal. Le capitaine Mathews à Chandler et Danford. Le général désire qu'ils continuent à transporter à la citadelle les boulets, etc, aussi longtemps que les chemins le permettront. 301
8 avril, Montréal. Le général Haldimand au lieutenant-colonel Macbean. Contenant un extrait d'une lettre de sir Henry Clinton disant qu'il (Macbean) est nommé au commandement du 4e bataillon. 302
15 avril, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Accusant réception de l'extrait de la lettre de sir H. Clinton. 303
27 mai, Québec. Le même au même. Demandant un congé pour aller en Angleterre. 304
30 mai, Montréal. Le général Haldimand au lieutenant-colonel Macbean. Il ne peut accorder le congé demandé. 305

1782.

1er juin, Québec. Condition de la poudre, des armes portatives, etc., aux différents postes du Canada. Page 306

15 juin, Québec. Etat d'un caisson pour canon de six nouvellement construit. 309

1er juillet, Québec. Condition de la poudre, des armes portatives, etc., aux différents postes du Canada. 310

10 juillet, Niagara. Le lieutenant Charles Ferrot, A.R., fait des expériences avec un mortier de huit pouces de diamètre chargé d'une demi-livre de poudre. 313

12 août, Québec. Les officiers respectifs au général Haldimand. Le *Lady Townshend* est déchargé, et demandant de nouvelles instructions. 314

1er octobre, Québec. Le général Haldimand aux officiers respectifs. Transférer le *Lady Townshend* au lieutenant Bradely, l'agent des transports. 315

1er novembre, Québec. Conditions de la poudre, des armes portatives, etc., aux différents postes du Canada. 316

4 novembre, Sorel. Le capitaine Smith, A.R., au lieutenant-colonel Macbean. Concernant John Hamilton, un déserteur du 2e bataillon d'artillerie. 319

7 novembre, Québec. Poids moyen des caronnades en fer reçues d'Angleterre par le *Lady Townshend.* 320

1er décembre, Québec. Liste des officiers supérieurs, capitaines et subalternes des différents bataillons dans la dernière promotion. 321

29 novembre, Whitehall. Le directeur général de l'artillerie. Circulaire au brigadier Martin et aux autres officiers inclus dans la promotion. Arrangements pour la réduction de la seconde lieutenance de chaque compagnie et les retenues pour effectuer la réduction. Un extrait envoyé dans une lettre non datée du lieutenant-colonel Macbean au major Borthwick. 324

1er décembre, Londres. Nouvel effectif pour le corps du génie et promotion dans l'artillerie royale faisant le service au Canada. 325

5 décembre, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Demandant un mandat pour la récompense ordinaire accordée pour appréhender les déserteurs, qui sera envoyé à l'adjudant à Sorel pour la distribution. 326

1er décembre, Londres. Promotions dans l'artillerie royale faisant le service au Canada. 327

5 décembre, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Un déserteur de l'artillerie royale a été pris ; demande la récompense pour ceux qui l'ont arrêté ; le déserteur a rejoint son régiment. 329

5 décembre, Québec. Le major R. B. Lernoult, A.G., au lieutenant-colonel Macbean. La récompense pour l'arrestation du déserteur de l'artillerie royale sera payée après la déclaration de sa culpabilité. Le déserteur doit être jugé et ensuite gracié. 328

7 décembre, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Remontrant les inconvénients de faire un procès au déserteur (pp. 328-329), car en qualité de commandant il lui a déjà permis de rejoindre son régiment. 330

7 décembre, Québec. Le major R. B. Lernoult, A.G., au lieutenant-colonel Macbean. Il sé rendra à Sorel se mettre sous les ordres du major général de Riedesel ; le capitaine Borthwick prendra le commandement de l'artillerie à Québec. 332

9 décembre, Québec. Le général Haldimand au même. M. Chandler a reçu l'ordre d'aller à Sorel, devra demeurer à Québec, où l'on a plus besoin de ses services. Lorsqu'on en aura besoin comme commissaire de campagne, il devra être envoyé, à la demande du lieutenant-colonel Macbean. 333

1782.
9 décembre, Québec. Le major R. B. Lernoult au lieutenant-colonel Macbean. Toute indulgence pour le déserteur sera mise à son propre compte. Le déserteur (Hamilton) devra être envoyé à Québec pour y être jugé. Le général ne sait pas que les officiers d'artillerie aient le pouvoir de faire grâce aux déserteurs. Sa (de Macbean) lettre sera envoyée au ministère. Page 334

19 décembre, Québec. Le lieutenant-colonel Macbean au major Lernoult. L'incertitude du temps seulement l'a empêché de partir pour Sorel. Partira dimanche. 335

1783.
12 février, Québec. Etat des traîneaux à Québec, Sorel, Saint-Jean, Montréal, Niagara et Détroit. 336

19 mars, New-York. Augmentations dans les quatre bataillons de ligne de l'artillerie royale. La liste est nominale, les noms des colonels *en second*, des lieutenants-colonels, majors, capitaines et subalternes, sont tous mentionnés. 322

29 avril, Sorel. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Transmettant la liste des promotions dans l'artillerie royale. 337

7 mai, Sorel. Le même au même. Transmettant des rapports par le Dr Bause. 338

16 juin, Québec. Le général Haldimand à K. Chandler. Vider et transférer à l'ordonnateur en chef toutes les caves dont il n'est pas besoin, de façon à ce que les provisions mouillées puissent être sûrement logées. 339

1er août, Sorel. Condition de la poudre, des armes portatives, etc., aux différents postes du Canada. 340

10 août, Sorel. Condition, etc., de l'artillerie en cuivre et en fer aux différents postes d'en haut. 343

15 août, Sorel. Condition, etc., de l'artillerie en cuivre et en fer aux postes d'en haut. 344

15 août, Sorel. Le général Haldimand au lieutenant-colonel Macbean. Les caissons d'artillerie d'Anhalt-Zerbst, non emmenés, devront être évalués et vendus. 345

15 août, Sorel. Le même au même. Instructions données de désarmer la plus grande partie des navires sur le lac Champlain ; le matériel d'artillerie devra être mis en sûreté. 346

19 août, Sorel. Le même au même. Par suite du manque de maçons et de maçons briqueteurs à Cataraqoui, deux hommes de l'artillerie (Thornton et Hickings) devront y être envoyés en qualité d'ouvriers militaires. 347

24 août, Sorel. Inspection des voitures laissées ici par les soldats de Hesse-Hanau. 348

24 août, Fort Saint-Jean. W. R. Tryon au lieutenant-colonel Macbean. Demandant congé à cause de l'état de sa santé. 350

28 août, Sorel. Etat du matériel d'artillerie détruit par le feu dans la redoute nord, le 23 courant. 351

28 août, Sorel. Le lieutenant-colonel Macbean au général Haldimand. Envoyant la liste des soldats de l'artillerie royale qui sont incapables de faire le service et suggérant qu'ils soient envoyés en Angleterre. (Pour la liste *voir* p. 361). 358

28 août, Sorel. Le même au même. Transmettant la demande faite par le lieutenant Tryon d'un congé à raison de sa santé ainsi que des observations. A offert à M. Cuyler toute l'aide dont il a besoin, mais ce dernier n'a fait de demande d'aucune sorte. 359

28 août, Sorel. Liste des invalides de l'artillerie royale faisant le service en Canada. 361

1er septembre, Québec. Le général Haldimand au colonel Macbean. Approuve d'envoyer les invalides de l'A.R. en Angleterre. Congé accordé aux lieute-

1783.

nants Tryon et Myers ; on leur procurera des billets de passage par mer, à New-York, car il n'est pas jugé désirable de permettre aux officiers de traverser les colonies dans l'état incertain actuel des affaires. Est content que les réfugiés loyalistes soient satisfaits. Page 362

7 septembre, Sorel. Vente du caisson d'artillerie, des forges de campagne et des fourgons abandonnés par les troupes de Hesse-Hanau. 364

8 septembre, Québec. Le colonel Macbean au général Haldimand. Transmettant les comptes de la vente des wagons appartenant aux soldats de Hesse-Hanau. 365

15 septembre, Sorel. Le même au même. L'hopital des variolés est fermé. M. Cuyler a envoyé 38 personnes à Cataraqoui. A envoyé la liste du matériel d'artillerie détruit à Saint-Jean. 367

18 septembre, Québec. Le général Haldimand au colonel Macbean. A reçu la liste du matériel d'artillerie détruit par le feu. Est heureux d'apprendre qu'il n'y a plus lieu de tenir ouvert l'hôpital des variolés, et que les loyalistes sont partis pour Cataraqoui. 366

22 septembre, Sorel. Le colonel Macbean au général Haldimand. Demande qu'il lui soit permis de relever le lieutenant Graham et son détachement de l'artillerie royale à l'île Carleton et Oswégo, de façon à ce que tous les détachements aux postes d'en haut appartiennent à une seule compagnie. 368

22 septembre, Sorel. Le même au même. Concernant le procès des déserteurs Hamilton et Howard. 369

25 septembre, Québec. Le général Haldimand au colonel Macbean. Le lieutenant Graham et son détachement peuvent être relevés, mais il est fait exception pour les deux services militaires. Les déserteurs Hamilton et Howard devront être envoyés aux quartiers généraux pour être jugés.

11 octobre, Québec. Le même à K. Chandler. Instructions de recevoir dans le matériel d'artillerie les grils à rougir les boulets. 371

20 octobre, Québec. Le même à James Wilson. Instructions de recevoir à bord son navire le *Lucretia* un détachement de l'artillerie royale se rendant à la Dominique ; si l'île n'est pas rendue à la Grande-Bretagne il devra débarquer le détachement à la Barbade. 372

29 novembre, Whitehall. Le duc de Richmond au major Borthwick. Circulaire concernant le nouvel effectif et la réduction dans l'artillerie royale. 373

1784.

20 août, Québec. Relevé de la branche civile de l'équipage d'artillerie de campagne au Canada. 375

6 novembre, Québec. Compte courant de Thomas Dunn, payeur général, avec les marchands pour fret de marchandises sur les lacs d'en haut. 376

1786.

18 mai, Londres. Thomas Dunn au major Mathews. Explication au sujet de la lettre de change acceptée le 12 mai et payée le 23 juillet 1781, à l'ordre de Taylor et Forsyth (*voir* p. 277, à la date du 21 avril 1781). 279

— décembre, Québec. Mémoire (en français) sur l'augmentation de la population au Canada, depuis 1760 jusqu'à la fin de 1784. 378

Sans date. Mémoire des munitions pour les exercices, etc., pour les soldats anglais et allemands. 379

Sans date. W. Houghton au général Haldimand. Mode pour faire éclater l'artillerie en fer. 383

Etat de l'artillerie de campagne destinée au Canada. 384

ETAT DE L'ARTILERIE AU CANADA.

1779–1784.

	B. 157	B.M., 21,817.
1779.		
1er avril.	Saint-Jean.	Pages 3 à 28
	Sorel.	3 à 28
	Québec.	3 à 28
	Montréal.	3 à 28
	Ile aux Noix.	3 à 28
	Chambly.	3 à 28
24 septembre.	Détroit.	198 à 213
30 septembre.	Michillimakinak.	198 à 213
1er octobre.	Equipage d'artillerie de campagne.	175 à 195
21 octobre.	Niagara.	198 à 213
6 novembre.	Oswegatchie.	198 à 213
13 novembre.	Ile Carleton.	198 à 213
(Sans date 1778 ?)	Niagara, outils des ouvriers militaires.	214 à 218
1780.		
31 mars.	Michillimakinak.	30 à 50
1er avril.	Saint-Jean.	219 à 248
	Sorel.	219 à 248
	Québec.	219 à 248
	Montréal.	219 à 248
	Ile aux Noix.	219 à 248
	Chambly.	219 à 248
1781.		
1er mars.	Niagara.	30 à 50
	Détroit.	30 à 50
	Niagara, outils des ouvriers militaires.	52 à 53
1er avril.	Oswegatchie.	30 à 50
	Ile Carleton.	30 à 50
	Chambly.	251 à 267
	do	157 à 172
	Ile aux Noix.	251 à 262
	do	157 à 172
	Saint-Jean.	251 à 267
	do	157 à 172
	Sorel.	251 à 267
	do	157 à 172
	Québec.	251 à 267
	do	157 à 172
15 septembre.	Détroit.	86 à 105
	Niagara, outils des ouvriers militaires.	106 à 110
20 septembre.	Michillimakinak.	86 à 105
30 novembre.	Oswegatchie.	86 à 105
	Niagara.	86 à 105
	Ile Carleton.	86 à 105
1782.		
1er janvier.	Chambly.	55 à 84
	Ile aux Noix.	55 à 84
	Montréal.	55 à 84
	Saint-Jean.	55 à 84
	Sorel.	55 à 84

1782.		
1er janvier.	Québec.	Pages 55 à 84
1er avril.	Montréal.	251 à 267
	do	157 à 17[illegible]
1er septembre	Détroit.	145 à 157
	do	267 à 273
15 septembre.	Ile Carleton.	145 à 157
	do	267 à 273
	Oswégo.	145 à 157
	do	267 à 273
	Oswegatchie.	145 à 157
	do	267 à 273
	Niagara.	145 à 157
	do	267 à 273
22 octobre.	Michillimakinak.	145 à 157
	do	267 à 277
1783.		
1er janvier.	Québec.	111 à 140
	Sorel.	111 à 104
	Saint-Jean.	111 à 140
	Montréal.	111 à 140
	Chambly.	111 à 140
	Ile aux Noix.	111 à 140
1er avril	Niagara.	312 à 333
15 septembre.	Michillimakinak.	312 à 331
	Détroit.	312 à 331
	Oswégo.	312 à 331
1784.		
15 mars.	Oswegatchie.	312 à 331
	Ile Carleton.	312 à 331
août.	Saint-Jean.	279 à 310
	Sorel.	279 à 310
	Québec.	279 à 310
	do.	337 à 356
	Montréal.	279 à 310
	Ile aux Noix.	279 à 310
	Chambly.	279 à 310

LETTRES DES OFFICIERS DU RÉGIMENT ROYAL DE NEW-YORK.
1776 à 1783.

B. 158. **B. M., 21,818.**

1776.
6 juin, Québec. Attestation de service pendant le siège de Québec donnée à Thomas Crothers par le lieutenant-gouverneur Cramahé. Page 1

19 juin, Chambly. Commission du général Carleton à sir John Johnson le nommant lieutenant-colonel du régiment King's Royal de New-York. 2

11 juillet, Chambly. Le général Burgoyne à sir John Johnson. La question de la solde de recrutement pour son corps diffère de celle pour le corps levé par le lieutenant-colonel McLean, qui n'a reçu aucune avantage de grade et dont le corps devait faire le service en quelque endroit qu'il serait envoyé. Dans son cas (de Johnson) le corps a été levé par un riche sujet en temps de danger afin de protéger les droits de la couronne et ceux des particuliers, et ne devait faire le service qu'en Amérique. Il ne devait aussi faire le service en dehors de la province que dans des circontances spéciales. En conséquence ce plan était semblable à celui des nobles anglais qui en 1745 levèrent des régiments dans leurs propres comtés, à leurs propres frais, et ont reçu

1776.

en retour un grade militaire. Croit que les enrôlements seront faits à peu de frais ; s'il en était autrement il ne croit pas que le commandant en chef serait "justifiable" d'avancer de l'argent sans y être expressément autorisé. Espère que l'arrangement, tel qu'il existe, sera acceptable. Page 3

Sans date. Sommaire général des armes et articles nécessaires achetés par sir John Johnson pour les soldats sous ses ordres. 5

Autre sommaire dont le montant est différent mais qui est destiné apparemment pour les mêmes approvisionnements. 7

1777.

12 janvier, Pointe-Claire. Le major Gray à sir Guy Carleton. Il a acheté pour les MM. Jessup et leurs compagnons, selon les instructions, un uniforme rouge avec des revers de couleur verte. Les hommes ne sont pas tous arrivés de Chateauguay, quelques uns ayant la petite vérole et d'autres une sorte de fièvre en sorte qu'il ne peut envoyer un état convenable. Arrangement pour les rations. Deux hommes nommés officiers ont été mis de côté en attendant qu'ils se soient lavés des accusations portées contre eux Recommande certains volontaires du régiment (*King's Royal regiment* de New-York). 9

15 janvier, Lachine. Le lieutenant Nathan Hillyer à Gray. Demande la solde de plusieurs des rangers qui ont traversé les bois en compagnie de sir John Johnson, ils sont réellement dans le besoin. 11

26 janvier, Pointe-Claire. Gray au capitaine Foy. Administrera comme il en a reçu instruction le serment d'allégeance aux gens venant des colonies. Arrivée des Sauvages Mohawks qui n'ont pu parvenir à leurs forts, ces derniers étant en la possession des rebelles. Leur a fourni des provisions et des vêtements. Les officiers des Cinq Nations ont aussi besoin d'argent et de vêtements. Demande des instructions. 12

4 février, Pointe-Claire. Le même au même. Envoie la liste des habitants de la province de York (New York) qui ont prêté le serment d'allégeance. Que devra-t-il faire au sujet de certains hommes qui n'ont pas joint sa compagnie et qui ne sont ni habillés ni portés sur les contrôles. 14

22 mars, Pointe-Claire. Baptiste Chénier représentant les pertes qu'il a encourues et demandant de l'emploi à raison de ses services. 15

24 mars. Le major Gray à Carleton. Envoyant le lieutenant Hare de la division des Sauvages et trois autres personnes avec des dépêches. Le plan est d'envoyer des courriers à Son Excellence toutes les semaines. Lorsque l'armée sera rendue à Crown-Point les dépêches devront être envoyées tous les trois jours. Envoie une lettre de Chénier, capitaine de milice, le meilleur capitaine dans le district. 16

24 mars, Montréal. Le même à Foy. Envoie les bordereaux de paie et une liste des soldats et officiers de la province de New-York placés sous ses ordres, de même que les comptes des marchands pour l'habillement ; désire savoir depuis quelle date devra compter la solde de certains officiers. Plaintes contre certains loyalistes qui se sont engagés volontairement, et qui lui ont causé beaucoup d'embarras. 17

— mars, Montréal. Contrôle des soldats enrôlés et assermentés par Thomas Garnet pour servir dans un bataillon qui doit former une brigade pour sir John Johnson. 18

2 avril, Pointe-Claire. Gray à Foy. Concernant les comptes des régiments qui ne sont pas encore réglés et les soldats qui n'ont pas encore reçu de solde. A nommé le sergent Street au poste d'intendant militaire, mais l'ordonnateur-en-chef, M. Day, refuse de se mêler de sa solde. 19

Etat mentionné dans la lettre qui précède. 20

6 avril, Pointe-Claire. Gray à Foy. Nie les accusations portées par Allerton et Smith qu'il a reçu et détient leur solde. Il n'a encore reçu aucun mandat pour les sommes dues. 21

1777.
20 avril, Pointe-Claire. Gray à Foy. Envoie les bordereaux de paie avec les quittances et duplicata du quartier-maître général. Détails au sujet du compte des provisions. Demande que les rations données aux recrues canadiennes qui ont déserté ne soient pas portées au compte du régiment; car à part de l'argent avancé ces derniers ont volé 16 couvertures. Au sujet de l'habillement des soldats du corps de Jessup et de ceux qui accompagnaient Adams. Quelques-uns refusent de joindre le corps ou de se placer sous les ordres de quelqu'un, mais ont l'intention d'accompagner l'armée. Le diable sait ce que feraient ces canailles, il y a trente ans qu'il est soldat, mais il n'a jamais eu autant de peine qu'avec ces hommes. Page 22

23 avril. Liste des hommes armés de Johnstown (rivière Mohawk). 24

25 avril, Pointe-Claire. Gray à Foy. Compte rendu fait par un Sauvage de son expédition en compagnie de Hare; leur poursuite par l'ennemi, mort supposée de Hare. Le Sauvage est revenu par le fort Stanwix et Oswégo; en quittant ce dernier endroit, lui et son parti ont rencontré les Onéides qui retournaient à leurs villages. Rapporte l'arrivée d'un détachement (p. 24). Deux d'entre eux ont causé beaucoup d'embarras à sir John Johnson. 25

27 avril, Pointe-Claire. Le même au même. Accusant réception d'un mandat. Est satisfait de la décision concernant les recrues du Canada. Relativement aux bordereaux de paie de M. M. Jessup et quel arrangement il a fait pour les comptes des provisions, etc. Le désappointement de ne pas recevoir de lettres de sir John Johnson et autres; ces lettres ayant été détruites par les Sauvages lorsqu'on allait s'en emparer. Répète en substance le rapport fait par le Sauvage (p. 25) concernant Hare, etc. 28

4 mai, Pointe-Claire. Le même au même. Envoie la liste des neuf hommes de la Mohawk qui ont d'abord refusé mais dont sept ont ensuite consenti à joindre le corps. Les deux Dockstaders croient que parlant le sauvage ils pourraient être plus utiles dans la division du Sud que dans l'armée mais il se soumettront à la décision du général. 31;

12 mai, Montréal. Le même à Carleton. Arrivée de soldats de la Mohawk commandés par trois messieurs nommés MacDonald, deux frères et le neveu, qui ont fait le service avec sir John Johnson jusqu'à ce qu'ils aient été faits prisonniers en janvier 1776. Le plus âgé des deux frères était capitaine dans le régiment et l'autre lieutenant. Les soldats leur sont très attachés. Les MacDonald manquent d'argent et de toutes choses nécessaires, et on devrait leur aider. 32

Sans date. Liste des pertes éprouvées par Terence McCoristine, du comté de Tryon, dans la province de New-York, à cause de sa loyauté 34

1778.
1er septembre Montréal. Liste des soldats arrivés dans le commandement de M. Thomas Garnett pour faire partie du corps de sir John Johnson, et qui ont joint les troupes du roi à Aughquaga, sur la Susquehanna, à cette date. 35

29 octobre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Est désappointé que le plan de former les loyalistes en bataillon ait été abandonné; désire qu'il se forme de façon à pouvoir être utile. Campbell, du détachement du capitaine McAlpin, est revenu du fort Edouard apportant des journaux; il a quelque chose à communiquer à Son Excellence. A envoyé trois hommes à Albany pour obtenir des renseignements. Retour de Garnett, qui en compagnie de 40 hommes a détruit *German Flats*. Envoie les contrôles des enrôlés; six ont été retenus par Butler et Joseph Brant. Garnett a été fort maltraité par Butler, qui lui a dit qu'aucune autre personne que lui n'avait le droit de recruter sur cette frontière, et lui a enlevé un nègre. Espère que les

1778.

hommes retenus recevront l'ordre de joindre le corps et que le nègre sera rendu. Page 36

30 octobre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Envoie une lettre par Campbell; il a quelque chose à communiquer et il désire demander une solde plus forte, car ce qu'il reçoit ne suffira pas à supporter son épouse. Comment devra-t-il traiter Garnett, qui est descendu avec son détachement et est dans le plus grand dénûment ? Bordereaux de paie envoyés; serait heureux d'un règlement. Désire aller à Québec. 38

15 novembre, Sorel. Gray à Foy. Demandant un ordre afin de se procurer du bois de chauffage pour sa famille. 41

24 novembre, Lachine. Sir John Johnson à Haldimand. Retour d'un détachement de Johnson Hall avec ses papiers détruits; leur destruction entraîne une perte de £20,000. Les Sauvages et leurs six prisonniers sont allé trouver Claus, qui, sans doute, enverra leurs nouvelles. Envoie une pétition des loyalistes. A pris des renseignements au sujet de la pétition. Sherwood pourrait être nommé à une compagnie. Cela en même temps que la limitation du temps du service des hommes ferait disparaître les jalousies. Demande que des allocations soient faites à M. Garnett et à M. Faulkner, qui a une grande famille et était autrefois magistrat. 42

— novembre, Lachine. Gray au même. Les royalistes à Machese (Machiche) et ailleurs désirent se faire vacciner par le capitaine Adams, qui est habitué à faire cette opération. 40

7 décembre, Lachine. Sir John Johnson au même. Envoie des journaux et des informations apportés d'Albany par Ruyter; il avait été envoyé à cet endroit. Defau, qui a été recommandé, croit qu'il pourrait se rendre à New-York. St-Léger désire qu'il soit nommé quelqu'un pour remplir les fonctions d'adjudant des différents corps de loyalistes de Sorel. Josiah Cass, demeurant avec les familles établies près de M. Gugy, a été recommandé comme instituteur. 44

17 décembre, Montréal. Le même au même. Envoie les états de la subsistance du régiment King's Royal de New-York et des loyalistes qui y sont attachés. Sera-t-il envoyé un exprès à Halifax. Il désire écrire au colonel (Guy) Johnson et à trois de ses officiers. Engagera quelqu'un pour accompagner les guides. Demande mandat pour l'allocation. 45

21 décembre, Lachine. Le même au même. Par suite de l'ordre reçu enverra les partis d'éclaireurs à leur retour au commandant à Montréal. Suggère que l'instituteur de Machiche ait £80 de rétribution par année. 46

1779.

4 janvier, Montréal. Le même au même. Defau a été envoyé conformément aux instructions. Rapporte que Hawley jouit d'une bonne réputation; il a servi de guide à Burgoyne; son père était très respecté; recommande en conséquence qu'il lui soit fait une allocation. McComb recommande que Ruyter reçoive cinquante guinées pour ses trois voyages à Albany. A choisi James McGregor pour aller à Halifax. 47

18 janvier, Montréal. Le même au même. Envoie bordereaux de paie. John Grant et John Graves, qui se sont certainement noyés entre Machiche et Sorel, ont été biffés des contrôles. La famille de Grant demande qu'on continue à lui payer sa subsistance. 48

8 mars, Lachine. Le même au même. Outre Defau et Green il a été envoyé deux hommes à Skenesborough; ces derniers sont de retour et les nouvelles qu'ils apportent seront transmises par Powell. Deux blancs et deux Sauvages sont envoyés avec Fraser à la Mohawk, comme guides. Mort du lieutenant Walker; envoie la liste de ceux qui sont recommandés par promotion. Le lieutenant Crawford, attaché à la division des Sauvages, n'a pas été rétribué ou employé

1779.

comme il s'y attendait, bien qu'il y ait une vacance au lac des Deux-Montagnes. Le capitaine Sherwood a demandé un supplément de solde à raison des dépenses causées par sa nomination. Sherwood peut engager des personnes pour faire le service en qualité de rangers pendant six mois. Page 49

13 mars, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Envoie un relevé et demande les commissions des officiers promus. Demande l'autorisation pour le bois de chauffage. 51

4 mai, Lachine. La même au même. Envoie deux billets du colonel Beverly Robinson apportés par Defau et Green. Defau ayant été poursuivi de près a détruit la lettre à sir Henry Clinton ; soupçonné il fut libéré d'après le certificat du gouverneur Francklin. Les nouvelles qu'il a envoyées et celles communiquées par Green ont été expédiées ; le rapport d'une attaque contre les Six-Nations, ou Niagara, paraît être non fondée. 52

5 mai, Lachine. Le même au même. Envoie cette lettre par le capitaine Tice, du département des Six-Nations, lequel a fait le service à Oswégo pendant la dernière guerre. Envoie les états de situation et le compte des dépenses encourues par Thomas Garnett pour amener 39 soldats à Niagara. A enrôlé quatre déserteurs rebelles, mais ne peut les faire relâcher sauf d'après ordre. Demande qu'il soit donné instruction à Powell de toujours transférer ces personnes à son (de Johnson) régiment. 53

8 mai, Montréal. Relevés concernant le régiment royal (*King's Royal Regiment*) de New-York. 54, 55

10 mai, Lachine. Sir John Johnson à Haldimand. A reçu l'ordre d'enrôler trois déserteurs rebelles ; serait content d'avoir aussi ceux qui sont à Québec. Envoie des relevés (pp. 54, 55). Demande qu'on fournisse des couvertures, comme cela a été demandé précédemment. Demande la permission d'envoyer un relevé de ce qui est nécessaire pour le régiment, car l'effectif doit être bientôt au complet. 56

17 mai, Montréal. Le même au même. A donné instruction à Defau de descendre au poste ; ce dernier a été inscrit sur la liste des loyalistes, et on lui a donné des vêtements, etc. Les instructions concernant Green devront être observées. Enverra les relevés demandés, lesquels ne contiennent rien qui ne soit absolument nécessaire. Remercie pour les dernières instructions concernant les loyalistes et les déserteurs. Recommande que John Valentine soit nommé au poste d'adjudant du régiment. 57

20 mai, Lachine. Le même au même. Ne négligera rien pour préparer le régiment pour le service. Donnera au capitaine McAlpin toutes les instructions nécessaires, et il ordonnera à tous les chefs des détachements et aux individus de se mettre sous ses ordres. Envoie les relevés des armes, etc., pour compléter le régiment. Joseph Brant rapporte que les Sauvages ne pourront pas cultiver le maïs par suite du fait que leur pays est en partie désert ; demande de l'aide. 58

20 mai, Montréal. Relevés des armes, etc., pour le régiment *King's Royal* de New-York. 60, 61

25 mai, Lachine. Sir John Johnson à Haldimand. Sutherland et Church sont revenus, le premier en compagnie de 13 recrues du comté de Lyon, l'autre du Creek de la Loutre. Il a eu des nouvelles du colonel Wells du New-Hampshire, et du colonel Jones du Connecticut. Ces derniers attendaient des nouvelles de New-York. Envoie par le colonel Claus les documents jusqu'à la date du 4 mai. Le lieutenant Singleton fait prisonnier au fort Stanwix en 1777 désire vivement être échangé contre un lieutenant rebelle à Québec. 62

1779.

3 juin, Sorel. Sir John Johnson à Haldimand Instructions à donner à McAlpin. Les arrangements pris pour placer la compagnie sous les ordres de Leake. Sutherland se rend à Saint-Jean et sera suivi de Defau, aussitôt que l'état de sa santé le lui permettra. Page 63

7 juin, Lachine. Le même au même. On devra se fier au colonel Wells. Est heureux que les postes d'en haut soient sûrs. Envoie relevé des armes, etc., pour compléter la compagnie de Leake. Enverra le certificat pour l'argent devant servir aux rations. 65

7 juin, Lachine. Le relevé des armes, etc. 64

9 juin, Lachine. Sir John Johnson à Haldimand. Recommandant d'employer Richard Wilkinson, et exposant dans quelle position il se trouve. 66

15 juin, Lachine. Le même au même. Arrangements concernant la compagnie de Leake; recommande que les soldats abandonnent les travaux et qu'on les envoie à des quartiers dans la campagne, pour leur permettre de se reposer et de se préparer à une expédition. L'état des armes et de l'habillement. Attire l'attention sur le compte de Garnett. 67

20 juin, Sainte-Geneviève. Le capitaine Leake au même. Son arrivée a été retardée par suite des mauvaises routes. Comment sont stationnés, exercés, etc., ses soldats. 69

12 juillet, Montréal. Sir John Johnson au même. Envoyant le compte de l'extraordinaire des guerres, et des observations. 70

26 juillet, Montréal. Le même au même. Envoie par deux membres de son corps des nouvelles que ces derniers ont appris de M. Savage, qui demeure près de Saratoga, et de M. Lansing, qui demeure près d'Albany. 71

2 août, Montréal. La même au même. Demande mandat pour les arrérages de la solde du capitaine Angus McDonell et du lieutenant Archibald McDonell. Demande la permission d'enrôler des hommes amenés de Fort Stanwix.

9 août, Montréal. Le même au même. Pourquoi il a tiré pour les arrérages de solde du capitaine Angus McDonell et du lieutenant Archibald McDonell. Le capitaine McDonell désire se rendre à Québec jusqu'à ce que la chose soit réglée. Remercie pour la permission de faire entrer dans son régiment les prisonniers auxquels on pourra se fier. 73

6 septembre, Montréal. Le même au même. Suggère que les lieutenants Horton, Johnson et Crawford soient envoyés avec les Sauvages à l'expédition projetée. A pris des mesures pour faire avancer le détachement de Sorel, et il a envoyé à Saint-Léger un extrait de la lettre de Son Excellence. Espère arriver à temps pour aider à chasser l'ennemi du pays des Six-Nations. Demande au quartier-maître général instruction de fournir les choses nécessaires pour le régiment, car par suite du manque de vêtements, etc., plusieurs bons hommes devront être laissés en arrière. Concernant le différend entre lui et Butler. Au sujet des recrues. Attendra de nouvelles instructions après son arrivée dans le pays des Sauvages. 75

9 septembre, Lachine. Le même au même. A peur du délai, mais si les bateaux arrivent il pourra partir samedi. Demande de nouvelles instructions concernant le détachement, il n'y a pas de doutes au sujet de la destination du détachement du 47e régiment. Croit que les nouvelles carronades pourront être de plus d'utilité dans le pays des Sauvages que toute autre artillerie. 77

13 septembre, Lachine. Le même au même. Le colonel Campbell rapporte que les Sauvages sont prêts pour l'expédition. Est heureux d'apprendre que le capitaine Fraser prendra le commandement des Sauvages de ce pays. Suspendra sa réclamation pour la réintégration des soldats

1779.

employés par Butler jusqu'à la fin de la campagne. Si quelques-uns des hommes employés aux travaux à Sorel ont été pris, il les renverra. Près d'un tiers de son détachement n'a pas d'armes; demande qu'on lui renvoie cinquante-huit fusils, etc. Les chasseurs sont partis hier, le 34e est parti ce matin, l'artillerie et le 47e quitteront demain, et ses soldats le jour suivant. A permis aux Jagers de prendre dix hommes par chaque embarcation, et que 15 barils seulement pour éviter le délai. Attendra la malle de mercredi et il espère qu'alors les trois premiers détachements auront dépassé les Cèdres. L'ennemi s'étant fortifié dans le pays des Sauvages il sera impossible de faire quelque impression sur ces derniers, si l'on n'a pas l'artillerie convenable. Page 79

16 septembre, Lachine. Sir John Johnson à Haldimand. A reçu des instructions auxquelles il se conformera. Retards dans l'envoi de l'expédition par suite de causes imprévues. Donne un compte-rendu des préparatifs faits par les détachements, etc., pour l'expédition. 81

16 septembre, Lachine. Le même au même. Fera tout ce qui sera possible pour contribuer au succès de l'expédition placée sous ses ordres. Son humiliation de voir, qu'après tous les sacrifices faits et les assurances au contraire, son corps ne doit être considéré qu'un corps provincial, et que son propre grade est subordonné à celui d'autres officiers. Il désire se rendre en Angleterre pour faire valoir ses droits. 83

16 septembre, Lachine. Le même au même. Fera tout ce qui est en son pouvoir pour le succès de l'expédition, et il se défend d'avance de toute accusation qui pourra être portée contre lui, si elle ne réussit pas. 85

23 septembre, En bas de Oswegatchie. Le même au même. Par suite d'un rapport sur la situation désagréable du colonel Butler et des Six-Nations, il a marché avec toute la hâte possible et il espère atteindre le but désiré par Son Excellence. 87

26 septembre, Ile Carleton. Le même au même. Arrivée des détachements (sauf de celui du 47e) sans accidents, et dans bien moins de temps qu'aucun corps d'hommes en a pris avant, mais trop tard cependant pour rencontrer l'ennemi. Les Sauvages se sont mis à la poursuite, essaiera d'engager les Sauvages canadiens à se rendre à Irondequat ou autre endroit convenable afin de coopérer avec les Six-Nations et les rangers, et il croit que l'on pourra venger les derniers affronts. 88

30 septembre, Fort Haldimand. Le même au même. Comme l'ennemi a l'intention de former un poste à Tioga il a décidé de se rendre à Ascerotus, qui est l'endroit le plus central et le plus rapproché pour attaquer l'ennemi. A envoyé pour avoir des informations sur les mouvements de l'ennemi, etc., et savoir combien de soldats Bolton pourra loger pendant l'hiver à Niagara, On devra engager autant de Sauvages que possible à hiverner ici (Ile Carleton) pour les raisons mentionnées. Prend avec lui des provisions pour 1,500 soldats pendant six semaines, et afin de ne pas retarder les navires, il a envoyé 140 soldats du 34e, son propre régiment, et des Sauvages par voie d'Oswégo. Enverra un parti d'éclaireurs au fort Stanwix pour faire un prisonnier et voir si l'on peut s'emparer ou tuer les animaux qui s'y trouvent. Demande la permission de quitter l'île Carleton pour le Canada. 90

15 octobre, Oswego. Le même au même. La mise à la voile de l'expédition; chassée sur Niagara par un coup de vent, détermination d'essayer à détruire les Onéidas et leurs villages, la saison étant trop avancée, et il est trop difficile de transporter l'artillerie, etc, pour déloger l'ennemi de Tioga. L'arrivée des détachements à Ascerotus et la marche des Sauvages, etc. Bolton peut loger le détachement du 34e, les chasseurs et les rangers; ces derniers seront en conséquence envoyés à

1779.

Niagara. Il retournera avec le reste et autant de Sauvages qu'il pourra se procurer à l'île Carleton, et il y attendra de nouvelles instructions. Détails données pour les préparatifs faits pour avancer. Querelle entre le capitaine Duncan et le docteur Conner; le différend a été depuis réglé. Page 92

22 octobre, Oswego. Sir John Johnson à Haldimand. Rien n'a été fait par suite du fait que la saison était avancée; la non-arrivée de Joseph Brant avec les guerriers des Six-Nations; l'irrésolution des Sauvages. Arrangements pour les quartiers d'hiver, etc. 95

4 novembre, Lachine. Le même au même. Le détachement en entier a fait voile pour Oswégo le 26 octobre; détails au sujet de la destination des différents détachements; prise de trois espions Onéidas; ils rapportent qu'il y a eu une bataille entre sir Henry Clinton et Washington et que ce dernier a été défait. Retour de Crawford du Fort Stanwix avec un prisonnier blanc, les Sauvages ayant permis aux Onéidas de s'échapper. Le prisonnier rapporte qu'il n'y a pas de poste à Tioga, tous les soldats en sont partis. Maladie au Fort Stanwix. Les Sauvages sont contents que leurs femmes et enfants viennent au Canada pour l'hiver. Détails au sujet du régiment, etc. 97

15 novembre, Montréal. Le même à Matthews. A reçu un mandat au montant de £1,350 pour vingt mois de décomptes; la balance véritable est de £1,473, 13 chelins, 11½ deniers. 100

1780.

1er janvier, Montréal. Le même au même. M. Howard s'est livré aux autorités civiles et il a donné caution qu'il comparaîtrait à la prochaine session de la cour. 101

10 février, Montréal. Le même à Haldimand. Concernant des enrôlements à Machiche, et des différends entre lui et le capitaine McAlpin. 102

Suivent les déclarations sous serment . 104

21 février, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Remercie Son Excellence des souhaits qu'il forme pour le succès de la levée du second bataillon, ce qui a peu d'apparence, à moins que les loyalistes, comme ils l'ont promis précédemment, forment un second bataillon. Enverra une liste des femmes et enfants attachés à son régiment dès qu'elle pourra être attestée. Envoie la pétition de deux capitaines pour qu'on vienne en aide à leurs familles, et il demande l'échange du lieutenant Singleton, qui est maintenant prisonnier depuis deux ans. 105

21 février, Montréal. Le même au même. Lady Johnson demande à Son Excellence de servir de parrain à sa petite fille, née deux jours avant. 107

28 février, Montréal. Le même au même. Fera connaître aux capitaines McDonell les sentiments de Son Excellence relativement à l'échange de leurs familles. Renvoie à la correspondance de 1778 au sujet de la formation d'un second bataillon. 108

20 mars, Montréal. Le même au même. Envoyant les états de l'habillement; aussi, des femmes et enfants attachés au régiment, etc. La liste des femmes, etc., est considérable, mais elles ont reçu des provisions en qualité de loyalistes à Machiche. Attire l'attention sur la misérable conduite de quelques-unes des familles des soldats, et il prie que des mesures soient prises pour les échanger. 110

27 mars, Montréal. Le même au même. Comment les rations pourront être distribuées aux femmes et enfants. Le désappointement des soldats de son régiment que leurs familles ne puissent être échangées; craint que cela n'amène des désertions. Propose une expédition à Johnstown pour favoriser l'évasion des loyalistes et pour d'autres fins. A confiance que cette expédition réussira et que tous ceux qui en feront

1780.

partie seront de retour en mai. Attire l'attention sur la promesse de donner le poste d'enseigne vacant à Langan. Page 111

3 avril, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Est heureux de constater que l'on a approuvé son plan. Le succès de l'expédition dépend de la fidélité à en garder le secret. Emploiera des hommes de confiance pour obtenir des renseignements. La route projetée suivra le lac Champlain jusqu'à Gillisland ou le Rocher Fendu (*Split Rock*), et de là jusqu'à ses propres domaines. Le but étant d'encourager les loyalistes à se sauver et de faire souffrir l'ennemi il propose qu'on marche la nuit jusqu'à l'Arabie Pétrée, et de là la troupe pourrait se diriger sur la Mohawk en dévastant tout devant elle jusqu'à ce qu'elle rejoigne le corps principal employé à la destruction de Caughnawaga, un joli établissement situé à environ quatre milles de Johnstown. Les routes alternatives pour le retour. Comment se formera la troupe. Demande un mandat pour la balance due sur le compte transmis au capitaine Mathews. 113

6 avril, Montréal. Le même au même. Est disposé à ajouter foi aux nouvelles reçues. M. Stevenson rapporte que M. Smith, employé à l'hôpital des rebelles est, grâce à sa position et au fait qu'il n'est aucunement soupçonné, la meilleure personne à employer pour obtenir et transmettre des nouvelles. Arrivée de 3 jeunes gens. Le fils de M. Smith est très actif et il devrait lui être être fait une petite allocation ainsi qu'à son compagnon. Des hommes ont été envoyés au comté de Tryon pour préparer les loyalistes aux événements qui doivent s'accomplir. Craint qu'ils puissent être retardés à cause de la glace ; mais l'endroit de la destination pourra être atteint vers le 5 ou le 6 du mois prochain. Des partis d'éclaireurs d'Oswegatchie et de l'île Carleton pourraient rendre de grands services. 116

13 avril, Montréal. Le même au même. Croit que si M. Smith ne se désiste pas du projet il y aura peu de difficulté à entretenir une correspondance avec lui. Les arrangements au sujet de l'expédition sont mentionnés d'une manière détaillée. 118

Relevé des munitions dont on a besoin. 120

24 avril, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Nouveaux détails de l'expédition qui doit quitter Saint-Jean vers le 3 mai. 121

27 avril, Montréal. Le même au même. On s'attend que tout sera prêt pour permettre de quitter Saint-Jean le 3 mai. 123

1er mai, Montréal. Le même au même. Ne peut examiner dans le moment son compte privé de l'extraordinaire des guerres. Ne peut trouver dans son compte aucune erreur pour les décomptes. 124

16 mai, Scaron Lake. Le même au même. Délai par suite de différentes causes. Bonne conduite des soldats et des Sauvages, ces derniers se conduisant mieux qu'ils ne l'ont fait dernièrement. Le nombre total s'élève à 528. 126

— mai. Etat des nègres pris par le parti de sir Johnson en mai 1780, et vendus par les Sauvages aux habitants de Montréal et autres. Il y avait six hommes et 2 femmes. 127

3 juin, Saint-Jean. Sir John Johnson à Haldimand. Compte-rendu détaillé des opérations de l'expédition au comté de Tryon commandée par sir John Johnson ; des choses détruites ; du nombre des prisonniers, des tués, et des loyalistes qui se sont échappés, etc., 128

12 juin, Montréal. Le même au même. Est content de l'opinion favorable de Son Excellence. Tous les loyalistes qui sont venus et ont rejoint le régiment se trouvent dans les cantonnements ; ceux qui n'ont pas joint quelque corps gagnent leur vie, et, à l'exception de quelques-uns, ne

1780.

coûtent rien à l'Etat. Vente de nègres par les Sauvages. A été retardé par suite de la maladie de lady Johnson ; il espère partir jeudi pour Québec. Page 132

12 juillet, Saint-Jean. Certificat signé par les loyalistes du caractère et des malheurs de Philip P. Lansing, le shérif du comté de Charlotte, New-York. 134

Autre certificat signé par James Gray le 21 juillet. 136

20 juillet, Montréal. Sir John Johnson au capitaine Mathews. Remercie de la nomination du capitaine Ross, du 34e régiment. Plusieurs loyalistes ont été envoyés aux colonies pour rassembler des soldats par suite de la permission donnée par Son Excellence. Demande que Peter Hansen puisse être échangé contre le neveu de Butler. 135

22 juillet, Montréal. La même à Haldimand. Introduisant M. Lansing, autrefois shérif du comté de Charlotte, N. Y. Demande une lieutenance vacante pour McAlpin, ce qui ferait cesser l'anxiété de sa mère. M. Robertson doit être nommé lieutenant du second bataillon. L'équipage du camp sera à Lachine lundi et le régiment campera le lendemain. Le nombre des détachements envoyés est cause que le régiment ne peut être mis dans un état convenable pour le service. Demande la permission d'envoyer quelques-unes des familles qui se trouvent à l'endroit où les soldats sont stationnés. 137

24 juillet, Montréal. Le capitaine Ross au même. Est content que l'enseigne Arden ait accepté le poste d'adjudant du régiment à condition qu'il fut promu au grade de lieutenant. Les services rendus par Arden et son bon caractère. 139

27 juillet, Montréal. Sir John Johnson au même. Comme il en a reçu instruction il a pris charge des loyalistes par suite de la mort du major McAlpin, et il réunira tous les comptes et papiers qui étaient en sa possession relativement aux intérêts publics des loyalistes. Remercie de la confiance qu'on lui accorde. 140

31 juillet, Lachine. Le même au lieutenant Hamilton. Serait heureux si Son Excellence le nommait à la compagnie vacante du second bataillon. 141

31 juillet, Montréal. Le même à Haldimand. Explique la nature de la réclamation de M. Jessup à trois officiers et un certain nombre de soldats du corps de McAlpin, et demande qu'on retarde de prendre une décision jusqu'à ce que le peu de fondement de cette réclamation soit prouvé. M. Arden est une acquisition pour le second bataillon. Concernant la vacance dans le personnel des médecins du second bataillon. M. Smith est revenu d'Albany ; son père et tous les amis sont en prison. Demande faite par Washington à Albany de milice et de provisions ; la milice refuse d'agir. 300 ou 400 hommes se sont déclarés pour le gouvernement et ont battu les gens envoyés pour les arrêter. 142

31 juillet, Montréal. Le major Ross au même. Remercie pour la nomination de l'enseigne Arden. 144

7 août, Lachine. Sir John Johnson au même. Envoyant des documents relatifs à la réclamation de Jessup au sujet de certains officiers et soldats du corps de McAlpin. Demande qu'on fournisse le logement et le combustible, Montréal, à la veuve du lieutenant Crothers 145

10 août, Lachine. Le même au même. On ne peut attendre de recrues des colonies, à moins qu'on n'y envoie une troupe pour les encourager à venir. Recommande que M. Lansing soit nommé à la vacance dans son bataillon. Obtiendra ces informations au sujet des prétentions des personnes dans les différents corps de loyalistes, et il les communiquera avec ses propres observations. 147

21 août, Montréal. Le même au même. Envoie des papiers des rebelles apportés par un parti revenant de la rivière Connecticut. M. Osgood, de Providence, rapporte qu'il a vu débarquer des canons des navires

1780.

français; les troupes françaises sur les frontières du Rhode Island et les fortifiant; la flotte anglaise en vue est supérieure à celle de France. Un parti est revenu de la Mohawk avec 15 recrues; il en serait venu davantage, mais le parti a dû partir soudainement à l'arrivée des Sauvages Onéidas. Page 148

28 août, Lachine. Sir John Johnson à Haldimand. La perfidie des Onéidas et les obstacles qu'ils ont apportés au travail des partis d'éclaireurs font qu'il est nécessaire de les battre et de détruire les grandes récoltes de grain aujourd'hui engrangés dans chaque partie du pays. C'est un risque à courir, mais il croit qu'il peut au moins détruire les approvisionnements à Scoharie et sur la rivière Mohawk. Aurait proposé une route différente il y a quinze jours; propose maintenant de fixer le rendez-vous à Oswego; les troupes de Niagara joindront à cette place et de là traverseront par la route la plus courte le pays des Sauvages jusqu'à Scoharie; de ce point elles se rendront à Duanesborough ou Schenectady, revenant par la rivière Mohawk. Les pièces d'artillerie nécessaires et les troupes britanniques au lieu des Chasseurs—Concernant l'habillement, etc. Autres arrangements au sujet du départ, etc. 149

7 septembre, Lachine. Le même au même. Arrivée du capitaine Baker qui est de nouveau parti. Arrangements avec le colonel Bolton. L'expédition commandée par le major Gray a été envoyée. L'habillement et les couvertures n'ont pas encore été reçus. S'entendre avec Claus à l'arrivée de ce dernier au sujet des Mohawks, et il prendra dix ou douze chasseurs. On a besoin de vêtements et d'armes pour le second bataillon; une partie du premier bataillon a aussi besoin d'armes, quelques prisonniers de la Pointe-Claire désirent être échangés; on devrait les envoyer à un endroit plus sûr, parce qu'ils peuvent se sauver lorsque cela leur plaira. 152

11 septembre, Lachine. Le même au même. Rapporte que les nouvelles de l'expédition projetée se sont répandues. On devrait envoyer les Mohawks à Saratoga par Crown-Point, pour leur faire joindre l'expédition à la rivière Mohawk. Cela pourrait facilement se faire, mais les Mohawks devraient se tenir cachés jusqu'à l'arrivée du reste de l'expédition. Part pour le Coteau du Lac et de là ira en avant. Croit que l'expédition réussira. 154

11 septembre, Coteau du Lac. Le major Ross à sir John Johnson. Les doutes au sujet de l'allocation des provisions aux femmes et enfants en compagnie de Hickman; il a plus de femmes que d'hommes et les hommes ne sont pas des meilleurs. Les demandes de provisions faites par Kirkman vont en augmentant. Attire l'attention sur le besoin de vêtements et d'armes. On a besoin d'un chirurgien pour les malades. Ne peut comprendre pourquoi on fournit aux hommes de Hickman des vivres comme s'ils étaient des loyalistes lorsqu'ils sont employés aux travaux du roi; ses demandes sont extravagantes. 156

18 septembre, Ile Carleton. Sir John Johnson à Haldimand. Son désir d'être à Oswégo n'avait d'autre but que celui de se rendre utile, ne voudrait pas se trouver à l'île Carleton, et le premier bataillon, croit-il, sera plus utile au Canada qu'ici, où se trouve déjà le second bataillon, lequel pourra rendre des services étant sous le commandement du major Ross. La maladie qu'il y a à Niagara confirme les craintes au sujet des détachements de l'endroit. L'avancement de l'expédition. 158

22 septembre, Coteau du Lac. Le major Ross à Mathews. Plaintes des recrues envoyées à Yamaska, où elles sont détenues par Fraser, sous le prétexte qu'elles ont été obtenues par un sergent envoyé pour recruter pour lui. On se plaint aussi que le major Nairne détient des recrues. 160

1780.
1er octobre, Oswégo. Sir John Johnson à Haldimand. Attend l'arrivée des troupes et des Sauvages de Niagrra. Le délai lui fait craindre que le détachement ne peut coopérer comme on s'y attendait, à moins que les autres ne soient aussi retardés, mais rien ne sera épargné pour la santé des soldats. Part demain et fera avancer les provisions, l'artillerie, etc, dans les embarcations jusqu'au creek Oswégo ; les troupes et les Sauvages les suivant sur la rive. S'attend de se rendre à Scoharie en sept jours. Autres arrangements. Page 162

1er octobre, Oswégo. Le même au capitaine Andrews. Ordonnant au *Mohawk* de joindre le *Caldwell* dans le port, et à un des gros navires de croiser au large du port, à partir du 20 jusqu'à la fin du mois. 164

Note du colonel Bolton que si un des gros navires doit croiser au large d'Oswégo on ne pourra faire monter les provisions cette année. 164

9 octobre, Ile Carleton. Le capitaine Leake à Haldimand. A laissé le 6 sir John Johnson qui se trouvait avec les troupes à Onondago-Creek ; il s'attendait d'arriver à Scoharie dans huit jours. Le capitaine Nelles, après sa tentative qui n'a pas réussi, est retourné en faire une autre sur la rivière Mohawk ; 20 de ses hommes sont allés à Onondago joindre sir John Johnson. Un corps considérable de rebelles se trouvent à Sacondaga ; 200 avaient été envoyés à Conojoharie. Il (Leake) a été obligé de s'en revenir parce qu'un accès de fièvre le prenait chaque jour ; il avait cru être guéri, mais cette maladie l'avait de nouveau attaqué et il était devenu si faible qu'il lui avait fallu revenir. A amené avec lui dix invalides. Vêtements dus aux sergents, etc. 165

17 octobre, Ile Carleton. Le major Ross à Mathews, Une lettre transmise par le capitaine Daly a été perdue. Apprend que ses quartiers seront fixés à l'île Carleton. A envoyé chercher des vêtements et des armes à Montréal. A transmis les contrôles des hommes sous ses ordres à l'adjudant général. 167

18 octobre, Fort Bon Solear. Jacob Boeker, major de brigade, par ordre du colonel Daboy, au capitaine Brown, Arabie Pétrée. Des soldats de son (de Brown) régiment ont reçu l'ordre d'avancer, le reste partira dès le point du jour, il en restera ce qu'il faut à la garnison. 168

22 octobre, Fort Schuyler. Le major James H. Hughes au capitaine Vroman. Ordre de marcher contre l'ennemi (expédition de Johnson) avec instructions spéciales sur les mesures qu'il devra prendre. 169

31 octobre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Donnant un compte-rendu détaillé des opérations de l'expédition, depuis l'époque du départ d'Oswégo jusqu'au retour à l'île Carleton. Il est venu à Montréal et il attend le major Gray et son détachement le lendemain, ou le jour suivant. Le capitaine McDonell des rangers a reçu la permission de descendre à cause de sa santé, il espère qu'il lui sera permis de rester pendant l'hiver. Demande qu'il (Johnson) lui soit permis de se rendre en Angleterre. 170

2 novembre, Montréal. Le même au même. Les loyalistes et autres ont été envoyés de force dans les forts, en sorte qu'on n'a pu se procurer d'hommes. Quelques hommes de confiance sont demeurés pour conduire ceux qu'ils pourraient réunir ; un d'eux était parti avec 20 ou 30 hommes du pays en arrière de Conojoharie. La destruction des grains à Scoharie, la rivière Mohawk, etc., ne peut être de moins de 600,000 boisseaux. Le colonel Brown qui a été tué dans l'engagement du 19 était la personne qui commandait à la prise de la flotte à Sorel en 1775 et à Ticonderoga en 1777 lorsque ont été prises les quatre compagnies du 53ème. Fait remarquer combien son régiment a été mal-

1780.

traité de ne pas avoir été porté au rang des régiments compris dans l'effectif. Page 178

6 novembre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Se plaint qu'on lui ait refusé la permission de se rendre en Angleterre après tous les sacrifices qu'il a faits. Arrivée du major Gray avec le détachement du régiment *King's Royal* et des prisonniers. Vingt de ces derniers ont été enrôlés; il y en a d'autres ici qui désiraient s'enrôler et qui ont été forcés de se mettre au service des rebelles. Demande des secours pour les deux vieux McDonells, et pour la veuve et les enfants du lieutenant Crothers. 180

8 novembre, Montréal. Le même au même. Retour du capitaine Dawn et de 18 rangers qui manquaient d'après les rapports; il est probable qu'il en arrivera d'autres. Attire de nouveau l'attention sur la question du rang de son régiment. Envoie une lettre de M. DeGrey à ce sujet. Recommande qu'on emploie M. Picken et le capitaine Herkimer. 182

Lettre de M. DeGrey auquel il est fait allusion. 185

13 novembre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Remercie pour le congé; il pourra partir jeudi. Le major Ross attend des instructions pour se rendre à l'île Carleton. Le détachement destiné à cette île a fait voile d'Oswégo et fut laissé à son arrivée à l'île, conformément aux instructions. 187

14 novembre, Coteau du Lac. Le major Ross à Mathews. Demande des officiers pour le régiment. Les soldats sont divisés en compagnies, mais n'ont pas d'officiers. Concernant les promotions dans le premier bataillon. 189

16 novembre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. A décidé d'attendre l'arrivée d'un exprès de Québec avant de profiter de la permission de s'embarquer cette année. Le manque d'officiers dans le premier bataillon. Demande qu'on échange les armes hors de services du premier bataillon pour d'autres qui soient serviables. 191

17 novembre. Le même au brigadier Maclean. Demandant des recrues. 184

20 novembre, Montréal. Le même à Haldimand. Autres informations relativement aux différends entre les partis de recrutement. 193

30 novembre, Montréal. Le même au même. Est désappointé qu'il n'ait pas été nommé d'officiers pour le second bataillon. S'il avait su cela, il aurait préféré porter à douze le nombre des compagnies du premier bataillon. Il espère qu'on le trouve toujours digne de considération pour avoir été un des plus forts adversaires de la rébellion. Le plaint des permis donnés à des personnes d'enrôler les prisonniers dans la prison, ce qui permet de les faire élargir facilement sans avoir égard à leurs principes ou à leur caractère. Comme il a enrôlé plus de mille hommes il demande la partie de la solde du recrutement que l'on pourra juger convenable jusqu'à ce qu'il puisse être rendu compte. 195

7 décembre, Montréal. Le même au même. Est chagrin que les observations contenues dans sa dernière lettre au sujet du second bataillon et de la protection accordée aux moyens inexcusables employés pour faire le recrutement aient été mal interprétées; il n'avait pas l'intention de faire de reproches à Son Excellence. C'est à Montréal qu'a été accordée la protection en question, et la promesse dont il parle a été faite par sir Guy Carleton. Donne de nouvelles explications au sujet du recrutement et de l'état de son régiment. 197

14 décembre, Montréal. Le même au même. Remercie de la permission de former en compagnie les soldats du second bataillon, autant que leur nombre le permettra, ou d'attendre jusqu'à ce que les deux tiers du nombre soient enrôlés avant que les officiers soient nommés. Demande que les officiers soient nommés aux compagnies formées, autant que le nombre le permettra, et il donne des explications à ce sujet. 199

1781.

15 janvier, Montréal. Sir John Johnson à Mathews. Enverra des hommes pour se procurer des nouvelles des mouvements de l'ennemi, mais le mauvais état des chemins, etc., rendra le voyage ennuyeux. Envoie une lettre d'une personne (non mentionnée) à qui Son Excellence a promis d'accorder quelque chose. Page 201

20 janvier, Montréal. Le lieutenant Robertson au capitaine Leake. Demande qu'il soit permis d'ajouter au second bataillon une partie du corps de feu le major McAlpin, quelques-uns des soldats le désirant. Les droits à un grade dans le bataillon. 202

15 mars, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Envoyant des papiers apportés par un éclaireur de Johnston, envoyé par M. Stuart, missionnaire au fort Hunter. Un manuscrit rendant compte de l'invasion projetée de la province a été envoyé par M. Dawson, un ingénieur, qui avec son fils, a rendu de très grands services. Ces services sont allégués comme une raison de gracier un frère condamné à être pendu pour vol. 203

8 avril, Montréal. Le capitaine John Munro à Mathews. Expose ses droits de recruter, etc., contre ceux du général de brigade Maclean qu'on lui a recommandé de poursuivre devant une cour de justice ; demande la permission d'intenter une action. 204

16 avril, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Est chagrin de la découverte faite à Hudibras par le traître Newton, plus à cause du risque qu'il court personnellement qu'à cause de la perte de ses services, car M. Stuart de Schenectady et d'autres personnes pourront conduire cette affaire ; il y en a beaucoup qu'on peut employer. Propose qu'il y ait un endroit à proximité à Johnstown et un autre à l'ouest du fort Edward où l'on pourra déposer les lettres. 205

3 mai, Montréal. Le même au même. Partira le 15 conformément aux instructions, en compagnie de M. Robertson, en emportant les papiers nécessaires. Des partis d'éclaireurs ont été envoyés. Un autre parti sous les ordres de M. Lansing ira le 10 à la rivière Hudson pour détruire les moulins, etc., à Saratoga, et amener Schuyler s'il s'y trouve. 207

17 mai, Pointe Claire. Contrôles des soldats enrôlés pour le premier bataillon du régiment *King's Royal*, de New-York. 208

31 mai, Montréal. Le général de brigade Maclean au capitaine Munro. Critiquant ce qui a été fait relativement au conseil de guerre tenu dans son district, et dont il ne lui a pas été fait rapport, bien qu'il ait le commandement. 216

31 mai, Montréal. Compte des dépenses imprévues de sir John Johnson, pour les différents services, du 25 juin 1778 au 24 décembre 1780. Mandat envoyé le 31 mai. 217

3 juin, Montréal. Le major de brigade Dunbar au capitaine Munro. Envoie un ordre de brigade au sujet de la procédure à suivre avant la tenue d'un conseil de guerre. 222

4 juin, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Retour du parti d'éclaireurs avec des documents venant de Johnstown ; il amène 12 personnes, 30 autres sont attendues sous peu. Envoie des copies d'une lettre et d'un ordre (pp. 216, 222). Demande que le commandement du régiment soit ôté au major de brigade McLean. 224

14 juin, Montréal. Le même au même. Envoie des journaux et un manuscrit du colonel Wells et du juge Knowlton. Un fils du colonel Wells est arrivé de New-York quelque temps avant le 4 juin. 225

21 juin, Montréal. Le même au même. M. Church connaissait le contenu du journal qu'il a apporté, et a eu une conversation avec M. Knowlton au sujet

1781.

des négociations avec le Vermont. Il est le seul à qui l'on doit se fier dans l'occasion actuelle. Page 226

2 juillet, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Rapporte que Parke et sa famille qui abritaient les partis d'éclaireurs et apportaient des nouvelles sont maintenant gardés à vue et doivent être transférés à Albany. Par suite de ce malheureux accident les hommes n'ont pu se procurer des nouvelles. Il est rapporté qu'un ranger et un soldat de son (de Johnson) régiment ont été capturés par un parti d'Onéidas; ils ont été emmenés à Schenectady. Les Onéidas devaient revenir, en sorte que les partis ne sont pas en sûreté; suggère d'envoyer 150 ou 200 soldats choisis pour protéger les routes. Quelques-uns pourraient être envoyés à Bellstown pour amener quelques prisonniers; comment cela pourrait se faire. 227

9 juillet, Montréal. Le même au même. La meilleure route pour l'expédition suggérée (p. 227) est celle à partir de Crown Point; les arrangements projetés. 229

26 juillet, Montréal. Le même au même. Retour d'un parti d'éclaireurs du comté de Tryon, lequel a amenée huit hommes. Les troupes à Saratoga, etc., étaient partis pour West-Point ou les Plaines Blanches, où il y avait eu un engagement pendant lequel l'ennemi a perdu la plus grande partie de deux brigades. Envoie des pétitions du révérend M. Stuart et autres et suggère d'échanger ces derniers avec lui pour des prisonniers; quelques-uns de ses soldats pourraient aussi être échangés. Demande la permission de faire faire au régiment les exercices avec de la poudre et des balles. 230

6 septembre, Montréal. Le même au même. Concernant les promotions dans le bataillon. 232

17 septembre, Montréal. Le même au même. Retour d'un parti d'éclaireurs de Johnstown; la vigoureuse surveillance exercée par suite des informations de deux soldats du corps de Leake, qui ont été faits prisonniers, l'a empêché d'apporter des nouvelles. 234

21 septembre, Montréal. Le même à Mathews. Observations au sujet des comptes pour l'excursion aux comtés d'Albany et de Tryon. Envoie une lettre des agents du régiment concernant leur compte, qui, demande-t-il, devrait être soumis à Son Excellence, de manière à ce que le montant puisse être remis. 236

24 septembre, Montréal. Le même à Haldimand. Demande la permission de profiter du congé qui lui a été accordé l'année dernière pour se rendre en Angleterre. Recommande que le major Hughes soit nommé à la compagnie vacante du second bataillon. 235

1er octobre, Montréal. Le même au même. Remercie du congé et du passage qui lui est accordé par un des transports. Est chagrin que la demande au nom du major Hughes ne puisse être accordée. Demande un mandat pour les décomptes, etc. 238

5 novembre. Certificat de maladie d'un soldat du régiment *King's Royal* de New-York par suite des mauvais traitements de la part de quelques Canadiens de la Pointe-Claire. 243

Déposition concernant l'attaque par Charlebois, un lieutenant de milice et son fils. 244

11 novembre, Pointe Claire. William Morison au major Gray. Se défendant de l'accusation d'avoir agi abusivement en arrêtant Charlebois pour voies de fait, sans avoir d'abord obtenu un mandat. 245

12 novembre, Pointe Claire. Le major Gray à Mathews. Envoyant des documents concernant l'attaque faite par Charlebois contre un soldat. Le soldat est encore dangereusement malade. 248

1781.

29 novembre, Montréal. Le major Gray à Mathews. Demande que les soldats appartenant au corps du lieutenant French et de l'enseigne James McAlpin soient envoyés au second bataillon. Envoie le contrôle des soldats qu'on dit avoir été enrôlés par French. Demande que la décision soit rendue publique. Page 249

29 novembre, Montréal. Le capitaine Leake au même. Envoie le bordereau de paie pour le détachement. Demande les dates des commissions dans le second bataillon, de façon à ce qu'il puisse dresser ses comptes. Concernant son ancienneté à l'égard du capitaine Gumersall, et il attire l'attention sur les services de William Fraser, ce qui lui donne droit à l'ancienneté sur certains autres officiers désignés. Attire l'attention sur certains comptes non réglés, le montant d'une partie de ces comptes a été envoyé au major Nairne. 250

6 décembre, Montréal. Le même au même. Accuse réception de la liste des commissions. Est reconnaissant du grade qui lui est donné, mais il aurait voulu l'avoir avant à cause du différend soulevé par le capitaine Gumersall, dont la lettre est ci-incluse. Demande que la commission de William Fraser soit antidatée afin de lui donner l'ancienneté sur MM. Spence et Church. Ne peut préparer l'état mensuel du second bataillon, n'ayant pas reçu celui du major Ross, de l'île Carleton. 253

10 décembre, Montréal. Le capitaine Daly au même. Concernant les comptes du bataillon du régiment *King's Royal* de New-York. 255

12 décembre, Montréal. Gray au même. Concernant la promotion à son neveu, l'enseigne Ferrand ; à un fils du capitaine John McDonell et à M. Coffin. 256

17 décembre, Montréal. Révérend John Stuart à Haldimand. Remercie pour le montant accordé à l'académie qu'il a établie ici conjointement avec M. Christie. Est fier que Son Excellence ait biffé le mot *protestant* de l'annonce, l'école étant destinée à toutes croyances et à toutes les classes. 257

24 décembre, Montréal. Leake à Mathews. Expliquant ses raisons pour représenter les droits à un grade dans le bataillon. 259

24 décembre, Montréal. Le même au même. Le shérif Gray a élargi le mulâtre qui s'est enrôlé dans le second bataillon ; sera utile comme ouvrier militaire et échappera espère-t-il à de nouveaux blâmes. A pu, grâce à l'envoi de l'état par le major Ross, transmettre les états de situation réguliers. 261

31 décembre, Montréal. Leake au même. Représentant que la subsistance due aux soldats et aux officiers des royalistes commandés par feu le capitaine McKay ne peut être obtenue de ses exécuteurs ; on ne peut attendre quelque secours que de Son Excellence. Demande des instructions relativement à la formule des comptes qui devront être préparés pour le corps dont il est le payeur. 262

Sans date. Sir John Johnson au major Lernoult. Envoie un état des soldats de son régiment qui sont prisonniers des rebelles. 264

1782.

7 janvier, Montréal. Leake à Mathews. Avec demande de M. Wehr que les soldats mentionnés dans la liste transmise joignent avec lui le corps de sir John Johnson. 265

10 janvier, Montréal. Le même au même. Récapitulant le contenu des lettres qui, craint-il, ne lui sont pas parvenues. Les sous-officiers qui ont fait le service dans le second bataillon, depuis le mois de mai 1780, n'ont pas encore reçu de solde en cette qualité. 266

24 janvier, Montréal. Gray au même. Il a été obligé de poursuivre Charlebois, un lieutenant de milice de la Pointe-Claire et son fils, pour avoir battu un soldat, et il envoie le jugement rendu. Par suite des ordres rigoureux pour éviter les querelles avec les habitants les soldats ont

1782. été soumis à des insultes. Le lieutenant de milice devrait être congédié du service à cause de sa mauvaise réputation. Page 268
Suit la copie du jugement. 269

2 avril, Montréal. Gray au colonel Claus. Recommandant d'employer dans le second bataillon M. Sutherland pour les fonctions de subalterne, maintenant remplies par le capitaine Crawford. 270

22 avril, Coteau du Lac. C. Anderson à Mathews. A réprimandé le capitaine Herkimer pour sa conversation indiscrète avec une personne du nom de Abeel, laquelle a été publiée dans un journal des rebelles. Herkimer nie avoir dit ce qui a été rapporté et explique ce qu'il a réellement dit. 272

26 avril, Portsmouth. Le révérend John Doty au même. Rapporte qu'il est à la veille de venir au Canada. 273

8 juillet. Compte des déboursés du lieutenant Sutherland pour le service secret. 274

28 août, Montréal. Le révérend John Stuart à Mathews. Priant que la demande du révérend M. Doty de se rendre en Angleterre soit accordée ; la part (à Stuart) de la demi-solde de M. Doty pour l'exécution de ses fonctions sera une addition de revenu acceptable. 275

19 octobre, Québec. Le révérend John Doty au même. Qu'au lieu d'un congé jusqu'au 1er juillet prochain il désire demeurer permanemment en Angleterre, tout en retenant sa situation d'aumônier dans l'armée ; ayant fait des arrangements avec un aide, lequel remplira ses fonctions. 276

24 octobre, Québec. Le même au même. Qu'il remplira les conditions imposées par Son Exellence, relativement au congé prolongé. 278

13 novembre, Saint-Vincent. Le major Gray au même. Comme il est évident que les loyalistes ne pourraient vivre dans les colonies, même si leurs biens leur étaient rendus, fait remarquer qu'il y a sur les deux côtés de la Grande-Rivière (des Outaouais) une étendue de terres non concédées qui pourrait être attribuée aux officiers et soldats de son régiment. Il n'y a que lui et cinq ou six autres personnes qui connaissent cette demande, et si elle n'est pas accordée il désire qu'on n'en parle pas. 279

27 novembre, Montréal. Le révérend John Stuart à Haldimand. Faisant rapport sur le progrès de l'école ; le renvoi de M. Christie et les raisons, ainsi que le nombre actuel des élèves, etc. 281

1783.

17 février, Montréal. Sir John Johnson au même. Sera prêt à faire face à l'attaque de l'ennemi contre les postes avancés. Un parti d'éclaireurs Sauvages a été envoyé à la Pointe-au-Fer. La chasse faite par les Mohawks, dans le voisinage de Crown-Point. 294

6 mars, Londres. Bishop et Brummell à sir John Johnson. Il devrait se procurer de Haldimand une lettre de recommandation comme celle donnée à d'autres corps provinciaux par sir Henry Clinton. 285

17 mars, Montréal. Le révérend John Stuart à Mathews. Demande comment il s'y prendra pour obtenir la prime offerte par l'Etat pour l'école qu'il a fondée et qui a été promise en 1781. 286

26 mars, Londres. Le révérend John Doty au même. Que par suite de la déclaration de paix il n'a pu obtenir les services d'un substitut pour le poste d'aumônier. 287

27 mars, Montréal. Pétition du capitaine John Munro et d'un certain nombre de soldats du régiment *King's Royal*, de New-York, qu'en conséquence du traité accordant l'indépendance et leurs terres et biens déjà confisqués à l'usage du Congrès, demandent une concession de 12,000 acres de terre dans le district de Montréal, en arrière de Lavaltrie, de façon à ce qu'ils puissent s'y établir en corps. 288

1783.

27 mars, Montréal. Le capitaine Munro à Mathews. Contenant la pétition (p. 288) et donnant de nouveaux détails. Page 290

Annexée est une liste des propriétés du capitaine Munro, dans la province de New-York, propriétés évaluées à £14,231, les 6,000 acres réclamées par l'Etat de la Montagne-Verte non comprises. 292

31 mars, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Devra prendre des mesures pour empêcher les inconvénients causés aux loyalistes par le refus du quartier-maître général de s'occuper de leur fournir des vivres. 293

7 avril, Montréal. Le même à Mathews. Observations sur la pétition de Isaac Man, jne, et la raison pour laquelle son nom a été mis de côté sur la liste des officiers de la compagnie du capitaine Leake. 295

14 avril. Gray au même. Demandant son opinion au sujet des capitaines du corps de sir John Johnson, lesquels demandent qu'il leur soit donné £.0 par année au lieu de la solde pour ceux qui n'appartiennent pas à l'effectif. Sir John ne connaît rien à ce sujet. 271

29 avril, Montréal. Walter Sutherland au même. Concernant l'argent qu'on a dit avoir été envoyé pour payer des dommages à un des habitants de Johnstown ; que ce dernier n'a jamais reçu l'argent et a réglé tous les comptes, sauf pour le montant avancé à un parti d'éclaireurs qui est allé sur la Mohawk, l'été dernier. Comme il ne peut maintenant s'attendre à obtenir une situation, par suite de l'état des affaires, demande quelque récompense pour le temps qu'il a passé en allant à la découverte. 296

14 mai, Oswego. Le capitaine Leake au même. Raisons pour lesquelles Isaac Man n'a pas été nommé dans le second bataillon. 298

14 mai, Oswégo. Compte des provisions, linge, etc , enlevés à McNaughton McDowell et Janet Grant, locataires, à Johnstown, par le parti du major Ross. 301

14 mai, Oswégo. Ross à Sutherland. Concernant un compte. Transmets liste des articles inclus (p. 301.) et il espère que les pauvres gens se feront payer par son entremise. 302

14 mai, Oswégo. Leake à Mathews. Espère que les différends qui existent entre lui et Man ne préjudicieront pas à ses (de Man) intérêts. Ses blâmes qu'il n'ait pas été pourvu à son avenir et à celui de plusieurs autres dont les biens ont été confisqués, et que la mère-patrie n'ait fait aucunes conditions à leur sujet. Lui demande (à Mathews) de remercier le général pour ses bienveillances dans le passé et d'accepter les mêmes remerciements pour lui-même. 303

6 juin, Montréal. Walter Sutherland à Mathews. Envoie des comptes. Sa maladie et la perte probable de son œil droit, par suite de maladie contractée en passant dehors tant d'hivers (pendant qu'il allait à la decouverte). 284

9 juin, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Demande que Son Excellence intervienne pour faire placer son corps dans l'effectif britannique. 305

30 juin, Montréal. Walter Sutherland à Mathews. Demande qu'on le paie pour avoir été employé en qualité d'éclaireur. A envoyé le compte des pertes de McNaughton, etc., (p. 301). Demande un règlement pour tel prix qui sera trouvé juste pour ses services. 306

18 juillet, Lac Témiscouata. Le capitaine Munro à Haldimand. Fait un rapport sommaire des travaux accomplis sur le nouveau chemin. 308

11 août, Montréal. Sir John Johnson au même. Recommande que le capitaine Campbell, du 44ème, ait la permission d'acheter le grade de major dans le 53ème régiment. 310

— août, Montréal. Contrôle des soldats du second bataillon du régiment *King's Royal*, de New York, enrôlés depuis le 25 octobre 1781. 239

1783.

21 septembre, Montréal. Leake à Mathews. Remercie pour lettre et pour les espérances de secours donnés aux loyalistes qui souffrent. S'il n'est pas trouvé de charge permanente pour lui, désire aller à New York, ou si la place est évacuée, en Europe, pour intéresser les quelques amis qui lui restent. Page 311

2 octobre, Montréal. Le capitaine Daly au même. Représente l'indigence de certains soldats de sa compagnie qui sont revenus après avoir été retenus prisonniers. 313

9 octobre, Ile Carleton. Le capitaine Crawford à Sir John Johnson. Il a acheté toutes les terres depuis Toniata, sur la rivière Onagara, jusqu'à une rivière dans la baie de Quinté, à huit lieues du bord de la baie, y compris toutes les îles s'étendant depuis le lac jusqu'à une distance qu'un homme peut parcourir dans une journée. Les chefs réclament le terrain situé au fond de la baie, mais il croit qu'on pourra se le procurer aux mêmes conditions que le reste. Les conditions ; la satisfaction des Missisaugas que les blancs viennent vivre au milieu d'eux. 314

16 octobre, Montréal. Pétition du capitaine Augus McDonell concernant la demi-solde. 316

18 octobre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Demande la permission d'aller en Angleterre pour presser ses réclamations par suite des pertes éprouvées. Envoie la lettre de Crawford concernant l'achat des terres des Missisaugas. Contenant aussi la pétition de McKee et autres, concernant les pertes. 317

23 octobre, Sorel. Isaac Man, jne, à Mathews. Demande une cour d'enquête au sujet des accusations portées contre lui. 319

27 octobre, Montréal. Sir John Johson au même. Concernant le paiement de certains comptes. 320

27 octobre, Québec. Le capitaine Allan McDonell au même. Demandant des rations en qualité de réfugié loyaliste et la liste des membres de sa famille. 321

3 novembre, Montréal. Sir John Johnson au même. A reçu la lettre et le mandat. 322

3 novembre, Montréal. Leake au même. Concernant la demande d'une cour d'enquête de la part de Isaac Man. 323

3 novembre, Montréal. Pétition de sir John Johnson, du major Gray et des capitaines du premier bataillon du régiment *King's Royal*, de New-York, demandant d'avoir la même allocation que les officiers des autres régiments levés de la même manière. 324

3 novembre, Montréal. Lettre du major Gray transmettant la pétition. 325

11 novembre, Québec. Le capitaine Daly à Mathews. A reçu l'état de subsistance pour changement ; demande des informations au sujet de la formule d'après laquelle les états suivants devront être faits. 326

20 novembre, Montréal. Gray au même. Est chagrin que la pétition (p. 324) n'ait pas été approuvée et que le nom de sir John Johnson y ait été apposé d'une manière impropre, bien qu'on ne croyait pas que cela serait un obstacle à son succès. Transmet une autre pétition plus correcte sous le rapport de la forme, ainsi que des documents ayant trait à la réclamation. 327

20 novembre, Montréal. Leake au même. Envoie une réclamation pour de l'argent qui lui est dû. 329

20 novembre, Montréal. Le même au même. Demande de congé. 330

24 novembre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. A reçu avis de l'adjudant général de la réduction de l'état-major de son régiment. S'était flatté que

1783.

dans les circonstances accompagnant la levée du régiment, etc., il aurait été promu avant sa réduction, et que la réduction aurait été retardée au moins jusqu'au printemps, lorsque les soldats auraient pu aller s'établir sur leurs terres. Croit que la division des Sauvages pourrait être réduite sans préjudice. Remercie Son Excellence de sa bienveillance. Page 331

24 novembre, Montréal. Dr Austin à Mathews. Demande qu'il puisse être nommé à une charge d'infirmier, et qu'on lui accorde une lettre de service afin qu'il puisse recevoir la demi-solde. Concernant ses affaires en général. 333

27 novembre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Dans la prévision du licenciement du régiment, fera clore tous les comptes et faire un règlement général. Espère qu'on accordera au moins aux soldats le logement et les provisions jusqu'à ce que la saison leur permette d'occuper leurs terres. 335

28 novembre, Montréal. Leake à Mathews. Les arrangements qu'il fait pour les fonctions de payeur pendant son absence. Demande d'être promu au cas où le major Ross joindrait le 34me régiment. 337

1er décembre, Montréal. Sir John Johnson à Haldimand. Un règlement général devra être fait et tous les comptes clos jusqu'au 24 de décembre. A cru que ses sacrifices et son travail lui auraient donné droit d'être préféré, mais il doit se soumettre. L'allocation au régiment du logement et des rations tiendra les soldats ensemble. Désire qu'on leur réserve des terres à partir de l'extrémité d'en haut de la seigneurie de Longueuil, ou de l'extrémité ouest du lac Saint-François, en montant. Envoie un état de la division des Sauvages antérieurement à la dernière guerre et au moment où elle a éclaté ; et la division peut être réduite à ce qu'elle était aux dates spécifiées, pour les différents districts. Les papiers relatifs à l'achat de M. Schieffelin sont terminés, d'autres suivront. 339

8 décembre, Montréal. Le même à Mathews. Attire l'attention sur la réclamation faite par un officier mis hors de combat, par suite d'un coup de feu au genou. Envoie compte des dépenses contingentes. 341

15 décembre, Montréal. Contrôle des recrues enrôlées par le lieutenant Langan, à ses propres frais, pour les deux bataillons du régiment *King's Royal* de New-York. 342

18 décembre, Montréal. Le lieutenant P. Langan à Mathews. Demande une compagnie dans le second bataillon du régiment *King's Royal*, de N.-Y. 344

Sans date. Liste des soldats enrôlés pour le second bataillon du régiment *King's Royal*, de N.-Y. 345 à 350

Sans date. Pétition de John et Alexander McDonald concernant leurs familles détenues par les rebelles. 351

Pétition de divers soldats du régiment *King's Royal*, de N.-Y., que leurs familles dans les comtés d'Albany et de Tryon sont maltraitées et demandant qu'il leur soit permis de venir en Canada. 352

Suivent les noms des membres de chaque famille. 353

Listes diverses relatives au régiment *King's Royal*, de N.-Y., etc. 354 à 358

Liste des promotions dans le premier bataillon. 359

Etat des officiers recommandés pour la promotion. 360 à 363

Mémoire de certains paiements à sir John Johnson. 364

Liste des soldats enrôlés. 365, 366

LETTRES AUX OFFICIERS DU RÉGIMENT "KING'S ROYAL," DE NEW-YORK, 1779--1783.

B. 159. **B.M. 21,819.**

1779.

1er janvier, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Mandats retournés; on devra prendre soin des familles de deux soldats qui sont supposés s'être noyés. Page 1

25 janvier, Québec. Le capitaine Foy au major Gray. Son Excellence ayant confirmé et rapporté les règlements pour le secours des familles réfugiées, il ne peut les changer, mais il examinera s'il peut faire quelque chose de plus pour M. Man. Les femmes et enfants à Machiche, qui n'ont ni leurs époux ni leurs pères, ont eu une plus forte allocation, mais ceux qui sont avec lui et ont leurs époux et leurs pères, lesquels ont eu l'occasion de travailler, n'ont pas besoin de la même allocation, et ils devraient être contents, sachant qu'aucune allocation n'est accordée aux femmes et enfants des soldats. 2

1er février, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Lui renvoyant les deux Frasers, pour avoir des instructions pour un parti d'éclaireurs. Espère que les chemins devenant praticables, il emploiera des personnes dignes de confiance à obtenir des nouvelles. 4

11 mars, Québec. Le même au même. Espère recevoir bientôt des nouvelles des gens qu'il a envoyés. Le colonel Campbell a déjà attaché un officier au village du Lac des Deux-Montagnes; emploierait plutôt Crawford à un autre service que celui-là. Des allocations supplémentaires sont accordées aux officiers des villages Sauvages pour le paiement du logement, combustible, etc. Ne sait pas que Sherwood ait reçu la promesse d'une solde additionnelle. Retardera le règlement au sujet des rangers jusqu'à ce qu'il ait eu d'autres nouvelles. 5

28 mars, Québec. Le même au même. Le capitaine Claus a reçu l'ordre de descendre avec Joseph Brant. 6

6 avril, Québec. Le même au même. A permis à trois hommes des déserteurs rebelles de s'enrôler, pourvu qu'ils obtiennent son approbation (de Johnson). 7

12 mai, Québec. Le même au même. A reçu la lettre ainsi que les nouvelles apportées par Defau, qui sera envoyé à Québec. Green sera envoyé à Saint-Jean pour recevoir des instructions du général de brigade Powell. 8

13 mai, Québec. Le même au même. La lettre envoyée par Tice a été reçue, il retardera de quelques jours dans l'espérance d'avoir des nouvelles de Halifax. Retards dans l'émission des mandats, etc., causés par la mort du capitaine Foy. Fera des arrangements avec le colonel Carleton au sujet des couvertures, etc. Etats demandés des munitions pour compléter le régiment. Autres déserteurs envoyés pour être enrôlés. Tous lui seront envoyés pour être enrôlés ou renfermés, ne laissant en liberté que ceux auxquels on pourra se fier. 9

17 mai, Québec. Le même au même. Mettre son régiment en activité. Pour que rien n'y fasse obstacle, McAlpin a été nommé au commandement des différents corps de loyalistes et recevra de lui toutes les listes, papiers, etc., qui pourront servir à former ces corps irréguliers. Des ordres à cet effet seront envoyés aux commandants de tous les corps. 10

23 mai, Québec. Le même au même. Le capitaine McAlpin part pour Sorel avec une quarantaine d'hommes; l'y rencontrer et lui transférer le commandement des loyalistes. Détacher du corps du capitaine Leake une compagnie de 70 à 80 hommes avec quatre ou cinq bons

1779.

officiers, pour les mettre sous son commandement, et qu'ils soient prêts à marcher au premier avis. Page 11

23 mai, Québec. Le colonel Saint-Leger à Sir John Johnson. A propos d'armes, d'équipement, d'habillement, etc. 12

27 mai, Québec. Haldimand au même. Retour de Sutherland avec treize loyalistes qui devront être versés dans le régiment de Johnson. Les nouvelles apportées par Sutherland paraissent être exactes; il est envoyé à Saint-Jean pour être employé de nouveau. Le soin qu'il doit prendre de comparer les renseignements reçus. 13

31 mai, Québec. Le même au même. Le remercie de ses renseignements. Ses doutes sur la vérité des nouvelles apportées par les deux colonels, et le soin qu'il faut prendre pour éviter d'être dupe de la ruse et de la duplicité ; ne leur parler qu'avec circonspection. Echangera Singleton quand il aura reçu un mot à cet effet du général Clinton. Les efforts des rebelles pour séduire les Sauvages de Michillimakinak. Donne son approbation à ce qu'on a fait au sujet de Defau ; comme il a été malade, il a reçu ordre de ne pas se rendre à Québec, mais d'aller à Saint-Jean. John Valentine sera nommé adjudant du régiment le Royal de New-York. 14

7 juin, Québec. Le même au même. Est satisfait des dispositions prises au sujet de la compagnie de Leake. Ne doute pas qu'il (Johnson) va prendre des mesures pour mettre tout de suite son régiment en activité. 16

10 juin, Québec. Le même au même. Il peut employer le colonel Wells ainsi que l'autre monsieur. On vérifiera ce qui a été demandé de trop pour les rations et le montant sera remboursé. Au sujet des armes pour la compagnie du capitaine Leake. 17

17 juin, Québec. Le même au même. On ne peut se passer de l'aide de son régiment pour les travaux publics. Il faut réparer les armes au service de la compagnie de Leake, parce qu'il n'y en a pas de neuves, et l'habillement doit être réparé pour qu'il dure pendant toute la campagne. Quelques-uns des régiments ont encore l'habillement de 1777. 18

24 juin, Québec. Le même au capitaine Leake. Approuve les dispositions prises pour le logement de sa compagnie. 19

19 juillet, Québec. Le même à sir John Johnson. A signé les mandats pour les comptes de l'extradinaire des guerres. 20

29 juillet, Québec. Le même au même. Accuse réception de nouvelles qu'il espère être vraies. Arrangements à faire pour recevoir à Lachine Mlle. Molly et sa famille. 21

12 août, Québec. Le même au même. Transmet un mandat pour l'arriéré de solde du capitaine et du lieutenant McDonell. 22

1er septembre Québec. Le même au même. Afin de prêter main-forte aux Cinq-Nations, il faut rassembler des forces pour les joindre aux rangers et aux Sauvages qui s'assemblent pour combattre les rebelles à Tioga. Prendre le capitaine Leake et sa compagnie aux Cèdres. Arrangement pour des vivres et leur transport de l'île Carleton. Claus doit pousser en avant les Mohawks, et Campbell s'assurer un nombreux parti des Sept-Nations du Canada. 23

6 septembre, Québec. Le même au même. Espère que tout avance. Compte recevoir de ses nouvelles et enverra en réponse des instructions définitives. 25

9 septembre, Québec. Le même au même. Espère qu'on assemble les Sauvages; on a besoin d'en avoir un certain nombre pour différentes expéditions d'éclaireurs. Les messieurs qui ont été proposés pour conduire les Sauvages doivent rester jusqu'à ce qu'il soit fait des arrangements. Ordres relatifs à l'expédition. Lui suggère de ne pas insister à

1779.

présent sur sa demande d'avoir pour son corps les hommes retenus par Butler, vu que cela pourrait produire un mauvais effet. Page 26

9 septembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson (confidentielle). Lui recommande, eu égard à l'importance de l'expédition, de faire régner la plus parfaite harmonie parmi tous les partis composant sa petite armée. Le caractère de Butler, etc. 28

11 septembre, Québec. Le même au même. Nouvelles instructions au sujet de l'expédition. 30

12 septembre, Québec. Le même au même. S'il va à Niagara, lui fait remarquer que le lieutenant-colonel Bolton, qui y a longtemps commandé, sera l'officier supérieur; son caractère, etc. 32

13 septembre, Québec. Le même au même. Lettre officielle d'instructions au sujet de l'expédition. 34

14 septembre, Québec. Le même au même. Des nouvelles reçues de Niagara montrent la nécessité qu'il y a de hâter ses mouvements. Où sont les différents partis; il doit se porter en avant par petits détachements au fur et à mesure qu'arrivent les hommes. 37

16 septembre, Québec. Le même au même. Ordre a été donné d'expédier des armes. 38

20 septembre, Québec. Le même au même. Ordre officiel de prendre le commandement en chef de l'expédition dans le pays des Sauvages. 39

20 septembre, Québec. Le même au même. Reconnaît qu'il a de justes titres pour lui-même et son régiment, mais en attendant que soit connu le bon plaisir de Sa Majesté, lui (Haldimand), ne peut suivre d'autre ligne de conduite que celle qu'il a adoptée. Toutefois, lui envoie un ordre de prendre un commandement indépendant (p. 39). N'a pas le pouvoir de porter le régiment sur l'état de force ou d'y mettre les officiers avec leur grade, et n'a jamais promis ce qu'il n'avait pas le pouvoir de tenir. Recommandera fortement la position de sir John et de son corps à l'attention bienveillante de Sa Majesté. 40

26 septembre, Québec. Le même au même. Regrette qu'il n'ait pas rencontré le courrier de Bolton qui disait que les rebelles avaient pris Canadasago et que les Sauvages étaient découragés. Compte beaucoup que l'expédition et les renforts de Bolton encourageront les Sauvages à se rassembler et à agir avec vigueur. Si les rebelles se décidaient à aller à Niagara, peu d'entre eux échapperaient à la famine ou au massacre. Enverra des vivres tant que le fleuve et le lac seront navigables. 43

6 octobre, Québec. Le même au même. La satisfaction que lui donnent sa célérité et la circonspection de ses mesures. A en juger par la force et la prudence de l'ennemi, craint qu'il ne puisse lui faire grand mal. Le but de l'expédition sera atteint si l'on établit une base d'opérations pour le printemps. Approuve son projet de se retirer sur l'île Carleton pour économiser les provisions, etc.; il doit s'y rendre avec toutes ses forces, sauf les chasseurs allemands, et la garnison qui y séjournait l'hiver dernier en sera transférée en cas que les hommes éprouvent une rechute de scorbut. Comment sera composée la nouvelle garnison. On aura les forces sous la main pour entreprendre à bonne heure les opérations au printemps. De son poste à l'île Carleton, il pourra retourner à Montréal après l'avoir laissé sous les ordres du capitaine Harris. Donne ordre de placer un corps d'élite des Six-Nations pour tenir en respect les autres Sauvages à l'île Carleton. Comment il faudra traiter les Onéidas. Il ne peut obtenir de congé à cause des conséquences fâcheuses qui s'ensuivraient si Butler partait à cette heure de Niagara. 44

1779.
10 octobre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. La crainte que les provisions deviennent rares à Niagara l'oblige de lui réitérer plus fortement l'ordre de se retirer de l'île Carleton. Page 47

14 octobre, Québec. Le même au même. Qu'il doit permettre à Daniel Swiney d'obtenir son licenciement pour qu'il entre au service naval des lacs. 49

18 octobre, Québec. Le même au même. Lui donne instruction de se consulter avec le colonel Bolton au sujet des dispositions à prendre pour économiser les vivres à Niagara. 50

8 novembre, Québec. Le même au même. Les forces de l'île Carleton seront plus considérables qu'on en peut y loger et épuiseront l'approvisionnement de vivres qu'il faudra expédier à Niagara, au printemps, et il craint qu'il y ait disette à Niagara avant ce temps. Ordre a été donné au détachement du 84e de descendre, et les hommes de Johnson le suivront, excepté 50 des meilleurs travailleurs qui, avec trois compagnies du 34e, les ouvriers militaires et les Sauvages, formeront une bonne garnison et déjoueront toute tentative de s'emparer de l'île. 51

1780.
13 février, Québec. Le même au même. Sur les plaintes à l'effet que les corps de loyalistes enrôlent des hommes destinés à celui de Johnson. Twiss a reçu ordre de former un corps de loyalistes, et le capitaine McAlpin a ordre de fournir pour divers travaux des hommes qu'il prendra parmi les loyalistes. Ceux qui refuseront de joindre un corps seront rayés des rôles, car un grand nombre restent oisifs et commettent des désordres de côté et d'autre ; et il envoie un extrait d'une lettre de McAlpin sur ce sujet. Le bon effet qui résulte de leur enrôlement en corps. Comment il peut être administré des secours aux familles des loyalistes dans le dénûment. 52

24 février, Québec. Le même au même. Attendra le retour du parlementaire récemment envoyé avant de décider quelles mesures il prendra pour obtenir l'échange de la famille du capitaine McDonell. Comme l'échange ne vise que des femmes et des enfants, il ne peut proposer celui de M. Singleton. Des difficultés ont empêché de mettre à effet la proposition ayant pour objet de former un second bataillon de loyalistes. 55

24 février, Quebec. Le même au même. Sera heureux d'acquiescer au désir de lady Johnson qu'il soit le parrain de son enfant. 56

23 mars, Québec. Le même au même. Il a été donné ordre de compléter ce qui manque à l'habillement de son corps. Le major McAlpin pourvoira aux besoins des femmes et des enfants portés sur l'état. On ne devra assister que ceux qui ont absolument besoin de secours. Ce n'est pas la peine de faire partir de Machiche les hommes de son corps et leurs familles, parce que la débâcle va bientôt arriver ; les loyalistes de cet endroit sont bien traités, mais ils sont mécontents et turbulents. A propos de l'échange des femmes et des enfants. Sunderland (Sutherland ?) rapporte que les loyalistes de Johnstown doivent ou prendre les armes ou être envoyés, enchaînés, à Albany, leurs maisons détruites et leurs biens confisqués par le Congrès. Les habitants demandent un pilote pour qu'ils puissent déguerpir. Au commencement de mai, on enverra un navire sur le lac pour les recevoir, et il est donné ordre qu'on envoie des hommes sûrs pour les en informer. Ce pourrait être pour Mme McDonell un bonne occasion de s'échapper. 57

30 mars, Québec. Le même au même. Approuve l'expédition qu'il propose (B. 158, p. 112), et lui suggère ce qu'il croit être les meilleurs moyens de la mener à bien. Approuve également le mode qu'il propose de subvenir aux besoins des familles et des enfants. 60

1780.
3 avril, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Les nouvelles apportées par O'Neill s'accordent avec les autres qu'il a reçues, et montrent que l'écrivain est un fidèle sujet. N'aime pas que ce jeune homme (O'Neill) revienne, et il serait plus sûr de ne pas s'y fier, mais d'employer deux hommes de son choix pour apporter les nouvelles aux amis du gouvernement. Ce que disent dans le même sens les mécontents, inspire pour l'expédition de flatteuses espérances de succès. Page 62

6 avril, Québec. Le même au même. L'expédition ne peut pas partir avant que le lac Champlain ne soit ouvert à la navigation, de sorte que, en attendant, tout doit rester dans le secret. Le détachement avec les Sauvages sera prêt. Les ouvriers militaires continueront à être employés aux travaux jusqu'à la dernière heure et n'auront aucun avis de l'expédition. Soins à prendre dans le choix des Sauvages. Les prisonniers amenés et auxquels on peut se fier, joindront le régiment de Johnson; il sera envoyé une liste de leurs noms. Il ne sera pas fait de changement à présent au sujet des loyalistes. 63

10 avril, Québec. Le même au même. S'occupera de ses recommandations relatives au fils de M. Smith et à d'autres personnes. Serait heureux de pouvoir établir une correspondance avec M. Smith (Dr George Smyth?); s'il envoyait des nouvelles fraîches et authentiques, il serait généreusement récompensé. Aidera de toute manière à l'expédition; les difficultés. Le major Carleton a été informé qu'il sera envoyé un nombreux détachement de chasseurs, quand le lac Champlain sera ouvert à la navigation, pour couvrir et protéger les bûcherons. Jessup a eu la permission d'envoyer des hommes en haut d'Albany, pour engager des recrues pour le service du roi, mais il n'a reçu aucun avis du plan d'opération. Prendra des mesures au sujet des partis d'éclaireurs. Smith pourrait-il envoyer des journaux? 65

17 avril, Québec. Le même au même. Envoie ceci par le capitaine Scot, du 53e, qui doit joindre l'expédition comme commandant en second. A donné à Scot des notes relativement aux difficultés, etc. Envoie des lettres, non cachetées, à transmettre aux officiers commandants, à qui il devait expédier des ordres. Les forces (détaillées) étaient de 260 hommes sans compter les officiers, et se monteront à 300 avec les loyalistes. Lui conseille de ne prendre avec lui que des Mohawks, parce que les autres Sauvages ne seraient qu'un embarras. 67

17 avril, Québec. Le même au même. Lui donne instruction de s'arranger avec Smith pour la correspondance d'Albany. S'il en est parti, on pourrait engager à cet effet deux habitants restés fidèles et leur indiquer différentes cachettes pour leurs lettres, de façon que si une de ces cachettes était découverte, les lettres mises dans les autres pourraient échapper. On pourrait trouver d'autres loyalistes à Esopus ou plus bas. Le capitaine Scot partira de Québec dans un jour ou deux, pour joindre l'expédition et porter les ordres nécessaires. A propos des enrôlements. 69

19 avril, Québec. Mathews au même. Au sujet du règlement des comptes du régiment. 71

19 avril, Québec. Instructions à sir John Johnson relativement à son expédition (pp. 60, 63). 72

27 avril, Québec. Haldimand à sir John Johnson. A reçu sa lettre; approuve ses arrangements marqués au coin de la prudence; espère que le détachement sera assez fort sans les loyalistes, car il ne peut se passer de la compagnie de Loake, dont on aura besoin pour prendre position à Oswégo. Les vivres nécessaires au détachement devraient être envoyés par le navire au lac Champlain, afin d'alléger les char-

1780.

gements des bateaux. Reconnaît le bien fondé des demande des M. Smith et autres, mais l'énorme montant du compte de subsistances nécessite un nouvel arrangement de nature à établir une distribution plus équitable. On pourrait prendre M Smith comme volontaire et lui avancer £10 jusqu'à ce qu'on puisse faire mieux. Les autres, en attendant, pourraient être portés sur la liste des rations jusqu'à ce qu'on puisse trouver de l'emploi pour ceux ayant un métier ou une profession "L'affaire d'un réfugié loyaliste, chassé par la persécution de son pays, est *de porter les armes*, mais on n'en aura jamais fini si tous ceux qui arrivent doivent être considérés employés comme des officiers." Page 74

1er mai, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Craint que les Mohawks se rendent coupables de cruauté par représailles. On doit les empêcher absolument de massacrer les femmes et les enfants. "Tous les hommes qui portent les armes, et surtout ceux qui sont connus comme ayant le plus activement coopéré à corrompre l'esprit du malheureux peuple, doivent s'attendre à subir les conséquences de leurs crimes, soit qu'ils tombent ou qu'ils soient faits prisonniers; cette dernière alternative est assurément la plus à désirer." 76

1er mai, Québec. Mathews au même. Transmet des commissions dans le régiment le Royal de New-York pour le lieutenant Crawford et les enseignes McKenzie et Kreuzer. 77

1er mai, Québec. Haldimand au même. A donné des ordres pour les munitions additionnelles demandées. Pour la préserver dans les marches irrégulières, la poudre doit être mise dans des bidons secs, bien bouchés, et entourés d'un morceau de vessie ou de toile huilée. 78

6 juin, Québec. Le même au même. Est charmé de son succès et de la manière dont il a conduit l'expédition. Dès qu'il aura fait les arrangements nécessaires pour la réception des loyalistes à bord des bâtiments, il se rendra à Québec pour conférer avec lui sur les moyens de disposer d'eux, etc. Ni les Sauvages ni les blancs n'ont de droit sur les nègres appartenant à de fidèles sujets. L'enseigne Johnson, du 29e, sera nommé au 47e. L'armurier amené de la Mohawk sera envoyé à Québec. Le colonel Claus se rendra aussi à Québec. 79

17 juillet, Québec. Mathews au même. Le capitaine Ross joindra l'expédition. Il a été donné permission aux loyalistes d'aller dans les colonies pour rassembler des hommes. 81

20 juillet, Québec. Haldimand au même. Le capitaine Ross est envoyé pour aider à la formation du second bataillon; il a été nommé major. 82

24 juillet, Québec. Mathews au même. Hanson est compris dans la liste de ceux qui seront envoyés par le parlementaire. Tous les renseignements relatifs aux noirs amenés par des partis d'éclaireurs devront être envoyés au lieutenant-colonel Campbell. 83

25 juillet, Québec. Haldimand au même (confidentielle). A appris la mort d'un vieux et fidèle serviteur du roi, le major McAlpin. Se propose de nommer une personne à sa place pour prendre la charge des loyalistes, mais retardera cette nomination jusqu'à ce qu'on en ait autant que possible pour joindre le corps de Johnson. Au sujet du choix des officiers. 84

27 juillet, Québec. Le même au même. Envoie une lettre de Jessup au sujet d'hommes qui devraient appartenir à son corps. Trouve bon que l'enseigne Arden soit fait lieutenant, et M. Kerr chirurgien du second bataillon. Fera ce qui sera en son pouvoir pour M. Lansing. Vu l'âge et le caractère léger du jeune McAlpin, un grade d'enseigne est suffisant pour lui. S'il tourne bien, il pourra avoir de l'avancement. La nécessité de prendre des détachements de son corps;

1780.

toutes les troupes sont sujettes aux mêmes inconvénients. Les familles des hommes qui doivent composer une partie du second bataillon auront la permission de quitter Machiche quand le permettra le service. Page 86

27 juillet, Québec. Haldimand au major Ross. Acquiescé à la nomination de l'enseigne Arden comme lieutenant. 88

31 juillet, Québec. Le même à sir John Johnson. Envoie une pétition de M. Jessup qui persiste dans son droit d'avoir 68 des hommes qui composaient le corps de feu M. McAlpin. A recommandé à M. Lansing d'aller se fixer à Montréal, la vie étant trop dispendieuse pour lui à Québec; il désire servir dans le second bataillon, mais a été renvoyé à lui, Johnson. Il mentionnera un sujet (non indiqué) pour lequel il (Haldimand) désire faire un essai. 89

3 août, Québec. Le même au même. Attendra des explications complètes avant de décider sur ce qui forme le sujet de sa lettre du 31 juillet. (La réclamation faite par Jessup de 68 hommes du corps de feu M. McAlpin—*voir* B. 158, p. 142). N'a pas encore reçu les papiers de Smith. Si les renseignements sont exacts, ils se trouveront favorables au recrutement. 90

7 août, Québec. Le même au même. A reçu les listes d'officiers pour le second bataillon et les promotions dans le premier. Il devrait y avoir assez d'officiers en attendant. N'objecte pas à la nomination de M. McCumming, mais les conditions moyennant lesquelles il veut quitter le 31e régiment sont irrégulières. M. Lansing a fait trop tard sa demande. Le major Nairne sera nommé pour prendre la direction des loyalistes en attendant qu'on ait établi quelque ordre parmi eux. 91

10 août, Québec. Le même au même. A reçu les états de situation, et va s'enquérir de la réclamation de Jessup. Il peut recevoir les hommes détenus, mais leur conduite doit être surveillée de très près. Est affligé de ne pouvoir accorder des secours dans tous les cas. Mme Crothers peut être comprise dans la liste de ceux qui reçoivent des rations comme loyalistes. 92

17 août, Québec. Mathews au même. Envoie des mémoires transmis à McAlpin avant sa mort, mais qui n'ont pas été ouverts, afin qu'il puisse en examiner le contenu. Il sera donné une ration à M. Bradshaw. 94

24 août, Québec. Haldimand au même. Etant donnée la trahison des Onéidas, on doit ou les contraindre à abandonner les intérêts des rebelles ou les tailler en pièces. L'occasion paraît être favorable pour ce faire et pour détruire les récoltes dont dépend la subsistance de l'ennemi. Lui demande son opinion sur les meilleurs moyens à adopter pour obtenir ces résultats, et indiquer les arrangements qui pourraient se faire; quel serait l'effet du succès ou de la non-réussite en cette entreprise, etc. La circonspection à observer. 95

31 août, Québec. Le même au même. Les mesures à prendre pour masquer les préparatifs de l'expédition contre les Onéidas, etc. 98

1er septembre Québec. Le même au même. Autres détails sur les dispositions à adopter pour l'expédition. 100

4 septembre, Québec. Mathews à Ross. Il doit voir à l'exécution des devoirs de la compagnie nouvellement formée de bateliers. 102

4 septembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Etant donnée sa confiance en Claus et l'aide qu'il peut obtenir des Mohawks, l'objet du mouvement lui a été révélé, et il va à Montréal pour concerter les mesures avec lui (Johnson). Les précautions à observer dans ses rapports avec les Sauvages, au cas où le mouvement viendrait à la connaissance des Caughnawagas, qui le communiqueraient infailliblement

1780.

aux rebelles. On pourrait employer un petit nombre de chasseurs, mais comme ils ne sont pas bien vus des Sauvages, ils pourraient être employés sur-le-champ auprès de lui (Johnson), portant pour déguisement des capotes d'étoffe à couverture. Un léger bateau stationnera au Coteau du Lac pour le prendre après l'expédition, et plus il pourra attendre après qu'elle sera partie, le mieux ce sera. 130

7 septembre, Québec. Matthews à sir John Johnson. Son Excellence n'a pas d'objection à ce qu'il aille à l'île Carleton pour voir à ce que le détachement soit mis sur un bon pied pour l'hiver, mais il n'y doit rester que quelques jours. Cette lettre sera montrée au général de brigade Maclean. 105

7 septembre, Québec. Haldimand au même. Retiendra le capitaine Claus parce qu'il attend des lettres, et il pourra emporter les réponses à ces lettres. Le secret de l'expédition doit rester caché même au général de brigade Maclean, et il a été écrit une lettre (p. 105) pour expliquer le voyage à l'île Carleton. Maurer vient d'arriver, mais sans lettre. 106

9 septembre, Québec. Le même au même. Arrangements relatifs aux troupes destinées à prendre part à l'expédition. 107

9 septembre, Québec. Le même au même. Comment il se procurera des couvertures pour son détachement. Difficulté qu'il y a de tenir quelque chose caché; ne devrait pas être surpris si l'ennemi était informé de sa marche et prêt à lui faire face. Sa propre circonspection. Ses regrets de la perte d'un vaisseau d'approvisionnement. 109

5 octobre, Québec. Mathews à Ross. Ordre a été donné d'envoyer un interne d'hôpital au Coteau du Lac pour soigner les malades. En faisant descendre un bateau à Montréal, il pourrait se procurer de l'habillement et des armes. Faire aussi bien qu'il lui sera possible en ce qui regarde les officiers jusqu'au retour de sir John Johnson. Les réclamations seront examinées. 110

9 octobre, Québec. Le même à sir John Johnson. Son Excellence consent à ce que la totalité du premier bataillon de sir John soit assemblée pour l'hiver. Le second bataillon, la compagnie du capitaine Leake et d'autres troupes (le 34e et les chasseurs) prendront la place, à l'île Carleton, de ceux qui en sont retirés. Autres changements. 111

23 octobre, Québec. Le même au major Ross. A reçu sa lettre. Sa position à l'égard des officiers, etc., sera rendue plus facile au retour de sir John Johnson. 112

3 novembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. A reçu son compte-rendu des opérations. Est peiné de ce qu'il a éprouvé des fatigues et des dangers, mais si l'ennemi n'avait pas été prévenu de l'expédition, lui et ses officiers n'auraient pas eu la même occasion de montrer leur belle conduite et leur bravoure. Ne peut lui donner de congé pour aller en Angleterre. 113

6 novembre, Québec. Le même au même. Relativement à la position du corps de Johnson ; le rang à assigner à lui-même et à ses officiers, etc. 114

9 novembre, Québec. Le même au même. Lui a permis d'aller en Angleterre. A moins que les hommes pris dans les colonies ne soient connus comme loyalistes, il serait imprudent de leur mettre des armes dans les mains. 117

16 novembre, Québec. Le même au major Ross. Il prendra 100 des meilleurs hommes de son bataillon et marchera à l'île Carleton pour remplacer le capitaine Fraser, que la maladie oblige de quitter ce poste. Pour obvier au manque d'officiers dans le second bataillon, il le réunira au corps du capitaine Leake. Instructions relatives à la conduite du poste, etc. 119

20 novembre, Québec. Le même à sir John Johnson. Est content qu'il est décidé de ne pas profiter de son congé ; comment il peut s'attendre à être traité s'il

1788.

tombe aux mains des rebelles, sans compter la perte qui en résulterait pour le service du roi. Résume les ordres donnés au major Ross. Ne peut se passer des carabines demandées. Il lui faut tirer le plus de parti possible des armes des Sauvages. Page 121

23 novembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Va instituer une commission d'officiers pour s'enquérir des réclamations de tous ceux qui lèvent des hommes pour les différents corps. Observations sur les manœuvres des recruteurs. Désire faire tout en son pouvoir pour le fils du major McAlpin, mais ne peut lui donner une commission supérieure à celle d'enseigne; quand il aura un peu appris les devoirs de son grade, il succédera à une lieutenance. 123

23 novembre, Québec. Le même au même Sur la distribution du second bataillon et sur la nécessité de compléter le premier. Une pétition a été présentée par les habitants de Montréal pour faire nommer M. Doty, l'aumônier, à la direction d'une école publique à Montréal. S'il (sir John) y donne son approbation, il n'y a pas d'objection à la nomination. 125

27 novembre, Québec. Mathews au capitaine Munro. A reçu des nouvelles de son expédition; Son Excellence approuve sa conduite ainsi que celle de ses officiers et des soldats dans cette affaire. 127

4 décembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Remarques sur ses plaintes relatives à la position de son régiment et à l'encouragement qu'il (sir John) dit avoir été donné aux moyens inexcusables mis en œuvre dans le recrutement. 128

11 décembre, Québec. Le même au même. Va former les corps principaux et nommer les officiers dès que la commission d'officiers aura fait son rapport. Laissera à sa discrétion de décider de quelle manière seront nommés les officiers de ses bataillons; discute d'autres arrangements, etc. 131

21 décembre, Québec. Le même au même. Les officiers seront nommés au second bataillon comme il le désire, mais le rapport de la commission d'officiers doit d'abord être reçu. Nouveaux détails relatifs à des contestations; la nomination des officiers, etc. 133

28 décembre, Québec. Mathews au même. Que M. Howard, qui a résisté à l'exécution d'un mandat d'arrêt émis par M. Gugy, J.P., doit être immédiatement amené devant les magistrats pour répondre de sa conduite. 135

1781.

11 janvier, Québec. Le même au même. Que l'ennemi projette un mouvement dont le siège est Albany, et qui aura pour objet la réduction du Vermont. Il sera envoyé deux ou trois hommes sûrs pour obtenir certains renseignements sur le mouvement en question. Claus enverra séparément deux ou trois Mohawks sûrs pour le même objet. Les expéditions doivent être tenues secrètes. 136

18 janvier, Québec. Le même au même. Son Excellence est satisfaite des instructions données aux partis d'éclaireurs. A sa recommandation, mettra M. Bradshaw sur la liste de subsistances, mais il a été ordonné de faire une investigation au sujet de cette dépense pour assigner une allocation équitable. 138

22 janvier, Québec. Le même au même. Notes sur le règlement des comptes du régiment. 139

19 mars, Québec. Haldimand au même. A reçu les journaux, dont les parties les plus importantes seront publiées. Il (sir John) examinera les journaux reçus, et supprimera ce qu'il faudra. A consenti à gracier un criminel (dont le nom n'est pas donné). 140

12 avril, Québec. Le même au même (confidentielle). M. Smith, revenu des environs d'Albany, a reçu avis d'Hudibras qu'un mandat était lancé contre lui et qu'il partait pour le Vermont, afin de se réfugier chez le major Fay. Que Hewson, volontaire sous les ordres de Brant, a été envoyé

1781.

à Albany pour rendre témoignage contre Hudibras, et pour communiquer les renseignements qu'il a recueillis. Demande à sir John de penser à quelque homme sûr qui puisse prendre la place d'Hudibras. Suggère M. Stewart (Stuart?) s'il est à même de se procurer des renseignements; il pourrait au moins rassembler des journaux et les faire déposer dans le creux d'un arbre pour être emportés. On devrait aussi se procurer comme courriers deux ou trois hommes sur la fidélité desquels on pût compter et qui eussent la discrétion nécessaire. Page 141

19 avril, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Est heureux de constater la possibilité d'établir une correspondance; les détails en sont laissés à la discrétion de sir John. Il a été envoyé à Saint-Léger des instructions relatives aux éclaireurs passant avec un passeport de lui (sir John). M. Stuart et les autres seront récompensés en proportion de leurs services. A certaine information qu'il s'échange une correspondance entre Albany et Caughnawaga; il faut intercepter les émissaires employés à cet effet. 143

19 avril, Québec. L. Genevay à sir John Johnson. Le monsieur recommandé (il n'est pas nommé) aura de l'avancement et son nom paraîtra dans les ordres sous peu. Ne peut rien dire au sujet du capitaine Picken jusqu'à ce qu'il ait reçu la feuille de solde. 145

30 avril, Québec. Haldimand au même. Lui demande de se rendre à Québec pour régler tout ce qui a rapport à la formation du second bataillon et au corps des loyalistes. 146

7 juin, Québec. Le même au même. Est content que le parti d'éclaireurs revenu de Johnstown ait amené tant de recrues. Transférera son régiment comme il en est prié, mais ne le peut dans le moment. La manière dont le général de brigade Maclean aurait dû prendre avis du défaut par le capitaine Munro, de faire rapport. 147

11 juin, Québec. Mathews au même. Lui envoie des mandats. 148

18 juin, Québec. Haldimand au même. Accuse réception de journaux et de renseignements; Church aura-t-il un poste actif dans la communication projetée vers le sud? 149

5 juillet, Québec. Le même au même. Déplore le sort de Parker et de sa famille, ainsi que l'embarras qui va en résulter pour les partis d'éclaireurs. Ne peut actuellement détacher aucun corps considérable de troupe, pour mettre en pièces le fort parti d'éclaireurs Onéidas. Un faible parti ne répondrait pas à cet objet. L'ennemi se fortifie. Les partis d'éclaireurs doivent prendre la route la plus sûre, et à cette heure il n'est pas besoin d'allumer de feux, ce qui généralement les fait découvrir. 150

9 juillet, Québec. Mathews au même. Son Excellence est disposée à laisser les Mohawks attaquer les Onéidas comme ils se proposent de le faire, mais attend une réponse à sa dernière lettre, et qu'il (sir John) expose ses vues à Claus sur ce sujet. 151

16 juillet, Québec. Haldimand au même. Envoyer un relevé de tous les nègres amenés par des partis d'éclaireurs, avec des détails mentionnant leurs noms, leurs ci-devant propriétaires, etc. Les colonels Campbell et Claus ont ordre d'en faire autant, afin de redresser les griefs dont on se plaint. 152

30 juillet, Québec. Le même au même. A reçu une lettre avec des renseignements du comté de Tryon, etc. Il paraît qu'on a obtenu quelque avantage sur l'ennemi à White-Plains. L'échange de M. Stuart et du colonel Gordon est hors de question. L'estime dont le premier est l'objet, le soustraira à l'injustice, et il pourra être utile; il en reste peu

1781.

dans les colonies qui puissent être de quelque utilité. La nécessité d'économiser les vivres empêche de rien faire pour amener les familles des soldats; de fait, la crainte d'une disette l'a induit à offrir d'envoyer dans les colonies toutes les femmes et les enfants considérés comme prisonniers pour les rebelles. Page 153

9 août, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Ordre a été donné au général de brigade Maclean de tenir les femmes et les enfants, prisonniers, prêts à être renvoyés chez eux, réserve faite de ceux dont les domiciles sont si éloignés, que ce serait pour eux une affliction de faire ce voyage. Quelques vieillards et infirmes ont aussi la permission de partir, et il en sera dressé des listes. 155

3 septembre, Québec. Le même au même. Commissions à émettre pour les officiers du second bataillon. Le fils du colonel Claus, qui a servi comme volontaire depuis 1777, mais qui n'a pas retiré de solde, son père le considérant trop jeune, figurera sur la liste à partir de la date de son entrée au service, car il ne doit pas souffrir de la louable conduite de son père, laquelle est digne de toute approbation. Les partis de recrutement auront la liberté d'aller dans les colonies. 156

12 septembre, Québec. Mathews au même. Lui renvoie la demande de licenciement de George Kuhne. 158

20 septembre, Québec. Haldimand au même. A reçu la relation du retour de trois hommes et de la capture de deux qui avaient été envoyés à la découverte à Johnstown. Les précautions à observer par les partis d'éclaireurs. 159

24 septembre, Québec. Mathews au même. Sur le compte des dépenses du capitaine Parke dans une expédition d'éclaireurs. 161

27 septembre, Québec. Haldimand au même. Sur son congé et sur les arrangements à faire pour son passage et celui de lady Johnson. 162

4 octobre, Québec. Mathews au même. Envoie un mandat de £300. Son Excellence recommande le *Weir*, mais il sera arrêté un passage sur le *Britannia* s'il préfère ce navire. 163

8 octobre, Québec. Le même au même. Il sera envoyé un mandat pour les décomptes d'une année. Le *Britannia* ne serait pas un bâtiment convenable pour lui; il ferait mieux de s'embarquer à bord du *Weir*. 160

22 octobre, Québec. Mathews au révérend M. Doty. Qu'il peut avoir un congé, mais qu'il lui faut trouver une personne compétente pour faire fonction d'aumônier, et revenir dans douze mois, sinon, il sera nommé un autre aumônier à sa place. 164

3 novembre, Québec. Haldimand au révérend M. Stuart. Approuve la proposition qu'il a faite, de concert avec M. Christie, d'établir une académie à Montréal pour l'instruction de la jeunesse. L'annonce sera publiée, mais les mots: "principalement destinée aux enfants des protestants" sont rayés, parce que c'est une distinction qui créerait de la jalousie. Les avantages d'une telle institution devraient être généraux, et les enfants de la religion établie du pays devraient y être aussi aisément reçus et leur éducation aussi soigneusement surveillée que celle des protestants. 165

3 décembre, Québec. Mathews au major Gray. Les hommes enrôlés par M. French doivent l'accompagner au second bataillon. L'enseigne McAlpin n'a pas droit d'avoir les hommes enrôlés par feu son père; cela appartient aux anciens officiers du corps. Quelques-uns des hommes de French employés en service secret continueront le même service, mais seront considérés comme faisant partie du second bataillon de sir John Johnson. 166

3 décembre, Québec. Le même au capitaine Leake. Que son grade lui sera confirmé par commission. Ce qui manquait au paiement fait par le capi-

1781.

taine McKay de la solde des officiers leur sera compté, mais devra être réclamé des exécuteurs testamentaires de McKay, pour que cet abandon ne puisse pas être considéré comme un droit. Transmet leurs commissions aux officiers, avec des observations. Page 167

10 décembre, Québec. Mathews au capitaine Leake. Sur son rang par rapport à celui du capitaine Gumersall. 169

17 décembre, Québec. Le même au même. Lui donne instruction de recevoir dans le corps un nègre auquel il a été fait remise de sa peine à condition qu'il s'enrôlât. 171

1782.

14 janvier, Québec. Le même au même. Le major Ross recevra le supplément de solde par mandat, de sorte que son nom ne sera pas compris dans le compte de subsistances. Sur les appointements du régiment. 172

27 janvier, Québec. Le même au même. Observations sur la demande faite par M. Robertson des hommes qu'il a levés lui-même. Les mandats seront transmis. Renvoie des comptes de subsistance pour être rectifiés. 173

31 janvier, Québec. Le même au major Gray. A mis sous les yeux de Son Excellence la décision de la cour dans le cas d'un Canadien prévenu d'assaut sur un soldat. 175

27 février, Québec. Le même au même. Le premier et le second bataillons du régiment le Royal de New-York seront employés au service de transport pour les postes d'en haut, et les hommes recevront une gratification pour ce service. 176

26 décembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Acquiesce à sa demande en faveur du capitaine Anderson. 177

1783.

2 janvier, Québec. Le même au même. Ne peut accéder à la demande faite en faveur du capitaine Gleissenberg, pour les raisons qu'il donne au long. 178

13 février, Québec. Le même au même (très confidentielle). On parle d'une expédition de 1,000 continentaux contre les postes de la Pointe-du-Fer et de Loyal Blockaus; n'y ajoute pas foi, mais, par précaution, un détachement de troupes légères prendra une bonne position entre la Pointe-au-Fer et la rivière LaColle; ordre a été donné de donner aussitôt avis de l'approche de l'ennemi; dès qu'avis à cet effet aura été reçu, tous les Sauvages qui peuvent être assemblés seront envoyés pour lui couper la retraite. Ne se soucie pas d'alarmer la province par des préparatifs inutiles; il (sir John) peut toujours prendre un beau détachement des compagnies de flanc. Si l'alerte est donnée, cette lettre sera montrée à Saint-Léger, sinon, elle sera tenue secrète. Cinq ou six Mohawks actifs seront envoyés par la campagne à la Pointe-au-Fer et à la Pointe-à-la-Chevelure pour surveiller les mouvements de l'ennemi, mais sans se montrer. Convenir de signaux pour indiquer l'approche de l'ennemi et faire d'autres arrangements. 180

20 février, Québec. Mathews au capitaine Leake. Lui renvoie des mandats relatifs aux subsistances pour correction, etc. 183

20 février, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Son opinion sur l'expédition dont on parlait est confirmée. L'alerte aura un bon effet, l'ennemi en entendra certainement parler et sera découragé de tenter un coup de main aussi insensé. 184

24 février, Québec. Le même au même. On dit maintenant que l'expédition sera dirigée contre Oswégo, ce qui est encore plus improbable. Elle sera sous les ordres du colonel Willett. La plus grande célérité est nécessaire s'il lui faut marcher, car l'ennemi ne peut espérer de succès qu'en faisant de prompts efforts. 185

1782.

3 mars, Québec. Mathews au capitaine Daly. Lui renvoie les comptes de l'extraordinaire des guerres parce qu'ils contiennent des items qui sont inadmissibles. Page 186

27 mars, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Ordres relatifs à la distribution de vivres aux loyalistes. 187

27 mars, Québec. Mathews au même. Son Excellence désire un rapport sur la pétition d'Isaac Man, jeune. 188

31 mars, Québec. Le même au capitaine Munro. Que dans la confusion actuelle des affaires, il ne peut être accordé de demandes de concessions de terres. Toute mesure générale se rapportant aux établissements sera l'objet d'une mûre et publique considération. 189

18 avril, Québec. Le même au major Gray. Ne peut exprimer d'opinion sur le supplément de £20 par année au lieu de l'allocation pour ceux ne faisant pas partie de l'effectif. Ce supplément n'est pas régulièrement payé même aux régiments tenus au complet, et le sien n'en a pas reçu depuis cinq ans. 190

21 avril, Québec. Le même à Isaac Man, jeune. Sa pétition a été déposée devant Son Excellence. On a demandé des renseignements au capitaine Leake pour savoir pourquoi Man n'a pas reçu la nomination pour laquelle il était recommandé. Il sera donné ordre de lui payer la somme qui lui est due pour la campagne de 1777. 191

24 avril, Québec. Le même au capitaine Leake. Demande des renseignements sur ce que Isaac Man n'a pas eu sa nomination au second bataillon, en conséquence de quelques procédés malséants dans une affaire d'argent avec lui (Leake). 192

26 avril, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Lui transmet des paquets de dépêches pour lui et Cuyler. Sir Guy Carleton a envoyé la proclamation du roi pour la cessation des hostilités avec toutes les puissances en guerre, en conséquence de la signature des articles préliminaires de la paix à Paris, le 30 novembre dernier. 193

8 mai, Québec. Mathews au même. Lui envoie une copie de compte. Acquiescera à son désir au sujet de Van Alstine. Navires attendus d'heure en heure. M. Stevenson et autres ne partiront pas avant l'arrivée du courrier, alors qu'il sera envoyé des passeports. Le capitaine Duncan et M. Glen peuvent aussi se rendre sur le lac. Lui rappelle les quatorze guinées dues à M. Parke. 194

12 mai, Québec. Le même au même. Le mandat pour la subsistance de M. Allan McDonell a été envoyé. 195

Sans date. Rapport fait par Mathews sur la demande de Vandecar, qui ne peut être accordée. 196

18 mai, Québec. Mathews au capitaine Daly. Lui demande d'envoyer la procuration du capitaine Leake, autorisant Daly à retirer les comptes de subsistances du second bataillon du régiment le Royal de New-York. 198

21 août, Québec. Le même à sir John Johnson. Un ingénieur sera envoyé pour examiner le terrain. L'approuve d'avoir envoyé un officier en exploration. 199

15 septembre, Québec. Haldimand au capitaine Maurer. Que le lieutenant French, du corps de Jessup, a reçu ordre d'explorer les terres sur l'Outaouais, d'en constater la qualité ; la distance à partir de Cataraqui, etc. (Pour l'exploration, *voir* B. 169, p. 31). Les arrangements à faire pour le pourvoir d'hommes, des choses nécessaires, etc. M. Collins est allé à Cataraqui et poursuivra l'exécution du même plan. 200

6 octobre, Québec. Mathews au lieutenant Sutherland. Son Excellence lui a accordé quarante guinées pour services extraordinaires dans les expéditions d'éclaireurs. 202

1783.

6 octobre, Québec. Mathews à sir John Johnson. Il n'a pas été trouvé de lettres du Trésor au sujet des décomptes. L'ordre nécessaire sera transmis, naturellement. Les nègres de service avec les bateliers seront rendus à leurs maîtres, sur production de preuves suffisantes à cet effet. Page 203

9 octobre, Québec. Le même au même. Les hommes de son régiment peuvent aller dans les colonies voir leurs familles; ceux seulement qui n'abuseront pas de cette faveur recevront des passeports. Va ordonner le paiement de la réclamation recommandée par sir John, dans les circonstances exceptionnelles dont il s'agit. 204

23 octobre, Québec. Haldimand au même. Croit que le laps de temps mentionné dans l'acte du parlement pour que les loyalistes transmettent leurs réclamations ne peut s'appliquer qu'à ceux qui sont en Angleterre, et non à ceux qui vivent dans les régions éloignées de ce pays. A représenté cela aux ministres du roi. S'il (sir John) a besoin d'aller en Angleterre, permission lui sera donnée à cet effet. Les réclamations de M. McKee et des autres officiers seront traitées avec justice. 206

27 octobre, Québec. Le même au même. Le colonel (Guy) Johnson est parti pour l'Angleterre pour affaires privées. Les pièces dans sa cause étaient trop volumineuses pour être envoyées par la malle, mais elles seront expédiées en novembre pour qu'il en soit décidé par la Trésorerie. A demandé qu'il soit envoyé des commissaires pour examiner tous les comptes publics, ce qui ne peut se faire comme il faut que sur les lieux. La paix étant rétablie, il faut penser sérieusement à la réforme du pied de guerre dans son département. Les demandes d'argent ont été déférées à lui (sir John), car toutes les affaires du département des Sauvages doivent passer par ses mains. Les Sauvages du Canada ont demandé de l'habillement, etc., mais ils n'ont pas droit à la même bienveillance que les Six-Nations, qui ont bravement combattu pour les droits du gouvernement. 208

30 octobre, Québec. Mathews au même. Un mandat a été donné pour les décomptes de 1783. 210

10 novembre, Québec. Mathews à sir John Johnson. Le mode de présentation des réclamations pour pertes subies empêche Son Excellence de donner des certificats de service à l'appui des réclamations, comme il (Munro) le demande. Quant à sa demande d'un lot de terre à Carillon, toutes les terres seront équitablement distribuées et il n'en sera pas concédé jusqu'à ce qu'elles soient divisées en lots. 211

13 novembre, Québec. Le même au major Gray. Qu'il n'a pas été payé de supplément au 84e au lieu de l'allocation pour ceux ne faisant pas partie de l'effectif; sa réponse à la demande de supplément faite sur ce motif. 213

17 novembre, Québec. Le même à sir John Johnson. Lui envoie la demande de supplément faite par le major Gray avec la réponse. 214

20 novembre, Québec. Haldimand au même. Les ordres relatifs à la réforme, etc., seront transmis. A représenté dans quelle situation le laisserait la réforme de l'état major, etc. 216

24 novembre, Québec. Mathews au capitaine Leake. Il lui a été accordé un congé pour ses affaires privées. 217

24 novembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. A reçu ordre de licencier sur-le-champ les provinciaux, mais il retardera jusqu'au 24 décembre prochain. 218

24 novembre, Québec. Le même au même. Que ses deux bataillons seront licenciés le 24 décembre prochain. 219

1783.
1er décembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Enverra copie de ses instructions pour l'établissement des troupes provinciales et des réfugiés loyalistes. Page 220

4 décembre, Québec. Mathews au capitaine Leake. Son Excellence l'a nommé major du régiment de sir John Johnson, pour lui assurer la demi-solde. 223

7 décembre, Québec. Le même au capitaine Daly. Lui renvoie des comptes de subsistances pour correction, etc. 224

11 décembre, Québec. Le même à sir John Johnson. A reçu la relation de M. Schieffelin; listes d'officiers, etc. Enverra un mandat pour le service de recrutement. 221

18 décembre, Québec. Le même au capitaine Daly. La solde des officiers du premier bataillon du régiment le Royal de New-York doit être comprise dans le compte de subsistances. 222

22 décembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Ne peut consentir à certains échanges proposés dans son corps, et en donne au long les raisons. 225

22 décembre, Québec. Mathewson au lieutenant Langan. Sur sa demande d'avancement. Le mode d'après lequel sont faites les promotions, et qui ne saurait être changé. Il doit s'adresser à sir John Johnson pour le paiement de la prime d'engagement. 227

31 décembre, Montréal. Mémoire des capitaines des Royal Yorkers à sir John Johnson au sujet du supplément de £20 par an pour ceux ne faisant pas partie de l'effectif. 229

CORRESPONDANCE AVEC LE LIEUTENANT-COLONEL ROGERS ET LE MAJOR ROGERS.

1779–1784.

B. 160. **B. M., 21,820.**

1779.
1er mai, New-York. Commission signée par sir Henry Clinton, autorisant le lieutenant-colonel Robert Rogers à lever deux bataillons de vigoureux *rangers*. Page 1

4 mai. Mandat du lieutenant-colonel Robert Rogers à Daniel Bissonet. Pour recruter des hommes devant faire partie des deux bataillons de *rangers*. 3

13 mai, New-York. Conditions moyennant lesquelles il sera accordé des commissions pour les *rangers*. 5

24 mai, New-York. Lord Rawdon à Haldimand. Lui recommande (par ordre de sir Henry Clinton) le lieutenant-colonel Robert Rogers, chargé de lever deux bataillons de *rangers*. 7

17 juillet, New-York. Rogers au même. Avec pétition lui demandant de donner des passeports aux officiers qu'il a envoyés à Québec pour recevoir les recrues qu'il a été autorisé à faire pour les *rangers*. 8

Suit la pétition. 9

14 septembre. Liste des officiers appartenant aux *rangers* du lieutenant-colonel Rogers. 11

18 septembre, Québec. Haldimand à Rogers. Est content de son succès en fait de recrutement, mais désirerait que les officiers employés à cet effet eussent été retenus sur les frontières de la Nouvelle-Angleterre, car ils ne font que perdre leur temps à Québec, parce que le nombre des nouvelles recrues n'est pas encore complété, malgré tous les efforts faits pour engager les loyalistes à s'enrôler; et ceux qui viennent préfèrent joindre sir John Johnson et le major Butler. Avancera aux officiers une certaine somme pour empêcher qu'ils ne souffrent de la gêne. 12

1779.

24 septembre, Québec. Le cornette Daniel Bissonet à Haldimand. Transmet une pétition des officiers du lieutenant-colonel Rogers exposant les conditions auxquelles ils ont été engagés, leur marque de moyens de subsistance, et demandant pour lui-même la permission de retourner à New-York. Page 14

26 septembre, Fort Howe. Rogers au même. Envoie des lettres du gouverneur d'Halifax et du gouverneur Tryon. S'est rendu à Penobscot par la *Blonde*, et y était quand a été détruite la flotte des rebelles. A eu beaucoup de succès dans le recrutement. Demande de l'aide pour son frère. Lui-même se propose d'aller à Québec cet hiver. Le remercie de son congé. 17

29 septembre, Fort Howe. Le même au même. Que Paul et Joseph Dusset portent à Québec des lettres, pour lesquelles ils doivent être payés sur livraison ; le major James Rogers réglera pour le montant. 18

20 octobre, Québec. James Rogers. Pétition à Haldimand, lui demandant de fixer un endroit destiné à recevoir les recrues et où elles pourront être approvisionnées de vivres. Un des bataillons est pour faire le service dans cette province et il demande un mandat pour incorporer les hommes au fur et à mesure qu'ils viennent. 20

23 novembre, Lorette. John Longstreet à Haldimand. Demande des moyens de subsistance pour les recrues destinées au corps de Rogers. 21

13 décembre, Québec. Mathews au major (James) Rogers. Qu'il ne doit recevoir que les hommes enrôlés dans les colonies et envoyés au Canada ; il ne doit pas enrôler d'hommes dans la province. 22

18 décembre, Montréal. James Rogers à Mathews. Qu'il s'est conformé aux ordres donnés dans la lettre du 13 (p. 22) ; que plusieurs qui avaient été envoyés ici ont été avertis de joindre d'autres corps et ont été licenciés en conséquence de la lettre de Mathews. 23

1780.

24 janvier, Montréal. Le même à Haldimand. Demande la permission d'envoyer des hommes dans les colonies pour le service de recrutement. 25

27 janvier, Québec. Mathews au major James Rogers. Son Excellence ne peut donner d'ordres de recrutement pour le corps de Rogers, vu que les recrues doivent être levées en dehors des limites de son commandement. 26

10 février, Québec. Le même à Robert Rogers. Que Son Excellence, quoiqu'elle n'ait pas le pouvoir de s'ingérer dans la levée d'hommes qu'il fait, lui recommande d'aller avec ses officiers joindre les 700 déjà recrutés, parce qu'ils doivent avoir besoin d'officiers, et qu'il ne fait que perdre du temps ici. N'a pas d'objection à ce qu'il laisse ici le major Rogers, en lui ouvrant un crédit auprès du payeur général à Halifax. Il a déjà été avancé de l'argent au major Rogers pour le soustraire à la gêne ainsi que ses officiers. 27

22 février, Québec. Robert Rogers à Haldimand. Pétition demandant une avance de fonds pour payer les dettes des officiers de son corps, la lettre de crédit n'ayant pas été reçue d'Halifax. 29

25 février, Québec. Le même au même. Demande de £169 3s. 3d., pour régler les comptes de son corps. 31

7 mars, Québec. Mathews à Rogers. Il ne peut lui être fourni de voitures par corvée. Son Excellence est étonnée qu'il soit encore en ville, des fonds, etc., lui ayant été fournis il y a dix jours. M. Jones appartient-il au corps, et en quelle qualité ? Il sera préparé un passeport quand il aura reçu une réponse. 32

10 mars, Québec. Le capitaine Longstreet à Mathews. Se plaint que le major Rogers ne lui ait pas payé la somme retirée pour son compte. 33

20 mars, Lac sur le Grand Portage. Rogers à Haldimand. Est arrivé aujourd'hui. Quelques-uns des officiers sont restés sous prétexte de maladie. Espère que s'il l'a offensé, ce sera oublié ; n'a que l'intérêt du service à cœur. 34

1780.

27 mars, Saint-Jean. Le major James Rogers à Mathews. Transmet les ordres qu'il a donnés à M. Church et à son parti ; espère qu'ils seront approuvés. Church a eu la permission de prendre avec lui un homme du nom de Wall, parce qu'il ne connaît pas le pays et que Wall le connaît. Le parti s'est mis en marche le 25. A d'agréables nouvelles de partis qui se forment pour venir ici. Souhaite qu'il lui fût permis d'envoyer un parti dans le comté de Gloucester (dans un post-scriptum, il dit que c'est en amont de la rivière Connecticut). Demande la permission d'embarquer sur un des premiers navires allant à Crown-Point, vu qu'il attend l'arrivée de partis auxquels il a donné des signaux et un mot d'ordre. Page 35

29 mars, Saint-Jean. Le lieutenant Michael Smith au même. Représente qu'il n'a pas reçu de subsistance depuis la réception de sa commission du général Howe en 1779 ; recevait sa solde à New-York, et il n'a pas été porté sur la feuille de solde en Canada. Demande un mandat pour sa paie. 37

6 avril, Québec. Mathews au major Rogers. Son Excellence approuve les instructions données à M. Church. Le lieutenant Smith recevra demi-solde comme les autres officiers dans la même position, jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles du sud. 38

9 avril, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Est heureux que ce qu'il a fait soit approuvé. Comme le lac sera libre de glace dans quelques jours, se flatte qu'on ne trouvera pas mauvais qu'il envoie un autre parti. Smith n'a pas retiré de solde depuis le 24 juillet 1779. Demande un ordre pour pourvoir aux besoins d'un parti qu'il attend des colonies. 39

10 avril, Saint-Jean. Le même au même. Trois recrues ont eu ordre de joindre sir John Johnson. Expose dans quelles circonstances ces hommes ont été enrôlés et se plaint qu'il perd et ses hommes et son argent, ayant laissé des biens valant de £40,000 à £50,000. Si on le laissait faire à sa guise, il pourrait à lui seul former un régiment avant l'automne. Transmet une note envoyée avec les hommes par M. Ferguson. 40

23 avril, Saint-Jean. Le même au même. Ferguson est arrivé avec treize recrues ; il a conduit Meyers à Ballstown, et croit qu'il s'est rendu sain et sauf à York ou tout près. On rapporte qu'Amboy, dans le New-Jersey, a été mis en cendres par les troupes du roi. Ferguson a fait Solomon Squier prisonnier et l'a amené. La population rurale est dans une grande disette des choses nécessaires à la vie. Environ 70 hommes au fort George sont mal approvisionnés. Skenesborough et le fort Anne seront fortifiés. Demande un ordre pour sa demi-solde. 42

24 avril, Québec. Mathews au major Rogers. Enonce les règlements émis pour prévenir les contestations au sujet du recrutement. Deux hommes, Miller et Snider, appartiennent au corps de Jessup et étaient en marche pour le joindre quand ils ont été rencontrés par Ferguson. L'enrôlement doit être limité aux frontières pour le corps que doit lever Rogers. Ordre à envoyer à Jordan à l'effet d'avancer la demi-solde de Rogers. La conduite extraordinaire de son frère (le colonel Rogers) ne nuira pas à lui, James Rogers. Au lieu de 700 recrues comme il le prétend, il n'y en a pas 40 ; il a contracté des dettes et fait des comptes tout le long de la route jusqu'à Kamouraska, et il a fait tort au service et l'a discrédité au lieu d'en avancer les intérêts. 44

29 avril, Saint-Jean. Le majors James Rogers à Mathews. Remercie Son Excellence de sa bonté ; est peiné que son frère soit devenu victime de l'intempérance. Ferguson donne avis que près de 300 hommes sont enga-

1780.

gés et n'attendent que des guides. Demande la permission d'envoyer des hommes pour cet objet. Le chef d'escadre ne peut prendre les hommes à bord des vaisseaux sans avoir des ordres à cet effet. A donné instruction à ses officiers de donner leur appui à toute personne qu'ils rencontreront, venant dans la province. Est affecté des fausses représentations faites sur sa conduite; ne demande qu'à être entendu avec impartialité, car il est prêt à faire pour le service tout ce dont il est capable. Page 47

1er mai, Québec. Mathews au major Rogers. La lettre a été reçue et mise sous les yeux de Son Excellence. Il a été donné crédit à M. Jordan pour sa demi-solde. 53

10 mai, Saint-Jean. Le major James Rogers à Mathews. Est décidé de renoncer à ses prétentions sur les *Rangers* du roi et à se mettre sous la protection du roi ; il sera heureux si Son Excellence veut le nommer au commandement de l'un des corps. Peut donner des raisons s'il est nécessaire. 49

18 mai, Québec. Mathews au major Rogers. Son Excellence ne peut l'employer dans la province, parce qu'il a été nommé et est maintenant de service dans un corps sous le commandement de sir Henry Clinton. Son Excellence lui recommande la patience ; il lui accordera toute la protection qu'on peut raisonnablement attendre. 51

24 mai, Québec. Le même au même. Après que la nouvelle de l'expédition de sir John Johnson aura été reçue, il (Rogers) pourra, ou aller lui-même ou envoyer des hommes auxquels on puisse se fier pour rassembler les recrues levées dans les colonies pour le corps du lieutenant-colonel Rogers. 54

8 juin, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Espérait qu'il lui serait permis d'envoyer des hommes dans les colonies, mais le major Carleton ne veut pas lui en donner la permission. A perdu tout ce printemps ; il désire en envoyer au New-Hampshire et à différents endroits dans cette région. Demande pour Naughton, Pritchard et Johns la liberté d'aller au Connecticut. 55

15 juin, Québec. Mathews au major Rogers. Il se passera quelques jours avant que les choses puissent être disposées pour le départ d'éclaireurs chargés de rassembler les recrues dans les colonies. 57

6 juillet, Québec. Le même au même. Permission a été donnée aux loyalistes d'aller dans les colonies pour chercher des recrues ; il (Rogers) peut aussi envoyer des hommes pour le même objet. Les contestations devront être réglées par une commission d'officiers. 58

31 juillet, Québec. Le même au même. Envoie un compte de Kamouraska qui a grandement déplu à Son Excellence. Ces affaires sont très préjudiciables au service. 59

4 août, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Est hors d'état de payer le compte transmis, (p. 59) ; il en a payé d'autres d'une même nature. Une lettre du colonel Rogers, datée d'Halifax le 26 avril, dit qu'il envoie des ordres par Mercure pour le règlement de tous les comptes. S'il reçoit des approvisionnements, il saisira la première occasion de faire régler ces comptes. A envoyé trois partis, un à Gloucester, un dans les comtés de Charlotte et de Cumberland, et un troisième aux montagnes Vertes. Si l'on n'a pas d'objections, il enverra un nouveau parti quand il aura des nouvelles de ceux qui sont en marche. Lui rappelle que Ferguson devrait être à solde, car il a en entier son complément d'hommes depuis le 1er avril. A payé au lieutenant Smith sa demi-solde jusqu'au 24 août, et au sergent Canady sa solde d'activité jusqu'à la même date. 60

1780.
— septembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Arrivée de Tyler avec quatre recrues; tous les partis en campagne sont bien. Spencer a été pris au Ruisseau à la Loutre. Allen, du Vermont, déclare que si "le Congrès ne veut pas lui permettre d'avoir un Etat indépendant, il s'alliera avec ceux qui voudront le lui permettre." Propose qu'il soit envoyé des partis à Pawlet, à Clarendon, à Newbury ou à la rivière Connecticut. Donne le nombre de chaque parti. Un grand nombre joindraient les troupes royales. Les rebelles construisent un blockhaus à Palmer's-town, près du fort Edouard, lequel, s'il s'achève, entraverait sérieusement les partis d'éclaireurs. Les cultivateurs ont rentré tout leur grain. Souhaite qu'on trouve un moyen quelconque de l'employer avec plus d'avantage. Page 62

4 septembre, Québec. Mathews au major Rogers. Son Excellence lui a donné permission d'engager les loyalistes qui n'ont pas joint les corps qu'on a donné ordre de lever dans la province, et croit qu'il observera les instructions émises pour le recrutement. Il completera deux compagnies et ensuite une troisième pour le corps du lieutenant-colonel Rogers à employer ici. Le capitaine Breakenridge et son frère seront envoyés pour lui aider. Il dira au général quel nombre d'hommes il pourra enrôler pour être envoyés en service dans une dizaine de jours afin d'accompagner les soldats réguliers et les Sauvages dans une des excursions projetées. Ordre a été donné de solder le compte de Ferguson et son nom sera porté sur le compte de subsistances. 64

8 septembre, Chambly. Le major Rogers à Mathews. Le remercie de ce qu'il lui est permis de faire des recrues (p. 64). Il ne donnera aucune raison de se plaindre à aucun des corps. Transmet la liste des hommes qu'il a ici (p. 66). Ils n'ont pas d'armes, sauf celles qu'ils ont apportées avec eux. Sera-t-il alloué aux hommes huit piastres pour leurs armes, comme à New-York, et pour qu'ils soient pourvus d'armes convenables? Observations sur la liste des recrues (p. 67). Feuille de revue d'un détachement de *Rangers* du roi, commandé par le major James Rogers. 66

13 septembre, Québec. Mathews au major Rogers. Le capitaine Breakenridge et son frère sont envoyés à Saint-Jean, où on doit les garder jusqu'à nouvel ordre. 69

18 septembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Neuf hommes se sont joints à lui, venant des colonies; espère qu'il en aura beaucoup plus prochainement, au moins autant qu'il en faudra pour compléter une compagnie. Demande ce qui en est de la fourniture d'armes et d'habillement. Les hommes arrivés sont presque nus; il les a pourvus des objets nécessaires. Demande la liberté d'acheter des vivres pour les femmes et les enfants. 70

18 septembre, Québec. Mathews au major Rogers. A appris son retour et reçu sa lettre. Des instructions ont été envoyées par le général de brigade Powell. 72

21 septembre, Québec. Le même au même. Son Excellence lui alloue la solde de capitaine suivant sa demande, dès qu'il aura complété une compagnie, et a donné ordre qu'il soit fourni de l'habillement aux hommes de son corps qui en ont réellement besoin, ainsi que des armes, en tant qu'on en pourra disposer. Les femmes et les enfants recevront des vivres de la même manière que ceux qui sont attachés aux corps provinciaux. 73

26 octobre, Saint-Jean. David Breakenridge à Mathews. Un certain nombre d'hommes faits prisonniers au fort Anne et au lac George veulent joindre les

1780.

Rangers du roi; demande la permission d'admettre dans le corps ceux qui peuvent être recommandés à cet effet. Page 74

13 novembre, Québec. Mathews au major Rogers. Son Excellence permet aux hommes faits prisonniers, qui sont loyalistes, mais ont été contraints de prendre les armes par les rebelles, de s'enrôler dans quelqu'un des corps; les officiers qui les engageront seront tenus responsables de leurs antécédents, etc. 75

22 novembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. A envoyé à Montréal les officiers qui connaissent le mieux les prisonniers; ils en ont ramené avec eux seize, à qui a été administré le serment d'allégeance et qui ont été engagés. Il y a maintenant 133 hommes engagés pour faire partie des *Rangers* du Roi, mais tous sont nus et dans une grande pénurie; il a été obligé de pourvoir chacun d'eux des objets nécessaires. Demande de l'habillement et des armes, et qu'il soit nommé un quartier-maître et un chirurgien. Il n'y a pas de bois; on a besoin des services des *Rangers* pour avoir du bois, pour aller à la découverte, etc., mais ils ne peuvent rien faire sans habillement. 76

7 décembre, Québec. Mathews au major Rogers. Accuse réception d'une lettre non signée, qui a été mise sous les yeux de Son Excellence. Ordre a été donné il y a longtemps de fournir l'habillement nécessaire. Il ne peut rien être fait maintenant en ce qui regarde les armes. Les nouvelles recrues doivent être passées en revue par le capitaine Campbell, sous-inspecteur général des contrôles. Les mandats pour primes d'engagements seront faits d'après le détail des dates d'enrôlement sur les rôles d'appel, etc. Pour les raisons exposées, Son Excellence refuse de nommer un chirurgien ou un quartier-maître. Ordres relatifs au règlement du compte de Sutherland. 78

16 décembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Observations sur les recrues venant de Montréal; deux ont été emprisonnées pour injures verbales et subiront leur procès. L'habillement ne lui a pas été livré. A fait tout en son pouvoir pour empêcher des contestations au sujet du recrutement, quoique son corps ait été souvent maltraité par des officiers recrutant pour d'autres corps, ce dont il donne des détails. 80

Sans date. Le colonel Robert Rogers au capitaine Brehm. Transmet un mandat de sir Henry Clinton, l'autorisant à lever deux bataillons de rangers. Donne un aperçu des officiers et des mesures prises à cet effet. 83

1781.

1er janvier, Québec. Mathews au major Rogers. Il sera nommé une commission d'officiers pour décider des réclamations en litige au sujet des recrues, après quoi elles seront régulièrement passées en revue. D'après des nouvelles apportées d'Halifax par le capitaine Jones, il paraît qu'aucun des officiers du corps n'a encore reçu de ration, de sorte que les officiers au Canada n'ont pas raison de se plaindre. 85

5 janvier, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Observations et réponses à une pétition de John Peters, Edward Jessup et William Fraser, se plaignant de lui et des officiers employés par lui au recrutement. Les griefs sont passés en revue et réfutés en détail. 86

11 janvier, Québec. Mathews au major Rogers. Son Excellence sera charmée s'il se justifie des accusations portées par les officiers des loyalistes. La pétition sera soumise à la commission d'officiers qui s'assemblera bientôt. 90

16 juin, Le major Rogers à Haldimand. Demande permission d'aller à Saint-Jean pour régler les comptes des hommes, parce qu'il craint qu'autrement ils ne s'ameutent. Demande que si on l'oblige de cesser tout recrutement dans la province, on lui permette de s'adres-

1781.

ser à sir Henry Clinton pour en obtenir la permission de rester dans la province, afin de rompre ses rapports avec le colonel Rogers et d'être complètement sous le patronage de Son Excellence. Il a maintenaut engagé beaucoup d'hommes et il n'attend que des pilotes pour les amener. Page 91

11 août, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Demande la permission de modifier les bordereaux de paie quant aux officiers qui ont tout leur complément, vu qu'ils se plaignent qu'ils ne peuvent se subvenir à eux-mêmes. A retardé la préparation du bordereau de paie jusqu'à ce qu'il ait reçu des nouvelles à ce sujet. Comment doit-il toucher pour les soldats envoyés à Québec ? Demande de l'habillement pour les recrues. Sur une erreur dans le bordereau de paie ; la fourniture d'armes et le paiement des primes d'engagement. Si les commissaires du Vermont en viennent à un règlement, il suppose qu'ils insisteront pour que les concessions faites depuis le commencement de la rébellion ne soient pas invalidées. Les dommages qui en résulteraient pour les sujets fidèles. Il ne serait que juste que les concessions du Hampshire fussent confirmées. 93

23 août, Québec. Mathews au major Rogers. Il ne sera pas fait de changement dans les bordereaux de paie du corps du colonel Rogers jusqu'à nouvel ordre. Il sera donné des instructions au sujet de l'habillement. Les officiers qui se sont distingués ne seront pas oubliés. 95

6 octobre, Québec. Le même au même. Sur sa recommandation, la récente indiscrétion de M. Beties sera passée sous silence et il sera nommé comme il a été proposé. Ses frais d'entretien lui ont été payés. Les officiers des trois compagnies seront bientôt nommés, mais il doit être agréable pour M. Beties d'être placé, en attendant, sur le même pied qu'eux relativement à la subsistance. 96

3 décembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Envoie un précis d'ordre de MM. Gordon et Crowder, agents à New-York pour le corps provincial. Désire avoir des ordres pour dresser un autre bordereau de paie. Le major Jessup a été aussi surpris que lui de voir qu'il (Jessup) devait prendre le commandement de la dernière expédition, parce qu'il (Rogers) a le pas sur Jessup. 97

13 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Adressé la feuille de solde pour les officiers des *Rangers* du roi en activité. Ils remercient avec reconnaissance. Demande la permission de toucher la prime d'engagement pour les hommes. Est inquiet du sort de deux partis qui se sont mis en campagne dernièrement, à cause de l'inclémence de la saison. 98

13 décembre, Québec. Mathews au major Rogers. Des mandats pour la solde des officiers, signés par les agents de l'armée du sud, ne peuvent avoir d'effet ici. Son corps sera sur le même pied que les autres corps provinciaux. Comment il doit toucher l'argent des bordereaux de paie. 99

31 décembre, Québec. Le même au même. Qu'il fait erreur quant à la date de l'activité et n'a jamais été informé d'aucune date précise par lui (Mathews) à laquelle cette activité devait commencer. Renvoie les feuilles de solde pour correction en conformité de la lettre du 13 courant (p. 99). Doit s'adresser au major Nairne pour les primes d'engagement. 100

1782.

14 janvier, Montréal. Le major Rogers à Mathews. Lui explique son mode de conduite au sujet des feuilles de solde et les renvoie corrigées. 101

17 janvier, Québec. Mathews au major Rogers. Encore sur l'erreur relative à la mise en activité. Le major Nairne avait en conséquence omis les noms des officiers de la liste des pensions ; ils seront compris (comme ils ont été omis) dans la prochaine liste. Il a été alloué aux

1782.

officiers 165 jours de gratification d'entrée en campagne pour la campagne de 1781. Le nom du capitaine Breakenridge a été inséré sur les états d'activité. Page 103

11 février, Québec. Mathews au major Rogers. Donne ordre de renvoyer Dods, domestique engagé par contrat, parce qu'il est illégal d'enrôler des apprentis ou des serviteurs engagés par contrat. 104

19 avril, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Hermanus Best veut recruter et dit qu'il peut avoir dans les colonies des hommes qui joindront le corps de Rogers, plus vite qu'aucun autre recruteur. Ne décidera rien jusqu'à ce qu'il sache quel est le bon plaisir de Son Excellence. Demande la permission d'envoyer chercher son fils au Connecticut, parce qu'il craint qu'il soit enrôlé de force par les rebelles. Mme Rogers y sera envoyée l'été prochain, mais son aîné n'aura pas la liberté de venir avec elle, ce qui fait qu'il désire le faire partir de là avant cette époque. Demande la permission d'envoyer des guides à la rivière Connecticut pour quelques hommes. 105

28 avril, Montréal. Haldimand au major Rogers. Sur réception de cette lettre, il partira pour Loyal-Blockhaus; il peut prendre deux hommes avec lui, mais tels qu'il ait en eux la confiance la plus absolue. Un grade d'enseigne a été promis à Best et il le recevra. Il ne doit parler de son départ à personne autre qu'au colonel St. Léger. 107

28 avril, Montréal. Mathews au même. Son Excellence ne croit pas à propos de permettre qu'il soit envoyé au Connecticut des hommes en recrutement, ce dont il a à s'occuper actuellement ayant trop de gravité. Tandis qu'il est dans ce pays, on n'a pas d'objection à ce qu'il fasse des observations ou qu'il noue des relations qui puissent par la suite être utiles, mais cela ne doit pas l'éloigner du service actuel. Sur l'offre de B. (Best) à l'effet d'aller en recrutement. 108

Ce qui paraît être les instructions secrètes pour cette expédition qui avait pour but de concerter des mesures avec le colonel Beadle, est donné sans date ni signature (*voir* aussi B. 177-1, p. 252, lettre des Justus Sherwood au colonel Porter). 166

2 mai, Loyal Block House. Le major Rogers à Mathews. Est arrivé hier; avant de partir, avait envoyé chercher des ordres publics du colonel St. Léger pour s'en servir au cas où il serait pris, parce qu'autrement il serait traité en espion. S'occupera exclusivement de l'objet indiqué; se propose d'aller au Connecticut avant de partir pour sa mission au temps fixé. 109

11 juin, Saint-Jean. Le même au même. Envoie une liste des *Rangers* du roi sous son commandement en Canada. A des nouvelles de partis aux colonies qui veulent venir joindre les troupes royales; désire savoir quand Son Excellence lui permettra d'envoyer des hommes pour servir de guides. Demande que John Breakenridge soit libre d'aller à Halifax, où il serait plus utile qu'ici. 110

17 juin, Québec. Mathews au major Rogers. Son Excellence ne croit pas qu'il soit à propos maintenant de laisser aller des hommes en recrutement dans les colonies. Le capitaine Breakenridge restera dans cette province. La veuve de l'enseigne Batey recevra la solde de son défunt mari jusqu'au 24 et ensuite £20 par année. 111

— juin. Benjamin Patterson à Breakenridge. Si, tandis qu'il était à Cohos, il a entendu dire quelque chose de lui (Patterson) et du capitaine White, il lui serait obligé s'il le répétait à Mathews. 112

27 juin, Saint-Jean. Breakenridge à Mathews. Lui transmet la lettre de Patterson; il a entendu dire quelque chose qui indiquait que White n'était pas bien disposé envers Patterson, mais ne veut pas intervenir dans des affaires qui ne le regardent pas. 113

1782.
3 juillet, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Envoie la feuille de solde. Explique certaines différences entre les rations portées en compte et le nombre de jours pour lequel a été touchée la solde. Page 114

10 août. Ecrit du capitaine John Stinson, par lequel il s'engage à envoyer le capitaine Simeon Smyth en échange ou à se livrer lui-même derechef comme prisonnier. 115

21 août, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Lui transmet l'engagement sur parole du capitaine Stinson (p. 115), et donne une relation des circonstances qui ont occasionné sa capture. 116

26 août, Québec. Mathews au major Rogers. Stinson a agi d'une manière inexcusable en promettant quelqu'un en échange. Toutefois, Smith sera relâché sur parole. Stinson doit venir à Québec pour s'embarquer en destination d'Halifax ou de New-York. La ration lui sera avancée, et non réglée. 117

25 novembre, Montréal. A. Cuyler à Mathews. A inspecté les prisonniers ; a donné ordre qu'ils fussent pourvus des vêtements dont ils ont besoin pour les protéger contre le froid, et leur a recommandé de se conduire avec prudence. St. Léger dit qu'ils seront envoyés au Coteau du Lac dans quelques jours. Visitera les femmes et les enfants de ces prisonniers en revenant de l'inspection des loyalistes. 118

27 novembre, Saint-Jean. Le major Rogers au même. Commence à croire que les feuilles de solde ont été égarées ou ne lui sont jamais parvenues. A près de quatre compagnies levées pour les *Rangers* du roi ; demande la liberté de lever la quatrième sous les ordres d'officiers de mérite. Croit qu'il a le droit de recommandation ; on s'est moqué de la dernière nomination, et il ne veut que des hommes avec lesquels les officiers de l'armée puissent faire société. 119

5 décembre, Québec. Mathews au major Rogers. Observations sur ses plaintes relativement à la nomination d'officiers dans son corps ; il n'a pas le droit de faire les nominations, même s'il était le commandant du corps. S'il ne traduit pas en conseil de guerre les officiers pour leur mauvaise conduite, il en sera tenu responsable. 121

16 décembre, Québec. Le même à Abram Cuyler. La conversation avec M. Cossit et avec M. Summers s'accorde avec leurs déclarations à Son Excellence. Les communications qu'ils ont promis de faire au printemps sur les progrès de mécontentement au Massachusetts et en d'autres provinces peuvent être utiles. 123

25 décembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Est peiné d'avoir offensé Son Excellence. Envoie la feuille de solde. 124

1783.
— janvier. Saint-Jean. Le même au même. Pritchard a apporté la nouvelle qu'il (Rogers) doit être placé sous le commandement d'Haldimand. Le colonel Rogers n'y a pas d'objection. Jessup et autres ont proposé d'unir les *Rangers* Loyaux et ceux du Roi. Il n'y a pas d'objection si cela facilite le service du roi. Si la chose est agréée, croit qu'il pourrait compléter un bataillon dans un laps de temps raisonnable. 125

3 février, Québec. Mathews au major Rogers. On a eu le dessein de joindre son détachement aux *Loyal Rangers*, mais cela ne peut s'arranger à présent. Tant d'imprudences ont été commises par ceux en recrutement dans les colonies que Son Excellence a presque décidé de limiter le recrutement aux hommes qui viennent de leur plein gré se ranger sous les drapeaux ; en même temps, jusqu'à ce qu'on sache quelque chose de certain sur l'état des affaires publiques, aucun homme n'aura permission d'aller aux colonies faire ce service. 127

1783.

18 mars, Saint-Jean. Breakenridge à Mathews. Demande la liberté de partir avec un parlementaire pour qu'il puisse voir son père, qu'on croit être mourant. Page 128

24 mars, Québec. Mathews au major Rogers. Lui renvoie un compte pour correction. Il n'est permis à aucun régiment de porter en compte les prisonniers. Lui envoie des observations pour lui servir de guide. 129

29 mars, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Expose ses raisons pour avoir mis en compte les prisonniers; fait remarquer qu'il a crédité le gouvernement depuis l'époque où les sergents ont été faits prisonniers. Ne doivent-ils pas continuer d'être portés sur les feuilles de situation? La femme du sergent Caldwell est arrivée dans la province dénuée de ressources et a touché la solde de son mari depuis qu'il a été fait prisonnier; le régiment perd la solde des autres hommes, parce qu'ils ne peuvent pas la rembourser. 130

29 mars, Saint-Jean. Roger Stevens au même. Expose ses états de service sous les ordres de Burgoyne; sa capture et sa fuite; les hommes qu'il a recrutés servent maintenant dans le corps de Rogers; et demande une commission dans la quatrième compagnie, sa demi-solde étant trop faible pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. 132

3 avril, Québec. Mathews au major Rogers. Lui envoie les comptes corrigés pour qu'il les signe, afin de prévenir des retards dans le règlement. Ne peut lui donner de conseils sur la question de mettre des hommes à la place des sergents faits prisonniers, mais croit que s'ils reviennent, ils seraient surpris de se trouver simples soldats et s'attendraient à leur solde comme sergents. Au sujet des rations. Dans la dernière guerre, on faisait de l'argent en touchant la paie pour les absents comme pour les soldats faisant réellement partie de l'effectif, mais cette pratique n'a pas lieu maintenant. 134

7 mai, Saint-Jean. Demande faite par le major Rogers et autres officiers des *Rangers* du roi à sir John Johnson, pour que leur corps soit joint à son bataillon qui n'est pas encore au complet. 136

15 mai, Québec. Mathews au major Rogers. Lui renvoie les comptes pour correction; il est toujours prêt à aider à la rectification d'erreurs, mais celles du corps de Rogers prennent trop de temps, et la gratification est suffisante pour payer des gens experts qui seraient chargés de préparer les comptes et les états. 137

14 juin, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Explique certains items de ses comptes. 138

3 octobre, Saint-Jean. Le même au même. Appelle son attention sur les retards apportés dans le règlement de ses comptes. Peut-il toucher la prime d'engagement pour les hommes qui sont arrivés presque nus et n'ont pas été payés?

24 novembre, Québec. Haldimand au major Rogers. Ordre a été donné de licencier les troupes provinciales. Fera de son mieux pour remédier aux inconvénients causés par la tardive arrivée de l'ordre, et les allégera en fournissant des logements et des vivres jusqu'à ce qu'arrive la saison où ils profiteront des secours qui leurs seront assurés. 140

7 décembre, Québec. Mathews au même et à Jessup. Transmettre les feuilles de solde jusqu'au 24 courant, pour que les comptes du corps puissent être réglés. 141

13 décembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Envoie les comptes, comme il en a reçu ordre. Envoie un état de l'effectif du corps à différentes dates, parce qu'il espère qu'il lui sera alloué les décomptes, comme pour sir John Johnson. Observations sur d'autres items du compte. 142

1783.
13 décembre, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Les recrues dont la prime d'engagement est mise en compte ont toutes été enrôlées avant qu'eut été reçue la nouvelle de la signature des articles préliminaires de la paix, ou qu'il eût été donné ordre de cesser le recrutement. Page 144

18 décembre, Québec. Mathews au major Rogers. Observations sur ses comptes (qui ont été corrigés et renvoyés pour être signés) à propos de réclamations pour décomptes, etc. 145

21 décembre, Saint-Jean. Compte de l'extraordinaire des guerres pour les *Rangers* du roi depuis la levée du corps jusqu'à cette date. 147

1784.
2 janvier, Montréal. Le major Rogers à Mathews. Explication de prétendues erreurs dans ses comptes. 148

2 janvier, Montréal. Le même au même. Quels arrangemants doivent être faits pour distribuer des provisions à son corps? .Demande un peu d'argent pour lui-même et le capitaine Henry Ruiter afin d'aller au Vermont pour y régler leurs affaires. 149

2 janvier, Montréal. Le même au même. Envoie le compte de l'extraordinaire des guerres avec des observations. 150

23 janvier, Saint-Jean. Le même au même (confidentielle). Propose un moyen grâce auquel le jeune M. Ferguson et Terence Smyth peuvent avoir droit au bénéfice de la demi-solde; les promotions seraient comme suit : le lieutenant Israël Ferguson, capitaine; M. Richard Ferguson, lieutenant à sa place; Terence Smyth, lieutenant dans la quatrième compagnie, et James Rogers (fils du major), enseigne. 151

27 janvier, Saint-Jean. Liste des officiers et soldats de la compagnie du major Rogers, des *Rangers* du roi, avec le nombre de leurs familles. 153

Liste semblable pour la compagnie d'Azariah Pritchard. 154

27 janvier, Saint-Jean. Liste de la compagnie d'Henry Ruiter. 155

28 janvier, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Envoie un état des *Rangers* du roi; ne sait pas combien vont s'établir, quelques-uns étant absents pour le service, mais croit que peu s'établiront ailleurs. Un certain nombre sont à Caldwell's-Manor, où ils ont été envoyés par Pritchard. Ira au Vermont et reviendra aussitôt que possible. Pritchard a induit un certain nombre à aller à la baie de Missisquoi. N'eût été lui, ils se seraient tous établis où il (Rogers) s'est fixé. Pritchard a dit que le plan était de faire venir les hommes à Cataraqoui pour en faire des esclaves. On lui dit que Breakenridge est allé aux colonies, mais l'ignore. Quelques-uns des officiers veulent louer le terrain sur lequel se trouvent les casernes pour y loger leurs familles jusqu'à ce qu'ils sachent où ils auront des terres. Quelques-uns des jeunes gens des *Rangers* du roi, auxquels on peut se fier, veulent aller aux colonies, les uns pour y voir leurs familles, d'autres pour y régler des affaires, de façon qu'ils puissent être de retour à temps pour s'établir sur les terres avec les autres. 157

16 mars, Saint-Jean. Le même au même. Etait allé au Vermont sur l'assurance qu'il ne serait pas insulté, mais a essuyé de vils outrages en présence des autorités, qui ne se souciaient pas plus des délibérations que les assassins ne s'occupaient de leur autorité. Elles ont refusé de se conformer aux résolutions du Congrès. Leurs délibérations tumultueuses de chaque jour sont intolérables. Un grand nombre lui ont exprimé leur désir de venir en cette province s'établir sur les terres du roi, si Son Excellence voulait leur donner quelque encouragement. Ces gens sont pour la plupart des loyalistes connus comme tels. 160

28 mars, Saint-Jean. Le même au même. Nombre de loyalistes ont demandé la liberté d'aller reconnaître les terres dans les environs de Cataraqoui aussitôt

1784.

que possible, parce qu'on parle diversement de cette région. Demande que le lieutenant Ferguson et dix ou onze des hommes les plus sûrs puissent partir pour qu'ils trouvent au moins un bon embarcadère pour les bateaux, où l'on pourrait construire des huttes. Si le plan est approuvé, demande une chaloupe, des mocassins, etc., pour les hommes qui feront le voyage. Page 161

11 mai, Saint-Jean. Le major Rogers à Mathews. Ne peut dresser un état complet du ci-devant corps des *Rangers* du roi, parce que les hommes sont trop dispersés. Beaucoup de ceux qui sont absents seront bientôt ici et veulent s'établir à Cataraqoui. Recommande la demande faite par les hommes, qu'il leur soit permis de retenir leur literie. Les veuves et les enfants demandent à Son Excellence de vouloir bien exercer sa bienveillance à leur égard. 163

14 mai, Saint-Jean. Le lieutenant Johns. Pétition demandant la permission de rester à Saint-Jean à cause de ses affaires et de maladie dans sa famille. 165

Sans date. Retour d'officiers de New-York, sous le commandement du major James Rogers. 168

LETTRES D'OFFICIERS DES LOYALISTES.

1776-1782.

B. 161. **B. M., 21,821.**

1777.

Déclaration sous serment de Gershom French, sur sa commission reçue du gouverneur Montfort Brown, ses services en enrôlant des hommes pour Burgoyne, sa capture après la défaite de Burgoyne, et son arrivée à Québec. Page 1

14 septembre, Crown-Point. Mémoire de divers articles perdus par M. Wing. 4

28 novembre, Exeter, N. H. Passeport à Abraham Wing, signé par Meshech Weare, président de l'Etat de New-Hampshire. 5

1778.

2 décembre, Sorel. Les capitaines Leake, Jessup (2) et Adams représentent à Son Excellence le danger qu'il y a pour les loyalistes de porter l'habillement en magasin (bleu à revers blanc), parce que c'est le même que l'uniforme de quelques-unes des compagnies de l'ennemi, et demandent qu'il leur soit donné du rouge. Ils ont donné aux hommes des capotes d'étoffe à couvertures. 6

31 décembre, Québec. Haldimand à Twiss. Après avoir fait des arrangements à Saint-Jean et à l'Ile-aux-Noix, il fera l'examen du terrain, etc., à Sorel, où, espère-t-on, le grand magasin pourra être achevé aussitôt que possible; il essaiera de rejoindre M. Gugy le 7 ou le 8 pour, là, examiner les maisons avant le départ de ce dernier pour le conseil, ainsi que le terrain à la Pointe-du-Lac, où il (Haldimand) a quelque idée de faire construire des casernes. 8

1779.

3 avril, Londres. Le général Burgoyne à——. (Pas d'adresse; envoyée vraisemblablement à Ebenezer Jessup et à John Peters. Etats de leur corps tels qu'ils ont paru aux examens d'août et d'octobre 1777. 9 à 12

4 mai, Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce. Le capitaine Daniel McAlpin à Haldimand. A envoyé M. Fraser, comme on le demandait, et lui a donné instruction de prendre un des hommes de Sorel ou Saint-Jean pour aller avec lui. Les routes sont très mauvaises. A envoyé chercher les invalides qui sont sur le Saint-François; à leur arrivée, il seront envoyés dans le bas de la paroisse Saint-Henri jusqu'à nouvel ordre. Quand les chemins seront praticables, il donnera ordre aux volontaires de se mettre en marche pour la Pointe-Lévis. 13

1779.
29 mai, Montréal.

Le major Nairne à Haldimand. Il n'y a pas de capitaines du *Royal Emigrants* qui puissent être envoyés en détachement depuis que les capitaines Macdougall et Robertson ont été envoyés à l'île Carleton et à Oswegatchie. Alexander Fraser est hors d'état de servir et veut résigner; ses longs services. Il n'y a que le mauvais état de sa santé qui l'induise à demander la liberté de se retirer dans les circonstances actuelles, et vu son âge, il y a peu d'espoir qu'il se rétablisse. Page 14

3 juin, Sorel.

Le capitaine McAlpin au même. Le premier juin, sir John Johnson lui a remis le commandement de tous les loyalistes; a été occupé depuis à former une compagnie pour le capitaine Robert Leake, avec William MacKay, Henry Young, Isaac Man et William Fraser comme lieutenants, Duncan Cameron comme enseigne, outre les sergents, etc. Ne peut encore faire un état satisfaisant; demande que les loyalistes épars à Montréal lui soient envoyés, parce qu'il ne peut dresser d'état satisfaisant sans les voir (les vieillards, les malades, les femmes et les enfants exceptés), et il lui faudrait avoir du général de brigade Powell ou de l'ingénieur en exercice un certificat donnant les noms de ceux employés à Saint-Jean, et un autre de l'officier commandant à Montréal, énumérant les malades, etc., à cet endroit. Jessup est parti d'ici il y a deux jours avec trente hommes pour Saint-François. 16

6 juin, Montréal.

Nairne à LeMaistre. Envoie une lettre relative à un prisonnier de Niagara, qui a été logé avec les autres prisonniers rebelles à Chambly. Un prisonnier du nom de Symons, de l'île Carleton, raconte qu'il a été fait prisonnier par les Sauvages du fort Stanwix, où il y avait 600 hommes et où l'on attendait une armée. 20

9 juin, Montréal.

Le même à Haldimand. A envoyé Jautard et Mesplets en conformité des ordres; ils n'ont fait aucune résistance. Ils sont envoyés à Sorel sous la garde du lieutenant Mackinnon, avec un caporal et quatre hommes, parce qu'il n'y a pas de navire en destination de Québec. A ordonné de mettre en ordre les caractères d'imprimerie, en fera faire l'inventaire et les fera déposer en lieu sûr. Ne peut trouver personne pour les estimer, si ce n'est Mesplets lui-même, et il est difficile de les assortir. Ne voit pas que les prisonniers aient beaucoup d'amis ou que les mesures prises à leur égard aient causé grande alarme. Sera cependant attentif à ce qui se passera et en fera rapport. Tous les papiers appartenant aux prisonniers sont mis en deux paquets et envoyés. 18

1er juillet, Montréal.

John W. Myers à Mathews. Est arrivé pour attendre l'ordre d'aller à New-York. Demande de l'argent pour ses frais d'entretien à Montréal et pour son voyage. 21

5 juillet, Sorel.

McAlpin à Haldimand. A fait une tournée conformément aux ordres et a vu presque tous ceux mentionnés dans le relevé des loyalistes ainsi que ceux annexés aux corps. Comment a été formée la compagnie du capitaine Leake. Quelques-uns des loyalistes autrefois portés sur la liste ont joint le régiment de sir John Johnson et les émigrants. A rayé les noms de tous les hommes qui ne paraissent pas aptes au service et a permis à ceux qui sont avec sir John et les émigrants de rester jusqu'à nouvel ordre. Richard Cartwright, d'Albany, et Ralph Vanderbarrick ont été fortement recommandés. Considère M. Cartwright comme un fidèle loyaliste qui a couru bien des risques en envoyant des dépêches. M. Vanderbarrick, quand il était en route pour joindre Burgoyne avec 30 hommes, a été surpris et tellement blessé qu'il ne peut gagner son

1779.

pain qu'à l'aide d'un faible secours du gouvernement sur la formule des états. Page 22

8 juillet, Québec. John Drummond à McAlpin. Transmet un compte de Hugh Munro pour frais d'entretien des loyalistes, et demande s'il acceptera la traite de Munro. 25

15 juillet, Sorel. McAlpin à Mathews. Lui envoie des états de subsistance, etc., avec des observations. 26

26 juillet, Sorel. Le même au même. Les loyalistes étant tous employés aux travaux, il n'a pas eu l'occasion de les voir sous les armes, sauf la compagnie du capitaine Leake, dont les armes sont très mauvaises. Les autres qu'il a inspectées étaient à peu près dans le même état. Le capitaine Leake a demandé de bonnes armes en échange ; celles qu'il a sont de vieux fusils français sans baïonnettes. Ces armes ont certainement été négligées, mais si on leur en fournit de bonnes, il verra à ce qu'elles soient tenues en bon ordre. Ce militaire aux traits flétris par l'âge rougit à la pensée qu'il est à la tête d'une poignée de conscrits mal armés ; espère en conséquence que le général sera assez bon pour l'empêcher de paraître dans cette situation mortifiante. Demande la faveur d'apporter lui-même les prochaines feuilles de situation. 28

7 août, Montréal. John W. Myers au même. Réitère sa demande d'argent pour ses frais d'entretien. 30

12 novembre, Québec. John Hatfield. Pétition pour obtenir sa paie, énumérant ses services dans les rangs des volontaires de New-Jersey. 31

8 décembre, Saint-Ours. McAlpin à Mathews. Pense que le seul moyen de transférer les loyalistes de Montréal à cet endroit serait de les faire traverser à Montréal et de leur faire faire le trajet par terre. Enverra les états. 32

26 décembre, Saint-Ours. Le même au général de brigade Powell. Sherwood dit que les hommes enrôlés par Pritchard ont été passés en revue et avaient reçu la paie depuis 1777. Pritchard est un loyaliste de la Nouvelle-Angleterre ; les hommes qu'il a enrôlés étaient employés dans la division du génie, mais Pritchard leur dit qu'à moins qu'ils ne prêtassent serment devant un juge de paix, ils ne pouvaient être considérés comme soldats, et qu'il les enrôlerait en dépit de tous les officiers des loyalistes. L'affaire faillit devenir grave, car les loyalistes employés à Sorel s'enivrèrent avec les partis de recruteurs, négligèrent leur travail et parlèrent grossièrement aux officiers, le major Rogers leur ayant promis des commissions et une forte paie. Autres plaintes sur la conduite du major Rogers par rapport aux recrues, particulièrement celles amenées par Betties. 33

1780.

3 janvier, Saint-Ours. Le même à Mathews. Est affligé de voir qu'on puisse le croire capable d'entraver l'exécution des ordres. Explique la ligne de conduite qu'il a tenue quand il s'est agi de fournir au capitaine Twiss des hommes pour le corps des ouvriers militaires. Observera les ordres au sujet de Betties. Les familles de Montréal ne sont pas encore arrivées. Dès qu'elles seront arrivées, les états seront envoyés. 36

6 janvier, Sorel. Le même au même. Il sera transmis une proposition, signée par Twiss et lui, à l'effet de former deux corps d'ouvriers militaires. Les hommes les plus compétents ont été choisis, mais la quantité de bois de construction qu'il faut pour Québec exigerait l'emploi d'une partie de la compagnie de Leake ; comme les hommes seraient employés près de Sorel, ils pourraient être rassemblés promptement pour le service. Demande la gratification d'entrée en campagne. Que doit-on faire des hommes amenés par Betties ? 39

1780.
14 janvier, Saint-Ours. McAlpin à Jeremiah French. Par suite de sa désobéissance aux ordres de M. Gugy, il doit transférer ses ordres à McDonell et se rendre à Saint-Ours. Sa désobéissance est suffisante pour le faire renvoyer à sa honte, et il (McAlpin) encourrait des reproches pour avoir envoyé un homme qui a créé des désordres au lieu de les apaiser. Sur la qualité du bœuf. Son pouvoir de punir pour cause de désobéissance aux ordres, etc. Page 41

16 janvier, Saint-Ours. Le même à Mathews. Explique sa conduite au sujet des hommes qui doivent être recrutés par Twiss pour les corps d'ouvriers militaires. S'il ne s'était plaint que de ce qu'il ne fût pas permis aux hommes de la compagnie de Leake de travailler sauf près de Sorel, on verrait qu'en cela il avait obéi aux ordres de Son Excellence, etc. 44

23 janvier, Saint-Ours. Le même au même. A donné ordre à French et aux deux Holts de revenir à Saint-Ours ; en aurait fait autant à l'égard d'Adams, mais ne voulait pas priver les enfants de son enseignement ; quoiqu'il ne soit pas les meilleur instituteur, il était le seul qu'on pût trouver. La difficulté d'agir à l'égard des mécontents qui se sont attachés à aucun corps ; en a incorporé plus de 30 parmi les loyalistes sous ses ordres. Va à Montréal, où il espère convaincre ces gens de leur erreur. Demande à Son Excellence qu'elle ait la patience d'attendre ses états de situation jusqu'à son retour de Montréal. 46

3 février, Montréal. Le même au même. A été fort occupé à arranger la liste des provisions pour les loyalistes ; en a retranché tous les hommes propres au service qui ont refusé d'aller à Saint-Ours et d'autres recevant du bois de chauffage et le logement, qui étaient capables de se subvenir à eux-mêmes. Quelques-uns demandent que leur gratification soit modifiée. Ceux portés sur la liste demandent instamment à demeurer à Montréal jusqu'au 1er mai, et ils promettent d'obéir alors à tous ordres, sous peine de perdre tout avantage accordé par le gouvernement. Demande l'envoi d'habillement pour les hommes qui ont joint les loyalistes. 48

13 février, Montréal. Le même au même. Etait trop malade pour répondre plus tôt. Envoie la liste des loyalistes recevant des vivres, etc., à Montréal et dans les environs. S'occupera des loyalistes recommandés par Butler dès qu'il en recevra une liste. Transmet copie d'un plainte portée contre lui au major Carleton par Samuel Adams ; le caractère d'Adams et ses actes réitérés d'insubordination, etc. Est obligé de rester sous les soins du Dr Blake et d'autres pour voir s'ils pourront le remettre sur pied pour servir quelques mois encore. 50

22 février, Montréal. Le même à Haldimand. La maladie l'a empêché d'écrire. Le remercie de son obligeance. Demande la liberté de rester un peu plus longtemps à Montréal, jusqu'à ce qu'il soit mieux en état d'entreprendre le voyage. 52

22 février, Montréal. Le même à Mathews. A été trop malade pour lui répondre, mais est mieux maintenant. Remercie Son Excellence de ses souhaits de rétablissement ; le capitaine Leake est venu lui donner son aide, mais il est aussi dangereusement malade d'une pleurésie. Envoie les états de subsistance avec des observations. Désire s'en aller de cette ville, mais ces serpents de docteurs ne veulent pas le laisser partir ; ils l'écorchent vif pour son bien, à ce qu'ils disent. 53

1er mars, Malbaie. Nairne au même. Envoie un état de l'avancement des bâtiments destinés à renfermer les prisonniers rebelles. Quatre prisonniers et un Canadien travaillent à préparer le bois de construction ; il ne peut en être employé davantage, à cause du manque de pain. Le bois de service pour trois maisons, chacune de quarante pieds de

1780.

long sur dix-huit pieds de large, sera prêt au printemps pour qu'on y mette la dernière main. Description de leur situation ; il existe de bonnes pêches et le sol est sec, bon pour le jardinage. C'est un bon endroit pour faire du goudron. Si l'on a soin de ne pas envoyer ici des prisonniers d'un mauvais acabit, il seront en sûreté et jouiront d'une position salubre. Page 57

2 mars, Montréal. McAlpin à Mathews. A écrit pour avoir les états des différents corps. Est incapable, à cause de sa mauvaise santé, d'examiner les états, de sorte qu'il s'y est glissé des erreurs. Demande que quatre adolescents soient retranchés de la liste du parti d'Adams, leurs parents n'ayant pas consenti à ce qu'ils y fussent portés. Prend du mieux, mais lentement ; l'état du capitaine Leake s'améliore. 59

8 mars, Québec. Samuel Perry au capitaine Brehm. A propos de ses services sous les ordres de Burgoyne, alors qu'il était traité comme un officier et attaché comme tel au corps de Jessup, mais à son arrivée, au Canada, a été retranché de la liste et renvoyé comme un coureur de camps. Son dénuement ; demande que son cas soit soumis au général. 61

19 mars. Ordre à Herkimer de prendre la charge des magasins au Coteau du Lac, et d'y mettre des gardes choisis dans la compagnie des bateliers. Il lui faut exercer la plus grande vigilance, car une certaine quantité de rhum sera envoyée pour être transportée aux lacs d'en haut. (Ordre non signé). 261

20 mars, Montréal. McAlpin à Mathews. Observations sur les plaintes faites par le général de brigade Maclean à propos de personnes retranchées de la liste des provisions. Est à peu près dans le même état de santé. N'a pas encore reçu tous les états des corps. 62

27 mars, Montréal. Le même au même. A l'intention d'établir près de Montréal les familles de ceux qui sont dans les pays d'en haut. Un grand nombre reçoivent des vivres à Saint-Jean, Montréal, Sorel et Saint-Ours ; il pourrait être choisi pour eux un endroit convenable, ceux qui en sont capables devraient être employés aux travaux du roi, ou retranchés. Il est impossible de connaître leur position, étant donné leur présente coutume de se tenir dispersés ; ils devraient être placés sous le contrôle de quelqu'un pour les tenir dans de certaines limites et les rendre utiles. Les familles du corps de sir John Johnson ne peuvent être transférées de Machiche avant que le fleuve soit ouvert à la navigation. 64

Sans date. État de cette fraction des Royaux Américains du roi qui ont servi en 1777, telle qu'elle est actuellement en Canada. Cet état est signé par Eben. Jessup et adressé au capitaine McAlpin. 66

7 avril, Saint-Jean. Samuel Adams à Mathews. Avait recruté des hommes pour servir sous les ordres de Burgoyne et était venu au Canada avec 100 d'entre eux et quelques volontaires qui s'étaient échappés à travers les bois. N'a reçu depuis lors que la solde de lieutenant, et ses hommes sont disséminés dans la province par les ordres du major McAlpin. Demande la liberté pour lui et ses hommes de joindre un corps où ils puissent être sous les ordres de leurs propres officiers, ou bien, qu'il lui soit permis d'aller à New-York, où il est connu et peut être employé. S'il lui était permis de joindre Rogers, il a droit à une commission de capitaine, et son seul désir est de se distinguer et d'être utile. 70

24 avril, Montréal. McAlpin à Matthews. Envoie les états de subsistance des loyalistes pour février et avril. Intercède pour French, qui est dans une situation misérable. 73

1780.

28 avril, Saint-Jean. Sherwood au général de brigade Powell. Des hommes engagés verbalement pour lui, l'automne dernier, sont allés joindre le corps de Rogers; il perdra ces hommes ainsi que d'autres qui doivent venir à moins qu'il ne lui soit permis d'enrôler, ce dont il sollicite la permission. Page 74

4 mai, Montréal. McAlpin à Mathews. A reçu le mandat pour les loyalistes, sauf ceux sous les ordres du capitaine Leake. Envoie la feuille de paie pour eux. Transmet ses remerciements pour la bienveillance témoignée à French et à sa famille. Doute de son rétablissement. 76

10 mai, Saint-Jean. Henry Ruiter au même. Sa femme, qui est fort opprimée par les rebelles, désire venir au Canada. Leurs deux fils seront enrôlés de force par les rebelles s'ils ne sont pas amenés en Canada. Demande la liberté de partir pour emmener ses fils; le reste de la famille sera libre ensuite de venir. 77

14 mai, Malbaie. Nairne au même. Evasion de huit prisonniers, avec une liste donnant leur signalement. 79

15 mai, Montréal. McAlpin au même. Le Dr Blake désire qu'il demande un congé jusqu'à ce que sa santé soit rétablie; le prie de présenter sa demande au général. 81

18 mai, Montréal. Le même au même. Ses remerciements pour la faveur accordée. La bonne conduite, etc., de Ruiter. 82

19 mai, Saint-Thomas Nairne au même. Les recherches faites au sujet des prisonniers rebelles évadés; le bateau qu'ils ont pris est sauf à Saint-Roch et la milice est aux aguets. 83

6 juin, Pointe-aux-Trembles. Leake à McAlpin. A fait rapport à Son Excellence de la marche de la compagnie de Saint-Ours à Lachine en route pour l'île Carleton; le mauvais état de l'habillement et l'état d'imperfection de ses armes. Indique combien sa situation est désagréable parce qu'il n'a pas le grade qui lui permettrait de servir avec des troupes régulières et demande que la chose soit présentée à Son Excellence. 86

8 juin, Montréal. McAlpin à Mathews. Lui transmet la lettre de Leake et recommande que sa demande soit accordée. Le corps des loyalistes demande le même habillement que celui du régiment de sir John Johnson; le dernier habillement qu'il a eu était très mauvais. 89

22 juin, Montréal. Le même au même. Transmet les états de subsistance et les résignations de Grant et de Holt, qui entendent entrer dans les affaires. Recommande de retrancher un lieutenant employé dans le département des Sauvages, vu que les appointements que lui et d'autres touchent secourraient six personnes. Mort du Dr James McDonald, qui laisse quatre garçons en bas âge. 91

25 juin, Montréal. Le même au même. Demande une lieutenance pour son fils dans le second bataillon qui sera formé par sir John Johnson. A donné à sir John une liste des noms des officiers des loyalistes qui méritent considération. 93

6 juillet, Montréal. Le même à Brehm. Que John McDonald, de sa compagnie, a été fait prisonnier par les rebelles le 7 octobre 1777; n'en a pas eu de nouvelles depuis. 95

14 juillet, Montréal. Le même au lieutenant French. Sur des contestations au sujet de recrues. Etats à faire de tous les loyalistes recevant des vivres à Saint-Ours; il devra être dressé une feuille régulière de situation. Les femmes loyalistes qui reçoivent des rations blanchiront le linge des sous officiers et soldats du volontariat à raison de quatre sous par chemise et proportionnellement pour les autres effets. 96

25 juillet, Montréal. Mme McAlpin à Haldimand. Lui annonce la mort de son mari et envoie une pétition. 99

1780.
26 juillet, Québec. Eben. Jessup à Powell. Représente qu'un certain nombre des hommes qu'il a amenés avec lui ont été envoyés au corps de McAlpin et demande qu'il soit représenté au général que ces hommes, dont il transmet la liste, devraient être renvoyés au corps de Jessup. Page 101

Suit la liste de leurs noms. 103

3 août, Saint-Jean. Israel Ferguson à Mathews Est revenu de son expédition après avoir envoyé faire des arrangements pour recevoir, chaque semaine, des nouvelles d'Albany. Transmet le compte de ses dépenses. 104

6 août, Montréal. Neil Robertson à sir John Johnson. Transmet une liste de 68 hommes réclamés par Jessup comme appartenant au corps de feu le major McAlpin. L'ignorance de Jessup au sujet de ces hommes, dont 25 sont parmi les rebelles, 22 morts ou déserteurs ; les autres 21 appartiennent au corps du major McAlpin. 106

12 août, Saint-Jean. Sherwood au général de brigade Powell. Retour de Samuel Sherwood du fort Edouard où il était allé recruter, et où il n'a eu que peu de succès. Hawkins, loyaliste, donne avis que Ethen Allan a envoyé demander au Congrès, il y a environ trois semaines, l'admission du Vermont comme Etat indépendant, ou que lui et les habitants chercheront la protection de quelque autre pouvoir, et qu'ils n'avaient pas lieu de douter qu'ils obtiendraient cette faveur du roi. Herkimer dit que Ethen Allan avait été auparavant en correspondance avec New-York et avait obtenu des offres avantageuses du général Robertson, le gouverneur, mais que cela était un secret connu seulement de cinq hommes, dont Hawkins était un. Croit que puisque le Congrès refuse de protéger les habitants en ce qui touche à leurs terres contre les réclamants de New-York, le Vermont peut être gagné en distribuant des faveurs aux principaux et en confirmant la possession de leurs terres aux possesseurs actuels. D'après la connaissance qu'il a d'Allan et d'autres, croit qu'ils accepteront n'importe quoi plutôt que de céder leurs propriétés aux réclamants de New-York. N'a rien dit de cela à qui que ce soit, et serait heureux de contribuer à ramener ces gens trompés à leur ancienne allégeance, ce qu'il pense pouvoir se faire en achetant leurs chefs. 107

30 août, Saint-Jean. Samuel Adams à Mathews. Enumère ses sacrifices, les hommes qu'il avait recrutés pour la campagne de Burgoyne quand il fut obligé de venir dans cette province, et demande d'être joint aux *Rangers* de Rogers ou qu'il lui soit permis d'aller à New-York. Exprime son désir de supprimer les rebelles et de montrer sa fidélité au gouvernement. 111

30 août, Montréal. Herkimer au même. A maintenant vingt-trois hommes, mais ne sait que faire, parce qu'on ne peut trouver les instructions données au major McAlpin ; ne peut obtenir de rations pour ses gens, l'ingénieur qui devait signer à cet effet étant absent. Le major Ross refuse aussi de donner les mêmes provisions que celles fournies à Machiche. A besoin d'habillement. Butler envoie trente hommes, y compris des noirs ; demande un ordre à l'effet de payer l'écu par jour promis à ses hommes quand ils seraient employés aux travaux. 114

Sans date. Liste des noms des soldats et officiers des Loyaux Américains du roi faits prisonniers dans l'année 1777. 116

5 septembre, Québec. Eben. Jessup à Haldimand. Comme il se propose de lever un régiment, ce qu'il n'a pas été libre de faire auparavant, demande qu'il lui soit accordé autant de temps pour ce faire qu'il en a été donné à sir John Johnson, et qu'il ait le même grade que celui qui

1780.

lui était destiné tout d'abord, avec le général de brigade Powell comme colonel, à moins que Son Excellence ne prenne elle-même le commandement. Au sujet de l'habillement. Demande combien il faut recruter d'hommes avant que les commissions puissent être émises. Page 119

7 septembre, Québec. Liste de Jessup donnant les noms des officiers, etc., des *Rangers* du roi. 122

7 septembre. Liste des officiers des *Rangers* de la Reine, sous les ordres de Peters. 123

8 septembre, Yamaska, Blockhouse. Le lieutenant Fraser au général de brigade Powell. Arrivée d'hommes des colonies, et quelles sont leurs dispositions. Un M. Fraser nommé comme officier par Burgoyne dans le corps de McAlpin, mais fait prisonnier, est arrivé avec des recrues. Il est parti pour aller chercher encore des hommes. Se plaint que Robertson, qui a joint sir John Johnson, attire des hommes du corps de feu le major McAlpin. 134

Noms des recrues amenées par Fraser. 136

9 septembre, Québec. Eben. Jessup à Mathews. Envoie les noms des officiers qui sont disposés à quitter d'autres corps pour joindre son régiment. La famille de feu le major McAlpin ne peut recevoir sa subsistance sans un ordre à cet effet. 137

12 septembre, Saint-Jean. Sherwood à Powell. Demande des instructions au sujet de la fourniture d'habillement pour les recrues qui arrivent. 138

14 septembre, Coteau du Lac. Herkimer à Mathews. Le major Ross a retranché les rations entières pour n'accorder que des demi-rations aux femmes et aux enfants amenés ici d'Yamachiche; demande que la chose soit déférée à Son Excellence. 139

21 septembre, Montréal. Nairne à Brehm. Demande du combustible pour les loyalistes qui sont pour hiverner à Montréal. 140

Suit la liste des familles en question. 141

21 septembre, Montréal. Nairne à Mathews. Transmet l'état de subsistance du parti du capitaine Leake jusqu'au 24 août; ce parti étant à l'île Carleton, cet état n'a pas été envoyé avec les autres. 142

25 septembre, Saint-Jean. Sherwood à Gershom French. Essaie de lever une compagnie. Dulmage refuse de lui aider, de sorte qu'il (French) ferait mieux de se joindre à lui et de rassembler autant d'hommes qu'il pourra, en donnant une piastre additionnelle en plus de la prime royale d'engagement pour avoir les hommes que Adams est à licencier. Comment doivent se faire les états. 143

25 septembre, Montréal. Neil Robertson à Mathews. A donné toutes les informations possibles au major Nairne depuis que ce monsieur a été nommé au commandement des loyalistes. A aussi fait le compte des deniers dus par feu le major McAlpin aux officiers et soldats des différents corps, aux soldats en retraite, etc., sous son commandement, et l'a remis ainsi que les livres, etc, à M. McTavish, son exécuteur testamentaire. Monte aux lacs et fera rapport à son retour. 145

27 septembre, Saint-Jean. Thomas Man au même. Demande un parti peu considérable, parce qu'il veut aller à la frontière pour chercher des hommes dont il attendait l'arrivée. 147

4 octobre, Chambly. Azariah Pritchard au même. Demande des fonds suffisants pour payer ce qu'a coûté le service secret dans lequel il a été engagé, et qui a été conduit entièrement à ses frais. A été empêché de remplir les cadres de sa compagnie par suite de son absence à cause de ses expéditions, quoique beaucoup se fussent joints à lui. 148

10 octobre, Saint-Jean. William Marsh à Haldimand. Soixante-treize personnes sont arrivées, la plupart des femmes et des enfants, dont les maris et les

1780.

pères sont en majeure partie dans le service du roi. Avec eux sont le révérend M. John Bryan et Samuel Wright. Les contestations entre New-York et Vermont, *alias* les concessions du New-Hampshire. L'action de New-York au Congrès et les mesures prises pour contenir le nouvel Etat. Croit que ces gens pourraient être ramenés à leur allégeance et propose un plan de correspondance avec Ethen Allan et Chittenden. Page 150

11 octobre, Saint-Jean. Le révérend M. John Bryan à Mathews. A échappé à la persécution qu'il souffrait à cause de sa fidélité; servirait avec plaisir comme aumônier dans le corps de Jessup et ferait en même temps tout en son pouvoir pour être généralement utile aux loyalistes. 153

11 octobre, Saint-Jean. Eben. Jessup à Mathews. Recommande la nomination de M. Bryan à l'emploi d'aumônier de son corps. 154

15 octobre, Montréal. Nairne au même. A reçu le mandat pour la subsistance du corps de Leake. Demande si la paye de feu M. McLearin doit être continuée à sa veuve. 156

22 octobre, Saint-Jean. John Platt à Haldimand. A envoyé à Albany chercher des nouvelles ; James Quin a été envoyé avec lui par le Dr Smith, parce qu'il avait été dernièrement au Congrès et avait probablement à donner des nouvelles importantes. A reçu des informations sur la manière dont sont transmis les courriers. 160

25 octobre, West Point. Le capitaine John Munro au même. Relation détaillée de son expédition à Ballstown avec 100 hommes du régiment du roi le Royal de New-York, 34 *rangers* et les Mohawks sous les ordres de Langan. 162

27 octobre, Québec. Relation d'une partie des souffrances du colonel John Peters et de sa famille, ainsi que de sa malheureuse situation à cette heure (ci-devant du comté de Gloucester, dans la province de New-York), depuis le commencement de la rébellion actuelle en Amérique. La relation commence par les mauvais traitements à lui infligés par un attroupement populaire en août 1774. 169

28 octobre, Chambly. Nairne à Mathews. Transmet des états de subsistance pour les loyalistes. Demande un ordre à l'effet de fournir ration à Peter Drummond, capitaine dans le corps de McAlpin, et qui a été prisonnier depuis 1777. Observations sur certains items des états et sur des réclamations transmises. La liste des loyalistes sera envoyée aussitôt qu'il pourra se procurer les états. Leur nombre augmente considérablement. 177

2 novembre, Saint-Jean. Eben. Jessup au même. Le remercie de sa lettre. A reçu une lettre de son frère Edward, datée des environs de la Pointe-à-la-Chevelure, avec une liste des prisonniers au fort Anne et au fort George, qui sont portés à s'enrôler dans son corps. Pourquoi la liste du corps de McAlpin appartenant à celui de Jessup, n'a pas encore été envoyée au major Nairne. La liste des prisonniers est jointe à cette lettre. 179

9 novembre, Saint-Jean. Israël Ferguson au même. Demande de l'habillement pour le corps de Rogers. 181

18 novembre, Saint-Jean. Le révérend M. John Bryan à Haldimand. Demande des secours pour l'hiver, parce qu'il est fort probable que le corps de Jessup, dont il a été nommé aumônier, ne sera pas complété promptement. 182

20 novembre, Lachine. Le capitaine John Munro à Lernoult. Autres détails sur son expédition. Pourquoi il n'a pas attaqué Saratoga, etc. Transmet des comptes de provisions. Mentionne les services rendus par les habitants avant qu'il arrivât à Ballstown et l'assistance qu'ils lui ont fournie subséquemment. Ils disaient qu'il y avait 400 nègres à

1780.

Schenectady et à Albany, qui voulaient joindre les troupes du roi. Pas de confiance à reposer dans ceux qu'on appelle les Gars des Montagnes Vertes ; leur caractère et leurs agissements. Le caractère de Gordon, un des prisonniers amenés ; sa conduite envers les loyalistes et sa position au conseil qui a fait des lois pour exécuter les sujets de Sa Majesté sans le bénéfice de clergie. Page 185

25 novembre, Montréal. Nairne à Mathews. Transmet une liste des familles de loyalistes du district. Fera attention aux bordereaux de paie. Les deux McDonells sont Allen et John, très vieux messieurs; l'un d'eux a deux fils et l'autre en a un, officier au régiment de sir John Johnson. Samuel Adans a licencié tous ses hommes ; il peut se subvenir à lui-même comme médecin. Recommande le licenciement. Appuie fortement la réclamation de la veuve du lieutenant Crothers, qui a servi à ses propres frais pendant le siège de Québec. 157

30 novembre, Montréal. Munro au même. Fera part aux officiers et aux soldats de l'approbation donnée par Son Excellence à leur conduite dans l'expédition à Ballstown. Quelques-unes des femmes chassées de Johnstown rapportent qu'un de ses hommes a été exécuté à Albany et que les soldats pris pour l'expédition à Scoharie sont à la demi-ration. Le parlementaire envoyé à la Pointe-à-la Chevelure pour amener les femmes et les enfants de Saratoga n'est pas encore de retour. 191

1er décembre, Verchères. Eben. Jessup au même. Sept des prisonniers sont enrôlés ; ceux qui les enrôlent seront responsables de leur conduite. Environ 60 hommes ont maintenant été recrutés pour le corps. John Jones a enrôlé à peu près la moitié d'une compagnie ; espère qu'il sera confirmé comme capitaine, et que son fils (à Jessup) sera fait lieutenant, mais il ne veut pas solliciter pour ce dernier jusqu'à ce que son corps soit au complet. Nairne a promis de l'habillement pour 60 hommes à Yamaska. 193

2 décembre, Verchères. Simpson Lennie au même. Que Adams ayant licencié ses hommes, qui devront être adjoints au corps de feu le major McAlpin, lui et d'autres ne recevront que la demi-solde. C'est lui qui a amené ces hommes, et s'ils doivent être retenus au service et à solde, il a le meilleur droit de les avoir. Demande la liberté de joindre avec ces hommes le corps de Jessup. 195

3 décembre, Verchères. Ruiter et Wilson au même. Qu'ils sont attachés au corps de Leake, mais demandent d'être attachés à celui que Jessup a reçu ordre de compléter. 197

7 décembre, Berthier. Hugh Munro au même. Expose ses griefs et demande qu'il soit réintégré dans son rang comme le plus ancien capitaine du corps de McAlpin, ou que si ce corps était divisé, il ait sa part des hommes, demandes qui ont été refusées par le major Nairne. 199

10 décembre, Verchères. Eben. Jessup au même. Explique pourquoi il a dû retarder de donner leur habillement et leur paie au sergent Peter Corrigan et au caporal James Wiltrey. Est peiné que le mécontentement soit attribué à ses irrégularités, au lieu d'être imputé au manque de régularité qu'on apporte à payer et à habiller les hommes, et il croit que les plaintes de ceux-ci sont justes. 203

13 décembre, Verchères. Le même à Haldimand. Le remercie de ce qu'il lui est permis de compléter le régiment. Espère encore qu'il sera possible à Haldimand de prendre le grade de colonel du nouveau régiment. Il propose que de petits détachements soient envoyés de Crown-Point le printemps prochain pour dévaster les frontières des rebelles. Un second plan est de former un parti considérable pour détruire Albany, ce qui contribuerait beaucoup à réduire à l'obéissance une moitié de la province de New-York. Espère avoir le commandement général de ces

1780.

expéditions si elles sont approuvées. Espère que l'ordre à l'effet que le major Nairne aura le commandement de toutes les troupes loyalistes n'a rien à faire avec son régiment. Page 206

20 décembre, Saint-Jean. Le révérend M. John Bryan à Haldimand. Avec l'expression de ses remerciements pour la bonté et la liberalité de Son Excellence. 211

26 décembre, Verchères. Nairne à Mathews. A fait la revue du corps de Rogers et a fait un strict examen de tous les prisonniers qui ont été recrutés ; tous ces derniers ont été acceptés à l'exception de trois. Observations sur différentes recrues. La bonne opinion qu'il a conçue du major Rogers et de sa manière d'agir avec ses hommes, mais il reçoit peu d'aide de ses officiers, de sorte qu'il devrait avoir l'assistance d'un quartier-maître et d'un adjudant. Envoie les bordereaux de paie avec des remarques. 213

— décembre, Saint-Jean. Le capitaine Myers au même. Est arrivé de New-York après trente-huit jours de marche avec cinq recrues pour le major Rogers. Croyant qu'il serait plus utile ici qu'à New-York, il a quitté le régiment du colonel Ludlow pour rejoindre Rogers. Il a engagé la plus grande partie d'une compagnie dans les colonies, et espère l'amener le printemps prochain. Pour les raisons données, il n'a apporté aucune dépêche de New-York. 218

Sans date. Etat, pour 1780, de l'habillement qui a manqué aux corps de loyalistes dont se sont composés par la suite les corps de *Loyal Rangers*. 220

1781.

3 janvier, Verchères. Nairne à Mathews. Réduire en ce moment la subsistence des loyalistes leur semble une chose infiniment dure ; les préparera néanmoins à cela. Suggestions quant aux moyens de diminuer les dépenses en réduisant la solde des officiers qui ne font pas de service. L'économie de vivres qu'on pourrait faire serait insignifiante, à moins que l'on ne retranchât les rations aux familles des hommes qui touchent une certaine somme. A Machiche les femmes reçoivent ration entière, tandis qu'ailleurs il ne leur est accordé que demi-ration ; faut-il les réduire au taux général ? Raisons qu'il y a d'accorder une ration à Esau Richardson, à cause de ses services. A moins d'un ordre ne paiera pas Samuel Adams pour le dernier appel ; la solde de plusieurs des hommes de son corps sera aussi retenue. Enverra sous peu une liste des familles de loyalistes qui reçoivent des vivres. 221

5 janvier, Berthier. James Bradshaw à sir John Johnson. Disant ce qu'il a souffert à cause de sa fidélité, et demandant des vivres ainsi que des vêtements. S'il était jeune et en bonne santé, au lieu d'être un vieillard, il ne demanderait rien au gouvernement. 225

12 janvier, Trois-Rivières. William Fraser à Mathews. Est tombé malade et a été forcé de rester ici par ordre du médecin. Son frère est prêt à exécuter les instructions. 227

15 janvier, Sorel. Edward Jessup au même. Demandant la permission d'envoyer en recrutement, dans les colonies, des hommes qui pourraient aussi rapporter des nouvelles. Concernant l'accusation que les hommes de Rogers ne faisaient pas de service de place. 228

15 janvier, Sorel. Gershom French à Twiss. Donnant les raisons pour lesquelles il a copié une lettre du colonel Peters à Sherwood qui, pour cela, a porté une accusation contre lui, et disant que les officiers sous lesquels il a servi sont là pour témoigner de son caractère et de sa bonne conduite. 230

21 janvier, Saint-Jean. Le révérend John Bryan à Haldimand. Demande une ration pour un domestique. 232

1781.

28 janvier, Verchères. Nairne à Mathews. Les progrès faits par les deux Frasers, qui rassemblent des hommes pour Yamaska; complétera le détachement ici. Besoin d'armes; Fraser a reçu ordre de faire rapport de ce qui manque au lieutenant-colonel St. Léger et au major Harris. Ordres envoyés à Machiche, portant qu'il soit permis à quelques-uns des loyalistes de rester là; ils devront être envoyés à Verchères. Aidera à M. Gugy; explique une apparente contradiction intentionnelle de ses ordres à l'égard d'Howard. Essaie de se procurer une liste complète des royalistes qui reçoivent des vivres, mais n'a pas encore reçu les états. Page 233

29 janvier, Montréal. Le capitaine John Munro à Lernoult. Attire l'attention sur son compte impayé de dépenses pour l'expédition de Ballstown. 236

1er février, Chambly. Benjamin Patterson à Mathews. Dit qu'Abel Larned, ramené de Cohos par un parti de Sauvages, est fidèle, et que ses frères et lui ont été utiles au gouvernement; ne doute pas que s'il était relâché il s'engagerait dans un corps. 384

4 février, Verchères. Eben. Jessup au même. Concernant les discussions à l'égard des corps auxquels appartiennent différentes recrues. 237

4 février, Saint-Jean. James Breakenridge au même. Est en peine de savoir comment faire pour se procurer les choses nécessaires à la vie. 239

19 février, Saint-Jean. Edward Jessup à Haldimand. Disant ce qu'il pense de la manière dont pourrait être conduite une expédition en haut du lac Champlain, du nombre d'hommes, de la route, etc. 240

20 février, Saint-Jean. John Ruiter à Mathews. Les hommes qu'il a enrôlés ont prêté serment à cet effet. Demande d'être nommé à quelque corps, et qu'il lui soit permis d'emmener les hommes avec lui. 243

21 février, Saint-Jean. Edward Jessup au même. Autre concernant l'expédition au lac Champlain. 241

25 février, Saint-Jean. Eben. Jessup au même. Demande un ordre officiel enjoignant aux compagnies de William Fraser et du capitaine Drummond de joindre son corps. Services du capitaine Drummond. 245

25 février, Saint-Jean. Edward Jessup au même. L'expédition projetée ne devant pas avoir lieu, n'en parlera à personne. Suggère qu'un bon endroit pour une expédition serait la rivière Connecticut. 248

26 février, Montreal. Nairne au même. Décès de Thomas Garnet, pensionnaire. Promotion de deux sergents du corps de McAlpin. A cause de ses services, on a fait espérer à Gideon Adams, nommé lieutenant pour aller prendre le commandement à Yamaska, qu'il toucherait la solde de ce grade à compter du 25 décembre. 249

28 février, Saint-Jean. Le capitaine Jones au même. Demande qu'ordre soit envoyé à la commission d'officiers d'examiner ses comptes. 250

28 février. John Peters au même. Bien que plusieurs de ses témoins fussent absents il a prouvé que Gershom French avait ouvert une lettre cachetée écrite par lui (Peters) à Sherwood, et l'avait copiée. Observations sur d'autres accusations portées contre French. Demande la permission d'envoyer des hommes en recrutement aux colonies. 251

28 février, Saint-Jean. Peter Drummond au même. La commission d'officiers refuse d'examiner ses comptes, vu qu'elle n'a pas ordre de le faire; demande que la chose soit représentée à Son Excellence, et que permission lui soit donnée de lever une compagnie dans le corps de Jessup. 254

5 mars, Saint-Jean. Edward Jessup au même. La commission d'officiers considère que les accusations portées contre Rogers au sujet de recrutement sont frivoles et refuse de s'en occuper; mais après production des instructions, etc; pour le recrutement, elle a décidé de soumettre le cas à Son Excellence. 256

1781.

18 mars, Verchères. Eben. Jessup à Mathews. Remercîments de la permission donnée à la compagnie de Fraser de se joindre au corps de Jessup, et aussi pour les renseignements sur Drummond. Progrès faits par John Jones dans l'enrôlement de sa compagnie, demande la permission d'aller, avec trois ou quatre de ses meilleurs hommes, chercher ses recrues. Demande que son fils (de Jessup), ou le fils de son frère, soit nommé dans la compagnie levée par Jones. 258

20 mars, Verchères. Nairne à Lernoult. Raison du retard apporté à l'envoi de la feuille de situation des loyalistes. Conseils sur la direction de ces corps. 262

27 mars, Montréal. John Munro à Mathews. Attirant l'attention sur son compte de dépenses faites lors de son expédition à Ballstown. 264

5 avril, Montréal. Nairne à Louis Genevay. Envoyant des bordereaux de paie de loyalistes. 265

17 avril, Yamaska. William Fraser à Mathews. Rapport d'explorations dans différentes directions, avec description du sol, du bois, des rivières, etc. 266

21 avril, Isle aux Noix. William Marsh à Haldimand. Suggère de faire des offres conciliatrices aux concessions du New-Hampshire, *alias* l'Etat du Vermont. S'il ne les accepte pas, recommande que l'on envoie des détachements harasser ses frontières. Recommande de consulter le major James Rogers. 269

23 avril, Verchères. Nairne à Mathews. Envoie états de subsistance. Demande la permission d'aller à la Malbaie pour ses propres affaires. 270

5 mai, Saint-Jean. Benjamin Holt au même. Demande une licence pour tenir un cabaret. 271

6 mai, Montréal. Nairne au même. Envoie bordereau de paie de loyalistes, et rassemblera aussitôt que possible le détachement pour le blockhaus de Yamaska. Concernant deux loyalistes de service à Montréal, l'un desquels avait été amené à Verchères. Ira sous peu à Québec, s'il ne reçoit pas d'ordre qui l'en empêche. 272

3 juin, Montréal. Lieutenant-colonel Campbell. Certificat portant qu'Abraham Wing a joint l'armée de Burgoyne en 1777, et que les autres loyalistes le tiennent pour un bon sujet. 274

13 juin, Montréal. Noms des gens faits prisonniers, ce jour, à Ballstown, par le capitaine Myers. 275

15 juin, Yamaska. William Fraser à Mathews. Demande que l'on prenne les précautions nécessaires en accordant des laissez-passer pour aller au nouveau blockhaus, vu qu'il y a beaucoup d'individus suspects. Ceux à qui il peut se fier reçoivent des laissez-passer pour aller faire du sucre jusqu'aux ouvrages d'amont. A écrit parce que le curé avait promis d'obtenir des laissez-passer pour les gens indépendamment de lui. Le nouveau poste est en état de défense ; le blockhaus sera levé dans un mois. Les ouvriers travaillent vivement. Comment se procurer du tabac, du rhum, etc., pour le détachement de Sauvages qui doit lui être envoyé. Espère de former une autre compagnie vers le 1er août. Un homme est allé aux colonies pour servir de guide aux recrues. 276

15 juin, Yamaska. Le même au même. Les gens de Saint-Hyacinthe se plaignent qu'ils sont obligés de faire des chemins en dehors de leur paroisse. Ils consentent à entretenir leurs propres chemins en parfait état, et quinze arpents en sus, mais non ceux d'Yamaska. Le capitaine de milice a envoyé aux gens d'Yamaska l'ordre de faire le chemin jusqu'à la moitié des quinze arpents, ce qui semble dur. 278

1781.

18 juin, Montréal. Le lieutenant N. Robertson à Mathews. Attire l'attention sur l'ouvrage qu'il lui faut faire pour tenir les comptes des loyalistes, etc. Demande à Son Excellence d'être payé comme adjudant des loyalistes, selon la recommandation du major Nairne. Page 280

5 juillet, Montréal. Nairne au même. Envoie états de subsistance, avec remarques au sujet de Platt et de Neil Robertson, le dernier desquels avait eu la promesse de la position d'adjudant. A reçu mandat pour subsistance et pour choses nécessaires fournies à l'armée de Burgoyne en 1777. 282

8 juillet, Saint-Jean. John Myers au même. Est arrivée et le colonel St. Léger a ordonné que les hommes et lui fussent tenus séparés du corps de Rogers. Son Excellence avait désiré qu'il construisît des baraques pour les hommes, mais St. Léger dit qu'il y a des chambres de troupe; demande qu'une lettre soit envoyée à St. Léger avec les ordres de Son Excellence. Miller, volontaire, qui vient d'arriver de Ballstown, rapporte que 200 rebelles étaient à ses trousses (de Myers), et l'ont suivi jusqu'à la rivière Socondoga. 283

11 juillet, Sorel. Stephen Tuttle au même. Se plaint de la conduite de sa femme, de ses extravagances, de l'aide qu'elle donne aux rebelles, etc. Espère qu'elle ne trouvera pas d'encouragement à Québec. 284

16 juillet, Saint-Jean. William Tyler. Expose ses services et demande que sa rétribution soit augmentée. 286

19 juillet, Verchères. John Peters au même. Nie qu'il ait eu rien à faire dans l'enrôlement d'un nègre, dont il est accusé par le capitaine Jones. Annonce que le major Joseph White, bon loyaliste qui a beaucoup souffert, arrive de Cohos, sur la Connecticut. Demande la permission d'envoyer des hommes en recrutement; il y en a qui y sont allés pour d'autres corps. James Campbell désire aller recruter pour lui (Peters) et pour lui-même. 288

19 juillet, Verchères. H. Munro à Mathews. La somme qui lui a été allouée, par la commission d'officiers, pour la campagne de 1777, ne doit pas être payée avant qu'il ait réglé à l'égard des £200 reçus du général Carleton pour solde et déboursés. Avait tous les comptes et livres prêts pour les soumettre à la commission d'officiers à Saint-Jean, mais n'a pas été appelé à le faire. Entre maintenant dans les détails de l'opération, et demande à être entendu en personne. 290

19 juillet, Verchères. Nairne au même. A fait un examen afin de pouvoir préparer un état des jeunes femmes de loyalistes accoutumées à gagner leur vie par le travail; a étendu cette investigation jusqu'aux jeunes gens. Mandat de subsistance reçu. Décrit les trois nommés Campbell attachés aux loyalistes. Concernant la réclamation de M. Hinman, du corps de Peters. 294

30 juillet, Pointe-Claire. John Munro au même. Pour parer à l'objection qu'on a de payer le compte envoyé par lui l'automne dernier, vu que la dépense a été faite sans autorisation, il expose en détail les circonstances et la nécessité de cette dépense. 297

31 juillet, Saint-Jean. John Green au même. Contredit la nouvelle que l'enlèvement de la femme de John Greaves des environs du fort Edward a été l'occasion d'affliger les loyalistes. Il a éludé l'enquête sur la fuite de cette femme. Platt devait fomenter une sédition parmi les rebelles à Saratoga, mais il s'est trouvé trop en retard pour profiter de la mutinerie des hommes envoyés à West-Point. Sans cela il aurait pu emmener cent hommes au Canada. 301

1er août, Saint-Jean. John Platt au même. Représente qu'il a été privé de sa commission de capitaine-lieutenant et réduit au grade de lieutenant; son absence en service secret, par ordre de Son Excellence, l'a empêché

1781.

de recruter davantage. Comment plusieurs ont dirigé le service de recrutement. Demande à être mis en activité. Page 303

8 août, Verchères. Edward Jessup à Haldimand. Allen et les gens des Montagnes Vertes jouent double jeu pour amuser le gouvernement et se mettre à couvert. Propose de faire enlever Allen. 306

13 août, Yamachiche. Stephen Tuttle à Mathews. Se plaint que ses deux fils (âgés respectivement d'environ 13 et 14 ans) et une orpheline de 13 ans ont été privés de vivres. Il est lui-même malade et à l'hôpital; demande du secours. Sa femme déclare maintenant qu'elle n'a jamais prêté assistance à des rebelles, et ne l'a dit que pour le contrarier. 308

16 août, Saint-Jean. Rapport du lieutenant Johns sur ses opérations dans une expédition de découverte à Saratoga, etc. 311

18 août, Saint-Jean. John W. Mayers à Mathews. Son infructueuse tentative près d'Albany; combat dans une maison, et retour avec deux prisonniers. 316

19 août, Verchères. David Jones au même. Nie qu'il se soit occupé de recrutement quand il était envoyé aux colonies pour y faire autre chose. A envoyé un compte-rendu de ses opérations au colonel St. Léger. 318

— août. John W. Meyers. Proposant d'amener certains meneurs des rebelles qui ont persécuté les loyalistes. 319

21 août, Saint-Jean. Le même à Mathews. Se plaignant de la manière dont le sergent Smith, qui amenait des recrues, a été traité par les pilotes et par le lieutenant Bradt, des *rangers* de Butler, lesquels ont essayé de forcer ses hommes à joindre ce corps. 320

29 août, Saint-Jean. Le même au même. Demande que la plainte concernant le sergent Smith (page 320) soit soumise à Son Excellence. Les 8 hommes amenés par Smith ont reçu du commandant de brigade Powell l'ordre de joindre sa compagnie (de Myers). 323

30 août, Verchères. Peter Drummond à Mathews. Le colonel St. Léger l'a empêché d'envoyer chercher des hommes qui attendent pour rentrer des colonies, sous prétexte que Son Excellence a mis fin à cette pratique pour le moment. Demande la permission d'envoyer un détachement lorsque Son Excellence jugera à propos de permettre le recrutement. 324

30 août, Verchères. Nairne au même. Envoie état de subsistance des loyalistes. La demande que fait le major Jessup d'un nombre additionnel de sergents pour son corps devrait, croit-il, être accordée. 325

6 septembre, Verchères. Le même au même. A reçu de Myers des états relativement aux hommes qu'il a enrôlés pour former une compagnie indépendante; énonce les sommes demandées par Myers, et veut savoir sur quel pied allouer pour la subsistance, les frais d'enrôlement, etc. P. S. 827. Demande s'il doit envoyer des loyalistes à Québec pour aller à la rivière aux Espagnols. 326

8 septembre, Saint-Jean. John W. Myers au même. Demande la permission d'aller ou d'envoyer recruter pour sa compagnie, aux colonies. Que doit-il faire au sujet des trois hommes envoyés à Québec. Le major Jessup a retiré l'accusation disant qu'il (Myers) avait abusivement incité des hommes à joindre sa compagnie. 328

10 septembre, Verchères. Edward Jessup au même. Demande s'il doit aller à Québec, ainsi qu'il apprend qu'il a été dit avant son arrivée (de Jessup) de Saint-Jean. Le major est parti pour Québec sans laisser d'ordres. 330

17 septembre, Ile aux Noix. Requête d'Abraham Wing demandant des secours pour lui-même et sa famille, vu qu'il a tout perdu par l'insurrection. 331

23 septembre, Saint-Jean. Azariah Pritchard à Mathews. Se propose d'aller avec un détachement, à la rivière Connecticut, détruire un grand approvisionne-

1781.

ment de fourrage, de blé, etc., emmagasinés là, vu qu'autrement les rebelles s'en serviraient dans une expédition contre le Canada.

Page 332

29 septembre, Niagara. Le capitaine Andrew Bradt au commandant de brigade Powell, etc. Avec sa version de l'affaire avec le sergent Smith (page 320), et expliquant les circonstances. 333

1er octobre, Montréal. J. Breakenridge à Mathews. Offrant des excuses à propos d'expressions inconvenantes. Sa commission était en date du 8 mai 1779, et non 1780, ainsi que le supposait le colonel St. Leger. 337

21 octobre, Saint-Jean. Azariah Pritchard au même. A rencontré dans les bois, le 17, cinq éclaireurs rebelles ; deux de ces hommes se sont sauvés, un a été mortellement blessé et les deux autres ont été faits prisonniers. Le blessé a dit que le Français qui leur avait servi de guide pour entrer dans la province se nommait Barnard ; deux Lowells s'en venaient. L'endroit sur lequel ils se dirigent, et que le blessé a décrit, est connu de son guide (de Pritchard), en sorte qu'il croit pouvoir mettre la main sur eux. La milice de Cohos est sur pied, ce qui fait qu'il ne peut arriver jusqu'à M. Baby. Les prisonniers ont rapporté que Cornwallis et 10,000 hommes avaient été faits prisonniers. (Cornwallis capitula le 19. La nouvelle mentionnée ici fut donnée le 17, et devait avoir été apprise à ces hommes quelque temps auparavant.) Thomas Wooster, amené de Cohos par les Sauvages, et actuellement à Québec, est un loyaliste; demande qu'il soit envoyé à Saint-Jean, où il pourrait être utile. 338

25 octobre, Montréal. Nairne au même. Envoie les états de subsistance pour les corps de loyalistes, et demande des instructions au sujet de la solde de Myers. A retenu la solde de Ladock Wright, vu qu'il a refusé d'être échangé et de joindre son corps. Réflexions sur d'autres items du compte. 340

8 novembre, Verchères. Le même au même. Explication de certaines contradictions apparentes dans l'état de subsistance. 344

18 novembre, Verchères. Nairne à Mathews. Mandats reçus. Le colonel Jessup demande à être payeur des loyalistes. Concernant requêtes d'officiers demandant la permission de lever des compagnies—ce qui devrait être accordé, croit-il. Thomas Man désire vivement être nommé aux fonctions d'enseigne rendues vacantes par le décès d'Haverand. 345

19 novembre, Verchères. Edward Jessup au même. Remerciments pour les mesures qui ont été prises au sujet d'officiers pour les loyalistes. Le major Nairne désire que son frère (de Jessup) soit nommé payeur des loyalistes. 347

21 novembre, Saint-Jean. John W. Myers au même. Expliquant son envoi d'une lettre par le parlementaire à New-York, et transmettant copie de cette lettre. 348

28 novembre, Verchères. Edward Jessup au même. Les situations qu'enverra le major Nairne démontreront que les compagnies de loyalistes déjà formées sont plus qu'au complet. Le major croit qu'il pourrait être formé une autre compagnie que les officiers non encore pourvus essaieraient de lever. L'arrangement qu'il propose au sujet des officiers. 350

1er décembre, Verchères. Eben. Jessup au même. Attirant l'attention sur la requête des gentlemen non encore nommés officiers, parmi les loyalistes, demandant qu'il leur soit permis de recruter. 352

5 décembre, Verchères. Nairne au même. Voit avec plaisir que Thomas Man a été promu au grade d'enseigne. Grande attention portée au nouvel arrangement fait au sujet des loyalistes, pour les amener au véritable sentiment de leur devoir. Espère qu'il n'y a pas eu de plaintes, vu qu'il n'y avait pas lieu d'en faire. Gershom French peut-il être

1781.

transféré du corps de Peters à un autre corps, vu qu'ils ne s'accordent pas. Progrès que fait le corps de Jessup dans la précision et l'ordre. Il faut un militaire rassis pour le poste d'adjudant. Dénuement de la veuve et des enfants de Loveless, dernièrement pris et pendu par les rebelles pendant qu'il était en mission secrète. Demande une petite pension pour sa famille. De quand doit compter la subsistance des officiers dernièrement nommés ? On peut s'attendre sous peu à un gros compte pour frais d'enrôlement, etc. Page 354

8 décembre, Verchères. Le révérend John Bryan à Haldimand. Attire l'attention sur la promesse qu'il devait être nommé aumônier pour le corps de Jessup, et compte "que Son Excellence n'oubliera pas le pauvre Joseph, comme on assure que le fit le sommelier en chef après qu'il fut rétabli dans ses fonctions." 357

29 décembre, Saint-Jean. Joseph McPherson au même. Expose ses pertes et s'offre d'aller aux renseignements, ou de se rendre utile de n'importe quelle autre manière. 359

Sans date. Distribution de 165 jours de fourrage aux corps de *Loyal Rangers*, pour 1781. 361

1782.

2 janvier, Verchères. Edward Jessup à Mathews. Demande d'habillement pour les corps de loyalistes. L'habit de Sherwood servira de modèle, mais il faut du drap vert pour les parements. Demande aussi prime d'engagement et indemnité de fourrage. Recommande que les officiers soient choisis à cause des surnuméraires qui servent actuellement dans les corps. 362

6 janvier, Verchères. Nairne au même. A cause de changements le bordereau de paie transmis contient plus de détails qu'il n'en faudra par la suite. Remarques au sujet de certains items. Les ordres concernant la compagnie d'ouvriers militaires ont été strictement observés, et communiqués aux officiers de la compagnie. Détails concernant le bordereau de paie. Suppose qu'un payeur sera nommé pour le bataillon de Jessup. Si la prestation d'habillement est faite maintenant, l'uniforme pourra être prêt au printemps. Que faut-il faire de l'argent dû à feu le capitaine S. Mackay. P.S.—Les hommes de Jeremiah French rejoindront sir John Johnson ainsi qu'ordonné. 364

7 janvier, Saint-Jean. Benjamin Patterson. S'il lui arrive quelque chose pendant l'expédition, demande que l'on paie à Chisholm et Ross, de Saint-Jean, la somme de £14 à prendre sur sa solde; justice doit leur être rendue aussi bien qu'à celle qui lui touche de plus près. 368

10 janvier, Verchères. Edward Jessup à Mathews. Envoie rapport de la distribution du fourrage pour les corps des loyalistes. 369

14 janvier, Verchères. Nairne au même. La dispersion des royalistes est la cause du retard apporté dans l'envoi d'un rapport au quartier général. Le besoin d'un bon quartier-maître ; croit que McPherson ferait l'affaire ; il n'a pas été marchand. Voit avec plaisir que les loyalistes vont avoir des terres, vu que cela les occupera quand ils ne seront pas employés au service. En outre de la seigneurie de Sorel, le sol d'une grande étendue de terre vers le blockhaus d'amont d'Yamaska est extrêmement fertile. Caractère de plusieurs officiers qui ont des droits à être mis dans le bataillon. Les hommes demandés par Jeremiah French iront au deuxième bataillon de sir John Johnson, ainsi qu'ordonné. Discussion dans les différents corps à propos d'hommes. 370

24 janvier, Verchères. Requête d'Isaac Mann. Expose ses souffrances et ses pertes, et demande que l'on ne réduise pas sa ration. 374

1782.

Lettre relative à la requête en date du 25, à l'adresse de Mathews. Page 376

27 janvier, Verchères. Liste de gentlemen qui désirent recruter des hommes pour le service de Sa Majesté. 377

27 janvier, Verchères. Edward Jessup à Mathews. Recommande qu'aussitôt que des recruteurs pourront voyager en secret, ils soient mis en campagne pour compléter les corps de royalistes. Envoie liste (page 377) de ceux qui désirent recruter. Demande des instructions avant de leur donner de l'encouragement. 379

27 janvier, Verchères. Nairne au même. Situation misérable d'Isaac Man, qu'il recommande. D'autres pourront aussi demander des secours. Le nom de l'enseigne James MacAlpin a été omis de la liste. 381

28 janvier, Montréal. Caleb Green au même. Sollicite la permission d'aller à Niagara demander l'une des vacances dans le corps de Butler. Attire l'attention sur un compte des dépenses faites quand il était sous les soins du médecin à cause d'une blessure reçue en service secret. 283

Rivière La Clare. Mémoire de William Robertson et autres se plaignant de la manière dont ils ont été traités par le capitaine Fraser. (La date du mois—29—est donnée, mais non le mois.) 55

4 février, Verchères. Nairne à Mathews. Envoie comptes pour recrues et *rangers*. La réclamation est présentée pour frais d'enrôlement devant être alloués pour les hommes rayés, décédés ou désertés, mais il est plus sûr de prendre ceux qui sont sur l'état de force actuel. Remarques sur la somme demandée pour temps perdu ; les recrues qui sont arrivées à temps à Saint-Jean, mais qui n'étaient pas passées à Verchères, sont maintenant portées sur l'état de force On peut se fier à l'exactitude des comptes. Le cas de M. Man, aîné. Espère de joindre le 53e régiment dans quelques jours. 385

5 février, Saint-Jean. John W. Myers au même. Demande qu'il lui soit donné un enseigne pour sa compagnie, vu que ses services seront requis pour le recrutement, et recommande que Richard Ferguson soit nommé. 389

6 février, Saint-Jean. Roger Stevens au même. Fait rapport de ses opérations de service secret dans le Vermont, pour lequel il est parti le 10 décembre 1781. Avec Sutherland qui l'avait rejoint, il a pris sept rebelles occupés à extraire du fer à Crown-Point. Donné la chasse, sur le lac, à un rebelle, lequel a donné l'alarme aux détachements qui venaient chercher des roues de voitures et des ouvrages de fer à Crown-Point. Ses opérations ultérieures et son retour. 391

12 février, Montréal. Le capitaine Leake. Certifiant que les hommes (dont les noms sont donnés) ont juré qu'ils avaient été enrôlés par Francis Hogle pour ne servir dans aucun corps particulier, et qu'ils sont maintenant dans le deuxième bataillon du *King's Royal Regiment* de New-York. 394

Sans date. Edward Jessup. Liste certifiée des hommes engagés par Francis Hogle. 396

14 février, Montréal. Liste des hommes engagés par John Ruiter. 397

12 février, Verchères. Edward Jessup à Mathews. Transmettant la demande d'habillement que fait Sherwood pour les hommes de son poste. 399

15 février, Saint-Jean. William Marsh au même. A été commis à la surveillance des comptes de subsistance. La place étant onéreuse il demande une augmentation de solde. 400

18 février, Saint-Jean. Le capitaine Chambers au même. M. Frost a toujours fait son devoir ; il n'y a pas de plus honnête homme au service du roi, et il mérite d'être protégé. Vu que les vaisseaux de Saint-Jean exigent

1782.

plus d'équipement qu'avant, demande que M. Frost soit laissé jusqu'à ce que ces vaisseaux soient équipés pour le service ; il pourra y veiller et se trouver à Québec lorsque les vaisseaux arriveront. Demande que Joseph Merrit soit envoyé à Saint-Jean avant que M. Frost parte, afin qu'il puisse examiner les approvisionnements laissés par ce dernier. Page 401

21 février, Verchères. Nairne à Mathews. Partira pour Québec dans quatre ou cinq jours, et expliquera lui-même les circonstances se rattachant à la prime d'engagement, etc., des *rangers*. A reçu et envoyé $20 pour Philip Empy. Envoie listes des hommes enrôlés par Hogle et Ruiter ; recommande qu'il soit permis à ces deux derniers et à Hermanus Best de continuer à recruter. Le major Jessup pense que les hommes devraient être internés dans les corps auxquels sont envoyés les officiers qui les ont recrutés. Plan de réduction de la liste des pensionnés. Recommande que John Fraser reçoive une augmentation à cause de ses services ; il est actuellement continuellement de service à Yamaska. La liste des réductions et augmentations est à la fin. 403

22 février, Montréal. Caleb Green au même. Renouvelant sa demande de permission d'aller à Niagara, et attirant l'attention sur son compte des dépenses faites pendant qu'il était blessé. 407

25 février. Verchères. Edward Jessup au même. Envoyant bordereau de paie pour les loyalistes.

14 mars, Montréal. Le révérend John Stuart au Dr George Smith. Est désappointé de n'avoir pas eu la permission de voir James Ellice à la Pointe-au-Fer, vu que cela aurait été à l'avantage du service. La bonne opinion qu'il a d'Ellice. Désire envoyer de l'argent, etc., à John Brown, bon sujet de Shenectady. 410

20 mars, Verchères. Eben. Jessup à Haldimand. Disant comment les gentlemen pensionnés pourraient être le plus utilement employés au service du roi, et donnant des renseignements généraux et particuliers à ce sujet. 412

30 mars, Pointe-aux-Trembles. Nairne à Mathews. Envoie liste de familles royalistes qui reçoivent des vivres du roi. Recommande fortement M. DeCoigne, commissaire des royalistes à Montréal. 415

1er avril, Verchères. Francis Hogle au même. Envoie liste des hommes qu'il a enrôlés, et une copie du serment prêté par le lieutenant French. 416

6 avril, Verchères. Edward Jessup au même. Envoie liste des pensionnaires à £14 par appel, dont la subsistance pourrait être réduite, avec remarques. 417

Suit la liste. 418

6 mai, Verchères. Liste de compagnies d'invalides en quartier, et distribution de la compagnie d'invalides du lieutenant-colonel Peters. 422

10 mai, Verchères. Edward Jessup à Mathews. Envoie listes (page 422). A peu près le même nombre d'hommes sont à différents postes ou en congé. 423

12 mai, Verchères. Le même au même. Y compris 19 hommes de Waltermire, les sept compagnies en ont plus de 66 en sus du complet. Demande que permission soit donnée de former une autre compagnie, avec John Waltermire pour capitaine, John Ruiter, lieutenant, et Hermanus Best, enseigne. 424

31 mai, Saint-Jean. Charles Wehr au même. Dit que d'après des renseignements obtenus à Allantown, il n'y aura pas d'invasion du Canada cet été. L'armée de Washington a quitté ses quartiers d'hiver pour Newbury, et il a 1,500 soldats français—tout ce qu'il y a dans les provinces du sud. Le Congrès lève 7,000 hommes pour Washington ; le contingent du Vermont était de 1,500, mais Allen et Fay ont refusé ; la

1782.

discussion devint si vive qu'ils ont dû quitter Philadelphie la nuit, et que le Congrès leur a dépêché un shérif pour les ramener. Le nouvel Etat avait levé 300 hommes et les avait envoyés à Castleton sous les ordres de Brownson, mais tous étaient partis à l'exception de 120 faute de vivres. Lansing aura, au sujet des affaires des rebelles, toutes les nouvelles qui parviendront à la connaissance des Allens et de leur gouverneur Chittenden; il est intime aussi avec les gens d'Albany, vu qu'il tient des commissions du Congrès. On rapporte que 20,000 soldats anglais et étrangers étaient arrivés à New-York, mais Lansing assure que le nombre est 10,000 et que les Anglais avaient pris seize navires d'une flotte française au large du Rhode Island. A engagé trois hommes à Crown Point. Page 426

5 juin, Saint-Jean. John W. Myers à Mathews. Les dispositions qu'il a prises avec le Dr Smith pour correspondre avec les colonies, avec noms des correspondants. Malgré ces arrangements le Dr Smith a envoyé des hommes qui ne connaissent pas les correspondants. Ne peut expliquer cela que par une discussion qui a eu lieu à propos d'un nègre, et dont il donne les détails. 429

6 juin, Verchères. Edward Jessup à (Lernoult?) Envoie une liste des officiers proposés pour les deux nouvelles compagnies de *Loyal Rangers*. Suggère que la plus grande partie du recrutement soit faite par Sherwood et Best, et que l'un d'eux soit dans les colonies la plus grande partie du temps. Comment les autres détachements de recruteurs devraient être divisés. 432

6 juin, Verchères. Le même à Mathews. A envoyé la liste de ceux qui devraient être nommés officiers des deux nouvelles compagnies. Demande la permission d'envoyer des hommes pour servir de guide aux recrues venant des colonies. 434

24 juin, Verchères. Compte de prime pour rembourser les retenues des *King's Rangers* depuis le 25 décembre 1781 jusqu'à ce jour, signé par P. Ferguson. 435

27 juin, Verchères. Hugh Munro à Mathews. Demande à être nommé intendant de casernes à Montréal, à la place du capitaine Laws. 436

29 juin, Saint-Jean. Lévi Silvestre au même. Ses mesures pour avoir des nouvelles frustrées par la prise d'un homme envoyé par Sherwood, lequel a informé les rebelles des plans arrêtés. La tentative contre Bailey a échoué parce qu'il n'a pas couché chez lui la nuit qu'elle a été faite; il ne couche jamais chez lui qu'entouré d'une garde. A trouvé un autre moyen de correspondre. 438

29 juin, Saint-Jean. John Platt au même. Offre de porter des dépêches à New-York. Il serait plus sûr de réussir si on l'envoyait seul. 411

18 juillet, Pointe-au-Hollandais. Edward Jessup au même. Retour des détachements de recruteurs après une expédition couronnée de succès. Son Excellence permettra-t elle qu'il soit envoyé d'autres détachements? Il (Jessup) espère être avec le détachement de fourrageurs sur le bord du lac près de la rivière Bouquet. Les rebelles près de Saratoga ne sont pas sur leur garde et sont occupés à la moisson. Les hommes amenés par Myers sont plus satisfaits. Le fils du Dr Smith désire entrer au service. 442

15 août, Saint-Jean. William Marsh au même. Propose, comme moyen de diminuer la dépense, d'établir les familles loyalistes sur les terres non occupées où elles pourraient gagner leur vie. Ce plan serait sous réserve des restrictions nécessaires. 444

26 août, Rivière du Loup. S. Jones au capitaine William Fraser. L'informe qu'on l'accuse (Fraser) d'avoir fraudé ses hommes. Sherwood lui conseille de prendre des mesures pour prouver la fausseté de l'accusation. 446

1782.

12 septembre, Pointe-au-Fer. Edward Jessup à Mathews. Recommande que Samuel Sherwood soit nommé enseigne. Page 447

15 septembre, Saint-Jean. Requête de Claudius Bretell, demandant qu'il lui soit permis de s'en retourner, avec son fils, au creek de la Loutre, d'où ils ont été emmenés prisonniers en novembre 1778, par le capitaine Fraser, du 34e régiment. 448

15 septembre, Saint-Jean. William Marsh à Mathews. Envoie la requête de Julius Bretell, et croit que l'on peut, sans danger, acquiescer à sa demande. 450

15 septembre, Pointe-au-Fer. Edward Jessup au même. Espère qu'il peut maintenant être permis d'aller recruter aux colonies, Son Excellence ayant remis à plus tard d'accorder cette permission lorsqu'elle lui a été demandée. 451

26 septembre, Sainte-Jean. Information par Davis, de Cohos, que Bailey et Whitcomb ont formé le complot de s'emparer de Pritchard, de Benjamin Patterson, de Levi Sylvester ou de John Cross. Le fils de Bailey a été envoyé auprès du général Washington pour avoir de l'argent. Whitcomb dit que s'il a des vivres pour se rendre au Canada, il pourra s'y procurer tout ce qu'il voudra d'un nommé Séguin, à Saint-Charles, ou d'un nommé Gobert. Un déserteur, du nom d'Ailsworth, qui doit servir de guide à Whitcomb, dit qu'un nommé Mills, de la compagnie de Sherwood, actuellement à la Pointe au Hollandais, a l'intention de déserter avec d'autres, et qu'il a des vivres de cachés dans ce but. 452

6 octobre, Verchères. Edward Jessup à Mathews. Le corps de *Royal Rangers* est plus qu'au complet. Ses officiers désirent que le corps soit passé en revue avant que la flotte anglaise mette à la voile. Demande qu'il soit fait un rapport aussi favorable que possible afin que la demi-solde soit accordée dans le cas de licenciement. 454

14 octobre, Québec. Mathews au major Jessup. Son Excellence ordonnera qu'il soit transmis un contrôle des *rangers* par la flotte d'automne. On pourra envoyer quelques hommes sûrs en recrutement, mais il faudra qu'ils prennent garde, vu que des amis du gouvernement ont eu à souffrir de l'imprudence de ceux qui ont déjà été envoyés. 455

15 octobre, Saint-Jean. Rogers Stevens à Mathews. Rapport de son voyage en découverte, lequel il envoie. Avait donné les papiers au Dr Smith, qui les a envoyés à Québec par un autre, bien qu'il (Stevens) eût risqué sa vie pour les avoir, et qu'il eût demandé à les porter lui-même à Québec. Bien qu'usé par tant de fatigues, il est prêt à entreprendre une expédition pour enlever les hommes qui lui causent tant d'ennui (à Stevens) et les habitants du Verment. 456

7 novembre, Montréal. Hugh Munro au même. Demandant un emploi ; il y a une vacance dans le corps de Jessup. 460

28 novembre, Montréal. Edward Jessup au même. A donné au colonel Cuyler les états et tous les renseignements concernant les loyalistes. 462

29 novembre, Loyal Block House. Sherwood à Nairne. Rapporte que trois hommes sont désertés, l'un à Pollit et les deux autres à Crown-Point. 463

7 décembre, Loyal Block House. Procès-verbal d'un conseil de guerre appelé à juger le caporal Welch, pour avoir pris dans son embarcation, à Crown-Point, deux individus du Vermont avec du bœuf. 464

8 décembre, Loyal Block House. Sherwood à Nairne. Le conseil de guerre pense que Welch, mis en accusation pour avoir amené deux hommes avec du bœuf, croyait d'agir dans l'intérêt du gouvernement en faisant cela. Nichols, l'un de ces hommes, a été relâché, on retient l'autre (Holmes) avec le bœuf jusqu'à nouvel ordre. 466

1782.
21 décembre, Yamaska. Signalement, par le capitaine Fraser, des trois hommes qui ont dernièrement déserté du blockhaus de Yamaska. Page 467

22 décembre, Loyal Block House. Sherwood. Signalement des trois derniers hommes qui ont déserté de son poste. 469

24 décembre. Compte de prime pour embourser les retenues exercées dans le corps des *King's Rangers* depuis le 25 juin jusqu'à ce jour, signé par P. Ferguson. 472

29 décembre, Loyal Block House. Sherwood à Nairne. Dit que le capitaine Butterfield est arrivé du Vermont avec un parlementaire. 473

31 décembre, Loyal Block House. Le même au même. Les hommes envoyés avec Cassit et Summer sont revenus; ils ont dû les débarquer sur la glace, et se frayer eux-mêmes un chemin pour revenir dans leur embarcation. Le capitaine Miller s'est brisé la clavicule sur la glace; M. Best, volontaire, s'est noyé. Nathan Brown, déserteur, dit que si on lui fait grâce il peut donner des renseignements sur un certain nombre d'hommes du corps de Rogers qui sont convenus de déserter. Doute beaucoup de la véracité de l'histoire de Brown, attendu qu'il mentionne les noms d'hommes qui ont toujours été non seulement fidèles mais zélés. 474

LETTRES D'OFFICIERS DES LOYALISTES.

1777—1785.

VOL. II.

B. 162. B. M. 21,822.

1783.
7 janvier, Montréal. Edward Jessup à Mathews Décès de John McDaniel, pensionnaire; sa pension peut-elle être allouée à sa famille pour toute la période allant jusqu'à la première revue après sa mort. Page 1

12 janvier, Montréal. Jacob Glen au même. Madame Cuyler demande que la ration de combustible lui soit continuée jusqu'au printemps. 2

16 janvier, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. Concernant états des demandes d'habillement, etc., des corps de loyalistes, et de quelle manière ils ont été préparés. Les états de celles du corps du major McAlpin, qui a été fait prisonnier, ne peuvent être trouvés pour l'époque qui précède celle où le major Nairne a pris le commandement (1780). Comment il se propose de faire préparer les états. Demande comment s'y prendre pour faire valoir des réclamations pour dommages aux casernes. P.S. Est maintenant en possession des états concernant le corps de McAlpin. 4

22 janvier, Saint-Jean. William Marsh au même. Rapporte que les officiers des *Loyal Rangers* et des *King's Rangers* ont proposé d'unir ces deux corps; avantages de cette union. Demande que la proposition soit soumise à Son Excellence. 7

22 janvier, Saint-Jean. Edward Jessup à Haldimand. Autre concernant l'union des *Loyal Rangers* et des *King's Rangers*; le bien qui en résulterait pour le service, etc.

Sans date. Liste des sous-officiers et des soldats aux deux blockhaus sur la Yamaska. 10

2 janvier, Ile aux Noix. Liste des noms des hommes qui sont arrivés aujourd'hui des colonies avec l'enseigne Green et M Hollowbert (Holliburt ailleurs), ainsi que des corps dans lesquels il leur plaît de servir. 12

1783.
18 février, Pointe de Cinq-Milles, au-dessus de La Colle.

Le major A. Campbell à Mathews. Est arrivé avec les compagnies de voltigeurs des 29e, 31e et 53e régiments, ainsi qu'une compagnie des chasseurs de Hesse-Hanau. Compte que le détachement entier s'assemblera dans le cours de la journée. Pour être plus près de la Pointe au Fer, il se propose de se porter jusqu'à la frontière de la province. Le fleuve est libre à partir de l'Ile aux Noix ; si le temps reste tel qu'il est il faudra apporter les approvisionnements par bateaux. Plus de neige dans les bois. Il faut attendre qu'il y ait plus de neige pour pratiquer la marche en raquettes. Croit qu'un peu de rhum serait à l'avantage de la santé du détachement. Page 13

23 février, Loyal Block House.

Sherwood au major Nairne. Arrivée de deux hommes au Vermont. Ils rapportent que le jour où Savage a quitté Castletown l'ennemi était parti du fort Edward avec 800 hommes, 100 traîneaux et 6 pièces de campagne, apparemment pour prendre le lac à Skenesborough. Des amis du Vermont, craignant que Savage n'arriverait pas à temps pour avertir, ont dépêché ces deux hommes. Le mauvais état de la glace leur a fait perdre du temps, mais ils sont venus à bout de traverser le lac bien que la glace pliait sous leur poids. Il est impossible, disent-ils, que des navires passent, et quant à eux ils ne s'en retourneraient par par cette route pour tout l'univers. A renvoyé quatre convois canadiens, dont deux attendent des nouvelles à la Pointe Colchester. A gardé les deux courriers, qui sont certainement fidèles ; leur donnera des vivres, etc. Hommes envoyés rejoindre leur régiment à la Rivière du Chêne par ordre du major Jessup.

1er mars, Rivière du Chêne.

Edward Jessup à Mathews. A reçu réponse au sujet de l'union projetée des deux corps. Concernant les comptes de deux hommes. 18

12 mars, Rivière du Chêne.

Le même au même. A renvoyé les états de subsistance avec les changements nécessaires. Observations au sujet des sous-officiers en serre-file, et la raison pour laquelle ils sont mis sur la liste de subsistance, avec remarques sur la liste, etc. 20

13 mars, Loyal Block House.

Sherwood à Nairne. Envoie trois loyalistes du Vermont—Spencer, Patterson et Place—qui désirent voir Marsh et le lieutenant Johns avant de décider quelle affaire entreprendre. Ils ont du tabac dont ils espèrent disposer. Leur fidélité et leurs souffrances 22

13 mars, Rivière du Chêne.

Edward Jessup à Mathews. A reçu les commissions. Demande qu'il soit fait une vérification, attendu que des commissions ont été envoyées pour ceux qui n'y avaient pas droit, tandis que les noms d'autres ont été omis. Donne une liste des erreurs que portent les commissions, avec remarques. 23

29 mars, Rivière du Chêne.

Le même au même. Concernant la date de certaines commissions. 19

7 avril, Saint-Jean.

John W. Myers au même. Remercie Son Excellence des faveurs qui lui ont été faites. 25

12 avril, Rivière du Chêne.

Edward Jessup au même. Attire l'attention sur la réduction de la ration de son frère Joseph. 26

12 avril, Rivière du Chêne.

Le même au même. Observera les ordres donnés concernant la subsistance des loyalistes. Donne des détails concernant cinq hommes qui prétendent à des pensions. Envoie aussi des détails concernant d'autres réclamants. 27

1783.

13 avril, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. Envoie compte de prime d'engagement pour remboursement de retenues, laquelle prime les hommes du corps de sir John Johnson reçoivent, mais non ceux du sien (de Jessup), ce qui cause de la jalousie. Page 30

13 avril, Rivière du Chêne. Le même au même. Expose le cas de Ralph Vandercar rayé de la liste des pensionnés. 31

19 avril, Oswégo. Le capitaine Robert Leake au même. Remarques sur des erreurs contenues dans les états de subsistance renvoyés pour rectification. A fait les changements nécessaires, ce qui, espère-t-il, fera disparaître les objections. A nommé, à Montréal, un procureur qui signera des reçus pour les mandats. Attire l'attention sur une somme qu'il a dépensée pour soulager quelques-uns de ses hommes pendant qu'ils étaient prisonniers, et qui ne lui a pas été remboursée. 33

8 mai, Saint-Jean. Samuel Wright à Mathews. Demande un sauf-conduit afin d'aller au Vermont pour affaires personnelles pressantes. 36

15 mai, Montréal. John Stevenson au même. Est désappointé de ce qu'il ne lui a pas été permis d'aller à la Nouvelle-Angleterre. Fait remarquer qu'il a été fait une réduction pour des vivres qu'il n'a jamais reçus. 38

17 mai, Longueuil. Benjamin Patterson au même. Est forcé de quitter cette partie du pays à cause du mauvais état de ses affaires; entend s'établir à Memphremagog si cela ne lui est pas défendu. 40

17 mai, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. A corrigé comptes et reçu mandats, etc. 42

20 mai, Saint-Jean. Révérend George Gilmore au même. Attire l'attention sur une requête précédemment transmise et soutient qu'il a droit à quelque aide. La population de Saint-Jean a demandé par pétition qu'il fût nommé à la charge d'instituteur; espère qu'il pourra être acquiescé à cette demande. 46

25 mai, Ile-aux Noix. Le major Nairne à De Speth. Rapporte l'arrivée de cinq hommes des colonies; l'un d'eux désire aller à Montréal avec sa famille; les autres veulent aller à Saint-Jean. Le chirurgien recommande que l'on donne du vinaigre aux troupes. Il est absolument nécessaire de faire inspecter les vivres avariés. 47

28 mai, Sorel. De Speth à Nairne. Comment disposer des cinq hommes (47). Transmettra au quartier général la demande de vinaigre et d'inspection des vivres. 49

12 juin, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. Remarque sur la coutume qu'on a de déduire les comptes de subsistance pour vivres, et d'exercer les retenues sur tout l'effectif du corps, bien qu'il y ait des hommes—comme, par exemple, Mr Stevenson (page 38)—qui ne reçoivent pas de rations. Représente les difficultés qu'il y a de faire face aux différents cas, et demande des instructions. 50

22 juin, Rivière du Chêne. Eben. Jessup au même. Demande la permission d'envoyer certains hommes à Albany, etc., avec des lettres, et pour avoir des nouvelles; désire qu'ils passent par Bennington. Espère qu'un laissez-passer sera accordé. 53

23 juin, Montréal. John Stevenson au même. Renouvelle sa demande de la permission d'aller à la Nouvelle-Angleterre pour des raisons exposées au long. 55

24 juin. Compte de prime d'engagement pour remboursement de retenues des *King's Rangers*, pour payeur et chirurgien. 57

27 juin, Shelburne. Ebenezer Allen à Azariah Pritchard. Est prêt à rendre témoignage au sujet des opérations concernant l'importation de bœuf. Est étranger à ce que Clark a écrit au sujet de fausse monnaie, si ce

1788.

n'est qu'il (Clark) lui a dit que Nicols l'avait engagé à s'associer avec lui pour envoyer cet argent au Canada, étant en société avec lui (Pritchard). On sait que Nicols est un calomniateur, en sorte que ses histoires ne peuvent pas faire de mal irréparable. Page 58

—juin. Compte de Joseph Jessup pour recrutement. 60

23 juillet, Rivière du Chêne. Ebenezer Jessup. Certificat à James Robins, portant que ce dernier a rejoint son régiment (le *King's Royal Americans*) le 21 août 1777, avec son lieutenant, l'enseigne et plus de 20 hommes ; quant aux autres—plus de 40 hommes—ils ont rejoint le régiment à la date inscrite en regard de leurs noms. (Liste par Robins, page 61.) Qu'il n'y a pas d'appel maintenant en Canada ; que Robins était capitaine et devrait être compris, bien qu'il ne lui fût pas alloué de solde pendant qu'il était prisonnier ; il n'a pas touché de solde pour la campagne de 1777 ; du moins il n'y en a pas de portée à son débit dans les comptes. 62

23 juillet. Pour compte par Robins, *voir* 61

Certificat des services de Robins, signé par le capitaine Peter Drummond et Thomas Fraser, des *Royal Rangers*. 64

25 juillet. Comptes des vivres fournis et liste des réfugiés loyalistes pauvres qui ont besoin de vêtements. 65

26 juillet, Montréal. Thomas Oakes à Mathews. Demande la permission d'aller à New-York pour veiller à la succession de son père. 66

26 juillet, Saint-Jean. Pritchard au même. Nie qu'il se soit mêlé d'introduire du bœuf avec Holmes. Transmet une déclaration d'Allen (page 58). N'aurait pas écrit à Ira Allen, si le Dr Smyth n'avait pas refusé de rembourser les dix guinées avancées à Allen pour les dépenses de Crown Point à Long Island, d'où il devait revenir avec des dépêches de sir Guy Carleton. Explique la mention de fausse monnaie, etc., dans la lettre d'Allen. 68

27 juillet, Saint-Jean. Le même au même. Transmet certains documents (qui ne se trouvent pas avec la lettre), et répète qu'il n'aurait pas écrit n'eut été le refus du Dr Smith de rembourser les dix guinées avancées à Allen. 70

27 juillet, Saint-Jean. Holmes au même. Sollicite sa relaxation après huit mois d'emprisonnement, et veut savoir si Son Excellence a décidé d'allouer quelque chose pour le bœuf introduit. 71

28 juillet, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. Transmettant pétition du lieutenant Robins, avec certificat, et témoignant de son bon caractère, etc. 73

2 août. Saint-Jean. Marsh au même. Fait connaître la nature de la région autour du lac Memphremagog où les loyalistes désirent s'établir. Donne les bornes de l'établissement projeté qui constituerait une puissante frontière pour la province. Estime à environ 120 le nombre de familles et de colons. 74

3 août, Montréal. Edward Jessup au même. S'est enquis au sujet de la pétition d'Henry French et d'Abraham Scott, qui demandent leur libération. Constate qu'on est sous l'impression que la guerre est finie et que tous les hommes ont droit d'être libérés. A été à l'Ile aux Noix et croit que les hommes sont maintenant satisfaits ; le mécontentement règne principalement parmi ceux qui ont été enrôlés au printemps, et ce mécontentement est fomenté par des gens qui vont et viennent d'une colonie à l'autre. 76

3 août. Saint-Jean. Marsh au même. Irait au Vermont voir sa famille s'il apprenait qu'il lui est permis de le faire ; son laissez-passer, qui porte la date du mois de mai, pourrait être postdaté. Désire savoir si le projet

1783.

d'un établissement à Memphrémagog est approuvé; le cas échéant, il s'y établirait lui-même. Page 79

4 août, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. Transmet la lettre de Fraser; les énonciations qu'elle porte sont des faits. 80

11 août, Rivière du Chêne. Le même au même. Soumet le cas de son corps à Son Excellence, la priant de recommander qu'il soit pris des mesures pour assurer la demi-solde aux officiers, et des terres ainsi que des vivres aux soldats lorsqu'ils seront licenciés. 81

21 août, Montréal. Isaac Man, jeune, à Abraham C. Cuyler. Attirant l'attention sur une tentative faite pour faire nommer Joseph Jessup à une compagnie au détriment d'officiers qui ne sont pas encore pourvus. (La lettre entre dans des détails.) 83

21 août, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. Demande pour certains officiers et soldats la permission d'aller aux colonies régler leurs affaires personnelles. 86

25 août, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. Désire avoir des cartes des terres entre l'Outaouais et le Saint-Laurent, ainsi que des terres du côté nord de l'Outaouais, afin de constater quelle est l'étendue des terres non concédées. Sir John Johnson devait écrire au sujet de l'envoi d'hommes en exploration. 88

28 août, Blockhaus de Yamaska. John Fraser à Edward Jessup. Lui demande de transmettre une pétition à Son Excellence. 91

Cette pétition paraît être insérée à la page 411

1er septembre Edward Jessup à Mathews. A appris que Son Excellence envoie des gens explorer les terres, avec un ingénieur. Les officiers subalternes du corps désirent recevoir, avant le licenciement, leurs commissions qui, par erreur, ne leur ont pas été envoyées. Suit la liste des officiers. 89

1er septembre, Montréal. Ebenezer Markham au même. Demande un passeport pour aller aux colonies. 92

3 septembre, Sorel. Alexander White à Haldimand. Envoie une liste des ouvriers qu'il y a dans sa compagnie. 93

Une liste non datée d'ouvriers de Sorel, qui semble être celle dont il est question ici, se trouve à la page 413

5 septembre, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. A donné ses idées au sujet de l'établissement d'une colonie de loyalistes. Croit qu'il y a abondance de bonne terre dans la province. Il est des *Loyal Rangers* qui désirent s'établir sur le côté nord de l'Outaouais. 94

Un plan de ce genre fut communiqué le 11 septembre et semble être celui dont il est question dans la présente lettre; il est suivi d'une esquisse indiquant le système de délimitation des établissements à la page 99

9 septembre, Montréal. Robert Smith à Matthews. Exposé de son histoire et de ses pertes. Demande un règlement de ses réclamations dont il a fourni un état, afin que ses fils et lui puissent établir une tannerie. 95

13 septembre, Niagara. John Burton au lieutenant John Conyn. Est surpris que Herkimer ait donné sa commission (de Conyn) à un autre. Il n'y a pas de doute qu'il (Conyn) a droit aux gages de son nègre, etc. 103

15 septembre, Montréal. Rudolphus Ritzema à Mathews. Il a été déçu dans ses espérances en venant au Canada et s'en retournera aux Antilles pour des raisons qu'il donne. 104

15 septembre, Saint-Jean. Marsh au même. Est revenu du Vermont, où il a été traité en ami; la meilleure classe a le dessus, ou à peu près. Les explora-

1783.

teurs envoyés à Memphrémagog ne sont pas encore revenus. Demande la permission d'importer des animaux gras. Page 106

26 septembre, Saint-Jean. Rapport du parti d'exploration envoyé à Memphrémagog ; distances approximatives, qualité du sol, etc. 107

26 septembre, Saint-Jean. Marsh à Mathews. Troisième liste de noms d'hommes désirant d'être ajoutés aux deux premières listes (de ceux qui veulent s'établir à Memphrémagog). 108

La lettre qui accompagne le rapport, les listes, etc., est à la page 110

Autre liste, sans date. 406

4 octobre, Machiche. Samuel Adams à Mathews. Un certain nombre de loyalistes désirent aller à la Nouvelle-Ecosse pour s'y établir. 112

5 octobre, Montréal. Robert Smith au même. Attire l'attention sur une précédente lettre (page 95) qui est restée sans réponse. Il a commencé à tanner, mais il ne peut continuer sans argent. Il lui est dû des comptes à Schenectady, où il irait en recette s'il en avait la permission de Son Excellence. 114

30 octobre, Rivière du Chêne. Hugh Munro à Mathews. Demande un certificat de ses services. Il en a déjà un certain nombre, mais un certificat du commandant en chef affermirait sa position devant le commissaire chargé d'examiner les comptes pour pertes éprouvées. A envoyé une requête du capitaine Twiss demandant une concession de terre à Carillon, mais comme il ne sait pas si elle a été présentée, demande qu'il lui soit accordé la concession qu'on jugera convenable. 117

30 octobre, Ile aux Noix. Compte contre les *Loyal Rangers* pour des effets de casernement qui manquent. 120

1er novembre, Rivière Saint-Charles. Le lieutenant-colonel John Morris à Mathews. Demande qu'il lui soit alloné des vivres. Dit qu'il s'est enrôlé lorsque Howe a débarqué pour la première fois à Staten Island, et qu'il a levé 600 hommes. 121

19 novembre, Montréal. John Conyn à Haldimand. Désire savoir s'il a été nommé lieutenant par Haldimand ; s'il l'a été, Herkimer en a bien mal usé avec lui. 121

11 décembre, Saint-Jean. Le lieutenant Ferguson à Mathews. Exposant ses services, et demandant à être payé pour le temps pendant lequel il a été employé. 124

11 décembre, Machiche. Stephen Tuttle au même. Un certain nombre de loyalistes de la province désirent vivement s'établir sur la rivière Miramichi, dans la Nouvelle-Ecosse. Lui demande de soumettre le projet à Son Excellence, et, si elle consent, de dire ce qu'ils ont à faire. 127

11 décembre, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. A quitté Sorel avec le lieutenant French ; liste d'hommes aptes à s'établir là. Le Dr Walker peut avoir l'usage du blockhaus de Sorel pour sa famille. 129

11 décembre. Le même au même. Le corps est satisfait de la ration de vivres, etc. Quelques-uns craignent que si les terres sont tenues comme les seigneuries il pourra être fait une déduction de huit pour cent des ventes d'une personne à une autre. La chose n'est pas claire pour lui, et il demande à être mieux renseigné. 130

11 décembre, Rivière du Chêne. Le même au même. Envoie un compte de prime d'engagement pour retenues, lequel avait été égaré ; royalistes renvoyés ; transmettra un compte des frais extraordinaires de recrutement depuis le 24 juin 1782. A entendu dire que Sherwood a la petite vérole. 137

12 décembre, Rivière du Chêne. Hugh Munro au même. Désire être informé s'il peut espérer la demi-solde, ou une concession de terre où il l'a demandé, vu que cela lui conviendrait pour commercer. Remarques sur la tenue des terres, telle qu'il la comprend. 132

1783.
12 décembre, Montréal. Le capitaine John McDonell à Mathews. Expose en détail la manière dont il a été disposé des armes apportées par sa compagnie. Le paiement en a été demandé, et comme le reçu constatant qu'elles ont été versées en magasin à Saint-Jean est égaré, demande que remise soit faite de la somme nécessaire pour faire face aux créances des propriétaires de ces armes. Page 135

17 décembre, Montréal. Le lieutenant Ferguson au même. Demande une gratification à titre de fonctionnaire-adjudant et de quartier-maître des *King's Rangers*, avec état à l'appui de sa demande. 139

Suit compte de prime d'engagement pour retenues. 141

28 décembre, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Matthews. Demandes faites par des hommes d'autres corps qui ont été admis dans le sien ; excepté quant à l'habillement, il ne connaît pas le mérite de ces demandes. Croit que ces hommes étant sous ses ordres on n'aura pas de peine à régler avec eux. Expose quelques-unes des difficultés que présentent leurs comptes. 142

Sans date. Ebenezer Allen. Evaluation des dommages qu'on lui a causés en le tenant éloigné de sa ferme, etc, pendant dix mois, et en incendiant ses bâtiments et ses clôtures. 144

1784.
— janvier, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. Rapport sur une demande d'arrérages de solde présentée par Rolf Spooner ; suggère qu'il soit nommé une commission chargée d'examiner les réclamations de cette nature. 145

5 janvier, Saint-Jean. John W. Myers au même. D'autres personnes et lui-même désirent connaître l'intention de Son Excellence au sujet de la demande d'une concession de terres sur le côté sud de la baie de Missisquoi. 148

5 janvier, Saint-Jean. Samuel Caswell au même. Expose ses souffrances et demande de l'aide. 150

5 janvier, Montréal. Jacob Glen au même. Demande la permission d'aller dans la province de New-York voir son père et ses enfants. 152

6 janvier, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. Il lui a été accordé du délai pour préparer les comptes, à cause des circonstances dans lesquelles se trouvent les corps. Expose les plaintes de certains des hommes au sujet d'arrérages, essaiera de dresser une liste de ceux qui n'ont pas reçu d'habillement pour 1780, etc. 153

8 janvier, Montréal. Le major Gray au même. Maurer n'a pas de plainte à faire contre les hommes de son corps ; eux et leurs officiers s'accordent parfaitement avec les habitants, à leurs cantonnements. Ses officiers et lui-même coopéreront à maintenir le bon ordre. 156

8 janvier, Montréal. Le capitaine Leake au même. Bien qu'un retard plus long qu'une semaine pourrait lui faire manquer le but de son voyage aux colonies, il attendra des ordres. Sa route projetée, etc. 157

13 janvier, Montréal. Angus McDonell au même. Expose les raisons à l'appui de la demande de la gratification de £20 par année aux hommes en non-activité, de même que dans les régiments de réguliers. Reconnaît que la réponse à la requête à ce sujet doit venir du bureau du secrétaire de la guerre. 159

20 janvier. Pétition de loyalistes, avec signatures apposées, demandant des terres dans la province de Québec. 161

20 janvier, Rivière du Chêne. Edward Jessup à Mathews. A envoyé aux hommes du ci-devant corps de *Loyal Rangers* des instructions au sujet de vivres. Demande des instructions au sujet de la permission que demandent des hommes d'aller aux colonies pour régler leurs affaires. 164

20 janvier, Rivière du Chêne. Le même au même. Envoie liste des pertes éprouvées par des loyalistes, avec remarques. 166

1784.

22 janvier, Montréal. John Dusenbury à Mathews. Exposant que pendant qu'il commandait au Loyal Blockhouse il a été obligé de faire beaucoup de dépense pour héberger les gens qui passaient et repassaient, et demandant au général de prendre le cas en considération. Page 168

29 janvier, Montréal. Edward Jessup au même. Enverra les états demandés au sujet des mandats d'argent, de la subsistance des hommes de son corps, et du nombre de *loyal rangers* qui ont l'intention de s'établir dans la province. 169

29 janvier, Montréal. Le même au même. Un certain nombre de *loyal rangers* désirent s'établir en amont de la seigneurie de Longueuil. Bien que la plupart des hommes s'établiront à Cataracoui, il croit qu'il serait à l'avantage de l'établissement général de laisser les autres à leur choix, pourvu qu'ils se placent par compagnies. Il aimerait à prendre lui-même sa part pour faire un commencement, etc. 171

2 février, Boucherville. Francis Hogel au même. Représentant certaines réclamations pour être soumises à Son Excellence. 172

8 février, Montréal. Rev. John Stewart à Mathews. A présenté une pétition à l'effet d'être nommé aumônier de la garnison de Cataracoui, et demande qu'on le rappelle au souvenir de Son Excellence. 173

16 février, Montréal. Le même au même. Il a toujours eu l'intention de faire de Cataracoui son unique résidence; il dessert les villages de Mohawks, mais comment peut-il, avant d'être réellement nommé aumônier, abandonner son école, qui est sa principale source de revenu? Il attendra patiemment que Son Excellence le recommande pour l'aumônerie. Il a l'intention de profiter de la première occasion pour aller à Cataracoui et y retenir un logement pour sa famille; présume qu'il lui sera concédé un lot de ville convenable sur lequel il pourra bâtir une maison, ainsi qu'un lot pour une ferme. 175

19 février, Québec. J. Myers au même. S'est consulté, au sujet d'un township au Cap-Breton, avec les autres petitionnaires qui acceptent de Son Excellence l'offre d'une recommandation au gouverneur de la Nouvelle Ecosse. 179

23 février, Machiche. Josiah Cass à Sherwood. Expose les objections que des loyalistes de Machiche ont d'aller à Cataracoui. Le manque de bétail en a forcés quelques-un à prendre des terres en part dans la seigneurie. S'ils étaient indemnisés des pertes que la guerre leur a fait éprouver, ils pourraient aller s'établir au loin, mais il est douteux qu'ils le soient. 180

26 février, L'Assomption. John Munro à Mathews. La disposition de sa compagnie l'a empêché de dresser l'état demandé. L'état le plus exact c'est le nombre d'hommes envoyés sur des terres; néanmoins il se rendra à l'endroit où les absents sont à l'œuvre, interrogera ces derniers et fera rapport. Quelques-unes des familles sont allées au Coteau-du-Lac, afin d'être prêtes à se mettre à l'œuvre. 182

28 février, Allenton, Vt. Jacob Lansing au même. Envoie compte pour service secret (page 186). Demande s'il ne pourra pas obtenir une concession de terre lorsque les réfugiés loyalistes seront établis. 184

29 février, Etat de Vermont. Marsh au même. Désir ardent de relations commerciales avec le Canada, dans le Vermont. New-York lève une armée pour subjuguer le Vermont. Est désappointé de ce qu'il ne sera pas permis de s'établir sur les terres non concédées des environs de Memphrémagog; il ne peut guère songer à se transporter, avec une si nombreuse famille, du bétail, etc., à un endroit aussi éloigné que le Cap-Breton ou Cataracoui. Espère encore qu'il pourra être permis d'aller à Memphrémagog; plusieurs centaines de familles s'en iraient là plutôt que de rester sous le joug de leurs nouveaux maîtres; elles accroîtraient la force et la richesse de la province. 187

1784.
1er mars, Saint-Jean. Sherwood à Mathews. Envoie des journaux du Massachusetts; suppose que les officiers commandants de Saint-Jean et de l'Ile aux Noix, qui reçoivent des journaux tous les jours, en envoient au quartier général. Envoie lettres de Cass à Machiche (page 180). La plupart des gens de Saint-Jean penchent pour Cataracoui, exception faite de ceux donnés par Myers et d'autres, qui ont commencé un établissement sur la baie de Missisquoi, d'où ils ne seront chassés que par la force, disent-ils. Page 190

2 mars, Saint-Jean. Christian Wehr à Haldimand. Expliquant et défendant sa conduite et celle de ses associés, au sujet de la colonisation de terres situées à l'est de la baie de Missisquoi. 192

11 mars, Machiche. Josiah Cass à Mathews. Expose la gêne dans laquelle il se trouve par suite de l'insuffisance de ses appointements et de la rétribution pour l'école dont il est l'instituteur depuis 1778. 195

11 mars, Sorel. Compte d'extraordinaire dû à P. Hulburt pour recrutement; certifié par Edward Jessup en date du 1er juin. 197

12 mars, Saint-Jean. Sherwood à Mathews. A reçu et répandu des exemplaires de la circulaire aux loyalistes. Pour des raisons qu'il donne, croit qu'il ne devait pas être acheté de blé de semence dans le Vermont en ce moment. Offre a été faite de livrer 300 têtes de bétail à Oswégo en juillet, à raison de $20 par tête. Est reconnaissant de la confiance de Son Excellence; se mettra aux affaires voulues dès que les lacs seront libres. Il a envoyé à Cass une copie de sa lettre (de Mathews) en réponse à sa demande. Fait rapport des opérations d'établissement sur la baie de Missisquoi; est surpris que le Dr Smith n'ait pas écrit à ce sujet. Enverra une personne de confiance pour s'assurer de l'état de choses à cet endroit et faire rapport. Explique comment l'achat de terrain a été fait par Pritchard. Les Sauvages avaient droit à ces terres, dont la plus grande partie se trouvait cependant dans le Vermont; par un artifice de mesurage des acquéreurs, les terres affectées par le droit des Sauvages s'étendirent au nord de la rivière au Brochet. Ross et Mosely sont à la poursuite du même terrain en vertu d'un ancien titre français. 200

13 mars, Saint-Jean. Le même au même. Demande des lots dans ce township; s'il était sûr de les avoir, il prendrait les moyens de se procurer le matériel d'une scierie, de façon à pouvoir fournir de la planche aux habitants. 205

15 mars, Saint-Jean. Roger Stevens au même. Il a présenté une pétition rédigée et signée par nombre de gens des colonies désireux de rester fidèles et de vivre dans le domaine du roi; demande quel encouragement il peut donner à ces gens. 206

18 mars, Montréal. Edward Jessup au même. Disant qu'il a été obligé d'avancer au capitaine Myers, pour le compte du corps, des deniers que le capitaine ne peut rembourser à moins qu'il ne fasse argent de ses espérances de demi-solde. Afin d'en arriver à un règlement demande que, le cas échéant, une requête à cet effet soit accordée. Le Dr Walker et lui (Jessup) n'ont pas voulu prendre de lots dans la seigneurie de Sorel, mais comme le docteur y a une maison où il a l'intention d'exercer sa profession, chacun d'eux prendrait un petit lot du côté sud de la rivière. 208

18 mars, Saint-Jean. Liste—signée par Caleb Closson et Olivier Sweet—des noms des colons du côté est de la baie de Missisquoi, qui disent avoir acheté des terres de M. Robertson, de Saint-Jean, lequel a acquis des Sauvages 9 milles au sud de la rivière Missisquoi et 9 milles au nord, bornés par le lac (page 200). A la suite des noms viennent les lots respectifs, avec les remarques. 210

1784.
18 mars, Saint-Jean. Sherwood à Mathews. Rapport de Closson et Sweet inclus (page 210). Ils disent que les officiers du Missisquoi jurent qu'ils auront les terres. Envoie journaux du Massachusetts et une lettre de M. Summer. Des gens désireux de s'établir à Cataracoui ont du bétail qu'ils ne peuvent pas conduire à travers bois aussi à bonne heure que le 24 avril ; ils demandent qu'il soit permis à leurs familles de rester à le garder jusqu'à ce que la saison permette de se mettre en route. Il faut que le bétail soit envoyé à Chateauguay et là traversé dans des embarcations. Environ 50 chevaux et bêtes à cornes peuvent être envoyés dans le premier troupeau. Page 212

19 mars, Saint-Jean. Le Dr Smith au même. Avait informé Sherwood de tout ce qu'il savait au sujet des colons de Missisquoi, en sorte qu'il a cru inutile d'écrire. A moins qu'on ne les en empêche, ils sont déterminés à s'établir sur ces terres. Hier on en a empêché de partir avec des meubles, etc. On dit que Ruyter bâtit. Les prétendus propriétaires sont les capitaines Pritchard, Myers et Ruyter; les lieutenants Wehr, Ruyter et Best; l'enseigne Best; MM. Martin et Taylor, et deux autres dont les noms sont inconnus. (Une note dit que ceux-ci sont le lieutenant Taylor et l'enseigne Best.) A payé de ses propres deniers les frais d'hôpital, à Saint-Jean, pour les *Loyal Rangers;* serait heureux de savoir si on ne les lui remboursera pas. Le major Jessup ne pouvait pas régler avec lui pour le passé, vu qu'il n'avait pas ses livres à Saint-Jean, et il ne peut régler avec personne depuis le 25 décembre. Si les pensions sont supprimées, que Dieu vienne en aide à Sherwood et à lui-même. Demande de l'argent pour faire face aux besoins des gens qui arrivent. 214

20 mars, Montréal. Edward Jessup à Mathews. Attire l'attention sur des demandes pour des dettes qu'il a contractées à New-York, où il lui est dû un bien plus gros montant dont il ne lui est pas permis d'aller effectuer la rentrée, en sorte que ses frères et lui seront bientôt réduits à la plus grande nécessité, à moins que le gouvernement n'indemnise des pertes, ou n'indique quelque autre mode de secours. 217

24 mars, Montréal. James Gray au même. Attire l'attention sur le cas de quelques vieillards qui ne sont pas capables d'aller sur les terres assignées par le gouvernement, ni de travailler de quelque manière que ce soit pour gagner leur vie. 218

26 mars, Saint-Jean. Sherwood au même. Concernant l'achat de blé de semence et de bétail. Attire l'attention sur le cas pitoyable de madame Buck, veuve du Dr Buck. Il (Sherwood) a vendu sa terre de la Pointe au Hollandais au Dr Washburn, du Vermont, qui désire beaucoup savoir quand la garnison doit partir; mais il ne peut être donné de renseignement. 220

31 mars, Sorel. Alexander White au même. Vu qu'il y a, dans sa compagnie, un certain nombre d'ouvriers militaires, d'artisans et de commerçants qui seraient heureux de fonder un établissement, il envoie un plan pour un établissement sur le domaine de Sorel. 223

3 avril, Machiche. James Johnson au même. Demande à être payé pour certains services. Certificats annexés. 225

5 avril, Ile aux Noix. James Robins au même. Demande qu'il soit permis à sa famille de recevoir ses vivres à l'Ile aux Noix, jusqu'à ce qu'il ait bâti une maison quelconque pour l'abriter, sur sa terre. 229

5 avril, Montréal. James Gray au même. A cause de la gêne pécuniaire dans laquelle l'a mis sa charge d'officier commandant, il demande, à titre d'aide, qu'il lui soit permis de loger sa famille dans le poste de Coteau-du-Lac jusqu'à ce qu'il ait fait des améliorations sur sa terre. 231

1784.

6 avril, Saint-Charles — William Fraser à Mathews. Envoie pétition de la part de loyalistes nécessiteux des colonies, qui désirent s'en venir au Canada. Page 233

Cette pétition, signée, est datée de New-Paisley, 11 mars 1784. 198

8 avril, Rivière du Chêne. — Edward Jessup au même. Vu qu'il y aura deux établissements—l'un à Cataracoui et l'autre à Oswégatchie près de l'établissement de sir John Johnson—pense qu'il serait mieux pour Sherwood de s'établir à Cataracoui, et pour lui (Jessup) de s'établir près d'Oswégatchie et de la colonie de sir John. Désire connaître la décision de Son Excellence, afin de savoir où s'établir, vu qu'il irait avec le premier arpenteur délimiter la ville et les terres. Rend compte des mesures prises pour empêcher les hommes de s'établir sur les terres. 235

10 avril, Sorel. — Van Alstine au même. Attire l'attention sur requête et extraits transmis en mars dernier et demande un règlement de ses comptes. 237

12 avril, Montréal. — Le révérend John Stewart au même. Demande s'il est besoin d'un laissez-passer pour aller à Cataracoui. A engagé un homme capable pour l'école. Pense à aller à Niagara voir les Mohawks et le 34e régiment. Espère recevoir l'autorisation de se fixer sur le lot de ville et la terre qui lui ont été promis à Cataracoui, vu qu'il désire semer du blé l'automne prochain. Lui sera-t-il fourni une maison, à titre d'aumônier de la garnison? Demande des renseignements au sujet de la répartition d'autre terrains. Constate avec regret que les Mohawks sont divisés au sujet de leur établissement, mais croit que le village d'en bas l'emportera. 238

12 avril, Montréal. — William Morrisson à Mathews. Envoie états de subsistance pour son bataillon et demande un mandat. 241

12 avril, Montréal. — John McDonell au même. Est impatient de connaître la décision au sujet des armes (page 135). S'il ne doit être rien alloué pour ces armes, demande que les reçus transmis soient renvoyés. 242

14 avril, Terrebonne. — Certificat du capitaine Peter Drummond, portant que le lieutenant James Robins a été fait prisonnier dans la campagne de Burgoyne, en 1777. 243

14 avril, Saint-Jean. — Sherwood à Mathews. Concernant le cas des veuves Buck et Betys, qui demandent la concession de terre pour le compte de leurs enfants et petits enfants, comme héritiers; autres demandes. 244

15 avril, Rivière du Chêne. — Edward Jessup au même. Demande 200 acres de terre pour lui-même, et autant pour Sherwood, à Paspébiac, devant être déduites de leur allocation à Cataracoui, comme officiers réformés. 246

15 avril, Rivière du Chêne. — Le même au même. Le lieutenant Sharp a présenté une demande au nom d'un certain nombre de familles loyalistes des environs de Kinderhook et de la partie ouest de l'Etat de Boston, qui désirent avoir, dans le voisinage des *Loyal Rangers*, des terres sur lesquelles elles puissent s'établir. 247

17 avril, Saint-Jean. — Myers au même. Disait qu'il serait pénible pour lui d'avoir à aller à Québec. Demande un supplément de ration pour ses enfants. 249

19 avril, Rivière du Chêne. — Le capitaine John Jones au même. Demande des terres à Carillon pour les officiers et les soldats des *Loyal Rangers*. Si cette demande était accordée il irait explorer le terrain. Les avantages qu'offre l'endroit. 250

20 avril, Rivière du Chêne. — Edward Jessup au même. La crainte qu'ont les loyalistes de n'être que des fermiers et d'être envoyés loin de tout marché, en a décidé beaucop à s'établir à Missisquoi, et, au cas où ils n'en auraient pas la permission, de s'adresser à l'Angleterre pour obtenir une concession. Craint que cet état de choses ne soit dû à des amis du Congrès, et ne soit entretenu par des gens qui ont l'ambition d'être

1784.

à la tête d'un parti. Suggère qu'on pourrait trouver le moyen de fournir du bétail à la nouvelle colonie, vu qu'à cause de l'éloignement, etc., les colons ne peuvent s'en procurer. Cela appaiserait les craintes de quelques-uns et déjouerait les mauvais desseins des autres. Si le gouvernement ne pouvait pas adopter ce plan, croit qu'on devrait essayer de trouver une somme d'argent parmi les colons mêmes, mais il y a peu à espérer d'y réussir, à moins que les pertes éprouvées ne soient remboursées. Page 252

20 avril, Saint-Jean. Henry Ruiter à Mathews. Désire aller aux Etats opérer la rentrée de créances, et demande qu'il soit fourni des vivres à sa famille jusqu'à son retour. 254

21 avril, Sorel. Alexander White au même. Se plaint que French, le major Jessup et Walter agissent injustement à l'égard de cet endroit, en essayant d'obtenir possession à l'exclusion des ouvriers, etc., qui sont prêts à s'y établir. Demande que le cas soit soumis à Son Excellence, afin qu'ordre soit donné de tirer les lots au sort. Les colons se proposent de travailler en commun à lever des maisons et demandent que la scierie soit mise à leur disposition. Demande la direction de la colonie. 256

24 avril, Machiche. Jeptha Hawley au même. Au nom des loyalistes de Machiche, il attire l'attention sur la rumeur que les terres ne devront être tenues que par bail dans les seigneuries, ce qui ne saurait être regardé comme don gratuit. Si Son Excellence ne peut modifier ces conditions, on demande la permission de faire redresser ce grief autrement. 257

24 avril, Ile aux Noix. James Robins au même. Expose ses services et demande qu'une commission d'enquête examine sa réclamation 259

26 avril, Montréal. W. Morrisson à Mathews. Transmet états de subsistance. Remarques sur différentes réclamations de la part d'officiers, ainsi que sur la manière de tenir les comptes. 261

26 avril, Machiche. Stephen Tuttle au même. Demande quels arrangements faire pour les gens allant à la Nouvelle-Ecosse, et demande que partie de l'allocation de vivres soit avancée. 264

27 avril, Saint-Jean. Christian Wehr au même. Nie que Pritchard lui eut dit ainsi qu'aux autres qui avaient acheté des terres des Sauvages, sur la baie de Missisquoi, que les Sauvages n'avaient pas de terres à cet endroit, et s'en rapporte aux autres pour prouver la vérité de son assertion. Demande pour eux la permission d'aller coloniser ces terres. 266

29 avril, Saint-Jean. Le même au même. Envoie les noms de 300 personnes qui désirent s'établir sur les terres à l'est de la baie de Missisquoi. 268

29 avril, Saint-Jean. Pritchard au même. Rapporte que l'on a affiché à Machiche des avis pour la colonisation de Cataracoui, de la Baie de Shelor (des Chaleurs), et de la Baie de Missisquoi. Efforts faits pour dissuader les gens d'aller aux deux premiers endroits. Il circule une pétition dont il enverra copie. 270

1er mai, Saint-Jean. Sherwood au même. Il sera difficile au major Campbell de recueillir les avis parmi les loyalistes, attendu qu'ils sont divisés par les intrigues de quelques hommes artificieux. On a fait circuler secrètement à Sorel, à Montréal et ici, une liste de souscription pour les gens devant s'établir à Missisquoi, et des vivres leur ont été promis ainsi qu'à ceux qui s'établissent sur des terres particulières, pour aussi longtemps que les loyalistes en auront du gouvernement. Les artifices employés pour dissuader les gens de s'établir à Cataracoui ; a fait tout ce qu'il a pu pour déjouer ces intrigues. 3 mai. A reçu lettre avec récit de Pritchard ; croit que Pritchard se répent sincèrement et ne fera pas d'opposition aux mesures recommandées

1784.

par le gouvernement. Est inquiet du déplacement des loyalistes et demande que Son Excellence aille à Sorel pour mater les esprits turbulents. Désire que madame Sherwood visite les colonies. Argent dû par le major Rogers. Page 272

4 mai, Saint-Jean. John Dusenbury à Mathews. Attire l'attention sur le droit qu'il a de toucher la haute paie pour le temps qu'il a commandé à la Pointe au Hollandais. 274

5 mai, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. Concernant certaines personnes qui ne veulent pas s'établir sur les terrains choisis pour les loyalistes. 275

9 mai, Sorel. Edward Jessup au même. A communiqué la décision de Son Excellence de ne pas concéder de terres sur la baie de Missisquoi; peines prises pour empêcher l'établissement préparé par le gouvernement. Les deux capitaines Jones et les Man ont fait signer un papier par des gens pour aller à Missisquoi. L'avertit d'autres desseins. Concernant habillement et armes. 276

10 mai, Sorel. Le même au même. Est heureux de voir que Son Excellence aidera aux nouveaux colons. Le remercie de lui avoir donné, ainsi qu'à Sherwood, des lots de la Baie des Chaleurs. Son fils (de Jessup) s'établirait là s'il avait le droit de faire la pêche du saumon; s'il n'a pas ce droit il prendra ses terres avec le corps dans le haut pays, et désire avoir un emploi de greffier de commissaire ou autre semblable charge, autant pour son éducation que pour les émoluments. Demande quelle partie du haut pays, selon Son Excellence, devrait plutôt être colonisée au point de vue de l'intérêt général; irait là lui-même et encouragerait l'établissement, bien qu'il ait d'abord parlé de s'établir près d'Oswégatia (Oswégatchie, c-à-d. Prescott). 278

10 mai, Rivière du Chêne. Hugh Munro au même. Représentant qu'il n'a jamais fait examiner ses réclamations par la commission, et demande que son affaire soit prise en considération. 280

10 mai, L'Assomption. Richard Cartwright au même. Demande un sauf-conduit pour sa fille, madame Robinson, dont le mari a acheté une propriété à la Baie de Casco et désire qu'elle aille l'y trouver. 282

13 mai, Montréal. Edward Jessup au même. Expose le soupçon que des vivres sont obtenus pour des colons destinés à la Baie des Chaleurs, tandis que leur intention réelle est d'aller au Cap-Breton. 284

14 mai, Saint-Jean. John Hoffnage au même. Demande un laissez-passer pour aller sur un lopin de terre que son père a acheté au lac Champlain. 286

17 mai, Sorel. Isaac Man au même. Attire l'attention sur sa pétition, et, comme il va à la Baie des Chaleurs, demande de l'emploi dans le service civil. 287

17 mai, Sorel. Peter Van Alstine au même. Demande à continuer de recevoir des rations jusqu'à ce que sa femme et ses enfants, qui sont malades, puissent se mettre en route. 288

18 mai, Rivière du Chêne. Edward Jessup au même. Concernant les dissensions parmi les loyalistes, avec divers détails sur les desseins mis en œuvre. 290

22 mai, Lachine. Thomas Fraser au même. A cause du mauvais état de santé de ses enfants et de ses père et mère, demande qu'ils continuent à recevoir des vivres où ils sont, jusqu'à ce qu'il ait bâti une maison convenable pour les loger sur la nouvelle terre. 293

23 mai, Sorel. Sherwood au même. A montré sa lettre (de Mathews) à Pritchard, qui ne peut, croit-il, donner plus de renseignements. Est arrivé avec 76 âmes du corps de Jessup, en route pour Cataracoui. Demande qu'il lui soit accordé un lot de ville et 60 acres de terre à Sorel. 295

1784.
25 mai, Saint-Jean. Terence Smith à Mathews. A reçu la permission demandée de rester à Saint-Jean, mais non celle de se servir des casernes. Explique qu'il ne s'agit pas des bâtiments à l'intérieur de la place, et indique ce que sont les autres. Page 297

26 mai, Montréal. Sherwood au même. Est arrivé et se rendra à Cataracoui. Parle de la faible quantité de grain de semence apportée par l'enseigne Sherwood. A dépensé $9 pour des familles pauvres ; la nécessité d'une indemnité pour les dépenses de cette nature. Les loyalistes à destination de Cataracoui ont, à Saratoga, du bétail qu'ils désirent emmener à travers les bois ; demande qu'il soit envoyé deux hommes pour faire un chemin. 299

31 mai, Montréal. Ebenezer Allen au même. Demande à être mis en jugement, et lui rappelle (à Mathews) les promesses faites lorsqu'il (Allen) a été nommé lieutenant dans le corps de Butler ; la manière dont il a été traité depuis la conclusion de la paix. 301

1er juin, Montréal. Edward Jessup au même. Envoie comptes de recrutement, et demande qu'ils soient soumis à Son Excellence. S'ils sont ordonnancés, M. Dobie touchera le montant du mandat et le distribuera aux personnes y ayant droit. Remarques sur diverses réclamations pour ce service. Son fils (de Jessup) va à Cataracoui avant d'aller à la Baie des Chaleurs. Plusieurs de ceux qui avaient l'intention d'aller à Missisquoi ont changé d'idée et vont maintenant dans le haut du pays. Il y en a encore qui persistent à s'établir à Missisquoi. Samuel Wright a eu la promesse d'un terrain, à titre de subalterne ; demande qu'il soit rendu un ordre à cet effet. 303

Suit le compte de Wright pour frais de recrutement. 306

2 juin, Sorel. Pat Smith à Mathews. Demande à être mis sur la liste des pensionnaires ; sa misère ; est incapable d'emmener sa famille d'Albany, où elle souffre. 307

4 juin, Québec. Benjamin Hopson au même. Doit s'embarquer dimanche pour la Baie des Chaleurs et n'a pas un seul shelling. La somme de cent livres lui est due, et on lui avait promis la solde d'activité pour enseigner à Machiche. Accuse le major Jessup de sa misérable situation. 309

7 juin, Sorel. Peter Van Alstine à Mathews. Etait allé jusqu'à Montréal avec les gens qu'il devait accompagner jusqu'au lieu de leur destination, mais il lui a été permis de revenir à cause de la santé des siens. A ce sujet il demande qu'on lui paie en partie ce qui lui est dû, vu qu'il a besoin d'argent pour ses malades. 310

15 juin, Saint-Jean. Exposé du cas de familles amenées de Ticondéroga, qui désirent s'établir à Cataracoui. 312

15 juin, Saint-Jean. Smith à Mathews. Remerciements pour le lot de ville et la terre respectivement concédés à Sherwood et à lui-même. Fera cultiver la terre et bâtir une maison sur le lot aussitôt que possible. N'a pas abandonné l'idée d'aller à Cataracoui. Transmet des lettres de Summer, etc. Quelle rémunération donner à Wright pour avoir porté des lettres à Albany ? On dit que le colonel Carleton s'en vient comme gouverneur de la province. 314

24 juin, Lachine. Edward Jessup au même. A reçu et communiqué réponse concernant compte de recrutement. Explique le cas de M. Hogle, qui se plaint d'être traité avec injustice. Regrette que les hommes à destination de la Baie des Chaleurs ait demandé des arrérages de solde à cor et à cri ; lorsque ses documents arriveront ils prouveront que ces hommes ont été intégralement payés depuis l'époque à laquelle il a pris le commandement. On a dit aux hommes de présenter un état équitable de leurs droits acquis dans des corps antérieurs,

1784.

mais on leur a fait croire que vu qu'il était le dernier commandant il était responsable de tout. Explique le cas de McNight. P. S. L'établissement n'est pas si avancé qu'on l'espérait, à cause du manque de bateaux. Page 315

25 juin, Saint-Jean. Pat Smith à Mathews. Remerciements pour l'aide prêtée par Son Excellence. 316

28 juin, Saint-Jean. Marsh au même. Attire l'attention sur la violation du traité de paix par des gens au pouvoir qui ont pris possession des propriétés des loyalistes en donnant des actes de garantie de biens-fonds qui n'ont jamais été libellés ; gardent les billets, obligations, etc., des loyalistes, sous prétexte que la clause du traité ne s'applique qu'aux véritables sujets anglais et non aux loyalistes, et instituent des poursuites pour des obligations sur les terres et propriétés confisquées. Ils désirent vivement ouvrir des relations avec le Canada, vu qu'ils manquent de sel et d'autres articles. Il leur a dit que le Canada s'y est refusé parce qu'ils ne se sont pas conformé aux conditions du traité. Il n'y a pas lieu de se plaindre du Vermont. Les gens de New-York ont poursuivi les particuliers en dommages-intérêts pour des vivres pris par ordre de Burgoyne ; entre autres Ebenezer Allen contre qui jugement a été rendu pour £375 et les frais, pour des approvisionnements pris près de Bennington lors de l'expédition de Baum. 318

28 juin, Saint-Jean. Le même au même. A cause des taxes écrasantes et autres impositions dans les Etats, de grands établissements pourraient être faits dans la province pourvu que l'on y concédât des terres. 321

30 juin, Saint-Jean. Wehr au même. Demande qu'ordre soit envoyé à Man, commissaire pour les loyalistes, de leur distribuer des vivres ainsi qu'enjoint par M. Delancy, vu qu'il n'en a pas été distribué depuis le 24 mai, si ce n'est à un petit nombre de familles particulières. A attendu ici pour amener des bêtes à cornes et des chevaux. Il a été fait des semailles considérables. 323

1er juillet, Sorel. Le révérend John Doty à Haldimand. Est arrivé dans les limites de la garnison. Demande une maison et des vivres ainsi qu'un lot de terre. 328

2 juillet, Newton, près de Oswegacha. Sherwood à Mathews. A reçu un mandat en paiement des grains de semence déjà payés, mais il en a besoin pour les frais de transport de bétail, etc., de Sorel. Il lui faudra aussi de l'argent pour payer les hommes qu'Holland emploie comme chaîneurs dans l'arpentage des terres. A été employé pour délimiter la deuxième concession, etc, etc. A donné à Holland un plan de la ville qu'il approuve; plus de 50 des lots sont établis et presque défrichés; l'établissement de trois townships (6, 7 et 8) avance rapidement; les gens sont satisfaits, et il a été construit nombre de cabanes. La principale préoccupation maintenant est de savoir où prendre du blé de semence. S'ils ne peuvent pas avoir de bœuf, les hommes ont l'intention de houer une acre et demi de blé chacun. Il peut en avoir 300 boisseaux sur le lac Champlain. A pris sa terre vis-à-vis d'ici. A une réclamation de £745, pour pertes ; qu'il demande à Haldimand de lui aider à recouvrer. 329

8 juillet, Montréal. John Ferguson au même. Attire l'attention sur sa réclamation pour paiement des services qu'il a rendus en distribuant des vivres aux loyalistes, etc, etc ; sur la demande du major Jessup et de Stephen Delancy, inspecteur des loyalistes. 332

14 juillet, Montréal. Le révérend John Stuart au même. A visité Niagara, le village Mohawk, Butlersbury, la Baie de Quinté, Cataracoui et chaque campement de loyalistes jusqu'au Coteau-du-Lac, et, à chaque endroit il a baptisé les enfants, au nombre total de 150. S'est trouvé à Cata-

1784.

racoui à temps pour voir tirer les lots au sort, et en a eu un à moins d'un mille des casernes; transportera sa famille là le printemps prochain. La société a réduit son traitement de £70 à £50, pour les Mohawks; demande à être recommandé pour l'aumônerie de la garnison. Page 333

15 juillet, Newton, près de Oswagacha. Sherwood à Mathews. A reçu sa lettre mais n'a pas vu les personnes qu'elle recommande. Réflexions sur la lettre de Cosset; regrette que les gens qui ont apporté sa lettre (de Mathews) ne soient pas venus le voir; craint qu'ils ne soient retournés découragés, et qu'ils n'empêchent d'autres de venir. S'est activement occupé de l'établissement des loyalistes, mais n'a pas encore fini l'arpentage des deuxième et troisième concessions. 335

23 juillet, Oswagacha. Inventaire d'outils reçus et délivrés à cet endroit—Newtown, Oswagacha. 338

23 juillet, Oswagacha. Sherwood à Mathews. Fait rapport, au nom de Jessup qui est malade, que les gens sont rendus sur leurs terres; qu'ils sont universellement satisfaits et rivalisent entre eux, en sorte que chaque lot sur le front des trois townships, et un grand nombre de ceux des townships de derrière sont améliorés, et le pays présente un aspect qui promet beaucoup. Toutefois la réduction des vivres décourage les gens; demande que la distribution en soit continuée pendant un an, au bout duquel les colons retireront probablement assez de leurs terres. Les colons espèrent même recevoir des vivres jusqu'à l'automne. M. Bothum, qui porte la présente, a reçu instruction d'attendre à Saint-Jean des ordres au sujet de blé de semence du lac Champlain. S'il n'est pas permis de l'acheter pour le compte du gouvernement, il lui a été enjoint d'en acheter 100 boisseaux sur le crédit des colons. L'enseigne Best, qui va à ses propres affaires, pourrait se rendre à la rivière des Mohawks et acheter du grain de semence pour Cataracoui. Etats transmis. 339

26 juillet, Montréal. Allan McDonell au même. Demande que la pension dont la continuation a été ordonnée en sa faveur à partir du 24 décembre 1783, date à laquelle elle a cessé, lui soit payée vu qu'il a vécu à crédit. 342

6 août, Cataracoui. Thomas Gumersall au même. Envoie comptes de l'extraordinaire. Il n'y a pas eu de chirurgien pendant la plus grande partie du temps mentionné dans les comptes, mais sur l'avis de Prendergast, il a été fait provision de médicaments, etc., pour les malades. On s'est aperçu qu'une bonne nourriture faisait plus de bien que les remèdes. Remarque sur le compte d'extraordinaire de la garnison. Concernant la subsistance recommandée par sir John Johnson. 343

15 août, Cataracoui. Ebenezer Allen à Haldimand. Se plaint de la manière dont il a été traité, expose ses services et demande à être relaxé. 348

16 août, Sorel. Francis Hogel à Mathews. Demande un règlement de ses frais de recrutement, ou, du moins, quelque chose pour le soutien de sa famille. 349

16 août, Montréal. Alexander Campbell au même. Adam Fonda, de Caughnawaga, comté de Tryon, est disposé à payer une dette qui lui est due (à Campbell) en vendant une négresse enlevée par le capitaine Samuel Anderson, de la compagnie de sir John Johnson, et actuellement en Canada. Demande qu'il soit donné un ordre pour la vente. 351

18 août, Cataracoui. Le baron de Reitzenstein (en français). Les troupes licenciées, avec lesquelles il a campé, ont tiré au sort les lots du cinquième township; la plus grande partie de ses gens ont pris possession, mais il ne peut pas partir avant que tous les lots soient arpentés et que tous les hommes soient placés. Demande qu'il soit distribué des

1784.

couvertures à ces pauvres gens, qui sont obligés de coucher sur la terre nue, exposés à la pluie et aux brumes, qui sont presque quotidiennes et leur sont une cause de grande souffrance ainsi qu'à leurs femmes et à leurs enfants. Page 353

30 août, Sorel. Barnes à Mathews. Demande des instructions concernant les loyalistes qui désirent retourner aux colonies. French n'a pas encore tout à fait fini la nouvelle carte de la seigneurie ; lorsqu'elle sera achevée on l'enverra avec l'ancienne. Il sera aussi transmis une liste des réfugiés et des hommes licenciés. Il y en a parmi eux qui ont très peu fait ; afin de les remuer on les a menacés de les mettre à la porte des casernes. 355

6 septembre, Montréal. Jacob Glen au même. Transmet des remerciements de la part de madame Cuyler que le général n'ait pas l'intention d'établir des loyalistes au Cap-Breton. Vu la saison et son état de santé, elle demande qu'une voiture soit mise à sa disposition (pour la conduire au Cap-Breton). M. Cuyler a dit dans une lettre qu'il serait probablement au Cap-Breton vers le mois d'août, et qu'il espérait d'y rencontrer madame Cuyler. (Cuyler était alors à Londres.) 357

8 septembre, Montréal. Edward Jessup au même. Est en route pour Sorel. N'a pas pu envoyer de rapport sur les nouveaux établissements, étant tombé malade à Oswégatchie. La colonisation marche beaucoup mieux qu'il ne l'espérait, vu la saison avancée et la réduction des vivres. L'allocation faite par Son Excellence a produit un grand changement, et les gens sont pleins de courage, mais si on leur retranche les vivres ils se trouveront dans une grande gêne. Enverra les contrôles d'acquit ; lettre non reçue. 359

13 septembre, Montréal. Jacob Glen au même. Conformément à sa lettre (de Mathews), madame Cuyler sera prête à partir sous le plus court délai. Elle demande un passage pour elle-même et ses enfants jusqu'à Québec. 361

14 septembre, Saint-Jean. Smith au même. Arrivée des fils du colonel Peters, et examen de leurs papiers, etc. 363

15 septembre, Montréal. Le révérend John Doty au même. Arrivée de sa mère avec un de ses petits-fils ; demande qu'il leur soit alloué des vivres. A acheté un négrillon pour lequel il demande aussi des vivres. 365

18 septembre, Nouvelle-Oswagacha. Sherwood au même. Les colons sont excessivement reconnaissants du supplément de vivres. Il descendra lorsque les deuxièmes et troisième concessions seront délimitées, et que les gens seront établis sur leurs lots. Demande la permission d'acheter des pommes de terres de semence ; concernant outils ; les maisons seront très froides en hiver à moins qu'on envoie des outils pour tailler des planches. Demande quelque secours en fait de couvertures et de vêtements pour les familles pauvres, qui sont presque nues. 367

20 septembre, Montréal. A. Macdonell à sir John Johnson. Rapporte que les troupes britanniques licenciées, sur le côté ouest de la baie de Quinté, seront réduites à la plus grande misère, quand viendra le froid, faute de vêtements. "Il en est parmi ces gens qui n'ont pas même une couverture pour se garantir de grosses pluies et gelées piquantes, ou pour préserver de l'humidité le sol sur lequel ils couchent." Besoin d'un forgeron pour réparer leurs haches, houes, etc. 370

27 septembre, Sorel. Francis Hogel à Mathews. Demande que l'ordre de le payer pour les hommes qu'il a enrôlés soit mis à exécution. 371

28 septembre, Saint-Jean. Rogers Stevens au même. Ses nombreux, longs et fatigants services d'éclaireur, etc., ont ruiné sa santé et sa bourse, et le retranchement de son allocation l'a laissé sans le sou. Expose ses services et la promesse qui lui a été faite. Demande la permission de passer l'hiver à Saint-Jean, et d'aller au Vermont chercher du bétail qui est

1784.

chez son père. Demande qu'il lui soit envoyé une note de ce que le Dr Smith a porté à son débit comme rétribution de service secret.
Page 372

30 septembre, Montréal. Stegman à Mathews. Etait officier dans le régiment de Losberg, et désire avoir une concession de terre sur laquelle s'établir. 375

5 octobre, Québec. Edward Jessup au même. Demande que les terrains entre Oswatia et Cataracoui (Proscott et Kingston), qui contiennent du minerai de fer, soient réservés pour faire du " bois à charbon " et établir des usines. Si le gouvernement ne veut pas s'en mêler, il se chargera de construire les usines ou de trouver des gens qui le feront. 376

5 octobre, Québec. Le même au même. Les établissements des *Loyal Rangers* ont besoin de scieries, et l'été prochain il leur faudra des moulins à farine. Les meilleurs endroits pour des scieries ou des moulins sont les Gallowes (Gallops), dans la sixième seigneurie, et un ruisseau dans la huitième seigneurie. Il y a aussi un bon endroit dans la deuxième seigneurie, près de Cataracoui. Demande qu'une attention favorable soit portée à ce sujet. 377

16 octobre, Lachine. Stephen de Lancey à Haldimand. Une partie des loyalistes ont des cabanes de prêtes ; d'autres pourront, en y mettant beaucoup de zèle, s'en construire à temps pour être à l'abri de la rigueur du climat, mais il y en a qui ne le pourront pas parce que leurs terres ont été arpentées trop tard. On pourrait loger ces derniers, durant l'hiver, dans les casernes des différentes garnisons. Il n'y a pas assez de vivres pour les colons dans le voisinage de Cataracoui et de la baie de Quinté, et ils souffrent beaucoup du manque de vêtements. 379

17 octobre, Nouvelle-Oswagacha. Sherwood à Holland. Ainsi qu'il en a reçu instruction, Shutts s'en va immédiatement sur sa terre. A cause du grand nombre de gens qui arrivent tous ne sont pas encore placés ; il ne pourra pas l'être lui-même avant l'année prochaine, vu qu'il a eu tant à faire pour le service public. La colonisation a fait de rapides progrès, mais les gens sont découragés par le manque de blé de semence, bien qu'il y ait assez de terrain de défriché. Les Sauvages commencent à voler et à tuer les bestiaux, et menacent les femmes et les enfants. Ils vendent tous leurs vivres à Oswégatchie pour du rhum, et la faim les pousse ensuite à piller les colons. 381

Lettre sans date du major Holland transmettant lettre de Sherwood et recommandant Ephraim Jones et William Snider comme gens à qui on peut donner des licences. 383

Sans date. Hugh Finlay à Mathews. Demande qu'un morceau de terre qu'il a demandé à la Baie des Chaleurs soit arpenté, afin qu'il puisse en prendre possession. 384

Sans date. Déclaration d'Azariah Pritchard concernant des mesures pour coloniser les terres de la baie de Missisquoi. 392

Sans date. Richard Cartwright à Mathews. Vu que ses enfants s'en vont à la baie de Casco, et que madame Cartwright et lui se trouvent seuls, il demande que la subsistance ne leur soit pas retirée, vu leur âge et leurs infirmités. (Le 10 mai 1784, M. Cartwright a écrit de L'Assomption que sa fille, madame Robinson, était sur le point d'aller rejoindre son mari à la baie de Casco.) 397

Sans date. Pétition de James Robins, du corps de Jessup, pour arrérages de solde. 398

1785.
21 mai, Londres. Edward Jessup à Haldimand. Attire l'attention sur le manque de bétail dans la nouvelle colonie ; propose d'utiliser le chêne blanc pour fournir des douves à la Grande-Bretagne et aux Antilles ; cela

1785.

pourrait être le moyen d'acheter du bétail. Sans bétail les établissements languissent pendant des années. Demande, pour acheter des chevaux, etc., une avance de £ ;,000 qu'il s'oblige de rembourser dans deux ans à compter de décembre prochain, et demande aussi une prime pour l'exportation de douves, etc. Page 389

La proposition qui accompagne cette lettre démontre qu'en septembre 1784 il y avait près de Cataracoui (Kingston) 138 hommes, 71 femmes, 116 garçons, 98 filles et trois domestiques—total, 426 ; et près d'Oswagatia (Prescott) 223 hommes, 101 femmes, 119 garçons, 143 filles et 11 domestiques—total, 597. A ce dernier établissement il n'y avait que 6 chevaux, 8 bœufs et 18 vaches, et les nouveaux établissements en aval de Niagara étaient à peu près dans la même situation. 385

Il y a, au même sujet, une note indiquant que ses pertes s'élevaient à £11,173 4s. 9d., sans compter des obligations, des créances, etc , et faisant remarquer qu'avec pas plus d'avantages que les nouveaux établissements le Vermont avait, en 21 ans augmenté sa population de 150 qu'elle était à 500 fois ce chiffre, par le fait que les premiers colons avaient pu se procurer du bétail. 400

Sans date. Edward Jessup à——. Demande à savoir quand sera effectué le remboursement de ses pertes, vu que ses créanciers le pressent. 402

Liste des ouvriers, etc., dans la compagnie de loyalistes du capitaine White. 403

Déposition de John Nicholl et de Simon Stevens portant que Pritchard n'a pas encouragé les gens du Vermont à commencer avec le Canada, et qu'il a dit à Holmes que s'il introduisait du bœuf il le perdrait. 408

Liste des officiers dans les corps de loyalistes sous les ordres du major Edward Jessup. 409

Pétition de John Fraser demandant que son allocation soit rétablie au montant donné en 1782. 411

Liste des hommes des corps de Peters, de Jessup et de feu le major McAlpin, sans compter ceux nommés au général, qui sont à Machiche, Sorel, Verchères et Yamaska, ainsi que des hommes de Sherwood qui sont à l'Ile aux Noix ou dans ses environs; Verchères, 40 ; Yamaska, 45 ; Saint-Jean, 20—total, 105 412

Liste des hommes qui sont à Sorel—la plupart au service de l'ingénieur. 413

Liste des hommes à Machiche, avec indication de ceux requis pour le service de l'ingénieur. 414

Economie à faire par la réduction des pensions. 415

Liste des hommes enrôlés par Francis Hogle, avec indication des corps dans lesquels ils servent actuellement. 416

Sans date. G. French à Sherwood. A envoyé au major Nairne une liste du détachement de Peters. Sa recommandation (de Sherwood) de mettre les hommes en deux compagnies à l'air comme si Peters et lui voulaient les accaparer au détriment des gentlemen qui les ont amenés. Refuse d'enrôler des hommes pour sa compagnie (de Sherwood), vu qu'il a déjà porté la peine de s'être fié à des promesses. 418

Saint-Léger, disant qu'il a permis à Benjamin Holt de tenir une auberge à Saint-Jean, vu qu'il y a grand besoin d'une bonne maison pour héberger les officiers qui viennent en service. Bon caractère de Holt. 420

Neil Robertson, disant qu'il appartient au corps de McAlpin ; espère que le fait d'être venu au Canada avec Jessup en 1777 (après

la reddition de Burgoyne ?) ne sera pas considéré comme l'obligeant d'être sous ses ordres. Page 421

Remarque sur une liste—faite par Ebenezer Jessup—de 68 hommes qu'il revendique du corps de loyalistes commandé par feu le major McAlpin, avec récapitulation. 422, 423

Certificat de James Quinn, portant que John Platt a payé un homme pour aller à la découverte. 424

Rapport sans signature ni date, concernant l'Etat du Vermont. 425

B. Summer à Sherwood. Les changements qui ont eu lieu depuis qu'il l'a vu pour la dernière fois seront pour un grand nombre l'occasion de quitter les Etats, s'ils peuvent avoir une part de propriété sous un gouvernement royal auquel tant de gens sont attachés. 427

LETTRES À DES OFFICIERS DES LOYALISTES.

1779–1783.

B. 163. **B. M., 21,823.**

1779.
17 mai, Québec. Haldimand à McAlpin. Vu que sir John Johnson doit s'occuper de la formation de son régiment, l'a nommé (McAlpin) au commandement et commis au soin des loyalistes; sir John devra lui remettre tous les papiers, et écrire aux différents corps pour annoncer ce changement. Page 1

7 juin, Québec. Le même au même. Le Maistre a reçu ordre de retenir la compagnie de Leake pendant quelques jours; elle emploiera ce temps à l'exercice. La difficulté de se procurer, aussi vite qu'il l'espérait, une liste exacte des loyalistes. Il devra visiter les postes et s'arranger de manière à avoir des situations mensuelles. Les ordres nécessaires pour cela seront expédiés. 3

5 juillet, Québec. Le même au même. Listes des loyalistes reçues; satisfaisantes. Approuve les mesures prises pour compléter la compagnie de Leake; et trouve bon que l'on ait rayé les hommes en non-activité. Marquerait avec plaisir de l'attention aux hommes qui ont montré leur fidélité, mais ne peut ajouter d'autres noms à la liste avant d'avoir eu des nouvelles d'Angleterre. 5

8 juillet, Québec. Mathews à Myers. A donné instruction à Maurer de lui payer dix guinées, dont cinq maintenant et cinq lorsqu'il partira. Craint qu'il ne soit pas bon économe. A moins qu'il ne soit chez un ami, la vie coûte beaucoup plus cher à Montréal qu'à Saint-Jean. 7

10 juillet, Québec. L. Genevay à McAlpin. Si l'on trouve que Simon I. Cole, ex-marchand d'Albany, le mérite, il devra être mis sur la liste avec les autres loyalistes. 8

12 juillet, Québec. Mathews au même. Les comptes de la compagnie du capitaine Leake devront être retranchés de l'état général. Néanmoins, tous les bordereaux de paie devront être expédiés par son entremise (de McAlpin). Comment les états devront être faits. 9

19 juillet, Québec. Mathews à McAlpin. Bordereaux de paie réçues et mandats émis. 11

29 juillet, Québec. Le même au même. Il n'est pas possible de fournir aux loyalistes d'autres armes que celles qu'ils ont. 12

29 novembre, Québec. Le même au même. Vu que des officiers de loyalistes qui laissent leurs familles à Montréal ont demandé du bois de chauffage et des vivres, les familles, à certaines exceptions près—dont les raisons devront être exposées en détail—seront envoyées à Saint-Ours. Il

1779.

sera pris des dispositions pour leur fournir des vivres, etc. Son Excellence l'approuve (McAlpin) d'avoir aidé Twiss à former le corps de loyalistes. Page 13

27 décembre, Québec. Mathews à McAlpin. Examiner le compte des dépenses faites par M. Beties pour amener des hommes des colonies, et les lui rembourser. Beties a reçu ordre de le joindre (McAlpin). 15

30 décembre, Québec. Le même au même. Tous les loyalistes, à l'exception de la compagnie de Leake, devront être employés partout où Twiss le voudra. Prendre des hommes dans la compagnie de Leake pour faire du bois. 16

1780.

10 janvier, Québec. Le même au même. Ordre sera envoyé de livrer des hommes pour former deux compagnies d'ouvriers militaires. Son Excellence approuve la proposition d'employer une partie des hommes de Leake dans le voisinage de Sorel, où partout ils pourront être assemblées à bref délai. Il devra aller à Montréal s'enquérir au sujet des loyalistes qui refusent d'aller à Saint-Ours, ainsi qu'ordonné, et rayer tous ceux qui refuseront de se conformer aux arrangements, à l'exception de ceux qui seront absolument dans le besoin. Il lui a été accordé une gratification équivalente à celle d'entrée en campagne, mais il devra n'en pas parler. S'enquérir de l'affaire Pritchard et faire rapport. Donner au commandant de brigade McLean une liste des loyalistes auxquels il peut être permis de rester à Montréal, afin qu'il puisse être pourvu à leur subsistance. 18

20 janvier, Québec. Le même au même. On devra punir, en ne leur distribuant que du bœuf salé, certains hommes coupables d'avoir fomenté du mécontentement à Machiche, et les avertir de se mieux conduire à l'avenir. 21

20 janvier, Québec. Le même au même. A cause de sa mauvaise conduite, French, qui avait la direction des loyalistes à Machiche, devra aller à Saint-Ours avec les quatre autres, dont deux seront rayés de la liste de subsistance et les deux autres sévèrement réprimandés. Son Excellence approuve la lettre à French, et l'appuira (McAlpin) dans l'exercice de son autorité. 22

7 février, Québec. Le même au même. Son Excellence approuve les mesures au sujet de loyalistes laissés à Montréal. Il devra s'enquérir au sujet de certains loyalistes pauvres que Buther représente comme ayant besoin d'être secourus. 23

17 février, Québec. Le même au même. Adams devra rester à Saint-Jean ; la nature de sa requête et de ses plaintes sera examinée. L'arrangement des loyalistes dans Montréal et ses environs. Son Excellence redoute que trop d'application aux affaires retardera son rétablissement (de McAlpin) ; le corps de Leake étant dispersé, ce dernier pourrait le laisser au soin de son lieutenant et venir lui aider (à McAlpin). 24

24 février, Québec. Le même au même. Liste de subsistance reçue et mandat émis. Son Excellence apprend avec plaisir qu'il se rétablit, et regrette l'indisposition de Leake. 25

24 février, Québec. Mathews à McAlpin. Envoyer une liste des officiers et des hommes, actuellement en Canada, qui ont servi sous les ordres de Burgoyne en 1777, avec comptes de tous les deniers payés aux affaires pendant cette période. 26

18 mars, Québec. Le même au même. S'enquérir de nouveau des circonstances dans lesquelles se trouvent ceux à qui des vivres ont été refusées. Anthony Bradt, qui a servi avec Joseph Brant, devra recevoir des vivres et être envoyé à Joseph le printemps prochain. 27

23 mars, Québec. Le même au même. Les dispositions à prendre pour recevoir les loyalistes d'Albany ; rassembler ceux qui doivent aller à Niagara,

1780.

mais ne pas leur permettre de s'y rendre avant qu'il soit donné de nouveaux ordres. Les femmes dont les maris ont quelque emploi particulier devront les rejoindre. Se consulter avec sir John Johnson à propos des femmes de son corps qui sont dans le besoin, et les secourir sur le même pied que les loyalistes, attendu que d'autres corps pourraient, bien que n'étant pas dans la même position que celui de sir John, présenter des réclamations semblables. Page 28

30 mars, Québec. Mathews à McAlpin. Son Excellence approuve l'arrangement au sujet des familles en destination du haut pays, ainsi que ses mesures pour venir au secours des femmes du corps de sir John Johnson. Les loyalistes dispersés devraient être rassemblés à quelque endroit convenable, s'il y a parmi eux assez d'hommes pour construire des cabanes ; autrement, non. Envoyer un état du nombre des hommes, des femmes et des enfants qui sont dans cette situation, afin qu'on puisse pourvoir à temps à leurs besoins. 30

24 avril, Québec. Le même au même. N'envoyer qu'une partie des hommes de Leake à Québec avec les radeaux pour veiller à ce qu'ils soient délivrés à qui de droit, et à ce que justice soit rendue aux hommes. Se procurer des pilotes canadiens. 31

6 juillet, Québec. Haldimand au même. Former une compagnie de bateliers des loyalistes qui désirent faire du service mais non comme soldats. Les hommes seront sûrs d'un bon entretien, mais pour prévenir toute tromperie ils seront commandés par Herkimer, sous la direction de Maurer. 32

6 juillet, Montréal. McAlpin à Mathews. Sa satisfaction de la compagnie de bateliers projetée ; la grande difficulté sera de convaincre les gens de ses avantages. Herkimer va à Saint-Jean ; écrira à Sherwood de lui aider. 33

13 juillet, Montréal. Le même au même. Arrivée de Philippe Lansing, autrefois shérif du comté de Charlotte, N.-Y., doute de sa sincérité ; le croit inconstant et irrésolu. Le succès de l'enrôlement du second bataillon de sir John Johnson. Le remercie de ses bons souhaits de santé ; n'est plus guère que l'ombre de lui-même maintenant. 34

14 juillet, Québec. Haldimand à McAlpin. A cause de succès obtenus par Clinton dans le sud, et d'autres événements favorables, il a résolu d'essayer de rétablir les corps provinciaux formés en 1776, et commencera par un bataillon. Il devra être envoyé des hommes en recrutement ; précautions à l'égard de leur manière d'opérer, etc. Il ne sera pas nommé d'officiers avant que les hommes soient arrivés. Une commission d'officiers sera nommée pour régler les différends quant aux droits que des gentlemen auront particulièrement aux services d'aucuns de ces hommes. 36

17 juillet, Québec. Mathews au même. Tant de gens ont répondu de Lansing qu'il ne saurait être soupçonné ouvertement, mais on aura l'œil sur lui et l'on ne se pressera pas de le mettre sur la liste. 38

17 juillet, Québec. Le même au même. Présume que les recruteurs sont prêts à partir ; ordre envoyé par la présente malle aux officiers commandants de permettre aux hommes de partir sans retard, leur départ devant être tenu aussi secret que possible. 39

21 juillet, Montréal. McAlpin à Mathews. A donné instruction de tenir au secret le départ des partis de recruteurs, précaution que dicte la conservation de soi-même, mais il y en a tant qui ont des ordres que le secret peut être difficilement gardé. Espère que les hommes sont presque prêts à partir de Saint-Jean. 40

1780.

27 juillet, Québec. Mathews au lieutenant Neil Robertson. Sir John Johnson se charge des loyalistes; tous les derniers comptes, etc., devront lui être remis. Page 41

10 août, Québec. Haldimand à madame McAlpin. Partage la douleur qu'elle ressent de la perte de son mari. La difficulté d'obtenir une pension pour elle; fera tout son possible pour se rendre utile à elle-même et à ses enfants. 42

4 septembre, Québec. Mathews à Herkimer. Envoie copie de la proposition de lever une compagnie de bateliers, avec détails au sujet de la solde et des vivres. En la montrant à l'officier commandant toutes les difficultés disparaîtront. Cinquante habillements complets ont été commandés. Faire compte de subsistance pour la solde de la compagnie. 43

6 septembre, Québec. Haldimand à John Peters. Il devra prendre des mesures pour compléter son corps; lorsque ce sera fait il sera nommé lieutenant-colonel. Il ne peut pas être nommé le colonel. Le major Nairne se chargera des différents corps de loyalistes, d'entre lesquels seront nommés des officiers dont les commissions dateront du complètement de leurs compagnies, respectivement. Dans l'intervalle ils jouiront de leur subsistance actuelle. 44

21 septembre, Québec. Mathews à Samuel Adams. Toute justice lui sera rendue à l'égard de son grade, mais Son Excellence ne peut pas consentir à ce que ses hommes rejoignent un corps qui n'est pas destiné à cette province. 45

25 septembre, Québec. Le même à Nairne. Envoie mandat pour le compte de subsistance du capitaine Leake. 46

16 octobre, Québec. Le même à (Eben) Jessup. Bryan sera nommé aumônier lorsque son corps sera au complet. 47

16 octobre, Québec. Haldimand à William Marsh. Ne fera rien, avant le retour du capitaine Sherwood, au sujet de l'information apportée par M. Bryan. Se procurer tous les renseignements possibles, et, en vu de négociations, faire les préparatifs que sa connaissance de la population et les circonstances lui suggéreront. 48

16 octobre, Québec. Mathews au révérend M. Bryan. Sera nommé aumônier du corps de Jessup aussitôt que ce corps sera au complet; en attendant il recevra des vivres pour sa famille. 49

26 octobre, Québec. Le même à (John) Platt. Il sera récompensé pour avoir conduit madame Quin à la Province, et pour d'autres services. Il s'en retournera porteur d'une petite dépêche pour sir Henry Clinton, laquelle devra être expédiée par l'intermédiaire de M. Wing, ou de tout autre recommandé par Hudibras. S'il est besoin d'un courrier avant son retour, en recommandera un à Saint-Leger, qui lui prêtera assistance. 50

30 octobre, Québec. Le même à Pritchard. Au retour du major Carleton on s'occupera de sa lettre. 52

30 octobre, Québec. Le même à Nairne. Il a été accordé vingt livres par année à madame McLaren. 53

2 novembre, Québec. Lernoult au même. Jusqu'à plus ample information, il devra payer la subsistance à Peter Drummond à compter seulement du jour de son arrivée. 54

2 novembre, Québec. Le même à Breakenridge. Jusqu'à nouvel ordre, n'enrôler de prisonniers pour aucun corps en particulier. 55

9 novembre, Québec. Mathewes à Nairne Ordres concernant certains des loyalistes, pour subsistance. Formule de bordereau de paie ordonnée. Concernant des loyalistes recommandés pour la subsistance par sir John Johnson. 56

1780.
11 novembre, Chambly. Nairne à Haldimand. Demande le grade de major rendu vacant par la mort du major Hughes. Page 58

13 novembre, Québec. Mathews à Ebenezer Jessup. Son Excellence ne veut pas qu'on enrôle des hommes se trouvant dans la position de ceux mentionnés dans sa lettre, mais voulant croire qu'ils ont porté par contrainte les armes pour les rebelles, ces hommes peuvent être enrôlés parce que les officiers en deviennent responsables, après en avoir obtenu la permission de l'officier commandant. 59

23 novembre, Québec. Le même au révérend M. Bryan Qu'à cause de son dénuement, le major Nairne a reçu instruction de le porter sur la liste de subsistance. 60

30 novembre, Québec. Mathews à Nairne. Etats reçus. La liste de subsistance des loyalistes grossit tellement qu'elle doit être réduite. Se procurer les informations nécessaires pour rendre justice à ceux ayant droit d'en bénéficier. Certains hommes à porter sur la liste. Trouve bon que Adams soit rayé et qu'on n'y fasse pas attention, jusqu'à ce qu'on ait délibéré sur ce qu'il a licencié des hommes sans autorisation à cet effet. 61

4 décembre, Québec. Haldimand au même. Afin d'arrêter des abus, toutes les recrues devront être acceptées par lui (Nairne) avant qu'elles soient considérées comme étant régulièrement enrôlées. Tous apprentis enrôlés seront renvoyés à leurs patrons. Trente-huit femmes et soixante-dix-sept enfants arrivés à Saint-Jean et qu'on dit être dans une grande misère, seront secourus et iront rejoindre leurs parents. Leur nombre augmente si vite qu'il sera impossible de les nourrir au moyen du magasin de vivres. 63

6 décembre, Québec. Mathews au même. Lui transmet une liste et une pétition, dont les assertions doivent être l'objet d'une investigation. 65

18 décembre, Québec. Le même à Munro. Une commission d'officiers examinera toutes les réclamations au sujet d'hommes amenés des colonies. 66

24 décembre, Québec. Le même au lieutenant Fraser. Il achètera des Sauvages des peaux d'orignal pour être converties en mocassins. 67

25 décembre, Québec. Le même à Ebenezer Jessup. Le remercie de sa proposition, sur laquelle on ne peut prendre maintenant de décision. Les arrangements relatifs aux loyalistes ne sont que temporaires et ne peuvent faire obstacle au complément de son corps. 68

Sans date. Haldimand à Nairne. Donne ordre qu'il soit érigé un bâtiment à la Malbaie pour y renfermer les prisonniers rebelles et autres. Des hommes seront envoyés pour préparer le bois de construction, etc. 69

1781.
1er janvier, Québec. Mathews au même. Que Sherwood a été envoyé à Saint-Jean pour conduire les affaires des loyalistes. 70

1er janvier, Québec. Le même au même. Avis officiel de la nomination de Sherwood à Saint-Jean, et de lui faire une remise des fonds. Sur d'autres opérations pécuniaires. 71

8 janvier, Québec. Le même au même. Son Excellence partage l'opinion qu'il ne peut être fait de réduction des dépenses jusqu'à ce que cette affaire ait été l'objet d'une enquête approfondie qui sera faite par la commission d'officiers devant être nommée bientôt. Son Excellence adhère aussi à sa suggestion au sujet de l'allocation de vivres à Yamachiche ; elle ne croit pas nécessaire de fournir de l'habillement aux officiers des loyalistes. 72

14 janvier, Québec. Le même au major Jessup. Ordre est donné de fournir de l'habillement à son corps de *Rangers ;* la couleur de l'uniforme sera verte. Il sera alloué au corps une gratification d'entrée en campagne. 75

1781.

18 janvier, Québec. Mathews à Nairne. M. Bradshaw, aîné, sera porté sur la liste des militaires à la retraite. Les hommes envoyés à William Fraser à Yamaska, et, à cause de sa maladie, transférés à son frère, ont ordre de procéder avec ce dernier aux travaux à Yamaska. Page 76

20 janvier, Québec. Haldimand. Ordre officiel dispensant le major Nairne et le capitaine Malcolm Fraser d'être présents à Québec pour rendre foi et hommage, à cause des exigences du service. 77

22 janvier, Québec. Mathews à Edward Jessup. Permission lui est donnée d'envoyer des hommes en recrutement dans les colonies. 78

22 janvier, Québec. Le même à Nairne. Il rappellera d'Yamachiche les hommes appartenant aux différents corps de loyalistes, cet endroit n'étant destiné qu'aux femmes et aux enfants. Les sergents William England et Henry Close resteront, vu qu'ils sont attentifs à contrôler l'élément désordonné. 79

29 janvier, Québec. Le même au même. Il devra préparer les comptes qui seront déposés devant la commission d'officiers nommée pour faire l'examen des comptes de subsistance des corps pendant la campagne de 1777, pour statuer sur les différentes classes d'officiers, etc. 80

8 février, Québec. Le même au même. A transmis une plainte portée par M. Peters contre Jeremiah et Gershom French, pour être soumise à la commission d'officiers. 81

8 février, Québec. Le même au colonel Jessup. Que les hommes servant dans un régiment quelconque doivent faire des dépositions sous serment quant au corps pour lequel ils ont été enrôlés. Son Excellence est contente que la réclamation relative au corps de sir John Johnson doive être réglée privément. 82

15 février, Québec. Le même au major Jessup. Désire savoir quel plan il suggérerait pour mettre ses vues à effet. Il n'y a que 30 hommes au fort Edouard et ils sont mûrs pour la révolte. Combien d'hommes faudrait-il et quand pourrait-on les avoir prêts? Le secret nécessaire. 83

22 février, Québec. Le même à Edward Jessup. Son Excellence ne croit pas que l'avantage compenserait les désavantages de son expédition projetée. 84

28 février, Québec. Le même à M. Smith, à Sorel. Quin, qui lui remettra cette lettre, doit conférer avec lui au sujet d'instructions confidentielles qu'il a reçues de Son Excellence. Il (Smith) ne doit pas entreprendre ce service s'il craint qu'il lui fasse encourir les dangers ou qu'il lui fasse encourir le mécontentement de son père. En ce cas, Quin ira seul. Il lui faut se décider tout de suite. Quels sont ceux qui seront du parti? 85

5 mars, Québec. Le même à Jessup. Le corps de Fraser sera incorporé au sien, mais non avant que le résultat de l'enquête de la commission d'officiers ne soit connu. Drummond peut être nommé capitaine dans le corps, s'il lève la compagnie, et que sa nomination ne fasse de tort à aucun autre. 86

5 mars, Québec. Le même à Peters. Doit attendre le résultat de l'enquête faite par la commission d'officiers sur la plainte portée contre les messieurs French. Peut employer, pour compléter son corps, les mêmes moyens que ceux permis à M. Jessup. 87

5 mars, Québec. Le même à Peter Drummond. Tout en désirant montrer toute la bienveillance possible envers les loyalistes, leurs réclamations doivent être légitimement appuyées. Il lui est permis d'être nommé capitaine dans le corps de Jessup aux conditions énoncées. 88

5 mars, Québec. Le même à Nairne. Approuve ses décisions au sujet du corps de McAlpin. Gideon Adams sera nommé à une lieutenance dans la

1781.

compagnie de Fraser, mais il doit attendre le résultat des travaux de la commission d'enquête. Page 89

19 mars, Québec. Mathews à Herkimer. Il est nommé pour prendre la charge des magasins au Coteau du Lac, et y mettre une garde dont il prendra les hommes dans la compagnie des bateliers. 90

22 mars, Québec. Le même à Ebenezer Jessup. Son Excellence n'a pas d'objection à ce que M. Smith soit envoyé dans les colonies pour y aller chercher des recrues. Sa nomination et toutes les autres doivent attendre le rapport de la commission d'officiers. 91

9 avril, Québec. L. Genevay à Nairne. Un mandat a été envoyé pour le compte des subsistances. 92

30 avril, Québec. Mathews à William Fraser. Doit tenir prêts de faibles partis pour aller à la découverte en partant de Cohos; donne des instructions minutieuses pour leur direction. 93

30 avril, Québec. Le même à Nairnes. A reçu le compte de subsistances. Il ne doit y être compris aucun individu retenu comme prisonnier par les rebelles, et n'étant pas réellement dans la province. Il a la liberté d'aller à la Malbaie, si le service ne s'y oppose pas. Le lieutenant Robertson peut venir à Québec avec sir John Johnson; il devra apporter avec lui tous les papiers relatifs aux différents corps de loyalistes. Vingt hommes seront envoyés à Yamaska pour aider au blockhaus. Appelle son attention sur l'ordre relatif à Gideon Jones. 95

3 mai, Québec. Le même à W. Marsh. La proposition ne peut être mise à effet maintenant, quoique c'en soit une que Son Excellence a à cœur. 97

28 mai, Québec Le même à Nairne. Fournir à l'ingénieur en exercice à Sorel des hommes pour faire des radeaux, et pour les faire descendre chargés de planches d'Yamachiche à Québec. 98

18 juin, Québec. Le même au même. Envoyer autant de loyalistes qu'il pourra s'en passer, à Sherwood à Saint-Jean. 99

25 juin, Québec. Le même au lieutenant Robertson. Lui donne avis de sa nomination au grade d'adjudant des loyalistes. 100

28 juin, Québec. Le même à Nairne. Transmet un résumé des comptes de subsistance des loyalistes pour la campagne de 1777, vu que Son Excellence se propose de les régler, au moyen d'un mandat qui sera envoyé par le prochain courrier. L'ordre devra être promulgué avant que le montant soit distribué, de façon que toutes les réclamations justes puissent être réglées. Avant d'être payé, Hugh Munro doit être vu pour un compte de £200 reçus sous l'autorité d'un mandat daté du 17 décembre 1777. Inclure le compte de subsistance de John W. Myers, autorisé à enrôler des hommes. 101

2 juillet, Québec. Le même au même. Envoie le mandat (p. 101). Toutes personnes recevant des rations, impropres à porter les armes, devront être prêtes à marcher dès qu'avis leur en aura été donné. 103

12 juillet, Québec. Le même au même. Envoie le mandat pour subsistances. Transmet une pétition de M. Hyndman; demande à ce sujet les plus amples informations pour qu'elles soient présentées à Son Excellence. 104

23 juillet, Québec. Le même au lieutenant Tyler. Quand les arrangements seront faits au sujet du corps de Rogers, ses réclamations seront prises en considération. 105

6 août, Québec. Le même à Munro. Envoie un mandat pour le paiement de ses dépenses dans sa marche à Ballstown, mais à l'avenir il ne doit pas faire de semblables dépenses sans autorisation, les capitaines étant tenus de voir à ce que leurs hommes aient ce qu'il leur faut pour aller en expédition. 106

1781.

6 août, Québec. Mathews à Platt. Il ne peut être pris en considération des demandes particulières, jusqu'à ce que soit fait l'arrangement général du corps du colonel Rogers. Page 107

6 août, Québec. Le même à Hugh Munro. Son Excellence a ordonné le paiement de ses comptes. 108

6 août, Québec. Le même à Nairne. A été chargé de lui exprimer la satisfaction de Son Exellence pour les peines qu'il a prises pour la conduite de l'affaire qui lui était confiée. 109

20 août, Québec. Le même au même. Employer quelques loyalistes qui désirent gagner un peut d'argent pour aller à la rivière aux Espagnols aider à charger de houille un navire envoyé là pour cet objet. 110

23 août, Québec. Le même à Myers. Son excellence est convaincue qu'il a fait de son mieux dans la dernière tentative. Il sera fait une investigation relativement aux hommes emmenés par le sergent de Butler. 111

23 août, Québec. Le même au lieutenant Jones. Sa mauvaise conduite dans la dernière expédition d'éclaireurs, résulte, Son Excellence est disposée à le croire, de son inexpérience. 112

23 août, Québec. Le même au major Jessup. Le remercie des renseignements envoyés. 113

17 septembre, Québec. Le même à Myers. Il peut envoyer un sergent pour aller en recrutement dans les colonies, mais il ne doit pas y aller lui-même jusqu'à nouvel ordre. Tous les hommes allant en recrutement doivent avoir l'approbation de Saint-Léger. 114

27 septembre, Québec. Le même à John Peters. La question d'aller à Ticonderoga doit être laissée à sa décision ; il doit être prudent. 115

27 septembre, Québec. Le même à Pritchard. Sa proposition ne peut être accueillie à présent. 116

25 octobre, Québec. Le même à Nairne. A propos du commandement des loyalistes en conséquence de sa récente nomination. 117

29 octobre, Québec. Le même à Pritchard. Son désir de prendre un parti pour intercepter les L——s (Lovells) venant dans la province, est approuvé. Prendre toutes les précautions et obtenir toutes les informations possibles des L——s. Wooster, qui devait être libéré et envoyé à Saint-Jean, refuse d'y aller. 118

1er novembre, Québec. Le même à Nairne. Lui renvoie les comptes de subsistance pour correction. Comment seront payées les adjudications faites par la commission d'officiers. 119

12 novembre, Québec. Le même au même. Des mandats sont transmis pour paiement des comptes de subsistance, etc. 120

22 novembre, Québec. Le même au même. Ayant d'autres vues, Son Excellence ne peut nommer le colonel Jessup payeur des loyalistes. Thomas Man aura le grade d'enseigne rendu vacant par suite du décès de Haver. Il sera donné crédit aux personnes qui les ont recrutés pour les hommes incorporés dans le corps du major Jessup. 121

22 novembre, Québec. Le même au major Jessup. A reçu ses remerciements pour sa nomination de major, et Son Excellence ne doute pas de la continuation de son zèle, etc. Twiss le consultera ainsi que Nairne sur les meilleurs moyens de lever un corps d'ouvriers militaires. 122

29 novembre, Québec. Haldimand à Nairne. Approuve le plan qu'il propose à l'effet de lever un corps d'ouvriers militaires ; nouvelles instructions. 123

6 décembre, Québec. Mathews au colonel Peters. Envoyer au capitaine Chambers un exposé détaillé des causes de ses soupçons contre Redman. 124

10 décembre, Québec. Le même à Nairne. Son Excellence est contente de voir que ses désirs au sujet du nouveau corps promettent d'être promptement exécutés. Les changements dans les corps de loyalistes sont laissés à sa discrétion et à celle de Jessup. Comment le transfert de French

1782.

à une autre compagnie pourrait s'arranger très avantageusement. Un militaire sera choisi pour être adjudant des loyalistes. Un des Mans peut être nommé quartier-maître, et M. Jones gardé comme aide-chirurgien. La subsistance de Loveless sera continuée à sa veuve jusqu'à la fin de l'appel; elle sera ensuite portée sur la liste des pensions. Les changements n'affecteront pas la forme des listes de subsistance. Sherwood fournira une liste d'hommes pour le service secret devant faire partie de la garnison au Loyal Blockhaus.

Page 125

10 janvier, Québec. Mathews à Nairne. Avec la liste des loyalistes dont les gratifications doivent être réduites, et des observations sur d'autres qui reçoivent des gratifications. 73

10 janvier, Québec. Le même au même. Que M. Wehr a été nommé lieutenant dans le corps de sir John Johnson pour lui rendre service, vu qu'il préférait cela à ses chances de lever une compagnie; il peut opter. 127

21 janvier, Québec. Le même au même. Instructions relatives à des changements à faire dans les listes de subsistance. Remercie le major Rogers de ses peines. Compte que Man se qualifiera pour la charge de quartier-maître. Que tous officiers demandant la permission d'aller à Québec doivent être refusés. 128

28 janvier, Québec. Le même au même. S'enquérir de la valeur de la demande de John Ruiter au sujet d'hommes enrôlés. 130

31 janvier, Québec. Le même au même. La décision à l'effet de réduire les pensions de M. Man et d'autres a été prise en considération, et Son Excellence s'en tiendra à cette décision. Il y en a bien d'autres qui sont obligés de vivre avec leurs familles avec le revenu qu'a maintenant M. Man. 131

31 janvier, Québec. Le même au major Jessup. Dans l'état confus des affaires dans le sud, Son Excellence ne veut pas courir le risque d'envoyer des partis de recruteurs en pays ennemi. 132

1er février, Québec. Le même à Isaac Man. Le motif de la réduction de son allocation pour subsistance. Il devrait comparer sa propre rétribution de £53 par revue avec celle d'autres. 133

11 février, Québec. Le même à Nairne. Le charge de donner à Philip Empy $20 pour lui aider à passer l'hiver. 135

25 février, Québec. Le même à Marsh. Le ré-arrangement au sujet des loyalistes ne sera pas effectué avant l'arrivée du major Nairne. Son Excellence compte que tous les messieurs qui figurent sur la liste des pensions contribueront au service, attendu que l'allocation qui leur est faite ne doit pas être regardée comme une sinécure. 136

25 février, Québec. Le même à Caleb Green. Que son voyage à Niagara serait fatigant et coûteux, et ne lui serait d'aucun bénéfice. Pourquoi il n'a pas été placé dans les Loyal-Rangers ou avec le major Rogers. Son zèle et son activité le feront récompenser. Les soins médicaux qui lui ont été administrés tandis qu'il gisait blessé, ont été pleinement payés. 137

25 février, Québec. Le même au major Jessup. Tout l'habillement dont a besoin Sherwood pour les partis d'éclaireurs sera fourni par Riedsel. 139

26 mars, Montréal. Le même à Ebenezer Jessup. L'arrangement fait pour les militaires à la retraite suivant leur capacité, relativement à la division du génie, aux compagnies du bataillon, etc. Son Excellence est persuadée que cela leur sera plus agréable qu'une vie inactive. Le major Jessup lui fournira (à Ebenezer Jessup) la liste de ceux propres au service actif; et la distribution qu'on se propose d'en faire. Son Excellence désire compléter le corps, mais ne risquera pas de partis dans les colonies. Quand ce service sera repris, ce devra

1782.

être d'une manière différente de celle qui a été en usage jusqu'ici, car les amis du gouvernement ont éprouvé infiniment plus de mal que ne peuvent jamais en racheter les services des partis de recrutement. Page 140

30 mars, Québec. Mathews au major Jessup Des mesures seront prises pour réduire les pensions de façon que le bénéfice de ces gratifications puisse devenir plus général. 142

4 avril, Montréal. Le même à Nairne. A reçu la liste des loyalistes recevant des vivres. Craint que cette affaire souffre de son départ; à cause de l'état de dispersion où se trouvent les familles, il n'est pas possible de maintenir une stricte régularité. Les comptes devraient être tenus comme pour la paye de l'armée. 143

8 avril, Pointe-aux-Trembles. Nairne à Mathews. Envoie le compte de primes d'engagement retouché suivant le calcul en usage pour la paye de l'armée. Mandat à envoyer à M. Fraser, sous-payeur général. 144

19 avril, Montréal. Mathews à Nairne. Compte reçu et mandat envoyé tel qu'il l'a demandé. 145

25 avril, Montréal. Le même au major Jessup. Permission lui est donnée d'envoyer deux personnes pour emmener des recrues, avec les précautions et avec les ordres qui sont indiqués. Tous les moyens possibles doivent être pris pour obtenir des renseignements. Envoie un compte de Man; demande qu'il se rende compte des deniers qu'il lui a payés, et qu'il renvoie les comptes en les accompagnant de remarques. M. Smith aurait dû être compris dans la liste des pensions depuis le 25 décembre. 146

20 mai, Pointe-aux-Trembles. Nairne à Mathews. Recommande Hugh Munro pour ses services et énumère ceux-ci. 148

25 mai, Montréal. Mathews au major Jessup. Avec des listes et des observations sur les réductions faites sur les listes des pensions. Les noms et les montants sont donnés. 150

10 juin, Québec. Le même à Myers. Son Excellence ne croit pas qu'il convienne de laisser partir à cette heure plus de partis de recruteurs. Le Dr Smyth a la direction du service secret et a eu, sans doute, des raisons suffisantes pour adopter la ligne de conduite qu'il a prise. 152

14 juin, Québec. Le même à Nairne. A reçu la feuille de paye. Observations sur le compte de rations du 53e; entre dans les détails de la méthode pour tenir ceux des malades à l'hôpital, etc. 154

15 juin, Québec. Le même au major Jessup. Son Excellence ne peut laisser aller des partis dans les colonies maintenant. Il se peut, sur réception d'autres renseignements, que permission soit accordée à cet effet. 153

30 juillet, Québec. Le même au même. Envoie un mandat pour subsistance. Sa lettre sur le recrutement et sur la nomination d'officiers a été mise sous les yeux de Son Excellence. Quant au recrutement, il doit être différé; dans la nomination d'officiers, il faut avoir égard à la réduction de la liste des pensions. Changements dans le compte de subsistance. Conduite de Tuttle qui n'a pas rendu compte d'avances à lui faites. 155

23 septembre, Québec. Le même à Marsh. Un passeport lui a été accordé. 157

26 septembre, Québec. Le même au major Jessup. Transmet le compte de Man. Hopkins, instituteur à Machiche, continuera d'être porté sur la liste des pensions, et la réduction sur celle qui lui est allouée lui sera payée. S'enquérir au sujet de la déclaration de la veuve Bates (Beties ?). 158

14 octobre, Québec. Le même au même. Ordre sera envoyé d'assembler le corps de *rangers* dont il a le commandement, mais il faudra prendre soin de

1782.

ne pas détourner les hommes des travaux publics. Quelques hommes très sûrs peuvent être envoyés en recrutement; des amis du gouvernement ont souffert par suite de l'imprudence de tels partis.
Page 159

25 novembre, Québec. Mathews à Munro. Aucune vente d'une commission dans un corps provincial n'a été faite ou ne peut être permise. Des nominations dans les *Loyal-Rangers* ont été faites sur le principe du nombre d'hommes recrutés. Accordé ce qui fait l'objet de ses demandes serait une injustice à faire aux autres officiers. Son Excellence a de lui une haute opinion, mais ne peut donner prise au mécontentement. 160

1783.

24 mars, Québec. Le même à Hobson (pensionnaire loyaliste). Qu'il a été réintégré sur la liste des pensions à raison de £11 par appel, somme que le major Jessup n'a pas le pouvoir de dépasser. 161

21 mars, Québec. Le même au major Jessup. Lui transmet la lettre relative à la pension de Hobson. Qu'on est à dresser actuellement des commissions pour rectifier certaines erreurs. 162

1er avril, Québec. Le même au même. Informations à prendre sur la position antérieure des personnes portées sur la liste des pensions. Elles seront divisées en cinq classes, comme il appert par la liste transmise, avec les sommes que chaque classe recevra. Les officiers à demi-solde seront nommés aux grades vacants à fur et à mesure qu'il s'en offrira. Changements notés. 163

28 avril, Québec. Le même à Luke Knowlton. Son Excellence attend des ordres résultant de la cessation des hostilités, avec des instructions générales au sujet des réfugiés loyalistes. Il lui est impossible de faire aucun arrangement partiel. 164

15 mai, Québec. Le même à Samuel Wright. A permission d'aller au Vermont pour quelques semaines pour ses affaires privées. 165

19 mai, Québec. Le même à John Stevenson. Les comptes de vivres seront réglés par le major Jessup. 166

18 juin, Québec. Le même au major Jessup. Payer à Isaac Man, jeune, son compte pour avoir fait fonction de major de brigade. Mandat pour commission et retenues, est transmis. 167

26 juin, Québec. Le même à John Stevenson. Lui envoie un passeport. Il lui sera fourni un bateau, une tente, etc. 168

26 juin, Québec. Le même à Ebenezer Jessup. Lui envoie un passeport; Son Excellence n'a pas d'objection à ce que Sharp aille à Bennington. Ils peuvent accompagner Stevenson, qui va traverser le lac en bateau. 169

24 juillet, Québec. Le même au major Jessup. Si les assertions contenues dans la pétition transmise sont vraies, il renverra Henry French et Abraham Scott de son corps. 170

25 août, Québec. Le même au même. Quoiqu'il ne veuille pas permettre de rapports avec les colonies jusqu'à ce que le traité définitif soit déclaré, il laissera cependant y aller les loyalistes qui y ont et peuvent recouvrer leurs biens, comptant sur lui pour qu'il voie à ce que l'esprit de ces intentions soit observé. 171

8 septembre, Québec. Le même au même. Le sous-arpenteur général, le capitaine Sherwood, et autres partent pour Cataraqoui afin d'arpenter des terres pour les réfugiés loyalistes. S'il y a dans son corps des arpenteurs expérimentés, il peut les envoyer pour rejoindre Sherwood à Montréal. 172

11 septembre, Québec. La même au même. Collins, sous arpenteur général, sera chargé des plans mentionnés dans la lettre de Jessup; French sera envoyé

1783.

pour explorer les terres. Les autres arrangements pour l'arpentage. Page 173

18 septembre, Québec. Mathews à Rodulphus. Son Excellence reconnaît que ses raisons pour retourner aux Antilles sont bien fondées. 174

22 septembre, Québec. Le même au major Jessup. Que permission peut-être donnée à Hulbert d'aller dans les colonies pour recouvrer ce qu'il possède, s'il est certain qu'il n'abusera pas du privilège. 175

22 septembre, Québec. Le même à William Marsh. Il peut amener dans la province le bétail qu'il mentionne. 176

29 septembre, Québec. Le même au capitaine Wright. Malgré la grandeur des dépenses, Son Excellence, vu que les loyalistes sont arrivés de New-York quand la saison était avancée, continuera de leur allouer la même quantité de vivres qu'ils recevaient là-bas. Le nombre de loyalistes amenés par Cuyler à Cataraqoui est suffisant pour aider aux arpentages, comme il est trop tard pour s'établir sur les terres. 177

15 octobre, Québec. Le même à Samuel Adams. A reçu une pétition des loyalistes demandant la liberté d'aller à la Nouvelle-Ecosse en recherche d'établissements. Son Excellence a pris tous les moyens nécessaires pour établir les loyalistes en différentes parties du pays au printemps prochain. A cette saison, le voyage à la Nouvelle-Ecosse ne pourrait s'effectuer sans leur faire souffrir d'innombrables misères. 179

16 octobre, Québec. Le même à William Marsh. Accuse réception d'un rapport sur les terres situées vers le lac Memphremagog. Son Excellence est contente de voir que le terrain dans cette région convient à des colons, mais ne concédera pas de terres jusqu'à ce qu'il soit effectué un arrangement général. 180

15 novembre, Québec. Le même au lieutenant-colonel Morris. Son Excellence n'a pas d'instructions au sujet de l'approvisionnement des loyalistes de New-York, mais il leur donnera les provisions que l'économie nécessaire permettra de leur fournir jusqu'à ce qu'ils soient établis. 181

24 novembre, Québec. Haldimand au major Jessup. Ordonne le licenciement de son corps, mais à cause de la date tardive de la réception de ces instructions, continuera à ce corps les vivres et le logement pour cet hiver. (Les mêmes instructions furent adressées au major Rogers.) 182

2 décembre, Québec. Mathews à Herkimer. Les troupes provinciales seront licenciées le 24. Les comptes des bateliers sous ses ordres devront être faits jusqu'à cette date. Le logement et les vivres leur seront continués pour l'hiver. 183

19 décembre, Québec. Le même à Tuttle. Son Excellence n'a pas d'objection à ce que les loyalistes désirant s'établir dans la Nouvelle-Ecosse y aillent, et quand la saison le permettra, leur aidera autant que possible à avoir leur passage. Elle ne peut négocier avec le gouverneur pour des concessions de terres. 184

19 décembre, Québec. Le même à Munro. Lui fait observer l'inconvenance de sa demande d'être renseigné quant à la réponse que ferait probablement Son Excellence aux demandes de concessions terriennes, et expose le ligne de conduite qu'il suivrait lui-même relativement aux règlements sur les terres s'il était dans la situation de Munro. 185

CORRESPONDANCE AVEC CONRAD GUGY AU SUJET DES LOYALISTES.

1778–1784.

B. 164. **B. M., 21,824.**

1778.

14 septembre, Machiche. Conrad Gugy au général Haldimand (en français). Arrivée des loyalistes ; va les loger dans le voisinage. Nombre des ouvriers. Rareté du pin pour constructions, etc. La corvée additionnelle ;

1778.

recommande de la diminuer sous d'autres rapports. L'instituteur demande d'être employé. Page 1

2 octobre, Machiche. Conrad Gugy au général Haldimand (en français). Les plaintes au sujet de la situation de l'établissement sont frivoles. Plans des maisons pour servir de casernes; le retard à bâtir. Se propose de construire une scierie. Le temps pluvieux. S'est assuré un jardin et du pâturage. 3

8 octobre, Machiche. Le même au même (en français). L'état des travaux de construction. Le fardeau de la corvée dans ces travaux est une raison de diminuer d'autres charges. Nombre de gens employés; noms des paroisses fournissant des corvées. 6

30 octobre, Machiche. Le même au même (en français). Etat des travaux de construction. Les loyalistes sont réconciliés à leur logement. Essaiera de mettre un terme à l'envoi des plaintes inconsidérées. Au sujet des rations, lits, couvertures, etc. La conduite suspecte d'un certain Huffnagel. 8

2 novembre, Machiche. Le même au même (en français). Mort de Dielle, notaire; la crainte que ses papiers soient transférés à Montréal. Recommande M. Badeau comme son successeur. 11

8 novembre, Machiche. Le même au même (en français). Achèvement des maisons. Moyens de s'assurer des troncs d'arbres abattus. A faite une investigation sur les cas de désertion; quatre déserteurs allemands repris. Rations; fournitures de bœuf, de chandelles, etc. 13

16 novembre, Machiche. Le même au même (en français). Demande de l'instituteur. Six nouvelles maisons seront construites. Perte résultant de l'emploi de grand bois de construction. La scierie projetée. Arrangements pour loger les loyalistes et pour avoir un approvisonnement de bœuf. 16

23 novembre, Machiche. Le même au même (en français). Bœuf frais pour les troupes à Trois-Rivières. Permission demandée de vendre des marchandises et de débiter des spiritueux. La dernière devrait être refusée. Représente fortement qu'à cause de leurs lourdes corvées, les habitants n'aient pas à loger autant de soldats. 20

20 décembre, Machiche. Le même au même (en français). Arrangements pour loger les loyalistes. Rapport de Van Arnheim, espion rebelle. 23

4 janvier, Machiche. Le même au même (en français). Va voir à un emplacement pour casernes à la Pointe-du-Lac. Rapport de la proposition entachée de trahison d'un nommé Corriveau. 24

7 janvier, Machiche. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). Envoie le capitaine Twiss. Ils étudieront ensemble l'emplacement pour une scierie. Il (Gugy) devra être au Conseil législatif le 11. Les loyalistes qui restent; leurs chambres serviront à d'autres. Le mode de traiter la trahison sera pris en considération. 26

18 février, Machiche. C. Gugy à Haldimand (en français). A envoyé chercher M. Laterrière. Est mieux portant. A étudié le cas de Basile Green. Au sujet d'Augustin LeBlanc, fils, rebelle avec Green. 27

25 février, Machiche. Le même au même (en français). Met un terme au scandale que causent les relations de M. Laterrière avec Mlle Pélissier. Information de M. de Tonnancour concernant des rebelles et mesures prises pour les mettre en arrestation. 29

1er mars, Québec. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). Fera une investigation sérieuse sur l'affaire Laterrière, afin de frapper les malintentionnés. M. Baby, M. de Tonnancour et lui (Gugy) formeront une commission d'enquête. 31

6 mars, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). L'enquête dans l'affaire Laterrière. Bécancour est au asile de rebelles. La conduite

1779.

équivoque du Récollet Théodore. Cass, le maître d'école, désire que son salaire soit fixé. Plusieurs pères de familles enverront leurs enfants pour profiter de l'école. Demande des instructions relativement à la construction de casernes à la Pointe-du-Lac. Page 32

7 mars, Québec. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). Au sujet des casernes et du presbytère à la Pointe-du-Lac. Satisfaction de M. de Saint-Ange. L'affaire Laterrière a, il l'espère, fait faire des découvertes. Sera obligé d'amener Laterrière sous garde à Québec. Employer des Canadiens aux travaux de construction. 36

14 mars, Québec. Le même au même (en français). Se propose de construire des casernes et un blockhaus sur la rivière Nicolet; aussi une caserne à Bécancour. Désirerait retirer tous les soldats des maisons des cultivateurs, mais ce ne sera pas possible. Arrivée de Laterrière; il proteste de son innocence. Arrangements pour les casernes et l'école. 38

15 mars, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Le bon effet qu'a produit la commission d'enquête dans les paroisses. Attend l'arrivée du capitaine Twiss. Zielberg, devant être employé à surveiller la construction des bâtiments à la Pointe-du-Lac, a été envoyé à Batiscan. Nyvernoche est employé à équarrir du bois de construction pour de nouvelles maisons. 40

15 mars, Machiche. Le même au même. (en français). Rapport sur les emplacements à choisir pour les consernes et le blockhaus qu'on se propose de bâtir à Nicolet. 43

18 mars, Québec. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). La satisfaction que donnent aux Canadiens les arrangements pour loger les soldats. Provisions pour les ouvriers canadiens. Le capitaine Zielberg surveillera les travaux à la Pointe-du-Lac. Paie pour les Canadiens employés. 47

22 mars, Québec. Le même au même (en franqais). L'emplacement pour les casernes près de Nicolet ; le chemin public devrait être surveillé à cause des déserteurs. Comment devraient être construites les casernes pour loger tous les soldats. Les mouvements du lieutenant-gouverneur Hamilton ; attend l'arrivée de Claus et de Joseph Brant. 49

25 mars, Machiche. C. Gugy au générald Haldimand (en français). Plaintes des capitaines de milice. Comment peuvent être arrêtées les désertions. 51

29 mars, Québec. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). A propos des plaintes des capitaines de milices. Trouve bon qu'on empêche les vagabonds de s'éloigner. Gotz est honnête, mais crédule. Pas de nouvelles importantes d'Halifax. 53

1er avril, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Prend des mesures pour empêcher l'envoi au général de plaintes insignifiantes Etat des travaux des casernes. 55

8 avril, Machiche. Le même au même (en français). A propos de l'arrangement pour l'équarrissage et la préparation du bois de construction par des Canadiens. S'apprête à construire des maisons pour les royalistes. 57

15 avril, Machiche. Le même au même (en français). Accuse réception de papiers. Etats des travaux de construction. 59

29 avril, Machiche. Le même au même (en français). Défaite de Hamilton ; les mauvais effets de cette défaite. Les bonnes nouvelles de New-York peuvent contrebalancer celle-ci. La nouvelle de succès remportés dans la Caroline du Sud. 60

7 mai, Machiche. Le même au même (en français). Va entreprendre les travaux à la Pointe du-Lac. Le capitaine Brehm espère qu'il évitera les

1779.

Sauvages à Oswegatchie. On devrait s'assurer des préparatifs à Albany, etc. Page 63

10 mai, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Le capitaine Zielberg ira avec sa compagnie travailler à la Pointe-du-Lac. Mlle Pelissier réclame 10,000 de Laterrière. 63

12 août, Machiche. Le même au même (en français). La conduite de François Duaine par rapport aux chemins. Etat des travaux de la scierie ; le fleuve est débarrassé d'arbres, etc. Demande l'enlèvement d'autres obstacles à la navigation. Augmentation des royalistes: On est à construire les casernes. 64

24 octobre, Machiche. Le même au même (en français). La conduite du juge Southouse sur le banc ; ses rapports avec Walker (avocat) et avec Monk au sujet de la rivière Saint-François. 68

25 octobre, Pointe-du-Lac. W. Lampadias (en allemand). Le général de brigade Speth encourage les soldats à ne pas travailler trop fort. Le capitaine Zielberg ne s'occupe nullement de sa plainte ; demande des instructions. 67

5 novembre, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Le retrait du capitaine Zielberg des travaux de la Pointe-du-Lac ; l'aversion qu'ont les soldats allemands à y être employés, et l'encouragement que leur donne en ce sens le général de brigade Speth, comme l'atteste une lettre du sergent Lampadius (67). 72

7 novembre, Québec. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). Les travaux de la Pointe-du-Lac devraient être activés. La conduite mal séante du général de brigade Speth. Zielberg restera avec les travailleurs. 74

3 décembre, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Transmet la liste des loyalistes. Le capitaine French prend le commandement en remplacement de McAlpin. Besoin d'habillement dans le parti de Butler. Désire avoir des instructions relativement à l'habillement. Tristes individus parmi les royalistes ; difficulté de les maîtriser. Veuves ayant besoin de quelques secours pécuniaires. 75

6 décembre, Québec. Le capitaine Mathews a M. Jones. Donner £500 à M. Gugy pour services publics. 75

1780.

3 avril, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Sur la proposition faite à M. Cramahé de céder sa position en faveur de M. Cochrane. La qualité des billots à sa scierie. Désire que Haldimand intervienne dans le procès au sujet du fleuve. 80

8 novembre, Machiche. Le même à L. Genevay (en français). Les madriers et le bardeau sont prêts ; ce dernier est envoyé. Habillement pour les loyalistes. Prisonniers envoyés parmi les loyalistes ; ils devraient être séparés. 82

13 novembre, Québec. L. Genevay à C. Gugy (en français). Habillement pour les loyalistes. Familles des prisonniers envoyées en bas pour être logées aussi bien que possible ; si elles ne se conduisent pas bien, elles seront envoyées à Trois-Rivières. Craint que la flotte n'arrive pas. 84

24 décembre, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français), Les mauvais traitements infligés à un instituteur par Howard, qu'on dit être un lieutenant des loyalistes, et ses violences par la suite. 86

25 décembre, Montréal. Le même au capitaine Mathews (en français). Réclamation pour de la poudre fournie par feu Etienne Augé. 88

28 décembre, Québec. Le général Haldimand à C. Gugy (en français). Faire faire son procès à Howard et le faire punir. 89

30 décembre, Montréal. John Howard. Certificat attestant qu'il a été contraint à comparaître pour garder la paix. (Pas de signature.) 90

1781.
3 janvier, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Au sujet du cas de Howard. Page 91

Sans date. Le même (?) au même (en français). Avec un remède pour les maux de tête. Exécuterra la commande de planches, lattes et madriers. M. Maurer offre de prendre une part dans les forges. Comment il se propose de former une compagnie. (La lettre n'est pas complète.) 93

12 avril, Québec. Le général Haldimand à C. Cugy. MM. Giasson, seront traduits en justice pour trafic illicite en amont du Saint-Maurice. 95

— avril, Machiche. C. Gugy au général Haldimand. MM. Giasson ont été sommés de comparaître. 96

7 mai, Québec. Le général Haldimand à C. Cugy (en français). La poursuite intenté contre MM. Giasson. 97

7 juin, Québec. C. Gugy au général Haldimand (en français). La poursuite contre les Giasson. Le nombre des planches et des bardeaux peut être augmenté, mais il n'est pas aussi facile de se procurer du bois pour des roues. 98

10 mai, Machiche. Le même au même (en français). Le résultat du procès des Giasson. Difficultés à la Pointe-du-Lac. 100

3 juin, Machiche. Haldimand à Gugy (en français). L'amende imposée aux Giasson sera employée au paiement des frais, qu'il croit très élevés. 102

10 juin, Trois-Rivieres. C. Gugy à Haldimand (en français). Le cas des Giasson. L'issue pratiquée à travers la route de Duaine. Cheminées en brique aux casernes. 103

18 juin, Machiche. Le même au même (en français). Envoie des planches sèches ; le bois expédié par Dambourgés. Envoie des échantillons de farine de blé et de farine de maïs. 105

24 septembre, Québec. Le capitaine Mathews à C. Gugy. Avec des instructions de Davis ; elles doivent être tenues strictement secrètes. 107

2 octobre, Québec. Le même au même. Le major Jessup a ordre d'aller à Saint-Jean avec certains hommes dont les noms sont donnés. Davis a perdu une bonne chance. 108

12 décembre, Québec. Dépositions contre Mary Seymour comme étant soupçonnée d'espionnage. 109

13 décembre, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Mary Seymour, soupçonnée d'être espionne, a été envoyée à Trois-Rivières. Demande des instructions au sujet d'un Canadien et de sa femme venus des colonies. 110

Sans date. C. Gugy. Mémoire sur les besoins des loyalistes. 129

1782.
9 janvier, Machiche. Déposition (en français) de Louise Hébert, ou Norman, au sujet de papiers en la possession de M. Panet, avocat, de Québec, concernant Pabos. 112

10 janvier, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Au sujet des affaires de Pabos, et de la conduite de M. Panet. L'abus qu'on fait des lois relatives à la propriété, etc. Désire introduire une ordonnance concernant les retraits. 113

18 janvier, Machiche. Le même au même (en français). Le code de lois sur la propriété foncière introduit en 1775. Les acquéreurs d'avant cette date doivent faire confirmer leurs titres. Les juges ne s'attachent qu'aux formes. Le caractère de M. Norman et de sa femme ainsi que celui de M. Panet. Les titres de Pabos. Les marchands achèteraient avec plaisir à cause des pêches. 116

15 juillet, Québec. Hugh Finlay à Daniel Forbes. Sur les arrangements faits entre lui (Forbes), maître de poste, et son aide. 120

1782.
9 août, Machiche. C. Gugy au général Haldimand (en français). Se plaint du jugement du juge Rouville relativement à Norman et à lui-même. Page 121

20 octobre, Machiche. Le même au capitaine Mathews. Transmet un papier reçu de M. Jordan. 123

20 octobre, Machiche. Le même à L. Genevay (en français). Demande d'affermer les forges de Saint-Maurice. 124

1783.
24 mars, Québec. Le capitaine Mathews à C. Gugy. Continuer la réduction des allocations aux loyalistes ; quelques-uns des indigents devant avoir des secours. Leur insolence et leur aversion du travail. 125

8 décembre, Québec. L. Genevay au même. Le capitaine de milice a plein pouvoir d'enlever les obstructions au cours de la rivière pratiquées là par Duaine. 126

1784.
30 avril, Machiche. C. Gugy au capitaine Mathews (?) La fermentation qui règne parmi les loyalistes. Copie d'un écrit laissé dans les casernes. 127

6 mai, Machiche. Le même au même (?) La difficulté de découvrir l'auteur d'un papier anonyme adressé aux loyalistes. 128

CORRESPONDANCE AVEC LE COLONEL CUYLER ET AUTRES.

1781—1784.

B. 165. **B.M., 21,825.**

1781.
16 avril, Québec. L. Genevay à M. De Coigne (en français). Qu'il n'y aura pas de décision pendant un certain temps quant à la permission à donner aux loyalistes de prendre des jardins et des fermes. Page 1

1782.
1er janvier, Montréal. DeCoigne. Liste des loyalistes ayant droit au loyer d'une maison et au bois de chauffage. 2

6 mars, Montréal. Loyalistes. Règlements relatifs aux logements et aux allocations. 3

27 septembre, Détroit. Alex. Macomb à R. Ellice. Sur les affaires de M. Cuyler. 5

23 octobre, Montréal. DeCoigne au général Haldimand (en français). Economie qui peut être réalisée en logeant les loyalistes. Demandes de rations faites par des hommes et des jeunes gens capables de gagner leur vie. 6

22 octobre, Montréal. DeCoigne au (capitaine Mathews ?) (en français). Transmet la liste des loyalistes ayant droit d'avoir le logement et le bois de chauffage, avec des observations. 8

28 octobre, Montréal. A. Cuyler au même. Qu'il est prêt à entrer dans l'exercice de ses devoirs à l'égard des loyalistes. Demande des rations. 10

28 octobre, Montréal. Le même au général Haldimand. Demande la liste des noms, etc., des loyalistes, pour lui permettre de les inspecter. Demande des rations. 12

31 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Il lui sera envoyé des renseignements quant aux noms, etc., des loyalistes. Rations allouées. 13

31 octobre, Québec. Le même à DeCoigne. Fournir à M. Cuyler la liste des loyalistes. 14

11 novembre, Québec. A. Cuyler au capitaine Mathews. A inspecté les loyalistes dans le district de Montréal. Arrangements proposés pour logements. 15

18 novembre, Québec. Le capitaine Mathews à DeCoigne. Autorisation donnée à l'effet de fournir des logements et de l'habillement aux loyalistes. 17

18 novembre, Québec. Le même à A. Cuyler. Au sujet des logements. Le soin qu'il est nécessaire d'apporter pour empêcher les abus dans la distribution des rations aux loyalistes. 18

1782.
21 novembre, Québec. Mathews à A. Cuyler. Certains prisonniers de guerre seront pourvus d'habillement. Page 21

30 novembre, Québec. (Mathews ?) au même. Doit constater quels sont réellement les sentiments de M. Cossett et de M. Summers, ci-devant de Hampshire. Ils peuvent être utiles. 22

11 décembre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Les rapports que font Cosset et Summers de l'inclination qu'ont le Vermont, une partie du New-Hampshire et une partie du Massachusetts à retourner à leur ancienne allégeance. De l'habillement pour les prisonniers. Excursion proposée aux loyalistes. 24

1783.
8 janvier, Machiche. Stephen Tuttle à A. Cuyler. Son dénuement par suite de ce que son allocation lui a été retranchée après que sa femme et sa famille l'eurent rejoint. Les pertes occasionnées par sa fidélité. Demande des secours. 26

11 janvier, Québec. A. Cuyler au général Haldimand. Demande d'être envoyé aux postes d'en haut pour voir à ses intérêts. Il pourrait effectuer des économies à la couronne s'il était nommé agent à Détroit et à Niagara. 28

3 février, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Envoie Platt, un pensionnaire, à Montréal, pour être sous surveillance. 31

4 février, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Copies de lettres ouvertes et confidentielles transmises par John Wies, en service secret à Albany. 32

6 février, Montréal. Le même au même. Les ordres au sujet de Platt seront exécutés. A propos des rations. Courrier en service secret. 35

11 février, Montréal. Le même au même. Avec copie d'une lettre de W. Marsh sur le service secret, actuellement détenu par les ordres du capitaine Sherwood, et la réponse. 36

13 février, Montréal. Le même au même. Va s'occuper de Platt. La détention de son courrier envoyé en service secret. 39

17 février, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. A écrit au sujet de la détention du courrier en service secret. A écrit avec de l'encre sympathique. 41

26 février, Québec. Le même au même. Réduction des allocations aux loyalistes pour permettre de donner de l'aide à un plus grand nombre. 43

6 mars, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. La réduction des allocations. Observations sur des cas particuliers. 44

10 mars, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Approuve sa circulaire au sujet des rations. La liste des rations modifiée comme il a été suggéré. Le courrier en service secret avait quitté le blockhaus. 47

13 mars, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Emet la circulaire approuvée au sujet des rations. Allocation à Mattice. Quand son courrier en service secret pourra être de retour. 49

17 mars, Montréal. Le même au même. Retour du courrier ; ses nouvelles. On dit l'indépendance accordée. 51

20 mars, Machiche. Jephtha Hawley à A. Cuyler. M. Gugy refuse de signer les états, mais les renvoie à M. Cuyler. 53

21 mars, Macniche. Le même au même. Etats relatifs à l'alimentation des loyalistes. 65

22 mars, Montréal. A. Cuyler à l'adjudant Valentine. Que DeCoigne doit voir à l'alimentation des loyalistes non incorporés. 56

24 mars, Montréal. Le même à Hawley. Qu'il doit voir aux états des loyalistes, aux provisions, etc., comme il en a reçu intruction. 54

24 mars, Montréal. Le même au capitaine Mathews. Le quartier-maitre général du 1er bataillon du régiment du roi le Royal de New-York refuse de

1783.

fournir des vivres aux loyalistes, ce qui occasionne des dépenses additionnelles. Page 57

24 mars, Montréal. A. Cuyler à Mathews. Attente de la confirmation d'une paix honteuse; le sort des loyalistes. Le mécontentement au sujet de la réduction des rations aux officiers; le refus de fournir des vivres aux loyalistes; arrangement temporaire. 58

24 mars, Montréal. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Ses craintes de la conclusion d'une paix désavantageuse. 62

27 mars, Québec. Le même au même. Arrangements pour fournir des vivres aux loyalistes attachés au bataillon de sir John Johnson. 64

27 mars, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Compte de dépenses pour les loyalistes; son voyage à Détroit. L'honnêteté de DeCoigne laissé par lui en charge. Crainte de la paix qui approche. 68

30 avril, Montréal. Le même au même. Le remercie de ses services. Envoie des comptes de déboursés, etc. M. Platt se présente lui-même presque chaque jour. 71

7 avril, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Avec mandat pour paiement des déboursés faits pour les loyalistes. Les autres réclamations seront probablement réglées par le général Burgoyne. 74

14 avril, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Demande pour son neveu la permission d'aller au Vermont comme officier parlementaire pour y rencontrer son père. 81

14 avril, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Facilités pour son voyage à Détroit. Affaires à Machiche. 83

14 avril, Québec. Le général Haldimand. Passeport à M. Cuyler pour Détroit. 85

16 avril, Québec. A. Cuyler au capitaine Mathews. Accuse réception des mandats. Refus de M. Gugy de ratifier les comptes, etc., a donné instruction à Hawley de s'en charger. Avec des états; s'enquerra des accusations au Coteau-du Lac. Son voyage à Détroit. Suit la liste. 76

17 avril, Montréal. Le même au même. Son voyage à Détroit. Le refus de M. Gugy au sujet des loyalistes. Garçon pour le général. Apparences de paix. 86

21 avril, Montréal. Le même au même Le parlementaire ne sera pas envoyé aux colonies. Son voyage aux postes d'en haut. Apparences de paix. 88

21 avril, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Qu'il sera envoyé un parlementaire quand sera ouverte la communication par le lac. La paix annoncée. Pas de nouvelle officielle. 89

25 avril, Montréal. Elizabeth Brownlee. Reçu de deniers au lieu de rations. 91

26 avril, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Part demain; attend des nouvelles de la paix. Habillement pour les loyalistes. Suit la liste. 92

2 juin, Montréal. DeCoigne au même (en français). Logements pour les prisonniers de guerre. 9

5 juin, Québec. Le capitaine Mathews à DeCoigne. Au sujet des nécessités de la vie pour les prisonniers rebelles. 97

13 et 30 juillet, Montréal. Comptes de l'habillement, etc., pour les prisonniers. 107

14 juillet, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Son retour des postes d'en haut et résultats, etc. 98

17 juillet, Montréal. Le même au même. La réception dans les pays d'en haut. Visite de ses amis, MM. Glen. L'opinion sur l'indépendance, etc. 100

17 juillet, Montréal. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Accuse réception de lettres. Ignore encore quelles sont les probabilités de la paix, etc. 102

21 juillet, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. A propos des prisonniers canadiens et des prisonniers de guerre. 104

1783.

21 juillet, Montréal. A. Cuyler à Mathews. Etablissement projeté de loyalistes au Cap-Breton. Page 105

24 juillet, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Pas encore d'instructions quant à la colonisation du Cap-Breton. 106

13 août, Québec. A. Cuyler au capitaine Mathews. Arrivée d'un navire ayant à bord des loyalistes; la petite vérole et la fièvre maligne règnent parmi eux. 110

17 août. Québec. Le général Haldimand à A. Cuyler. Continuer son inspection des loyalistes avec économie. Casernes préparées pour eux à Sorel. Etats de leur nombre, etc., à dresser. 112

18 août, Québec. A. Cuyler au général Haldimand. Les anxiétés des loyalistes sur leur avenir. Perspectives d'établissements sur des terres vacantes. Les désavantages que présente un établissement sur la frontière. 114

28 août, Sorel. Le même au capitaine Mathews. Inspection des loyalistes de New-York. L'établissement projeté à Caderoqoui (Cataraqoui). 117

1er septembre Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Liste de témoins dont on a besoin pour procès à Montréal. M. Gilmore, loyaliste, fera l'école à Sorel. 119

4 septembre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. A propos des procès à Montréal, et de la mise en liberté des prisonniers de guerre. Ordres relatifs à M. Gilmore à Sorel. Arrangement pour fournir des provisions à Saint-Jean. Demandes de logements faites par des loyalistes. 120

8 septembre, Montréal. Le même au même. Loyalistes allant à Cataraqoui. Est à préparer un état général de tous les loyalistes. Menaces de poursuites par Forsyth, Taylor et Cie. 124

8 septembre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Sur la distribution de vivres à Saint-Jean. Exploration de Monfrémagog, (Memphremagog) par Marsh, et ses prétentions. Il est soupçonné d'être d'un plan de spéculation sur terrains, qu'il faut empêcher. Secours aux loyalistes attachés au bataillon de sir John Johnson. Récépissés réguliers de provisions à transmettre. 127

11 septembre, Québec. Le même au même. Arrangements pour établissement à Cataraqoui ; sir John Johnson fournira, sans doute, des renseignements sur les loyalistes. 131

11 septembre, Prisonniers. Liste des prisonniers américains renvoyés avec accusé de réception par l'officier américain. 132à

18 septembre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Au sujet des comptes de vivres à Saint-Jean. Colons loyalistes à Cataraqoui. Logements à Sorel. Les derniers loyalistes sont très inférieurs. 133

25 septembre, Montréal. Le même au même. Enquête sur la conduite de M. Marsh. La conduite turbulente de White, loyaliste. Les établissements à Cataraqoui et au Cap-Breton. Clameurs des loyalistes pour obtenir des allocations. 136

29 septembre, Montréal. Le même au même. Les opérations de M. Marsh relativement à l'approvisionnement des loyalistes à Saint-Jean. Son progrès de spéculation sur terrains. 138

29 septembre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Ordre concernant l'allocation aux loyalistes. 140

29 septembre, Québec. Le même au même. Ne pas s'occuper de la conduite de White dans les circonstances. Les rapports ne lui feront pas tort (à Cuyler). Allocations aux loyalistes. 141

29 septembre, Sorel. Les loyalistes à A. Cuyler. Pétitions demandant des rations. 143

2 octobre, Québec. Le capitaine Mathews au même. Etats reçus ; d'autres demandés. Négligences de Marsh ; son projet sur les terres. Arrivée de navires, mais pas de nouvelles. 145

1783.

2 octobre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Sur les rations aux loyalistes. Les projets de White. Retour de Glen après avoir remis des prisonniers et ramené des loyalistes. Troupes devant partir de New-York. Page 147

6 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Accuse réception de lettres et d'états. Comment White doit être traité. 149

6 octobre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Loyalistes qui veulent être inoculés. Soldats provinciaux licenciés demandant des rations. 151

13 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Réfugiés nouvellement arrivés à nourrir à Sorel. 152

13 octobre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Si le rapport sur le Cap-Breton est favorable, demande la permission d'aller à Londres pour obtenir une concession. 153

16 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Le général désire établir heureusement les loyalistes. Il est prématuré de dire quoi que ce soit du Cap-Breton. 155

16 octobre, Montréal. A. Cuyler au capitaine Mathews. Arrangements pour approvisionner de vivres les réfugiés nouvellement arrivés sous la conduite de Van Alstine. Désire avoir un passage sur le *Bulldog*. 157

20 octobre, Montréal. Le même au même. Au sujet d'un compte de fournitures à l'armée de Burgoyne. 159

20 octobre, Montréal. Le même au capitaine Smyth. Sur l'établissement du Cap-Breton. Sa réclamation pour pertes subies à New-York. Passage pour l'Angleterre. Etats des loyalistes et allocations aux mêmes. 160

27 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à A. Cuyler. Réclamation de H. Wilcox. La demande faite par Campbell d'allocations pour vivres sera accordée. 163

3 novembre, Québec. Le même au Capitaine DeCoigne. Listes à faire des loyalistes ayant besoin d'habillement. 165

3 novembre, Québec. A. Cuyler au général Haldimand. Donne un état de ses services et un exposé des procès intentés contre lui par Ellice et Cie. 177

10 novembre, Québec. Le général Haldimand à M. De Lancey. Le nomme inspecteur des loyalistes en l'absence de Cuyler. 167

10 novembre, Montréal. DeCoigne au capitaine Mathews (en français). Ses marchés avec les loyalistes. 170

20 novembre, Montréal. Le même au même (en français). Avec listes des loyalistes, etc. 172

27 novembrre, Sorel. Le lieutenant French au même. Avec listes des loyalistes dénués de ressources à Machiche. Les sollicitations de soldats licenciés pour avoir des secours. 174

27 novembre, Montréal. De Lancey au même. Appelle son attention sur sa réclamation et sur les besoins de loyalistes dans le dénuement. 176

1er décembre, Québec. Le capitaine Mathews au lieutenant French. Instructions sur l'aide à donner aux loyalistes et aux soldats loyalistes licenciés. 182

4 décembre, Québec. Le même à Stephen DeLancey. Ne peut pas augmenter ses appointements. Secours aux femmes dans la misère. 184

8 décembre, Montréal. DeCoigne au capitaine Mathews (en français). Demande des instructions sur la distribution de vivres. 185

11 décembre, Québec. Le capitaine Mathews à Stephen DeLancey. Lui transmet des instructions qui seront communiquées à DeCoigne. 187

11 décembre, Québec. Le même à DeCoigne. Instructions sur la distribution de vivres. 188

11 décembre, Sorel. Le lieutenant French au major Mathews. Mandat reçu. S'enquerra des cas ; l'état de dénuement des loyalistes. 190

15 décembre, Montréal. DeCoigne au même (en français). Désire avoir de nouvelles instructions ; il y a beaucoup de malades. 191

1783.

15 décembre, Montréal. Stephen DeLancey au major Mathews. Instructions reçues ; demande de nouvelles instructions pour l'intendant des casernes. Page 193

18 décembre, Québec. Le major Mathews à DeCoigne. Instructions données à l'intendant de casernes et autres rations. 194

18 novembre, Québec. Le même à Stephen DeLancey. Instructions aux intendants de casernes, etc. 195

19 décembre, Québec. Le même à Tuttle. N'objectera pas à ce que des loyalistes s'établissent dans la Nouvelle-Écosse, mais ne peut négocier avec le gouverneur avant de savoir qui ils sont. 196

20 décembre, Québec. Le général Haldimand à Stephen DeLancey. Mesures à prendre pour mettre arrêt à l'étonnante quantité de vivres distribués aux loyalistes. 198

25 décembre, Montréal. Stephen DeLancey au général Haldimand. Remplira ses instructions de façon à contrôler la quantité de vivres distribués aux loyalistes. 202

22 décembre, Montréal. Stephen DeLancey au major Mathews. A reçu et distribuera les £50. 201

29 décembre, Sorel. Le lieutenant French au même. Etat de l'habillement à Machiche, Sorel, etc. ; liste des loyalistes qui vont s'établir à Sorel. La cause du dénuement d'un grand nombre est leur paresse. 204

Sans date. A. Cuyler (à DeCoigne ?) Instructions sur la distribution des rations, etc., aux loyalistes. 266

Loyalistes. Listes des loyalistes pour le Cap-Breton, etc. 261*a*

A. Cuyler. Au sujet des rations dont il n'a pas été rendu compte, suggère une enquête. 262

1784.

Le même. Propositions relatives au Cap-Breton 263

1er janvier. Montréal. Stephen DeLancey au major Mathews. Demande des instructions au sujet des rations aux officiers du régiment le Royal de New-York. 206

2 janvier, Montréal. DeCoigne au même (en français). Demande des instructions relativement au sujet de rations aux domestiques. 207

5 janvier, Montreal. Le même au même (en français). Désire avoir de nouvelles instructions sur la distribution de vivres. 208

7 janvier, Londres. A. Cuyler au même. Son arrivée à Londres. Le changement d'administration ; son entrevue avec lord North et noms des membres du nouveau cabinet. 212

10 mars, Montréal. Stephen DeLancey au même. Au sujet du procès intenté contre lui par Walker, procureur. 214

16 mars. Londres. A. Cuyler au même. Le changement d'administration ; Pitt confirmé. Etablissement du Cap-Breton ; division projetée de la Nouvelle-Ecosse. Les réclamations pour pertes de la part des loyalistes. 216

22 mars. Montréal. Stephen DeLancey au même. A décidé à s'établir à Cataraqui. 220

29 mars, Montréal. DeCoigne au même (en français). Demande des instructions relativement aux avances. 221

18 avril, Montréal. Stephen DeLancey au même. Observations sur les disputes entre les loyalistes. 222

26 avril, Montréal. Le même au même. Exposé des réclamations et des besoins des loyalistes. 225

4 mai, Montréal. Le même au même. Au sujet des plaintes. Colons pour la Baie-des-Chaleurs. 228

4 mai, Rivière du Chêne. John Ferguson à Stephen DeLancey. Avec une traite en paiement. 230

1784.

6 mai, Lachine. Stephen DeLancey au major Mathews. Traité de Ferguson. Page 231

12 mai, Montréal. DeCoigne au même (en français). Au sujet de l'habillement pour les loyalistes. 95

14 mai. Londres. A Cuyler au même. Sur les frais d'exploration du Cap-Breton. Sa demande d'une concession de terres pour s'y établir a été l'objet d'une décision favorable. 232

17 mai, Lachine. Stephen DeLancey au même. Pétition blâmable qu'on fait circuler pour la faire signer. Colons pour la Baie-des-Chaleurs. Noirs demandant des terres. 235

23 mai, Montréal. Le même au même. Sir John Johnson se charge de la colonisation des terres du roi. 237

25 mai, Lachine. Le même au même. Passeports demandés pour deux familles. 238

27 mai. Lachine. Le même au même. Les plaintes portées contre le lieutenant French. Liste de gens qui ne sont pas en état d'aller s'établir sur des terres, et de quelques-uns qui ont besoin de rations jusqu'à ce qu'ils aient fait leurs récoltes. 239

10 juin, Lachine. Le même au même. Fortes objections des loyalistes à aller à Sorel. Rapport sur leur état et leurs besoins, etc. 242

12 juin, Lachine. Le même au même. McPherson, commissaire des prisonniers, n'est pas mentionné dans la distribution des terres. 244

13 juin, Lachine. John W. Myers au même. A pris une ferme qu'il occupera jusqu'en septembre ; ira alors s'établir sur les terres concédées aux loyalistes. Demande de l'aide. 245

27 juillet, Lachine. Stephen De Lancey au même. Circulaire envoyée pour la transmission de listes à faire des loyalistes. 246

2 août, Lachine. Le même au même. Demande des instructions pour savoir comment disposer de l'argent qu'il a en caisse pour l'achat de légumes aux loyalistes à Sorel. Misère des colons sur les propriétés de Caldwell et de Campbell. 247

17 août, Lachine. Le même au même. Demande des passeports, etc. 249

19 août, Montréal. De Coigne à L Genevay (en français). Demande des instructions relativement aux états. 250

26 août, Québec. Jane Cuyler au major Mathews. M. Cuyler lui demande de le rejoindre au Cap-Breton. Tous les navires ayant des loyalistes à bord seront envoyés là. 251

26 août, Lachine. Stephen DeLancey au général Haldimand. Ira à Cataraqoui pour régler des contestations. Demande un supplément pour pertes à lui causée par son absence. 252

16 septembre, Cataraqoui. John Collins au même. A réglé les affaires relatives aux terres à la Baie de Quinté. 254

23 septembre, Montréal. DeCoigne à (L. Genevay ?) (en français). Envoie des états. Rations pour ceux n'ayant pas les moyens d'hiverner sur leurs fermes. 255

26 septembre, Montréal. Le même au même (en français). Se plaint de Joseph Anderson. Liste des loyalistes partis pour le Cap-Breton. 257

11 octobre, Montréal. Le même au même (en français). Demande des instructions relativement à la distribution des rations. 260

ETATS, COMPTES, ETC., RELATIFS AUX LOYALISTES EN CANADA.

1778–1785.

B. 166. **B.M., 21,826.**

1778.
26 juin, Québec. Mandat signé par sir Guy Carleton, pour dépenses consacrées à secourir les loyalistes nécessiteux venant dans la province. Page 1

2 décembre, Machiche. Liste des loyalistes et de leurs familles logés à Machiche à cette date. 32 hommes, 42 femmes et 117 enfants. 2

1779.
18 avril. Etat de subsistances pour les loyalistes attachés au régiment du roi le Royal de New-York; avec des observations sur les différents chefs de famille et leurs antécédents. 3

19 avril, Montréal. Maurer à Gamble. Transmet un mandat provisoire à Barnes, pour dépenses des loyalistes. 6

24 juin. Dettes et crédits des invalides sous le commandement du capitaine McAlpin depuis le 25 décembre 1778 jusqu'à cette date. 7

1er juillet, Sorel. Etat d'effectif de tous les loyalistes en Canada recevant des vivres non portés en compte, avec liste des familles, de l'âge, du sexe de leurs membres, etc. Il y avait à Saint-Jean 209 âmes; à Chambly, 27; à Montréal, 208; à la Pointe-Claire, 126; à Machiche, 196; à Sorel et à la Nouvelle-Beauce, 87. Total: 853. 9

1er juillet, Sorel. Etat de situation du corps de loyalistes commandé par le capitaine Daniel McAlpin, du 60e régiment. 17

24 août. Liste des loyalistes recevant des vivres (sans les payer) dans le district de Montréal, depuis le 25 juillet 1779 jusqu'à cette date. 19

20 octobre, Sorel. McAlpin à Mathews. Envoie l'état des loyalistes, avec leurs familles, recevant des vivres aux différents postes. Beaucoup ont grand besoin d'habillement. 31

Suit l'état. 32

1er novembre, Québec. Etat des loyalistes à solde commandés par McAlpin. Cet état ne donne que le nombre respectif, non les noms des loyalistes aux postes. 45

1780.
24 novembre. Etat des loyalistes recevant des vivres dans le district de Montréal, depuis le 25 octobre jusqu'à cette date. Signé par le major Nairne. Leurs noms sont donnés par ordre alphabétique. 46

1781.
24 avril. Etat général des loyalistes non incorporés et de leurs familles, recevant des vivres gratuitement, depuis le 25 mars 1781 jusqu'à cette date. 58

11 mai, Montréal. Liste des pensionnaires, avec des observations. 71

20 juillet, New York. Compte de deniers payés à New-York à des officiers appartenant au Canada, et dont ils devaient rendre compte à leur arrivée ici. 73

25 juillet. Liste des familles recevant des vivres à Saint-Jean, depuis le 24 juin jusqu'à cette date. 74

30 juillet. Liste des femmes et des enfants appartenant au corps du major Rogers, et qui reçoivent des vivres. 76

31 juillet. Liste des loyalistes recevant des vivres à l'Isle aux Noix. 77

1er août. Liste des loyalistes qui doivent être rayés de la liste de distribution des vivres. 78

24 septembre. Etats généraux des loyalistes non incorporés qui recoivent des vivres gratuitement depuis le 25 août jusqu'à cette date. 83

1782.
24 janvier. Liste des loyalistes non incorporés et de leurs familles qui ont reçu des vivres gratuitement depuis le 25 décembre 1781 jusqu'à cette date. 96

— janvier. Liste des loyalistes ayant droit à une maison louée et au bois de chauffage, depuis le 1er janvier 1781. 110

1783.
24 mars. Liste des loyalistes nécessiteux et non incorporés approvisionnés de vivres par le gouvernement dans la province de Québec. Page 111
24 juillet. Liste des loyalistes nécessiteux et non incorporés approvisionnés de vivres par le gouvernement dans la province de Québec. 129
31 juillet, Montréal. Pétition de Owen Bowen, demandant des vivres et des vêtements pour sa famille. 145
5 août, Montréal. John Man à Abraham Cuyler, demandant un emploi. 146
Demande, portant la même date, de William Miller, pour avoir des vivres pour lui-même, sa femme et trois petits enfants. 148
11 août. Liste de prisonniers américains venant de Niagara à Montréal. 149
15 août, Québec. William Grant à Cuyler. Recommande William Miller (p. 148) pour qu'il obtienne des secours. 150
18 août. Liste des prisonniers américains restant dans le district de Montréal. 151
21 août, Québec. Samuel Wright à Cuyler. Demande des vivres et de l'habillement. 152
3 novembre. Liste succincte des réfugiés loyalistes non incorporés dans la province de Québec, non compris ceux des postes d'en haut, avec une estimation de l'habillement dont ils ont besoin. 153
19 novembre, Sorel. Récépissé de l'habillement distribué aux réfugiés loyalistes dernièrement arrivés de New-York et cantonnés à Sorel. 156
Récépissé semblable de l'habillement distribué à Machiche, daté du 7 décembre. 159
Récépissé semblable pour Sorel, daté du 7 décembre. 161
Récépissé semblable pour Saint-Jean, daté du 7 février 1784. 164
Sans date. Observations au sujet des pensionnaires. 183
1784.
24 septembre. Etat des vivres dans les différents magasins en Canada. 167
27 octobre, Québec. Estimation des approvisionnements de vivres pour la consommation des loyalistes. 175
12 novembre. Liste des personnes qui ont demandé par pétition de s'établir sur les terres de la couronne, de 1779 à 1784. 163
1785
1er juillet. Estimation des vivres qu'il faudra pour les établissements des loyalistes et pour les postes d'en haut et les postes en arrière. 177
Sans date. Mémoire (non signé) proposant à l'attention de Son Excellence des changements dans la liste des pensions. 180
Liste des loyalistes qui ont reçu de l'habillement après l'inspection par Abraham Cuyler. 181
1787.
18 août, Montréal. Etat des prisonniers américains depuis le 11 courant. 182
Sans date. Propositions ayant pour objet la formation des différents corps de loyalistes. 184, 187
Observations sur les loyalistes. 189
Messieurs surnuméraires qui figurent sur la liste des rations. 192
Pétition de Thomas Andrews, loyaliste nécessiteux. 194
Noms, caractères et prétentions des officiers des divers corps de loyalistes dans la province de Québec. 195
Etat général des réfugiés loyalistes dans la province de Québec, non compris ceux logés et résidant aux postes d'en haut. Cet état énumère les hommes incorporés et non incorporés, les différents corps, etc., le nombre des femmes et enfants; les rations; de quelle province sont venus les loyalistes, et les états ou métiers qu'ils exerçaient antérieurement. L'état remplit 55 pages. 197 à 251

FEUILLES DE REVUE, COMPTES, ETC, RELATIFS AUX CORPS D'AMÉRICAINS RESTÉS FIDÈLES—1776-1789.

B. 167 **B. M., 21,827.**

1776. 26 octobre, Long Island. Commission délivrée à Gershom French par Montfort Browne, gouverneur des îles Bahama. Page 1

Sans date. Compte de vivres fournis par Edward Jessup chargé d'amener au Canada des royalistes de la province de New-York. 2

1777. 24 janvier, Pointe-Claire. Feuille de la revue de la compagnie du capitaine Edward Jessup (une formule de certificat se trouve à la page 4) et des autres compagnies des Américains restés fidèles. 5 à 12

5 août. Compte de solde due au lieutenant David W. Hall, du corps d'Ebenezer Jessup. 13

8 août. Feuille de solde de la compagnie du capitaine Hugh Munro, des Américains fidèles (corps d'Ebenezer Jessup). 14

9 août. Feuille de revue de la compagnie du capitaine Samuel Adams, levée par ordre du général Burgoyne (certificat à la page 15). 16

16 août, Saratoga. Effectif pour une compagnie de bateliers, devant être formée des hommes engagés par le capitaine McAlpin, des Américains Royaux. Les termes de solde, etc., sont spécifiés dans l'ordre signé par Simon Fraser, général de brigade. 136

6 septembre, Duer House. Copie authentiquée d'un ordre du major général Phillips à John Jones, faisant fonction d'intendant de casernes à Ticonderoga. 20

15 septembre. Compte des déboursés faits par le lieutenant-colonel John Peters pour le service du gouvernement dans l'expédition commandée par le lieutenant général John Burgoyne. 22

28 septembre. Simon Fraser à Eben. Jessup. Lui demande si Thomas Man a eu paiement de sa solde depuis qu'il a joint son corps, et s'il a été mis de l'argent dans ses mains (de Jessup) pour payer ses officiers. McComb est nommé payeur des provinciaux. 23

28 septembre, Camp près de la Mouche. Réponse, de la même date, disant que Man n'a pas eu paiement de sa solde, mais que de l'argent et des vêtements lui ont été avancés. N'a pas reçu d'argent pour payer ses officiers. 24

7 octobre. Etat de situation des Américains loyaux (d'Ebenezer Jessup). 25

10 octobre. Compte de vivres fournis pour Jonathan Jones à l'armée du général Burgoyne dans l'expédition de 1777. 27

12 octobre. Compte de deniers reçus par le capitaine McAlpin durant la campagne de 1777 sous le commandement du général Burgoyne, et comment ils ont été employés. 28

14 octobre. Liste des loyalistes appartenant au corps du major McAlpin et payés par l'enseigne Donald Fraser, de Saratoga. 29

23 octobre. Facture de vivres reçus et distribués par le lieutenant-colonel John Peters depuis le 25 juin 1777 jusqu'à cette date. 30

24 octobre. Indemnité de fourrage demandée pour les Loyal-Rangers de la Reine, depuis le 12 mai jusqu'à cette date. Un ordre du général Burgoyne porte que les loyalistes recevront la même solde que les soldats du roi. 31

24 octobre Volontaires loyaux (corps de feu Mackay). Comptes de subsistances pour 85 jours, depuis le 1er août jusqu'à cette date, avec rapport de la commission d'officiers concluant que ce compte est légitimement dû aux héritiers de Mackay. 33

24 octobre. Compte de subsistances pour le corps du capitaine Leake depuis le 3 septembre jusqu'à cette date, 52 jours. 35

24 octobre. Subsistance demandée pour les Loyal-Rangers de la Reine (corps de Peters), depuis le 25 juin jusqu'à cette date. Les noms des officiers sont donnés. 37

1777.

24 octobre. Subsistance demandée pour les Loyaux Américains du roi (corps d'Ebenezer Jessup), depuis le 25 juin jusqu'à cette date. Page 40

24 octobre. Rôle d'appel des Loyaux Américains du roi (corps d'Ebenezer Jessup), depuis le 25 juin jusqu'à cette date, avec un état des pertes, etc. 44

24 octobre. Distribution de la solde de 122 jours, depuis le 25 juin jusqu'à cette date, aux Loyaux Américains du roi (corps d'Ebenezer Jessup). 47

24 octobre. Subsistance domandée pour les Loyaux Américains du roi (corps d'Ebenezer Jessup). Tous les noms des officiers et soldats sont donnés. 48

24 octobre. Distribution de la solde aux Loyal-American-Rangers (corps de Peters), depuis le 25 juin jusqu'à cette date. 55

24 octobre. Subsistance demandée pour les Royal-Rangers de la Reine (corps de Peters) dans l'expédition sous les ordres de Burgoyne, depuis le 25 juin jusqu'à cette date. Les noms des officiers et soldats sont donnés. 56

24 octobre. Feuilles de solde des Loyaux Américains du roi (corps de Jessup) depuis le 25 juin jusqu'à cette date, comme suit:

Compagnie du capitaine Christian Wehr. 61

Compagnie du capitaine Joseph Jessup. 63

24 octobre. Compagnie du capitaine Jonathan Jones. 66

Compagnie du lieutenant-colonel Ebenezer Jessup. 68

Rôle d'appel du corps, avec mention des pertes. 71

24 octobre. Rôle d'appel des compagnies distinctes des Loyaux Américains du roi (corps de Jessup) avec les pertes survenues depuis le 27 août jusqu'à cette date, comme suit:

Compagnie du capitaine Christian Wehr. 73

Compagnie du capitaine Joseph Jessup. 75

Compagnie du capitaine Jonathan Jones. 78

Compagnie du major Edward Jessup. 80

Feuille de solde de la compagnie du capitaine James Robins, des Loyaux Américains du roi (corps de Jessup), depuis le 21 août jusqu'à cette date. 82

Subsistance demandée pour les Loyaux Américains du roi (corps de Jessup) dans l'expédition commandée par Burgoyne. 84

Compte de vivres des Loyaux Américains du roi (corps de Jessup) depuis le 25 juin jusqu'à cette date. 88

Etat indiquant le montant de la paye et des retenues de chaque compagnie des Loyaux Américains du roi depuis le 25 juin jusqu'à cette date, non compris le contingent, signé par Eben. Jessup. 89

Etat de paye pour trois hommes du corps faits prisonniers. 90

Rôle d'appel de la compagnie du capitaine Munro, des Loyaux Américains du roi, avec le temps pendant lequel chacun d'eux a été employé au service des bateaux. 91

Précis indiquant la haute-paye due pour le service des bateaux. 94

Compte de subsistances des Volontaires Loyaux, commandés par feu Samuel McKay, depuis le 1er août 1777 jusqu'à cette date. 109

9 décembre. Pétition de Francis Hogel et Gershom French demandant qu'on leur vienne en aide en leur donnant à chacun un emploi en considération de leurs services et pour avoir recruté des hommes pour le service. 96

Sans date. Nombre des hommes qui se sont joints au lieutenant-colonel Peters dans la campagne de Burgoyne, et qui ne sont pas compris dans la liste de vivres ou de paye. 17

1777

Sans date. Réclamation de Mathias Rose pour fourrage, etc., fourni à l'armée de Burgogne dans la campagne de 1777, le tout se montant à £51; avec rapport des officiers recommandant de lui payer £25 6c. 8d. Page 98

Semblables compte et rapport relativement à la réclamation de Hugh Munro. 100

Liste des officiers des Loyal-Rangers, mentionnant le lieu de la naissance, l'état antérieur et le temps de service de chacun d'eux. 102

Liste des officiers et soldats qui ont servi dans la campagne du général Burgoyne en 1777, sous le commandement du capitaine McAlpin, et qui sont aujourd'hui présents en Canada. 107

Opinion d'une commission d'officiers sur des réclamations faites par le corps de loyalistes. 113

Compte de dépenses faites par Ebenezer Jessup en 1777, pendant la campagne de Burgoyne. 117

Compte de l'extraordinaire de guerre du major Edward Jessup pour la campagne de 1777. 119

Compte de l'extraordinaire de guerre des Loyal-American-Rangers (corps de Peters) pour la campagne de 1777, 120

Suivent les noms des hommes ayant servi dans la campagne de 1777, pour le compte de paye. 121

Compte des deniers reçus par feu Samuel MacKay pendant la campagne de 1777, avec ses dépenses. 124

Rapport de la commission des officiers sur réclamations résultant de la campagne de 1777. Jonathan Jones (125), Moses Hurlbert (128). 125 à 129

1778.

10 janvier, Montréal. Hugh Munro. Véritable état de l'affaire et comment il se lia avec le capitaine McAlpin. 130

10 janvier, Montréal. Compte courant avec John Macomb, comme payeur des corps provinciaux. 204

12 janvier, Lachine. Feuille de revue des Royaux-Américains du roi (corps de Jessup), de cette fraction de la compagnie du capitaine Joseph Jessup qui est en Canada. 137 à 139

Les feuilles de revue des autres compagnies, avec les serments, certificats, etc. 140 à 156

24 janvier, Verchères. Feuille de revue du corps de McAlpin. 157,158

29 janvier, Lachine. Feuille de revue des Loyal-Rangers de la Reine (corps de Peters). 159,160

1er février, Lachine. Pétition d'Ebenezer Jessup à sir Guy Carleton, pour lui-même et le corps qu'il commande. 161

1er février, Lachine. Liste de ceux des soltats et officiers des Loyaux-Américains du roi qui ont joint le corps du capitaine McAlpin et celui du capitaine McKay, et ont été faits prisonniers, etc., non compris ceux dernièrement passés en revue. 165

1er février, Lachine. Eben. Jessup à LeMaistre. Transmet la feuille de situation de son corps. La cause de l'état embrouillé des comptes et des affaires du corps. La partialité du général de brigade Fraser pour ses compatriotes l'a induit à faire tout en son pouvoir pour les capitaines McAlpin et McKay; rapporte une conversation à cet effet entre Fraser et Philips. Il n'a pas été donné d'ordre de fournir des rations aux loyalistes, et il ne leur a rien été payé non plus par Fraser ou par son ordre, etc. 167

1er février, Lachine. Feuille de situation des Loyaux-Américains du roi (corps de Jessup). 171

24 avril, Chateauguay Compte courant du lieutenant William Mackay avec Samuel Mackay. 174

1778.
7 mai, Cèdre. John Macount à Samuel Mackay. Les hommes engagés par Hogel étaient pour faire partie du bataillon devant être levé par Phister ; Hogel et Robins devaient être capitaines dans ce même bataillon. Ne peut dire quelles dépenses a faites Phister. Page 175

14 mai. Copie certifiée des noms des hommes qui se sont engagés à servir avec le corps de M. Phister, maintenant commandé par Samuel MacKay. 172

14 mai, Montréal. Leake à Samuel MacKay. Sur les prétentions de Hogel à avoir une compagnie dans le bataillon de Phister, etc. 176

Suivent les dépositions sur le même sujet. 177 à 180

Pétition de Francis Hogel appuyée sur ces lettres et sur ces dépositions. 181

12 juillet, Québec. Certificat de John Macoub, attestant qu'il n'a jamais reçu d'argent pour le corps de Jessup, et qu'il ne lui en a jamais payé. 183

24 octobre, Rôle de paye de la compagnie du major Edward Jessup, des Loyaux-Américains du roi, depuis le 25 juin jusqu'à cette date. 184

Sans date. Résumé de comptes, d'états, etc., dressés par John Peters, pour être soumis à une commission d'officiers. 186

Sans date. Parmi ces papiers se trouve une lettre de Samuel Peters à lord George Germaine, datée du 16 février 1779, avec le document relatif aux réclamations du colonel John Peters. 187

1779
23 mai, Québec. Ebenezer Jessup à Haldimand. Le remercie de ce qu'il lui est permis de rester à Québec avec sa famille. Va partir immédiatement en conformité des instructions de Twiss. Si l'on reçoit des ordres à l'effet de payer son corps pour avoir servi sous Burgoyne, demande qu'il lui soit permis de payer lui-même les hommes, afin qu'il puisse retenir l'argent avancé par lui, et dont il est débité. Compte qu'il sera traité suivant ses services, mais dans le cas où Burgoyne l'oublierait, cela ne refroidira pas son zèle. 190

3 juin, Sorel. Etat du corps de loyalistes sous le commandement du capitaine Robert Leake. 192

6 novembre, Québec. Liste des noms de ceux des hommes des Loyaux-Américains du roi mentionnés comme leur ayant été payé des vivres, mais qui ne les avaient pas reçus aux dates inscrites à côté de leurs noms respectifs. La liste est signée par Eben. Jessup. 194

8 novembre, Québec. Liste des loyalistes arrivés dans la province depuis mars dernier. Leur nombre seul est donné. Signée par Daniel McAlpin. 195

Etat, de la même date, fait par McAlpin, de l'habillement qui manque pour compléter celui des loyalistes qui reçoivent la solde. 196

Sans date. Résumé d'états, de comptes, etc., remis au bureau du secrétaire militaire par Ebenezer Jessup, pour être déposé devant une commission d'officiers qui s'assemblera à Saint-Jean. 197

1780.
1er janvier. Rôle de paye pour ceux des Loyaux-Américains du roi qui ont été prisonniers chez l'ennemi, et ont joint les corps en Canada ; signé par Eben. Jessup. 199

23 février, Québec. Mémoire (non signé) sur les réclamations pour subsistance faites par le lieutenant-colonel Jessup et le major Jessup, lesquelles paraissent être légitimes et raisonnables, spécifiant la nature des certificats, etc., qui devraient être produits. 200

28 février, Montréal. Compte courant, signé par Jacob Jordan, de deniers payés à différents corps de loyalistes par David Geddes, sous-payeur de l'armée commandée par le lieutenant général Burgoyne, depuis le 25 juin jusqu'au 24 octobre 1777. 203

— février, Montréal. Procès-verbaux d'une commission tenue en février 1780, au sujet des réclamations des loyalistes. 202

1780.

6 mars, Machiche. Etat du corps de loyalistes du capitaine Adams. Page 205

9 mars. Liste des *Loyal-Rangers* de la Reine, commandés par le lieutenant-colonel John Peters, qui ont servi dans la campagne de 1777, sous Burgoyne. 206

29 mars, Québec. Compte fait par Hugh Munro, des primes d'engagement, etc, avancées à sa compagnie faisant partie du corps de Jessup, suivi de l'état actuel de la même compagnie. 210, 211

6 avril, Québec. Etats relatifs aux différentes compagnies du corps de Jessup, des Loyaux-Américains du roi, qui ont servi dans la campagne de 1777 sous le général Burgoyne. 212 à 218

10 avril. Quatre comptes de déboursés du lieutenant-colonel John Peters pour les Rangers de la Reine, pendant la campagne de 1777. 373, 374, 375, 376

20 avril, Montréal. McAlpin à Matthews. Transmet les états relatifs aux loyalistes qui ont servi sous Burgoyne ; malgré les soins, quelques-uns de ces états paraissent confus et embrouillés. A pris des informations au sujet des loyalistes qui reçoivent des vivres à Saint Jean et à Montréal. Ils objectent à partir de là, mais ils ont été avertis qu'ils pourront être obligés de le faire. Demande des instructions relativement au bois de construction à expédier à Québec. Il devrait être employé des pilotes canadiens si des loyalistes doivent faire la descente des trains de bois. 219

24 avril. Québec. Ordres généraux aux loyalistes au sujet du recrutement. 221

12 août, Québec. Déclaration du capitaine McFall et de M. Monteith au sujet du sloop parlementaire rebelle, et du paquet de lettre débarqué pour Gridley aux îles de la Madeleine. 222

19 août, Québec. Eben. Jessup. Mémoire relatif aux services du capitaine McFall, des Loyaux-Américains du roi. 224

28 août, Québec. Compte de solde due au capitaine David McFall, des Loyal-Rangers de la Reine. 225

31 août, Québec. Pétition du capitaine David McFall, représentant ses services et demandant un règlement de sa solde, etc., pour lui permettre de se rendre où il a ordre d'aller. 226

26 octobre, Québec. Le capitaine McFall au lieutenant-colonel John Peters. Représente ses services pendant la campagne de 1777 sous Burgoyne, et lui demande d'user de son influence pour empêcher la réduction de sa solde, etc. 228

23 novembre, Québec. Haldimand à sir John Johnson. Que le fils de McAlpin est trop jeune pour être fait lieutenant ; il peut être placé au premier rang dans le grade d'enseigne. 232

8 décembre, Québec. McFall à Mathews. Demande un mandat de £60, à compte de sa paye comme capitaine dans les Rangers de la Reine. 231

24 décembre, Etat des avances faites au capitaine McFall et de sa paye, indiquant qu'il a dépassé de £24.17.5, ce qui lui était dû à cette date. 233

Sans date. Compte de subsistances du corps de Leake (ci-devant de feu Mackay), des Volontaires-Loyaux, pour la campagne de 1777. 378

1781.

20 janvier, Québec. Plainte du lieutenant-colonel Peters contre les deux frères French, qu'il accuse de vendre les approvisionnements et d'autres actes, le tout détaillé en treize articles, avec les noms des témoins. 234

30 janvier, Ile Carleton. Le major Ross au major Lernoult. Que Hogel n'a pas droit aux hommes qu'il dit avoir recrutés, parce qu'il n'était qu'un émissaire envoyé pour les inviter à entrer au service. 238

30 janvier, Québec. Mémoire à consulter par la commission d'officiers qui s'assemblera à Saint-Jean, le 8 février, exposant les principaux sujets qui lui seront soumis. 239

1781.
5 février, Montréal. Le général de brigade Allan Maclean à Lernault. Que Hogel ne peut revenir de l'île Carleton que dans dix ou douze jours, de sorte que si les travaux de la commission sont retardés à cause de lui, elle sera oisive pendant quelque temps. La contestation pour préséance dans le 84e pourrait être réglée dans deux heures. Earheart est parti pour une expédition d'éclaireur ; à son retour il sera envoyé à Saint Jean. Page 241

8 février, Verchères. Hugh Munro. Copie de sa nomination dans les ordres généraux, 10 août 1777. Compte de la solde à lui due. Liste des hommes qu'il a engagés tandis qu'il faisait partie du corps de Jessup, avec un compte des avances à eux faites. 242 à 245

19 février, Québec. Lernoult à St. Léger. Transmet une liste des loyalistes ayant prêté serment devant le major Ross, avec d'autres papiers à déposer devant la commission des officiers. 246

23 février. Listes des traites tirées sur Jacob Jordan par sir John Johnson, jusqu'au 19 mai 1778. 247

23 février, Saint-Jean. Procédures de la commission des officiers à Saint-Jean sur les plaintes du lieutenant-colonel Peters contre Jeremiah et Gershom French. 254 à 280

24 février. Personnes recommandées par le major Nairne comme devant être portées sur la liste des pensionnaires. 248

— février. Décision d'une commission d'officiers sur des réclamations d'hommes faisant partie des corps loyalistes et provinciaux. Le nom de chaque homme est donné ainsi que le nom du corps où il servait et celui du corps auquel il a été adjugé. 249

— février. Résumé de documents à déposer devant une commission d'officiers. 380

1er mars, Saint-Jean. Liste générale des loyalistes recevant des pensions, telle qu'elle a été transmise par le major Nairne. 281

3 mars. Pétition et relation des loyalistes contre le major Rogers, au sujet des moyens illicites qu'il a pris pour se procurer des recrues. 285

23 mars, Saint-Jean. Rapport de la commission des officiers recommandant le paiement d'une réclamation faite par Alexander Young. 290

27 mars, Saint-Jean. L'opinion de la commission des officiers sur des réclations non appuyées de pièces justificatives pour fournitures, pour deprédations commises par les Sauvages et par des soldats, et pour service secret. 291

27 mars, Saint-Jean. Trois rapports de la commission des officiers au sujet de pensionnaires. 293, 294, 295

27 mars, Saint-Jean. La commission fait un rapport favorable sur la réclamation de John Jones, intendant de casernes. 296

27 mars, Saint-Jean. La commission réduit de £17 10 à £12 la réclamation de Mme Sarah Jones. 298

6 avril, Montréal. Procédures d'une commission de payeurs nommée pour s'enquérir et faire le règlement des comptes de feu le capitaine McAlpin avec le corps qu'il commandait. 300

Suivent les comptes des officiers, en même temps qu'un résumé des balances de compte; ces documents sont numérotés de 1 à 9. 306 à 315

1er mai, Montréal. Rôle d'effectif du corps de royalistes commandé par Ebenezer Jessup. 316

Rôle d'effectif du corps de feu le major Daniel McAlpin. 317

Rôle d'effectif du corps de John Peters. 318

Rôle d'effectif du corps de Leake. 319

Récapitulation. 320

1781.
15 mai. Liste des officiers des différents corps de loyalistes au Canada, mentionnant la date où ils ont joint les troupes du roi, dans quel rang ils ont commencé d'être à solde, à quel corps ils appartiennent, avec des observations, etc. Page 322

Suivent deux listes : de loyalistes n'étant attachés à aucun corps ; n'ayant pas de familles, et recevant des vivres. 324

Loyalistes qui ne sont attachés à aucun corps, recevant des vivres et demeurant avec leurs familles. 324

Suit la lettre d'envoi des dernières listes (3) qui précèdent, laquelle est signée par Neil Robertson et datée de Québec, le 31 mai. 326

18 septembre, Québec. La commission des officiers recommande que le corps de Rogers soit tenu distinct des autres, parce qu'il a été levé par ordre de sir Henry Clinton, et que les différents corps de loyalistes soient fondus en un seul consistant en huit compagnies de 50 hommes chacune. 323

24 décembre. Etat du temps perdu des hommes du corps de feu le major McAlpin depuis le 25 juin 1780 jusqu'à cette date. 331

Temps perdu des hommes du corps du colonel Eben Jessup. 333

1782. Temps perdu des hommes de la compagnie de Myers. 337

10 janvier, Saint-Jean. Etat d'un détachement des Rangers du roi commandés par le major James Rogers, pour lequel il a droit à la prime royale d'engagement de $5 par homme. 338

26 avril. Liste des familles nécessiteuses dans le district de Montréal, qui ont grand besoin d'habillement à cause de leur pénible état et n'en ont pas reçu cette année. 342

1783.
5 octobre, Québec. Pétition de Simeon Covill demandant la solde à lui due comme capitaine dans les Rangers de la Reine, avec certificat (p. 344) du lieutenant-colonel John Peters. 346

25 décembre. Liste des hommes qui autrefois appartenaient au corps de Jessup et ont été faits prisonniers, avec le montant de la paye, etc., à eux due. 348

Semblable liste pour le corps de Peters. 350

25 décembre, Sorel. Liste des familles de réfugiés loyalistes, etc., recevant des vivres à Sorel et au blockhaus situé sur l'Yamaska. 351

1784.
24 janvier. Liste des loyalistes ne faisant partie d'aucun corps et recevant des vivres dans la province de Québec par ordre de Haldimand, suivant une inspection faite par Stephen DeLancey. 358

Récapitulation, en indiquant le nombre à chaque poste. 367

16 février. Liste des loyalistes inspectés à Lachine par Stephen DeLancey. 368

1785.
26 avril. Liste des officiers des compagnies canadiennes levées en 1776 par sir Guy Carleton. 369

Liste des officiers appartenant au département des Sauvages à Niagara. 371

Sans date. Liste, sans date ni titre, des hommes, femmes et enfants sous la charge des capitaines ci-après nommés : Michael Grass, Peter Rutton, Thomas Dorsey, Daniel McGivin, John Everit,—Gale,—Mabie, Alexander White. 343

Liste des pensionnaires employés dans le service public. 381

Liste des pensionnaires sans emploi, propres au service. 382

État de cette partie de l'approvisionnement destiné aux postes d'en haut qui sera expédiée de l'île Carleton, et de ce qu'on suppose que les navires pourront encore transporter cet automne. 383

Liste des noms de quelques-uns qui veulent aller s'établir à l'est de la baie de Missisquoi. 384

1785.
Sans date.

Liste apparemment de loyalistes envoyés de Machiche ; elle ne porte pas de signature, mais en note : "Ceux-ci m'ont été envoyés de Misish," et en regard des noms de quelques-uns à la fin : "On leur a joint ceux-ci, je présume, à Sorel." Page 388

Liste des loyalistes auxquels on a fourni des rations en présent, du 5 au 24 octobre. Pas d'année mentionnée. 390

Etat des loyalistes à solde sous le commandement du capitaine McAlpin. 393

Plan pour former et compléter les présents corps de loyalistes au Canada en un régiment de deux bataillons, qui se composera de vingt compagnies (tout l'effectif est donné en commençant par le colonel) ; chaque compagnie devant être de 56 soldats, et tout le régiment devant être habillé, armé et équipé de la même manière que les autres régiments d'infanterie de Sa Majesté, et devant s'appeler les *Northern Rangers* du roi. Suivent les noms et les grades respectifs des officiers. 394

Pétition et compte, avec certificat, de John Jones, pour vivres, fourrage, etc., fournis à l'armée de Burgoyne en 1777. 395, 396, 397

Liste des officiers du corps des Loyal-Rangers, commandés par le major Edward Jessup. Contient une courte esquisse de chacun des officiers, mentionnant son lieu de naissance, son état antérieur, etc. 398

Liste des officiers du corps des Rangers commandé par le lieutenant-colonel John Butler. Cette liste contient les mêmes renseignements que celle qui précède. 401

Liste semblable pour le premier et le second bataillons du régiment du roi le Royal de New-York (celui de sir John Johnson). 403

Liste des officiers du département des Sauvages, recommandés pour être à demi-solde, avec un précis de leurs antécédents. 406

Officiers du département des Sauvages commandé par le surintendant et l'inspecteur général. 407

LISTE DE LOYALISTES DÉSIRANT S'ÉTABLIR AU CANDA.

1784.

B, 168. **B.M., 21,828.**

1784.
2 février, Sorel.

Liste des loyalistes ne faisant partie d'aucun corps et qui désirent s'établir au Canada, signée par G. French. Page 1

7 février, Montréal.

Liste des loyalistes ne faisant partie d'aucun corps et qui désirent s'établir au Canada, signée par Stephen DeLancey. 9

1er mars, Québec.

Relevé des haches et autres outils, aux soins des différents départements en Canada. 14

8 mars, Montréal.

Relevé des haches, etc., dans le magasin des Sauvages. 16

8 mars, Montréal.

Etat, fait par Maurer, du matériel du génie restant sous sa garde. 17

17 mars, Yamaska.

Etat d'approvisionnements divers au blockhaus d'Yamaska. 18

Matériel d'artillerie au même endroit. 19

26 avril, Montréal.

Liste d'outils mis en caisses pour servir aux loyalistes. 21

28 avril, Québec.

Liste des ouvriers militaires appartenant à la compagnie du major Edward Jessup dans le 4e bataillon d'artillerie. 22

1784.

1er mai, Québec. Etat d'un détachement provenant de divers régiments (des 8e, 31e, 44e, du 1er bataillon des Royal-Yorkers et d'hommes licenciés) sous le commandement du major Holland. Page 23

1er mai, Québec. Liste d'ouvriers militaires renvoyés de l'équipage d'artillerie de campagne, qui veulent s'établir en Canada. 24

2 mai, Québec. Relevé des haches fabriquées par le forgeron de l'artillerie. 25

Autre relevé de haches de bûcheron fabriquées par le forgeron à l'emploi des ingénieurs. 26

17 mai, Québec. Relevé des haches dans l'artillerie. 27

19 mai, Québec. Relevé des meules dans les différents départements. 28

20 mai, Québec. Liste des outils envoyés à Montréal pour l'usage des loyalistes. 29

9 juin, Québec. Liste nominale des loyalistes et des soldats licenciés, partis à bord des bâtiments provinciaux pour la Baie des-Chaleurs, avec les noms des bâtiments sur lesquels a embarqué chaque parti. Il s'en est embarqué : sur le brigantin *St. Peter* 86 ; sur le senau *Liberty* 80 ; sur le brigantin *Polly* 118 ; sur la galiotte *St. John* 10 ; sur les baleiniers 21. Total 315. 30

18 juin, Québec. Relevé par l'artillerie des haches fabriquées pour les loyalistes. 36

18 juin, Québec. Relevé des roues fabriquées par les forgerons appartenant à la division du génie. 37

20 juillet. Liste des personnes qui ont donné leur signature dans le but de coloniser et cultiver les terres de la couronne vis-à-vis de Niagara. Il y a sept listes, faisant une distinction entre ceux qui ne reçoivent pas de rations ; ceux qui en reçevront après le 24 décembre prochain ; les jeunes colons qui reçoivent des rations ; les corps licenciés avec les noms de leurs officiers ; les loyalistes qui sont arrivés le 19 juillet "du Canada", c'est-à-dire de Montréal et d'autres postes des provinces d'en bas. 38

— juillet, Montréal. Tableau des hommes, femmes et enfants qui se sont établis dans les nouveaux townships sur le fleuve Saint-Laurent. Les noms ne sont pas mentionnés. Le 1er bataillon du régiment du roi le Royal de New-York établi dans les townships 1 à 5 ; total : 1,462. Une partie du corps de Jessup, dans les townships 6, 7, et une partie de 8 ; total : 495. Le 2e babaillon du régiment du roi le Royal de New-York, dans les townships 3 et 4, Cataraqoui ; total : 310. Le parti du capitaine Grass, dans le township 1, Cataraqoui : 187. Une partie du corps de Jessup, dans le township 2, Cataraqoui : 434. Le corps du major Rogers, dans le township 3, Cataraqoui : 299. Le parti de loyalistes du major Van Alstine, dans le township 4, Cataraqoui ; 258. Différents détachements de régiments réguliers licenciés, dans le township 5, Cataraqoui : 259. Détachements d'Allemands sous la conduite du baron Reitzenstein, dans le township 5, Cataraqoui : 44. Rangers du département des Six-Nations et loyalistes établis avec les Mohawks à la Baie de Quinté ; 28. Le tout s'élevant à 3, 776 âmes, soit 1,568 hommes, 626 femmes, 1,492 enfants et 90 domestiques. Le tableau est signé par sir John Johnson. 42

11 septembre, Québec. Liste des familles de loyalistes qui veulent émigrer à l'île du Cap-Breton cet automne. Elle mentionne les noms des chefs de famille (au nombre de 20) ; le total est de 94. Cette liste est signée par John Jones. 43

1784.

12 septembre. Liste des loyalistes et soldats licenciés établis dans la seigneurie de Sorel, passés en revue aujourd'hui. La liste est nominale. Il y avait 95 hommes; le tout, hommes, femmes et enfants, y compris 5 domestiques, s'élevait à 316. Page 44

15 septembre. Liste des réfugiés et soldats licenciés logés et approvisionnés de vivres à Chambly et aux environs. La liste est nominale. 47

15 septembre. Liste de ceux à Saint-Jean et aux environs. 48

17 septembre. Liste de ceux à Montréal et aux environs. 51

19 septembre. Liste de ceux à Lachine et aux environs. 55

Sans date. Liste des personnes qui ont demandé par pétition de s'établir sur les terres de la couronne. La liste donne les noms, l'état civil et militaire (des loyalistes, soldats licenciés, etc.), et la situation des terres demandées. 57

25 septembre. Liste nominale des soldats licenciés et des loyalistes établis dans le township 3. 61

4 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 5, Baie de Quinté. 63

4 octobre. Liste nominale des soldats licenciés des troupes allemandes établis dans le township 5, Baie de Quinté. 67

5 octobre. Liste nominale des soldats licenciés et des loyalistes établis dans le township 4, Cataraqoui. 68

6 octobre. Liste nominale des soldats licenciés et des loyalistes établis dans le township 3, Cataraqoui. 71

7 octobre. Liste nominale des soldats licenciés et des loyalistes établis dans le township 2, Cataraqoui. 77

9 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 1, Cataraqoui. 81

12 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 8. 84

12 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 7. 85

13 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 5. 88

13 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 6. 90

14 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 4. 92

16 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 1 (*voir* aussi p. 105). 95

19 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township de la Pointe Mullie (Mouillée). 99 et 102

19 octobre. Liste nominale de ceux établis dans le township 2. 101, 103 à 109.

Sans date. Liste des soldats licenciés et des loyalistes établis sur les terres du roi, dans la province de Québec, en l'année 1784. Ces terres consistent en huit townships, appelés townships royaux, au Long Sault et en amont, à la Pointe Mullie (Pointe Mouillée), à Lachine; cinq townships à Cataraquoi, à et près de Montréal, Chambly et Saint-Jean, ainsi qu'à la Baie-des-Chaleurs. Le grand total est de 5,628 âmes. 100

Liste des soldats licenciés et des loyalistes dans les différents parages et établissements, indiquant séparément ceux en aval de Cataraqoui, et ceux à et en amont de cette localité. 111

Liste des maçons militaires appartenant aux 31e et 44e régiments, et des hommes de la division du génie. 112

Nombre de familles parties pour le Cap-Breton, avec les noms de leurs conducteurs, le nombre de familles sous la conduite de chacun d'eux, et les endroits où elles sont actuellement. Total, 630 familles, qu'on calcule former une population de 3,150 âmes. 113

EXPLORATIONS, ETC., RELATIVES AUX ÉTABLISSEMENTS DESTINÉS AUX LOYALISTES.

1782-1784.

B. 169. B.M., 21,829.

1782.
25 août, Niagara. John Butler, arpentage de l'établissement de Niagara. Page 1.

25 août, Niagara. Le même. Estimation des dépenses nécessaires pour la construction de scieries, etc. 2

Sans date. Etienne Campion. Observations sur les différentes routes de la Grande Rivière (l'Outaouais) depuis le lac des Deux-Montagnes jusqu'au lac Huron, commençant le 13 mai 1782. 56

Sans date. John Munro au général Haldimand. Description de la rivière Saint-Jean et des terres de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que de la nouvelle route à partir de Kamouraska jusqu'au lac Témiscouata. 72

4 avril (1783). Niagara. Allan McDonell. Compte d'arpentages, etc., à Niagara. 135

1783.
3 mai, Niagara. John Butler au capitaine Mathews. Avec des arpentages et une note des dépenses relatives à l'établissement de Niagara. Les Sauvages sont aigris de voir que leurs terres sont cédées aux Américains. 3

23 août, Québec. Justus Sherwood au général Haldimand. Avec le journal d'un voyage à la Baie-des-Chaleurs et des observations sur le pays. 5

19 octobre, De Mulah House. Voyage du lieutenant John à travers les bois à partir de la Baie de Quinté jusqu'à Cataraqoui. 26

20 octobre. Justus Sherwood. Journal de voyage a partir de Montréal jusqu'au lac Ontario, notant la qualité du sol depuis l'extrémité ouest du lac Saint-François jusqu'à la Baie de Quinté, du 19 septembre à cette date. 15

23 octobre. Le même à John Collins. Rapport sur la région de Cataraqoui. 29

29 octobre, Québec. G. French au général Haldimand. Journal d'exploration de l'Outaouais depuis Carillon jusqu'à la rivière Rideau, et depuis l'embouchure de la rivière Rideau jusqu'à sa source; de là en descendant la rivière Gananoque jusqu'au Saint-Laurent près de Cataraqoui, à partir du 29 septembre jusqu'au 14 octobre 1783. 31

29 octobre. DuFerrière. Exploration depuis la seigneurie de Longueil jusqu'à l'île Gallop. 46

— octobre. David Jones au major Jessup. Rapport d'une exploration de la rivière des Outaouais, faite en octobre 1783. 43

1784.
5 juillet, Cataraqoui. Les loyalistes à sir John Jonhson. Pétition demandant que leurs allocations ne soient pas diminuées. 51

7 juillet. Cataraqoui. Thomas Gumersall au même. Mécontentement des loyalistes au sujet de la réduction projetée des allocations. 54

16 juillet, Montréal. Sir John Johnson au major Mathew. Avec la pétition, et demandant instamment la continuation des allocations. 55

Sans date. Lieutenant Cotté (en français). Rapport sur la Pointe Henry. 97

Colons. Etablissement projeté sur les bords du lac Champlain. 99

Loyalistes. Calcul du nombre de loyalistes à établir, et de la quantité de terres qu'il leur faut. 120

Rangers. Estimation de la quantité de terres qu'il faut pour établir les rangers et les réfugiés loyalistes dans la province de Québec. 121

(Pas de signature.) Observations sur la rivière Madawaska; sur le lac Témiscouata; sur la nouvelle route menant à ce dernier. 123

1784.
Sans date. Joseph Braut. Quels sont en substance ses désirs au sujet d'un établissement des Mohawks et d'autres sauvages des Six-Nations sur la Grande-Rivière. Page 131
Sir W. Johnson. Extrait de son testament. 136

CORRESPONDANCE AVEC LE COLONEL DE TONNANCOUR ET AUTRES À TROIS-RIVIÈRES.

1777—1884.

B. 170 B. M. 21,830.

1778.
15 septembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). A donné ordre que les hommes mènent les bateaux à Sainte-Anne. Page 1

22 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Lui mande la nouvelle donnée par Depin, de Saint-François, des mouvements de Traversy et des Bostonnais, et des renseignements qu'ils avaient apportés. 2

25 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Nie avoir montré de la partialité relativement à la corvée. 4

3 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Observations sur la proportion des hommes demandés pour le service de corvée. Arrangements pour loger les troupes. 6

29 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Mort de Paul Diel, notaire; demande que J. B. Cadeau (Badeau) soit nommé son successeur. 9

17 novembre. Trois-Rivières. H. L. Veyssière au même (en français). Le capitaine Schank a exprimé le désir que les bans de mariage fussent publiés. 11

31 décembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour à Haldimand (en français). Mort de Rigaud, notaire, à Maskinongé. Arrangement proposé pour mettre en sûreté les papiers, etc. 12

1779.
7 janvier. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Lettre écrite sur son ordre, pour mettre en sûreté les papiers de Rigaud, notaire, jusqu'à ce qu'il soit fait des arrangements pour la nomination de son successeur. 13

12 février, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Information concernant un rebelle qui se cache à Sainte-Croix. 14

16 février, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Arrestation d'un déserteur. 15

17 février, Québec. Le géneral Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Accuse réception des rôles de milice. Les veuves d'officiers sont exemptes de la charge de logement. Arrestation du propagateur de fausses rumeurs ; comment doivent être traitées de telles rumeurs. 16

27 février, Trois-Rivières. St-Onge au général Haldimand (en français). Le remercie de la faveur à lui faite. 18

1er mars, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Arrivée du déserteur emprisonné. Enquête à faire au sujet de Laterrière. 19

6 mars, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Prisonniers envoyés à Québec ; Laterrière retenu jusqu'à nouvel ordre. Mauvais sujets dans les paroisses, particulièrement des soldats français licenciés, etc. 20

7 mars, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Corvée demandée pour transporter de la farine à M. Allsopp. 21

Sans date. — mars, Trois-Rivières. Maillet au général Haldimand (en français). Le remercie de ses secours, mais demande de l'emploi. 22

1779.

11 mars, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). L'affaire Laterrière; surveiller les mauvais sujets, surtout sur la rive sud. Page 23

12 mars, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Investigations sur les mouvements de Traversy et des colons dans le pays brûlé. 24

15 mars, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). L'enquête Traversy doit en rester là pour le moment. Envoyer les rôles de milice à M. Baby. 27

— mars, Québec. Le même au même (en français). La plainte de M. Fraser au sujet du logement du colonel Barner. L'indemniser de quelque autre manière de tout préjudice à lui causé. 28

6 avril, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Envoie les rôles de la milice de Trois-Rivières. Arrivée de M. Getch. La débâcle. 29

20 avril, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoie la levée demandée par le lieutenant-gouverneur. Envoie deux hommes en arrière de Trois-Rivières pour chercher l'argent dû par Tête de Boule. La crainte que Trois-Rivières perde son commerce avec les Sauvages par suite des efforts des commerçants de Montréal. 30

26 avril, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Accuse réception de ses lettres, et a envoyé une remise de fonds ainsi qu'un passeport pour deux hommes chargés d'aller chez les Sauvages. 32

12 mai, Batiscan. Louis Marchand au même (en français). Demande d'être exempt de corvée à cause des grandes pertes que lui a fait éprouver l'incendie, etc. 33

14 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Lui transmet la lettre de Marchand pour exemption de corvée (p. 33). A été obligé de mettre en arrestation le Dr Abdell pour ivresse et tentative de meurtre. 36

17 mai, Trois-Rivières. Le même au même (en français). A envoyé Abdell à Montréal sous escorte. Demande faite par madame Pelissier de ses vêtements qui se trouvaient chez Laterrière. Il représente la forte somme d'ouvrage de son bureau et la faible rétribution qui y est attachée. 38

20 mai, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). La conduite du Dr Abdell. L'officier des immigrants prendra soin du corps des Trois-Rivières. Le cas de madame Pélissier a été renvoyé aux juges. M. Marchand exempté par suite de ses pertes. Est parfaitement au fait de ses (de Tonnancour) services. 41

21 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Découverte faite par un déserteur allemand d'espions de la Nouvelle-Angleterre; il retourne pour raconter ce qu'il sait, espérant le pardon. Le capitaine à Nicolet a reçu instruction de choisir des hommes pour surveiller le moulin où les espions étaient abrités. 42

21 mai, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Donnant l'avis que deux hommes sont arrivés du pays des rebelles. 45

24 mai, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Surveiller les deux hommes venant du Connecticut, mais les laisser en paix dans le moment. Ne pas ajouter entièrement foi à ce que raconte le déserteur. Le moulin est toutefois un endroit suspect. 46

28 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). A écrit au lieutenant Crofts au sujet du peu de foi qu'on peut ajouter à ce que raconte le déserteur. 47

1779.

31 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Retour d'espions au nombre de 15; suivis par les Sauvages qui ont eu peur de poursuivre plus loin avec un nombre inférieur. Page 48

1er juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant lettre de Crofts confirmant les nouvelles des espions et de leurs moyens d'obtenir des nouvelles. 50

2 juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Lettre transmise à Crofts. Cherchera à trouver un homme digne de confiance pour fournir des renseignements. 53

3 juin, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Employer si possible un homme fidèle dans le *bois brûlé* pour signaler l'arrivée des espions. Arrangements pour la corvée. 51

7 juin, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). A transmis la lettre. Essaiera de trouver de la paille pour les troupes qui camperont près des Trois-Rivières, etc. 54

10 juin, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Faute de paille les troupes seront logées dans des granges. 57

14 juin, Trois-Rivières. G. de Tonnancour à Haldimand (en français). Rumeur de la proclamation par le roi des français aux Canadiens. Rapports de Saint-François. 58

15 juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Transmettant les déclarations des rebelles; son soupçon des auteurs. 60

15 juin. Dépositions (en français) d'Herbert Desbois et Jean Sulte dit Vadeboncœur, concernant les papiers affichés à leurs portes. 61

17 juin, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Concernant les canots pour les pays d'en haut. 62

23 août, Québec. Le capitaine Mathews au commissaire Sills. La forte dépense de transporter les provisions aux troupes allemandes. 65

28 août, Trois-Rivières. Simon Belleisle au général Haldimand (en français). Pour être continué dans sa charge. 63

31 août, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). Concernant les exemptions de la milice des corvées. La désobéissance d'un soldat de milice. 66

13 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Concernant la conduite de Traversy et de sa femme et sa réclamation pour être exempté lui et ses hommes. 68

17 septembre, Trois-Rivières. T. Brown à Malcolm Fraser. Que le domestique de Fraser a été battu, etc. 70

29 septembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancours au général Haldimand (en français). Regrette qu'il ne doive pas dîner à la maison (de Tonnancour); espère qu'il y couchera. 71

— octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Meurtres commis par les commerçants. Les officiers de milice à Bécancour ont laissé passer trois hommes suspects. Arrestation de deux des meurtriers Allemands, fuite du troisième, un Anglais. 72

23 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Les deux meurtriers donnent le nom du troisième; négligence honteuse des officiers de milice. Plaintes de mauvais traitements. Description des trois hommes est jointe. 75

23 octobre, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Concernant la capture des meurtriers aux Trois-Rivières. 78

1779.
4 novembre, Trois-Rivières. Le major de brigade de Passet (en français). Mandat pour détenir deux meurtriers des Trois-Rivières, émis d'après l'ordre de de Speth. Page 81

5 novembre. Trois-Rivières. Le lieutenant-colonel Cresete au général Haldimand (en français). Les deux meurtriers ont été confiés à sa garde. 80

11 novembre, Trois-Rivières. A. Maillet au même (en français). Demandant du secours. 82

25 novembre, Québec. Le général Haldimand à M. St.-Ours (en français). Fera ce qu'il pourra pour lui être utile, si l'occasion s'en présente. 83

28 novembre, Trois-Rivières. A. Maillet au général Haldimand (en français). Le remercie de l'aide reçue. 84

30 novembre, Champlain. Pierre Brunet au même (en français). Se plaignant des mauvais traitements reçus des personnes qui se servent des chevaux de poste, etc. 85

6 décembre. Guinard (en français). Certificat de l'imbécilité de Guinard, fils. 87

14 décembre Saint-Maurice. A. Dumas au général Haldimand (en français). A arrêté des déserteurs. Désire être nommé juge de paix, afin qu'il ait plus de pouvoir dans ces cas. 88

14 décembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). L'arrestation de déserteurs. L'ardeur des Trifluviens pour chercher les autres dans les bois. 91

16 décembre, Trois-Rivières. La même au même (en français). La plainte portée par madame Traversy contre le capitaine de milice. Demandant qu'on envoie des mousquets, etc, pour l'usage des détachements. Le renvoi d'un imbécile à la Rivière-du-Loup. 89

1780.
7 janvier, Trois-Rivières. Mesdemoiselles Louvelle au même (en français). La longue maladie et la mort de leur père et de leur mère les obligent à demander de l'aide. 93

20 janvier, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). Concernant un sergent des invalides partis pour Montréal. 94

Janvier (sans date, 1780?) H. Arden à G. de Tonnancour (en français). Concernant un prisonnier n'ayant pas de passeport. 95

Janvier (sans date, 1780?) (Inconnu) au général Haldimand. Les instructions au sujet de la fourniture de voitures nécessaires pour l'usage des détachements. 96

31 janvier, Québec. Le capitaine Matthews au capitaine Dame. Ordre de joindre son corps à Niagara. 98

10 février, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Envoyer Joseph Desjalais à Québec au sujet du grain, etc. 99

10 février, Québec. Le même au même (en français). Mesures qui devront être prises contre les commerçants allant vendre des liqueurs aux Sauvages du Saint-Maurice. 100

11 février, Trois-Rivières. G. de Tonnancour à Joseph Desjalais (en français). Le général a été mis au fait de ses services; il pourra se rendre à Québec gratuitement en y portant une lettre importante (une deuxième lettre dans le même sens à la page 102). 101

13 février, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Envoyant Desjalais à Québec. 103

21 mars, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant partie d'un élan. 105

1780.

23 mars, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Capture d'un sergent royaliste, un déserteur, ayant des lettres pour Washington et autres généraux rebelles. On cherche les autres déserteurs, etc. Page 106

24 mars, Trois-Rivières. H. Arden au capitaine Mathews. Explication de la désertion supposée d'un sergent royaliste et d'autres (p. 106). Ils appartenaient au service secret. 109

29 mars, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Changements dans le commandement d'une compagnie de milice. 111

4 avril, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant un bar au général. 112

7 avril, Trois-Rivières. H. Arden au capitaine Le Maistre. Le prisonnier Kenny est arrivé et a été interné dans le corps de garde. 113

5 mai, Machiche. Antoine Lesieur au général Haldimand (en français). Demande d'être employé dans le service actif. 114

11 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). Contrôles de milice. Rapport que des canots se préparent à partir sans permis. 115

14 mai, Trois-Rivières. A. Maillet au même (en français) demandant du secours. 116

18 mai, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnencour (en français). Les contrôles supplémentaires de milice manquent. Les précautions à prendre au sujet des commerçants n'ayant pas de licences. 117

27 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Arrivée de trois rebelles, leur fuite et capture, etc.; autres rebelles signalés. 118

30 mai, Trois-Rivières. Le même au même (en français). A mis les déserteurs en lieu sûr. Agissements des commerçants. 121

1er juin, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Approuve sa méthode de mettre en sûreté les prisonniers. Arrêter les commerçants. 123

2 juin, Trois-Rivières. G. de Tannancour au général Haldimand (en français). Envoyant un bar. 125

9 juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant un poisson. 126

12 juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Contenant la liste de la milice dans son district. 127

15 juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant un poisson. 129

27 juin, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Evasion des prisonniers rebelles. 130

3 juillet, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Concernant les Sauvages Tête de Boule qui désirent se rendre à Québec. 132

10 juillet, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Paiera les frais occasionnés par les Sauvages; les renvoyer avec l'assurance que les commerçants seront punis. 134

13 juillet, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). La gratitude des Sauvages. Capture d'un déserteur, etc. 136

1780.
18 juillet, Trois-Rivières. Louis Chevalier (en français). Déclaration des raisons qui l'ont amené à déserter, etc. Page 139

18 juillet, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). La capture d'un déserteur. 140

28 juillet, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Concernant les agissements des commerçants. 142

31 juillet, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Prendre des mesures pour empêcher les commerçants de monter la rivière. Page 144

2 août, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). La conduite des commerçants dans le haut du Saint-Maurice avec attestation de Joseph Brown. 146

5 août. Sauvages (en français). Message de Sauvages étrangers souffrant de la famine et réponse qui leur a été faite. 150

7 août, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Ordonnant l'arrestation des commerçants sur le Saint-Maurice. 152

7 août, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Mesures prises pour arrêter les commerçants des Sauvages, etc. 154

11 août, Trois-Rivières. Le même au même. Conduite à l'égard des commerçants, etc. 156

12 août, Trois-Rivières Le même au même (en français). Arrestation de deux déserteurs du 29e de Saint-Jean. Les chemins sont remplis de personnes inconnues n'ayant pas de passeports. Esprit de rébellion à Saint-Pierre les Becquets. Arrivée des Sauvages. Certificat qu'un émissaire des rebelles parcourt les paroisses. 158

13 août, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Détachement parti pour Saint Maurice. Les Abénaquis qui sont restés et cherchent à soulever une querelle. Ils sont partis et se sont presque noyés, etc. 161

14 août, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Les agissements des commerçants n'ayant pas de licences et de leur gens. Demande d'instruction s'il doit les arrêter. 163

17 août, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Instruction de mettre en prison les commerçants non licenciés et leur gens. Est surpris qu'il y ait eu quelque doute à ce sujet. 165

25 août, Trois-Rivières. Maillet au général Haldimand (en français). Envoyant un melon. 167

25 août, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). Avec la déposition d'un déserteur. 168

9 septembre, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). La répression du commerce illicite. 169

15 septembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Concernant les naufrages sur le Saint-Maurice et le soin des marchandises des Sauvages. Arrivée du Dr Mabane; mesure pour empêcher le commerce illicite. Argent avancé à feu M. Monin; sa réclamation à ce sujet n'est pas réglée. 170

21 septembre, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français) Les instructions données au Dr Mabane au sujet du commerce illicite. Verra M. Gugy concernant les plaintes. Au sujet des émissaires rebelles. M. Barr est nommé juge de paix ainsi que M. de Tonnancour. 176

1780.

22 septembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Les efforts de la milice au sujet du commerce illicite. Elle mérite une récompense. La plainte contre M. Gugy. L'immence somme d'ouvrage et la condition affamée des soldats de milice. La nécessité de garder les rivières Nicolet et Saint-François contre les incursions des rebelles. Remercie pour la nomination de M. Barr. Page 178

27 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Avec la déposition d'Athanase Boudreau, meunier de Despins; aussi lettre de Boisvert. Ceux qui sympathisaient avec les rebelles sont en prison. La fuite des émissaires rebelles. 181

3 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Avec une couple de melons. 183

30 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Demandant que les guides sauvages et la milice soient payés pour poursuivre les commerçants non licenciés. Réclamation de M. la Guerche pour perte de canots, etc. 184

Sans date (novembre 1780?) Le même au même (en français). Désire recevoir des instructions s'il doit loger aux Trois-Rivières les officiers allemands stationnés à Bécancour (*voir* p. 187 la réponse probablement faite à cette lettre). 274

8 novembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant six langues et six mufles. 186

16 novembre, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Les officiers du régiment d'Anhalt stationnés sur l'autre côté du Saint-Laurent n'ont aucun droit aux billets de logement aux Trois-Rivières. Le remercie des présents. 187

10 décembre. Ormière. Joseph Constantin à G. de Tonnancour (en français). Demandant que M. Pierre Marchand remplace M. Fleury (décédé) au poste de capitaine de milice. 188

10 décembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Faisant rapport de la mort d'Antoine Fleury, capitaine de milice à Ornière. 189

22 décembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). La commission de capitaine, à Ormière, pour Pierre Marchand, a été reçue. Concernant le changement du chemin du roi entre Trois-Rivières et le lac Saint-Pierre. 190

30 décembre, Trois. Rivières. Milice (en français). Contrôle des officiers et soldats détachés pour s'emparer des commerçants non licenciés dans le haut du Saint-Maurice. 197

31 décembre, Trois-Rivières. La même (en français). Etat des articles fournis au détachement chargé de s'emparer des commerçants non licenciés sur le Saint-Maurice. 198

31 décembre, Trois-Rivières. La même (en français). Contrôle des officiers et soldats employés à réprimer le commerce illicite sur le Saint-Maurice. 199

1781.

Sans date. (Janvier 1781.) G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Rapports de la défaite de Clinton; les mesures prises pour connaître tous les détails. 201

13 janvier, Trois-Rivières. Le même au même (en français). A reçu l'avis de la nomination de M. Baby au poste d'adjudant général de la milice. 204

16 janvier, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Sa santé l'empêche de rendre *foy et hommage;* a autorisé son fils à prêter le serment. 205

1781.

29 janvier, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Son fils pourra prêter le serment de *foi et hommage*. Page 207

23 février, Trois-Rivières. Badeau au général Haldimand (en français). Remercie de sa nomination à la charge de notaire. 209

12 avril, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Les MM. Giasson seront jugés pour commerce illicite. Tous les commerçants non licenciés seront arrêtés. 210

14 avril, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Remplira les instructions concernant MM. Giasson et autres commerçants non licenciés. 211

16 avril, Québec. L. Genevay à G. de Tonnancour (en français). M. Gugy devra fournir son aide à l'enquête, au sujet de l'affaire Giasson. 212

13 mai, Trois-Rivières. J. M. Tonnancour au général Haldimand (en français). Désire avoir un emploi militaire. 213

15 mai, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). Concernant la proposition de M. Magnan pour un nouveau chemin. 215

26 mai, Trois-Rivières. Le lieutenant Bielstein à G. de Tonnancour (en français). Concernant l'évasion des prisonniers. 218

3 juin, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Concernant les plaintes de M. Magnan relativement au nouveau chemin. 220

15 juin, Trois-Rivières. J. M. Tonnancour au capitaine Mathews (en français). Concernant des canots en écorce de bouleau pour le général. 225

23 juin, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Les prisonniers pris par les Sauvages et autres recherches de ceux qui se sont échappés. 227

25 juin, Québec. Le capitaine Mathews à J. M. Tonnancour. Envoyer les canots en écorce pour le général. 231

26 juin, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Un Canadien français a été arrêté pour avoir aidé aux prisonniers évadés. 232

26 juin, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). M. Magnan a été envoyé pour faire des arrangements au sujet des nouveaux chemins. Les Têtes de Boules seront renvoyés avec M. Launière. Ceux qui aideront aux prisonniers évadés devront être punis. 234

7 juillet, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Au sujet du nouveau chemin. Les Sauvages s'en vont avec M. Launière. Enquête sur l'évasion des prisonniers. 236

26 juillet, Québec. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Bazile Thibeau et Joseph Malcoullé seront élargis sous caution. 238

14 septembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Envoyant un melon. 239

23 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoyant des langues, etc. 240

28 septembre, Trois-Rivières. Tonnancour, fils, au capitaine Mathews (en français). Arrestation de deux matelots du paquebot de la Jamaïque. 241

17 décembre, Québec. Le capitaine Mathews au capitaine Fletcher. La femme Mary Seymour, soupçonnée d'être au service des rebelles devra être envoyée à Québec. 242

1782.
26 février, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldiman (en français). Se plaignant de la conduite des commissaires nommés pour s'enquérir du commerce illicite fait par MM. Giasson. Page 243

1er avril. Montréal. Le capitaine Mathews au capitaine Fletcher. Fait rapport sur la cause de la détention et du traitement d'un avocat de Québec à Trois-Rivières. 246

14 avril, Trois-Rivières. Maillet au général Haldimand (en français). Remercie de l'aide reçue. 247

30 avril, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Demande que Thomas Prendergast, qui s'est fait aimer de sa fille, soit envoyé à un poste éloigné. 248

2 mai, Montréal. Le général Haldimand à G. de Tonnancour (en français). Il ne peut éloigner M. Prendergast dans le moment, mais il saisira la première occasion de le faire. 250

24 septembre, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au général Haldimand (en français). Renouvelant sa demande d'éloigner Thomas Prendergast. 252

22 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). De nouveau concernant la conduite de Thomas Prendergast; demande de nouveau son déplacement. 253

30 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Remercie de sa bienveillance. 255

9 décembre, Québec. Le général Haldimand à M. Bellefeuille (en français). Il a été nommé voyer des Trois-Rivières. 256

1783.
3 février, Québec. Le capitaine Mathews à M. Sills. Pourvoir aux besoins des prisonniers. 257

4 mars, Trois-Rivières. Samuel Sills au capitaine Mathews. Rations pour le capitaine Dalton, un prisonnier, et ses nécessités. Vêtements fournis aux autres prisonniers. 258

6 mars, Québec. Le capitaine Mathews à Samuel Sills. Rations pour M. Dalton, etc. 259

25 mars, Trois-Rivières. Samuel Sills au capitaine Mathews. Concernant les rations pour les prisonniers. 260

27 mars, Québec. Le capitaine Mathews à Samuel Sills. Vêtements pour les prisonniers, logement, etc. 261

20 mai, Trois-Rivières. Manette Tonnancour au général Haldimand (en français). Au sujet de son affection pour le Dr Prendergast et de l'opposition faite par ses amis. 264

22 mai, Québec. Le capitaine Mathews au lieutenant Oldekop. Ordonnant l'élargissement des prisonniers Confrey et Kenny. 262

27 mai, Trois-Rivières. Samuel Sills au capitaine Mathews. Le capitaine Dalton demande d'être élargi. 263

2 juin, Québec. Le Genevay à S. Sills. Envoyant un passeport pour permettre au capitaine Dalton (prisonnier de guerre) de retourner chez lui. 266

20 juin, Québec. Le capitaine Mathews à l'officier aux Trois-Rivières. Les prisonniers de guerre devront être envoyés à Saint-Jean *en route* pour les colonies. 267

10 juillet, Québec. Le même à S. Sills. La demande de terrain pour l'église aux Trois-Rivières devra être accordée. 268

26 septembre, Trois-Rivières. N. Lloyd à L. Genevay. Demande que Son Excellence valide les copies de titres, les originaux étant perdus. 269

1783. 2 novembre, Trois-Rivières. Manette Tonnancour au général Haldimand (en français). Renouvelant sa demande à l'égard du Dr Prendergast. Page 270

1784. 20 février, Trois-Rivières. G. de Tonnancour au même (en français). Remercie de la permission de se loger dans les casernes ; les constructions sont dans un mauvais état. 272

22 octobre, Trois-Rivières. J. M. Tonnancour au même (en français). Son intention de se rendre à Québec voir Son Excellence. 273

Sans date. Madame Traversy à G. de Tonnancour (en français). Son mari est allé joindre les rebelles, abandonnant le soin de la famille à un garçon de 19 ans qui est accablé de corvées. Demande qu'il ait moins à faire. 275

LETTRES ET DOCUMENTS CONCERNANT LA MILICE.

1776-1784.

B. 171. **B. M. 21,831**

1776. Etat des officiers canadiens faits prisonnier au fort Saint-Jean en 1775, et qui n'ont pas servis dans les compagnies canadiennes levées en 1776. Page 1

Etat des officiers des compagnies canadiennes levées en 1776 par sir Guy Carleton. 2

1777. Etat des officiers des trois compagnies canadiennes pour la campagne de 1777. 3

1778. 21 août, Soulanges. Etat (en français) des effets enlevés aux habitants des Cèdres par un détachement de soldats se rendant à La Gallette et qui était commandé, suppose-t-on, par le capitaine Aubrey. 4

21 août, Montréal. Circulaire (en français) de M. Deschambault, inspecteur de milice, aux capitaines et autres officiers de milice de son district. 6

Contenue dans une lettre (en français) adressée à Haldimand, en date du 23 août 1778. 9

24 août. Deschambault (en français). Il a envoyé six wagons, les payant au taux de six livres par voyage, afin de sauver le foin de la baronne de Longueuil qui brûlait. 10

Mémoire (non signé) concernant la division des districts militaires et recommandant de nommer majors certains officiers, et de leur accorder des appointements. 11

1er octobre, Saint-Cuthbert. Procès-verbal (en français) par le grand voyer-adjoint de l'état du chemin de la malle dans la paroisse de Saint-Cuthbert, etc. 14

2 novembre, Montréal. Deschambault à Haldimand (en français). A préparé un mémoire concernant la milice qu'il espère avoir l'honneur de lui (à Haldimand) remettre en passant. 16

1779. 9 janvier, Québec. Instructions aux capitaines de milice pour leur gouvernement lorsque les forces de Sa Majesté sont en marche, ou veut se loger dans les différentes paroisses. Les prix pour voiturage, etc., fait à la corvée sont specifiés, de même que les prix de transport, et il est spécifié que lorsque les troupes sont en marche, l'officier commandant aura droit à deux voitures (wagons) pour lui-même; deux pour l'état-major et quatre pour chaque compagnie ; s'il en est demandé un plus grand nombre, le surplus devra être payé au taux d'un chelin par lieue au lieu de quinze sous, le prix fixé pour le nombre accordé. Les autres instructions prescrivent les règlements pour le chargement, etc. Ces instructions portent la signature de Haldimand. 17

1779.
9 janvier, Québec. Les instructions sont également données en français sous la signature de Cramahi. Page 21

3 mai. Madame Pélissée à de Tonnancour (en français). Demandant la remise de deux malles ne contenant rien relativement à l'affaire de Laterrière; il n'y a rien dans ces malles qui affecte quelqu'un, et elle n'a jamais vu de papier concernant les rebelles. 25

15 août, Lac des Deux-Montagnes. M. de la Garde, missionnaire des Sauvages au lac des Deux-Montagnes, à Haldimand (en français). Fait des excuses de ne l'avoir pas félicité plus tôt; les Sauvages veulent représenter leur cause au roi directement, mais il ne veut prendre aucune mesure avant d'avoir reçu son (de Haldimand) approbation, ses avis et son aide. Le gouvernement a apparemment considéré que la religion parmi les Sauvages était une chose indifférente, comme cela a été fait pour les Canadiens jusqu'à ce qu'on ait ressenti les conséquences civiles, car ceux qui ne respectent pas Dieu ne respecteront pas longtemps leur souveraine. Les sauvages demandent vivement des prêtres; est-il mal à propos d'accorder leur demande? Expose au long l'à-propos d'apprendre aux Sauvages les devoirs du chrétien. Suggère qu'on permette au Séminaire de Montréal d'amener d'Europe de jeunes ecclésiastiques pour instruire les Algonquins et les Iroquois. Le temps n'est pas propice, mais le séminaire a-t-il jamais démenti ses professions de fidélité au roi? Le passé ne doit-il pas donner un heureux espoir pour l'avenir? S'il vient des prêtres de France ces derniers ne viendront qu'à raison de leur zèle pour le salut des âmes; les missions sauvages et le rude climat ne tentent pas les autres, et un bon prêtre ne peut être qu'un bon sujet, etc., etc. 26

20 août. Québec. Haldimand à M. de la Garde (en français). Il y a toute raison d'être content des Sauvages, et l'on profitera du premier bon moment pour leur procurer des ecclésiastiques éclairés, qui, avec le temps, remplaceront les missionnaires qui se sont si dignement conduits. 33

22 septembre. Liste (en français) des officiers canadiens que l'on propose de nommer. 34

27 septembre. Ordre (en français) d'apporter du bois de construction des paroisses avoisinantes de la Pointe-Lévis. 35

Sans date. Rapport du capitaine Breakenridge que le curé de Lotbinière, Gassien (Gatien), était un ami des rebelles et a secouru les déserteurs, etc. 37

1780.
28 mars. Prix des provisions au Canada en 1749 et 1780. 38

5 avril. Contrôles envoyés par le colonel Sevestre des soldats de la milice qui ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher. 39

29 mai, Belmont. Le colonel Henry Caldwell à Haldimand (en français). Intercède pour accorder un nouveau procès pour un homme, non nommé, qui n'est pas aussi coupable qu'on le prétend. 43

27 septembre. Déclaration sous serment (en français) d'Athanase Boudreaux, meunier, à la baie Saint-Antoine, concernant des espions des colonies venus en cet endroit. 44

7 décembre, Montréal. Dumas St-Martin à Haldimand (en français). Ayant été le parrain du fils de Du Calvet, il désire, à la demande d'un ami, qu'il soit nommé un homme d'une probité reconnue, pour empêcher la détérioration des biens de Du Calvet, etc.; mais il ne fera rien sans avoir son (de Haldimand) approbation. 46

9 décembre. Cautionnement (en français) de François Germain pour bonne conduite. 47

1781.
17 janvier. L'évêque de Québec. Circulaire (en français) aux curés du diocèse expliquant les raisons d'une proclamation du gouverneur

1781.

ordonnant qu'on fasse battre les grains. Il n'est pas douteux qu'il y a des espions rebelles et même des partisans des rebelles dans la province; ce serait la pire insulte à leur (aux amis) faire que de les soupçonner de pouvoir violer leur serment de fidélité à un gouvernement qui les a rendus heureux. S'il y a des traîtres, bien loin de les cacher, on devrait les faire connaître. Page 48

20 janvier, Québec. Henry Caldwell à Haldimand. La satisfaction de la milice britannique pour la haute appréciation de ses services en 1775 et 1776. Ils ne sont que la garantie de sa conduite future; et en jouissant du bonheur dont ses concitoyens sont privés par un congrès cruel, elle regarde avec indignation l'attaque dont la province est menacée et sera prête à la défendre. 51

Liste des officiers de 1778 vivant actuellement à Québec. 50

15 février. Déclaration assermentée du père et des frères de Jean Parent, que ce dernier est fou et dangereux. 52

21 février. Déclaration (en français) d'officiers de milice que certaines personnes désignées se trouvent parmi les rebelles. 53 à 55

24 mai, Boucherville. La veuve Delisle à Haldimand (en français). Demandant les mêmes secours qui ont été accordés à d'autres, pour elle-mêmes, sa belle-sœur et sa fille; il y a eu un jour où elle avait la santé et des biens et n'avait besoin de rien demander à personne. Elle a maintenant perdu et la santé et ce qu'elle possédait. A écrit plusieurs lettres qui sont restées sans réponse; espère que cette dernière sera plus heureuse. Fait des excuses pour la longueur de la lettre. 56

1782.

7 février, Belmont. Henry Caldwell au même. Attirant l'attention sur la nécessité de modifier les lois de milice. Plus on retarde l'application de mesures rigoureuses, moins on pourra attendre de l'aide des Canadiens, et le danger du délai a été ressenti en 1775, lorsque cela a causé la perte presque entière de la province. Qui peut dire que la province ne sera pas envahie l'été prochain? Si la condition des affaires publiques reste dans un aussi mauvais état, Son Excellence ne devrait prendre que son rôle de militaire, et tous les habitants de la province deviendraient des soldats. 58

26 mars. Neveu Sevestre au même (en français). Fait observer qu'il a déja reçu le grade de colonel de sir Guy Carleton, ce qui a été reconnu par Cramahé et Haldimand lui-même. Il ne peut en conséquence être maintenant fait colonel par brevet, et il demande que dans le nouveau brevet ses justes droits lui soient accordés. 61

28 décembre, Rivière aux Roches. Louis Lorimier. Exposé (en français) de ses services depuis 1776. 62

1784.

1er avril. Londres. Saint-Germain à Haldimand (en français). Lui fait des excuses d'envoyer une lettre à son fils à ses soins (de Haldimand), car il ne sait pas d'une manière certaine où se trouvera le 8ème régiment à l'arrivée de la lettre. 71

24 avril. Journal de Durand, courrier envoyé du bureau de poste de Québec le 10 janvier, avec la malle d'Angleterre, par voie d'Halifax; il est de retour à Québec le 24 avril. 72

24 avril. Le compte, en détail, des dépenses. 84

— septembre. Madame Lanaudière à Haldimand (en français). Lui demande de recommander son fils au commodore Douglas, car c'est le premier Canadien qui a eu l'honneur de faire partie de la marine royale ayant été nommé aspirant de marine par le capitaine Young du *Hind* en 1780. 91

1784.

27 septembre, Vaudreuil. Chartier de Lotbinière, fils, à Haldimand (en français). Demande qu'avant son départ Son Excellence signe les *aveux et dénombrements* relatifs à ses propriétés, lesquels se trouvent au bureau de M. Cugnet depuis trois ans. Page 92

30 septembre, Montréal. Neveu Sevestre au même (en français). A finir le recensement et le dénombrement de la cité et du district de Montréal, et il sera heureux de le voir approuvé. Exprime son chagrin d'apprendre que Son Excellence doit bientôt partir pour Londres. 94

30 septembre, Repentigny. Madame DeCoigne Evans au même (en français). Son chagrin du départ de Son Excellence. En faisant entrer son fils au service, c'était dans l'espérance qu'il serait protégé par Son Excellence; demande qu'avant de partir il accorde une commission à son fils. 95

4 octobre, Montréal. A Desaunier Beaubien au même (en français). Demande qu'il prenne ses intérêts à Londres, de façon à ce que son salaire (de Beaubien) soit payé. 96

4 octobre, Montréal. Neveu Sevestre au même (en français). Demande la charge vacante de conseiller. 97

7 octobre. Québec. Pétition (en français). En faveur de la nomination de Joseph Cadet à la charge de notaire des paroisses de Saint-Antoine, Sainte-Croix et Lotbinière, à raison du tort que cause aux habitants de ces paroisses l'absence d'un notaire. La pétition porte la date du 13 avril 1784. Certificat de Jean-Baptiste Noël, en date du 13 juin; ordre donné par Haldimand aux juges de la cour des plaids communs de faire rapport des aptitudes de Cadet en date du 3 octobre; le rapport des juges qui lui est favorable est daté du 7 octobre. 98

9 octobre, Montréal. LeGuay à Haldimand (en français). Attire l'attention sur ses services et demande l'allocation qui sera trouvée juste. 101

14 octobre. Claude Chauveau (en français). Demande une pension à raison de ses services. 102

Sans date. Proposition (non signée) de lever un corps canadien et la méthode de l'incorporer; les officiers devront être tous des Canadiens et les soldats seront assurés que leur service sera limité; la milice devrait être soumise à un service régulier, mais modéré, et un corps régimentaire bien discipliné formé pour le service permanent. 103

Mémoire (en français)—M. Taché a obtenu en 1755, 1756 ou 1757 la permission du gouverneur et intendant de construire un quai sur la grève, vis-à-vis la maison de M. Morin, où il y avait un roc dangereux pour les navires arrivant ou partant. 106

Examen de Jean-Baptiste Laporte, communément appelé LaBonté, accusé d'être allé joindre les rebelles. 107

M. Berthiaume prêtre au———(en français). Expose le cas de Joseph Samson, un de ses paroissiens contre lequel une accusation a été portée; garanti sa loyauté et demande qu'il soit élargi. 111

Compte de l'argent perçu pour secourir les habitants de Sainte-Anne afin de leur permettre d'acheter du blé de semence. Le montant perçu a été de £79, 9ch. 11d., et sur ce montant Haldimand a donné £20. 113

Mémoire (en français) signé "Deschambault" sur l'organisation de la milice. 114

Liste des officiers des trois compagnies canadiennes, 128

Suit une liste des officiers de la division des Sauvages. 129

Liste des gentilshommes canadiens qui sont officiers de milice ou appartiennent à la division des Sauvages. 130

Certificat (en français) du capitaine André Guay qu'aucun des soldats de sa compagnie de milice n'a pris part pour les rebelles, mais que quatre ont été retenus prisonniers par eux depuis la défaite de

Burgoyne. Une note signé par le capitaine Antoine Lejeune, de Machiche, donne des détails au sujet de certains des soldats de milice de cette paroisse. Page 133

Sans date. Liste des habitants avec les rebelles (en français) ainsi que la date et dans quelques cas les détails de la quantité de terres qu'ils possèdent. 134

Liste des habitants des différentes paroisses du district de Montréal qui se trouvent actuellement parmi les rebelles. Envoyé par le juge Frazer. 135

COMPTES DE THOMAS DUNN, PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE AU CANADA.

1775–1784.

B, 172. **B. M., 21,832.**

1784. 1er octobre, Québec. Compte courant de Thomas Dunn, payeur général du département de la marine, indiquant le nombre de mandats à lui accordés par Carleton et Haldimand, et les lettres de change payées d'après l'ordre de Leurs Excellences. Page 22

6 octobre, Québec. Thomas Dunn à Mathews. Par suite du nombre de comptes ouverts dans ses livres et l'impossibilité de les régler avant la fermeture de la navigation, il soumet à son Excellence que ce serait dans l'intérêt du service de Sa Majesté que son départ pour l'Europe fut retardé jusqu'en mai ou juin prochain. 2

Sans date. Compte des lettres de change tirées des postes des pays d'en haut, payées par Thomas Dunn en 1775, par ordre du major général Carleton, les communications avec New-York étant alors coupées par les rebelles. 4

Compte des lettres de change tirées pour le service de Sa Majesté par Henry Hamilton, lieutenant-gouverneur du Détroit. La première est datée du 20 mai 1776, la dernière du 16 juin 1781. Somme totale, £151.015, 17ch. 9½d. 5

Compte des lettres de change tirées pour le service de Sa Majesté par Richard Larncult, capitaine du 8e régiment ou du roi, commandant à Niagara. La première date est du 1er octobre 1775, la dernière du 29 décembre 1779. Montant total £170.665. 13ch. 11¾d. 7

Compte des lettres de change tirées pour le service de Sa Majesté par Arent Schuyler de Payster, capitaine du 8e régiment, ou du roi, commandant à Michillimakinak. La première date est du 6 juin 1776, la dernière du 28 mai 1784; montant total £392,717. 9ch. 10½d. 8

Compte des lettres de change tirées pour le service de Sa Majesté par le lieutenant-colonel Bolton, du 8e régiment, ou du roi, à Niagara. La première date est du 11 juillet 1777, la dernière du 3 septembre 1780; montant total £99,520. 14ch. 11¾d. 12

Compte des lettres de change tirées pour le denier de Sa Majesté par le colonel Guy Johnson, surintendant des affaires des Sauvages. La première date est du 5 octobre 1778, la dernière du 10 février 1783; montant total £113,316. 13

Compte des lettres de change tirées par Patrick St. Clair (Sinclair), lieutenant-gouverneur, Michillimakinak. La première date est du 23 août 1780, la dernière du 18 septembre 1782; montant total £268,979, 18ch. 3d. 14

Compte des lettres de change tirées pour le service de Sa Majesté par le général de brigade Powell, commandant à Niagara. La première date est du 7 avril 1781, la dernière du 21 avril 1783; montant total £10,217, 12ch. 8d. 16

Sans date. Compte (dans un état) des lettres de change tirées par le lieutenant-colonel Caldwell, du 8e régiment, ou du roi, commandant à Niagara, de janvier à septembre 1776; par le capitaine G. Foster, du 8e, à Oswégo, en novembre 1776; par Edward Abbott, lieutenant-gouverneur de Vincennes, du 1er avril 1777 au 20 juillet 1778; par P. Rocheblave, au fort George, sur le Mississipi, du 10 avril 1777 au 5 août 1778; par le major John Buttler, à Niagara, du 28 octobre 1778 au 14 novembre 1782; par le capitaine Robertson, à Michillimakinak, du 31 décembre 1782 au 31 mars 1784; par le général de brigade Allan McLean, à Niagara, du 6 avril au 18 octobre 1783; par le major Robert Hayes, à Niagara, du 9 janvier au 21 mai 1784; et lettre de change pour intérêts tirée par Haldimand en faveur de Robert Ellice et Cie, en date du 2 avril 1784. Le montant de cet état s'élève à £92,803, 17ch. 10½d. Page 17

Sommaire général des comptes précédents indiquant par qui les lettres de changes ont été tirées et les montants, tous sont pour les pays d'en haut. Le montant est de £1,300,277 16c. 5¾d.; cours de New-York équivalent à £758,495 8c. sterling. 20

ETATS ET DOCUMENTS MILITAIRES—1775-1784.

B. 173. **B.M., 21,833.**

1775. 12 juin, Boston. Instructions du général Gage au lieutenant-colonel Allan Maclean concernant la levée du régiment des émigrants montagnards royaux. (Copie faite à Whitehall le 15 septembre 1778 et attestée). Page 1

23 août, Québec. Charte-partie (en français) de la goëlette *Bécancour*, entre Joseph Héon, le propriétaire, et le colonel Allan Maclean et William Grant, marchand. 4

Suit la police d'assurance sur la goëlette. 9

1777. 20 février, Québec. Compte de l'extraordinaire des guerres pour le service de recrutement des émigrants montagnards royaux, du 29 juin 1776 à date. 12

1778. 1er mai, Québec. Etat mensuel de la garnison de Niagara et les places qui en dépendent (le fort Erié et le fort Schlosser). 14

1er mai, Québec. Etat mensuel des différents postes sur les lacs où le 8e régiment, ou du roi, est en garnison. 16

26 juin, Québec. Etat actuel de la garnison de Québec. 18

26 juin, Québec. Liste des officiers généraux et de l'état-major faisant le service au Canada. 20

26 juin, Québec. Etat des troupes dans les différents cantonnements indiquant les troupes britanniques, l'artillerie et les troupes allemandes. 22

27 juin, Québec. Etat actuel du détachement d'artillerie commandé par le capitaine William Borthwick (deux états et liste des officiers). 23 à 25

5 octobre, Londres. Le colonel G. Christie au lieutenant Grant, du 1-60me régiment. Il devra, de même que tous les autres officiers du régiment, se tenir prêt à s'embarquer à Deptford le 20. 26

24 décembre, Londres. Solde de subsistance des émigrants montagnards royaux payée au capitaine Malcolm Fraser du 28 juin 1778 à date. 27

24 décembre. Londres. Compte général du 1er bataillon des émigrands montagnards royaux, du 13 juin 1775 à date. 31

1779. 7 janvier, Whitehall. Lord Amherst au capitaine David Alexander Grant. Une commission lui ayant été signée en juin 1775 dans les émigrants montagnards royaux, il ne peut être considéré comme appartenant au régiment royal américain. 28

1778.

9 mars, Bureau de la guerre. Effectif du 1er battaillon des émigrants montagnards royaux indiquant le nombre des officiers de chaque grade, l'état-major, les sous-officiers ainsi que la solde par jour de chacun, etc. Page 29

22 mars, Bureau de la guerre. C. Jenkinson à John Robinson (trésorier). Le régiment des émigrants montagnards royaux n'a pas été porté sur l'effectif avant le 25 décembre dernier, mais il ne peut y voir d'objection à autoriser le général Haldimand à régler les comptes du corps, depuis l'époque à laquelle il a été levé jusqu'à date. 33

Suit la petition du colonel Allen Maclean, à laquelle la lettre précédente se rapporte. 35

Suit l'orde du général Gage pour la levée du corps, avec attestations. 36 à 39

27 mars, Whitehall. Lord Amherst au lieutenant-colonel Maclean. Une commission ayant été signée par David Alexander Grant comme capitaine des émigrants montagnards, il n'est plus officiers des américains royaux. 40

10 avril, Bureau de la guerre. Certifiant qu'il n'a pas été reçu de rapport officiel que le capitaine David Alexander Grant a été cassé. 41

11 juin, Montréal. Comptes de recrutement du major Nairne pour les émigrants montagnards royaux. 42

Suivent ceux du capitaine Alexander Fraser pour le même corps. 45

21 juin, Montréal. Malcom Fraser à (Mathews). Concernant les comptes des émigrants montagnards royaux. Certaines ratures ont été faites par le capitaine Foy qui doutait que le régiment eût droit à une prime, et était trop malade pour prendre connaissance de l'explication. Sommaire inclus pour lequel il espère recevoir un mandat. 49

L'explication donné à feu le capitaine Foy est jointe. 50

Sommaire. 51

1er septembre Charlottesville. Contrôle mensuel général des soldats britanniques sous le commandement du major général Phillips. 52

Même pour les soldats allemands sous les ordres de Riedesel (en français). 54

21 septembre, Québec. Rapport d'un bureau d'officiers au sujet des comptes du régiment des émigrants montagnards royaux, depuis juin 1775 jusqu'au 24 décembre 1778. Les comptes soumis au bureau sont en détail. 55 à 60

1780.

1er août. Contrôle mensuel des soldats britanniques, allemands et hessois et de l'artillerie, faisant le service au Canada. 61 à 63

1er septembre Contrôle mensuel des soldats britanniques, allemands et hessois, et de l'artillerie, faisant le service au Canada. 64 à 66

1er novembre. Etat mensuel des soldats britanniques, allemands et hessois et de l'artillerie faisant le service au Canada. 67 à 72

1781.

— janvier. Etat des soldats britanniques et allemands au Canada, indiquant le nombre des malades, ceux qui sont incapables de faire le service actif aussi le nombre en état de faire le service immédiat. Page 73 à 75

1er mars. Etat mensuel des soldats britanniques, allemands et hessois au Canada. 76 à 78

1782.

4 janvier, Batiscan. Mulcolm Fraser à Mathews. A inclus les comptes de subsistance pour les officiers du 84e et le sommaire pour les sous-officiers et soldats, ce pourquoi il demande un mandat. 80

26 janvier. Vacances à raison de décès dans l'armée commandée par le général Haldimand. 79

1er août. Etat des différents postes sur les lacs d'en haut. 81

1781.		
12 août.	Liste des commissions vacantes dans les régiments au Canada.	Page 83
1er novembre.	Etat des troupes provinciales au Canada.	84
27 novembre.	Force de la garnison d'Oswégo tel que fixée pour l'hiver.	86
1er décembre, Niagara.	Etat mensuel des différents postes sur les lacs d'en haut.	89
— décembre.	Etat des troupes de Brunswick (soldats seulement).	91
— décembre.	Rapport général du nombre de soldats britanniques et allemands présents.	92
— décembre.	Liste des promotions dans l'armée au Canada.	95
décembre (?)	Brehm à Mathews. Désire vivement se rendre à Vaudreuil pour prendre des arrangements au sujet du bois de chauffage, aussitôt que Son Excellence pourra se passer de ses services.	98
1783.		
1er janvier.	Etat des troupes provinciales servant au Canada.	99
1er janvier.	Etat des troupes britanniques servant au Canada.	100
1er janvier.	Même état des troupes allemandes.	102
16 janvier.	Etat actuel de la garnison de l'île Carleton.	104
28 février, Québec.	Etat des officiers de chaque garde appartenant à l'armée au Canada, qui achèteront des commissions.	105
1er mai.	Etat des soldats britanniques et allemands dans leurs différents cantonnements.	110, 112
1er juin.	Etat des soldats allemands et britanniques dans leurs différents cantonnements.	113, 114
1er juin.	Nombre de soldats britanniques et de la province dans le bas de la province de Québec, les malades compris. Le même état pour les poste d'en haut.	116
24 juin.	Liste des officiers généraux et d'état major de l'armée faisant le service au Canada.	118
— juillet.	Liste (en français) des chirurgiens des soldats de Brunswick.	119
1er août, Montréal.	Force du 1er bataillon du régiment royal de New-York faisant le service dans les places, et détail du service de garnison et état-major de la garnison.	121
1er août, Niagara.	Etat mensuel des postes sur les lacs d'en haut ainsi que l'état du nombre des personnes à Niagara auxquelles il a été fourni des vivres (le fort Schlosser, et Landing compris).	122
1er août.	Etat de la garnison de l'Isle aux Noix et des places qui en dépendent.	124
	Situation mensuelle des soldats à la garnison de Sorel.	125
3 août, Québec.	Etat de deux compagnies du 4ème bataillon de l'artillerie royale, à bord du *Charming Polly*.	126
10 août.	Situation des soldats de la garnison de Sorel.	128
12 août.	Situation de la garnison de Saint-Jean.	130
13 août.	Situation de la garnison de l'Isle aux Noix et état de dix compagnies du 53ème.	132
13 août, Saint-Jean.	Etat des soldats du 29me régiment en congé.	133
13 août.	Situation de la garnison de Saint-Jean.	134
24 août.	Etat actuel de la garnison de l'île Carleton.	135
24 août.	Etat de la garnison de l'Isle-aux-Noix et des places qui en dépendent.	136
24 août.	Promotions dans l'armée de la province sous les ordres du général Haldimand.	137
24 août.	Etat des soldats du district de Québec commandés par le major général Thomas Clarke.	138

1783.

25 août, Québec. Etat de situation des soldats de l'artillerie royale à Québec hors d'état de service par suite de l'âge, des longs services ou infirmités. Page 139

1er septembre. Etat mensuel des soldats de la garnison de Sorel. 140

1er septembre. Etat des soldats dans les postes sur les lacs d'en haut et état mensuel du détachement de l'artillerie royale au Canada. 141

1er septembre. Etat de la garnison d'Oswégo. 142

24 septembre. Etat des soldats du district de Québec. 143

1er octobre, Niagara. Etat mensuel des postes sur les lacs d'en haut et des personnes auxquelles il a été fourni des vivres à Niagara. 144

13 octobre. Etat du détachement du 4ème bataillon de l'artillerie royale, qui a reçu l'ordre de se rendre à Sorel. 145

17 octobre. Restes des outils des ouvriers militaires et des matériaux à la garnison de Niagara. A la fin de la liste se trouve la note "un champ d'environ 20 acres a été ensemencé de maïs." 146

19 octobre. Etat des bateaux, etc., à Niagara et dans les ports qui en dépendent. 150

24 octobre. Etat des troupes dans le district de Québec. 152

1er novembre. Liste des volontaires dans l'armée britannique et de la province faisant le service au Canada. 153

5 décembre. Liste des officiers dont le grade peut-être acheté, ainsi que la date de la commission actuelle et où se trouve leur agent. 155

24 décembre. Listes des commissaires, distributeurs, tonneliers, etc, de l'intendance au Canada. 159

24 décembre. Etat des troupes dans le district de Québec. 161

1784.

1er mai. Etat des troupes dans le bas de la province de Québec. 163

24 juin. Etat des intendants de casernes dans la province de Québec. Une note porte : "les fonctions d'intendants de casernes aux postes d'Oswego, Oswegatchie et Michillimakinak sont remplies par des personnes nommées par les commandants." 164

Etat de situation de l'état major de la garnison de Québec. 165

Etat des personnes employées dans la division du quartier-maître général au Canada. 166

1er août, Québec. Etat de l'embarquement des sous-officiers réformés, des soldats qui ont fait le service de trois ans, des femmes et enfants, par le transport le *César*. 167

4 août, Montréal. Pétition des marchands de Montréal demandant que les vaisseaux appartenant aux particuliers aient la permission de transporter des marchandises sur les lacs ; la réduction de l'armement naval les portant à craindre qu'autrement leurs marchandises ne pourront atteindre leur marché dans le pays d'en haut. 168

9 août, Québec. Haldimand aux marchands de Montréal. Pour aider au transport des marchandises un troisième navire a reçu l'ordre de demeurer sur les lacs. Est chagrin de constater que bien qu'on ait donné toute l'aide possible, M. Charles Patterson et M. Ellice ont envoyé des fourrures aux Etats-Unis par le lac Champlain. Ne peut maintenant permettre aux navires appartenant à des particuliers de faire le commerce sur les lacs. 171

9 août, Québec. Mathews aux marchands de Montréal. Transmet la réponse à leur pétition et attire l'attention sur leur retard à payer le fret des marchandises transportées par les navires du roi sur les lacs ; on les prie de payer ponctuellement leurs dettes à ce sujet. 172

15 août. Etat du nombre des soldats ayant servi pendant trois ans et des invalides qu'il reste à renvoyer. 174

1784.

31 août. Etat du département de la marine dans la province, ainsi que la liste des officiers et soldats qui seront réformés. Page 175

1er septembre, Québec. Liste des officiers chargés du soin des sous-officiers réformés, des soldats ayant servi pendant trois ans et des invalides appartenant aux différents corps en Canada, envoyés en Angleterre. 177

Etat général de situation des troupes britanniques au Canada. 178

Etat des officiers en congé qui se sont embarqués pour l'Angleterre en 1784. 179

30 septembre, Québec. Etat général de la division du quartier-maître général. 184

Etat général de la literie de casernes, etc., aux garnisons de la province de Québec et sur les frontières. 185

1er octobre. Etat des troupes aux postes sur les lacs d'en haut. 189

Etat de quatre compagnies du quatrième et un détachement du troisième bataillon de l'artillerie royale au Canada. 190

Etat des soldats dans le bas de la province de Québec. 193

Etat mensuel général des troupes britanniques au Canada. 194

13 octobre, Québec. Relevé des provisions et munitions dans les postes d'en haut. 181

Etat général des mêmes choses. 183

15 octobre, Québec. Haldimand à DePeyster. Lui donnant instruction de prendre toutes les précautions pour la sûreté des postes confiés à ses soins. Oswégo est le premier au sujet duquel il y a à craindre. Le traité définitif de paix est signé, mais il n'a pas été reçu d'instructions d'évacuer les postes; en sorte qu'il ne les rendra sous aucun prétexte jusqu'à ce qu'il ait reçu des ordres. Il devra s'occuper avec vigilance de la sûreté d'Oswégo en y envoyant une garnison convenable à la première nouvelle que les Américains se dirige de ce côté, et si l'on emploie la force la place devra être défendue jusqu'au bout. Ross a aussi reçu l'ordre de renforcer Oswégo et de s'y rendre lui-même. Finling porte cette dépêche et le (DePeyster) joindra immédiatement pour lui rendre les services en son pouvoir, pour aider à établir les loyalistes et faire les fonctions d'ingénieur si les postes étaient évacués. Renvoie les demandes de renseignements avec réponses. 195

16 octobre, Québec. John Craigie à Haldimand. Soumet un état de la distribution des provisions aux troupes, loyalistes, etc., aux postes et établissements en Canada, aux postes d'en haut, à la baie des Chaleurs et au Cap-Breton, jusqu'au 1er juillet 1785, ainsi que des observations explicatives. 204

Suit l'estimation en question. 206

23 octobre, Québec. Arrangement projeté de la division de l'ordonnateur en chef au Canada. 198

27 octobre, Québec. John Craigie à Haldimand. Du nouveau concernant la distribution des provisions, ainsi que les modifications rendues nécessaires par la prolongation du temps de la distribution, etc. Envoie une estimation des changements. 200

Suit l'estimation. 202

Sans date. Officiers de la compagnie du capitaine Rouville. 208

Liste des postes d'en haut occupés par le régiment du roi, ou le 8ème régiment, avant la guerre. 209

Suivent d'autres listes des postes, donnant le nombre d'officiers et de soldats, mais sans aucune indication des dates auxquelles elles on trait. 210, 211

Calcul de la prise d'une journée pour le 84ème (Emigrants montagnards royaux): 212

LETTRES DES GÉNÉRAUX BURGOYNE, RIEDESEL, PHILLIPS, ETC.

1778.

B, 174. **B.M, 21, 834.**

1778. 25 mars, Cambridge, près Boston. Riedesel à sir Guy Carleton. Les soldats restent encore ici, car on n'a pas fixé quand ils seront envoyés en Europe. Les soldats manquent absolument de vêtements et des autres choses de nécessité. Demande que l'habillement laissé à Québec soit envoyé à Boston, où il sera permis aux navires d'entrer et de sortir sans être molestés. A donné l'ordre à Ehrencrook de charger un officier et un sous-officier de chaque corps de prendre soin des bagages; et il demande qu'on leur accorde un passage gratuit sur les transports, de même qu'à M. Goedeke, le payeur général. Page 1

1er avril, Cambridge. Etat de la perte, en tués, blessés et égarés dans l'armée commandée par le le lieutenant général Burgoyne depuis la convention de Saratoga jusqu'à date. 39

1er avril. Cambridge. Etat (en français) du corps des troupes allemandes commandé par le major général de Riedesel. 40

4 avril, Cambridge. Burgoyne à Haldimand. Recommandant le capitaine Willoc. Le (Haldimand) félicite sur sa nomination. 3

4 avril, Cambridge. Le même à Carleton. L'embarquement des troupes étant suspendu, demande que l'habillement et les choses de nécessité soient envoyés à Boston. Contenant un passeport pour la conduite sûre du navire. Recommande Willoc, le porteur de la lettre. 4

6 avril, Cambridge. Riedesel à Carleton (en français). Forte recommandation de Willoc et demande qu'il conserve le poste d'adjoint de l'officier commandant les troupes de Brunswick au Canada. 5

9 avril, Cambridge. Le major général Phillips au même. Demande de vêtement semblable à celle contenu dans les lettres précédentes. Tout officier qui les amènera pourra s'en retourner; demande qu'il soit permis à Shaw, le payeur de l'artillerie, de venir régler les comptes du corps, et que le lieutenant Collier, de l'artillerie, ait la même permission. 7

11 avril, Cambridge. Le même au même. Envoie le paragraphe d'une lettre du général Gates, de l'armée américaine, contenant cet énoncé: "Mes renseignements du Canada portent que sir Guy Carleton a ordonné à tous ceux qui y sont retournés d'après la convention, à prendre les armes, et ceux qui refuseront seront fouettés jusqu'à ce qu'ils obéissent à cet ordre. C'est là une violation flagrante de la convention." Ne fera pas de commentaires sur le rapport, mais a considéré de son devoir de le lui envoyer. 9

11 avril, Cambridge. Le même au même. Perspective d'un cartel pour l'échange des prisonniers; suggère que les prisonniers américains qui se trouvent au Canada soient envoyés avec les navires apportant l'habillement à Boston, ou l'échange pourrait se faire. Demande un état de toutes les personnes actuellement en Canada qui ont servi sous les ordres de Burgoyne et sont comprises dans le traité de convention, et il essaiera de les échanger. Envoie un état des soldats britanniques maintenant ici. 10

11 avril, Cambridge. Le même au même. Toutes les probabilités de son retour au Canada paraissant être disparues, il demande qu'un conseil d'officiers soit nommé pour examiner les comptes des travaux publics. Désire vivement qu'il y ait une enquête rigoureuse, mais il n'y a pas de nécessité qu'il y assiste. Désire cela plus vivement parce que les officiers qui ont été employés pour exécuter les travaux, Twiss prin-

1778.

cipalement, avait été recommandés par lui, et il croit que les comptes seront trouvés corrects après l'examen le plus sévère. Page 11

11 avril, Boston. Le major général Heath. Passe afin que les navires apportant les vêtements de Québec pour l'armée de la convention puissent se rendre à Boston, où il lui sera accordé protection. 13

12 avril, Cambridge. Phillips à Haldimand. Félicitations sur sa nomination au gouvernement du Canada; recommande le porteur, le capitaine Willoc. 14

12 avril, Cambridge. Le même à Collier. A demandé un congé pour lui (Collier) pour le joindre; l'attendre avec les navires qui apportent les vêtements. A écrit à Twiss au sujet de ses effets et lettres; ce dernier doit être envoyé au Rhode-Island ou New-York. 15

12 avril, Cambridge. Le même à Carleton. Remerciements transmis par Willoc pour sa bienveillance et son opinion de son (de Carleton) caractère et de sa conduite tant en sa capacité publique que privée. Envoie mille bonne choses à lady Anne et autres, et à lady Maria (épouse de Carleton) et à sa famille. 16

14 avril. Cambridge. Le révérend Edward Brudenell au même. Envoie des remerciements pour sa bienviellance; serait allé au Canada lorsque la convention a eu lieu, mais ayant accompagné lady Acland à Albany il y fut retenu jusqu'après le départ de ceux qui appartenaient à l'effectif canadien. Attend avec Phillips l'échange. 18

16 avril, Cambridge. Le lieutenant-colonel Skene au même. É ait venu par cette voie sur l'assurance qu'il serait échangé et qu'il arriverait en Europe aussi vite que Burgoyne. Attend dans l'espérance de rejoindre sa famille au Canada. Envoie copie du certificat de la conduite de son fils donné par Burgoyne, lequel il recommande à la promotion. Attire l'attention sur la situation de son fils, lequel se trouvant en Canada pourrait être oublié dans les promotions qui doivent avoir lieu au sud. 19

26 août, Cambridge. Phillips à Haldimand. A reçu de deux personnes l'offre de lui porter un paquet de lettres au Canada. Les soldats attendent la décision du Congrès; a envoyé demander les vêtements par Willoc, qui a fait voile de Halifax le 28 avril. Les vêtements n'étant pas arrivés, a demandé d'envoyer un officier par terre avec les états en duplicata. Espère que les vêtements, s'ils ne sont déjà envoyés, le seront aussitôt que possible. Si l'officier pour lequel congé a été demandé arrive en septembre, les vêtements devront être envoyés au Rhode-Island ou à New-York. Désire vivement l'arrivée du lieutenant Collier, lequel est son secrétaire. 21

8 octobre, Cambridge. Le même à Collier. Le capitaine Willoc est certainement rendu au Canada, mais le résultât de son expédition n'est pas connu. Des lettres ont été écrites à Carleton et Haldimand demandant qu'il (Collier) ait la permission de le joindre. A renouvelé la demande. Une nouvelle et récente résolution du Congrès fait qu'il est impossible aux soldats de partir d'ici, d'aujourd'hui à plusieurs mois; le poste de secrétaire a été gardé vacant et il espère qu'Haldimand le laissera venir par les lacs. Désire vivement des lettres, mais ne peut supporter de voir sa correspondance ouverte, comme elle le serait par les officiers Américains; désire particulièrement avoir des nouvelles de sa (de Collier) sœur. Le reste de la lettre est une répétition du désir de voir Willoc, etc. 24

8 octobre, Cambridge. Le même à Haldimand. Sa pénible anxiété au sujet de la non-arrivée des vêtements et le manque de nouvelles concernant le résultât de la mission de Willoc, et les lettres lui seraient certainement parvenues si elles avaient été envoyées aux soins des officiers Amé-

1778.

ricains. A été obligé d'envoyer chercher des vêtements à New-York, les soldats étant presque nus. Demande que les vêtements soient envoyés au Rhode-Island ou à New-York. Prie que le lieutenant Collier ait la permission de le réjoindre. Concernant les promotions. Cette lettre est envoyée par M. Watts, qui a été fait prisonnier sur mer. Page 27

8 octobre, Cambridge. George Vallancy au lieutenant England, 47e régiment. Lettre particulière contenant des nouvelles de famille. 32

8 octobre, Cambridge. Henry Harnage au capitaine Henry Harrington. L'informe de sa promotion à une compagnie du 62e régiment. George Vallancy a succedé à la charge de capitaine, il n'a pas encore été disposé des autres commissions. Lui demande de s'enquérir de l'enfant de madame Reynell, laissé dans un couvent à Québec. 34

8 octobre, Cambridge. George Vallency au même. Le félicite sur sa promotion. Le général Phillips est enchanté que sa recommandation fait eu un heureux résultat, etc. Le pauvre 62e régiment est réduit à 165 soldats, dont 60 sont hors du combat et doivent se rendre à Chelsea, en sorte que s'ils sont échangés le peu qui restera en sera détaché. Le régiment s'attend chaque jour de marcher sur Rutland. Le congrès a décidé de maintenir les troupes jusqu'à la ratification du traité par la cour de Grande Bretagne, en sorte qu'elles doivent demeurer ici. Le reste de la lettre ne contient que des choses d'une nature purement personnelle, etc. 35

CORRESPONDANCE AYANT TRAIT A L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS ET AU VERMONT.

1780—1784.

B. 175. **B. M. 21835.**

1778. 19 août, Mandat signé par J. van Renselaer, Isaac de Fonda et M. Visscher, commissaires nommés pour découvrir et déjouer toutes les conspirations formées dans cet Etat (New-York) contre les libertés de l'Amérique. Toutes les personnes décrites comme "d'une réputation neutre et équivoque" devront se présenter devant les commissaires afin de prêter le serment d'allégéance à l'Etat de New-York ; si elles refusent elles seront conduites sur les frontières ennemies. John Stevenson, Richard Cartwright, John Van Allan et Isaac Man devront, en conformité de l'acte, être arrêtés par suite de leur refus et conduits sur les frontières ennemies. 291

Suit l'acte de l'Etat de New-York d'après lequel le mandat est accordé. 293

1780. 13 février, Saint-Jean. Le général de brigade Powell au colonel van Schaick. La lettre du 27 septembre reçue par un parlementaire amenant des femmes et des enfants envoyés dans la province a été transmise au commandant en chef, qui l'a autorisé (Powell) à négocier l'affaire mentionnée dans la lettre de Schuyler. Les femmes et enfants n'auraient pu être reçus en échange des prisonniers ; ils ne sont pas compris dans cette catégorie. Son Excellence n'a pas l'intention de commencer l'échange des prisonniers, mais il n'ajoutera pas aux malheurs de la présente guerre en séparant des femmes et enfants, qui ne peuvent rien, de leurs familles. Une demande antérieure a été faite au nom du colonel Campbell pour procurer l'échange de sa famille contre celle du colonel Butler, et les familles de M. Campbell et de M. Moore ont été obtenues des Sauvages après de sérieux embarras. Elles se trouvent à Niagara, elles sont bien traitées et prêtes ainsi que les autres femmes et enfants qui seront spécifiés, à

1778.

être conduits en sûreté au fort Schuyler, ou à tout autre endroit convenable, pourvu que Madame Butler et sa famille soient envoyées au lac Champlain à temps pour traverser avant les glaces. Les prisonniers d'ici seront envoyés de suite ; si l'échange est longtemps retardé, les Sauvages déjà mécontents demanderont qu'on leur remette les prisonniers. Page 1

23 février, Albany. Van Schaick à Powell. Affirme que le motif qui l'engage à remettre les femmes et enfants est un motif d'humanité, et il espère qu'après les sentiments exprimés par Haldimand il ne favorisera pas le projet d'amener ces personnes en captivité. Envoie copie de la correspondance entre Guy Johnson et Schuyler relativement à la demande du premier de renvoyer un nombre de femmes et d'enfants égal à celui laissé à Cherry-Valley. Cette demande a été accordée bien qu'elle ne fût pas raisonnable. Mesdames Butler, Lottridge, Hillier et leurs enfants seront notifiés qu'ils ont la permission de se rendre au Canada ; les deux dames MacDonald et madame Fraser pourront s'y rendre aussi, ou à New-York, à leur choix. Elles auront une escorte. Ne sait rien des familles à Niagara. S'il est retourné plus de femmes et d'enfants qu'on en enverra, le surplus devra compter comme une partie de ceux de Cherry-Valley, et s'il en manque le déficit sera comblé. A l'avenir aucunes lettres ne devront être envoyées par Tuttle, Muffet ou Marsh, lesquels n'ont pas droit au bénéfice de la loi des nations, en qualité de porteurs de dépêches. Demande qu'on obtienne des renseignements du capitaine Wood, prisonnier à Chambly, relativement à ceux du parti de Thurston faits prisonniers à Minisink, où ils se trouvent, et qui sont morts pendant l'engagement, et lui en donner avis par le retour de l'officier. 4

4 mars, Albany. Le même au même. Le colonel Christopher Yates escorte sur un bâtiment parlementaire les femmes et enfants qui se rendent au Canada. Thomas et Andrew Butler accompagnent leur mère et pourront rester là si l'on envoie en échange le capitaine Wood et le fils du colonel Campbell. Le fils de madame Shehan pourra être échangé contre Peter Hansen maintenant à Montréal. Si ces échanges n'ont pas lieu les deux Butler et Shehan devront être renvoyés avec le parlementaire. 8

1780.

15 mars, Saint-Jean. Powell à van Schaick. Comme les rapports actuels n'ont trait seulement qu'à ce qui les occupe il ne répondra pas aux accusations mesquines de cruauté si uniformément portées contre les officiers par suite des quelques cruautés commises par les Sauvages ; tandis que les attentions incessantes des officiers leur a mérité des témoignages de reconnaissance de leurs ennemis impartiaux. L'arrangement au sujet de madame Campbell et des autres femmes et enfants pris par les Sauvages sera rempli de la manière la plus complète. La réponse du capitaine Wood concernant l'expédition de Thurston est jointe. 9

15 mars, Saint-Jean. Le même au même. La lettre apportée par le colonel Yates a été reçue. Les femmes et enfants excèdent tellement le nombre qu'on pouvait imaginer que lorsqu'on aura reçu ceux contre lesquels il ne pourra être fait d'objections le reste sera renvoyé par le bâtiment parlementaire. Ni l'un ni l'autre des deux Butler n'était armé, de façon qu'il n'est pas raisonnable d'attendre en retour le capitaine Wood ; d'ailleurs ce n'est pas l'intention de Son Excellence de faire l'échange des prisonniers, sauf dans le cas des femmes et enfants, pour cause d'humanité. Il n'est pas en son pouvoir, par conséquent, de remettre le capitaine Wood. Si le fils du colonel Campbell n'avait pas été pris les armes à la main, il le ferait certainement conduire

1780.

sous bonne garde jusqu'à un poste américain avancé, il en serait de même de Peter Hansen s'il n'avait été pris en armes contre son souverain ; ou s'il y a parmi les Sauvages des enfants de sexe masculin on prendra soin de s'en procurer trois et de les envoyer en échange contre les trois jeunes gens. La crainte de la débâcle oblige de renvoyer à la hâte le parlementaire et rend impossible de faire les recherches nécessaires au sujet du fils du colonel Campbell et de Hansen. Page 11

19 mars, Williamsburg.

Thomas Jefferson au colonel Todd (lettre interceptée). En réponse à la plainte dans sa (de Todd) lettre des Chutes de l'Ohio, en date du 22 décembre, qu'il n'a pas reçu de lettres depuis douze mois, dit qu'il a écrit plusieurs fois depuis le 1er juin. Les dépenses pour le soutien des soldats sur l'Illinois les ont forcés à se rendre sur le côté sud de l'Ohio, où le papier-monnaie a cours ; on ne peut se procurer d'argent dur. Les difficultés pour envoyer les produits indigènes à la Nouvelle-Orléans sont très grandes ; la demande d'argent dur de differents endroits les a mis hors d'état de payer. Le billet de Beauregard au montant de $30,000 sera sur le même pied que d'autres ; il sera accepté et on promettra de le payer, mais le congrès n'a pas de banque en France ni dans d'autres pays étrangers. La chambre de commerce doit fournir les marchandises pour faire face aux lettres de change et provisions, etc, achetées sur le côté sud de l'Ohio. Envoyer une liste de toutes les lettres de changes tirées, énonçant quelle nature de dollars, si c'est en papier, la dépréciation, etc. Les dettes justes doivent être payées, mais des mesures devraient être prises pour empêcher les impostures auxquelles la dépréciation donne lieu. Est chagrin qu'il parle de se démettre de son poste aux Illinois, on y a besoin d'une personne dont la réputation est bien connue. Ses plaintes devront être soumises à l'Assemblée en mai, et il n'y a pas de doute qu'on en fera disparaître les causes. 13

19 mars, Williamsburg.

Le même au colonel Clark (lettre interceptée.) Les lettres de change tirées par lui et le colonel Todd présentées par le colonel Legros et le capitaine Lintot, et celles présentées par M. Nathan, de la Havane, apportées à la Nouvelle-Orléans, le tout s'élèvant à $50,000, ajoutées à celle présentées auparavant par M. Pollock, toutes en espèces sonnantes, ont complètement détruit leur crédit à la Nouvelle-Orléans. Pour le rétablir la chambre de commerce a donné instruction de se mettre en correspondance avec quelque personne de l'endroit pour remettre les fonds convenables. Il doit donner avis du matériel militaire et des vêtements dont il est besoin, de façon à ce que la chambre de commerce les fournisse soit en remettant les lettres de change sur la Nouvelle-Orléans, ou en envoyant ces choses. Les provisions, ou tout ce que le pays peut fournir, sont hors de question, car elles seront achetées sur le côté sud de l'Ohio, où le papier-monnaie a cours. Envoyer liste avec détails de toutes les lettres de change tirées ; si c'est en papier, le taux de la dépréciation ; le prix connu des marchandises en argent sonnant ou en pelleterie lui servira de guide. Ne pas trop se fier à Shannon, cette confiance pourrait être mal placée. Devra refuser l'expédition contre Détroit ; le manque de soldats, le manque d'argent et la variété des provisions sont des raisons suffisantes, mais il y en a d'autres plus urgentes qui ne peuvent être confiées par lettre. La prise d'un poste sur l'Ohio et le châtiment à infliger aux Sauvages hostiles sont ce qu'il y a à faire cet été. On appréhende une insurrection des habitants mécontents (Tories) sur la

1780.

frontière Sud-Ouest. Se tenir prêt à aider, sur la demande de l'officier de milice. Le danger d'une diversion de ce genre si elle n'est pas écrasée à l'origne. Il paraît à propos et nécessaire même de retirer tous ses soldats de l'Illinois à moins qu'il n'y ait de puissantes raisons au contraire. Espère que le colonel Todd donnera à la milice une éducation militaire telle qu'il n'y aura aucun danger à craindre des Sauvages. Page 16

30 mars, New-York. Le colonel Beverly Robinson à Ethan Allen. A été informé que lui et la plus grande partie des habitants du Vermont sont opposés au projet étrange et chimérique des Américains de se séparer de la Grande-Bretagne et de fonder un Etat indépendant, et qu'il aiderait de tout cœur à réunir l'Amérique à la Grande-Bretagne. S'il est bien informé, il demande qu'il (Allen) communique la proposition qu'il désirerait faire au commandant en chef. Il ne peut faire de propositions jusqu'à ce qu'ils connaissent les sentiments d'Allen, mais croit qu'en prenant une part active, et en incorporant les habitants de Vermont en faveur de la couronne, pour agir d'après les ordres du commandant en chef, il pourrait obtenir un gouvernement séparé, et les soldats levés se formeraient en régiments ayant les officiers qu'il (Allen) recommanderait pour être placés sur le même pied que les autres corps provinciaux. Etant Américain lui-même et ressentant la condition malheureuse de son pauvre pays, s'est hasardé à écrire, et il espère qu'il (Allen) sera aussi franc. La raison de le continuation de la guerre pendant un espace de temps aussi long, c'est que ceux qui désirent conserver un lien équitable avec la Grande-Bretagne ne se communiquent pas leurs sentiments les uns aux autres. Si ces suggestions ne sont pas approuvées, il espère que le porteur de la lettre ne sera pas insulté. Si les propositions sont faites et ne sont pas acceptées par le commandant en chef, la chose restera dans l'oubli. Si l'on envoie un ami ayant des propositions à faire, il sera protégé et on lui permettra de s'en retourner quand cela lui plaira 19

4 avril, Albany. Van Schaick au colonel Fred Fisher. A reçu le rapport de la défaite du parti d'éclaireurs à Sacondago. Des remerciements sont dus aux volontaires qui sont allés à la poursuite, de même qu'à Solomon Woodworth Du rhum et des munitions seront envoyés de Schenectady, mais on devra en faire usage avec ménagement. Les soldats pour le service de la frontière ne sont pas encore incorporés ; la défense de l'établissement de la frontière dépendra pour le présent de la milice. 23

9 juin, Dans le Congrès. Résolution du Congrès remettant la considération des questions affectant les droits de juridiction de la part du New-Hampshire, de la Baie du Massachusetts et de New-York, d'un côté, et les gens du district désigné sous le nom des concessions du New-Hampshire, lesquels prétendent appartenir à une juridiction distincte, de l'autre, jusqu'au deuxième mardi du mois de septembre prochain. 24

25 juillet, Bennington. Thomas Chittendon à Samuel Huntington, président du Congrès. Nie au Congrès le droit de déterminer les droits de juridiction soulevés par les habitants du Vermont et avertissant le congrès que l'état résistera pas la force des armes et demeure libre d'offrir ou d'accepter des conditions pour la cessation des hostilités avec la Grande-Bretagne, sans avoir l'approbation de tout autre homme ou corps d'hommes, " car à condition que ni le Congrès ni les législatures de ces Etats qui, représente-t-il, supporteront le Vermont dans son indépendance, mais le livreront au gouvernement de tout autre pouvoir, il n'a pas les motifs les plus vagues de continuer les hosti-

1780.

lités avec la Grande-Bretagne et de maintenir une importante frontière au bénéfice des Etats-Unis, et cela pour aucune autre récompense que celle tout à fait ingrate d'être asservi par eux." La lettre expose les services rendus par le Vermont et discute assez longuement l'invalidité des prétentions des trois Etats du Massachusetts, du New Hampshire, et de New-York au territoire occupé par le Vermont. Page 26

30 août, près de la rivière Hudson. Washington à Haldimand. Il lui a été rapporté, mais pas d'une manière qui soit satisfaisante, que les officiers américains prisonniers à Québec sont détenus en prison sans aucune bonne raison. Attire l'attention sur le rapport, et il est sûr qu'on remédiera à la plainte si elle est fondée. Suggère l'envoi d'un certain nombre de prisonniers à sir Henry Clinton, à New-York, où ils pourraient être échangés. 37

21 septembre, Saint-Jean. Powell à van Schaick. Outre les familles qu'il a été promis de renvoyer dans la lettre du 15 mars dernier, Son Excellence a accordé à d'autres (dont les noms sont mentionnés) la permission de retourner dans leurs familles. Son Excellence est chagrin que le manque de foi de la part des colonistes à l'échange qui a eu lieu aux Cèdres l'ait mis dans l'impossibilité de faire un échange de prisonniers. En dépit des tentatives répétées pour s'échapper plusieurs sont gardés sur parole ; tous ont une allocation abondante de bonnes provisions ; ceux qu'on est obligé de renfermer sont logés de la manière la plus confortable qu'on le peut dans les circontances, et il leur a été avancé de l'argent ainsi qu'on le verra par compte. Si l'on doit continuer à accorder cette dernière faveur, il est raisonnable que l'argent soit remis en monnaie, car de très fortes lettres de change sont chaque jour présentées pour les soldats qui sont prisonniers dans les colonies. Le bon traitement des prisonniers ici est mis en comparaison avec celui par l'ordre ou la permission duquel les sujets de Sa Majesté ont éprouvé l'exécution, les horreurs d'un donjon, chargés de fers et les misères résultant du manque de tout. Demande que les familles mentionnées dans la liste jointe soient renvoyées. 39

27 septembre, Arlington. Chitenden à Haldimand. Propose un échange de prisonniers. 41

— septembre, Québec. Haldimand à Washington. L'infraction de la capitulation des Cèdres doit empêcher une négociation avec le Congrès pour un échange de prisonniers à moins que ce dernier ne revienne d'abord sur sa résolution. Néanmoins par humanité sir Guy Carleton a envoyé un certain nombre d'officiers et de soldats auxquels il a fourni de l'argent et des vêtements, exemple qu'il (Haldimand) a suivi, mais aucun résultat de cette bienvaillance n'a été communiqué, et la dépense n'a pas non plus été remboursée. Le gouvernement de Sa Majesté ici a agi avec tant d'humanité que, bien que le Congrès ait manqué à la capitulation des Cèdres, on a permis aux ôtages donnés pour assurer son exécution de s'en aller. A de grandes raisons de se plaindre de l'indigne traitement infligé à Hamilton dans la Virginie, cependant bien que la loi des nations justifie et exige même les répressailles, il n'a pas écouté ce qu'elle commandait et n'a pas fait souffrir les innocents pour le coupable. Ne renouvelle pas la demande au sujet d'Hamilton, étant bien certain que si la chose avait été en son (de Washington) pouvoir il aurait déjà depuis longtemps mis fin à l'indigne traitement auquel ce dernier est exposé Espère pouvoir l'été prochain, envoyer les prisonniers à New-York (ceux de la Virginie exceptés), la chose lui a été

1780.

impossible cette année. Il peut être certain que les prisonniers seront traités avec humanité et qu'ils auront toutes les faciliter possibles. Page 43

29 octobre, Castleton. Ethan Allen au major Carleton. A reçu sa lettre ainsi qu'une de Haldimand pour Chittenden. On aura tout le respect possible pour le parlementaire, et il ne sera permis aucun acte d'hostilité; on s'attend à une cessation semblable du côté britannique. N'a pas de doute que Chittenden enverra une personne convenable pour régler d'un échange de prisonniers. 46

— octobre, Saint-Jean. Le major Carleton (?) à Van Schaick. Retard inévitable dans la transmission de la lettre de Powell, et pour envoyer les familles. Pour cette raison elles n'auraient pu être envoyées sans courir des risques de la part des Sauvages, car il n'y a pas de parlementaire. A peur qu'il soit trop tard pour permettre aux familles loyalistes de traverser, mais si le temps est propice il peut leur être permis de venir. 47

1er novembre, Bennington. A l'Assemblée générale du Vermont. Rapport d'un comité qu'il ne soit pas fourni de provisions au colonel Hay, nommé par l'ordonnateur en chef du continent pour acheter dans les concessions du New-Hampshire; qu'un fort approvisionnement a déjà été donné; que si la législature aide Hay à acheter, elle doit engager la foi de l'Etat pour le paiement, ce qui équivaudrait au paiement d'une taxe continentale, " la contradiction du grand principe américain que la taxation sans représentation est inadmissible, et que la législature de l'Etat ne doit pas entreprendre de fournir à Hay le bœuf dont il a besoin. Le comité rappellera à la Chambre qu'il n'y a pas de loi qui empêche le colonel Hay d'acheter dans cet Etat pour l'usage du continent la quantité de provisions qui lui plaira, et de les transporter où il le croira à propos pour cette fin." 48

2 novembre, Saratoga. Peter Gansevoort à Powell. Concernant les familles qui devront être envoyées; on a demandé des bateaux. Est content que les Anglais aient enfin suivi le généreux exemple des Américains pour le traitement des prisonniers. Il est vrai que quelques espions ont été pendus, et parmi eux le major André, une mort nécessaire déplorée avec une générosité qui fait honneur à la nature humaine; il n'en a été gardé que peu dans les donjons aux fers pour compenser pour les nombreux prisonniers détenus dans les navires. S'il ignore ces faits les observations qu'il se permet sur le traitement des prisonniers par les Américains sont excusables, si non elles sont indignes d'un gentilhomme. Nie l'énoncé au sujet du manque de foi aux Cèdres. 50

4 novembre, Bennington. Ethan Allen au major Carleton. Est informé qu'il a été convenu de cesser les hostilités sur les frontières au nord de New-York. Aurait été le voir personnellement, mais d'autres personnes ont été nommées, et il n'a aucun doute qu'elles s'entendront avec lui pour amener un échange de prisonniers. 53

6 novembre, Bennington, Chittenden à Haldimand. A soumis à la législature les lettres concernant un échange de prisonniers; Ira Allen et le major Joseph Fay ont été envoyés avec d'amples pouvoirs de régler cet échange avec le major Carleton selon qu'ils le croiront être d'un avantage mutuel. 54

10 novembre, Saratoga. P. Schuyler au major Carleton. Remercie pour le soin donné aux lettres qu'il a envoyées. Est heureux de constater par ses (de Carleton) lettres à Gansevoort que l'infâme écrit de Van Dusen n'était pas fondé. Il est allé même plus loin que ce que Gansevoort a écrit. Envoie des documents concernant André; il y a entre autres

1780.

des lettres d'André à sir Henry Clinton et à Washington. Il ne peut trouver une autre lettre qui raconte la transaction en entier, mais il l'écrit de mémoire et conclut en disant qu'André était l'ornement de sa profession, de l'honneur le plus sévère, que lorsqu'il lui fut fait part que si Arnold était soumis il aurait probablement la vie sauve, il refusa de faire entendre la chose à sir Henry Clinton. S'il l'avait fait, il (Schuyler) aurait cesser de l'estimer, car bien que sa vie valût mille fois celle de Arnold, elle aurait été rachetée à un prix trop élevé. La triste opinion qu'il a de Arnold. Page 55

22 novembre, Arlington. Chittenden au général Clinton. Transmets une copie de sa lettre, en date du 25 juillet, au Congrès (*voir* p 26), et demande positivement à la législature de l'Etat qu'il (Clinton) préside (New-York) d'abandonner ses prétentions à la juridiction sur l'Etat du Vermont; il propose aussi une union solide pour la défense mutuelle contre les forces britanniques. Le colonel Ira Allen, qui remet cette lettre, attendra une réponse. 60

24 novembre, Sunderland. Ethan Allen au major Carleton. Croit que les nouvelles reçues par Sherwood se réduiront à une réponse à sa (de Carleton) dernière lettre. Le Vermont conduira le cartel d'une manière honorable; des commissaires seront envoyés vers le 1er janvier, soit à Saint-Jean, soit à Montréal, avec une liste des prisonniers pour le cartel. Le cartel se fera avec le Vermont seulement, Etat qui fait une lutte animée à celui de New-York, et bien qu'il ait envoyé le major Clarke pour proposer l'extension de la trève jusqu'aux frontières de New-York, c'est la dernière proposition de ce genre qu'il fasse à aucun officier britannique. 61

12 décembre, Arlington. Chittenden au gouverneur Turnbull et au gouverneur Hancock. Transmets copie de la lettre du Congrès, en date du 25 juillet, qui devra être soumise en même temps que celle-ci aux législatures de leurs Etats, " car c'est la seule méthode que le Vermont a maintenant en son pouvoir de solliciter une union avec les Etats-Unis, de la proposer à leurs différentes législatures séparément. La lettre au gouverneur Turnbull se trouve à la page 62, celle au gouverneur Hancook à la page 66. 62 à 66

1781.

1er janvier, Arlington. Le même à Haldimand. A accusé réception, le 6 novembre, de la lettre de Son Excellence. Le colonel Ira Allen et Joseph Foy ont été nommé commissaires afin de négocier un cartel pour l'échange des prisonniers, ne pouvait alors venir à raison de la glace. A maintenant nommé l'honorable Jonas Fay et le major Isaac Clarke pour aller s'occuper de la même chose, aussitôt que les chemins seront sûrs. 69

2 février, New-York. Beverly Robinson à Ethan Allen. A envoyé deux copies de la lettre ci-jointe, (p. 19) mais il craint qu'il n'en ait reçu aucune, n'ayant pas reçu de réponse. Croyant par ce qu'il entend dire qu'il (Allen) est toujours enclin à prendre la cause du roi, il fait une nouvelle tentative, maintenant principalement qu'il peut dire avec autorité que le Vermont peut obtenir les conditions mentionnées, pourvu que la population prenne une part décidée et active. Espère qu'il aura une réponse et qu'il lui sera indiqué un mode de faire la correspondance, et comment le Vermont pourra être plus utile soit en joignant l'armée du nord, soit en joignant une armée de New-York. 22

9 mars, Sunderland. Ethan Allen à Samuel Huntington, président du Congrès. Contenant deux lettres qui devront être soumises au Congrès (de Beverly Robinson, *voir* pp. 19 et 22). Ce sont les seules lettres qu'il ait reçues de lui; il n'y a été fait aucune réponse. Elles ont été soumises

1781.

au gouverneur Chittenden et autres principaux hommes de l'Etat. Il a été préférable de ne pas s'occuper de la proposition. Le Congrès a prétendu avoir droit d'arbitrage au sujet de l'existence du Vermont comme Etat distinct, New-York le New-Hamshire et la baie du Massachusetts réclamant le territoire. Expose les services rendus par le Vermont en défendant la frontière du nord ; croit que le Congrès ne contestera pas son sincère attachement à la cause de son pays, bien qu'il n'hésite pas à dire que le Vermont avait le droit de convenir d'une cessation des hostilités avec la Grande-Bretagne, si les Etats-Unis persistent à rejeter sa demande d'union, pour laquelle il donne de nouvelles raisons. Page 71

10 mars, Sunderland. Ira Allen à Huntington. Transmets en sa capacité privée un acte de l'Etat du Vermont soumettant une réclamation juridictionnelle à certaines terres spécifiées et un acte d'union entre l'Etat et une convention tenue à Cornish en février dernier. L'Etat cependant refuse de faire une nouvelle demande (au Congrès). Suit un extrait d'une lettre d'un membre du Congrès de New-York à un ami au sujet des frontières en dispute avec la Virginie, etc. 75

27 mars, Albany. George Clinton à Haldimand. Pour des motifs d'humanité il a envoyé l'automne dernier plus de 100 femmes et enfants au major Carleton, qui était alors dans le voisinage de Crown-Point. Envoie la liste des femmes et enfants qui ont été faits prisonniers par les rangers ; demande qu'ils soient libérés et renvoyés à leurs familles. A moins que la pratique de capturer les femmes et enfants ne cesse il sera obligé de garder les familles de ceux qui se trouvent du côté des lignes britanniques afin de s'en servir pour les échanges. 76

12 avril, Windsor. La conduite du Conseil général et du général Allen à l'égard de deux lettres signées " Bev. Robinson " adressées au colonel Ethan Allan, et une lettre adressée par ce dernier au président du Congrès, ont été approuvées par l'Assemblée générale de l'Etat du Vermont. 78

26 avril, Arlington. Chittenden à Haldimand. Les deux commissaires nommés n'ont pu traverser le lac en février. Le colonel Ira Allen et le major Isaac Clarke sont maintenant envoyés, et ont pleins pouvoirs de négocier un cartel. 70

8 mai, Isle aux Noix. Ira Allen au même. Envoie des documents pour faire voir la situation particulière du Vermont. A vu les instructions données au major Dundas et au capitaine Sherwood ; est embarrassé qu'ils ne soient pas tous deux sur le même pied. Il (Haldimand) ne devra pas être surpris de la forme de ses instructions (à Allen) considérant les maux qu'entraînent après eux les corps nombreux et populaires. A conversé librement avec le capitaine Sherwood; espère que cela amènera d'autres procédures ; suggère que pour l'avantage mutuel les parties belligérantes maintiendront leurs troupes de leur côté des frontières respectivement. La législature du Vermont est ajournée jusqu'au jour ; on s'attend que la population à l'est de la rivière Hudson sera alors représentée. Un autre parlementaire sera envoyé après cela pour échanger les prisonniers et faire d'autres affaires. 79

8 mai, Isle aux Noix. Le même à Dundas et Sherwood. Désire, après avoir examiné les pouvoirs qui leur sont confiés, qu'ils les étendent de manière à rendre le cartel permanent. Est révolté du traitement infligé à Hamilton et autres faits prisonniers par le colonel Clark. Le Vermont, Etat libre et indépendant, qui n'a aucune liaison avec toute autre puissance quelconque, est disposé à traiter les prisonniers avec humanité et à garder la foi publique. Ne sait rien des prisonniers

1781.

envoyés à New-York sur parole. Les prisonniers faits au fort Anne ne s'attendent pas à être compris maintenant, mais comme le Vermont a soumis qu'il avait droit de juridiction sur l'Hudson, la question au sujet de ces gens pourra demeurer en suspens jusqu'à un futur cartel. Remettra une liste des prisonniers appartenant au Vermont et montre les propositions pour arranger un cartel. N'a pas eu le temps d'examiner les comptes des sommes payées pour les prisonniers, mais il suppose que cet argent sera remboursé. Page 81

14 mai, Québec. Haldimand à Chittenden. Est chagrin du voyage désagréable et sans résultat des commissaires du Vermont l'automne dernier. Les conditions actuellement offertes par le colonel (Ira) Allen ne sont pas admissibles. Tous les prisonniers appartenant au Vermont, ceux même qui seront dans les corps des Etats-Unis, sont demandés, et cependant il est admis que tous les prisonniers faits par le Vermont ont été remis aux Etats-Unis. Est chagrin que les propositions faites après dix mois de délibération soient si peu de nature à produire l'événement espéré. La porte est encore ouverte. Lorsque l'Etat du Vermont fera des propositions qui pourront être acceptées avec honneur, on recevra le parlementaire. 83

20 mai, Isle aux Noix. Ira Allen au major Dundas et au capitaine Sherwood. Ne peut concevoir d'où vient l'idée qu'il proposait une trève. Il est embarrassé de savoir jusqu'à quel point les commissaires britanniques iront cette fois, et il serait heureux de recevoir une proposition de leur puit. 85

21 mai, Isle aux Noix. Dundas à Ira Allen. Le mot *trève* ne provient pas de sa (de Allen) lettre ou proposition. Les commissaires ont une liste des prisonniers faits dans le Vermont ainsi que leurs comptes, etc., et sont prêts à procéder à l'échange en général, de sorte qu'ils n'ont pas de propositions à faire; mais aucun échange ne peut avoir lieu tant qu'il ne sera pas envoyé des commissaires ayant pleins pouvoirs, les prisonniers britanniques pourront alors être envoyés aux vaisseaux sur le lac Champlain et ils seront échangés. Aucune femme ou enfant ne pourra être accepté comme prisonnier, de même qu'aucun homme autre que ceux qui appartenaient au service britannique, et il ne sera remis aucun prisonnier qui appartient à l'armée du continent ou à celle d'aucun des treize Etats. 86

25 mai, Walpole. Pétition des habitants de Walpole à la législature de New-Hampshire contre l'union au Vermont de certains territoires des concessions du New-Hampshire, et demandant que ces terrains continuent de former partie du New-Hampshire. 128

20 juin, Exeter. M. Weare, greffier de l'Assemblée du New-Hampshire au Congrès. Protestant contre le retard apporté dans le règlement des prétentions du New-Hampshire, et faisant voir les mauvais effets que cela a pour l'Etat et pour les Etats-Unis, par suite des complots formés par les mécontents et de la difficulté de lever des soldats ou de se procurer de l'argent, ainsi que le demande le Congrès. 88

10 juillet, Sunderland.. Ira Allen à Haldimand. Rapporte les délibérations de la législature du Vermont au cours desquelles il a donné un récit si plausible des négociations de manière à satisfaire les espions des autres Etats et les Whigs. Jonas Fay, Ira Allen et Beya Woodward ont été élus pour aller offrir au Congrès les conditions d'une union. Son (Ira Allen) projet est de faire des popositions qui ne pourront être acceptées, et il représente que le Congrès ne réglera rien avant la fin de la guerre, et qu'il divisera alors l'Etat entre les différents réclamants. Les choses mûrissent aussi vite que la nature du cas le permet; car il est difficile et un peu dangereux de chercher à changer les opinions

1781.

de corps considérables et populaires, et il ne peut résulter aucun avantage que ceux qui sont au pouvoir manifestent leurs sentiments, tant que la crise ne sera pas arrivée, en effet les officiers sont élus par le peuple chaque année; les choses doivent être tenues secrètes jusqu'après la nouvelle élection, et selon toutes les probabilités il y aura alors une grande majorité des fonctionnaires de l'Etat bien disposés " et alors avec l'avantage d'un autre refus de la part du Congrès et ayant en mains les rênes du gouvernement on passera une résolution si longtemps divisée par beaucoup." Une partie considérable des citoyens de l'Etat sont des émigrants du Connecticut qui s'attendraient à demeurer neutres pendant un temps raisonnable. Le général Allen s'est démis de ses fonctions et se livre à ses anciennes études, la philosophie. Le général Bellows refuse de servir. Les colonels Safford et Fletcher sont élus pour les remplacer. Le général Enos commande les troupes de l'est. Ces trois derniers sont au fait de ce qui s'est passé à l'Isle aux Noix. Le résultat auquel en arrivera le Congrès lui (Haldimand) sera rapporté. Espère que Sherwood continuera le signal convenu. Page 90

10 juillet, Bennington. Commission signée par le gouverneur Chittenden à Jonas Fay, Ira Allen et Beyabel Woodward d'assister au Congrès et de présenter les termes d'union, etc. 95

15 juillet, Arlington. Chittenden à Haldimand. Accuse réception de lettres et est heureux de le trouver (Haldimand) humainement disposé à soulager les misères d'une guerre si peu naturelle. A été informé de la conduite de Ira Allen; rien ne lui aurait fait plus de plaisir que de faire un règlement dans le genre de celui proposé par Allen, ce qui aurait été le prélude d'un règlement complet. Trente prisonniers britanniques seront envoyés par Fay pour l'échange. A souvent écrit à Washington, lui demandant de renvoyer les prisonniers appartenant au Vermont, mais n'a pas reçu de réponse. En appellera au Congrès; cela pourra ne pas donner plus de résultat. Prendra des mesures pour réunir les prisonniers britanniques pour racheter tous les prisonniers du Vermont se trouvant au Canada. Demande que le capitaine Brownson soit échangé contre le capitaine Zadock Wright. S'attend à ce que les territoires récemment annexés au Vermont aient les mêmes privilèges. 97

3 août, Philadelphie. Représentation des délégués de l'Etat de New York de la cause de cet Etat contre les réclamations soulevées par la population de l'Etat du Vermont. 120

7 août, Philadelphie. Résolution du Congrès de nommer un comité pour conférer avec les commissaires du Vermont au sujet de l'admission de cet Etat appelé dans la résolution : "la population résidant dans les concessions du New-Hampshire sur le côté occidental de la rivière Connecticut", et le règlement des réclamations du New-Hempshire et de New-York, relativement à la juridiction. 99

— août, A bord du *Royal George*, lac Champlain. Joseph Fay à Haldimand. Son arrivée et la réception généreuse qui lui a été faite par les commissaires. Envoie la liste des prisonniers remis, ainsi que la liste de ceux qui seront donnés en échange et qui devront être envoyés a la baie de l'Est. Attire l'attention sur les erreurs des listes, etc. Fait exception aux frais pour le maintien des prisonniers; ceux du Vermont ont été laissés en liberté et se sont pourvus eux mêmes et sont actuellement en état de faire le service, tandis que ceux qui sont reçus ne seront pas capables de faire le service pendant quelque temps. L'argent avancé aux affaires doit être ponctuellement remboursé : de façon que ce qui a été payé pour le capitaine Brownson sera réglé de suite. Est anxieux

1781.

qu'on établisse un cartel permanent. Est chagrain de constater que les prisonniers appartenant aux territoires récemment acquis par le Vermont ne seront pas compris. Est d'opinion que la mise en liberté de tous les prisonniers aurait un bon effet. Page 101

9 août, A bord du *Royal George*, lac Champlain. Joseph Fay à Haldimand (personnelle). Ayant écrit au sujet de l'échange des prisonniers désire lui parler d'une question de plus grande importance après avoir vu ses (de Haldimand) lettres à Sherwood et Smyth et avoir conversé avec eux. Est peiné d'apprendre qu'on craigne que les personnes du Vermont manquent de sincérité, et il est chagrin de mentionner les méfiances qu'engendre la réserve avec laquelle il accepte les propositions, ce qui porte à conclure que le projet est d'entraîner le Vermont dans une guerre avec les autres Etats, et ce dernier Etat deviendrait alors une proie facile à saisir. Est lui-même convaincu de ses (de Haldimand) bonnes intentions, et désire qu'on prenne des mesures pour faire cesser toutes les méfiances. La lettre du colonel Allen, en date du 16 du mois dernier, exprime à peu près tout ce qu'il pouvait dire ; elle exprime l'opinion du gouverneur et du conseil comme s'il était présent lorsqu'elle a été lue. (La lettre était datée du 10, *voir* p. 90). Outre les trois officiers généraux mentionnés, d'autres hommes importants sont intéressés et leur influence serait très utile pour amener le changement du gouvernement désiré. Comme garantie de leur fidélité, ils ont signé un papier qui lui (à Haldimand) sera communiqué en aucun temps. Désire qu'il fût en son pouvoir de faire cesser tout soupçon et proteste de sa propre sincérité. 104

14 août, Philadelphie. Jonas Fay, Ira Allen et Beya Woodward au président du congrès. Envoyant un duplicata de leur commission pour assister au congrès. 109

16 août, Québec. Haldimand à Chittendon. A reçu la lettre du 15 du mois dernier apportée par le major Fay. L'échange a été rendu aussi facile que possible. A permis au colonel Johnson de retourner chez lui sur parole. Ne peut détenir le pavillon parlementaire pour tous les prisonniers à cause des raisons données à Fay. Les prisonniers près de Montréal devraient l'accompagner, le reste suivrait sous les soins de Brownson et d'un parlementaire. Il y a maintenant peu de prisonniers de chaque côté. Ne peut penser à établir un cartel permanent. 110

18 août, Philadelphie. Question proposées par le comité du Congrès aux agents du Vermont, ainsi que les réponses. 111

18 août, Philadelphie. Propositions faites au Congrès par Fay, Allen et Woodward, ainsi que les termes d'unions, désignant les frontières des territoires réclamés par le Vermont, etc. 115

20 août, Philadelphie. Résolution du Congrès désignant le territoire qui sera pour la juridiction du Vermont. La résolution nommant le comité pour conférer avec les commissaires du Vermont, en date du 17, est annexée. 118

11 septembre, Ticondéroga. Smyth et Sherwood à Fay. Est arrivé avec des prisonniers ; ont reçu l'ordre de faire régler les affaires et de retourner sans délai. Ils aimeraient que Fay lui-même vienne accepter la remise des prisonniers, car ils seraient heureux de le rencontrer même pendant un espace de temps court. 133

13 septembre, Bennington. Fay à Smith et Sherwood. A reçu avis qu'ils sont arrivés avec des prisonniers. Craint que Marsh n'aie pas été rendu lorsque le parlementaire à été envoyé, car il a reçu une lettre d'Ira Allen et de lui (Fay) qu'ils étaient à Skenesborough. Ne peut comprendre pourquoi Smyth et Sherwood n'ont pas la permission de dépasser

1781.

Ticoudéroga. S'ils avaient été ponctuels comme il l'a été, l'affaire aurait été conclue en vingt-quatre heures, et il croit nécessaire qu'ils se rendent à l'endroit dont on a convenu mutuellement pour régler non seulement les comptes mais l'échange d'un certain nombre d'autres prisonniers, comme cela a é é convenu en août dernier. Les assure d'une protection complète. Page 134

16 septembre, Skenesborough. Ira Allen et Fay à Smyth et Sherwood (personnelle). Attendent ici avec les instructions du gouverneur pour négocier relativement à un changement du gouvernement, et sont en possession de documents concernant les délibérations du Congrès avec les agents du Vermont, etc. Tous les préparatifs ont été faits pour leur réception. L'entrevue sera plus importante qu'on peut le dire sur ce papier. 136

20 septembre, Skenesborough. Ira Allen et Fay, commissaires de la part du Vermont, proposent à la considération le plan afin d'avoir le rapport de leurs agents au Congrès et les propositions du Congrès, lesquelles, ils ont raison de le croire, seront rejetées. Comme les membres sont en grande partie des étrangers les uns aux autres, il serait préférable de leur laisser quelques jours avant d'engager un débat public sur un changement de gouvernement, et il suggère qu'il serait avantageux si Haldimand lançait une proclamation à la législature, laquelle contiendrait les termes que la cour de la Grande-Bretagne a autorisé Son Excellence d'accorder au Vermont. Afin qu'on ne tire aucun avantage illégal de la proclamation, ils proposent qu'elle soit confiée aux commissaires généraux sur le lac; qu'aussitôt que la législature aura rejeté les offres du Congrès une personne sûre soit envoyée aux commissaires, lesquels transmettront la proclamation à Castleton, où le général Enos la recevra et l'enverra sans l'ouvrir à la législature. 137

20 septembre, Skenesborough. Demandes de renseignements faites par le capitaine Sherwood aux commissaires du Vermont, au sujet de leurs propositions pour proclamation, etc, et leurs réponses, sous les signatures de Ira Allen et J. Fay. 139

30 septembre, Skenesborough. Sherwood à Mathews. Transmets les informations concernant les délibérations avec le Vermont. Les documents marqués de 1 à 11 contiennent la partie essentielle de la négociation. Il croit que Chittenden, Allen, Fay et un certain nombre d'autres hommes importants du Vermont font tous leurs efforts pour amener une réunion au gouvernement, et qu'un tiers au moins de la population désire sincèrement ce changement. Le Congrès est alarmé et a employé à grands frais des émissaires dont l'âme est le général Bailey, afin d'exciter la populace contre ses chefs actuels en affirmant que ce sont des Tories et qu'ils ont l'intention de vendre le Vermont. Il croit que le Congrès projette de demander le vote général de la population du Vermont afin de voir si elle abandonnera ou non ses réclamations actuelles, espérant, grâce à l'influence de Bailey, chasser du pouvoir les chefs actuels et y installer ses propres créatures, qu'il supportera au moyen de son armée sur la frontière. Allen et Fay font tous deux voir l'embarras de la situation et les dangers tant que la partie rebelle de la populace, bien que peu nombreuse, pourra attendre plus de secours du sud que les amis du gouvernement en pourront attendre du nord dans le moment actuel, l'effet étant, tant que cela durera, de ne donner que peu d'espérances de succès. La suggestion concernant la proclamation et les conditions énonçant les privilèges, l'étendue du territoire, la garantie du titre de leurs terres, etc, etc, les avantages du commerce, etc. 141

1781.
1er octobre, Charleston. Résolutions du comité général de la législature du Vermont au sujet du rapport des délégués envoyés par l'Etat au Congrès refusant d'accepter les résolutions du Congrès à l'égard de l'Etat. Page 147

4 octobre, Saint-Jean. Thomas Johnson à Haldimand. Les précautions prises pour éviter d'être trompé à la réception de nouvelles. 144

12 octobre, Québec. Haldimand au gouverneur Clinton. Le nombre, non seulement de femmes et d'enfants, mais aussi d'hommes renvoyés aux colonies, justifie, espère-t-il, la bonne opinion qu'a de lui Clinton. Un nombre beaucoup plus considérable aurait été envoyé s'ils n'avaient pas demeuré si loin, et contrairement aux faux rapports qui ont été répandus, ces derniers sont aussi à l'aise que possible. Les femmes et enfants spécifiés seront rassemblés et envoyés. Le nombre des prisonniers mis en liberté par les partis Sauvages, fait qu'il (Clinton) ne peut affecter d'ignorer, est une preuve que ces captures n'ont lieu que lorsque, par suite d'infériorité, il a été impossible d'empêcher les Sauvages de suivre leur système de guerre contraire à la nature. Ces malheurs d'une alliance Sauvage ne peuvent être plus regrettés pour ceux qui en souffrent que par lui-même, et il n'a jamais manqué une occasion de soulager les misères des captifs en dépit des honteux mensonges répandus. Jusqu'à ce que le cartel des Cèdres soit honorablement rempli, il doit refuser un échange de prisonniers, ainsi que le propose le général de brigade Starke. 141

20 octobre, Charleston. Ira Allen à Sherwood. Les choses n'ont pas marché comme il s'attendait. Des rapports ont été recus de la défaite de le flotte britannique par DeGrasse, que Cornwallis ne peut retraiter, que Washington est arrivé pour joindre l'armée française, et que Cornwallis ainsi que son armée ont été faits prisonniers. Ces rapports, vrais ou faux, ont eu leur effet. Changement par suite de la nouvelle élection ; n'a pas sondé encore tous les nouvaux fonctionnaires, et il y a des espions des autres Etats qui surveillent. Envoie un extrait du procès-verbal pour montrer comment la législature a refusé d'accepter les résolutions du Congrès. Les propositions faites aux Etats voisins auront pour effet de fortifier les liaison à l'intérieur. La proclamation ne devra pas être envoyée à présent à cause des rapports venant du sud. Trop de choses dépendent des nouvelles venant du sud pour entreprendre quelque plan, et toute mesure prématurée serait dangereuse. La population ne regarde plus le Congrès comme avant ; en usant de patience et en s'abstenant d'invasion, ce qui soulèverait les esprits qu'on a eu tant de peines à apaiser, et les choses pourront encore atteindre nos plus fortes espérances. 152

22 octobre, Québec. Haldimand à Chittenden. Envoyer une personne pour traiter d'un échange de prisonniers, que la violation du cartel des Cèdres et de la convention empêche d'être général. 156

23 octobre, Ticonderoga. Sherwood et Smyth au gouverneur Chittenden et au conseil. Les prisonniers qui restent, y compris ceux des nouvelles unions, seront renvoyés. La publication d'une proclamation montrant les intentions humaines de Haldimand envers le Vermont et ses nouvelles unions serait elle acceptable et tendrait-elle à adoucir les calamités de la guerre ? Ne peut expliquer le retard dans l'arrivée du prisonnier qu'Ira Allen et Fay ont promis d'envoyer. 157

1er novembre, Albany. P. Schuyler à Saint-Léger. Intercédant pour le retour de deux prisonniers pris pendant qu'ils le (Schuyler) défendaient contre une attaque faite par un parti sur sa maison en août dernier. Demande la chose comme faveur personnelle. Lord Sterling, qui commande actuellement, a promis d'envoyer deux prisonniers britanniques en

1781.

retour. Expose la position critique de Cornwallis, car il (Saint-Léger) peut désirer le savoir, étant incapable de ces choses insultantes qui déshonorent l'humanité. Cornwallis, après une tentative infructueuse faite par Hood et l'amiral Graves pour le délivrer, s'est rendu le 18. (La capitulation à eu lieu le 19 octobre). Page 158

1er novembre, Saratoga. Lord Sterling à St-Léger. Est décidé par suite du long emprisonnement des prisonniers américains au Canada à proposer un échange, et il enverra de suite les prisonniers britanniques à Skenesborough s'il est assuré que les prisonniers américains seront envoyés au même endroit, en sorte qu'il n'y aura pas lieu d'aucun retard dans l'échange. Essaiera de faire des arrangements pour la mise en liberté du fils du Dr Smyth. Rapporte la capitulation de Cornwallis. 160

4 novembre. Sherwood rapporte son entrevue avec le colonel Wallbridge concernant la publication d'une proclamation, laquelle ne pourrait être publiée dans l'état actuel des affaires d'après ce que dit Wallbridge. Ira Allen désire qu'il dise que les hommes dirigeants au Vermont étaient pour la plupart favorables à une réunion à la Grande-Bretagne, et qu'un grand nombre de la population s'étaient familiarisés avec cette idée, et tout allait bien jusqu'à ce que les nouvelles des revers éprouvés par l'Angleterre, et sur terre et sur mer, ont circulé. Cela à changé tout ce qui avait été fait et empêchera en définitive une réunion. Il fera ses efforts et il espère que le général patientera jusqu'au printemps, car il était certain qu'il y avait encore un nombre très considérable qui craignaient les mesures arbitraires du Congrès, lequel a récemment menacé de diviser le Vermont entre les trois Etats réclamants à moins qu'il n'acceptât de suite les conditions offertes le printemps dernier. Il (Sherwood) a été informé qu'après la capitulation de Cornwallis, DeGrasse avait envoyé onze navires de ligne avec un corps d'armée de terre aux Antilles, et qu'il lui restait encore 24 navires pour attaquer la flotte britannique comptant 22 vaisseaux. Que Washington et Lafayette devaient attaquer New-York avant l'hiver; si cette ville tombait il en serait de même de Charleston, et la soumission du Canada se ferait le printemps suivant. La conduite modeste de Wallbridge; le ton hautain de plusieurs de ses officiers et leurs récits de ce qui serait fait à la Grande-Bretagne. 162

30 décembre, Québec. Haldimand à Chittenden. Sherwood sera employé à faire observer les conditions du cartel pour l'échange des prisonniers, conjointement avec le major Dundas. Désire qu'il soit établi un cartel d'une nature plus permanente, mais cette fois les prisonniers seront envoyés en nombre égal, grade pour grade. 165

1782.

10 août. A bord du *Royal George*, lac Champlain. Fay à Mathews. Est content d'apprendre que le réputation du capitaine Brownson est bonne. Doute que le major Wright soit accepté en échange contre Brownson, propose M. Fall et le fils du Dr Smyth pour lui et un lieutenant fait prisonniers au fort Sainte-Anne. 108

16 octobre, De A à ———. Un état détaillé avec le plus grand soin de la situation, des plans et sentiments du Vermont; des transactions avec le Congrès; le changement créé par la capitulation de Cornwallis; leur crainte de Washington, qui est "en arrière leur ennemi avoué". L'état est très précis, couvre huit pages, et l'écrivain ajoute: "je suis actuellement dans l'Etat du Vermont, et je remplis publiquement le rôle d'un fonctionnaire américain; j'ai permis qu'en particulier mon nom soit connu, par ce moyen je me suis mis au fait de la situation politique de cette république." 166

1782.
20 octobre. Extrait d'une lettre dont le contenu indique qu'elle vient de A. Demandant des documents officiels sous le sceau britannique, spécifiant les frontières, etc., de l'Union Occidentale (du Vermont). Trouvera des moyens pour libérer les amis loyaux et autres de les taxes continentale. S'attend à une division encore plus animée au Congrès, à moins que quelque grand événement en Europe ne change la face des affaires. Agents nommés ; ils n'assisteront pas au Congrès à moins qu'ils n'y soient appelés ; leur nomination était une précaution nécessaire. Page 174

8 novembre, Québec. Haldimand à Chittendon. Est heureux qu'il ait contribué au secours de tant de malheureux. Envoie la liste des prisonniers qui restent dans la province. No. 1, ceux qui y restent de leur gré. 2, ceux qui ont été détenus pour des motifs d'humanité et de politique. On a permisde retourner à plusieurs qui ont fait des déclarations violentes contre des hommes de leur voisinage ayant des principes différents. 175

8 novembre, Québec. Le même à Schuyler. Concernant l'échange des prisonniers ; tous sauf qdelques-uns ont été renvoyés. Les deux hommes qu'il a demandés d'une manière spéciale ont été renvoyés à Salem. 177

8 novembre, Québec. Une lettre de la même date, sans adresse, commençant par le mot " milord," semble avoir été adressée à lord Sterling, et exprime le regret de voir briser les relations de société par la guerre. Tous les prisonniers sauf quelques exceptions ont été renvoyés aux colonies. 178

Haldimaud au gouverneur Clinton. Est heureux que le Congrès ait enfin résolu de soulager les misères des prisonniers de guerre en faisant disparaître les obstacles causés par l'infraction de la capitulation des Cèdres. Il (Haldimand) n'est pas la cause du délai, et il n'a jamais perdu une occasion de faire acte d'humanité à l'égard des particuliers, même lorsqu'ils le méritaient moins, et bien qu'à raison de motifs publics il ait toujours lutté pour faire reconnaître les prisonniers pris aux Cèdres qui ne se sont pas rendus indignes de l'indulgence privée. Et même maintenant sa (de Clinton) proposition a été anticipée, car il a été permis à presque tous les prisonniers de retourner chez eux, ou bien ils ont été envoyés à New-York pour l'échange. Se fie aux promesses faites par lui (Clinton) et Washington, et qu'il sera rendu compte exactement de tous les prisonniers, y compris ceux des Cèdres, et il envoie des listes. On devra pourvoir avec soin aux besoins des quelques prisonniers qui restent, et le montant dépensé pour eux s'élève aujourd'hui à £6,809. Plusieurs prisonniers évadés ont faits de violentes déclarations contre des personnes des colonies ayant des principes différents ; espère que cela cessera. 179

30 novembre. Loyal Block House. Smyth et Sherwood au colonel Clarke. Son Excellence le remercie de ses avis et il en tiendra grand compte. 181

30 novembre, Loyal Block House. Les mêmes à Ira Allen. Ils n'ont jamais su qu'il avait des pommiers sur la rivière aux Ognons (*Onion River*) ; des instructions ont été données aux soldats de n'endommager aucun des arbres fruitiers dans les environs. Ils sont surpris de son accusation de pillage, car ils connaissent les défenses faites par Son Excellence à l'égard du Vermont. 182

30 novembre, Loyal Block House. Les mêmes à Fay. Le renvoyant à la lettre adressée par Son Excellence à Chittenton au sujet des prisonniers. 183

1782.
30 novembre, Québec. Ranna Cossit à Haldimand. Au nom du général de brigade Roger Enos il informe Son Excellence qu'Enos lèvera un régiment pour le service pendant la guerre, le conduira du côté des lignes britanniques au Canada pour faire le service où cela lui sera prescrit, pourvu qu'il ait le grade de colonel. Page 185

Suit un état au même effet de Benjamin Sumner, autrifois du New-Hampshire. 185

16 décembre, Arlington. Chittenden à Haldimand. A reçu la liste des prisonniers encore au Canada. Il n'a rien à ajouter pour ceux qui préfèrent demeurer dans la province. Il attire l'attention sur le cas de Henry et John Lovell et Winthrop Hoit, et fait remarquer le mauvais effet que produit leur détention sur la population du Vermont. Il a toujours désapprouvé l'ingratitude dont il se plaint. 183

1783.
4 avril, New York. Sir Guy Carleton au général Hancock. Accusent réception de la lettre d'introduction apportée par M. Livingston. Il donnera les ordres qu'il croira les plus propres à assurer la prise des fugitifs et la remise des effets enlevés. Est heureux qu'il ait une occasion de lui montrer son bon vouloir, et il donnera un ample crédit à M. Livingston et M. Todd, ainsi qu'il (Hancock) le recommande. 186

10 avril, Newburgh. H. E. Lutterloch à Fay. L'adjudant général adjoint britannique a été envoyé au commandant en chef, il est porteur de nouvelles de Carleton, le camp lui a été montré. New-York devra être évacué le 4 du mois prochain. Lord Surrey (fils aîné du duc de Norfolk) sera envoyé en qualité d'ambassadeur au Congrès. 187

10 avril, Arlington. — — à Haldimand. Les rapports de paix commençant à circuler ; il a des doutes à ce sujet. La législature d'ici est décidée de s'annexer au Canada et de se soumettre à un gouvernement royal. Augmentation de la population, aversion croissante de la guerre. L'insuccès de l'expédition de Willet contre Oswégo ; et par suite insuccès également de ses profits ultérieurs. Demande compte de la charte du gouverneur Skene. 188

11 avril, Newbury. H. E Lutterloh à Fay. Envoie les officiers portant les termes de paix par le Vermont, car c'est la route la plus proche pour le Canada. Conseille l'achat de la flotte sur le lac, car elle n'est plus nécessaire à la Grande-Bretagne. Croit qu'on pourrait l'acheter à bon marché et à un long crédit. 190

17 avril, Saratoga. P Schuyler à Haldimand. Le devoir de ceux qui désirent que la séparation politique entraine le moins de dommage possible est de chercher l'occasion de rendre la réconciliation cordiale et complète. N'a pas besoin d'en appeler à son (de Haldimand) humanité, dont il a déjà donné des preuves, mais à la politique, afin de permettre aux prisonniers qui ont joint les corps britanniques de retourner à leurs familles, s'ils le désirent, et il en spécifie deux—William Newark et David Ogden—dont les parents sont inconsolables et implorent la clémence de Son Excellence. 191

6 au 10 mai. Mémoire du Vermont, ainsi que note de Sherwood, en date du 10 mai, à Cossit, qui paraît avoir écrit le mémoire, lequel rapporte une hostilité croissante dans le Vermont à l'égard du Congrès, et que si la paix a été faite avec les autres Etats, le Vermont se déclarera Etat indépendant. 193

La note de Sherwood en réponse assure Cossit de la sécurité avec laquelle les loyalistes peuvent s'établir en Canada. 196

12 mai, Boston. Le général John Hancock à Haldimand. Demande son aide pour l'arrestation de deux hommes nommés Campbell et Huntington, lesquels se sont enfuis de Boston emportant avec eux une grande quantité d'effets appartenant à des marchands de l'endroit. 197

1783.

29 mai, Bennington. Ira Allen et Fay à Haldimand. Proposent, la paix étant maintenant conclu, de passer un contrat pour la fourniture aux troupes du Canada de provisions fraîches et autres. Page 199

29 mai. Bennington. Les mêmes à Sherwood. Concernant le contrat proposé pour les provisions. 200

30 mai, Sunderland. Etham Allen à Haldimand. Recommandent Ira Allen et Joseph Fay comme des personnes convenables pour procurer et livrer la viande de bœuf aux troupes. 202

Vers fin de mai ou commencement de juin. Sherwood et Smyth à Ethan Allen. Concernant sa demande de fournir la viande de bœuf par l'entremise de Ira Allen et de Fay. La parfaite confiance que Son Excellence a en lui, et il le recommandera fortement à la Couronne. Attend autant de lettres que le permettra la prudence. Son Excellence ne permettra à personnes de faire quelque trafic qui pourrait être contraire à ses intérêts, bien que des demandes aient été reçues de New-York dans ce but. Ils désirent avoir des renseignements sur certains points, afin de décider de la réponse à faire aux demandes venant de New York. 300

16 juin, Québec. Mathews à Ira Allen et Fay. Son Excellence a écrit au général (Ethan) Allen au sujet de sa proposition de fournir le bœuf. Si la paix générale ne met pas d'entraves au commerce, la recommandation du général Allen sera prise en considération. 203

13 juin, Saratoga. P. Schuyler à Haldimand. Demande que François Casseau (Cazeau), de Montréal, qui s'est échappé de la prison de Québec où il était renfermé, sur l'accusation de trahison, ait la permission de s'en retourner résider au Canada, si non, qu'il lui soit permis d'y aller pendant un court espace de temps pour régler des affaires privées. A été informé que le traité définitif est arrivé à New-York et que le major Kemble devait partir dimanche dernier avec des dépêches du général Carleton pour Son Excellence. 204

21 juin, Loyal Block House. George Smyth au général Allen (personnelle). A envoyé par David Fay la réponse de Son Excellence à la proposition pour la fourniture des provisions; la raison pour laquelle elle n'est pas acceptée de suite est dû à l'approvisionnement abondant qui se trouve dans les magasins du roi, à part de la quantité de provisions qui vient d'être reçue. Il n'est fait mention d'aucune marque de faveur à l'égard du Vermont dans la lettre de Son Excellence, mais c'est son intention d'accorder à ses amis de cet Etat toutes les faveurs en son pouvoir que méritent leurs bonnes intentions, bien que malheureusement elles n'aient pu avoir de suites. Observations au sujet de la perspective des rapports. 205

30 juin, Québec. Haldimand à P. Schuyler. Il envoie cette lettre par le major de brigade Skene qui conduit le reste des prisonniers aux postes avancés. Son vif désir d'enterrer toutes les animosités, que la séparation politique fasse le moins de tort possible, et qu'on revienne à une entente mutuelle. Il a fait faire de suite une enquête au sujet du fils du major Newkirk et de David Ryder (page 191, lesquels son appelés Newark et Ogden), et ne les trouvant dans aucun des corps d'ici il a écrit au pays d'en haut. Si on les y trouve, ils seront immédiatement envoyés chez eux. N'est pas autorisé de renvoyer tous ceux qui le voudront sur la seule déclaration d'une cessation d'hostillité. Attend avec impatience l'époque à laquelle il lui sera permis de renvoyer tous ceux qui désirent rejoindre leurs proches. Le délai pourra avoir l'effet de permettre aux animosités de se calmer, car il voit avec peine les appels incendiaires mis en circulation de Saratoga et ailleurs, lesquels tendent à faire obstacle aux cinquième et sixième articles du traité provisoire en faveur des loyalistes

1783.

et dénoncant le ressentiment implacable contre eux. Si les Etats-Unis désirent les bienfaits de la paix renaissante et les heureuses conséquences de rapports amicaux, il est assurément grand temps d'empêcher la publication de ces productions incendiaires. A sa (de Schuyler) demande Cazeau aura la permission de venir retrouver sa famille, bien qu'il l'ait trompé sur la cause de son emprisonnement. Page 207

1er juillet, Québec. Haldimand à Hancock. Campbell et Huntington (page 197) sont arrivés, et après être demeurés quelques jours à Québec ils sont partis pour Montréal. Wait a eu la permission de s'y rendre pour les rechercher. S'ils s'adresse à la loi civile comme il le fera naturellement on lui donnera toute l'aide possible. 210

7 juillet, Loyal Block House. Ira Allen à ——. Par suite de l'approbation de Son Excellence le major Fay à acheté un troupeau de bêtes à cornes grasses et de moutons qui sera sous peu à Crown-Point, en route pour la province. C'est le projet de courir les chances du marché, et la grande quantité d'animaux aura pour effet de diminuer les prix au bénéfice des acheteurs. Suppose que d'autres n'auront pas la faculté d'amener dans la province des bœufs, etc, jusqu'à ce qu'on ait établi ce libre-échange. 215

12 juillet, Rivière Hudson. Washington à Haldimand. Le congrès des Etats-Unis lui a donné l'ordre de faire un arrangement avec le commandant en chef des forces britanniques pour recevoir la possession des postes des Etats-Unis occupés par les troupes britanniques. A donné instruction au baron de Steuben de se rendre pour cette fin au Canada avec pleins pouvoirs de faire l'arrangement. Il visitera les postes sur le Saint-Laurent et les lacs. Le recommande à son bon vouloir. 211

16 juillet, Saratoga. P. Schuyler à Haldimand. Remercie de son bon traitement des prisonniers et pour l'attention portée à sa recommandation. Il citera la chose à ses concitoyens comme un exemple à suivre de manière à apaiser toutes les animosités. Le manquement aux lois a été causé par la dernière lutte, qui a sans doute donné lieu aux résolutions dont il se plaint. N'a pas de doutes que la législature, à sa réunion, prendra des mesures pour prevenir les infractions au traité. Ne croit pas le rapport que le traité définitf soit arrivé. 213

19 juillet, Pittsburg. John Campbell à ——. A la suite de sa pétition au gouverneur de la Virginie, il a compris que les délégués venant de cet Etat devaient engager le Congrès à demander la remise de tous les papiers des citoyens américains, qui sont tombés aux mains des autorités britanniques pendant la guerre, et si le Congrès ne le faisait pas, les délégués de la Virginie devraient faire la demande pour leur propre compte. A été trop pressé de préparer la liste demandée par le gouverneur et il l'envoie maintenant directement au Congrès. Le dommage qu'il a causé et que causera la perte de ces papiers. 216

3 août, Chambly. De Steuben à Haldimand. Est en marche pour Québec afin de faire des arrangements pour recevoir les postes dans les limites des Etats-Unis actuellement occupés par les troupes britanniques. 217

3 août, Chambly. Le même au colonel Macbean. Se rend actuellement à Québec afin d'avoir un entrevue avec le général Haldimand au sujet d'affaires publiques. 218

3 août, Sorel. Le colonel Macbean à Haldimand. Envoie copie de la lettre reçue de De Steuben. 218

6 août, Québec. Haldimand à De Steuben. Le rencontrera à Sorel. 219

11 août, Sorel. De Steuben à Haldimand. La réponse aux demandes faites au nom des Etats-Unis étant si tranchée il est inutile de les renouveler, mais

1783.

il demande que la réponse définitive soit donnée par écrit. Expose les conditions du traité préliminaire que les Etats Unis considèrent définitif, et dans lequel est compris la remise des postes dans les Etats-Unis; il n'a pas reçu l'ordre d'insister sur ce point, mais de les visiter afin de prendre les arrangements qui pourraient être nécessaires pour l'époque où ils seront remis. Page 220

11 août, Sorel. Haldimand à Washington. A reçu par l'entremise de De Steuben la demande de remettre les postes, etc. Tout en désirant vivement faire tout ce qui est en son pouvoir pour le (Washington) satisfaire, fait remarquer que les seules instructions qu'il a reçues sont de cesser les hostilités, en sorte que, en conformité des règles de la guerre, il est obligé de différer d'accorder sa demande jusqu'à la réception d'instructions. Regrette le désappointement causé à De Steuben, mais il est heureux d'avoir fait la connaissance d'un officier d'une si haute réputation, etc. A fait tous ses efforts et a réussi à faire accepter la paix par les Sauvages. 222

13 août, Saint-Jean. La même à De Steuben. Lui donnant par écrit en substance la même réponse que celle donnée verbalement, et que contenue dans la lettre à Washington. 225

17 août, Crown Point. De Steuben à Haldimand (en français). Remercie dans les termes les plus chaleureux Haldimand et tous les officiers avec lesquels il a eu des rapports. Espère qu'il aura l'occasion de rendre les politesses qu'il a reçues et qu'il n'oubliera jamais. 227

8 octobre, New-Jersey. Washington à Haldimand. Transmets une lettre et une liste des papiers de M. Campbell (*Voir* p. 216). Les papiers ont été remis à DePeyster à Détroit, lorsque Campbell a été fait prisonnier, et ils n'ont jamais été rendus, n'a pas de doute que des mesures seront prises pour faire retrouver et remettre ces papiers. 228

La liste se trouvera à la page 299

16 octobre, Jamaïque. Le gouverneur Campbell à Haldimand. Comme il est défendu à tous les navires des Etats-Unis de débarquer leurs cargaisons aux Antilles, les navires de Québec ayant des chargements de douves, planches, bois de charpente, farine, maïs, poissons, chevaux, etc., trouveraient de bons marchés sur cette île, où l'on donnerait les plus grands soins à ceux qui feraient ce commerce. 229

10 novembre, Saratoga. P. Schuyler à Haldimand. Transmettant une lettre de Washington. 230

4 décembre, Québec. Haldimand à Washington. Renvoie les papiers de Campbell ainsi qu'il le lui demande. Est heureux de montrer qu'il est prêt à accomplir tout acte tendant à faire oublier la malheureuse discorde qui a fait d'eux une population distincte, et qu'il persévère dans l'exercice de l'humanité uniformément observée par lui-même dans le cas de Campbell, dont la conduite a été aussi ingrate, inconvenante et malséante à sa situation et au rôle public qu'il a d'abord refusé, pour l'accepter plus tard, qu'il est possible de le concevoir. 231

4 décembre, Québec. Le même à P. Schuyler. A reçu la lettre de Washington et envoie réponse ainsi qu'un paquet qui devra être expédié. 233

1784.

21 janvier. Extrait du discours du gouverneur Clinton au Sénat et à l'Assemblée de New-York, et de la réponse du Sénat concernant les postes à l'ouest de New-York. 234

22 janvier, Philadelphie. Proclamation du président du conseil exécutif suprême de l'Etat de la Pensylvanie que le traité de paix définitif a été signé. La proclamation contient les conditions qui devront être observées. 236

1784.
22 février, Philadelphia. Luzerne à Haldimand (en français). Désire vivement visiter Niagara et les lacs et demande la permission de passer par le Canada, la route étant plus facile que par la vallée de Mohawk. Si la permission lui est accordé cela lui donnera l'occasion de faire la connaissance de Son Excellence. Page 247

Un duplicata daté du 26 à la page 249

4 mars, Claremont, N.H. Pétition signée par Ebenezer Rice et Benjamin Tyler, de Claremont New-Hampshire en leur nom et en celui de 46 autres familles qui désirent vivement échapper à la tyrannie et à l'oppression et s'établir dans les possessions du roi. Ils demandent une étendue de terre pour cette fin. Le nombre d'âmes représentées s'élevait à 230, et le nombre des membres de chaque famille était mentionné. La terre préférée serait sur le lac Memphremagog, l'endroit le plus rapproché. 251

6 mars, Claremont. Benjamin Summer à Samuel Holland. Transmets la pétition venant de Claremont, laquelle, dit-il, est du ministre, recteur et électeurs de la fabrique de l'Eglise d'Angleterre dans l'endroit, et supporte la demande de la pétition. 253

19 mars. New York. George Clinton à Haldimand. Envoie proclamation annonçant la ratification du traité de paix et demande que des arrangements soient pris pour le transfert de Niagara et des autres postes. 256

12 avril, Québec. Haldimand à Luzerne (en français). Ne peut accorder la permission demandée de passer par le Canada, donne les raisons du refus. 258

15 avril, Arlington. Chittenden à Haldimand. Demandant d'être averti lorsque Loyal Blockhans sera évacué, afin qu'un fonctionnaire du Vermont en prenne possession. 268

27 mai, Niagara. Assemblée avec les Mississaugas, accompagnés par les chefs, etc, des Six-Nations, Delawares, etc., les officiers commandants, les officiers sauvages, etc. A ce conseil les Mississaugas ont vendu à l'usage des Six Nations les terres à partir de la tête du lac Ontario ou le Creek Wagequata jusqu'à la rivière La Tranche, puis en descendant cette rivière dans une direction sud jusqu'à l'embouchure du creek à la Barbue (*Catfish Creek*), sur le lac Erié. 269

28 mai, Albany. L. Schuyler à Haldimand. A reçu les lettres à son retour de New-York. Luzerne a reçu l'ordre de retourner de suite en France. Le parlement anglais a été dissout le 25 mars, les brefs pour la nouvelle élection sont rapportables en mai. 272

6 juin, Village Loyal Procès-verbal d'une assemblée des Six-Nations et de Peter Ryckman apportant un message du gouverneur et des commissaires de l'Etat de New-York, en date du 12 avril 1784, pour la ratification de de la paix. 260 à 267

13 juin, New York. Le major général Knox à Haldimand. Demandant par ordre du Congrès le temps précis auquel se fera la remise des postes qui se trouvent dans les Etats-Unis. Le lieutenant-colonel Hull a été envoyé au Canada pour faire des arrangements. 273

12 juillet, Québec. Hull au même. A été nommé pour faire des arrangements pour la réception des postes sur le territoire des Etats-Unis et demande quand chaque poste pourra être remis. Propose de prendre les canons, munitions, etc, après un examen pour en établir la valeur. 274

12 juillet, Arlington. Chittenden au même. Propose qu'on adopte un système de libre-échange entre le Vermont et le Canada, et le colonel (Ira) Allen est envoyé pour prendre des arrangements à ce sujet. 276

13 juillet, Québec. Haldimand à Hull. A communiqué au major Knox les raisons pour lesquelles il n'est pas en son pouvoir de prendre en considéra-

1784.

tion la question mentionnée dans sa lettre (le transfert des postes). Page 277

10 septembre, Montreal. Ira Allen à Haldimand. Envoie la lettre de Chittenden (p. 276). La population du Vermont s'attend à avoir le libre échange avec le Canada. Elles ne se considère lier à aucune puissance, et, par sa situation naturelle, elle est disposée à faire le commerce avec cette province (Canada). 278

17 septembre, Québec. Haldimand à Ira Allen. Ne peut faire le libre-échange avec le Vermont avant de connaître les mesures adoptées par la Grande-Bretagne et avant d'avoir des instructions. Mais désirant l'harmonie et le bon voisinage, il permettra au Vermont d'envoyer le bétail et les grains et de reçevoir les effets d'habillement ou nécessités de la vie qui peuvent être immédiatement vendus, sauf les restrictions convenables, et avec la confiance que le gouverneur Chittenden prendra les mesures nécessaires pour empêcher le commerce illicite. Désire qu'il envoie les propositions que lui a confiées Chittenden pour le libre-échange, au cas où le temps viendrait de les mettre à exécution. Dans l'intervalle, lui (Allen) et son frère pourront envoyer des animaux qui courront les chances du marché, mais il ne peut être passé de contrat de la part du gouvernement. 279

20 septembre, Saint-Jean. Ira Allen à Haldimand. Ne voit pas pourquoi on ne pourrait faire d'affaires commerciales entre le Canada et le Vermont. Envoie la liste des articles qu'il désire prendre à cet endroit pour la fourniture à ses engagés, etc. P. S. Il s'attend d'avoir cet automne à la Rivière-aux-Oignons (*Onion-River*) des animaux qu'il conduira à la province s'il peut en avoir la permission. 282

— septembre, Saint-Jean. Le même au même. Expose son differend avec M. Metcalf au sujet de terres à Swanton achetées par Ethan Allen il y a dix ans, mais concédées de nouveau par l'Etat de New-York. Menaces faites par les Sauvages S. Franswary (Saint-Francis) de chasser de ces terres les colons établis par Allen. Demande qu'on les empêche de ce faire, mais n'a pas d'objections à ce que leurs réclamations soient réglées par les cours. 283

Suivent deux dépositions. 286, 287

27 septembre, Rivière-aux-Oignons. Le même au même. L'excitation causée à Swanton par la conduite des Sauvages, leur a conseillé de ne pas repousser la force par la force, mais d'attendre l'intervention de son Excellence. Envoie dépositions. 288 à 290

Lettres du capitaine Sherwood et du Dr Smyth.

1777—1784, Vol. I.

B. 176. **B. M., 21,836.**

1777. 7 avril. "Hudibras" au général Carleton. Description de la situation de Ticondéroga ainsi qu'un compte exact de ses fortifications et du nombre des soldats dans cette place, etc. Page 1

1778. 10 septembre. Recit de la défaite des rebelles au Rhode-Island. Reconnaissance faite par Washington à Kingsbridge; il est surpris et défait par un parti détaché de l'armée de Clinton. Les habitants se sauvent; les munitions sont amassées à Bennigton. L'information a été donnée par Alexander Campbell, le Dr Johnson et le shérif Lansing, mais retirée lorsque le rapport a été mis en circulation. 5

12 septembre, Fort Slack. Le lieutenant-colonel Samuel Safford au colonel Warner. Espère qu'il obtiendra un règlement pour le régiment. Prix d'engagement accordé par le général Gates. Un certain nombre sont malades des

1778.

fièvres. Suppose, d'après les provisions envoyées, que le régiment restera jusqu'à l'hiver. Demande la permission de se démettre de sa charge. Page 3

29 octobre. Le capitaine Clément Gosselin à sa femme (en français). Envoyant des messages à sa mère, etc. Son père est bien portant, mais s'en vient lentement avec l'armée pour le Canada, son âge ne lui permettant pas de se presser. Les noms des amis qui se trouvent parmi les troupes rebelles. Les Anglais d'ici se sont tous enfuis de la Nouvelle-Angleterre comme des voleurs. D'Estaing à 12,000 hommes et s'est emparé de la flotte britannique et des transports chargés de provisions, etc. D'Estaing et le duc de Chartres sont à Boston, la flotte française est prête à attaquer le Canada au printemps. Lafayette, etc., et Washington, se préparent à attaquer le Canada; Washington chasse tout devant lui. Espère voir sa famille cet hiver. 7

1780.

24 août, Fort-Edouard. John Chipman au capitaine Sherwood. Des officiers ont été envoyés rejoindre les levées de troupes; comme il propose de les disposer. Suggère qu'il (Sherwood) aille en compagnie du capitaine Doty à Skenesborough afin de fixer un endroit pour y faire des fortifications. Désire qu'il revienne au poste avec Doty pour faire rapport et afin de le consulter. 10

2 octobre, Poughkeepsie. George Clinton à Corvet Sherwood de l'armée rebelle. La législature de New-York a passé une loi pour la levée de soldats; désire qu'il en amène autant que possible de ceux qui se trouvent au fort Anne; ils auront un prix d'engagement, mais s'ils retournent chez eux on pourra les appeler sous les armes sans leur donner ce prix d'engagement. 11

8 octobre, Johnson's Bush. "A vous jusqu'à la mort" à sir John Johnson. Rapporte les mouvements des espions; la faiblesse des rebelles. S'il (celui qui écrit) avait autant de femmes armées que Johnson à d'hommes, il exterminerait les rebelles depuis le fort Stanwix jusqu'à Albany. N'enverra pas d'hommes, car il attend Parker et Helmer chaque jour. Lord rapporte qu'on peut s'attendre à beaucoup de désertions. Arnold s'est sauvé à New-York et l'armée de Gates à été mise en lambeaux par Cornwallis. 12

26 octobre au 30 novembre, Johnsen's Bush. Justus Sherwood, journal de ce qu'il a fait lorsqu'il a négocié avec Allan pour la réunion du serment à la couronne, durant les détails des conversations avec Allan, etc. 14

1781.

5 janvier, Saint-Jean. Le même au capitaine Mathews. Son arrivée et entrevue avec St. Léger. Son retour à l'Ile aux Noix est retardé par le mauvais état de la glace. On pourra envoyer son rapport avant quelque jours. Croit qu'il peut se procurer trois bons hommes pour se rendre à Albany. 26

6 janvier, Saint-Jean. Le même au même. Les hommes sont prêts et l'on fait des arrangements pour aller à la découverte. Le secret de leurs mouvements, etc. 27

10 janvier, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Exécutera les instructions du général; la bienveillante réception que lui a faite le major Dundas. Le parti d'éclaireurs n'est parti qu'au matin. Vu l'état du lac il n'y a pas lieu d'attendre les rebelles ce mois ci. Difficultés en payant les loyalistes. Comment il avait l'habitnde de payer ces hommes, ainsi que les prix, etc. 28

17 janvier, Saint-Jean. Azariah Pritchard au major Carleton. Les plans pour obtenir des nouvelles. Sa description de Barlow, sur lequel il peut compter, et des espions rebelles et ceux qui les ont reçus. Proposition de

1781.

prendre Davis, le principal pilote ou guide des rebelles. Jones et lui ont enrôlé 53 soldats portés sur les contrôles par le major Nairne, et ils n'ont encore reçu aucune allocation pour leur nourriture et habillement. Demande que l'argent soit envoyé à Marsh. Page 30

18 janvier, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Tous les efforts ont été faits pour obtenir des nouvelles. Des partis ont été envoyés à Albany, Saratoga et à la rivière Connecticut. La difficulté d'envoyer des partis par suite de l'intervention du colonel St-Léger. L'entente que les affaires devaient être administrées par Dundas et lui-même. Son opinion qu'on pourra plutôt obtenir des nouvelles si ce soin est confié au major Dundas. 33

19 janvier, Saint-Jean. Le colonel St-Léger au capitaine Sherwood. Pas de chaussettes en magasin ; les couvertures condamnées seront prises. Six hommes devront se tenir prêts lundi à accompagner le capitaine Twiss. 36

23 janvier, Isle au Noix. Justus Sherwood au colonel St-Léger. Il n'y a au poste que six loyalistes qui ont déjà reçu instruction d'aller à la découverte. 37

23 janvier, Isle aux Noix. Le même au capitaine Mathews. Se défendant contre les accusations d'avoir insulté le colonel St-Léger dans sa lettre. Les hommes seront prêts à accompagner le capitaine Twiss, mais ce sont là tous les hommes qu'il a et ils seront trop fatigués pour faire le service secret. 38

23 janvier, Isle aux Noix. Le même au colonel St-Léger. Il avait des instructions d'envoyer constamment des éclaireurs secrets ; n'avait pas l'intention de se soustraire à ses ordres mais de l'informer du peu d'hommes qu'il avait ; ils seront prêts et ne seront envoyés nulle part sans ses (de St-Léger) instructions. 40

6 février, Isle aux Noix. Le même au capitaine Mathews. Deux hommes envoyés par le major Jessup se rendront avec les trois autres à *Scotch Patent*, sous les ordres de Samuel Sherwood ; George Camels, l'homme qui est le plus apte à servir d'éclaireur, s'est excusé ; Jackson est revenu malade. Son journal du voyage jusqu'à l'île de Schuyler est annexé. Son anxiété pour le retour du premier parti d'éclaireurs et pour l'arrivée des commissaires. 41

19 février, Isle aux Noix. Le même au même. Le nombre des partis d'éclaireurs en service pendant que Son Excellence avait des doutes sur les intentions de l'ennemi. Depuis que les nouvelles sont plus favorables il doute qu'il doive en envoyer d'autres avant de recevoir des instructions. Suggère que le prochain parti d'éclaireurs aille au Creek Blanc, pour communiquer avec les amis du gouvernement demeurant à Albany, le Vermont et Williamston. 43

19 février, Isle aux Noix. Le même au même. Le méfie de Allen et de son parti et sera sur ses gardes lorsque les commissaires arriveront. Rapports faits par Pritchard de la sincérité de Allen et de ses réclamations contre le Congrès. La majeure partie des autorités et des habitants du Vermont s'est déclarée pour la neutralité. La minorité est dans la confusion. 45

27 février, Isle aux Noix. Le même au même. Pied-de-Corbeau est revenu seul de Arlington apportant des messages verbaux et par écrit ; a remis quelques lignes au général de brigade Allen exposant que le général Haldimand avait nommé le major Dundas et lui (Sherwood) pour négocier l'échange des prisonniers. Allen a répondu verbalement qu'il désire l'échange, mais la lettre doit être tenue secrète. Pied-de-Corbeau peut enrôler 5 ou 6 jeunes gens à Arlington. Concernant l'argent pour les partis d'éclaireurs. 47

1er mars, Saint-Jean. Le colonel St-Leger au major général Riedesel. (La lettre est datée de 1782 ; elle devrait l'être de 1781.) Le léger dommage

1781.

causé par le feu, ainsi que rapporté par le capitaine Churchill et le lieutenant Du Vernet. Page 49

5 mars, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathew. Arrivée de Samuel Sherwood; a fait rapport par écrit au colonel St-Léger. Le gouverneur Chittenden et le général Allen ont envoyé des demandes à Albany; ils veulent une réponse immédiate. Les habitants de la frontière de New-York émigrent au Vermont dans l'espérance que le Vermont en arrivera à une entente avec le gouvernement. Détails au long de la conduite de Rogers au sujet du recrutement, et réclamation de Sherwood pour hommes, etc. 50

11 mars, Isle aux Noix Le même au même. Il n'enverra pas Pied-de-Corbeau pour recruter à Arlington tant qu'il (Mathews) croira la chose au détriment du service. Demande la permission d'envoyer Botham, Pied-de-Corbeau et Russell à White-Creek pour recruter, ainsi qu'un autre parti peu considérable à la rivière Connecticut, dans le même but. 54

11 mars, Isle aux Noix. Le même au même. Thomas Johnson, de la partie orientale du Vermont, amené prisonnier par Pritchard; ses protestations de loyauté et offres de service afin de rendre neutre toute la partie est du Vermont; il rapporte qu'Allen a remis sa commission et que New-York a abandonné ses prétentions au Vermont. Espère que Son Excellence verra Johnson et s'entrediendra avec lui. 55

21 mars, Saint-Jean. Renseignements fournis par John Gibson et Abner Barlow, ainsi qu'une liste des noms de ceux qui désirent faire le service en qualité de rangers sous les ordres de Rogers. 56

23 mars, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews, concernant Thomas Johnson et le système qu'il a adopté pour le mettre à l'épreuve. 56

24 mars, Saint-Jean. Le même au même. A accompagné Johnson chez lui, où il est maintenant retenu par la maladie de sa femme; Marsh s'est rendu à l'île avec Johnson Opinion de Johnson au sujet de Davis. Caleb Green offre d'aller à New-York. 61

9 avril, Isle aux Noix Le même au même. Transmettant une lettre du colonel Jonhson au général Haldimand. 64

9 avril, Isle aux Noix. Thomas Johnson au général Haldimand. La population de Cohos a été prévenue contre le gouvernement; demande qu'il lui soit permis de s'en retourner chez lui sur parole, car il désire vivement la paix entre la Grande-Bretagne et les colonies. Il retournera au Canada, à moins qu'il ne soit échangé, et il transmet des rapports authentiques sur la situation des affaires au Vermont. 65

13 avril, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Envoyant des nouvelles de Johnson, sous la promesse du secret. S'il lui est permis de retourner chez lui, il (Johnson) enverra toutes les nouvelles qu'il pourra obtenir, mais on ne devra pas mettre le colonel Peters au fait de ses actes. 67

28 avril, Montréal. Joseph Parent au général Haldimand (en français). Exposé de son commerce sur l'Illinois, son emprisonnement et transfert à Montréal. Demande la permission de se rendre à Michillimakinak ou Détroit. 69

7 mai, Montréal. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivé d'Ira Allen ayant pleins pouvoirs de négocier. Les choses paraissent sous un jour favorable; sera très prudent. Pour éviter les méfiances, demande que le major Dundas agisse de concert avec lui. Communiquera la proposition de Son Excellence et demandera en retour celle de Allen. A des partis prêts à se mettre en route, mais attend des instructions. Johnson désire vivement se rendre chez lui; son seul principe bien arrêté est son intérêt personnel. La haute opinion que Marshen a n'est pas partagée par lui (Sherwood). 71

1781.

7 mai, Montréal. Questions quant à l'état des affaires dans le Vermont, etc, pour la conduite des partis d'éclaireurs. Page 72

8 mai, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Matthews. Contenant les lettres du colonel (Ira) Allen. Est désappointé qu'Allen n'ait pas eu l'autorisation de faire des propositions définies. Les principaux désirent vivement la neutralité, mais n'osent rien faire maintenant, la question n'étant pas même posée à la population. Juridiction du Vermont étendue. Lettre à Marsh ; sa tentative de tromper. 73

9 mai, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Ne peut gagner Allen à faire des ouvertures au général ; a raison de croire que son voyage n'a d'autre raison que d'alarmer le Congrès. 75

11 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Transmettant les raisons et sentiments de Ira Allen. Esquisse de la conduite du Vermont, du New-Hamphire et de New-York au sujet des concessions en contestation. Pourquoi le Vermont s'est adressé au Congrès et le retard apporté à proposer la neutralité. La croyance fanatique de la populace dans le pouvoir du Congrès. Le plan projeté pour gagner le Vermont 76

11 mai, Isle aux Noix. Le même au même. A toujours la même opinion du colonel Allen. Lui a dit qu'il doit faire des propositions ou donner ses raisons. Il donne des raisons qu'il refuse de signer, et après les avoir écrites lui-même, Allen refuse encore de les signer. Il demande une copie des instructions particulières du général Haldimand. La recevra-t-il ? Il a fait tous ses efforts pour remplir les instructions relatives au Vermont. La conduite d'Allen inspire quelquefois le mépris et toujours la méfiance ; tous ses agissements sont suspects ; les projets du Vermont de mettre le Congrès, New-York et la Grande-Bretagne en opposition les uns contre les autres. Ses propres embarras ; son désir qu'on lui adjoigne le major Dundas ou quelque autre pour ces affaires embrouillées. 80

11 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Négociations insatisfaisantes avec Allen. On lui dit que le général Haldimand a trop raison de soupçonner qu'il a été envoyé pour effrayer le Congrès, et de négocier jusqu'à ce que la saison soit convenable pour une campagne. Le résultat désastreux pour le Vermont par suite de la confirmation de ces dessins. Réponse d'Allen, laquelle a un caractère de défi. Le major Dundas partage l'opinion que la commission d'Allen est une moquerie. Le singulier caractère de l'officier commandant l'escorte de Allen. 84

11 mai, Isle aux Noix. Colonel Ira Allen. Convention (rédigée par lui) pour régler d'un cartel entre le major Dundas et le capitaine Sherwood, au nom du roi de la Grande-Bretagne, et le colonel Ira Allen, au nom du Vermont. 87

15 mai, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Conférences avec Ira Allen ; ses insinuations au sujet de la perspective d'arrangement, l'extension du Vermont et le nombre de soldats qui peuvent être levés. A quelque espérance de réconciliation, mais a raison de craindre qu'on désire prolonger le temps, et dans l'intervalle se fortifier. 89

16 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Contenant les notes d'un journal au sujet des principales conférences avec Allen, et quelques remarques à ce sujet. 91

18 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Allen cherche à le convaincre de la sincérité du Vermont ; n'y croit pas jusqu'à ce que l'état désesperé de réussir ailleurs. Rumeur de l'hostilité de Washington à l'égard du Vermont. La conduite de Allen est en conséquence changée. Est heureux que le major Lernoult soit arrivé. Instructions données aux éclaireurs de s'assurer de ce que l'on pense, dans le Connecticut, du voyage de

1781.

Allen, etc. Breakenridge devra se procurer des renseignemets à Bennington. Page 93

18 mai, Isle aux Noix. Journal des entretiens avec Ira Allen, rédigé par Justus Sherwood, du 7 mai à la date à la marge. 96

20 mai, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. A fait ses derniers efforts pour amener Allen à un accommodement, mais sans y réussir. Les propositions de délai; les conditions de Haldimand seraient plus vite acceptées s'il avait une bonne armée pour les faire observer. La population à l'est est mieux disposée que les chefs qui la dirigent. 106

21 mai, Isle aux Noix. Ira Allen au major Lernoult. La législature du Vermont aura une autre session le 20 juillet; s'il n'y a pas de certitude qu'on fera un échange de prisonniers cela pourra être très préjudiciable à des intérêts plus importants. 108

22 mai, Isle aux Noix. Justus Sherwood au même. Envoie message de Ira Allen au sujet de l'effet décourageant causé parce qu'il n'a pas été pris de décision concernant l'échange des prisonniers. Il (Allen) s'engage à représenter à l'Assemblée du Vermont la droiture des intentions du général Haldimand. Il désire vivement avoir une copie de la lettre envoyée par Haldimand à Sherwood, s'il ne peut avoir la copie des instructions. Fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire envoyer des commissaires, mais cela ne pourra avoir lieu avant le temps mentionné, si même alors, et il espère qu'il n'aura pas à s'attendre à des impossibilités de sa part. 109

22 mai, Isle aux Noix Le même au capitaine Mathews. Il s'est étudié à pénétrer les desseins de Allen et a fidèlement rapporté tous ses soupçons, ne croyant pas qu'il était regardé comme un zéro, comme le lui prouve l'extrait d'une lettre d'Allen au général Haldimand. Est vivement affecté de se voir un objet de mépris pour le commissaire rebelle, bien que ce dernier ait essayé, avant qu'il se soit déclaré contre leur conduite, de cultiver son (de Sherwood) amitié; Dundas et Lernoult ne veulent pas consentir à ce qu'il fasse connaître à Allen qu'il a vu sa lettre. La manière polie avec laquelle il a été traité par le major Dundas. Il défend sa ligne de conduite et nie, en réponse aux insinuations de Allen, qu'il ait eu quelque entente secrète avec lui, comme cela pourrait être allégué. 111

23 mai, Ile aux Noix. Le même au major Lernoult. Allen désire donner au major Lernoult une juste idée de la situation actuelle des affaires au Vermont. L'impossibilité de fixer une époque à laquelle les commissaires devront venir, ou de définir l'étendue de leurs pouvoirs pour négocier une reunion. Les préjugés de la population; plusieurs des membres de l'Assemblée ignorent quels sont les desseins des chefs, il se peut qu'on les leur communique à la prochaine session. Le général Haldimand saura d'eux vers le milieu du mois de juillet, ou plus tôt, quand pourra se faire l'échange des prisonniers. Quel signal donneront les messagers et comment ils seront reçus. Sherwood ajoute que ce sont là les intentions de Allen, et il est d'opinion que ce dernier est sincère. 114

25 mai, Ile aux Noix. Le même au capitaine Mathews. Le major Lernoult ayant montré au major Dundas la lettre privée adressée à Haldimand par Allen, cela l'a obligé (Sherwood) à écrire au sujet de la lettre dont Dundas paraît satisfait, bien qu'il se méfie encore de lui. A été obligé de dire des mensonges palpables relativement aux lettres reçues. Demande qu'il confirme ses dires en écrivant la lettre publique. Le bon effet de la lettre de Haldimand sur Allen. La difficulté de correspondre en secret avec Lernoult. Changement de

1781.

ton de la part de Allen depuis la réception de la lettre de Haldimand; est porté à croire qu'il cherchera à faire envoyer des commissaires, mais qu'il ne peut faire de propositions qu'après son retour au Vermont. Des mesures rigoureuses sont nécessaires avec ces gens. Page 117

25 mai, Ile aux Noix. Le même au même. La dernière partie de son journal a été donné au major Lernoult. A communiqué à Allen les principaux points de sa (de Mathews) lettre, car il pourrait être avantageux pour Allen de les avoir et les soumettre au conseil du Vermont. A agi avec soin en envoyant le compte rendu des observations faites par Allen. Croit qu'Ira et Ethan Allen, le gouverneur Chittenden et quelques autres feront tout leur possible pour la réunion, dans leur intérêt et non à cause de leur loyauté. Allen doute du succès et Sherwood de leur fermeté; car il y a un fort parti favorable au Congrès qui ferait tout pour perdre Chittenden et les Allen. Croit encore à la nécessité d'adopter des mesures rigoureuses. 120

25 mai, Ile aux Noix. Justus Sherwood au major Lernoult. Contenant son journal relatif à ses rapports avec Allen. Ses doutes au sujet des desseins du Vermont, en dépit de ses infatigables efforts pour les découvrir. Changement de conduite de la part de Allen, qui a cessé d'être arrogant pour devenir en apparence sincère. L'avantage résultant de la réunion pour ses (de Allen) propriétés territoriales. 122

29 mai, Ile aux Noix. Information reçues par Thomas Sherwood de ses partis d'éclaireurs. La convention de la population à l'ouest de la rivière d'Hudson a signé les clauses d'union au Vermont le 20 courant. La population se composant en grande partie d'amis du gouvernement arrive à New-York. Saratoga sera la frontière au nord. Le gouverneur Chittenden a promis de défendre la population à l'ouest de la rivière d'Hudson contre New-York. Un parti de 250 soldats du régiment de Schaick est à continuer à Saratoga un blockhaus, et de faire donner des provisions par les habitants. Résistance heureuse faite par des fermiers à un parti de fourrageurs. Arrangements pris à Kingsbury pour établir une correspondance avec New-York. 123

2 juin, Ile aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Platt rapporte que le général Schuyler a demandé à Chittenden de prolonger la ligne du Vermont à l'ouest de la Mohawk; et que tous les bateaux sur l'Hudson sont détruits pour empêcher la population de partir de New-York pour le Vermont. Rose a été fait prisonnier par les rebelles; a été employé à porter des lettres de Allen à New-York. Platt a apporté les clauses d'union entre Cambridge et le Vermont. Doutes au sujet des dessins de Allen de surpendre la bonne foi de Haldimand avec le prétexte de joindre ses troupes à l'armée britannique. Les loyalistes sont ruinés par Chipman. Willlams, de White-Creek, est le meilleur homme d'après ce que croit Carscaillon pour démêler les desseins de Allen. 125

5 juin, Isle aux Noix. Le même au même. Accusant réception de la permission d'aller à Saint-Jean et de retourner à l'île à l'arrivée du parlementaire. A envoyé ses comptes au major Dundas et Lernoult. Impossible de tenir les affaires des éclaireurs secrètes à cause de Jo——(Johnson), pendant qu'il restera au poste. 127

5 juin, Ile aux Noix. Le même au même. Remerciement de l'approbation du général Haldimand. Compte de frais de port de lettre donné au major Lenoult. Les papiers de Johnson qui devront être envoyés consistent en lettres, actes et obligations. Le désir de Johnson de se rendre à bord pour voir son ami n'est pas sûr, car il pourra envoyer des mes-

1781.

sages. Prétendu zèle de Johnson; lui a proposé de prêter le serment d'allégeance, ce qu'il a refusé. Les raisons pour lesquelles il a des doutes au sujet de Johnson, doutes que Marsh partage maintenant. Arrivée de Quin; un autre parti de recrutement a été envoyé vers Albany. Jo——(Johnson) sait trop ce qui en est de ces expéditions. Page 128

15 juin, Saint-Jean. George Smyth au général Haldimand. Sa lassitude l'empêche d'aller voir Son Excellence pour lui donner les causes de sa fuite. Arrivée de son fils et de Shepherd, lequel aurait dû être ici quinze jours avant son fils. L'état des esprits dans le Vermont; les négociations d'Ira Allen donnent satisfaction au gouverneur (Chittenden). Les informations à sir Henry Clinton ont probablement été vendues à Washington par les domestiques de sir Henry, car il a été envoyé instruction de le (Smyth) fait arrêter et le mettre aux fers. Joseph Bettis, qui se trouve actuellement au quartier-général, devrait être interrogé. A fait des arrangements pour avoir des nouvelles avant de partir d'Albany. 131

16 juin, Saint-Jean. Le même au même. Les dépêches pour M. McFarson, de Ballstown, lui (à Smyth) seront d'abord envoyées pour être marqués. 134

21 juin, Saint-Jean. Le même au même. Les dépêches du colonel Beverly Robinson de New-York à Ethan Allen ont été soumises à l'Assemblée du Vermont, puis transmises à Philadelphie. 135

24 juin. Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Son retour de Québec. Envoi de dix partis d'éclaireurs sous les ordres de Pritchard, etc. Le Dr Smyth a des guides. La rareté des soldats; désire en avoir quelques uns du corps de Peters, d'Yamaska. Aucun des corps de Rogers n'est disponible. M. Johnson est découragé des dépenses qu'il fait. 137

25 juin, Saint-Jean. Le même au même. Madame Sherwood est mieux; dépêches transmises par le Dr Smyth; son zèle; ses fortes espérances au sujet du Vermont. Il peut être utile. Son explication de l'emprisonnement de son épouse et de ses fils à Albany. Le système défendu et peu généreux de recrutement se continue. 138

29 juin, Albany. Madame Smyth au Dr Smyth. Rendant compte de sa destitution et de celle de son fils, et des efforts faits pour obtenir sa mise en liberté, etc. 140

1er juillet, Ferme des Hollandais. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivé en compagnie de loyalistes. Construction de fours, de huttes pour les soldats, et préparatifs pour bâtir un blockhaus. Situation et description de Dutchman's-Point; l'endroit convient parfaitement à l'établissement d'un poste. Mauvaise saison pour la coupe du chêne, etc. M. Saunders propose de se procurer le foin à Missisquoi. Les soldats pourront l'aider ainsi que surveiller les éclaireurs du Vermont. Levi Warner rapporte que Joseph Taylor, un espion rebelle, est caché à Belle Ile (Belœil?) par des Canadiens. Il est fait rapport qu'Allen se trouvait à une convention tenue à New-Windsor et à laquelle l'offre de Haldimand a été acceptée. Jones a été nommé juge en chef et Wells et Alcot, royalistes, juges adjoints. La population à l'est est en faveur du gouvernement, mais celle qui est à l'ouest favorise les rebelles et menace Chittenden et les Allen. 142

9 juillet, Loyal Block House. Le même au même. Smyth et lui ont été employés de concert avec le major Fay au sujet d'une union (du Vermont). Il n'a pas d'instruction par écrit par suite du fait qu'on n'a pas la majorité, mais le conseil du gouverneur et les principaux préparent une résolution. Une conspiration par écrit est signée par tous ceux qui sont mis dans le secret. Tous les papiers au Congrès, etc., qu'il désire

1781.

voir, seront envoyés au général Haldimand. Foi dans sa sincérité. L'élargissement de Brownson aurait un bon effet. Page 145

9 juillet, Loyal Block House. George Smyth au capitaine Mathews. Il suppose que Wing est arrivé à Québec sans avoir fait les affaires dont il était sûr. Wing se donnait de l'importance parce qu'il était porteur de dépêches; sa conduite et celle de Platt à l'égard des messages les décourageront d'apporter des dépêches. Il se défend des attaques contre son honneur portées par les rebelles. Des dépêches seront transmises. 148

11 juillet, Saint-Jean. Jonathan Miller (du corps de Rogers) écrit de Ballstown pour informer de la correspondance échangée par le colonel Gordon et James Davis, laquelle fait rapport des mouvements au Canada au profit de la faction rebelle. Parson Ball et d'autres, qui étaient partis de Ballstown, y sont retournés à la réception des nouvelles. 150

13 juillet, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Fait des arrangements de concert avec le Dr Smyth pour envoyer des partis afin de capturer quelques-uns des principaux rebelles. Le colonel St. Léger a aidé et donné 13 soldats du 34me régiment. 151

13 juillet, Trois-Rivières. Le colonel Thomas Johnson au capitaine Sherwood. Ses malheurs; il proteste de son désir que les colonies redeviennent fidèles. N'a pas eu de nouvelles de sa famille; est dans l'embarras faute d'argent et fait des dettes. 152

14 juillet, Saint-Jean. Information de Joseph White, lequel a quitté Cohos 12 jours auparavant. Benjamin Paterson, actuellement dans la prison de Québec, s'était caché non à cause de sa loyauté, mais de ses menées frauduleuses. 154

14 juillet, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Remerciements pour lui avoir adjoint le Dr. Smyth dans la conduite des négociations avec le Vermont, désire que le major Lernoult fasse partie de la commission. Croit que le blockhaus sera prêt vers le 20. Le *Royal George* est utile, sinon nécessaire. Conférera avec le Dr Smyth sur les moyens d'obtenir des nouvelles. Les partis ne peuvent être envoyés avant d'avoir au préalable obtenu la permission de Saint-Léger; on pourrait lui donner instruction de donner un ordre général à Sherwood. 155

17 juillet, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Retard à écrire. Sherwood est parti à la tête des différends détachements. Retour d'un messager sûr avec une lettre et des journaux d'Albany. La nécessité du secret au sujet de la correspondance. Les rebelles doivent envoyer des soldats au fort Edouard. On enverra dans quelques jours les partis qui doivent aller aux nouvelles. 158

19 juillet, Saint-Jean. George Smyth envoyant le rapport apporté par Caleb Clawson et de ses actes et ceux de Wing; des mesures adoptées par Schuyler pour construire des bateaux à Albany et à Shchenectady; Thomas Smyth, un habitant du Vermont, est présenté à Clawson; son compte rendu des sentiments des habitants du Vermont; du désir d'irriter les habitants d'York, etc. 160

20 juillet, Mount Independence. Isaac Clark au major Fay. Concernant l'échange des prisonniers, etc. 162

20 juillet, Près de Crown-Point. Le major Fay à Justus Sherwood. Son arrivée en compagnie du parlementaire; lettres de Chittenden et d'Allen; les prisonniers devront être échangés, etc. Beaucoup d'autres seront prêts à son retour. Désire vivement commencer l'échange, etc. 163

1781.

21 juillet, Au large de Crown Point. Le lieutenant R. Blacket au capitaine Chambers. Des provisions devront être envoyées aux prisonniers qui se trouvent au Mont (Indépendance). Page 165

21 juillet, Au large de Crown-Point. Le major Fay au capitaine Chambers. Provisions envoyées pour secourir les prisonniers. Désire beaucoup se mettre à l'œuvre et se débarrasser des prisonniers. Les hostilités cesseront de la part du Vermont et du côté des troupes du roi également, espère-t-il. 166

21 juillet, Saint-Jean. Compte rendu par Abraham Wing de ce qui s'est passé lorsqu'il est allé à la découverte à Albany; les intentions de Thomas Smith, au député du Vermont; mouvements de Schuyler, etc. 167

21 juillet, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Envoyant des rapports; un parti d'éclaireurs sous les ordres de Breakenridge a été envoyé au Vermont; le magasin sera détruit si le parlementaire ne donne pas satisfaction. Echange proposé du capitaine Wood contre sa (de Smyth) famille. 169

21 juillet, Pointe au Hollandais. Justus Sherwood au même. Retour de Breakenridge et de Bothum, et rapports. 171

21 juillet, Saint-Jean. Nouvelles apportées par Bothum et qui lui ont été communiquées par Mervin, d'Arlington. Le commandement a été enlevé à Allen et donné à Safford, zélé rebelle. L'Assemblée du Vermont hostile à Chittenden, etc. La populace ne consentira pas à traiter avec la Grande-Bretagne. Brownson désire que son frère soit échangé. Menaces faites par Washington au Vermont. Brownson est furieux contre Allen, etc. Soldats stationnés à Castleton. Ira Allen, Fay et un autre ont été nommés pour se rendre au Congrès lorsqu'ils auront terminé leur mission au Canada. 172

22 juillet, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Le parlementaire du Vermont à Dutchman's Point. Le Dr Fay est un des commissaires. Désire qu'on fasse quelque chose pour le jeune Shepherd. 174

23 juillet, Isle au Motte. Le capitaine Chambers au général Haldimand. Transmettant des lettres. La position du *Royal George;* lorsque le navire sera sûrement rendu à sa station, il partira pour Crown Point. Provisions pour les prisonniers échangés. 175

23 juillet, Lac Champlain. Le même au major Fay. Toutes les lettres reçues, y compris une du colonel Clarke, transmises à Haldimand, car il ignore qu'il y ait aucun échange. N'a pas d'objection à ce que Blacket puisse envoyer des provisions à la population de Mont Indépendance si le vaisseau est protégé. Pas d'hostilités contre le Vermont sans avis. Il espère le voir dans un jour ou deux et lui rendre le séjour agréable. 176

24 juillet, Près de Crown-Point. Le major Fay à Justus Sherwood. La lettre de Allen a été envoyée au général. La négligence de n'avoir pas été au devant des prisonniers qui devaient être échangés. 178

25 juillet, Chambly. John Wood (prisonnier) au capitaine Mathews. Désire qu'il soit libéré sur parole. 188

28 juillet, Loyal Block House. Justus Sherwood au major Fay. Il n'a pas encore été reçu d'instruction au sujet de sa (de Fay) réception, car le général ne connaît pas encore son arrivé. S'efforcera de le dédommager des retards. 182

29 juillet, Loyal Block House. Le même au capitaine Mathews. A communiqué au Dr Smyth les instructions du général concernant le Vermont. Des partis seront envoyés au Connecticut et à Albany. On a besoin de Jillet et de Ball pour servir de guides au Connecticut. Le major Fay est venu seul; si le Vermont avait eu l'intention d'agir avec sincérité le Dr Fay le colonel Allen et le colonel Alcot seraient revenus ensemble. Il envoie des lettres de Fay et de Johnson. Thomas Sherwood, lequel a des dépêches, a été envoyé au Dr Smyth. A construit un bon

1781.

blockhans; c'est le meilleur endroit de la frontière pour les partis d'éclaireurs secret et il peut être facilement défendu. Page 183

30 juillet. George Smyth au capitaine Mathews. La lettre du 19 contient un vrai portrait de Wing; s'informera au sujet des donzelles. Prendra patience au sujet de l'élargissement de son fils. Rapporte que les rebelles et les troupes du roi sont à se massacrer mutuellement dans les Montagnes. Enverra prendre des nouvelles à Albany. 186

— juillet, Saint-Jean. Justus Sherwood. Mémoire concernant les principaux du Vermont; les soldats qu'ils peuvent lever; le nombre des soldats, etc. 189

2 août, Loyal Block House. Le même au capitaine Mathews. Incertitude au sujet de la conduite de Allen; s'il est sincère c'est l'homme qu'il faut envoyer au congrès afin d'avoir le refus qui fera du Vermont l'ennemi du congrès. Essaiera de rendre Fay à son armée. Fait allusion à des transactions qui, il l'espère, seront approuvés par le général. 192

3 août, Loyal Block House. Le même au même. L'expédition de Pritchard pour s'emparer de Bailey. Pritchard saura de Wells, Jones et Phelps la raison pour laquelle on a envoyé des agents au Congrès; les opinions de Fay et détails concernant les négociations de Allen, etc. Les arrangements faits avec Pritchard pour cesser les tentatives de prendre Bailey, mais il propose de prendre Levamore, délégué du New-Hampshire. 179

3 août, à bord *Royal George.* George Smyth au même. Est satisfait des raisons pour lesquelles il n'a pas été appelé à faire parti de la commission. La perfidie des habitants du Vermont; ils veulent des délais afin de gagner leur point au Congrès et se fortifier. Attendra pour porter son jugement sur le compte de Allen qu'il ait conféré avec Fay. Le projet de prendre Bailey; discussions avec St-Léger à ce sujet. A peur qu'il y ait quelque tromperie au sujet de la prétendue lettre interceptée de Schuyler. Demande que le capitaine Chambers envoie toutes les familles et les partis d'éclaireurs qui arriveront à Crown-Point et à Dutchman's Point. 196

6 août, Loyal Block House. Sherwood et Smyth au même. Les invalides sont arrivés (*voir* page 183) et renvoyés avec les dépêches assurées en sorte qu'elles pourront être jetées dans les bois. Des partis d'éclaireurs ont été envoyés avec des demandes de renseignements à différentes personnes. Le parlementaire n'est pas encore arrivé; on ne peut expliquer le retard. 199

6 août, Saint-Jean. George Smyth au docteur Williams. L'a recommandé au général Haldimand pour obtenir des nouvelles. La nature des informations qui devront être envoyées. 201

8 août. A. P. (Pritchard). Informations des partis d'éclaireurs rebelles capturés, et instructions signées par le colonel Wait, commandant à Corinthe. 195

9 août, A bord du *Royal George.* George Smyth au capitaine Mathews. Est certain que la lettre auquel il est fait allusion est de l'écriture de cet abominable coquin de Schuyler. Retour des partis d'éclaireurs. Arrivée du major Fay; la liste des prisonniers est remplie, suivant les instructions. Les négociations au sujet des affaires secrètes avec Fay ne sont pas satisfaisantes. A peur de quelque tricherie de la part des Américains. Sherwood et lui n'ont pas une trop grande confiance en Fay. Demande avis au sujet de la mise en liberté de son fils. 202

9 août, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Arrivée du parlementaire et des prisonniers Changement de Wright échangé contre Brownson; il parle comme un quaker. Demande de la part du Dr Hopkins pour la mise en liberté de Thomas Johnson. 205

1781.

10 août, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Fay est ou très sincère ou très jésuitique. Le Vermont désire négocier jusqu'au mois de novembre. Le Vermont cherche à faire durer les négociations pour éviter une invasion de la part du roi ou du Congrès jusqu'à ce qu'il connaisse le résultat de la campagne. Le Dr. Smyth et lui agisent de concert. Page 207

11 août, Loyal Block House. Sherwood et Smyth au même. Pritchard a envoyé un parti d'éclaireurs rebelles,—un caporal et deux soldats. Espérances de Pritchard qu'on obtienne d'eux d'importantes nouvelles. Fay désire connaître les termes offerts par les commissaires en 1778. 209

11 août, Montréal. Sir John Johnson au capitain Dunbar. Retour de prisonniers auxquels il peut être permis de se rendre chez eux après avoir prêté le serment prescrit. 211

13 août, Montréal. Serment prêté par les prisonniers qui ont reçu la permission de s'en aller sur parole, noms annexés, ainsi que certificat de James Stanley Goddard qu'il a fait prêter le serment. 212

14 août, Montréal. William Jones, grand prévôt. Nombre des prisonniers rebelles envoyés de Montréal à Saint-Jean en compagnie du parlementaire. 214

14 août, à bord du *Royal George*. Informations données par le lieutenant Jones commandant un parti d'éclaireurs. N'a pas réussi à cause du rapport fait par un déserteur. Le colonel van Vactin, commandant du district de Saratoga, a singulièrement changé d'avis, de rebelle notoire il est devenu loyal et envoie des nouvelles; Schuyler se joindrait aussi, mais a peur de la réception qu'on lui ferait. Brant et Butler ont attaqué un fort sur la Mohawk. 215

14 août, Pointe-au-Hollandais. George Smyth au capitaine Mathews. Décrivant ses entrevues avec Fay, doute encore de sa franchise; la duplicité du Vermont. Des partis ont été envoyés secrètement au Vermont pour obtenir des nouvelles. Les craintes à cause du retard des partis d'éclaireurs. A envoyé un message à van Vactin. 217

15 août, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Le caporal Pied-de-Corbeau a été envoyé pour demander des nouvelles à Mervin, d'Arlington. Nombre des partis secrets envoyés. Les nouvelles apportées par Jones prouvent que le Vermont est prêt à aider ses voisins rebelles; Fay nie cela. 220

Liste des partis envoyés en service secret. 222

16 août, Montréal. Liste des prisonniers envoyés de Saint-Jean et qui iront par le bâtiment parlementaire. 223

17 août, à bord du *Royal George*. George Smyth au capitaine Mathews. Breakenridge ne rapporte que peu de nouvelles. Les principaux du Vermont sont favorables au gouvernement, mais la populace lui est hostile. Myers est également de retour; c'est le seul qui ait fait son devoir d'après les instructions. Le fils de Smyth est encore en prison. A plus de confiance que Fay est sincère. Plaintes des partis d'éclaireurs au sujet du défaut de solde, etc. On ne peut se fier à Wing. 225

18 août, Pointe-au-Hollandais. Azariah Pritchard. Les informations de ce qui se passe au Vermont; proposition faites au Congrès; entrevues avec Beadle Livermore enverra un compte rendu des délibérations du Congrès, à Hartford, Connecticut. Suggestion de Beadle au sujet de Bailey, etc. Arrangements pour les nouvelles qui devront être envoyées par Beadle et Porter. 228

18 août, à bord du *Royal George*. George Smyth au captaine Mathews. Lettre d'avertissement au sujet du major Fay. 230

1781.
18 août, Pointe-au-Hollandais. Justus Sherwood au même. Le remercie d'avoir approuvé sa conduite et celle de Smyth vis-à-vis de Pritchard. Différences entre les rapports de Pritchard et de Jones. Candeur apparente de Fay. Il veut qu'ils le rencontrent à la baie de l'Est, à son retour, afin de leur donner des renseignements positifs. C'est par intérêt que les chefs de parti du Vermont désirent l'union avec le Canada; les trois cinquièmes de la populace sont d'enragés rebelles sur lesquels ils ont peu de contrôle. Page 231

18 août. C. Réponses à des questions sur les délibérations de la législature du Vermont relativement à l'admission de cet Etat dans la confédération, et aussi sur les démarches faites pour s'unir à l'Angleterre. (Les correspondants disent que ce qui se passe entre le Canada et le Vermont semble être divulgué.) 233

19 août. George Smyth au capitaine Mathews. Les examens de Pritchard et de Patterson confirment les déclarations de Fay. Utilité de Patterson. 238

19 août, Pointe-au-Hollancais. Justus Sherwood au même. Rapport de Pritchard transmis; poursuivi de près par l'ennemi. Arrivée de Patterson; son rapport; ses capacités. Beadle et Porter seront la meilleure source de renseignements. Fidélité de Porter. Beadle est un esprit subtile, ingénieux; a servi les rebelles, mais on peut s'en faire un instrument. Pritchard a été infatigable; Patterson et lui sont recommandés au général. 239

19 août, Pointe-au-Hollandais. Rapport de Benjamin Patterson sur ses opérations; ce que dit Beadle du désir qu'ont les principaux hommes du Vermont de s'unir à la Grande-Bretagne; propositions qui doivent être faites au Congrès pour admission à des conditions que l'on croit de nature à être refusées. Le général Bailey est un vicaire de Bray; on devrait lui envoyer un parlementaire. Comment correspondre. Johnson a à Cohoes un parti d'hommes du New-Hampshire que l'on croit être pour une expédition secrète commandée par Whitecomb contre le Canada. 242

19 août, White Creek. Proclamation du gouverneur Chittenden, portant que tous les habitants de Kingsbury résidant en dehors des lignes de défense, devront se rapprocher dans de certaines limites en vue de leur protection, ou renoncer à être défendus par l'Etat du Vermont. 264

20 août. Joseph Fay. Son engagement d'honneur qu'il ne permettra pas que les lettres d'Haldimand ou de ses agents, concernant une négociation secrète, soient copiées, rendues publiques, ni transmises au Congrès. 241

22 août. Information par John Cross, au sujet de ce que Beadle dit des affaires du Vermont; découvert, il a dû s'enfuir de chez Beadle. Magasins, etc., à Moretown; édifices d'Haverill gardés par des troupes de Johnson et du New-Hamphire, et grands magasins à n° 4. 244

24 août, Saint-Jean. Justus Sherwood et George Smith au capitaine Mathews. Avant le départ de Fay des lettres d'Haldimand lui ont été montrées, et copie lui en a été donnée sur ses pressantes sollicitations et après qu'il eut signé un engagement (page 241). Arrangements pour recevoir des dépêches privées. Il ne sera pas commis d'hostilités dans de certaines limites. Fay est parti en apparence satisfait, les laissant dans les ténèbres. Bothum envoyé à la découverte avec partis d'éclaireurs. 245

25 août. Saint-Jean. George Smith au capitaine Mathews. Beatis est revenu sans résultat. La cause de son insuccès est sa propre mauvaise conduite; a enlevé une fille et l'a emmenée. La raison pour laquelle tant

1781.

d'expéditions de découverte manquent leur but est la conduite des partis mis en campagne qui commettent des vols, etc. Page 247

25 août, Skenesborough. Liste de prisonniers sur parole, avec la formule de parole signée. 249

26 août, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Etat du blockhans. Demande la permission de recruter pour sa compagnie et de pousser le recrutement en général. Un exprès sera envoyé à Beadle et Porter. Se préparera à aller à Skenesborough avec Smyth. Fay veut qu'il amène certains prisonniers pour échange. 251

26 août, Saint-Jean. George Smyth au même. Patterson est le plus compétent pour traiter avec Beadle et Porter; il sera envoyé avec un parlementaire. Ne doute pas de la fidélité de Loveless; l'a envoyé chercher pour aller auprès de van Vactin. Arrivée de femmes et d'enfants de Schenectady et de Jonstown. La nouvelle qu'ils rapportent du Vermont et de la prise d'Howard et de ses hommes par la populace, et de la rage du gouverneur, lequel dit qu'il les échangera. Est obligé au général de ses précautions, mais n'a pas peur des rebelles. 253

30 août, Saint-Jean. Justus Sherwood au même. Dépêches envoyées par l'entremise de Patterson à Beadle et à Porter. Mauvaise conduite attribuée à Thomas Sherwood; sa cause. Fay ne peut expliquer pourquoi Chipman a manqué à sa parole. 256

31 août, Saint-Jean. George Smyth au même. Autre concernant dépêches à Beadle et à Porter. Campbell envoyé au Dr Williams et à McFarson avec des lettres; rapporte des journaux, etc. Loveless est prêt à partir avec lettre à van Vactin. 258

1er décembre, Saint-Jean. Justus Sherwood et George Smyth à B. Mountain et P. Mountain. (Tels étaient les noms pris par Beadle et Porter; *voir* page 242.) Disant qu'ils ont été recommandés à Haldimand pour être employés à obtenir des nouvelles du Vermont. Le plus inviolable secret devra être gardé sur la part qu'ils prennent, et ils seront récompensés. Transmet sceaux et questions. 259

1er septembre Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Transmettant des renseignements de la part de Nolton, de Jones et de Wells, avec des journaux de Boston et autres. La population du côté est penche pour le gouverneur; celle du côté nord est aussi obstinée que jamais. L'envoi d'un gros corps de troupes à Crown Point aurait un bon effet. Bailey et Bellis sont notoirement contre les négociations et devraient être enlevés. Madame Hannah Brown rapporte que le capitaine Allen a dit à ses hommes, à Skenesborough, que l'on tirait du canon à Bennington parce que le Congrès avait admis le Vermont comme quatorzième Etat. Montréal, 2 septembre. P.S. Pense que ses amis du côté est pourraient avoir quelque connaissance des négociations. 261

2 septembre, Saint-Jean. Communications secrètes, non signées. L'agent parcourt le Connecticut, le Rhode-Island, Boston, etc. Enverra des nouvelles à son retour. Rapporte perte de troupes par Washington. Prise de Blecker. 267

3 septembre, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Envoie comptes reçus, qu'il ne peut certifier. Si les prisonniers n'arrivent pas vers jeudi, le Dr Smyth et lui partiront pour Skenesborough. 269

4 septembre, Saint-Jean. George Smyth au même. Est reconnaissant de la sollicitude du général pour sa sûreté. Pourquoi ne risquerait-il pas sa vie aussi bien que le major André? Accompagnera Sherwood jusqu'à la baie de l'Est. Bettis emprisonné parce qu'il refuse de quitter sa Desdémone (*voir* page 247). Si l'on renvoyait cette dernière il irait à sa

1781.

recherche et causerait la ruine d'un grand nombre de fidèles sujets. Enverra détails au sujet de Schyler. On pourra envoyer des nouvelles à sir Henry (Clinton), vu que deux hommes doivent aller à Albany sous peu. Page 270

4 septembre, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Demande que l'argent avancé par le colonel Peters pour payer des éclaireurs soit remboursé. Peters a eu des lettres de Beadle, de Porter et de Simpson. 272

5 septembre, Philadelphie. Extrait d'une lettre du général Washington et d'une lettre du général Gist, annonçant l'arrivée de la flotte de l'amiral de Grasse dans la Chesapeake. 273

8 septembre, Gilliland's Creek. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Il laisse entre les mains du général la question de sa nomination dans le corps des loyalistes ou celui de sir John Johnson. La fuite de Midkiff avec ses papiers laisse une porte ouverte aux rebelles pour avoir des renseignements. Mesures prises pour surveiller Midkiff. Pritchard a reçu instruction de prendre un éclaireur rebelle. 277

12 septembre, C—s. (Coos). W. Hofrettas aux commissaires de Sa Majesté Britannique dans la province du Canada. Envoie dépêches de B Mountain (Beadle) et de P. Mountain (Porter), protestant de leur fidélité et de leur zèle. Le danger de mort que court l'auteur si son secret est découvert. Répond à des questions sur le sentiment public concernant l'union; les actions du Congrès; les mouvements de Washington; le nombre des soldats français, etc. 275

12 septembre, Mount Independance. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivé en retard à Crown-Point; Marsh a passé pendant la nuit avec 30 familles. Le parlementaire du Vermont a été rejoint en s'en revenant. Les renseignements donnés par les officiers commandants de l'admission du Vermont dans l'Union. Les préparatifs de sa réception (de Sherwood) excitent des soupçons. L'enseigne Smith, porteur d'une lettre pour Fay, envoyé avec un parlementaire; précautions contre surprise. 278

14 septembre, Skenesborough. Le colonel Walbridge (E.-U.) à Smyth et Sherwood. Lettre expédiée au major Fay; son retour attendu le lendemain. Vivres envoyés. 282

16 septembre, Ticondéroga. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Non-arrivée du major Fay. Le Dr. Smyth et lui (Sherwood) se sont transportés à l'Etat de York et occupent maintenant la redoute de l'est. Lettre reçue du colonel Walbridge concernant mouvements de Fay. Le porteur, lieutenant Cook—ne connaît rien des négotiations de réunion; craint que les chefs ne soient trompeurs; espère qu'il sera pris des mesures pour châtier les misérables Yankees à deux faces, si le soupçon est bien fondé. 281

17 septembre, Ticondéroga. George Smyth au même. En conséquence de lettres d'Allen et de Fay, Sherwood et lui se rendront à Skenesborough. Madame Smyth à envoyé dépêche de sir Henry Clinton. Conduite odieuse des gens d'Albany vis-à-vis de ses correspondants (de Smyth); son fils encore en prison. 283

19 septembre, Skenesborough. Les prisonniers anglais devant être échangés, avec engagements d'Ira Allen et de Joseph Fay, d'un côté, et de Justus Sherwood et George Smyth, de l'autre, à l'égard d'autres échanges, et aussi reçu de prisonniers rendus au Vermont. 284

24 septembre. Isle aux Noix, Le major Dundas au capitaine Mathews. Concernant l'échange de prisonniers. 287

25 septembre, Saint-Jean. George Smyth au même. La dépêche pour sir Henry Clinton sera expédiée. Le danger qu'à couru madame Smyth pour avoir

1781.

reçu la dépêche venant de clinton; sa fuite et son arrivée à Bennington chez le major Fay; la protection que ce dernier lui a accordée contre la dénonciation du Dr Stringer. Emprisonnement de Shepherd et de deux autres amis à Albany. Page 289

25 septembre, Saint-Jean. George Smith au capitaine Mathews. L'écriture lui est étrangère, mais croit que le document n° 1 contient la vérité. Le papier déchiré est vrai en partie, mais personne n'avait entendu dire, à Albany, que Washington eut perdu un régiment (*voir* page 267). L'idée d'une proclamation aux Vermontois que lancerait Haldimand et qui serait suivie, vers le 11 ou le 12 octobre, d'un corps de troupes. Habile conduite de Sherwood. Le mécontentement des partis d'éclaireurs à cause du défaut de solde, etc. 291

29 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Dépêche envoyée par le capitaine Meyers, qui tombe malade; un autre en est chargé. Le retard qu'a éprouvé la lettre de Clinton ne pouvait pas être évité. Assistance prêtée à des déserteurs, etc; suggère d'essayer à découvrir ceux qui leur aident. Le nombre de désœuvrés qui dévorent les vivres. Le rapport de Patterson devrait être soigneusement scruté. Que doit-il faire de Saint-John, Wing et Chambers? Leur caractère respectif. Demande des instructions au sujet de la vaisselle de Schuyler. 293

Sans date. Note concernant Jonathan Barret, Steven Lovejoy, Steven Valentine et Robert Hopkins, prisonniers. 296

4 octobre, Saint-Jean. George Symth au capitaine Mathews. Est désappointé de ne pas recevoir de lettres. Brunson (Brownson) et d'autres prisonniers partent. Le peu d'apparence que son fils soit relaxé, et la mauvaise foi de Brunson et de Fay. 297

5 octobre, Crown Point. John Stuart au Dr Smyth. Son arrivée avec plusieurs familles—environ 50 personnes; mais il n'y a pas d'embarcations pour les rendre au Canada. Leur désagréable situation. L'emprisonnement de Shepherd, Bloore et Chambers; ils cherchent à être échangés. Les retards en route. 299

6 octobre, Isle aux Noix. Compte contre le capitaine Gideon Brownson, pour subsistance de prisonniers, avec son billet à ordre. 301

7 octobre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Concernant lettre de Stuart et échanges; demande instamment l'échange de son fils. 303

10 octobre, Saint-Jean. John Stuart au général Haldimand. Est arrivé de Schenectady. Washington avait traversé l'Hudson avec des Français et des continentaux; doit traverser la Chesapeake par voie de Philadelphie. Cornwallis avait débarqué des troupes à la Pointe Comfort, sur la rivière York. Lafayette près de Yorktown; la flotte française était dans la Chesapeake. La flotte anglaise a quitté Sandy-Hook pour la Chesapeake. Les rebelles s'attendent à une action décisive. Heath avec les troupes de la Nouvelle-Angleterre à Peekskill. 304

10 octobre. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Regrette les fausses mesures prises pour avoir le fils du Dr. Smyth. Sa mauvaise santé (de Sherwood) et celle du Dr. Smyth. 306

10 octobre, Saint-Jean. Le même au même. Proclamation reçue; mouvements d'éclaireurs. Partira lui-même avec proclamation; mauvais effet de la défaite de Cornwallis. Madame Patterson arrivée avec des nouvelles. Pritchard recevra ordre de se saisir de Bailey. Rentrée de la législature du Vermont. 307

11 octobre, Saint-Jean. George Smyth au même. Concernant les mauvaises démarches qu'il a faites pour la rélaxation de son fils, et demandant au capitaine Mathews de lui obtenir le pardon du général. 309

1781.
11 octobre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Emploiera tous les moyens de découvrir les personnes qui prêtent assistance aux déserteurs, etc. Madame Cheshire ne doit rien savoir, afin qu'elle donne dans le panneau. Dépêches pour Clinton expédiées. A consulté Myers au sujet de la vaisselle de Schyler; il est impossible d'en retrouver d'avantage. Retour de Kent, qui avait découvert et encloué des canons à Skenesborough Landing. Aucune tentative ne sera faite pour s'emparer de Bailey avant qu'on sache s'il est allé au Congrès ou non. Page 311

18 octobre, Instructions à Patterson, qui part pour aller à la découverte. 313

18 octobre, A bord du *Trumble*. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivée à la hauteur de Crown Point. La prise d'Andrew Rikely, l'un des hommes de Clossen; emmené à Saratoga; son évasion en route pour le lac George. Les troupes à Saratoga sous les ordres de Stark, qui a pendu Loveless; propose représaille. N'a pas encore eu de dépêche d'Allen; désir universel d'une paix avec le Canada dans le Vermont. 314

24 octobre, Ticonderoga. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Pas de dépêche d'Allen encore; le Vermont a élu des hommes favorables à une réunion, mais la proclamation du général ne sera pas envoyée avant qu'on puisse juger de l'accueil qui lui sera fait. Espère avoir des nouvelles à ce sujet par un courrier qui a été envoyé avec les prisonniers rendus par Saint-Léger au Vermont. Enverra la proclamation aussitôt qu'il pourra apprendre qu'elle ne sera pas méprisée. 316

27 octobre, Ticondéroga. Le même au même. Transmettant lettres reçues par Blakely, qui avait instruction du colonel Walbridge de les remettre secrètement. Lettre, etc., d'Allen, transmise pour prouver sa sincérité. Les journaux ne confirment pas les confiantes espérances d'Allen. Demande des copies. Suggère d'envoyer secrètement une personne sûre auprès d'Allen. Saint-Leger a fait tout ce qu'il a pu pour pénétrer la populace du Vermont d'une opinion favorable d'Haldimand et du gouvernement britannique. Retournera à Saint-Jean à cause de sa santé. 318

29 octobre. Castletown. Le même au major Carleton. Son arrivée; entrevue avec le chef de brigade Allen et officiers; ils sont en faveur d'un cartel; la trève sera honorablement observée. Rumeur de la défaite de sir John Johnson. 320

31 octobre, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Le retard apporté à l'envoi d'un courrier par Allen. Parti d'éclaireurs envoyé prendre un parti d'éclaireurs rebelles; ces derniers resistent et le sergent est tué; les autres sont pris, puis relâchés et renvoyés avec des lettres. Arrivée de Clossen à Saratoga; la pendaison de Loveless est confirmée. Nouvelles des mouvements de Johnson (sir John) et de la milice rebelle. Noms d'espions dans Montréal. Vroman, prisonnier rebelle, menace de s'échapper; il devrait être étroitement surveillé. Danger de lord Cornwallis exagéré. Des efforts seront faits pour trouver madame Cheshire. 322

2 novembre, Ticondéroga. Justus Sherwood au même. Arrivée de Stevens, avec lettres et journaux du Dr Olden. Succès du plan du colonel St-Leger de renvoyer les prisonniers au Vermont. Il n'y a rien à faire de plus là avant que l'on connaisse le résultat de la lutte sur la Chesapeake. Recommande une correspondance secrète avec Ira Allan. Espère que le Vermont et New-York se feront bientôt la guerre. Le Vermont a refusé de l'aide à Stark. 326

3 novembre, Saint-Jean. George Smyth au même. N'espère guère que le Vermont se réunisse avec le Canada. Parle de Loveless, de Clossen, etc, la mort du premier et l'évasion du dernier. Thomas Sherwood est le seul éclaireur en campagne. Tant qu'il y aura alarme dans les

1781.

colonies, il pense que c'est imprudent d'envoyer à la découverte. Regrette ne n'avoir pas vu Pritchard et ses prisonniers, vu qu'il aurait pu tirer des renseignements de ces derniers, et couper court à ses bavardages. Fuite de McFarson de Ballstown. Evasion de 11 rebelles, prisonniers sur parole; la poursuite. Ils seront la ruine de certains des meilleurs amis dans les colonies. Page 328

7 novembre, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Hommes envoyés pour s'emparer des Lovel. Piège tendu à madame Chesshire. Les mécontents abondent à Saint Jean; avec l'aide d'Abbott il pourrait les démasquer. 331

10 novembre, Saint-Jean. Le même au même. Est content de voir que Vroman va être arrêté. Pritchard revenu avec Sylvester et deux Lovels, prisonniers. Interrogatoire de Sylvester et de Lovel; ce dernier, menacé de mort, offre de donner des renseignements. Deux hommes offrent de brûler un vaisseau de 74 canons construit à Portsmouth, New-Hampshire. 333

14 novembre, Saint-Jean. Le même à Haldimand. Retour de Thomas Sherwood et de Wickware. Les vivres ordonnés ont été donnés à Patterson; mais les $50 ne le seront pas avant que la querelle entre Pritchard et lui soit réglée. 336

14 novembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Est heureux d'apprendre l'emprisonnement de Vroman, et que les arrangements de service secret sont approuvés. Lovel a offert de fournir des renseignements moyennant une légère rétribution. Remerciements de l'intérêt porté à son fils. 338

15 novembre, Montréal. Interrogatoire de prisonniers rebelles qui se sont enfuis de l'Ile Perrot, fait devant le commandant de brigade De Speth. 340

15 novembre, New-York. Résolutions du Congrès au sujet des réclamations du Vermont. 342

17 novembre, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Trop tard pour envoyer d'autres éclaireurs à la découverte, à moins que le pétit détachement mis en campagne par Jessup ne fasse quelque chose. A transmis nouvelles. Va à Montréal le lendemain. 354

17 novembre, Saint-Jean. Le même au genéral Haldimand. A accompagné St-Leger à Ticonderoga; est allé à Skenesborough avec un capitaine rebelle, Bouvet. Craint que de plus amples négociations avec le Vermont ne soient du temps perdu, à cause de la mauvaise fortune dans le sud. 355

21 novembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Le plaisir qu'il a de voir que les prisonniers qui ont violé leur parole soient arrêtés, ainsi que les mécontents. La saison des expéditions de découverte étant finie, les hommes s'attendent de recevoir leur solde avec les arrérages; ils murmurent. 357

21 novembre, Saint-Jean. Le même au général Haldimand Les partis d'éclaireurs et les prisonniers sur parole ont fait beaucoup de mal à des amis dans les colonies. Dispositions prises pour avoir des nouvelles de Schenectaday, de New-City et d'Albany. Gratification payée à McFarson. Pourquoi il n'a pas eu plus que Lovel. Doute de Pritchard, de Barlow et de Sylvester. Enverra chercher les deux hommes pour détruire le vaisseau de 74. Davis arrivé avec des dépêches pour Clinton; est envoyé avec des guides qui devront aussi se procurer des nouvelles d'Albany, etc. 359

28 novembre, Montréal. Déposition du capitaine Vroman. Dit qu'un nommé Dugan l'a renseigné sur l'aide prêtée par Carignan, du faubourg Saint-Laurent, à des prisonniers, pour leur permettre de s'échapper, et sur ses communications avec les colonies. Le jeune Casou (Cazeau ?) est aussi impliqué, ainsi que Dupont et Marandan. 362

1781.
12 décembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Mouvements de partis d'éclaireurs. La capitaine (Pritchard ?) désire être chargé de la destruction du vaisseau de 74 canons. Schuyler a demandé la relaxation de deux prisonniers, mais leur mise en liberté serait la ruine de trois ou quatre familles. Fait des vœux pour la délivrance de son fils. Page 365

26 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Absence de Sherwood; craint qu'il ne lui soit arrivé quelque accident. Bonnes nouvelles de l'île Carleton au sujet de Cornwallis. Gasconnades de Schuyler. De Fou attendu avec des nouvelles du Sud. Affaires d'argent. Son fils a reçu l'ordre de rejoindre son corps. Nouveaux signes envoyés aux amis d'Albany, de New-City et de Schenectady. 367

28 décembre, Saint-Jean. Justus Sherwood au même. Son retard à Montréal. Slitzinger dénonce Knowles, Malkam et Phillips, et se procurera les preuves. On l'enverra aux nouvelles. Patterson s'apprête pour le Connecticut; sera secondé par un parti sous les ordres de Pritchard. Difficultés causées par la maladie d'officiers. Partira avec Twiss pour le Loyal Blackhouse. 369

1782.
9 mars, New-York. William Franklin, avec copie d'une lettre de sir Henry Clinton au gouverneur Franklin, donnant l'assurance du roi quant à la protection, etc, dont seront couverts les loyalistes. 352

Lettres du capitaine Sherwood et du Dr Smyth.

1777—1784. Vol 1.

(La correspondance contenue dans ce volume fait suite à celle qui se trouve dans B. 176.)

B. 177—1. **B. M. 21,837.**

1782.
2 janvier, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Avec bons souhaits. Le Dr Smyth et lui s'occupent de prêter assistance aux partis d'éclaireurs. L'épaisse couche de neige retardera les détachements du service secret. Page 1

2 janvier, Saint-Jean. George Smyth au même. Dispositions pour expéditions de découverte. Transmet comptes. Des difficultés s'élèvent au sujet du service secret. 3

16 janvier, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Partis d'éclaireurs envoyés en découvertes à la rivière Connecticut, à Scanactada (Schenectady) et au Vermont. Difficulté de se procurer des approvisionnements pour eux. Six prisonniers envoyés du Vermont. Ne croit pas à la nouvelle de la capitulation de Cornvallis. Doit-il envoyer une dépêche secrète à Allen (Ethan ?) avant le parlementaire ? Quand des éclaireurs sont attendus. 6

16 janvier, Saint-Jean. George Smyth au même. Sherwood, à la Pointe au Hollandais, envoie des détachements à la découverte. Il est rumeur qu'il a été fait des prisonniers à Crown-Point. Leurs rapports quant à Cornwallis et à la situation dans le Vermont.

20 janvier. "Plain Truth" à Justus Sherwood. Evasion du fils du Dr Smyth. Rumeur d'une bataille; d'autres prisonniers se sont échappés. Confusion à Boston. (L'auteur de cette lettre était M. Mervin. *Voir* page 21) 13

20 janvier. Interrogatoire de prisonniers. Randal, Cox, Whitney, Hobbs, Wheeler et Stearns, les prisonniers, rapportent la capitulation de Cornwallis et ce qui se dit dans le Vermont. 14

1782.

30 janvier, Rivière La Colle. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Dépêche au Vermont. La conduite de Patterson. Rapport satisfaisant de la part de Stevens. Devrait-on laisser Randal s'échapper ? Doit-il être chargé d'une dépêche particulière, et faut-il lui faire la part des chevaux tués ? Page 19

30 janvier, Rivière La Colle. Le même au même. Arrivée de Roger Stevens, avec rapports des mouvements de Washington. Les Français doivent attaquer le Canada. On croit à la capitulation de Cornwallis. Impopularité du Congrès à cause de lourdes taxes qui donnent lieu à des émeutes, etc. Rupture apparente entre le Vermont et les Etats du nord. Plan de Stevens pour avoir des renseignements. 21

30 janvier, Saint-Jean. George Smyth au même. Besoin de fonds pour les partis d'éclaireurs. Exprès dépêché. Retards des courriers. Examinera soigneusement les rapports. 25

6 février. Terence (ou Lawrence) Smyth. Ses renseignements sur le Vermont ; avec l'aide d'une force armée britannique, il reviendrait à l'obéissance avant deux mois. Mesures prises par Washington et le Congrès pour contrecarrer le projet. Charleston évacué. Mouvement de troupes. 28

7 février, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Concernant les services de Grier et de Stevens. Position de Patterson. Rapports d'éclaireurs. Demandant instamment l'échange du fils du Dr Smyth. Comptes. 33

7 février, Loyal Block House. Le même au même. Enverra à la découverte ainsi qu'ordonné, mais représente la faiblesse de la garnison. Demande 10 ou 15 hommes de plus. 36

9 février, Saint-Jean. George Smyth au même. A envoyé le capitaine Myers à Albany pour avoir des nouvelles. Concernant l'évasion de son fils, etc. 38

12 février, Saint-Jean. Le même au même. Envoie des journaux avec rapports d'opérations et nouvelles apportés par éclaireurs. Effet de la défaite de Cornwallis. Escarmouche entre Vermontois et New-Yorkais. 40

13 février, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Transmettant rapports de l'enseigne Sherwood. Retard du capitaine Myers. 42

13 février, Loyal Block House. Le même à Haldimand. Transmettant rapports de l'enseigne Sherwood. 44

13 février, Loyal Block House. Thomas Sherwood. Rumeur qu'il y aura à Albany des troupes qui seront employées pour soumettre le Vermont. L'action du Vermont en faveur de la réunion est retardée par la défaite de Cornwallis. Recevra des nouvelles de Reed. Armée de Cornwallis échangée. Washington ordonne une nouvelle levée de 25,000 hommes. Le Connecticut amasse des approvisionnements, ainsi que New-York. Rumeur d'une attaque contre le Canada, au printemps. 45

14 février, Loyal Block House. Justus Sherwood à " Plain Truth." Envoyer des renseignements sur le but des approvisionnements et des nouvelles levées ; si c'est contre le Canada, le faire dire tout de suite. 48

14 février, Loyal Block House. Le même à J. N——n, etc. Aux correspondants, leur demandant de communiquer tous les renseignements qu'ils pourront se procurer sur les mouvements de Washington, etc. 50

15 février, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Avec lettres de Sherwood. Eclaireurs envoyés à Albany. Retard causé par ordres de Sherwood au capitaine Myers. 52

16 février, Saint-Jean. James Rogers à J. Mountain. Lettres envoyées pour voir si l'on peut en expédier sans danger. 55

1782.

17 février, Verchères. John Nairne au Dr Smyth. Avec remise pour subsistance. Page 56

17 février. Jonathan Miller. Nouvelles de la rivière des Mohawks. 57

19 février, Loyal Block House. Justus Sherwood au major général Riedesel. Attendra les soldats de Brunswick. Enverra de la venaison, si c'est possible. 58

20 février, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Regrette que les nouvelles contenues dans les dépêches soient rendues publiques. Plan pour obtenir des renseignements secrets d'Albany. 60

21 février, Bennington, Saratoga. Ordre aux habitants de Saratoga de convoquer une assemblée de ville au sujet d'affaires avec l'Etat de New-York. 63

22 février, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. A reçu des renforts; besoin d'approvisionnements. La difficulté d'arriver à faire garder le secret. Il a encore été envoyé d'autres éclaireurs à la découverte. Effet du dernier désastre sur le Vermont. Cela vaut-il la peine d'envoyer des messagers là? Concernant chevaux de Randal. Le bon accord entre le Dr Smyth et lui. 66

23 février, Saint-Jean. George Smyth au même. Disant qu'il n'y a pas eu de mésintelligence entre le capitaine Sherwood et lui. 72

24 février, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Retour de partis d'éclaireurs. Les canons pris par les Vermontois à Crown-Point peuvent être facilement coulés sous la glace. 73

24 février, Loyal Block House. Le même au même. Retour d'éclaireurs. Plan arrêté avec Stevens pour avoir des renseignements. Un déserteur désire s'en revenir. Snetzinger a échoué. Il y a trois partis d'éclaireurs en campagne. Devrait-il couler les canons du Vermont sous la glace, à Ticondéroga? 74

24 février, Loyal Block House. Le même au général Haldimand, avec dépêches. 78

24 février, Loyal Block House. Le même au capitaine Mathews. Avec information, de la part de Snetzinger, que des amis du gouvernement près d'Albany avaient été emprisonnés, et que des préparatifs se faisaient pour envahir le Canada, avec détails. 79

25 février, Loyal Block House. Le lieutenant Sutherland au lieutenant Langan. Avec nouvelles de la Nouvelle-Angleterre quant aux préparatifs contre le Canada. 81

26 février, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Va à la Pointe au Hollandais se consulter avec Sherwood sur les moyens à prendre pour avoir des renseignements. 83

26 février, Montréal. D. Claus au même. Transmettant dépêches. 84

28 février. Roger Stevens. Droits imposés par le Congrès sur le thé, le rhum, etc. Arrivée d'une brigade française. La conduite des Vermontois. Ne croit pas qu'il y ait invasion du Canada cet hiver. Offre de service de son oncle, etc. 85

28 février. Lieutenant Sutherland. Capitulation de Cornwallis; rumeurs de rassemblement de troupes françaises et américaines à Albany. Quartiers de l'armée royale. Rumeur de la défaite de Green (rebelle). Quartiers de Washington. Autres troupes américaines. Différends entre le Vermont et New-York à propos de frontières. Danger que courent les amis du gouvernement; etc. 88

2 mars, Northampton. Lévi Silvestre au général Haldimand. Rumeur de la capitulation de Cornwallis et de la dispersion des loyalistes. Desseins contre le Canada. La peur qu'ont de se compromettre les amis du gouvernement. 94

1782.

2 mars. Justus Sherwood à l'enseigne Sherwood. Instructions concernant le service secret. Page 96

2 mars, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Dispositions pour avoir des renseignements secrets d'Albany. 98

4 mars, Brown's Crown. A Pritchard à Abner Barlow. Instructions concernant le service secret. 100

5 mars, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Des partis d'éclaireurs ont été envoyés à la découverte. Aide au major White, du Connecticut. Il sollicite l'autorisation de s'emparer du général Bailey. Pritchard est allé au nord. 101

5 mars, Saint-Jean. George Smyth au général Riedesel. Caractère infâme de McFarlin ; on croit que c'est un espion. 105

6 mars, Saint-Jean. Capitaine Pritchard. Information de la tentative projetée du capitaine Lad d'enlever des bûcherons à la baie de Missisquoi. 106

6 mars, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Comptes reçus. Il envoie des partis d'éclaireurs à la découverte, etc. 107

6 mars, Saint-Jean. Le même au même. Rapporte conversation du capitaine Tindle, etc. 109

6 mars. Justus Sherwood. Instruction au caporal Snetzinger de s'assurer du nombre de soldats qu'il y a à Claverick et vers le nord. 113

6 mars, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Arrivée de Pritchard et de Patterson. Il va à la rencontre d'un parlementaire d'Albany. Caractère de McFarlin ; sa perfidie. Ellice est un ami, etc. 114

7 mars. John Fraser. Rapport d'une expédition de découverte depuis Yamaska jusqu'au lac Saint-François. 64

9 mars, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Entrevue, à la Pointe au Fer, avec McFarlin et Ellice. Les nouvelles, selon ce dernier, sont que sans l'aide des Français l'ennemi n'entreprendra rien contre le Canada. 117

10 mars. " Plain Truth " (Merwin) au capitaine Sherwood. Il se fait des levées d'hommes. Allen dit que le Vermont ne négocie que pour éviter une campagne. Pas d'armée française. Trop de gens sont au courant des renseignements secrets. 123

11 mars. William Lamback. A été fait prisonnier. Rapporte les rumeurs de mouvements menaçants dont il a entendu parler après son évasion. Vermontois dans les fers, etc. 125

11 mars, Saint-Jean. Henry Boon. Rapporte les rumeurs d'une expédition d'hiver projetée contre le Canada. 127

11 mars. —— au capitaine Sherwood. Washington ordonne que les Etats fournissent leur contingent respectif d'hommes et de fonds. Rumeur de l'échange de lord Cornwallis, qui commandera à New-York. Cours de droit devant être abolies dans le Massachusetts et le Vermont. Rumeur d'une expédition contre le Canada ; on croit plutôt que ce sera contre New-York. Le Vermont va signer les conditions de confédération ; changement qui s'est opéré depuis la capitulation de Cornwallis. 129

12 mars. George Dupré (en français). Avec rapport de Chabal, capitaine de milice, au sujet d'espions. 132

15 mars. George Colhammer. Reçu de gages qu'il a touchés pendant qu'il était employé dans le service secret. 134

16 mars, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Plan de David Harvey pour aller à New-York en quête de nouvelles. 135

17 mars, Chute de la rivière aux Oignons. Stevens à Justus Sherwood. Rapport de préparatifs d'une attaque contre le Canada. Soulèvement contre le Congrès. Il arrive de

1782.

l'or. Allen et Fay, du Vermont, dans les fers. Le Vermont entrera dans l'union. Page 138

18 mars, Loyal Block House. Roger Stevens. Transmettant rapports. 141

18 mars, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Avec rapports. L'emprisonnement d'Allen et de Fay n'est qu'un jeu pour voiler leur perfidie. 142

22 mars, Loyal Block House. Le même au même. Avec rapport de Snetzinger. 143

22 mars, Loyal Block House. Le même au même. Concernant les hommes employés dans le service secret. 144

22 mars, Saint-Jean. George Colhammer. Rapporte que les troupes françaises sont rappelées, et leurs flottes dispersées. La flotte anglaise est allée à la Havane. Mécontentement contre le Congrès à cause des taxes. Pas de signes d'expédition. 147

22 mars, Loyal Block House. Thomas Sherwood à Justus Sherwood. Recueille des journaux. Renforts à New-York et à Halifax. L'Allemagne, la Russie et la Prusse alliées de la Grande-Bretagne, et les troupes françaises rappelées. Armes transportées à Poughkeepsie. Les Américains amassent des approvisionnements. Le capitaine Crowfoot fait prisonnier. Vermontois emprisonnés à Albany; le Vermont se jetterait du côté des Anglais s'il y était envoyé une force armée considérable. Dispositions pour avoir des nouvelles de Long-Island. 148

23 mars, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Dispositions pour avoir des nouvelles de M. Ellis, etc. 152

24 mars, Saint-Jean. Le même au même. Avec dépêches. 154

25 mars, Saint-Jean. Thomas Andrews. Mouvements pour faire ériger le Vermont en Etat; pas la moindre apparence qu'il s'unisse au Canada. Sympathies du gouverneur Chittenden pour les Anglais. 155

26 mars. Capitaine Myers. Dit qu'il peut avoir des nouvelles par Oswégo. Comment il a été obtenu des nouvelles d'Albany. Pas de préparatifs pour envahir le Canada. New-York lève 1,500 hommes. Les éclaireurs rebelles sont partout; liste de ces partis d'éclaireurs. Comment on pourrait les surprendre. 158

28 mars, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Les nouvelles du Vermont. Donne la chasse aux espions rebelles qui tentent de s'introduire au Canada. Inconstance des Vermontois. Caractère d'Harvey. Fuite de Randal. Deux Sauvages de Caughnawaga à Albany. Besoin de bateaux. 161

28 mars, Loyal Block House. Le même au même. Perfidie des Vermontois; on devrait brûler leurs villes frontières. Nouvelles des éclaireurs. 167

Sans date. (mars et avril.) Platt (signé H. S.) à Cato. Troupes à Saratoga et à Albany. Pas de poudrière au nord. Des munitionnaires doivent fournir de vivres les troupes du Congrès. Effet de la capitulation de Cornwallis. Pas moyen de se fier aux gens irrésolus depuis ce temps-là. Deux hommes mis en prison ont révélé leurs complices. 168

3 avril. F. X. Rapport que Beattias (ou Beatie) et deux hommes ont été faits prisonniers. Les deux ont dénoncé un certain nombre des amis du gouvernement. 170

3 avril. Platt. A délivré dépêches. Arrestation de Bettis (ou Beatie). Des prisonniers ont révélé leurs complices. Difficulté d'avoir des nouvelles. 171

1782.

3 avril, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. On s'attend à l'arrivée d'éclaireurs. Un officier de distinction devrait être envoyé pour traiter avec B——. Page 172

4 avril, Loyal Block House. Justus Sherwood à Salomon Wilson. Instructions au sujet de l'envoi de nouvelles. Envoie argent et dépêches. Besoin d'un moyen de correspondre avec New-York. 173

5 avril. Le caporal Crowfoot. Son arrestation; a détruit ses dépêches. Confusion dans le Vermont. Des refugiés rentreront lorsque la navigation sera ouverte. Il doit être levé 300 hommes dans le Vermont pour garder la frontière. Flotte française détruite. Retrait des troupes françaises; arrivée de renforts à Halifax et à New-York. 175

5 avril. Joseph Mourie et John Lindsey. Poudrières transférées de Claverick au sud. Troupes françaises rappelées pour la défense de la France. Défaite de Green à Charlestown. Victoire signalée de la flotte anglaise sur la flotte française. Washington à Philadelphie; les officiers français recrutent, au moyen de primes d'engagement, des hommes qui désertent presque aussitôt. 176

5 avril, Loyal Block House. Roger Stevens. A été aux chutes de la rivière aux Oignons, piloté par Gibson. A capturé un parti de rebelles qui s'est échappé en route. Rapport de la flotte à New-York. Dires contradictoires quant au but de sa visite. Dispositions pour service secret. 178

6 avril, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivée de Stevens et parti. Envoie dépêches et le fils du Dr Smyth pour examen. A bonne opinion d'Allen et de Fay, du Vermont; favorable résultat probable, si une bonne force armée est employée. Capture d'un parti d'éclaireurs. 181

9 avril, Saint-Jean. George Smyth au même. Concernant Stevens et Sutherland. Risque de Green s'il reprend, pour aller en découverte, deux hommes qui sont rentrés avec lui. Canots pour les partis d'éclaireurs. 183

14 avril, Oswegatchie. John Bulard. Son interrogatoire devant M. Ellice. Mouvements de troupes; préparatifs pour envahir le Canada. On rapporte que Charlestown est tombée, etc. Rumeurs de paix. 187

14 avril. New-York. Acte à l'effet de pardonner certains crimes et délits commis dans la partie nord—est de l'Etat (le Vermont). 192

— avril. Vermont. Délibérations du Congrès des Etats-Unis relativement aux propositions du Vermont. (Du 1er au 17 avril 1782.) 243

20 avril, Saint-Jean. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Résultat des investigations sur la source des renseignements concernant les négociations avec le Vermont. 202

21 avril, Saint-Jean. George Smyth au même. Interrogatoire de Patterson pour éprouver sa sincérité; espère que le jeune Smyth sera envoyé à Saint-Jean; des partis d'éclaireurs se mettent en route. 205

24 avril, Saint-Jean. Le même au même. Il devrait être envoyé un détachement à Skenesborough pour reconnaître les mouvements des rebelles. Myers doit être envoyé pour s'emparer d'Edgar, etc. 207

24 avril, Loyal Block House. Justus Sherwood à "Plain Truth." Le remercie (Merwin) de ses nouvelles. Envoie de l'argent et demande tous les papiers, etc., devant être transmis. On veut particulièrement des nouvelles du Vermont. 209

25 avril, Loyal Block House. Le même. Instructions à l'enseigne Sherwood, à Wright et à Snetzinger, qui se rendent à Albany, à la rivière des Mohawks et à Bennington. 211

1782.

26 avril, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Retard des négociations avec le Vermont. Anxiété au sujet de Clossen, etc. Rebelles pris. Sincérité de M. Lyttle, du Maryland, dont la femme et les enfants ont été pris par les Sauvages. Beaty sera probablement pendu. Retour de Stevens. Son rapport est envoyé. 213

26 avril, Loyal Block House. Roger Stevens. Opérations à la rivière aux Oignons. Son frère n'est pas allé au Vermont, dans la crainte d'être soupçonné. Cherchera à prendre des rebelles. 216

26 avril, Loyal Block House. John Lyttle. Son rapport. Sa femme et ses enfants ont été enlevés. Désire servir comme volontaire. Pas d'autres troupes françaises que celles de LaFayette. Des officiers français essaient de lever 18,000 hommes; les rebelles craignent que ce ne soit pour la France. Green défait devant Charleston. Les taxes accablent la population. Pas d'invasion du Canada. Echec à Sandusky, etc. 218

26 avril, Loyal Block House. Joseph Knapp, Thomas Barton et Simon Vancamp. L'esprit de révolte dans le Vermont; on arme la milice. Endroit où sont les troupes. Les loyalistes essaient de rentrer. Arrestation de Beaty; sa sentence de mort commuée à condition qu'il parlât. 222

28 avril. Le capitaine Martin (prisonnier). Mouvements militaires. Affaires du Vermont. 226

28 avril, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Perfidie du Vermont; croit qu'une attaque sur la frontière pourrait être utile. Beaty sera probablement pendu. Mouvements de partis d'éclaireurs. Danger que court son fils. 229

28 avril, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Transmet rapport du capitaine Martin; ses protestations de fidélité douteuses. L'enseigne Sherwood, etc., ne peut partir, à cause du vent. Vol de lard. 231

29 avril, Saint-Jean. Capitaine Martin (prisonnier.) Rapport sur le sentiment public dans le Vermont, etc. 233

30 avril, Saint-Jean. A. Pritchard au capitaine Mathews. Compte rendu de ses opérations; prisonniers faits. Aimerait à former un poste près de la rivière aux Oignons, et avoir 50 à 60 hommes pour détruire le poste de Corinth. 235

30 avril, Loyal Block House. Justus Sherwood au caporal Snetzinger. Lui donnant instruction de faire prisonnier quelqu'un qui soit violent adversaire du gouvernement, afin qu'on le garde en ôtage pour Beaty. 237

30 avril, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Eclaireurs envoyés à la découverte. Retour de Pritchard avec un prisonnier. Il veut brûler le poste de Corinth, etc. Faut-il le laisser faire? 238

— avril, Loyal Block House. Justus Sherwood et George Smyth à MM. Allan et Fay. Désirent savoir s'ils travaillent encore à une réunion avec le gouvernement. S'il en est ainsi, toutes les conditions posées seront accordées. Dans le cas contraire, ils les pressent de parler ouvertement et de confirmer la bonne opinion qu'ils ont de leur honorabilité. Demandent une entrevue personnelle, s'il y a lieu d'en espérer un bon résultat. 239

1er mai, Loyal Block House. Justus Sherwood au colonel Porter. Demande son avis sur un plan soumis; son opinion sur le sentiment public dans le Vermont; les positions des troupes, etc. 252

2 mai, Loyal Block House. Le même au capitaine Mathews. Mouvements des éclaireurs; il y en a 47 en pays ennemi. Documents au sujet de Lyttle. Caractère de Bennet; recommandé pour emploi. Interrogatoire d'un prisonnier. 254

3 mai. Solomon Wilson. Reçu de 50 guinées, pour service secret. 258

1782.

4 mai. Solomon Wilson au cap. Sherwood. Transmet des journaux. Approvisionnements pour Philadelphie laissés à Boston. Les opérations militaires auront New-York pour objectif. Le Vermont paraît être décidé contre la Grande-Bretagne. Rumeurs d'événements européens. Trouble dans des districts ruraux. Perte de crédit par l'Amérique en Europe. Nouvelles du Canada régulièrement portées aux Etats. Page 258

6 mai, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Envoyé par M. Lyttle. Demande des instructions au sujet de Beaty. 262

6 mai. T. G. S. à George Smyth. Fidélité et prudence de M. Platt. Dispositions pour service secret, etc. 263

7 mai. Anonyme. Mouvements militaires à Albany, à la rivière des Mohawks et à Saratoga. Le Vermont en bons termes avec le Congrès. Danger que court l'auteur de la présente lettre. 264

8 mai. E. Allen au général Haldimand. Etat de choses au Vermont. 264*a*

8 mai. Le même à George Smyth. (Signée O. T. O.) Résultat malheureux de la capitulation de Cornwallis. Troupes pour Charleston. Discussions, au Congrès, concernant la délimitation des bornes du Vermont, etc. 266

8 mai. John Platt. Mutinerie, à Saratoga, de troupes américaines qui avaient ordre de rejoindre Washington à West-Point. Retour du général Schuyler. Les détachements ou partis venant du Canada, qui se composeront de moins de sept hommes, seront mis à mort. Mouvement de Washington. Etat du Rhode-Island, etc. 268

9 mai. "Plain Truth." Leurs gens (les Vermontois) sont fidèles, à moins que le diable ne soit enveloppé dans leur peau. Peu de nouvelles. 271

9 mai, Bennington. Joseph Fay au major Dundas. Envoyant prisonniers pour échange. 272

9 mai, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Envoie des partis d'éclaireurs pour surppendre le général Bailey. Wright envoyé à Bennington avec message verbal pour Allen. Stevens aura des nouvelles de Boston, du Rhode-Island, etc. Les détachements de Sutherland et de l'enseigne Sherwood sont prêts. Philips a apporté des journaux, etc. 274

9 mai, province de New-York. A. et F. (Allen et Fay) à Sherwood et Smyth. Enverra un courrier de confiance dans trois semaines. Les affaires au Vermont sont mieux qu'on se l'imagine. 277

11 mai, Saint-Jean. Asaph McPherson. Est en faveur du gouvernement. A Cohos les nouvelles sont favorables au gouvernement, et que le Vermont ne se battrait pas contre le roi. Bailey est un franc rebelle. On soupçonne Beadle d'être un tory. Le grain est rare. Les habitants sont en faveur du gouvernement, mais ils craignent de le laisser voir. 280

12 mai. George Rouse. Rapport hebdomadaire de Loyal Blockhouse. 282

12 mai. "Plain Truth." Ça va bien dans le Vermont. 282

12 mai, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Transmettant déclaration de McPherson (page 280). Offre de service de la part de Martin. Retard causé par le capitaine de milice. 283

12 mai, Sunderland, Prisonniers de guerre. Reconnaissance signée par hommes échangés. 285

14 mai, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Retour de partis d'éclaireurs. Exécution de Beaty et de ses hommes. 286

14 mai, Saint-Jean. Le même au même. Transmettant dépêches de Clinton. 288

1783.

15 mai, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Différera d'envoyer parlementaire pour Beatie et Parker jusqu'au retour de l'enseigne Sherwood et de Crowfoot. Stevens est parti avec des fourrures pour aller aux nouvelles dans le Massachusetts, etc. Ne peut se rendre aux demandes des bûcherons, etc; a besoin d'hommes pour travaux, etc. Page 289

18 mai, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Agents du Vermont revenus du Congrès sans résultat. Les Vermontois s'uniront aux Anglais cet été. 292

18 mai, Pointe du moulin à vent Maria. Le capitaine A. McAllan au capitaine Chambers. Arrivée de bateau de poste du Vermont. Il rentre des réfugiés. Demande des bateaux et un bâtiment de servitude pour garder à Crown-Point. 293

18 mai, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Retour d'éclaireurs. Allen au Congrès. Opérations de partis d'éclaireurs. Proposition de pendre des éclaireurs rebelles pour venger Beaty et Parker. Green a été fait prisonnier mais a sauvé les dépêches. L'entreprise de Rogers à échoué faute de secret. 295

19 mai. Sans signature. Réponse à des questions sur la position, etc., de l'armée de Washington. 299

19 mai. A. et F. (Allen et Fay). Concernant échange de prisonniers. 302

19 mai, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. La perspective dans le Vermont. Crowfoot revenu avec un prisonnier. La fureur de la populace. La fidélité des Allen. 303

20 mai. Le sergent McIlmoyle. Disant que les majors Fay et Brownson désirent qu'il ne soit pas renvoyé d'autres prisonniers que ceux qui appartiennent au Vermont, et qu'il soit immédiatement envoyé un prisonnier en échange de M. Smyth. 307

20 mai. Sub Fitz. La population est très lassée des taxes et des levées d'hommes. 279

23 mai, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Conduite suspecte de Patterson et de Beadle. Dispositions pour correspondance. 308

23 mai, Loyal Block House. Joseph White. Rapport d'expédition de découverte. Sa rencontre avec Patterson; conduite extraordinaire de ce dernier. Entrevue de White avec Taplin et Chamberlain; leurs soupçons sur Beadle. Conduite suspecte de Patterson et de Beadle. Ils seront surveillés de près. 310

24 mai, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Arrivée de Myers. Plan de Defau approuvé; demande des instructions. 318

25 mai. Z. L. Etat actuel des affaires militaires et perspective. Nouvelles des Antilles. New-York lève des troupes pour la défense des frontières. Le Congrès a décidé de diviser le Vermont. 320

26 mai, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Un homme suspect découvert; croit qu'il voulait attenter à sa vie (de Smyth). 323

29 mai. Saint-Jean. Le même au même. Précautions pour sa sûreté. Plans pour avoir des nouvelles. 325

1er juin, Saint-Jean. Le même au même. Patterson désire se justifier. 328

1er juin, Saint-Jean. Le même au même. Envoie M. Wood, du Vermont, porter des nouvelles. Importance d'une entrevue personnelle avec Allen et Fay. Il n'y a pas grand approvisionnement à Albany. Pritchard est parti pour s'emparer de Bailey. 329

2 juin, Loyal Block House. Justus Sherwood à l'enseigne Bottom (Bothum ?). Instructions concernant échange de prisonniers. 332

1782.

2 juin, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Concernant Davis, échange de prisonniers, etc. Page 334

3 juin. Corn Cob. Position des troupes ; existence au jour le jour ; on est fatigué de la guerre. 335

6 juin. Solomon Wilson. Troubles à Hampshire, Massachusetts, apaisés. Nouvelles complications dans le Vermont, lesquelles ne pourront être réglées que par la force. La guerre finirait s'il n'en tenait qu'à la population. 337

8 juin, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Lieutenant Sutherland parti avec 20 hommes. Arrivée de loyalistes. 340

9 juin, Skenesborough. Isaac Clark au capitaine Sherwood. Disant qu'en outre des prisonniers du Vermont, il doit en être envoyé un qui appartient à New-York, afin de fermer la bouche aux New-Yorkais. 343

9 juin, Skenesborough. Le même. Reçu de prisonniers échangés. Lieutenant Dunning et 42 autres. 345

12 juin, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Eclaireurs envoyés à la découverte. Dépêches expédiées. Demande de secours de la part de madame Beatty. Disposition favorable du Vermont. 346

13 juin, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Arrivée de loyalistes. La populace a insulté le gouverneur du Vermont ; dispersée par le major Brownson. Assemblée pour discuter la question de neutralité du Vermont. La fidélité du Vermont dépend de l'envoi d'une force armée. Nouvelles des éclaireurs. Misère des loyalistes à la baie de l'Est. 349

15 juin. Corn Cob. Défaite des Français. Instructions de Washington. Rumeurs de négociations de paix. 352

16 juin. Ethan Allen au général Haldimand. Concernant entrevue projetée entre eux au lac Champlain. Le refus du Congrès d'admettre le Vermont à soulevé le bas peuple contre la confédération. Croit qu'un vote a l'effet de conserver le lien britannique peut être emporté dans l'Assemblée. Ira au lac Champlain s'il n'y a pas trop de danger à courir. Fera tout son possible pour faire de l'Etat une province anglaise. 354

17 juin, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Transmettant dépêches de sir Guy Carleton et du colonel Wells. Eclaireurs attendus avec des nouvelles du Vermont, etc. On rapporte que New-York opère contre le Vermont. Le colonel Robinson pousse la population contre cet Etat et en faveur des Anglais. Recommande Green pour un emploi. 357

11 septembre. Saint-Jean. George Smyth au même. Part avec des lettres pour Sherwood. Excursion de Patterson pour rencontrer le colonel Beadle. Son fils (de Smyth) a une hernie ; désire venir à Saint-Jean pour le consulter. 185

Roger Stevens (voir Sherwood, page 21.)

Sans date. " Plain Truth." Explication de noms dans ses lettres. 301

LETTRES DU CAPITAINE SHERWOOD ET DU DR SMYTH.

1777-1784—VOL. II.

B. 177-2. **B.M., 21,837.**

1782.

17 juin, Saint-Jean. Benjamin Patterson au capitaine Mathews. Protestant de sa fidélité et demandant d'être débarrassé de ses dettes. Page 360

18 juin, Saint-Jean. George Smyth au même. Avec dépêches. Transmettra accusations contre des loyalistes qui essaient de corrompre les partis d'éclaireurs. 363

19 juin, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Avec dépêches. Victoire de Rodney aux Antilles. Attend des instructions pour ce qui est de voir Allen au sujet du Vermont. Compte général de dépenses fait. Position favorable de la pointe Colchester. Pritchard n'est pas venu à bout de s'emparer de Bailey. 364

21 juin, Saint-Jean. Le capitaine Pritchard au capitaine Mathews. Insuccès de ses plans pour mettre la main sur Bailey. Blâme White. Propose d'autres plans et une attaque contre Cohos. 367

22 juin, Saint-Jean. George Smyth au même. Retour de Pritchard et de Stevens. Distribution de rapports de la victoire remportée aux Antilles. Insuccès de l'entreprise contre Bailey. Silvester et Barlow impatients de mettre la main sur Whitcomb. Pas de nouvelles du Vermont. 371

26 juin, Saint-Jean. Le même au même. Le détachement de Sutherland découvert en débarquant. Prisonniers ramenés par l'enseigne Sherwood. Rumeurs de négociations de paix. Instructions relativement aux éclaireurs. 373

3 juillet, Saint-Jean. Le même au même. Avec liste des prisonniers ramenés par l'enseigne Sherwood. 376

6 juillet, Saint-Jean. Le même au même. Rencontrera des amis du Vermont en arrivant. Des éclaireurs ont incendié le moulin d'Ellice aux Petites Chutes. 377

7 juillet, Saint-Jean. Joseph White au même. Affirmant la fidélité du colonel Johnson, et la bravoure de Pritchard. 378

11 juillet, Québec. Jacob Lansing au général Haldimand. Demande une charte unissant le Vermont et l'Union ouest, afin qu'il puisse être levé des troupes en faveur du gouvernement. Projet de restauration du pouvoir de l'Angleterre. 380

15 juillet. Albany. G. T. transmettant journaux. Mouvements militaires. Dans le Vermont la population est à peu près également divisée. 387

17 juillet, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Retour de Barlow, et journaux transmis. Johnston disculpé. Comment Baily a échappé. Le peu de cas que l'on fait des négociations à Philadelphie et dans le Maryland. Le Vermont incline à traiter avec le Canada. 388

20 juillet, Saint-Jean. Le même au même. Retour de Best avec nouvelles. Washington à Albany. Forts devant être construits à Schenectody et à Saratoga. Le colonel Taplin et ses deux fils arrivés du Connecticut. Désire voir le général; le retiendra jusqu'à ce qu'il ait des instructions. 391

20 juillet, Saint-Jean. Le même au même. A expédié des questions aux différents correspondants dans les colonies. 393

26 juillet. T. S. Mouvements de Washington; défaite des Français, et insuccès des entreprises contre le Canada. Nouvelles régulièrement communiquées du Canada. Les troubles occasionnés par les taxes ne sont pas encore finis. Copie de dépêches de Carleton à Washington. 394

27 juillet, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Les nouvelles du Connecticut sont sans valeur. Miller, pris avec Beaty, s'est échappé et est revenu.

1782.

Breakenridge, de Bennington, désire voir le général. Recueille des nouvelles de Washington. Green a été fait prisonnier, mais il a détruit la dépêche. Page 399

28 juillet, Saint-Jean. Benjamin Patterson. Certificat de sa fidélité. 402

30 juillet, province de New-York. Sans signature. Transmettant papiers. Les espérances de succès dépendent des circonstances. 404

31 juillet, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Rapport du colonel Taplin transmis. Le retardement est encore le thème. 406

31 juillet, Albany. G. S. Etat des forces rebelles. Flotte anglaise à New-York, et armée à Kingsbridge. Grande quantité de farine enlevée des bâtiments pris. 407

31 juillet. "Plain Truth" au capitaine Sherwood. Avec journaux. La population du Connecticut s'accorde plus mal entre elle qu'avec les Anglais. 408

31 juillet, Saint-Jean. John Taplin. Nouvelles de Corinth ou de Cohos. 410

2 août, Québec. James Breakenridge au général Haldimand. Propositions de réunion, de la part du Vermont; conditions devant être tenues secrètes. 415

3 août, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Arrivée de Stevens; rapporte que Saratoga envoie constamment des éclaireurs à la découverte. Le Vermont désire sincèrement être uni au Canada. A Springfield et à Bennington la populace a fermé les cours, etc. Prise d'un éclaireur allant à Missisquoi. Offre d'un loyaliste de porter des dépêches à New-York. 417

4 août, Ballston. Mary Gordon à James Gordon. Avec nouvelles; a tenté un échange, mais n'a pas encore entendu dire qu'il y en ait eu de fait. 419

5 août, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Nouvelles apportées de Schenctady par Logan, loyaliste. 422

5 août, Arlingford. Thomas Chittenden au général Haldimand. Recommande qu'il soit permis à Joseph Horne d'aller en Canada, à la recherche de sa famille. 423

8 août, Québec. Le général Haldimand au gouverneur Chittenden. Renvoie des prisonniers. Désire s'abstenir de toute hostilité contre le Vermont, en tant qu'il y a moyen de l'éviter. 424

8 août, Québec. J. S. à E. A. Concernant les mesures à prendre pour la réunion du Vermont. 428

9 août, Arlingford. Thomas Chittenden. Passe-port à Thomas Savage pour aller au Canada. 432

9 août, Québec. Le général Haldimand au gouverneur Chittenden. Espère un résultat favorable des négociations qui se font pour le retour du Vermont. 426

9 août, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Retour d'éclaireurs. Dépêches pour New-York. Washington veut que le Vermont effectue l'échange de ses prisonniers (de Washington), etc. 433

10 août, Saint-Jean. G. S. à J. S Désire l'échange du capitaine Simeon Smith. Changement de sentiment dans le Vermont. 435

14 août, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Concernant argent pour éclaireurs; un homme prêt pour New-York. Martin et son gendre, Farson, sont encore prisonniers; on peut relâcher Martin sans danger. 436

16 août, Montréal. Justus Sherwood au même. Mouvements d'éclaireurs. Renvoi de prisonniers. Démoralisation du service secret à Saint-Jean. 438

1782.

16 août, Crown Point. Le major Jessup à George Smyth. Recommandation de John Savage. Page 441

17 août. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Avec rapport de John Lindsay, chargé de brûler le vaiseau de 74 canons à Portsmouth. Ce vaisseau devait être commandé par Paul Jones. Suit le rapport. L'agent américain en France avertit le Congrès de ne pas écouter Carleton, mais de lever autant d'hommes que possible. 442

17 août, Saint-Jean. George Smyth au même. Retour d'éclaireurs. Un Français à la tête d'un parti au service des rebelles se porte sur les établissements canadiens. Ordre de lui barrer la route. Maladresse de relâcher Adial Sherwood sur parole. 146

17 août, Saint-Jean. Le même au même. Se consultera avec le capitaine Sherwood. Dépêches envoyées à New-York. Obstacles mis par le capitaine Gamble. 449

21 août, Saint-Jean. Le même au même. Concernant l'échange du capitaine Simeon Smyth, etc. 451

22 août, Major Fay. Son obligation de payer les comptes des prisonniers appartenant au Vermont. 460

22 août, Montréal. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Les prisonniers échangés s'apprêtent à partir. 461

22 août. Sans signature. Recommandant que le commerce entre le Vermont et le Canada soit permis, afin de faire disparaître des préjugés. Changement d'opinion dans le Vermont. Perturbations dans le Massachussetts, au sujet de taxes, etc. Mécontentement contre le gouvernement républicain ; détails d'un projet pour le renverser. Un émissaire secret vient conférer avec Haldimand. 452

23 août, Brattleborough. Vermont. Acte à l'effet d'adopter le droit commun et la loi écrite d'Angleterre. 463

25 août, Saint-Jean. Justus Sherwood et George Smyth à John Hopkins. (T. S. et G. S. dans le manuscrit original.) Violations de foi de la part de prisonniers sur parole. Le sloop parlementaire *Happy Return*. Les prisonniers seront traités avec indulgence. 465

27 août, Saint-Jean. Le même au capitaine Mathews. Arrivée de M. Savage, du Vermont, concernant prisonniers ; sa loyauté, son caractère, et ses offres de service. Réponse à Hopkins au sujet de prisonniers. Dépêches pour New-York. Rumeur de paix. Plan pour avoir des nouvelles du Vermont. 467

31 août, Mill Bay. Le même au même. Dépêches de New-York, etc. 473

6 septembre, A bord *Maria*. Justus Sherwood au même. Bagage des prisonniers examiné, etc. Se propose de transporter sa famille à la Pointe pour l'hiver. 474

7 septembre, Saint-Jean. George Smyth au même. Récapitulation du contenu de la lettre du capitaine Sherwood, en date du 6 (page 474). Mouvements de Savage. Journal concernant rumeurs de paix. Disposition du Vermont. Espère que Gordon a été pris. 476

7 septembre, New City. W. H.——New-York doit être attaqué. Dispositions militaires. 479

7 septembre, New City. Le même à George Smyth. Tout le monde parle d'indépendance. A besoin d'argent. 480

8 septembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Deux prisonniers, qui doivent partir avec Savage, ne sont pas encore arrivés. Retour de l'enseigne Sherwood. Insiste pour que l'on découvre quel est, à Montréal, le correspondant qui envoie des nouvelles aux colonies, etc. 481

1782.

11 septembre, Saint-Jean. Rogers Stevens au capitaine Mathews. Emeutes, à Springfield, contre la loi civile et la perception des taxes. Les divisions parmi la population conduiront à rattacher le lien britannique. Au Vermont il a trouvé les trois quarts de la population disposés à lui prêter assistance. Des gens enragés lui ont donné la chasse; de quelle manière il leur a échappé. Comment il pourrait anéantir ces enragés. Washington fait des levées d'hommes. Page 483

15 septembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Smyth. Arrivée de M. Nolton; dispositions pour renvoyer Savage. Prisonniers qui ne devraient pas être libres sur parole ni échangés. Affaires favorables dans le Vermont. 486

16 septembre, Saint-Jean. Le même au capitaine Mathews. Intentions de Nolton. Rapport de Z L 488

16 septembre, Montréal. Prisonniers. Liste de femmes et d'enfants prisonniers, avec les maris; seront renvoyés dans leurs foyers. 489

16 septembre, Montréal. Prisonniers. Liste de vieillards, d'invalides, d'enfants et autres, enlevés de leurs terres par les Sauvages, qui demandent humblement d'être envoyés chez eux. 491

16 septembre, Saint-Jean. Le capitaine Pritchard au capitaine Mathews. A reçu assistance du colonel Clark et du colonel Ebenezer Allen en se rendant à New-York. Arrangements avec sir Guy Carleton pour échanger des dépêches. Le colonel Rogers sera aux ordres d'Haldimand. 492

18 septembre, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Avec dépêches de Pritchard. 494

18 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Noms des prisonniers qui ne devront pas être relâchés sur parole ni échangés. 495

20 septembre, Saint-Jean. Le capitaine Pritchard au Dr Smyth. Le sentiment public dans le Vermont. La politique d'encourager le commerce avec ce dernier. 499

21 septembre, Saint-Jean. Capitaine Pritchard. Nouvelle des mouvements militaires dans New-York, de la part de sir Guy Carleton. 500

21 septembre, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Avec rapports de Pritchard. Lord Stirling à Albany; surveillera ses mouvements. Concernant correspondance secrète dans la province, etc. 501

22 septembre, Z. L. Ses réponses à des questions sur les mouvements de Washington; le sentiment public., les efforts du Congrès. etc. 504

24 septembre, Québec. Luke Knowlton au général Haldimand. Rapport sur l'état du sentiment public dans les colonies; se propose d'établir une imprimerie afin d'y répandre des nouvelles. 506

28 septembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Frais de correspondance avec New-York. Instructions à M. Marsh pour sa mission. Arrivée de Davis de Cohos, avec des dépêches. Plan de Baily et de Whitcomb pour s'emparer de Pritchard et d'autres éclaireurs. 510

30 septembre. Isle aux Noix. Le général Riedesel à (George Smyth?). Concernant plainte que des hommes du service secret n'ont pas été payés. 514

2 octobre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Mouvements de Pritchard. Concernant un nommé Douglas. Knowlton et Marsh partent. 516

3 octobre, Topham, C. B. Perfidie de Thomas Johnson. Vendrait l'un ou l'autre parti pour de l'argent. 517

3 octobre, Topham. C. B. au capitaine Sherwood. La perfidie de Johnson, etc. 518

4 octobre, Philadelphie. Congrès des Etats-Unis. Résolutions concernant la manière dont il négocierait la paix. 496

5 octobre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Arrivée de deux jeunes gens du collège de Darmouth. La plainte de la part d'hommes du service secret (page 514). Lampher fait rapport de la position de

1782.

Washington; détermination pour l'indépendance; préparatifs pour fondre des canons; il offre de détruire la fonderie. Page 520

6 octobre, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivée d'éclaireurs. Rapports des mouvements de Washington. Mécontentement de la population au sujet des taxes; opinions partagées. Il rentre des loyalistes. Mouvements d'éclaireurs. 522

9 octobre, Saint-Jean. George Smyth au même. Mouvements des éclaireurs et des courriers du service secret. Dépêches du gouverneur Chittenden. 526

12 octobre, Saint-Jean. Le même au capitaine Smyth. Dépêche pour Carleton expédiée. Concernant Vermont. Les doutes sur la fidélité de Stevenson. Transmet une lettre à Marsh contenant des choses préliminaires dangereuses. 529

12 octobre, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Sherwood. Mouvement de Pritchard et autres en service secret. 527

13 octobre, Saint-Jean. George Smyth au même. Transmettant dépêches de sir Guy Carleton, de Breakenridge et du Vermont. 532

14 octobre, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Retour de Joseph White; deux frères Fowler lui ont servi de guides et sont entrés dans la province; les a gardés. Mouvement de Washington; les négociations de paix sont closes. Perfidie de Johnson. 533

15 octobre. Solomon Wilson à Justus Sherwood. La majorité, dans la Nouvelle-Angleterre, est en faveur d'une réunion avec la Grande-Bretagne. Flotte française en piteux état à Boston, dont on est à fortifier le port. 537

16 octobre. E. A. à S. et S. (Sherwood et Smyth). Historique des événements qui ont amené un revirement d'opinion dans le Vermont. 539

20 octobre. Sans signature. Concernant les bornes frontières du Vermont telles que délimitées dans la concession de 1774 ou 1775. 547

20 octobre, Saint-Jean. Terence Smyth au capitaine Mathews. Maladie du Dr Smyth. Arrivée de dépêches de Carleton. Recommandant la détention des prisonniers de guerre. 548

27 octobre, Loyal Block House. John Savage. Réponses à des questions sur la position de Washington, ou des Français; sur les sentiments de la population au sujet d'une réunion avec la Grande-Bretagne, etc. 550

27 octobre, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Arrivée de Savage avec un parlementaire pour les prisonniers. Rapport de Savage. Desseins des gens du Vermont d'envoyer des vivres au Canada pour qu'ils ne tombent pas entre les mains de Washington. 554

29 octobre, Loyal Block House. Le même au même. Au nord de Poughkeepsie les gens seraient heureux d'apporter des vivres au Canada, vu qu'ils détestent les billets publics (papier-monnaie) du Congrès. Le même sentiment existe partout dans la Nouvelle-Angleterre. Proposition d'avoir une assemblée des créanciers de l'Etat. 558

30 octobre, Loyal Block House. Le même au même. Arrivée de MM. Wales et Brewster du Connecticut. Ses doutes sur eux et leur minutieux examen. Misère causée par les taxes dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. Le Vermont ne consentira pas à loger les troupes du Congrès. Les deux semblent désireux de commencer. 563

30 octobre, Loyal Block House. Le même au Dr. Smyth. Arrivée de deux gentlemen du Connecticut. Proposition de sanctionner des relations commerciales illicites avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre. 561

30 octobre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Le renvoi de prisonniers. Les plaintes au sujet de la solde du service secret. Caractère de Hutton. Marsh remettra les dépêches. Son indiscrétion. Faci-

1782.

lité avec laquelle un Yankee peut être acheté. S'informe de la situation au Vermont, etc. Page 566

2 novembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Ingénieurs français à Saratoga; devant aller à Ticonderoga et à Crown-Point. Chevau-légers devant être placés en garnison dans le Vermont. 571

2 novembre. Loyal Block House. Nathan Walls à George Smyth. A un plan pour envoyer des dépêches à New-York. 573

4 novembre, Québec. William Marsh. Rapport sur le sentiment public, au Vermont, au sujet de la réunion et du commerce. etc. 575

5 novembre. Solomon Wilson à Sherwood et Smyth. Retard apporté à l'envoi de dépêches, à cause de nouveaux règlements. Flotte française. Rumeur de l'évacuation de Charleston. Chevau-légers devant être placés en garnison dans le Vermont. 578

6 novembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Demandant qu'il soit permis à M. Wales de venir à Saint-Jean (page 573). Expédie des courriers. 580

9 novembre, Saint-Jea . Le même au même. Envoie dépêches de sir Guy Carleton. Besoin d'argent. Destruction projetée de la fonderie à Salisbury. 582

12 novembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Détachement envoyé avec des lettres pour le général Schuyler, et pour avoir des nouvelles. Eclaireurs attendus. Caractère de Savage, de Wales et de Brewster. Manque de prudence de Pritchard. 584

13 novembre, Saint-Jean. George Smyth au même. A permis au révérend M. Cossit et au squire Summers d'aller à Québec. Retour de Pritchard avec lettre du colonel Allen. La délivrance des prisonniers. Laissera-t-il le fils de Pritchard libre sur parole? 588

16 novembre, Saint-Jean Le même au même. La glace prend sur le lac. 590

18 novembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Arrivée de Ball avec des dépêches. Demande le chiffre qu'il faut employer. Il est permis à Savage, mais non à Brewster, d'aller à Saint-Jean. La glace est prise sur le lac. Brewster peut avoir des nouvelles de l'armée française. 592

21 novembre. A. B. Lansing à Sherwood et Smyth. (Signée "Whapping Boards.") Troupes françaises pour les Antilles. On parle trop ouvertement des agents secrets. Secours à Gibraltar. Washington a pris ses quartiers d'hiver. 595

21 novembre. Le même au général Haldimand. Concernant nouvelles contenues dans lettre précédents (page 595). 596

22 novembre. Le général Allen à Sherwood et Smyth. (Signée de croix.) Les avertissant de la nécessité de prendre des précautions. 598

23 novembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Refuse de payer le compte de Pritchard; croit qu'il dupe. Transmet lettre de Solomon Wilson, qu'il ne comprend pas. 599

26 novembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Retour de l'enseigne Sherwood qui était allé donner des escortes aux éclaireurs sortants et rentrants. Hawley revenu de New-York avec des dépêches. Action indue de Welsh envoyé avec une embarcation au devant d'un courrier. Y remédiera, et empêchera le commerce avec le Vermont. Compétence de M. Wright pour traiter avec le Vermont. 601

27 novembre, Saint-Jean. George Smyth au même. Gardera le secret au sujet du Vermont. La médiocre opinion qu'il a de Wright; Allen est maintenant loyal, etc. 606

27 novembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au major Nairne. Désire des instructions au sujet du bœuf apporté des colonies. Besoin de mitaines, etc.

1782.

Histoire des hommes au sujet du bœuf. Affidavit du caporal Miller portant que ce bœuf lui appartient. Page 608

28 novembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Davis va à Québec. Circonstances suspectes dans la conduite de Pritchard, etc. 611

28 novembre, Isle aux Noix. Le major Nairne au général Riedesel. Désire des instructions au sujet du bœuf introduit (page 601). 613

29 novembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Réponses faites par des éclaireurs à des questions envoyées par le général Riedesel. Menace de Washington d'exterminer le Vermont parce qu'il envoie du bœuf au Canada. Nichols a introduit de l'argent que l'on dit être contrefait. A Albany il a été défendu aux imprimeurs d'envoyer des journaux au Vermont.. Dans New-York nord la populace se soulève contre la taxe. Autres détails concernant Pritchard et fausse monnaie. 614

1er décembre, Loyal Block House. Le même au même. Envoie les dernières nouvelles. Nouveaux détails concernant Pritchard et ses plans. Malles d'Haldimand envoyées aux généraux rebelles. 618

4 décembre, Saint-Jean. George Smyth au même. Arrivé de la Pointe au Hollandais. A envoyé lettres au Vermont et aux généraux rebelles. Holmes détenu ; Pritchard, l'instigateur du commerce avec le Vermont. Argent et brochure reçus. 620

7 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Comptes de dépenses de Pritchard. Plan de Savage pour correspondre avec New-York. La commission de Cossit et de Summer. 623

9 décembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. Savage et Brewster sont partis ; précautions prises. Le bavardage au sujet des affaires du Vermont. Le manque de discrétion de la part de Stevens. Argent et comptes. 625

14 décembre, Saint-Jean. George Smyth au même. Conduite à tenir à l'égard de Pritchard. Les économies sont impossibles dans le service secret. L'inutilité et l'avarice de Stevens. 632

14 décembre, Isle aux Noix. Justus Sherwood au même. Commission d'enquête au sujet de Nicols et de Holmes ; pourquoi il a été permis à Nicols de partir. Le bœuf de Holmes coulé au fond du lac. Eclaireurs attendus. 629

15 décembre, Isle aux Noix. Le même au général Riedesel. Raisons pour lesquelles on a laissé partir Nicols. Concernant déserteurs. 634

17 décembre, Arlingford. Thomas Chittenden à Sherwood et Smyth. Lettres reçues ; comment en envoyer d'autres. 636

17 décembre, Saint-Jean. Le capitaine Summer à George Smyth. Réponses écrites à des questions concernant le Vermont. 687

21 décembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Pritchard et le commerce de bœuf du Vermont. Concernant Cossit et Summer. 690

22 décembre, Loyal Block House. Justus Sherwood au même. La conduite à tenir à l'égard de Holmes et de Nicols. Conduite de Pritchard. Se conformera aux instructions concernant Cossit et Summer. 692

28 décembre, Loyal Block House. Le même au colonel A (Allen). Mesures prises pour empêcher le commerce. Les précautions que l'on prend en employant des courriers. La réception de Cossit et de Summer. 637

28 décembre, Loyal Block House. Le même au capitaine Mathews. Rapport de la conférence avec MM. Cossit et Summer ; plan de ce dernier, etc. 641

28 décembre, Loyal Block House. Le même au même. Observations concernant le cas de Nicols. Demandes de Hawley. 651

28 décembre, Saint-Jean. George Smyth au même. Conduite de Pritchard. Regret d'avoir laissé partir Nicols. Questions envoyées à Z. L. 695

1782.
28 décembre, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Libelles contre lui et le capitaine Sherwood répandus par Platt; le fait d'avoir retenu une maison pour l'usage de loyalistes nécessiteux. Intentera-t-il une poursuite pour libelle ? Page 697

28 décembre, Loyal Block House. Justus Sherwood à A. B. Lansing. Précautions que l'on prend en employant des courriers. 640

31 décembre, Loyal Block House. Le même au capitaine Mathews. Conversation avec Butterfield ; ses instructions quand aux dépêches du Vermont ; les mesures prises pour arrêter les courriers allant au Canada ou en revenant. Politique de laisser partir Holmes, etc. Mouvements des troupes françaises. Victoire des Anglais à Gibraltar. La flotte française désemparée à Boston. Quartiers de Washington. 656

Révérend M. Cossit et le capitaine Summer. (Document n° 3, auquel il est fait allusion à la page 647.) Opinion sur la conduite à tenir envers le général Sullivan, du New-Hampshire, afin de s'en faire un allié. Effet des pensions et des concessions de terre sur les gens indécis, etc., dans les colonis. 662

Sans date. Vermont. Liste de fonctionnaires de l'Etat, etc , élus dans le Vermont en 1782. 669

Le révérend M. Cossit. (Document n° 1 auquel il est fait allusion à la page 643.) Croit que les négociations entre Haldimand et Allen sont communiquées au Congrès. Caractère d'Enos et ses motifs ; il offre de lever un régiment pour servir en Canada. Si cette offre n'est pas acceptée il se joindra probablement aux rebelles. Le dégoût que lui cause le double jeu de Chittenden et d'Allen. 673

Le capitaine Summer. (Document n° 2 auquel il est fait allusion à la page 645.) Sentiment public au Vermont, et politique suivie. Il croit que les chefs veulent sincèrement la réunion. L'honorabilité d'Enos, etc. 678

George smyth au capitaine Mathews. Transmet cette lettre signée " Freedom," offrant de commercer avec le Canada. 681

William Green. Son rapport de New-York. Défaite des Français à St. Kitts. Arrivée de vaisseaux. Les troupes françaises vont être rappelées ; endroit où elles se trouvent actuellement. Attaque projetée contre New York. Washington à Philadelphie. 683

Lettres du capitaine Justus Sherwood et du Dr G. Smyth (commissaires de l'échange des prisonniers).

1783—1784.

B. 178. **B. M., 21, 838.**

1781.
— janvier. Summer à Sherwood. Arrivée de Wetherby avec un parti, etc., espère qu'il pourra lui être permis de retourner immédiatement ; c'est un bon ami. Page 353

27 avril, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Envoie comptes d'arrérages de service secret et demande un mandat pour clore le compte. Attire l'attention sur ce que demande Jessup pour soins de médecin à la rivière du Chêne. 304

1782.
4 septembre. Sherwood au même. A expédié rapport, etc., par l'intermédiaire du colonel Saint-Léger. 371

25 novembre. Rapport de Z. L. sur l'état de choses dans les colonies. (Ce rapport est marqué D.) 354

Rapport subséquent, mais sans date, et marqué E, sur le même sujet. 357

1782.
20 décembre. Anonyme (signée de quatre rangées d'X, à deux par rangée) à Sherwood et Smyth. Après mûr examen pense qu'il serait de bonne politique d'avoir un commerce particulier avec New-York, pourvu qu'il ne passât pas par le Vermont ou par les mains de personnes autorisées de son gouverneur. Car ce territoire (le Vermont) n'est pas ligué avec les provinces révoltées; au contraire il est disposé non seulement à faire le commerce, mais à devenir une colonie anglaise dès que le bon plaisir du roi sera connu et que les troubles le permettront. Tant qu'une armée continentale surveillera le Vermont sa population craindra de faire le commerce, car si Washington pouvait prouver que c'est ce qu'il appelle commerce illicite, son conseil et lui en feraient un prétexte pour asservir son territoire. La bourgeoisie aime le commerce, mais les hommes politiques ont peur des conséquences. Ecrira aussi souvent qu'il sera opportun de le faire. Ne doute pas de la loyauté de M. Summer; ne connaît pas M. Cossit, mais le croit fidèle aussi. Comment il peut disposer des prisonniers libérés du Canada, de façon à empêcher toutes fâcheuses conséquences. Page 11

1783.
1er janvier, Grande-Isle. C. Green à Sherwood. Présente le capitaine Weatherbee, de Charlestown, New-Hampshire, qui a été bon pour lui et qu'il croit honnête. Il y a avec lui quatre hommes qu'il ne connaît pas. Il prend un homme (Wright) pour porter les paquets de Summer et de Cossit; M. Cossit demande que l'on envoie un homme prendre la place de Wright. 1

1er janvier. Grande-Isle. Cossit à Sherwood. Avec une forte recommandation de Weatherbee. 3

8 janvier, Saint-Jean. Smyth à (Mathews?). Il n'y a pas lieu de craindre que Summer et Cossit aient rien révélé de leurs affaires à qui que ce soit; ils n'ont certainement rien dit à Peters. Le fait est qu'ils ont été particulièrement prudents. Envoie dépêches par ses fils, avec les réponses faites par Cossit et Summer à des questions. L'opinion concernant Pritchard, etc., sera communiquée par son fils (de Smyth). 4

3 janvier, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Arrivée du capitaine Weatherby (Weatherbee dans d'autres lettres), qui vient voir s'il pourrait s'établir sans risque en haut de la rivière aux Oignons avec un certain nombre de colons, pourvu que ce fussent de bons hommes, et ouvrir des relations commerciales avec la rivière Connecticut; il avait apporté 500 paires de chaussures mais les a laissées à la rivière aux Oignons en apprenant de M. Green qu'il ne pouvait pas faire de commerce. Il a emmené cinq bons hommes avec lui; est très fidèle, et a fait en sorte d'entretenir le mécontentement dans sa partie du pays. C'est un grand ami du Vermont, et il est très estimé de Chittenden, des alliés, etc. Il ne lui a pas été permis de parler aux hommes de la garnison, mais on l'a renvoyé avec le message qu'aussitôt que ses voisins reviendront, comme nation, à leur souverain légitime, ils seront reçus à bras ouverts, mais que jusque-là aucun commerce ne pourait être permis, et que lui-même n'aurait pu s'en retourner que par un effet de la clémence de Son Excellence. Secrètement on a dit à Weatherby de laisser ses chaussures à la Grande-Ile, en attendant que l'on eut des nouvelles de Son Excellence. Autres détails concernant Weatherby, et l'intérêt que lui porte le capitaine Butterfield, etc. 6

8 janvier, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Espère qu'il (Mathews) est maintenant mieux renseigné au sujet du commerce de bœuf. A donné au général Riedsel tous les renseignements qu'il pouvait sur Watts. 14

1783.
8 janvier. L'enseigne Thomas Smyth à Mathews. Le gouverneur du Vermont et le général Allen demandent qu'il soit pris plus de précautions à l'égard des éclaireurs, vu qu'il y a danger à les laisser pénétrer si loin à l'intérieur de l'Etat. Plusieurs d'entre eux ont été à des bals publics à Arlington, à côté de chez le gouverneur, et il y en a un—Halliburt—qui y recrute en ce moment même, et qui pourrait faire quelque mauvais tour vu qu'il est adonné à la boisson. Ils demandent qu'il ne ne soit pas permis à Pritchard d'y retourner, vu qu'il a été la cause du désagrément à propos de bœuf. Le gouverneur et le général Allen demandent la mise en liberté des deux Lovell et d'un nommé Hart. Page 15

8 janvier. Apparemment signée Frs. dans un monogramme. Rapporte qu'environ 500 réfugiés devaient partir de New-York pour la Nouvelle-Ecosse, et que la paix serait indubitablement faite. 367

9 janvier, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Si la manière d'obtenir des journaux des colonies ne plaît pas au commandant en chef, ils pourraient être obtenus par les moyens maintenant mentionnés. Concernant partis d'éclaireurs actuellement en campagne. Son collègue (Sherwood) à peu près bien. 17

10 janvier, Loyal Block House. Sherwood au même. Remarques au sujet des partis d'éclaireurs. Arrivée du juge Knowlton, lequel a fait une déclaration qui expliquera sa visite. A de la sympathie pour les amis dans le Vermont; appréhende que Crowfoot ne tombe entre les mains des continentaux actuellement à Castletown, sans doute dans le but d'intercepter les dépêches et d'essayer à enlever quelques-uns des principaux chefs du Vermont. Espère que Green préviendra à temps Crowfoot du danger qu'il court. Concernant Knowlton; il désire voir Montréal. Weatherby n'est pas retourné chez lui. M. Knowlton étant forcé de s'en remettre à la protection de Son Excellence désire vivement savoir ce que l'on fera de lui. 19

15 janvier, Saint-Jean. Smyth à Mathews. A expédié lettre à Sherwood. Est alarmé des mouvements de continentaux qui se portent sur le Vermont; il craint que Washington ou Clinton n'aient l'intention d'inquiéter cet Etat, et de démasquer les ressorts secrets et politiques. A pris des mesures pour correspondre avec Summer. Si Hawley ne fait pas la besogne, il recommande un nommé Wright comme étant un homme fidèle qui a fait avec prudence tout ce qui lui a été confié. Les amis, dans le Vermont, désirent qu'il soit employé comme leur courrier. 33.

16 janvier, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. A dit à Riedesel pourquoi il désirait que Holmes fût renvoyé chez lui, mais il ne saurait répondre de sa conduite. N'épargne aucune peine pour examiner tous les arrivants. Pour les raisons énoncées, il ne croit pas que Cnittenden et Allen soient trompeurs; pense que le Congrès essaie de trouver des preuves contre eux, mais n'ose pas les attaquer ouvertement, par peur des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ses efforts auprès du Vermont pour qu'il ne se fasse pas d'établissements au nord ou à l'ouest des chutes, sur le creek de la Loutre, etc. Dispositions pour le service secret. Ses soupçons sur Brayhen. 35

17 janvier, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Ira à la Pointe au Hollandais, ainsi qu'ordonné, pour se consulter avec Sherwood. Répondra à A. (Allen) et à C. (Chittenden) dans le sens voulu par Son Excellence. 38

20 janvier, Lans——n (Lansing?) à ——. Est heureux de voir que des hommes véridiques et prudents seront désormais employés, vu que l'on a divulgué les noms de personnes bien disposées qui étaient en danger d'être découvertes. 39

1783.
21 janvier, Castleton. Reçu de prisonniers échangés. Page 40

24 janvier, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Fera partir Weatherby, et avec lui Joseph White pour porter des lettres à Cossit et à Summer, à l'insu de Weatherby; il enverra des copies de ces lettres, lorsqu'elles seront prêtes. A préparé une réponse à la lettre d'A. (Allen). Serait content qu'il fût permis à Butterfield de s'en retourner; ne regrettera pas d'en être débarrassé. Faire restitution à Holmes pour le bœuf, à moins que ce ne soit par l'entremise de Pritchard, serait reconnaître que le général a eu tort quand tout le monde reconnaît qu'il avait raison. Bien que les autres prisonniers soient de l'espèce la plus dangereuse, il a confiance que C. et A. (Chittenden et Allen) préviendront toutes les suites fâcheuses que pourrait avoir leur libération. Avait décidé avant aujourd'hui d'envoyer à Hurlibut l'ordre de rejoindre son régiment, à cause de son imprudence. (*Voir* page 15, où le nom est épelé "Halliburt)." 41

25 janvier, Pointe-au-Fer. Roger Stevens à Sherwood. Etait prisonniers à Bennington lorsqu'on à sorti Howard du corps de garde pour le pendre, ce qui a été fait par le général Stark, sous la direction du colonel Herrick et de M Ticknor. Holmes a toujours été poli avec les prisonniers; et personne ne s'est jamais plaint de lui. 43

26 janvier. Sans signature. (Apparemment écrite par Mathews.) Les propositions faites (non énoncées) seront examinées, si l'on n'arrive pas à un arrangement pendant l'hiver, et les autres propositions mentionnées ne peuvent pas être acceptées avant qu'il soit donné de plus amples renseignements. Aucune pension ni gratification sous forme de terres n'a été ni ne sera donné à personne dans le présent état de choses. Il sera accordé des récompenses lorsqu'il sera opportun de le faire. Aucuns établissements ne seront permis sur les frontières du lac Champlain, car si les Virginiens persistent dans leurs incursions vers l'ouest, il devra reprendre les hostilités, et en ce cas ces établissements limitrophes souffairaient de nouveau. Se procurer et envoyer un rapport sur les desseins en faveur du Vermont et contre lui. 368

27 janvier, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. A lu la lettre à Knowlton, qui est résigné à rester au poste mais désespère de se rendre chez lui avant la fin de l'insurrection. Quel moyen prendre pour le fournir d'argent. Envoie copie des lettres à Cossit. Weatherby reconnaît la bonté de Son Excellence, et il est décidé à faire tout ce qu'il pourra pour le gouvernement. White lui a vendu des peaux de castor pour montrer ce que produit la chasse. Est inquiet de Green et de Crowfoot. Concernant commerce de Pritchard. 44

30 janvier, Loyal Block House. Luke Knowlton à Haldimand. Mesures prises pour établir une imprimerie. Moyens pris pour influencer la populace. Les gens n'osent pas mettre d'enchère sur les bestiaux vendus pour les taxes; à Walpole le plus haut prix pour la meilleure paire de bœufs est dix-neuf pence, et cinq pence pour les vaches. Le général Bellows à offert une piastre pour une vache, ce qui a tellement exaspéré la populace qu'il a été forcé de l'abandonner. Après la vente la populace abattit le mât de la Liberté et cria "Vive le roi George et ses lois!" Rumeurs qu'une invasion du Vermont doit avoir lieu dans le but de s'emparer d'Allen et d'autres, et qu'une récompense a été offerte pour sa propre capture (de Knowlton). Récit détaillé des renseignements donnés par des espions; le projet d'envoyer des troupes continentales au Vermont pour s'emparer de certains hommes, dans la croyance qu'il serait opposé de la résistance aux

1783.

arrestations, a pour but de créer un grief continental contre le Vermont, etc. (La lettre descend dans les plus petits détails).
Page 22

31 janvier, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Arrivée de Green et de Crowfoot avec des lettres qui sont envoyées à Smyth pour être transmises. Hurliburt est arrivé avec huit recrues ; sa conduite n'a pas été aussi imprudente qu'on l'a dépeinte. Vols commis par des hommes prétendant recruter dans les colonies ; deux d'entre ces hommes ont été arrêtés pour ces crimes. Les amis, dans le Vermont, demandent qu'on n'y envoie pas de recruteurs. Des continentaux ont fouillé la maison de Knowlton et essayé de mettre la main sur le juge Wells, qui s'est échappé et s'est rendu à New-York. Pritchard a enrôlé un déserteur du corps de Rogers sous un faux nom. Envoie rapport de Green ; il s'est bien conduit, mais il s'est fait duper par le colonel Clark en donnant un reçu pour des prisonniers de guerre. Un prétendu loyaliste, du nom de Sawyer, doit venir cet hiver, mais il faudra le bien surveiller vu que c'est un coquin. 46

— janvier, Poughkinsie. G. (suivi de croix) à Sherwood et Smyth. Envoie une circulaire contenant le dernier procès-verbal du Congrès. Est informé que la population du Vermont appréhende, de la part des continentaux, une invasion qui est fort probable ; mais il espère que cette visite sera différée. Les amis du gouvernement craignent que l'influence du général Allen ne soit en faveur du Congrès, mais espèrent que la récente résolution de ce dernier le décidera contre lui. (La lettre porte à son verso " Du gén. A.") 50

1er février, Loyal Block House. L'enseigne Green. Rapport de la visite qu'il a faite à Castleton sous la protection d'un parlementaire, et son retour. 52

2 février, Saint-Jean. Smyth à Mathews. A reçu sa réponse et information de la note à prendre de ceux qui essaient d'entraver le service. Nie les avancés de Platt, et envoie copie d'un libelle (page 55). Si on laisse faire Platt, cela en encouragera d'autres à l'imiter. 53

4 février, Saint-Jean. Le même à Riedesel. Envoie pétition de Gilmore et un paquet devant être expédiés à Haldimand. 56

4 février, Saint-Jean. Le même à Mathews. Concernant lettres, etc., qu'il a envoyées, reçues par courrier. 57

8 février, Saint-Jean. Le même au même. Envoie une lettre de Lansing, laquelle avait été oubliée. On rapporte qu'il n'y a pas de continentaux dans le Vermont, mais que les Yorkers sont là sous un déguisement. Rumeur de la mort de lord Sterling confirmée. Si ce n'était d'un parti de pillards envoyé du Canada il ne sait par qui, tout serait tranquille. L'un de ces hommes est revenu blessé; il y en a encore d'autres dans les colonies. 59

9 février, Loyal Block House. Knowlton au même. Remercie Son Excellence de ce qu'il a bien voulu pourvoir au paiement de ses dépenses nécessaires. Suggère d'entamer une correspondance avec M. Williams, de Deerfield. (Sherwood ajoute une note portant que c'est sur sa demande que Knowlton a émis l'idée de correspondre avec Williams.) 61

9 février, Loyal Block House. Sherwood au même. En conséquence de la rumeur d'une attaque projeté contre la Pointe au Fer et le Vermont, il tient constamment des éclaireurs en campagne. Tout a été préparé en cas d'attaque ; Butterfield part demain ; il enverra un espion à la nouvelle cité et un autre à Saratoga. Il doit tenir un cheval et un traîneau prêts à partir avec la nouvelle, si l'ennemi fait quelque mouvement inusité, et, dans tous les cas, il sera de retour avant le milieu du mois prochain avec tous les renseignements qu'il pourra

1783.

se procurer sur la situation au Vermont. A écrit à M. A. et au colonel Clark. Holmes sera renvoyé à la première occasion favorable qui se présentera après son arrivée. A gardé un prisonnier. Avait demandé une perquisition au sujet de bière d'épinette ; envoie réponse de Nairne. Les hommes n'ont pas beaucoup de rhum, de sorte qu'ils tiennent beaucoup à leur bière. Ce que dit Butterfield à propos de commerce illicite. Page 63

9 février, Loyal Block House. Sherwood au colonel Clarke. Disant que les prisonniers seront envoyés avant la débâcle. 66

9 février. Sherwood et Smyth à G. Aucun commerce ne peut être ouvert à présent, ainsi qu'on peut le voir par l'affaire du bœuf. Son Excellence désire avoir des renseignements accompagnés de ses propres observations ; on ne saurait prendre trop de précaution jusqu'à ce que l'on puisse voir la tournure que prendront les choses au printemps. Toute démarche de nature à provoquer l'ennemi à cette époque de l'année serait la ruine et rendrait inutiles tous les efforts faits jusqu'à présent. Les personnes de marque ne devraient pas venir, à moins que le service ne l'exige ; et encore faudra-t-il s'entourer du plus grand secret. 67

11 février, Arlington. Sauf-conduit à David Brady pour aller au Canada chercher des effets. (Signé par Chittenden.) 69

Deux autres sauf-conduits, l'un signé par le colonel Isaac Clarke, du Vermont, et l'autre par Sherwood, à la page 70

12 février, Saint-Jean. George Smyth à Mathews. Exposant les services de Miller et du sergent Smith, les sommes qu'ils ont touchées, etc. Après en avoir conféré avec Sherwood et Knowlton, il recommande d'employer M. Williams. Butterfield promet les plus diligentes nouvelles des mouvements de l'ennemi. Les raisons pour lesquelles il croit sans fondements les dernières nouvelles apportées par M. Starr. Les chevau-légers continentaux sont à Williamstown. Sherwood et lui ont détenu Holmes jusqu'à ce que Son Excellence sache que c'est lui qui, par trois fois, a pendu Howard à Pennington, et qu'il a été un persécuteur actif des sujets de Sa Majesté. Il (Holmes) dit que Prichard vendait du thé $1 la livre en haut du lac, et qu'il avait employé un nommé Baldwin à le détailler pour lui ; il reste maintenant à Longueil, et on l'a envoyé chercher. Le major Nairne désire que Holmes soit envoyé à Chambly, s'il doit être détenu. 71

13 février, Loyal Block House. Sherwood au même. Caractère méprisable de Davis que Pritchard a représenté comme valant la peine qu'on lui dépêchât un espion. Le major White a toujours été fidèle ; il a été persécuté et s'est échappé chargé de lourdes menotes ; sa maison cernée par une bande de rebelles dont Davis a toujours fait partie. A trouvé un refuge chez Chamberlain. Fidélité de McLean, ainsi que de White et de son fils. Croit que Bailey, Beadle, Johnson et le vieux Patterson ont des amis en Canada, et forment une dangereuse association. Preuves de la perfidie de Johnson que Bailey accuse d'essayer à se tenir en termes d'amitié avec les deux partis. Ne sait pas, mais croit qu'il est probable que Johnson et Pritchard ont formé ensemble des plans pour trafiquer. Arrivée du sergent Kilburn avec sauf-conduit du colonel Clark pour amener deux prisonniers de guerre. Clark et le sergent ont trouvé le moyen de dépouiller les deux pauvres diables de tout ce qu'ils avaient, sous le prétexte de leur aider à s'échapper. C'est une autre preuve du caractère de Clark. Ces deux hommes disent que les taxes sont tellement élevées que la population gémit sous leur fardeau, et fait très rapidement des pro-

1783.

sélytes pour le gouvernement. Envoie copie du sauf-conduit, et un état de ce dont Clark et Kilburn les ont dépouillés. A refusé d'en donner reçu à titre de prisonniers de guerre, attendu qu'il pense que ces deux hommes ont payé leur liberté assez cher. Page 76

15 février, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Est heureux de voir que Son Excellence est satisfaite des rapports de Z. L. Croit qu'il s'en va en Angleterre, et que les dernières lignes de sa lettre sont à l'effet d'en donner avis afin qu'il soit nommé quelqu'un à sa place. Ceux qu'il désire récompenser sont Hutton, Kinneer et Bell. Pour les raisons énoncées, doute que Sherwood ait raison de dire que Johnson est un traître; ne connaît pas ce dernier, mais sait qu'il a correspondu avec Saint-Léger. Caractère douteux de Davis; Star est un vaurien. 82

16 février. Sherwood donne un aperçu de ce qu'il comprend dans la dépêche chiffrée de Cossit et Summer. 84

17 février, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Observera les ordres de Riedesel si le poste est attaqué, mais ne croit pas que 500 ou 1,000 hommes pourraient le forcer avant qu'il n'arrivât de secours. Par ordre de Riedesel Crowfoot a été envoyé au Vermont pour constater les mouvements des continentaux; il a rapporté une réponse qui est envoyée à Riedesel. Clark est attendu sous peu avec un certain nombre de familles; que faudra-t il faire de ces dernières? Ne peut concevoir ce qui amène Clark ici. Peut-on permettre à Savage et à Brewster d'aller à Montréal, s'habiller, s'ils le demandent? A reçu de Cuyler une lettre le tenant responsable pour avoir retenu un prisonnier qui avait un sauf-conduit de lui (Cuyler). La raison pour laquelle il en a agi ainsi. 86

19 février, Loyal Block House. Le même au même. Savage rapporte que les rebelles ont secrètement mis en réquisition 100 traîneaux, la nuit, et les ont amenés à Saratoga; le 11 ils se rendirent au nombre de 200 à Schenectady et se vantèrent qu'ils allaient prendre Oswégo, mais le 13 ils changèrent de direction et 1,000 hommes vinrent grossir leurs rangs. Savage dit que Mr A. a été surpris de cette expédition et du secret de cette affaire. Un ami arrivera avec des nouvelles de Saratoga, sur quoi A. ordonna immédiatement le rassemblement de la milice, et dit à Savage de se procurer un bon pilote et de venir le trouver (Sherwood) à travers les bois. A. avait peur pour le Vermont, mais craignait encore davantage pour le Loyal Block House, et il s'attendait à ce que Washington frappât un coup sur les frontières pendant qu'elles se croyaient en sureté. A. paraissait incertain de ce qu'il devait faire dans le cas où les troupes viendraient au Vermont, mais croyait qu'il dût rendre Castleton promptement et éviter les hostilités aussi longtemps que possible. Le gouverneur et le conseil sont à l'assemblée, sur la rivière Connecticut. Savage est reparti, pour revenir. Wright et Crowfoot vont chercher des nouvelles de A. qui a défendu à Clarke de venir. Les familles restent ici à cause de l'alarme. Savage dit que A. et Brow—n (Brounson ?) sont aussi attachés qu'on peut l'être au gouvernement. Le gouverneur (Chittenden) n'est pas solidement fixé, mais il sera gouverné par A. et par son propre intérêt. Le colonel Cl—k (Clark ?) sera du côté du plus fort, et l'on croit qu'il tuerait son père pour de l'argent. Un tiers de la classe dominante, dit Savage, est en faveur du gouvernement par principe; un autre tiers l'est à cause de son attachement au Vermont et de son aversion pour New-York; l'autre tiers sera guidé par la fortune de la guerre. Le bas peuple acceptera n'importe quel gouvernement de préférence à celui de New-York.

1783.

Lindsey, blessé dans le Vermont, a été conduit a Albany et va être pendu pour vol. Détails concernant les hommes à Saint-Jean. Page 88

19 février, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Trouvera un honnête homme pour remplacer, à Albany, Z. L., qui a donné sa démission. A l'arrivée de Caleb Clossen, priera Z. L. de lui prêter assistance et de continuer à agir jusqu'à son départ. Envoie avis avec noms des pillards. Cameron dit que son détachement et lui ont été envoyés en recrutement par le major Rogers. 91

22 février, Saint-Jean. Le même au même. Hawley renvoyé ainsi qu'ordonné. Inclut affidavit de Baldwin au sujet du thé. Arrivée d'un caporal du corps de Jessup avec des recrues. Les rebelles ne semblent pas avoir de dessein contre la province, mais il paraît qu'ils ont l'intention d'inquiéter le Vermont. 92

25 février, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Caractère de McGregor et de Grant, lesquels ont apporté des nouvelles qui se trouvent être bien fondées, mais il reste à savoir si le mouvement rebelle était dirigé contre les frontières du Vermont. Deux hommes, James Spooner et Silas Binghan, sont arrivés ; envoyés par le colonel Clark pour avertir, dans la crainte que Savage n'arrivât pas à temps. Ils ont apporté, pour le fils de M. Johnson, des présents que ce dernier demande la permission de lui donner. Fidélité de Spooner et de Bingham. Rapport de leur voyage, etc., expedié. Le prisonnier de Cuyler a été renvoyé, ainsi qu'ordonné. Concernant Holmes ; son chagrin d'être renvoyé à cause des rapports faits contre lui ; haute opinion que Knowlton a de son caractère, et la haute opinion que d'autres personnes ont de lui. 93

26 février. B. Chamberlain à Joseph White. Expose les actes de perfidie de Johnson. Les lettres à lui remises par Saint Léger, Rogers, etc., ont été envoyées directement à Washington. 97

27 février. Résolution de la Chambre des représentants du New-Hampshire, à l'effet de maintenir le gouvernement actuel, afin d'être en garde contre l'anarchie qui pourrait résulter de la pacification générale à laquelle on s'attend en Europe. 99

1er mars, Saint-Jean. Dépositions d'Howard et de Blakely au sujet du rôle qu'a joué Holmes lorsque Howard a été menacé de la corde à Bennington. 102.

2 mars. " Plain Truth " à Sherwood. Rien de neuf à part de l'expédition de Willet à Oswégo; souffrances des hommes, lesquels sont revenus. Le malaise dans les Etats du Massachusetts et du Connecticut, où le cri général, même de la part des Whigs, est qu'ils ont combattu jusqu'à tout perdre et qu'ils ne se battront plus. Un officier continental a dit que le roi et le parlement avaient formé un beau plan pour asservir l'Amérique, mais que le Congrès avait été trop prompt pour eux. 104

2 mars, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Joseph White est arrivé avec des lettres de Summer et de Cossit. Envoie aperçu de ce qu'il croit que veulent dire ses dépêches (page 84), mais le chiffre est maladroitement écrit. Il n'y a pas à douter de la perfidie de Johnson. 105

2 mars, Loyal Block House. Le même à Riedesel. Envoie lettres apportées par Joseph White, jeune. Rumeur d'une grande expédition contre Oswégo, mais l'on soupçonnait qu'elle avait pour but de réduire le nouvel Etat (le Vermont). N'appréhende rien ici, vu que la glace est très mauvaise. 107

3 mars. (Pas de lieu, ni de signature, ni d'adresse). On rapporte qu'une grosse tour a été construite à Penobscot, où 700 à 800 familles sont établies sous l'égide du gouvernement anglais, et où il se fait un

1783.

grand commerce. Les habitants voisins sont amis et approvisionnent la garnison, etc. Un gros renfort est arrivé, dit-on, et les troupes prendraient possession de la Baie de Casco au printemps. La flotte française, à Piscataqua, était en piteux état et incapable de se défendre contre un nombre égal de vaisseaux anglais. Les vaisseaux avaient été réparés à grands frais et avaient mis à la voile. Le vaisseau amiral avait eu son mât de misaine et ses espars entièrement détruits par la foudre, et perdu un certain nombre d'hommes.

Page 108

3 mars. F. B. à Sherwood. Concernant expédition de Willet à Oswégo. 109

4 mars, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Le rapport insatisfaisant de l'expédition de Willot, apporté par Clossen. Fowler et un des fils de Taplin ont apporté de la rivière Connecticut des lettres qui sont transmises. C'est le même Fowler qui est venu apporter des nouvelles l'été et l'automne derniers ; il demande la permission d'acheter quelques articles et de vendre des peaux, ce qui ne lui a pas été permis de faire avant que Son Excellence ait fait connaître sa volonté. 110

4 mars, Loyal Block House. Sherwood à Mathews (personnelle). Ne sait pas s'il a bien agi en envoyant des lettres de renseignements au Dr Smith, mais cela a été fait pour lui épargner de l'inquiétude. Knowlton croit qu'il peut entamer une correspondance, par l'intermédiaire du juge Alcott, avec Livermore, qui est un bon loyaliste et un grand ami du Vermont. Espère que les rapports de Hurliburt ne pourront pas lui faire tort ; c'est un très brave et fidèle garçon. 112

5 mars, Saint-Jean. Smyth au même. Fera tout son possible pour prêter assistance à Riedesel dans l'investigation. Attend avec impatience le retour de Closen, etc. 113

5 mars, Saint-Jean. Le même au même. Arrivée de Clossen, qui a échoué dans sa mission à cause des chemins. Réflexions sur l'expédition de Willet, etc. Les rumeurs non fondées apportés par Kilburn, etc. Comment il peut s'assurer d'un correspondant intelligent. 114

8 mars, Saint-Jean. Le même au même. Envoie déposition d'Howard, au sujet de la manière dont il a été traité par Holmes, qu'il (Smyth) croit réellement converti, et pense, comme Sherwood, qu'il serait peut-être utile de le laisser revenir. A reçu, de Sherwood, rapport de la perfidie de Thomas Johnson. Quatre ou cinq jeunes gens, prisonniers à Chambly, ont demandé à s'engager dans l'un des corps. S'est enquis de l'affaire de Cameron et McArthur ; fera rapport. Besoin d'argent pour équiper des partis. 116

9 mars, Loyal Block House. Sherwood au même. Cross, un fidèle du Connecticut, et cinq autres, sont arrivés avec du tabac, du beurre et du fromage, pour acheter du thé, etc., ils ont été renvoyés après réprimande. Cross parle d'une armistice de huit mois. Arrivée de deux hommes de Manchester ; ils seront renvoyés. Brady dit que la milice du Vermont a pris les armes pour résister à une attaque. Le Massachusetts, le Rhode-Island et le New-Hampshire ont protesté contre les taxes ; on a envoyé des troupes pour en effectuer la perception, mais la populace s'est trouvée plus forte qu'elles, et en beaucoup d'endroits elle a insulté, battu et emprisonné les officiers militaires. Espère que sa conduite vis-à-vis de gens qui arrivent ainsi est approuvée ; s'il gardait ces coureurs de fortune jusqu'à ce qu'il arrivât des ordres de Québec, ils consommeraient trop de vivres car ils viennent toujours fort affamés. Est malade en ce moment. 118

10 mars, Loyal Block House. Le même au même. Envoie rapports apportés par Wright, Savage et Brewster, avec copie du prétendu discours du roi, qui, espère-t-il, n'est pas authentique. Si l'indépendance est accordée il

1783.

ne lui reste plus, ainsi qu'aux autres, que la conscience d'avoir fait son devoir. Pas un loyaliste de principe ou de courage ne pourrait se résigner à vivre sous la loi impérieuse de Washington et de ses favoris. Désirerait qu'un mot d'encouragement pût être envoyé à Knowlton et à ses amis dans le Vermont, mais en doute. A. est décidé de ne rien faire à l'avenir, en matière politique, si ce n'est d'après les instructions du général Haldimand, qu'il regarde comme le gardien de cette population. Envoie lettres de Butterfield et de "Plain Truth" concernant l'expédition de Willet. La glace est dangereuse. Savage et Brewster partent immédiatement, mais reviendront. Wright s'en va pour être à Arlington à la date fixée par A. Page 10

Suit rapport de Wright, portant la même date. 122

12 mars, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Argent reçu ; remarques sur les comptes. A envie d'écrire à Z L. afin de lui demander pour quelle raison il n'a pas fait rapport de l'expédition d'Oswégo. Essaiera d'avoir un nouveau correspondant à Oswégo. Propose de prendre la malle de Fishkill. Sawyer a pour mission de découvrir qui sont les amis dans le Vermont ; espère qu'il sera examiné. Sherwood et Knowlton désirent qu'on laisse les prisonniers de Chambly s'en retourner sur parole ; Knowlton croit que cela serait utile au gouvernement s'ils étaient mis en liberté. Riedesel est parti. Les enquêtes sur les vols, le commerce de thé, etc., tirent à leur fin. 124

13 mars, Loyal Block House. Sherwood au même. Spooner et Bingham ont vendu leurs chevaux à Twiss ; ils vont chez eux chercher leurs familles, leur bétail, etc., à travers les bois, et sortir du bois de construction pour le service du roi, se servant pour cela de leurs propres attelages, pour lesquels ils demandent la permission de construire des abris, promettant de ne demander aucune espèce d'aide au gouvernement. Twiss est prêt à les approvisionner. Savage et Brewster ne sont pas encore partis ; il leur a permis de se procurer certains articles, qu'il énumère. Caractère de Brewster et de Savage. Ne pas douter de la sincérité d'A., ses amis et lui sont surveillés de plus près que nous le sommes. Envoie le rapport de Phinaés Smith à ce sujet (page 126). Est convenu de payer six guinées à Savage pour ses services passés ; il a transporté sa famille à Castleton. Des "capots de couverte" ont été donnés à Spooner, Bingham et Fowler. 128

13 mars, Loyal Block House. Le même au même. Son vœu sincère qu'Haldimand reste ici jusqu'à ce que les troubles soient complètement finis. Des centaines de loyalistes du Canada et du Vermont craignent de perdre leur unique bienfaiteur si Son Excellence s'en va. Myers est un bon limier, mais il n'est pas besoin de ses services. Inquiétude du colonel Taplin au sujet de T. Johnson et du vieux Davis, qu'il sait être perfides. Rapports envoyés par son fils (de Taplin) au sujet des motifs de Davis, etc., et de ses plans pour avoir de l'argent, etc. 131

14 mars, Loyal Block House. Le même au même. Arrivée de French, muni d'un sauf-conduit de Chittenden, pour régler des comptes avec William Marsh, accompagné d'Ebenezer Allen, qui l'a traité si mal (Sherwood) qu'il ne peut supporter l'idée même de la plus simple politesse envers ce personnage. Il prétend aujourd'hui d'être très attaché au gouvernement du roi ; dit que les Vermontois le sont aussi, et qu'ils espèrent que le général Allen sera bientôt leur gouverneur, sous les ordres du roi. Croit que leur objet est le commerce, et les renverra demain matin, sous le prétexte que la glace sera bientôt impassable. 133

1783.
15 mars, Claremont. Cossit à Sherwood. Enock Bean, le porteur de la présente lettre, vient faire des démarches pour secourir ses deux fils et un voisin, qui sont en Canada. A beaucoup souffert à cause de sa fidélité ; c'est un homme véridique et digne de respect ; il a affaire à Montréal, où il demande la permission d'aller. Il apporte des journaux et peut donner des renseignements sur le changement qui s'est opéré pour le mieux dans l'esprit de la population, non seulement sur la rivière mais par tout le gouvernement de Boston et le New-Hampshire. Ne pas envoyer son fils (de Sherwood) à Dartmouth avant que M. Whelock, le président, soit arrivé d'Europe, l'été prochain. A eu la visite des principaux hommes de la rivière, qui désirent la paix et sont en faveur du lien britannique. A été bien accueilli à Cohos, son ancien poste, où il lui a été demandé de revenir et de prêcher. Le colonel Peters pourrait venir chez lui sans porter ombrage à personne, si ce n'est à Baily, à Thomas Johnson et à quelques autres, qui sont en possession de son bien, et même s'il venait sans parlementaire ses amis pourraient le protéger. Sa venue ferait du bien, etc. Page 135

15 mars, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Est surpris de la négligence de Z. L., mais a confiance en lui et dans les amis d'Albany. Entamera une nouvelle correspondance avec un gentleman de ce dernier endroit. Si la malle de Fishill était prise et apportée sans encombre, elle donnerait quelque certitude à propos de cette paix dont on parle tant. 139

17 mars, Sorel. Nouvelle de l'expédition de Willet à Oswégo, apportée par Starr, d'Albany, et confirmée par Benjamin Buffington, qui a fait partie de l'expédition. 141

18 mars, Loyal Block House. Sherwood à Matthews. Délivrera les lettres ainsi qu'ordonné. Pense que J. Mountain n'est autre que Beadle, mais ne comprend pas certains renseignements et n'en peut pas donner en réponse à d'autres questions. Entre dans les détails de certaines opérations de Johnson, et dit que ni lui, Beadle, ni le vieux Patterson ni Davis ne sont dignes de confiance. Chamberlain et Fowler sont fidèles par principes, mais ils sont faibles, illettrés, et il craint qu'ils ne soient des outils entre les mains de Bailey et de sa junte. Par conséquent, il s'est tenu sur ses gardes avec eux. N'est pas surpris que les Vermontois n'aient rien su de l'expédition de Willet, vu que d'autres mouvements les tenaient dans la perplexité, mais il ne peut s'expliquer le silence des amis à Albany. Enverra le jeune White recruter pour son père et lui confiera des dépêches. 144

18 mars, Loyal Block House. Le même à Cossit. Demande de plus amples renseignements. 365

23 mars, Loyal Block House. Le même à Mathews. Arrivée de M. Bean, père, avec des journaux, etc. C'est un quaker, et un homme sage et fidèle ; la déclaration qu'il fait au sujet de l'état du pays est incluse. Il est le père de Bean et le beau-père de Brown, qui ont été faits prisonniers. Pour les indemniser, ainsi que Wells, de leur emprisonnement, on leur a donné des vêtements, etc., pour leur voyage de retour. Bean, père, a une réclamation de $700 contre Patterson et demande la permission d'aller au Canada pour y voir ; il tient à rester ici jusqu'à ce qu'il sache s'il lui sera permis ou non d'aller au Canada. On renvoie les gens qui viennent pour commencer. 147

23 mars, Loyal Block House. Le même à Riedesel. Fait rapport des mesures qu'il a prises pour le recrutement ; prisonniers renvoyés ; arrivée de M. Bean, père, avec des journaux, etc. 150

1783.
24 mars, Sunderland. Ira Allen à Sherwoed et Luke Knowlton. Les propriétaires du terrain qu'il désire avoir le vendraient, et il demande, pour l'acheter, le prêt d'une somme pour laquelle il est prêt à donner 6 pour 100, avec caution solvable, et à leur faire cadeau d'une bonne terre, à chacun d'eux, lorsque les affaires se rétabliront. Page 363

25 mars. Sherwood à A. A transmis le message verbal envoyé par Wr. (Wright). Le sincère désir de leur avantage et d'une réconciliation entretenu par Son Excellence a été frustré par des retards et attermoiements ; dans l'incertain état de choses actuel il n'émettra pas d'avis qui puisse l'influencer (A.) au détriment de ses intérêts, ou qui pourrait être en conflit avec les vues du gouvernement. Le sort du Vt. (Vermont) sera bientôt fixé ; en attendant Son Excellence ne voit rien qui puisse être fait en faveur de ses malheureux habitants. Il (Sheerwood) insiste pour qu'il soit encore entretenu une correspondance confidentielle, vu que la fortune des armes est incertaine. 151

29 mars, Saint-Jean. Smyth à Mathews Envoie comptes de service secret. Pas de nouvelle du retour d'Hawley. On dit que Carleton a lancé une proclamation enjoignant à tous les loyalistes de rentrer dans leurs foyers. Sherwood dit qu'il ne peut se procurer d'autre preuve contre Pritchard. 153

2 avril, Saint-Jean. Le même au même. Pas encore de nouvelles d'Hawley. Si la paix était faite, la nouvelle en aurait sans doute été envoyée de New-York. 154

4 avril, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. A envoyé Wright avec une lettre pour A. (page 151), dont copie incluse. A lu les lettres de Johnson et de Davis, marquées au coin de la ruse de Johnson et de Bailey. La nécessité d'être en garde contre ces hommes, bien qu'il puisse n'être pas mal de jouer leur propre jeu. A pris toute la peine possible pour persuader les Vermontois que Son Excellence est déterminée à empêcher les gens de s'établir sur les frontières, et a poussé la précaution jusqu'au point de mentionner les bornes au delà desquelles ils ne doivent pas penser à faire des améliorations, savoir, Middlebury Falls, nord et est, pour le côté ouest, et la chaîne des montagnes Vertes comme la limite est pour les gens de la rivière Connecticut. Ils savaient tout cela auparavant, et Chittenden avait refusé de permettre qu'on s'établît à dix milles en haut de la rivière Lemile (Lemoile), par le motif qu'Haldimand ne permettrait à présent aucun établissement à l'est des montagnes ni au nord du creek de la Loutre. 155

4 avril, Loyal Block House. Le même à ———. Il ne peut être vrai que Pritchard ait eu la parole de Whipple. Son histoire qu'il a tué un homme et blessé deux individus quand Whipple refusait de se rendre, a été démentie par Bean, qui dit que personne n'a été tué lorsque Whipple a été pris ; ce dernier donna à Pritchard et à ses hommes autant de spiritueux, de punch, de grog, etc., qu'ils en voulurent boire, puis il sauta par une fenêtre de derrière et s'échappa. C'est là la parole qu'il a donnée à Pritchard. Envoie copie d'une lettre de sir John Johnson concernant McGregor. 158

Cette lettre de Johnson, en date du 24 mars, est une recommandation de Donald McGregor. 159

8 avril. R. C. (Cossit) à Sherwood. Ne peut pas envoyer de journaux, vu que la malle n'en a pas apporté depuis le milieu de mars. Pas de préparatifs de guerre dans la Nouvelle-Angleterre ; le désir de la paix avec la Grande Bretagne est le grand sujet de conversation. On rapporte que la paix est faite entre cette dernière puissance et

1783. les colonies, mais non avec la France. Grande baisse dans le prix des marchandises. Commerce constant entre les colonies et New-York et Long Island. Arrivée d'une flotte anglaise à New-York; autres flottes dans les Antilles. La population est décidée à ne pas payer de taxes. Ses paroissiens (de Cossit) sont restés fermes pour la Couronne, en dépit des persécutions; mais effrayés des tempêtes qui vont probablement se soulever ils désirent savoir s'il n'y a pas place pour eux dans les domaines de Sa Majesté; bien qu'appauvris par la guerre, ils ne demandent que la protection des lois. A prêché à Haverhill, baptisé plusieurs enfants, et marié la fille du colonel Beadle au Dr Butler. Page 160

10 avril, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. A prémuni Bean qui se rend à Montréal. Le thé vert, etc., aura un meilleur effet que quatre fois l'argent. Les Etats ne seront animés que par la crainte, dans leur traitement du Vermont, tant qu'il restera à ce dernier une porte ouverte pour recourir à la protection de la Grande-Bretagne ou de quelque autre puissance, mais lorsque cette porte sera fermée par l'indépendance, le Vermont sera le premier objet qui absorbera l'attention du Congrès. A un faible espoir que les représentations d'Haldimand en faveur du Vermont pourront amener les ministres du roi à prétendre à cette région. N'a pas de nouvelles, mais espère que Wright arrivera bientôt; toutefois l'état du lac est tel qu'il est impossible de voyager; un vent du sud, aujourd'hui, fait espérer que la glace livrera passage aux bateaux. Starr a remis un paquet à sir John Johnson. A essayé de renvoyer le colonel Peters aussi ignorant qu'il était venu, mais Fowler lui avait fait voir un journal dans lequel se trouvait le discours du roi. Etait furieux contre Fowler, mais il était trop tard pour réparer le mal. Arrivée de Samuel Sherwood avec quatre hommes, dont l'un (Joly) a apporté des journaux. Les inclut ainsi qu'une singulière lettre d'Ira Allen; quelle réponse faire à cette lettre? Un autre de ces hommes est un M. Johnson, marchand ruiné du Connecticut, qui s'en est venu ici pour payer ses dettes. 162

10 avril, Loyal Block House. Déclaration de Comfort Joy, du Vermont. On pense généralement que la paix sera bientôt accordée, mais non l'indépendance complète. Peu de gens du Vermont désirent se confédérer avec les Etats, préférant faire la paix avec la Grande-Bretagne. 165

12 avril, Saint-Jean. Smyth à Mathews. A reçu une traite. Remarques sur le compte déraisonnable de Vandecar, et sur le peu de services qu'il a rendus. Est inquiet au sujet de Hawley. Wright attendu à la Pointe au Hollandais. 166

13 avril, Saint-Jean. Le même au même. Arrivée de Lighthall, de Schenectady, envoyé par Z. L. Les lettres qu'il a apportées sont expédiées à Riedesel. Tient Lighthall caché jusqu'à ce que Son Excellence envoie des ordres. Il désire aller à Montréal et rapporte que la paix est définitivement conclue; que le prix du sel est descendu de $8 le boisseau à $1, et celui des autres denrées en proportion. On faisait des préparatifs à Schenectady pour des feux d'artifice et des feux de joie, et des bâtiments s'apprêtaient à aller chercher des marchandises à New-York. "Si tout cela est vrai, que Dieu ait pitié des pauvres loyalistes!" 169

13 avril, Saint-Jean. Le même à (Riedesel). Envoie les lettres apportées par Lighthall, avec remarques. 172

13 avril, Isle aux Noix. Le major Nairne au même. Rapporte l'arrivée d'Abraham Lighthall qui est maintenant envoyé à Sorel. Envoie les lettres qu'il a apportées; il désire se rendre à Montréal pour voir M. Ellice. 172

1783.
19 avril, Manchester. (Marquée de croix) à Sherwood. Paix et indépendance établis. Quel sera le lot du Vermont, c'est ce que le temps apprendra, mais le Vermont est décidé à ne pas s'unir avec le Congrès. Dans tous les cas le peuple a l'œil sur la dette qui va grossissant, et les honnêtes gens se portent en foule dans l'Etat. Amis et ennemis sont en mouvement, ce qui produira quelque chose dans peu de temps. Page 173

19 avril, Loyal Block House. Luke Knowlton à Haldimand. Expose les services qu'il a rendus pendant les huit dernières années, et demande la permission de pénétrer plus avant dans la province. 175

19 avril, Loyal Block House. Sherwood à Mathews (personnel). Est-il probable qu'il restera ici cet été ? Il a fait des frais pour se préparer un jardin, etc. Tout revêt une couleur sombre pour les loyalistes ; est impatient de se mettre à la recherche d'un établissement pour lui-même et de fidèles amis. Demande ce qu'il pense du pays aux alentours de Gaspé et de la Baie des Chaleurs, vu que le major Cox l'a invité d'aller par là. 177

19 avril, Loyal Block House. Le même à Riedesel. Hawley est revenu avec des lettres. Il a amené le sergent Heath, autrefois l'un des plus violents rebelles, qui désire aujourd'hui entrer dans le corps de Jessup ; mais il y en a tant qui ont souffert de sa perfidie qu'on ne sait pas si sa vie serait en sûreté. 179

19 avril, Loyal Block House. Le même à Mathews, Arrivée de Hawley. Wright est resté à Arlington sur le désir de A. dans l'espérance d'avoir plus de nouvelles authentiques. 180

20 avril, Loyal Block House. Le même au même. Le jeune White est arrivé avec des lettres, etc. Pearce, du n° 4, est venu avec lui, sous prétexte de voir des amis, mais comme en réalité c'est pour faire le commerce de fourrures il sera renvoyé. 182

21 avril, Saint-Jean. Smyth au même. Arrivée de Hawley, etc. 184

27 avril, Loyal Block House. Sherwood au même (personnel). Outre la lettre incluse, le général A. a envoyé, par Savage, un message verbal demandant instamment que les loyalistes du Canada s'établissent près du Vermont, vu que le cabinet particulier du Vermont a décidé de donner tout l'encouragement possible aux fidèles sujets, en Canada, qui voudront se transporter dans la partie septentrionale de cet Etat. A. pense que par ce moyen il se formerait bientôt, en opposition au Congrès, un parti assez fort pour amener une révolution à l'effet de s'unir avec le Canada et de devenir un gouvernement britannique—ce qui n'engagerait pas la foi du gouvernement anglais, vu que ni le roi ni le parlement n'aurait rien à y voir. Demande l'avis de Son Excellence. Demande que la propriété des bâtiments de ce poste lui soit attribuée lorsqu'on l'abandonnera, à cause des frais qu'il a faits pour ces bâtiments et pour le terrain. 185

27 avril, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Wright est arrivé avec deux frères Savage qui viennent chercher un asile pour un grand nombre de loyalistes qui sont décidés à quitter un pays entièrement à la merci de leurs cruels oppresseurs. Le Squire Savage est allé consulter le Dr. Smyth à Saint-Jean. Position embarrassante de Sherwood depuis la paix. Beaucoup de gens viennent lui demander avis, d'autres l'insulter; et ceux-ci sont tellement provocants qu'ils seraient mis en pièces par les soldats, si ce n'était des précautions que l'on prend à cet égard. Ils disent que le sol leur appartient, et que bientôt nul tory n'aura la liberté de commercer, etc. A cru que ce n'était là que des emportements de fous vulgaires jusqu'à ce qu'il

1783.

eut reçu un exemplaire de l'acte contre les loyalistes. Audacieux mépris des ordres rendus contre le commerce. MM. Campbell et Huntington sont arrivés, ruinés par la baisse subite de la valeur des marchandises. M. Wait, qui est à leur poursuite, à demandé qu'ils fussent renvoyés à Boston, mais sa demande a été refusée et on lui a dit d'instituer des procédures légales en Canada, etc. Huntington reste en Canada, mais Campbell se propose d'aller au Vermont, fonder avec Savage et A., une colonie de fidèles sujets pauvres. Page 187

30 avril, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Envoie lettre de Sherwood concernant le plan du général A., de peupler le Vermont de loyalistes en opposition au Congrès, de manière à amener la réunion désirée. 191

3 mai, Ssint-Jean. Le même au même. Accuse réception de dépêches. Concernant paiements faits à Hawley. 192

5 mai, Québec. Mathews à Sherwood (particulière). Son Excellence croit qu'il (Sherwood) ferait mieux de se retirer autant que possible de la scène de discorde; il devra aller à la Baie des Chaleurs et s'assurer par lui-même des avantages et des désavantages de la situation, du nombre et de l'espèce de gens propres à la colonisation, etc; afin qu'il puisse proposer quelque chose à Son Excellence à ce sujet. Il faudra observer la plus grande prudence et modération avec les personnes venant des colonies. Il ne devra souffler mot à personne du plan de colonisation. 194

6 mai, Loyal Block House. Sherwood à Mathews. Continuera à recueillir des journaux des colonies, ainsi qu'ordonné. Les rebelles peuplent rapidement les frontières jusqu'à la rivière aux Oignons et la rivière Le Mile (Lemoile); ne sait pas s'il doit les en empêcher. 197

7 mai, Saint-Jean. Smyth au même. Après consultation, Sherwood et lui demandent une étendue de terre pour l'établissement des loyalistes. 199

20 mai, Loyal Block House. Le même au même. De nouveau à propos de terres; son désir à lui est de revoir son pays natal, et d'obtenir la permission de passer en Europe. Un nouveau correspondant a été établi à Albany. Savage et son frère partent pour les colonies, mais reviendront bientôt. Les loyalistes sont abattus; il en est beaucoup qui ne resteront pas parmi leur triomphants ennemis. 201

21 mai, Loyal Block House. Smyth au même. On ne s'occupera pas des colons de la rivière aux Oignons. Envoie lettre de Hancock, apportée par West (Wait?), concernant Campbell et Huntington. Breakenridge arrivé du Vermont; son frère a, à Crown-Point, un message du général A. qui, avec les Vermontois, est prêt à recevoir les Yorkers et décidé à leur résister. 203

23 mai, Loyal Block House. Le même à Sherwood. Breakenridge apporte, de la part du général A., un message verbal disant qu'il n'y rien d'important; il ne croit pas à la paix. Butterfield ne vient que pour trafiquer et sera renvoyé immédiatement. Ira Allen est attendu dans quelques jours. 205

28 mai, Loyal Block House. Le même à Mathews. Donnant les raisons pour lesquelles il a accordé des sauf-conduits à des loyalistes, etc. 206

29 mai, Castleton. John Savage au Dr Smyth. Se plaint de la manière dont ont été traités des loyalistes à leur retour dans leurs foyers. 209

3 juin, Loyal Block House. Smyth à Mathews. Arrivée de femmes qui viennent, avec leurs enfants, rejoindre leurs maris en Canada. Recommande John Cobham pour sa fidélité; il a apporté des journaux et une lettre de Savage (page 129) incluse. Clark et Ebenezer Allen sont venus ici pour trafiquer, mais on les a renvoyés. 211

1873.

3 juin, Pointe au Hollandais. Rapport, par John Cobham, d'une conférence entre Carleton et Washington concernant l'évacuation de Staten Island et de Long Island, que Washington a refusé d'effectuer avant que New-York fût évacuée. La population d'un bout à l'autre du pays est déterminée à ne pas laisser revenir les loyalistes, plusieurs qui étaient retournés ont été roués de coups et renvoyés. On continue à fortifier New-York. Nombre de gens émigrent au Vermont. New-York a résolu que le Vermont ne sera pas un Etat, et la population est décidé de maintenir ses prétentions, dussent les treize colonies s'y opposer. Page 213

7 juin, Loyal Block House. Smyth à Mathews. Arrivée du frère du major Fay avec des lettres; celle de Sherwood est transmise, vu qu'elle a trait au commerce. Fay désire rester jusqu'à ce que la réponse de Son Excellence arrive. Il dit que le Vermont a l'intention de combattre les treize colonies si elles s'opposent à lui. Réponse à la lettre de Hancock attendue. Les procédés de Campbell et de Huntington sont représentés comme atroces. 214

11 juin, Loyal Block House. Le même au même. Sauf-conduit de West reçu; il partira demain pour Montréal ou Québec. Il arrive des gens pour acheter des marchandises, mais on les renvoie; ils sont mécontents, attendu qu'ils croyaient le poste évacué. 216

13 juin, Loyal Block House. Le même au même. En réponse à la lettre de Miller, représente qu'il n'a pas droit à plus qu'il n'a eu. Le compte de Stevens n'est pas réglé, vu que c'était une fraude. Sa conduite mérite d'être blâmée plutôt que récompensée. Réglera toute l'affaire avec lui et Miller devant témoins. Apprend qu'il vient des commerçants d'Albany et de Schenectady; les renverra ainsi qu'il en a eu instruction. 217

20 juin, Loyal Block House. Le même au même. Arrivée de deux frères Glen, de Schenectady, beaux-frères d'Abraham C. Cuyler; il en est mentionné d'autres qui iront à Montréal, et un chargé d'une lettre de Schuyler à Son Excellence. Ils attendront jusqu'à ce qu'il arrive une réponse. Les Glen sont de braves gens. On ajoute peu de foi aux rumeurs de paix. Carleton a répondu à la demande d'évacuation de New-York faite par le gouverneur Clinton, que la ville ne serait pas rendue avant que les articles cinq et six des préliminaires fussent ratifiés. Delancey cruellement fouetté, et un gentleman qui l'accompagnait eut le bras presque coupé; ils étaient partis de New-York pour aller en visite. Carleton a demandé que les coupables lui fussent livrés, ce que le gouverneur a promis de faire lorsqu'on pourra les trouver. 219

24 juin, Loyal Block House. Le même au même. A expédié par Fay les lettres reçues. Envoie copie de lettre particulière au général Allen, laquelle est presque mot à mot celle reçue de lui (Mathews). Envoie copie d'un avis à la main. On attend James Ellice; que faudra-t-il faire de lui et des autres? 221

2 juillet, Loyal Block House. Le même au même. A reçu, pour Glen, etc., la permission d'aller à Montréal. Mouvements d'autres arrivants. Allen et Butterfield sont en route pour Masisque (Missisquoi) afin d'arpenter en vue de la colonisation. La Grande Ile et l'île à la Motte seront aussi colonisées. A son retour Allan communiquera quelque chose qui devra être envoyé au quartier général. 222

4 juillet, Loyal Block House. Le même au même. A permis à Ira Morgan d'aller au quartier général. 224

1783.

8 juillet. Déposition de Josiah Allen portant que deux hommes déguisés en Sauvages ont tiré sur lui, sur le chemin entre Pittsford et Rutland. Page 225.

8 juillet, Loyal Block House. Smyth à Mathews. Ellice et autres arrivés de Schenectady; sont allés à Saint-Jean. Les résolutions, dans différents districts, prohibant le retour des loyalistes, sont désapprouvés, et l'on s'attend à ce que la législature de New-York mettra fin aux comités secrets. Les taxes sont devenues un grief et peuvent mener à une guerre intestine. 227

15 juillet, Loyal Block House. Le même au même. Envoie des journaux qui montrent que les districts penchent à écouter l'avis de "Brutus", dont les circulaires ont été transmises. Attaque du sergent Campbell et de ses deux hommes, au fort Edwards, par la populace. Envoie états de demandes faites par Ellice et autres pour des services. 229

26 juillet, Shelburne. Ira Allen à Smyth. A reçu du commandant en chef de l'Etat un message disant qu'en juin Whipple a été fait prisonnier et deux personnes supposées être, ou avoir été au service des Anglais, ont tiré sur (Josiah) Allen. On ne sait pas qui ils sont, ni ce qui a été fait du prisonnier, mais il ne doute pas qu'on prendra tous les moyens de découvrir ces personnes et de rendre la liberté à Whipple s'il est dans la province de Québec. 231

1er août, Loyal Block House. Smyth à Mathews. N'a pas vu le baron de Steuben, qui n'a pas encore passé au poste. Ne serait-il pas à propos de découvrir le but de cette visite? Lorsque Glen est retourné aux colonies une correspondance à été arrangée, et il doit envoyer toutes les nouvelles. C'est un brave homme. La précaution qu'il désire qu'on prenne en lui communiquant quelque chose. On dit que Washington est allé à Ticonderoga et à Crown-Point afin de prendre des mesures pour fortifier ces points. 233

2 août, Saint-Jean. Le même au même. Est arrivé ici, après être venu jusqu'à l'Ile aux Noix en compagnie de Steuben. Il fut proposé que le baron restât à bord de l'*Inflexible* jusqu'à ce que l'on connût la volonté de Son Excellence, mais il refusa, et il doit être conduit au quartier général, accompagné, d'un poste à l'autre, par un officier anglais. Sa suite; préparatifs pour le recevoir à Saint Jean. Savage a amené, dans le but de les vendre, 40 moutons que l'on retient jusqu'à ce que l'on reçoive des ordres. 235

9 août, Saint-Jean. Le même au même. Envoie lettre d'Allen concernant une affaire qui ne pouvait pas avoir été l'œuvre d'une personne de cette province. (L'arrestation de Whipple, et la tentative contre Josiah Allen, *voir* pages 225 et 231.) A été appelé à Saint-Jean au sujet d'une commission d'enquête à propos d'une querelle entre son fils et le capitaine Breakenridge. Expose la conduite de Breakenridge envers lui-même, et demande une enquête. 237

20 août, Saint-Jean. Le même au même. Croit qu'on devrait laisser partir les gens qui désirent s'en aller aux colonies. Tabac apporté pour être vendu; que doit-il faire à ce sujet? Est retenu ici pour répondre à des accusations portées par Breakenridge. Invoque son honnêteté en toutes opérations, et l'impossibilité d'entrer, en pleine audience, dans des questions qui se rapportent au service secret, et demande que l'on prenne le moyen d'ajourner la cour. 240

20 août, Saint-Jean. Le même au même. Exposant le cas de Wood, marié et père de sept enfants, qui désire aller aux colonies. 243

21 août, Saint-Jean. Le même au même. Désire des instructions concernant un certificat de service, etc., demandé pour Z. L. par Ellice, et demande quelles sommes il faut allouer aux personnes employées dans le

1783.

service secret, dont les noms ont été communiqués. Recommande que des vivres soient alloués à un pauvre homme chargé d'une famille dénuée de tout. Page 244

21 août, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Présente M. Shepherd, d'Albany, avec forte recommandation. 246

22 août, Saint-Jean. Le même au même. Répondra à la lettre d'Ira Allen ainsi qu'ordonné. Les gens du Vermont, dit Fay, sont convaincus que la mort ou l'absence de Whipple n'a été l'œuvre d'aucune personne appartenant à la province, et il ne sera plus passé de résolutions dans le Vermont; celles qui l'ont été étaient l'œuvre d'un chef violent et ignorant, de Rutland. Concernant une réclamation pour port de dépêches. Ni Gibson ni Brisbin n'ont reçu de vivres, bien que leurs enfants soient dans un grand besoin. 247

28 août, Saint-Jean. Le même au même. A tiré en faveur de Chisholm. Demande que son frère (de Smyth) soit assisté, s'il a besoin de l'être. Breakenridge essaie de rassembler tous ceux qui ont envoyé des pétitions contre Sherwood et lui (Smyth). 249

5 septembre, Saint-Jean. Le même au même. La commission d'enquête a déclaré non fondées les accusations portées contre lui par Breakenridge. Enos arrive du Vermont avec des lettres de recommandation. Remercie Son Excellence de la confiance mise en lui (Smyth). Demande, pour son fils, la permission d'aller au Vermont régler certaines affaires. 251

5 septembre, Saint-Jean. Joseph Fay au même. Il a disposé du bétail appartenant au colonel Allen et à lui-même, et remercie Son Excellence de la faveur spéciale accordée. Intercède pour Holmes, qui est tenu en suspens et prisonnier au sujet de ses opérations avec Pritchard. 253

10 septembre, Saint-Jean. Smyth au même. Remarques sur des demandes de gratifications de la part de Shepherd et d'autres, auxquelles il ne peut honnêtement accéder. Langage injurieux de McFarlane, de Schenectady. Sa vie serait en danger si on lui permettait de venir dans la province, attendu que plusieurs personnes de Montréal ont menacé de le tuer. Précaution à prendre à l'égard du général Enos. 255

16 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Shepherd est parti hier. Manière d'avoir des renseignements réglée. A dépensé tout l'argent qu'il avait pour les services mentionnés. Lorsque le reste des taureaux et des vaches arrivera, il ne pourra pas en payer le prix. Morrison rapporte que New-York doit être évacuée sous peu, et que la confusion règne dans les colonies. Effort du juge Hay (Hey) pour faire envoyer par Shepherd tous les journaux et nouvelles des colonies. 258

18 septembre, Montréal. Sherwood au même. A attendu pendant cinq jours l'arrivée de Collins (sous-arpenteur général). Est arrivé, et les partis d'arpenteurs s'apprêtent à partir. Dispositions (en détail) prises pour une exploration rapide et exacte du pays, afin que Collins puisse faire à Son Excellence une description du pays plus exacte qu'aucune de celles qu'il a encore eues. Concernant le règlement du compte de Sutherland pour service secret. Compte raisonnable. Dit ce que l'on sait de Simon Connell, récemment de New York. 260

23 septembre, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Wood à disposé de tout ce qu'il avait. L'une des meilleures vaches du général trouvée morte d'un coup de feu dans les bois, et un quartier de derrière enlevé. Les taureaux et le reste des vaches sont près de la rivière aux Oignons. 263

30 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Mandat d'argent reçu. Suivra les instructions reçues au sujet du bétail. Le conseil de guerre est fini; quel documents il a dû montrer pour sa défense. Observations sur partie de la preuve produite contre lui. 264

1783.
14 octobre, Cataracoui. Sherwood à Mathews. Une étendue de la meilleure terre qu'il ait jamais vue se trouve à l'extrémité est du lac Saint-François, et s'étend près de 20 milles plus haut que Cataracoui ; ensuite le terrain est accidenté jusqu'à ce dernier endroit. Il y a d'assez bonne terre pour un township de six milles à l'ouest de Cataracoui ; les six milles ensuite sont mauvais, puis bons. De Cataracoui à la Baie de Quinté il y a assez de bonne terre pour six townships. A envoyé le lieutenant Johns et Bothum explorer le pays 30 milles en arrière du lac près de Cataracoui. Enverra à Son Excellence un extrait de son journal. Le climat est bon, et les loyalistes pourraient être les plus heureuses gens de l'Amérique en s'établissant depuis Longson (le Long-Sault) jusqu'à Cataracoui. Page 311

11 novembre, Boston. Nathaniel Wait à Breakenridge. Accuse le Dr Smyth d'avoir accepté la jument de Campbell pour le laisser partir ainsi que Huntington. Le commerce va bien ; on dit que le traité définitif a été signé. 313

11 novembre, Boston. Wait à Pritchard. Concernant Campbell et Huntington, etc. 314

11 novembre, Boston. Le même à Smyth. L'accuse d'avoir accepté la jument de Campbell pour le protéger. 315

23 novembre, Montréal. Sherwwod à Mathews. Est arrivé avec ses hommes, à l'exception de deux laissés à Cataracoui. Va à Saint-Jean demain. Collins a sa description (de Sherwood) du pays. Johns et Bothum se sont efforcés d'explorer le pays plus haut que Cataracoui et au nord de la baie de Quinté. 316

25 novembre, Saint-Jean. Smyth au même. Envoie compte pour le bétail, etc. On dit que le traité définitif est signé. Quels moyens devrait-il prendre pour se récupérer de ses pertes ? Ses services et ceux de son frère, de son fils, etc ; et l'emprisonnement ainsi que les pertes qu'ils ont subis, devraient être une recommandation pour lui. 317

6 décembre, Saint-Jean. Sherwood au même. A été attaqué de la fièvre ; a recommandé 12 hommes pour rester au blockhans. Aussitôt qu'il pourra monter à cheval il partira pour Québec. 320

9 décembre, Saint-Jean. Smyth au même. Envoie compte ainsi que demandé. Le remercie d'avoir représenté ses pertes à Son Excellence, qu'il désire remercier de ses bontés passées. Sherwood a été dangereusement malade de la petite vérole volante, et il a eu le délire, mais il y a maintenant des symptômes favorables. 321

19 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Dispositions prises pour recevoir des nouvelles des colonies. 323

20 décembre, Saint Jean. Le même au même. Propose que le plus jeune de ses fils reste au Vermont, où le gouverneur, les Allen et les Fay lui procureront des journaux et des nouvelles d'autres Etats, que Bothum pourra apporter toutes les trois ou quatre semaines. Quiconque va dans l'Etat de New-York est sûr d'être dépouillé et maltraité, ce qu'évitera le plan actuel. 324

Sans date. Liste de loyalistes, etc. 30, 31

6 janvier, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Remarques sur l'accusation de Wait qu'il (Smyth) s'est laissé corrompre par le cadeau d'une jument de la part de Campbell, etc. 326

6 janvier, Saint-Jean. Le même au même. Ne peut dire par quelles routes ni par quels chemins des lettres sont introduites dans la province ; apprend qu'il se fait un commerce de contrebande entre Caldwell's Manor, la Grande Ile et des gens suspects. Comment une communication pourrait être ouverte avec l'Europe par voie de New-York. Retour d'un courrier ; lettres incluses. 328

1784.
12 janvier, "Plato" à Smyth. Rapporte les délibérations de la législature du New-Hampshire, qui s'est opposée à la mesure du Congrès à l'effet d'accorder cinq ans de solde d'activité aux officiers des troupes continentales. On parle plus des taxes, de la perte du commerce, etc., que de l'indépendance maintenant. Page 266

20 janvier, Saint-Jean. Smith à Mathews. Le Français rapporte que la prison d'Albany était pleine de tories ; que les rebelles persécutaient et fouettaient les loyalistes partout où ils les trouvaient, et qu'il a été obligé de fuir pour ne pas subir le même traitement. Sur le lac George il a vu, pendus dans la maison d'un nommé Seely, les vêtements et la chevelure d'un Sauvage de la province, à qui Seely avait pris trois chevreuils et un ours gras, ajoutant que tous les Sauvages et les loyalistes qui chasseraient là auraient le même sort. Il (Smyth) ne croit pas à ce que raconte le Français, etc., etc. 268

26 janvier, Saint-Jean. Le même au même. Envoie lettres reçues, avec nouvelle que Carleton aurait été nommé ambassadeur aux Etats Unis, mais on ne croit pas à cette rumeur. Sir Guy et des officiers anglais ont dîné avec le gouverneur américain le jour de l'évacuation de New-York. 271

28 janvier, Saint-Jean. Le même à Wait. Une verte lettre concernant ce qu'a dit Wait au sujet de la conduite de Smyth dans l'affaire de Campbell et Huntington. 271

24 février, Québec. Sherwood à Mathews. Sa fille et son fils se rétablissent, mais madame Sherwood est tellement malade qu'il ne peut la quitter. Aussitôt qu'il pourra le faire il s'assurera quelles sont les vues des loyalistes au sujet d'un établissement à bonne heure, au printemps. La plupart d'entre eux désirent s'établir au Long-Sault, plus haut que les établissements de sir John Johnson et de Jessup. Les gens de Missisquoi ont abandoné leur projet, à l'exception de quelques-uns à la tête desquels sont Pritchard et Ruyter, qui ont acheté ce qu'ils appellent un ancien droit des Sauvages à un terrain dont ils vendent des lots, et qui ont de fait commencé un établissement. Le Connecticut a passé un acte invitant les loyalistes à s'établir là. Le Congrès a décidé en faveur de la Pensylvanie le différend concernant les terres de la Susquehanna et de la Wyoming, mais des colons du Connecticut ont opposé de la résistance ; il y a eu des morts de chaque côté, mais les gens du Connecticut sont restés en possession. Dans une récente escarmouche entre le Vermont et New-York, un homme du premier a été tué, et sept du dernier ont été blessés et quarante faits prisonniers, quelques-uns desquels sont maintenant à Bennington. 274

24 février, Québec. Le colonel Peters au major Brunson (Brownson ?), du Vermont. Causerie au sujet de différents officiers en Canada, etc., et des pertes que quelques-uns d'entre eux ont essuyées. 276

22 mars, Québec. John Peters à John Jackson. Proposition d'entreprendre l'industrie de la pêche avec Keating. 279

2 avril, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Wait est trop insignifiant pour s'occuper de lui. Le remercie de ses avis au sujet de ce qu'il doit faire, ce dont il est très incertain. Ne connaît rien en fait d'agriculture, mais n'aurait pas d'objection à aller à Cataracoui, qu'il préfère à la Baie des Chaleurs, s'il pouvait trouver quelque moyen de pourvoir à sa subsistance. Suggère qu'il pourrait être nommé chirurgien de la garnison de Cataracoui. 282

22 avril, Saint-Jean. Sherwood au même. A ordonné à Wright de délivrer lettre à Schuyler, et de demander au bureau de poste d'Albany les lettres à destination de cette province. L'enseigne Sherwood part pour aller chercher du grain de semence, dont le prix, limité à 3s. 4d. a

1784.

dû être porté à 4s. Sa santé l'a empêché d'y aller lui-même, bien qu'il se rétablisse. Dit l'argent qu'il a avancé pour différents services. Wehl (Wehr ?) est revenu de Québec ; il pousse l'établissement de Missisquoi ; Mosely et Ross essaient d'attirer les loyalistes à leur Seigneurie d'Yamaska. " Bref, si l'on ne nous tire pas bientôt de ce maudit endroit, toute intention pour le bien et l'union des loyalistes sera neutralisée par les artifices de gens qui agissent dans l'ombre." Page 284

24 avril, Québec. Formule d'une pétition écrite par M. Peters et mise en circulation par ses ordres, dans les différents cantonnements de loyalistes en Canada. (Un brouillon—page 286—de cette pétition ne porte pas de titre). 289

26 avril, Albany. William Shepherd à Mathews. Se plaint que le Dr Smyth ne l'a pas convenablement traité à l'égard de deniers avancés et de services rendus, et inclut un compte de deniers et de loyer d'une maison dus par le Dr Smyth. 301

30 avril, Saint-Jean. Sherwood à Jessup. Transmet lettre de Jackson, qui est enrôlé dans le 29e régiment, mais le major Campbell l'enverra si l'on a besoin de lui. 306

3 mai, Saint-Jean. Smyth à Mathews. Demande, pour son fils, la permission d'arranger une chambre dans la caserne, afin de s'en servir pour un magasin qu'il se propose d'ouvrir à Saint-Jean. 307

13 mai, Saint-Jean. Sherwood et Smyth à Mathews. Ont essayé de découvrir quels sont les associés de Peters. Déclaration de Pritchard, confirmée par Mosely, incluse. Envoie document original (page 286), dont l'aspect fait voir comment il a été obtenu. Moyens que l'on prend pour empoisonner l'esprit des loyalistes. 292

13 mai, Saint-Jean. Sherwood au même. Encore concernant le plan d'entraîner les loyalistes des terres de la couronne aux seigneuries. Faussetés de la part de Mosely et autres, etc. 293

14 mai. Pritchard à Smyth. Concernant les plans de Peters, de Mosely, etc. Rapports, affidavits, etc. 295 à 300

20 mai, Saint-Jean. Smyth et Sherwood à Mathews. Concernant le règlement de leur compte. 309

19 juillet, Saint-Jean. Smyth au même. Envoie copie d'une lettre qui l'amusera, etc. 310

3 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Ne peut faire le compte général avant que Sherwood soit ici. Attire de nouveau l'attention sur ses services, et sur l'état auquel sont réduites ses affaires. 330

3 septembre, Saint-Jean. Le même au même. Si le jeune Peters est en possession de papiers suspects le fait peut être vite connu. 333

Sans date. Etat de compte avec Mathews. 335

Autre compte de caisse sur lequel est écrite cette note : " La flotte française est partie. Lord Sterling est mort. " 336

Note en français, sans signature ni adresse, concernant quelqu'un qui s'était grossièrement comporté à l'égard de de Rouville, lequel l'avait puni à bon droit. 337

Listes de questions avec réponses par Benjamin Brewster, étant son rapport sur l'état de choses dans les colonies. 341 à 344

Rapport de Cossit sur le bon esprit qui règne à Cohos. La perfidie de Thomas Johnson. 348

Nairne à Sherwood. Concernant la conduite de Holmes, et l'accusation portée contre lui par Smyth. 349

Sherwood à Mathews. Thomas Johnson ne peut pas faire de tort au gouvernement. 350

Sans date. Sherwood à Mathews. Dispositions pour le service secret. A envoyé au Dr Smyth des dépêches devant être expédiées à Sorel. Sa propre mauvaise santé. La hâte qu'il a de le voir (Mathews). Ne peut pas comprendre la dernière phrase de la remontrance du Vermont qu'il ne goûte pas. Page 351

Sherwood. Envoie rapport, par Weatherby, de certaines démarches faites par Bailey pour que le Vermont revendique, dans le congrès, une certaine partie du territoire des montagnes Vertes, pendant que New-York en fait autant quand à la partie ouest; demande que sous prétexte d'hivernement, 500 soldats français et autant de l'armée de Washington soient envoyés pour imposer au Vermont, comme le seul moyen de l'empêcher de devenir anglais et d'attirer à lui le New-Hampshire jusqu'à la ligne Mason. Wells rapporte que le Congrès avait fait dire au New-Hampshire d'envoyer sa réclamation à l'égard du Vermont, afin que les différents droits à cette partie du pays pussent être réglés. Répète des nouvelles déjà données, etc. (A la fin se trouve une liste des taxes imposées dans les colonies.) 338

Dépêches chiffrées apportées par Summer. 345 à 347

Lettre en français, sans date, ni adresse, ni signature, écrite d'une manière inintelligible. 359

"Intelligencer." Shepherd rapporte qu'un certain nombre de loyalistes attendent un pilote pour les amener dans la province se joindre au corps de Rogers. Propose qu'un parti d'éclaireurs soit envoyé de la rivière aux Oignons au Connecticut; cinq des hommes pourraient rester cachés afin de quitter les espions envoyés par le Congrès. Le nombre des amis du gouvernement à Cohos où l'on pourrait lever 30 hommes dont les principaux sont nommés. Propose de réduire Upper Cohos, où le New-Hampshire est à construire des blockhans; une attaque subite devrait être faite pour enrayer les opérations de Whitcomb, à qui a été offert le commandement de Cohos. 360.

Reçu de Smyth et Sherwood pour de l'argent à compte de service secret. 362

Sherwood à Mathews. A. est pressé par Clinton et ne peut se procurer assez de poudre du Connecticut. Butterfield informé que Son Excellence ne fournira pas de matériel de guerre avant que le Vermont se soit ouvertement déclaré pour le gouvernement de Sa Majesté. 366

Le même à Cossit et Summer. Concernant mesures à prendre pour avoir des informations. 370

Sherwood. Note brève portant que les soldats du parlementaire rebelle connaissaient les mouvements des éclaireurs, etc., bien qu'on les tînt à bord d'un bâtiment. Un courrier de sir Henry Clinton à Ethan Allen avait récemment passé. (Probablement 1779 ou 1780.) 374

Réponse du juge Aliot (*sic*) à des questions sur les délibérations de la législature du Vermont; ce que font les agents au Congrès. Les négociations réelles d'Allen sont connues de quelques-uns des chefs. La cause d'Allen (Ethan ?) renvoyée. Vigoureux mais infructueux efforts pour compléter le gros de l'armée sur la rivière du Nord, près de Dobb's-Ferry. Environ 5,000 ou 6,000 soldats français sont, soit dans le principal corps d'armée, soit dans son voisinage, à l'exception d'un certain nombre qui sont au Rhode Island. 372

Liste de questions, en apparence celles ci-dessus, envoyées par Smyth et Sherwood. 375

Sans date. Liste de questions de Sherwood à " Plain Truth." 377

Pacte entre Ira Allen et Sherwood concernant les signaux à faire lorsqu'il est envoyé des communications. 379

Le reste du volume se compose en grande partie de bribes de renseignements envoyés sans date ni signature, de listes de questions, de nouvelles diverses, de listes de prisonniers, etc. Le volume contient 500 pages en tout.

LETTRES AU CAPITAINE SHERWOOD ET AU DR SMYTH.

1780—1783.

B. 179. **B. M., 21, 839.**

1780. 16 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. L'offre d'échange de prisonniers de la part de Chittenden fournit une occasion de discuter les questions relatives à la réunion du Vermont. 1

20 décembre, Québec. Vermont. Instructions au capitaine Sherwood pour traiter avec le Vermont relativement à son retour à l'obéissance. 2

1781. 11 janvier, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. Le pressant d'avoir des nouvelles d'Albany. 6

11 janvier, Québec. Le même au même. Envoie deux hommes qui doivent aller à Albany chercher des nouvelles. 7

22 janvier, Québec. Le même au même. Il est permis au major Jessup d'envoyer des hommes aux colonies pour recruter et receuillir des renseignements. 9

29 janvier, Québec. Le même au même. Suggestions pour se procurer et dépêcher des espions. La coopération du major Dundas et du colonel Saint-Léger. 10

1er février, Québec. Le même au même. La mésintelligence entre lui (Sherwood) et le colonel Saint-Léger provient evidemment d'un malentendu et non de la malice.

28 février, Québec. Le même au même. Instructions pour envoyer à la découverte un parti d'éclaireurs sous les ordres de Quinn. 13

5 mars, Québec. Le même au même. Le fait que le parlementaire a essayé de traverser le lac, bien que sans succès, prouve la sincérité d'Allen. 14

19 mars, Québec. Le même au même. Gagner la confiance de Johnson ; il devra être conduit à Saint-Jean à l'approche du parlementaire. S'assurer par quels moyens les rebelles communiquent avec les Canadiens ; partis de recruteurs ; sa ligne de conduite à leur égard. Pritchard employé. 15

19 mars, Québec. Le même au même. Pas d'objection à envoyer des hommes en recrutement. Envoyer Johnson à l'île aux Noix. 18

9 avril, Québec. Le général Haldimand au même. Concernant M. Johnson. Désirerait que le nombre de ceux qui, dans les colonies, sont en faveur de la paix, augmentât. 19

23 avril, Québec. Le capitaine Mathews au même. Eviter de relâcher Johnson sur parole jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles d'Allen et de Chittenden. Cas de violation de foi à lui citer. Précaution à prendre en ouvrant les lettres. 20

24 avril, Québec. Le même au même. Le général Haldimand ne peut, dans l'intervalle, accéder à la demande que fait M. Johnson pour obtenir la permission de s'en retourner sur parole. 22

30 avril. Le même au même. Etre prudent avec Johnson. A cause des mauvais chemins, etc., différer d'envoyer des éclaireurs. Avoir des nouvelles du Vermont. Washington à Albany ; ses motifs probables. Besoin de renseignements sur le Rhode-Island.

1781.

30 avril, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. Les renseignements de Johnson paraissent authentiques. Ses principes le conduiront peut-être à combattre les auteurs des misères d'une population bercée d'illusions. Sa confidence sera tenue secrète. Page 25

11 mai, Québec. Le même au même. Avoir d'Allen tous les renseignements possibles sur les motifs du voyage de Washington à Albany. Précaution à prendre. Envoyer des éclaireurs au Connecticut. Se fier à Quin. Le major Lernoult ira avec lui et le major Dundas traiter de l'affaire du cartel. 27

11 mai, Québec. Le général Haldimand aux majors Lernoult et Dundas et au capitaine Sherwood. Commission pour traiter de l'échange de prisonniers avec le Vermont. 30

15 mai, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. Le parlementaire est une invention du Vermont pour gagner du temps. A moins que les intentions de ces gens ne soient plus ouvertement déclarées, rompre les négociations. Les favorables conditions offertes devront être énoncées sans réticence. Il ne peut être accordé de trève ni de cartel dans l'intervalle. Précaution à prendre en traitant avec Allen. 32

17 mai, Québec. Le général Haldimand au même. Informer le colonel Allen qu'il (Haldimand) a plein pouvoir d'offrir des conditions; n'a pas le pouvoir de faire un traité de nentralité; le Vermont doit soit se réunir au Canada, soit être tenu pour ennemi. Les maux qui résultent du fait que le secret n'est pas gardé. Plans pour relations futures. 36

21 mai, Québec. Le capitaine Mathews au même. Transmettant lettre du général Haldimand (page 36) au sujet du Vermont. 39

21 mai, Québec. Le même au même. Comment accueillir les propositions d'Allen au sujet du cartel. 40

21 mai, Québec. Le même au même. Instructions particulières au sujet des négociations avec le Vermont. Sa fâcheuse position s'il ne se réunit pas au Canada, même dans le cas où la paix serait conclue. 42

28 mai, Québec. Le même au même. Le général est satisfait de sa ligne de conduite dans les négociations avec Allen concernant le Vermont. 45

28 mai, Québec. Le même au même. Disant qu'il a été placé sur la commission, sur un pied d'égalité avec les majors Dundas et Lernoult, pour traiter avec le Vermont. 47

4 juin, Québec. Le même au même. Johnson devra être libéré sur parole et conduit à Trois-Rivières par Sherwood, qui devra ensuite se rendre à Québec. 49

18 juin, Québec. Le général Haldimand à M. B.———Confiance en sa loyauté; désire avoir des nouvelles authentiques du Vermont. 50

18 juin, Québec. Le même à Justus Sherwood. Sa commission pour envoyer des éclaireurs, etc. 52

21 juin, Québec. Le même à George Smyth. Le félicite de son établissement; venir à Québec lorsqu'il sera bien. Dépêche pour Clinton. Gens mécontents et espions dans cette province. 53

3 juillet, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. Concernant plaintes de Johnson. Le consulter avec le major Jessup au sujet des éclaireurs, etc, 55

4 juillet, Québec. Le même au même. Autorisation d'enlever d'Albany des personnes qui portent ombrage aux amis du gouvernement. 57

5 juillet, Québec. Le même au même. Envoie le Dr Smyth lui aider dans ses fonctions. 59

9 juillet, Québec. Le même au même. Avoir des nouvelles du Vermont. Le général Allen est allé au Congrès. On connaîtra sous peu la politique adoptée. 60

1781.

19 juillet, Québec. Le général Haldimand à Justus Sherwood. Le Dr Smyth coopérera avec lui dans ses fonctions. Page 62

19 juillet, Québec. Le capitaine Mathews à Sherwood. Disant qu'il devra être le principal agent du service secret, avec le Dr. Smyth comme adjoint. Tenir successivement en campagne des partis d'éclaireurs. 63

23 juillet, Québec. Le même à George Smyth. Approuve ses opérations. Tenir la correspondance strictement secrète. Il ne doit laisser personne soupçonner qu'il a connaissance des négociations avec le Vermont. 66

26 juillet, Québec. Le même au même. Nouvelles reçues. Ne pas échanger d'autres prisonniers que ceux du Vermont. Brownson devra être gardé comme une espèce d'otage. Tout renseignement reçu en confidence. Agir de concert avec Sherwood à l'égard des éclaireurs, etc. 69

26 juillet, Québec. Le même à Justus Sherwood. Concernant les négociations avec le Verment ; pas de confiance à avoir dans la population. Mesures pour faciliter la correspondance avec le général. 71

27 juillet, Québec. Le même au même. Comparer la lettre d'Allen avec d'autres renseignements. Le général doute de sa sincérité, et le soupçonne de vouloir gagner du temps. 74

2 août, Québec. Le même à George Smyth. Lettre extraordinaire reçue. Les espions devraient s'assurer si elle contient la vérité ou le mensonge. Lettres devant être envoyés à Clinton, 76

2 août, Québec. Le même au même. Mr Stephens sera employé. 77

4 août, Québec. Le même au même. Papiers devant être envoyés à Clinton, ainsi que tout renseignement utile. 78

4 août, Québec. Le même à Justus Sherwood. Les soupçons au sujet de la conduite du Vermont paraissent se confirmer. Dépêches pour Clinton et nouvelles devant être transmises. 79

9 août, Québec. Le même au même. Les vaisseaux portant des espions, etc., arrêteront à la Pointe au Hollandais, afin que les espions et les papiers puissent être examinés. 81

9 août, Québec. Le même au même. Conduite du Vermont en contraste avec la générosité qui lui est montrée. Il peut s'attendre aux conséquences, attendu que le général ne se laissera pas tromper par lui. Découvertes minutieuses a faire au sujet de leurs poudrières, etc. Il sera envoyé des guides. Progrès du blockhans satisfaisants. 82

9 août, Québec. Le même à George Smyth. Les soupçons augmentent contre le Vermont. Mesures à prendre pour déjouer sa perfidie; envoyer voir s'il s'établit des poudrières, etc. Concernant une lettre interceptée. Les éclaireurs devront être examinés à la Pointe au Hollandais. 85

13 août, Québec. Le même à Justus Sherwood. Destination des éclaireurs approuvée. S'enquérir au sujet de prisonniers à échanger. 88

13 août, Québec. Le même au même. Approuve la mission de Pritchard. Allen est très honnête ou malhonnête ; la dernière hypothèse est la plus probable. Attend peu de bien de l'entrevue avec Fay. Nouvelle à avoir du Vermont. 89

16 août, Québec. Le général Haldimand au même. Désappointement de ce que Fay n'ait pas de plus amples pouvoirs pour régler quelque chose de défini. Ses doutes sur le Vermont et ses raisons ; ne peut livrer ses opinions par écrit à des gens qui ont déjà envoyé de pareils documents au Congrès. Son désir de traiter encore le Vermont avec ménagement, mais à force de temporiser sa population sera dupe du Congrès. Il ne pourra être envoyé de parlementaire par le Vermont que si les conditions sont acceptées. 92

1781.

16 août, Québec. Le capitaine Mathews au même. Est surpris que le major Fay entreprendrait sa mission actuelle sans être muni de lettres de créance. Sincérité du général dans ce qu'il fait. Echange de prisonniers. Johnson libéré sur parole. Page 98

16 août, Québec. Le même à George Smyth. Soupçons sur la bonne foi du Vermont confirmés. Pas d'échange de prisonniers. 101

16 août, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. Pas de confiance à avoir dans les déclarations des Vermontois. Puérilité de l'offre de Fay d'envoyer des papiers qu'il aurait dû apporter. Comment leur conduite et ses dangers devront être représentés aux envoyés. On peut permettre à Johnson de s'en aller. 103

23 août, Québec. Le même à George Smyth. Les idés changeantes du Vermont. Concernant courriers du service secret. La latitude laissée à Sherwood et à lui (Smyth). 107

23 août, Québec. Le même à Justus Sherwood. Trouve bon que des éclaireurs se rencontrent avec Fay; précaution à prendre pour qu'on ne s'empare pas de lui ou de Smyth au lieu de rendez-vous. Caractère, etc., de Patterson. 118

30 août, Québec. Le même à George Smyth. Entrevue projetée entre Fay et Sherwood et Smyth à Skenesborough. Doute de leur sécurité; précautions nécessaires. Observations sur les courriers du service secret. Restituer la vaisselle prise par Meyers. 113

3 septembre, Québec. Le même à Justus Sherwood. Son avancement et sa nomination dans un corps de loyalistes. 116

3 septembre, Québec. Le même à George Smyth. Observations au sujet des courriers du service secret. L'entrevue avec Fay; les prisonniers d'échange auraient été envoyés si le général eut su plutôt qu'il devait être expédié un parlementaire.

6 septembre, Québec. Le même au même. Réponses plus favorables concernant le Vermont. Caractère de Bailey. Pense que l'affaire du Vermont est finie, si les nouvelles de Brown sont authentiques. 120

16 septembre, Québec. Le même au même. Courriers à envoyer à Clinton. Prisonniers d'échange. Rumeur de l'admission du Vermont comme quatorzième Etat. 122

20 septembre, Québec. Le même au même. Envoie rapports d'examen et opinion. 124

20 septembre, Québec. Le même à Justus Sherwood. Papiers envoyés pour être examinés. Capture de Metcalfe; est-ce avec sa concurrence? Quel effet aurait une démonstration contre la frontière du Vermont? etc. 126

22 septembre, Québec. Le même à Sherwood et Smyth. A arrêté des prisonniers qu'on allait échanger, en attendant leur retour (de Sherwood et de Smyth). 127

24 septembre, Québec. Le même à George Smyth. Avec papiers pour sir Henry Clinton. 128

3 octobre, Québec. Le même à Sherwood et Smyth. Dans les négociations avec le Vermont le général désapprouve qu'on entreprenne d'échanger des prisonniers de New-York. 129

3 octobre, Québec. Le même à George Smyth. Concernant sa position de chirurgien des loyalistes. Le déplaisir causé à Son Excellence par l'échange d'un prisonnier de New-York pour son fils (de Smyth). 131

4 octobre, Québec. Le même à Justus Sherwood. Avec proclamation d'Haldimand. Loyalistes devant être mis à la ration. 133

4 octobre, Québec. Le même à George Smyth. Traquer les fauteurs de désertion. Ordre à Meyers de retrouver la vaisselle de Schuyler; hommes du service secret, comment les payer. 134

1781.

4 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à Justus Sherwood. Avec proclamation (page 135) devant être lancée à l'époque et de la manière que le Dr. Smyth et lui jugeront devoir produire le plus d'effet. Page 139

5 octobre, Québec. Le général Haldimand. Proclamations aux principaux hommes et aux habitants du territoire appelé le Vermont. (La proclamation n'a jamais été lancée.) 135

29 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à George Smyth. Désire savoir combien il y a d'éclaireurs en campagne, la cause des retards, etc. Les prisonniers amenés par Pritchard devront être examinés comme s'ils étaient des émissaires envoyés dans la province par les rebelles. 140

1er nov., Québec. Le même à Justus Sherwood. Le meurtre de Loveless par les rebelles. Nécessité de représailles pour mettre un terme à cette coutume inhumaine. 142

5 novembre, Québec. Le même au même. Le Vermont sera guidé par les événements du sud. Le général espère qu'il (Sherwood) pourra continuer à tenir la campagne avec le détachement. Etre franc à l'avenir avec le colonel Saint-Léger, attendu qu'il a maintenant connaissance des négociations. 146

5 novembre, Québec. Le même à George Smyth. Négociations avec le gouverneur Chittenden et son conseil. Doutes au sujet de la proclamation. Arrestation de personnes, à Montréal, en correspondance avec des rebelles. 148

8 novembre, Québec. Le même au même. Instructions sur la manière de faire rapport des nouvelles, et l'attitude envers les officiers commandants. Informer le colonel Saint-Léger de se qui se passe avec le Vermont. Concernant les éclaireurs; emprisonnement de Vrooman et assistance à Patterson. 150

8 novembre, Québec. Le même au même. Ne communiquer de nouvelles qu'au général, exception faite de celle regardant la sûreté du poste, lesquelles seront données à l'officier commandant. 152

12 novembre, Québec. Le même au même. Instructions sur la manière d'expédier les courriers du service secret, etc. 153

15 novembre, Québec. Le même au même. Satisfaction que lui cause le succès de Pritchard. Emprisonnement des Lovell. Arrestation à Sainte-Thérèse et à Saint-Charles. Offre de brûler le vaisseau de 74 canons, à Portsmouth, agréée. 155

15 novembre, Québec. Le même à Justus Sherwood. Bon effet produit dans le Vermont par le retour des prisonniers. Correspondance secrète avec A——n (Allen) approuvée. 156

19 novembre, Québec. Le même à George Smyth. Information reçue. Lettres à Clinton délivrées à Albany. Le différend entre Pritchard et Patterson. 157

26 novembre, Québec. Le général Haldimand au même. (Ainsi signée, mais évidemment écrite par le capitaine Mathews.) Instructions quant aux renseignements à obtenir d'Albany sur la situation à York (New-York), au Connecticut, etc. Preuve à envoyer contre des détenus. 160

13 décembre, Québec. Mathews au même. Discontinuer le recrutement. 162

20 décembre, Québec. Le même au même. Autorise l'envoi d'éclaireurs à la découverte. Barlow sera promu à la première vacance, etc. 163

27 decembre, Québec. Le même à Justus Sherwood. Nécessité de retenir constamment des éclaireurs en campagne; pour cela il faut qu'il réside au Loyal Blockhouse. Comment communiquer les nouvelles. 165

LETTRES DU CAPITAINE SHERWOOD SUR LE SERVICE SECRET.

1780–1781.

B. 180. **B. M. 21, 840**

1780.
26 octobre au (sic) 31 décembre. Justus Sherwood. Journal d'une expédition pour négocier avec l'Etat du Vermont, avec détails. Page 42

1781.
19 février. Le même au capitaine Mathews. La perfidie inséparable d'Allen et de son parti. La demande de neutralité que fait le Vermont. 2

10 mars, Saint-Jean. Le même au même. Comment Jonhson dit que Bailey se procure des nouvelles du Canada. 12

20 mars, Verchères. Le colonel Peters au capitaine Sherwood. Le prémunissant contre la ruse de Johnson. 7

9 avril, Isle aux Noix. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Transmettant lettre de Thomas Johnson, exposant ses princices. Suit la lettre. 9

13 avril, Isle aux Noix. Le même au même. Transmettant renseignements de la part de Johnson. Le rapport donne les noms, la manière de procéder, etc., de ceux dont on se sert pour avoir des nouvelles du Canada. 12

8 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Ce que dit le colonel Allen de l'opinion et de la perspective au Vermont. La tentative faite par Marsh pour tromper. 18

9 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Conduite équivoque d'Allen. 20

11 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Compte rendu de négociations avec Allen leur nature insatisfaisante. 20

11 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Suite des détails des négociations avec Allen. 26

11 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Rapport et opinion du colonel Allen sur la condition du Vermont et les chances de réunion qu'il offre, avec ses réponses à des questions. 90

15 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Encore concernant les négociations avec le Vermont. 30

18 mai, Isle aux Noix. Le même au même. La conduite d'Allen. Fidélité de Quin. Le remercie d'avoir envoyé le major Lernoult. Partis d'éclaireurs envoyés à la découverte. 33

20 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Allen alarmé. Croit que vers le 20 juillet la population du Vermont sera suffisamment préparée à recevoir des commissaires chargés de traiter. Une bonne armée l'aurait bientôt mise à la raison. 32

22 mai, Isle aux Noix. Le même au major Lernoult. Transmettant l'opinion du colonel Allen sur la position du Vermont. 37

22 mai, Isle aux Noix. Le même au même. Allen découragé, faute d'échange de prisonniers. Les conditions d'arrangement, etc. 40

7 au 25 mai, Isle aux Noix. Le même. Journal des négociations avec le colonel Ira Allen, avec détails d'un jour à l'autre. 59

25 mai, Isle aux Noix. Le même au capitaine Mathews. Les raisons qu'il a de croire qu'il devrait être pris des mesures rigoureuses à l'égard du Vermont. 85

25 mai, Isle aux Noix. Le même au major Lernoult. Il ne peut pas en venir à une conclusion au sujet du Vermont. Allen paraît être en faveur de la réunion. Envoie des renseignements de la part de Loveless et de Wing. 86

2 juin. Isle aux Noix. Le même au capitaine Mathews. Rumeur d'une convention à l'effet d'étendre les limites frontières du Vermont. L'emploi de Rose par Allen pour porter des lettres à New-York, etc. Williams

1781.

est le seul homme qui soit capable de découvrir les desseins d'Allen. Page 107.

9 juillet, Loyal Block House. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Le résultat des négociations avec Fay. 112

2 août, Loyal Block House. Le même au même. Doute de la sincérité d'Allen. S'il est sincère c'est l'homme le plus compétent pour aller au Congrès. Observations sur des lettres d'Allen. 109

10 août. Le même au même. Autre concernant les négociations avec Fay. 115.

18 août, Pointe aux Hollandais. Le même au même. Eclaireurs de Pritchard. Rapport de Breakenridge; les observations de Fay sur ce rapport dénotent de la sincérité. Son désir de s'en retourner pour les élections de septembre. Doute du succès; l'intérêt, et non la loyauté, semble animer les hommes publics du Vermont. 117

18 août. Vermont. Rapport des délibérations de l'Assemblée; ses vues; celles du peuple; caractère et motifs des chefs. 125

19 août, Pointe aux Hollandais. Justus Sherwood au capitaine Mathews. Rapport par Pritchard et Patterson. Le caractère subtil, rusé, de Beadle, et son influence sur les maraudeurs. 120

1er septembre Saint-Jean. George Smyth au même. Envoie des journaux de Boston et d'autres aussi. Les inclinations divergentes des Vermontois des parties est et nord de l'Etat. Le bon effet d'un corps de troupes à Crown-Point. Bailey et Billiz devraient être enlevés. Mme Rrown rapporte que le capitaine Allen a dit qu'on avait tiré du canon à Bennington en signe de réjouissance pour l'admission du Vermont comme quatorzième Etat. 122

Sans date (2 ou 3 septembre), Montréal. Justus Sherwood au même. Confirme la lettre du Dr Smyth (p. 122). Comment va sa santé. Va partir pour Skenesborough. 124

27 octobre, Ticondéroga. Le même au même. Arrivée de M. Blakely avec sa famille et quatre autres; il apporte des dépêches d'Allen, envoyées par le colonel Wallbridge. Craint un manque de succès de la part de la nouvelle Assemblée. Désire avoir de nouvelles instructions. 134

2 novembre, Ticondéroga. Le même au même. Le résultat des négociations engagées avec le Vermont dépendra de la tournure des affaires à Chesapeake. Recommande d'établir une correspondance avec Ira Allen. Espérance d'une guerre entre le Vermont et l'Etat de New-York. 132

17 novembre, Saint-Jean. Le même au général Haldimand. Craint que des événements au sud n'empêchent un heureux résultat au Vermont. 137

Sans date. Le même au capitaine Mathews. Capture de Johnson. Son rapport au sujet du Vermont. Sa propre ligne de conduite, et ses raisons pour changer d'opinion; son désir d'une réunion. Désir d'observer la neutralité. 4

Le général Haldimand à Justus Sherwood. Avec autorisation de négocier avec le Vermont pour le ramener à l'allégeance. 16

Justus Sherwood. Rapport, par Bothum, de sa visite à White-Creek, Cambridge, Arlington, etc. Tentatives de recrutement déjouées par les espérances de paix. Résultats de la convention; le sentiment général en faveur de la réunion avec la Grande-Bretagne. 80

Samuel Rose. Son rapport sur la correspondance échangée entre sir Henry Clinton et le général Allen. 102

E. Hawley et B. Benedict. Rapport de leur investigation au Vermont. 105

RENSEIGNEMENTS SECRETS PROVENANT DE DIVERS LIEUX.

1775—1782.—VOL. I.

B. 18'. B.M. 21,841.

1775.
22 avril, Arlington. Etat du Vermont en conseil. Que dès que les habitants du Ruisseau-à-la-Loutre pourront se transporter en deçà des frontières, ils seront protégés, attendu que le conseil ne peut défendre le nord plus loin que Pittsford. Il a été donné ordre aux officiers dans le nord d'aider au déménagement de leurs effets, afin de donner aux gens l'ocasion de s'en venir, et s'ils ne mettent pas cette occasion à profit, ils seront traités en ennemis. 5

29 avril. Proclamation aux habitants de New-Haven, etc., leur enjoignant de démanager le 20 mai à la tête de la Chute de Middleborough. Il sera envoyé des bateaux, des hommes, etc., pour leur aider à transporter leurs effets. Leur enjoint de semer, planter, etc., attendu qu'il est probable qu'ils pourront retourner sur leurs terres avant l'hiver. 4

5 juin. W. Gilliland à Donald Mackintosh, Ruisseau à la-Loutre. Se plaint que les soldats aient arrêté son blé et sa laine à Saint-Jean, comme s'ils entendaient affamer la population pour la mettre dans la nécessité de recourir aux armes contre eux. Demande qu'on lui remettre le seigle qu'il a prêté, ou s'il n'y a pas de seigle, qu'on lui envoie du blé, des pois ou du maïs. 1

5 juin, Québec. Pétition de prisonniers rebelles, datée du Séminaire, demandant d'être mis en liberté sur parole. 7

6 juillet, Pittsburg. Permis (en français) adressé aux habitants de l'Illinois, du poste Vincent, etc., d'envoyer chercher des nouvelles du fort Duquesne, d'aller et venir à leur guise, tant qu'ils se conduiront en amis. 9

11 juillet, Plattsburg. ——————à sir Guy Carleton. Raconte les manvais traitements qu'il a reçus, le vol de son bétail, de ses domestiques, etc., son transfert à Crown-Point, et les accusations portées contre lui de soulever les Abénakis. Comme on n'a pas pu prouver cela, on l'a relâché et débarqué à la Grande Isle, d'où il s'est rendu chez lui. Ses domestiques et ses effets ne lui ont pas néanmoins été renvoyés. Envoie un plan du camp de Crown-Point; décrit la situation des troupes, des malades, etc, on n'a jamais vu un désordre pareil dans aucun camp militaire, ils n'ont pas peur seulement des royalistes, qu'ils désarment, mais ils ont peur les uns des autres; ils n'ont pas même confiance en leurs officiers. Le petit essai de travaux de défense; de fait, ils n'ont pas d'outils de tranchée. La répugnance des hommes à faire le service. Les habitants de la Rivière aux-Oignons ont fait partir leurs bestiaux, comme le feront la plupart des colons du New-Hampshire. Les desseins ultérieurs des agitateurs et leurs plans de construire des forts et de solliciter l'aide de puissances européennes, qu'ils pensent intéressées à démembrer l'empire britannique. Le tracé d'une route menant au Canada a été fait par ordre de Washington, et ordre a été donné de faire une route charretière conduisant à Saint-Jean, dont une partie est déjà achevée. Par cette route une armée pourrait être amenée du Canada, et une centaine de Canadiens pourraient faire en deux jours un portage d'environ trois milles après qu'elle aurait traversé la rivière du Sud. Ne pense pas qu'on ferait venir des vaisseaux pour empêcher la traversée, la navigation dans ces parages étant inconnue aux rebelles et dangereuse. Des bateaux pourraient être construits en diligence ici (Platsburg), ou le bois de construction se trouve tout près du moulin. Il a les arpentages des colonies, d'après lesquels il a dressé une

1776.

carte exacte sur laquelle tous les chemins pourraient être marqués ainsi que les cours d'eau grands et petits. Ayant été élevé pour être marin, il ne connaît rien des opérations militaires, mais il a étudié le génie, ce qui peut être utile. Page 10

27 juillet, Séminaire de Québec. Pétition de prisonniers venus des colonies, détenus au Séminaire, demandant une avance d'argent pour subvenir à leurs besoins les plus urgents. La pétition est signée par Christopher Green "au nom de tous." 17

10 août, Albany. Commission signée par John Barclay, président de la convention de l'Etat de New-York, tenue le 23 juillet, nommant Alexander Bladwine (Baldwine) capitaine, pour lever une compagnie de 63 hommes destinés à servir comme partis d'éclaireurs pour battre les bois dans le comté d'Albany. 19

Suivent les instructions. 20

Une liste, apparemment d'hommes engagés en vertu de cette commission, y est annexée. 20,21

13 août, Crown Point. Permis à Thomas Thomson et à Anthony Gorchard de visiter la baie Moisque (Missisquoi ?) signé par Thomas Hartly, lieutenant-colonel. 22

14 août, Montréal. Ebenezer Sullivan (un des otages) à son frère, le général Sullivan. Lui et les autres otages sont bien portants. Est surpris que le Congrès, au lieu de les racheter (les otages) suivant le cartel d'échange, ait refusé de le faire, et réclame Foster pour ce qu'il appelle le massacre des cèdres. Peut attester solennellement que pas un homme vivant n'aurait pu montrer plus d'humanité qu'il n'a fait après la reddition, et quiconque dit le contraire, quelle que soit sa position, est un ennemi de la paix et du genre humain. Réflexions sur la conduite du Congrès en refusant d'exécuter la convention. Fait appel à l'influence de son frère pour empêcher que l'Amérique ne soit flétrie comme coupable d'injustice. 32

19 août, Ticonderoga. Henry Hay à Donald Mackintosh. A envoyé un officier et vingt hommes pour emporter le foin afin qu'il soit vendu au Ruisseau-à-la-Loutre. Comment doivent être arrangés le chargement, le prix, etc. A reçu le beurre; veut en avoir d'avantage, outre des œufs, des volailles, etc. (Le nom dans cette lettre est "McIntosh", et il est appelé "major général".) 2

6 septembre. Lettre d'un ecclésiastique. (L'inscription porte au dos: *à* un ecclésiastique.) Relation de la prise de Long-Island, où les troupes débarquèrent le 24 août, défirent, le 27, les rebelles, qui perdirent 3,400 hommes, tant tués que prisonniers; parmi ces derniers se trouvaient Sullivan et Sterling, outre deux autres généraux et d'autres officiers en plus grande proportion. Les volontaires de New-York se sont conduits de façon à dépasser toutes les espérances. Fuite des rebelles à New-York; le 1er de ce mois, ils ont évacué Governor's Island, où ils avaient une forte batterie, que les troupes ont détruite il y a quelques jours. L'armée est allée dans la direction de Hellgate, et à débarqué, dit-on, sur l'île de New-York. Il y sera dans une semaine, mais ne croit pas prudent d'y rester à cause d'une maladie contagieuse qui a fait 40 ou 50 victimes par jour. 23

20 septembre. "Cald" à sir John Johnson. Lui envoie des nouvelles comme c'est son devoir de le faire. Il n'a été laissé dans la batterie que cinq pièces d'artillerie, le reste a été transporté à King's-Bridge. Distribution des troupes américaines, dont il y a 120,000 hommes la plus grande partie sont des soldats détachés, et beaucoup assez mal disposés pour la cause. Rend compte de l'engagement qui a eu lieu à Long Island. On rapporte qu'il y a à Ticonderoga 5,000 ou 6,000

1776.

hommes propres au service, et 1,000 à Skenesborough. Il sait qu'il n'y a que 100 hommes bien portants au fort George, et que la maladie a emporté de dix à trente hommes par jour à ces trois endroits. Il ne sera pas établi de postes cette année entre le lac George et les Hautes Terres; le pays est en proie à une panique générale. L'oppression exercée; il prie pour que la puissance divine les protège contre cette tyrannie implacable de l'orgueil et de la vanité. Croit qu'il existe encore une majorité d'honnêtes gens dans l'Etat de New-York. Une petite armée a remonté la Mohawk, mais il n'y en a pas beaucoup qui combattront. Il devrait y avoir quelque signe pour distinguer les amis, afin qu'ils ne puissent pas être attaqués comme si c'étaient des ennemis. Lady Johnson est bien; les plans des dames. Page 25

3 octobre. Albany. Instructions au capitaine Baldwin pour qu'il aille avec ses *rangers* dans le district de King's afin d'arrêter des personnes qui lui sont indiquées. 29

13 octobre. Copie d'un engagement sur parole signé par les prisonniers rebels pris avec M. Waterbury. 30

18 novembre. Ordre au capitaine Baldwin de se mettre à la recherche de déserteurs. 36

20 décembre, Fishkill. Résolution du comité de salut public de New-York allouant aux compagnies de *rangers* sous le commandement de Baldwin et de John A. Bradt, les mêmes rations qu'aux continentaux. 31

1777.

12 janvier, Peekskill. Ordre aux deux compagnies de *rangers* d'Albany de prendre position au fort Constitution pour y faire le service de garnison. 37

21 janvier. Commission de la convention de New-York à Baldwin à l'effet de lever un corps de *rangers*. 38

18 février, Peekskill. Liste des prisonniers amenés à Québec, faisant connaître chacun d'eux. 40

20 février. Nouvelles apportées par John Grant et John Davis, partis d'Albany le 6 février, et envoyés par le major Edmonstone, du 84e régiment, pour porter des messages verbaux au commandant en chef. Rendent compte des opérations de Howe; rapportent l'arrestation de lady Johnson à Fishkill; l'occupation d'un fort en amont de New-York par Rogers et les loyalistes provinciaux, avec des détails de mouvements en divers lieux. 42

25 février, Ticondéroga. Ordre à Ebenezer Roberts d'explorer la nouvelle route à l'ouest de Crown-Point et au nord, et de faire rapport. 46

19 mars. Permis aux capitaines Baldwin et Hubbell, et aux lieutenants Henry et McLenan, d'aller avec 25 hommes à Albany. 50

31 mars, Montréal. Rapport par le capitaine MacKay d'une expédition d'éclaireurs sauvages de Saint-Régis vers Ticondéroga et Crown-Point, du 20 février au 30 mars. 51

Suit la liste des prisonniers faits entre Ticondéroga et le fort George. 57

— mars. Interrogatoire d'Ecabod Tupper et de John Pierce, appartenant au régiment du Massachusetts commandé par le colonel Marshall, qui s'étaient enrôlés à Boston, sont venus à Mount-Independence le 1er mars et de là se sont avancés jusqu'à Skenesborough, exposant l'état des préparatifs dans les colonies. 47

5 avril, Ticondéroga. Henry Hay à Donald McIntosh, Ruisseau-à-la-Loutre. Demande une explication au sujet d'un compte. 59

Suivent deux pages de calcul. 60

7 avril. Description véridique de la situation de Ticondéroga, avec un état exact de ses fortifications et du nombre des soldats qu'elles renferment, etc. La description est ainsi divisée: 1, le fort; 2, ancienne

1777.

redoute française ; 3, anciennes lignes françaises ; 4 et 5, redoutes près des basses terres du côté du lac. *Mount-Independence* vis à-vis Ticondéroga. Les détails de cet ouvrage sont donnés dans trois paragraphes, portant les numéros 1, 2, 3. Sous le titre : " Détails," se trouve un état du nombre des soldats à Ticondéroga et à Mount-Independence. Suivent des renseignements relatifs à Skenesborough, au fort Anne, au fort Edouard, au fort George, ces derniers divisés en quatre paragraphes embrassant la citadelle, le magasin, l'hôpital et les préparatifs pour la construction des navires, etc. Page 62

10 mai, Montréal. Liste des hommes arrivés à cette date de la province de New-York à Montréal, et commandés par Alexander, John et Hugh McDonnell. 67

Listes des compagnies de Royal-Yorkers du capitaine Brown et du capitaine Daly, arrivées le 18 mai. 68

Certificat attestant que tous ont prêté serment de fidélité. 69

13 mai, Montréal. Lettre de Samuel McKay, transmettant une liste des prisonniers sous la charge de M. Graves, à bord de l'*Antwaine* (*du Saint-Antoine* ?). 70

Lettre du colonel Carleton au capitaine Foy, même date, recommandant que M. Graves soit payé de ses frais de voyages. Il (Foy) doit se faire raconter l'histoire de tous les prisonniers qui veulent rester dans la province. 71

3 juin, Montréal. Le major James Gray au même. Lui transmet les listes des hommes qui sont arrivés des colonies et ont prêté serment de fidélité. A reçu ordre de payer les officiers placés sous son commandement ainsi que ceux du corps de Jessup, mais a dû emprunter de l'argent pour le faire. 72

3 juillet. Mémoire de lettres reçues depuis le 24 janvier 1776 jusqu'à cette date, avec une courte analyse de leur contenu. 74

" Publicola." Ecrit ayant pour titre : " Réponse à une très curieuse adresse au peuple en général, particulièrement aux habitants de la Pensylvanie et des Etats voisins, publié par le Congrès avant sa fuite précipitée de Philadelphie. 80

Sans date. A la fin sont ces mots : " Cet écrit confirme ce que Baldwin et les hommes de sa compagnie ont avancé en disant que les rebelles étaient en possession des Hautes Terres en janvier 1777 :—

" B. Le général McDougall commandait à Peek's-Kill, le 12 janvier 1777. A cet endroit était le quartier général des rebelles ; le fort Constitution, comme ils l'appellent, est situé à 12 milles de Fishkill, au côté est de la rivière Hudson." 83

Renseignements adressés à Jonathan Jones (pas de signature). Renseignements reçus d'un monsieur venant du Congrès et se rendant à Ticondéraga ; ils sont donnés au long. 84

Rapport : " Etat des vaisseaux rebelles d'après les renseignements de Labonté et de ses compagnons." Ce rapport donne en détail les dimensions, l'armement etc, des vaisseaux, avec leurs noms, les noms de leurs commandants. etc., et où ils sont en panne, avec le nombre des vaisseaux qu'on a donné ordre de construire, et où. Le document porte au dos l'inscription ; " Corsaires Yankees de Philadelphie." 86

1778.

31 mars. Peter Gort à sir John Johnson, à Montréal. Relation des opérations de Howe ; la défaite de Washington à Brandywine et l'entrée de Howe à Philadelphie. L'attaque à Germantown, retraite de Howe, mais son retour ensuite et reprise de ses canons qui avaient été abandonnés dans la retraite. En février, quand il (Gort) est parti,

1777.

Howe était à Philadelphie et Washington à Valley-Forge avec 18,000 ou 20,000 hommes, et un homme sur quatre devait être détaché pour le joindre afin de chasser Howe. Le Congrès était à Little-York. Un régiment a été envoyé à Albany pour joindre une expédition contre le Canada, mais a dû s'arrêter. Le nombre de soldats à Albany était insignifiant, parce qu'on n'y compte que sur la convocation de la milice. Page 90

20 avril, Montréal. Sir John Johnson à Carleton. Transmet des nouvelles apportées par Crawford, envoyé de Saint-Régis en expédition d'éclaireur ; il regrette que ces nouvelles ne soient pas plus favorables. 93

25 mai, Montréal. Nouvelles apportées par les deux lieutenants Frances, du corps de McAlpin, annonçant que les rebelles sous le commandement de Washington ont été défaits en mars à Chesnut-Hill, et que le 1er avril Livingston, le gouverneur rebelle, a été fait prisonnier dans un engagement près de Brunswick, aux Jerseys, et qu'après ce dernier engagement un milicien sur deux avait reçu ordre de joindre Washington. Clinton, sur l'Hudson, comptait parvenir à Albany ; un fort construit à Fishkill s'opposera à sa marche en avant. La population d'Albany transporte à la hâte ses effets dans la Nouvelle-Angleterre. Changement d'opinion parmi les plus violents rebelles à cause du lourd impôt levé par le Congrès. Il n'y a que la rumeur de l'assistance prêtée par la France qui les empêche de perdre courage. L'armée de Clinton a été entourée par celle de Gates, qui a été attaquée et défaite. Qu'une tentative a été faite par les rebelles pour piller les habitants restés fidèles de Long Island, tentative qui a été déjouée, et il ne s'est échappé qu'un petit nombre des envahisseurs. On dit Burgoyne parti sur parole pour l'Angleterre. Rumeur de la mort de Washington. Arnold est mort de ses blessures et Putnam commande son armée. Les troupes, etc., en divers lieux. 94

2 juillet. Le capitaine W. Potts à Powell. Envoie un prisonnier, un Hollandais nommé John Kartell, avec sa déposition (p. 97). A envoyé, le 1er, un parti de Sauvages pour surprendre l'expédition d'éclaireurs, mais il est revenu sans avoir réussi, l'expédition s'étant apparemment retirée en toute hâte. La conduite des Mississaugas, qui promettaient de poursuivre l'expédition des rebelles, mais ont disparu de bonne heure ce matin (2 juillet). Nouvelles apportées par d'autres Sauvages, qui disent que des bateaux chargés d'hommes armés sont en route dans la direction d'Oswégo ; que les Onondagas ont quitté Butler, et ont promis aux Onéidas et aux rebelles de demeurer neutres ; que les Cayugas et les Sénécas sont les seuls Sauvages restés avec Butler, etc. N'ajoute pas grande foi à ces histoires, mais croit qu'il est mieux de transmettre ce rapport. 101

17 juillet, Saint-Jean. Sherwood au même. Des femmes et des enfants arrivés du comté de New-York rapportent que Clinton a mis complètement en déroute un parti considérable de miliciens rebelles allant renforcer Washington près des Hautes-Terres ; que les troupes britanniques ont brûlé quelques villes au sud et que la famille et les bagages de Washington sont transférés au Connecticut. Un post-scriptum (qui se lit à la page 105) dit que le major Wright a été fait prisonnier et qu'il est aux fers dans la prison de Springfield. 106

15 août, Saint-Francis. Le lieutenant W. Crofts aux officiers commandants les postes entre Saint-François et Montréal. Envoyer au colonel Campbell quatre prisonniers rebelles qui s'étaient échappés du *Maria* à la hauteur de Québec. 107

1778.
15 août, Saint-Francis. Le même au lieutenant-colonel Campbell. Envoie quatre prisonniers échappés du *Maria* ; ne pouvant pas trouver leur chemin pour se rendre chez eux, ils se sont livrés. On verra par un journal que tenait Holmes, un des prisonniers, qu'ils ont pris la rivière Saint-François pour la rivière Connecticut ; Traversy recherché, mais sans succès. Son entrevue dans les bois avec la sœur de B. L'absence suspecte de Joseph Louis. Page 108

25 août. Extrait d'une lettre "d'un officier de distinction au Rhode-Island," sur les mouvements de la flotte française, etc. 111

21 septembre, Crown-Point. John Defoe à John Macone, Montréal. Il y eu grande agitation à Cleverack près d'Albany, lors de la convocation de la milice qui a refusé de servir. Cruels traitements infligés aux femmes de l'endroit pour voir si elles sont tories ou whigs. 125

30 septembre. Relation des engagements au Rhode-Island et à King's-Bridge. 127

— septembre. Extraits du "Pennsylvania Packet," avec copie d'un placard qu'on prétend avoir été mis en circulation par ordre de lord North ; et nouvelles diverses des différentes colonies. 113

— septembre. Rapport sur des affaires ayant eu lieu au Rhode-Island, pour Alexander Campbell, parti de Schanectady le 10 septembre. 123

— septembre. Rapport portant au dos l'inscription : "Halbert van der Werkan" ; ce rapport dit que les troupes britanniques ont débarqué à Hackensack ; qu'elles construisent des fortifications. Un parti de cavalerie a été défait par les Anglais aux Jerseys ; tous les miliciens de ce parti ont été mis en fuite. Les troupes britaniques sont en marche pour attaquer West-Point, avec l'aide de la flotte. D'autres divisions sont allées à Philadelphie et à White-Plains, et marchent dans la direction de Frederick Burgh, tandis qu'une autre est en marche dans la direction de Danbury, mais on sait qu'Albany est le but. Les troupes ont traversé le pays sans être inquiétées, l'armée de Washington étant trop petite pour envoyer des détachements aux Jerseys, elle ne compte pas en tout plus de 8,000 hommes. La milice du comté d'Albany a été convoquée, mais ne peut être mise sur pied. Une diversion au nord et à l'ouest faciliterait la marche en avant sur Albany. 243

Reçu le 1er octobre. John Hay au capitaine Brehm. Il n'est pas de l'avis de ceux qui conjecturent que les rebelles évacueront Kaskaskias, etc., parce qu'ils avaient des traites sur le gouverneur espagnol, avaient reçu du drap pour les uniformes, et étaient bien accuillis par les habitants. L'effet produit sur les Sauvages de la région de la Wabash. L'attachement au gouvernement des quatre nations des lacs, stimulé par les cruautés des Virginiens. Les Sauvages ont donné peu d'exemples de leur cruauté inutile et ont eu égard aux ordres d'épargner la vie des ennemis. Un Delaware rapporte que les rebelles se préparent à construire des forts aux chutes et à d'autres endroits sur l'Ohio, pour s'assurer des communications en aval du Mississipi. John Campbell, du fort Pitt, a reçu du Congrès une commission le chargeant de lever des hommes pour cet objet. Trois forts au Kentucky déplaisent beaucoup aux Sauvages. Un corps de Sauvages est là maintenant avec DeQuindre et des volontaires du département des Sauvages. L'importance du poste d'où il écrit dans le moment ; mouvements de Hamilton, etc. 129

14 octobre, Québec. Frederick Auberry apparemment à sa femme (lettre datée de la prison du grand prévôt, Québec). Qu'il a reçu ordre de s'embarquer pour Londres. Mentionne l'argent, les effets de commerce, etc., qu'il a laissés à Salem, et qu'elle emploiera pour sa subsistance pendant son absence. Il y a en outre des parts dans des navires, qu'il

1778.

énumère. La lettre contient des messages d'amitié. Elle est envoyée par John Monvil, un Canadien et un bon ami de la cause. Page 133

18 octobre. Note de renseignements reçus depuis le 23 juillet jusqu'à cette date. 136

21 octobre. Sorel. James O'Neal à Saint-Leger. La conduite d'un homme, Righter, envoyé en expédition d'éclaireur, fait croire qu'il veut être pris par les rebelles ; avis est donné en conséquence, de le surveiller. 138

27 octobre, Michilllmakinak. De Reyster à Haldimand. Arrivée de Langlade et de Gauthier ; les a envoyés pour donner leur aide à Hamilton. Leur présence parmi les Sauvages fera plus de bien que le simple envoi de ceintures. Langlade se chargera de ceux de la Grande-Rivière, où hivernent les Outaouais et les Chippewas ; Gauthier se rendra à Saint-Joseph, où il assemblera les Sauvages pour essayer de joindre Hamilton dans son expédition. Si Hamilton est retourné à Détroit, ils ont ordre de retourner à leurs anciens postes pour contenir les Sauvages de La Baie et du Mississipi. L'arrivage insuffisant de rhum. A cause de la tardive expédition des marchandises de Montréal, il a été obligé d'en acheter. La nouvelle qu'il y a peu d'eau dans la rivière des Français lui fait craindre que les marchandises n'arrivent pas du tout. Un poste-scriptum du 1er novembre mande que les canots sont arrivés fort délabrés, mais les marchandises en bon état. 140

4 novembre, Québec. Rapport, par James Campbell, arrivé d'Albany, des mouvements de Washington, Whitcomb, etc. Ce rapport porte au verso l'inscription : Charles Campbell. 143

7 novembre. Nouvelle, apportée par un loyaliste, de préparatifs des rebelles à Stillwater, Bennington, etc. 145

7 novembre, Saint-Jean. Powell à Haldimand. Mande l'arrivée de loyalistes et transmet des renseignements (pages 143-145). Un parti de matelots coupant du bois a amené des déserteurs des dragons de Riedesel, etc. Un rapport des désertions devrait être immédiatement envoyé par l'officier du poste d'où elles ont eu lieu. 147

Suit la liste des loyalistes. 148

28 novembre, Montréal. Procès-verbal par D. Claus de " l'interrogation de six prisonniers rebelles capturés par un parti de Mohawks dans une expédition d'éclaireurs à la rivière Mohawk, deux ayant été pris à six milles de Johnson Hall et quatre entre le fort Edouard et le lac George." 149

8 décembre, Montréal. Interrogatoire du capitaine John Ruiter, des loyalistes, qui, le 29 octobre, a reçu ordre de sir John Johnson de se rendre à Half-Moon, ou la nouvelle cité en amont d'Albany, et s'il était possible, à la ville d'Albany. Rapporte, entre autres détails de moindre importance, l'attaque de Cherry-Valley, où était posté un corps considérable de continentaux qui furent défaits et l'établissement fut dévasté. Que Washington avait envoyé des troupes pour attaquer Brant à la source de la rivière Delaware. Le reste des forces de Washington était à Quaker-Hill ; Gates parti dans la direction de Boston, pour surveiller sir Henry Clinton et la flotte commandée par Howe; rumeurs d'autres mouvements. 153

7 février. Le capitaine Lawe. Rapporte que la population de la paroisse a lié commerce avec les rebelles, et que toute la paroisse est en faveur de la rébellion. Il lui faut écrire avec circonspection, mais va essayer de se rendre à Montréal et écrira de là plus au long. 157

12 avril. N. Mann au capitaine Mann. Mande surtout que la disette et la misère règnent à New-London et aux environs; nouvelles et commérages domestiques. 159

1779.

18 avril, Fort Patrick, Leonard Helm à l'officier commandant de Cahokias. Lui transmet copie d'une lettre du colonel G. R. Clark, de Kaskaskias, mandant que le 30 mars trois Delawares avaient été tués dans une querelle d'ivrognes. On ne devait épargner aucune peine pour le règlement de l'affaire. Page 162

Suivent d'autres lettres sur le même sujet. 165 à 169

18 avril, Poste Vincent. Moses Henry au colonel Gibson. Qu'il a capturé des bateaux avec des approvisionnements et des marchandises, en même temps que le juge en chef de Détroit, qui a été envoyé à Williamsburg avec le gouverneur Hamilton. 170

8 mai, Kingston. Le colonel John Snyder au capitaine Jeremiah Snyder. L'ennemi est près de Woodstock; il doit assembler sa compagnie pour résister aux ennemies partout où il apprendra qu'ils tentent d'attaquer les habitants de la frontière. 245

25 mai, Montréal. Renseignements apportés de la rivière Connecticut par M. Church. 174

26 mai, Village de Shawanese. McKee à Lernoult. Envoie un message des Six-Nations et des Shawaneses, que les Outaouais, les Chippewas, etc., ont résolu de rester tranquilles et de ne plus intervenir, conseillant à leurs frères d'en faire autant. Le préjudice qu'a causé cette résolution aux intérêts du roi; les Six-Nations disent qu'elles et leurs pères, les Anglais, ont été trompés par les Sauvages des lacs, qui sont complètement gouvernés par les Français, mais qu'elles (les Six-Nations) compteront sur leur père à Détroit. Malgré les rumeurs qui ont circulé, un corps de Sauvages se prépare à faire une incursion du côté de Tuscarawas. Les lettres interceptées du poste Vincent ne contenaient rien que des relations du meurtre. Nouvelle d'une assemblée de Sauvages et de rebelles après la captivité de Hamilton, dans laquelle on a pressé les premiers de ne pas se mêler de la querelle des blancs. Après l'assemblée, les Delawares ont envoyé des ceintures et des messages aux nations de l'ouest. 170

30 mai, Strafford. Mme Baldwine à Baldwine (son mari). Qu'elle et les enfants sont bien portants; espère qu'il pourra bientôt être de retour; envoie des nouvelles des amis. 175

10 juin, Ile Carleton. Le lieutenant Houghton au capitaine Fraser, Oswegatchie. Vanchieck (van Schaick) est au fort Stanwix avec son régiment, ayant un détachement au fort Onéida. Indique la ration quotidienne, l'état de l'habillement, des armes, etc. Comment on se procure des vivres; état du fort Herkimer, etc. La composition du parti auquel on a capturé les prisonniers (p. 181). 183

12 juin, Saint-Jean. Le général de brigade Powell à Haldimand. Lui envoie Pritchard avec des renseignements. Retour du sergent Duburgh. 181

12 juin. Houghton au lieutenant-colonel Campbell. Relation de son expédition d'éclaireurs à la Mohawk; son attaque de deux partis; état des postes, etc. 189

15 juin, Saint-Francis. Crofts à—. A un parti prêt à se mettre en route. Arrivée de Gamelin et d'un fils de Joseph Louis; Gamelin sera envoyé à Montréal demain. Gamelin a été accusé à Cohos d'être un espion et envoyé à Boston, où il a été détenu pendant 42 jours, mais il a été relâché par l'influence de Joseph Louis et de Traversy. Joseph essaiera de s'échapper quand s'en offrira l'occasion. 400 hommes seulement à Cohos; rumeurs d'un mouvement sur Missisquoi. Les rebelles se méfient les uns des autres. Succès qu'on dit avoir été remportés par d'Estaing. Gamelin ne croit pas que les rebelles attaquent le Canada tant que les Français ne seront pas supérieurs en mer aux Anglais; le cas advenant, ils ont promis d'envoyer une

1779.

flotte sur le Saint-Laurent. Un bon nombre des officiers de l'armée de Burgoyne sont échangés, mais la plus grande partie des Allemands sont engagés dans le service rebelle. Page 186

17 juin, Yamaska. Le lieutenant W. Fraser à——. Arrivée d'un Sauvage de Saint-François, qu'il sait être fidèle. Un autre Sauvage rapporte que 600 rebelles sont en marche pour cette province; ils suivront, à ce qu'il pense, la frontière depuis Cohos jusqu'à la baie de Missisquoi. Demande quelques hommes de plus pour s'enquérir de la vérité de cette nouvelle. 195

20 juin, Saint-Jean. Rapport de deux déserteurs du corps de Hazen. 197

22 juin Samuel Brunston et son fils, Thomas Sherwood et Israël Lake, de Kingsbury, rapportent qu'on a entendu une vive fusillade sur l'Hudson ; que 6,000 hommes des troupes du roi s'avançaient du côté est, et que Washington, avec 7,00 hommes des Jerseys, avait traversé à King's-Ferry. 200

25 juin, Fort Schuyler. Adiel Sherwood à M. Seth Sherwood. Croit qu'on doit ajouter foi au récit de James Hickson, vu que les mêmes nouvelles sont apportées par un prisonnier d'Oswegatchie, de l'île aux Chevreils, etc. L'armée (E. U.) marchait en trois divisions, la première, du fort Pitt, sous le commandement de Hand. est de 3,000 hommes; la seconde, sous les ordres de Salavan (Sullivan); la troisième, sous la conduite de Clinton, composée de 2,000 hommes. Toute l'armée doit se joindre sous le commandement de Sullivan. Un parti d'Onéidas doit joindre l'armée. On croit, à en juger par les grosses pièces d'artillerie, en route, qu'après avoir réduit les Six-Nations l'armée ira attaquer Niagara, de là elle marchera sur l'île aux Chevreuils, Oswegatchie, puis descendra le Saint Laurent. (Lettre interceptée.) 201

28 juin, Saint-Jean. Rapport de W. Fairfield et de David Williams, venant d'une expédition d'éclaireurs sur la frontière des rebelles. On rapporte de Bennington qu'un corps considérable de troupes britanniques s'est avancé sur l'Hudson sous le commandement de Murray, et s'est emparée du fort en aval, dont toute la garnison a été tuée ou faite prisonnière, et que les navires étaient en panne en aval de la chaîne tendue en travers du chenal de la rivière ; que Murray s'est fortifié de chaque côté de la rivière, et a envoyé des partis qui lui ont amené une grande quantité de bestiaux. Les rebelles ont envoyé environ 2,000 hommes par le fort Stanwix, et 500 sont à Cohos. Washington est aux Hautes Terres. Les valeurs provinciales n'ont pas cours, mais les valeurs émises par le Congrès sont en si grande abondance et si bon marché qu'on peut acheter des milliers de louis dans la proportion de six sous en billon pour une piastre en papier-monnaie. 203

—juin, Saint-Jean. Renseignements fournis par trois prisonniers, James Campbell, James Briton, Michael Carrol donnant un rapport général des opérations. 177

1er juillet, Saint-Jean. Renseignements. Noms des partis d'éclaireurs et des gens qui sont venus avec eux. Ils rapportent les mouvements des généraux rebelles, Clinton et Schuyler. Un certain nombre de bateaux encore laissés à Schenectady. Les femmes et les prisonniers à Johnstown transférés à Albany. La flotte anglaise était à la hauteur de New-London ; a pris une quantité de bestiaux et a fait voile vers l'est. Autres relations et rumeurs. 204

3 juillet, Québec. Déclarations faite par Josiah et Newcomb Blodget, de Cohos (en haut), dans le New-Hamsphire, devant M. Cramahé, rendant compte des mouvements de Hazen, et de rumeurs en circulation dont ils ne

1779.

peuvent se porter garants. Disette de pain ; bestiaux en abondance, mais presque tous jeunes, etc. Page 207

8 juillet, Montréal. E. W. Gray à Haldimand. Quatre hommes envoyés par Parnell pour avoir donné asile à un déserteur. Demande des instructions sur les mesures à prendre contre eux, et transmet la déposition qui les concerne. 209

Suit la déposition du caporal Gibbons. 211

13 juillet, Saint-Jean. Déclarations de Mde Fairfield et de M. Castle, ci-devant de Bennington, qui disent que 6,000 hommes, d'après les rumeurs, sont au lac Onéida pour envahir le Canada ; que Hazen avec 600 hommes ouvre une route de Cohos à Chambly ; que 3,000 Canadiens, pourvus de 2,000 fusis par Hazen, doivent les joindre à Chambly. Whitcomb qui est allé au Canada et qui en est de retour, rapporte que les Canadiens ont un approvisionnement considérable de vivres cachés dans les bois en arrière du village où il était lui-même caché, et qui sont destinés à la consommation de l'armée rebelle. 215

20 juillet, Saint-Jean. Renseignements apportés par un parti de Mohawks, avec la liste d'un parti du régiment du colonel Warner, venu du fort George, et dont les hommes ont été tués, blessés ou faits prisonniers sur l'île des Quatorze-Milles. 216

Une relation plus détaillée de l'affaire se lit à la page 225

25 juillet, Saint-Jean. Renseignements apportés du pays des Sauvages par deux soldats du 31e et un du 33e régiment, sur les mouvements de Butler et de Brant. 219

25 juillet. Renseignements reçus par sir John Johnson de James Savage, demeurant à Spencertown, trente milles plus bas qu'Albany, du côté est de la rivière Hudson. 220

30 juillet, Saint-Jean. Récit fait par deux prisonniers évadés pris par un parti du 29e régiment. Ce récit atteste qu'ils avaient été bien accueillis à Bécancour et en d'autres paroisses. 223

2 août, New Milford. Document signé par deux juges de paix et trois notables, recommandant le transfert au Canada de trois femmes avec leurs enfants pour y rejoindre leurs maris. 227

8 août, Halifax. Renseignements apportés d'Halifax. Rendent compte de l'expédition à Penobscot ; McLean y est bloqué, mais on envoie chercher des vaisseaux à New-York pour lui porter secours, etc. 229

19 août, Arlington. Permis donné par Chittenden à Seeley et autres pour accompagner des femmes et des enfants au lac Champlain (p p. 235, 239). 246

22 août, Saint-Jean. Rapport de John Jones, de Concord, qui a mis à la voile pour le Rhode-Island avec un chargement de munitions navales de Boston. A essayé sans succès de se procurer deux autres cargaisons ; a été emprisonné, mais s'est évadé, et a réussi à se rendre au lac Champlain et à s'embarquer sur un des vaisseaux anglais. Rapporte le départ d'une flotte de Boston pour Penobscot ; l'incendie des villes de Norfolk et Fairfield au Connecticut ; les habitants du New-Haven ont prêté serment de fidélité. Sir Henry Clinton a remonté l'Hudson, mais est revenu, et on s'attendait qu'il serait rejoint par Tryon à New-London. Une garnison de 500 hommes à Stoney-Point, laissée par Clinton, a été faite prisonnière. Washington est du coté ouest de l'Hudson. Prevost s'est emparé de Charlestown. Hazen a battu en retraite en apprenant que les Sauvages marchaient contre lui. Les désertions avaient réduit ses forces, mais a reçu des renforts, et en allant à Cohos il devait achever la route qu'il avait commencée. Arrivée d'armes pour les rebelles. 231

1779.
1er septembre Saint-Jean. Justice (Justus?) Seeley et Gideon Hawley, envoyés par Chittenden pour emmener des femmes et des enfants, rapportent les mouvements de sir Henry Clinton et de Washington sur l'Hudson. La prise de Stony-Point et la tentative d'attaque sur Hornet's-Nest, qui a été déjouée par Clinton, lequel a aussi forcé les rebelles à abandonner Stony-Point après qu'ils eurent détruit une partie des ouvrages et emporté la plus grande partie de l'artilerie. Les troupes du roi avaient enlevé environ 5,000 têtes de bétail, sans compter des moutons, et avaient fauché et transporté à New-York une immense quantité de foin. Clinton et Washington avaient chacun à peu près 10,000 hommes. Des déserteurs des rebelles étaient dans le fort de Stony-Point; trois ont été pendus. Le général rebelle McDougall est du côté est de la rivière, près du fort Défiance, avec environ 2,500 hommes. Page 235

13 septembre, Saint-Jean. Rapport de deux prisonniers du régiment de Warren amené par le capitaine John et son parti de Sauvages près du fort George. Ce rapport mentionne des rumeurs de mouvements de partis d'éclaireurs, etc. Le Congrès a défendu, sous peine d'une amende de $300, de donner plus de huit piastres en papier-monnaie pour une en numéraire. 337

13 septembre, Saint-Jean. Le cas de Justus Seeley envoyé avec des femmes et des enfants (p. 235). Il n'a jamais servi dans les rangs des rebelles, mais Chittenden lui a fait prendre le titre de lieutenant pour qu'il pût être le porteur d'un drapeau blanc, et il a pensé que c'était une bonne occasion de s'échapper avec l'intention de porter les armes au service de Sa Majesté 239

18 septembre, Saint-Jean. Renseignements apportés par un parti d'éclaireurs. Clinton et Washington sont à peu de distance l'un de l'autre, mais il ne s'est rien fait d'important. Maclean a défait les forces rebelles qui assiégeaient Penobscot; 30 ou 40 de leurs vaisseaux ont été capturés. Tryon avec sir George Collier avait pillé New-Haven, détruit Fairfield et Norwalk et harcelait la côte de cette colonie. Hazen perce une route allant de Cohos vers la baie de Missisquoi, et a construit des blockhaus à cinq milles l'un de l'autre. Whitcomb a été deux fois au Canada avec un Taylor et un certain nombre de Canadiens; son correspondant est un capitaine de milice de la paroisse de Saint-Charles qui demeure du côté est de la rivière Sorel, et qui, avec douze autres hommes de différentes paroisses, a averti Whitcomb que si le Canada était envahi, ils donneraient toute l'aide possible, sauf qu'ils ne prendraient pas les armes, parce que cela ne serait pas sûr, mais que si les Français envoyaient une flotte sur le fleuve ils prendraient les armes. 241

Sans date. Lettre sans signature ni adresse, signé: "Ton frère affectionné." 247

(Les papiers qui suivent sont désignés comme étant des "papiers pris du nouveau pupitre du général dans la chambre intérieure, où ils étaient en désordre.")

1776 (?). Sans date. Avis de l'équipement de vaisseaux à Skenesborough, Crown-Point, Ticondéroga, etc. On dit que trois mille hommes sont malades au fort George. Un grand ouvrage construit près de Crown-Point du côté est du lac Champlain; aussi aux anciennes lignes françaises entre Ticondéroga et le lac George. Les soldats sont au nombre d'environ 9,600. La milice du Connecticut est convoquée au nombre de 2,500 hommes. Howe, avec des troupes d'Halifax, a été repoussé à Long-Island, mais a débarqué à Staten Island et a fait taire la batterie du détroit, pour que les bâtiments pussent passer;

1776(?). ils occupent maintenant la rivière Hudson sur un espace de 40 milles. L'approvisionnement de vivres peut être coupé par les bâtiments de guerre prenant possession du détroit. Page 334

Les fortifications avancent à Newberry sur le Connecticut. Maladie et mortalité à Albany, Ticondéroga et Crown-Point. Arrivée de lord Howe à York. Les autres détails s'accordent en général avec des rapports antérieurs. 351

— février. Renseignements de Nathaniel Reed et de James Duncan, faits prisonniers près du fort George. 321

21 mars. Renseignements donnés par Samuel Adams sur les différents postes, fortifications, etc., à et près de Ticondéroga. Avant son interrogatoire on lui fit jurer qu'il dirait la vérité en réponse à toutes les questions qui lui seraient posées. 296

30 mars. Renseignements de Patrick Langan sur la situation de Ticondéroga; la répugnance des hommes à s'enrôler dans la Nouvelle-Angleterre; l'état des garnisons au fort Anne, au fort Edouard, etc. Le fort Stanwix doit être rasé et un nouveau fort construit à sa place, etc. 322

7 juin. Renseignements apportés du Connecticut et des alentours par M. Jones, Elijah Grout et John Brooks. 300

Sans date. Renseignements donnés par LaBonté sur l'état des affaires à Albany, où il a été tenu prisonnier au fort George, à Carillon et au fort n° 4. Gates commandait. Trouva moyen de s'échapper en consentant à piloter une flotte rebelle chargée d'attaquer les postes frontières du Canada. Le nombre des vaisseaux, bateaux, etc. 324

Engagement sur parole signé par des prisonniers rebelles. 328

Autre engagement sur parole signée par des prisonniers capturés sur le lac Champlain le 14 et le 15 octobre 1776. 329

Liste des prisonniers rebelles capturés par Mackay à Labbath-Day-Point, sur le lac George. 332

Interrogatoire de Baldwin, capitaine d'une compagnie de *rangers* d'Albany, et de trois de ses hommes, faits prisonniers par MacKay à Labbath-Day-Point le 19 mars 1777. 343

1777 (?). Sans date. Renseignements reçus d'Albany sur les mouvements de sir Henry Clinton, de Burgoyne, etc. 350

1778. 27 février, Paris. Benjamin Franklin à Thomas Cushing. A conclu avec la France deux traités, un d'amitié et de commerce, l'autre de défense mutuelle par lequel le roi convient de faire cause commune avec les Etats-Unis, et de leur garantir leurs libertés, leur souveraineté et leur indépendance; les Etats lui garantissant en retour ses possessions aux Antilles. La généreuse et magnanime conduite du roi en ce qui regarde ce traité. Plusieurs bâtiments américains chargés d'approvisionnements partent sous la protection d'une escadre française. Le ministère anglais a proposé deux projets de loi pour pacifier l'Amérique, mais ils sont remplis d'artifice, et il est assuré qu'ils seront rejetés par les Etats. 303

1er juin. John Allan. Avec des papiers destinés à être mis en circulation parmi les habitants français du Canada, annonçant que deux traités ont été conclus entre la France et les Etats-Unis. 305

29 juillet. Renseignements sans signature ni adresse. La difficulté d'avoir autre chose que des nouvelles en l'air. Transmet des journaux. Les renseignements sont très vagues. L'armée de Washington est en partie à White-Plains, et en partie à King's-Bridge. L'armée du roi est au fort Washington, d'où des dragons ont déserté pour joindre les rebelles. Cruautés des Sauvages, etc. L'affaire aux Jerseys;

1778.

l'armée britannique à York est bloquée par eau et ne peut être secourue que par une flotte supérieure à celle de l'ennemi. Page 286

13 août. Formule du serment de fidélité à l'Etat de New-York. 306

13 août, Kamouraska. Le capitaine Malcolm Fraser à LeMaistre. A eu de Joseph Louis trois copies d'une lettre de Franklin à Cushing, apportées de la Nouvelle-Ecosse par un Sauvage. 307

10 septembre, Saratoga. P. Lansing à John Stevenson, chez le colonel Christie, à Montréal. Mande que le Congrès a ordonné trois mois de vivres pour 4,000 hommes, qui seront emmagasinés à Bennington. Vivres déjà envoyés et en route pour le fort Edouard. Rien de plus certain que l'expédition a pour objectif le Canada. Espère que les troupes seront si bien préparées qu'aucun des rebelles ne pourra en revenir. Ils vivent dans la sécurité, croyant qu'il n'y aura pas d'expédition du nord pendant cette saison. On ferait bien d'envoyer 200 hommes pour s'emparer du fort Edouard et des vivres qui y sont emmagasinés. Comment cela pourrait être effectué. On croit que les troupes britanniques remontent la rivière du nord; leur brave conduite au Rhode-Island, d'où elles ont chassé les rebelles; la flotte française est en réparation à Boston. Envoie des messages relatifs à la santé d'amis. 249

10 septembre. Relation de l'engagement au Rhode-Island et de la défaite de Hancock et de Suilivan, ainsi que de la défaite de Gates à White-Plains. 358

14 octobre, Saint-Jean. Phillips, Sauvage du Sault Saint-Louis, rapporte qu'il y a un campement de rebelles au ruisseau à la Loutre. En rencontrant six Iroquois on route pour Albany, Phillips a été renvoyé pour donner cette nouvelle. 253

28 octobre, Boston. Déclaration (en français) adressée par d'Estaing à tous les Français de l'Amérique du Nord. 254

18 décembre, Boston. La Fayette (en français) aux Sauvages du Canada. 260

Sans date. Relation par Philip Williams de son voyage de Bridgeport, vis-à-vis de Crown-Point, à l'Isle aux Noix, avec quatre autres hommes. 312

Déclaration de Freeman Robinson (probablement Robichau), qui avait été fait prisonnier à bord d'un bâtiment parti d'Annapolis-Royal, et s'était enrôlé pour parvenir à Ticonderoga. Lui et trois autres s'étaient échappés à Mount-Independence et avaient fait la rencontre de Philip Williams avec lequel il s'était rendus à l'Isle aux Noix. 315

Suivent les déclarations de Joseph White, Jacques La Foy et Thomas Mann. 317

1779.

1er février et 2 avril. Extraits de renseignements reçus de sir Henry Clinton sur une expédition projetée des rebelles dans l'ouest, etc. 264

2 avril. Des renseignements secrets des environs de Philadelphie se rapportent à la même expédition. 268

1780.

27 juin, Fort Pitt. La Balme à Luzerne, ministre de France à Philadelphie. Mande que Godefroi de Lintot, qui était avec les Sauvages, ayant refusé de servir sous le drapeau britannique, était parti de cet endroit, avec une trentaine de Sauvages, le 7 mai, pour visiter les nations qui menaçaient d'attaquer les frontières des Etats-Unis. Ses coutumes furent acceptées et ses discours bien accueillis par les Loups, les Shawaneses, les Hurons, etc. Plusieurs des tribus vinrent avec Lintot pour répondre par d'autres discours, et dans cette circonstance, il (La Balme) figura comme étant un chef français venu pour savoir quels étaient réellement les inclinations des enfants du roi de

1780.

France, leur bienfaiteur. Après avoir tenu un conseil, les délégués sauvages vinrent l'assurer de leur affection et de leur obéissance, ajoutant qu'ils étaient prêts à suivre les guerriers français, à prendre leur hache de guerre et à frapper mortellement les ennemis de leur généreux protecteur, mais que leurs besoins urgents les forçaient d'accepter des secours des Anglais; leurs besoins sont longuement énumérés. L'année dernière, on leur avait promis à Philadelphie des secours de toute sorte, mais ils sont maintenant abandonnés et oubliés, tandis que les Anglais les attirent et souvent les menacent jusqu'à ce qu'ils ne sachent plus que faire. Les arguments (de La Balme) représentent que les Anglais ont été partout attaqués, et que les Sauvages s'exposent eux-mêmes aux attaques des Français, des Américains et des Espagnols s'ils prêtent main-forte aux Anglais. Les Sauvages promettent de marcher contre l'ennemi quand ils en seront requis, mais il ne se fie pas à leurs promesses. La mauvaise conduite de la population des environs du fort Pitt à l'égard des Sauvages. Il part pour descendre l'Ohio en route pour l'Illinois. Godefroi de Lintot part par terre pour la même destination; il visite les différentes nations, car il parle trois de leurs idiomes, afin de les gagner aux Etats-Unis, auxquels les Français adhèrent unanimement. Le zèle de Lintot, etc. Page 271

27 juin, Fort Pitt. Demande de LaBalme à de la Luzerne, à l'effet de réclamer Pierre Tibau comme étant un déserteur français. 275

30 août, Newport, R.I., Réponse (en français) de Rochambeau aux Sauvages du Canada. 276

23 septembre. Jerry Winsen rapporte que l'armée (de Washington) est partie de White-Plains; une partie est allée à Danbury, une autre à Fredericksburg et une troisième à Fishkill. 294

29 septembre. A Hughes, par ordre du Congrès, contresigné par Charles Thomson, secrétaire de Benjamin Franklin, avec le plan d'une attaque sur Québec. La lettre est conçue en ces termes: "Vous mettrez sous les yeux des ministres français en ce qu'il a d'essentiel le plan ci-dessus dont il est question dans vos instructions; vous consulterez le marquis de La Fayette sur toutes les difficultés qui pourront surgir, et vous déférerez le ministère à lui, vu qu'il s'est particulièrement étudié à se renseigner sur ces points importants." 285

Ce plan couvre sept pages de papier tellière d'une écriture serrée. 278

Sans date. J. O'Neil. Envoie des journaux. Washington ne sait pas quelle direction va prendre l'armée britannique. La position de ses forces. Conjectures sur les mouvements de l'armée anglaise à New-York, etc., etc. 289

Carte ébauchée des environs du lac Champlain. 291

Formule du serment de fidélité à l'Etat de New York. 292

Renseignements portant que la fortification du fort Edouard est la maison entourée de piquets du notable Smith; il n'y a pas d'approvisionnements, mais du bœuf frais qu'on se procure en amenant du bétail par petits troupeaux. Rien de fait à Skenesborough. Whitcomb est à Rutland, avec environ 400 hommes; on dit, qu'il y répare un fort de piquets. La population est généralement bien disposée dans les alentours et les rebelles sont paisibles. 295

1781.

27 septembre. William Lawson, du corps de Jessup, envoie la nouvelle que LaFayette avait coupé l'armée de Cornwallis sur la rivière James, mais cette nouvelle était contredite. Des amis du gouvernement ont été emprisonnés sur des renseignements obtenus par suite de l'imprudence de courriers spéciaux. 308

1782.
4 novembre, Québec. Renseignements donnés par William Marsh à son retour du Vermont. Page 309

1784.
25 février. Extraits de lettres relatives aux courriers de Londres de novembre et décembre, avec avis daté du bureau de poste général, 18 novembre 1783. 347, 348

Sans date. Signalement de deux rebelles, Edward Agrew et John Brown, qui s'étaient évadés de prison. 327

Interrogatoire de prisonniers, mais leurs renseignements sont de peu d'importance. Les noms des prisonniers et ce qu'a dit chacun d'eux sont donnés séparément. 337

Rapport spécifiant le nombre, les dimensions, etc., des vaisseaux rebelles, apparemment au lac Champlain. 353

Des extraits de rapports dernièrement reçus des colonies font connaître le mécontentement qui existe contre le Congrès dans le Massachusetts et le Connecticut, et l'agitation dans le Vermont. (Apparemment vers 1781 ou 1782.) 354

Mandant l'arrivée à Lachine de 17 hommes du *Mohawk*. 359

Notes sur les dispositions de plusieurs hommes qui se sont enrôlés, etc. 360

Vers sans mesure à propos d'un discours qu'on dit avoir été prononcé par Galloway en réponse à Dickinson. 362

Déclaration de William Johnson, du Vermont. 363

Serment qu'on dit être administré aux habitants de Newport, qu'ils ne fourniront des rafraîchissements ou des vivres à aucun des soldats du roi, et qu'ils informeront le comité de sûreté de toute violation de ce serment. 364

DOCUMENTS RELATIFS AUX RENSEIGNEMENTS SECRETS.

1775-1782. Vol. II.

B. 182. **B. M., 21,842.**

1775.
23 août, Saint-James. Proclamation du roi pour la suppression de la rébellion et de la sédition, publiée dans le *Chronicle* de Cornwall (Jamaïque) le 6 février 1779. Page 4

1778.
28 janvier, Jamaïque. Proclamation du lieutenant-gouverneur Dalling, prohibant l'exportation de la farine et d'autres provisions. 7

28 octobre, Boston. Déclaration de l'Estaing aux Français de l'Amérique du Nord, en faveur des Américains. 14

19 novembre, Jamaïque. Proclamation du lieutenant-gouverneur Dalling, mettant l'embargo sur tous les bâtiments au port. 11

3 décembre, Jamaïque. Proclamation du lieutenant-gouverneur Dalling, offrant une récompense pour la capture de James Young *alias* Alexander Gordon, pour faux. 13

12 décembre, New-York. Défense de Charles Lee dans le *Packet* de la Pennsylvanie, contre des accusations l'inculpant d'avoir désobéi aux ordres en campagne, avec des nouvelles de divers genres empruntées au même journal. 21

1779.
3 janvier. Renseignements (en français) sur Langlois, commerçant de la Pointe-aux-Trembles, LaFlèche, de Nicolet, Brisebois, d'Yamaska, etc. 1

5 mars. Renseignements de la part de Nathan Noyes, d'Abbington, baie de Massachusetts. Sa désagréable situation parmi les rebelles après la défaite de Burgoyne. On dit que le général de brigade Campbell a remporté un succès sur les rebelles dans la Géorgie ; la population se joint à lui. La Caroline du sud-est suspecte, et le but de

1779.

Washington était d'intimider cet Etat et de recouvrer la Géorgie. Défaite de d'Estaing à Sainte-Lucie. Washington à Philadelphie; Bailey correspondant avec des Canadiens de Saint-François; préparatifs navals et militaires; forces envoyées à Cherry-Valley contre Butler. Autres nouvelles de nature diverse. Page 38

21 mars, Saint-Jean. Déclaration de Joseph Everest, prisonnier repris. 43

21 mars. Renseignements apportés par 23 déserteurs des rebelles au fort George. Dépréciation du papier-monnaie des rebelles. Rumeurs d'une expédition au Canada sous le commandement du rebelle Clinton. Ouvriers militaires envoyés à Albany. Le fort George est mis en bon ordre. La distribution des troupes rebelles. Schuyler a envoyé des espions sauvages au Canada. 49

23 mars, New-York. G. Carpenter à Mme Holland, Albany. Nouvelles de succès britanniques dans les Antilles, la Géorgie, etc. Papier-monnaie américain décrédité. Opérations navales. Les amis du roi confiants dans le succès, etc. 45

24 mars, Saint-Jean. Le général de brigade Powell au général Haldimand. Comment il a disposé des 23 déserteurs rebelles. Arrivée de Simmonds, du corps du colonel Peters, qui s'est échappé de prison le 16 février. Il rapporte qu'il se fait des préparatifs pour envahir le Canada par le lac Magog. On dit que 15,000 Russes sont débarqués à New-York. *Rangers* envoyés à la rivière Chateauguay pour intercepter les espions sauvages. 55

29 mars, Saint-Jean. Notes de renseignements des colonies apportés par M. Frazier. 57

— mars. Au major Nairne, de la part de loyalistes inconnus. Préparatifs pour l'invasion du Canada continués, mais ils vont en rester là, bien qu'en apparence ils ne soient pas abandonnés; des préparatifs se font pour une expédition en haut de la rivière Mohawk. En mai, on saura si elle est destinée à aller jusqu'à Niagara, ou seulement à attaquer les Sauvages du lac Ontario. Au fort Stanwix, un parti est organisé contre Oswégatchie. 59

4 avril. Renseignements d'Albany. Les plaintes adressées par la population à l'Assemblée ne sont pas écoutées; on lèvera un homme sur vingt pour le service militaire. Les troupes au fort Edouard et à Saratoga. La faiblesse et les désertions de l'armée de Washington. La disette de provisions à Albany. 62

11 avril, Saint-Jean. Compte que rend Jean-Baptiste Lamy de ce qui lui est arrivé, ayant été fait prisonnier, etc., et de l'état des affaires dans les colonies. 66

28 avril, Cahos, Ohio. Richard McCarty à sa femme à Montréal (en français). Son désir de la réjoindre; sa promotion soudaine; sa part dans la capture de Hamilton, etc. 71

1er mai, Ile Carleton. Le capitaine J. Anderson à sir John Johnson. Retour du parti d'éclaireurs de Hare du fort Stanwick avec un prisonnier. Van Shaick commande au fort Stanwick; le colonel Gansevoort devait le renforcer. Onondago brûlé par un parti venu d'Albany. Expédition d'éclaireurs sauvages à Oswégatchie. Désertion d'Arnold. Le Congrès faisant circuler des journaux. Les soldats désirent la paix. 73

3 mai, Saint-Jean. William Collins, déserteur du 31e d'infanterie légère (B. W.); sa capture et son évasion. L'attaque projetée contre le Canada abandonnée à cause de la force de l'Isle aux Noix et de Saint-Jean. La distribution de forces rebelles au fort George, au fort Edouard et à Albany. Travaux défensifs au fort George. Rumeurs de proposi-

1779.

tions de la part de l'Angleterre. La population mécontente de l'alliance française. Etat des bateaux, des provisions, etc. Page 75

4 mai, Saint-Jean. Renseignements de New-York donnés par John Defew. New-London brûlé en mars par sir Henry Clinton. Attaque d'Elizabethtown sous le commandant du gouverneur Franklin. L'armée de Washington aux Jerseys. On rapporte que les rebelles étaient dégoûtés de la guerre. Le colonel Beverley Robinson a fixé Half-Moon comme l'endroit où se recevront les renseignements venant du Canada. Distribution des troupes rebelles. 78

6 mai, Saint-Jean. Le général de brigade Powell au général Haldimand. Retour du parti d'éclaireurs de Clossen avec Myers, Bott et Ufnell. On prépare des bateaux à Albany. Expédition contre les sauvages. Onondago détruit, et prisonniers amenés. Levée d'hommes pour Skenesborough et le port Stanwix. Les loyalistes s'échappant sont repris. Poursuite de Myers par les rebelles. Il est envoyé à Québec. Ce qu'il fait des autres hommes. 81

9 mai, Saint-Jean. Liste de loyalistes ayant déserté de l'armée rebelle. 84

9 mai, Saint-Jean. Renseignement du sergent Macdonald. Pas de nouvelle d'une expédition contre le Canada. Les bateaux traînés à Schenectady. Le général Clinton faisant la levée de la milice. $1,000 ont été offertes à un nègre pour brûler la flotte anglaise ; il est maintenant parmi les Caughnawagas. Troupes à Albany, à Saratoga et au fort George. Paul Cavenet et Mathew Brady enrôlés avec les rebelles pour venir au Canada. Une foule de gens à Schenectady sont prêts à venir se réfugier au Canada. 85

22 mai, Pointe-au-Fer. Walter Sutherland au capitaine Sherwood. A envoyé des renseignements de Schenectady et d'Albany. Le général Hand avec 2,000 hommes a envahi le pays des Sénécas et a brûlé Onondago; il a fait des prisonniers, mais a été attaqué par les Sauvages et a envoyé chercher des renforts à Albany; ceux-ci étaient en route pour le fort Stanvix, qui devait être le quartier général pour les opérations contre le lac Ontario. Routes des partis d'éclaireurs rebelles. Loyalistes mis à mort. Beaucoup sont prêts à partir, mais en sont empêchés par les troupes continentales. Treize sont venus avec lui et il les a laissés à Valcour. 88

— mai. Renseignements de Sutherland sur les plans des rebelles. Le nombre respectif des troupes rebelles et leur distribution. Si l'expédition contre le Canada est décidée, la milice sera convoquée. Clinton rassemble des troupes à New-York. Washington aux Jerseys. On dit que la flotte anglaise a une grande supériorité dans les Antilles. Disette de provisions, etc., parmi les troupe rebelles; dépréciation du papier-monnaie continental. 90

28 mai, Saint-Jean. Rapport de Jones et Spencer. Etat des afiaires à Skenesborough. Bateaux envoyés à Albany. Warner au fort George; milice au fort Edouard. Des troupes se concentrent à Albany pour servir contre les Sauvages. Troupes à Cohos, Rutland, Pittsford et Castleton. Disette générale de provisions. Le peuple est mécontent, mais les chefs sont dans de bonnes dispositions d'esprit parce qu'on sème beaucoup de grain. 94

22 juin, Boston. Jean Rabouret, fils, à M. Chrétien, Berthier au sud (en français). Lettre privée. 138

28 juin, Miamis. Celoron à Colin Andrews (en français). Jean-Baptiste Contant mande que Clarke, à la tête de 900 hommes, Virginiens, Français et Espagnols, s'avançait de Kaskaskias sur Vincennes. Montgomery est arrivé à Bois-Brûlé avec 600 hommes pour joindre Le Gras et

1779.

s'avancer sur Détroit. L'artillerie est partie de Kors avec du bêtail, etc. Le capitaine Helm construit un magasin à la Chaumière. Gouin rapporte qu'à Saint-Joseph on attendait 200 Français de Miamis. Dans une lettre Lorraine confirme la nouvelle de l'expédition contre Détroit, et envoie un message de la part des Sauvages au capitaine Lernoult, ainsi qu'un discours, signés par Le Gris et le Gros Loup. Page 97

3 juillet, Boston. Joseph de Valnais, consul français au Massachusetts. Permis à Julien Mercier pour aller dans le pays travailler. 139

9 juillet. Pas de signature; avec cette inscription au verso: Carnell Fisher, Johnstown. Avis à l'effet que les colons de Mayfield et de Scott-Bush et tous les colons écossais se préparent à joindre les tories. 136

17 juillet, Oswégatchie. Renseignements du sergent Howell, des *Royal Yorkers*. Est allé dans une expédition d'éclaireurs à Johnstown; assaut vigoureux au fort Defiance et 400 hommes tués; prise d'un blockaus par le gouverneur Tryon. 103

22 juillet, Albany (?). Henry Hart à son frère. Tient magasin à Albany et possède £10,000; exprime son ardent désir de secourir sa mère. Cette lettre ne traite que d'affaires privées. 140

5 août, Fogo Point. Le capitaine John McDonnell au major Butler. A fait capituler le fort Freeland; pertes. Est attaqué par une troupe de rebelles qui sont défaits avec de grandes pertes. Les Sauvages tellement gorgés de pillage, etc., qu'ils ne veulent pas poursuivre l'ennemi. Il a brûlé cinq forts désertés par l'ennemi. Forces ennemies de Wyoming destinées à marcher sur Niagara. Le général rebelle Clinton commande à Cherry-Valley. Le pillage du bétail par les Sauvages. 104.

— août. Justus Sherwood mande qu'il n'y a pas d'expédition ni de troupes à Kennebec. Expédition de la Sasquehanna contre les Sauvages. Mouvements de Sullivan et de Clinton. Résignation de Schuyler comme major général. Le Congrès décidé à envoyer une expédition contre le Canada; les hommes sont prêts. 108

21 septembre, Chambly. J. W. Wite au général de brigade Powell. Accuse La Croix, de La Prairie, d'avoir proféré des paroles séditieuses. 109

12 octobre, Saint-Jean. Renseignements apportés par des prisonniers mis en liberté, et qui sont de la Pointe-Lévis et de Trois-Rivières. 112

13 octobre, Saint-Jean. Renseignements apportés par Richard Ferguson. Fuite d'habitants rebelles des environs du fort Edouard. Mouvements de partis d'éclaireurs rebelles. Dans une note, Walter Sutherland donne son attestation des services rendus par les Fergusons en hébergeant des loyalistes et en recueillant des renseignements, etc. 114

5 novembre, Saint-Jean. Renseignements apportés par Thomas Sherwood et Caleb Clossen, revenus de Kinsburg et de Scotch-Patent. La milice a reçu ordre de joindre Washington à West-Point; on disait qu'elle était destinée à attaquer New-York. On rapporte l'arrivée de la flotte anglaise à New-York. Les habitants ont ordre de donner comme contribution un boisseau de blé sur huit pour la consommation de l'armée; la milice a reçu ordre de défendre différents postes et de s'approvisionner de farine. Sir H. Clinton est à Verplank's-Point. La flotte de l'ennemi a été détruite à Penobscot. 116

7 novembre, Saint-Jean. Oliver Church au général de brigade Powell. Hazen a été remplacé à Cohos par Whitcomb, qui est venu dernièrement au Canada, où il s'est rencontré avec un capitaine de milice à Saint-Charles et avec d'autres Canadiens. Le Congrès a pris possession de billots, moulins, etc. Blé à battre en grange pour la flotte française, etc. Les continentaux du nord doivent joindre Washington. Pas de pré-

1780.

paratifs pour envahir le Canada. On s'attend de jour en jour à une bataille entre Clinton et Washington. Page 118

15 novembre, Québec. Interrogatoire de Thomas Atkinson, aspirant de marine. Relation de la croisière du vaisseau *Camilla*; la prise d'un brigantin de Boston, dans le détroit de Canso; la dispersion de la flotte dans une bourrasque. L'amiral Arbuthnot et Clinton à New-York. 121

21 novembre. Notes de renseignements envoyés par Sutherland sur les mouvements des rebelles; la défaite de d'Estaing; la désolation de l'armée rebelle à cause du manque de provisions. Howard Clerk et un prêtre français promettent d'amener à Schuyler le général de brigade Powell prisonnier. Espions au Canada. 123

12 décembre. D. Claus. Avec des renseignements de Glen, de Schenectady, et de Flock. Caractère de Flock comme homme loyal et sûr. 125

12 décembre, Saint-Jean. Rapport de Thomas Sherwood et de son parti. Milice licenciée par Washington, voyant que d'Estaing ne pouvait coopérer à l'attaque de New-York. Armée rebelle à West-Point; Clinton à Stony-Point; pas assez de provisions pour sustenter les postes de frontière. Pas de préparatifs pour envahir le Canada. Curtis mande la défaite de d'Estaing par Byron. Echec que Campbell a fait éprouver aux Français et aux rebelles dans la Géorgie. Pertes des rebelles et des Français dans les deux engagements, 7,000 hommes. Arrivée au fort Edouard d'un prêtre canadien et de Sauvages avec des dépêches et des prisonniers loyalistes. Arrivée de déserteurs qui dénoncent des amis du gouvernement. 129

15 décembre, Saint-Jean. Thomas Sherwood au général de brigade Powell. Transmet le rapport d'un parti envoyé à Albany. Everts dit que Jongueville, un Canadien rebelle, était à Saint-Charles, où il laissa à sa femme $200 reçues du Congrès. Ses rapports aux Canadiens. Rumeurs répandues à l'Isle aux Noix par Daniel Jones. 133

26 décembre, Schenectady. Peter Drummond. Pas d'apparence d'une invasion du Canada, à cause du manque de provisions, même si l'on pouvait disposer des hommes nécessaires. On mande qu'un projet est sur pied, probablement pour brûler les vaisseaux à Saint-Jean ou à Oswégatchie. L'armée de Clinton est stationnée aux environs de New-York et celle de Washington aux Jerseys; l'une et l'autre sont dans leurs quartiers d'hiver. D'Estaing défait à Savannah. Une troupe de 8,000 ou 10,000 hommes est partie de New-York, à ce qu'on croit, pour les Carolines, qui peuvent être réduites. L'amiral Parker a capturé toute une flotte de vaisseaux français, environ 70, chargés de soldats et de provisions pour d'Estaing. Peu de troupes à l'ouest ou au nord. Etat ruineux des finances; cet état de choses produira probablement des convulsions. 143

9 février, Saint-Julien. L. Corbin (en français). Certificat attestant que deux hommes, Ignace Ouellet et Julien Mercier avaient été mis en liberté et s'étaient enrôlés le 5 juillet 1777. 147

12 février, Saint-Jean. Chr. Carleton au général Haldimand. Lui transmet des papiers saisis sur deux Canadiens, qui disent qu'ils appartenaient à l'armée de Burgoyne, ce qui est prouvé par le certificat ci-dessus de Corbin. 148

16 février, Montréal (?). H. T. Cramahé au même (en français). A examiné les papiers transmis. Un se rapporte à deux habitants. Une lettre de Henry Hart à son frère à Trois-Rivières. Les cartes envoyées paraissent être une espèce de journal de vieille date. Sur un morceau de papier est écrit un message de Mme Coles à Mme Warren, au capitaine Freeman, etc. Coles était ici et est parti avec les rebelles en 1775.

1780.

Si les deux hommes (*voir* p. 148) étaient amenés ici séparément, on pourrait savoir d'eux quelque chose. Page 149

11 mars, Albany. "Hudibras" (George Smyth), l'adresse n'est pas donnée de la personne à qui la lettre est écrite probablement à sir John Johnson. L'existence des amis du gouvernement est misérable. Le Congrès et ses adhérents sont dans un état de désolation; leur armée est partagée entre la crainte et le désespoir; leurs généraux se démettent. Ne peuvent se procurer des vivres. Le papier-monnaie est déprécié; les cultivateurs refusent de l'accepter. Conduite arbitraire de l'Assemblée de New-York. Victoires de la flotte du roi dans les Antilles. Souhaite que les amis du gouvernement en Canada soient plus actifs. Les agissements des espions qui apportent des nouvelles du Canada. Espère qu'on lui mandera bientôt ce qu'il faut faire. 151

13 mars, Albany. George Smyth (l'adresse de celui qui a reçu cette lettre n'est pas donnée). Envoie son fils Tom comme estafette; il a reçu des instructions sur ce qu'il a à faire au fort Edouard. Il a toutes les nouvelles qu'on s'est procurées, sauf quelques-unes pour lesquelles le courrier est retenu. Les lettres devront être ouvertes par la personne à laquelle elles sont adressées. 155

— mars. (Pas de date donnée.) George Smyth à James O'Neil (?) (l'adresse de celui qui a reçu la lettre n'est pas donnée). Désire qu'il assiste Tom et ses compagnons dans le voyage. A demandé au général Clinton pour lui-même et sa famille un passeport pour aller au Canada, sous prétexte que des sommes considérables lui sont dues par des tories qui se cachent. 157

— mars. (Pas de date donnée.) "Hudibras" (George Smyth). Renseignements relatifs à Washington et à son armée; l'armée meurt presque de faim; plan pour livrer Washington aux Anglais déjoué. Lord Stirling a tenté de surprendre le port de Stratten (Staten ?) Island, mais a échoué; ses hommes se livrant au pillage sont faits prisonniers. Escarmouche à White-Plains; pertes des rebelles. Etat du fort Stanwix. Attaque de Savannah par d'Estaing; son échec; il s'embarque pour les Antilles. Expéditions diverses. Un parti envoyé pour attaquer Long-Island s'est noyé. Le blé est à $70 le boisseau aux Jerseys. 158

17 mars, Palatine. Le colonel Jacob Klock au colonel Vischer. A reçu ordre de tenir des gardes aux forts et aux postes. Envoie une garde à Sacondago et des partis d'éclaireurs. Partis d'éclaireurs envoyés au Canada. 166

29 mars, Philadelphie. Résolutions du Congrès pour la levée d'un revenu. 180

— avril. James O'Neil à sir John Johnson (?). Description de sa route dans une expédition d'éclaireurs aux colonies. Arrivée à Palmer's town; envoie des émissaires à Saratoga et à Albany. Transmet les renseignements reçus d'Hudibras (George Smyth). Le jeune Smyth n'a pas continué, n'en pouvant plus. A été renforcé par trois loyalistes bien armés. Loyale conduite de Perry. La population est fatiguée de la guerre. Trouble à cause des provisions. Distribution des troupes. 162

5 avril. Le colonel Jacob Klock au colonel Frederick Fisher, Caughnawaga. Nouvelles que ses hommes ont tué cinq hommes à l'ennemi. L'ennemi à Remer Snyder's Bush a emmené des prisonniers; il a été poursuivi, mais la poursuite a été abandonnée, faute de raquettes. 167

5 avril, New-York. Détails sur la victoire remportée par Rodney à la hauteur de Finistère le 8 janvier. 168

1780.

6 avril, Saint-Jean. Déposition d'Enoch Malbery contre Ephraim Happens, pour avoir proféré des menaces contre Sutherland. Page 170

7 avril, Saint-Jean. Augustus Hard et Uriah Curtis; déclaration accusant des Canadiens français d'avoir déserté dans une expédition d'éclaireurs. 171

13 avril, New-York. Le *Packet* de New-York contenant des extraits de la *Gazette* de Londres sur la capture faite par le chef d'escadre Fielding de la flotte hollandaise le 1er janvier, etc. 172

20 avril, Ile Carleton. A. P. Fraser au général Haldimand. Lui transmet des renseignements apportés de la Mohawk par le lieutenant Crawford. Vivres et munitions envoyées au fort Stanwix pendant l'hiver. Deux régiments avancent sur la Mohawk pour renforcer le fort Stanwix, etc. Levée à faire de 500 hommes à l'aide de primes d'engagement dans les comtés d'Albany et de Tryon. Il sera choisi parmi eux des *rangers* et des éclaireurs. L'arrivée de Washington au Jersey; les provisions sont rares. Six cents rebelles ont brûlé le fort des Hautes Terres et sont entrés dans New-York. Attaque et échec de lord Stirling; incendie d'Elizabethtown par Clinton; attaques des rebelles contre Prevost dans la Géorgie; leurs pertes; défaite de d'Estaing; il est allé en France. 188

21 avril, Albany. "Hudibras" (George Smyth) au même. Envoie une relation de la victoire de Rodney sur les Espagnols. La flotte d'Arbuthnot se prépare à attaquer Charlestown. Nouvelle reçue de New-York que cette ville a été prise. Prépare un grand projet, pour les détails duquel il renvoie à des lettres précédentes d'Hudibras. 191

28 avril, Albany. Le même au même. Nouvelle de New-York annonçant la prise de Charleston; mort de Lincoln et disparition de Gates. Incursions quotidiennes dans les Jerseys; pauvre état des troupes de Washington; souhaite qu'il fût en Canada. 195

1er mai, Poughkeepsie. Numéros du *New-York Journal* et du *General Advertiser* contenant des extraits des derniers journaux de Londres et d'autres journaux, avec des nouvelles de la guerre. 196

15 mai, Caughnawaga. F. Fisher au général de brigade Ten Broeck. Leur mauvaise position; on attend l'ennemi sous les ordres de sir John Johnson, et nombre de proches voisins ont joint l'ennemi. 224

17 mai, Johnston. Le même. Convoquant un conseil de guerre. Procès-verbal de ses délibérations; résolu de licencier le régiment pour les raisons mentionnées. 225

21 mai, Niagara. Renseignements apportés par Montour et son parti, de Reading, près de la Pensylvanie, où ils ont brûlé des maisons et des moulins, tué du bétail, fait des prisonniers et enlevé des chevelures, etc. Sullivan, en allant aux Carolines, a été tué; ses hommes mis en déroute et Charleston pris. 8,000 soldats français arrivés à New-York. Position critique de Washington; résignation d'officiers et désertion de soldats. Dépréciation du papier-monnaie, disette de farine. 193

21 mai, Niagara. Renseignements apportés d'Albany par trois loyalistes le 26 avril. Défaite de Washington à Morristown; pertes considérables de part et d'autres. Ten Boeck commande à Albany. Pas de troupes sur la Mohawk; désolation causée par le manque de provisions. Prise de Philadelphie; renforts débarqués à New-York. On s'attend à l'arrivée des troupes britanniques à Albany. Défaite et mort de Sullivan. 194

24 mai, Niagara. Renseignements apportés d'Albany par trois loyalistes avec une note du colonel Mason Bolton disant qu'il n'ajoute pas foi à la moitié de ces nouvelles. 227

1780.

2 juin, Newbury in Coas. Jacob Bailey. Il a reçu du Congrès la nouvelle qu'on attend l'arrivée de la flotte française. Une bataille à New-York; le pays est presque entièrement purgé de tyrans anglais. Armée formidable en marche pour le Canada. Désire qu'il lui soit transmis des renseignements du Canada par le porteur. Page 229

3 juin. Le capitaine Boyd, des continentaux, rapporte qu'un engagement a eu lieu à Camden. Défaite de Steuben par Phillips en Virginie. Rebelles au sud renforcés. Réduction des forces pensylvaniennes, par suite de mutinerie, et du licenciement d'un bon nombre. 301

14 juin, Saint-Jean. Le major Carleton au général Haldimand. A envoyé des hommes pour se rendre compte des mouvements d'éclaireurs. La vigilance des Canadiens qui les cachent. Capture de Benjamin Heivelin. Evasion de deux prisonniers rebelles. 230

21 juin. Interrogatoire du sergent Lytle sur ce qui s'est passé au fort Stanwix à partir du 10 mai jusqu'au 22, alors qu'il a déserté avec 31 hommes de la garnison, avec un journal de ce qu'ils ont fait après leur départ; la mort de quelques-uns du parti tués de coups de feu par des Sauvages et le sort de quelques autres. Description du fort Stanwix, etc. 216

30 juin. Renseignements reçus de M. Peters. Il faut que Clinton parte bientôt, ou il sera fait prisonnier. Saint-Jean évacué. Washington sera sur le lac Champlain le 6 juillet. Paul Jones est avec d'autres corsaires sur le Laint-Laurent. Clinton défait à Charlestown; son courrier porteur de dépêches à lord North a été pris. L'Irlande prête à s'unir à la France pour l'invasion de l'Angleterre. Le Canada prêt à s'unir aux fils de la liberté. 233

12 juillet, Québec. Renseignements reçus de Philip Lansing, de Saratoga. Conaly, courrier parti de New-York, envoyé à Hawkings, loyaliste, chez qui il est pris par trois rebelles; fait une dénonciation contre lui, (Lansing) qui a été obligé de donner caution. A la demande de Muffet, se procure des nouvelles d'Albany; Muffet, poursuivi, échappe, mais une lettre est trouvée dans sa malle l'impliquant (Lansing). 235

4 août, Québec. Christopher Ripperley. Détails sur son voyage du camp de Livingston-Manor à Québec. 238

22 août, Saint-Jean. Renseignements donnés par Thomas Fraser. Arrivée de la flotte et des troupes françaises au Rhode-Island; la fièvre jaune exerce des ravages. Rumeurs que la flotte est prise. Escarmouche aux Jerseys et retraite des rebelles. Attaques des Sauvages contre Schoharie. Arrivée des continentaux à Schenectady. Deux redoutes prises par les Anglais dans les Hautes Terres. 243

24 août, Saint-Jean. Justus Sherwood au général de brigade Powell. Envoie Samuel Sherwood avec une lettre à Hawkings. Fraser mande que Ethan Allen a levé des hommes pour le gouvernement si le Congrès refuse de faire droit aux demandes du Vermont. Propose qu'il soit envoyé un parlementaire sous prétexte d'affaires publiques, afin que les propositions du général puissent être communiquées à Allen. Propose d'enlever Chittenden, Bailey et le major Ebenezer Allen; on pourrait gagner le reste par les moyens suggérés. W. Marsh et Thomas Frazer seraient de bons hommes à employer. Les hommes du major McAlpin se considèrent dégagés par sa mort. Le lieutenant Fraser, d'Yamaska, doit-il être considéré comme l'officier commandant du corps? 247

24 août, Saint-Jean. Le même à Hawkins. Les chefs seront libéralement récompensés s'ils ramènent à l'obéissance la population du Vermont. Les

1780.

habitants auront leurs propriétés garanties, et le Vermont sera reconnu. Lui enjoint d'observer rigoureusement le secret. Page 248

— août. Rapport par le lieutenant Thomas Fraser de son expédition d'éclaireurs. Les rebelles construisent à Palmer's-town un blockhaus, d'où ils détacheront des éclaireurs. Les amis du gouvernement veulent que la construction en soit arrêtée. Grande récolte de blé. Levée d'hommes pour le gouvernement. 250

30 août, Saint-Jean. Renseignements de Joseph Beaty. Avait induit des hommes à venir dans la province, mais ils en ont été empêchés par les rebelles. Arrivée des Français au Rhode-Island. L'amiral Graves y est allé avec 10,000 hommes, forçant Washington à battre en retraite. Brant a brûlé Schoharie, Cherry-Valley, etc., et a emmené des prisonniers. Conspiration de rebelles pour tuer Brant. 251

30 août, Québec. Eben. Jessup au général de brigade Powell. A reçu une lettre des environs d'Albany ainsi que quatre hommes. La lettre dit que les rebelles construisent un blockhaus à Palmer's-town. Eclaireurs envoyés du fort Edouard et de Stillwater. Schuyler et le gouverneur à Albany recrutent des hommes pour l'ouest. Description de localités. 253

2 septembre, Saint-Jean. Thomas Loveless. Renseignements apportés de Saratoga. Construction d'un fort à Palmer's-town. On annonce la défaite de Washington; un quart de la milice au nord d'Albany est appelée sous les drapeaux pour renforcer son armée, et d'autres pour protéger le blockhaus. Arrivée de 6 bâtiments de guerre français au Rhode-Island. 256

6 septembre, Saint-Jean. Renseignements de Campbell sur la défaite de Washington à Kingsbridge. 257

8 septembre, Saint-Jean. Renseignements apportés par le capitaine Ruyter et le lieutenant Parrot. Arrivée de la flotte française. 36 vaisseaux au Rhode-Island. 8,000 soldats britanniques y sont allés de New-York. L'armée de Washington dans les Hautes Terres. 259

15 septembre, Québec. Déposition d'Otto Robicheaux et de Simon Doucet au sujet de la capture du *Julia* par le *Flying Fish* de Boston. 260

17 septembre, Wialoosin. Le lieutenant William Johnson au colonel Johnson. Leurs attaques du fort sur la Chilloskewagie, du fort Jenkins, etc. Ils attaquent et défont un corps de l'ennemi; état des pertes. 262

23 septembre, Saint-Jean. Samuel Sherwood. Rapport de son expédition d'éclaireurs au fort Edouard; Hawkins, un ami du gouvernement, fait prisonnier. On rapporte que le Congrès a repoussé les demandes du Vermont. Les principaux rebelles s'accorderont à suivre Allen donnant son appui au gouvernement plutôt que de céder à New-York. Distribution des troupes. 264

23 septembre, Saint-Jean. Renseignements. Retour de Peter Taylor avec deux membres de la Convention et trois loyalistes. Le major Whitcomb à Haverhill nouvelle route allant à la baie de Missisquoi presque achevée; autre route de Pittsford à Newburg sur le Connecticut. Distribution de soldats et position de blockhaus. On mande de Fishkill que les Carolines et la Géorgie se sont soumises à Cornwallis. Deux espions rebelles demeurant sur les bords du Saint-Laurent en bas de Montréal. Noms d'individus arrivant. 271

24 septembre. Renseignements sur les mouvements des forces hostiles à New-York et aux environs. 266

30 septembre. "Hudibras" (George Smyth) à sir Johnson. Lui recommande le porteur. Le retard dans l'envoi du parlementaire fait concevoir des doutes sur la réception des loyalistes. Demande instamment qu'on ne laisse pas repartir le jeune Hudibras. 270

1780.
30 septembre. "Hudibras" (George Smyth) au gén. Haldimand. Mande la défaite par Cornwallis, près de Camden, de Gates, Smallwood, Stevens, Creswell et Dekalb. Arrivée de Rodney. L'amiral Graves à Point-Judah; les Français bloqués; Washington à Hartford pour conférer avec l'amiral français, et de retour. Projet d'Arnold de livrer West-Point. Capture et exécution d'un officier anglais (André) et fuite d'Arnold. Emissaires canadiens et sauvages envoyés aux mécontents. Page 273

3 octobre, Saint-Jean. Renseignements. Arrivée de Canadiens venant des colonies; avaient été capturés le 18 septembre 1777; leur emprisonnement ensuite et leur évasion. Losee a entendu par hasard lire par Schuyler une lettre du général Gates dans laquelle était mentionnée la défaite de ce dernier par Cornwallis; nouvelles confirmée par d'autres témoignages. Retour de Washington à West Point. Sir Henry Clinton attendu en amont de la rivière. Flotte française bloquée au Rhode-Island; émeute parmi les troupes à Fishkill; complot d'une partie de la garnison pour faire sauter le fort Stanwix. Brant à Cherry-Valley. New-York a reçu ordre du Congrès de faire une levée d'hommes. Toutes les femmes dont les maris ont quitté le pays doivent s'en aller aux lignes britanniques, avec tous leurs enfants âgés de moins de douze ans. 275

10 octobre, Charlestown, N. H. Thomas Taylor. A traversé le Vermont, échappant avec difficulté à la corde. Son argent dépensé au New-Hampshire par William McCoyan, à qui il l'avait confié pour le faire changer; McCoyan se propose de partir pour le Canada afin de se justifier. Il devrait être incarcéré. Nouvelles de la flotte et des troupes françaises. Capture de vaisseaux de leur flotte. Disposition à s'unir à la Grande-Bretagne. Si le Congrès réunit le Vermont à New-York, le Vermont demandera l'aide des troupes de Sa Majesté. Si tel est le cas, il (Taylor) pourra donner son assistance avec celle d'amis du New-Hampshire. Mande la nouvelle de la défaite des troupes rebelles de Gates. Est aujourd'hui sans argent, mais obéira aux instructions. Croit que son séjour ici pendant tout l'hiver sera très avantageux au service. Est circonspect quand il s'agit de parler aux soldats de la Convention. Espère faire sortir du New-Hampshire au printemps tous les amis du gouvernement. 278

11 octobre, Halfmoon. Jacobus Van Schomhoven au major Andrew Mitchell. L'ennemi est au fort Edouard; des troupes doivent y être envoyées de Ballstown. 284

15 octobre. George Herkimer au colonel Dubois, fort Renselaar. Croit que le fort Herkimer est attaqué et envoie cet avis. 285

16 octobre, Schenectady. H. Glen au colonel Gordon. Avis qu'on a entendu la fusillade au fort Renselaar; croit que c'est de peu d'importance. 283

— octobre, Saint-Jean. Renseignements d'Israel Ferguson. Répétition des renseignements donnés par des partis antérieurs d'éclaireurs. 286

23 novembre. Interrogatoire de Mark Desmond, des *rangers* rebelles, fait prisonnier par des Sénécas et amené au colonel Guy Johnson. Les forces au fort Dayton. Des Onéidas ont rapporté que les Français avaient envoyé des espions sauvages au Canada, que sir John Johnson avait été poursuivi par Renselaar et le gouverneur Clinton. Les provisions étaient rares dans le pays. 288

29 novembre, Schenectady. John Stuart à sir John Johnson. Demande d'être échangé, vu qu'il est depuis deux ans prisonnier sur parole. 290

4 décembre, Niagara. Le lieutenant Ferris. Rapporte que le fort à West-Point était étroitement assiégé et en grand danger. Des déserteurs du régiment de van Schaick disent qu'ils ont déserté avec 60 autres, d'Albany. On mande que les Français et les rebelles sont assiégés au Rhode-

1780.

Island. Les déserteurs et deux loyalistes désirent joindre les *rangers* de Butler. Page 292

Sans date. Andrew Wing mande que le fort Stanwix est d'une force considérable ; le pain est rare ; les basses classes détestent les Français. Van Alstine et Busby donnent avis de la rareté et de la cherté des provisions et disent que les soldats s'emparent du blé. Les continentaux ne veulent pas s'enrôler pour plus de trois mois à la fois. D'Estaing a demandé un fort en Géorgie au nom du roi. Approsisionnements pour le fort Stanwix ; frégates de Boston capturées. Gates, Sullivan et Arnold ont résigné. Charleston, C. S., est au pouvoir des Anglais. 294

Liste de noms français sur un fragment de lettre. 296

Jean, fils de Petit le sauvage, à Jean Boucher, Saint-Charles (en français). Billet privé. 298

Roger Stevens rapporte qu'on lui a dit que des troupes britanniques à Ticondéroga (de 2,000 à 6,000 hommes) fortifiaient la place. Message du général anglais renvoyant des prisonniers au Vermont, et regrettant la mort d'un sergent. Stark mande au gouverneur du Vermont qu'un grand corps d'armée brûle tout devant lui, et demande qu'il soit envoyé des troupes pour lui couper la retraite ; demande refusée. On annonce que de l'or et de l'argent sont arrivés de France. Vives espérances des rebelles. 299

1781.

31 janvier, Mount Exile, près Albany. "Hudibras" (George Smyth) au général Haldimand. Le gouverneur Clinton a offert de l'échanger contre le major Chipman. Toute l'armée pensylvanienne s'est révoltée, allant au Congrès avec des armes et de l'artillerie, malgré la résistance de Washington. Les régiments de New-York vont suivre son exemple. L'Assemblée convoquée à Albany, mais ne peut se réunir faute d'un nombre de membres suffisant. Association formée à Livingston-Manor pour protester contre le système de gouvernement. La grande majorité de la population est dégoûtée de ce qui se passe. Allen à Albany pour conférer au sujet du Vermont. Artillerie envoyée à Stanwix. Un Coughnawaga apporte régulièrement des nouvelles du Canada. Les Français sont encore au Rhode-Island. L'arrivée de Washington s'est mutinée. Les gens du Vermont nagent entre deux eaux. 304

14 février. Renseignements de Daniel West, transmis par Pritchard. 308

28 février. Q—n à "Hudibras." Instructions pour la gouverne des agents secrets sur les moyens de recueillir des nouvelles. 314

28 février. "Toby" à sir John Johnson. Nouvelles d'Albany ; mesures que prépare l'Assemblée ; l'indépendance du Vermont sera accordée. Difficulté à faire des levées d'hommes. Le régiment de Van Schaick envoyé à West-Point. Schenectady; les forces qui s'y trouvent, ainsi qu'au fort Edouard et à Saratoga. Les habitants s'élèvent contre les taxes et les levées d'hommes. Arnold commet des dévastations au sud. On pourrait frapper un coup facile. 318

3 mars. David Crowfoot à Justus Sherwood. (Transmise par Sherwood, qui explique pourquoi il a envoyé Crowfoot à Allen.) Crowfoot mande qu'il a vu Merwin à Arlington ainsi que Hard, auxquels il a montré la lettre adressée à Allen. Allen disposé à la recevoir, mais ne voulant pas voir Crowfoot. Il s'engagea à tenir ses promesses à Sherwood, et dit que lui et le peuple étaient fatigués de la guerre. Merwin mande que le peuple est fatigué de la guerre et ne veut plus de bataille. Doutes de Sherwood sur la sincérité d'Allen. 320

10 mars. Renseignements de Samuel Sherwood. Il n'y a que deux régiments de West-Point en gagnant le nord, distribués dans 14 postes de la frontière, dont les noms sont donnés. Exactions pratiquées

1781.

sur les habitants; représentations faites à l'Assemblée à Albany. Message de Boston à Albany mandant que personne ne sera plus mis à mort pour cause de fidélité. Refus au Connecticut, etc, de faire le service ou de payer les taxes, etc., Enquête sur la conduite du commissaire de New-York pour avoir laissé passer du blé destiné à l'armée du roi; montre le permis du gouverneur Clinton. Défaite d'Arnold par les rebelles dans le Maryland. Les Français bloqués au Rhode-Island. Parlementaires envoyés du Connecticut et du Vermont. Page 311

15 mars. Nouvelle reçue par sir John Johnson d'une expédition contre le Canada. Tarlton défait en Géorgie par Williams. 324

Patrick Henry. Commission de major à Charles Croacraft. La commission est datée du 15 mars 1779. 325

22 mars. Renseignements fournis par James Hunter, prisonnier rebelle. Arnold, en Virginie, obligé de s'embarquer; les Français le bloquent. Cornwallis victorieux à Charleston, mais défait à Low-Pasture. Les Français se proposent d'attaquer le Canada. Renforts pour Wioming et la frontière. Porter se propose de fortifier Tioga. 327

20 avril. Renseignements anonymes, avec des détails sur l'état des affaires au port Stanwix, à la rivière Mohawk, à Schenectady, à Albany, et au camp de Washington, avec des nouvelles du sud, de l'est, du Vermont, de Saratoga et des nouvelles générales; le fort Edouard évacué. 329

23 avril. Nouvelles du capitaine Johnston et du lieutenant Johnston. Un prisonnier fait par les Sénécas dit que Clark dernièrement arrivé au fort Pitt devait aller à l'Ohio; beaucoup d'officiers rebelles ont résigné et 500 hommes ont déserté; donne aussi de vieilles nouvelles. Les rebelles se préparent à une expédition contre les Sauvages; construction de bateaux au fort Pitt, etc. 335

9 mai, Albany. "Hudibras" (George Smyth) au général Haldimand. Etait obligé de se cacher quand les instructions sont arrivées. Recommande de frapper un coup décisif à Albany, auquel beaucoup prendraient part. Des placards feraient des merveilles et McFarson recruterait ceux qui sont favorablement disposés. 348

— mai, Sandusky. Joseph Brant au capitaine Isidore Chesne et à Elliott. On rapporte que les rebelles s'avancent pour attaquer Sandusky. N'en est pas certain avant le retour de ses propres espions; a besoin de rhum. Les Shawaneses ont besoin de munitions et d'hommes pour leur prêter main-forte contre les rebelles. On peut en prévenir le major De Peyster. 350

10 mai, Oswégatchie. Interrogatoire de John Brant et de John Minks, prisonniers qui faisaient partie des continentaux de New-York. Troupes au fort de Stanwix; disette de provisions; artillerie. Pas de préparatifs à Albany; troupes disséminées dans de petits forts, etc. 337

12 mai, Niagara. Renseignements données par le volontaire Allen, du département du colonel Johnson, envoyé aux frontières en mars avec un parti de Tuscaroras, et par des personnes récemment amenées. 339

15 mai, Cambridge. Déclaration des habitants de Hoosick, Shorticook, Cambridge, Saratoga, Upper-White-Creek, Black-Creek, Granville, Skenesboaough, Greenfield, Kingsborough, et de Little-Hoosick, assemblés en convention à l'effet qu'ils ont résolu de se séparer de New-York, avec les motifs de cette résolution. 378

20 mai, Saint-Jean. Thomas Johnson à Wallace (à Coss). A obtenu permission pour deux hommes de venir au lac; ils seront bien traités et pris à bord avec les effets qu'il a envoyé chercher. 345

1781.
20 mai, Sandusky. Le capitaine Isidore Chesne au major de Peyster (en français). Sur les rapports avec les Sauvages; les villages hurons demandent des secours, et les autres tribus enverront chercher des munitions, etc. Les Sauvages menacent de partir s'ils ne reçoivent pas de pain et de lard. Ceux arrivant de Détroit n'ont ni poudre ni balles.
Page 346

3 juin. Renseignements sans signature. Nouvelles des mouvements de la flotte anglaise. On mande que le prince Guillaume est à bord du vaisseau amiral. L'amiral Arbuthnot censuré pour n'avoir pas fait d'avantage à la baie de Chesapeake. Le colonel Laurens envoyé pour traiter avec la France dans le but d'en obtenir de nouveaux secours; s'il ne réussit pas, il a mission d'aller en Angleterre pour faire des offres de soumission. Avis d'une expédition de New-York pour la Delaware. Cornwallis dans la Caroline du Nord; Phillips dans la Virginie. Dépréciation rapide des valeurs continentales. Les partisans d'un retour à la Grande-Bretagne augmentent. Les Français sont allés à West-Point. Pas d'expédition vers l'ouest. Troubles dans les colonies hispano-américaines. L'Allemagne, la Russie et la Suède vont, dit-on, s'allier avec la Grande-Bretagne. Les amis du gouvernement au Vermont se sont joint aux Allen et aux Grant pour amener une réunion à la Grande-Bretagne. Le vote pour le neutralite dépend de ceux à l'est du Connecticut. La masse du peuple accepterait avec plaisir des conditions. Les titres de propriété provenant de New-York devraient être respectés et réglés par des commissaires. 359

10 juin, Philadelphie. Commission militaire émise par l'Etat de Pensylvanie à Patrick Hunter. 357

15 juin, Philadelphie. Commission militaire émise par l'Etat de Pensylvanie à Joseph Robinson. 359

22 juin, Trois-Rivières. Thomas Johnson à W. Massh. Sa situation désagréable et son grand désir de retourner chez lui. Na pas d'espoir d'être échangé. 361

25 juin, Saint-Jean. Déclaration d'Eliphalet Caswell. Les motifs qui l'ont fait déserter. Le peu de troupes de Washington à New-Windsor et à West-Point. Dénuement des troupes. William Smith, son compagnon de désertion, fait en subtance le même exposé. 363

28 juin. Jesse Brown. Rapporte que les Oniédas ont pris deux des hommes de sir John Johnson, et qu'avec 6 blancs ils se sont engagés à intercepter les éclaireurs anglais en service secret et à aller aux renseignements tout l'été. 366

30 juin. Un anonyme au général Haldimand. L'Assemblée du Vermont a nommé le Dr Fay, Ira Allen et Woodward en mission auprès du Congrès. Négociations pour un armistice avec le Canada mises en doute par l'Assemblée du Vermont. Désire avoir des nouvelles des mouvements au Canada, afin que les amis qui sont dans les colonies puissent sauver leurs effets. 367

1er juillet, Ranger's Barracks. Le capitaine Walter Butler au général de brigade Powell. Lui envoie des journaux rebelles apportés par le le sergent Hants, qui a remis les lettres à la personne à laquelle on l'avait adressé, et qui a dit que le colonel Ira Allen, avec la population de Bennington, s'était soulevé contre le reste de la garnison rebelle campée à Herkimer. Il n'y a pas de magasins organisés pour la campagne d'été et les approvisionnements sont modiques; provisions enlevées aux cultivateurs de vive force. 470

6 juillet, Albany. T. S. (Thomas Smyth?) à son père. Qu'il est en prison sur la dénonciation de Daniel Huston. L'Etat du Vermont a envoyé dire

1781.

aux commissaires de le mettre en liberté, mais ils refusent jusqu'à ce que son père intervienne. Page 372

6 juin (juillet), Albany. Mme Smyth au Dr Smyth. Est heureuse d'apprendre qu'il est arrivé sain et sauf; l'emprisonnement de leur fils. Au sujet de ses livres et d'autres articles qui n'ont pas été emportés. Il doit se faire un échangement de prisonniers ; lui demande instamment de faire envoyer un parlementaire. 373

6 juillet, Albany. *Hontes.* Renseignements; les troupes envoyées pour protéger la frontière ont reçu ordre d'aller à Peekskill. Distribution des troupes sur la Mohawk, etc. Les troupes françaises sont à Peekskill. On s'attend à une attaque sur New-York. Schuyler a fait un marché pour avoir 1,000 bateaux destinés à servir aux Français. Le général Hanks prendra le commandement aux frontières. La flotte française au Rhode-Island; la flotte anglaise à Gardner's Bay. Loyalistes envoyés à l'est de l'Hudson ; ils sont pillés par les soldats. 374

12 juillet. Renseignements de John Smith, soldat au service de l'artillerie continentale. Fort Stanwix détruit par le feu; transfert de la garnison au fort Herkimer ; état de l'artillerie et des hommes. Les rebelles se préparent à bâtir un fort à Franks-Hill, sous la direction d'un ingénieur français. Les Onéidas séjournent près d'Albany; ils ont amené trois prisonniers. 384

14 juillet, Détroit. Pas de nom. Les éclaireurs Shawaneses ont découvert l'ennemi, en force, sur le Kentucky, se préparant à descendre l'Ohio. Croyant qu'il projetait d'attaquer les villages sauvages, ils (les Shawaneses) se sont hâtés de leur porter secours. Ne croient pas que Clarke et d'autres détachements aient encore opéré leur jonction. 387

14 juillet, Saint-Jean (?) J. S. (Justus Sherwood ?) Le sergent Wilson et Fleury French ont essuyé des coups de feu à Chimney-Point et au fort Indépendance. Troupes de Saratoga et Albany envoyées à West-Point. Le parlementaire du Vermont sera arrêté par les rebelles, qui feront un examen de ses papiers; mouvements de partis d'éclaireurs rebelles. Le gouverneur Clinton se propose de s'emparer du général Allen et de l'envoyer à Poughkeepsie. Ne croit pas cette dernière nouvelle. 389

15 juillet, Village Shawanese (en haut). A. McKee au major DePeyster. Lui envoie des renseignements reçus des Sauvages. Quand arriveront les Sauvages, etc., ira dans les villes d'en bas. Ses arrangements avant d'aller à Sandusky, en vertu desquels les Sauvages devaient attendre son retour, ont été mis en oubli, et il est obligé de les rassembler de nouveau. La nécessité de surveiller l'ennemi ; nécessité d'avoir des provisions jusqu'à ce que le maïs soit prêt. Des gens soupçonnés d'être espions se trouvent dans les villages d'en bas. 390

20 juillet, Crown-Point. R. Blackett. Arrivée du major Fay et d'autres, avec un pavillon blanc ; ils ont au fort Indépendance 35 hommes qui seront échangés. Le major Fay a besoin de vivres pour les prisonniers et quelques familles. Toutes les dépêches, etc., ont été expédiées. 393

20 juillet, Saint-Jean. Le colonel Barry Saint-Léger. Envoie des renseignements apportés par le caporal Jackson, Henry Redker et John Lindsay, lesquels consistent principalement en nouvelles déjà données par d'autres partis d'éclaireurs, en ajoutant toutefois celle de la défaite des Français près de White-Plains. 394

22 juillet. Renseignements reçus des prisonniers qu'ont faits les Sauvages sur l'Ohio et le Kentucky. 400

23 juillet, Philadelphie. Joseph Reed, président, de Philadelphie, au colonel Lochry, lieutenant du comté de Lancaster. Insiste sur une reddition régulière de comptes de l'argent envoyé aux frontières. Satisfaction au sujet de la conduite du peuple à l'égard de l'expédition de Clark ; les bons

1681.

effets qu'il en anticipe. Les certificats ne sont pas d'une aussi grande utilité à un officier que l'est l'accomplissement de ses devoirs, etc. Lui enjoint une stricte économie dans les dépenses publiques. Page 404

28 juillet. Un anonyme à sir John Johnson. Le petit nombre de soldats entre Schenectady et le fort Herkimer. On a répandu le bruit que les bateaux doivent suivre l'armée jusqu'à Fishkill pour faire croire que Washington a pour objectif de prendre New-York, afin d'empêcher l'envoi de renforts à Cornwallis. Bateaux à Albany pour renforcer les Français s'ils envahissent le Canada. Les Onéidas tiennent constamment sur pied des partis d'éclaireurs envoyés de Crown-Point. Washington n'a jamais manqué autant qu'aujourd'hui d'hommes, d'argent et de provisions. 376

28 juillet. Un anonyme au même. Les continentaux et les Français font leur jonction avec Washington à White Plains pour attaquer New-York. Les réguliers battus dans la Caroline du Nord et la Coroline du Sud. Green a ouvert des communications dans la Géorgie. Cornwallis en Virginie. Levée d'hommes pour une expédition contre le Canada. Flotte française attendue des Antilles pour opérer contre New-York. Tous les suspects seront chassés. 408

1er août. Commission délivrée par l'Etat de Pensylvanie à Joseph Robinson, le nommant lieutenant de *Rangers*. 410

Commission de lieutenant de dragons délivrée par le même Etat à John Scott. 412

1er août, Fort Pitt. S.Brady au colonel Lochry. Est content qu'il (Lochry) et d'autres aillent avec Clark. Espère le voir à Sandusky. Messages d'amitié. 413*a*

8 août, Wheeling. Le colonel Lochry au général George R. Clark. Est arrivé ; il n'est resté ni bateaux, ni vivres, ni munitions ; demande des instructions. Ils sont forts de 100 hommes. 413*b*

9 août, Middle Island. Le général G. R. Clark au colonel Lochry. Est peiné de partir avant son arrivée, et de ce qu'ils ne se soient pas rencontrés à Wheeling. Arrangements pour fournir des vivres, etc. 414

10 août. Rapport par le lieutenant Ferguson de son expédition d'éclaireurs. Le parti s'est séparé après l'insuccès de la tentative faite pour s'emparer de Mitchell, de Ballstown. Arrivée du lieutenant, mais les autres ne sont pas encore de retour. Un certain Malcomb demeurant au faubourg Saint-Laurent, à Montréal, assiste les rebelles. 417

10 août. Rapport par le lieutenant Tyler de son expédition d'éclaireurs. N'a pas réussi à s'emparer du squire Palmer ; découverte du parti de Tyler par un faible parti d'éclaireurs qu'il a dû faire prisonnier. On rapporte la défaite des rebelles au fort Washington ; pertes des rebelles à West-Point. 421

10 août, Trois-Isles. Le général G. R Clark au major Cracraft. Instructions au sujet d'approvisionnements pour le colonel Lochry. 423

14 août, Trois-Isles. Le colonel Lochry au général G. R. Clark. Est arrivé ici ; les soldats sont pleins d'ardeur ; a pris des déserteurs, et suivra Clark aussi vite que possible. 415

21 août, Grande rivière Miami. Joseph Brant au capitaine McKee. Capture de Cracraft ; Clark est descendu, et d'autres suivront ; les hommes désertent rapidement. Lui et les chefs désirent que les hommes de McKee les joignent aussi vite que possible, et que des courriers soient envoyés dans les villages pour amener tous les Sauvages afin d'attaquer Clark. 424

1781.

29 août, Saint-Jean. Toconoquos, de Caughnawaga (le colonel Peters), à un ami aux colonies. Le presse d'envoyer des renseignements qui seront bien payés et pour lesquels des récompenses seront données. Page 426

29 août, Canada. Le même à un autre ami aux colonies. Lettre au même effet, mais n'offrant pas d'argent pour les renseignements. 427

29 août, Canada. T. Toconoquos. Lettre incluse dans celle de Peters du 24 septembre, rappelant à celui auquel il écrit le souvenir d'une vieille amitiée, etc., et lui demandant des reseignements. 429

8 septembre. Renseignements de Caleb Clossen sur des dépêches en destination de New-York, ainsi que de Bartholomew Conly, du caporal Crowfoot et du sergent Wilson. Ce dernier dit que sa tentative de s'emparer des courriers de la malle a été déjouée; défaite des rebelles à West Point, toute la milice du pays envoyée à cet endroit, sauf un petit nombre qu'on a retenu pour résister à Butler et à Brant. Emeute au Vermont à cause d'un ordre donné aux hommes de marcher au combat. Attaque par Myers de la maison de Schuyler, d'où son parti a enlevé de l'argenterie, etc.; autres faits relatés par Gleason et Jerry. Howard et son parti attaqués et près d'être pendus par la populace au Vermont, mais délivrés par Chittenden. 431

12 septembre, Coos. N. Nefrettas au colonel Toconoquos (colonel Peters). Disant que son moulin (de Peters) et d'autres biens ont été brûlés. Le remercie de la bienveillance témoignée à son fils au Canada. Medcalfe amené par des éclaireurs. 436

24 septembre, Saint-Jean. John Peters au capitaine Mathews. Lui transmet copie de lettres qu'il a envoyées à des amis dans les colonies (*voir* p. 426, 427, 429) expliquant qui ils sont, savoir: le colonel Asa Porter, le colonel Timothy Beadle et le colonel William Simpson. 439

29 septembre. Le lieutenant-colonel Benjamin Wait. Commission nommant Moses Warren sergent dans la première compagnie du bataillon du Vermont. 443

11 octobre, Fort Wait. Le major S. Kingsbery. Ordre au sergent Moses Warren d'aller dans une expédition d'éclaireurs au nord. 444

21 octobre. Le capitaine D. Fortes au major général de Riedesel. Lui envoie des instructions trouvées sur la personne d'un sergent rebelle pris par Pritchard, après qu'il eut mortellement blessé le guide et blessé deux autres soldats du parti rebelle. Le guide a donné les noms de Canadiens donnant asile à des rebelles, et des renseignements sur les mouvements de Lovell. Un parti envoyé pour dresser une embuscade à ce dernier. Le service confié à Pritchard n'a pas été entravé par la capture en question. Si l'ennemi ne vient pas ce mois-ci, il n'y aura pas d'expédition cet automne. 445

27 octobre. John Trueheart au capitaine Sherwood. Est malade et dans un pauvre endroit pour les nouvelles. New-London et Groton brûlés et toute l'artillerie et les approvisionnements dans les forts. Le général Benedict Arnold commandait contre les rebelles. Pas de nouvelles positives de Cornwallis; il est fortement pressé par l'ennemi. Les résultats au sud influeront sur l'esprit des Vermontois. 448.

11 novembre, Saint-Jean. Renseignements de Philip Wickware. Rumeurs contradictoires au sujet de Cornwallis et de Washington. Arrivée de vaisseaux français fort avariés; pas de nouvelles du reste de la flotte. Troubles au Vermont; alarme à l'approche de Saint-Léger; ingérence de New-York; arrestation de Fairbanks et de Tovere par Van Renselaer; leur évasion; leur poursuite par Van Renselaer; conflit avec un parti pris par erreur pour un parti ennemi. Chittenden, quand il aura chassé les troupes du roi, vaincra tous les Yorkais. 450

Sans date, Formules d'enrôlement; reçu de prime d'engagement et serment de fidélité aux Etats-Unis par des recrues dans les Rangers de la Pensylvanie. Page 453

Dénonciation (en français) de l'arrivée de Jean Goulet et Noël Bélanger, de Jean-Baptiste Labonté et de trois autres appartenant aux rebelles; leur réception par Laurent Lafontaine et leurs agissements. 454

Dénonciation (en français) contre Porlier, le curé, pour les discours qu'il a tenus aux habitants et pour avoir donné asile à des adhérents des rebelles, etc. 456

Dénonciation (en français) de l'assistance donnée sciemment aux rebelles par les habitants de Saleraye (Saint-Laurent?). 458

R. Blackett. Transmet une lettre du Dr Hopkins. 460

Renseignements anonymes sur les mouvements de Cornwallis. 461

Un anonyme. Donnant une liste des Yorkais et des Whigs du Vermont. 464

Instructions à une personne (dont le nom n'est pas donné) employée à recueillir des renseignements aux colonies. 466

Renseignements en réponse à la question de savoir si les habitants de cette partie des soi-disant concessions du New-Hampshire peuvent être amenés à renoncer à leur gouvernement républicain actuel pour accepter une meilleure protection différente de celle-là. 469

Thomas Johnson à W. Marsh. Désirent vivement s'en aller chez lui. Nie les accusations de Wing; Wing doit sa liberté aux efforts de Johnson. 472

Samuel Rose. Ayant été envoyé en expédition, a été fait prisonnier à son retour et mis aux fers. Les mouvements de la population du Vermont au sujet de la réunion à l'Angleterre. 474

Thomas Sherwood. Dépêches remises. Milice renvoyée par Stark dans la croyance qu'il n'y aura pas d'expédition de la part du Canada. Nouvelle du débarquement de troupes anglaises à Crown-Point et de l'arrivée d'une flotte sur le lac. Nouvelles favorables au sujet de Cornwallis. Washington sur le point de battre en retraite; nouvelles contraditoires à propos des troupes anglaises, etc. 476

Wm. Campbell. L'état des garnisons de Castleton et Pittsford. A une assemblée tenue à Kingsbury pour élire des fonctionnaires pour l'Etat du Vermont, les assistants ont refusé de ce faire, parce qu'ils sont presque tous loyalistes. 478

Wm. Campbell. Autres nouvelles se rapportant à l'Etat du Vermont. 479

Le capitaine Breakenridge. Mande la rareté de la poudre et du plomb au Vermont. 481

Etat des esprits au Vermont, disposés à résister aux prétentions de New-York. 482

Liste de partis envoyés aux colonies. 485

Le major Wright à Justus Sherwood. L'état d'affolement où sont les autorités du Vermont. Les dissensions entre le Vermont et le New-Hampshire ont entraîné l'effusion du sang. 486

Le fils du Dr Smyth à son père. Donne un récit d'un déserteur tenu prisonnier à Albany. 486*a*

Rapport par le lieutenant Parrot de son expédition d'éclaireur. Son attaque de la maison de Younglove; mort de Younglove, capture de prisonniers, qu'il a été obligé d'abandonner parce qu'il était chaudement poursuivi. 487

Sans date. Adresse (en français) des habitants de Vincennes, de Kaskaskias, de Vermillon, etc., déclarant qu'ils ne recevront que les troupes du roi de France. 489

"Hudibras" (George Smyth). Description de la garnison du fort Stanwix, de Johnstown, Schenectady, Saratoga, etc. 490

Exposé de l'état des esprits au Vermont. L'esprit de rébellion anime la populace. 496

1782. Serment de fidélité à l'Etat de New-York. 496*a*

11 juin. Numéro du *Continental Journal* avec correspondance et nouvelles de guerre. 498

12 juin. Id. id. id. 517

17 juin. Renseignements anonymes sur les délibérations de la délégation du Vermont au Congrès, sur sa réception, etc. 541

19 juin. Tanner au capitaine Sherwood. Croit qu'un plan perfide est formé pour tromper. Chamberlain emprisonné et beaucoup menacés. 542

21 juin. W. H. (William Hatton) à G. S. (George Smyth). Les rebelles trompent dans le but de temporiser jusqu'à ce que leur allié puisse se remettre du coup qu'il a essuyé. 543

29 janv. (juin) Saint-Jean. John Cross à George Smyth. Sa conservation avec le juge Taplin; le colonel Lovel donne avis de la trahison de Johnston, qui tient Bailey informé des mouvements des partis d'éclaireurs. 544

30 juin, Saint-Jean. Joseph White au même. Lui rend compte de la tentative faite pour s'emparer de Bailey; l'avis donné par Lovel à Cross, confirmé. 547

2 juillet, Saint-Jean. George Smyth au capitaine Mathews. Le parti de Sutherland découvert par les rebelles et obligé de battre en retraite, laissant en arrière deux hommes de confiance. Les Onéidas, depuis les derniers meurtres, ne sont pas laissés libres par les rebelles de faire des expéditions d'éclaireurs sans être accompagnés de blancs. Les Sauvages d'Oswégo et de Niagara, sous la domination britannique, dévastent le pays. Disette de provisions, etc., depuis la défaite des Français. Le général Allen disposé à avoir une entrevue avec Haldimand. A des doutes au sujet de Crosse et de White, dont il transmet les rapports. Remarques sur la conversation de White avec le général Allen; ce dernier croit que le Vermont aurait un gouvernement britannique dans trois semaines si une armée était envoyée à la frontière. Retiendra Lansing pour porter des lettres à Allen. 551

18 (juillet ?), Albany. John Roff à G. S. (George Smyth). Demande qu'il soit envoyé de l'argent pour les besoins du service. 556

— juillet. Papiers divers appartenant à Jeremiah Schnyder, capitaine de milice des rebelles, envoyé des postes d'en haut comme prisonnier. Ces papiers consistent principalement en titres, commissions, listes de milice, outre quelques lettres. 557 à 594, 600 à 602.

Sans date. Renseignements d'E. Washington encore inactif; New-York le seul point qu'il ait pour objectif; pas de préparatifs pour une expédition au nord. Les affaires sont tranquilles au Vermont. Changement d'administration en Angleterre; arrivée de Carleton à New-York et lettre à Washington. La paix n'est pas probable. Nouvelles des Antilles. Défaite complète des Français. Tous les ports des Etats-Unis surveillés. 559

CORRESPONDANCE RELATIVE AUX PRISONNIERS REBELLES.

1778-1783.

B. 183. B. M., 21,843.

1778.

27 juin, Québec. Liste des prisonniers rebelles à Québec, donnant leurs noms et leur grade, les villes et provinces auxquelles ils appartiennent, et les endroits ainsi que les dates où ils ont été pris. La liste est signée par Richard Murray, commissaire des prisonniers. Page 1

Liste, avec les mêmes détails, des prisonniers amenés à Québec le 10 juillet. 4

Pareille liste de ceux amenés à Québec le 4 juillet. 6

20 juillet, Québec. Liste de prisonniers arrêtés sous soupçon d'avoir porté les armes avec les rebelles. 10

25 juillet, à bord du *Garland*. Pétition de John Nations demandant sa mise en liberté et la permission d'aller à New-York. 11

22 août. Pétition de Joshua Burgess, prisonnier, demandant que son cas soit pris en considération, vu qu'il désire demeurer au Canada et se livrer à son commerce. 12

15 novembre, Québec. Liste des prisonniers rebelles amenés à Québec à cette date. 14

18 novembre. Prisonniers faits à Cherry-Valley et renvoyés contre un nombre égal de loyalistes. 16

30 novembre, Québec. Pétition de David Weir, prisonnier sous soupçon, demandant son élargissement. 17

6 décembre, Québec. Liste des prisonniers rebelles amenés à Québec à cette date. 19

24 décembre, Québec. Compte de déboursés faits par Richard Murray pour les prisonniers rebelles. 21

Sans date. Pétition d'Edouard Raymond, prisonnier, protestant de sa fidélité, demandant une enquête sur son affaire, ou qu'au moins il soit mis en liberté sur parole. 7

1779.

13 avril, Québec. Pétition de prisonniers sous la garde du prévôt, pris aux concessions, près de Crown-Point, demandant leur élargissement. 24

27 mai, Montréal. William Jones à Richard Murray. La plupart des prisonniers sous sa garde sont des rebelles. Il serait impossible de séparer les différentes allocations. Transmet un compte de déboursés, demandant qu'il soit présenté au général. Ne s'attendait pas à un si long retard dans le règlement de ces comptes, qui ont été envoyés au capitaine Foy il y a douze mois. 26

24 juin, Québec. Compte de déboursés pour les prisonniers rebelles depuis le 25 décembre 1778 jusqu'à cette date. 28

Suit le compte courant avec Richard Murray. 32

4 juillet. Pétition de David Stuart, emprisonné pour désertion, demandant d'être admis dans le service naval de Sa Majesté. 34

20 juillet, Québec. Liste des prisonniers rebelles amenés à Québec par le vaisseau d'approvisionnement *Eagle*, avec des détails sur chaque prisonnier. 36

— juillet. Liste de prisonniers rebelles, avec des détails. 33

13 août. Pétition de James Britton et de Michael Carrol, demandant leur élargissement. 37

17 août, Québec. Liste des prisonniers rebelles amenés à Québec à cette date par le bâtiment *Howe*. 39

24 août, Québec. Liste des prisonniers rebelles amenés à Québec à cette date. 40

4 septembre, Québec. Liste des prisonniers rebelles qui seront embarqués sur les vaisseaux d'approvisionnement. 41

1779.
23 octobre, Québec. Pétition de Gideon Brownson et autres, demandant d'êtres élargis et envoyés à New-York. Page 42

1er novembre, Québec. Pétition de Jona (ou John) Maynard, demandant d'être envoyé à Halifax ou New-York, afin qu'il puisse avoir une occasion d'être échangé. 43

1er décembre, Chambly. Liste des prisonniers rebelles au fort Chambly, avec des détails. On lit dans une note : " Il y a en outre une femme avec cinq enfants, l'épouse et les fils de George Baker." D'après la liste, Baker était du fort Pitt, et avait été pris sur l'Ohio. 44-45

24 décembre, Québec. Compte de dépenses payées par Richard Murry pour les prisonniers rebelles, depuis le 25 juin 1779 jusqu'à cette date. 46

Suit le compte courant. 48

1780.
10 janvier, Québec. Liste de prisonniers amenés à Québec. 49

14 janvier, Chambly. Pétition de Nathan Noyes, adressée à Mathews. Lui demande de soumettre son cas au général, pour qu'il soit fait une enquête afin qu'il puisse être mis en liberté, il sera prêt alors à servir dans le corps de Rogers. 50

22 avril, Québec. Liste des prisonniers rebelles qui veulent aller à Maul Bay (la Malbaie). 51

12 mai, Niagara. Liste des prisonniers amenés à Niagara, et de ceux tués par les Six-Nations du département de Guy Johnson, depuis le 1er avril jusqu'à cette date. 52

24 juin, Québec. Compte des dépenses faites par Richard Murry pour les prisonniers rebelles, depuis le 25 décembre 1778 jusqu'à cette date. 53

Suit le compte courant. 58

26 juin, Québec. Liste des prisonniers faits à bord du corsaire rebelle *Harlequin* par le vaisseau de Sa Majesté *Hind*, et débarqués à Québec. 59

1er juillet, Saint-Jean. Liste des prisonniers, etc., amenés des colonies dans le mois de juin, signée par William Monsell, capitaine dans le 29e régiment. 62

25 juillet, Québec. Liste des prisonniers rebelles amenés à Québec à cette date. 63

26 juillet, Québec. Pétition de James Hough, demandant d'être transféré à Machiche pour rejoindre sa famille. 64

1er août, Saint-Jean. Liste des réfugiés arrivés des colonies dans le mois de juillet 1780. 65

5 août. Pétition d'Ephraim Kippin, demandant à subir son procès. 69

26 août, Québec. Liste des prisonniers rebelles sous la garde du prévôt, capturés à bord de corsaires. 70

30 août, Québec. Formule d'engagement sur parole pour officiers rebelles. 71

30 août, Québec. Engagement sur parole donnée par des officiers rebelles pris à bord des crosaires. 72

— août, Québec. Etat des officiers rebelles envoyés de Québec à New-York, sur parole, du mois d'août 1776 au mois de juillet 1780. 66

3 septembre, Saint-Jean. Etat des personnes arrivées des Colonies dans le mois d'août. 74

11 septembre, Québec. Mathews à Stanfield, Trois-Rivières. Ses plaintes ont été envoyées au capitaine Twis, lequel explique que depuis le mois de février dernier il a demandé la permission de couper du bois sur les terres de l'Etat à certaines conditions qu'il devrait proposer, ce qu'il n'a jamais fait. 76

20 octobre, Fort Chambly. John Campbell à Haldimand. Le refus de Son Excellence d'avancer de l'argent sous le prétexte que celui déjà avancé aux prisonniers n'a pas été remboursé aux officiers britanniques; cela est contraire à ce qu'il connaît, car ce dernier n'a jamais eu de difficulté

1780.

à obtenir l'argent. Ne peut faire négocier les lettres de change, bien qu'acceptées. L'impossibilité qu'il soit échangé contre le lieutenant-gouverneur Hamilton. La différence entre son cas et celui de Hamilton est exposée très au long. Il représente qu'il lui a été permis, le printemps dernier, de se rendre dans son propre Etat sur parole, quelques-uns des amis du roi aujourd'hui prisonniers auraient été échangés contre lui. Par suite du long retard nécessaire pour la négociation ordinaire d'un échange, il propse d'aller lui-même en Virginie, en vertu de tous règlements qui pourraient être faits pour s'entendre au sujet de l'échange de tous les prisonniers de la Virginie. Page 79

20 octobre, Québec. Relevé des prisonniers dans la province de Québec. 87

1779. 30 octobre, Montréal. Liste des rebelles à ou près Montréal. 92

1780. 31 octobre, Montréal. Liste des rebelles amenés à Montréal. 98

13 novembre, Montréal. George Law à Mathews. Il a trouvé à loger un certain nombre des garçons amenés prisonniers, et ces derniers s'y trouvent heureux et ne coûtent rien à l'Etat. Un des officiers de Rogers a cependant réussi à les enrôler, de sorte qu'il y a plus de gens inutiles à nourrir, habiller et payer, les garçons n'étant que des enfants incapables de faire le service. Il y a encore en prison six ou sept garçons agés de moins de seize ans qui s'engageraient volontiers ou apprendraient des métiers. Qu'en fera-t-il? S'ils sont exposés à être enrôlés aussitôt qu'ils sont habiles, on ne pourra trouver personne qui voudra les prendre. 99

14 novembre, Québec. Pétition de Gédéon Brownson et d'autres prisonniers demandant qu'il lui soit accordé des billets de logement en ville. 77

23 novembre, à bord du *St. Peter*. Pétition de Josiah Leech pour lui-même et d'autres officiers américains, prisonniers à bord du *St. Peter*, demandant qu'ils soient échangés contre des prisonniers britanniques qui se trouvent ici venant de Boston sur parole. 101

30 novembre, Québec. Copie de l'engagement sur parole fait par les officiers rebelles prisonniers. 103

1er décembre, Saint-Jean. Thomas Chandler à Richard Murray. A besoin de bois. Saint-Léger l'a traité avec rigueur et a l'intention de l'envoyer comme prisonnier à Québec, bien qu'il ait tout fait ce qui était en son pouvoir pour le service. Reconnaît avoir reçu deux ballots de couvertures. 104

4 décembre, Québec. Mathews à Law. Les prisonniers qui par suite de leur jeunesse ou d'autres objections sont incapables de porter les armes ne pourront être enrôlés, et ceux qui ont déjà été engagés pour le major Rogers seront renvoyés, s'ils sont de la description donnée plus haut. Son Excellence donne son approbation à la ligne de conduite adoptée à l'égard des autres garçons. 105

19 décembre, Montréal. James Gordon à Law. Les craintes qu'il avait, de même que d'autres prisonniers, qu'on souffrirait pendant le rigoureux hiver se sont réalisées. Ils avaient été approvisionnés libéralement mais leurs besoins sont si grands qu'ils ne pouvaient s'attendre que le gouvernement pût les satisfaire tous, en effet ils sont arrivés entièrement dépourvus de vêtements, etc. Donne des détails de plusieurs cas; la prostration causée par les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient a fait que, bien souvent, une légère attaque de maladie a été fatale. Il y a en conséquence bien des probabilités qu'un bon

1780.

nombre perdront la vie avant le printemps. Ne se plaint pas pour lui-même, car il est aussi à l'aise qu'il pouvait s'y attendre, mais il aimerait à traverser le lac (Champlain) pour se procurer des approvisionnements pour d'autres prisonniers qui souffrent. 106

24 décembre, Québec. Compte courant de Richard Murray, commissaire des prisonniers. 110

25 décembre, Montréal. George Law à Mathews. A peur que les prisonniers causent plus d'embarras que la moitié de l'armée. Envoie la lettre de Gordon pour la soumettre à la considération de Son Excellence. La supprime, si elle n'est pas convenable après les réponses faites auparavant. Il fait le mieux qu'il peut pour cette corporation de lépreux. Gordon jouit d'une excellente reputation. 111

28 décembre, Québec. Mathews à Campbell. Prisonniers rebelles à Chambly. Son Excellence ne put lui permettre de se rendre en Virginie pour le service soit public soit privé. Le mandat sur le trésor de la Virginie a été transmis pour lui être remis. Le traitement infligé à Hamilton par le gouverneur titulaire et le conseil de la Virginie a été si barbare que Son Excellence ne mettra en liberté aucun des prisonniers de cet Etat jusqu'à ce que Hamilton soit élargi, il (Campbell) et d'autres doivent à l'humanité de Son Excellence de n'avoir pas soufferts de représailles. La conduite des Virginiens "devient actuellement si odieuse que les alliés d'Amérique, nos ennemis naturels, et les vagabonds parjures de Saint-Vincennes, ne voudraient pas les suivre sur le champ de bataille." Le major Lernoult, qui commandait à Détroit, sera appelé à se justifier, ainsi que tous les officiers sous ses ordres, contre l'accusation de cruauté ou sévérité à l'égard de tout prisonnier, de quelque nom, rang ou qualité que ce soit. 114

Sans date. Pétition des prisonniers demandant qu'on les renvoie chez eux. 116

Pétition d'officiers rebelles, prisonniers, demandant du secours dans leur captivité, signée par Joshua Blake, James Gordon et autres. 117

Pétition de Peter Knudson, demandant la remise d'une amende imposée à raison d'une rixe avec un habitant de Québec. Dans le corps de la pétition le nom est *Notson*, la signature *Knudson*, et à l'endos *Norton*. 119

1781.

9 janvier, Fort-Chambly. John Campbell à Mathews. Une longue lettre de raisonnement, critiquant les rapports du traitement infligé à Hamilton et se défendant contre des accusations personnelles. 121

Suit, apparemment dans cette lettre, une lettre à Lernoult datée à Niagara, le 3 décembre 1779. 134

12 janvier, Québec. Mathews à Law. Son Excellence cherche des moyens d'accorder la demande de M. Gordon. Le colonel Stacey a été mis en liberté sur parole, etc. 135

27 février, Québec. Richard Murray. Rapports que des prisonniers évadés des navires de Sa Majesté mouillés à *Patrick's Hole* ont donné pour raison l'état de gêne dans lequel ils étaient à bord. A fait visiter les navires et interroger les prisonniers à bord, lesquels n'ont porté plainte que contre la bière d'épinette. Les navires sont chauffés, confortables et bien gréés, 137

23 avril. Montréal. Relevé des prisonniers envoyés de Niagara à Montréal. 138

15 mai, Québec. Noms des prisonniers qui se sont échappés du *Canceaux*. 139

29 mai, Québec. Peter Jesper, condamné à mort demande un sursis. Sur la pétition se trouve la note: *Sursis accordé*. 140

1781.

21 juin, Saint-François. Pétition de William Scudder, prisonnier rebelle, pour être élargi sur parole à cause de sa santé. Page 143

24 juin, Québec. Compte courant de Richard Murray, commissaire des prisonniers. 145

Suit sommaire des déboursés. 146

— juin. Saint-Jean. Formule de l'engagement sur parole que devront prendre les prisonniers. 148

4 juillet, Québec. Relevé des prisonniers rebelles amenés à Québec ce jour. 149

16 juillet, Québec. Pétition de Daniel Ramsay et Epinetus White, demandant d'être mis en liberté sur parole. 150

18 juillet, Montréal. James Gordon à Law. Presse de nouveau la demande de la part des prisonniers, qu'il lui soit permis de se rendre aux colonies pour avoir le secours dont ils ont si grandement besoin. 153

18 juillet, Montréal. William Stacey à Mathews. Le priant d'user de son influence sur le général afin de lui obtenir la permission (à Stacey) de visiter sa famille, sur parole. 156

19 juillet, Montréal. George Law au même. A envoyé au général de brigade Maclean un état des femmes et enfants qui sont prisonniers dans le district. Il y a quelques vieillards qui ne peuvent porter les armes, quelques uns même d'un âge si avancé qu'ils ont perdu leurs facultés, à part celle de manger les provisions du roi et d'user les vêtements; la plupart de ces derniers ont été amenés par les Sauvages. Contenant des lettres de Gordon et Stacey. Ellis fournira un cautionnement de £500 pour le retour de Gordon. Conduite irréprochable de Stacey. Ce qui lui a été avancé et qu'il promet de rembourser. La maladie de trois officiers, des prisonniers. 158

23 juillet, Québec. Mathews à Law. Ne peut accorder les demandes de Gordon et de Stacey, par suite de l'abus qu'ont fait de la même faveur d'autres officiers. Ils peuvent tirer pour avoir de l'argent, la seule manière par laquelle les officiers britanniques qui sont prisonniers sont approvisionnés; de très fortes lettres de change étaient tirées et honorées, notamment celles de Hamillton, auquel on a fait payer d'une façon exorbitante pour chaque chose; ses lettres de change était tirées à 14 dollars de papier-monnaire pour un, le change étant de 40 à 70. Des sommes considérables ont été avancées aux prisonniers, mais le Congrès ne s'en est pas occupé lorsqu'on lui a envoyé les comptes. Pour cette raison il ne sera dorénavent fourni aux prisonniers que les provisions. Les lettres de demande d'argent aux amis seront soigneusement transmises. 160

31 juillet, Trois-Rivières. Thomas Johnson à Matthews. Accuse réception de ses papiers, et explique pourquoi il a écrit comme il l'a fait. 162

31 juillet, Québec. James Gordon à Haldimand. Désire vivement connaître la cause du changement soudain dans sa situation, ce qui l'a mis dans la gêne. Expose les circonstances dans lesquelles il a été arrêté et professe de son entière innocence de ce qui à pu porter à cela, et il ne s'est pas rendu coupable de la moindre infraction à sa parole. 163

Cette lettre était contenue dans la lettre à Matthews, qui suit. 167

— juillet. Québec. Lettre des officiers rebelles à Charles Thompson, secrétaire du Congrès, représentant leur position et que jusqu'aujourd'hui ils avaient reçu de la nourriture, des vêtements, etc, mais qu'on lui a fait savoir que dorénament il ne leur serait distribué que des provisions; demandant au Congrès de prendre des mesures pour leur venir en aide. (Il n'y a pas de date; pour celle qui est à la marge, voir p. 160) 280

1781.

2 août, Québec. Mathews à Gordon. La cause pour laquelle on lui a enlevé les privilèges de prisonnier sur parole c'est qu'il a été reçu des colonies des rapports qu'il en avait violé les termes. Son Excellence s'est efforcé de soulager la condition des prisonniers, mais ne peut courir les risques des conséquences d'un abus de faveur. Page 168

4 août, Québec. Gordon à Mathews. Sa conduite a été mal représentée. Espère être échangé contre M. Stuart, missionnaire à la rivière Mohawk, et discute la chose assez au long. 170

9 août, Québec. Mathews à Thomas Johnson. Les lettres pour Glasgow devront être transmises. Le refus de lui permettre de s'en aller sur parole est conforme à la règle posée. La seule exception a été dans le cas de Chipman, mis en liberté par le major Carleton sous sa propre responsabilité, mais la manière injuste dont cela a été reconnu n'a pas encouragé à se relâcher de la règle. 173

9 août, Québec. Le même au capitaine Hood. Sa demande d'être échangé contre le fils du Dr Smyth ne peut être accordée, Son Excellence ayant résolue de s'en tenir à la résolution de Carleton de ne faire aucun arrangement après la flagrante résolution de la foi publique par le Congrès dans l'affaires des Cèdres, de la convention et autre cas de moindre importance. Son Excellence a accordé le privilège de mettre en liberté sur parole lorsqu'il pourrait être exercé à propos. 174

14 août, Québec. Pétition de William Williams demandant un examen et exposant ses services, etc. 176

19 août, Québec. Relevé des prisonniers rebelles amenés à Québec ce jour. 178

22 août. Pétition de Peter Jasper (Jasper dans une autre pétition) demandant que les gages qui lui sont dûs soient payés, et qu'on lui accorde d'autres secours. 179

20 septembre, Québec. Mathews à Gordon. Envoie un mémoire reçu de Montréal qu'il peut lire et signé, car il a exprimé avant son désir de faire établir quelque mode d'obtenir de l'argent pour les prisonniers. Toute proposition qu'il pourra faire sera transmise en même temps que la pétition. 181

22 septembre, Québec. Le même au lieutenant Grasse. Les prisonniers confiés à ses soins s'arrêteront au premier endroit où il y a des soldats, enfermés, puis on leur fournira des provisions, etc., et ils resteront là jusqu'à nouvel ordre. Il fera rapport au colonel Saint-Léger de l'endroit où il sera arrêté, etc. 182

22 septembre, Québec. James Gordon à Mathews. Envoie, ainsi qu'il le désire, au général George Clinton son opinion au sujet des prisonniers dans cette province. Croit qu'on réussirait plus vite en s'adressant à l'exécutif de l'Etat de New-York qu'en suivant le mode détourné de faire la demande au Congrès, bien que ce moyen doit également être employé. S'informe si la demande d'être envoyé à New-York serait accordée. S'il n'était pas échangé à cet endroit, il aurait au moins plus d'occasion d'avoir des nouvelles de sa famille. Il y a d'autres prisonniers de l'Etat de New-York qui désireraient aussi se rendre à New-York. 185

Suit la lettre adressée à Clinton. 187

29 septembre, Québec. Matthews à Grasse. A la réception de cette lettre il se rendra en compagnie de Brownson et d'autres prisonniers à Saint-Jean, ainsi qu'il en a reçu l'ordre précédemment. 183

5 octobre, Saint-Jean. Formule d'engagement sur parole, non signée. 184

1781.

7 octobre, Isle Jésus. John Boyd, prisonnier sur parole. Demandant qu'il lui soit permis de retourner chez lui, sur parole, jusqu'à ce qu'il soit échangé. Page 189

15 octobre, Montréal. George Law au général de brigade Speth. Par suite de la mauvaise conduite des prisonniers au Coteau-du-Lac, demande qu'il soit renvoyé un nombre additionnel de soldats pour prévenir les discordes. 191

16 novembre, Québec. Noms des prisonniers envoyés par le *Pandora* à New-York, du vaisseau de marque *London*. 192

26 novembre, Montréal. Pétition de Renben Middleton condamné à un emprisonnement et à payer une amende, ce qu'il ne peut faire, mais il offre de s'enrôler dans le corps de sir John Johnson. 193

28 novembre, Montréal. Relevé des prisonniers rebelles envoyés de Niagara à Montréal. 194

8 décembre, Québec. Mathews à Murray. Envoie un mandat temporaire de £600. La somme non raisonnable demandée par madame Prentice pour la pension d'un officier français (Rey, aide-de-camp de LaBalme (*voir* p. 197). Bien que $1 par jour soit un prix élevé, on pourra payer la pension ce prix-là. Tous les comptes devront être préparés pour être soumis à un comité. 196

24 décembre. Québec. Compte courant de Richard Murray pour déboursés faits au sujet des prisonniers rebelles, du 25 juin 1778 à date. 198

1782.

12 janvier, Québec. Pétition des prisonniers rebelles demandant la permission de retourner à leurs anciennes demeures. 199

13 janvier, Québec. Parole donnée par Christian Banter et Henry Banter, deux prisonniers envoyés à Orléans (Ile d' ?) 201

10 février, Québec. Relevé des prisonniers actuellement dans la prison du prévôt. 202

26 janvier, Coteau-du-Lac. Michel Hamel (en français). Accusant Pillon; père et fils, Joseph Dufort et un homme du nom de Pritchard de l'avoir engagé à leur fournir les articles de nécessité pour leur voyage; l'a poussé à informer Pillon par lettre de l'expédition commandée par Powell ou le major Carleton. Il a aussi donné un mousquet à Pillon. La lettre qu'il a écrite à Pillon a été copiée sur une lettre écrite par Pritchard, laquelle devait être envoyée à un général américain. La lettre n'a pas été plus tôt envoyée qu'il s'en est repenti et il a défendu à Pritchard de venir chez lui. Lorsqu'il a appris l'arrestation de Dufort il savait qu'il était lui-même surveillé, mais il n'a pas essayé à fuir. Quelques jours après avoir appris que Dufort était arrêté il s'est rendu chez du Calvet pour la première fois, et ce dernier lui a dit qu'il était chagrin de ce qui était arrivé à Dufort, mais qu'il ne connaissait rien de ses affaires. Dufort, cependant, lui (à Hamel) avait dit, en la présence de Pritchard, qu'il devait informer les américains qu'il (du Calvet) avait de grandes quantités de blé et farine qu'il gardait pour eux, et que s'ils ne projetaient pas de venir au Canada, de le lui faire savoir aussi longtemps que possible avant le mois d'octobre ou de novembre. Il n'a parlé de ces choses qu'aux deux Pillon, Dufort et Pritchard, et l'énoncé au contraire est faux. Il allègue pour excuse sa jeunesse et son inexpérience, la douleur de sa femme et de son enfant, et son sincère repentir, et demande pour ces causes qu'on mitige sa punition. 204

16 mars, Montréal. Liste des prisonniers au Coteau-du-Lac. 208

21 mars, Montréal. Mathews à Richard Murray. Son Excellence n'ayant rien appris du lieutenant-colonel French, au sujet du mariage d'un officier de son régiment, ne croit pas à propos de signer le permis. 209

1782.

21 mars, Long-House. Pétition de prisonniers rebelles de les relâcher sur parole ou sinon de permettre que la moitié des prisonniers puissent sortir à tour de rôle pour l'exercice, ceux qui resteraient s'engageraient en honneur pour leur retour. Page 210

25 mars, Québec. Richard Murray à Mathews. Contenant pour signature le permis de mariage du lieutenant Hill, du 29e, à Melle McAlpin. Est à clore ses comptes pour déboursés; demande un mandat temporaire. 212

23 avril, Montréal. William Stacey à Haldimand. Représente son infortunée position de prisonnier et demande qu'il lui soit permis de visiter sa famille sur parole. 214

13 mai, Montréal. Mathews à Murray. Il devra envoyer tous les prisonniers pour l'échange (ceux de Sorel exceptés) à Chambly, où il sera donné d'autres instructions. Comment devront être fournis la garde, les bateaux et les vêtements. 215

16 mai, Québec. Murray à Mathews. Enverra les prisonniers, conformément aux instructions; ils sont tous en parfaite santé et pleins d'ardeur. Relevé envoyé; si quelques-uns ont dit faussement qu'ils étaient du Vermont, le capitaine Sherwood pourra sans doute les découvrir. Observations sur les prisonniers qui sont à différents postes. 216

20 mai, Montréal. Mathews à Murray. La lettre et le relevé des prisonniers du Vermont ont été reçus. Observations au sujet de quelques-uns des prisonniers que l'on fait venir de différents postes. 218

20 mai, Montréal. Le même à l'officier commandant aux Trois-Rivières. Wintrup Hoist envoyé par erreur comme appartenant au Vermont devra être envoyé enchaîné à Québec, pour éviter qu'il s'évade. 220

20 mai, Montréal. Le même au lieutenant Arbuthnot. Concernant le retour de Winthrop Hoist. (Wintrup dans une autre lettre.) 221

22 mai, Montréal. Le même au même. De nouveau au sujet de Hoist. 222

23 mai, Québec. Murray à Mathews. La bonne conduite de Hoist, avec la seule exception de sa tentative d'évasion. Concernant d'autres prisonniers. Gordon et White qui ont refusé l'automne dernier de se rendre sur parole à l'île d'Orléans, demandent maintenant la permission d'y aller. 223

27 mai, Montréal. Mathews à Murray. Renvoie la lettre adressée au Congrès par trois officiers rebelles, prisonniers. Ces derniers ont été longtemps prisonniers sur parole, cependant la lettre insinue que non seulement ils sont dans le besoin et en prison, mais aux fers. Cette conduite malhonnête et mesquine est tout à fait révoltante. 225

27 mai, Québec. Murray à Mathews. Envoie avec le courrier, ainsi qu'il en a reçu l'ordre, le lieutenant Dunning. Le sergent à la Baie Saint-Paul ne veut pas envoyer les prisonniers sans un ordre de son supérieur, lequel est allé du côté sud. A avancé de l'argent à Dunning. Hopkins est arrivé. Schaffaliskey croit qu'il a découvert un grand complot formé par dix des prisonniers de la Baie Saint-Paul, à la connaissance de quelques-uns des habitants de l'endroit. 227

27 mai, Québec. Compte des deniers avancés au lieutenant Dunning par Richard Murray, commissaire des prisonniers. 229

9 juin, Montréal. Relevé des prisonners rebelles envoyés de Niagara et Détroit et arrivés à Montréal à cette date. 231

12 juin. Pétition de Luke Killen, matelot du *London*, prisonnier, exposant que l'accusation portée contre lui était fausse, et avait été faite par son capitaine pour le frauder des gages dus. 232

24 juin, Québec. Mathews à Murray. Son Excellence a décidé d'échanger tous les prisonniers rebelles; des listes devront être préparées afin qu'on puisse facilement les réunir. 234

1782.
24 juin, Québec. Compte courant avec Richard Murray. Page 236

Suit le compte des déboursés. 237

27 juin, Québec. Relevé général des prisonniers rebelles dans la province de Québec. 239

27 juin, Québec. Mathews à Murray. Ordre de payer à Benjamin Frobisher le loyer de son magasin, près de Montréal, occupé par les prisonniers rebelles. 240

27 juin, Montréal. Richard Murray à Mathews. A envoyé un relevé général des prisonniers; aussi comptes jusqu'au 25 décembre dernier, les autres suivront. Attire l'attention sur le manque de vêtements, etc., parmi les prisonniers. Elizabeth Gilbert, une quakeresse, prise par les Sauvages, près des montagnes Bleues, il y a deux ans, a demandé la permission de demeurer avec sa famille jusqu'à ce que les troubles dans le Sud aient cessé. La famille gagne sa propre subsistance. 241

1er juillet, Montréal. Le même au même. A dit à Frobisher que son loyer sera payé. A envoyé chercher au Coteau-du-Lac des listes correctes des prisonniers qui s'y trouvent. 243

1er juillet, Québec. Mathews à Murray. Son Excellence désire que tous les relevés, comptes, etc., se rapportant aux prisonniers, soient prêts de façon à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles lorsque l'on devra transporter les prisonniers. Les vêtements doivent être donnés aux prisonniers peu de temps avant leur départ. Madame Gilbert pourra rester comme elle le désire; il a été permis à son frère de venir faire une promenade dans un but de charité. On aidera dans l'intervalle à la famille si elle en a besoin. 244

5 juillet, Québec. Walter Vroman demande qu'il lui soit permis de faire personnellement des représentations à Son Excellence. 247

30 août. Thomas Johnson à ——. Remercie pour la bienveillance à son égard. Maintenant que le transfert est sûr, il signera son nom, mais le sceau fixé devra être le signe de lettres venant de sa part. A été content d'apprendre le retour de Davis, mais n'a pu rien apprendre de ce dernier, parce que, comme il l'a dit ensuite, Bailey l'avait tellement interrogé qu'il craignait de dire quelque chose, etc., etc. 248

— août, Saint-Jean. Engagement sur parole pris par Ebenezer Overton lorsqu'il a reçu la permission de se rendre aux colonies. 250

12 septembre, Québec. Relevé de femmes et enfants restant à Montréal. 251

4 octobre, Québec. Relevé des prisonniers envoyés de Niagara, et arrivés à Montréal aujourd'hui. 254

7 octobre, Québec. Relevé des prisonniers à et près Québec. 255

9 octobre, Québec. Noms des prisonniers qui seront envoyés à New-York et remis au commissaire des prisonniers à cet endroit. 257

3 novembre, Québec. Noms des prisonniers qui ont demandé la permission de demeurer dans la province. 258

23 novembre, Québec. Mathews à Murray. Il devra préparer les comptes en qualité de commissaire des prisonniers pour les soumettre à un conseil. 260

23 novembre, Québec. Le même au même. La charge de commissaire des prisonniers sera abolie le 25 courant. 261

24 décembre, Québec. Murray à Mathews. Il a reçu avis que la charge de commissaire des prisonniers doit être abolie. Les comptes sont prêts et peuvent être soumis, il n'attend plus que quelques pièces justificatives de Montréal. 263

24 décembre, Québec. Compte courant avec Richard Murray, de décembre 1778 à date. 264

1782.
Suit le compte général. Page 265
Suit le compte des déboursés. 266
Compte courant, du 25 juin 1782 à date. 269
24 décembre. Relevé des prisonniers rebelles dans le district de Montréal. 270
24 décembre. Liste des prisonniers rebelles et de leurs familles, vivant dans le faubourg Saint-Laurent, Montréal. 272
1783.
4 mars, Québec. Murray à Mathews. Demande un mandat temporaire pour le service des casernes, jusqu'à ce que les comptes soient approuvés. 273
7 mars, Québec. Mathews à Murray. Son Excellence n'a pas d'objection à accorder un mandat temporaire, mais croit qu'il serait mieux de le porter au comptes de l'intendant général des casernes. 274
14 mai, Saint-Jean. Nathaniel Holmes à Mathews. Envoie un état des affaires qu'il a faites avec Pritchard pour la fourniture de la viande de bœuf. 279
La pétition portant la même date, ainsi que les documents qui l'accompagnent, demande sa mise en liberté et qu'il soit payé pour la fourniture de 2,000 lbs de bœuf. 275 à 278
Sans date. Relevé des prisonniers restant au Canada. 283
Liste des prisonniers rebelles à et près Montréal. 284
Liste des personnes qui restent à Montréal jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leurs enfants des Sauvages. 285
Liste des femmes et enfants pour lesquels il est demandé permission d'aller rejoindre leurs maris et familles en Canada. 286
Noms des femmes et enfants et des prisonniers envoyés par un bâtiment parlementaire à Albany. 287
Mémoire pour établir l'innocence de Nathan Noyes, enfermé parce qu'il est soupçonné d'entretenir une correspondance avec l'ennemi. 288
Relevé des prisonniers rebelles qui ont été admis dans le service 290
Thomas Sanford, à sa femme—Rend compte de ses tentatives pour s'échapper, d'avoir acheter les sentinelles, que les déserteurs reçoivent de l'aide de la population de la ville. Les prisonniers n'ont besoin de rien, ils sont bien traités par le commissaire qui est un brave homme. La lettre est datée de Québec le 15 mars, mais l'année n'est pas mentionnée. 292
Simeon Smith à sa femme. Est content d'apprendre qu'elle, son jeune enfant et toute la famille sont bien portants. Est en bonne santé, vit bien, a suffisamment d'argent, mais est soigneusement enfermé. Messages pour des amis, et instructions au sujet de la ferme. Son jeune enfant devra être appelé Warner. 293

Papiers se rapportant aux prisonniers d'État et à des personnes suspectes au Canada.

1775—1784.

Vol. 1, Part. 1.

B. 184—1. **B.M., 21,844.**

1775.
4 octobre, L'Assomption. Déposition (en français) de Jean Baptiste Rruyères dit Bélair, capitaine de milice, que deux officiers des Bostoniens ont visité le village en compagnie de Thomas Wolker, de Montréal, et ont demandé aux gens de se rendre à Montréal pour assister à la prise de la ville—que 80 ou 90 personnes se sont assemblées, et qu'à l'exception de trois, qui avaient des mousquets, les autres n'étaient pas armées, et lorsqu'il (Bélair) les blâma d'avoir des armes. Walker dit qu'elles allaient à Montréal pour empêcher qu'on pillât sa maison,

1775.

et qu'il demandait au général des Bostoniens de ne pas permettre le pillage de la ville. Cette déposition était datée des 25 et 26 septembre dernier. Page 1

9 octobre. Déposition (en français) de Michel Guillette, de Verchères, enseigne de milice. La cause pour laquelle la milice ne s'est pas réunie est dûe au rapport fait par Joseph Casavant *dit* La Débauche qu'un nommé Testreau, partisan des rebelles, avait apporté un ordre du commandant rebelle de lever 150 hommes et de faire des prisonniers. Joseph Amiot lui a dit la chose. Les soldats de milice décidèrent alors de démeurer chez eux, etc. 4

10 octobre. Déposition (en français) de Joseph Deschamp, de Repentigny. Thomas Walker lui a dit en juin dernier que les Bostoniens venaient et qu'ils ne feraient de mal à personne, excepté à ceuz qui prendraient les armes contre eux, et la femme de Walker le pria d'être plus prudent en parlant ainsi. Rapporte qu'en septembre il est arrivé deux officiers se disant appartenir aux Bostoniens, lesquels tinrent conseil avec Walker; le dernier rassembla un certain nombre des habitants et leur demanda s'il n'était pas vrai qu'il avait trois ou quatre cents hommes à sa disposition, ce à quoi un certain nombre, dont les noms de quelques-uns sont mentionnés, répondirent affirmativement, et un acadien qui servait de guide aux Bostoniens envoya un message aux Acadiens de L'Assomption de se réunir en haut de la Longue-Pointe. Autres rapports entre Walker et les Bostoniens, etc. 6

13 octobre. Déposition (en français) de Germain LeRoux, commerçant de L'Assomption. Il a été averti, il y a environ trois semaines, que Thomas Walker cherchait quelqu'un pour voler et piller chez lui. Il accusa alors Walker de cette chose, lequel lui demanda pourquoi il avait reçu chez lui cette canaille de Rouville et avait signé, ainsi que cinq ou six autres des notables, une pétition contre lui (Walker). Il aurait dû le chasser au lieu de le recevoir, ajoutant qu'aussitôt qu'il se serait emparé de Montréal qu'il ferait promener par le bourreau, dans cette ville, avec une corde autour du cou, ce gueux de Rouville. 13

Les documents de la page 15 à la page 24 sont décrits comme " papiers appartenant à l'Anglois, des Ecureuils, pris à sa maison le 5 septembre, d'après les ordres reçus des officiers des rebelles, en 1775-6."

4 octobre. Le premier document est une traduction (en français) des instructions envoyées par le Congrès au général Schuyler d'essayer à former au Canada un Congrès provincial pour amener l'union aux colonies, lequel Congrès devrait être composé de membres élus par le peuple des différentes paroisses et districts; que ce Congrès enverrait des députés aux Congrès continental, et comme dans l'état actuel des affaires on ne pouvait s'attendre à une élection régulière, on devrait se contenter du choix fait dans les paroisses qui étaient disposées à l'union. On promettait au peuple tout avantage et protection; qu'il jouirait du libre exercice de sa religion. Il devra conférer avec son état major au sujet du nombre des soldats, des postes, etc., nécessaires pour la défence du Canada depuis le fort Frédéric. S'il trouve les Canadiens disposés il lèvera un régiment aux frais du continent et choisira les officiers qu'il plaira au Congrès et qui seront en état de faire le service. La difficulté d'établir un gouvernement civil devra être bien examinée. Il consultera les Canadiens et les Anglais établis parmi eux et fera rapport au Congrès. On est décidé à tout prix de garder la suprématie sur le lac Cham-

1776.

plain et il faudra pour cela adopter les moyens les plus propres. Si l'ennemi est forcé d'évacuer Montréal on ne doit rien négliger pour s'assurer de la navigation du Saint-Laurent. Page 15

30 décembre. Ordre signé John Macpherson, A. D. C., au capitaine Pierre Langlois, d'arrêter tous les soldats de l'armée du continent qui n'ont pas de passeports. L'orde est en français et en anglais et est adressé à Langlois, capitaine de milice, de la paroisse des Ecureuils. 19

3 janvier. Ordre (en français) par le colonel Donald Campbell, " commandant en chef de l'armée Bostonnaise devant Québec," à Pierre Langlois, capitaine de milice. Il visitera toutes les maisons pour trouver des armes et s'en emparera. Il en tiendra compte et donnera un reçu à quiconque lui en demandera un. 20

6 janvier, Montréal. Proclamation (en français) par le général Wooster, commandant en chef de l'armée auxiliaire du continent au Canada, aux officiers de milice commandant dans les différentes paroisses et districts, dans cette colonie. Le Congrès a envoyé une armée pour délivrer le Canada de la servitude générale dans laquelle ce pays est tenu et une autre ira par le lac Champlain dès que les chemins seront praticables ; déclare que quiconque traitera avec Québec, ou sera soupconné de fournir des vivres ou de correspondre avec quelqu'un de cette ville, etc, sera déclaré un ennemi de la liberté et emprisonné ou même transporté en dehors de la province, si c'est nécessaire. 21

13 janvier, Québec. Extrait d'une lettre (en français) envoyée par ordre du colonel Arnold, commandant en chef de l'armée américaine, devant Québec, à Maurice Dudevan, capitaine de milice de la Pointe-aux-Trembles. Duggan, de la rivière Chambly, a reçu une commission pour lever un régiment ; lui demandant d'enroler des soldats jusqu'à la fin de mai, ou plutôt, si Québec est pris avant cela. Afin d'armer les recrues on devra visiter toutes les maisons et s'emparer des armes, donnant un reçu pour les armes qui seront payables à la fin de la campagne. Ceux qui apporteront des couvertures en seront payés ; il en sera fourni aux autres et ils recevront 40 francs par mois ainsi que des provisions. Chaque homme doit apporter sa corne à poudre, etc. 23

1778. Ici finissent les papiers trouvés chez l'Anglois.

30 août. Québec. Déposition de W. McCormack contre John Lees pour conduite et discours séditieux. 25

12 septembre. Hyam Meyers, qui a été emmené prisonnier à Boston puis relâché, rapporte les mouvements des différentes armées, des flottes, etc. La note porte que le compte rendu de Lymburner était au même effet. 26

8 octobre, Saint-Jean. Interrogatoire de Louis Bodoin, de Québec, Baptiste Bernier, de Charlesbourg, et Joseph Gillet, de Nicolet. Ont été fait prisonniers et emmenés à Boston, d'où ils se sont échappés. Ce que disent les trois hommes se rapporte entièrement à leur évasion. 29

2 novembre. Déclaration de Simon Boucher concernant l'incendie des postes sur la côte du Labrador. 32

1779.

19 janvier, Québec. Déclaration de Louis Beaudoin et Jean-Baptiste Bernier d'avoir été faits prisonniers. 33

10 février, Machiche. Déclaration de Nicholas Brown et de son épouse au sujet du rapport de Basile Green sur la marche probable des rebelles. 34

12 février, Québec. Déclaration de David Green qu'il est innocent de l'accusation portée contre lui d'avoir entretenu une correspondance avec les rebelles. 35

1779.
11 et 12 mars, Trois-Rivières. Interrogatoire (en francais) devant G. de Tonnancour, de Pierre Joseph Castel, Joseph Cailla, Claude Lefebre, Pierre Janelle et Joseph Come *dit* Chaillio, concernant les mouvements de Traversy et autres émissaires des rebelles dans la paroisse de la Baie Saint-Antoine. Pages 37 à 49

23 mars, Québec. Dépositions (en francais) de Marie Louise Miré et Thérèse Traversy, de Beauport, qu'un homme parlant mal le francais est venu à la maison du premier témoin et a déclaré que les Canadiens n'étaient pas tenus de combattre pour le roi, et qu'il viendrait d'en bas au commencement du printemps une flotte francaise, et d'en haut une armée. 50

23 mars, Rivière du Loup. Déclaration (en français) des frères Devine ou Sicard, du traitement qui a été négligé à l'un d'eux lorsqu'il a été forcé à recevoir dans sa maison, sans ordre à cet effet, des soldats, et qu'il a été ensuite arrêté. Page 52

30 mars, Chambly. Compte rendu des actes de Jean Mainville, prisonnier évadé, depuis le mois de janvier 1776, époque à laquelle il a joint les rebelles jusqu'au moment où il a été pris. Joseph Everest et Isaac Kelly corroborent la dernière partie de son rapport. 54

12 avril, Montréal. Interrogatoire (en français) de Pierre Lajeunesse, accusé d'avoir aidé à l'évasion des rebelles des prisons de Québec et de Chambly, et témoignage de Jean Mainville contre lui. 58

30 avril, Québec. Déposition de W. Miller, meunier de la Malbaie, concernant l'arrivée dans un cutter ayant de nouvelles voiles, etc., de deux hommes en apparence des matelots ; leurs demandes de renseignements, etc. 62

25 mai, Québec. Dépositions (en français) de Louis Poulin, de la paroisse de Sainte-Famille, Joseph Lefevre *dit* Boulanger, Jean Michon, et Félix Têtu, de la paroisse de Saint-Thomas, concernant l'achat du blé et de la farine dans les paroisses. 63 à 66

1er juin, Québec. Déposition de Peter Campbell, cordonnier de la paroisse de Sainte-Croix, concernant les déserteurs se cachant dans cette paroisse. 67

5 juillet, Québec. Déposition (en français) de Jean-Baptiste Dubord, tonnelier à l'établissement de la veuve Perrault, à la baie Rouge, au sujet de la prise de la goëlette *Industry*, entre les postes de Mingan et d'Uromane, par un corsaire de Boston, lequel a pris un sloup appartenant à Lymburner et a de plus pillé les postes emportant toutes les pelleteries et emmenant une goëlette appartenant à McMartin ; le capitaine de l'*Industry* et sept autres matelots se sont échappés dans une embarcation de pêche venant de Terreneuve, qu'il attend aujourd'hui, étant lui-même venu par terre. 70

6 juillet, Québec. Déposition de Joseph Colard, capitaine de l'INDUSTRY, donnant de nouveaux détails sur la prise de cette goélette par le corsaire FAME. Un certificat (p. 73) du capitaine du corsaire FAME qu'il a pris un sloup et une goélette et relaché les capitaines et les équipages, ce certificat devant être considéré comme un passeport sûr. 71

13 juillet, Québec. Déposition de François Sauvageau, capitaine du GARRICK concernant la capture de son vaisseau chargé de peaux de castors, martres, orignaux, etc ; et de Charles Giroux, capitaine du LOUP MARIN concernant la capture au large d'Anticosti, le 12 juin, de son vaisseau chargé d'huile, de peaux de phoques, fourrures, etc ; et de Jacques Gabourge ou Gabourit volé et pillé aux *Sept Sœurs*. La dernière déposition, datée du 14 juillet, est en français. Ces plaintes sont toutes contre le FAME. 74 à 77

19 juillet, Montréal. Déposition de James Richardson, soldat du 31e. Il a déserté et comment il a fait la rencontre de Whitcomb chez Antoine Dandelin, dans la paroisse de la Beauce ; rapporte les offres qui lui ont été

1779.

été faites par Whitcomb. La maison de Dandelin, d'après Richard son était le rendez-vous des déserteurs, etc. Page 78

22 juillet, Québec. Plainte (en français) portée par Dominique Poliquin, capitaine de milice de Saint-Michel, contre la femme de Michel Larochelle. 81

3 août, Québec. Déposition de Raphaël Dorval concernant le vol à main armée commis par les Sauvages de Ristigouche, dans les magasins à Caraquet. 82

3 août, Berthier. Plainte (en français) de Louis Rodnay, capitaine de milice de Saint-Cuthbert, contre le capitaine Olivier pour être intervenu et avoir relaché un homme accusé d'avoir troublé la paix publique. 83

12 août, Québec. Déposition de Adam Lymburner's transmettant copie d'une lettre, en date du 2 juillet, de John Ross, agent de leur maison au Labrador, lequel se plaint d'avoir été détenu prisonnier à bord d'un corsaire américain. Avertis le sloup de ne pas descendre, car il sera pris. Capture du sloup de Renault avec sa cargaison d'huile et de peaux de phoques. Jusqu'à présent rien de ce qui leur (aux Lymburner's) appartient n'a été endommagé. Si le sloup a fait voile, on devrait envoyer un vaisseau de la marine pour les protéger. 85

12 août, Québec. Déposition de John Ailes au sujet des déprédations commises par un corsaire dans le détroit de Belleisle. 87

12 août, Québec. Déposition de Robert Beely, au sujet du naufrage du *John* et du *Thomas* à l'est de Saint-Pierre, ainsi qu'un état de la partie de la cargaison qui à été sauvée. 88

18 août, Québec. Déposition de Richard Wood au sujet de la tentative faite pour s'emparer du senau *Beaver*, dont il était le capitaine, et comment cette tentative a été déjouée. 89

Déposition de William Taylor, matelot à bord du *Beaver*, corroborant les décès du capitaine. 91

30 août, Québec. Déposition de William Duck, capitaine du vaisseau d'approvisionnement armé *Lady Georgiana* au sujet de la conduite séditieuse d'un matelot, l'attentat contre sa (de Duck) vie et la manière dont à échoué sa tentative d'obtenir justice. 92

Déclaration de la même date à l'effet que son vaisseau ne peut être déchargée, une partie de son équipage ayant été prise pour faire faire la service sur les navires de guerre. 96

9 septembre, Québec. Rapport (en français). Deux Sauvages de Ristigouche sont arrivés et cherchent la frégate afin de faire la paix. 97

18 septembre, Québec. Déclaration assermentée de Thomas Scot, capitaine du navire *Devonshire*, à l'effet que le registre du navire a été perdu. 98

27 octobre, Québec. Rapport de Michael Voyer fait prisonnier et emmené aux Antilles, rendant compte des mouvements des navires français à cet endroit; d'Estaing à la Grenade; la flotte britannique à Saint-Christophe. Il est débarqué à New-London, et de là s'est rendu à Albany. Comment il est parvenu au Canada. 100

Les documents qui suivent forment partie d'une collection marquée n° 12, service secret, avec la note: Lettres et autres documents interceptés lors de la défaite du colonel Rogers sur l'Ohio. Reçus à Québec le 24 novembre 1779. (Les documents commencent à la page 103 et vont jusqu'à la page 143.) 102

1774.

2 juin, Williamsburg. Commission de Lord Dunmore à David Rogers, en qualité de capitaine de milice. 103

1778.

14 janvier, Williamsburg. Patrick Henry au gouverneur espagnol de la Louisiane. La communication précaire par mer avec la Nouvelle-Orléans; le colonel David Rogers ira le (le gouverneur) voir afin de prendre des arrangements pour établir une voie de communication par le

1778.

Mississipi, de façon à avoir un passage facile et sûr jusqu'au golfe du Mexique, et il propose d'établir des relations entre les sujets de Sa Majesté catholique et la population saine de la république qui pourraient être à l'avantage des deux. Les malheurs causés à un Etat naissant par une guerre formidable ont été conjurés ; quelques-uns sont disparus grâce aux ressources naturelles de la Virginie, d'autres ont été allégés par suite de l'intervention amicale des nations espagnoles et françaises. Lui demande de considérer l'effet qu'aurait sur le commerce anglais des Antilles l'annexion de la Floride Occidentale. On pourrait facilement arrêter les approvisionnements de bois, si cela pouvait être agréable à l'Espagne. Soumet son projet de construire un fort près de l'embouchure de l'Ohio pour assurer les rapports avec la Nouvelle-Orléans. Les croiseurs britanniques ne peuvent gêner la navigation du Mississipi et de l'Ohio; ils font d'un autre côté grandement souffrir le commerce par mer, en sorte qu'il est impossible de se procurer des lainages, couvertures, toiles et approvisionnements militaires. Demande qu'on envoie par Rogers les articles de ce genre dont on peut se passer. Serait-il possible au gouverneur de prêter à l'Etat une somme d'argent pour poursuivre la guerre. Offre en retour de la gratitude et le commerce des productions de l'Etat. Rogers donnera toutes les informations. L'Etat peut donner une variété de produits précieux en retour de l'argent. Renvoie à une lettre antérieure pour les détails au sujet de ces produits. Page 105

25 mai, Bureau de la guerre. T. Pickering, jne, au major David Rogers, à Old Town, sur le Potomac. L'autorisant à demander au général Hand, au fort Pitt, et à recevoir de lui deux des nouvelles embarcations qu'on est à y construire pour le voyage à la Nouvelle-Orleans. On peut difficilement se passer des armes, sinon du tout, de sorte qu'il doit chercher à fournir à ses soldats des armes et munitions ; il pourra probablement en trouver de réserve au fort Pitt, s'il ne peut s'en procurer ailleurs. La garnison du fort Pitt est si peu nombreuse qu'on a besoin de tous les soldats, mais McElroy dit qu'il (Rogers) est à lever un certain nombre d'hommes de ceux qu'il faut. 110

21 septembre. Pallock au même. Une lettre d'invitation formelle de dîner avec le gouverneur Galvez. 111

— octobre. Bernard Galvez, gouverneur espagnol de la Nouvelle-Orléans, à Patrick Henry (en français). (La lettre n'est pas datée; pour la date conjecturale à la marge, *voir* lettre de Rogers du 4 octobre 1778, p. 112.) A reçu la lettre apportée par David Rogers. Serait heureux de pouvoir accorder la navigation sur le Mississipi, mais les forts britanniques de Manchack et de Natchez ne le permettront pas. Donne des réponses catégoriques aux points contenus dans la lettre du gouverneur Henry en date du 14 janvier (p. 105), et termine en souhaitant tous les succès à son (de Henry) gouvernement, etc. 139

4 octobre, Nouvelle-Orléans. Au gouverneur Henry. Copie d'une lettre que l'on suppose avoir été écrite par le colonel David Rogers. Sa flatteuse réception par le gouverneur Galvez, qui offre de l'aide ; mais comme il ne connaît rien des différents états il a envoyé à l'Illinois les choses dont on avait besoin pour la Virginie afin qu'elles fussent transmises au Congrès. Comme on n'aura là aucune occasion de les envoyer il ira les chercher, ce qui le retardera beaucoup dans son voyage, étant obligé de monter si loin de l'embranchement de l'Ohio. A laissé les bateaux à l'Arkansas, où il y a une garnison espagnole, à environ 500 ou 600 milles au-dessus d'ici. Bien qu'il n'ait pris dans un canot

1778.

que six hommes, et qu'il ait usé de toutes les précautions, il faillit de bien près se faire tuer en passant la nuit le fort Manchack, D'ici il fera par eau environ 90 milles, le reste du voyage par terre à travers des bois inhabités, sauf un établissement nommé Appalousa sur le côté espagnol de la rivière. Les recherches rigoureuses auxquelles les soldats britanniques l'ont soumis à Natchez et à Manchack, et la confiscation et l'emprisonnement subis parce qu'il était soupconné d'être l'ami des Américains. Le gouverneur a écrit à la cour d'Espagne pour avoir des instructions concernant l'insulte au drapeau. Recommande au Congrès d'envoyer une armée pour reprendre ces places pour les raisons mentionnées. La conduite du capitaine James Willing. Le gouverneur Galvez a promis de transmettre la demande d'un emprunt à la cour d'Espagne. Demande des instructions sur la manière dont il disposera des effets qu'il monte.

Page 112

9 octobre. Acte de société passé par David Rogers et William Williams pour l'achat et la vente de chevaux, etc. 115

26 novembre. Passeport accordé par le gouverneur espagnol à David Rogers, ainsi qu'un autre daté d'Attakapas, le 8 janvier 1779, et un troisième daté d'Arkansas, le 16 juin 1779, donnés apparemment par les commandants de ces postes. Les passeports sont en espagnol. 117

1779.
1er mars, Vincennes. Engagement sur parole pris par le major John Hay, de la milice du Détroit, au colonel Georges Rogers Clark. 118

26 mars, Philadelphie. Propositions faites par les compagnies unies de l'Illinois et Wabash de s'établir aux Illinois. Le document est signé "Geo. Ross, président des compagnies unies de l'Illinois et Wabash." 119

A la même date une lettre contenant des instructions à John Campbell, agent de la compagnie au fort Pitt. 123

18 août, Kaskaskias. John Todd au gouverneur de la Virginie. A donné des détails complets sur le pays dans une lettre envoyée en juillet par le colonel Slaughter. Le colonel Clark est probablement à l'Ohio, et comme l'expédition contre le Détroit n'est pas entreprise, il ira probablement le visiter (le gouverneur). Enverra cette lettre par le colonel Rogers, qui est de retour de la Nouvelle-Orléans. La quantité des marchandises n'est pas satisfaisante et elles sont dans un mauvais état. En recherche les causes. Concernant la ligne de conduite à adopter à l'égard de l'appel d'émission de monnaie. Les concessions de terrain sont presque innombrables, mais il n'y en a que quatre considérables, la moindre de ces dernières comprend environ un million d'acres, et le tout sept ou huit millions, les concessionnaires résidant tous à Philadelphie, Londres, dans la Pensylvanie et la Virginie. Suggère qu'on n'annule pas les concessions faites aux Sauvages, mais que les concessionnaires soient condamnés à l'amende et soumis à des règlements rigoureux. Quelques spéculateurs de terrains venant du côté sud de l'Ohio ont déjà commencé à marquer ce qu'ils appellent des améliorations sur les terres non achetées, situées sur ce côté de la rivière. D'autres aventuriers arrivant. Demande que le projet d'établir une nouvelle forme de gouvernement pour l'Illinois soit remis jusqu'à la session du printemps. Il désire beaucoup qu'on accepte sa démission. Clark donnera les renseignements militaires. On pourra avoir besoin d'un agent des Sauvages additionnel. Si l'on envoyait une expédition contre les Natchez, l'Illinois ne pourrait fournir plus de 100,000 livres de farine. 124

1779.

15 septembre, Fort Duquesne. John (signé Jean) Dodge à M. Le Bron (en français). S'est échappé de Québec, et il a eu aujourd'hui le plaisir de voir dans les fers le gouverneur (Hamilton), D. jean, Linotte et le grand M. Hay, lesquels resteront en prison jusqu'à ce que la paix soit conclue. L'Espagne fait la guerre à l'Angleterre, et la France a pris cause pour les Américains. Envoie la proclamation française publiée à Boston. Lui demande de remettre à Graverat une lettre jointe, et d'obtenir l'ordre d'acheter toutes les provisions qu'il pourra. Page 128

15 septembre, Fort Duquesne. Le même au Père Pothier (en français). Racontant son évasion et envoyant des messages. 129

18 septembre, Pittsburg. Le même à Philip Boyle, Sandusky. Contenant en substance la même chose que dans les lettres en français à Le Bron et au Père Pothier. 130

23 septembre, Louisville. G. R. Clark à Thomas Jefferson. Est heureux de constater qu'il (Jefferson) approuve la construction d'un fort près de l'embouchure de l'Ohio, car c'est l'endroit qui devrait être le plus fortifié. Cependant, pour trouver l'endroit le plus rapproché de la pointe, où il n'y a pas souvent dix pieds d'eau, il faut remonter l'Ohio sur une distance de quatre milles. Il y a à environ douze milles en aval de la Pointe, c'est-à-dire à un quart de degré dans l'Etat de la Virginie, un très bel endroit. Le fort pourrait être construit à peu de frais et il deviendrait la clef du commerce de l'ouest. Pendant la guerre il servirait à contenir les Chickasaws et les postes britanniques du haut du Mississipi. La garnison se composerait de 200 hommes; de plus, cela encouragerait les colons. Les Espagnols construiraient bien un poste correspondant vis-à-vis, mais ils ne le peuvent, ce côté de la rivière étant si sujet aux inondations. Il a été absolument nécessaire, parce qu'il n'y avait pas de fort, de stationner un bateau armé à la Pointe, afin de surveiller les deux rivières. Observations au sujet des arrangements pour fournir les provisions aux troupes. Son désappointement relativement à son expédition projetée dans le haut de la Wabash. Avait enrôlé des troupes pour attaquer un poste britannique établi à Saint-Joseph, près du lac Michigan, et où sont déposés les approvisionnements qui doivent servir lorsqu'on emploie les Sauvages; le parti doit être commandé par James Selby, et l'ennemi n'en pourra avoir aucunes nouvelles avant qu'il soit trop tard. Il a reçu instruction de détruire les fortifications et d'emporter en revenant les approvisionnements. Une note de De Peyster dit: le sergent Chapman rapporte que lorsque M. Selby a cherché à lever ses volontaires, ces derniers dirent qu'ils n'avaient pas de chaussures, et en conséquence qu'ils n'iraient pas à Saint-Joseph. 131

24 septembre, Chutes de l'Ohio. Clark à Broadhead, commandant à Pittsburg. Est heureux de voir qu'il est autorisé et a un corps de troupes suffisant pour marcher contre les Sauvages. Le capitaine George a accepté une commission des autorités de l'Etat de la Virginie. Il y a dans cette division quelques soldats appartenant à l'armée du continent. Plusieurs personnes sont passées à l'ennemi en Floride; pour arrêter cela il posera une batterie flottante à l'embouchure de l'Ohio lorsqu'il pourra la construire. 135

25 septembre, Chûtes de l'Ohio. Robert George au même. Exposant les raisons pour lesquelles il se trouve ici. Il a recu une commission de la Virginie et des ordres de Clark. Donne des détails sur la condition des soldats qui l'accompagnent; décès, désertions, etc., ce que sont devenus la plupart de ceux qui sont partis avec lui du fort Pitt. 137

1779. Février à août.

Les documents de la page 144 à la page 160 sont marqués "Papiers concernant M. de la Valinière, n° 13." Ils comprennent les procès-verbaux, dépositions, etc., relativement aux disputes concernant les paroisses de Saint-Roch des Aulnets, etc., ainsi qu'une copie de l'acte, en date du 3 mars 1722, définissant l'étendue de Saint-Roch. Les paroissiens se plaignaient apparemment de l'action de l'évêque, et leur pétition demandait de maintenir la paroisse dans les bornes définies par la description dans la concession de 1722. Les documents renferment une lettre écrite par M. de la Valinière, laquelle est en francais et non datée, immédiatement avant de s'embarquer à bord du vaisseau partant pour l'Europe. (M. de la Valinière à fait voile le 25 octobre 1779. *Voir* B. 54, p. 25.) A la page 148 se trouve un manifeste de Louis XVI ordonnant aux soldats francais en Amérique d'agir avec impartialité envers tous, indépendamment de la nationalité ou de la religion, et de punir sévèrement tous ceux qui n'observent pas les lois du roi (de France), ou qui oublient leur religion, etc. Le document est signé par Louis XVI, contre signé par G. Washington, et a été transmis à Haldimand par l'évêque de Québec, le 6 mars 1779. Pages 144 à 146

Les papiers qui suivent, jusqu'à la page 260, sont marqués "n° 10, copies des lettres et divers autres papiers enlevés à monsieur Dabadie lorsqu'il a été fait prisonnier par M. Launière, près de Penobscot en 1779."

23 juin, Machias.

John Allan, agent continental commandant les Sauvages de la division de l'est et commandant à Machias aux habitants. Leur faisant des promesses pour les engager à joindre les troupes américaines, etc. 184

18 août, Nouvelle-Bristol.

Le même. Proclamation que l'expédition à Penobscot a été malheureuse et demandant aux habitants de résister aux soldats britanniques, et s'ils sont repoussés de se réfugier à Machias. 189

17 septembre, Albany.

H. Mowat à Thomas Watt, Québec. Remerciements pour l'offre de service à sa petite fille; ce qu'on a besoin ne peut être envoyé, etc. 191

18 septembre, Machias.

John Allan à M. Valnais. Le plaint des maux causés par l'invasion de Penobscot. La conduite équivoque de La Motte à l'égard des Sauvages. Sa (de Allan) position critique; le dénûment des colons les empêchent de s'occuper des travaux de défense, en sorte qu'il faut tenir les Sauvages ensemble, ce qui lui cause bien des embarras. Leur crédulité et leur égoïsme. La Motte refuse de servir avec Labadie et ne se fie pas aux promesses du Congrès. Labadie sera renvoyé et on a donné des assurances de la bonne foi du Congrès, ce qui a paru satisfaire La Motte, mais sa conduite subséquente lui a fait perdre le respect de tous et a détruit son influence sur les Sauvages. Sa conduite a excité les soupçons contre tous les Français en Amérique, etc. La Motte devra être éloigné, mais la chose devra se faire délicatement, afin d'empêcher le scandale. Les embarras causés par la conduite de Labadie à l'égard de La Motte, mais il croit que ce serait un homme convenable si le dernier était déplacé. Le caractère que devrait avoir le prêtre qu'on enverrait aux Sauvages. Vient d'apprendre (28 septembre) l'arrivée de l'ennemi à Penobscot, il s'attend ainsi à avoir sa visite; s'il ne lui vient pas de renforts sa situation est affreuse. 193

22 septembre, Machias.

Stephen Smith à James Avery. La conduite scandaleuse des Français, et c'est encore le prêtre qui s'est conduit le plus mal; leurs agissements avec les Sauvages ont ajouté aux embarras du colonel (Allan), qui, si ce n'eût été de la conduite des Sauvages, aurait pu

1779.

sauver Penobscot. Disputes parmi les soldats de milice auxquels on a demandé de l'aide pour fortifier Machias, ce qui a retardé les travaux. Concernant une pétition, etc. Page 203

24 septembre, Machias. John Allan à George Powell. N'a pas réussi à faire construire les défenses par suite des dissentions parmi les soldats de milice auxquels cela avait été demandé et qui ont refusé d'obéir. La confusion causée par les récents succès de l'ennemi. Ses doutes au sujet de ses pouvoirs légaux dans un cas cité, et dans d'autres de même nature. La conduite de la population s'est quelque peu améliorée. L'avancement des travaux du fort. Il est fait rapport de la Baie-aux-Français que la population ne prendra pas parti pour les Anglais. Le danger provenant de relations constantes avec Passamaquoddy, et le secret gardé au sujet du commerce, dont les Sauvages sont résolus de partager les profits, soit directement soit en volant ceux qui ont fait des gains de cette manière. Le cas du capitaine Littlefield, qui trafique habilement et d'une manière profitable avec la Nouvelle-Ecosse. A envoyé Littlefield à Boston, ayant des soupçons contre lui, et il explique pour quels motifs. Envoie relevés des Sauvages; la perfidie de deux d'entre eux qui après avoir reçu 40 dollars monnayés pour porter une dépêche au général Maclean, la lui (Allan) ont apportée. La dépense faite par les Sauvages pour du rhum. Le brick de prix *Alice*. Le nombre des officiers comparativement à celui des soldats; l'avantage de cet état de choses sous certains rapports. 28 septembre. Une goélette a été prise et remise à l'officier de marine. Les travaux de défense se poursuivront; le fort sera défendu jusqu'au bout. On a besoin de poudre; il faudra aussi un nouvel approvisionnement de pain. 3 octobre.—Arrivée d'exprès de Passamaquoddy. Les Sauvages envoient un message représentant qu'ils désirent vivement la guerre et n'attendent que des ordres. La prise de la goélette créera du trouble parmi les Sauvages, et elle avait probablement la mission de se procurer un vaisseau pour Littlefield afin de lui permettre de faire le commerce avec la Nouvelle-Ecosse. Le New-Hampshire ne devrait pas tolérer qu'on fasse le commerce avec Passamaquoddy. 208

27 septembre, Machias. Stephen Jones à Benjamin Hitchborne, exposant que Fortin, le commandant de la milice de l'est, a appelé les soldats sous les armes pour faire le service de garnison; quelques-uns de ces derniers avaient refusé de faire un plus long service à Machias. Demande son opinion au sujet des pouvoirs légaux que possèdent Foster et Allan de obliger les soldats à faire le service. 222

28 septembre, Machias. Le colonel John Allan au major général Gates (extraits). Ne peut se procurer les espèces promises. N'a pas reçu d'aide des Sauvages, comme il s'y attendait; après l'arrivée de l'ennemi à Penobscot, on n'aurait pu avoir l'aide d'un seul Sauvage. A envoyé Vincent à Penobscot à l'arrivée de la flotte et de l'armée des Américains à cet endroit, ainsi qu'un officier pour commander les Sauvages. Le résultat de l'affaire à Penobscot pourra convaincre la législature de l'Etat de la nécessité de mettre son plan du printemps dernier à exécution, et de lever des *rangers* et de l'artillerie. Connaissait, avant de quitter Boston, le plan d'attaque contre Penobscot et le peu de confiance que les troupes britanniques avaient dans le succès de cette entreprise, car il avait reçu des informations de la Nouvelle-Ecosse. Le résultat de l'expédition de Maclean; l'objet était de s'assurer les possessions actuelles et d'autres en dépendant, le Maine particulièrement, pour les raisons mentionnées. S'il avait eu seulement cent soldats il aurait défendu Penobscot avec succès.

1779.

A obtenu de l'aide des Sauvages de Saint-Jean, mais il ne peut rien être fait dans cet état d'anarchie contre un soldat aussi expérimenté que l'est Maclean. Le dégoût que lui inspire la conduite de la flotte américaine, ce dont il donne des détails. Fortifié Machias. Sa tentation de soulever la population a rencontré de l'opposition et il donne des détails à ce sujet. Le refus des soldats de milice de faire le service; les agissements de La Motte auprès des Sauvages et les raisons pour lesquelles il ne l'a pas fait arrêter; les querelles perpétuelles parmi les Français, etc. Tout cela rend sa situation très critique. Les habitants lui demandent tous protection, mais il n'a pas d'instructions; est forcer de se servir d'expédients et la place est exposée à tomber par surprise, car il n'a que quatre ou cinq soldats pour faire la garde, lorsque les Sauvages sont absents. Espère avoir des renforts, car un brick pris venant de Cork a apporté des provisions et il en a retenu la cargaison. Son regret que Vincent n'ait pu être envoyé au Canada. Page 231

Le dernier paragraphe est aussi rapporté à la page 246

28 septembre, Machias. Lewis F. Deslesdernier au lieutenant James Avery. La capture d'un vaisseau qui s'est ensuite échappé, ce vaisseau appartenait à son frère. Envoie des mandats tirés sur lui (Avery) par le colonel Allan, ainsi que note de différents comptes. Le colonel Allan désire connaître la décision du gouvernement concernant la milice et la liberté accordée de se rendre à Passamaquoddy. Tristes apparences pour l'été. 228

28 septembre. Allan à John Jay, président du Congrès continental. En substance la même chose que l'information donnée à Gates, etc. 247

Suit l'état des troupes et des Sauvages pour la défense de Machias, etc. 251

Etat de l'artillerie, etc, 252

28 septembre, Machias. Allan au commandant en chef de l'armée des Etats-Unis. Envoie des relevés des soldats et des Sauvages dans le service public. Les malheureux effets de l'affaire de Penobscot. Le refus de la milice de servir; envoie les témoignages pris au Conseil de guerre. Nécessité d'avoir des renforts. L'ennemi a été renforcé à Penobscot et projette d'attaquer Machias. Les efforts pour fortifier cet endroit. Des explications sont données au sujet de la nécessité d'avoir un si grand nombre d'officiers. Cette lettre est envoyée par l'entremise de Dabadie, lequel est recommandé; n'a pu l'envoyer plus tôt. Contenant un message des Sauvages établis sur la rivière Saint-Jean. 242

2 octobre, Machias. Le même au capitaine Wales, Boston. Envoyée par Dabadie. Répétition des nouvelles contenues dans les lettres qui précèdent. 253

4 octobre, Machias. George Stillman au Dr Cleaken Fish, Boston. Envoyés par Dabadie. Les informations sont en subtance les mêmes que celles contenues dans les lettrss de Allan. 260

4 octobre, Machias. Allan à Nathan Barber, Boston, attire l'attention sur le mauvais effet de permettre qu'on aît des relations avec la Nouvelle-Ecosse; l'état de choses dangereux causé par la permission accordée d'aller à Passamaquoddy, les renforts que l'ennemi a reçus à Penobscot l'ont été par cette voie. Rapporte le cas du capitaine Littlefield et de son vaisseau. 255

4 octobre, Machias. Relevé des provisions en magasin. 259

1780.
28 mars, Magabeguidine. Hugh Henderson à Donald Henderson, Québec. A été recruté forcément et est maintenant dans le 74ème régiment. La lettre ne contient en grande partie que des nouvelles personnelles, mais il est fait allusion à l'engagement à Penobscot. Page 262

3 avril, Magabeguidine. Donald Macdonald à John Macdonald, Québec. Particulièrement au sujet de ses propres affaires. 265

Autre lettre de la même date, d'une nature plus formelle, traitant d'affaires d'argent, etc., et demandant des informations sur Charles Stewart, mulâtre. 269

3 avril, Magabeguidine. Le lieutenant Charles Stewart, 74ème, à Zachary Macaulay, Québec. Demande qu'on prenne des renseignements sur Charles Stewart, nègre, qui, croit-on, est venu de Greenock, en Ecosse, au Canada. 272

20 février, Machiche. Plaintes portées par Michel Bougainville et Pierre Bercier contre François Duaime, meunier, à raison d'exactions illégales à son moulin. 164

Déposition de Pierre Branchaud alléguant qu'il n'a pu faire moudre son blé au moulin de Duaime. 166

Pétition des habitants d'Yamachiche contre Duaime. 168

Duaime se défend contre ces accusations. 173

Autre pétition des habitants de Machiche relativement au moulin de Duaime. 178

Pétition des habitants de Sorel et de Saint-Ours, sur le même sujet. 181

(Pour les autres documents relatifs à Duaime, *voir* B 184-2, pp. 616, etc.)

Les documents qui suivent jusqu'à la page 311 sont marqués "1779, n° 9, Service Secret. Papiers originaux que portait le colonel LaBalme lorsqu'il a été fait prisonnier par monsieur Launier près de Penobscot. Reçus à Québec le 26 octobre 1779." 275

1778.
17 avril. Extraits des *décisions* de la Chambre des représentants que la Chambre française à Machias sera à l'avenir sous la direction du colonel John Allan, lequel administrera les Sauvages et établira des pénalités contre ceux qui leur vendront des liqueurs fortes. 287

1779.
1er janvier, Philadelphie. Arnaud à d'Abadie (en français). Lui demandant de prendre soin des titres; le présente au gouverneur Gatz (Gates). 276

Une lettre de la même date, signée. "Nourimont de Lameville" accompagne les lettres confiées à d'Abadie. 277

9 janvier, Philadelphie. Bernard à —— Une lettre envoyée par d'Abadie au sujet d'affaires d'argent. 278

10 mai, Boston. Killy Williams —— Présentant M. d'Abadie. 279

2 juin, Machias. D'Abadie à Valnais (en français). A envoyé les accusations contre l'Abbé; que ce dernier a usé de son influence spirituelle pour le (d'Abadie) détruire par de fausses représentations. Le nom n'est pas mentionné, mais d'autres lettres indiquent qu'il est question de La Motte. 280

22 juin, Machias. Le même à Jonathan Williams, Boston (en français). De nouveau au sujet de ses relations avec La Motte. 283

18 juillet, Boston. Valnais, consul, à d'Abadie (en français). Observations au sujet de ses querelles avec La Motte. 289

28 juillet, Passamaquoddy. De La Motte à M. Ferré, Machias (en français). Est arrivé et partira à cause du mauvais traitement qu'il a reçu, etc. 290

1779.
30 août, Machias. Le colonel John Allan au colonel Benjamin Foster. Les raisons d'appeler sous les armes la milice bourgeoise afin de défendre le pays; il a besoin d'un officier, deux sergents, deux caporaux et 30 soldats pour aider à la défense des magasins, etc. Page 297

31 août, Machias. Le colonel Foster au colonel Allan. Il a appelé sous les armes les soldats dont on avait besoin pour le service de la garnison. 298

6 septembre, Machias. Attestation (en français) par les Sauvages de Pasamaquoddy que tandis que le capitaine Dabadie à toujours parlé en bien du père La Motte, ce dernier a injurié Dabadie, le traitant de tory, etc. La Motte a combattu avec les Sauvages, et il les a engagé à partir et à se rendre à la rivière Saint-Jean. 292

Suit un certificat de bonne vie et mœurs en faveur de d'Abadie, de la part des officiers de Machias. 294

9 septembre, Machias. N. Ferré à M. Valnais, consul français à Boston (en français). Son retard a écrire vient du fait qu'il a été envoyé à Penobscot, en compagnie de LaMotte, par le colonel Allan. La conduite inconvenante de LaMotte, ce dont M. d'Abadie l'informera. 295

14 septembre, Machias. Le colonel Allan au colonel Foster. Des mesures devront être prises pour le procès de Joseph Bunson. 299

16 septembre, Machias. Le colonel Foster au colonel Allan. La cour d'enquête a condamné Munson (Bunson dans les lettres précédentes) à se faire soldat et l'a soumis à sa (de Allan) juridiction. 299

16 septembre, Machias. Procédure lors du procès de Joseph Munson pour refus de faire le service. 300

3 octobre, Machias. Rapport que tous les Sauvages habitant sur les confins du Canada, ainsi qu'un corps considérable de Micmacs, se sont réunis pour s'emparer des provisions, etc, appartenant aux troupes britanniques. Des renforts considérables sont en marche afin de protéger cet endroit, en sorte que l'officier commandant pourra aller en excursion pour protéger d'autres parties. 306

4 octobre, Machias. Le colonel Allan au lieutenant James Avery, Boston. Envoie des informations par d'Abadie; le bien traiter. Il ne devra pas être fait de mal à LaMotte, mais il faudra le déplacer. Désirerait être sorti de cette horrible situation. On devra se procurer promptement du pain pour les Sauvages. 307

4 octobre, Machias. Le même à d'Abadie (en français). Instructions qu'il se rende à Boston, où il conférera avec Avery. Le capitaine Wales et le consul français doivent envoyer des dépêches au général Gates, etc. 308

Suit un certificat à d'Abadie. 310

24 octobre, Machias. LaMotte à Valnais (en français). Les accusations contre d'Abadie, et il expose très au long ses propres services à l'égard des Sauvages, etc., etc. 311

DOCUMENTS AYANT TRAIT AUX PRISONNIERS D'ÉTAT ET PERSONNES SUSPECTES AU CANADA.

1775-1784.—Vol. 1, Part. 2.

B 184-2. **B. M., 21. 844.**

1779.
26 octobre. Liste des lettres, interceptées et apportées par M. Lonière (Launière ?) 321

Sans date. Pallas à Jane Goldthwaite. Lettre privée. Dans le post-scriptum l'auteur demande qu'il soit envoyé quelques peaux de martres zibelines, mais a peur qu'il n'y ait pas d'occasion, car trois ou quatre vaisseaux croisent dans la baie. Page 326

Sans date. —— à M. Valnais, Boston, (en français). Apparemment de d'Abadie et renferme en substance la même chose que la lettre en date du 22 juin 1779, dans B 184-1, p. 285; la dernière partie dans des termes différents. Page 328

D'Abadie au même (?) (en français). Décrivant le caractère de La Motte sous des couleurs très sombres, avec des exemples de sa mauvaise conduite. 332

Le colonel Allan au colonel Lowther. Ordre de s'embarquer avec d'Abadie. 341

Manifeste en français, adressé apparemment aux Canadiens français. 342

"Elemens d'artillerie", sous la forme d'un catéchisme, copié d'un ouvrage imprimé à Toulon, en 1779. 343

Les documents qui suivent jusqu'à la page 519 sont marqués: "n° 13, Service secret. Commissions, lettres et divers autres papiers qu'avait le colonel La Balme lorsqu'il a été fait prisonnier en 1780. Reçus à Québec le 4 décembre 1780." 336

1766 23 février, Versailles. Commission (en français) du quartier-maître fourrier de gendarmerie à Augustin Mottin (de la Balme). 387

1776. 19 juin, Versailles. Le comte Saint-Germain à La Balme (en français). Accusant réception de documents au sujet des fortifications, etc., lesquels il examinera au premier moment possible. 389

17 octobre, Paris. Silas Deane à Jonh Hancock. Recommandant La Balme, qui pourra être utile pour exercer la cavalerie, etc. 390

1777. 20 janvier, Paris. Benjamin Franklin à Hancock. Recommandant la Balme. 391

8 juillet, Philadelphie. Commission du Congrès à La Balme le nommant inspecteur général de cavalerie. Suit un permis signé par Horatio Gates (en date du 17 février 1778) autorisant la Balme à se rendre à Albany. 392

1778. Sans date. Avis public (en français). A tous les déserteurs de l'armée et de la marine d'aucune autre puissance que celle des Etats-Unis ou de France. Les menuisiers, boulangers, etc, pourront trouver le logement et de l'occupation aux ateliers établis par La Balme, à 28 milles de Philadelphie. Les avantages offerts. 392

Suit une traduction de l'avis en langue anglaise. 398

Traduction en allemand. 402

28 octobre, Boston. Déclaration par d'Estaing (en français). Adressée à tous les anciens sujets français dans l'Amérique du Nord. 406

Certificat de Conrad Alexandre Gérard, ministre plénipotentiaire de France, à l'effet que le manifeste qui précède a été publié par ordre du roi de France. Le certificat est daté de Philadelphie, le 28 mai 1779. 412

1779. 24 juillet, Fort Clark. Lettre de change au montant de $122 tirée par William Shannon pour farine fournie aux troupes sur l'Illinois, adressée au Trésor de la Virginie. 413

12 juillet, Fort Clark. Lettre de change de $50 tirée par le même sur le Trésor de la Virginie pour articles de nécessité fournis à l'hôpital de Kaskaskias. 414

1780. 1er mars, Fort Chartres. Lettre de change de $589 tirée par John Montgomery, lieutenant-colonel, sur le Trésor de la Virginie, pour provisions fournies aux troupes. 415

17 avril, Philadelphie. James Lovell à La Balme. Lui envoie des copies certifiées des lettres qu'il a apportées au président du Congrès. Ne croit pas qu'il soit nécessaire d'envoyer celles écrites dans les mêmes termes à Washington, etc. Regrette qu'il n'ait rempli les fonctions d'ins-

1780.

pecteur général de cavalerie que pendant sept mois. Page 416

24 avril, Philadelphie. Banière (ou Barrière) à La Balme (en français). Lui demande de faire rapport sur l'état sanitaire de l'Illinois et des villages voisins, ainsi que de donner des détails complets au sujet de la population, des produits, etc. 417

28 avril, Fort-Clarke. Compte de Joseph Brazeau contre l'Etat de la Virginie, pour provisions fournies aux troupes, ainsi que quittance, certificat et lettre de change. 419

22 août, Vincennes. Pétition (en français) adressée au chevalier de la Luzerne, ministre plénipotentiaire de France aux Etats-Unis, par les habitants du poste Vincennes. 421

22 août, Vincennes. Certificat (en français) donné par de La Balme au chef Cra-Cypchia de son attachement pour les Français. 433

17 septembre, Saint-Louis. Adresse (en français) par M. Mottin de la Balme, colonel français, etc., aux Français établis sur le Mississipi. 434

21 septembre, Cahos. Déclaration (en français) au nom des habitants du village de Cahokias, adressée à M. Mottin de la Balme. "Nous vous demandons unanimement d'écouter d'une oreille favorable la déclaration que nous osons vous faire touchant tous les mauvais traitements que nous avons endurés patiemment depuis que les troupes de la Virginie sont malheureusement arrivées parmi nous jusqu'à maintenant." La déclaration couvre dix-huit pages manuscrites. 447

24 septembre, Kaskaskias. Brouillon d'une lettre en français adressée à M. Millet, apparemment par La Balme, qu'il a réussi à gagner les Français à se joindre contre les ennemis, lesquels avec des forces inférieures les avaient terrifiés. Ils partent pour se rendre à Vermillon vers le 10 octobre, et il espère rencontrer là les habitants de Vincennes. Les arrangements pour la fourniture des vivres, etc. Ne fixera pas le nombre des gens de Vincennes qu'il désire avoir, mais le plus il y en aura le mieux ce sera, et les chances de réussir seront plus grandes. Les Sauvages et les Français devront être avertis de marcher d'après l'ordre militaire. Comment on traitera les espions. 465

27 septembre, Cahokia. F. Trottier à La Balme (en français). La faible récolte de maïs que les jeunes gens sont actuellement occupés à moissonner est un obstacle à ce qu'on rejoigne de suite les troupes pour l'expédition immédiate à Détroit. Aucune assemblée ne peut avoir lieu avant dimanche prochain, et il espère qu'alors les jeunes gens se montreront dignes de l'opinion qu'il (La Balme) a d'eux; actuellement il n'y en a que douze qui soient entièrement décidés de le suivre n'importe où il ira, bien qu'il se peut que d'autres suivent leur exemple. Par suite des restrictions apportées au commerce depuis l'arrivée des Virginiens, leurs moyens sont peu considérables, et comme pour cette raison les jeunes gens ne peuvent se procurer de la nouriture, des munitions, etc, pour cette expédition, ils craignent de l'entreprendre. Il cherchera à faire souscrire les habitants. Lui demande de les avertir de ses mouvements, de façon à ce que ceux qui sont prêts puissent le rejoindre à Kaskaskias et l'accompagner pendant tout le voyage. Lui demande de prendre leurs dépositions contre les Virginiens et l'informe que les volontaires étaient partis avec les Virginiens, dans la saison la plus rigoureuse afin d'attaquer Vincennes, et qu'ils ont réusi. Il se plaint que les Sauvages n'ont pas été traités d'une manière équitable dans la division des parts de prise. 442

1780.
29 septembre, Saint-Louis. Cuizat à —— On devra faire tous les efforts posssibles afin de mettre les Sauvages d'accord avec La Balme et autres; a écrit au colonel Montgomery au même sujet. Page 468

2 octobre, Kaskaskias. Etat (en français) des effets fournis par les habitants de Kaskaskias pour l'expédition de LaBalme. Les noms et quantités sont mentionnés. 469

18 au 19 octobre. Ordres du jour (en français) du colonel de la Balme à sa division. A l'endos cela est appelé "journal". 471

Sans date. —— à Dauphin (en français). Concernant la fille de l'auteur de la lettre, l'épouse de Dauphin. 489

R. Antill à LaBalme (en français). Désire avec impatience apprendre ce qui a été décidé à son égard et lui demande une réponse. 491

Proposition (en français) de la part de M. LaBalme de prendre du service dans l'armée américaine. 492

Instructions (en français, non signées). Concernant les opérations contre Détroit et Michillimakinak, etc. 494

Adresse (en français) aux Canadiens-français. "Aux amis de la libertez!" 498

Pétition de Joseph-François de Villiers à LaBalme (en français). Lui demande de l'aide pour rejoindre le pavillon français. 504

Lettre (en français) des habitants du poste Vincennes au gouverneur de la Virginie. 506

Le colonel George Rogers Clark, des troupes de la Virginie aux chutes de l'Ohio et sur l'Illinois, aux habitants du poste Vincennes. 508

Informations (en français) au sujet des biens meubles sur la Miamis, les habitants, les postes du Rocher de Bout, Sandusky, etc.; les noms des commerçants sur le côté nord et le côté sud; la milice et les Sauvages. 512

Suit une ébauche du pays. 516

La clef est à la page 517

Ebauche du cours de l'Ohio et d'une partie du Mississipi. 518

Facture de marchandises appartenant à Louis Clermont (en français). 519

Les documents qui suivent jusqu'à la page 545 sont marqués: N° 35. Instrucions au capitaine Breakenridge, envoyé pour découvrir les gens qui ont donné asile aux espions rebelles, ainsi que le rapport de ses actes en 1780. Dépositions de L'Anglois, Germain, Sans-Chagrin et La Meule, ainsi que les interrogatoires de M. Flood, etc. 520

3 mars, Québec. Interrogatoire de William Flood, natif de la Virginie, arrive en compagnie de Arn ld, en novembre 1875. Flood et d'autres prisonniers évadés ont été logés et secourus par Breton, de Lorette, puis envoyés à L'Anglois, aux Ecureuils, lequel les a mis au fait de la conduite de Gosselin; il s'est rendu là avec Tobin Wineat, sauvage de Lorette, et a apporté des proclamations du général français, à Boston, aux Francais du Canada. Il a aussi recu des secours de Sans-Chagrin, capitaine de milice. Le curé de Lotbinière, Gatien, reçoit tous les deux ou trois mois un paquet de lettres que lui apporte Gosselin ou Whitcomb. Il y a à Lotbinière deux déserteurs qui sont employés chez les *habitants*. 521

10 mars Québec. Autre déposition de Flood impliquant François Germain, du Cap-Santé, Antoine La Meule, un borgne, du Platon, Jacob Rousseau, forgeron de Saint-Antoine, et un nommé Bernard de Verchères. Les paquets de lettres sont apportés au curé de Lotbinière, Gatien,

1780.

lequel distribue les lettres à ceux à qui elles sont adressées, par l'entremise de La Meule, Rousseau et Germain; les papiers sont gardés à l'église. L'Anglois a dit que d'Estaing monterait certainement le fleuve au printemps et que les Américains envahiraient en même temps la province. Le curé de Bécancour reçoit également des paquets de lettres et fournit des provisions aux prisonniers évadés. Page 523

15 mars, Québec. Nouvel interrogatoire de Flood. Joseph Pagé, du cap Santé, et François Marcot, de la même paroisse, l'ont reçu chez eux; Antoine Germain lui a aussi donné asile. Bernard, le meunier de la Pointe-aux-Trembles, lui a donné de l'argent et des provisions. Où se trouve la maison de L'Anglois, et les signaux qui étaient faits. 525

18 mars, Québec. Suite de l'interrogatoire de Flood. Le véritable nom du prisonnier Malbœuf est Pierre Berthiaume; il a des terres à Verchères et est arrivé dans la province avec six autres par la Montagne de Chambly; cinq de ces derniers sont demourés chez le curé Gatien et s'y trouvent encore, ou chez Rousseau, l'autre est chez Bernard. Ils ont apporté des lettres des généraux Macdonald, Marcot et Wayne, qui se proposent d'envahir la province par Cohos, et d'Albany; des provisions sont enmagasinées à ces deux endroits. L'Anglois avait des lettres qu'il a détruites lorsqu'il a été arrêté; il était allé chez Gatien, devait se rendre jusqu'à Kamouraska et avait fait partie pendant quelque temps des *rangers* de Whitcomb. 526

24 mars, Québec. Journal du capitaine Breakenridge, des *rangers* du roi. Le sergent Moore et Daniel Higginbottom, du 31me régiment, font connaître le caractère des déserteurs pour découvrir quels sont les habitants qui hébergent et protègent les déserteurs, les émissaires rebelles et les sujets mécontents dans la province de Québec. Le journal, assermenté comme une déposition, corrobore le témoignage de Flood au sujet des habitants impliqués. 528

Les instructions données à Breakenridge. 545

2 avril, Québec. Nouvelle dénonciation portée par Flood contre Malbœuf, dont le père donne asile à Whitcomb; lui, et Bernard, de la Montagne de Chambly, avaient l'intention d'aller rejoindre les rebelles à Cohos. Un homme du nom de La Chaume est descendu sur la rive nord apportant des lettres à Germain, Pagé, L'Anglois et Breton; Antoine Michel, de Lotbinière, a aidé aux déserteurs de même que La Meule, capitaine de milice de Sainte-Croix. 535

14 avril, Québec. Flood rapporte que Malbœuf attendait deux espions vers le 20 du mois courant, un venant par la Montagne de Chambly, l'autre par Saint-François. Le premier a pour guide Gosselin, mais il n'a pu découvrir le nom du guide du deuxième. Les espions qui arrivent sont nourris par le meunier à Nicolet et à Saint-Nicolas. Un capitaine de milice de Verchères, que les Canadiens appelent Rowley, reçoit chez lui et nourrit les espions; il a logé des déserteurs des régiments actuellement en ville. 536

18 août, Saint-Nicolas. Thomas Dunn à Cramahé. Becker, le meunier de Caldwell, et le curé, ont été arrêtés dans les bois pendant une demi heure par huit ou dix hommes armés. Ce sont peut-être des déserteurs. Ils ont tiré sur le domestique du curé pendant la dernière nuit. Becker et le curé ont eu de la difficulté à se faire relâcher. Becker croit que c'est un parti d'éclaireurs venant des colonies; le chef a dit qu'il avait d'autres hommes à sa disposition. 537

18 août. Saint-Nicolas. Le même au même. Autres renseignements au sujet des hommes armés; le curé dit qu'ils étaient au nombre de neuf, tous bien habillés, et que quelques-uns étaient poudrés. Launière est arrivé

1780.

avec 18 soldats et un officier des Anhalt Zerbst, lesquels se sont mis à la poursuite. Lorsqu'il a été rappelé de la pousuite des déserteurs dans la Nouvelle-Beauce. Launière a laissé un parti qui devait continuer cette œuvre. Page 539

19 septembre, Québec. Extrait de la déclaration de William Flood. Sommaire des dépositions antérieures de Flood contre les différentes personnes dont les noms sont compris dans la déposition de 23 octobre, Québec, assermentée à cette date. 541

23 octobre, Québec. Flood rapporte qu'il a rencontré ce matin un homme de Lotbinière, appelé, croit-il, Ambroise Ignace, lequel lui a dit que s'il (Flood) pouvait se rendre chez le père d'Ignace il pouvait s'échapper avec quelques-unes des personnes dernièrement arrivées dans la province, mais qui devaient partir sous peu. 544

Les documents qui suivent jusqu'à la page 589 sont marqués : " n° 6. Lettres, pétitions et comptes de Metcalf, personne suspecte en 1779 et 1781." 546

1778.

29 août, Québec. Pétition de Simon Metcalf exposant que sa maison et autres propriétés de Plattsburg, sur le lac Champlain, ont été détruites lorsqu'il a été emmené au Canada ; que par suite de ses pertes il ne put payer ses créanciers ; que le bois qu'il a coupé serait plus que suffisant pour payer ses dettes si on lui permettait d'en tirer des planches ; demande le paiement de ce qui a été détruit et la permission de retourner à Plattsburg, ou qu'on lui accorde protection pendant qu'il sera détenu au Canada. 547

1779.

26 juillet. Suit le compte des dommages à sa propriété détruite. 549

La pétition de Catherine Metcalf et de ses enfants expose la situation de son mari et de leur père, ce qui les a réduits à la misère et demandant le règlement de ses réclamations afin qu'il puisse payer ses créanciers et obtenir ainsi son élargissement de prison. 552

Suit un état assermenté fait par Simon Metcalf devant le juge Southhouse en date du 13 février 1779, de la valeur des articles détruits. 555

1780.

13 novembre, Montréal. Simon Metcalf à Mathews. Demande qu'on continue à sa famille l'allocation de chauffage, accordé par sir Guy Carleton. Fait allusion à ses sacrifices et à ses souffrances. 563

17 décembre, Québec. Mathews à Simon Metcalf. Son Excellence a accordé avec plaisir sa demande au sujet du bois de chauffage et il en sera donner avis au capitaine Law. La différence entre ses plaintes et l'humanité du gouvernement l'a (Matthews) porté a examiner les faits au sujet desquels il ne veut pas faire de commentaires. 565

25 décembre, Montréal. Simon Metcalf à Mathews. Remercie d'accorder le bois de chauffage à sa famille. Son désir qu'on s'enquière de sa conduite ; les calomnies sur son compte ont été mises en circulation par des personnes occupant de hautes positions dans l'entourage de Son Excellence, en sorte qu'on l'a empêché d'avoir une entrevue personnelle, ce qui aurait été nécessaire pour sa justification. Il a observé la condition qu'on avait imposée au général Carleton de demeurer sur ses propres terres jusqu'à ce qu'il ait été emmené à Crown-Point par les Américains en 1776, mais on l'a relâché parce qu'on le croyait neutre, ce qui a fait la base des accusations portées contre lui non dans l'intérêt du service public mais dans un intérêt privé, ainsi que l'a indiqué la bassesse de Southouse. Est étonné que Son Excellence se laisse si grossièrement tromper par ceux qui cherchent à s'emparer de ses biens. Demande la permission de couper le bois sur ses propres terres, bois pour lequel il ne lui a été offert qu'une somme insignifiante par ceux qui ont obtenu du colonel Saint-Léger un

1781.

permis de coupe, permis que Son Excellence limitera, il en a la confiance. Page 559

25 juin, Montréal. Le même au même. Comme il suppose que sa demande qu'on lui permette de couper le bois sur sa propre terre ne peut être accordée, il ne l'a pas renouvelée, mais il apprend que deux personnes y ont coupé du bois pendant l'hiver, l'un pour le gouvernement, ce à quoi il ne s'objecte pas, bien qu'il eût été tout aussi commode de couper le bois sur les terres non aliénées et qu'on ait permis à des personnes de la pire espèce d'aller en couper. Demande qu'on lui permette de couper du foin sur sa propre terre, ainsi qu'autant de bois qu'il en faudrait pour supporter sa famille, dont le dénuement a été un blâme pour la modération et la justice du gouvernement. Le parti sous les ordres d'Alexander Fraser, qui a obtenu un permis du colonel Saint-Léger, a coupé environ 500 chênes blancs, valant au moins £1,700. Considérant que c'était un vol personnel, il a donné instruction à un avocat de faire saisir le bois. Croit que Son Excellence approuvera cette mesure. Il y a d'autres propriétaires fonciers qui ont eu à souffrir cette année de ces maraudeurs. 570

2 juillet, Québec. Mathews à Metcalf. Il a la permission de couper du foin, sauf certaines restrictions. Observation au sujet de ses accusations contre Twiss, Saint-Leger, etc, d'avoir agi avec hostilité à son égard. Il peut avoir recours à la loi si Fraser agit comme il est allégué. 581

9 juillet, Montréal. Simon Metcalf à Mathews. Remercie Son Excellence de la permission accordée, et il essaiera de couper du foin pour quatre chevaux ainsi que du bois, d'après les conditions prescrites. Il désigne les pertes qu'il a faites par suite des soupçons auxquels il a été soumis; évalue sa perte à £2.500 par année. Attire l'attention sur la perte que cause au gouvernement la fabrication du bois de pin à LaColle, ce à quoi la construction d'une scierie à Chambly ne remédiera pas. S'il lui est permis de construire une petite scierie à Plattsburg, il la démolira chaque hiver et enverra les planches à toutes les semaines ou à tous les trois ou quatre jours. Offre d'apporter tous les billots qu'il possède à Plattsburg, pour l'usage du service, et il fournira d'autres billots à des prix aussi bas ou plus bas qu'aucune autre personne. Fait des remarques sur la conduite de Twiss, plus particulièrement au sujet de la carte de la baie Missisquoi, etc, qu'il lui a été permis de copier, et on n'aurait pas dû en conséquence s'en servir contre ses biens privés. Envoie les comptes des effets qu'on lui a enlevés, ou qui ont été emportés dans la province, avec observations. 573

8 août, Montréal. Le même au même. La multitude d'insectes qui ont détruit le foin l'a porté à faire des arrangements afin d'en couper pour le marché, mais il a constaté que des soldats du corps des ingénieurs royaux en coupaient pour l'Isle aux Noix. Comme on lui a promis paiement il se propose de couper ce qui reste. Mais comme Son Excellence n'a jamais donné de permission et qu'Alexandre Fraser continue à faire des dégâts sur la terre, en coupant et en emportant du foin, demande qu'il puisse donner avis et qu'on empêche Fraser et d'autres particuliers de ce faire. Demande la permission de fabriquer du goudron sur ses terres, s'il peut se procurer les moyens pécuniaires nécessaires. 577

13 août, Québec. Mathews à Metcalf. Son Excellence ne peut consentir à ce qu'il construise une scierie, comme il le propose, mais prendre tout le bois qu'il peut fournir au prix payé aux autres. Les observations de Twiss au sujet du compte pour le fer et concernant le plan (*voir*

1781.

p. 567) ont été envoyées au bureau afin qu'on puisse les consulter lors du règlement des comptes. Ne peut discuter ce sujet, et il espère qu'à l'avenir on lui épargnera la peine de lire des blâmes personnels peu généreux. Il n'a pas été coupé de bois ou de foin sur sa (de Metcalf) terre par Saunders, ou aucun autres des officiers de la division du génie, et Twiss ne sait pas qu'il ait été commis des déprédations par Fraser. Bien que ni Saint-Léger ni aucun autre officier commandant ne puisse surveiller les particuliers, sauf pour ce qui a rapport au service du roi, il sera cependant envoyé des ordres pour empêcher Fraser ou tout autre de couper du foin ou du bois sur ses terres. On ne peut lui accorder la permission de fabriquer du goudron, pour les raisons mentionnées. Page 581

13 août, Québec. Twiss à Mathews. Concernant la copie du plan de l'établissement de Metcalf dans la salle de dessin, mais il n'a jamais été d'aucune utilité. Il n'a pas voulu accepter l'évaluation ni la proposition de régler avec Metcalf pour le fer pris. Le fer a été pris avant qu'il (Twiss) eût le commandement à Saint-Jean. 567

1er septembre près du lac Champlain. Simon Metcalf à son épouse. Ses hommes et lui ont été faits prisonniers par un parti d'Américains; on doit libérer ses hommes et il envoie cette lettre par eux; se fie à sa prudence mais ne sait pas ce qu'on fera de lui; quelle est la partie des approvisionnements qui lui restent; il y a un peu de bois coupé valant à peu près £100. 566

16 septembre, Montréal. Madame Metcalf à Mathews. La capture de M. Metcalf par les Américains et les dures réflexions faites sur lui par le colonel Saint-Léger. Sa propre misère; demande le paiement d'un compte précédemment envoyé pour le soutien de sa famille. 587

20 septembre, Québec. Mathews à madame Metcalf. Son désir de sauver M Metcalf a porté Son Excellence à dépasser les limites que la conduite de M. Metcalf le justifierait. Si les soupçons sont mal fondés il lui sera donné tout ce qui sera au pouvoir de Son Excellence; si d'un autre côté le départ de M. Metcalf était prémédité il doit avoir fait des arrangements pour sa famille. 589

27 septembre, Montréal. Madame Metcalf à Mathews. Est affligée de voir que M. Metcalf ait été si mal représenté; demande que les rations soient continuées à sa famille jusqu'à ce qu'on ait reconnu l'innocence de sa conduite. A appris par le colonel Peters que M. Metcalf cherche à obtenir sa mise en liberté sur parole afin de se rendre aux quartier général pour l'échanger, ou qu'il lui soit permis de partir pour le Canada. 580

Les documents qui suivent jusqu'à la page 603 sont marqués: n° 32—Pétitions de François Breton, prisonnier d'Etat, en 1780 et 1781. 590

1778.

14 avril, Rivière Paradis. Clément Gosselin à son épouse (en français). Il a été décidé qu'il se rendrait à la Nouvelle-Angleterre avec Pierre Paul, le Sauvage. Lui donner et à Marie Clane, une Sauvagesse, certains articles d'habillement. Comment elle disposera des animaux de la ferme. Elle se rendra à Saint-Roch chez Jean Petit pour y chercher un document qu'il y a laissé et dont il a besoin; c'est le contrôle, écrit sur une demi-feuille de papier pliée sur la longueur, contenant les noms de ceux qui se sont engagés, le montant qu'ils ont reçu et leur âge; les noms de quelques-uns sont mentionnés. Tous les papiers seront remis à Louison, qui se trouvera chez Jean. Le reste de la lettre a trait au règlement de comptes, messages, etc. 591

5 juin. Le même à Jean Langlois (en francais). Lui demande de rembourser la farine à Joseph-Marie Naptarue, lequel a fourni les pro-

1778.

visions pendant les trois jours qu'il a fallu pour atteindre le premier établissement. Louison est bien portant. Rumeur de l'arrivée de 40 marins français à Boston. Page 594

19 octobre. Le même à son épouse (en français). Envoie des messages représentant que lui, son père et d'autres sont bien portants. Le père ne l'a pas accompagné, le voyage, à son âge, étant trop fatiguant pour lui. Envoie des messages d'autres Canadiens qui font le service dans l'armée américaine et dont les noms et familles sont mentionnés. Il n'y a pas maintenant de troupes britanniques dans la Nouvelle-Angleterre, elles se sont enfuies comme des voleurs. D'Estaing a 12,000 soldats; il a pris 26 navires de guerre appartenant aux Anglais, 12 de 64 canons, 14 de 56 canons et 13 frégates chargées de provisions et de munitions. D'Estaing et le duc de Chartres sont à Boston avec leurs flottes afin d'envahir le Canada au commencement du printemps. Donne une liste des généraux francais qui devront avec leurs soldats envahir le Canada. Le grand général Washington chassera tous les gueux, et actuellement il ne voit rien qui le trouble. Il ne peut dire exactement quant on envahira le Canada, mais il espère y aller cet hiver. Messages envoyés aux amis. 595.

1779.
13 mars, Sainte-Anne du Sud. L. Caziers (en francais). Représentant les circonstances dans lesquelles il a copié une lettre pour les Dionnes, de Kamouraska, et s'engageant à servir le gouvernement. 598

Sans date. Pétition (en francais) de François Girard *dit* Breton demandant d'être gracié et de ne plus être détenu à bord le *Canceaux*. 599, 600, 601, 602

Pétition (en francais) d'Etienne Auclair demandant la mise en liberté de son beau père Breton. 603

1781.
28 avril, Corps de garde. William Williams à Genevay. Il a été détenu depuis cinq mois sous soupçon, et il demande qu'on lui accorde de l'entendre. A un grand besoin de vêtements. 604

8 mai, Corps de garde. Le même au même. Renouvelle sa demande d'être entendu. Demande des articles de literie, etc. 605

Suivent différents documents au sujet de sa charge de douanier à Montréal, datés de 1765 à 1778, le premier est un certificat du général Murray. 606 à 615

Les documents qui suivent jusqu'à la page 635 sont marqués: N° 17, documents divers relatifs à Duême de Machiche et ses moulins, etc. 616

1779.
2 août, Québec. Ordre officiel par Haldimand (en français) à Duaime, de désobstruer la rivière Yamachiche, et certificat que l'ordre lui a été signifié. 617

1780.
22 juillet, Québec. Obligation conjointe par Duaime et autres (en français) de faire un passage sur la rivière Machiche pour laisser passer le bois, etc, sans interruption, un passage gratuit étant accordé aux particuliers de même que pour le service du roi. 619

29 octobre, Québec. Rapport (en français) de Dambourgés sur la mauvaise construction de l'écluse au moulin de Duaime, et que la rivière, sauf à cet endroit, est navigable pour les radeaux de planches jusqu'au lac Saint-Pierre. Signé devant F. Baby, dont les attributions attestées par Haldimand, à la date du mois de novembre 1784. 624, 625

4 novembre, Québec. Ordre de Haldimand au lieutenant Dambourgés. Inspecter le barrage de moulin ou écluse à Machiche, sur le rapport que les planches pour le service du roi ne peuvent passer le moulin de Duaime sans être grandement retardées et sans dommage. 622

1779.

La lettre envoyée par Dambourges au capitaine Twiss, datée de Trois-Rivières, le 7 novembre 1780, parle en très forts termes de la situation peu convenable dans laquelle on a construit l'écluse. P. 626

8 novembre, Trois-Rivieres. Sainte-Claire à C. Gugy (en français). Rapport détaillé sur la construction impropre de l'écluse au moulin de Duaime. 627

1781.

27 juillet, Machiche. Pétition (en français) d'Alexis Desaunier, exposant que son épouse a été privée de sa propriété par les artifices de Duaime et qu'on ne lui a pas fait un procès convenable à la cour des Trois-Rivières. La pétition fait allusion aux juges de la cour. 629

20 août, Montréal. Réponse (en français) de Hertel de Rouville à la pétition de Desaunier. 633

1779.

4 avril, Montréal. Joseph Howard à Genevay. Il se propose de partir pour Michillimakinak vers le 16 et il emportera des lettres. Demande qu'on ne s'occupe d'aucune formule de permis et il répondra de la conduite de ses gens. (Une note de Genevay porte qu'on a dit à Howard qu'aucuns permis n'avaient encore été donnés. Lorsqu'ils le seront on considérera sa demande.) 636

20 avril, Montréal. Pétition de Joseph Howard. Exposant que par suite du fait qu'il a expédié la plus grande partie de ses effets et qu'il a suivi ses gens pour les envoyer à Michillimakinak, il est obligé de marcher sans avoir de permis, et priant qu'on le lui fasse parvenir. 638

26 avril, Montréal. E. W. Gray au lieutenant-gouverneur Cramahé. Rapporte qu'Howard est parti sans avoir de permis et que les marchands, dans la même ligne, sont très alarmés de sa conduite. 640

30 avril, Québec. Cramahé à Gray. Son Excellence est chagrin de la démarche de Howard, laquelle est si contraire à la décence et préjudiciable à ses propres intérêts et à ceux d'autres qui s'occupent du commerce dans les pays d'en haut. 641

30 avril, Québec. Le même à Howard. L'avertissant qu'il a agi contrairement à l'avis qui lui a été donné par Genevay et Gray, et est parti sans permis; il devra en subir les conséquences, car la loi sera mise en vigueur. 642

5 juillet, Québec. Le même à Gray. Il devra se faire donner des garanties suffisantes pour les cannots envoyés par Howard sans permis, et Paterson devra recevoir le permis qu'on a omis de lui donner. 643

5 juillet, Québec. Pétition de Pierre Panet (en français). Représentant que les marchandises montées par Howard appartiennent à Watson et Rashleigh, lesquels éprouveront des pertes sérieuses si la loi est mise à exécution contre Howard. 644

8 juillet, Montréal. Pétition de Margaret, épouse de Joseph Howard, demandant qu'on n'applique pas la loi, mais que l'on accepte les cautionnements de John Stenhouse et Richard McNeil pour le montant des marchandises, et que ses effets lui soient remis afin qu'ils puissent les vendre. 646

8 juillet, Montréal. Gray à Cramahé. Stenhouse et McNeil refusent de se porter caution pour les marchandises montées par Howard, mais seulement pour l'amende et les effets saisis. Lorsqu'ils seront prêts à donner un cautionnement suffisant, on l'acceptera. Explique le cas de M. Paterson. 649

12 juillet, Québec. Haldimand à Gray. L'autorisant à accepter les meilleures garanties possibles pour les marchandises de Howard et à transmettre au major DePeyster la lettre ci-jointe, laquelle lui enjoint de remettre à Howard les effets saisis. 651

Suit l'ordre officiel au même effet. 652

1779.
15 juillet, Montréal. Grey à Haldimand. Des garanties ayant été données à Michillimakinak pour les marchandises d'Howard, il n'en a pas été pris ici. L'ordre de les remettre a été transmis à DePeyster. Page 653

1780.
27 février, Québec. (Cramahé) à Gray. Il devra faire des recherches au sujet de deux hommes appelés Giasson, Antoine Marchand et une personne du nom de Campeau, lesquels ont emporté des marchandises sans permis, dans le haut du Saint-Maurice; deux des gens de ces derniers ont descendu la rivière pour se procurer des liqueurs spiritueuses et sont retournés; ils devront être poursuivis. 654

16 mars, Montréal. Gray à Cramahé. Fera des démarches pour faire poursuivre Howard, mais craint qu'il ne puisse être condamné qu'à une amende de £50, car la poursuite pour la confiscation des marchandises ne peut être intentée que dans les six mois. 655

20 mars, Montréal. Le même au même. Il surveillera avec la plus grande vigilance les Giasson et autres qui sont allés sur le Saint-Maurice et les fera poursuivre. 656

23 mars, Montréal. Le même au même. Howard a été poursuivi et condamné à payer l'amende de £50. 657

27 mars, Montréal. Pétition de Joseph Howard exposant ses services au gouvernement et demandant qu'on lui remettre l'amende qu'il a été condamné de payer pour être parti sans avoir de permis; aussi de lui accorder un permis afin qu'il puisse se rendre dans les pays d'en haut au printemps. 658

13 avril, Québec. Haldimand à Howard. A reçu sa pétition. Sa conduite, en partant sans permis, en violation directe de la loi et dans l'état alarmant du pays, était inexcusable. La compassion pour sa famille l'a porté à ne pas pousser l'affaire aussi loin que sa conduite le méritait. Le général de brigade Maclean a reçu instruction de lui remettre le cautionnement, mais il ne put avoir de permis ce printemps, car il doit être fait une différence entre ceux qui observaient et ceux qui enfreignaient la loi. 663

20 avril, Montréal. Howard à Haldimand. Le remercie de sa compassion pour lui-même et sa famille, et donne les raisons pour lesquelles il renouvelle sa demande d'un permis. 665

24 avril, Québec. Mathews à Howard. Sa demande a été reçue, mais pour les raisons mentionnées le permis ne peut être accordé. 667

29 mai, Québec. Le même à Gray. Monsieur Leroux est représenté comme un digne sujet. S'il n'est pas associé à Howard on lui donnera un permis pour deux canots, mais s'il l'est le permis ne sera accordé pour aucune considération. 668

26 juin, Montréal. (Cramahé ?) au même. Il doit faire des démarches pour poursuivre les Giasson et les autres qui ont fait le commerce sur le Saint-Maurice, sans avoir de permis. 696

6 juillet, Montréal. Pétition de Joseph Howard exposant que le canot pour lequel il avait un permis a fait naufrage, et demandant un autre permis afin de pouvoir envoyer un autre canot, avec des marchandises suffisantes pour remplacer celles qui ont été perdues. 670

16 octobre, Montréal. Joseph Howard à Haldimand. Envoie une lettre reçue de M. Bentley qui pourra lui être renvoyée, demande-t-il. 671

1781. La lettre est envoyée le 19. 671*a*

9 avril, Montréal. Pétition de Joseph Howard exposant les pertes qu'il a faites parce qu'on lui a refusé la permission d'aller dans les pays d'en haut, et il demande qu'on lui donne un permis pour un canot et qu'il puisse s'y rendre lui-même pour recouvrer ses créances. 672

12 avril, Québec. Haldimand à Howard. A appris pour la première fois par sa pétition qu'une autre personne s'était rendue coupable comme lui

1781.

de la même infraction. Si elle avait été dénoncée cette personne aurait été également poursuivie et le permis refusé. Page 676

24 septembre, Montréal. Joseph Howard à Haldimand. Contenant une lettre de change tirée par le lieutenant-gouverneur Sinclair, de Michillimakinak. 677

27 septembre, Québec. Mathews à Howard. La lettre de change tirée par Sinclair est renvoyée après avoir été acceptée. 678

29 octobre, Montréal. Joseph Howard à Mathews (?). Lui demandant de s'adresser à Son Excellence afin qu'il ait une licence pour lui permettre d'aller à Michillimakinak, le printemps prochain, faire le commerce et recouvrer ses créances. Expose les pertes qu'il a faites par suite des refus précédents. 679

1er novembre, Québec. Mathews à Howard. Un permis lui sera accordé et il peut se préparer en conséquence. 680

DOCUMENTS AYANT TRAIT AUX PRISONNIERS D'ETAT ET PERSONNES SUSPECTES.

1774—1784.

B. 185-1. **B.M., 21,845.**

Les documents qui suivent jusqu'à la page 64 sont marqués : " 1777-1780. N° 42, pétitions, lettres, déclarations et divers autres papiers ayant trait à M. Bentley, qui a été soupçonné de prendre parti pour les rebelles, envoyé prisonnier de Détroit à Québec en 1777. Aussi lettres de M. Desjean." Page 1

1777.

10 avril, Kaskaskias. Pétition de Daniel Murray, agent des entrepreneurs, Patrick Kennedy et Thomas Bentley, du village de Kaskaskias, se plaignant amèrement de la conduite de Rocheblave, à qui a été confié le gouvernement du pays depuis le départ du capitaine Lord et demandant protection. Les accusations d'avoir injustement accompli ses devoirs de juge, tenu une conduite tyrannique, commercé et profité de sa position. Il est aussi accusé de s'être sauvé chez les Espagnols lorsque les Français furent chassés, d'avoir prêté le serment d'allégéance à l'Espagne, et de n'avoir pas prêté le serment d'allégéance nécessaire au roi avant d'occuper sa présente charge. 2

25 mai, Kaskaskias. Daniel Murray à Thomas Bently. La conduite de Carty et autres après son (de Bently) départ. Il (Murray) a refusé de s'occuper de l'arbitrage. Arrivée du bateau de Charleville avec peu de marchandises ; Louis est mort à Orléans ; sa mulâtresse a été envoyée. Des marchandises commandées. Espère que Winston ne coquinera pas. Ne croit pas qu'il soit porté plainte contre lui (Bently) à sir Guy Carleton, car les habitants ont refusé de signer le rapport préparé par Rocheblave. Les chasseurs n'ont pas apporté de nouvelles. On rapporte qu'il y a beaucoup de mortalité à Orléans par suite de la petite vérole. 7

1er août, Michillimakinak. Thomas Bently à Daniel Murray. Espère qu'il s'est plaint de Rocheblave au gouverneur Abbott ; ignorait le mal qu'un tel homme pouvait faire, évidemment pour discréditer le rapport contre lui. Un homme comme Rocheblave, qui a prêté le serment d'allégéance à la France, à l'Espagne et à la Grande-Bretagne, n'hésitera pas à joindre les Américains. Il (Bently) a été arrêté sur l'accusation de Rocheblave, et est maintenant prisonnier ici, mais il ne sait pas exactement de quoi on l'accuse. Lui (à Murray) demande d'écrire une lettre au gouverneur, au poste Vincent, pour être transmise au gouverneur de Détroit, racontant en détail tout ce qui s'est passé ; rappelle à son souvenir leurs conversations et son grand désir de

1777.

voir arriver les soldats du roi, etc.; la conduite de Rocheblave dans différentes occasions; l'infamie de Bonner, encouragée par Rocheblave, etc. Les factures et ventes montreront la quantité de poudre et le nombre de fusils, et comment il en a été disposé, ce sera la preuve qu'il n'a pas vendu aux Américains. Son désir c'est qu'il lui soit permis de retourner à Kaskaskias pour obtenir des témoignages, etc. Page 10

15 août, Détroit. Rapport fait par le lieutenant-gouverneur Hamilton au sujet de l'arrestation de Thomas Bentley, sur l'accusation portée par Rocheblave qu'il avait envoyé des provisions aux rebelles à l'embouchure de l'Ohio. 17

15 août, Detroit. Rapport assermenté de Thomas Bentley contenant sa réponse en détail à l'accusation portée contre lui par Rocheblave d'avoir fourni aux Américains des provisions, de la poudre, etc. 19

6 octobre, Montréal. Pétition de Thomas Bentley à Carleton, demandant qu'il lui soit permis de rejoindre sa femme et sa famille, affirmant son innocence et rendant compte des poursuites contre lui, etc. 27

1778.
10 août, Montréal. Pétition de Thomas Bentley à Haldimand. Protestant de son innocence et demandant qu'il lui soit permis de rejoindre sa femme et sa famille. 31

1779.
21 janvier, Montréal. Autre pétition du même. Exposant qu'il a été détenu depuis le 21 juillet 1777 sans avoir d'allocation pour son support, en sorte qu'il a été obligé de faire des dettes; demande une allocation et qu'il lui soit permis d'aller rejoindre sa femme et sa famille. 33

8 avril, Londres. Madame Blizard à Thomas Bentley (son frère). Rendant compte de ses affaires domestiques et de ses efforts pour se supporter elle et sa famille. 35

5 mai, Londres. John Bradley à Bentley. Lui donnant avis que le juge en chef Levius, qui part pour le Canada, a soumis sa cause (de Bentley) aux lords du commerce. A l'arrivée de Levius ce dernier interviendra. 39

8 mai, Londres. Isaac Walker au même. Contenant la lettre de Bradley; espère qu'il obtiendra bientôt sa liberté. Lui demande de s'assurer de la condition des biens de Bradley. 40

9 août, Michillimakinak. De Peyster à Bentley. Est chagrin qu'il ne puisse écrire au général et lui envoie copie des lettres non demandées adressées au lieutenant-gouverneur Hamilton. Comprend qu'Hamilton avait envoyé des copies de ses (de De Peyster) lettres à Carleton. N'a jamais pu comprendre pourquoi il (Bentley) a été arrêté; avait averti Hamilton de la mauvaise réputation de Beauner (Bonner dans d'autres lettres), l'accusateur. 41

14 octobre, Montréal. Bentley à Haldimand. Faisant observer que le malheur arrivé à Hamilton rend impossible de s'adresser à lui pour qu'il consente à le laisser retourner (Bentley) dans sa famille. Implore d'être relâché pour être sauvé d'une ruine complète. 42

22 novembre, Québec. Mathews au général de brigade Maclean. A reçu sa lettre contenant celle de Bentley. Il a pris tous les renseignements pour s'assurer si quelqu'autre que Saint-Martin avait eu connaissance de l'évasion de Bentley, et pour se procurer des détails au sujet de Saint-Martin. Les inconvénients résultant de la dispersion dans le pays de gens indistinctement appelés loyalistes sont manifestes, mais la difficulté de leur procurer des demeures l'est tout autant. 44

29 novembre, Québec. Le même au même. Il devra prendre de nouveaux renseignements au sujet des relations de Bentley. Les familles des loyalistes devront être envoyées à Saint-Ours et dans le voisinage, excepté quelques-unes qui seront laissées à Montréal, dont les noms, alloca-

1779.

tions, etc. seront communiqués. Il pourra dans l'intervalle leur donner du secours, mais avec économie. Page 45

— novembre, Montréal. Bentley à Haldimand. N'ayant pu obtenir la permission, comme il l'avait demandé souvent, d'aller rejoindre sa famille, et par suite du manque de support, ce qui l'a obligé d'être à charge à ses amis, il a été forcé de s'enfuir. Il n'a pas d'intentions hostiles et fera tout ce qu'il pourra pour servir les amis de la Grande-Bretagne qui se trouveront dans l'affliction, mais poursuivra sans relâche ceux qui ont été la cause de ses malheurs. 47

23 décembre, Montréal. Le lieutenant-colonel Campbell au même. Le Sauvage qui a aidé à Bentley à s'échapper, bien que ce soit un homme d'un mauvais caractère, n'a été dans ce cas que l'instrument d'autres. La fuite du frère Récollet, de Caughnawaga, a fait grand bruit dans le village. 49

25 décembre, Montréal. Le général de brigade Maclean à Mathews. Joseph Howard, de Montréal, n'a pas seulement eu connaissance de l'évasion de Bentley, mais en a fourni les moyens. La découverte en est due au lieutenant Houghton, qui s'occupe de retracer le complot concernant le départ du Récollet de Caughnawaga. Il croit que les Jésuites du Sault Saint-Louis savaient que le Récollet devait partir. A obligé Howard de fournir des cautions pour sa comparution afin de répondre aux accusations portées contre lui, il affirme qu'il est innocent. Les deux hommes employés par Howard sont en prison. Croit que Pierre Amelote, l'officier de milice, s'est mêlé de la chose afin de faire plaisir à Howard, à qui il doit 2,600 livres. Ce qui sera fait pour remettre au capitaine Betty l'argent avancé, etc. L'homme qu'il a amené a besoin de vêtements et est d'ailleurs dans le dénûment. 50

27 décembre, Québec. Mathews au général de brigade Maclean. La lettre concernant la pétition du Père Berey et du capitaine John Macdonald a été reçue. Son Excellence exprime sa satisfaction pour l'assiduité avec laquelle il (Maclean) et le colonel Campbell ont surveillé Bentley, et les mesures prises jusqu'ici. On décidera après l'arrivée de Houghton ce qu'il y aura encore à faire. Les soldats, qui sont sous les ordres du capitaine Bettie, pourront joindre McAlpin, qui a reçu instruction de payer toutes les dépenses inconnues pour les amener. 53

28 juillet, Poste Vincennes. T. Bentley à DePeyster. Il a été obligé de s'évader pour avoir sa liberté. Son premier désir de vengeance contre Haldimand a fait place à celui contre Rocheblave et d'autres qui, par malice, l'ont trompé de façon à le (Bentley) suivre, ce à quoi ils ont réussi, craint-il. A vu dans la prison, à Williamsburg, Hamilton, et lui a offert ses services. Hamilton a déclaré qu'il avait été trahi par les Français à Vincennes. Il (Bentley) a obtenu pour Dejean la permission de venir à Vincennes, et depuis ce dernier a pu envoyer chercher madame Dejean. Bien qu'il ne puisse être poursuivi il désire réitérer ses affirmations d'innocence, les accusations portées contre lui l'ayant été par malice. 54

12 août, Oniah. Le même au même. Désire envoyer des chargements de bateaux comme remise pour payer ses dettes au Canada, et il demande qu'on donne instruction aux Sauvages de ne pas molester ses embarcations dans leur voyage jusqu'à Détroit. La malice de Rocheblave l'a miné, et bien qu'il ne le (DePeyster) blâme pas, cependant il demande s'il ne pourrait pas lui donner les moyens de se refaire à Détroit. Hivernera à Kaskaskias. 56

1780.
12 août.
Oniah.

T. Bentley à Haldimand.—A parcouru 160 milles à partir de l'Illinois par un pays exposé aux partis de guerre des Sauvages pour laver sa réputation des accusations malicieusement portées contre lui par Rocheblave et se débarrasser de ce dernier. Il proteste de son innocence et exprime son désir de retourner à Détroit pour réparer sa fortune délabrée. Fait remarquer que l'Illinois et le poste Vincennes pourraient être facilement conquis par trois cents soldats de l'armée régulière; en effet la population est mécontente des Américains; cependant elle résisterait aux Sauvages, dont elle a peur. On gagnerait ainsi le commerce du Missouri, ce qui serait une grande acquisition. Cent réguliers s'empareraient facilement de Vincennes, Abbott étant en grande estime; on pourrait facilement mener une expédition jusque dans le bas du Mississipi, et avec 1,000 hommes de plus la Nouvelle-Orléans pourrait être ajoutée à l'Empire. L'établissement de l'Illinois pourrait facilement fournir des vivres pendant l'année à une garnison de 300 hommes. Page 58

17 août,
Poste Vincennes.

Le même à De Peyster. A appris depuis son retour que le colonel français a envoyé des ceintures aux nations sauvages pour les engager à demeurer en paix, et qu'on a envoyé parmi eux des émissaires français. Demande que MM. Macomb aient la permission de lui envoyer quelques ballots de marchandises afin qu'il puisse les vendre aux Sauvages et aux habitants, lesquels sont si mécontents que les troupes de l'armée régulière seraient reçues à bras ouverts. On rapporte que les Espagnols se sont emparés de Mobile et que Don Galvez s'est brouillé avec l'amiral, lequel est retourné à la Havane. Si l'on envoyait 3,000 soldats par Presqu'Isle, ils pourraient prendre le fort Pitt et les communications de l'Ohio et s'emparer facilement de la Nouvelle-Orléans. Renouvelle avec instance sa demande de marchandises et répète les informations au sujet de la faiblesse des Américains sur l'Illinois. 62

Les documents qui suivent jusqu'à la page 136 sont marqués: "1775-1782, n° 7.— Différents documents relativement à Fleury Mesplets, imprimeur rebelle, et Valentine Jautard, tous deux prisonniers d'Etat. 65

1775.
29 mars,
Philadelphie.

Bergé à Mesplet (en français). Une tentative a été faite pour saisir ses effets, que lui et madame Mesplet ont emporté et caché à différents endroits de même que ses caractères d'imprimerie, qui se trouvaient chez Miller. Il (Bergé) avait réglé avec Miller et d'autres, ce dont il est fourni un état et ce pourquoi il peut régler aussitôt qu'il pourra le faire commodement. Son matériel à imprimer a été emballé et des détails sont donnés au sujet des paquets, etc. A reçu des bonnes nouvelles d'un correspondent de Saint-Domingue, qui désire connaître la réponse faite par les Canadiens à la lettre du Congrès, qu'il (Mesplet) a imprimée, laquelle avait trait aux affaires de la Nouvelle-Angleterre. Comme il a assez de perspicacité pour savoir ce que les Canadiens pensent, il aimerait à avoir un rapport non signé aussitôt que possible. 66

20 décembre,
Montréal.

Le général de brigade Wooster, (A. E. U.) au capitaine Bourdon, de Saint-Sulpice (en français). Ordre d'envoyer 15 soldats de sa compagnie joindre Montgomery à Québec. Le Congrès n'a d'autre objet que de rétablir la liberté dans ce malheureux pays. (L'ordre est de l'écriture de Jautard). 69

1776.
31 janvier,
Montréal.

Commission (en français) du général de brigade Wooster à Valentine Jautard, le nommant notaire public pour le district de Montréal. 70

1778.
24 février, Montréal. Lettre anonyme (en français) envoyée apparemment à Mesplet. Fait des vœux pour qu'il soit encore préservé contre les attaques de ses ennemis; l'avertit d'être prudent au moment où il est menacé, parce qu'il partage l'opinion des Colonies-Unies. On a demandé à Carleton de le punir, mais ce dernier n'en a rien fait; il se peut qu'on ressente les effets des troubles existants dans le sud, et il lui est commandé de se tenir constamment sur ses gardes. 71

août (?) Montréal. Pétition (en français) de Fleury Mesplet demandant la permission de publier un journal hebdomadaire. 73

août (?) Montréal. Prospectus (en français) d'un journal hebdomadaire projeté par Fleury Mesplet. 75

— août (?) Montréal. Pétition (en français) de Français de Montréal en faveur de F. Mesplet, l'imprimeur. 77

1779.
4 janvier, Montréal. Mesplet (en français) à.—Par suite des persécutions qu'on lui a fait subir a cherché à prendre des précautions mais n'a pas réussi. Le Père Well a envoyé plusieurs articles, parmi lesquels il s'en trouvait un qu'il n'a pas cru à propos de publier. Montgolfier a pris la part de Well, et il menace de faire cesser la publication du journal. Des numéros du journal ont été envoyés à Son Excellence, et ce dernier verra qu'il n'a touché à rien de ce qui concernait le gouvernement. Demande protection contre la malice de ses ennemis. Envoie la lettre en français du père Well au sujet du jeu d'échecs. 79

15 avril, Montréal. Plaidoyer (en français) produit à la cour des plaids communs de Montréal, de l'écriture de Jautard et signé des initiales du nom de DuCalvet. La poursuite était intentée par François Ribal de Gonora contre Pierre DuCalvet. 82

1er juin, Québec. Mandat au major John Nairne pour arrêter Valentine Jautard et Fleury Mesplet. 87

1er juin, Québec. Haldimand au major Nairne. Instruction concernant l'arrestation de Mesplet et de Jautard. 92

1er juin, Québec. Instructions supplémentaires à Nairne à l'effet que les deux délinquants (Jautard et Mesplet) devront être envoyés par le *Mercury*, qui fait le voyage dans le but de les recevoir à son bord. 89

1er juin, Québec. Haldimand à Rouville (en français). Il a reçu les journaux envoyés. Il y a eu des raisons pour temporiser, mais il est maintenant temps de sévir contre ceux qui ont diffamé tous les officiers du roi et ont cherché à jeter la confusion dans la colonie. Il supportera les officiers du roi, principalement ceux qui ont agi avec modération et d'une manière aussi louable qu'il (Rouville et Southouse) l'on fait. Espère que l'exemple qu'il doit faire aura un bon effet. 90

1er juin, Québec. Instructions à Willian Halcro, capitaine du *Mercury*, de se rendre à Montréal avec son navire, et qu'il y recevra des ordres. 94

15 juillet, Québec. Pétition de madame Mesplet (en français). Demandant qu'on interroge son mari, prisonnier d'Etat. 95

1780.
26 septembre, Québec. Pétition (en français) de Fleury Mesplet, demandant sa mise en liberté aux conditions qui pourront lui être imposées. 97

20 octobre. Copie d'une chanson (en français) qui a deux sens entièrement différents, selon qu'on en lit ou non certaines parties; aussi d'un papier écrit en encre sympathique et dont l'écriture est devenue visible en l'approchant du feu. Ce papier rapporte qu'il y a ici au plus 5,900 soldats; que Québec est fortifié, mais que, par suite de la sympathie de la population, 3,000 soldats débarqués à l'ombre du drapeau français en vaudraient 10,000. Suggère qu'on fasse impri-

1781.

mer des commissions et qu'on les fasse distribuer, de Chambly au golfe, et conseillant une attaque contre les royalistes. Le blé est rare de même que le bœuf. Saint-Jean ne peut être défendu ; il n'y a pas actuellement un seul canon à cet endroit,et que des volontaires qui sont en faveur des Américains. Donnera d'autres informations par une autre occasion. Page 99

27 février, Québec. Jautard à Berthelot, avocat, Québec (en français). Demandant du secours. 102

8 mars, Québec. Le même aux avocats français de Québec (en français). Demandant du secours. 104

30 avril, Québec. Pétition (en français) de Mesplet, qu'il puisse prendre de l'exercice dans la cour de la prison. 105

1782.

7 août, Québec. Pétition (en français) de Jautard et de Mesplet qu'ils subissent leur procès. 106

19 septembre, Québec. Jautard à Mathews (en français). Appels à la déclaration du roi et du parlement qu'on observerait l'humanité à l'égard des prisonniers, et qu'on ne s'occuperait pas seulement du confort, mais aussi des droits des particuliers, et demande d'un procès. (La pétition porte à l'ordre qu'elle date du 11 et a été reçue le 21 juillet, mais sa teneur indique que c'est une erreur.) 108

2 novembre, Québec. Le même au même. Récapitule le contenu de sa pétition, fait remarquer les misères qu'il a eues à endurer, et si on ne lui accorde pas sa liberté qu'on l'informe au moins de la cause de sa détention. 110

18 novembre, Québec. Le même au même (en français). Renouvelle sa demande, maintenant que tous les navires ont fait voile. 113

Sans date. Deux pétitions (en français) de Jautard exposant les circonstances de son arrestation, etc., et demandant d'être relâché ou jugé. (Sur la première sont écrits à l'endos les mots suivants : "Le pétitionnaire a appuyé avec zèle la cause des rebelles en l'année 1775, et le lieutenant-gouverneur possède des ordres écrits par lui aux capitaines de milice pour les rebelles.") 114, 117

Pétition (en français) de la femme de Mesplet demandant que ce dernier soit élargi. 119

Déclaration (en français) du roi de France adressée à tous les Canadiens de l'Amérique du Nord. Apparemment envoyée à Clément Gosselin. 120

Document anonyme (en français) dans un langage très obscur. 126

Condition proposée au général de brigade Montgomery (en français) par les habitants de Montréal qu'on leur conserve la libre possession et la jouissance de leur droits et religion ; qu'on ne gêne pas le commerce et qu'ils ne soient pas forcés de prendre les armes contre la mère-patrie ; que tous ceux qui ont été pris les armes à la main soient remis en liberté ; qu'il soit établi des cours de justice ; que les soldats ne soient pas logés chez les habitants, et qu'on empêche la population de la campagne de se rendre à Montréal jusqu'à ce qu'on ait pourvu à la sûreté de cette place. 127

Adresse anonyme (en français). Contre les termes projetés ; les auteurs de l'adresse expriment leur désir de former une union avec les autres colonies. 129

Copie de vers en français. 131

Lettre non signée (en français). L'auteur de la lettre a lu la lettre adressée à Du Calvet, il en reconnaît le style, et il est surpris qu'il ne l'a pas lui-même reconnu. Il est si plein de sa propre importance qu'il s'aveugle lui-même et croit aveugler les autres.

Il a peur de la tempête qu'il a soulevée et cherche à se mettre à couvertu de concert avec Cazeau. Le caractère vil de Cazeau. Ces deux hommes ne méritent pas le nom d'amis de la liberté, etc. Page 133

Sans date. Chanson (en français) portant à l'endos: "Chanson sur l'Evêque, trouvée parmi les papiers de Jautard, et que l'on a cru être de son écriture." 135

Les papiers qui suivent jusqu'à la page 161 sont marqués: "n° 14, service secret. Lettres interceptées et différents autres papiers enlevés par Joseph Brant, lorsqu'il a défait le colonel rebelle Lochry sur l'Ohio, en août 1781." 137

1776. 16 septembre. Commission envoyée par le Congrès des Etats-Unis à Benjamin Hopkins, le nommant adjudant du régiment à pied de Seth-Warner. 138

1779. 31 août et 30 novembre. Deux quittances au capitaine Benjamin Hopkins pour munitions fournies, la première datée de Bennington et la seconde du fort George. 140

12 novembre, Philadelphie. Commission par le Congrès nommant Benjamin Hopkins lieutenant dans le régiment de Seth Warner. 141

1er décembre, Fort George. Commission d'adjudant à Benjamin Hopkins signée par Seth Warner. 143

30 décembre, Bennington. Démission (non signée) par Hopkins de sa commission dans l'armée Continentale, par suite du fait qu'il ne peut supporter sa famille à cause de la dépréciation de la monaie courante. 144

1780. 31 mars, Bennington. Reconnaissance de la part de Joseph Beaman qu'il s'est enrôlé pour la guerre dans le régiment de Warner, suivie d'un reçu pour $100 qu'il aura s'il se conduit convenablement. 140

13 juin, Bennington. Compte de Moses Crosby pour partie de la solde de trois années et l'habillement de fifre-major du régiment du colonel Seth Warner. 146

3 septembre, Fort George. Johannis Young. Ordre à Thomas Tolman, payeur du régiment de Warner, de retirer ses gages. 147

1781. 23 juillet, Philadelphie. Joseph Reed, président du Conseil, au colonel Archibald Lochry. La difficulté de faire envoyer un compte de l'argent aux frontières. Il a assez de pouvoirs pour forcer le sous-lieutenant à rendre compte. Observations au sujet des comptes des colonels Percy et Broadhead. Satisfaction concernant les opérations de Clark sur la frontière et de la conduite de la population du pays. Les membres du Conseil sont affligés des dissensions qu'il y a dans le pays, ce qui affaiblira son crédit. Le fait que des officiers faisant le service sur les frontières ont manqué à leur devoir a eu un mauvais effet. Les témoignages donnés par les habitants sont obtenus si facilement qu'ils ont peu de valeur comparativement à l'observation fidèle des devoirs. On devra prendre le plus grand soin pour vivre avec frugalité. 148

7 août, Fort Pitt. L Brady à Lochry. Est désappointé qu'il n'ait pu accompagner Clark. Espère que le pays se soulèvera contre Sandusky et qu'il le rencontrera là. 152

8 août, Wheeling. Le colonel Lochry à Geo. Rogers Clark. N'a trouvé ni les embarcations, provisions ou munitions laissées ici. A envoyé un canot pour faire transmettre ces choses avec des instructions sur l'endroit où il devra se rendre. La troupe est forte de 100 soldats, y compris des chevau-légers. 153

9 août, Middle Island Clark à Lochry. Est affligé qu'après avoir attendu si longtemps il soit parti la veille de son (de Lochry) arrivée. Il a supposé qu'il avait aussi partagé le désappointement de la population. La milice continue à déserter, en sorte qu'il ne peut demeurer longtemps à un

1781.

endroit où il aurait été heureux d'y opérer sa jonction. A porté à huit hommes alertes la troupe de Wallace, lesquels ont pris des provisions pour quinze jours pour toute sa (de Lochry) troupe. Un grand bac et un nombre suffisant de petites embarcations, des bouilloires de campement, etc, seront laissés sur la Troisième Ile (*Third Island*) aux soins de quelques hommes. Marchera lentement et il (Lochry) devra se hâter pour le joindre. Page 154

9 août. Trois-Iles. Lochry à Clark. Est arrivé aux Trois-Iles; tous pleins d'ardeur; il n'y a pas de déserteurs. On a arrêté un officier et quinze déserteurs, qui seront livrés. Marchera aussi promptement que possible. 156

29 août, près de l'Ohio Alexander McKee à DePeyster. Il a été envoyé avis que Brant et George Girty, ainsi que les Sauvages, se sont avancés sur l'Ohio et se sont emparés d'une des embarcations de Clark lorsqu'il a été passé; ils n'étaient pas en nombre suffisant pour l'attaquer. Ils ont attendu Lochry et ont fait prisonnière toute sa troupe, tuant 37 hommes, y compis Lochry et quelques-uns de ses officiers. Cela joint aux désertions réduira l'armée de Clark et si les Sauvages étaient venus, comme on le voulait, il aurait été maintenant pris ainsi que ses canons. Les prisonniers ignorent ses intentions et la perte pourra le faire changer d'idée. Cherchera à tenir les Sauvages ensemble et à surveiller ses mouvements. Son premier dessein était de pénétrer à Saudusky, les troupes du fort Pitt s'en retourneraient à cet endroit et lui à Kentucky. Les Sauvages n'ont pas décidé ce qu'ils feraient des prisonniers, mais ils paraissent vouloir en adopter un bon nombre. 157

Suit la liste des tués et blessés. Parmi les premiers se trouvent les noms de Lochry, d'un capitaine, trois enseignes, six sergents, un caporal et 25 soldats; il y a 64 prisonniers. 159

Sans date. Compte au débit de la compagnie du capitaine Brownson pour choses de nécessité fournies. 161

Les documents qui suivent jusqu'à la page 257 sont marqués: 1778—1782. Lettres, pétitions, dépositions et différents autres documents ayant trait à M. Laterrière, prisonnier d'Etat, n° 14. 162

1778. Sans date. Laterrière à Haldimand (en français). Les Acadiens des colonies rapportent la défaite d'une flotte française qui cherchait à débarquer une armée à la Longue-Pointe et la perte d'environ 1,000 hommes. La flotte a été obligée de s'en retourner à Boston. Un plan avait été formé d'envahir le Canada l'hiver dernier, mais il a été abandonné parce que Noailles, qui devait commander, n'a pu compléter les 15,000 hommes qu'il commandait. Le Congrès approuvait le plan mais ne croyait pas qu'il fût possible de le mettre à exécution avant le printemps. 163

1779. Janvier (?) Un discours adulateur (en français) à l'occasion de la nouvelle année par Laterrière à Haldimand. Priant qu'il réussisse complètement dans la prochaine campagne, etc. (Il n'y a pas d'autre date que celle à l'endos, 1779. Le contenu indique que cela a été écrit par Laterrière au commencement de cette année et avant son arrestation en février.) 236

23 février, Trois-Rivières. Laterrière à Gugy (en français). Envoie des détails au sujet du fils de Delzenne et d'un Anglais. Le dernier a été employé, à sa propre demande, à bûcher, puis envoyé aux forges avec une note à M. Dumas. Le fils de Delzenne et lui sont partis à trois heures de l'après-midi, à la connaissance de tous ceux qui se trouvaient là. Douze jours après, ayant appris au Petit-Lac le chemin qu'ils avaient pris, il revint chez lui et les mit à la porte à neuf heures du

1779.

soir. Serait obligé s'il informait le général, car Delzenne et ses autres ennemis font tout ce qu'ils peuvent pour le ruiner auprès du général. Page 164

24 février, Trois-Rivières.

Déposition (en français) de François La charité concernant Delzenne et un Bostonien. Deux hommes, dont l'un un fils de Delzenne et l'autre un Anglais, qui disait venir de Bécancour, où il avait demeuré longtemps, sont venus chez lui le 14. Ils ont dit qu'ils étaient allés à une expédition de chasse de quatre jours, mais s'étant égarés ils ont passé une quinzaine de jours dehors et ont beaucoup soufferts de la faim. Au matin il leur a servi de guide pour descendre la rivière Nicolet; par suite du froid ils entrèrent dans la maison de Pierre Foucault, où Baptiste Foucault, officier de milice, les arrêta. 166

24 février, Trois-Rivières.

Déposition (en français) de John Oakes, natif de Boston. Il demeure depuis huit ans sur une terre au lac Champlain où il a été fait prisonnier par le major Carleton et envoyé à Québec. Il y est resté quatre ou cinq semaines, puis il s'échappa et se rendit à Bécancour, où il demanda de l'ouvrage à Laterrière. Personne ne lui avait donné l'adresse de Laterrière; il y est allé par hasard et lui dit qu'il venait de Machiche, car il avait vu dans cette paroisse des gens de son pays. Il a passé là à bûcher environ un mois, puis parti, avec le jeune Delzenne pour se rendre à la Nouvelle-Angleterre. Delzenne parlait un peu l'anglais; il lui dit qu'il connaissait son frère, lequel était dans l'armée rebelle à Carillon, et que s'il s'y rendait il pourrait le voir. Il ne connaissait pas le chemin et n'avait ni plan ni guide. Ils ont monté la rivière Bécancour jusqu'à la rivière Nicolet. Ne sachant pas où ils étaient ils descendirent la rivière et furent arrêtés. Après avoir rapporté les questions qui leur furent posées au moment de l'arrestation, Oakes ajoute que Laterrière ne connaissait rien de leur projet, que lorsqu'ils sont revenus il leur a dit qu'ils étaient fous d'être allés chasser aussi loin. Le jour où ils sont revenus chez Laterrière il n'y resta que jusqu'au coucher du soleil, et partit alors pour les forges avec une note adressée à Dumas, lequel l'occupa à bûcher. 168

24 février, Trois-Rivières.

Interrogatoire (en français) de Michel Delzenne, arrêté sur la dénonciation de Pierre Brassard, capitaine de milice de la paroisse de Nicolet. Delzenne rapporte que Laterrière lui a conseillé d'aller trouver son frère, qui était au service des rebelles, et de l'engager à s'en venir au Canada; aussi de dire au général rebelle de venir avec 3,000 hommes par Carillon afin d'assiéger Haldimand, qui serait à Sorel. Il devait aussi demander à son frère d'obtenir du général rebelle un ordre afin d'employer un ministre pour marier madame Pélissier à Laterrière. En même temps, il devait assurer le général rebelle qu'il (Laterrière) employait le Père Théodore, récollet, à gagner le village sauvage, 500 Allemands et différentes paroisses, lesquelles fourniraient 3,000 hommes qui se joindraient à l'armée rebelle; dire aux Bostoniens qu'ils n'avaient à emporter que de la poudre et des munitions, parce qu'on leur procurerait des provisions en quantité suffisante. C'est Laterrière qui lui (Delzenne) a fourni et à son compagnon des provisions pour le voyage, mais ils se sont égarés et ont été fiers de revenir sur leurs pas. Il reconnaît un plan, qui lui a été remis par son frère et que lui avait donné Laterrière afin de le guider jusqu'à Boston; il avait aussi donné aux Bostoniens une boussole de poche et désirait qu'ils recommandent d'envoyer une flotte à Québec. 172

1779.
25 février, Trois-Rivières. George Tonnancour à Haldimand (en français). Fait rapport au sujet de la capture de deux hommes ainsi que les trois dépositions. Sur la déposition de Delzenne, Laterrière a aussi été arrêté et ses effets et papiers scellés et confiés aux soins du greffier du district. Page 175

25 février. Pétition (en français) de Laterrière. En termes semblables à celle du 23 (p. 164) et exposant en outre qu'il a remis tous les papiers s'y rattachant à Gugy. Demande une prompte décision. 178

4 mars, Trois-Rivières. Déclaration (en français) de Pierre Bergerant, le fermier de Laterrière. Expose qu'il ne savait pas que Delzenne et Oakes se rendaient à Boston; qu'il a appris seulement que Laterrière avait chapitré Delzenne et l'avait renvoyé chez son père. Oakes est parti, suppose-t-il, pour les forges. Sur la demande qui lui en fût faite, la mère de Delzenne a pris des faux-fuyants, mais elle a admis par la suite qu'il était allé à Boston rejoindre son frère. Delzenne, un peu avant son départ, a dit à la femme du déposant qu'il ferait de l'argent dans quelques jours 180

4 mars, Trois-Rivières. Déclaration (en français) par Nicolas Saint-Martin, qu'il ne connaissait rien des accusations portées contre Laterrière. Il a emporté une valise de la maison de Laterrière afin que rien n'en fut volé; il était grand ami de Laterrière. 182

5 mars, Trois-Rivières. Enquête (en français) par MM. Gugy, Tonnancour et Baby, commissaires de la paix, concernant Laterrière. Les dépositions sont en substance les mêmes que celles données à l'enquête préliminaire; quelques-unes des dépositions sont répétées. Le rapport de la procédure s'étend de la page 184 à 207

7 mars, Trois-Rivières. Tonnancour à Haldimand (en français). Envoie deux lettres du corps de garde, une de Michel Delzenne et l'autre envoyée par un officier de la garde qui l'a reçue du sergent; demande qu'elles soient ajoutées aux papiers ayant trait à l'enquête. 208

8 mars, Trois-Rivières. Deux lettres (en français) de Michel Delzenne. La première déclare donner la raison de la déposition faite par lui contre Laterrière, et que l'énoncé au sujet des messages envoyés par Laterrière au général rebelle n'était que des réponses dans le sens affirmatif aux questions posées par Tonnancour. La seconde, adressée à Haldimand, donne une vague explication du désir de Laterrière de marier Mme Pélissier (sœur de Delzenne), et du message à elle envoyée par son père. 209—211

16 avril, Québec. Laterrière à Cugnet, aîné (en français). Lui demande son avis et son aide pour faire régler sa cause; affirme son innocence et que l'accusation provient d'un complot tramé par Delzenne et Oakes pour l'inculper. Déclare que sa santé se ressent de sa détention, sa constitution est faible et sa petite fortune en souffre. Se plaint des privations auxquelles il est exposé, etc. 213

Sans date. Pétition (en français) de Laterrière qu'on lui permette de se défendre. 216

— avril, Québec. Pétition (en français) de Laterrière demandant un procès à bref délai, car sa santé s'use. 217

(Avril.) Québec. Suivent deux autres pétitions au même effet, reçues dans le même mois, mais sans date. 219

3 juin, Québec. Procuration (en français) par Laterrière à Jean-Baptiste Le Brun de recouvrer les créances qui lui sont dues et de payer ses dettes ainsi que d'obtenir la possession de ses biens et effets à quelque endroit qu'ils seront, de vendre sa maison aux Trois-Rivières, etc, (p 230). Liste des effets, vêtements, etc. 224 à 229

1779.
3 juin, Québec. Pétition (en français) de Laterrière demandant sa mise en liberté et qu'il lui soit permis de demeurer en ville aux conditions qui pourront lui être prescrites. Page 231

13 juillet, Trois-Rivières. Pétition (en français) de madame Pélissier (Marguerite Delzenne) demandant qu'on lui remette ses vêtements, dont on s'est emparé en même temps que les effets de Laterrière. 233

21 août, Québec. Pétition (en français) de Laterrière. Demande son procès ou sa mise en liberté. Si après son procès on doute encore de son innocence, il a des amis qui sont également de véritables amis de l'Etat qui répondront de sa conduite. 235

1780.
22 janvier, Québec. Déclaration (en anglais) de Louis Guillon exposant que c'est Laterrière qui a fourni à Oakes les raquettes, la poudre, etc, ainsi qu'une carte de la route par la rivière Saint-François. Laterrière a dit à Oakes que les habitants de Bécancour, Gentilly, Saint-Pierre et les Acadiens demeurant autour du lac étaient prêts à prendre les armes à l'arrivée des Bostoniens; il a aussi engagé Delzenne à partir et lui a donné des instructions sur ce qu'il devait dire du pays, ne voulant pas écrire. Guillon ajoute qu'il a demeuré cinq mois chez Laterrière, pour lequel il construisait une maison, que le Père Théodore et lui étaient en faveur des rebelles, et que c'est le Père Théodore qui a remis la boussole (à Oakes). Le pain a été fait par madame Linctot. C'est Breton, de Lorette, qui a fourni à Flood les mocassins, chaussettes, couteaux et briquets; que ce dernier et ceux qui se sont évadés avec lui sont demeurés deux jours chez Breton et trois jours chez Marcotte et Germain, au Cap-Santé, et que Langlois lui a donné du tabac en poudre. Guillon déclare encore avoir reçu de Flood la confidence que s'il était parti trois jours plus tôt il aurait pu rejoindre Gosselin, lequel arrivait des colonies avec un Sauvage et apportait des paquets de lettres. A la fin se trouve un certificat de Prentice, grand prévôt, à l'effet que Guillon lui a demandé la permission de faire cette déclaration. 237

22 août. Cramahé à Haldimand (en français). Envoie une note qu'il a reçue hier. A envoyé quérir Laterrière, dont les prétendues révélations se sont terminées par une proposition qu'il soit conduit à Montréal, où une personne dont le nom n'est pas mentionné donnerait des informations inculpant des personnes non suspectes. Il a parlé de ses dispositions à l'égard du gouvernement britannique et de son désir de le servir—et qu'il avait un secret à communiquer au sujet d'une prise de campagne portative qui ferait grand effet. 239

1781.
20 décembre, Québec. Laterrière à Mathews (en français). Comme le bail des forges du Saint-Maurice est expiré, demande si l'exploitation s'en continuera pour le compte du roi, et il offre ses services, car il possède les qualités requises, et il est prêt à se soumettre à un examen. 240

1782.
13 juillet, Québec. Pétition (en français) de Laterrière demandant son élargissement. 242

3 août, Québec. Mathews à Laterrière. Comme par suite de diverses circonstances il ne peut jamais s'attendre à être reçu dans la société de ses concitoyens, il a la permission de quitter la province. 244

5 août, Québec. Laterrière à Mathews (en français). Remercie qu'on lui permette de quitter la province. Demande la permission de demeurer chez M. Prentice (grand prévôt) afin de régler ses affaires, car personne ne voudrait acheter ses biens dans une prison strictement gardée. S'engage à ne rien dire ni faire, sauf avec la sanction des autorités. 245

1782
8 septembre, à bord le navire au large de l'île Verte.

Pétition (en français) de Laterrière à Haldimand. Remercie de sa mise en liberté; espère par sa conduite sage gagner la confiance du général. Page 246

Suivent deux dépositions (non datées) évidemment prises à la date de l'arrestation de Laterrière, une de lui-même, l'autre de Guillon. 246, 249

Note non datée, probablement celle à laquelle il est fait allusion par Cramahé dans sa lettre à Haldimand, en date du 22 août 1780. 251

Une note signée par le baron de Grotheil, sans date et sans adresse. 252

San sdate.

Lettre non signée (en français) commençant "à Louis". Ce n'est pas l'auteur de la lettre qui a causé l'arrestation de Louis, mais sa propre mauvaise conduite en ville; il aurait été mieux pour les deux que cela eût été fait plus tôt. Parle du jour ou il a agi si imprudemment lorsqu'il a été arrêté; l'homme avec lequel il buvait et la fille qu'il a insultée. Ce qu'il pourra leur arriver de fâcheux lorsqu'ils seront remis en liberté. Il (l'auteur de la lettre) a beaucoup d'ennemis, mais pas autant que Louis, qui serait en prison à Saint-Jean si l'on savait tout à son sujet. Il suffisait qu'il (Louis) ait été au service de l'auteur de la lettre pour expliquer qu'on l'eut bien traité, mais il n'a pas excusé la folie qu'il a commise en lui demandant à lui parler le jour de son (de Louis) arrestation. S'il était allé voir Cramahé, comme il en avait reçu l'ordre, tous les deux eussent été libres, mais il s'ensuivit de fâcheuses conséquences, car Cramahé vit qu'on essayait à le tromper. Exhorte Louis à être patient, l'auteur de la lettre ayant plus à perdre que Louis, à qui il demande d'être patient et gai. Deux heures de liberté effaceront toutes les souffrances actuelles. (Lettre apparemment écrite par Laterrière à Louis Guillon, son domestique, lequel avait été appelé à venir témoigner devant les magistrats.) 253

Michel Delzenne à son père (en français). Exposent que ce qu'il a dit, lors de son interrogatoire au sujet de Laterrière, a été dit parce qu'il avait peur. Dans un post-scriptum il ajoute que personne ne lui a dit d'aller joindre les rebelles; il s'y rendait dans le désir de voir son frère. 256

Croquis, probablement celui auquel il est fait allusion dans les dépositions. 257

Les documents qui suivent jusqu'à la page 298 sont marqués: n° 11. Dépositions, déclarations et interrogatoires de diverses personnes en 1780, 1781 et 1782. 258

1778.
4 août, Québec.

Déclaration de Samuel Weatherhead qu'il a été envoyé comme appartenant à l'équipage du *Betzy*, pris près de la baie de Boston, mais repris par un corsaire à proximité de l'île Percé. Les autres et lui ont été embarqués à bord d'une goëlette appartenant à M. Ross, dans laquelle ils se sont rendus à Sainte-Anne, d'où ils ont marché jusqu'à la Pointe-Lévis. Le corsaire brûla le *Betzy*, qui était parti de Salem depuis pas plus de neuf jours. 259

1779.
23 décembre, Saint-Pierre.

Rapport fait par un caporal des troupes d'Anhalt Zerbst de l'arrestation de James Patten (appelé James Dapen dans le rapport) comme personne suspecte. 260

1780.
7 janvier, Québec.

Interrogatoire de James Patten, l'homme arrêté par le caporal d'Anhalt Zerbst, et l'explication de sa conduite. 261

5 mars, Québec.

Interrogatoire de Julien Mercier, de Saint-Vallier, qui a été fait prisonnier en 1777 pendant qu'il servait sous les ordres de Burgoyne et emmené à Boston, où il a été emprisonné; a été échangé et envoyé

1780.

à Long-Island. Ayant été envoyé à Québec dans un senau avec 27 autres Canadiens et un écossais, il fut pris par deux corsaires et a été blessé pendant l'attaque. A Boston ils obtinrent un passe port pour le Canada et un ordre de provisions sur Hazen, lequel leur ôta leurs passe ports et les envoya en prison puis à Fishkill. Hazen faisait alors une incursion au Canada ; mais il a été envoyé dans la Nouvelle-Géorgie. Les Canadiens et les Ecossais furent détenus dans la prison de Fishkill, et on les laissa manquer de tout. Ignace Ouellet, de Kamouraska, et lui parvinrent à s'échapper et rencontrèrent un parti d'éclaireurs. L'argent qui leur avait été donné à New-York lui permit d'acheter à Fishkill des racines, car ils n'avaient pas de pain, et il leur a fallu donner de cinquante à soixante dollars en papier-monaie pour un en argent. Virent en compagnie de Hazen, les deux Gosselin, Germain, Dionne, un nommé Oliver, de L'assomption, Poulain, de Saint-Denis, et Pellan, de Berthier, qui cherchèrent à les enrôler au service des rebelles mais sans y réussir. Page 262

10 mars, Québec. Interrogatoire (en français) de A. Emond, marin. A fait voile pour les Antilles dans le cours de l'automne de 1778 et est retourné à Charleston, port dans lequel le vaisseau qui le transportait a été chassé. Les efforts pour se rendre au Canada et son arrivée à Saint-Jean, le 28 février. Dans son voyage à travers le pays il a constaté que les partisans du roi étaient plus nombreux que ceux du Congrès ; il n'y avait pas d'eau pour permettre de moudre le grain, lequel était d'ailleurs d'une qualité inférieure. La population des campagnes, dans les environs d'Albany, refusait de vendre ses produits pour du papier-monnaie, et l'on devait donner à Albany trente-cinq dollars de papier-monnaie contre un en argent. 266

12 mars, Québec. Interrogatoire (en anglais) de Ignace Ouellet, de Kamouraska, lequel corrobore en substance celui de Emond. 269

15 mars, Québec. Interrogatoire (en anglais) de Pierre Guillon *dit* Saint-Eloi. A rencontré le prisonnier, Pierre Noël dit Malbœuf, lequel lui dit qu'il venait de l'Illinois pour espionner. La déposition du fils de M. Launière comporte que Sanssouci a admis que le prisonnier avait dit être allé à cet endroit trois fois, et deux fois sans être découvert. 271

16 mars, Québec. Pierre Noël dit Malbœuf. Déclare qu'il était employé sur les bateaux du roi et qu'il est venu pour voir ses parents et acheter un morceau de terre. 272

11 avril, Québec. Interrogatoire de Augustin Lachance, de Saint-Jean, Isle d'Orléans, lequel après avoir exposé les faits ayant trait à sa capture avec Burgoyne, son emprisonnement, etc., dit que les récoltes avaient manqué à Albany et que la population était dans une grande détresse. Sur cent personnes on n'en pouvait trouver dix qui désiraient le succès de la cause. Il a vu Merlet, Poulain et d'autres Canadiens qui étaient au service des rebelles, mais il ne s'est pas associé à eux. 274

18 août, Trois-Rivières. Déclaration (en français) de Claude Duprat. Il a rencontré chez Panneton, le maître de poste de la Pointe-du-Lac, Giasson de Montréal ; raconte la conversation qu'il a eu avec lui au sujet des moyens à prendre pour sauver son (de Giasson) frère. 276

4 septembre, Québec. Dépositions de Breton père, fils, et du domestiques. 278,279

4 septembre, Québec. Déclaration de Eleazer Davis qu'en compagnie d'autres personnes il s'est échappé de prison, mais il y est retourné de son propre gré,

1780.

étant innocent de toute infraction. Les prisonniers évadés n'avaient aucuns secours des gens du dehors. Page 280

4 septembre, Québec. Déclaration de William Flood, au sujet principalement d'endroits qui ont été visités par les prisonniers évadés. 281

5 septembre, Québec. Interrogatoire de François Breton, dans lequel il reconnaît qu'il a donné de la nourriture à plusieurs personnes qu'il ne connaissait pas, mais a refusé de les loger chez lui. A permis à Davis, contre son gré, de loger chez lui; promet de ne plus loger aucun étranger. 282

9 septembre, Québec. Déclaration de François Groslau qu'il est marié à la nièce de Sanschagrin. Lorsque la garde l'envoya chercher pour avoir des nouvelles de ce dernier il s'y rendit et le rencontra en route. Ayant appris la chose à Sanschagrin on lui dit de s'en retourner chez lui, mais il ne peut dire où Sanschagrin s'en est allé. 283

9 septembre, Québec. Interrogatoire de Louis Bernard et de François Germain; tous deux nient qu'ils aient logé des déserteurs ou des étrangers. 283, 284

17 septembre, Pointe-du-Lac. Joseph Commeau à Tonnancour (en français). Six hommes sont passés ici gagnant par en bas et doivent revenir, mais ne peut dire quand. Il a été fait rapport que le géneral Quintoin (Clinton) a été fait prisonnier. Que dans une bataille terrible le comte des Sains (d'Estaing) avait pris *tou le siles* (toutes les isles?) et 30 navires. 285

19 septembre, Trois-Rivières. Déposition (en français) de Joseph Commeau, meunier de la Pointe-du-Lac. Six hommes venant de la Nouvelle-Angleterre ont traversé la rivière Nicolet et se sont rendus à la maison de Charles Orillon *dit* Champagne et lui ont donné des nouvelles de son fils et de son neveu, lesquels sont au service des rebelles. Ils apportaient des lettres du neveu à son épouse, qui restait, l'été dernier, chez Son Excellence, et est probablement encore là. Il y a eu dernièrement une bataille entre les rebelles et les troupes royales; les Hessois ont été taillés en pièces et Clinton fait prisonniers. D'Estaing a pris trois îles; il y en a une qu'il n'a pas voulu attaquer parce qu'il y régnait des maladies contagieuses. D'Estaing s'est emparé de 30 vaisseaux marchands, richement chargés, et les a envoyés en France. Dans la dernière bataille il y a eu 6,000 soldats de tués et blessés dans l'armée royale. Une armée est en marche dans les pays d'en haut et sera dans les colonies dans un mois à peu près. Joseph Gaudet étant assermenté déclare que ce qui précède est exact. 286

8 décembre, Québec. Joseph Saint-Louis, Allemand, établi à Bécancour, vit de chasse. Ne connaît rien contre André, le domestique du feu Père Germain. N'a jamais rencontré de Bostoniens dans les bois ni personne de suspect depuis qu'il a été arrêté par un Sauvage, lequel lui a enlevé ses peaux de castors. 289

1781.

8 février, Bécancour. Rauschenplat à Haldimand (en français). Contenant le rapport du subalterne envoyé à la recherche de Gosselin et d'autres personnes. 290

27 juin, Québec. Cautionnement (en français) pour la comparution et la bonne conduite de François Girard *dit* Breton. 292

7 septembre. Déclaration (en français) de Pierre Roberge et Joseph le Bitre, qui ont été au service des rebelles depuis 1776. Le premier a porté les armes mais l'autre ne l'a pas fait; tous deux désiraient sûrement s'en revenir, espérant être graciés. 293

1782.

31 mai, Sorel. Compte rendu fait par Daniel Foster de son évasion de prison, de ses courses incertaines, pour enfin se constituer de nouveau prisonnier. 295

Sans date. Apparemment le rapport mentionné dans la lettre de Rauschenplat, du 8 février 1781 (p. 290). Le caporal George rapporte (en français) que chez Joseph Lisote, de Sainte-Anne *en bas*, il a dit à l'épouse de Lisote qu'il était Bostonien ; cette dernière lui répondit de ne rien craindre, qu'il était dans une bonne maison et avec de bons Bostoniens. Lisote lui-même, qu'on envoya chercher, le cacha dans une grange et le traita avec hospitalité. Lisote s'informa des Gosselin et d'autres personnes qui se trouvaient à Boston, et lui amena l'épouse de Clément Gosselin, laquelle lui demanda des lettres. Il lui répondit qu'ayant été fait prisonnier il (George) avait brûlé toutes les lettres. Lorsqu'elle lui demanda quelque preuve comme son mari avait l'habitude d'en envoyer, par exemple des vêtements ou quelque chose de ce genre, Lisote mentionna les noms suivants d'amis de Bostoniens—Joseph Lagassa, de Sainte-Anne, Julien Chuman, de Saint-Jean, l'épouse de Louis Gosselin et celles de Firmin Jobin et de Clément Gosselin, de Sainte-Anne. Page 297

DOCUMENTS RELATIFS AUX PRISONNIERS D'ÉTAT ET PERSONNES SUSPECTES 1777-1784.

B. 185-2. **B. M., 21, 845.**

Les documents qui suivent jusqu'à la page 332 sont marqués :—n° 7 Documents ayant trait aux MM. Giasson, lesquels sont allés faire le commerce avec les Sauvages dans le haut du Saint-Maurice, contrairement aux ordres. Page 299

1780. 12 février, Trois-Rivières. Tonnancour à Haldimand (en français). Le rapport que les MM. Giasson sont allés dans le haut du Saint-Maurice et y ont passé l'hiver pour revenir au printemps emportant avec eux plus de trente ballots de belles fourrures est vrai ; Antoine Marchand y est monté dans le même temps et a passé l'hiver à la Rivière-aux-Rats ; il est descendu au printemps avec plusieurs ballots et est retourné en septembre de même qu'un homme du nom de Campo et les deux Giasson. Un parti est maintenant à la hauteur des terres et l'autre à la Rivière-aux Rats. Deux hommes, du nom de Boulanger et Cloutier, sont descendus de ce dernier endroit en compagnie d'un sauvage. Pour atteindre leurs postes il sera nécessaire d'avoir deux guides sauvages pour chaque poste. Il faudrait dix traîneaux sauvages pour descendre les fourrures et les marchandises, et dix Canadiens pour tirer les traîneaux. Les Sauvages demandent quatre francs par jour chacun et des provisions pour eux et leurs familles. Demande des intructions concernant la milice, et qui devra la commander. On devra envoyer un ordre autorisant la milice à agir, les commerçants ayant avec eux douze Canadiens. Le temps qu'il faudra pour atteindre les postes. 300

14 février, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Suggestions relativement à la meilleure méthode d'appréhender les commerçants Giasson, etc. 303

27 février, Cramahé à Tonnancour (en français). Son Excellence désire qu'il envoie deux hommes avertir les commerçants sur le Saint-Maurice que s'ils font le commerce ils seront rigoureusement poursuivis à leur retour. On devra s'assurer des noms de baptême des commercants et de leurs résidences habituelles. 306

13 mars, Québec. Le même au même (en français). La saison étant passablement avancée Son Excellence ne désire pas faire les frais d'envoyer arrêter les commerçants. On devra les prendre à leur retour. 307

1780.
18 juin, Trois-Rivières. Liste (en français) des noms des commerçants de Montréal qui sont allés passer l'hiver dans la partie supérieure de la rivière des Trois-Rivières jusqu'aux limites de Chi Cotimy (Chicoutimi). Page 310

18 juin, Trois-Rivières. Tonnancour à Haldimand (en français). Il n'a pas eu de difficulté à arrêter les commerçants, Charles Giasson étant venu se livrer lui-même, car il ne savait pas qu'il eut rien fait de mal ayant un permis de commerce signé par Carleton, et un autre signé en 1778 par Haldimand. S'il avait cru que c'était nécessaire de faire renouveler le permis chaque année il l'aurait fait, et il expose les services qu'il a rendus à la cause du roi, etc. Demande qu'on accepte sa parole. Lui a permis de se rendre à Montréal. 311

29 juin, Montréal. Edward W. Gray à Cramahé. Avant de poursuivre MM. Montigny et Beaubien des Rivières pour avoir employé les Giasson à faire le commerce avec les Sauvages, il serait nécessaire de s'assurer s'ils ont vendu les marchandises aux Giasson ou les ont employés en qualité d'agents, car l'insuccès d'une poursuite serait pire que s'il n'en était pas intenté. 313

8 août, Trois-Rivières. Tonnancour à Haldimand (en français). Rapporte le résultat de l'expédition pour s'emparer des commerçants et les misères que ce détachement a endurées. Des hommes devront être envoyés pour les fourrures, etc., sauvées de deux canots naufragés et qu'on a laissées sous les soins de deux hommes. Il y a maintenant dans la prison le plus jeune des Giasson, son cousin et quatre engagés, dont l'un est père d'une famille de la ville, laquelle dépend de son travail. Ce dernier n'est pas coupable, car Giasson lui a assuré qu'il avait un permis. 315

20 août, Trois-Rivières. Tonnancour à Haldimand (en français). Se défend de l'accusation de relâchement, étant seul pour voir à tout; en outre il ne peut ordonner la saisie de marchandises lorsqu'il n'y a personne pour l'opérer; expose les services auxquels la milice est employée. 318

3 septembre, Trois-Rivières. Cautionnement (en français) des engagés de Giasson pour leur comparution. 331

15 septembre, Trois-Rivières. Cautionnement (en français) de Giasson et autres pour leur comparution. 308

1781.
7 avril, Montréal. Giasson, Frères. Demande (en français) d'une prompte décision dans leur cause, car ils souffrent beaucoup du retard. 321

23 avril, Montréal. Charles et Jacques Giasson. Autre demande (en français) d'une prompte décision. 322

2 mai, Montréal. Les mêmes. Demandant de nouveau la considération de leur cause. 323

7 mai, Québec. Haldimand à Giasson, Frères (en français). Est chagrin qu'il ait été obligé de faire exécuter la loi au sujet du commerce avec les Sauvages. Leur cause sera examinée le 28 par trois commissaires de la paix, à Trois-Rivières, et il espère que le rapport leur sera favorable. 324

4 juin, Montréal. Pétition (en français) de Charles et Jacques Giasson représentant que les deux permis, l'un accordé par son prédécesseur (Carleton) et l'autre par lui-même, leur avaient fait faire de grandes dépenses et donner des crédits excessifs aux Sauvages, qu'ils n'auraient pu recouvrer ni dans la première ni dans la seconde année, ainsi que d'autres dépenses, etc, les avaient engagés à se rendre au pays des Sauvages, dans la croyance qu'ils recevraient un permis. Lorsqu'ils ont reçu la lettre de M. Saint-Ours ils étaient déjà rendus à l'endroit

1781.

où ils devaient hiverner. Ils font remarquer qu'on a permis à d'autres plus coupables qu'eux d'échapper. Ils ne s'attendaient pas à être soudainement jeté en prison, parce qu'ils étaient de bons citoyens et des défenseurs du pays, aussi espèrent-ils jouir des mêmes droits, privilèges et avantages que d'autres. Ils demandent qu'on leur remette l'amende et les frais, car s'il leur faut rendre leurs marchandises pour payer ces choses, leur situation sera aussi misérable qu'auparavant. Leur jeunesse, leur bonne conduite et leur loyauté sont des raisons pour lesquelles on devrait leur accorder cette faveur. Page 325

30 juin, Québec. Charles Giasson à Haldimand (en français). Demande un emploi convenable, n'ayant aucune autre ressource aujourd'hui qu'on a détruit son commerce en lui enlevant les moyens nécessaires pour le continuer. 329

Les documents qui suivent jusqu'à la page 352 sont marqués: 1782. Documents concernant Trotter et Ryley, prisonnier d'État, n° 30. 333

1780. 29 juillet, Pickersgill. Commission par J. Brown, lieutenant-colonel, à Charles Grenier, de lever une compagnie de soldats pour faire le service dans un bataillon de *rangers*, aux Etats-Unis. 334

17 août. Plaines Blanche. Mandat de George Washington à William Osborne d'accorder deux mandats à des personnes en Canada qui ont été fidèles aux Etats-Unis. 335

14 septembre, Chambly. Apparemment le brouillon d'une recommandation en faveur de John Trotter, à raison de son activité à rechercher les personnes ennemies de la Couronne. 349

1781. 13 septembre, Chambly. Ni signature ni adresse. Le plan communiqué par Pritchard paraît *à peu près mûr*, mais il ne peut encore dire. Craint qu'il y ait des pertes de vies des deux côtés, à moins que la direction soit confiée à de plus habiles que Pritchard ou lui-même. Tous ceux qui possèdent le secret seront obligés de disparaître, lui surtout, qui a peu d'égards pour les Canadiens, et ces derniers en auront bientôt dix fois moins envers lui. On s'apercevra sous peu que le plan est de la hâblerie, mais il ne croit pas qu'il y ait autant de pertes de vies qu'il craignait, car il n'y a qu'une personne qui ait eu un mandat il y a quelques jours, cette dernière possède soixante-dix hommes, des armes, etc., ainsi que des provisions, et se trouve au moulin de l'autre côté. D'autres mandats ont été envoyés mais on ne peut mentionner exactement combien seront prêts à partir dans quelques jours. (Ce document semble être celui auquel il est fait allusion dans la lettre de Saint-Léger, du 10 mai, à la page 343, au sujet de Ryley. 336

1782. 11 avril, Québec. Interrogatoire de John Trotter, lequel découvre le fait que ce dernier paraît avoir été employé dans le service secret, sous la direction de Pritchard. 338

8 mai, Montréal. Interrogatoire de Archibald M. Gowen. Raconte ce qu'il sait de Philip Ryley, ce qui se réduit au fait que Ryley a commandé des vêtements qu'il n'a pas payé. 339

8 mai, Montréal. Lernoult au colonel Saint-Léger. Il a assermenté Gowen au sujet de Ryley, lequel a été arrêté sur l'accusation d'avoir fait des affaires de traître. 341

9 mai, Saint-Jean. Saint-Léger à Philip Ryley. N'ayant pas le don de divination il ne peut dire comment il lui serait possible de témoigner au sujet d'un nouvel arrivé qu'il n'a vu qu'une seule fois. Autant qu'un témoignage négatif peut valoir, il peut direqu'iln'a jamais rien appris de déloyal sur sa conduite. 342

1782.
10 mai, Saint-Jean. Saint-Léger à de Loos. Contenant un papier concernant Philip Ryley, lequel, bien que ne contenant rien qui soit de la trahison, fait connaître le caractère de l'homme et indique que sa conduite doit être surveillée, car il lui est naturel de se préparer une bonne réception lorsqu'il a la chance de s'esquiver, etc. Page 343

3 juin, Québec. Pétition de Philip Ryley qu'on entende sa cause. Proteste qu'il est loyal. Cette pétition est suivie d'un rapport sur la loyauté de son père, sur la fuite de son frère dans la province, sur ses propres succès à lever des soldats pour le corps de Rogers, avant de traverser dans la province avec Joseph Beaty et les recrues en 1781. 344

11 juin, Québec. Interrogatoire de Philip Ryley, dans lequel il expose qu'il est arrivé des colonies en 1781, a été commis à Saint-Jean, s'est rendu à Montréal, mais nie qu'il se soit fait passer pour commis à M. Ellis, lequel connaissait son père et l'a recommandé à un marchand de L'assomption ; de cet endroit il s'est rendu à Québec. Nie avoir eu des rapports avec les prisonniers rebelles ; reconnaît qu'il a agi imprudemment, mais non au préjudice du gouvernement, envers lequel sa famille entière à toujours été loyale. 347

Sans date. Azariah Pritchard, major 3 N.-Y., à —— En appelle à son honneur en vertu de la fraternité de la maçonnerie de garder le secret. Il sera remboursé de la perte du navire qu'il a envoyé et recevra une pension à vie, l'honneur de Washington y était engagé. Il recevra des partis d'éclaireurs ; donne des informations sur ceux qui envoient des nouvelles des Colonies ; envoyer des plans des différents postes, le nombre des soldats, etc. 350

Lettre ayant à l'endos : Copie d'une lettre que le capitaine Azariah Pritchard a promis d'envoyer au major Christopher Carleton. Cette lettre atteste la loyauté et les bons services de Trotter et expose son désir d'être envoyé à Saint-Jean, car sa vie est en danger à l'endroit où il est. C'est un bon charpentier, etc. 352

Les documents qui suivent jusqu'à la page 402 sont marqués : N° 5. Pétitions de prisonniers d'Etat. Elles sont dans l'ordre alphabétique sur cette page. Les prisonniers sont en partie des prisonniers politiques et en partie des prisonniers de guerre. 353

1778.
21 juillet. Pétition (en français) de Jean Menard, de Saint-Denis, prisonnier rebelle, demandant d'être élargi. 354

1779.
24 juin, Trois-Rivières. Delzenne, aîné. Pétition (en français) demandant l'élargissement de son fils. 356

Sans date. Le même. Pétition (en français) demandant l'élargissement de son fils. 357

1780.
5 décembre, Montréal. Pétition de John Edgar, prisonnier du Détroit, exposant qu'il a été faussement accusé par un prisonnier rebelle évadé, lequel a été pris de nouveau, et demandant sa mise en liberté. 359

5 décembre, Québec. Pétition (en français) de François Germain, du Cap Santé, demandant qu'il soit relâché. 362

1781.
15 mai, Québec. Pétition (en français) de François Suzor de Bièvre, chirurgien, représentant qu'il a été envoyé afin de soigner des malades à la Baie Saint-Paul, et demande la permission de s'établir au Canada. Lernoult, adjudant général, a écrit à l'endos de la pétition que de Bièvre excitait à la sédition les matelots canadiens à Niagara, en sorte que le colonel Bolton a dû l'envoyer de cet endroit à Québec. 364

16 juillet. Pétition (en français) de Rey, A. D. C. de La Balme, demandant d'être envoyé en Angleterre par le premier navire qui partira. 366

1781.
10 juillet, Québec. Pétition de Thomas Wiggins, William Bostwick, James Casety, Gerard Cochran et Bonaventure Foucher, demandant que leur détention soit moins rigoureuse. Page 367

3 août. Montréal. Pétition (en français) de François Prevenau. Reconnaît sa faute mais en demande le pardon et qu'il lui soit permis d'aller retrouver sa famille à raison de l'état de sa santé. 368

10 septembre, Montréal. Pétition (en français) de Henry Edge, J. G. Pillet, Leguaye, A. Pillet et Louis Carignan, au nom de Michel Pillet, natif de l'Illinois, qui a été renvoyé dans sa famille mais doit être de nouveau jeté en prison. La famille se portera garante de sa bonne conduite. 370

17 septembre, Québec. Pétition de James Casety, William Bostwick, Thomas Wiggins, Girard Cochran et Bonaventure Foucher, priant de les transférer à Montréal, où ils trouveront des cautions pour leur bonne conduite future. 372

9 octobre, Québec. Pétition de Louis Dillon (Guillon) *dit* Caron (en français). Demande sa mise en liberté, ayant été accusé par Laterrière, et il n'a rien été trouvé de criminel dans sa conduite. A travaillé aux fortifications sous les ordres de Twiss et renvoie à ceux par qui il a été gardé et à ceux qui l'ont employé pour avoir des renseignements sur sa conduite, etc. 374

Sans date. Pétition (en français) de Louise Forton demandant la mise en liberté de son beau-frère, Michel Forton, fait prisonnier à Détroit sur l'accusation d'avoir pris les armes dans l'intérêt de la cause rebelle. 376

1782.
1er janvier, Québec. Pétition (en français) de Louis Guillon *dit* Caron demandant sa mise en liberté, à certaines restrictions. 378

10 janvier, Montréal. Pétition (en français) de madame Carignan demandant l'élargissement de son mari, Louis Carignan, ainsi qu'une attestation de sa loyauté par différents fonctionnaires, y compris Jacob Jordan, D. Claus, le major Carleton, etc. 379

19 mars, Montréal. Pétition (en français) de François Preveneau, Michel Pillet et Pierre Mercier, habitants de l'Illinois, demandant qu'ils soient élargis car on leur a commandé d'aller se battre avec les Sauvages et ils ne peuvent être tenus responsables des intentions de ceux qui leur ont donné ordre de prendre les armes. Ils renvoient à Rocheblave, lequel attestera leur bonne conduite. Page 381

22 mars, Montréal. Pétition (en français) de Pierre Lecomte demandant qu'il lui soit permis d'aller retrouver sa famille aux Illinois, et qu'on décharge ses cautions. 383

11 juin, Saint-Charles. Liste (en français) des cautions pour la bonne conduite de Pierre Chicoine. 384

20 juin, Québec. Pétition (en français) de Marie Leduc, épouse de Pierre Chicoine, demandant de mettre son mari en liberté sous caution. 385

Sans date. Pétition de Gerard Cochran demandant des vêtements. 387

Pétition de James Casety, William Bostwick et Thomas Wiggins, demandant d'être envoyés à Montréal. 388

Pétition de James Casety, William Bostwick, Gerard Cochran, Bonaventure Foucher et Thomas Wiggins, faits prisonniers à Détroit, demandant de l'aide. 390

Pétition (en français) de Bonaventure Foucher demandant qu'on lui apprenne le crime pour lequel il est détenu. 392

Pétition (en français) d'Amable Foucher, lieutenant de milice de Chateauguay, demandant la grâce de son frère Bonaventure, fait prisonnier à Détroit. 393

Sans date. Pétition (en français) de Joseph Le Vitre, prisonnier d'Etat, demandant d'être élargi, exposant la nature de ses rapports avec les Bostoniens, etc. Page 395

Pétition (en français) des habitants de Saint-Ours, demandant l'élargissement de Jean-Baptiste La Porte *dit* La Bonté, pour lequel ils offrent de se porter garants. 397

Copie d'une chanson d'amour (en français) signée Fein et ayant à l'endos : " M. Jean Jones, marchand, à Montréal, écr." 399

Notes de différentes dates. 402

Les documents qui suivent jusqu'à la page 501 sont marqués " n° 12. Documents ayant trait à deux prêtres français qui sont arrivés clandestinement dans la province, en 1,83. Aussi copie de la pétition des Canadiens et autres documents envoyés au roi par Adhémar et Delisle." 403

22 août, Montréal. Montgolfier à Haldimand (en français). Espère avoir part à ses faveurs au sujet de l'aide dont il a besoin, car son travail a beaucoup augmenté et il s'affaiblit. N'a pas de doute que l'évêque s'associera avec plaisir aux desseins de Son Excellence, etc. 404

1783. 15 février, Montréal. Le même au même (en français). Envoie un aperçu afin d'expliquer la nature de la faveur qu'il demande. Il y a environ dix ans un jeune sous-diacre de Neves s'enfuit en Angleterre en compagnie d'une jeune femme, et prit du service dans l'armée du roi. Ils vinrent au Canada, résolurent de se séparer, et lui (à Montgolfier) demandèrent son aide pour leur trouver de l'occupation. Leur enfant est élevé à Montréal; la mère a été envoyée à l'hôpital général de Québec, où il (Montgolfier) lui a payé sa pension pendant deux années. Elle est maintenant mariée à un cultivateur auquel il a donné un morceau de terre, et le couple vit à l'aise. Le jeune homme a été envoyé à la mission sauvage au lac des Deux-Montagnes et y a appris le langage iroquois. Il désire maintenant se faire prêtre, mais avant d'essayer à lui administrer le sacrement de l'ordre il a cru désirable d'obtenir l'approbation de Son Excellence, ce qu'il demande maintenant, croyant que ce serait pour le service du roi. Si la chose lui est expressément défendue il devra s'y soumettre et se conformer à la décision de Son Excellence. 405

26 mai, Montréal. Le même au même (en français). Dans ce temps de paix, il est arrivé deux de ses amis de France. Ils portent des vêtements laïques et il ne leur permettrait ni de se faire connaître ni d'exercer aucune fonction avant d'avoir eu l'autorisation de Son Excellence. Il y a grand besoin de leurs services, car il a perdu l'un de ses confrères l'année dernière, et un autre est actuellement dangereusement malade. Espère que Son Excellence voudra bien leur permettre d'exercer le ministère. 408

30 mai, Québec. Haldimand à Montgolfier (en français). M. Gravé, le vicaire général, lui a aussi parlé de deux prêtres qui viennent d'arriver. Il approuve sa (de Montgolfier) prudence et sa discrétion, mais ne peut dire grand'chose des deux prêtres qui sont partis pour Montréal sans s'être faits présenter au gouverneur, ce qui a laissé une mauvaise impression concernant leurs intentions et donné une fausse idée de la conduite des messieurs du Séminaire, qu'il a toujours représentés sous le jour le plus favorable à Sa Majesté. Il ne voudrait pas refuser à M. Montgolfier quelque marque d'estime, mais il explique au long les raisons pour lesquelles les deux prêtres doivent être renvoyés par le premier navire, et afin d'éviter la publicité, M. Saint-Ours a été envoyé avec mission de les amener à Québec. 409

1781.
9 juin, Montréal. Montgolfier à Haldimand (en français). Veut bien renoncer à toutes ses espérances, au besoin, pour satisfaire aux désirs de Son Excellence, dans l'intérêt du service, mais il soumet la proposition suivante relativement aux deux nouveaux sujets (les deux prêtres). Il en enverra un parmi les Sauvages pour apprendre le langage, en sorte qu'il ne lui sera pas nécessaire de paraître en public, et quant à l'autre, dont la santé n'est pas bonne, il sera envoyé au petit collège pour aider au principal, lequel est seul. Il ne peut voir comment sans cet aide on pourra donner l'éducation au grand nombre de jeunes gens qui se trouvent dans ce vaste district.
Page 411

16 juin, Québec. Haldimand à Montgolfier (en français). Récapitule le contenu de sa lettre du 30 mai concernant les deux jeunes prêtres qui se sont introduits clandestinement dans cette province et se sont rendus à Montréal, hors sa connaissance. L'évêque était malade et a laissé à M. Gravé le soin de l'informer à ce sujet; ce dernier a négligé de le faire jusqu'au lendemain du jour où il a reçu la lettre de Montgolfier, et cette conduite lui a fait de la peine. A été heureux de savoir que ni l'évêque ni Montgolfier n'avaient fait venir ces messieurs. La paix n'ayant pas encore été déclarée publiquement, et n'étant peut-être pas conclue, il ne lui reste pas d'autre alternative que de les renvoyer avec le moins de publicité possible. Il regrette profondément qu'il lui faille refuser la demande de Montgolfier, mais le refus ne doit changer en rien l'estime qu'il éprouve à son égard ni son intérêt dans le support du Séminaire, auquel il a rendu justice dans toutes les occasions. 413

19 juin. Brehm à Haldimand. A remis la lettre à Montgolfier, qui a donné toutes les raisons possibles afin que les prêtres demeurent dans la province, et qui même s'est emporté mais s'est calmé aussitôt après, reconnaissant que Son Excellence aurait accordé la faveur si elle avait pu le faire, et disant qu'il savait que c'était son devoir d'obéir à Son Excellence. D'après les mots dont s'est servi Montgolfier il paraitrait croire que le Canada tombera aux mains des Français. Les prêtres devront se tenir prêts à partir. 415

20 juin, Montréal. Montgolfier au même (en français). Laissera le cas actuel aux mains de Son Ecellence en toute confiance. Demande, cependant, si on ne peut accorder aucun délai ou recevoir ces étrangers s'ils prêtent le serment de fidélité, en prescrivant telles règles qu'on jugera convenables, ou obtenir du gouvernement britannique une modification de la sévérité de ses lois par une bienveillante tolérance, ou s'il est absolument nécessaire de les chasser de la province, ne pourrait-on pas leur permettre d'aller dans les colonies voisines, sans les exposer soudainement à une traversée dangereuse? Ces étrangers ne sont pas des espions, comme on peut facilement s'en convaincre. Expose comment ces prêtres sont venus au Canada. 417

22 juin, Sorel. Brehm à Haldimand. Est arrivé ici avec les deux prêtres et a rendu ses devoirs à Riedesel; a intention de partir aujourd'hui pour Patrick's Hole. M. Brassier descend pour intercéder en faveur des deux prêtres qui restent ici. 420

22 juin, Sorel. Riedesel au même (en français). Arrivée du *Mercury* et du major Brehm avec les deux prêtres. Un prêtre du Séminaire de Montréal est passé, probablement dans le but d'intercéder pour ces deux Messieurs. L'exprès envoyé à New York est parti hier et reviendra probablement dans quatre semaines. Il a commencé à charger deux goélettes, etc., a mis quelques-uns de ses propres effets à bord du *Mercury*. 421

1783.

24 juin. Patrick's Hole. Brehm à Haldimand. Est arrivé ici et attend des ordres au sujet des deux prêtres; l'un deux a demandé la permission de coucher à terre et de se rendre en calèche à Québec, l'odeur du navire le rendant malade. Page 423

24 juin, Patrick's Hole. Le même au même. Est prêt à conduire les prêtres au Bock (Bic) aussitôt que le capitaine Halcro reviendra. La maladie d'un des prêtres. 424

24 juin, *Mercury*. Le même à Genevay. Lui demandant d'envoyer du vin et des provisions. 425

25 juin, Patrick's Hole. Le même à Haldimand. Partira comme il en a l'ordre et attendra le navire de guerre. Les prêtres ne se plaignent pas d'être renvoyés, mais ils croient qu'il est dur de partir sans argent, vêtements, etc; ils paraissent aimer à retourner. 426

25 juin, Québec. Fisher, aide-major, à Mathews. Un des prêtres français a été légèrement malade hier, mais paraissait mieux ce matin. On a laissé au médecin du bord tout ce qui est nécessaire dans le cas où il aurait besoin de médicaments. 427

26 juillet, Québec. Affidavit de Fisher, aide-major. Que le prêtre français était bien lorsqu'il l'a visité hier, bien qu'il eût souffert d'une légère diarrhée la veille. On a laissé à bord tout ce qu'il fallait. 428

26 juin, Québec. Haldimand à Montgolfier (en français). A envoyé par M. Brassier la réponse à sa lettre et à la pétition des citoyens de Montréal. Le même devoir qui exigeait de renvoyer les prêtres (devoir pénible pour lui) exigeait leur départ immédiat, mais n'a pas diminué son estime pour M. Montgolfier, ni son désir sincère de rendre service au Séminaire et à la religion en général. Il aurait été désirable que ces messieurs eussent suivi sont idée (à Montgolfier) de conserver l'incognito; ils auraient ainsi évité des représentations qui indiquent plus de zèle que de discrétion et qui pourraient mettre obstacle aux bonnes intentions du gouvernement de fournir les nécessités de la vie, au sujet desquelles il est sur le point de renouveler ses demandes à Sa Majesté, bien qu'il soit malheureux qu'il ait eu à surmonter des difficultés causées par un zèle excessif contre les effets duquel on ne saurait trop tôt se prémunir. 429

27 juin, Québec. Brassier à messieurs Casselle et Siquard, prêtres français (en français). Que Son Excellence elle-même lui avait donné leur lettre. Tout a été fait pour obtenir leur retour, et les citoyens de Montréal avaient envoyé deux délégués pour le solliciter, mais Son Excellence n'a pu accorder cette faveur. Leur conseille d'avoir de la patience et confiance en Dieu. Ceux qui restent au Canada sont plus à plaindre qu'eux, accablés qu'ils sont de difficultés; tandis qu'eux retournent dans leur patrie. Il est certain que le général leur fournira tout ce qui sera nécessaire à leur confort, et que les officiers leur procureront tout ce qui pourrait rendre leur situation agréable. Envoie un ordre sur Watson et Rashley, qui avanceront cinquante ou cent guinées pour les mener convenablement en France. 431

28 juin, Malbaie. Brehm à Haldimand. Etait arrivé le 26, et à logé chez le colonel Nairne. Après que Sicard eût dit la messe le matin et eût déjeuné, il a disparu. Détails sur les recherches inutiles; on a rapporté qu'il avait été vu aux Eboulements. 433

28 juin, Québec. Haldimand au capitaine Marsh, S. S. M. *Bull Dog*. Lui demandant de se charger de deux prêtres français, et de les débarquer dans le premier port anglais. Ils devront être traités avec toute attention et bienveillence à bord. 438

1783.

28 juin, Québec. Haldimand à Chambers. Peut maintenant lui accorder un congé d'absence ; a renouvelé dans les termes les plus pressants sa demande de le (Chambers) faire nommer au rang de chef de poste. Page 439

29 juin, Québec. Gravé, vicaire général, à Haldimand (en français). Qu'à son arrivée à l'Ange-Gardien il a appris qu'un des prêtres français s'était évadé et était passé là la veille. N'a perdu aucun temps pour l'en avertir. 440

30 juin, Québec. Haldimand à Montgolfier (en français). Renfermant la lettre de Gravé ; n'a pris aucune mesure de suivre Sicard, ayant confiance que le Séminaire le livrera à Saint Ours, qui apporte cette lettre, et qui a ordre de le ramener à Québec. Par respect pour lui (Montgolfier) et pour le Séminaire, Sicard ne sera nullement maltraité. 441

30 juin, Montréal. Montgolfier à Haldimand (en français). Aussitôt qu'il a su que les deux étrangers pourraient porter ombrage au gouvernement, il en fit le sacrifice, et n'a pensé qu'au trouble que pourrait avoir Son Excellence, et à la manière dont il pourrait alléger le sort de ces deux malheureux. Il n'a jamais douté que Son Excellence désirait sincèrement rendre tous les services possibles dans cette occasion. Regrette les démarches inconsidérées des citoyens de Montréal, qui sont cependant fidèles au gouvernement. Il avait envoyé Brassier à Québec pour assurer Son Excellence de sa parfaite soumission, et de son désir qu'on prenne des mesures pour le confort des exilés pendant la traversée. A confiance qu'une si grave complication n'affectera nullement la bonté de Son Excellence envers lui, ni ses bienveillantes dispositions envers un peuple confié à ses soins, et qui devrait, de son côté, avoir pleine confiance dans son désir pour leur bien-être tant sous le rapport de la religion que sous le rapport de leurs intérêts temporels. 442

30 juin, Québec. Haldimand à Brehm. A reçu sa lettre du 29 (28 *voir* p. 433) avec avis de la fuite du prêtre français. Ayant raison de croire qu'il essaie de gagner un des Etats d'Amérique on devra s'emparer de tous ses papiers et en faire un inventaire en présence du capitaine Marsh et du capitaine Chambers. Comme le *Bull Dog* s'est échoué, ce qu'il (Haldimand) ne savait pas lorsqu'il a écrit la première partie de sa lettre, le prêtre fugitif peut être attrapé et renvoyé avant qu'il ne mette à la voile, mais le navire ne devra pas être retenu dans le cas où il pourrait mettre à la voile par un vent favorable. Si on trouve le prêtre, il sera inutile de chercher ses papiers 444

30 juin, Québec. Le même à Marsh. Ordres d'examiner les papiers des deux prêtres français. 446

1er juillet, Montréal. Montgolfier à Haldimand (en français). Son chagrin de la fuite de Sicard ; ne l'a pas vu et ne sait pas où il est, mais s'il peut l'apprendre le ramènera à son devoir. 455

3 juillet, Montréal. Saint-Ours au même (en français). Montgolfier a envoyé des ordres à tous les curés de surveiller Sicard. Il vient d'arriver au Séminaire, et des arrangements sont faits pour partir de suite, tel qu'ordonné. 457

3 juillet, Montréal. Montgolfier au même (en français). Ne sait pas quel chemin Sicard a suivi, ni où il s'est reposé. La seule raison de sa fuite est son insurmontable répugnance pour la mer. La folle démarche de ce jeune homme montre qu'il n'est pas à craindre, mais que c'est plutôt un objet de compassion, et il (Montgolfier) fait appel à la bonté de Son Excellence à son égard. 458

7 juillet, Québec. Haldimand à Saint Ours. Instruction d'envoyer les deux prêtres français par le *Bull Dog*, ou si l'un d'eux est déjà à bord et si le *Bull Dog* est déjà parti, il devra se rendre au Bic avec le prêtre qui s'est

1783.

enfui et attendre des ordres. Le lieutenant Deschambault, du 8e régiment, devra l'accompagner. Page 459

10 juillet, Montréal. Les citoyens de Montréal (par Adhémar) aux citoyens de Québec (en français). Proposant de présenter une pétition conjointe demandant la permission d'amener des prêtres d'Europe et de réclamer les droits civils dont ils croient devoir jouir, vu qu'ils forment les dix-neuf vingtièmes de la population. Des projets des pétitions projetées sont inclus pour appuyer la prière de la pétition, l'une montrant la nécessité d'avoir des prêtres et l'autre contenant les diverses raisons qui prouvent que sous le rapport des droits civils ils n'en ont pas une part proportionnée. Il ne devrait y avoir aucunes réflexions personnelles, parce qu'ils ont librement professé leur religion jusqu'à présent. Il y a toute raison d'espérer que Son Excellence le général Haldimand appuiera leurs justes demandes de sa recommandation, et ce n'est que dans cette confiance qu'ils agissent. 460

10 juillet, Montréal. Montgolfier à Haldimand (en français). Qu'il n'a pris aucune part dans le projet de ses concitoyens de se procurer l'aide qu'ils croient nécessaire pour leur religion, mais il espère que si leurs demandes sont justes et raisonnables il (Haldimand) les favorisera. Il est maintenant sur le bord de la tombe et se tiendra strictement dans les limites de son ministère. 462

13 juillet, Bic. Saint-Ours au même (en français). Arrivé ce matin. Le prêtre, qui était très malade, a été débarqué et sera soigné. Il n'y a pas de danger qu'il s'échappe. La station n'est pas agréable. Deschambault présente ses respects. 463

14 juillet, Québec. Haldimand à Montgolfier (en français). Le mauvais effet qu'il avait prévu de la conduite indiscrète du Séminaire de Paris, et la bonté mal placée de Montgolfier en permettant aux deux prêtres d'endosser le costume et d'exercer les fonctions ecclésiastiques l'a plus peiné qu'irrité. L'abus d'indulgence de Sicard a augmenté son malaise à cause de la mauvaise impression qu'il créérait contre le Séminaire de Montréal, et c'est pour cette raison qu'il n'avait pas envoyé à la poursuite du prêtre, mais lui (à Montgolfier) avait envoyé Saint-Ours. Signale l'indiscrétion des citoyens de Montréal, dont la tentative de garder deux prêtres français qui n'étaient connus que par leur arrivée clandestine et irrespectueuse, indique plutôt leurs souhaits pour la nation dont ils viennent que du respect pour la religion. Ces deux prêtres ont eu l'audace de dire à Brehm que les biens du Séminaire de Montréal appartenaient au Séminaire de Paris et que c'était une grande injustice de les empêcher d'en jouir. A son arrivée (à Haldimand) au Canada, il avait conçu une véritable estime pour Montgolfier et le Séminaire de Montréal. Leurs services en 1775 et 1776 et sa propre expérience depuis son retour ont confirmé cette opinion. Espère que rien ne la fera changer. 464

15 juillet, Bic. Saint-Ours à Haldimand (en français). Presqu'un double de la lettre du 13. 467

18 juillet. Certificat de Joseph Pearce, chirurgien de l'hôpital, sur la légère maladie de l'un des prêtres. 468

24 juillet, Montréal. Adhémar à Dupré, colonel de milice (en français). L'informe de l'intention de présenter une pétition au roi au sujet de l'exercice de leur religion et de leurs droits civils. Personne ne sera accusé. La proposition a été soumise à Son Excellence, et il y a raison de croire qu'il l'appuiera. Le moyen le plus sûr d'atteindre le but qu'on désire est d'agir suivant les convenances dans une occasion

1783.

qui intéresse 130,000 sujets, et il désire que les démarches faites ne soient pas marquées d'une esprit de cabale ou de parti, et s'il était lui-même un obstacle il se retirerait de suite. Il n'écrit en aucune qualité publique et rien ne sera fait avant d'avoir reçu les conseils des citoyens de Québec. Lui demande d'examiner le projet et de se consulter avec d'autres, afin d'obtenir les plus sages opinions.

Page 469

27 juillet. Mémoire indiquant le besoin qu'a la province de Québec d'avoir des prêtres, et qu'il est de son intérêt de les faire venir d'Europe pour augmenter la religion catholique romaine. 472

— juillet. Mémoire du major Brehm sur les expressions dont s'est servi Montgolfier au sujet de l'ordre de renvoyer les deux prêtres français. 482

— juillet. Malbaie. Mémoire de Brehm sur les assertions de Casselle, un des prêtres français, que la seigneurie de Montréal appartient au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris. 485

25 août. Deschambault, père, à Mabane (en français). Exposant les démarches faites par Adhémar pour faire signer la pétition au roi, etc. 486

15 septembre, Québec. Haldimand au même (en français). Croit, comme lui, que Montgolfier n'était pas initié à tous les mystères d'iniquité à Montréal pour faire venir des prêtres français, surtout de Saint-Sulpice. Les démarches faites par Brassier ne laissant aucun doute que le mal vient de Saint-Sulpice, le gouvernement le tiendra responsable des fâcheuses conséquences des démarches faites des personnes subissant son influence. Adhémar et Délisle ont la hardiesse de s'appeler les députés de toute la province, bien qu'ils n'aient été nommés que par quelques personnes de Montréal et par un papier colporté de porte en porte, mais ils n'auront jamais son appui, et leurs procédés devront être régulièrement reçus avec le respect dû au gouvernement. Il sera très facile sur ce sujet. 488

16 septembre, Montréal. Mabane à Haldimand. Est peiné de trouver qu'il y ait tant de raison d'être mécontent contre Brassier, qui sous prétexte de zèle pour la religion et de ressentiment parce que les deux prêtres français ont été renvoyés, s'était servi de l'influence que lui donne la richesse du Séminaire pour pousser les citoyens de Montréal à des démarches qui produiront des jalousies et des dissensions. Les sujets britanniques reviendront à la conduite qui avant l'explosion de la récente rébellion a amené la colonie au bord de la ruine. Envoie un projet de réponse à Adhémar et à Delisle. 489

21 septembre, Montréal. Le même à Mathews. Les subterfuges de Gordon pour éviter de fournir les £3,000 restant. La lettre adressée à Mathews devrait être envoyée à Williams, procureur général, qui y répondrait, et qui pourrait montrer qu'en négligeant les ordres et dans bien des cas en agissant contre ces ordres, il a fait du tort, non seulement à la Couronne, mais aussi à ses commettants. Donne un compte rendu de son entrevue avec Montgolfier dans laquel il (Mabane) attribua les pernicieux efforts d'Ahémar et de Delisle à l'influence de Brassier, bien qu'il eût sans aucun doute tenté de modérer les choses. Montgolfier admit l'intervention de Brassier, mais croyait qu'Ahémar l'y avait entraîné. Il avait lu la pétition, les lettres, etc., d'Ahémar, d'après lesquelles il (Montgolfier) avait vu qu'on essayait de défaire ce qui avait déjà été réglé, et parut sensible aux mauvaises conséquences, et bien qu'il désirât avoir des prêtres du Séminaire de Paris, il ne ferait aucune démarche sans l'approbation du général; que les démarches des députés étaient inconvenantes et ingrates à l'égard du

1783.

général, qui, sans y être sollicité, avait pris les moyens d'avoir des prêtres d'Europe. Il (Mabane) lui répondit que ce n'était pas un temps convenable pour insister d'avoir des prêtres de Saint-Sulpice à Paris; que la conduite de Brassier relativement aux Montréalais qui demandent des prêtres de France montre seulement que tout le Séminaire n'est pas inspiré des mêmes sentiments de discrétion et de devoir que lui (Montgolfier). Croit qu'on a tenu Montgolfier dans l'ignorance de toutes ces transactions. A discuté l'affaire avec Saint-George (Dupré), qui comprend les dangeureuses conséquences de cette mesure, et préparera telle lettre que le général désirera. Lui a conseillé, si Saint-Luc est irrésolu, de lui suggérer d'aller voir Montgolfier. Ne croit pas qu'Adhémar lui soit agréable (à Dupré), mais s'il doit y avoir des députés, les présents députés nommés de leur propre autorité valent autant que n'importe quels autres. Page 490

17 octobre, Québec. Haldimand à Faulkner, V. S. M., *Proselyte*. Dans l'état d'incertitude actuel ne peut retenir son navire pour des dépêches. Ecrira à l'amirauté pour expliquer la raison de la détention. 495

Sans date. Saint-Ours au baron Thonderfeldt, A. D. C. (en francais). Est arrivé avec le monsieur en question, et attend des ordres pour savoir où le conduire. Lui demande (à Thonderfeldt) de venir chez lui pour rester avec le monsieur en question afin qu'il (Saint-Ours) puisse aller chez le général. La précaution cependant n'est pas absolument nécessaire, parce qu'il n'est pas probable qu'il commette une autre absurdité. 496

Copie d'un sermon (en français) qui devait être prêché par M. Sicard, après son arrivée à Montréal en juin. 447

Adresse (en francais, pas signée) de la noblesse, de la bourgeoisie et autres habitants catholiques romains de la province de Québec. 497

Copie d'une circulaire (en français) a être adressée à l'un ou à plusieurs des principaux hommes de chaque paroisse, leur demandant de faire une collecte destinée à payer les dépenses des députés envoyés avec une pétition au roi, demandant la permission d'amener des prêtres d'Europe. 500

Les documents suivants jusqu'à la page 507 sont marqués "N° 33. Pétition d'un nommé LePage, un serviteur du Jésuite au village sauvage de Saint-François, prisonnier d'Etat en 1782 et 1783." 502

1782. 28 septembre, Québec. Pétition (en français) de LePage, demandant d'être élargi, en prêtant le serment d'allégéance. 505

1783. 5 juin, Québec. Pétition (en français) de LePage, demandant la permission de prendre de l'exercice dans la cour de la prison. 503

11 juin. Mémoire (en francais) de LePage demandant des vêtements. 504

Pour les documents marqués "N° 8, lettres, mémoires et autres documents relatifs à M. Joseph Howard, marchand de Montréal, qui est allé faire le trafic à Michillimakinac, sans permis, et contrairement aux ordres dans lesquels est comprise la lettre de M. Gray sur ce sujet," *voyez*]B. 184-2, page 636, excepté la déclaration (en français) de Pierre Amelot. 509

1782. 5 novembre, Québec. Déclaration (en français) de Pierre Hubert. 515

Plainte fondée contre Donald Mackintosh, pour entrée avec effraction dans la maison d'Alexander Stevenson, Québec. 520

De la même date, accusations fondées contre des soldats pour vol de poudre. 522

Les documents suivants jusqu'à la page 580 sont marqués: "No 40 Papiers de M. Math. Elliott, arrêté comme espion à Détroit, en mars 1777, envoyé depuis à New-York. Aussi une ceinture de wampum et du papier-monnaie. N. B. Donnés par M. Cramahé et numérotés par lui 61." Page 525

1774. 7 juillet. Mathew Elliott en compte avec Simon et Campbell. 526

1775. 26 juin, Shawney. Discours sauvages faisant des remontrances contre la prise de possession de leurs terres. 529

9 août, Carlisle. Alexander Blaine à Matthew Elliott. Peaux reçues et livrées à Mulligan, qui refuse de payer même le transport. Nouvelles particulières. A envoyé un jeune homme qu'il a acheté, et qui a une bonne éducation; il a coûté £15. Demande des nouvelles du Détroit, et désire qu'il envoie toutes les pelleteries qu'il pourra, afin qu'il puisse acheter des marchandises.

19 août, Carlisle. Le même au même. Rapporte la vente de fourrures à Philadelphie, avec les prix. Son frère (à Blaine) s'est procuré quelques-unes des marchandises envoyées à la Virginie par les propriétaires de la nouvelles colonie. Le Congrès a parlé de toutes ces marchandises, excepté celles qui avaient été apportées pour faire un traité avec les Sauvages pour les conserver de son côté pendant ces temps de troubles. Les marchandises seront prêtes vers le temps où les chevaux reviendront; il devrait envoyer toutes les peaux de chevreau qu'il pourra avoir, parce qu'elles se vendront bien à l'automne. Apportera le rhum lui-même. N'a pu encore se procurer de poudre et de plomb, mais espère en avoir à l'automne. Il est impossible d'avoir des trappes, tous les forgerons étant occupés à faire des fusils et autres instruments de guerre. 534

7 octobre. Pittsburg. William Wilson au même. Est peiné d'apprendre sa maladie. Sauvages assemblés ici pour faire un traité, savoir: "50 Mingues (Mingoes), 55 Shawneys (Shawanese), 10 Wandats (Wyandots), 2 Taway (Ottawas ?), 70 Munceys, et environ 100 Deliwers (Delaware), soit environ 400 en tout, y compris les femmes et les enfants. Aucune nouvelle récente de Boston. (Nos) troupes là sont de 25,000 hommes; il y a eu quelques escarmouches, mais peu de tués d'un côté ou de l'autre. Espère que le traité satisfera la nation. A intention de descendre dans une trentaine de jours pour percevoir des dettes, et être en état de rompre la société, parce qu'il croit avoir été maltraité. 536

8 octobre, Fort Pitt. Eph. Blaine à Elliot. Espère que sa santé se rétablira bientôt. Les gens de son frère et les siens (à Elliott) ont été arrêtés ici à cause du traité, et renvoyés chercher de la farine, ce qui a fait grand tort aux chevaux. Son frère a un petit assortiment de marchandises pour Elliot, pour lesquelles il faudra d'autres chevaux. Lui demande de faire tout ce qu'il pourra pour avoir des pelleteries. 538

31 octobre, La source. Richard Conner au même. A vendu les marchandises obtenues de lui (Elliot) et est prêt à les payer en pelleteries. Le reste de la lettre se rapporte entièrement à des marchandises, etc., l'achat d'un cheval du "Serpent," et le besoin qu'il a de clous, parce qu'autrement sa maison devra rester à moitié couverte tout l'hiver, vu qu'il ne pourrait avoir un clou au fort, et qu'il n'y a pas une livre de fer dans la ville. 539

17 décembre, Niagara. Thomas Robison au capitaine Cornwall. Est peiné d'apprendre que son navire (à Cornwall) se soit échoué, mais il est très consolant qu'il n'y ait eu aucune perte de vie. Par ordre de Caldwell il a envoyé Thorn avec quatre bons hommes et assez de provisions pour

le ramener lui et ses gens jusqu'au Fort Erié. Caldwell envoie des ordres positifs de quitter l'épave et d'apporter les choses les plus précieuses, en détruisant le reste pour l'empêcher de tomber aux mains de l'ennemi. Il devra éviter toute dispute avec les Sauvages.
Page 541

Sans date. Etat des marchandises détruites par ordre du colonel Caldwell, commandant à Niagara, et appartenant à Adhémar Saint-Martin. 571

1776. 2 février, Pittsburg. Alexander Blaine à Elliot. S'il faut des fusils ou des trappes, d'écrire de suite, afin qu'on puisse les envoyer. David Duncan descendra au printemps et apportera ce qu'il faut. Part pour Carlisle; désire savoir par quelle route il (Elliot) revient, vu qu'il pourra lui être utile. On croit qu'il y aura une grande campagne contre le Détroit; s'intéressera pour faire employer leurs chevaux. 542

6 juin, Pittsburg. Compte dû par Matthew Elliot à Simon et Campbell. 545

20 juin, Pittsburg. Laissez passer accordé par G. Morgan, surintendant des sauvages pour les Colonies Unies, à "Talons d'argent," un Sauvage ami, pour passer et repasser la rivière Ohio. 570

24 juin, Pittsburg. Comptes de ventes par Alexander Abraham de marchandises appartenant à Matthew Elliot. 547, 548

6 juillet, village Shawanese (en bas). George Mason à Winston et Kennedy, Illinois. A promis $60 à "Talons d'argent" pour porter cette lettre. Etant ici pour des affaires publiques, désire connaître la quantité exacte de farine et de bœuf qu'on pourrait fournir à une compagnie ou deux d'hommes à Kaskaskias, le 25 décembre. Si l'un des associés pouvait revenir avec "Talons d'argent", cela pourrait leur être avantageux, mais l'affaire devra être tenue secrète. Avait espéré d'après ses relations avec Kennedy qu'il aurait pu faire un envoi de chevaux et de juments de race espagnole par terre jusqu'à Pittsburg ou Philadelphie, mais n'a entendu parlé de rien depuis.

Les communications entre la Nouvelle-Orléans et Philadelphie sont bloquées par suite du malentendu entre les colonies et l'Angleterre. Elles combattent pour leur liberté, et elles ont réussi au delà de leurs espérances, Québec étant maintenant le seul poste occupé par les forces britanniques. Désire qu'ils achètent, afin de les avoir rendus à Pittsburg en octobre ou novembre prochains, de 15 à 30 des meilleures juments, chevaux hongres ou entiers qu'ils pourront acheter, et un nombre égal en mai, préférant les juments ou pouliches de race espagnole. Winston y trouverait son compte de venir avec "Talons d'argent" au sujet des terres dans l'Indiana. Demande le prix de la poudre, du plomb, des tissus, etc., aux Illinois. 549

1er septembre James Fraser à sa femme, à Lancaster. Envoyant une remise, avec injonction d'économiser afin de causer le moins de trouble possible à ses amis. 553

16 septembre, Kittanning. Ephraïm Douglass à Elliott. Au sujet d'affaires d'argent. 554

30 septembre, Carlisle. Alexander Blaine au même. Comment il devra disposer des peaux et des fourrures; les peaux se vendent cher maintenant; les chevaux devront être renvoyés dans de bons pâturages. Son frère espère prélever dans la province le ravitaillement des troupes; s'il y parvient il faudra de grandes quantités de farine. Ne pas vendre les marchandises encore, car il y aura une bonne vente pour elles et les boissons. Il devrait voir aux effets chez Duncan et les faire recouvrir de poussière de tabac pour empêcher les mites d'y toucher. 555

1776.
14 octobre. Pittsburg. Permis à Matthew Elliot de trafiquer avec les Shawaneses, délivré par George Morgan, agent des Etats-Unis, conformément à une résolution du Congrès du 29 avril 1776. Page 544

15 octobre, Kittanning. Ephraïm Douglass à Elliot. D'après les rapports de meurtres commis dans le bas de la rivière, craint pour la sûreté de ses marchandises et de sa personne en partant à une telle époque. Ne peut le voir, mais il peut se fier à sa ponctualité (à Douglass) à prendre le rhum aux conditions convenues. Il est malheureux qu'il ne puisse quitter le service sans offenser ceux dont il ne peut se résoudre à perdre la bonne opinion. Les chevaux de transport seront ici dans la matinée. Désire savoir comment et quant il pourra avoir le rhum. 556

17 octobre. Pittsburg. Elliot à Blaine. Est prêt à partir pour les villes (les villes Shawanese), tout est de l'autre côté de la rivière. Michel reste pour prendre soin de 26 chevaux. Il y a douze charges de chevaux de peaux qu'il n'a pu envoyer, les chevaux étant trop faibles pour cela. Le rhum est laissé à David Duncan. Ne craint pas de dangers en se rendant aux villes, parce qu'il sera escorté par un parti de Shawanese en allant et en revenant ; espère être de retour vers Noël. Il n'y a pas grand danger parmi les Sauvages cet automne, mais il faudra payer diablement le printemps prochain. Suivent des questions d'affaires, etc. A la fin de la lettre se trouve une liste des marchandises destinées à être apportés aux villes Shawaneses 558

— octobre. Pittsburg. Facture de diverses marchandises, appartenant à Matthew Elliott, et enlevées par les Sauvages en octobre 1776. Puis suit un certificat d'Alexander McKee que lorsque Elliott quitta le fort Pitt en 1776, il avait intention de se mettre lui et ses biens sous la protection du gouvernement du roi. 561

19 novembre, Shirtee's Creek. William Wilson à Elliot. A eu du trouble à retrouver ses chevaux. Apprend que Burgoyne a détruit toute la flotte d'Arnold, moins deux navires, sur le lac Champlain. Le sentiment qu'il (Elliot) ne veut pas le bien du pays, et Morgan a exprimé combien il le détestait. En attendant, il (Wilson) part à la recherche de peaux. 562

1777.
30 janvier, Fort Randolph. Michel Cassell au même. Est descendu jusqu'à l'embouchure de la Grande Kammant (Kanawha ?), mais ne se rendra pas jusqu'aux villes avant d'avoir recu une lettre au sujet de ce qui s'y passe. Que devra-t-il faire des trois barils de rhum ? 564

19 mars, Detroit. Liste des papiers et papier-monnaie pris dans une valise appartenant à Matthew Elliot, par P. Dejean, J. P., aussi certificat de Norman McLeod et George McGregor, attestant l'exactitude de la liste, datée du 31 mars, et déclaration de Michael Herbert, serviteur d'Elliot, que son maître était venu à Détroit pour avoir des marchandises si c'était possible, pour les porter aux villes des Shawanese, pour se refaire de ses pertes. 565

1784.
21 juillet. Le papier-monaie de la Virginie et des colonies unies. 575

Pétition de Elliott, exposant ses pertes, ses souffrances, etc., dans le service de Sa Majesté depuis le commencement de la rébellion, demandant, si on ne peut lui accorder la demi-solde, de l'employer dans le département des Sauvages, et de lui donner une part dans la distribution des terres de la Couronne à Détroit. Dit à quelles batailles il a pris part et en réfère au lieutenant-gouverneur Hamilton, au major Lernoult, au colonel DePeyster, au capitaine McKee, et à M. Baby. 568

Sans date. Notes pour le Détroit par le capitaine Brehm, contenant la liste des effets perdus appartenant à Adhémar et à Elliot. 567

Les documents suivants jusqu'à la page 602 sont marqués: "N° 59. Sentence de morts prononcées contre des criminels, etc, de 1779 à 1784, et un meurtre à Trois-Rivières." Le titre est erroné, les document consistant en procédures judiciaires, condamnations d'emprisonnement, le pilori, la mort, etc., outre des pétitions demandant clémence. Page 582

1780. 21 mars, Montréal. Procédures dans le cas de Joseph Howard, pour avoir trafiqué dans les pays d'en haut sans permis; procès devant la cour hebdomadaire de justice à Montréal. Howard condamné à une amende de £50. 582

1781. 15 septembre, Montréal. Sentences rendues par la cour du Banc du Roi :—William Blunt, pour meurtre, condamné a être pendu, Elijah Lawrence, pour grand larcin, condamné avec recommandation a mercie, a été pendu; Robert Middleton, pour l'intention de commettre un viol, condamné à neuf mois d'emprisonnement et à une amende de $100. 585

1782. 16 novembre, Québec. Sentences de la cour du Banc du Roi, Québec. Robert Wallace et John Tool, vol de grand chemin, condamnés a être pendus. 587

1783. 4 décembre, Québec. Sentence de la cour du Banc du Roi, Québec. John Hook, John Collins et William Sunney, pour larcin, condamnés à la prison et au pilori. Patrick Hussey, réception d'objets volés, la même sentence. John Hook, John Collins et John Ling, grand larcin, à être pendus. Joseph Macklin, falsification de monnaie courante, condamné à $100 d'amende et à rester en prison jusqu'au paiement de l'amende. 588

1784. 13 mars, Montréal. Sentences de la cour du Banc du Roi, Montréal: Contre les prisonniers suivants reconnus coupables. Frederick Gardner, Jacob Banne, Timothy O'Brien, Thomas McDonald, William Reece, James Richardson, David Price, Thomas Shepherd, de grand larcin, condamnés à être emprisonnés et marqués au fer dans la main. Diedrich Hobert et François Charpentier, à être deux fois fouettés sur la place du marché public de Montréal par le bourreau ordinaire. Marie Josette Potdevin, condamnée à être mise au bloc avec un écriteau sur la poitrine spécifiant son crime. Les procès des autres prisonniers ont été remis. 593

20 juillet, Québec. Témoignages donnés devant la cour trimestrielle des juges de paix concernant John Woodward, forgeron, accusé de s'être approprié des haches appartenant au service du roi. 595

20 septembre, Montréal. Sentences de la cour du Banc du Roi, Montréal. Henri Choret, Louis Mondoux, pour vol de bêtes à cornes et moutons, à être pendus. Antoine Kughle, John Miller et Diedrich Fletcher, pour avoir reçu des objets volés, a être emprisonnés et mis au bloc. John Abbott et Henry Arckle, pour grand larcin, a être emprisonnés et fouettés par le bourreau public. Charles Cason (père) et Angélique Tessier, son épouse, Marie Roseau, veuve Desar, pour avoir reçu des objets volés, à être emprisonnés, à être promenés la corde au cou par la ville; Marie Roseau, à être fouettée par le bourreau. Michel Rames *dit* Decareaux, Angélique Toulouse, veuve Tessier, et Marie-Louise Tessier, veuve Lamarche, pour avoir reçu des objets volés, à être emprisonnés et mis au bloc. 601

Sans date. Pétition de John Collins, John Hook, et John Ling, sous sentence de mort, au colonel Hope, commandant le 44e régiment, lui demandant d'intercéder auprès d'Haldimand, pour mitiger leur sentence. 590

Pétition de John Ling à Haldimand demandant une mitigation de sa sentence. 591

JOURNAL DU COLONEL DE LA BALME.

1779. **B. 186.** **B. M., 21,846.**

Journal de son voyage de Boston à Machias; son séjour parmi les troupes et les Sauvages sous le colonel Allan, et les affaires sur la Penobscot. (*Voir* aussi B. 184-1.)

CARNET PRIS SUR UN SERGENT REBELLE.

B. 187. **B. M., 21,847.**

Ordre pour le service de piquet. Page 2
Reçu de fourrures. 2
Liste des hommes qui travaillent. 3
Reçu d'argent. 3
Cleghorn aidera au service des éclaireurs. 4
Convention pour cultiver une ferme à Pitsford (deux inscriptions). 4
Reçu et ordres d'argent. 5
Grossier croquis d'arpentage. 6

CORRESPONDANCE AVEC LE COLONEL THOMAS CARLETON ET AUTRES, 1778-1784.

B. 188. **B. M., 21,848.**

1778. 12 mai, Québec. Haldimand à Thomas Carleton. Exprimant le désir qu'il descende attendu que les papiers de Foy, publics et privés, sont dans un tel état qu'ils devraient être finalement arrangés en sa présence (à Carleton). Espère qu'il apportera en même temps les pièces justificatives de son propre département pour 1778. Page 53

10 septembre, Montréal. Thomas Carleton à Haldimand. Avait retardé d'un jour la marche du détachement employé aux chemins, sur la représentation du capitaine Campbell qu'il faudrait ce temps pour finir l'ouvrage commencé. Si les Allemands arrivent ce soir, le reste du bataillon partira demain; si non, on laissera des hommes pour relever la garde. Le transport de l'artillerie commencera demain avec 60 chevaux; Saint-Georges espère en avoir un plus grand nombre dans quelques jours. Envoie les règlements concernant l'allocation aux habitants pour les chevaux de transport; espère que ces règlements seront appliqués au transport de l'artillerie. 1

17 septembre. Montréal. Le même au même. Le transport des provisions aux postes d'en haut se fait régulièrement. Vu la désobéissance et la désertion des habitants, les paroisses inférieures n'ont pas envoyé leur quote-part d'hommes pour aider. Un détachement d'émigrants envoyé à la Pointe-Claire et à l'île Perrot pour aider au capitaine de milice à exécuter leurs ordres. Propose de fournir aux troupes de Brunswick les habillements envoyés pour l'armée de Burgoyne. 3

21 septembre, Montréal. Thomas Carleton à Haldimand. Les grenadiers de Brunswick ont laissé évader des prisonniers; la sentinelle a été emprisonnée. Recommandé aux Sauvages d'envoyer des éclaireurs à la poursuite des prisonniers évadés. La *Liberty* apporte quatre canons Hessois de trois. Une goélette et une canonnière seront chargées des approvisionnements du quartier-maître général. Arrivée de Nairne avec 20 hommes des émigrants, en en laissant un nombre égal à Longueuil. 4

1778.

22 septembre, Montréal. Thomas Carleton à Haldimand. Transmets le récit de Campbell qui est arrivé hier soir. Le lieutenant-colonel Campbell racontera les circonstances de la prise de trois hommes de la Nouvelle-Angleterre à Chateauguay. Le Sauvage qui les a amené ici les croit dangereux; est porté à croire qu'ils n'avaient que l'intention de gagner leur pain en travaillant. Page 5

24 septembre, Montréal. Le même au même. Recommande d'envoyer l'enseigne Hamilton, du 47e, dans l'un des villages sauvages ; il s'est rendu coupable de libertés qui font douter qu'il soit assez constant pour servir. Le transport pour les postes d'en haut sera, il l'espère, terminé dans la première semaine d'octobre. 6

28 septembre, Montréal. Le même à Foy. Lui demandant de dire au commandant en chef que le major Saint-George doute de pouvoir se procurer à cette époque avancée de la saison, le nombre d'hommes nécessaire pour les 40 bateaux additionnels que demandait le commissariat général. 7

1er octobre. Montréal. Le même à Haldimand. Le lieutenant colonel Campbell a envoyé à Chateauguay pour s'enquérir de la vérité de l'histoire contée par les trois hommes de la Nouvelle-Angleterre pris par les Sauvages. On a eu l'habitude d'envoyer les prisonniers au couvent des Récollets lorsqu'il n'y a pas de place dans la prévôté. A ordonné de préparer les chambres ordinairement affectées à cet usage pour ceux qui sont actuellement chez les Jésuites. Sir John Johnson part pour Sorel avec les royalistes ; d'autres du même genre envoyés ou à être envoyés. 8

3 octobre, Montréal. Le même au même. Les trois hommes pris à Chateauguay par les Sauvages y travaillent depuis plusieurs mois ; les a relaché et les a laissé retourner. Les habitants de Quinchien et de Vaudreuil sont très indociles, et n'ont aucun égard pour leurs capitaines de milice ; une compagnie du régiment de Brunswick pourrait y être envoyée de Terrebonne pour les ramener à la raison. 9

9 octobre, Montréal. Le même au même. Les dépêches ont été apportées par deux officiers du 8e qui s'occupaient de recrutement. Le lieutenant-colonel Bolton les avait prié de dire que la plus grande partie de la nation Schala était partie à la rencontre du corps principal des rebelles qui marchait sur les German Flats. 10

12 octobre, Montréal. Le même au même. Le major Nairne serait heureux d'enrôler dans les émigrants trois soldats du 62e de l'armée de Burgoyne, et aussi John Kertel, qui déserta d'un parti d'éclaireurs rebelles près d'Oswégatchie. 11

15 octobre, Montréal. Le même au même. L'enseigne Hamilton, du 47e, a été envoyé à son régiment. Le lieutenant Brown, du 31e, a été recommandé pour un emploi dans le département des Sauvages. 12

15 octobre, Montréal. Le même au même. Rapport sur le caractère de Stewart, que les Sauvages ont enlevé de sa propre maison, sur le côté ouest du lac George. M. Jones, ex-inspecteur des casernes, en répond ; offre de le garder dans sa propre maison et de le présenter lorsqu'on en aura besoin. La proposition a été acceptée. A ordonné à Gamble d'amasser à Québec une quantité de bois suffisante pour construire 100 bateaux. 13

19 octobre, Montréal. Le même au même. Recommande l'enseigne Blankley, du 31e régiment, pour succéder au lieutenant Hill, du 29e, donnant ses raisons pour passer par-dessus les enseignes du régiment. 14

22 octobre. Montréal. Le même au même. Il manque encore 18 bateaux sur le nombre proposé pour les lacs, à cause de la désobéissance et de la désertion des habitants. Les émigrants sont si faibles qu'ils ne peuvent envoyer

1778.

de détachements dans les paroisses, et les Canadiens ont peu d'égards pour les ordres qui ne sont pas mis en vigueur. Page 15

27 octobre, Montréal. Thomas Carleton à Haldimand. Envoie des dépêches reçues des postes d'en haut. Douze bateaux avec des provisions ont été envoyés de Lachine depuis le dernier rapport. 16

29 octobre, Montréal. Le même au même. Envoie par un exprès les dépêches reçues du général de brigade Powell. Arrivée de trois déserteurs de Washington, qui était à White Plains avec 20,000 hommes. Tout est tranquille depuis l'affaire de Monmouth. 17

2 novembre, Montréal. Le même au même. Neuf bateaux de ceux qu'on doit envoyer dans le pays d'en haut sont à Lachine ; espère pouvoir les faire partir dans le cours de la semaine. Se propose de visiter l'île aux Noix la semaine prochaine. 18

5 novembre, Montréal. Le même au même. Au sujet des prisonniers et des déserteurs. Le reste des bateaux et des provisions part aujourd'hui. A donné ordre de laisser douze bateaux vides aux Cèdres ; on gagnera par ce moyen trois semaines au printemps, parce qu'on pourra y en envoyer une quantité durant l'hiver. S'il y a besoin de deux commandants à Montréal, demande cette charge maintenant que le service des transport est terminé. 19

9 novembre, Montréal. Le même au même. Le mauvais temps a causé la désertion de tous les Canadiens de la dernière brigade des bateaux de provisions ; on dit que quelques-uns ont été laissés aux Cèdres, mais aucun rapport régulier n'a été reçu. Il est douteux qu'on puisse envoyer une autre brigade. Vingt-deux familles de loyalistes (111 personnes) sont en route venant de Niagara ; quelques-unes sont arrivées et ont besoin de vêtements. A proposé de les envoyer à L'Assomption, où les habitants sont très désobéissants et sont la cause principale de ce que l'envoi de provisions aux postes ait manqué. 20

25 novembre, Montréal. Le même au même. Vu la rigueur du temps, huit bateaux ont été arrêtés aux Cèdres et quatres à Lachine. Bolton rapporte que douze familles (84 personnes) sont en route pour descendre ; a envoyé ordre de les faire arrêter à la Pointe-Claire, où l'on peut leur donner des billets de logements chez les habitants. Les familles qui ont ordre de se rendre à l'île Jésus sont logées à Lachine, ou l'on peut les approvisionner plus facilement ; quelques unes ayant des enfants malades sont à Montréal et ont demandé du bois ; on a reçu un grand nombre de demandes pour ce même article ; demande des ordres sur ce point. Six prisonniers amenés par un éclaireur ; tous nient avoir pris la moindre part dans la rébellion ; Jones qui a servi sous Burgoyne et a été très utile, répond de trois d'entre eux. 21

10 décembre, Montréal. Le même au même. Les prisonniers amenés par les Sauvages sont reclamés par sir John Johnson et un officier du corps de Jessup, et transférés respectivement à ceux qui les réclament. Demandes de bois par Saint-Luc à cause des dépenses de combustible occasionnées par les Sauvages et par le major Saint-George (Dupré) en qualité de commissaire des corvées. Suggère d'envoyer des troupes qui seront conservées dans les paroisses indociles de l'île Jésus, Saint-Martin, Sainte-Rose, Quinchien, Vaudreuil. Toutes les compagnies de L'Assomption, excepté les deux en avant sur la Grande-Rivière, étaient aussi indociles. 23

19 décembre, Montréal. Le même au même. Envoie un paquet arrivé de l'île Carleton. 24

20 décembre, Montréal. Le même au même. A reçu et communiquera les ordres relatifs aux Chasseurs et Hanaus. Quinchien et Vaudreuil

1778.

sont les seules paroisses indociles inoccupées après la marche des Chasseurs et le détachement du capitaine Shoil. Le détachement du corps de Barner suffira pour les ramener à leurs devoirs. Les arrangements nécessaires relatifs aux loyalistes seront faits avant son départ pour l'île aux Noix ; de là il ira à Québec Page 25

24 décembre, L'Assomption. Creuzbourg au capitaine Dazé de l'Ile Jésus (en français). Ordre de loger une partie du détachement de Schoell. 26

27 décembre, Montréal. Carleton à Haldimand. Donne quelques détails sur les arrangements relatifs au logement de ses troupes, de manière à exempter les paroisses qui avaient montré du zèle pour leur devoir, y compris les compagnies de LaCroix et de Dazé, mais par l'ordre ci-inclus (p. 26) il paraitraît que Creuzbourg a envoyé une réquisition à Dazé. Les plaintes du capitaine Schoell ne sont pas fondées ; comment on pourra faire disparaître les inconvénients dont il se plaint. Enverra les grenadiers a Quinchien et à Vaudreuil, qui ont été les paroisses les plus indociles. Rapporte un incendie à Montréal. 27

27 décembre, Montréal. Liste (en français) du nombre de miliciens sur la rivière Duchêne de Blainville, où sont logés les hommes de Schoell. 30

1779.

3 janvier, Montréal. Carleton à Haldimand. Les dépêches pour les postes supérieurs ont été envoyées. Craignant que le département des loyalistes ne cause de grandes souffrances aux femmes et aux enfants, il a suspendu l'opération de cet ordre jusqu'à ce qu'il apprenne de nouveau le plaisir de Son Excellence. 31

7 janvier, Québec. Haldimand à Carleton. Qu'il approuve la proposition de laisser les loyalistes où ils sont plutôt que de les envoyer à Machiche à cette saison. Envoie un double de la distribution des troupes de Ehrencrook et Barner. Désire qu'il envoie Maurer à Québec. 32

10 janvier, Isle aux Noix. Carleton à Haldimand. A reçu et communiqué à Ehrencrook la copie de la distribution des logements. 33

21 avril, Québec. Haldimand à Carleton. Autorisation de prendre le commandement de la ville et de la garnison de Montréal. Cela lui fournira le moyen d'accélérer le transport des provisions pour les postes supérieurs. 34

29 avril, Montréal. Carleton à Haldimand. Envoie une lettre de M. Davis avec une note des Onéidas à un M. Stevens. L'officier qui a rapporté cette lettre en connaissait le contenu. Le capitaine Fraser a reçu ordre d'aller à Oswégatchie. Le transport a passablement bien commencé; 12 bateaux sont partis des Cèdres 10 de Lachine ; 12 autres partent aujourd'hui. Le détachement destiné aux Cèdes, se met en marche aujourd'hui ; celui destiné à Carillon, demain. On soupçonne que deux canots remontent la Grande-Rivière (Ottawa). 35

30 avril, Québec. Haldimand à Carleton. Espère qu'il s'occupe sérieusement de pousser le transport des provisions, dont dépendent tant de choses. Il devra punir les hommes qui déserteront ce service ou désobéiront. Ne peut permettre d'expédier des effets avant d'avoir des nouvelles de Détroit; espère que les marchands aideront de bon cœur au transport. Craint que Bouchette ne soit déjà passé pour se rendre au lac Ontario ; Schank, avec des bateaux chargés d'approvisionnements pour la marine, montera bientôt, et on devra l'aider en lui donnant des pilotes. Le détachement des émigrants, s'il n'est pas déjà parti, devra être envoyé à la Grande-Rivière (Ottawa), avec les ordres les plus sévères qu'aucuns bateaux, chaloupes ou canots ne passent le poste sans produire son (à Haldimant) sauf-conduit. 36

1779.
1er mai, Québec. Haldimand à Carleton. Quatre légers bateaux pour les exprès seront tenus prêts, deux aux Cèdres et deux à l'Ile Carleton, et ne seront employés qu'à cette fin. Page 37

3 mai, Québec. Le même au même. A reçu la lettre de l'enseigne Davis et la note de Schenectady, qu'on pourra sûrement remettre à Stevens, dont le frère ne devra correspondre avec lui que par l'entremise des amis du gouvernement. Est heureux que le détachement de Fraser et les autres soient en marche; on devra leur recommander d'observer strictement les ordres. Envoie une copie des lettres adressées à Gray et à Howard au sujet des canots qu'on suppose avoir remonté la Grande-Rivière. Est informé par le lieutenant-colonel Campbell que les marchands de Montréal débauchent les Sauvages de Caughnawaga en les envoyant avec des marchandises pour trafiquer dans divers endroits; d'envoyer chercher les marchands, particulièrement Beaubien et Montigny, et autres que Campbell pourra signaler, et de les avertir que toutes les marchandises seront saisies à moins qu'ils obtiennent un permis particulier, et qu'on punira tous ceux qui oseront désobéir. L'enseigne Hope devra retourner à Oswégatchie aussitôt que possible. Brehm a-t-il passé le poste? Les officiers sauvages protégeront les voies de communications par lesquelles passera le convoi. Si les Sauvages de Saint-Régis et de Caughnawaga sont aussi fidèles qu'on les représente, cela devrait se faire d'une manière effective. 38

3 mai, Québec. Carleton à Haldimand. Le transport se fait bien, 36 bateaux ont déjà été envoyés et une brigade part aujourd'hui. On se conformera aux ordres relatifs aux désertions. Espère qu'on ne manquera pas de bateaux, il y en aura 80 en propre et les marchands pourront en fournir 30. Bouchette n'est pas encore arrivé. Un sergent et douze hommes envoyés à la Grande-Rivière. Se propose d'aller aux Cèdres pour voir si l'on pourrait faire quelque chose pour faciliter le transport aux portages. Les mohawks revenus avec les prisonniers; l'un est connu comme un bon sujet; l'autre est un garçon de 16 ans. On les garde dans la prévôté jusqu'à ce qu'on connaisse le bon plaisir du général. Davis, un prisonnier, est rusé et sensé, il dit qu'il possède un secret qu'il désire communiquer au commandant en chef. 40

6 mai, Québec. Haldimand à Carleton. Le service des transports devra se faire activement; toute négligence sous ce rapport devra être punie. Ne désire prendre les bateaux des marchands qu'à la dernière extrêmité; préfère en envoyer 30 ou 40 de Québec. Les hommes engagés par les marchands pour les pays d'en haut pourront être employés lorsque le service l'exigera. Envoie, pour qu'il les lise, les instructions données à McDougall à l'Ile Carleton. Il devra les expédier de suite. Enverra Aubry et le 47e à Niagara. Les *Royal Emigrants* devront se rendre directement à l'Ile Carleton, en laissant en arrière tous ceux qui ne sont pas propres au service; ils devront emporter autant de provisions que possible; les guides canadiens ramèneront les deux bateaux vides. Le détachement du 31e actuellement à Oswégatchie sera relevé par une autre compagnie des *Royal Emigrants*. Nairne et lui (Carleton) devront choisir un capitaine capable qui laissera tous ceux de sa compagnie qui seraient impropres au service, et tous les suspects devront être envoyés à l'Ile Carleton. Nouveaux arrangements à Oswégatchie. Bouchette devra être envoyé de l'avant lorsqu'il arrivera, et devra prendre la charge du rhum pour l'Ile Carleton. Les deux prisonniers (p. 40) seront gar-

1779.

dés dans la prévôté, mais ne seront pas sévèrement détenus. Davis devra être envoyé sous garde à Québec. Page 42

6 mai, Montréal. Carleton à Haldimand. Il y a raison de croire Stevens un mauvais sujet, sur l'intelligence duquel on ne peut compter. Howard est passé avec quatre canots il y a environ douze jours, remontant la Grande-Rivière. Avis sera donné à Beaubien et Montigny et autres marchands (p. 39). Hope est revenu à Oswégatchie avec Fraser. Deux bateaux légers pour les exprès sont prêts ; en enverra deux à l'Ile. Parlera personnellement du magasin aux provisions des Cèdres. Des hommes engagés pour remonter la Grande-Rivière avec quatre canots. Pour les raisons données en détail, il a arrêté ces canots. 45

10 mai, Québec. Haldimand à Carleton. Approuve l'envoi de bateaux à Michillimakinac. Saint George engagera d'autres hommes. La nécessité d'avoir un plan régulier pour la corvée. Sa passe (à Carleton) suffira pour les provisions du gouvernement ; les marchandises des marchands ont besoin d'une passe spéciale. Brehm rapporte son opinion sur le meilleur endroit pour les magasins aux Cèdres, mais il n'a aucun doute qu'il (Carleton) ordonnera tout ce qui sera convenable. Croit qu'il n'y a aucun danger d'une attaque sérieuse contre le bas de la province ; emploiera donc toutes ses forces à approvisionner les postes d'en haut. 48

10 mai, Montréal. Carleton à Hamilton. Les ordres destinés à Macdougall ont été reçus et seront expédiés. Bouchette part avec des marins pour les lacs demain ; arrangements pour l'envoi de la compagnie de Macdougall et celle du capitaine Robinson à Oswégatchie. Arrangements pour s'assurer d'hommes pour le transport. 50

12 mai, Québec. Haldimand à Carleton (en français). Envoie les nouvelles envoyées par le général de brigage Powell sur les desseins de l'ennemi. Il devra envoyer des exprès pour avertir tous les postes jusqu'à Niagara. Les deux compagnies des immigrants et les marins seront un bon renfort ; enverra de nouvelles troupes lorsque les provisions le permettront. Fraser devra envoyer deux bonnes personnes au Fort Stanwix pour avoir des nouvelles. 52

13 mai, Québec. Le même au même. Trois déserteurs allemands envoyés à Montréal avec un Canadien qui leur a aidé. On fera l'enquête la plus sévère au sujet du Canadien, de manière à avoir des preuves pour le punir. Les déserteurs, après avoir subi cette enquête, seront envoyés dans les fers à Ehrencrook à Trois-Rivières. Est heureux des progrès faits pour le transport des provisions, parce qu'il espère pouvoir bientôt renforcer les postes d'en haut. 54

13 mai, Montréal. Carleton à Haldimand. A donné instruction à Saint-Georges de fournir de bons hommes pour les canots à Michillimakinac. Un magasin peut être terminé aux Cèdres dans le cours de l'automne si on le commence en juillet. Bouchette est parti aujourd'hui de Lachine avec une partie des marins ; Schank, avec le reste des marins, partira demain. La compagnie de Macdougall est partie ; celle de Robinson part aujourd'hui ; 80 bateaux sont partis avec des provisions ; le transport se fera d'une manière expéditive. Partira pour Québec au commencement de la semaine prochaine. 55

17 juin, Québec. Haldimand à Carleton. Désire qu'il s'assure, de concert avec le commissariat général, de la meilleure manière de fournir des provisions aux troupes, car on menace d'en manquer à moins que quelques-uns des navires n'arrivent bientôt. 56

19 août, Québec. Carleton à Haldimand. La mort du major Crozier, du 29e régiment, laisse une vacance. Recommande Dixon pour le grade de

1780.

major, et les promotions du lieutenant Mak et de l'enseigne Losack qui en seront la conséquence. Page 57

4 février, Saint-Jean. Thomas Gamble, S.Q.M.G., au même. Représente combien il était fâcheux que sa promotion au grade de major n'ait pas été publiée et qu'il a été soumis à la mortification d'être commandé par un capitaine jusqu'à la réception de la réponse du secrétaire de la guerre. 58

2 mars, Québec. Haldimand à Gamble. Que le roi désirait que la promotion au rang de major lui (à Gamble) fut confirmée ou supprimée, selon qu'il (Haldimand) le déciderait. Qu'en justice pour plusieurs officiers plus anciens, il lui était impossible de la confirmer. 60

10 mars, Saint-Jean. Gamble à Mathews. Représente qu'il n'y a pas de plus vieux capitaine que lui dans cette armée, et expose ses longs services comme une raison d'obtenir cette promotion. 61

23 mars, Québec. Mathews à Gamble. Avait soumis sa lettre au général, qui n'avait pas refusé la promotion parce qu'il désapprouvait ses services, mais en justice pour des officiers plus anciens en rang. Son Excellence croit qu'il vaut mieux qu'un individu soit mécontent sans raison, que de faire injustement du tort à plusieurs. 63

6 juin, Détroit. Gamble à Haldimand. Est arrivé dans le premier navire cette année; espère que les disputes dans le 47e sont réglées. Parlant de nouveau sur le grade de major qui lui a été refusé. 64

6 juillet, Québec. Mathews à Maurer, inspecteur des bateaux. Une compagnie de bateliers sera formée avec les loyalistes qui ne sont pas attachés à un corps particulier, et sera commandée par Herkimer. 66

28 août, Québec. Haldimand à Gamble. N'a pas encore reçu de lettre du ministère doute de la guerre n'a aucun; qu'elle confirmera ses (à Gamble) dires lorsqu'il la recevra. La cour martiale n'est pas encore terminée; lorsque le service le permettra il recevra ordre de retourner à ses devoirs dans le département de Q. M. G. 67

18 septembre, Québec. Mathews à Maurer. Day, le commissaire général, a été prié d'envoyer de la farine à l'Ile Carleton sans délai, parce qu'on est loin d'en avoir assez pour Niagara ou le district. Confusion éprouvée par Herkimer quant aux devoirs des bateliers qu'il a engagés; Il (Maurer) devra aller passer un jour ou deux au Coteau-du-Lac pour les mettre à l'ordre, afin qu'ils deviennent utiles. Il agira d'après les instructions données à Herkimer; ces instructions sont expliquées de nouveau. On dit qu'Herkimer réunit des femmes et des enfants plutôt que des hommes; il devra l'informer que ce n'est pas la l'intention. 68

25 septembre, Montréal. Maurer à Genevay. Tous les moyens seront employés pour obtenir des renseignements au sujet des deux personnes mentionnées. Fait tous les efforts possibles pour faire partir de Lachine tous les transports dans le cours d'octobre. M. Day dit que 200 bateaux environ devront monter, trente ou quarante partiront ce mois-ci, et pense qu'il peut aller jusqu'à 200 le mois prochain. 70

5 octobre, Québec. Haldimand à Carleton. De s'assurer si la convention faite dans la location du quai du roi, de fournir une place pour emmagasiner 400 tonnes dans le magasin, a été exécutée, et si elle ne l'a pas été de faire rapport sur les mesures à prendre à ce sujet. 71

9 octobre, Montréal. Maurer à Mathews. A été au Coteau-du-Lac pour inspecter la compagnie de bateliers de Herkiner. Envoie un rapport pour montrer quels services on peut attendre d'hommes aussi âgés. Fait un rapport très défavorable sur la compagnie et les individus qui la composent. A ordonné de n'en engager aucun sans sa sanction. 72

1780.
12 octobre. Québec. Mathews à Maurer. Il devra se charger de lever la compagnie des bateliers et de renvoyer tous ceux qui ne pourront pas faire l'ouvrage qu'on attend d'eux. Les vieillards et les infirmes, avec les femmes et les enfants, peuvent être plus facilement entrenus en bas que là où il faut transporter des provisions. Page 74

16 octobre. Montréal. Maurer à Mathews. Ne peut aller licencier les hommes impropres au service des bateaux, avant que les troupes d'en haut ne soient passées à Lachine. Demande des instructions au sujet de la manière de disposer des loyalistes qui ont été engagés ; les hommes enrôlés dans la province seront renvoyés à leurs affaires. Le général de brigade Powell est parti pour le Coteau-du-Lac ; craint qu'il n'arrive avant son bateau ; il y a eu quatre jours de gros vents contraires, qui ont, il le craint, chassé la flotte au large de la côte. 75

17 octobre. Québec. Haldimand à Carleton. A envoyé Rouville et Saint-Ours pour l'accompagner ; il pourra prendre n'importe quels autres officiers qu'il jugera nécessaires. On a prié les officiers qui commandent les postes de lui rendre toute l'aide dont il aura besoin. 77

30 octobre, Montréal. Maurer à Mathews. Rapporte les arrangements qu'il a faits relativement aux bateliers de la Compagnie d'Herkimer au Coteau du-Lac. 78

2 novembre, Québec. Lernoult à Maurer. Il devra fournir un bateau à Butler pour transporter des munitions à l'Ile Carleton pour les *rangers*. 80

7 novembre, Québec. Mathews au même. Si ce n'est pas déjà fait, l'équipement en habillements devra être expédié à Niagara pour les *rangers* de Butler. 80

9 novembre, Détroit. Gamble à Haldimand. Représente combien il est pénible pour les hommes du 47e d'être payés en papier-monnaie déprécié au lieu de l'être en espèces. Leur discipline les empêche de murmurer. Son vif désir au sujet du grade de major, etc., le porte à croire que sa position dans l'état-major n'est pas agréable à Son Excellence. Demande la permission de s'adresser à Sa Majesté pour obtenir le grade de major dans un des plus jeunes régiments. 81

15 novembre, Québec. Genevay à Maurer. Il devra fournir à M. Coleman les moyens de poursuivre son voyage avec la plus grande célérité, parce qu'il a reçu ordre de pousser la construction et la réparation des navires 83

16 novembre, Montréal. Maurer à Mathews. Herkimer a demandé des vêtements pour ses hommes, qui sont entièrement nus ; on n'a pu envoyer que cinq hommes à l'Ile Carleton, à cause du manque de vêtements. Il n'y a ni guêtres ni étoffe pour en faire à Montréal ou à Sorel. Fera faire des guêtres dans le cours de l'hiver pour être prêt à les envoyer de bonne heure au printemps. 84

22 novembre, Québec. Mathews à Maurer. De fournir aux bateliers des vêtements comme ceux que reçoivent les loyalistes. Il est malheureux que les *rangers* n'aient pas reçu leur équipement, parce qu'ils ont perdu trois fois tout ce qu'ils avaient. Il devra leur être expédié aussi à bonne heure que possible au printemps. 85

27 novembre, Montréal. Maurer à Mathews. A ordonner de préparer les vêtements pour les bateliers d'Herkimer de manière à les expédier aussitôt que la rivière le permettra. Les guêtres pour les *rangers* de Butler seront envoyés au Coteau-du-Lac dans le cours de l'hiver, pour être expédiées par la première navigation au printemps. 86

1781.
6 janvier, Montréal. W. Dummer Powell à Carleton. Se plaint des obstacles qu'on oppose à la punition de la milice qui désobéit aux ordres de corvée, grâce à l'action des commissaires de la paix qui admettent la plus légère excuse comme une raison de renvoyer les plaintes.

1781.

L'impopularité qu'il (Powell) a acquis à cause des poursuites, etc. Page 87

8 janvier, Montréal. Maurer à Carleton. Contenant la lettre de Powell et confirme ce qu'il a dit au sujet des obstacles qu'on opposait à la punition des désobéissants, avec détails additionels. 89

23 janvier, Détroit. Gamble à Haldimand. Demande de confirmer sa promotion au grade de major. 91

22 février, Québec. Mathews à Maurer. Un mandat a été transmis à Twiss pour le prix d'achat des magasins à Lachine. 94

8 mars, Montréal. Maurer à Mathews. Se procurera le blé d'été aussitôt que possible. Le sarrasin, l'avoine et quelques petites graines sont déjà prêts. Craint de ne pas le voir, bien qu'il s'attendit à jouir de sa compagnie avant cette époque. 95

16 avril, Montréal. Le même à Genevay. Envoie les suggestions suivantes pour le bien du service et surtout du transport. Qu'on ne devrait accorder aucune licence à des maisons publiques à Lachine près des magasins, parce que les hommes s'y enivraient, devenaient insolents, négligeaient leurs devoirs, et devenaient enclins à déserter. Que les commerçants devraient engager leurs hommes aussi à bonne heure que possible et en donner une liste à Saint-George; cela préviendrait de nombreuses querelles. D'autoriser la poursuite des hommes qui ont déserté l'automne dernier. 96

26 avril, Québec. Genevay à Maurer. Envoie les lettres du général pour les postes d'en haut, avec instruction sur la manière dont elles devront être transmises. 99

30 avril, Montréal. Maurer à Genevay. Envoie le plan de la maison avec des remarques. Les lettres pour les postes d'en haut reçues et expédiées. Le transport commencera mercredi prochain. De dire au curé que les graines seront envoyées par la première occasion. 100

— avril, Québec. Haldimand à Carleton. Les difficultés du traitement des déserteurs ou des désobéissants parmi les hommes de corvée; comment on aurait pu conduire les poursuites. La jalousie entre Sevestre et Dupré nuit au service. Il (Carleton) devra aller à Montréal, où sa prudence pourra réparer ces écarts de service. 101

3 mai, Québec. Mathews à Maurer. Son Excellence a reçu des plaintes de M. Denault, le curé des Cèdres, sur le fait que les Sauvages s'enivrent au Coteau-du-Lac et apporte des boissons de cet endroit, ce qui inquiète et alarme les habitants. Les mesure à prendre pour arrêter cette pratique de vendre des boissons et de permettre d'avoir des maisons publiques au poste. A tout événement des ordres sévères devront être donnés de ne pas fournir un seul verre de boisson aux Sauvages. Si un détachement de troupes est nécessaire pour préserver l'ordre, il devra s'adresser au général de brigade Powell pour avoir un officier et des hommes. Herkimer aura huit chelins par jour jusqu'à ce qu'il ait complété sa compagnie, et ensuite dix chelins, le lieutenant quatre chelins et l'enseigne trois chelins, solde de l'armée. 103

7 mai, Québec. Le même au même. A aboli le règlement que les engagés des commerçants pour le Grand-Portage doivent se présenter à l'île Carleton avant de commencer leur voyage, à condition qu'ils le fassent cet automne. 105

7 mai, Montréal. Maurer à Mathews. Qu'un loyaliste du nom de Faulkner a vendu des boissons à tout le monde sans distinction. Lorsque la chose a été représentée au major Ross, il a répondu que Faulkner avait subi de grandes pertes à cause de sa loyauté et qu'il avait été fortement recommandé par sir John Johnson. S'il mérite beaucoup, on devrait

1781.

trouver pour le récompenser d'autres moyens moins nuisibles au service. Avait eu intention de demander un détachement pour le service de poste, etc. Page 106

14 mai, Montréal. Maurer à Genevay. Le remerciant de ses bonnes nouvelles; espère que la flotte de Cork est arrivée. Espère que les Hollandais paieront pour leur fredaines. 108

31 mai, Montréal. Le même au même. Sa surprise de ce qu'aucune nouvelle n'est arrivée par aucun des navires qui sont arrivés. 109

— mai, Québec. Haldimand à Carleton. Double d'une lettre relative à la méthode de traiter les hommes de corvée (p. 101), qui ont été désobéissants ou qui ont déserté. Un P. S. donne des instructions sur la corvée à faire après que les hommes ont été avec les commerçants au Grand-Portage. 110-112

19 juin, Niagara. Gamble à Haldimand. Le remercie de sa promotion, qu'il est doublement heureux de recevoir des mains de Son Excellence, et non par toute autre entremise. 113

28 juin, Québec. Mathews à Carleton. Qu'il devra donner des habillements à un parti amené par Meyers et qui doit servir sous lui. Ce parti est à Saint-Jean. 114

28 juin, Québec. Le même à Maurer. De faire construire un magasin convenable à Lachine. On a renoncé à l'idée de prendre la maison de Frobisher. 115

16 juillet, Québec. Le même à Duport, A. Q. M. G. Qu'il devra envoyer des habillements (liste incluse) pour l'usage des éclaireurs. 116

10 septembre, Montréal. Carleton à Haldimand. Demande un successeur au poste d'A. Q. M. G, en remplacement du capitaine Dysart, qui a reçu ordre de quitter la province. 117

13 septembre, Québec. Haldimand à Carleton (secrète). A intention d'envoyer un fort détachement à Crown-Point. A commencer par envoyé les chasseurs à Chambly, qui devront être envoyés jusqu'à la Pointe-au-Fer, pour y camper jusqu'à nouvel ordre. Les provisions nécessaires devront être fournies. N'a pas informé Creuzbourg du but de ce mouvement. 118

13 septembre, Québec. Le même au même. Un successeur sera donné au capitaine Dysart. La pompe prêtée à Saint-Jean par la société des pompiers de Montréal devra être remise ou remplacée. Renouvellement des querelles entre Sevestre et Saint-George. Les obstacles qu'elles causeront au transport. L'arrivée tardive des ravitailleurs rend presque impossible l'envoi d'une quantité suffisante de provisions aux postes d'en haut. On devra faire tout ce qu'on pourra pour en faciliter le transport. 119

17 septembre, Montréal. Carleton à Haldimand. A reçu des ordres relatifs à l'envoi des chasseurs de Hesse-Hanau à la Pointe-au-Fer, et un mandat de mettre en réquisition et d'envoyer à Québec les embarcations sur la rivière. Les difficultés qu'a essayé de faire Sevestre ont été facilement tournées, et il n'était pas nécessaire de troubler Son Excellence pour cela. Ne mettra pas en vigueur le mandat de réquisition parce que les navires anglais sont presque tous déchargés, et les petits navires seront envoyés à Québec sans perte de temps. 120

20 septembre, Québec. Haldimand à Carleton. Est heureux d'apprendre que les difficultés faites par Sevestre sont réglées. C'est la connaissance qu'on avait qu'il (Carleton) réussirait qu'il l'a fait désigner pour la place de Montréal. Est heureux de la perspective d'expédier des provisions aux pays d'en haut. L'approuve de ne pas faire usage du mandat de réquisition. 121

1781.
— septembre. Montréal. Carleton à Haldimand. Les habitants, qui ont formé une société pour éteindre les incendies, désirent qu'on leur remette la pompe à incendie qu'ils ont prêtée à Saint-Jean. Le service de transport est arrêté à cause du manque de provisions, mais espère qu'il y a encore assez de temps pour expédier la quantité nécessaire. (Il n'y a pas de date, pour celle donnée en marge, *voir* la lettre d'Haldimand, datée du 13 septembre, p. 119.) Page 111

8 octobre, Montréal. Le même au même. Envoie des demandes de congé d'absence de la part du lieutenant Eays et de l'enseigne Monk. Arrangement proposé pour le département du Q. M. G. si le capitaine Gamble va en Angleterre. Se plaint de ce que les ordres transférant Gamble à Québec ne lui aient pas été communiqués, parce que cela tend à rabaisser son autorité. Barner ne sait pas s'il devra être sous lui (Carleton) lorsque le général de brigade McLean partira, à moins qu'il n'y ait un ordre à cet effet. Espère avoir des ordres pour la distribution des quartiers pour l'hiver prochain. 122

18 octobre, Québec. Mathews à Gamble. Au sujet d'un congé d'absence. 125

30 octobre, Québec. Haldimand à Carleton. Que chaque fois que les devoirs de son département l'appelleront, il ne devra pas recevoir d'ordes d'un officier plus jeune. On avait intention par l'ordre qui lui avait été donné de se rendre au quartier général, que Gamble servît sous lui (Carleton), dont les idées erronées relativement à l'abaissement de son autorité sont sans fondement. Arrangements relatifs au département du M. G. et à un congé d'absence, etc. 126

1er novembre, Québec. Le Maistre au général de brigade de Septh. Que pendant son absence de Montréal, le lieutenant-colonel Carleton aura le commandement. 129

1er novembre, Montréal. Carleton à Haldimand. La dernière brigade de provisions part de Lachine aujourd'hui pour les postes d'en haut, et leur fournira des approvisionnements pour jusqu'au mois d'août. 130

2 novembre, Québec. Mathews à Carleton. Envoie une liste des munitions dont Butler a besoin pour l'île Carleton. 131

5 novembre, Montréal. Carleton à Haldimand. A approuvé le congé d'absence donné à Gamble. Remarques sur les quartiers d'hiver dans le voisinage de l'île de Montréal. 132

8 novembre, Québec. Haldimand à Carleton. Est heureux de l'expédition des provisions. La décision relative aux quartiers d'hiver lui sera envoyée. Mandat pour £5,000 inclus. 134

8 novembre, Montréal. Carleton à Mathews. Deux bateaux chargés de munitions demandées par Butler, sont partis de Lachine le 27 du mois dernier, la dernière brigade est partie le 1er de ce mois. 135

12 novembre, Québec. Mathews à Carleton. Envoie la distribution des quartiers d'hiver, qu'il pourra modifier. Craint que le nombre de femmes et d'enfants qui se trouvent avec sir John Johnson empêchera de placer le nombre d'hommes de son corps d'armée sur l'île Jésus ; si c'est possible on devra le faire. Les casernes de Lachine ne devront pas être occupées, étant réservées pour une autre fin. Lorsque les arrangements seront terminés, il devra revenir au quartier général. 136

15 novembre, Montréal. Carleton à Haldimand. Les quartiers de sir John Johnson arrangés sur l'île Jésus. S'il n'y a pas assez de place pour toutes les familles, on pourra les répandre jusqu'à la rivière du Chêne et à Blainville. 137

22 novembre, Montréal. Maurer à Mathews. Explique comment les médicaments et autres articles pressants sont débarqués et expédiés, et que ceux au sujet desquels il a été blâmé avaient été envoyés de suite. Tous les

1781.

articles agricoles expédiés à Niagara excepté l'avoine, parce qu'on n'a pu s'en procurer de convenable pour la semence. Page 138

20 décembre. Montréal. Maurer à Mathews. De l'avoine de semence a été envoyée au Coteau-du-Lac pour être expédiée à Niagara de bonne heure au printemps. On n'a pas encore donné d'attention aux bordereaux de solde d'Herkimer; s'ils sont égarés on enverra des doubles. Le lieutenant Turney vient d'arriver, il continue jusqu'à Québec avec des dépêches. 140

1782.

14 mars, Sorel. Mathews à Gamble. Ordre de délivrer des couvertures, etc., à Sherwood. 142

1er avril, Québec. Carleton à Mathews. Avec état de l'indemnité d'entrée en campagne pour les troupes britanniques, pour lesquelles il demande un mandat. 143

4 avril, Montréal. Mathews à Carleton. Relativement à la distribution de l'indemnité d'entrée en campagne, avec remarques. 144

11 avril, Québec. Carleton à Mathews. Encore sur le sujet de l'indemnité d'entrée en campagne. 145

11 avril, Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Signalant la modification que doit éprouver un officier d'état-major de recevoir des ordres d'un plus jeune que lui, dans le cas où l'officier commandant s'absente du poste et que le suivant par rang prend le commandement. Explique sa conduite vis-à-vis Sherwood, dont il n'a pas contrôlé les mouvements, ayant reçu des ordres qu'il (Sherwood) était en service secret. 146

17 avril, Londres. Cox, Muir et Cie à Gamble. Les colonels des 9e, 20e et 62e régiments le prient de disposer des habillements qui ont passé l'inspection. 149

30 avril, Montréal. Mathews au même. Il devra tenir prêt un nombre de bateaux nécessaire au transport des provisions pour l'île aux Noix, dans lequel but 100 hommes devront être campés au portage à Sainte-Thérèse. 150

30 avril, Montréal. Mathews au même. Que 100 hommes devront être campés au portage à Sainte-Thérèse pour transporter des provisions à l'Ile aux Noix et aux postes de la frontière; il devra tenir prêt le nombre de bateaux nécessaire et voir à ce que le transport se fasse. Saint Léger a reçu ordre d'envoyer à Saint-Jean le biscuit qui se trouve à Chambly pour l'emmagasiner à bord des navires. 150

1er mai, Saint-Jean. Gamble à Mathews. Des bateaux pour le transport à Saint-Jean ont été prêts depuis quelques temps; on donnera toute aide à ce service. 151

2 mai, Québec. Carleton à Haldimand. Signale l'effet nuisible de la mise en vigueur de l'ordre qu'aucun officier d'état major stationné en garnison pour surveiller un département ne devra se mêler des affaires de cette garnison à moins d'y être autorisé par une lettre de service du commandant en chef 152

13 mai, Saint-Jean. Gamble à Mathews. Le retard dans le transport occasionné par le manque de charrettes. 154

15 mai, Saint-Jean. Le même au même. De nouveau au sujet des retards dans le service de transport. 155

18 mai, Montréal. Mathews à Gamble. Des ordres ont été envoyés de fournir de nouvelles charrettes; si elles ne sont pas fournies régulièrement il devra en faire rapport. 157

20 mai, Saint-Jean. Gamble à Mathews. Envoie une liste du nombre de charrettes fournies pour la semaine, pour montrer qu'on ne s'était pas conformé aux ordres données. 158

1782.
20 mai, Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Représente (très au long) l'effet nuisible de l'ordre qui prive les officiers d'état-major du droit de commander en garnison. (*Voir* la lettre de Carleton du 2 mai, page 152). Page 159

23 mai, Saint-Jean. Le même à Mathews. Toutes les provisions arrivées à Chambly ce printemps sont envoyées à Saint-Jean, excepté quelques sacs de biscuits. Comme il n'est pas arrivé de navires à Chambly pour fournir le transport, désire savoir si les provisions actuellement en magasins là devront être expédiées. 165

26 mai (?), Montréal. Haldimand à Gamble. Signale les inconvénients de donner le commandement des garnisons à des officiers d'état-major qui par la nature même de leurs fonctions ne peuvent rester longtemps dans un endroit. L'ordre dont il se plaint est un ordre général. 166

27 mai. Montréal. Mathews au même. Il devra expédié les provisions actuellement à Chambly. 167

3 juin, Montréal. Maurer à Mathews. Demande de donner des ordres à Burke de poursuivre les hommes qui ne se présentent pas ou qui désertent lorsqu'ils recoivent l'ordre de corvée. Les frais de les remplacer. Que doit-on faire relativement aux hommes qui désirent aller à Détroit ? 168

6 juin, Québec. Mathews à Maurer. Qu'en sa qualité de greffier de la paix, Burke a plein pouvoir de poursuivre tout ceux qui manquent au devoir de corvée, et Son Excellence désire qu'il exerce ponctuellement ce pouvoir. 169

10 juin, Montréal. Maurer à Mathews. Burke recevra ordre de poursuivre. Lettre envoyée au major Ross; lorsque le garçon arrivera il sera engagé tel qu'ordonné. (Se rapporte apparemment à un homme du nom de John Mills envoyé pour être engagé comme domestique; *voir* B. 125, p. 33.) Dépêches envoyées à Mathews par McTavish. Un homme du nom d'Irving, un rebelle, descend comme prisonnier; c'est un Irlandais, et l'un des misérables les plus violents et les plus cruels de cette partie du pays. 170

11 juin, Saint-Jean. Gamble au même. Contredit le rapport que le biscuit a été endommagé par les bateaux qui faisaient eau. 171

17 juin, Montréal. Lettre (en français) commençant "Mon cher père," mais sans adresse ou signature, faisant un récit du bris de fenêtres et d'une rixe entre des matelots et des gens demeurant dans le faubourg Saint-Laurent, lors de la réception de la nouvelle de la victoire de Rodney, les matelots ayant brisé les fenêtres de ceux qui n'illuminaient pas leurs maisons. Ces troubles, prétend la lettre, ont eu lieu à l'instigation des marchands anglais de la ville. 172

17 juin, Québec. Mathews à Gamble. Son Excellence est convaincue que le rapport des dommages faits au biscuit dans le cours du transport jusqu'à Saint-Jean est mal fondé. 174

24 juin. Montréal. Maurer à Genevay. Donnant un compte rendu détaillé de la rixe à Montréal (p. 172), qui était due à l'absence d'avis officiel de la victoire et à ce que quelques-uns des habitants avaient illuminé sans la sanction officielle. Le rapport était exagéré. 175

24 juin. Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Nouvelles remontrances contre l'ordre que les officiers d'état-major ne prendront pas le commandement dans une garnison. 179

2 juillet, Québec. Mathews à Gamble. Son Excellence n'a aucune objection à ce qu'il (Gamble) soumette son cas à Sa Majesté. 180

10 juillet, Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Demande des instructions sur la manière dont il devra agir, pour fournir des approvisionnements en l'absence

1782.

du colonel Saint-Léger, parce qu'il ne devrait certainement pas obéir à un ordre d'un officier plus jeune. Page 181

15 juillet, Québec. Haldimand à Gamble. Qu'aucune difficulté ne pourra s'élever au sujet de la fourniture des approvisionnements, parce que tous les ordres seront donnés par lui (Haldimand) ou par le chef du département de quartier-maître général. 182

20 juillet, Saint-Jean. Gamble à Mathews. Au sujet des honoraires de sa commission sous brevet. 183

30 juillet. Québec. Mathews à Carleton. Que le général de brigade McLean devra recevoir sa solde et ses indemnités pendant son absence; il devra faire un état de l'indemnité d'entrée en campagne, afin qu'un mandat puisse être délivré à McLean. 184

19 août, Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Parlant encore une fois de sa position mortifiante en qualité d'officier d'état-major, d'être sous les ordres d'un des plus jeunes capitaines du service. 185

29 août, Québec. Mathews à Gamble. L'ordre dont il se plaint ayant été donné par Son Excellence pour le bien du service, devait rester en vigueur jusqu'à ce que le roi ait fait connaître son bon plaisir. 187

2 septembre, Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Nouvelle argumentation au sujet de sa position en qualité d'officier d'état-major, et demande une cour martiale pour l'acquitter de toute censure implicite. 188

9 septembre, Québec. Haldimand à Gamble. Aucune censure n'était attachée à un ordre donné pour le bien général du service, et de cela on l'a maintes fois assuré. Une cour martiale ne peut être tenue, parce que ce n'est pas une question qu'on peut régler par ce moyen. On fera tout ce qu'on pourra pour le satisfaire, mais s'il n'est pas encore satisfait il pourra donner sa résignation, comme il a menacé de le faire. 191

15 septembre. Etat intitulé " Montant de mandat et pièce justificative appartenant au lieutenant-colonel Carleton." 193

19 septembre, Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Qu'il attendra le bon plaisir du roi au sujet de son rang, de ses fonctions, etc. 194

19 septembre, Montréal. Maurer à Genevay. Attire l'attention sur le refus des habitants de la paroisse de Saint-Laurent de transporter du bois pour la garnison, bien qu'ils aient été exemptés de toute autre corvée. Demande de faire un exemple. 196

23 septembre, Saint-Jean. Gamble à Mathews. A reçu des ordres de sir Guy Carleton de disposer de l'excédant des habillements du 47e régiment. Demande si l'on n'aurait pas besoin de cet excédant pour quelques-uns des autres régiments, et attendra des instructions. 198

30 septembre, Québec. Mathews à Gamble. Que Son Excellence n'ayant aucun besoin de ces habillements, il devrait en disposer tel qu'ordonné par sir Guy Carleton. 199

5 octobre. Québec. Haldimand au capitaine Duport, A. Q. M. G. Il devra décharger le navire *Amazon*, et prendre charge de la cargaison jusqu'à ce qu'on en ordonne l'inspection. 164

10 octobre, Québec. Mathews à Gamble. Des provisions pour soixante hommes jusqu'au premier mai prochain, devront être débarquées au Loyal Blockhouse, et pour 100 hommes pour la même période, à la Pointe-au-Fer. 199

14 octobre. Saint-Jean. Gamble à Mathews. Au sujet des uniformes du régiment. 200

17 octobre, Québec. Mathews à Gamble. La décision relative aux habillements sera communiquée au lieutenant colonel Hope, 201

5 novembre. Saint-Jean. Gamble à Haldimand. Fait des remontrances au sujet de son placement sous les ordres d'un officier inférieur. 201

Déboursés en 1782. (Un résumé.) 203

1783.

8 janvier, Montréal. Maurer à Mathews. Est heureux d'apprendre que la conduite irrégulière des Provinciaux licenciés cessera vraisemblablement. On a observé l'économie dans la distribution du rhum. Envoie une note des dépenses encourues par le grand prévôt. Page 204

9 janvier, Québec. Genevay à Maurer. Le capitaine Hogle pourra rester à Boucherville pour le présent, mais il peut s'attendre, lorsque les indemnités accordées aux loyalistes seront réduites, à ce que le chiffre de sa pension soit diminué. 205

27 janvier, Montréal. Maurer à Twiss. Accuse réception d'un ordre pour £2,000. A donné le plan d'une prison à Montigny, qui fera un rapport sur le terrain requis, en étant lui-même empêché par la goutte. Ne croit pas qu'il y ait assez de terrain à l'endroit proposé, sans nuire à des propriétés privées et sans fermer la rue qui passe sous la nouvelle porte près du moulin (la rue Saint-Paul). C'est de plus l'endroit le plus marécageux et le plus insalubre de la ville. Il trouve que Montigny, qui vient justement d'apporter son rapport, partage l'opinion que l'endroit ne convient pas. 206

11 février, Québec. Mathews à Gamble. De fournir les articles que demande Riedesel pour les hommes envoyés pour pratiquer la marche à la raquette et la construction de huttes dans les bois. 207

15 février, Saint-Jean. Gamble à Mathews. Il se conformera aux ordres relatifs aux partis qui s'exercent à la marche à la raquette et à la construction de huttes. 208

24 février. Québec. Henry Hope, A. Q. M. G., à Haldimand. Transmets une requête de Thomas Dunn, paie-maître général, demandant un mandat temporaire pour faire face aux demandes du département du quartier-maître général. 209

17 mars, Montréal. Le même au même. Que lui et Twiss sont arrivés ici après avoir visité l'île aux Noix, la Pointe au-Fer, le Loyal Blockhouse, la Baie de Missisquoi, et les blockhaus, supérieur et inférieur, sur la Yamaska. Ils ont continué jusqu'à Coteau-du-Lac et reviennent en passant par Sorel. Les rapports de paix; l'importance qu'il y a pour le ministère d'avoir de bons renseignements relatifs à la frontière de cette province. Oswégo était le point objectif de l'ennemi dans son expédition sur les lacs; espère qu'on insistera pour qu'il reste éloigné de la frontière, si la séparation de l'empire a eu lieu. 210

27 mars, Montréal. Maurer à Genevay. Renfermant une note de Cuyler au sujet du logement des loyalistes; demande des instructions. 212

Suit la note de Cuyler. 213

31 mars, Québec. Genevay à Maurer. Que Son Excellence n'a aucune objection à loger une partie des loyalistes licenciés dans quelques-unes des paroisses qui sont le moins chargées de troupes et de corvée. Dupré devrait être informé, afin de pouvoir faire des arrangements avec les capitaines de milice. 214

24 avril, Bowood Park. Carleton à Haldimand. Son absence du Canada est due à ce qu'il est obligé de voir au règlement de ses comptes avec la trésorerie. 215

19 mai, Québec. Mathews à Maurer. Les vêtements pour les loyalistes pauvres devront être fournis sur l'approvisionnement du quartier-maître général sur la réquisition de Decoigne. 215

26 mai, Québec. Le même au même. De fournir à Holland et à Laforce des bateaux et des hommes avec les articles de campement nécessaires. 216

1er juillet, Montréal. Maurer à Mathews. Demande d'envoyer dix ou douze bateaux pour descendre les hommes réformés des 8e et 34e. Il n'y en a pas à Montréal, et ceux qui viennent d'en amont sont à peine suffisants pour faire le transport de Lachine. 217

1783.

12 juillet, Montréal. William Wood à Mathews. Au sujet de l'imdemnité d'entrée en compagne, avec détails sur les arrangements relatifs au transport. Page 218

14 juillet, Sorel. Barnes à Riedesel. L'action intentée par le Rév. W. Scott à été renvoyée, et Scott a reçu ordre de payer les frais, ce qu'il est incapable de faire. Il devrait être poursuivi pour avoir marié des gens sans permis et sans être publiés dans l'église, et pour avoir exigé d'eux de fortes sommes sous de faux prétextes. Remerciement pour la lettre approuvant sa conduite (à Barnes). 219

14 août, Saint-Jean. Haldimand à Hope. Les arrangements dans le but d'amasser dans ce poste tous les approvisionnements nécessaires au service du roi. Comment on devra faire de la place. 221

29 août, Boucherville. Laviolette, capitaine de milice, à Maurer (en français). Demande des ordres au sujet de la construction et des matériaux, à Boucherville, payés par le gouvernement, mais demolie par Fleurimont sans ordres. 222

1er septembre, Montréal. Maurer à Genevay. Est désappointé de ne pas recevoir de nouvelles, mais suppose qu'ils ont oublié dans la patrie que le Canada n'a pas été abandonné comme le reste de l'Amérique. Transmet une lettre de Laviolette au sujet de la maison de Boucherville (p. 222); détails sur la conduite de Fleurimont, dont il devrait lui faire rendre compte. 223

4 septembre, Montréal. Le même au même. Envoie un ordre sur Thomas Dunn pour les dépenses du département du quartier-maitre général, qu'il demande de présenter pour le paiement. 225

Suit une copie de cet ordre. 226

8 septembre, Québec. Mathews à Maurer. De se procurer et de transmettre, pour l'informatian de Son Excellence, une estimation de la valeur de la maison détruite par Fleurimont à Boucherville. Son Excellence se propose de faire séparer une partie de la maison des bateaux à Montréal au moyen d'une cloison pour y mettre les canots sauvages, afin de mettre fin au pillage de ces canots, des avirons, etc. 227

11 septembre, Québec. Le même au même. De fournir un parti de loyalistes pour accompagner Collins à Cataraquoi, et de leur fournir des outils. des bouilloires de campement, etc. Collins devra recevoir toute l'aide dont il pourra avoir besoin. 228

11 septembre, Montréal. Maurer à Mathews. A envoyé des ordres à Laviolette d'envoyer une estimation de la valeur de la maison de Boucherville. Comment on pourrait convenablement loger les canots sauvages. 228

12 septembre, Boucherville. Laviolette à Maurer (en français). Envoie une estimation de la valeur de la maison de Boucherville. 230

Suit l'estimation (en français); montant, 500 livres. 231

15 septembre Québec. Haldimand à Maurer. De fournir des canots, des provisions, etc., à un parti que sir John Johnson enverra, sous le commandement du capitaine French, dans le haut de la rivière Ottawa, pour trouver un chemin de traverse jusqu'à Cataraquoi. 232

15 septembre, Montréal. Maurer à Mathews. Se conformera aux ordres relatifs à Collins. (p. 228.) Transmets la lettre et l'estimation de Laviolette. 233

22 septembre, Montréal. Le même au même. Collins, avec son parti, a quitté Lachine samedi, et a apporté avec lui les ouvrages en fer nécessaires à un moulin à farine et à une scierie. French est parti pour le lac des Deux-Montagnes, ou deux Sauvages se joindront à lui pour conduire son détachement à travers les bois. Les propriétaires de nègres ont demandé qu'ils leur fussent rendus. 234

1783.
25 septembre, Québec. Mathews (?) à Hope, Q. M. G. Qu'il devra remettre à Murray, contrôleur des casernes, 4,070 couvertures pour remplacer celles qu'il a livrées pour l'usage des troupes allemandes. Page 235

6 octobre, Québec. Genevay à Maurer. Qu'il a la permission de venir à Québec pour régler ses comptes avec Twiss, mais il devra partir le plus tard possible, dans le cas où sa présence serait nécessaire à Montréal pour une cause quelconque. 235

6 octobre. Québec. Mathews au même. Que les nègres demandés pourront être remis en en prenant un reçu convenable afin d'empêcher qu'on ne soit troublé par de futures réclamations. 236

18 novembre, Québec. Haldimand à Hope. Des ordres ont été reçus pour une réduction de l'état-major ; il devra les communiquer aux officiers de son département. 237

12 décembre, Québec. Mathews à Wood. Qu'il devra délivrer certains articles (suit la liste) pour l'usage des réfugiés loyalistes. 237

1784.
1er janvier, Montréal. Maurer à Mathews. Que conformément aux ordres, il se chargera du soin d'approvisionner les hommes du régiment royal de New-York, qui ont été laissés en arrière pour cause de maladie, etc. N'a pas encore reçu les médicaments ou les approvisionnements de l'hôpital. 238

1er janvier, Montréal. Le même au même. La goutte règne actuellement, tous ceux qui sont le moindrement sujets à cette maladie en souffrent maintenant. Attire l'attention sur les demandes déraisonnables des corps licenciés et leur langage insultant lorsqu'on les refuse. 239

15 janvier, Montréal. Le même au même. Qu'il fournira des vivres tel qu'ordonné, à celles des familles des corps provinciaux licenciés qui pourront par là être plus facilement entretenues en travaillant à leur métier qu'en allant dans les cantonnements. Ne sait pas du tout si tous les provinciaux réformés sont compris dans le rapport de Delaney, ou seulement ceux qui reçoivent des vivres en ville. 242

"

26 janvier, Montréal. Le même au même. Demande des instructions au sujet du règlement des réclamations contre le régiment royal du roi de New-York. 243

12 avril, Montréal. Le même au même. Demande des instructions au sujet du règlement des comptes faits pour le transport des provisions, des outils, etc., au parti d'arpenteurs employés au Long-Sault. S'est assuré de 316 boisseaux de pommes de terre ; demande un ordre pour avoir des barils pour les préserver de tout dommage pendant le transport. Ne peut avoir ici de maïs de semence, mais il y en a en abondance à Niagara, d'où on peut l'expédier à Cataraqoui. 244

17 avril, Montréal. Liste des approvisionnements délivrés au capitaine Joseph Brant pour l'usage de sauvages Mohawks qui se rendent à leur nouvel établissement. 246

19 avril, Montréal. Maurer à Mathews. Se conformera aux ordres relatifs au paiement des hommes de sir John Johnson. Craint que la quantité de pommes de terre ne soit pas augmentée, parce qu'elles sont très rares. Demandes de la part de familles désirant la permission de rester au Coteau-du-Lac pour y cultiver des légumes ; on leur a répondu qu'elles devaient toutes s'en aller de suite. Arrangements faits pour loger les familles des officiers et autres personnes respectables. Les endroits choisis sont mentionnés en détail. Envoie une liste des approvisionnements délivrés à Brant (p. 246). A ordonné de mettre les pommes de terre dans des barils et les petits outils dans des caisses pour les transporter. 247

1784.
22 avril, Montréal. Maurer à Mathews. A refusé d'accorder la demande de Claus pour des approvisionnements pour un parti sous les ordres du capitaine Isaac et John, sans un ordre de Son Excellence, ordre qu'il demande de lui envoyer. Page 249

26 avril, Montréal. Le même au même. A reçu une lettre approuvant la livraison d'approvisionnements à Brant. On prépare les approvisionnements destinés aux ingénieurs et aux Sauvages de Cataraqoui; comme on n'a pas fourni de biscuit pour la corvée, a ordonné d'en envoyer 1,000 quintaux à Lachine et demande que le commissariat reçoive ordre de fournir la quantité nécessaire pour le service de transport. 250

3 mai, Montréal. Le même au même. Envoie une liste des outils, etc., délivrés aux Mohawks sous Isaac et John. Doit-il défrayer les dépenses du déplacement du lieutenant-gouverneur Hay au Détroit? Espère avoir des nouvelles au sujet du déplacement des loyalistes; les Fraser attendus du blockhus seront envoyés à Lachine. 251

Suit la liste des outils. 252

17 mai, Montréal. Le même au même. Obéira aux ordres concernant le déplacement des loyalistes; demande de nouvelles instructions au sujet de ceux des postes supérieurs. 255

20 mai, Montréal. Le même au même. Les ordres concernant les meules pour les loyalistes seront obéis. Les pommes de terre et le maïs empaquetés dans des tierçons et des barils; les haches et les houes emballées dans des caisses. Il n'y a pas de planes ici; on en a ordonné à Sorel. Delancey n'a pas encore demandé de bateaux pour transporter des familles à la Baie-des-Chaleurs. Expédiera les loyalistes aux pays d'en haut lorsqu'il en recevra l'ordre. 256

22 mai, Québec. Gamble au même. La famille de feu le lieutenant Ford doit-elle avoir un passage pour l'Europe aux frais du gouvernement? La famille est très pauvre. 258

24 mai, Montréal. Maurer au même. Que les ordres ont été reçus relativement aux Canadiens qui doivent aider à conduire les loyalistes à leur destination. On observera la plus grande économie; comment les comptes seront tenus, etc. 260

27 mai, Montréal. Le même au même. Au sujet de l'arrivée et de l'envoi des loyalistes; la distribution des habillements ne se fera que lorsqu'ils seront réunis aux établissements, afin de prévenir les impositions qu'on a déjà essayées. Les gens seront envoyés aussi rapidement que possible avec un mois de provisions. 262

7 juin, Lachine. Le même au même. La confusion dans l'envoi des loyalistes; chacun veut commander, et les bateaux envoyés à l'île Carleton ne sont pas de retour. 264

14 juin, Montréal. Le même au même. A écrit aux majors Harris et Ross de s'arranger de manière à prendre la direction des bateaux envoyés avec les loyalistes. Espère être débarrassé de tous les loyalistes dans quelques jours. 266

16 juin, Québec. Gamble au même. Demande que sa solde d'état-major lui soit continuée jusqu'au 24 juin. 267

17 juin, Montréal. Maurer au même. Tous les loyalistes sont partis, excepté les second bataillon, et quelques hommes qui doivent le joindre. Les bateaux, en dépit des ordres, sont encore retenus aux postes. Le seul moyen de forcer à l'obéissance est d'arrêter les provisions jusqu'à ce que les bateaux soient rendus. Barnes n'a reçu aucun ordre d'expédier les bateaux ici, de sorte qu'il (Maurer) ne sait trop comment envoyer d'ici les gens et les provisions. Plusieurs officiers ne sont pas en état de prendre des terres, parce qu'ils sont maladifs. Les loyalistes

1784.

arrivent tous les jours en traversant le lac ; comment doit-il agir à leur égard ? Le cas de Macpherson, qui a soin des écluses et des magasins au Coteau-du-Lac ; il devrait recevoir du terrain comme subalterne. Page 263

18 juin, Newtown. Sir John Johnson (extrait) exposant que des outils, etc., sont requis pour chaque township. On a aussi besoin de taureaux. 270

24 juin, Montréal. Maurer à Mathews. Exposant le cas de Josiah Still, prisonnier du 9e régiment de la Virginie; demande que les faits soient soumis au général afin que Still puisse obtenir un passeport pour retourner chez lui. 271

24 juin, Montréal. Le même au même. Tous les loyalistes ont été expédiés de Lachine, avec douze bateaux chargés de provisions. N'a maintenant que quatre bateaux à Lachine, et à été désappointé de ne voir revenir qu'une faible partie de ceux qui ont été expédiés. Enferme une lettre de sir John Johnson au sujet d'outils, etc. (p. 270). A ordonné d'envoyer deux aureaux des Cèdres. 272

30 juin, Québec. Gamble à Haldimand. Regrette les remarques acérées de mécontentement de Son Excellence; avait mérité l'approbation des officiers généraux sous lesquels il avait servi, et par l'intercession des quels il espère que Sa Majesté daignera prendre en considération la position pénible dont il a eu à souffrir. 274

22 juillet, Montréal. Maurer à Mathews. Envoi un état des outils envoyés à sir John Johnson ; n'a encore reçu aucun rapport sur la manière dont ils ont été distribués, mais à écrit à sir John Johnson d'en envoyer un. Lorsque les outils arriveront il les fera mettre dans le magasin et les délivrera sur l'ordre de sir John. Les *rangers* ont reçu leurs papiers et sont ravitaillés pour un mois. 275

4 octobre, Montréal. Le même au même. Remercie de la permission d'aller en Europe. Serait venu à Québec avant le départ de Son Excellence, mais des affaires relatives aux loyalistes le retiennent ici. Comment il se propose d'expédier les habillements destinés aux loyalistes. Lorsque ce service sera terminé, il remettra les magasins, etc., au major Hughes, et se rendra à Québec pour s'embarquer sur l'*Euretta* pour l'Europe. 276

1785.

20 janvier, Londres. Certificat de Gamble qu'il avait loué un magasin à Québec, de William Gill, pour l'usage du département du quartier-maître général. 278

4 février, Londres. Etat de la réclamation de loyer d'un magasin à Québec, loué de M. Gill, avec note de Gill à Mathews portant cette date et transmettant cet état. 279

7 février, Londres. Gamble à Gill. N'a recu aucune lettre du colonel Hope au sujet du magasin à Québec, mais il est convaincu que s'il en venait une elle presserait le paiement de la réclamation de Gill. 281

— février. Londres. Gill à Mathews. Au sujet du règlement de sa réclamation pour le loyer de son magasin à Québec. 282

Sans date. Mandat en faveur de Thomas Dunn pour £1,500 pour faire face aux dépenses du département du quartier-maître général. 283

1786.

Une note, également sans date, a rapport a la même demande. 285

6 mai, Londres. Gamble à Mathews. Envoie des certificats pour des bateaux, etc., fournis à la garnison de Pensacola en 1773, et qui ont été payés alors, mais pour lesquels l'auditeur exige des pièces justificatives. 253

22 mai, Londres. Certificat d'Haldimand sur les services du capitaine Thomas Gummersall du régiment Royal de New-York. 259

Sans date. Etat (en français) relatif à des terres employées à Montréal pour les fortifications, qui seront, on l'espère, rendues à leurs propriétaires originaires, vu qu'on n'en a plus besoin pour la défense, le

roi ayant acheté les terres requises pour toutes autres fins. Le plan indiquant ces terres précède l'état. Page 284

RAPPORTS ET DOCUMENTS RELATIFS AU DÉPARTEMENT DU QUARTIER-MAITRE GÉNÉRAL À QÉUBEC.

1778—1783.

B. 189. **B.M., 21,849.**

1778.
1er mai, Montréal. Etats des bateaux, etc., dans la province de Québec. Page 1

Des approvisionnements dans le département du quartier-maître général à Québec, Montréal, Chambly et Saint-Jean. 2

Des habillements de troupes dans les magasins du roi au Canada. 7

Des effets de campement dans les magasins du roi au Canada. 8

Du département du quartier-maître général au Canada. 9

24 juin, Québec. L'état actuel des quartiers de l'armée au Canada, tel qu'ordonné par sir Guy Carleton. 10

4 août, Québec. Etat des armes dans le magasin du quartier-maître général. 11

29 août. Montréal. Etats des bateaux dans la province de Québec. 12

26 septembre, Québec. Etat général des munitions du département du quartier-maître général, dans les poudrières du roi à Québec. 13

14 octobre. Etat des habillements de troupes dans le magasin à Sorel. 15

18 octobre, Sorel. Etat sur les effets de campement dans les magasins du quartier-maître général; et ce qui a été delivré. 16

24 décembre. Propositions (en français) pour le casernement des bataillons d'Ehrencrook et de Barner. Les quartiers et le nombre d'hommes donnés en détail. 17

31 décembre, Montréal. Etat des approvisionnements du département du quartier-maître général, dans les magasins de Québec, Montréal, Chambly, Saint-Jean et Sorel. 18

Des bateaux, etc., dans la province de Québec. 24

Des habillements de troupes dans le magasin du quartier-maître général à Québec. 25

31 décembre. Relevé de l'argent déboursé dans le magasin du Q. M. G., du 1er juillet jusqu'à cette date. 26

1779.
7 janvier, Québec. Etat des effets de campement dans le magasin du Q. M. G. au Canada. 27

21 janvier, Québec. Rapport du département du Q. M. G. au Canada. 28

23 janvier, Québec. Règlement pour le paiement futur des départements naval (pour tous les lacs) et du génie, sous le contrôle du Q. M. G. 29

24 janvier, Québec. Etat des articles que les magasins du Q. M. G., ont reçu ordre de délivrer aux départements de l'artillerie, du génie, des casernes et de la marine. 31

1er mars, Québec. Ordre général relatif aux bateaux-passeurs. 32

26 mars, Québec. Observations (en français) de Saint-George Dupré relativement au service des transports. 33

1er avril, Québec. Etats du département du Q. M. G. au Canada. 37

Des bateaux, etc., dans la province de Québec. 38

Des effets de campement. 39

Des habillements de troupes. 40

1779.

Des approvisionnements à Québec, Montréal, Saint-Jean, Chambly et Sorel. Page 41

17 avril. Rapport sur les magasins occupés par le département du Q. M. G. à Québec, et le prix payé pour eux. 51

1er octobre, Québec. Etats des effets de campement dans les magasins du Q. M. G. au Canada. 52

Du département du Q. M. G. au Canada. 55

Des approvisionnements dans le département du Q. M. G. au Canada. 56

Des bateaux, etc., au Canada. 65

Des habillements de troupes au Canada. 66

31 décembre. Relevé de l'argent déboursé dans le département du Q. M. G. depuis le 1er janvier 1779 jusqu'à cette date. 67

1780.

1er avril, Québec. Etats du département du Q. M. G. au Canada. 68

Des approvisionements dans le département du Q. M. G. au Canada. 69

9 juillet, Québec. Etat des habillements de la milice et des provinciaux dans les magasins du Q. M. G. à Québec. 80

1er octobre, Québec. Etat du département du Q. M. G. au Canada. 81

Des approvisionnemens dans le département du Q. M. G., au Canada. 82

5 octobre, Québec. Quartiers d'hiver de l'armée au Canada. 93

20 novembre, Montréal. Rapport du nombre de bateaux envoyés à l'île Carleton, avec des troupes, des munitions et des provisions du 1er au 20 novembre 1780. 96

21 novembre, Saint-Thomas. Liste (en français, incomplète) des quartiers d'hiver des chasseurs de Hesse-Hanau. 97

31 décembre. Québec. Relevé de l'argent dépensé dans le département du Q. M. G., au Canada, depuis le 1er janvier 1780 jusqu'à cette date. 98

1781.

9 février, Québec. Rapport concernant des dommages faits à la Pointe-Lévis par les troupes qui y campaient. 99

1er avril, Québec. Etats des munitions et des bateaux dans le département du Q. M. G. au Canada. 101

Du departement du Q. M. G. au Canada. 113

Des bâteaux et agrès à Montréal. 114

31 juillet, Québec. Rapport sur les bateaux dans le district de Québec, etc. 116

—août. Etat des habillements de l'armée et des munitions reçues par le *Shrewsbury* et expédiés à bord du *Neptune*, transport-ravitailleur de la marine. 117

11 septembre, Québec. Reçu de J. Stanley Goddard, pour des présents aux Sauvages reçus à bord du transport le *Swan*, capitaine Potts. 118

15 septembre, Québec. Rapport sur l'état des habillements reçus du bord du transport de la marine le *Neptune*. 119

21 septembre, Québec. Compte des munitions navales reçues du bord du *Jupiter*, capitaine McAdam. 121

Compte des munitions navales reçues du bord du *Swan*, capitaine Thomas Potts. 122–139

Suit le reçu de ce dernier, en date du 6 octobre 1781. 127

Examen des munitions reçues par le *Swan*. 138

7 octobre. Québec. Rapport sur les habillements restant dans les magasins du Q.M.G., appartenant aux 9e et 21e régiments. 128

1781.
11 octobre, Sorel. Rapport du département du Q.M.G. à Sorel. Page 129

24 octobre. Québec. Etats des bateaux construits et réparés à Québec, entre le 24 janvier 1781 et cette date. 130

26 octobre, Québec. Etat des dons restant dans les magasins de Q. M. G., à Québec. Outre du drap pour des guêtres pour un équipement de 4,800 hommes, des couvertures, chaussons, souliers, etc., une note dit qu'un équipement complet, non compris dans le rapport, avait été envoyé à Québec le 17 juillet pour 2,100 hommes. 131

6 novembre, Québec. Rapport sur les bateaux qu'il faut laisser à divers cantonnements (spécifiés), avec les noms des régiments qui en ont la charge. 132

8 novembre, Québec. Etat du drap envoyé à Sorel pour les troupes du Brunswick au lieu de couvertures. 134

5 décembre, Québec. Etat des raquettes dans les magasins du Q. M. G. 135

31 décembre, Québec. Relevé de l'argent déboursé dans le département du Q. M. G. du 1er janvier 1781 jusqu'à cette date. 136

Suit le compte courant. 137

Sans date. Transports sous ordres pour recevoir des troupes pour le Canada sous la direction du capitaine Walton. Transports sous ordres pour Halifax. Liste des ravitailleurs de l'armée à Halifax, destinés à Québec. Sous chaque titre se trouve la liste des navires, leur tonnage, les troupes à bord de chacun d'eux, etc. 115

1782.
4 février, Sorel. Rapport sur les dons faits par le département du Q. M. G. aux familles pauvres des loyalistes à Sorel. 140

21 février, Sorel. Etat des habillements délivrés aux divers corps de loyalistes (spécifiés). 141

— février. Québec. Rapport général des bateaux et agrès de bateaux au Canada. 142

1er avril, Québec. Rapports du département du Q. M. G. au Canada. 145

Des munitions et bateaux dans les postes de Québec, Sorel, Montréal, et Saint Jean. 146

1er juin. Rapport des magasins du Q. M. Q. au Canada. 156

3 juin, Montréal. Rapport sur les bateaux envoyés de Lachine au Coteau-du-Lac, avec des troupes, des munitions et des provisions pour les postes d'en haut, dans le mois de mai. 161

3 juillet, Montréal. Rapport sur les bateaux envoyés de Lachine à l'île Carleton, avec des munitions et des provisions pour les postes d'en haut pour le mois de juin. 162

1er octobre, Montréal. Rapport des bateaux envoyés de Lachine à l'île Carleton, avec des troupes, des munitions et des provisions, entre le 26 août et le 30 septembre 1782. 163

1er octobre, Québec. Rapport des munitions et bateaux dans le département du Q.M.G. à Québec, Sorel, Montréal et Saint-Jean. 164

Du département du Q.M.G. au Canada. 173

17 octobre, Québec. Rapport de l'examen des habillements des troupes britanniques qui sont arrivées cette année par le *Maria* et maintenant dans le magasin du Q. M. G. 174

— novembre, Montréal. Rapport des bateaux envoyés de Lachine à l'Ile Carleton, avec des troupes, des munitions et des provisions, entre le 1er et le 31 octobre 1782. 175

Même rapport entre le 3 et le 18 novembre 1782. 176

27 décembre, Québec. Relevé de 365 jours d'indemnité d'entrée en campagne, de bagage et de fourrage payés à l'armée au Canada en 1782. 177

— décembre. Etat des approvisionnements requis pour le département du Q. M. G. au Canada, pour 1782. 178

1783.
1er janvier. Québec. Rapport général des munitions et des bateaux dans le département du Q. M. G., Québec. Page 186
3 février au 3 mars. Montréal. Relevé des provisions et munitions expédiées au Coteau-du-Lac entre le 3 et le 13 février. 186
Même rapport entre le 3 février et le 3 mars. 187
1er avril, Québec. Etats du département du Q. M. G. au Canada. 188
Des munitions et bateaux à Sorel, Montréal, et Saint-Jean. 189
9 mai, Québec. Rapport sur la différence entre le rapport des munitions à Saint-Jean du 1er avril, et celui du 9 mai. 201
1er septembre Québec. Rapport général des ouvriers du département du Q. M. G. au Canada. 203
1er octobre, Québec. Rapport des munitions et bateaux à Québec, Sorel, Montréal et Saint-Jean. 204
Du département du Q. M. G. 216
Du bois pour la construction des bateaux. 217
Des uniformes. 218
18 décembre, Québec. Arrangement temporaire proposé au département du Q. M. G. après la réduction du 24 du courant. 220
24 décembre, Québec. Rapport des munitions et bateaux à Québec, Sorel, Montréal et Saint-Jean. 221
Du bois pour la construction des bateaux. 233
Des uniformes 234
24 décembre, Québec. Quartiers d'hiver pour l'armée au Canada. 236
25 décembre, Québec. Liste des personnes employées dans le département du Q. M. G. jusqu'au 24 décembre, et aussi l'engagement temporaire depuis le 25 décembre. 238
Sans date. Montant de 200 jours d'indemnités d'entrée en campagne, de bagage et de fourrage, pour l'armée au Canada pour la campagne de 1783. 240
Extrait du même rapport. 241
Relevé de 165 jours d'indemnité, etc., pour l'armée au Canada en 1783. 243
Mémoire pour Haldimand, concernant le transport à l'île Carleton. 243
Facture de munitions navales expédiées par la Trésorerie à bord du *Jupiter* pour Québec. 246
Idem pour les munitions expédiées par le *Swan*. 247

DOCUMENTS RELATIFS AU DÉPARTEMENT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES CASERNES.

1777-1785.

B. 190. **B.M., 21,850.**

1777.
1er janvier, New-York. Sir William Howe à Lord Barrington. Envoie un rapport sur les intendants de casernes dans le district nord. Page 1
13 février, New-York. Le major général Robertson à Carleton. Certificat des bons services de Samuel Willis, intendant des casernes au fort George, sur l'Illinois, et d'Abraham Abbey, au Détroit, et demande que leurs noms apparemment omis par erreur, soient ré-inscrits sur les bordereaux de paie. 2
1778.
20 avril. Rapports des intendants de casernes dans la province de Québec et sur les frontières de cette province. 3
Sur l'état et la condition des casernes dans la province de Québec et sur les frontières de cette province. 5

1778.
30 avril. Sur la literie et les ustensiles dans ces même casernes. Page 13
Des approvisionnements des casernes en la possession de Richard Murray, sous-intendant général des casernes. 14
26 novembre, Québec. Relevé des comptes de l'intendant général des casernes. 15
16 décembre, Sorel. Rapport général sur les troupes en caserne et faisant le service à Sorel. 16
1779.
1er avril, Saint-Jean. Rapport sur le nombre de chambres requises pour les garnisons de Saint-Jean et de l'Ile aux Noix. 8
Suit la liste des approvisionnements. 9
12 avril, Québec. Etat des loyers payés annuellement dans les casernes. 11
4 mai, Saint-Jean. K. Chandler, intendant des casernes, demande des ordres au sujet des arrangements pour le charroyage du bois de chauffage jusqu'aux casernes. A fait un rapport des chambres de casernement et une estimation du bois requis, et qui est énoncé. 17
Suit le rapport sur les chambres et le bois requis, portant la date du 5 mai. 19
30 juin, Saint-Jean. Compte des déboursés faits dans le département des casernes entre le 1er juillet 1778 et le 30 juin 1779. 21
30 juin, Québec. Compte général des dépenses des casernes dans le district de Québec, entre le 1er juillet 1778 et le 30 juin 1779. 23
30 juin, Québec. Deux comptes courants de Murray, intendant général des casernes. 25, 26
10 août, Québec. Richard Murray à ———. Attiré l'attention sur l'omission de son nom dans le bordereau de solde, en sa qualité de sous-intendant général des casernes. 27
20 octobre, Québec. Etat du mobilier requis pour les casernes pendant l'année qui va commencer. 30
1780.
26 février, Québec. Henry Caldwell à Brehm. Offre de fournir du bois de corde pour la garnison. 32
1er avril, Québec. Etat de la literie de casernes en magasin. 34
30 juin, Québec. Compte général des dépenses de casernes dans la province de Québec. 36
30 juin, Québec. Compte courant de Brehm, Intendant général des casernes. 37
1er octobre, Québec. Etat de la literie de casernes, etc., en magasin. 38
14 décembre, Saint-Jean. Rapport d'un conseil d'officiers nommé pour inspecter le mobilier, les approvisionnements, etc., des casernes. 39
Rapport semblable pour l'Ile aux Noix, daté du 23 décembre. 41
1781.
— février, Québec. Offre de John Coffin de fournir 6,000 cordes de bois pour la garnison. 43
Offres semblables de M. de la Naudière (22 février) et du comte Dupré (34 février). 44, 45
5 avril, Québec. Richard Murray à Thomas Chandler. Au sujet des arrangements relatifs à la mise en pile du bois de la garnison. 46
30 juin, Québec. Deux comptes courants de Brehm, intendant général des casernes. 47, 48
Compte général des dépenses des casernes. 49
12 août, Québec. Estimation du bois nécessaire à un régiment sur le pied actuel. 50
20 août, Québec. Relevé des déboursés dans le département des casernes. 51

1781.
14 novembre, Québec. Etats de la garnison de Québec, spécifiant la consommation de combustible pendant l'hiver. Page 54

1782.
15 mars, Saint-Jean. Contrat avec John Greaves pour la fourniture du bois. 55

28 mars, Québec. Murray à T. Chandler. Espère que Greaves pourra remplir son contrat, parce qu'il y aura économie. Suggère de faire faire une inspection de la literie de casernes, etc, à l'Ile aux Noix, parce qu'il soupconne qu'il doit y avoir des dommages volontaires. 57

10 août, Saint-Jean. Thomas Chandler à Murray. Au sujet du bois descendu par Greaves, et qu'on se propose d'envoyer à Québec. Il n'a pas rempli son contrat. 58

15 août, Québec. Murray à Thomas Chandler. Il devra employer autant d'hommes qu'il pourra en avoir pour couper du bois, et en même temps recevoir tout ce que Greaves pourra fournir. 60

27 novembre, Saint-Jean. Thomas Chandler à Murray. Envoie un rapport sur l'inspection des effets de literie de casernes aux postes. A l'arrivée de la personne nommée à l'Ile aux Noix, il lui transférera tout ce qui a rapport à ces casernes. Les entrepreneurs du bois ont envoyé leurs comptes; ne peut payer ce qui n'est pas sous son contrôle. 61

11 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Le major Campbell a ordonné à 20 hommes du 29e régiment et à 38 hommes du "King's Rangers," de couper du bois pour la garnison, les hommes devant être payés au prix convenu dans le contrat de Greaves. Ils ont leurs armes, etc., et devront se loger dans les bois. Relativement à la literie, etc. 62

1783.
6 janvier, Québec. Murray à Thomas Chandler. Que les troupes pourront être payées pour la fourniture de bois le même prix que les entrepreneurs devraient avoir. 64

15 janvier, Saint-Jean. Thomas Chandler à Murray. Au sujet de la fourniture du bois pour la garnison. 65

9 mars et 28 avril. Extraits de lettres de Murray à Alexander Fisher, à l'île Carleton, au sujet de la fourniture de bois en d'autres mesures que la corde anglaise; il est impossible de faire couper le bois de la longueur convenable par les Canadiens. 66

13 mai, Ile Carleton. Fisher à Murray. Qu'en dépit de sa lettre (de Murray) le major Harris a donné des ordres formels de payer et de délivrer le bois en cordes canadiennes. 67

26 mai, Québec. Réquisition pour £5,000 sterling pour le service des casernes, par D. Brehm, intendant général des casernes. 68

26 mai, Québec. Relevé de l'argent payé et avancé dans le département des casernes depuis le 30 juin 1782. 69

Suit le compte courant pour la même période. 70

27 mai, Québec. Etat de la différence entre M. Kenelm Chandler et l'intendant général des casernes, au sujet d'une somme de £125 2s. pour le charroyage de bois à Saint-Jean entre le 26 décembre 1782 et cette date. 71

30 juin, Québec. Compte courant avec la couronne pour les dépenses des casernes entre le 1er juillet 1782 et cette date. 75

Suit le compte général de ces mêmes dépenses. 76

20 juillet, Québec. Facture de la literie de casernes reçue d'Angleterre en conséquence d'une réquisition faite en l'année 1781. 78

4 août, Québec. Etat de la literie de casernes requise pour l'année qui va suivre. 79

5 août, Québec. Relevé de l'argent déboursé dans le département des casernes depuis que le dernier mandat de £5,000 à été accordé. 80

20 septembre, Québec. Relevé des déboursés dans le département des casernes depuis que le dernier mandat de £2,500 a été accordé. 82

1783.

20 septembre. Réquisition d'un mandat additionnel de £3,000 sterling. Page 83

21 novembre, Québec. Haldimand à Brehm. Ordre pour la réduction du personnel le 24 décembre prochain. 85

24 décembre. Québec. Etat général de la literie de casernes reçue et distribuée aux garnisons de la province de Québec et de ses frontières, entre le 1er juillet 1778 et cette date. 84

25 décembre, Québec. Rapport des intendants de casernes dans la province de Québec. 86

31 décembre, Québec. Deux rapports du département naval sous les ordres du capitaine John Schank. Le premier donne le nom de navires et les stations, etc, le second le nombre d'officiers et d'hommes, militaires et civils, aux divers postes. 87, 88

Sans date. Listes des intendants de casernes des diverses garnisons et postes au Canada qui étaient sur le pied de paix avant la récente rébellion, et de ceux qui ont été nommés depuis le commencement de la guerre. 89

K. Chandler, intendant des casernes. Mémoire indiquant la cause de la dépense de £125 2s. pour charroyage de bois, et demandant d'allouer cette somme. 90

1784.

20 février, Québec. Inventaire des approvisionnements de l'intendant général des casernes, délivrés de ce département par l'exécutrice de feu Richard Murray. 93

3 mars, Québec. Réquisition de Brehm pour un mandat de £5,000 sterling pour le service des casernes. 96

3 mars, Québec. Relevé de l'argent dépensé pour ce même service. 97

4 mars, Québec. Compte des différences dues aux divers intendants de casernes qui ont envoyé leurs comptes arrêtés au 24 décembre 1783. 98

5 mars, Québec. Brehm à Haldimand. Inclus un compte des différences dues aux intendants des casernes, avec remarques. 100

19 avril, Québec. Rapport d'un examen de la literie de casernes endommagée à Québec. 99

Lettre accompagnant ce rapport. 102

24 juin. Relevé de l'argent déboursé pour le compte du département des casernes dans la province de Québec et sur ses frontières, entre le 25 décembre 1783 et cette date. 103

1er septembre Québec. Pétition d'Abraham Abbey, intendant des casernes à Détroit, demandant la permission d'aller en Europe. 104

24 décembre, Québec. Montant de l'argent dépensé pour le compte du Q. M. G. et du département des casernes dans la province de Québec et ses frontières. 105

1785. Suivent des extraits de ce même compte. 106, 107, 108

1er septembre, Londres. Samuel Willis à Mathews. Attirant l'attention sur l'omission de son nom dans les rapports de l'adjudant général, omission rectifiée plus tard, et demandant une année de solde pour le mettre sur un pied d'égalité avec les autres officiers d'état-major. 109

10 novembre, Québec. Wood au même. Envoie un relevé des comptes des départements du Q. M. G. et des casernes, indiquant une solde entre ses mains de £1,560, dont il rendra compte quand on l'exigera. 111

Sans date. Proposition de William Grant de loger des prisonniers rebelles dans l'île Sainte-Hélène, à quinze chelins par tête pour douze mois, en fournissant le bois aux prix qu'il coûte dans les cours à bois du roi à Montréal, etc., etc. 112

Etat des intendants des casernes dans la province de Québec et sur ses frontières. 114

CORRESPONDANCE AVEC NATHANIEL DAY, COMMISSAIRE GÉNÉRAL.

1778–1784.

B. 191. **B. M., 21,851**

1778.

4 juin, Détroit. Samuel Fleming à Nathaniel Day. Envoie un résumé des comptes de provisions, etc., avec remarques. Observations sur les rations données aux marins et qui devraient être semblables à celles données aux troupes, bien qu'ils aient reçu, par ordre, une ration et demie et une demi-chopine de rhum par jour. Délivrance de provisions fraîches surtout aux Sauvages. Page 1

22 août, Montréal. Day à Haldimand. L'allocation quotidienne de rations pour chaque homme des troupes lorsqu'on ordonne des provisions salées et des provisions fraîches. Les malades demandent une ration plus forte. 3

11 septembre, Sorel. Foy à Donald Munro. Des dispositions ont été prises pour l'établissement des royalistes faisant partie de l'armée. Il devra se rendre à la Rivière-du-Loup avec les royalistes et s'adresser à M. Gugy de Machiche, qui à reçu des ordres à leur sujet. 5

19 septembre, Montréal. Day à Foy. Envoie un état de provisions, etc. Les provisions restant pour les postes d'en haut emploieront vingt bateaux par semaine ; a informé le major Saint-George Dupré de cela. Arrivée du *Concord* à Québec, avec des provisions. 6

24 septembre, Montréal. Le même au même. A donné des ordres à son député d'envoyer des provisions à Sorel pour Chambly, Saint-Jean et l'Ile aux Noix. D'autres provisions envoyées dans le brigantin *Liberty*. 7

26 septembre, Montréal. Day à Foy. Circulaire aux intendants militaires. Que les lords de la Trésorerie ont fait de nouveaux contrats pour les provisions de l'armée. Instructions données de se conformer aux conditions. 8

27 septembre, Montréal. Le même au même. Le capitaine Aubrey ayant apporté d'Oswégatchie à l'Ile Carleton un mois de provisions pour son détachement, il ne reste plus à Oswégatchie qu'un approvisionnement pour 50 hommes pendant 9 mois ; des ordres ont été données d'approvisionner l'Ile Carleton de Niagara ; envoie un état des vieilles provisions qui devront être expédiées de Lachine. Le transport du nouvel approvisionnement de Montréal à Lachine est commencé ; il faudra environ 40 bateaux pour expédier ces provisions. Envoie une copie de ses ordres (p. 8) à ses députés. Explique la cause du mauvais pain dont on s'est plaint. 10

28 septembre, Québec. Henry Callender (agent des ravitailleurs) à Haldimand. Faisant rapport de l'arrivée des navires ravitailleurs.) 12

5 octobre, Montréal. Day à Foy. Envoie une réquisition pour £10,000. La consommation de rhum à Saint-Jean est de 1,300 gallons par mois. A reçu avis de l'arrivée des navires à Québec. 13

10 octobre, Montréal. Le même au même. Envoie les états mensuels et un état des provisions à être expédiées à Niagara et à l'Ile Carleton ; attire l'attention sur la réquisition de £10,000. 16

13 octobre, Niagara. Mathews à Day. Recommande John Warren, tambour major, comme intendant militaire à Fort-Erié, à la place de feu l'intendant Smith. 14

22 octobre, Montréal. Day à Foy. Recommande John Warren pour succéder à Edouard Smith, décédé, comme intendant militaire à Fort-Erié. 17

6 novembre, Niagara. Edouard Pollard à Day. Désire descendre de bonne heure au printemps, parce qu'il désire quitter le service. Demande que son successeur soit avec lui vers le milieu de mai, afin que les comptes puissent être prêts pour le 24 mai. 18

1778.
23 novembre, Montréal. Day à Haldimand. Les arrangements qu'il faits pour fournir de la viande fraiche, etc., aux troupes, et à divers hôpitaux de garnison, avec état indiquant le prix des rations variées. Le retard dans le transport des provisions de Lachine dû au mauvais temps. Page 19

25 novembre, Montréal. Isaac W. Clarke à Day. Représentant la nécessité d'un examen des provisions endommagées à Montréal et a Lachine. 22

30 novembre, Montréal. Day à Haldimand. Donne les prix à payer pour le bœuf pendant trois mois à Montréal, Chambly, Saint-Jean, Ile-aux-Noix et Pointe-au-Fer (3½d. la livre) ; à Lachesnay, Terre-Bonne et Rivière-du-Chêne (3¼ d. pour les deux premiers mois et 3½ d. pour le mois de mars) ; à Trois-Rivières (3d. par livre) ; à Québec (de 3d. à 3½d.). Ne connait pas encore les prix pour Sorel et Saint-Denis. Le changement proposé dans les rations. Envoie la résignation de M. Pollard (p 18) ; recommande Richard Cartwright comme son successeur ; il est compétent, et son père et sa famille ont beaucoup soufferts pour la cause de Sa Majesté. Envoie la demande de Clarke (p. 22) d'un examen des provisions endommagées. 23

3 décembre, Montréal. Le même au même. Envoie une copie de la lettre à Callender au sujet de la fourniture de provisions. Les gens qui ont offert de fournir Chambly, Saint-Jean et l'Ile-aux-Noix demandent maintenant £800 pour s'assurer de 800 bœufs ; on ne peut accéder à cette demande, et il cherche d'autres personnes pour fournir ces postes. Le risque qu'il y a de faire des contrats, parce que la plupart des entrepreneurs sont pauvres et n'ont rien à perdre lorsqu'ils ne peuvent remplir leurs contrats. Il y a une quantité suffisante de farine d'avoine pour trois mois, tout en en laissant assez lorsque l'on commencera à distribuer les provisions salées. 25

3 décembre, Montréal. Le même à Callender. Lettre dont il est parlé dans la précédente, au sujet de la fourniture de provisions. 27

7 décembre. Callender à Foy. Refuse le contrat pour la fourniture des provisions, pour les raisons données. 29

7 décembre, Montréal. Day à Haldimand. Relativement à la fourniture de provisions. Recommande de nommer M. Bliss intendant militaire. Arrivée de Neil Maclean, sous-intendant général, de l'île Carleton ; le commandant à cet endroit a écrit et reçu de Niagara un approvisionnement de provisions. Un état des provisions à cet endroit est inclus. Il a été fait des prévisions pour le bœuf frais pour les royalistes récemment arrivés de Niagara, et il devra être livré à la Pointe-Claire. 30

14 décembre, Montréal. Le même au même. Prendra tous les moyens de s'assurer d'un approvisionnement de bœuf frais et d'en commencer la distribution le 25. 32

17 décembre, Montréal. Le même au même. Envoie une copie de la circulaire adressée aux intendants militaires ; du bœuf frais a été obtenu pour les troupes à Sorel pour trois mois à 3½d., cours d'Halifax. 33

Suit la circulaire. 34

21 décembre, Montréal. Le même au même. A communiqué l'ordre de distribuer deux jours de provisions salées chaque semaine ; se propose de distribuer avec les rations salées ¼ d'once de beurre et 1 once de farine d'avoine, portant la ration à 2 onces de farine d'avoine et ¼ d'once de beurre. Envoie une réquisition pour £10,000. 38

24 décembre, L'Assomption. Creuzbourg à Day. Reconnaissant avoir reçu 1,300 gallons de mélasse pour les troupes de Hesse-Hanau. 39

1779.
6 janvier, Montréal. Day à Haldimand. Incluant un état de provisions jusqu'au 24 novembre 1778 ; compte des dépenses imprévues pour les salaires dans le commissariat jusqu'au 24 décembre, et copie d'une

1779.

lettre de Fleming, sous-intendant militaire au Détroit, en date du 4 janvier 1778 (p. 1). Page 40

10 janvier, Montréal. Day à W. Shaw. Est-ce que les malades des corps cantonnés dans le voisinage de Terrebonne, La Chesnay et la Rivière-du-Chêne ont reçu de la bière d'épinette ou son équivalent en mélasse ? (*Voir* pp. 39, 46. 43

11 janvier, Québec. Foy à Day. Avec le mandat demandé (p. 38). 44

14 janvier, Montréal. Day à Foy. A reçu le mandat. Relativement aux provisions à Saint-Jean. Fournira de Montréal ce qui manque là. 45

15 janvier, Montréal. Shaw à Day. Envoie le reçu de Creuzbourg pour mélasse pour la bière d'épinette (p. 39). 46

21 janvier, Montreal. Day à Foy. Envoie l'état mensuel et renferme des lettres, etc., au sujet de la bière d'épinette. 47

21 janvier, Québec. Haldimand à Day. Munro, employé à Machiche, est inscrit sur la liste des loyalistes, et ne devra pas recevoir d'autre solde. Les trois personnes mentionnées dans sa lettre du 6 juin, comme devant être renvoyées, devront être gardées, parce qu'on pourrait en avoir besoin dans le commissariat. Autres arrangements dans ce département. 48

25 janvier, Québec. Le Maistre au même. A reçu la lettre du 21 avec son contenu. A moins qu'on ne puisse prouver que les soldats ont reçu de la bière d'épinette, le montant payé pour la mélasse devra être déduit du prochain compte qu'enverra l'entrepreneur (Grant), la bière ayant été ordonnée à cause de sa salubrité, et s'ils ne veulent pas en boire on ne devra allouer aucune commutation, en donnant de l'argent ou autres articles à sa place ; l'entrepreneur en rendant ses comptes doit faire serment de la livraison de l'article lui-même, autrement il ne devra pas en être payé. 49

28 janvier, Québec. Foy au même. Accuse réception de sa lettre du 21 avec son contenu. 51

29 janvier, Détroit. Fleming au même. Il ne faut que 2,000 barils de farine et 1,000 quarts de lard. Il y a assez de tout le reste pour un an. 52

12 février, Niagara. Pollard au même. Ne peut envoyer de rapports, mais expédie un état des provisions et une liste des gens qui reçoivent des rations. Ces distributions excessives épuiseront les provisions vers le 6 mars ; arrangements faits par le colonel Bolton pour avoir des provisions. La quantité envoyée de l'Ile Carleton; la plupart des Sauvages renvoyés. Des provisions devraient être envoyées aussi à bonne heure que possible au printemps. Les états se trouvent à la fin de la lettre. 53

8 mars, Montréal. Day à Haldimand. Envoie les comptes et demande un mandat de £20,000. Lorsque les comptes seront examinés il se présentera avec les pièces justificatives. 55

8 mars, Québec. Genevay à Day. Rapports reçus. D'envoyer au moins 20,000 livres de biscuit à Saint-Jean pour servir sur le lac Champlain. 56

15 mars, Montréal. Day à Haldimand. Le transport des provisions à Lachine pour les lacs supérieurs a commencé le 14, et se continuera tant que tout ce dont on peut disposer pourra être logé avec sûreté dans le magasin à Lachine. Envoie un état des demandes faites par chaque poste. 57

18 mars, Montréal. Le même au même. Envoie des lettres du Détroit (p. 52) et de Niagara (p. 53). Inclut un échantillon de farine des postes d'en haut. Ne peut faire face aux demandes de paiements de viande fraîche, tant qu'on ne lui fournira pas d'argent. 58

1779.

3 avril, Québec. Haldimand à Day. Il devra fournir un état de la quantité de blé et de farine fournis par les entrepreneurs, à part celle qui se trouve actuellement dans les magasins du roi. Page 59

4 avril, Québec. Callender au même. Envoie un état de la farine et du blé fournis aux troupes, avec observations. 60

10 avril, Montréal. Mémoire de Day au sujet des réclamations et des besoins du département du commissariat. 61

14 avril, Montréal. Day à Neil McLean. Instructions sur ses devoirs à l'Ile Carleton, relativement au transport des provisions de Lachine à ce poste. 63

13 mai, Québec. Extrait d'un ordre envoyé aux différents intendants militaires. 64

19 juin, Québec. Haldimand à Day. En conséquence de l'état réduit des provisions et du retard de l'arrivée des approvisionnements, il devra fournir de la viande fraîche, chaque fois qu'il pourra en trouver, faisants des contrats mensuels et aussi secrètement que possible pour éviter d'alarmer. 65

5 juillet, Québec. Mathews au même. Son Excellence est inquiète de son silence (à Day), surtout parce qu'il entend dire qu'il y a des bateaux à Lachine sans provisions pour les charger, et que toutes les provisions ont été expédiées de l'Ile Carleton. 66

8 juillet, Montréal. Day à Mathews. Avec rapport des progrès faits pour obtenir de la viande fraîche, et les arrangements pris pour expédier toutes les provisions salées dont on pourra disposer. Plainte de ce que le rhum envoyé à l'Ile Carleton a été falsifié. 67

20 octobre, Québec. Le même à Haldimand. Envoie un rapport de la quantité de rhum en magasin. 70

21 octobre, Québec. Le même au même. Parlant de nouveau au sujet du rhum. Un approvisionnement de 600 pièces. Le pitoyable état des pièces dans lesquelles on a envoyé le rhum, a causé de grandes pertes ; on devrait tout l'envoyer en une seule fois dans des pièces cerclées de fer. 71

10 novembre, Québec. Haldimand à Day. La Trésorerie a ordonné de distribuer des rations à partir du 25 novembre, mais les ouvriers au travail, les marins et les bateliers devront recevoir les rations actuelles. Règles au sujet de la distribution de rations aux officiers et aux hommes. 73

1780.

27 janvier, Montréal. Day à Mathews. A examiné les magasins, etc., de Québec à Saint-Jean ; les intendants se sont conformés aux ordres. Changements dans le personnel du commissariat ; mort de Flannigan ; Beaubassin lui succède. La forte augmentation du prix du blé ; a envoyé acheter la quantité nécessaire pour les biscuits. Arrangements relatifs à l'avoine, etc. Beaubassin n'a pas les qualités voulues pour le commissariat. 74

2 février, Lachine. Isaac W. Clark et Gamelin Gaucher. Exposé (en français) des réparations nécessaires au magasin du commissariat à Lachine. 77

Autre lettre relative aux réparations nécessaires aux magasins du roi à Lachine, signée par Joseph Perrau, Gaucher et Clarke. 78

3 février, Québec. Mathews à Day. Que Landriffe devra être employé dans le commissariat à Longueil, et Beaubassin au transport d'été des provisions à et de Lachine. 79

4 février, Montréal. Etat des provisions en ordre pour le transport aux postes d'en haut. 80

5 février, Montréal. Convention avec M. Pillet pour la location de magasins et d'une maison à Lachine pour le service du roi. 81

7 février, Québec. Mathews à Day. De payer à M. Bell, de Chambly, 136 gallons de rhum, fournis à l'armée de Burgoyne en 1776. 82

1780.
7 février, Montréal. Day à Mathews. Qu'il enverra Beaubassin à Lachine au printemps, mais en 1778, lorsqu'il y était employé, il n'était d'aucune utilité. Landrive (Landriffe, p. 79) y était utile; on l'enverra prendre soin des provisions à Longueil. A acheté une petite quantité de blé, au prix énorme de $2 le boisseau. Comme prix ordinaire pour du blé ordinaire mélangé de noir provenant de la récolte de l'an dernier on demande dix livres. Envoie un état du nombre de paquets de provisions, à Montréal, prêts et en ordre pour le transport. Observations sur le coût du transport au Coteau-du-Lac et à Lachine, l'économie immédiate en faveur de ce dernier endroit comparé au nouveau transport de chacun de ces endroits à l'Ile Carleton. La convention avec Pillet (p. 81). Le département du commissariat n'a pas encore reçu l'indemnité de fourrage. Page 83

10 février, Québec. Mathew's à Day. Son Excellence ordonne de commencer le transport de suite; l'économie en envoyant au Coteau-du-Lac. Eviter d'acheter du blé aux prix exorbitants actuels. 85

10 février, Montréal. Day à Mathews. Paiera le rhum de Bell. Landrive malade de la goutte. Il se rendra à Longueuil aussitôt qu'il pourra. Envoie un compte fourni par l'officier commandant à Saint-Denis pour le service des bateaux par ses troupes. Envoie une réquisition pour £10,000. 86

14 février, Québec. Mathews à Day. Des ordres seront donnés au sujet du compte pour le transport à Saint-Denis. Les provisions ont-elles été transportées par les Allemands pour leur propre consommation? 87

14 février, Montréal. Day à Mathews. Le transport par terre des provisions au Coteau-du-Lac commencera cette semaine; la nature de l'approvisionnement et les postes auxquels il est destiné. A cessé d'acheter du blé; il y en a beaucoup, mais de pauvre qualité; n'en avait acheté que par nécessité, vu que le biscuit doit être expédié immédiatement au cas de perte. Arrivée de Ferguson à Oswegatchie; il dit qu'ils sont bien et qu'il y a des provisions en quantité à ce poste. 88

17 février, Québec. Mathews à Day. Son Excellence est satisfaite du rapport contenu dans la lettre du 14 (p. 88); tout le maïs acheté et tout ce qu'on pourra acheter devra être expédié de bonne heure, parce qu'il est destiné à servir de semence pour les Sauvages; d'envoyer aussi de la graine de citrouille. L'Ile Carleton sera le grand dépôt de provisions; tous les paquets devront donc être marqués et numérotés. 90

19 février, Montréal. Day à Mathews. A reçu le mandat de £10,000. Les provisions envoyées à Saint-Denis étaient pour les Allemands eux-mêmes; le commissariat a été obligé de payer à chaque homme 12s. 6d., et un gallon de rhum, par ordre de l'officier commandant, bien que ce fut contraire aux règlements. 91

19 février, Montréal. Le même au même. Etait allé au Coteau-du-Lac, ou, comme il a suggéré de l'appeler, Pointe Haldimand. Fait rapport du choix judicieux de l'endroit choisi pour un magasin, et la grande utilité de cette construction pour le service du roi. Progrès des travaux de transport; l'activité des Canadiens, etc. 92

20 février, Montréal. Le même au même. Le maïs est à Trois-Rivières et à Sorel; il n'avait pas l'intention de le déplacer avant l'ouverture de la navigation, mais ordonnera de le transporter par terre jusqu'à Montréal. Se procurera de la graine de citrouille. Au sujet des arrangements relatifs au transport, etc., du Coteau-du-Lac. 94

24 février, Montréal. Le même au même. Envoie des rapports avec suggestions sur la manière de tenir les comptes pour la bière d'épinette, etc. 96

1780.

24 février, Montréal. Ordres donnés par Day, intendant général, aux intendants des postes éloignés. Une copie des ordres donnés le 29 décembre 1776 accompagne celui-ci. Page 97

2 mars, Québec. Mathews à Day. Son Excellence approuve sa proposition relative aux comptes pour la bière d'épinette, etc. Le maïs et la graine de citrouille devront être envoyés de suite. 98

6 mars, Londres. Paragraphe d'une lettre venant d'un correspondant de Londres à Neil McLean, sous-intendant général, au sujet de sa solde. 99

6 mars, Montréal. Day à Mathews. Réglera la distribution de la bière d'épinette tel qu'ordonné; expédiera le maïs et la graine de citrouille. Le transport à la Pointe Haldimand (Côteau-du-Lac) terminé le 24; état envoyé. Transport à Lachine commencé. Envoie l'état mensuel des provisions. La demande de rations à 23 femmes du 84e régiment ne peut être accordée pendant ce temps de disette sans l'approbation d'Haldimand. 101

9 mars, Québec. Mathews à Day. Approuve le refus d'accorder des rations aux 23 femmes du 84e; on devra porter au compte du régiment les rations distribuées en sus de l'effectif. 103

14 mars, Montréal. Day à Mathews. Aucune ration ne sera accordée sans les ordres du général aux femmes d'aucun des régiments. Le montant des rations accordées au 84e a été arrêté par le paie-maître. 104

20 mars, Montréal. Le même au même. Demande l'indemnité de fourrage pour les officiers de son département pour les années 1778 et 1779. 105

27 mars, Montréal. Le même au même. A transmis au lieutenant-colonel Carleton une liste des officiers de son département ayant droit à l'indemnité de campagne et de fourrage. Envoie une réquisition pour £10,000 et des états des provisions au Côteau-du-Lac. 106

29 avril, Québec. Mathews à Day. A soumis à Son Excellence les rapports, etc. De s'informer si l'on pourrait avantageusement acheter du rhum à Montréal à présent. Si oui, un approvisionnement pourrait être expédié au Côteau du-Lac, si on peut l'y emmagasiner en sûreté. 107

3 avril, Montréal. Day à Mathews Le mandat de £10,000 reçu. L'achat de 300 pièces de rhum des Antilles à cinq chelins du cours à Montréal serait un avantage, pour les raisons données. 108

6 avril, Québec. Mathews à Day. Autorisant l'achat de 300 pièces de rhum des Antilles. 110

10 avril, Montréal. Day à Mathews. A acheté 100 pièces de rhum de Grenade. Si l'examen est satisfaisant, il l'emmagasinera dans une voûte dans les magasins du roi. A écrit à Québec pour avoir les 200 autres pièces. 111

10 août, Québec. Haldimand à Day. McKay, le sous-intendant militaire à l'Ile Carleton, se livrant au commerce, on devra l'envoyer ailleurs; le sous-intendant à Saint-Jean serait la personne qui conviendrait pour le remplacer. Comme McKay n'avait probablement pas reçu d'ordres formels de ne pas faire le commerce, il sera considéré, dans le cas d'une réforme, comme s'il avait continué d'être à l'Ile Carleton. Tous ceux qui font le commerce devront être rapportés. Aussitôt que l'état du transport le permettra, il (Day) devra revenir à Québec. De petits barils seront préparés pour expédier le rhum aux postes d'en haut. 112

13 avril, Québec. Day à Blaney, intendant militaire à Saint-Jean. Il devra se rendre à l'Ile Carleton pour remplacer McKay; Davey, de Sorel, succédera à Saint-Jean. 114

13 avril, Québec. Haldimand à Day. Approuve ce qu'il a fait au sujet du rhum; il est défendu aux officiers commandant dans les postes d'en haut d'acheter du rhum, de sorte qu'il faut les tenir approvisionnés. 115

1780.

14 avril, Saint-Jean. Blaney à Day. Vu l'état de sa santé, il est obligé de décliner l'offre de promotion à l'Ile Carleton. Page 116

14 avril, Montréal. J. Jaffray à James Linger. Ordre qu'aucun reçu pour bière d'épinette ne pourra être accepté pour aucune quantité en sus de l'allocation fixée par le règlement. (Le 20, une copie de cette lettre a été adressée par Day à James Grant, l'entrepreneurs.) 117

16 avril, Montréal. Day à Haldimand. Envoie une copie de la lettre de Blaney (p. 116) et recommande Davey, actuellement à Sorel, pour l'Ile Carleton. Envoie une copie de l'ordre adressé aux intendants militaires de ne pas se mêler de commerce. Partira pour Québec lorsque les petites rivières seront libres, bien que les affaires soient très pressantes à Montréal. 118

17 avril, Montréal. Le même au même. Gardera les postes supérieurs approvisionnés de rhum, tel qu'ordonné. Ses arrangements pour l'envoyer en barils de 36 gallons. Les dépenses occasionnées par le renvoi des barils vides; arrangements pour les garder en sûreté au Coteau-du-Lac. A acheté 180 pièces de bon rhum des Antilles à Montréal, c'est tout ce qu'il y avait. La méthode incorrecte de jaugeage du rhum. Les termes de l'achat de rhum à Québec. 120

24 avril, Québec. Mathews à Day. Son Excellence approuve le contenu des lettres du 16 et du 17. Les barils vides devront être rapportés, attendu que Son Excellence a donné des ordres de les apporter par les portages à peu de frais. 122

12 juin, Montréal. John Jaffray à Neil McLean. Le major Saint-George (Dupré) se plaint que les habitants qui portent des provisions à l'Ile Carleton sont retenus pour couper du bois etc., mais ne dit pas quel département est responsable. 123

22 juin, Ile Carleton. McLean à Mathews. Envoie un paragraphe d'une lettre de son correspondant de Londres (p. 99), et prie Son Excellence d'obtenir un règlement de sa solde, etc. 124

19 juillet, Sorel. Day au même. Des provisions pour 2,000 hommes pendant deux mois sont fournies; une partie de la farine et du porc envoyée de Québec et une partie de Trois-Rivières. Il espère être à Saint-Jean ce soir ou demain matin. 126

29 juillet, Michillimakinak. John Askin à Day. Depuis qu'il a été renvoyé du service, toutes ses demandes de permission d'aller à Québec ont été refusées. Sa position désagréable; demande qu'on la représente au général Haldimand afin qu'il lui permettre d'aller à Québec pour régler ses comptes et répondre aux accusations. 127

29 août, Montréal. James McGill au même. Qu'il a reçu une lettre de M. Askin pour la lui (à Day) envoyer. Prie qu'on lui accorde (à Askin) la permission de descendre. 129

16 septembre, Québec. Haldimand au même. De voir personnellement à ce que l'on détruise les provisions qui ont été condamnées à Montréal et aux postes adjacents, à certaines exceptions près. 131

18 septembre, Québec. Mathews au même. Bolton ayant écrit qu'il n'avait pas reçu toute la quantité de farine nécessaire pour Niagara et Détroit, on devra faire toute diligence possible pour expédier cet article. 132

21 septembre, Montréal. Day à Mathews. Il n'y a eu aucun retard dans l'expédition des approvisionnements à Niagara. Il informera le lieutenant Maurer de la nécessité d'expédier de suite le reste de l'approvisionnement. Envoie un état des provisions expédiées jusqu'à la date du 19. 133

25 septembre, Québec. Mathews à Day. A reçu l'état relatif aux provisions pour les postes d'en haut. 134

1780.
11 octobre. Coteau-du-Lac. Certificat par le major Ross et l'enseigne Arden que 150 boisseaux de pois endommagés ont été détruits. Page 135

18 octobre, Québec. Day à Haldimand. Etat concernant le manque d'approvisionnements et la distribution de rhum, et recommandant d'en commander d'avantage, ainsi qu'une quantité de vinaigre. 136

24 octobre. Saint-Jean. Certificat par le major Carleton de l'insuffisance de porc causée par les dommages, etc. 139

1781.
12 mars, Québec. R. B. L. (Lernoult) à Day. Des provisions pour jusqu'au 24 mai devront être envoyées aux paroisses sur le côté sud du Saint-Laurent. 140

12 mars, Montréal. Day à Haldimand. Sérieuse erreur dans l'état mensuel de la farine à Trois-Rivières; ayant été découverte à temps, elle ne pourra nuire au service, mais 50,000 tierçons de farine ont dû être ordonnés à Québec pour approvisionner la garnison et le district de Trois-Rivières jusqu'à l'ouverture de la rivière. Il y a 140 pièces de rhum dans les magasins du Coteau-du-Lac; espère en avoir 350 là pour les transporter de bonne heure à l'Ile Carleton. Croit qu'on devrait y placer une garde. Il y a là un nombre de femmes et enfants (royalistes) dont les rations coûtent plus cher qu'à Machiche ou aucun des postes d'en bas. Le haut prix du blé. La quantité de bœuf frais achetée; on a pris toutes sortes de précautions pour le conserver. 141

15 mars, Montréal. Le même à Mathews. Propose d'envoyer M. Keho au Coteau-du-Lac en qualité de sous-intendent, celui des Cèdres ayant assez à faire. Il faut un petit magasin. S'est procuré et a envoyé 4,000 livres de biscuit à Saint-Jean. 143

19 mars, Québec. Mathews à Day. Son Excellence est surprise de l'erreur dans l'état des provisions; les mesures à prendre pour prévenir les inconvénients. Il n'y a aucun besoin d'une garde additionnelle au Coteau-du-Lac, Herkimer étant parfaitement digne de confiance; si c'est nécessaire, cependant, un détachement régulier y sera envoyé. 144

19 mars, Québec. Le même au même. Des ordres seront donnés de construire un magasin convenable au débarcadère supérieur des Cèdres. 146

19 mars, Montréal. Day à Mathews. Que le magasin de Sorel a été défoncé et que quatre pièces de rhum ont été mis en perce. Au sujet de reçus de bière d'épinette pour plusieurs régiments, et qui ne peuvent être payés sans ordres. 147

22 mars, Québec. Mathews à Day. Les reçus arriérés pour la bière d'épinette ne devront pas être payés. L'officier commandant à Sorel devra faire une enquête sévère sur la cause de la perte du rhum. 148

26 mars, Montréal. Day à Mathews. A reçu l'approbation d'envoyer un intendant au Coteau-du-Lac et de construire un magasin aux Cèdres. Envoie un rapport des provisions. Expédie 200 tierçons de farine, de Sorel à Montréal; il y en a au Coteau-du-Lac environ 103,000 livres qui ne peuvent être convenablement transportées à Montréal. Envoie un rapport indiquant la quantité dont on peut disposer pour les postes d'en haut. 149

26 mars, Québec. Mathews à Day. Comme Il est probable que les ravitailleurs arriveront de bonne heure et qu'il y a de la farine en magasin, il n'est pas nécessaire d'en acheter. Son Excellence désire avoir des renseignements relatifs au maïs et à la graine de citrouille destinés aux pays d'en haut. 150

28 mars, Montréal. Day à Mathews. Suivra les directions reçues au sujet de la bière d'épinette. Est revenu de Sorel, où il a assisté à la distribution de la farine, donné en détail. 151

1781.

29 mars, Montréal. Day à Mathews. Obéira aux ordres de ne pas acheter de farine, excepté une petite quantité de Gugy pour les loyalistes et pour du biscuit pour les bateliers. Au sujet du maïs et de la graine de citrouille. Page 152

30 mars, Chambly. Certificat de la perte de rhum par la mise en pièce des barils. 154

31 mars, Saint-Jean. Capitaine Chambers à Day. Demande de buiscuit pour les forces navales sur le lac Ceamplain. 155

1 2 avri Quebec. Haldimand au même. Il devra fournir une quantité de biscuit qui laissera un excédant en sus de la demande ordinaire. La qualité devra être bonne et les prix aussi raisonnables que le permettront les circonstances. Une comparaison des états porte à croire qu'il y a assez de farine pour durer jusqu'au 1er juillet. Approuve son achat de M. Gugy. Ne plus acheter d'autre maïs. 156

2 avril, Montréal. Day à Mathews. Envoie une lettre du capitaine Forbes au sujet du vol de rhum à Chambly; aussi le certificat du major Ross sur la destruction de pois endommagés. 157

3 avril, Montréal. Le même à Chambers. Que le boulanger et la boulangerie de Saint-Jean ne sont pas sous son contrôle. Transmettre au général la réquisition pour le biscuit. 158

3 avril, Montréal. Ordre de Day relativement aux précautions à prendre pour la conservation des toiles cirées servant à couvrir les marchandises pendant leur transport jusqu'aux postes d'en haut. 159.

5 avril, Cèdres. Thomas Dennis à Day. Que Keho et lui ont décidé de ne pas faire d'inventaire des approvisionnements au Coteau-du-Lac avant qu'une partie des approvisionnements ne soit enlevée. 160

5 avril, Montréal. Ordre de Day concernant la distribution de provisions fraîches et salées par les commissaires. 162

5 avril, Montréal. Day à Mathews. Envoie une réquisition de Chambers pour du biscuit pour l'armement naval sur le lac Champlain, avec remarques. 163

5 avril, Québec. Haldimand à Day. Relativement au vol de rhum à Chambly, l'intendant militaire paraît avoir été coupable de le garder dans le magasin extérieur, lorsqu'il aurait pu trouver un endroit plus sûr en dedans du fort. Quant aux pois, il est probable que s'ils eussent été séchés, ou distribués de suite, on en aurait sauvé la plus grande partie. 164

5 avril, Montréal. Day à Haldimand. Les arrangements pour la confection du biscuit; remarques sur les états concernant la farine, etc., et explication de la différence entre ces états et les calculs relativement au temps pendant lequel la farine suffirait. 165

7 avril, Montréal. Ordre de Day aux intendants militaires de prendre des précautions dans le cas de dommages aux provisions pendant le transport, de les conserver en les faisant sécher, etc. 167

9 avril, Montréal. Day à Dennis. Vu les rapports concernant Keho, il (Dennis) devra faire une inspection de tous les approvisionnements, etc., au Coteau-du-Lac. Dans le cas de négligence de ses devoirs, etc., Keho devra être suspendu. 168

9 avril, Montréal. Le même à Keho. Instructions pour sa conduite au poste; il devra consulter Dennis et suivre ses conseils; mode de tenir les comptes, etc., etc. 169

9 avril, Montréal. Le même à Haldimand. Transmets copie de ses ordres aux intendants militaires, etc. 171

10 avril, Québec. James Grant à Mathews. Représente comme il est fâcheux pour lui que Day refuse d'accepter les reçus pour la bière d'épinette, et explique la cause du retard de l'envoi de ces reçus. 172

1781.

11 avril, Chambly. Linger à Day. Expose qu'il n'y avait aucun endroit sûr dans le fort pour emmagasiner le rhum, à part ceux qui étaient occupés par les munitions d'artillerie et autres, etc. Page 174

13 avril, Montréal. Day à Dennis. Approuve sa résolution au sujet de l'inventaire des approvisionnements, etc., au Coteau-du-Lac, mais espère en avoir un compte exact. La proposition de Keho de faire une conjecture sur les quantités indique une disposition indolente, sans aucun sentiment de responsabilité, ce qui le rend impropre à remplir sa charge. Il (Day) suspendra cependant son jugement. 161

16 avril, Québec. Mathews à Day. Des ordres seront expédiés à l'officier commandant à Saint-Jean de fournir du biscuit aux marins. Il devra acheter 150 boisseaux additionnels de maïs pour Niagara; le désappointement des Sauvages de ne pas recevoir la graine de citrouille, parce qu'ils se nourissent beaucoup de citrouilles, ce qui contribue grandement à l'économie des provisions. 176

19 avril, Montréal. Day à Mathews. A envoyé acheter 150 boisseaux de maïs; on s'est procuré une grande quantité de graine de citrouille. Envoie des explications sur le vol de rhum à Chambly. 177

21 avril, Cèdres. Dennis à Day. Une longue explication des transactions entre lui et Keho, qui n'est pas, croit-il, la personne qu'il faut au Coteau-du-Lac. 178

23 avril, Montréal. Day à Keho. Lui ordonnant de transférer tous les approvisionnements, etc, du Coteau-du-Lac à Dennis, en en prenant un reçu convenable. Il devra ensuite revenir à Montréal. 182

23 avril, Montréal. Le même à Dennis. Il devra recevoir de Keho les approvisionnements, etc, qui se trouvent au Coteau-du-Lac, rapporter les déficits, s'il y en a, et rester au Coteau-du-Lac jusqu'à nouvel ordre. 183

23 avril, Québec. Mathews à Day. Des ordres seront donnés de préparer un endroit sûr pour emmagasiner le rhum à Chambly. Son Excellence est heureuse qu'il ait pu se procurer de la graine de citrouille. 184

23 avril, Montréal. Day à Mathews. Il a été obligé de suspendre Keho au Coteau-du-Lac; envoie la correspondance. 185

26 avril, Montreal. Le même au même. A reçu le mandat pour £10,000 sterling. 186

27 juin, Québec. Mathews à Day. Que les approvisionnements placés à l'Ile Carleton dans la maison d'un commerçant devront être crédités dans les états de l'intendant militaire, et distribués aux troupes, vu qu'aucune partie des approvisionnements du roi ne peut devenir la propriété d'un particulier. 187

28 septembre, Québec. Simon McTavish au même. Offre de vendre au gouvernement du rhum qu'il a dans les postes supérieurs. 188

2 octobre, Québec. Le même au même. Explique la cause du prix du rhum dans les postes d'en haut. Demande une prompte décision au sujet de son offre. 189

18 octobre Québec. Mathews au même. Désire qu'il (Day) obtiennent des offres des marchands pour la fourniture du rhum pour la saison prochaine. 190

30 octobre, Québec. Day à Haldimand. Demande que des ordres soient donnés afin que chaque corps régulier ayant droit a des provisions les reçoive une fois par quinzaine, etc. 191

8 décembre, Chambly. R. Boileau à Mathews (en français). Demande qu'on lui permette de rester comme assistant de son père dans le commissariat, et exposant les circonstances qui ont donné lieu à cette demande. 192

20 décembre, Québec. Mathews à Boileau. Qu'il devra rester avec son père, mais que si l'on avait besoin de ses services dans un cas de pressante nécessité il devra obéir aux ordres. 194

1782.
28 février, Montréal. Day à Haldimand. A fait un contrat pour la fourniture de biscuit à Montréal. Croit que le blé sera plus cher, celui de pauvre qualité seulement se vendant au prix actuel. Dans une douzaine de jours il y en aura assez pour commencer à le transporter à Saint-Jean. Page 195

4 mars, Québec. Mathews à Day Comme il n'y a pas de besoin immédiat de farine, il ne devra pas faire d'achat considérable jusqu'à nouvel ordre; mais pour soulager les corvées il pourra en acheter suffisamment pour fournir les troupes dans les endroits où leur voisinage le permettra. Le biscuit devra être transporté à Saint-Jean aussitôt qu'il sera prêt à l'y envoyer; des ordres seront envoyés relativement à la quantité. 197

6 mars, Montréal. Day à Mathews. Croit qu'il vaudrait mieux différer d'acheter pour les troupes, parce que cela pourrait alarmer le pays et élever le prix du blé. Le transport pour le Coteau-du-Lac à commencé lundi et est en pleine activité. 198

1er avril, Québec. Le même au même. Envoie un rapport d'un vol commis dans un magasin de provisions. 199

4 avril, Québec. Le même au même. Que si Blakley, un loyaliste, comprend la distribution de provisions, etc., il pourrait être utile; mais un vieillard infirme ne conviendrait pas pour une telle charge. 200

8 avril, Montréal. Mathews à Day. Qu'on pourra prendre avantage du déplacement des provisions de Sorel pour compléter celles de Chambly à un approvisionnement de six mois. 201

8 avril, Québec. Schank au même. Demande comment il devra rembourser les provisions empruntées durant l'hiver, le pain offert en retour étant, d'après ce qu'on prétend, d'une qualité inférieure à celui qui a été prêté. 202

11 avril, Québec. Day à Mathews. Envoie la lettre de Schank (p. 202). Il sera nécessaire de payer plus que le prix ordinaire pour le biscuit qui sera vendu, pour les raisons données. 203

15 avril, Québec. Le même au même. A donné des instructions de se conformer à l'ordre (p. 201) d'approvisionner Chambly, mais vu le manque de place il a ordonné de n'envoyer que quatre mois d'approvisionnements au lieu de six. D'envoyer Blakely à Chambly. 213

15 avril, Québec. Instructions de Day pour la gouverne de l'intendant militaire de Québec dans la réception et la distribution des approvisionnements, etc. 205

15 avril, Québec. Day à Mathews. Envoie des suggestions sur la manière convenable d'acheter du blé, de la farine, etc. 210

19 avril, Montréal. Mathews à Day. Que la personne nommée (Blakely) est propre à remplir la charge de distributeur; des ordres lui parviendront à Saint-Jean. 215

19 avril (?) Québec. Mémoire (sans date) en réponse aux suggestions de Day en date du 15 avril, relativement à l'achat de blé, de farine, etc. 216

20 avril, Montréal. Mathews à Day. Non seulement on devra envoyer pour six mois de provisions à Chambly, mais encore toutes celles disponibles. Dans le cas où il n'y aurait pas de place dans le magasin, Boileau, le capitaine de milice, devra se procurer des granges pour les emmagasiner. 218

22 avril, Montréal. Le même au même. Une chambre actuellement occupée par un commis du commissariat dans le collège des Jésuites devra être abandonnée pour l'usage des cours. Cette demande a été faite depuis longtemps, mais le général n'a pas jugé à propos d'en déposséder celui qui l'occupait pendant la saison d'hiver. 219

1781.
29 avril, Montréal. Mathews à Day. Son Excellence est surprise de n'avoir pas recu l'accusé de réception de la lettre du 20, au sujet de la farine, attendu qu'il fallait se hâter, etc. Page 220

29 avril, Québec. Day à Mathews. Fait rapport des mesures qu'il a prises pour faire moudre le blé. 221

29 avril, Québec. Le même au même. Ordre donné de transférer au greffier de la paix la chambre dans le collège des Jésuites. 222

1er mai, Michillimakinak. Rapport sur le rhum inspecté à Michillimakinak. 223

2 mai, Québec. Day à Mathews. Explique la cause du retard de l'accusé de réception des ordres du 20. Fait rapport des mesures prises pour expédier le blé, etc., et les offres qu'il a reçu pour faire la farine et le biscuit. Enverra six mois d'approvisionnements aux postes du milieu. Autres approvisionnements envoyés. 224

2 mai, Montréal. Mathews à Day. La quantité brute du blé devant être converti en farine devra être divisée aux meilleurs conditions possibles parmi les fabricants, M. Caldwell devant être spécialement considéré, vu que son offre était la plus basse. Durant la tranquillité actuelle, Son Excellence désire employer les troupes à renforcer l'Ile aux Noix et autres postes des frontières; il faudra envoyer à Saint-Jean environ cinq mois d'approvisionnements pour environ 4,000 hommes. Arrangements concernant les approvisionnements jusqu'à l'arrivée des ravitailleurs. On pourra employer Gugy pour moudre, et lui donner l'autorisation d'acheter 3,000 ou 4,000 boisseaux de blé et les moudre pour la consommation dans son voisinage. 226

6 mai, Québec. Day à Mathews. Fait rapport des arrangements qu'il fait au sujet de la mouture, etc., de la farine. 229

9 mai, Montréal. Mathews à Day. Son Excellence approuve le contenu de son dernier rapport. Grant devra recevoir ordre de brasser de la bière d'épinette pour l'Ile aux Noix. Les réquisitions de mandats envoyés à Genevay. 231

13 mai, Québec. Day à Mathews. Les arrangements qu'il fait pour la distribution de la farine, etc.; le beurre sera rare. Grant se prépare à brasser. Envoie les rapports mensuels. 232

16 mai, Québec. Le même au même. Avis de McNab, sous-intendant militaire, qu'il a transféré à Fisher la charge des provisions à l'Ile Carleton; était parti avec les troupes pour Oswego, où il avait mis les provisions en sûreté sous une vieille tente à provisions. Il n'est pas encore arrivé de blé du gouvernement. Caldwell a moulu 700 boisseaux de blé qu'il avait acheté lui-même; cela n'a donné que deux jours d'ouvrage à ses gens. Envoie des rapports. 233

23 mai, Québec. Le même au même. Arrivée du blé, qui a été envoyé à Caldwell. Avis reçu que la majeure partie de la flotte se composait de ravitailleurs, en grande partie chargés de farine; on s'attendait à ce que la flotte mit à la voile vers le milieu d'avril. Arrivée d'un commissaire de New-York, qui rapporte que le général de brigade Hamilton et Geddes, sous-directeur général des postes, étaient partis de là en décembre, mais on n'a plus entendu parler de ce navire depuis. Envoie un rapport sur le rhum à Michillimakinac. 234

26 mai, Montréal. Mathews à Day. Rapports reçus. Grâce au changement de vent il n'y a aucun doute que 7,000 boisseaux de blé doivent être arrivés à Québec maintenant. 236

1782.
27 mai, Québec. George Allsopp à Day. Le malentendu relatif à la livraison du blé du gouvernement pour la mouture. Se plaint de n'avoir pas été traité avec justice, etc. Page 237

27 mai, Montréal. Mathews à Day. Son Excellence est satisfaite de ses précautions (à Day) au sujet du rhum à Michillimakinak, mais elle est sérieusement mécontente de l'intendant à cet endroit à cause de sa négligence. 239

30 mai, Montréal. Le même au même. Envoie une lettre d'Allsopp au sujet de la mouture du blé. Il faudra prendre soin d'écarter toute juste cause de plainte. 240

30 mai, Québec. Day à Mathews. Envoie à Mitchell une lettre qu'il a laissé ouverte afin que Son Excellence en prenne connaissance. Arrivée du blé. Donne les raisons pour lesquelles il n'a pas donné de blé à Allsopp et inclus sa lettre (p. 237). 241

28 juin, Québec. Mathews à Day. Le priant d'obtenir des détails complets sur le récent achat de blé par M. Jordan. 242

23 décembre, Québec. Le même au même. Le prie de faire une liste des officiers de son département, en indiquant ceux qui sont absolument nécessaires et ceux dont on peut se dispenser. 243

1783.
14 février, Québec. Le même au même. De payer au capitaine Fletcher le rhum distribué aux recrues pendant leur voyage d'Halifax à Québec, en 1780. 244

1er mars, Saint-Jean. Blaney au même. Au sujet de sa signature pour avoir du rhum pour les partis de travailleurs à Saint-Jean. 245

7 mars, Montréal. Ordres donnés par Day, intendant général, aux députés et aux sous-intendants de son département. 247

13 mars, Québec. Mathews à Day. De prendre toute précaution pour conserver autant que possible du porc endommagé à Niagara, et un nouvel approvisionnement à envoyer. 249

16 mars. Québec. Genevay au même. Des magasins devront être fournis pour emmagasiner les liquides à Québec. 250

9 septembre, Québec. John Craigie au même. Exposé explicatif de la réclamation de François Cambray, pour un excédant de livraison de biscuit au magasin de l'intendant général. 251

28 septembre, Québec. Haldimand au même. La solde de James Grant, en qualité d'intendant des vivres pour le département naval, cessera le 30 septembre, un intendant distinct n'étant pas nécessaire plus longtemps. 254

21 novembre, Québec. Le même au même. Les officiers du commissariat prendront des mesures pour faire face à la réduction de l'état-major de l'armée. Les arrangements relatifs à la conservation des provisions du roi seront communiqués. 255

2 décembre, Québec. Mathews au même. L'allocation de bière d'épinette à l'armée devra être discontinuée. 256

2 décembre, Québec. Le même au même. Transmets une pétition de McKay, ci-devant intendant des vivres à l'Ile Carleton, devant faire le sujet d'une enquête pour un conseil d'officiers. 257

21 décembre, Québec. Haldimand au même. Communiquant l'arrangement temporaire concernant le département de l'intendance jusqu'à la réception des ordres de la Trésorerie. 258

1784.
20 avril, Montréal. Mathews au même. Observations sur l'arrangement relatif à l'achat de blé. 278

19 août, Niagara. Timothy Leonard au même. Offrant d'entreprendre la fourniture de provisions pour les garnisons de l'Ouest. 259

30 août, Montréal. John Jaffray au même. Au sujet de l'état des provisions et de l'approvisionnement de blé qu'on peut obtenir. 261

1784.
31 août. Québec. Day à Mathews. A reçu ordre de retourner en Angleterre. A quelle époque devrait-il cesser de payer des deniers publics? Serait-il justifiable de donner des ordres à Craigie relativement à son projet d'approvisionnement des garnisons jusqu'au 1er juillet 1785, et des loyalistes jusqu'au 1er mai 1785, de remettre les magasins loués, etc., de manière à réduire les dépenses? Fera-t-on une nouvelle réduction dans le commissariat? Il paiera le commissariat réduit à partir du 25 décembre jusqu'au 24 juin dernier. Doit-on réduire leur solde? Se propose d'aller à Montral lorsque les transports et les navires aux provisions seront completés. Sa proposition pour la distribution de provisions conformément aux rations fixées par la Trésorerie excepté aux bateliers et aux loyalistes. Attire l'attention sur les avantages dont jouissent les garnisons dans les postes inférieurs du Canada, avantages que ne partagent pas celles des postes d'en haut. Page 263

11 septembre, Québec. Le même à Haldimand. Demande un mandat de £5,000 pour faire face à certaines réclamations spécifiées. 265

13 septembre, Saint-Jean. Craigie à Mathews. A été obligé de tirer sur l'Ile aux Noix pour obtenir un approvisionnement de porc, et en a demandé trois charges de bateau à Sorel. Les affaires du département sont ici dans une grande confusion, Blaney n'ayant pas eu son bon sens pendant six mois, son assistant étant malade, et seulement un fils de Blaney âgé de douze ans pour rendre compte des provisions. Dans l'intervalle le caporal (sergent?) quartier-maître et le jeune garçon en ont été chargés. A promis au sergent un chelin et six deniers par jour pendant qu'il serait ainsi employé. Suggère de détruire de suite les provisions condamnées. 266

20 septembre, Montréal. Day au même. A envoyé Joseph Johnson avec £200 pour payé le blé d'hiver, sous la direction du major Campbell. Il faudra soit des sacs soit un bateau étanche pour conserver sûrement le blé. Des toiles cirées ont été commandées pour le protéger. Répète sa réquisition d'un mandat de £5,000. 268

27 septembre, Montréal. Le même au même. Arrivée de 170 boisseaux de blé d'automne; attend le reste bientôt, et en a avisé sir John Johnson. Accuse réception d'un mandat de £3,000; même les £5,000 demandés ne suffiront pas pour payer tous les soldes dus. Demande un autre £1,000. 270

1er octobre, Cataraqoui. John Furguson à Brehm. Vu la presse des affaires il demande la nomination d'un intendant de casernes, étant incapable de faire son devoir dans les départements des casernes et du commissariat. 271

5 octobre, Québec. Craigie à Haldimand. Si après avoir approvisionné les magasins et les dépôts dans toute la province il reste un fort excédant, il suggère de l'envoyer à Montréal pour l'approvisionnement des postes d'en haut au printemps. 272

Compte des médicaments dépensés par R. M. Guthrie, chirurgien, pour les colons, les Sauvages et les loyalistes malades de leurs blessures, qui vinrent en grand nombre à Niagara. Le montant est de £117 10s. pour les années 1778 à 1783. 276

22 octobre, Québec. Craigie à Mathews. Envoie une liste et l'arrangement projeté pour le département du commissariat, avec remarques. 274

Sans date. Calculs de deux tiers des rations allouées de marine en provisions et en rhum, pour six hommes pendant sept jours, signés par Day. 277

ETAT DES PROVISIONS EN MAGASIN À QUÉBEC, ET EXPÉDIÉES AUX POSTES D'EN HAUT.

1778—1784.

B. 192. **B. M. 21,852.**

1778.

24 avril. Etat des ustensiles dans les magasins aux provisions au Canada. Page 1

1er mai. Liste des intendants militaires de l'armée au Canada et dans les postes d'en haut. 3

22 juin. Compte des vivres et du rhum expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 125 bateaux en 12 divisions. 5

24 juin. Compte des vivres et du rhum expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 134 bateaux en 12 divisions. 54

30 juin. Compte des vivres et du rhum expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 161 bateaux en 14 divisions. 7

5 juillet. Compte des vivres et du rhum expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 173 bateaux en 15 divisions. 9

14 juillet. Comptes des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 198 bateaux en 17 divisions. 11

24 juillet. Liste donnant le nombre et le nom des personnes fournies de vivres au magasin de Berthier, ainsi que la dépense de vivres pour les troupes, etc., au même magasin, depuis le 25 juin jusqu'à ce jour. 13

Compte des vivres reçus et distribués au même magasin, entre les mêmes dates. 14

24 juillet. Inventaire des vivres en Canada le 24 juillet 1778, avec la quantité qui manque pour compléter chaque magasin pour 365 jours, du 25 juillet 1778 à ce jour. 45

— juillet. Etat des vivres demandés pour les postes d'en haut ou de l'intérieur, de juillet 1778 à juillet 1779. 49

— juillet. Estimation de la quantité de vivres devant être envoyée de Montréal pour l'usage des postes d'en haut ou de l'intérieur. 51

— juillet. Compte des vivres demandés pour l'approvisionnement des postes d'en haut ou de l'intérieur, de juillet 1778 à juillet 1779. (Deux états.) 52-53

5 août, Trois-Rivières. Inventaire des vivres en magasin à Trois-Rivières. 16

6 août. Compte des vivres et des liqueurs expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 281 bateaux en 22 divisions. 17

17 août. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, depuis le 20 avril jusqu'à ce jour, par 277 bateaux en 27 divisions. 19

2 septembre. Inventaire des vivres en magasin, ce jour, à Chambly, sans compter les vivres gâtés. 21

4 septembre. Inventaire des vivres en magasin à Saint-Jean. 22

19 septembre. Compte des vivres expédiés et à être expédiés de Lachine aux postes d'en haut ou de l'intérieur. 24

26 septembre. Compte des vivres demandés pour l'approvisionnement des postes d'en haut ou de l'intérieur, de juillet 1778 à juillet 1779. 26

1778.
26 septembre. Compte de l'approvisionnement ci-dessus expédié entre le 20 avril et le 26 septembre 1778. Page 27

30 septembre. Compte des vivres à expédier pour compléter l'approvisionnement des postes de Chambly, de Saint-Jean, de l'Ile aux Noix et de la Pointe-au-Fer, et inventaire des vivres en magasin à Sorel. 29

12 octobre. Compte des vivres et des munitions expédiés et devant être expédiés à Niagara et à l'Ile Carleton, l'approvisionnement des autres postes étant complété pour 365 jours, ainsi qu'il ressort des états déjà fournis. 31

7 novembre. Liste des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut jusqu'à ce jour, et de ce qui reste à envoyer à l'Ile Carleton. 33

24 novembre. Inventaire des vivres restant, ce jour, en magasin, à Québec. 35

25 novembre. Inventaire des vivres à l'Ile Carleton, ce jour. 36

1779.
9 avril, Relevé du nombre des colis de vivres dans les magasins du roi, à Québec, ce jour. 37

14 mai. Liste des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, par 99 bateaux, du 22 avril au 14 mai. 39

19 mai, Montréal. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut, par 10 bateaux, depuis le 22 avril jusqu'à ce jour. 40

24 mai. Compte des vivres et des liqueurs expédiés de Lachine et des Cèdres, depuis le 22 avril jusqu'à ce jour, pour l'approvisionnement des postes d'en haut ou de l'intérieur, de juillet 1779 à juillet 1780, par 132 bateaux en 14 divisions. 97

2 juin. Compte des vivres et des liqueurs expédiés de Lachine et des Cèdres, entre le 22 avril et cette date, pour l'approvisionnement des postes d'en haut ou de l'intérieur, depuis juillet 1779 jusqu'à juillet 1780. 95

6 juin. Distribution des vivres pour des hommes devant être approvisionnés en Canada depuis juillet 1779 jusqu'à juillet 1780. Les postes et les hommes de chacun d'eux sont donnés en détail, et le nombre de ces derniers est estimé à 15,000. 99

24 juin. Estimation du rhum nécessaire, par jour, à Détroit, entre le 25 décembre 1778 et cette date. 41

6 juillet. Inventaire des vivres en magasin aux postes d'en haut le 24 avril 1779, avec ce qui a été expédié de Lachine et des Cèdres jusqu'à ce jour, et calcul du temps que le tout durera pour 3,000 hommes. 42

6 juillet. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres pour l'approvisionnement des postes d'en haut à partir de juillet 1779 jusqu'à juillet 1780, par 313 bateaux et 27 divisions, depuis le 22 avril jusqu'à ce jour. 44

29 juillet. Relevé des vivres reçus des munitionnaires de Cork et expédiés par différents navires à Montréal, entre le 17 juillet et ce jour. 47

29 juillet. Compte des munitions et des vivres expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut jusqu'à cette date, et quantité qu'il reste à envoyer pour compléter l'approvisionnement de 6,000 hommes depuis juillet 1779 jusqu'à juillet 1780, par 378 bateaux en 32 divisions. 94

2 septembre. Compte des munitions et des vivres demandés pour l'approvisionnement des postes d'en haut à partir de juillet 1779 jusqu'à juillet 1780, quantité expédiée de Lachine et des Cèdres jusqu'à ce jour par 582 bateaux en 47 divisions, et ce qu'il reste encore à expédier pour compléter l'approvisionnement de 6,000 hommes pour 365 jours. 101

1779.
12 septembre. Inventaire des vivres pour l'armée en Canada, avec indication de la quantité à chaque poste. Page 56
13 septembre, Montréal. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut depuis le commencement du transport en 1779 jusqu'au 12 septembre, par 626 bateaux en 51 divisions. 55
19 septembre. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine et des Cèdres aux postes d'en haut depuis le commencement du transport en 1779 jusqu'à ce jour, par 670 bateaux en 55 divisions. 57
22 septembre. Compte général des vivres reçus pour les postes d'en haut (désignés) entre le 1er septembre et ce jour. 59
1780.
17 février. Inventaire des vivres en magasin, ce jour, à la Pointe Haldimand (Coteau-du-Lac). 61
4 mars. Compte des vivres déposés à la Pointe Haldimand pour être envoyés aux postes d'en haut. 62
27 mars, Montréal. Compte des vivres et des munitions déposés au Coteau-du-Lac, pour être expédiés aux postes d'en haut, avec ceux qui restent à Montréal et qui doivent être envoyés à Lachine. 63
20 avril, Québec. Liste du tonnage, etc., de différents navires qui font le cabotage sur le fleuve Saint-Laurent, 1780. 65
Sans date. Règlements pour le transport des approvisionnements du roi depuis Québec jusqu'aux postes d'en haut. 71
24 avril. Inventaire des vivres en magasin, ce jour, à Chambly, Saint-Jean, l'Ile aux Noix et la Pointe-au-Fer. 74
10 mai. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine, par 52 bateaux en 5 divisions, à l'île Carleton. 77
24 mai. Inventaire des vivres à Saint-Jean, y compris 12,000 rations envoyées comme réserve pour le détachement de sir John Johnson. 75
24 mai. Comptes des vivres expédiés, jusqu'à ce jour, du Coteau-du-Lac et de Lachine aux postes d'en haut ou de l'intérieur. 78
1er juin. Cargaisons de vivres reçues pour l'approvisionnement de l'armée en Canada, depuis le 1er juin 1779 jusqu'à ce jour. 79
1er juin. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine, du Coteau-du-Lac et des Cèdres aux postes d'en haut, jusqu'à ce jour. 80
14 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 81
19 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 82
23 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés de Lachine et du Côteau-du-Lac à l'île Carleton. 83
24 juin. Compte des vivres qui restent à la Nouvelle-Beauce, avec la quantité qui manque pour compléter six mois de vivres pour 30 hommes. 84
27 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 85
3 juillet. Compte général des vivres reçus à et expédiés de l'île Carleton, depuis le 9 juin jusqu'à ce jour. 86
11 juillet. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac, de Lachine et de l'île Carleton, depuis le commencement du transport jusqu'à ce jour. 88
16 juillet. Inventaire des vivres à Québec, ce jour. 89
22 juillet. Compte des vivres, etc., expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 90
25 juillet. Inventaire des vivres pour l'usage des troupes dans le district de Montréal. 92

1780.
25 juillet. Compte des vivres, etc., expédiés du Côteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. Page 93
7 août. Compte des vivres et des munitions expédiés du Côteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 102
9 août. Inventaire des vivres à la Malbaie. 103
11 août. Compte des vivres et des munitions expédiés du Côteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 104
17 août. Compte des vivres et des munitions expédiés du Côteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 105
23 août. Compte des vivres et des munitions expédiés du Côteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 106
10 septembre. Liste des espèces et de la quantité des vivres qu'il serait possible d'ôter des magasins (désignés), réserve faite d'un approvisionnement pour chacun jusqu'à ce jour, avec indication de la quantité qui manque pour compléter cet approvisionnement à quelques-uns des postes. 107
19 septembre. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 108
25 septembre. Compte des vivres et des munitions expédiées du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton, jusqu'au 25 septembre 1780, et la quantité qu'il reste à envoyer pour compléter l'approvisionnement de 6,000 hommes pour un an. 110
25 septembre. Liste des vivres qu'il faudra pour la garnison de Québec et le district, à partir du 25 octobre 1780 jusqu'au 24 juin 1781, avec indication des quantités qu'il serait possible d'ôter des magasins de Sorel et de Montréal, après avoir mis à part leur approvisionnement respectif pour les garnisons, etc., du 25 septembre 1780 au 24 juin 1781. 130
26 septembre. Comptes des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 112
6 octobre. Comptes des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 113
17 octobre. Comptes des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 114
29 octobre. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 115
24 décembre. Inventaire des vivres et des munitions au Coteau-du-Lac et à Lachine. 117
1781. Etat du transport des vivres et des munitions du Coteau-du-Lac et de Lachine aux postes d'en haut, en 1780. 118
24 février. Inventaire des vivres qui restent dans les différents magasins en Canada, avec indication de l'époque jusqu'à laquelle ils dureront pour les hommes de chaque poste, etc. 120
1er mars. Inventaire des vivres qui peuvent à peu près rester, ce jour, dans les magasins du Canada. 122
24 avril. Inventaire des vivres qu'il y a, ce jour, dans les magasins du Canada, avec indication de la quantité en plus ou en moins pour compléter l'approvisionnement des garnisons et de leurs dépendances jusqu'au 24 juin 1781. 128
21 mai. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac a l'île Carleton, du 6 au 21 mai, en cinq brigades se composant de 56 bateaux. 124
31 mai. Rapport sur l'état et la répartition actuelle de la poudre aux différents postes en Canada (désignés). 125
2 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton, depuis le 6 mai jusqu'à ce jour. 126

1781.
19 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Cotean-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton jusqu'à ce jour. Page 127
26 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau du-Lac et de Lachine à l'île Carleton jusqu'à ce jour. 132
24 juillet. Etat indiquant les quantités de vivres en plus ou en moins pour compléter les différents magasins en Canada jusqu'à ce jour. 133
25 juillet. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton jusqu'à ce jour. 135
6 septembre. Inventaire des vivres expédiés à bord de 41 navires et 34 bateaux, de la part des munitionnaires de Québec pour les différents postes désignés, depuis le 14 août jusqu'à ce jour, avec indication des noms des munitionnaires et de leurs cargaisons respectives. 136
23 septembre. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton jusqu'à ce jour. 138
4 octobre, Halifax. Relevés des vivres expédiés par quatre vaisseaux d'approvisionnement en destination de Québec, pour l'usage des troupes en Canada. 139.
16 octobre. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton, depuis le 6 mai jusqu'à ce jour, pour l'approvisionnement des postes d'en haut, avec indication de la quantité qu'il reste à envoyer pour compléter leur approvisionnement jusqu'à juin 1782. 159
31 octobre. Compte des vivres et des munitions expédiés aux postes d'en haut ou de l'intérieur, par 635 bateaux en 67 divisions, depuis le 6 mai jusqu'à ce jour. 140
1782.
3 mars. Montréal. Inventaire des vivres qui rempliront les magasins du Coteau-du-Lac. 141
16 mars. Compte des vivres expédiés et devant être expédiés de Montréal au Coteau-du-Lac et à Lachine pour les postes d'en haut. 142
17 mars. Inventaire de l'approvisionnement de vivres, avec indication des endroits où ils sont déposés dans les magasins du Canada. 144
24 mars. Inventaire des vivres aux postes d'en haut ce jour. 146
30 mars. Compte des vivres expédiés de Montréal au Coteau-du-Lac et à Lachine pour les postes d'en haut, jusqu'au 30 mars. 147
6 avril. Niagara. Compte dû à Philip Stedman pour transport au portage de Niagara. 148
16 mai. Compte des vivres et des munitions expédiés de Québec et de Trois-Rivières à Chambly. 150
24 mai. Inventaire du bœuf et du lard à Québec ce jour. 151
5 juin. Liste des dépôts du district de Québec, et pour jusqu'à quel temps ils sont approvisionnés. 152
6 juin. Compte des vivres expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine aux postes d'en haut, depuis le 10 mai jusqu'à ce jour. 153
8 juin. Inventaire des vivres à bord des différents vaisseaux, et de ceux débarqués pour être transportés à Saint-Jean. 154
8 juin. Compte des vivres arrivés de Chambly à Saint-Jean, depuis le 5 mai jusqu'à ce jour. 155
22 juin. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton, depuis le 10 mai jusqu'à ce j ur. 156
24 juin. Inventaire des vivres à Chambly, Saint-Jean et l'île aux Noix ce jour. 157
28 juin. Estimation des vivres nécessaires pour compléter l'approvisionnement des postes (désignés) pour jusqu'au 24 juin 1783, avec indication de la quantité expédiée de l'île Carleton depuis le 24 mai, et en magasin le 28 juin 1782. 174

1782.
3 juillet. Compte des vivres et des munitions expédiés du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton, depuis le 10 mai jusqu'à ce jour. Page 161

11 juillet. Compte des vivres et des munitions expédiés jusqu'à ce jour du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton, pour les postes d'en haut. 162

19 juillet. Comptes des vivres et des munitions expédiés jusqu'à ce jour à l'île Carleton, pour les postes d'en haut. 163

29 juillet. Compte des vivres expédiés jusqu'à ce jour du Coteau-du-Lac et de Lachine à l'île Carleton. 164

9 septembre. Compte des vivres et des munitions expédiés jusqu'à ce jour à l'île Carleton. 167

13 octobre. Compte des vivres et des munitions expédiés à l'île Carleton pour les postes d'en haut, depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 168

24 décembre. Inventaire des vivres restant, ce jour, dans les différents magasins des postes d'en haut ou de l'intérieur. 169

1783.
17 février. Compte des vivres et des munitions expédiées jusqu'à ce jour au Coteau-du-Lac. 171

18 mars. Compte des vivres expédiés à Lachine et au Coteau-du-Lac pour les postes d'en haut. 172

24 avril. Inventaire des vivres au poste de Niagara, ce jour. 173

16 août. Liste nominative des personnes appartenant au corps d'intendance en Canada, avec indication de leurs postes respectifs. 176

24 août. Inventaire des vivres à Chambly, Saint-Jean et l'Ile aux Noix, ce jour. 165

— août. Rapport d'emmagasinage de vivres à Québec. 179

21 novembre. Compte des vivres et des munitions envoyées de Lachine et du Coteau-du-Lac aux postes d'en haut, en 1783. 181

31 novembre. Compte de différents articles pris sur le matériel de guerre de Sa Majesté, depuis le 1er juin jusqu'à ce jour, pour l'usage du chateau Saint-Louis. 182

1784.
12 juillet, Détroit. Liste des personnes qui, à la présente date, reçoivent des vivres à Détroit. 185, 186

Sans date. Compte d'objets d'équipement du génie envoyés au fort Thessalon, à différentes dates. 187

Règlements pour le transport des approvisionnements depuis Québec jusqu'aux postes d'en haut. 189

Noms et jaugeages des bâtiments fluviaux qui observent les règlements de transport. 192

COMPTES D'INTENDANCE DES VIVRES DISTRIBUÉS ET EN MAGASIN.

1778-1782.

B. 193. **B.M., 21,853.**

1778.
25 avril au 24 novembre 1783. Ce volume fait voir toutes les distributions en détail aux différents postes en Canada, donnant les noms des commissaires à chaque poste, le nombre d'hommes de chaque régiment fourni de vivres, ceux de la marine, en outre de réfugiés loyalistes, de Canadiens, de prisonniers, de Sauvages, etc., ainsi que d'autres renseignements sur les opérations de l'intendance relativement à la distribution des vivres et des munitions entre 1778 et 1783. Les états, comptes, etc., sont sur grand papier, de manière à donner les détails sous la forme la plus commode. B. 193 et B. 195 sont reliés en gros volumes in-folio.

COMPTES DE L'EXTRAORDINAIRE ET COMPTES COURANTS RELATIFS À L'INTENDANCE. 1767-1785.

VOL. I.

B. 194. B. M. 21,854.

1767. — janvier. Les quantités de vivres délivrées par les fournisseurs suivant conventions avec le Trésor. Page 2

1776. 11 juin. Ordres de la place concernant les vivres frais et autres. 3

1777. 2 janvier, Québec. Carleton au commissaire Maclean. Lui notifiant sa nomination à la charge de commissaire adjoint. 5

18 juin. Fixation des prix à payer pour les chevaux, les bateliers, etc., employés au transport. 50

Suivent d'autres règlements pour le transport par terre et par eau. 51 à 54

septembre, Québec. Fixation du tarif de fret à payer aux bâtiments qui transportent des approvisionnements, etc., à Sorel et à Montréal. 49

1778. 24 février. Inventaire des vivres gâtés ou manquants dans les différents magasins du Canada. 55

6 mai. Note de la caisse relativement au meilleur moyen de toucher les deniers actuellement portés comme reçus sur des mandats provisoires, et d'en rendre compte. 47

— mai. Inventaire de vivres condamnés à l'Ile aux Noix dans le temps de McKay, antérieurement à cette date. 48

19 juin. Copie d'un état à faire pour de la bière. 46

29 juin. Inspection de pois avariés à Montréal. 45

24 juin. Etat et compte de bière distribuée aux troupes en Canada, entre le 22 mai 1777 et le 24 juin 1778, et depuis le 25 juin jusqu'à ce jour. 44

2 août. Montréal. Représentation, par Day, commissaire général, concernant les distributions de bière, de rhum, etc, aux soldats et à d'autres personnes. 32

16 août, Sainte-Marie. Inspection de vivres, ce jour. 31

7 novembre, Québec. Rapport du comité chargé d'examiner les réclamations contre l'Etat pour déboursés et dépenses extraordinaires de l'intendance, depuis le 1er mai jusqu'au 31 octobre 1778. 27

23 novembre. Compte de bière que différents régiments ont reçue en trop, pour septembre et octobre. 30

17 décembre. Contrat pour des vivres avec sir William James, Abel Smith, John Roberts et Richard Atkinson. 18

24 décembre. Compte de bœuf et de mouton frais achetés pour l'usage des hôpitaux en Canada, y compris ce qui a été acheté pour les troupes à Sorel et le district. 6

24 décembre. Compte général de l'extraordinaire, etc., à l'intendance, depuis le 25 juin jusqu'à ce jour. 8

24 décembre. Compte de James Grant pour de la bière fournie aux troupes depuis le 25 juin jusqu'à ce jour. Le montant, pour les six mois, s'élevait à £7,617 5s. 10

24 décembre. Etat de force des différents régiments auxquels de la bière a été distribuée. 12

24 décembre. Comptes d'extraordinaire pour le traitement des commissaires aux postes d'en haut ou de l'intérieur, depuis le 25 juin jusqu'à ce jour, et aussi pour les appointements des commissaires, conducteurs et distributeurs qui ont suivi l'armée en Canada pendant la même période. 13

1778. 24 décembre,	Compte courant, Nathaniel Day, commissaire général.	16
1779. 8 mars.	Compte courant entre Day, commissaire général, et le commandant en chef.	57
24 mars.	Inventaire de vivres gâtés en magasin à Québec.	59
13 avril.	Inventaire de vivres gâtés à Québec.	60
20 avril.	Inventaire de vivres gâtés aux avant-postes de Québec.	62
2 juin. Québec.	Rapport d'une commission chargée d'examiner les déboursés, etc., de l'intendance.	63
6 juin. Québec.	Day à la Trésorerie. Avait envoyé ses comptes de subsistance par la flotte de l'année dernière, avec états, lettres, etc. Récapitule les noms des vaisseaux d'approvisionnement alors arrivés. Deux des vaisseaux n'arrivant pas il fallut se procurer du bœuf frais, mais l'approvisionnement en était épuisé vers le mois de mars dernier. Enverra ses comptes. Le manque de vivres dans les postes d'en haut l'a forcé de tirer des régions inférieures du Canada tout ce dont on pouvait se passer là, réserve faite de ce qui devait suffire aux troupes pour jusqu'au premier juillet, en attendant l'arrivée des vaisseaux d'approvisionnement, dont il n'y a pas encore de nouvelle. L'immense consommation que font les Sauvages dans les postes d'en haut exige qu'il soit envoyé un approvisionnement plus considérable. Il n'y a pas à compter sur la province, vu que la farine est rare et de mauvaise qualité, à cause d'un fléau dont a souffert la dernière récolte. Observations sur le transport; dégoût des troupes pour la farine d'avoine, etc.	66
10 juin, Québec.	Compte des vivres délivrés par Henry Callender à différents postes (désignés) depuis le 24 décembre dernier.	71
18 juin, Québec.	Propositions du quartier-maître général et du commissaire général pour fournir les troupes de vivres, dans le cas où quelque accident imprévu retarderait l'arrivée de l'approvisionnement.	72
24 juin.	Compte courant entre le gouvernement et Day.	73
24 juin.	Compte d'extraordinaire pour les appointements des commissaires et des distributeurs en Canada et dans les postes d'en haut ou de l'intérieur.	74
24 juin.	Liste des commissaires de la Trésorerie qui suivent l'armée en Canada, et qui reçoivent leurs appointements de la Trésorerie.	76
3 septembre.	Rapport d'inspection de vivres gâtés.	77
19 octobre, Québec.	Rapport d'une commission sur le compte de farine de Callender.	78
24 décembre.	Compte courant entre le gouvernement et Day.	79
24 décembre.	Compte général de l'extraordinaire dans le département du commissaire (ou intendance).	81
24 décembre.	Compte des vivres achetés pour l'armée en Canada par N. Day, de juin à décembre.	82
24 décembre.	Inventaire des vivres gâtés ou manquants dans les postes du Canada.	83
24 décembre.	Liste de ce qui a manqué, en fait de vivres, dans les postes du Canada, depuis le 25 dédembre 1778 jusqu'à ce jour.	84
24 décembre.	Comptes de l'extraordinaire pour les appointements des commissaires et des distributeurs qui suivent l'armée en Canada et aux postes d'en haut.	85
24 décembre.	Compte courant entre le gouvernement et Day.	88
24 décembre.	Etat donnant le nombre d'hommes des différents régiments et	
1780.	autres, en Canada, pour lequel il a été distribué de la bière.	89
24 mars.	Inventaire de vivres gâtés à l'Ile aux Noix entre le 25 mai 1778 et la présente date,	91

1780.
24 avril. Compte de la bière reçue par l'état-major de l'armée, la garnison et l'hôpital depuis le 25 décembre 1777 jusqu'à ce jour. Page 92

10 avril et 4 mai. Extraits de lettres concernant la destitution de McKay, commissaire à l'île Carleton, et la nomination d'un successeur. 93

17 juin, Québec. Inventaires de vivres gâtés condamnés à Québec. 95

24 juin. Compte courant entre le gouvernement et Day. 96

26 juillet, Montréal. Rapport au sujet de vivres avariés inspectés à Montréal. 98

27 juillet. Rapport au sujet de vivres avariés inspectés à Lachine. 100

31 juillet. Rapport au sujet de vivres avariés inspectés à l'île aux Noix. 102

— juillet. Inventaires de vivres gâtés inspectés et condamnés, ce mois, dans le district de Montréal. (Deux états, l'un signé par Day, l'autre par Clarke.) 104, 105

2 août. Rapport de vivres avariés inspectés à Saint-Jean. 106

6 août, Montréal. Maurer à Mathews. Transmettant rapports d'inspection de vivres avariés, avec remarques sur l'état des bâtiments dans lesquels ils ont été emmagasinés, etc. 110

23 août. Rapport de vivres gâtés à Chambly. 108

24 septembre. Reçus (en français) de bière distribuée au régiment d'Ehrencrook. 114, 115

13 octobre, Québec. Henry Callender à Mathews. Demandant qu'un comité soit nommé pour examiner ses comptes. 116

16 octobre. Rapport de la commission chargée d'examiner le compte de Callender pour de la farine délivrée en trop au commissaire général. 117

Etats annexés au rapport. 119, 121, 123

24 décembre. Compte courant entre le gouvernement et Nathaniel Day. 125, 126

24 décembre. Compte général de bière distribuée à l'armée en Canada par James Grant, fournisseur, depuis le 25 juin jusqu'à ce jour. 127

1781.
Deux états concernant le régiment d'Ehrencrook annexés. 128, 129

25 mars, Québec. Calcul basé sur le rapport fait par Day, le 24 février, au sujet de la farine, afin que chaque poste soit approvisionné pour jusqu'au 30 juin prochain. 130

19 mai, Ile Carleton. Procès-verbal du conseil convoqué par le major Ross afin de s'enquérir des raisons pour lesquelles des vivres ont été transportés du magasin public à la maison de M. Thompson, boutiquier, le soir du 17 courant; McKay, commissaire. 131

24 juin. Compte de loyers de magasins payés dans Québec depuis le 25 mai 1775 jusqu'à ce jour. 133

24 juin. Compte de l'argent payé pour le transport par terre des vivres destinés aux troupes en cantonnement, etc., dans le district de Québec, depuis le 25 décembre 1780 jusqu'à ce jour. 134

24 juin. Compte courant entre le gouvernement et Day. 136

24 juin. Compte de James Grant pour de la bière, depuis le 25 décembre 1780 jusqu'à ce jour. 137

24 juin. Consommation annuelle de rhum aux postes d'en haut depuis juin 1780 jusqu'à juin 1781. 139

24 août, Détroit. Inventaire du rhum restant, ce jour, en magasin à Détroit. 140

8 septembre. Henry Callender à Mathews. Demandant qu'un comité examine ses comptes. 141

Lettre du même concernant le faiblage de farine porté à son débit, et demandant que l'affaire soit renvoyée à un comité.

1781.

8 septembre. Mathews au comité. Attirant l'attention sur la lettre de Callender. Page 144

Rapport (en date du 1er octobre) du comité sur la réclamation finale de Callender pour de la farine en trop. 146

24 octobre. Etat mensuel de la dépense de rhum pour l'armée en Canada, depuis le 25 septembre jusqu'à ce jour, avec indication de chaque poste. 149

8 novembre. Rapport concernant vivres gâtés à Trois-Rivières. 152

24 novembre. Etat mensuel de la dépense de rhum en Canada, depuis le 25 octobre jusqu'à ce jour. (Les différents postes sont désignés.) 156

6 décembre, Québec. Rapport concernant vivres gâtés à Québec. 157

24 décembre. Etat mensuel de la dépense de rhum faite par l'armée en Canada, depuis le 25 novembre jusqu'à ce jour. (Les différents postes sont désignés.) 158

24 décembre. Compte de James Grant pour de la bière distribuée à l'armée depuis le 25 juin jusqu'à ce jour, avec reçu du montant payé annexé. 160

24 décembre. Compte courant entre le gouvernement et Day. 163

1782.

24 janvier. Etat mensuel de la dépense de rhum, depuis le 25 novembre 1781 jusqu'à ce jour. 164

Même état pour jusqu'à février. 166

19 mars. Proposition de Day d'acheter du blé pour approvisionner l'armée de farine et de biscuit. 168

20 mars. Montréal. Observations de Jacob Jordan sur le meilleur temps, etc., pour acheter du blé. 170

24 mars. Etat mensuel de la dépense de rhum en Canada depuis le 25 février jusqu'à ce jour. 173

— mars. Compte de Day, pour l'achat de farine canadienne. 175

24 avril. Etat mensuel du rhum distribué à l'armée depuis le 25 mars jusqu'à ce jour. 176

17 mai. Estimation de la farine et du grain necessaires pour l'approvisionnement des troupes. 178

24 mai. Etat mensuel du rhum distribué à l'armée depuis le 25 avril jusqu'à ce jour. 179

10 juin. Déposition (en français) à l'égard du naufrage du sloop *St-Jérôme* chargé de blé. (Le reçu du blé, en date du 8 juin, est annexé.) 181

Certificat du naufrage donné par Henry Caldwell et daté le 12 juin. 184

Certificat de moralité de Bédard, patron du sloop. 185

24 juin. Etat mensuel du rhum dépensé par l'armée depuis le 25 mai jusqu'à ce jour. 186

2 juillet. Rapport d'inspection de vivres condamnés dans les magasins de Québec. 188

24 juillet. Etat mensuel de la dépense de rhum faite par l'armée depuis le 25 juin jusqu'à ce jour. 189

24 juillet. Etat mensuel de la distribution de bœuf frais aux troupes (désignées) jusqu'à ce jour. 191

Même état pour jusqu'au 24 août. 192

Même état pour jusqu'au 24 septembre. 193

24 août. Inventaire du rhum restant aux postes d'en haut en juillet et août, avec indication de la dépense jusqu'au 24 juin. 187

24 août. Etat mensuel de la dépense de rhum en Canada. 194

15 septembre. Compte du rhum distribué tous les jours à l'île Carleton. 196

Etat mensuel de la dépense de rhum pour l'armée. 197

1782.
24 septembre. Même état pour jusqu'au 24 octobre. Page 199
24 octobre. Etat mensuel de la distribution de bœuf frais aux hôpitaux. 201
24 novembre. Etat mensuel de la dépense de rhum pour l'armée. 202
Etat mensuel de la distribution de bœuf frais aux hôpitaux. 204
19 décembre, Québec. Pétition de Hugh Mackay demandant une commission d'enquête sur sa conduite à l'île Carleton, d'où il a été renvoyé, avec calcul des économies qu'il y a effectuées, et lettre de Mathews transmettant cette requête. 205, 208, 209
24 décembre. Etat mensuel de la distribution de bœuf frais aux hôpitaux. 210
24 décembre. Etat mensuel de la dépense de rhum pour l'armée en Canada. 214
25 décembre. Liste des fonctionnaires et adjoints de l'intendance en Canada, et des postes d'en haut ou de l'intérieur. 212

COMPTES DE L'EXTRAORDINAIRE ET COMPTES COURANTS, ETC., DE L'INTENDANCE.

1776—1785.—VOL. II.

1783. — janvier à 1785 —juillet. **B. 195.** **B.M., 21,855.**

Continuation du volume précédent, commençant en janvier 1783, faisant voir en détail les opérations de l'intendance aux différents postes, et donnant les noms des régiments, ainsi que les vivres (avec désignation de chaque espèce) distribués aux troupes et à tous autres portés sur la liste de subsistance. (Dans un gros volume in-folio. *Voir* B. 193.)

FACTURES D'EXPÉDITION DE CARGAISONS.

1779 **B. 196.** 1779-1784 **B.M., 21,856.**

12 mars. Facture allemande d'habillement pour les troupes de Hanau, expédié au Canada par le *Three Brothers*. Page 1
25 mars, Londres. Mure, Fils et Atkinson. Deux lettres d'envoi d'approvisionnements pour l'armée, par le *Three Brothers*. 3, 4
29 mars, Londres. Suit la facture, en date du 29 mars. 5
31 mars, Londres. Compte de frais, etc., payés par Mure, Fils et Atkinson pour cinq vaisseaux armés envoyés au Canada par ordre de la Trésorerie. 6
18 avril, Cork. Robert Gordon, commissaire, à Haldimand. Se plaint que les capitaines de quatre navires, ennuyés de ce qu'ils dussent aller au Canada au lieu de New-York, sont allés s'amuser en ville, ce dont les matelots ont profité pour commettre des dégâts qui ont entraîné des frais de réparation considérables, suivant compte transmis. Recommande que ces capitaines soient poursuivis afin de recouvrer le montant qu'ils auraient pu payer à Cork et retenir sur les gages des sous officiers de marine et des hommes d'équipage. 11
20 juillet. Listes des vaisseaux d'approvisionnement; leurs noms, leur tonnage et leur complet d'hommes et de canons. 13 à 15
3 août, Cork, Piersys et Waggett. Lettre d'avis d'expédition de marchandises par l'*Arwin*, par ordre de Mure, Fils et Atkinson. 16
Suit la facture. 17
Connaissement par l'*Arwin*, au nom de Gordon, le commissaire, comme expéditeur. 19
5 août, Cork. Lettre de Piersys et Waggett portant avis d'expédition de munitions par l'*Argo*, avec connaissement et facture. 21, 22, 24
Autres expéditions par le *Nancy*, le *Prosperous Amelia*, l'*Eagle*, l'*Isabella* (capitaine Robinson), le *Selina*, l'*Isabella* (capitaine

1780.

Brown), le *Mary*, le *Howden*, et la *Juno*, avec lettres d'avis, factures et connaissements. Pages 26 à 66

20 mai, Québec. Rapport d'une commission d'officiers sur les comptes à elle soumis au sujet de quatre bricks engagés par la Trésorerie, avec remarques sur la manière de tenir les comptes, et comment la commission a disposé de ces comptes. 67

Rapport de la commission, portant que le capitaine de la *Mary* s'étant noyé le 28 juillet 1778, la moyenne des comptes des autres vaisseaux antérieurs à cette date, a été prise pour régler les comptes de ce vaisseau, vu que les comptes en question ont été en partie détruits. 72

15 septembre, Québec. Liste des vaisseaux d'approvisionnement arrivés à Québec avec des vivres pour les troupes. 73

Inventaire des vivres à bord de 18 vaisseaux d'approvisionnement pour les troupes en Canada, et le temps qu'ils dureront pour 15,000 hommes. 74

1781.

9 mars au 6 août. Lettres d'avis, envois et connaissements pour vivres embarqués à Cork, pour les troupes du Canada, en exécution du contrat fait avec le gouvernement. 75 à 171

1er octobre, Québec. Rapport de la commission au sujet de la réclamation de M. Callender pour de la farine délivrée en trop, avec certificat de sa réception signé du commissaire général. 172

1782.

31 janvier au 20 avril. Lettres d'avis, envois et connaissements de la part de l'agent des vivres à Cowes, de Wight, pour des vivres expédiés au Canada, avec factures, etc., de Cork. 175 à 225

14 août, Saint-Jean, Terreneuve. Rapport des procédures de la cour de vice-amirauté de Terreneuve, dans la cause du vaisseau d'approvisionnement l'*Amazon*—capturé par un corsaire, et repris par le vaisseau de Sa Majesté le *Portland*—sur une réclamation pour sauvetage. 226

24 août, Saint-Jean, Terreneuve. A. Graham, agent des transports, à Haldimand. Relativement aux procédures de la cour de vice-amirauté dans la cause de l'*Amazon*. Demande qu'il soit soigneusement tenu un compte de sa cargaison à Québec. 229

26 août au 28 octobre. Lettre d'avis, factures et connaissements de la part de l'agent des vivres à Cowes, île de Wight, pour des vivres expédiés au Canada. 230 à 244

Liste des vaisseaux d'approvisionnement qui sont arrivés au Canada avec des vivres pour les troupes, savoir : de Cowes, 16 ; de Cork, 10 ; total, 26. Les vaisseaux qui ne sont pas arrivés sont : le *Québec*, naufragé sur l'île d'Anticosti ; le *Three Friends*, naufragé à la Traverse du Nord, près de Coudre ; le *George and Jane*, perdu en mer, et la *Felicity*, la *Mary*, et l'*Appledore* que l'on suppose avoir été pris. 245

Liste des bâtiments de transport de la marine chargés à Cork et à Waterford, avec indication des quantités, etc., de vivres du contrat de 1782 pour les troupes du Canada, sous l'escorte des vaisseaux de Sa Majesté le *Dædalus* et l'*Albermale*. 247

1783.

18 février au 26 avril. Lettres d'avis, factures et connaissements de la part des agents à Cowes, île de Wright, et à Cork, Irelande, pour des vivres expédiés au Canada. 249 à 327

Liste des bâtiments de transport de la marine chargés à Cork et à Waterford, avec indication des quantités, etc., des vivres du contrat de 1783 pour les troupes du Canada. 328

1784.

10 avril. Whitehall. Relevé d'envois d'instruments et d'outils, et de présents pour les Sauvages, expédiés par l'*Amelia*. 329, 330

Description des articles contenus dans le nantissement des marchandises expédiées par le *Three-Brothers*. (La cargaison se composait d'effets de campement, d'habillement, etc.) Page 333

Inventaire des cargaisons de cinq vaisseaux de transport, chargés (à Cork) de vivres pour le Canada, sous l'escorte du vaisseau de Sa Majesté le *Cerberus*. 335

Envois de beurre à bord des vaisseaux *Isabella*, *Dolphin*, *Providence and Nancy*, et *Jason*. 337 à 344

Liste des vaisseaux arrivés en Canada, faisant partie de la flotte de Londres sous l'escorte de la *Danae* et de la *Pandora*. 346

CORRESPONDANCE AVEC DES OFFICIERS DE L'HÔPITAL DE GARNISON.

1778-1784.

B. 197. **B. M., 21, 857.**

1777. 8 novembre. Compte de fournitures envoyées pour l'usage de l'hôpital de Mount Independence, avec indication de ce qui a été dépensé, et de la quantité perdue à bord du *Radeau* dans sa traversée à Saint-Jean. Page 1

Compte de fournitures d'hôpital perdues lors de l'expédition au fort Stanwix, sous le commandement du colonel Saint-Léger, 1777. 5

Compte de fournitures d'hôpital envoyées pour l'expédition de Burgoyne, avec indication de la quantité dépensée et de celle prise par l'ennemi. 455

1778. 1er mai. Inventaire des fournitures appartenant aux hôpitaux de Sa Majesté en Canada, en magasin et en usage, à Montréal et à Saint-Jean. 6

24 juin, Montréal. Le Dr. Knox à Appedaile, aide-chirurgien. Disant que sa démission a été acceptée. 9

8 août. Liste des officiers de l'hôpital de Sa Majesté. 10

15 septembre, Montréal. Barr, pourvoyeur, à Haldimand. Demandant £500 pour le service d'hôpital. 11

17 septembre, Montréal. Barr à Haldimand. S'il est arrivé quelque accident aux navires qui apportent les médicaments, il sera nécessaire d'en acheter. Il y a environ 100 malades qui prennent du quinquina, dont la consommation est d'environ trois livres par jour. 12

(9?) septembre. Montréal. Le Dr. Kennedy au même. Fait rapport que du 13 au 19 septembre il a été admis à l'hôpital de Montréal près de 240 malades, dont la plupart sont guéris, et le reste en bonne voie de rétablissement. La fièvre intermittente, qui est universelle, a attaqué officiers et soldats. Attire l'attention sur le manque des médicaments nécessaires pour l'hôpital et demande l'autorisation d'en acheter de petites quantités. 13

24 septembre, Montréal. Liste des fonctionnaires de l'hôpital qui doivent recevoir leurs appointements en Angleterre. 14

Liste de ceux qui touchent les leurs en Canada. 15

6 octobre, Montréal. Barr à Foy. A envoyé du quinquina, etc. Envoie liste des fonctionnaires de l'hôpital, avec remarques au sujet de leurs appointements. 17

3 décembre, Montréal. Le même à Haldimand. A, suivant les ordres, reçu les marins malades aux hôpitaux de Saint-Jean et de Montréal. Présume qu'il devra être exercé à leur égard les mêmes retenues que pour les soldats. La manière irrégulière dont la marine payait les retenues, du temps de Carleton. Appréhende que la même chose n'arrive encore. 19

1778.
31 décembre. Compte des dépenses des hôpitaux de Sa Majesté en Canada, depuis le premier juillet jusqu'à ce jour. Page 21

31 décembre. Appointements des fonctionnaires, serviteurs et infirmiers des hôpitaux. 27

31 décembre. Compte courant pour les hôpitaux. 30

Liste des médicaments dont il est besoin pour les troupes de Sa Majesté, à Québec, pour l'année 1779. 82

1779.
25 janvier, Montréal. Barr à Haldimand. Envoie ses comptes pour jusqu'à la fin de l'année et demande £500 de plus pour les hôpitaux. 31

28 janvier, Québec. Haldimand à Barr. A reçu les comptes ; envoie mandat provisoire pour £500. 33

28 janvier, Montréal. Barr à Haldimand. Vu qu'on attend 49 hommes du corps de Barner à l'hôpital de Trois Rivières, où il n'y a qu'un aide-chirurgien. M. Cole est parti de Montréal pour ce poste afin de prêter assistance en qualité de médecin. Suggère qu'il (Barr) devrait avoir autorité sur le personnel d'hôpital. 34

1er février, Montréal. Le même au même. Des 49 hommes du corps de Barner qu'on disait s'être gelés, 14 seulement l'ont été d'une manière grave ; quelques-uns de ces derniers perdront leurs mains, d'autres leurs pieds ou les orteils. Le chirurgien Cole est arrivé à Trois-Rivières le 30 et leur donnera les soins possibles. 36

2 février, Trois-Rivières. Cole, chirurgien, au même. Envoie rapport sur l'état des hommes du corps de Barner qui se sont gelés. 37

Suit le rapport. 39

8 février, Québec. Haldimand à Barr. Sir Guy Carleton n'a pas laissé copie des instructions relatives à son rang (de Barr). Si les papiers qui indiquent ce rang sont en sa possession il devra les envoyer à Québec, si non, on s'informera auprès du secrétaire de la guerre. En attendant il n'est pas probable qu'aucun des médecins refuse d'aller prêter assistance où il en sera besoin, et il (Haldimand) voit avec plaisir que Cole s'est empressé d'aller aux secours des malades à Trois-Rivières. Regrette qu'il y ait tant de cas graves parmi ces derniers. 40

8 février, Québec. Le même à Cole. A reçu son rapport, et espère que par son empressement à leur porter secours quelques-uns des soldats si cruellement éprouvés pourront encore se rétablir. 42

11 février, Montréal. Barr à Haldimand. N'a, concernant son autorité, aucun papier qu'il puisse soumettre à Son Excellence. Avait pensé que les ordres du commandant en chef régleraient le rang, dans le cas où il ne serait pas désigné. Si, comme pourvoyeur, il ne doit s'occuper que de l'économie des hôpitaux, il est satisfait. 43

23 mars, Québec. Noms et postes des aides-chirurgiens en Canada. 45

25 mars, Montréal. Barr à Haldimand. Observations sur le désir d'avoir un aide-chirurgien pour la marine des lacs ; envoie la liste de tous ceux qu'il y a en Canada. Il y a, à Halifax, quatre aides-chirurgiens en route pour le Canada. Cole est revenu de Trois-Rivières, où il a laissé l'hôpital sous les soins d'un aide-chirurgien. 46

27 mai, Montréal. Le même au même. Attire l'attention sur la demande d'une indemnité de logement de la part des officiers de l'hôpital. 46*a*

31 mai, Québec. Haldimand à Barr. Il est entièrement satisfait de sa conduite et de celle des autres officiers de l'hôpital, et désire accorder l'indemnité de logement demandée ; mais, pour éviter la confusion, verra d'abord quelle a été la coutume. 48

1779.
3 juin, Montréal. Cole à Haldimand. Se plaint de la conduite de Prendergast, aide-chirurgien à Trois-Rivières, et de sa négligence des ordres. Page 49

7 juin, Québec. Haldimand à Cole. Il désapprouve Prendergast de ne pas vouloir faire le même service que les autres; cependant aucun cadet ne peut prendre sur lui d'agir comme chef. La conduite de Prendergast aurait dû être rapportée au Dr Kennedy, qui est l'autorité compétente. Il faudra lever les arrêts de Prendergast et rapporter sa conduite au Dr Kennedy. Lorsque les exigences du service demandent une action immédiate, il faut toujours faire, au Dr Kennedy, rapport de ce qui a été fait, avec les raisons à l'appui. 51

10 juin, Montréal. Cole à Haldimand. A levé les arrêts de Prendergast, ainsi qu'ordonné. Est heureux que la direction de l'hôpital ait été donnée à une seule personne. 53

28 juin, Montréal. Barr au même. Se propose de quitter Montréal pour aller recevoir, à Québec, les médicaments attendus par la flotte. 55

1er juillet, Québec. Haldimand à Barr. Il n'y a pas d'objection à ce qu'il vienne à Québec. 56

28 septembre, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. A fait faire des réparations à la maison des Récollets, ici, pour loger 50 malades. Description de la maison et de l'endroit. A l'intention de transporter les malades de Montréal ici; les médicaments, etc., y sont déjà. Suggère que deux salles de la maison des Récollets, à Montréal, suffiraient pour recevoir les quelques malades qu'il y a là. La supérieure du couvent offre de faire le pain pour les malades, aux mêmes conditions que le dernier boulanger. 57

30 septembre, Québec. Haldimand à Barr. Est satisfait des arrangements pour les malades à Trois-Rivières. La fabrication du pain devrait être confiée aux religieuses, tant parce qu'il désire leur être utile que parce que l'hôpital sera mieux pourvu, grâce à leurs bons soins. Fera un arrangement pour les deux salles en question. 59

1er novembre, Québec Règlements concernant les chirurgiens pour les postes d'en haut, particulièrement pour le service de la marine, à Détroit. 60

23 novembre, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Attire l'attention sur un ordre du commandant de brigade McLean au garde-magasin de l'hôpital de distribuer du vin aux loyalistes malades. Demande que le commandant de brigade soit informé du mauvais effet de la violation des règlements d'hôpital. Sont ouverts aux loyalistes trois hôpitaux où ils peuvent avoir du vin et tout ce qu'il faut pour des malades. L'abus auquel la violation des règlements pourrait donner lieu. 63

25 novembre, Québec. Haldimand à Barr. Exprimera à McLean le désir qu'il ne donne pas d'ordres pour du vin à qui que ce soit en dehors de l'hôpital de garnison. 65

31 décembre. Compte des dépenses des hôpitaux de Sa Majesté, en Canada, depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour. 66

31 décembre. Compte des appointements et gages payés aux fonctionnaires, serviteurs et infirmiers des hôpitaux, à Montréal, Trois-Rivières et Saint-Jean, depuis le 27 décembre 1778 jusqu'au 25 décembre 1779. 75

31 décembre. Compte courant des hôpitaux de Sa Majesté en Canada. 80

1780.
10 février, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Envoie relevé (page 81) des comptes d'hôpital pour jusqu'au 31 décembre 1779. Demande un mandat pour £500. 85

1780.

23 février, Québec. Mathews à Kennedy. Examiner, avec Mabane, une réclamation du chirurgien du 84e pour des médicaments retenus pour l'usage de l'hôpital de Québec. Page 86

15 mai, New-York. North, surintendant général, au même. Disant que les régiments allemands devront recevoir des médicaments de l'hôpital de garnison. Les régiments de Losberg et de Knyphausen, qui s'embarquent actuellement à New-York pour le Canada, auront droit à la même faveur. 87

6 juin, Québec. Ordre à Barr de payer à James Sutherland son compte de vin et de rhum. 88

11 juin, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Explique la raison pour laquelle il a refusé de payer le compte de Sutherland. Si Son Excellence renouvelle l'ordre de le payer, cela devra être fait au moyen d'un mandat spécial, vu qu'il y a des items qui ne seraient pas ordonnancés dans les comptes d'hôpital. 89

15 juin, Québec. Haldimand à Barr. Il a retiré l'ordre de payer le compte de Sutherland, en apprenant les circonstances du cas. Désire savoir pourquoi le quartier-maître général a pris possession des marchandises. 92

20 juin, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Les marchandises de Sutherland ont été saisies en route du fort George au fort Edward en 1777, par suite d'un ordre de Burgoyne défendant de transporter des marchandises de vivandier dans les voitures de l'armée, etc., afin de hâter le transport des vivres pour les troupes. Les articles saisis n'ont pas servi à l'hôpital ni aux troupes. 93

25 juillet, Trois-Rivières. Le même au même. Recommande que Robert Kerr, aide-chirurgien à Machiche, soit nommé chirurgien du deuxième bataillon de sir John Johnson. Raisons pour lesquelles il n'en recommande pas d'autres qui ont autant de droits que lui. Inclut lettre de sir James Napier en faveur de Kerr. 95

8 septembre, Trois-Rivières. Le même au même. Fait des remontrances contre un ordre du Dr Kennedy de fournir aux régiments des tentes pour les hommes souffrant de légères indispositions. Signale un abus dans la demande de médicaments qu'envoient à l'hôpital les chirurgiens de régiments, et suggère une réforme. 97

12 septembre, Québec. Genevay à Barr. Le général pense qu'il n'est pas besoin de fournir des tentes d'infirmerie aux régiments; il lui est obligé de ses renseignements au sujet des médicaments. 101

5 octobre, Québec. Mathews à Kennedy. Lui donnant instruction d'envoyer un aide-chirurgien au deuxième bataillon de sir John Johnson, jusqu'à ce qu'un chirurgien soit nommé pour le corps. 102

20 novembre, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Transmettant la pétition de Grieve. 104

21 novembre, Saint-Jean. Pétition d'Andrew Grieve, demandant d'être nommé chirurgien du 84e régiment. (Il y a erreur de date, Barr ayant transmis cette pétition le 20.) 103

30 novembre, Québec. Mathews à Barr. La pétition de Grieve. Menzies a été nommé chirurgien du 84e. 106

30 décembre. Compte des appointements et salaires payés aux fonctionnaires, serviteurs et infirmiers des hôpitaux du Canada, depuis le 26 décembre 1779 jusqu'à ce jour. 113

31 décembre. Etat des dépenses des hôpitaux du Canada, depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour. 107

31 décembre. Compte courant; hôpitaux de Sa Majesté en Canada. 118

1781.

19 janvier, Trois-Rivières. Le Dr Monington au capitaine Mathews. Le capitaine Fraser, bien qu'encore très faible, est allé, avec son frère, rejoindre son corps. Page 120

3 février, Québec. Kennedy à Haldimand. Fait rapport du décès de Corrie, chirurgien du 53e régiment. 122

30 mars, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Ne savait pas que Salmon, aide-chirurgien, était mort lorsque le bordereau de paye a été fait. Demande qu'il soit préparé une nouvelle liste portant la solde de Salmon jusqu'au 20. 123

12 avril, Trois-Rivières. Liste nominative des aides-chirurgiens de l'hôpital de garnison, avec indication des services auxquels ils sont employés. 124

13 avril, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Il est temps de remplacer Menzies, chirurgien du 84e régiment à Détroit, mais la dispersion du personnel d'hôpital rend la chose difficile. Suggère les noms de plusieurs chirurgiens de régiment qui seraient compétents pour le poste, si l'on pouvait se dispenser des services de l'un d'eux. 126

16 avril, Québec. Haldimand à Barr. Arrangements qui pourraient être faits pour envoyer un aide-chirurgien remplacer Menzies, du 84e, à Détroit. 128

19 avril, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. A envoyé Harffy à Détroit remplacer Menzies; Blake a reçu ordre de se charger des malades à Montréal. Demande que le surnuméraire aille à Trois-Rivières vu que Pearce, l'aide-chirurgien à cet endroit, est indisposé. 129

23 avril, Québec. Genevay à Barr. Son Excellence approuve la distribution des aides-chirurgiens. 130

28 juin, Québec. Mathews au même. Il devra envoyer, suivant la liste transmise, des médicaments au capitaine Maurer. 131

30 juin. Etat de la dépense des hôpitaux en Canada depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour. 132

Compte des appointements et gages payés aux fonctionnaires, serviteurs, infirmiers, etc., des hôpitaux, depuis le 31 décembre 1780 jusqu'à ce jour. 134

Compte courant; hôpitaux de Sa Majesté en Canada. 137

24 juillet, Trois-Rivières. Barr à Genevay. Clarius Brittall, prisonnier rebelle, désire prêter le serment de fidélité au gouvernement. Il est agé de 40 à 50 ans; c'est un bon charpentier, et il désire être employé aux travaux du roi. 139

26 juillet, Québec. Genevay à Barr. On pourra admettre Brittall à prêter serment, le libérer et l'envoyer aux travaux, à Détroit. 140

4 août, Sorel. Le capitaine Andrew Ross, du 31e régiment, à Lernoult. Fait rapport de la plainte d'un "habitant," portant que le détachement lui a volé 6 cochons, des volailles, des moutons et un veau. Après examen minutieux, il croit que cette plainte n'est pas fondée et qu'elle a été faite dans le but d'extorquer de l'argent. A fait tout ce qu'il a pu pour avancer les bateaux, mais il y a eu des retards inévitables, et le vent a été constamment contraire; espère arriver à Saint-Jean demain. 141

12 août, Québec. Mathews à Barr. Le général désire être informé de quelle manière se faisaient les affaires de l'hôpital de garnison pendant la dernière guerre, et comment se faisaient les recommandations pour l'avancement, etc, afin de suivre la même méthode. 144

17 août, Trois-Rivières. Barr à Mathews. A moins que le conseil d'administration ne soit aboli et qu'une seule personne ne soit nommée chef du service d'hôpital, il sera difficile que le service se fasse comme autrefois; dit quelle était la méthode suivie pendant la dernière guerre. 145

1781.

10 septembre, Québec. Genevay à Barr. Le *Jupiter*, vaisseau d'approvisionnement ayant à bord des présents pour les Sauvages, a fait voile pour Trois-Rivières, où des bateaux devaient prendre sa cargaison pour la transporter aux postes d'en haut ; mais vu que ces bateaux sont employés les marchandises devront être débarquées et déposées dans l'église des Récollets, à Trois-Rivières. Il y a 18 caisses d'armes portatives que le général ordonne d'envoyer à Sorel. Page 147

2 octobre, Trois-Rivières. Barr à Genevay. Goddard, venu pour surveiller l'emmagasinage des marchandises apportées par le *Jupiter*, a trouvé des embarcations pour transporter toute la cargaison à Montréal ; il ne reste que les caisses d'armes portatives. Les habitants refusent de vendre de la paille. Vu qu'il en faut pour les malades, demande qu'ordre soit donné aux capitaines de milice de requérir des habitants une certaine quantité de paille dont ils ont en abondance. 149

4 octobre, Québec. Genevay à Barr. A reçu rapport de l'expédition de la cargaison du *Jupiter*, et de la nécessité d'une réquisition de paille. Tonnancour portera aux capitaines de milice l'ordre de faire apporter par les habitants la quantité de paille qu'il faut pour l'hôpital, et qui leur sera payée un prix raisonnable. 151

8 octobre, Québec. Mathews au même. Envoie lettre du major Ross, ainsi qu'une du chirurgien de l'île Carleton, se plaignant qu'on y manque de médicaments. Il devra en être envoyé immédiatement une quantité suffisante. 153

9 octobre, Trois-Rivières. Barr à Genevay. Enverra les armes à Sorel par la première occasion sûre. Envoie estimation de la paille dont il est besoin. Transmet demande de bois de chauffage de la part de deux officiers malades ; il a pourvu à leurs besoins immédiats. Envoie demande de médicaments. 154

12 octobre, Trois-Rivières. Le même à Haldimand. Recommande que Charles Williamson, aide-chirurgien du 31e, soit nommé aide à l'hôpital de Montréal. 156

21 octobre, Trois-Rivières. Déclaration solennelle (en français) de Jean-Marie Giroud, de la Pointe-du-Lac, portant que le détachement du capitaine Ross lui a volé trois moutons, etc. *Voir* p. 141. 158

Lettre de Barr, en date du 23 octobre, transmettant cette déclaration. 159

1er novembre, Trois-Rivières. Kennedy à Haldimand. A donné instruction qu'une suffisante quantité de médicaments soit envoyée au 8e régiment et aux *rangers* de Butler. 160

4 novembre, Québec Mathews à Barr. Il devra expédier les médicaments demandés à Niagara, suivant les listes transmises. 161

8 novembre, Québec. Le même au même. Son Excellence n'aura pas d'objection à ce que Williamson soit nommé aide-chirurgien à l'hôpital de garnison à Montréal (page 156), lorsque le service exigera une extension. 162

9 novembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Les médicaments pour le 8e et pour les *rangers* de Butler sont empaquetés. Rapport concernant vivres gâtés inclus. 163

12 novembre. Québec. Mathews à Kennedy. Envoyer un aide-chirurgien au Coteau-du-Lac, où le besoin d'un chirurgien se fait beaucoup sentir. S'il y en a un à Chambly c'est de lui qu'on pourrait le mieux disposer, attendu qu'il y a là peu de prisonniers. 164

14 novembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Les médicaments destinés à l'île Carleton sont encore à Montréal, où Maurer dit qu'ils passeront l'hiver, à moins que Son Excellence n'ordonne qu'ils soient expédiés par un léger bateau-postillon. Ceux de Niagara sont aussi à Montréal, et l'on devrait se hâter de les expédier. Voit avec plaisir qu'il n'y a pas

1781.

d'objection à la nomination de Williamson; espère que cette nomination sera bientôt faite. Page 165

31 décembre. Etat des dépenses faites pour les hôpitaux en Canada, depuis le 1er juillet jusqu'à ce jour. 167

31 décembre. Compte des appointements et gages payés aux fonctionnaires, serviteurs et infirmiers des hôpitaux, en Canada, depuis le 1er juillet jusqu'à ce jour. 170

31 décembre, Trois-Rivières. Compte courant. Hôpitaux du Canada. 173

1782.

28 janvier, Quebec. Mathews à Barr. Renvoie les comptes de subsistance pour rectification. 175

15 février, Trois-Rivières. Barr à Mathews. L'aide-chirurgien d'hôpital souffrant d'une entorse, la nomination de Williamson est devenue nécessaire. 176

25 février, Québec. Mathews à Barr. La nomination de Williamson se fera immédiatement. Ordre a été envoyé de remplacer les médicaments dépensés dans l'expédition de Saint-Leger. Il fera à sa discrétion, quant aux quantités, en fournissant ce dont il a le moins. 177

7 mai. Liste des médicaments envoyés pour la garnison de Détroit. 178

13 mai, Montréal. Mathews à Barr. Son Excellence ayant décidé de renforcer les défences de l'Ile aux Noix ainsi que les postes de frontière, il faudra un chirurgien et deux aides aux troupes envoyées pour ce service. Le nombre des hommes, pour le temps des travaux, s'élèvera à 4,000, pour lesquels il faudra se procurer des médicaments, des tentes, etc. Inclut demande de médicaments venant de Michillimakinak. 180

17 mai, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Est à prendre des mesures pour le soin des malades des troupes envoyées à l'Ile aux Noix, etc. Lorsque toutes ses dispositions seront prises, on pourra voir combien il faudra de bateaux; en arrivant à Saint-Jean il en faudra davantage pour transporter la literie qui est emmagasinée là. Ne peut envoyer qu'un chirurgien et un aide. L'hôpital de Saint-Jean, avec un aide et quelques malades seulement, peut-être considéré comme un dépôt auquel les malades pourraient-être envoyés des postes avancés. Le premier aide-chirurgien Trail se chargera de l'ambulance. Médicaments envoyés à Michillimakinak. 182

24 mai, Trois-Rivières. Le même au même. Les médicaments et effets pour l'hôpital ambulant sont prêts pour le transport, qui exigera trois grands bateaux. 184

29 juin. Etats des dépenses faites pour les hôpitaux du Canada, depuis le 1er juillet 1781 jusqu'a ce jour. 185

Comptes des appointements et gages payés aux fonctionnaires, infirmiers et autres employés des hôpitaux, depuis le 1er juillet 1781 jusqu'à ce jour. 191

Compte courant des hôpitaux, depuis le 1er juillet 1781 jusqu'à ce jour. 197

16 août, Trois-Rivières. Compte courant des hôpitaux, depuis le 1er juillet 1778 jusqu'au 31 décembre 1781. 199

31 août, Trois-Rivières. Le Dr Kenney à Mathews. Envoie un compte pour qu'il soit soumis à l'approbation de Son Excellence. 200

1er septembre Mathews à Kennedy. Les frais médicaux doivent tous être inclus dans le compte du pourvoyeur et ne peuvent pas être demandés séparément. Son compte est renvoyé. 201

1782.

12 octobre, Québec. Mabane à Haldimand. Fait rapport de l'état du compte de médicaments. L'administration à l'hôpital de garnison, à Québec, etc. Poge 202

14 octobre, Québec. Mathews à Barr. Son Excellence désire avoir un état des médicaments reçus à l'hôpital de garnison de la province depuis son établissement, ainsi que de la dépense et du nombre des malades admis pendant la même période. 205, 207

14 octobre, Québec. Haldimand à Kennedy. Des états concernant les médicaments, les dépenses et les malades de l'hôpital de garnison, depuis son établissement, devront être préparés pour être transmis au ministère. Désire savoir pour quels motifs il a correspondu avec M. Adair au sujet de l'hôpital de garnison de Québec, et décidé de dispositions dont il (Haldimand) a le contrôle, sans les avoir d'abord communiquées. Tout ce qu'exigeait le service du roi aurait dû lui être communiqué (à Haldimand) pour examen immédiat. 206

17 octobre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. A préparé un état des malades admis à l'hôpital de garnison depuis le 8 juin 1776 jusqu'au 24 août 1782. Envoie un état des médicaments expédiés d'Angleterre pendant la même période. 208

17 octobre, Trois-Rivières. Monington, apothicaire, à Barr. Envoie compte des médicaments reçus. Est à faire copier le compte de la dépense pour le transmettre. 209

(17?) octobre, Trois-Rivières. Kennedy à Haldimand. Explication au long des raisons pour lesquelles il a écrit directement à Adair au sujet des arrangements d'hôpital. En réponse à sa question (d'Haldimand) sur les motifs de cette correspondance directe (page 206), il dit qu'il avait la permission de Son Excellence. (La lettre n'est pas datée, mais elle a été reçue le 19.) 210

Sans date. Marqué n° 8. Compte de la dépense des médicaments reçus par l'hôpital de garnison en 1776, 1777, 1778, 1779, 1781, signé par Kennedy, inspecteur, Cole, chirurgien, et Monington, apothicaire. 215 à 286

7 novembre, Trois-Rivières. Cole à Mathews. Avec demande de la permission de venir à Québec pour assister à une opération. 287

11 novembre, Québec. Mathews à Cole. Il peut venir à Québec. 288

9 décembre, Québec. Le même à Barr. Se rendre à Québec pour recevoir les effets de l'hôpital de garnison, qui a été supprimé. 289

9 décembre, Québec. Le même à Kennedy. La charge d'inspecteur d'infirmeries de régiment sera abolie le 25. Lorsqu'une inspection devra être faite, ses frais de voyage lui seront payés. 290

17 décembre, Trois-Rivières. Kennedy à Haldimand. Représente l'injustice de sa soudaine démission de la charge d'inspecteur. (La lettre porte la date de 1777. Cette erreur paraît venir de ce que Kennedy a été induit à inscrire l'année par inadvertance, par l'avis de la ratification de sa nomination d'inspecteur inclus (*voir* page 3) dans une lettre de Foy, en date du 13 novembre 1777. La vraie date est 1782, tel qu'en marge.) 4

21 décembre, Québec. Haldimand à Kennedy. La ratification, par Sa Majesté, de sa nomination (de Kennedy) comme inspecteur des infirmeries a été reçue. Bien que n'aimant pas à déranger les nominations faites par son prédécesseur, la charge est devenue inutile, et à cause de fortes recommandations de pratiquer l'économie dans chaque branche du service, il faut qu'elle soit abolie. 291

1783.

17 janvier, Saint-Jean. Le capitaine Chambers à Barr. Envoie la demande d'Harris, aide-chirurgien à Saint-Jean, à l'effet d'obtenir la permission de permuter avec Pearce, aide-chirurgien de la division de la marine. Page 292

20 janvier, Trois-Rivières. Barr à Genevay. Inclut lettre de Chambers concernant la demande de permutation d'Harris. Il ne peut y avoir d'objection ; Pearce ira à l'hôpital de Trois-Rivières. 293

4 février. Rapport d'hôpital, depuis le 29 janvier jusqu'à ce jour. 294

11 février, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Espère de pouvoir envoyer par la prochaine malle, au commandant de brigade Powell, un état général de ses comptes pour jusqu'au 24 décembre dernier. 295

18 février, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Les déboursés indiqués par les comptes couvrent non seulement les deniers reçus par mandats, mais aussi les retenues; demande, par conséquent, un mandat de £500. 296

25 février. Rapport hebdomadaire d'hôpital, depuis le 19 février jusqu'à ce jour. 297

(D'autres rapports hebdomadaires, allant jusqu'au 29 avril, se trouvent aux pages 298, 300, 302, 306, 310 et 311 ; néanmoins, il y a des lacunes—ceux de certaines semaines ayant été omis.)

13 mars, Québec. Mathews à Barr. Envoie une lettre devant être transmise à Ross, laquelle le débarrassera, espère-t-il, des demandes faites par madame Girou. 299

30 mars, Isle Saint-Ignace. Le capitaine Ross à Mathews. Se souvient parfaitement de la plainte faite contre sa compagnie, et renvoie à sa lettre d'une date antérieure. (La lettre datée "Sorel, 4 août 1781," donne les détails de l'examen fait de la plainte de Girou, page 141. *Voir* aussi pages 158, 159.) 301

5 avril, Québec. Déclaration des lieutenants Nicholas et Goff, du 44e régiment, et de Hope, du 31e, corroborant le rapport de Ross sur la réclamation de Girou. 303

7 avril, Québec. Mathews à Barr. Transmet les papiers relatifs à la réclamation de Girou ; ordonné qu'il soit pris de plus amples informations, et que si Girou ne peut pas prouver qu'il lui a été fait du tort, il soit traité suivant la loi. 304

12 avril, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Les preuves fournies par Girou ne sont pas complètes, mais la preuve résultant de présomptions pourrait avoir quelque poids auprès d'un jury. 307

Suivent les dépositions. 308

23 juin, Patrick's Place. Pearce, aide-chirurgien d'hôpital, à Haldimand. Demande la permission de venir à terre pour soumettre son affaire à Son Excellence. 312

1er juillet, Trois-Rivières. Kennedy au même. Demande la permission d'aller en Angleterre pour ses affaires personnelles. 313

7 juillet, Québec. Haldimand à Kennedy. A moins qu'il n'arrive quelque chose d'imprévu il n'a pas d'objection à lui accorder un congé. 314

16 août, Québec. Le même à Barr. Arrivée de transports à New-York, avec des loyalistes attaqués de la petite vérole et de la rougeole. Les vaisseaux ont reçu ordre de se rendre à Sorel, et l'on devra prendre des moyens pour soigner les malades et empêcher la contagion. 315

19 août, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Part pour Sorel avec Williamson, emportant des tentes et des effets d'infirmerie. 316

21 août, Sorel. Le même au même. Rapporte que 16 des loyalistes à bord du *Camel* ont la petite vérole d'une espèce bénigne; cinq sont morts pendant la traversée pour avoir été tenus en bas. 317

1783.

23 août, New-York. Certificat de Nooth, surintendant, portant que Rolland et Longmore, aides-chirurgiens, ont été payés pour jusqu'au 24 octobre prochain. Page 318

25 août, Québec. Haldimand à Barr. Est heureux que la maladie ne soit pas grave. Il est arrivé un autre transport qui a été envoyé à Sorel. 319

25 août, Sorel. Barr à Haldimand. Le nombre des varioleux n'augmente pas; la literie, les vêtements, etc., ont été désinfectés au moyen du feu et de la fumée. 320

9 septembre, Trois-Rivières. Le même à Mathews. Il n'y a plus que quatre malades de la petite vérole. Personne n'en a été atteint dans le deuxième transport, et il y a peu de danger que la maladie se propage. Beaucoup de personnes demandent de la matière variolique dans un but d'inoculation; les médecins sont venus de loin pour en avoir. Avis partagés au sujet de l'inoculation; quant à lui, il croit que ce serait à l'avantage de la province. 321

11 septembre, Québec. Mathews à Barr. La matière variolique ne devrait être délivrée qu'à des médecins compétents, et par lui-même seulement. Il devra donner des conseils, quant à la meilleure saison de l'année, la préparation du malade, etc., à ceux qui obtiendront de la matière variolique, vu qu'une maladresse pourrait avoir un résultat fatal. 323

19 septembre, Trois-Rivières. Barr à Genevay. Avec une liste de médicaments pour Détroit. 324

25 septembre. Québec. Mathews à Barr. Lui donnant instruction de payer au Dr Kennedy les frais de port et de papeterie. 325

30 septembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Ce que demande le Dr Kennedy pour de la papeterie ne peut être payé que sur un ordre spécial du commandant en chef, cet article ayant été fourni par l'apothicaire général. Les comptes sont renvoyés. 326

13 octobre, Québec. Mathews à Barr. Le compte de papeterie du Dr Kennedy est retiré, mais on devra lui payer les frais de port. 328

17 novembre, Québec. Haldimand au même. Inclut extrait d'une lettre du secrétaire de la guerre ordonnant une réduction du personnel de l'hôpital de garnison, à partir du 25 décembre; il devra être pourvu au passage des officiers réformés qui sont de la Grande-Bretagne. Foote passe de la demi-solde au grade de chirurgien, et Rolland et Longmore seront aides chirurgiens de l'hôpital. 329

18 novembre, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. L'hôpital de Sorel n'étant plus nécessaire et la petite vérole n'étant plus à craindre, il a fermé l'hôpital et renvoyé les infirmes, etc., laissant Harris pour avoir soin des réfugiés, ce qu'il a fidèlement fait. Malgré cela, on reclame un hôpital à cor et à cri, sous prétexte que l'on craint la petite vérole. Nombre des personnes inoculées; danger de rassembler des varioleux dans un hôpital. Dit que ce serait une dépense inutile que d'ouvrir un hôpital, attendu qu'il suffit des soins de Harris à la caserne des loyalistes. 331

27 novembre, Québec. Mathews à Barr. Son Excellence est à examiner ce qui devrait être fait au sujet des vivres avariés. Le général ne peut pas faire comme il (Barr) désire, ni comme il veut lui-même, à l'égard des pauvres "réformés" (le personnel d'hôpital renvoyé), attendu que les ordres sont formels. La petite vérole ayant éclaté à Machiche parmi les loyalistes, il devra y être envoyé un aide-chirurgien d'hôpital. Il devra employer tous les moyens pour faire reprendre les Allemands qui avaient volé une montre et qui avaient été relâchés après qu'ils eussent remis l'argent. Un exemple est d'autant plus nécessaire que ces vagabonds commencent à piller partout. 333

1783.
27 novembre, Québec. Haldimand à Barr. Il n'est pas en son pouvoir d'accéder à la demande de conserver la solde d'activité aux fonctionnaires de l'hôpital jusqu'à ce qu'ils puissent s'embarquer pour l'Europe. Page 335

28 novembre. George Rolland et George Longmore à Mathews. Demandant qu'il leur soit avancé deux ou trois mois de solde vu que l'argent qu'ils ont apporté de New-York est tout épuisé. 336

1er décembre, Québec. Mathews à Rolland et Longmore. Envoie un ordre pour les trois mois de solde demandés. Comment la chose doit être officiellement arrangée. 338

1er décembre, Québec. Le même à Barr. Le corps des *rangers* doit être licencié bientôt, en sorte qu'il ne saurait être question de remplacement de chirurgiens. Lorsque le corps sera licencié, ils seront traités comme loyalistes. Un aide-chirurgien d'hôpital devra être envoyé à la Rivière-du-Chêne pour s'enquérir des maladies mentionnées dans une lettre incluse, de laquelle il ressort qu'il est besoin de médicaments. 339

2 décembre, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Demande un mandat de £500 pour le service d'hôpital. 340

2 décembre, Trois-Rivières. Le même à Mathews. Le personnel d'hôpital fait ses remerciments de ce qu'il lui a été alloué des vivres. MM. Longmore et Rolland ont été voir les loyalistes de Machiche; il n'y a pas eu de petite vérole à cet endroit, et les loyalistes y jouissent d'une très bonne santé. A donné ordre d'arrêter les criminels relaxés (p. 333). Fait remarquer la différence entre les commissions des chirurgiens de l'armée régulière et celles des chirurgiens d'hôpitaux en Canada, et ne croit pas que l'intention fût que ces derniers souffrissent ce qu'ils souffrent par suite de leur soudaine réforme. 341

5 décembre, Trois-Rivières. Rolland et Longmore à Winslow. Envoie ordre pour trois mois de solde, et un certificat de l'époque pour jusqu'à laquelle ils ont été payés avant de quitter New-York. 343

9 décembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Envoie rapport d'inspection de lard et de bœuf. Les criminels récemment relaxés n'ont pas encore été repris. Rolland est allé à la Rivière-du-Chêne avec des secours médicaux pour les *rangers* de cet endroit. Le petite vérole a fait son apparition à Machiche; Logmore est allé là pour y rester aussi longtemps qu'il sera nécessaire. 345

11 décembre, Québec. Mathews à Barr. Rapport d'inspection de vivres reçu. Il faudrait arrêter le criminel de Montréal s'il y a des preuves suffisantes contre lui. Inclut lettre de Gugy au sujet de lapetite vérole à Machiche; se rendre aux demandes de médicaments. 347

12 décembre. Trois-Rivières. Facture de médicaments, etc, à l'hôpital de garnison de Trois-Rivières. 348 à 353

12 décembre, Trois-Rivières. Inventaire d'équipements et d'effets d'hôpital en Canada. 354 à 357

12 décembre, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Observations sur inventaires de médicaments, effets, etc. 358

15 décembre. Québec. Haldimand à Barr. Le reste des effets d'hôpital, etc., devra être transféré à Williamson jusqu'à l'arrivée du chirurgien sur le pied de paix. 360

16 décembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. A écrit à Longmore pour avoir un état des varioleux, de leurs besoins en fait de literie, etc. La preuve de l'identité de l'individu de Montréal comme étant l'un des criminels échappés n'est pas suffisante pour justifier son arrestation. 361

1783.
18 décembre, Québec. Mathews à Barr. Permission d'accorder un supplément de vivres, etc., aux loyalistes de Machiche, tant que la petite vérole y régnera. Page 362

19 décembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Il devra, conformément aux instructions, délivrer les effets, etc., d'hôpital à Williamson. 363

22 décembre, Québec. Mathews à Barr. Permission de laisser, pour le présent, à l'intendant de l'hôpital de garnison, le soin des effets, etc. Si c'est nécessaire, il (Barr) peut laisser le commis de Montréal en soin des effets, Son Excellence ayant toute confiance dans son jugement (de Barr). 364

24 décembre. Compte courant des hôpitaux. 366 à 370

Relevé des dépenses pour les hôpitaux du Canada, depuis le 1er juillet 1782 jusqu'à ce jour. 371

Compte des appointements et salaires payés aux officiers et infirmiers des hôpitaux du Canada, depuis le 30 juin 1782 jusqu'à ce jour. 384

Compte courant des hôpitaux. 393

26 décembre, Trois-Rivières. Barr à Mathews. Il a été commandé de la farine d'avoine pour Machiche. A transféré les effets au département du quartier-maître général. Vétusté du bâtiment de Grant, où ils étaient déposés. 395

Inventaire de ces effets. 451

1784.
6 mars, Trois-Rivières. Barr à Haldimand. Envoie comptes depuis le 1er juillet 1782 jusqu'au 24 décembre 1788, ainsi qu'un compte général depuis juillet 1770 (1778?) jusqu'au 24 décembre 1783. 396

25 mars. Liste des aides-chirurgiens d'hôpitaux qui servent en Canada. 449

27 juin. Inventaire des médicaments, etc., dans le magasin d'hôpital à Trois-Rivières. 397

27 juin. Liste des effets d'hôpital à Trois-Rivières. 401

7 août. Liste des médicaments, etc, devant être laissés dans le magasin d'hôpital à Trois-Rivières. 405

7 août, 14 août. Déboursés de l'hôpital de garnison par John Foote. 408

Rapport (en français) de la vente aux enchères des effets vendus à Trois-Rivières, par Badeau, notaire. 411

21 août, Montréal. Inventaire des effets vendus à Montréal, par ordre de J. Foote, chirurgien général pour la province du Canada. 426

15 septembre, Québec. Liste des médicaments, etc., délivrés pour l'usage de la garnison de Québec. 429

Liste des médicaments, etc., pour les troupes allant en Europe. 430

Liste des médicaments pour les troupes et les colons pauvres de Cataraqui. 431

Liste des médicaments, etc., commandés pour la garnison de Montréal. 434

24 septembre, Québec. Liste des médicaments, etc., vendus aux enchères publiques. 438

Ventes des médicaments, etc., appartenant à l'hôpital de garnison. 442

Relevé des ventes. 450

Inventaire des effets laissés aux garnisons de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières. 452

PAPIERS ET COMPTES DU DÉPARTEMENT DU RECEVEUR GÉNÉRAL.

1777—1788.

VOL. I.

B. 198. **B. M., 21,858**

1777.

31 mars, Londres. Obligation de £10,000, signée par sir Thomas Mills, receveur général de Québec, et par William Gray, David Grant, de Londres, et William Grant, de Saint-Roch, Québec, à titre de cautions. Page 1

4 avril, Londres. Commission par sir Thomas Mills, nommant William Grant sous-receveur général. 9

12 avril, Londres. Sir Thomas Mills à sir Guy Carleton. La charge de receveur général. William Grant a été nommé sous-receveur, charge qui ne pouvait pas être laissée à Thomas Dunn à cause de ses autres fonctions. Il (Mills) a été obligé d'avancer plus de £5,000 à des officiers et autres. Les embarras et irrégularités de la Trésorerie l'empêchent d'obtenir un règlement. A écrit à ce sujet à son adjoint, afin qu'il se consulte avec Son Excellence sur le moyen de faire rembourser les avances. Grant a fourni un cautionnement de £20,000. 11

8 août, Québec. Thomas Dunn à Carleton. Les fonctionnaires du gouvernement civil ont touché leurs appointements pour jusqu'au 30 avril 1775. Liste de ceux payés depuis, par ordre de la Trésorerie, pour jusqu'à octobre 1776, outre d'autres pour jusqu'à différentes dates. 14

24 août, Londres. Mills au même. Relativement à son observation (de Carleton) qu'il ne pouvait pas comprendre comment il lui était dû de l'argent (à Mills) pour des avances, il explique le système et dit que Son Excellence ne s'étant pas donnée de peine au sujet des comptes avait été mal informée par ceux à qui ces comptes étaient confiés, et dit qu'il est inexact de prétendre que des deniers ne sauraient être payés que sur un mandat du gouverneur, attendu qu'il se présente souvent des occasions où le receveur général doit avancer, sans mandat, de l'argent dont la loi l'autorise à se rembourser lorsque des fonds rentrent dans sa caisse. Cite des exemples, et dit qu'il ne peut se faire payer £1,000 irrégulièrement avancés par M. Dunn à Son Excellence. (Le reste de la lettre à trait au système de payments, etc.) 16

1778.

30 avril. Londres. Compte de la perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 1er mai 1777 jusqu'à ce jour, 21

20 avril, Détroit. Lettre de change tirée par Edward Abbott, lieutenant-gouverneur de Vincennes, en faveur de Celoron. 24

23 juillet, Québec. Dunn à Haldimand. Suggère des mesures pour avoir du numéraire. 25

24 juillet, Québec. Liste de lettres de changes tirées sur la Trésorerie, par ordre d'Haldimand, et dont il doit être rendu compte par Grant, sous-receveur général. 27

24 juillet, New York. Mandat de sir Henry Clinton pour la subsistance de MM. de Clignancourt, de Bleury et Educe, deux sergents, un caporal et quatre soldats. 28

5 octobre. Québec. Dunn à Haldimand. Permission lui avait été donnée d'aller à Londres régler les comptes provinciaux de juillet 1767 au 31 octobre 1777, et comme le convoi est sur le point de mettre à la voile, il désire savoir savoir quelles sont les intentions de Son Excellence. Si c'est nécessaire il passera l'hiver à Québec. 30

5 octobre, Québec. Le même à Foy. Aura besoin d'un mandat d'argent suffisant pour payer les lettres de change tirées par de Peyster et autres. 31

1778.
19 août, Québec. William Grant à Haldimand. Aura besoin, pour le service civil, de lettres de change jusqu'à concurrence de £3,000 en sus du revenu perçu. Page 32

31 octobre. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 33

31 octobre. Liste des mandats pour le semestre expirant ce jour. 35 à 44

31 octobre, Québec. Compte d'aumônes et de petites pensions, depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 45

9 novembre. Liste de quinze séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 47

1779.
16 février, Québec. Grant à Haldimand. Le receveur général (sir Thomas Mills) a déposé les pièces justificatives pour £5,400 avancés par lui et demande qu'il soit tiré des lettres de change pour ce montant, sur la Trésorerie, afin de le rembourser. 48

30 mars, Londres. John Robinson, secrétaire de la Trésorerie, à William Grant. Les pertes qu'il a essuyées ne peuvent pas être payées par la Trésorerie avant qu'un rapport soit fait par Carleton à ce sujet, mais ordre a été donné de lui payer £500 en acompte de sa réclamation, en attendant que le plein montant en soit constaté. (La lettre contenait un avis officiel de la Trésorerie, en date du 8 mars, portant que les demandes d'indemnité devaient être faites à Haldimand.) Il ressort de cette lettre que les pertes en question avaient été causées par la destruction des maisons et effets de Grant pendant le siège de Québec en 1775. 49

30 avril. Compte des mandats depuis le 1er novembre 1778 jusqu'à ce jour, pour appointements et salaires, dépenses casuelles et pensions. 51 à 58

1er mai. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 31 octobre 1778 jusqu'à ce jour. 59

1er mai, Québec. Le gouvernement civil de Québec en compte courant avec William Grant. 62, 65

1er mai, Québec. Aumônes faites par ordre d'Haldimand, depuis le 31 octobre 1778 jusqu'à ce jour. 63

7 juin. Liste de vingt-six séries de lettes de change tirées sur la Trésorerie. 66

28 septembre, Québec. Rapport d'une commission d'officiers sur les comptes concernant les Allemands. 68

29 septembre, Québec. Dunn à Haldimand. Expose les circonstances dans lesquelles la maison appartenant à la couronne, occupée par M. Coffin, et plus tard par M. Davidson et Lees, est venue en la possession de la couronne ; son mauvais état. Recommande de la vendre, ou de la louer pour une longue période au cours de laquelle elle soit réparée, ainsi que le demande M. Lees. 69

16 octobre, Québec. Liste de quinze séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 71

19 octobre, Québec. Mandat d'Haldimand pour faire examiner et régler certains comptes de sir Thomas Mills, conformément à une lettre de la Trésorerie à Carleton, en date du 9 mai 1777. (La commission nommée par ce mandat se composait de Hugh Finlay, de John Collins et d'Edward Harrison.) 72

31 octobre, Québec. Etat des comptes courants de l'extraordinaire de la province depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 74

31 octobre, Québec. Compte de la perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 76

31 octobre, Québec. Comptes des mandats pour appointements et salaires, avec certificat d'examen par la commission. 78

1779.
31 octobre, Québec. Note de sommes dans le département civil de Québec. Page 81

3 octobre, Québec. Comptes des aumônes faites, par ordre d'Haldimand, depuis le 1er mai 1779 jusqu'à ce jour. 82

4 décembre, Québec. Mandat Haldimand autorisant une commison à examiner certains comptes pour le semestre expiré le 31 octobre. 84

1780.
15 janvier, Québec. Rapport de la commission chargée d'examiner certains comptes ainsi qu'autorisée par mandat du 4 décembre dernier. 85

15 janvier, Québec. Suit compte de perception, etc. 89

8 février, Québec. Grant à Haldimand. Proposant une ordonnance, qu'il désire que le conseil rende, pour faciliter la perception des revenus casuels. 90

Suivent les chefs de l'ordonnance. 91

10 février, Québec. Haldimand à Grant. Les temps ne sont pas favorables pour l'ordonnance qu'il propose; elle doit être renvoyée à plus tard. 95

14 février, Québec. Opinion et raisons de William Grant au sujet des instructions de Sa Majesté, en date du 16 juillet dernier, concernant les cours de juridiction civile. 96

Suit la lettre donnant son avis, en date du 6 mars et adressée à Haldimand. 99

12 mars, Québec. Grant à Haldimand. Attire l'attention sur les lettres de la Trésorerie ordonnant de lui payer £500 à compte de pertes (page 49), et demande le paiement de ce montant. 100

17 mars, Québec. Haldimand à Grant. Après avoir examiné à fond le sujet de sa lettre du 12, il trouve qu'il n'est qu'autorisé a faire une nouvelle investigation sur les pertes éprouvées en 1775. Ce serait le mauvais temps de le faire maintenant, et il a, par conséquent, le regret de ne pouvoir accéder à sa demande. 102

18 mars, Québec. Grant à Haldimand. A reçu sa lettre disant qu'il ne peut accéder à sa demande maintenant, mais espère que l'affaire pourra être réglée avant longtemps, etc. 104

30 avril, Québec. Comptes de l'extraordinaire depuis le 1er novembre 1779 jusqu'à ce jour. 106

30 avril, Québec. Liste de l'extraordinaire pour lequel des mandats doivent être accordés. 108

30 avril, Mandats pour le semestre expiré ce jour. 112

1er mai, Québec. Le gouvernement civil de Québec en compte courant avec William Grant. 115

1er mai, Québec. Compte d'aumômes depuis le 31 octobre 1779 jusqu'à ce jour. 116

1er mai, Québec. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 31 octobre 1779 jusqu'à ce jour. 118

25 juin, Québec. Liste de vingt séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 120

12 octobre, Québec. Le gouvernement civil en compte avec Grant. 121

14 octobre, Québec. Mandat et rapport de la commission d'examen des comptes. 122

Suit compte. 126

15 octobre, Québec. Mandat nommant une commission des comptes. 127

19 octobre, Québec. Rapport à la commission sur les comptes de Grant. 131

Suit état. 137

20 octobre, Québec. Liste de neuf séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 128

1780.
21 octobre, Québec. Extraits des comptes de Grant pour la perception des revenus territoriaux et casuels, depuis mai 1777 jusqu'au 17 octobre 1780. Page 129

Suit un deuxième compte, depuis le 1er mai jusqu'au 17 octobre. 130

23 octobre, Québec. Dunn à Haldimand. Expose la nécessité qu'il aille en Angleterre pour faire vérifier et régler ses comptes par la Trésorerie, et demande à Son Excellence de revenir sur sa décision que la permission n'en peut être accordée. En outre, l'état de sa santé exige absolument qu'il aille passer l'hiver en Europe, attendu qu'un autre hiver passé ici lui serait probablement fatal. 135

31 octobre, Compte des aumônes faites jusqu'à ce jour par ordre d'Haldimand. 143

31 octobre. Liste des mandats du semestre expirant ce jour, pour depenses casuelles et pensions. 138

31 octobre. Listes des mandats pour appointements et salaires, jusqu'à ce jour. 145-149

9 novembre, Québec. Rapport sur mandats du gouverneur, daté 15 octobre 1780. 152-195

1781. Etats annexés. 196

30 avril. Mandats du semestre expirant ce jour, pour l'extraordinaire. 153

30 avril, Mandats du semestre expirant ce jour, pour les appointements et salaires. 156

1er mai. Compte de perception des revenus territoriaux dans la province de Québec, depuis le 17 octobre jusqu'à ce jour. 162

1er mai. Le gouvernement civil de Québec en compte courant avec William Grant. 170

30 juin. Compte des aumônes faites jusqu'à ce jour, par ordre d'Haldimand. 179

27 juillet. Mandat au comité du Conseil, et rapport de ce comité, concernant les comptes du receveur général. 182-183

27 juillet. Etats annexés. 186-189

1er octobre, Québec. Inventaires d'effets dans le département du quartier-maître général à Québec. 191

5 octobre, Québec. Inventaire d'habillement, et de bagage, etc., d'officiers, appartenant à l'armée du général Burgoyne, qui restent dans les magasins du quartier-maître général. 194

8 octobre. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 201

8 octobre, Québec. Offre d'habiller les régiments de la Convention. 206

8 octobre. Le gouvernement civil en compte courant avec William Grant. 207

9 octobre, Québec. Liste de douze séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 218

11 octobre. Inventaire des effets d'habillement actuellement dans les magasins du quartier-maître général, à Québec. 190

31 octobre. Déboursés, dépenses casuelles, salaires, etc., depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 219-224

2 novembre. Copie de mandat au comité du Conseil (4 octobre 1781), et rapport sur les comptes du receveur général (8 octobre 1781), certifiée ce jour. 198

19 novembre, Québec. Mandat au comité du Conseil (15 novembre), et rapport de ce jour sur la perception des droits provinciaux. 229, 230

1782. Etats annexés. 231, 232

2 janvier, Québec. Mathews au comité du Conseil. Transmettant extrait d'une lettre des lords du commerce concernant honoraires. Il y a eu 26 vacations au château pour la réception de "foi et hommage," du 12 janvier

1782.

au 1er novembre dernier. M. Gugy devra toucher £100 pour la poursuite contre Duème au nom du gouvernement. Page 233

Suit l'extrait en question de la lettre des lords du commerce. 234

18 février, Québec. Compte des deniers entre les mains du receveur général. 235

18 février, Québec. Rapport du comité du Conseil sur les comptes de l'extraordinaire pour jusqu'au 31 octobre dernier. 236

Suit une lettre—mentionnée dans le rapport—de James Monk, procureur général, expliquant sa demande d'honoraires. 237

25 mars, Québec. Dunn à Mathews. Vu son absence (de Mathews) prolongée à Montréal, l'annonce concernant le transport sur les lacs d'en haut a été préparée par la *Gazette*. Les règlements devraient être signés par le commandant en chef pour les officiers commandants de chaque poste. Ne peut répondre à Twiss, mais a envoyé compte des retenues à exercer sur la solde des marins lorsqu'ils seront payés. 241

4 avril, Québec. Le même au même. A envoyé les règlements pour chaque lac, afin que le commandant en chef les signe. Comment les expédier aux différents officiers. Dégel; espère que le printemps ne sera pas en retard. 243

30 avril, Québec. Etat des comptes de l'extraordinaire de la province, depuis le 1er novembre 1781 jusqu'à ce jour. 244

30 avril, Québec. Mandats du semestre expirant ce jour pour l'extraordinaire. 247

30 avril, Québec. Mandats du semestre expirant pour appointements et salaires. 249

1er mai, Montréal. Ordre au comité du Conseil d'examiner les comptes du receveur général pour les six mois expirés le 30 avril. 252

1er mai. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 8 octobre 1781 jusqu'à ce jour. 253

1er mai, Québec. Compte des aumônes faites, par ordre d'Haldimand, depuis le 31 octobre jusqu'à ce jour. 262

13 juin, Québec. Rapport du comité du Conseil sur les comptes de l'extraordinaire pour jusqu'au 30 avril. 254

Suit état. 257

16 juin, Québec. Liste de neuf séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 258

9 octobre, Québec. Grant à Haldimand. Transmettant compte du revenu perçu pendant les quatre première années qui ont suivi sa nomination, savoir, de mai 1777 à mai 1781. Il ne connaît rien des deux années précédentes. 259

10 octobre, Québec. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec, depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 260

10 octobre, Québec. Le gouvernement civil en compte courant avec William Grant. 263

10 octobre, Québec. Compte d'aumônes depuis le premier mai jusqu'à ce jour. 273

13 octobre, Québec. Compte du revenu perçu dans la province de Québec par Thomas Dunn, receveur général intérimaire, depuis le 1er mai 1775 jusqu'au 30 avril 1777. 275

24 octobre, Québec. Rapport du comité du Conseil sur les comptes pour la période comprise entre le 1er mai et 10 octobre 1782. 276

Etats annexés. 279, 281

31 octobre, Québec. Liste des mandats pour le semestre expirant ce jour. 284

31 octobre, Québec. Mandats de l'extraordinaire depuis le 1er mai jusqu'à ce jour. 238

PAPIERS ET COMPTES DU RECEVEUR GÉNÉRAL.

1777—1788—Vol. 2.

B. 199. B. M., 21,859.

1783.
6 janvier, Québec. Dunn à Mathews. Le pilote Henderson a été renvoyé pour avoir perdu sa goélette sur les battures de Beaumont par un beau temps. Il a été engagé, avec d'autres pilotes, le 5 mai 1779 ; propose de le payer à compter de cette date. N'ajoute pas foi à son accusation contre Schank. Page 1

6 janvier, Québec. Rapport du comité du Conseil sur la pétition des citoyens concernant la grève de la basse-ville de Québec. (Le rapport est signé par Henry Hamilton, et parle des titres sur lesquels est basée la réclamation.) 3

4 février, Québec. Commission des comptes à Haldimand. Suggère, pour la préparation des comptes, une formule qui fera voir, d'un coup-d'œil, quelles sont les dépenses de chaque département dans le bas de la province et les postes d'en haut. 10

5 février, Québec. Circulaire de Mathews aux officiers commandants des postes, leur enjoignant d'envoyer leurs comptes pour qu'ils soient examinés par une commission. 12

15 février, Québec. Compte de diverses dépenses du département des Sauvages, payé par Dunn sur l'ordre d'Haldimand. 14

15 février. Québec. Compte de dépenses casuelles, payé par Dunn sur l'ordre d'Haldimand. 18

15 février, Québec. Ordonnance à l'effet d'assurer la liberté du sujet et d'empêcher l'emprisonnement en dehors de la province. 25

20 février, Québec. Liste des lettres de change tirées aux poste de Niagara, etc., et payées par Dunn, à Québec. 363

Pareille liste de même date, pour Détroit. 364

Pareille liste de même date, pour Michillimakinak. 365

Pareilles listes (distinctes) pour le poste de Vincennes et le fort Gage, sur le Mississipi. 366

Relevé des cinq listes précédentes (pages 363 à 366), pour le montant total desquelles il est accordé un dernier mandat. 367

22 février, Québec. Opinion de Jenkin Williams, solliciteur général, que les revenus mentionnés dans la lettre de la Trésorerie à Carleton, en date du 20 juin 1776, et dans le mandat à sir Thomas Mills, de la même date, doivent être affectés au service du gouvernement civil. 43

25 février, Québec. Henry Pope et William Twiss, avec états et relevé (page 363 à 367) au moyen desquels on peut voir d'un coup d'œil quelles sont les dépenses des différents postes. 368

25 février, Québec. Rapport de la commission sur les comptes de Dunn pour dépenses casuelles. 45

26 février, Québec. Rapport de la commission sur les comptes des départements, avec remarques. 47, 48

10 avril. Québec. Mandats de l'extraordinaire pour six mois expirant ce jour. 52

19 avril, Québec. William Grant à Haldimand. Réitère sa demande de paiement des pertes qu'il a subies en 1775. Les rebelles ont endommagé ses propriétés depuis. 78

24 avril, Québec. Dunn à Jenkin Williams. Appréhende que sa dernière lettre n'ait été mal comprise, et inclut maintenant son dernier compte courant comme receveur général intérimaire, pour qu'il soit soumis à Son Excellence. 80

Suit compte courant. 81

1783.

25 avril, Québec. Rapports de différents comités sur les comptes publics, depuis le 14 juin 1782 jusqu'à ce jour. Une copie du mandat précède les rapports. Page 57

Rapport en date du 24 octobre 1782. 59

Etats annexés. 62

Rapport en date du 25 avril 1783, avec mandat (page 65) en tête. 66

Etats annexés. 68, 72 à 77

29 avril, Québec. Dunn à Mathews. A, conformément aux ordres, examiné les comptes des dépenses de Détroit et de celles de Michillimakinak, et il ne voit pas qu'il y soit porté de marchandises achetées contrairement aux ordres de Son Excellence. 82

30 avril, Québec. Mandats des six mois expirés ce jour, pour les appointements et salaires. 83

1er mai, Québec. Compte des aumônes faites, par ordre Haldimand, depuis le 10 octobre 1782 jusqu'à ce jour. 87

15 mai, Québec. Observation de William Grant sur son compte courant comme sous-receveur général. 89

Etat de compte auquel il est fait allusion. 95

Argument à l'appui du compte de l'extraordinaire. 97

Compte courant général. 99

Compte de l'extraordinaire. 105

Argument à l'appui de ce compte. 107

Tableau des appointements et salaires. 109

3 juin, Québec. Liste de douze séries de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 110

24 juin, Québec. Relevé des mandats émis pour la subsistance des troupes de Brunswick commandées par Riedesel. 112

Relevé des mandats émis en faveur des chasseurs de Hesse-Hanau, depuis que le général Haldimand a pris le commandement en Canada. 115

25 juillet, Québec. Formule des lettres de change tirées sur la Trésorerie. 133

Note de lettres de change tirées sur la Trésorerie. 134

24 août, Québec. Relevé des mandats émis en faveur du régiment d'Anhalt-Zerbst. 119-125

24 octobre. Divers comptes pour services ordinaires et extraordinaires à Québec et à Montréal, jusqu'au 30 juin, avec calculs du montant nécessaire jusqu'à ce jour, et état des montants dans les caisses militaires à Québec et à Montréal. 122-135

24 août, Québec. Relevé des mandats émis en faveur du 1er bataillon du régiment de Hesse-Hanau, depuis qu'Haldimand a pris le commandement en Canada. 128

24 octobre, Québec. Relevé des mandats émis en faveur des bataillons de Losberg et de Knyphausen, et d'un détachement d'artillerie commandé par de Loos. 130

25 août, Québec. Dunn à Mathews. A examiné les lettres de change tirées de Détroit par de Peyster, lesquelles sont exactes; Lester en a demandé le paiement; demande l'autorisation de les payer. 136

22 septembre, Fort Saint-Jean. Le capitaine Edward Abbott à Haldimand. Avait demandé la permission de passer en Angleterre. Depuis qu'il a quitté Vincennes il a servi dans l'artillerie royale, ici, sans être remplacé. Est menacé d'être poursuivi sur une lettre de change pour des effets fournis aux Sauvages d'Onya, sur la Wabash; espère qu'il sera donné ordre d'acquitter cette lettre de change. S'il n'avait pas été obligé de s'endetter pour soutenir la dignité du poste de lieutenant-gouverneur

1783.

avec un mince traitement, il n'ennuierait pas Son Excellence de cette petite réclamation, mais il est encore en dette pour la commission de son fils, en outre de ses dépenses à Vincennes. Page 138

22 septembre, Québec. Remarques pour expliquer la continuation de l'état général des deniers publics dans les différents départements (page 137). 140

23 septembre, Québec. Continuation de l'état général des deniers accordés à différents départements au moyen de mandats provisoires. 137

10 octobre, Québec. Dunn à Mathews. Explique l'état de compte pour lettres de change tirées par le lieutenant-gouverneur Abbott. A l'égard de celle pour laquelle Abbott est poursivi (page 138), il ne se rappelle pas l'avoir vue, et n'en a aucun souvenir. 143

10 octobre, Québec. Le gouvernment civil de Québec en compte courant avec William Grant. 143

10 octobre, Québec. Compte des aumônes faites par ordre d'Haldimand, depuis le 10 avril jusqu'à ce jour. 157

10 octobre, Québec. Compte de perception des revenus territoriaux et casuels depuis le 10 avril 1782 jusqu'à ce jour. (Deux comptes.) 158, 159

12 octobre, Québec. Mandat à un comité du Conseil l'autorisant à examiner les comptes du receveur général (11 octobre), et avis, par Mathews (12 octobre), de l'émission de ce mandat. 160, 161

20 octobre, Québec. Reçu de T. Walker à Mathews, d'un billet pour payer la dette du lieutenant-gouverneur Abbott à Alexis Dubois. 162

31 octobre, Québec Mathews à Jenkin Williams. Le sous-receveur général a reçu instructions de placer entre ses mains, pour être soumise au comité du Conseil, une lettre de change pour £1,000 (avec papiers s'y rapportant) tirée sur la Trésorerie et renvoyée protestée. 163

31 octobre, Québec. Rapport du comité du conseil sur les comptes du sous-receveur général. 164

31 octobre, Québec. Mandats des six mois expirés ce jour, pour appointements et salaires. 169

31 octobre, Québec. Etat général de la perception des droits provinciaux, et de la dépense, depuis le 5 avril jusqu'au 10 octobre. 173

31 octobre, Québec. Etat des comptes courants de l'extraordinaire de la province, du 11 avril au 10 octobre. 174

4 novembre, Québec. Rapport du comité du Conseil sur une lettre de change tirée en faveur d'Isaac Roberts sur la Trésorerie, et protestée. 176

Réclamation de Robert pour principal, dommages-intérêts et intérêt. 179

5 novembre, Québec. Différence entre la demande d'Isaac Roberts pour une lettre de change sur la Trésorerie, protestée, et les frais de protêt d'une lettre de change ordinaire. 145

Réclamation de Roberts Lester au même sujet. 146

Compte de Grant pour diverses réclamations à raison de pertes sur des lettres de change tirées sur la Trésorerie. 147

5 novembre, Québec. Compte de diverses réclamations faites par Grant pour pertes sur des traites tirées sur le Trésor. 147

5 novembre, Québec. Mathews à Grant. Que quand il remettra à Isaac Roberts la traite des £1,170. 13s., 6d., il se fera donner des garanties pour remboursement, au cas ou le Trésor aurait payé les £1,000 sur une des séries de traites en premier lieu envoyées. 181

6 novembre, Québec. Liste de onze séries de lettres de change tirées sur le trésor. 184

12 novembre, Québec. Comptes de traites tirées par des commandants des postes d'en haut et payées par Thomas Dunn, pour lesquelles un mandat final a été émis à cette date. 182

1783.
24 décembre, Québec. Etat général du bois de construction appartenant au département du quartier-maître général, délivré depuis le 1er octobre jusqu'à cette date. Page 185

1784.
10 avril, Québec. Etat général de la perception des revenus territoriaux et casuels dans la province de Québec depuis le 30 avril 1778 jusqu'à cette date. 186

Semblable état pour la période s'étendant du 10 octobre 1783 à cette date. 187

14 avril, Québec. Ordre à un comité du Conseil de faire l'examen des comptes du receveur général, du 11 octobre 1783 au 10 octobre 1784. 189

28 avril, Québec. Jenkin Williams à Haldimand. Qu'il a fait des recherches dans le bureau du régistraire et ne peut trouver l'entrée au registre de l'affermage des postes du roi à Grant et à Dunn. 190

29 avril, Québec. Adresse du Conseil législatif à Haldimand, exprimant son opinion sur l'avantage qui est résulté de l'adoption de l'acte de 1774, dont la continuation rendra la population de cette province attachée indissolublement à la mère-patrie. L'adresse est signée par Henry Hamilton, président. 191

29 avril, Québec. Haldimand au Conseil législatif. Qu'il transmettra l'adresse au roi. 193

Même message en français. 194

30 avril, Québec. Liste des traitements dus jusqu'à cette date. 195

2 juin, Québec. Rapport du comité du conseil sur les comptes du receveur général, en conformité de l'ordre du 14 avril dernier. 198

Etats annexés, savoir :

Perception des taxes provinciales. 202

Listes des comptes de dépenses casuelles non payées. 203

16 juin, Québec. Alexander Gray, greffier intérimaire du Conseil, à William Grant. Qu'il affectera les revenus territoriaux et casuels au paiement des dépenses du gouvernement civil de la province. Sa demande de cinq pour 100 pour réception des taxes et de deux et demi pour 100 pour endossement des traites tirées sur le Trésor, ne peut être admise. La balance (£7,965 sterling) constatée par le comité sera employée au paiement des traitements et des dépenses casuelles des six derniers mois ; des traites sur le Trésor seront émises pour ce qui manquera. 206

17 juin, Québec. Grant à Gray. Que la balance qu'accuse son compte courant est de £777 18s. 5d. sterling ; que les comptes seront vérifiés, et acceptés ou rejetés par la Trésorerie, l'échiquier et l'auditeur général, et que toute balance légitime constatée par ces autorités sera payée sous la direction de la Trésorerie, sur réception d'une quittance régulière. Le comité était dans l'erreur en accusant dans son rapport une balance plus forte que £777 18s. 5d. ; il n'a jamais été en communication avec le comité ni appelé devant lui. Il est prêt à régler les traitements et les dépenses casuelles de la manière ordinaire. 207

5 et 6 juillet, Québec. Minute du Conseil, à l'effet que la correspondance échangée avec Grant, sous-receveur général, a été déposée devant lui. 210

Minute, à l'effet que congé est donné à Grant pour aller en Angleterre régler ses comptes. Henry Caldwell nommé pour le remplacer durant son absence, en donnant caution au montant de £10,000 pour sa conduite, etc., par rapport aux deniers publics. 212

8 juillet, Québec. Grant à Haldimand. Demande copie de la minute du Conseil datée du 6 courant. 213

8 juillet, Québec. Serment d'office, administré en présence du gouverneur, au colonel Caldwell, comme receveur général intérimaire. 214

1784.
9 juillet, Québec. Obligation de £10,000 sterling, signée par sir Thomas Mills, receveur général de la province de Québec, William Gray, David Grant et William Grant, déposée cejourd'hui au bureau du Conseil par ordre de Son Excellence le général Haldimand, ayant été trouvée parmi les papiers du lieutenant-gouverneur Cramahé. Page 215

10 juillet, Québec. Dunn à Haldimand. Demande un mandat temporaire de £1,000 pour payer des traites émises dans les pays d'en haut. 223

21 juillet, Québec. Le même au même. Sur l'état de son compte comme receveur général intérimaire, et demandant qu'il lui soit permis de retenir la somme qu'il a porté en compte comme traitement, jusqu'à ce que soit connue la décision de la Trésorerie. 224

26 juillet, Québec. Haldimand à George Rose, secrétaire du Trésor. Qu'en conséquence de sa lettre du 29 janvier dernier, il n'a pas admis la demande faite par Grant de cinq pour 100 sur les taxes perçues et de deux et demi pour 100 sur les lettres de change négociées par lui. Grant a reçu instruction d'affecter la somme de £7,955. 19s. 6d. (la balance constatée) au paiement des dépenses du gouvernement civil. Envoie copie de la correspondance et des minutes du Conseil à ce sujet. Grant ayant refusé ou étant incapable de payer cette balance, Caldwell a été nommé receveur général intérimaire, et a donné caution pour £10,000. On n'a pas trouvé ici de cautionnement pour £20,000, tel que le mentionnait sir Thomas Mills, mais rien qu'une obligation de £10,000, dont le seul signataire qui soit en ce pays est William Grant, son adjoint, qui lui-même n'a pas donné de cautionnement. A, en conséquence, donné d'autant plus volontiers congé à Grant pour aller régler avec la Trésorerie. Thomas Murray, qui a été le seul receveur général à part Mills, avait £200 par année, ne demandait rien pour les perceptions de taxes, contrairement à ce que fait Grant, et rendait compte des revenus territoriaux tous les six mois. A été obligé de tirer des lettres de change sur le Trésor au montant de £9,291 9s. 1d., en faveur de Caldwell, pour défrayer les dépenses du gouvernement civil pour le dernier semestre. 227

28 juillet, Québec. Le même à lord Sydney. Fait un exposé détaillé des mesures relatives aux revenus territoriaux et casuels, qui, paraît-il, étaient considérés comme formant partie du trésor privé du roi, dont il devait être rendu compte à l'échiquier. Il (Haldimand) proposera en 1780 que ces revenus fussent appliqués à l'achat de Sorel, à la réparation du château Saint-Louis, etc., mais en 1783 il trouva parmi les papiers de Carleton, une lettre de la Trésorerie, datée de juin 1776, qui disait que Sa Majesté les avaient affectés à défrayer une partie des dépenses du gouvernement civil. Parle en détail du retard de Grant à régler, et des réclamations qu'il a faites. Il n'existe pas de cautionnement de sa part pour le fidèle accomplissement des devoirs de sa charge, et comme il refusait de régler, Caldwell a été nommé à sa place. "Ma conduite à l'égard de M. Grant a été indulgente et modérée, mais ce n'est pas le seul cas où mon attention pour les intérêts du public et pour le fidèle accomplissement de mes devoirs, ait été représentée sous un faux jour par des parties intéressées." 231

Les documents ci-après étaient inclus dans cette lettre :

Minutes du Conseil, 5 et 6 juillet 1784. 235

Copie de la patente de sir Thomas Mills comme receveur général de la province, datée du 12 février 1777. 238

Etat des fonctionnaires civils de la province de Québec, daté du 20 juin 1776. 247

1784.

Copie d'une lettre de George Rose, secrétaire de la Trésorerie, au sujet des "demandes et réclamations sans précédent" de Grant, datée du 29 janvier 1784. Page 251

Lettre de la Trésorerie à Carleton, datée du 20 juin 1776. 253

Autres pièces de correspondance sur le même sujet. 255 à 284

30 juillet, Québec. Liste de 18 séries de lettres de change tirées sur le Trésor. 358

— juillet, Québec. Commissions (deux) à Henry Caldwell le nommant à l'emploi de receveur général intérimaire. 285, 287

30 août, Québec. Dunn à Haldimand. Demande un mandat temporaire de £5,000 pour payer les officiers et matelots licenciés de l'île Carleton et de Détroit. 289

30 août, Québec. Le même au même. Demande d'être dispensé d'aller aux assises à Montréal, parce qu'il veut être prêt à aller en Angleterre avec ses comptes comme payeur du département de la marine. C'est, croit-il, l'intention de la Trésorerie de faire clore ces comptes à une période fixe, et le nombre de comptes ouverts donnerait à croire qu'il a des balances considérables en caisse. S'il lui faut aller à Montréal, les comptes ne pourront être prêts le 25 octobre, alors que part le dernier convoi. Ses comptes comme receveur général sont tous prêts, avec les pièces justificatives, etc. Demande que John Laughton et James Clarke, garde-magasin, l'un à l'île Carleton et l'autre à Détroit, soient envoyés à Québec avec leurs comptes. 290

7 septembre, Québec. Etat général du département du quartier-maître général en Canada. 293

Etat général du département des casernes dans la province de Québec et sur les frontières. 294

13 septembre, Montréal. Dunn à Mathews. Il a informé Dobie et Forsyth qu'il était douteux que Son Excellence ordonnât de nouveaux paiements des traites du lieutenant-gouverneur Sinclair. Ils ont compris qu'il serait fait un règlement de ce qui pourrait être payé, mais il les verra après que la cour aura fini de siéger. Le compte de main d'œuvre, tel qu'il est arrêté dans le rapport de Hope et Twiss, devrait, croit-il, être payé. Il croit qu'après son retour à Québec, on pourra en venir à quelque résolution qui débarrassera Son Excellence des importunités. Espère qu'il en aura fini avec la cour cette semaine, à moins qu'il ne soit retenu par le procès d'un Sauvage pour le meurtre à Lachine de deux des hommes du colonel Campbell. 295

30 septembre, Québec. Etat général des approvisionnements et des bateaux dans le département du quartier-maître général et aux postes de Québec, Sorel, Montréal et Saint-Jean. 298

5 octobre, Québec. Liste de quatre séries de lettres de change tirées sur le Trésor. 313

18 octobre, Québec. Caldwell à Haldimand. Il n'a reçu ni livres ni pièces du sous-receveur général ; il n'a pas été fait depuis la conquête de livre terrier par lequel puisse être vérifié ce qui revient au roi, de sorte qu'il est dû de fortes sommes. A Québec et à Trois-Rivières les gens n'ont pas été exacts à payer les droits de mutation ; suggère qu'il soit lancé une proclamation enjoignant aux censitaires du roi d'envoyer leurs titres, et que M. Cugnet remette la liste de ceux qui ont prêté foi et hommage et dresse une liste des censitaires pour le guider (Caldwell). Le conseil pourrait rendre une ordonnance obligeant les notaires, sur réception d'un faible honoraire, à envoyer un extrait des contrats de vente, quand il s'y trouve des droits du roi. 314

18 octobre, Québec. Etat général du département des casernes dans la province de Québec et sur ses frontières. 316

1784.
25 octobre, Québec. Compte des sommes reçues et payées pour les services ordinaires à Québec, à partir du 25 avril jusqu'au 24 octobre 1784. Page 317

Compte des sommes reçues et payées pour les services extraordinaires à Québec, à partir du 25 avril jusqu'au 24 octobre 1784. 318

Récapitulation des déductions faites sur le montant des mandats pour la subsistance des troupes en Canada, 320

30 octobre, Québec. Liste des traitements dus pour les six mois terminés à cette date. 325

31 octobre, Québec. David Alexander Grant à Haldimand. Demande un mandat pour le traitement de sir Thomas Mills jusqu'à cette date, afin qu'il ait légalement les moyens de demander le traitement de Caldwell. 328

1er novembre, Québec. Rapport d'un comité sur les traites émises par les officiers commandants des postes d'en haut, et payées par Thomas Dunn, depuis le 7 novembre 1783. 331

10 novembre, Québec. Etat de la caisse militaire à Québec pour le service imprévu ou extraordinaire, du 25 octobre à cette date. 333

Sans date. Sommaire des traites tirées sur le Trésor par Haldimand durant son commandement dans la province de Québec (du 27 juin 1778 au 16 novembre 1784). 329

1786.
4 mars, Londres. Certificat signé par Riedesel (Brunswick, 15 mars 1785) et par Haldimand à cette date, attestant que le capitaine de Gleissenberg n'a pas reçu de gratification d'entrée en campagne ni d'indemnité de logement pour les années 1778 et 1779. 334

24 mars, Londres. Liste de pièces justificatives pour des dépenses casuelles faites dans différents départements en Canada, telle qu'elle a été donnée par le major Mathews au bureau de l'audition des comptes publics. 322

1787.
13 février. Londres. Le bureau de l'audition à W. Bayard. Demande des renseignements au sujet des comptes de Francis Hutchison, dont on ne peut trouver de pièces justificatives. 338

23 mars. Londres. Observations et demandes de renseignements faites dans le cours de l'examen des comptes de Thomas Dunn, comme payeur des dépenses casuelles dans la province de Québec, avec les réponses adressées au bureau de l'audition par le comptable. 339 à 345

26 mars, Londres. Le bureau de l'audition (Philip Deare, inspecteur général) à Haldimand. Qu'il (Haldimand) paraît tenu de rendre compte de la somme de £21,498 2s. 6¼d., qu'il a reçue dans l'intervalle qui s'est écoulé du 12 février 1878 au 31 octobre 1784, et il voudra bien transmettre au bureau de l'audition des comptes réguliers de cette somme ainsi que d'autres sommes. Une note (en français) écrite par Haldimand constate qu'il n'a fait qu'accepter les traites pour le montant spécifié, tel qu'il appert par la lettre sur laqu'elle était basée la demande à lui faite de rendre compte de cette somme, et que Deare en était venu à la conviction qu'il (Haldimand) n'avait pas de responsabilité à ce sujet. 346

21 novembre, Londres. Deare à Haldimand. Que les commissaires chargés d'auditer les comptes publics ont découvert qu'il (Haldimand) n'était pas responsable des sommes mentionnées dans la lettre du 26 octobre dernier, qu'il a ordre de retirer. 348

24 décembre, Londres. Le bureau de l'audition à Haldimand. Lui demande d'apporter au bureau toutes les lettres d'avis, etc, remises avec les lettres de change tirées par le colonel Allan McLean. 351

9 janvier, Londres. Le même au même. Lui demande de se présenter au bureau pour expliquer le système suivi par son prédécesseur, lord Dorchester (Carleton), dans l'examen des comptes des postes d'en haut, avant d'accepter des traites pour le paiement de ces comptes. 352

1887.
11 janvier, Londres, Le colonel Allan McLean à Haldimand. Qu'il n'y a pas de doute que ses comptes devraient être en sa possession, mais ne sait pas où ils sont. Espère qu'ils ne sont pas perdus ; va les chercher. Page 353

Sans date. Mandats figurant sur la liste de l'extraordinaire des guerres. 354

Compte des traites émises pour le département des Sauvages (d'octobre 1779 à février 1783) par le colonel Guy Johnson, surintendant. 356

Sommaire général des traites tirées par le lieutenant-gouverneur et les officiers commandants des postes d'en haut. 357

Compte des traites tirées par le lieutenant-gouverneur Abbott (d'avril 1777 à avril 1778). 360

Etat général des mandats émis par Haldimand en paiement des subsistances pour les troupes allemandes en 1783. 361

Etat de subsistances pour divers officiers et soldats canadiens, faits prisonniers par les rebelles à Saint-Jean et à Saratoga. 362

Compte général des deniers publics accordés par mandat temporaire à différents départements, de 1778 à 1781. 370

A. Gray à———. Qu'il a été chargé d'envoyer la minute du Conseil au sujet des comptes publics. 371

Deux notes sans date ni signature ; la première disant que les comptes des officiers de justice devraient être taxés par le juge avant d'être présentés au comité, et la seconde, qu'il devrait être adopté des moyens légaux pour obliger les fermiers antérieurs des forges de Saint-Maurice à les réparer. 372

Lettre, sans date ni signature, d'un officier arrêté par le shérif, adressée à Mathews, lui demandant de solliciter du général sa mise en liberté, parce qu'il paraîtrait étrange qu'il ne fût pas à la parade quand son détachement aura ordre de sortir. 373

———

CORRESPONDANCE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES, HUGH FINLAY.

1778—1784. Vol. 1.

B. 200—1. **B. M., 21, 860.**

Sans date. Malles. Tableau de leur arrivée d'Angleterre par voie de New-York, de 1765 à 1774. Page 1

1775.
9 octobre, Québec. Maîtres de poste (en français). Copie du contrat passé pour expédier les malles du roi. 2

16 octobre, Québec. Hugh Finlay (en français). Lettres de remerciements aux maîtres de poste pour leurs offres de service militaire. Observations (en anglais) sur ce que le lieutenant-gouverneur Cramahé n'a pas donné aux maîtres de poste l'occasion de montrer qu'ils étaient sincères. 4

1778.
27 juillet, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Lui transmettant un compte rendu de ce qu'il a dit au Conseil au sujet des changements dans la loi sur la milice. 6

31 juillet, Québec. Le même au même. Représentations au sujet de la réglementation des différentes postes entre Québec et Montréal.

20 août, Québec. Le même au même. Destitution de M. Thomson et nomination de M. Gray comme maître de poste à Montréal. 13

29 août, Québec. Le même au même. L'état de désorganisation des postes, faute d'autorité. Il demande d'être fait surintendant des postes pour y assurer l'ordre et l'efficacité. 14

3 septembre, Québec. Le même au même. A annoncé les changements dans les règlements postaux. Transmet sa pétition (p. 14). 18

1778.
7 septembre, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. A propos des arrangements relatifs aux maîtres de poste. Page 19

9 septembre, Québec. Le même au même. Pétition demandant l'arriéré de son traitement et une allocation annuelle pour l'indemniser de la perte que lui causent les nouveaux arrangements postaux. 20

9 septembre, Québec. Le même au même. Avec des formules de commission et d'instructions proposées pour les maîtres de poste. Observations sur ses réclamations. 22

15 septembre, Québec. Le même au même. Le refus du général de le nommer surintendant des postes. Son plan pour la conduite des postes et difficulté d'avoir des maîtres de poste entre Québec et Montréal. 27

25 septembre, Trois-Rivières. Le même au capitaine Brehm. Demande que la circulation par le Cap Rouge et Saint-Augustin soit arrêtée, car autrement la circulation par les nouvelles routes sera négligée. 31

28 septembre, Québec. Le même au général Haldimand. Appelle son attention sur les bruits qu'on répand contre la route par Lorette, et lui transmet un aperçu des distance, etc.; suit l'aperçu. 32

8 octobre, Québec. Le même au même. A envoyé les papiers ayant trait à ce qu'il a dit au conseil. Le mécontentement sans cause de sir Guy Carleton. Son désir de concilier les Canadiens et de les rendre fidèles sujets, etc. 34

8 octobre, Québec. Le même au même. La difficulté de tenir ouverte la route par Lorette et Lormière, et propositions pour en venir à ce résultat. L'avantage de nommer un surintendant des postes. 38

15 octobre, Québec. Le même au même. Remettra le congé du roi au lieutenant-gouverneur, offre de transporter les dépêches. 43

16 décembre, Londres. Les marchands canadiens à Londres au directeur général des postes. Pétition relative aux facilités postales en Canada. 45

30 décembre, Londres. Le directeur général des postes à lord Geo. Germaine. Moyens par lesquels les recettes des postes au Canada paieraient les dépenses (*voir* p. 45). 47

Hugh Finlay. Formule de commission de surintendant des postes, et (en français) formule de serment à prêter et de cautionnement à donner par les maîtres de poste. 50

Le même. Carte de la route menant à la Pointe-aux-Trembles par Lorette, Champigny et Saint-Ange. Suit la page. 54

1779.
17 février, Londres. Le directeur général des postes à lord George Germaine. Demande qu'il soit envoyé des instructions aux gouverneurs et aux commandants en chef, etc., pour que les malles soient expédiées directement au bureau de poste pour distribution. 55

22 mars, Londres. Le même au même. Recommande que M. Finlay soit nommé surintendant des postes. 58

15 août, Verchères. Mathews (en français). Certificat attestant que J. B. Renaud est en état de remplir les fonctions de maître de poste. 60

16 août, Verchères. J. B. Renaud à Hugh Finlay (en français). Demande l'emploi de maître de poste à Verchères. 61

30 août. Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Demande une enquête sur ses comptes. 63

30 août, Pointe-aux-Trembles. Mery Mercure au général Haldimand (en français). Se plaint d'avoir été maltraité par des voyageurs en poste qui désiraient suivre l'ancienne route. Demande qu'il lui soit permis de prendre l'un ou l'autre chemin. 65

31 août, Cap de la Madeleine. Joseph Rochelau à Hugh Finlay (en français). Se plaint des ennemis que lui cause le capitaine de milice. 66

1779.
31 août, Berthier. Prisque Pacquet à Hugh Finlay (en français). Demande une commission de maître de poste. Page 68

1er septembre Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. A reçu instruction de mettre en vigueur les lois postales Les irrégularités de la part des maîtres de poste retardent les malles. 69

3 septembre, Québec. Le même au même. Lui transmet des pétitions de maîtres de poste et suggère les moyens d'améliorer la communication postale entre Québec et Montréal. 72

5 septembre, Québec. Le général Haldimand à Hugh Finlay. A reçu des plaintes de maîtres de poste; prendra la chose en considération dès qu'il en aura le loisir. 75

6 septembre, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Que sa demande a pour objet de favoriser les intérêts des marchands et du pays pour l'établissement de malles régulières; demande d'être revêtu des pouvoirs nécessaires pour traiter avec les maîtres de poste. 77

28 septembre, Québec. Le même au maître de poste de Verchères (en français). Qu'il a ordre de traiter seulement les affaires qui se rapportent aux courriers du roi. 80

30 septembre, Québec. Le même au général Haldimand. Demande que son compte soit examiné et réglé. 81

5 novembre, Québec. Le même au même. Lui fait remarquer les inconvénients qu'offre la nouvelle route postale, et demande qu'il y soit porté remède. 82

13 décembre, Québec. Le général Haldimand à Hugh Finlay. Que les lettres commerciales seront transportées par courrier à Halifax. 85

21 décembre, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Ses remerciements pour avoir permis que les lettres de Montréal et de Québec soient transportées par courrier à Halifax. N'établira pas de malle sans sa sanction. 87

30 décembre, Québec. Le général Haldimand à Hugh Finlay. Que les lettres seront transportées par courrier à Halifax, mais il ne peut être établi de malle régulière. 86

1780.
5 février, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Arrangements pour courriers par suite du refus de Deschamps de remplir les fonctions de maître de poste. Les raisons qui lui font désirer d'être nommé surintendant des postes. 88

6 février, Québec. Le même au même. Deschamps se repent et offre de reprendre ses fonctions de maître de poste, etc. 93

6 février, Québec. Le général Haldimand à Hugh Einlay. Va prendre des mesures pour amener Deschamps à reconnaître son erreur. Il sera fait aussitôt que possible des arrangements pour le service postal. 95

7 février, Québec. Charles de Longueuil (en français). Son opinion sur l'à-propos de fixer un prix pour la farine et le grain. 96

14 février, Québec. Hugh Finlay. Son avis sur les instructions royales du 16 juillet 1779. 97

6 mars, Québec. Le même au général Haldimand. Lui transmet son avis sur les instructions du roi pour un changement dans les formes de la procédure civile. 99

9 mars. Règlements à observer par les maîtres de poste. 100

17 mars, Trois-Rivières. Samuel Sills à Hugh Finlay. Qu'il a cédé la poste à M. Brown. 103

31 mars. Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Sur la question de conclure un contrat permanent avec les maîtres de poste. 104

31 mars, Québec. Le même au capitaine Mathews. Lui transmet, pour être remises au général Haldimand, des pièces relatives aux affaires postales. 105

13 avril, Québec. Le même à L. Genevay. Lui transmet des pièces relatives aux postes et aux maîtres de poste. 106

1780.

28 avril, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Les capitaines de milice à la Pointe-aux-Trembles expédieront les courriers. Nécessité d'un surintendant des maîtres de poste ; mesures pour rédiger une ordonnance et des règlements, etc. Page 107

5 mai, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Il n'est pas besoin de règlements en sus de l'ordonnance relative aux postes. Avis à afficher dans les bureaux de poste. 113

5 mai, Québec. Le général Haldimand au même. L'autorisant comme sous directeur général des poste à prendre le contrôle des maîtres de poste. 114

5 mai, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Rapport sur l'état des postes aux chevaux et des routes entre Québec et Montréal (rapport très détaillé sur les routes, etc., couvrant 44 pages). 128

15 mai, Québec. Le même au capitaine Mathews. La mauvaise réputation donnée par les anciens postillons à la route par Lorette. C'est la meilleure et elle peut être utilisée s'il est donné des ordres à cet effet. 120

18 mai, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Il sera donné ordre de faire réparer la route de Lorette. 122

19 mai, Québec. Extraits (en français) du rapport de M. Finlay sur l'état des postes aux chevaux et des routes. 123

22 mai, Québec. Finlay. Note relative à la poste aux chevaux de Berthier, etc. 116

25 mai. Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Son rapport est approuvé. Les hommes nommées par le capitaine Olivier doivent être maintenus en fonctions. 127

26 mai, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Que son autorité se trouvera affaiblie si le maître de poste qu'il a placé à Berthier est démis. 118

27 mai, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Observations sur la nomination recommandée par le capitaine Olivier. Avec le pont, on se passera du passage d'eau. 127*a*.

1er juin, Berthier. Joseph Geneveux à Hugh Finlay (en français). Accuse réception de sa commission de maître de poste. 172

1er juin, Montréal. Saint-George Dupré à Hugh Finlay (en français). Recommande l'établissemennt de postes aux chevaux sur la rive sud du Saint-Laurent. 173

9 juin, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Transmet la lettre de Dupré au sujet des postes aux chevaux (p. 173), et demande des instructions. 175

19 juin, Québec. Labadie et Dubord à Hugh Finlay (en français). Suggestions relativement à la route et au passage d'eau entre Québec et Montréal. 177

20 juin, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand (en français). Suggestions pour assurer aux maîtres de poste le privilège de fournir des chevaux de poste aux voyageurs. 179

23 juin, Québec: Le même au même. Demande des instructions sur la question de se servir des nouvelles et des anciennes routes et sur la manière d'agir avec les maîtres de poste récalcitrants, avec la carte des deux chemins. 184

Sans date Le même au même. Rapport sur les routes postales, les postes aux chevaux et les maîtres de poste. 186

Le même au même. A conféré avec M. Saint-George Dupré sur la question d'établir des postes aux chevaux entre Longueuil et Saint-Jean par voie de Chambly. 194

Saint-George Dupré à Hugh Finlay (en français). Observations sur l'utilité d'établir des postes aux chevaux de Longueuil à Saint-Jean, à Sorel, etc. 195

1780.
27 juillet, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Rapport sur sa tournée d'inspection des routes postales, des postes aux chevaux, etc. Long rapport détaillé (29 pages). Page 197

— juillet. Le Très honorable M. Carteret à Hugh Finlay. On s'attend à des succès dans la Caroline du Nord. Désire que M. Finlay ait un congé. 226

21 septembre, Québec. Hugh Finlay à L. Genevay. Les plaintes des maîtres de poste sur le mauvais état des routes et la conduite irréfléchie des voyageurs, etc. 227

25 septembre, Québec. Le même au même. Notes sur son rapport au sujet des routes, etc. 230

— septembre. Québec. Le même au même. Demande des instructions pour l'établissement d'une poste à Chambly. 246

9 octobre. Québec. Le même au même. Demande des instructions. 236

30 octobre, Québec. Le même au même. Demande des instructions relativement aux lettres expédiées. 237

18 décembre, Québec. Le même au capitaine Mathews. Les difficultés qu'on trouve à établir la route par Lorette. 238

20 décembre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Que le général Haldimand ne veut pas multiplier les maîtres de poste. 242

Québec. Le même au même. Au sujet de la nomination d'un maître de poste en remplacement d'Olivier. 243

1781.
28 janvier, Québec. Le général Haldimand au même. Ordre de faire une tournée d'inspection des postes. 247

30 janvier, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Rapport d'une tournée d'inspection des postes aux chevaux, avec des notes relatives au grain et au bétail du district. 249

1er février, Montréal. Le même à A. Mabane. Ce qu'on pense d'une invasion dans les districts ruraux, et opinions sur l'à-propos de vendre leurs produits. 272

Correspondance avec le Directeur Général des Postes Finlay

1778-1784.—Vol. 2.

B. 200-2. **B. M., 21, 860.**

(Contient aussi la correspondance avec T. Ainslie, percepteur des douanes, Québec.)

1777.
4 avril, Londres. La Trésorerie à Thomas Ainsley. Le rhum destiné aux troupes sera admis en franchise. 535

2 juin, Québec. Thos. Ainslie à sir Guy Carleton. Avec la lettre de la Trésorerie au sujet du rhum. 536

22 juillet, Québec. Le même à S. Phillips. L'avertit qu'il néglige l'accomplissement de ses devoirs. 581

1778.
4 juillet, Québec. Le même au général Haldimand. Demande des instructions relativement au congé d'un navire en destination de New-York. 537

4 juillet, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé à Thomas Ainslie. Que congé peut être donné au navire (p. 537) en destination de New-York. 538

5 août. Québec. Ainslie à Haldimand. Demande un lopin de terre dans la ville pour y construire une grange, etc. 539

6 août, Québec. Le même au capitaine Mathews (?) A l'effet que sa demande d'un emplacement pour une grange, etc., soit présentée au général. 540

1777.
6 août, Québec. Le capitaine Mathews (?) à Thos. Ainslie. Qu'il ne peut lui être concédé d'emplacement. Page 541

1780.
5 avril. Québec. Thos. Ainslie. Etats des douanes pour 1778-79. 542

Le même à Jenkin Williams. Que l'ordonnance ayant pour objet d'interdire l'exportation du blé, etc., sera obéie par les autorités douanières. 547

18 mai, Québec. Le même au capitaine Mathews (?) Emplois vacants à la douane. 548

18 mai, Québec. Le même au général Haldimand. Demande que les emplois vacants à la douane soient remplis. 549

25 mai, Québec. Le capitaine Mathews à Thos. Ainslie. Nomination à un emploi vacant à la douane. 550

26 mai, Québec. Le même au même. Qu'il sera pris les mesures nécessaires pour que le préposé des douanes nouvellement nommé ait les qualités voulues. 551

31 mai, Québec. Thos. Ainslie au capitaine Mathews. Représente que le préposé des douanes nouvellement nommé s'est rendu coupable d'ivresse. 552

1er juin, Québec. Le capitaine Mathews à Thos. Ainslie. Qu'un autre a été substitué au préposé des douanes nouvellement nommé, qui a été dénoncé comme s'étant enivré. 554

16 juin, Québec. Thos. Ainslie au général Haldimand. Lui transmet copie des instructions données aux douaniers. 555

7 juillet, Québec. Le capitaine Mathews à Thos. Ainslie. Demande la transmission de l'état des droits de douane. 556

10 juillet, Québec. Le général Haldimand à Thos. Ainslie. Qu'il devra aider à la mise en vigueur de l'ordonnance relative au blé, etc. 557

11 juillet, Québec. Thos. Ainslie au général Haldimand. Aidera à la mise à effet de l'ordonnance relative au blé, etc. Demande copie du rapport des douanes, préparé par le Conseil. 558

21 juillet, Québec. Le même au même. Fait rapport d'un cas de contrebande. 560

1781.
13 janvier, Quebec. David Lynd (en français). Procès-verbal de la route postale par la Jeune Lorette. 381

4 février, Québec. A. Mabane à Hugh Finlay. Les faux états du blé. Le mécontentement à L'Assomption. La quantité du blé, etc. (*Voir* p. 277.) 513

— février. Le même au même. L'objet de la proclamation ordonnant de faire battre le blé. Les probabilités d'une invasion. Si elle est couronnée de succès, le Canada sera admis dans la Confédération américaine. (*Voir* p. 277.) 516

7 février, Montréal. Hugh Finlay à A. Mabane. L'opinion des habitants sur l'impossibilité d'une invasion en hiver. Leur répugnance à battre leurs grains et les états insuffisants qu'ils en font. 277

8 février, Montréal. Le même au même. Faux états de grains et de bétail fait par les habitants de Laprairie. 283

12 février, Montréal. Le même au même. Les états de grain, etc., de L'Assomption. Le prix du blé. 285

17 février, Québec. Le même au général Haldimand. Constate l'effet de la proclamation, qui a été de réduire le prix du grain. Le danger de le laisser tomber entre les mains des accapareurs. 286

17 février, Québec. Le même au même. Rapport d'une tournée d'inspection des postes aux chevaux; s'est enquis de la nécessité d'établir des postes sur la rive sud du Saint-Laurent. 293

2 mars, Québec. Le même au même. A propos de l'établissement de postes à partir de Sorel et de Longueuil et sur la rive sud du Saint-Laurent. 309

3 mars, Québec. Le général Haldimand à Hugh Finlay. Approuve son rapport. Au sujet de l'établissement de nouvelles postes. 311

1781.

31 mars, Québec. Pierre Antaya à Hugh Finlay (en français). Il résigne comme maître de poste, n'ayant pas de quoi nourrir ses chevaux. Page 313

1er avril, Saint-Jean. Colin McKenzie au même. Demande la permission, ainsi que son beau-frère, d'héberger les voyageurs, pour compenser les pertes que lui ont causées les relais de poste. 314

6 avril, Québec. Louis Rainville au même (en français). Que personne ne veut entreprendre le service des malles de Laprairie à Longueuil, Chambly et Saint-Jean, sauf les trois aubergistes, qui s'en chargeraient à condition qu'il ne sera pas donné d'autres licences que les leurs pour la vente des spiritueux à LaPrairie. 316

12 avril, Québec. Hugh Finlay à L. Genevay. Lui transmet des pièces relatives aux maîtres de poste. 319

23 avril, Sorel. Le capitaine Barnes à Hugh Finlay. La nécessité d'établir une poste entre Sorel et Saint-Ours, et recommande un homme compétent. 321

28 avril, Québec. Hugh Finlay à L. Genevay. Avec la lettre du capitaine Barnes (p. 321). Recommande Lauchevin comme maître de poste. 323

3 juillet, Rivière-du-Loup. J. B. Perrault à Hugh Finlay (en français). Rapport sur l'état des routes. 337

14 juillet, Québec. Thos. Ainslie à M. Nickolls. On se plaint de la négligence qu'il met à remplir ses devoirs. 567

18 juillet, Québec. Le même au même. S'il ne fait pas mieux, son emploi sera déclaré vacant. 568

14 et 18 juillet, Québec. Le même à S. Phillips. Sur sa négligence à remplir ses devoirs. 582

19 juillet, Québec. S. Philips à Thos. Ainslie. Réponse aux accusations de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs. 584

19 juillet, Québec. Charles Nickolls au même. Réponse aux plaintes l'accusant de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs. 569

23 juillet, Québec. Thos. Ainslie à MM. Phillips et Nickolls. A transmis aux commissaires la correspondance au sujet de la négligence dont ils sont accusés dans l'accomplissement de leurs devoirs. 571

23 juillet, Québec. Le même à Philips. Soumettra la correspondance à la Trésorerie. (Datée de 1782, mais évidemment de 1781.) 586

26 juillet, Québec. Le capitaine Mathews aux douanes. Autorise le débarquement de la cargaison d'un navire, déclaré exempt de maladies contagieuses. 562

22 août, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Demande un congé pour solliciter à Londres l'emploi de surintendant des postes. 519

29 août, Québec. Thos. Ainslie à Charles Nickolls. Le destitue pour cause de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs. 572

29 août. Québec. Le même à S. Phillips. Par suite de son absence, va demander que son emploi (de Phillips) soit rempli. 586

3 septembre, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Son idée d'aller en Angleterre ; serait en état de donner des renseignements sur les affaires américaines. Les doutes sur de futurs événements et sur le retablissement de la paix. Plaintes des maîtres de poste. 324

13 septembre, Québec. Thomas Ainslie au capitaine Mathews. Le congé donné au *Hopewell* en destination de Terreneuve. 563

13 septembre, Québec. Le même au même. Navires prenant leur congé pour Terreneuve. 564

22 septembre, Québec. Hugh Finlay aux maîtres de poste (en français). Qu'il a présenté au général leur petition demandant une augmentation de leurs revenants-bons. Les avertit de ne pas abandonner les postes, parce

1781.

qu'ils ne seraient pas réinstallés quand viendront des temps meilleurs. Page 329

8 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à Thomas Ainslie. Demande une estimation du montant probable des droits provinciaux. 565

10 octobre, Montréal. Hugh Finlay à M. Bélaire, Maskinongé (en français). Qu'il fasse mettre en bon ordre les routes de son district. 340

13 octobre. Québec. Le même au général Haldimand. Rapport sur les postes aux chevaux, les routes, etc. 331

13 octobre. Québec. Le même au même. Plan proposé pour tenir les routes en bon ordre. 342

16 octobre, Québec. Thomas Ainsley au même. Montant des droits provinciaux jusqu'au 10 octobre. 566

17 octobre, Québec. Le même à la Trésorerie. Avec la correspondance relative aux fonctionnaires coupables de négligence à remplir leurs devoirs. 573

18 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Avec congé. 344

19 octobre. Québec. Le même au même. Que le général Haldimand accepte M. Phillips comme remplaçant de M. Finlay. 345

22 novembre, Québec. Thomas Ainslie au général Haldimand. Avec un état du revenu payable au receveur général. 575

30 décembre, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Plainte contre Baribeau, maître de poste. Préfère faire une tournée d'inspection des postes plutôt que d'écrire. Les bons effets de visites personnelles. 346

Sans date. Le même au même. Au sujet d'une boîte envoyée par la poste. 348

Hugh Finlay. Route qu'il se propose de suivre pour s'enquérir de la quantité de blé qu'il y a dans le pays tout en inspectant les postes aux chevaux. 515

Le même. Instructions proposées pour la gouverne du surintendant des postes dans la province de Québec. 526

1782.

16 janvier, Québec. Le capitaine Mathews à Thomas Ainslie. Ses comptes devront être examinés. 576

22 janvier, Londres. Hugh Finlay à lord George Germaine. Pétition demandant d'être nommé surintendant des postes de la province. 349

20 février, Londres. Le même au directeur général des postes. Pétition relative à sa nomination comme surintendant des postes de la province. 353

25 février, Londres. Le même à M. Ellis. Lui demande d'appuyer sa pétition aux fins d'être nommé surintendant des postes. 351

26 février, Québec. Thos. Ainslie au capitaine Mathews. Qu'il ne peut faire de paiements, sauf par ordre de la Trésorerie. 577

27 février, Londres. Le directeur général des postes à Welbore Ellis. Recommande la demande faite par M. Finlay pour être nommé surintendant des postes. 356

12 mars, Machiche. Conrad Gugy à Hugh Finlay. Au sujet de l'arrangement relatif à la poste de la Rivière-du-Loup. 361

18 mars, Londres. Hugh Finlay au général Haldimand. Au sujet de sa demande à l'effet d'être nommé surintendant des postes. 358

4 mai, Montréal. Le capitaine Mathews à Thos. Ainslie. Les comptes provinciaux devront être examinés. 578

12 juin, Québec. Thos. Ainslie au général Haldimand. Défère un cas à sa considération. 579

14 mai, Québec. Le général Haldimand à Thos. Ainslie. L'aidera dans l'accomplissement de ses devoirs. 580

8 juillet, Québec. Hugh Finlay à D. Forbes. Que les adjoints ne nuiront pas aux maîtres de poste. 368

1782.

15 juillet. Québec. Hugh Finlay à D. Forbes. Sur les rapports des maîtres de poste avec leurs adjoints. Page 369

30 août, Québec. S. Phillips à Thos. Ainslie. Qu'il désire nommer un adjoint parce qu'il est obligé d'expédier des provisions aux postes des pays d'en haut. 587

31 août, Québec. Thos. Ainslie à S. Phillips. Dans l'état actuel des affaires, acceptera un adjoint, mais ne peut consentir à faire de l'emploi une sinécure. 589

20 octobre, Québec. Le général Haldimand à Thomas Ainslie. Les états de recettes en Canada doivent être envoyés à la Trésorerie. 590

30 octobre. Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. A propos de sa tournée, voir M. Gugy au sujet de la poste de la Rivière-du-Loup. 370

4 septembre, et 1er novembre, Québec. Gustavus Leffler. Convention par rapport à S. Phillips. 591

6 novembre, Trois-Rivières. Hugh Finlay à C. Gugy. Sur la mésintelligenee entre M. Forbes, maître de poste, et son adjoint. 382

9 novembre, Québec. Le même au général Haldimand. Rapport sur sa tournée d'inspection des postes. 371

10 novembre, Québec. Samuel Phillips au même. Pétition demandant d'être réintégré dans son emploi. 593

16 novembre, Québec. Hugh Finlay à M. Gugy. Observations sur la lettre de M. Conrad Gugy au sujet des arrangements pour le poste de la Rivière-du-Loup. 363

3 décembre, Québec. Le capitaine Mathews à S. Phillips. Que le général ne peut le réintégrer dans son emploi. 597

10 décembre, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Dit que M. Livius à demandé la concession des forges de Saint-Maurice; que la pétition de M. Gugy au même effet pourrait venir en conflit avec cette demande. 384

13 décembre, Québec. Le même (pas d'adresse) (en français). Notes sur la concession des forges de Saint-Maurice. 385

20 décembre, Québec. Le même au général Haldimand. Qu'il est improbable que M. Livius obtienne la concession des forges de Saint-Maurice. 387

26 décembre, Québec. Le même au capitaine Mathews. Qu'ordre devrait être donné aux maîtres de poste de se conformer à la loi. Désire avoir des instructions relativement au cas de Baribeau. 388

27 décembre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Les règlements sur les postes doivent être exécutés. Le cas de Baribeau sera l'objet d'une enquête. Opinion favorable de Goin. 390

1783.

1er janvier, Québec. Hugh Finlay. Avis à l'effet que les règlements sur les postes doivent être exécutés. 392

9 janvier, Québec. Le même au capitaine Mathews. Suggestions à propos de règlements au sujet des calèches de poste. 393

16 février, Québec. Le même au même. Arrangements pour le voyage du gouverneur, ainsi que pour le service continu des maîtres de poste. 394

18 février, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Le général donne son approbation à sa tournée d'inspection et à la destitution de Naud. Tempérer la rigueur des règlements dans certains cas. 396

20 mars, Québec. Hugh Finlay au général Haldimand. Rapport sur sa tournée d'inspection des routes postales et des postes aux chevaux, etc. 397

21 mars, Québec. Le même au capitaine Mathews. Suggère l'à-propos d'empêcher les hommes influents de prendre le chemin passant par le Cap-Rouge contrairement à la loi. 405

1783.
— mars, Lorette. Pierre Voyer (en français). Pétition aux fins d'obliger les postillons à obéir à la loi en conduisant à Lorette ceux qui voyagent en poste. Suivent le jugement de la cour et le règlement. Page 407

21 avril, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. En reconnaissance des obligations qu'il doit au général. 412

26 juin, Québec. Le même au même. Avec des pièces, etc. 413

28 juin, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Au sujet de l'expédition par eau de la malle. 415

28 juin, Québec. Le même au même. Il ne sera pas établi de postes aux chevaux en bas avant qu'on ait fait de bons chemins. 415

15 juillet, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Rapports sur de nouvelles routes. 416

27 juillet, Philadelphie. Elzéar Levy à Hugh Finlay. Extraits d'une lettre au sujet des nègres réfugiés et de l'usage que feront les Américains du refus de les livrer, etc. 419

28 juillet, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Retard à faire de nouvelles routes. 422

23 août, Québec. Le même au même. Accuse réception d'une lettre adressée à lord North. 423

5 septembre, Québec. Le même au même. Plaintes des courriers au sujet des retards causés par les maîtres de postes. 424

11 septembre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Il est autorisé à faire la tournée d'inspection des poste. Les maîtres de poste seront punis pour violation de leur contrat. 426

29 septembre, Montréal. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Le mauvais état des routes est la cause des retards dont souffrent les courriers. Offres de règlement de M. Monier, etc. 427

2 octobre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Le général ne décidera rien dans le moment au sujet des offres de M. Monier. 429

4 octobre. Cap de la Madeleine. J. B. Corbin au général Haldimand (en français). Pétition pour augmentation du prix de la traversée au passage d'eau de Saint-Maurice. 430

5 octobre. Hugh Finlay au général Haldimand. Rapport d'une tournée d'inspection chez les maîtres de poste, du 26 septembre au 5 octobre. 432

9 octobre, Québec. Le même au capitaine Mathews. Lui transmet la pétition de Corbin (p. 430). 440

31 octobre, Québec. Le même au même. Plaintes contre Baribault, maître de poste de Sainte-Anne. (Ailleurs, Baribeau.) 441

31 octobre, Quebec. Le même au même. Sur la conduite de Baribault et l'offre faite de la poste au capitaine de milice. 444

1er novembre Québec. Le même au même. Résignation de Baribault. 445

9 novembre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Gouin doit être nommé maître de poste en remplacement de Baribault. 446

11 novembre, Sainte-Anne. Louis Gouin à Hugh Finlay (en français). Refuse la commission de maître de poste. 447

12 novembre, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Le refus par Gouin de la commission, etc. 448

21 novembre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Il ne sera pas ouvert de communication avec New-York avant que la paix ne soit officiellement annoncée. 449

22 novembre, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Explique sa proposition relativement aux lettres en destination de New-York. 451

1783.
22 novembre, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Propose d'envoyer un paquet de lettres pour New-York. Page 450

24 novembre, Québec. Le capitaine Mathews à Hugh Finlay. Il sera envoyé un passeport, mais pas de lettres à New-York jusqu'à ce que soit reçue une autorisation à cet effet. 453

24 novembre, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Le remercie du passeport. Ne fera pas connaître au public l'occasion d'envoyer des lettres à New-York. 452

3 décembre et 7 janvier 1784, Londres. Le directeur général des postes à Hugh Finlay. Que son emploi doit prendre fin par suite de la reconnaissance de l'indépendance américaine. La communication entre Londres, Halifax et Québec, et le compte à rendre des recettres. 454

10 décembre, Québec. Hugh Finlay. Avis sur ce qu'il est malséant aux voyageurs de passer les postes aux chevaux quand il fait beau, pour économiser quelques deniers. 457

Le même (en français). 460

23 décembre, Québec. Le même au capitaine Mathews. Demande s'il peut être préparé une malle qui partirait avec sir John Johnson. 463

1784.
5 janvier, Québec. Douanes. Etats des droits provinciaux. 598

7 janvier, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Au sujet de la malle proposée pour sir John Johnson. 464

2 février, Montréal. Les marchands de Montréal à Hugh Finlay. Pétition aux fins d'établir une communication postale par voie de New-York. 465

8 février, Québec. Hugh Finlay au capitaine Mathews. Avec la pétition des marchands de Montréal. Résignation du maître de poste de Montréal. Maître de poste à Chambly. 468

9 février, Québec. Le même au même. Au sujet de la route postale par New-York. La résignation du maître de poste de Montréal. 470

27 février, Québec. Le même au même. Les recettes et les dépenses des malles expédiées par Halifax. Va remplacer le maître de poste de Montréal. 471

1er mars, Québec. Le même au même. Les frais de transport des malles avec un sommaire des recettes. 473

27 mars, Québec. Le même au même. A donné ordre au maître de poste d'être prêt pour les conseillers. L'état des affaires. 476

27 mars, Québec. Le même au même. Les modifications proposées à l'ordonnance réglementant les postes. 477

2 avril, Québec. Le même au même. Demande un passeport pour un courrier qui irait à New-York, et la permission de préparer une malle en conséquence. 479

1er mai, Québec. Le même au même. L'administration des postes dans les provinces abandonnée par le département impérial des postes. 481

4 mai. Québec. Le même au même. Le changement d'administration des postes. Demande d'avoir le contrôle des postes canadiennes. 483

6 mai, Québec. Le même au même. Rapport des malles expédiées de Falmouth. 485

8 mai, Québec. Le même au même. Son vif désir d'expédier des lettres à New-York. 486

8 mai, Québec. Le même au même. Extrait de lettres relatives aux malles expédiées de Falmouth. 488

12 mai, Québec. Le même au même. Extrait d'une lettre de New-York en date du 24 avril, disant que la malle de mars était arrivée à ce port, que celles de décembre à mars en destination d'Halifax et du Canada étaient encore à Falmouth. 480

1784.
15 mai, Québec. Hugh Finlay. Compte des frais d'expédition de la malle à Halifax. Page 489

17 mai, Québec. Le même au major Mathews. Au sujet des pertes résultant de l'expédition des malles à Halifax. 491

3 juin, Québec. Le même au même. Encore au sujet des frais d'expédition des malles à Halifax. Va s'enquérir de l'état des postes aux chevaux, etc. 492

5 juin, Québec. Le même au même. Sur les malles en destination d'Halifax; au sujet des maîtres de poste. 494

7 juin, Québec. Le même au même. Sa demande de terres à la Baie-des-Chaleurs. Les demandes de terres faites par les défenseurs de Québec doivent avoir la préférence sur celles des loyalistes de provinces lointaines. 499

8 juin, Québec. Le même au même. Met en comparaison les demandes de terres faites par des citoyens et celles faites par les loyalistes. 502

8 juin, Québec. Le même au même. L'interruption du trajet à Halifax; l'emploi de Thompson; son caractère. Les fonctions de Finlay et ses médiocres émoluments. 504

Sans date. Le général Haldimand à Hugh Finlay. A ordonné une enquête sur les comptes des postes. 506

Hugh Finlay (en français). Formule d'ordre enjoignant de réparer les routes. 507

Le même. Formule de liste des postes aux chevaux entre Québec et Montréal. 508

F. Corbin à Hugh Finlay (en français). Demande à être nommé inspecteur de chemins. 509

Le même au même (en français). Lui transmet une demande de Pierre Félix sollicitant une commission de maître de poste; représente aussi en quel état sont les chemins de Chambly à Sorel. 510

Labadie, courrier (en français). Se plaint du mauvais état des routes de Lormière et Lorette. 518

Hugh Finlay (en français). Ordres et instructions qu'il propose pour les maîtres de poste. 521

Administration des postes. Copie d'un article de l'acte 5, George III (1765), relatif à l'administration des postes. 529

Postes. Formule (en français) de commission de maître de poste. 534

Le général Haldimand à Thomas Ainslie. Que M. Mills peut-être nommé en remplacement de Phillips. 599

Commissaires des douanes. Instructions aux préposés et aux visiteurs, avec formule. 600

PRÉCIS

DE LA

COLLECTION HALDIMAND

VOL. III.

STATISTIQUE

DU

COMMERCE DE QUÉBEC

1768—1783

B. 201. (IL Y A EU ERREUR DANS LE TITRE, ON Y A INCLUS 1784.) B.M. 21,861.

²B. 201. B.M. 21,861.

1.—Liste des navires et vaisseaux arrivés à Québec, ainsi que leurs cargaisons et les droits dévolus à la Couronne depuis l'établissement du Bureau américain. Aussi des droits provinciaux depuis la sanction de l'Acte concernant les droits jusqu'au 1er janvier 1780.

Date.	Arrivages de—	Vaisseaux.	Tonneaux.	Canons.	Hommes	Cargaisons.	Droits.
							£ s. d.
1768...	(1) Grande-Bretagne	15	2,109	.....	158	(4) Marchandises, les produits de la Grande-Bretagne et des Antilles; aussi vins	235 14 6
	(2) Les Antilles et du sud de l'Europe, l'Afrique etc	7	720	.....	68	(5) Rhum, sucre, mélasse, café, sel, vins, etc.	120 5 1
	(3) Du continent d'Amérique	17	785	.....	96	(6) Munitions navales, chandelles, etc., bien que leurs cargaisons soient ordinairement composées des produits de l'Europe et des Antilles.	.....
		39	3,614	.....	322		355 19 7
1769...	1	27	4,486	.....	286	4	505 17 6
	2	5	745	.....	45	5	82 4 1
	3	50	2,080	.....	256	6	.....
		82	7,311	.....	587		588 1 7
1770...	1	20	2,570	.....	193	4	354 3 2½
	2	6	275	.....	34	5	340 15 8
	3	22	1,325	.....	137	6	.....
		48	4,170	.....	364		694 18 10½
1771...	1	29	3,368	.....	273	4	532 19 2
	2	16	1,496	6	135	5	115 8 7
	3	32	1,720	.....	189	6	69 19 8
		77	6,584	6	597		718 7 5
1772...	1	26	2,837	.....	232	4	238 13 1½
	2	14	1,297	.....	133	5	142 6 9
	3	22	1,179	.....	139	6	.....
		62	5,313	.....	504		380 19 10½

1773...	1	43	5,098	10	399	4	352 19 0	
	2	5	280	.....	30	5	138 4 0	
	3	39	2,599	.....	256	6	.....	
		87	7,977	10	685		491 3 0	
1774...	1	55	7,040	.....	325	4	183 15 10	
	2	25	1,705	.....	139	5	789 5 9	
	3	76	5,427	.....	469	6	214 15 6	
		156	14,172	.....	1,133		1,187 16 1	
1775...	1	64	8,144	.....	587	4	979 10 7	
	2	15	1,214	.....	102	5	567 9 9	
	3	36	2,4 3	.....	198	6	113 9 3	
		115	11,791	.....	887		1,660 9 7	
1776...	1	27	4,959	194	415	4	382 2 9	
	2	6	525	.....	54	5	996 4 0	
	3	16	874	.....	75	6	229 18 0	
		49	6,358	194	541		1,608 4 9	
1777...	1	43	5,922	268	537	4	1,234 19 8½	
	2	12	1,008	50	145	5	152 5 0¾	
	3	14	731	18	73	6	.....	
		69	7,661	336	755		1,387 4 9¼	
1778...	1	38	6,111	290	595	4	260 7 7	
	2	18	1,511	81	209	5	1,048 5 6	
	3	20	1,923	78	273	6	29 5 8	
		76	9,545	449	1,077		1,346 5 8	
1779...	1	41	6,206	372	727	4	445 17 9	
	2	11	1,341	80	187	5	580 14 5	
	3	7	395	14	63	6	.....	
		59	7,942	466	977		1,026 12 2	

2—Suite de la liste depuis l'établissement du Bureau américain jusqu'à son abolition le 5 avril 1784.

Date.	Arrivages de—	Vaisseaux	Tonneaux	Canons.	Hommes.	Cargaisons.	Droits.
							£ s. d.
1780...	1	27	4,551	152	417	4	262 0 3½
	2	10	1,314	93	219	5	2,011 2 0½
	3	5	485	12	40	6	233 11 6
		42	6,350	262	676		2,506 13 9¾
1781...	1	52	8,502	202	824	4	700 18 1½
	2	12	1,500	101	229	5	801 13 8¾
	3	6	505	26	56	6	397 2 11¼
		70	10,507	329	1,109		1,899 14 9½
1782...	1	61	10,957	509	1,422	4	1,438 13 8
	2	9	1,170	78	225	5	1,750 15 2½
	3	2	120	12	23	6	58 16 6
		72	12,247	599	1,760		3,248 5 4½
1783...	1	39	6,037	2	466	4	565 14 11½
	2	15	1,315	.....	125	5	762 7 2½
	3	16	1,410	.....	127	6	479 18 0
		70	8,792	2	718		1,808 0 2

THOMAS AINSLIE,
Percepteur.

IMPORTATIONS.

Date.	De	Rhum.	Mélasse.	Vins.		Sucres.			Thé.	Poudre à canon.	Sel.	Café.		
		Gallons.	Gallons.	Tonn'x.	Gallons.	Qtx.	qrts.	lbs.	Lbs.	Lbs.	Boiss.	Qtx.	qrts.	lbs.
	De la liste 1:—													
1768.....	(1) Grande-Bretagne	.....	.....	195	133	.....	.....	.....	4,293	14,100	.....	.....	.....	.....
	(2) Antilles	8,000	15,158	.....	.....	150	0	0	.....	.....	14,000	56	0	0
	(3) Contin. d'Amérique..	250,754	3,534	.....	.....	62	0	0	.....	.....	3,000	90	3	0
		285,754	18,629	195	133	212	0	0	4,293	14,100	17,000	146	3	0
1769	1	.....	.....	556	155	.....	.....	.....	3,953	51,500	100	.....	.....	.....
	2	19,943	14,757	.....	.....	79	2	0	.....	.....	8,800	.....	.....	.....
	3	248,385	39,730	54	.....	116	1	0	.....	.....	200	229	0	0
		268,328	54,487	610	155	195	3	0	3,953	51,500	9,100	229	0	0
1770.....	1	.....	.....	492	72	.....	.....	.....	7,785	72,760	2,869	.....	.....	.....
	2	19,557	36,870	.....	.....	143	1	0	.....	.....	.....	4	2	0
	3	213,829	44,374	32	.....	374	0	0	.....	.....	2,060	125	0	0
		233,386	81,244	524	72	517	1	0	7,785	72,760	5,929	129	2	0
1771	1	224	.....	306	20	.....	.....	.....	11,527	60,475	8,812	.....	.....	.....
	2	4,308	34,714	.....	.....	361	3	0	.....	.....	33,840	.....	.....	.....
	3	216,055	35,438	25	12	283	2	0	365	.....	10,437	347	1	0
		220,587	70,152	331	32	645	5	0	11,892	60,475	52,089	347	1	0
1772.....	1	111	.....	152	.....	.....	.....	.....	10,720	54,250	6,333	.....	.....	.....
	2	19,815	32,090	.....	.....	149	0	0	.....	.....	69,020	.....	.....	.....
	3	265,469	30,983	43	128	354	2	0	Prize 360	.....	1,000	267	0	3
		283,395	62,073	195	128	503	2	0	11,080	54,250	76,323	267	0	3

IMPORTATIONS—*Fin.*

Date.	De	Rhum.	Mélasse.	Vins.		Sucres.			Thé.	Poudre à canon.	Sel.	Café.		
	De la liste 1—*Fin.*	Gallons.	Gallons.	Tonn'x.	Gallons.	Qtx.	qrts.	lbs.	Lbs.	Lbs.	Boiss.	Qtx.	qrts.	lbs.
1773.....	1	767	.....	790	20	.....	.....	.....	7,031	138,656	2,000	.....	.....	.....
	2	28,061	1,675	.....	.....	11	0	0	.....	.....	2,000	.....	.....	.....
	3	349,805	98,605	53	.....	960	2	0	.....	.....	1,500	244	2	0
		378,633	100,280	843	20	964	0	0	7,031	138,656	5,500	244	2	0
1774	1	3,951	.....	359	30	.....	.....	.....	3,921	46,450	5,880	.....	.....	.....
	2	47,186	101,219	.....	.....	600	0	0	.....	.....	37,350	.....	.....	.....
	3	701,305	92,340	86	211	487	0	0	.....	.....	28,816	262	3	0
		752,442	193,559	445	241	1,087	0	0	3,921	46,450	72,046	262	3	0
1775.....	1	3,437	.....	1,198	.....	.....	.....	.....	13,903	75,806	.....	.....	.....	.....
	2	3,963	64,701	.....	.....	348	0	0	.....	.....	6,000	12	3	1
	3	.....	.....	20	.....	250	0	0	.....	.....	8,376	.....	.....	.....
		7,400	64,701	1,218	.....	598	0	0	13,903	75,806	14,376	12	3	1
1776.....	1	25,042	.....	211	150	.....	.....	.....	23,884	62,200	.....	.....	.....	.....
	2	22,952	36,859	109	50	365	1	12	.....	.....	.....	176	3	8
	3	68,150	41,645	4	.....	319	0	0	.....	.....	.....	208	2	19
		116,144	78,504	324	200	684	1	12	23,884	62,200	.....	385	1	27
1777.....	1	141,837	.....	772	67	.....	.....	.....	49,743	130,270	.....	.....	.....	.....
	2	73,211	16,646	31	234	1,103	0	0	.....	.....	2,000	236	3	10
	3	48,863	43,604	42	.....	27	0	0	.....	.....	2,500	93	0	0
		263,911	60,250	846	49	1,130	0	0	49,743	130,270	4,500	334	3	10
1778.....	1	124,030	14,635	542	236	.....	.....	.....	40,715	137,058	12,969	.....	.....	.....
	2	191,182	63,317	274	64	51	1	4	.....	.....	16,700	529	2	17

	3	63,370	82,832	.....	20 0 0	.....	.....	.....	98 0 0			
		378,582	160,774	817 48	71 1 4	40,715	137,058	29,669	627 2 17			
1779	1	262,984	31,106	745 37	.....	34,854	50,600	6,000	.....			
	2	187,858	23,940	43 198	963 1 0	.....	.....	.....	301 1 0			
	3	.....	28,153	.....	590 0 0	.....	.....	6,350	115 2 0			
		450,842	83,199	788 235	1,453 1 0	34,854	50,600	12,350	416 3 0			
	De la liste 2 ;—											
1780	1	127,100	.....	930	315 de prix ... / 353 v. d'Angl.	18,654	6,130	6,170	229 2 16			
	2	105,907	104,658	229 167	960 0 0	.....	.....	2,500	288 1 16			
	3	.....	.....	68	.....	.....	.....	4,250	86 0 0			
		233,007	104,658	1,227 167	1,638 0 0	18,654	6,130	13,920	704 0 4			
		Cognac venant d'Ang. 16,262 / do do de l'étr. 11,324		Tabac	10,260 lbs.							
1781	1	91,208	.....	1,021	2,547 3 19	50,540	67,308	22,549	207 2 0			
	2	253,055	80,331	88 195	.....	.....	.....	13,400	660 1 0			
	3	.....	.....	70	.....	.....	.....	15,900	.....			
		344,263	80,331	1,179 195	2,547 3 19	50,540	67,308	51,849	867 3 0			
		Cognac venant d'Ang. 243,361 / do do de l'étr. 58,215		Tabac	64,020 lbs.							
1782	1	24,353	.....	281	933 3 0	30,329	25,800	.....	219 2 0			
	2	48,418	58,072	433 173	.....	.....	.....	.....	.....			
	3	.....	.....	.....	57 9 0	.....	.....	.....	37 1 8			
		72,771	58.072	714 173	990 3 0	30,329	25,800	.....	256 3 8			
		Cognac venant d'Ang. 553,978 / do do de l'étr. 102,166		Tabac	5,300 lbs.							
1783	1	60,000	.....	674	.....	23,045	20,800	.....	.....			
	2	46,080	139,481	131 90	.....	.....	.....	.....	.....			
	3	2,265	.....	.....	.....	.....	.....	57 ton'x	64 0			
		108,345	139,481	805 90	.....	23,045	20,800	57 ton'x	64 0 0			
		Cognac venant d'Ang. 162,329 / do do de l'étr 19,512		Tabac	55,479 lbs							

DROITS PROVINCIAUX.

Année.	—	Argent à 5s. 6d. l'once.			Droits.		
		oz.	dwt.	grs.	£	s.	d.
1775	Pendant le trimestre terminé le 5 juillet	583	6	0	159	11	3
	do 10 octobre	2,027	16	0	557	13	2
	do 5 janvier	1,907	5	2	524	9	11
					1,241	14	4
1776	Pendant le trimestre terminé le 5 avril						
	do 5 juillet	1,257	15	0	345	17	9
	do 10 octobre	11,312	15	14	3,111	0	4
	do 5 janvier	1,125	5	12	309	8	11½
					3,766	7	0½
1777	Pendant le trimestre terminé le 5 avril						
	do 5 juillet	9,509	10	0	2,615	2	3
	do 10 octobre	3,388	8	0	931	16	2½
	do 5 janvier	2,711	1	0	745	10	9½
					4,292	9	3
1778	Pendant le trimestre terminé le 5 avril						
	do 5 juillet	3,190	12	0	877	8	2
	do 10 octobre	22,638	10	0	6,225	11	10
	do 5 janvier				998	19	0
					8,101	19	0
1780	Pendant le trimestre terminé le 5 juillet				509	15	0
	do 10 octobre				3,509	12	6½
	do 5 janvier				592	0	7½
					4,611	8	2
1781	Pendant le trimestre terminé le 5 avril						
	do 5 juillet				606	9	8½
	do 10 octobre				6,231	19	8
	do 5 janvier				4,635	10	7½
					11,473	19	0
1782	Pendant le trimestre terminé le 5 avril						
	do 5 juillet				3,888	9	10
	do 10 octobre				8,166	16	7¾
	do 5 janvier				981	4	0¾
					13,036	10	6½
1783	Pendant le trimestre terminé le 5 avril						
	do 5 juillet				4,535	3	8
	do 10 octobre				1,242	2	3
	do 5 janvier				334	1	1½
					6,111	7	0½
1784	Pendant le trimestre terminé le 5 juillet				277	19	3½
	do 10 octobre				373	14	6
					651	13	9½

SOMMAIRE des droits sur les importations et droits provinciaux de Québec, depuis l'année 1768 jusqu'à l'année 1784, inclusivement.

Année.	—			Droits.		
				£	s.	d.
1768.....	Produits de la Grande-Bretagne, etc., ainsi que moyenne pour les munitions navales, etc.....			355	19	7
1769.....	do	do	.....	588	1	7
1770.....	do	do	.....	694	18	10½
1771.....	do	do	.....	718	7	5
1772.....	do	do	.....	380	19	10½
1773.....	do	do	.....	491	3	0
1774.....	do	do	.....	1,187	16	1
1775.....	do	do	.....	1,660	9	7
1776.....	do	do	.....	1,608	4	9
1777.....	do	do	.....	1,387	4	9½
1778.....	do	do	.....	1,346	5	8
1779.....	do	do	.....	1,026	12	2

(Le sommaire ne dépasse pas l'année 1779.)

ACQUITS.

A	Année.	Vaisseaux	Tonneaux	Canons.	Hommes.
Du tableau 1 :—					
(1) La Grande-Bretagne	1768	11	1,700	6	131
(2) Le sud de l'Europe, l'Afrique et les Antilles	1768	6	549	.....	43
(3) Le continent d'Amérique	1768	14	900	.....	87
		31	3,149	6	261
1	1769	22	4,236	.....	263
2	1769	11	600	.....	74
3	1769	53	2,620	.....	291
		86	7,456	.....	628
1	1770	14	1,630	.....	139
2	1770	14	1,160	.....	105
3	1770	23	1,410	.....	138
		51	4,200	.....	382
1	1771	26	2,768	.....	232
2	1771	23	2,251	.....	200
3	1771	22	1,075	.....	124
		71	6,094	.....	556
1	1772	19	1,896	.....	173
2	1772	27	2,632	.....	224
3	1772	17	927	.....	95
		63	5,455	.....	492
1	1773	15	2,340	.....	148
2	1773	50	5,206	16	437
3	1773	23	1,138	.....	116
		88	8,684	16	701
1	1774	33	4,577	.....	325
2	1774	67	7,115	8	533
3	1774	51	3,306	.....	304
		151	14,998	8	1,161
1	1775	37	5,784	.....	368
2	1775	26	2,950	.....	206
3	1775	34	2,107	.....	188
		97	10,841	.....	762

ACQUITS—*Fin.*

A	Année.	Vaisseaux	Tonneaux.	Canons.	Hommes.
Du Tableau 1 :—(*Suite*)					
1	1776	18	2,319	68	195
2	1776	15	1,159	10	112
3	1776	17	1,168	.....	102
		50	4,646	78	409
1	1777	29	2,210	68	177
2	1777	18	1,790	86	183
3	1777	25	1,680	22	153
		72	5,680	176	513
1	1778	21	2,931	130	284
2	1778	13	2,273	132	351
3	1778	38	3,678	198	412
		72	8,882	460	1,047
1	1779	27	2,756	114	222
2	1779	20	2,943	224	579
3	1779	19	2,230	134	264
		66	7,749	472	1,065
Du Tableau 2 :—					
1	1780	26	4,186	159	385
2	1780	8	899	76	160
3	1780	12	1,205	58	160
		46	6,290	293	705
1	1781	40	7,307	278	660
2	1781	13	2,220	133	271
3	1781	18	2,460	116	253
		71	11,987	527	1,184
1	1782	38	6,560	352	891
2	1782	7	820	70	148
3	1782	25	3,310	183	381
		60	10,690	605	1,420
1	1783	23	4,043	.....	208
2	1783	13	990	.....	121
3	1783	42	4,395	.....	355
		78	9,428	.....	684

EXPORTATIONS—A LA GRANDE-BRETAGNE

—	AN						
	* 1768.	1769.	1770.	1771.	1772.	1773.	1774.
Peaux de castors	18,909	87,090	102,920	94,936	108,588	95,716	102,179
Martres	15,618	61,497	51,879	52,552	48,651	27,544	40,017
Loutres	4,327	12,977	13,590	12,477	13,382	14,845	16 959
Visons	1,224	3,512	3,938	2,935	4,000	3,000	3,600
Fouines	1,210	3,002	4,552	3,599	3,456	2,901	3,039
Renards	1,085	4,590	1,749	4,643	3,412	3,170	3,766
Ours	8,476	17,516	11,952	8,482	9,057	4,057	6,994
Daim avec sa robe	6,439	15,980	21,417	35,076	46,577	30,267	64,379
Daim préparé, lbs.	.....	36,775	42,316	53,589	54,624	31,014	43,216
Rats musqués	8,274	20,974	32,185	37,688	24,252	32,352	65,735
Ratons	19,886	90,044	27,234	34,328	47,631	36,578	48,553
Peaux de chats en caisse.	27	667	253	3,568	2,018	5,118	4,010
Peaux de chats en paquets	15,234	57,772	23,336	16,544	6,745	545	3,430
Elans	1,523	4,344	6,499	4,248	5,423	3,423	5,869
Loups	494	1,158	843	1,373	778	2,978	5,635
† Mangeurs de castors	383	33	57	65	9	279	86
Tigres	.....	3	29	.....	4	3	10
Pichoux	741	538	2,144	.....	139	2,256	.....
Phoques	126	303	6,492	195	285	1,010	1,117
Taureaux	68	360	412	.....	.....	.....	.....
Veaux	.....	180	.....	200	.....	.....	.....
Siffleurs	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pékans	.....	.....	.....	.....	.....	35	180
Lièvres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lapins	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Castoréum, lbs	1,803	1,915	1,215	1,487	2,072	2,472	328
Cerfs	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chats sauvages	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Belettes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lapins	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Faunes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Caribou	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Barriques de tabac	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecureuils	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bisons	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petits renards	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Panthères	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hermines	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

* Outre ce qui précède, il y avait 176,153 différentes peaux inassorties pendant le trimestre termin le 10 octobre 1768.

† Le mangeur de castor était le nom sous lequel les chasseurs désignaient le glouton ou carcajou.

SEULEMENT, TRIMESTRE DE NOËL—FOURRURES.

NÉES.

1775.	1776.	1777.	1778.	1779.	1780.	1781.	1782.	1783.
103,730	92,043	118,248	104,348	137,740	121,280	125,782	110,487	105,434
49,665	60,108	111,630	45,042	35,534	41.889	43,533	21,950	44,119
14,593	12,501	18,681	14,167	14,508	16,037	15,379	14,782	19,599
4,812	3,632	5,611	4,668	5,950	6,137	7,223	4,766	7,231
4,553	3,903	4,236	2,016	3,545	3,515	3,852	3,238	3,817
6,552	5,318	10,661	10,456	10,475	10,654	8,144	3,245	5,146
11,891	6,213	11,189	11,088	9,338	8,462	6,768	3,910	11,396
89,615	87,709	125,334	123,129	115,380	110,982	87,556	89,404	125,121
41,525	24,868	40,192	33,933	32,693	19,036	16 819	19,134	30,648
62,841	42,889	44,679	66,750	53,108	94,950	173,551	51,470	58,282
110,647	70,994	191,660	175,490	116,988	153,277	22,447	65,346	93,252
3,056	3,221	3,669	4,225	11,291	5,619	4,989	3,598	5,536
53,578	6,502	18,019	8,495	6,991	4,176	3,624	3,099	4,197
8,630	7,268	4,255	8,102	4,475	5,529	3,236	4,190	5,646
5,674	8,939	5,773	7,672	7,516	8,335	8,608	2,856	5,858
114	173	74	23	52	69	313	24	203
.....	4	29	7	6	4	.....	4	26
2,611	467	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....
375	577	241	838	172	1,147	444	236	8
.....	127	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....
53	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	3,478	.....	.....	3,040	7,814	615	.....	.....
.....	200	.....	.....	.....	309	.....	.....	.....
895	229	1,339	1,096	6,400	.....	.....	.....	.....
.....	38	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	710	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	134	.....	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	31	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	23	96	299	.....	489
.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,831	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29

EXPOR

A	Année.	Morue.	Huile.		Potasse et perlasse.			Graine de lin.	Farine.	Biscuits.	Pois.
		Qt'x.	Ton'x.	Galls.	Qt'x.	qrts.	lbs.	Bois'x	Brls.	Qt'x.	Brls.
(1) La Grande-Bretagne	1768	.....	117	93	459	2	.....	.....	.....	.....	.....
(2) Les Antilles, etc.	.....	610	53	156	.....	.....	.....	.....	18	.....	20
(3) Le continent d'Amérique.	.....	433	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		1,043	170	249	459	2	.....	.....	18	.....	20
1	1769	.....	6	102	546	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		.....	6	102	546	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1770	.....	313	179	627	2	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	2,886	.....	.....	.....	.....	.....	.....	893	.....	320
3	.....	.....	1	200	.....	.....	.....	40	592	139	406
		2,886	315	127	627	2	0	40	1,485	139	726
1	1771	.....	616	163	733	3	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	4,429	4	.....	.....	.....	.....	.....	728	.....	403
3	.....	150	.....	.....	.....	.....	.....	75	97	64	2,252
		4,579	620	153	733	3	.....	75	823	64	2,655
1	1772	.....	185	157	1,494	1	19	.....	.....	.....	.....
2	.....	5,304	2	.....	.....	.....	.....	.....	820	122	653
3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	4,948	608	410	601
		5,304	185	157	1,494	1	19	4,948	1,428	532	1,254
1	1773	.....	492	.....	1,801	.....	.....	75	12	.....	8
2	.....	3,300	6	.....	.....	.....	.....	.....	966	890	1,256
3	.....	1,022	3	.....	150	.....	.....	1,517	1,405	3,818	2,153
		4,322	501	.....	1,951	.....	.....	1,592	2,383	4,708	3,417

TATIONS.

Blé.	Saumon.	Planches et madriers.	Cercles.	Douelles.	Mâts.	Billots et bois de construction.	Fanons de baleines.	Chevaux.
Boiss.								
.....	.....	2,670	.....	177,058	18	642	2,850	.....
23,962	50	.....	20,750	7,040	.....	315	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
23,962	50	2,670	20,750	184,098	18	957	2,850	2
.....	.....	77,681	.....	196,540	.....	395	150	.....
.....	.....	100	.....	1,800	.....	.....	.....	.....
.....	.....	5,690	.....	.....	.....	.....	.....	16
.....	.....	83,471	.....	198,340	.....	395	150	16
	Barils.							
3,539	.....	26,262	.....	54,740	.....	6,297	.....	.....
29,784	fumé, 1,900 77	57,943	12,000	.....	.....	.....	.....	.....
							Avoine.	
18,499	500	4,200	.....	1,000	.....	.....	740	9
51,822	fumé, 2,400 barils, 77	83,405	12,000	55,740	.....	6,297	740	9
						Tonneaux de fonte en gueuse.		
50,085	.....	4,624	.....	208,398	.....	138½	.....	.....
104,349	fumé, 600 150	4,260	12,200	1,900	.....	.....	.....	24
39,380	fumé, 4,700 7	1,000	18,800	3,700	.....	.....	.....	28
193,814	fumé, 5,300 157	9,884	31,000	213,998	.....	138½	.....	52
				Bardeaux.		Fonte en gueuse.		
5,945	.....	120	.....	179,490	.....	200	.....	.....
216,056	fumé, 1,314 57	5,895	5,300	5,305	.....	.....	.....	.....
							Avoine.	
11,345	fumé, 800 13	2,240	2,000	1,000	8,000	3	3,632	.....
233,346	fumé, 2,144 70	8,155	7,300	185,795	8,000	203	3,632	.....
					Pièces de chêne.		Rames en frêne.	
12,560	.....	50	.....	106,670	425	78½	1,000	.....
221,645	fumé, 340 barils, 216	2,673	5,100	11,800	.....	.....	100	40
30,711	fumé, 1,143	100	5,000	.....	.....	.....	.....	.....
264,916	fumé, 1,483 216	2,823	10,100	118,470	425	78½	1,100	40

EXPORTA

A	Année.	Morue.	Huile.		Potasse et perlasse.			Graine de lin.	Farine.	Biscuits.	Pois.
		Qt'x	Tun'x.	Galls.	Qt'x.	qrts.	lbs.	Bois'x	Brls.	Qt'x.	Brls.
1	1774		507	58	1,856	1					1,644
2		5,543	1						90	194	964
3		300						5,631	1,221	3,923	2,205
		5,843	508	58	1,856	1		5,631	1,311	4,117	4,543
1	1775		121		1,417			2,100			
2		5,270	2								15
3									2,487	4,628	110
1	1776		225	63	992			2,800			
2		4,787	7	128					885	1,185	67
3			1						175	100	
		4,787	333	191	992			2,800	1,060	1,285	67
1	1777		426	208	930	3	9	3,430			
2		3,451	26	150					458	242	71
3									7,462	3,842	84
		3,451	453	106	930	3	9	3,430	7,920	4,084	155
1	1778		572	158	805	3	17	133			
2		7,260	36	68					1,318	330	
3									12,476	6,397	56
		7,260	608	226	805	3	17	133	13,794	6,727	56
1	1779		3	126	776	3	4	2,000			
2			90								
3										1,790	
			93	126	776	3	4	2,000		1,790	
1	1780		256		630	2	16	63			
2		280	4								
3											
		280	260		630	2	16	63			

Suite.

Blé.	Saumon.	Planches et madriers	Cercles	Douelles.	Chêne.	Fonte en gueuse.	Rames en frêne.	Chevaux.
Boiss.								
76,376	.....	16,488	.....	192,290	1,070	136½	48	.....
383,438	433	4,550	17,000	53,769	.....	.....	.....	172
1,004	fumé, 300	5,400	26,000	4,300	.....	.....	.....	85
460,818	433	26,438	43,000	250,359	1,070	136½	48	257
						Taureaux		
77,335	.....	34,000	.....	55,624	1,834	.....	200	.....
88,724	349	20,437	25,000	11,000	.....	.....	698	.....
9,000	fumé, 300	4,108	13,400	2,000	.....	193	.....	.....
.....	fumé, 300 349	58,545	38,400	68,624	1,834	193	896	.....
33,000	.....	18,931	.....	5,187	81	.....	.....	.....
22,984	fumé, 1,387 barils, 599	8,990	57,160	1,712	.....	.....	.....	14
.....	.....	12,100	4,000	.....	.....	64	.....	.....
55,984	fumé, 1,387 599	40,071	61,160	6,899	81	64	.....	14
						Bardeaux.	Fonds de tonneaux	
1,044	.....	36,545	.....	54,411	.....	.....	.....	.....
15,960	fumé, 2,500 390	27,652	32,950	18,509	.....	52,000	2,500	32
.....	.....	3,100	39,450	.....	.....	.....	.....	.....
17,004	fumé, 2,500 390	67,297	72,400	72,920	.....	52,000	2,500	32
				Chêne et bois de c.	Rames en frêne.	Anspects.		Maquereau brls.
4,000	.....	17,040	.....	44 470	491	4,188	415	.....
.....	228	28,511	138,500	3,175	.....	.....	.....	619
10,175	fumé, 100	2,531	.....	1,000	12	.....	.....	.....
14,175	228	48,082	138,500	48,645	503	4,188	415	619
				Chêne et bois de c.		Fds de to. en chêne.		Bardeaux.
.....	.....	19,620	.....	106,541	.....	6,826	2,600	.....
.....	fumé, 300 171	84,615	37,589	33,763	.....	.....	2,870	40,770
.....	.....	10,830	.....	.....	100	.....	.....	.....
.....	fumé, 300 171	115,065	37,589	140,304	100	6,826	5,470	40,770
Bardeaux.				Espars	Rames en frêne.	Fonds de tonneaux		Pcs en ch. et b. de c.
.....	.....	57,831	5,000	194,783	414	16,309	5,377	182
50,000	128	28,618	5,200	19,000	56	.....	2,400	36
.....	40	14,656	.....	.....	.....	.....	.....	.....
50,000	168	101,105	10,200	213,783	470	16,309	7,777	218

EXPORTA

A	Année.	Morue.	Huile.	Potasse et perlasse.	Graine de lin.	Farine.	Biscuits.	Chevaux.
		Qtx.	Ton'x. galls.	Qtx. qtrs. lbs.	Boiss.	Brls.	Qtx.	Nomb.
1	1781	.....	163	1,537 2	.....	.....	.....	20
2	.....	699	4	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		699	167	1,537 2	.....	.....	.....	20
1	1782	2,500	675*	125 1 22 1,423 27	400	.....	.....	.....
2	.....	70	4	.....	.....	60	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		2,570	679	1,548 2 21	400	60	.....	.....
1	1783†	.....	386	65 2 13 1,763 13	90	900	.....	Pois. .....
2	.....	1,098	8	.....	.....	3,681	2,184	700
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		1,098	394	1,828 2 26	90	4,581	2,184	700

TIONS—*Fin.*

Bardeaux.	Saumon.	Planches et madriers.	Cercles.	Douelles.	Mâts.	Rames en frêne.	Fonds de tonneaux	Chêne et bois de construction.
70,000	.....	2,087	.....	299,918	163	12,564	1,100 / 7,200	293
.....	67	50,236	31000	35,000	379	.....	830	90
.....	.....	12,360	.....	1,200	.....	.....	.....	35
70,000	67	64,683	31,000	336,118	542	12,564	9,130	418
Bardeaux.								
.....	.....	2,730	.....	146,963	123	5,010	3,778	1,184
.....	39	56,272	7,300	3,500	162	.....	3,000	344
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
80,292	39	59,002	7,300	150,463	285	5,010	6,778	1,528
Bois de chêne.						Ton. de fer en gueuse		Espars.
570	.....	38,610	3,000	65,574	50	98	4,120	365
260	275	34,600	2,300	3,200	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
830	275	73,210	5,300	68,774	50	98	4,120	365

*La déclaration en douane comprend 2,500 morues du Labrador, ainsi que 400 tonneaux d'huile du Labrador sur les 675.

†Il y a eu aussi en 1783, 84 chevaux et 50 taureaux ; le lieu de leur destination n'est pas mentionné.

CORRESPONDANCE AVEC LE MAJOR NICHOLAS COX, (LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE GASPÉ, ETC.

1774-17. 6.

B. 202. B. M., 21,862.

1774. 1er avril. Relevé des familles demeurant à Bonaventure, en spécifiant le nombre des enfants ; aussi des animaux qu'elles possèdent. Relevé également des étrangers et des colons à cet endroit. Page 1

1777. 24 juillet, Québec. Instructions à Nicholas Cox, lieutenant-gouverneur et surintendant de Gaspé. Rapporte les noms des établissements, le nombre des personnes établies, leur nationalité, et leurs opinions politiques (1-2). Le nombre d'embarcations employées aux pêcheries, et si des navires de Saint-Pierre Miquelon, ou d'autres navires français, y ont fait escale (3). S'il a été entretenu une correspondance avec les colonies en rébellion, etc. (4). Les noms et l'étendue des établissements sur les terres concédées (5). S'enquérir des plaintes des Sauvages de Ristigouche concernant la pêche du saumon (6). S'assurer des meilleurs règlements pour protéger les pêches, faire rapport au sujet des terres arables et de l'avancement fait sous le rapport de la culture (7). Obliger les habitants à former un corps de milice (8). S'assurer des meilleurs endroits pour y stationner de petits détachements de militaires afin d'appuyer les autorités civiles et faire observer les règlements de pêche (9). En général faire rapport sur tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de la culture, de la navigation ou du commerce dans ces parties du pays. 2

Sans date. Liste des habitants de Paspébiac en 1777, noms et nombre indiquant 8 hommes ayant plus de 16 ans et 13 d'un âge moindre, 4 femmes ayant plus de 16 ans et 22 d'un âge moindre, total 47 ; aussi 26 vaches et bœufs, 1 cheval et 4 moutons. 6

18 août. Liste des habitants demeurant à Bonaventure à la date actuelle. 53 hommes et 51 femmes, total 104. Animaux, 2 chevaux, 20 bœufs, 40 vaches, 12 veaux, 40 moutons. Vaisseaux : 2 goélettes, 16 chaloupes, 12 petites embarcations. 7

28 août. Habitants de Gaspé, aux caps, indiquant 23 chefs de famille, 53 hommes ayant plus de 16 ans et 18 d'un âge moindre, 2 femmes ayant plus de 16 ans et 8 d'un âge moindre, et 70 serviteurs employés pendant la saison, sans compter les familles. 25 bateaux et 28 bêtes à cornes. 8

14 octobre, Québec. Observations faites par Cox au sujet des pêches, rendant compte des différentes localités, le caractère des habitants, les endroits propres à l'établissement de pêcheries, etc. 9

Sans date. Liste des familles ainsi que les animaux et les embarcations de pêche se trouvant à Piercées (Percé) et Mal Baie en 1777. A Percé il y avait 36 hommes, 19 femmes, 48 enfants et 432 serviteurs, les hommes ainsi désignés se composant de pêcheurs employés dans les 104 bateaux appartenant aux chefs de familles. Sur ce nombre de bateaux Peter Fraser en possédait 26 et employait 100 hommes ; il y avait 21 vaches. A Mal Baie il y avait 3 hommes, 1 femme, 5 enfants, 8 bateaux, 33 serviteurs et 2 vaches. 16

Liste des familles ainsi que les animaux et embarcations de pêche à l'île de Bonaventure en 1777. Il y avait 4 hommes, 9 bateaux et 40 serviteurs, 2 vaches. Il n'y avait pas de femmes ni d'enfants. 17

Liste (en français) des familles ainsi que les animaux et les embarcations de pêche au poste de Tracadiqued ou Tracadigaiche. Il y a deux rapports, les noms sont mentionnés d'une manière différente dans les deux. Ils indiquent 36 hommes, 35 femmes, 90 garçons (dont 14 n'appartiennent à aucune des familles) ; 93 enfants, 3

1778. bateaux, 63 bêtes à cornes, 2 chevaux, 37 moutons, 12 cochons. Dans le second rapport, le titre expose que Meunier et sa femme, qui ont fait de grands frais depuis longtemps pour posséder le poste à titre de seigneurie, ont deux goëlettes, un bateau et une barge; J. M. Bourg, curé et missionnaire de La Baie, a pour servante Marie Savoye, possède aussi une jument poulinière et une petite vache. Des deux documents le premier était incomplet, le second est un rapport corrigé, bien que les deux s'accordent en substance. Pages 17*a*, 17*b*

18 juin, Percé. Henry Shoolbred à John Shoolbred, Londres. Rapporte qu'il y a actuellement des corsaires américains dans la baie, lesquels sont arrivés par le détroit de Canso et ont détruit les vaisseaux et embarcations de Robin, au Cap-Breton. Deux goëlettes ont monté la baie et les corsaires se sont emparés à Paspébiac d'un brick chargé de poisson, la propriété de Robin, et ils l'ont renvoyé après avoir pris les pelleteries, le poisson, etc., et enfermé Robin dans sa propre maison. Les corsaires lui ont enlevé les boucles de ses souliers, ont dépouillé quelques matelots de leurs chemises, et n'ont pas laissé assez de provisions. Ils commencèrent à charger le *Bee*, dont la cargaison de sel avait été débarquée. Ces voleurs brûlèrent ce qu'ils n'ont pu emporter. Le pays paraît ruiné, on a renoncé aux opérations de l'hiver prochain et enlevé à l'automne tous les meubles. Ne croit pas que les gens restent pour se faire piller et peut être mourir de faim; lui-même ne restera pas. Il est probable que ces pirates reviendront. 18

1er juillet, Bonaventure. Le même au même. Fait allusion à la lettre du 18 juin. Une des deux goëlettes était montée de deux canons sur affûts, 16 pierriers, et avait 30 hommes; l'autre, dix pierriers et 28 hommes. Le chargement du *Bee* était terminé, les voiles enverguées et l'ancre à-pic, attendant la brise, lorsque le *Bonaventure* se montra, précédant le *Hunter* et le *Viper*. Journeaux envoya aux goëlettes deux bordées, ce qui fit décamper les pirates. Ils cherchèrent à s'échapper, mais furent pris dans le haut de la Ristigouche; la plupart s'enfuirent dans les bois; il fut fait 10 prisonniers et un est mort de ses blessures. De notre côté il n'y a pas eu de tués ni de blessés. Une partie des marchandises et pelleteries furent prises et jetées à l'eau par les équipages des corsaires lorsque ces derniers s'enfuirent dans les bois. Les habitants français favorisent les Américains, lesquels ont aussi gagné les Sauvages à leur cause par des présents de farine, etc., à même les magasins à Ristigouche. Les Sauvages connaissaient les endroits où les marchandises étaient cachées et le dirent aux corsaires. Les Sauvages de Nipiquit se sont aussi soulevés et ont pénétré dans la maison du capitaine Watts, pendant son absence. A peur qu'un navire envoyé à Miramichi tombe aux mains des rebelles, lesquels sont informés par les Français de tout ce qui se passe. Envoie un extrait d'une lettre du capitaine Watts, dont la position, de même que celle d'autres postes dans la baie, sont non seulement désagréables, mais dangereuses. L'extrait daté du 30 juin rapporte qu'il a effrayé les rebelles, lesquels venaient attaquer son magasin. 20

4 juillet, Nibisiquit. Le capitaine Watts à Henry Shoolbred. Dix des corsaires sont venus à son établissement, mais étant prêt à les recevoir ils partirent après avoir reçu une certaine quantité de provisions. A peur que les Sauvages agissent en traîtres; les Sauvages de Ristigouche ont toujours pris la part des rebelles depuis qu'ils sont débarqués. Arrivée de 15 familles du Cap Sable, lesquelles ne veulent ni pêcher ni faire autre chose. La position n'est pas enviable. Demande des mousquetons et des armes portatives afin qu'il puisse défendre la place. Les Américains ont dit aux Sauvages qu'ils détruiraient tous

1778.

les postes dans la baie et leur ont fait de grandes promesses; toutefois il ne les craint pas. Page 25

5 juillet, Bonaventure. Smith, Robin et Shoolbred au capitaine Boyle, du sloup de guerre *Hunter*. Remercie de la protection accordée et lui demande de laisser un navire armé dans la baie pour protéger les marchandises, bâtiments et pêches. 40

6 juillet, Paspébiac. Le capitaine Boyle à Smith, Shoolbred et Robin. Conformément à leur demande il laissera le *Viper* pour protéger la baie jusqu'à ce qu'il ait reçu d'autres ordres de son supérieur à Québec. Les provisions seront fournies au prix de l'entreprise à Québec. 38.

7 juillet, Bonaventure. Smith, Robin et Shoolbred à Boyle. Accusent réception de l'offre de laisser le *Viper* pour les protéger à condition que les denrées soient fournies aux prix d'entreprise à Québec, et ils acceptent cette condition. 39

8 juillet, Bonaventure. William Smith à John Shoolbred. Donnant les détails précis de l'attaque faite par les corsaires et de leur capture; la visite de leurs équipages en fuite, etc. Après avoir laissé Watts, les équipages des corsaires continuèrent en canots le long de la rive sud, et à Caraquet s'emparèrent de la goélette de Fraser, laquelle était chargée et prête à partir pour Bonaventure. Un navire a été envoyé. A peur qu'il perde une autre embarcation chargée de pelleteries, car le golfe fourmille de corsaires. Les Américains sont allés à bord de la plupart des bateaux de pêche de Bonaventure, mais comme les équipages étaient français ils ont été polis à leur égard. Le magasin de Ristigouche a été pillé et tout l'établissement allait y passer, si ce n'eût été des Sauvages. Il ne fera pas de pêche à cet endroit cette année. La pêche du saumon à Cascapédiac est complètement perdue, on en sauvera une partie à Nipisiquit et Miramichi. Les pêcheurs de morue étaient retournés à Québec avant son arrivée. Peut bien difficilement se procurer un homme pour faire la pêche, et le risque d'avancer de l'argent aux pêcheurs est très grand. Tous les habitants du pays sont devenus les ennemis des Anglais, et il est décidé de quitter la baie. Le *Viper* restera jusqu'à ce qu'il soit envoyé d'autres ordres de Québec; a écrit à Haldimand lui demandant d'autes mesures de protection. Une goélette a été emmenée de Miramichi; on suppose que c'est la *Diligence*, laquelle était chargée de pelleteries. Les Américains ont aussi visité et pillé l'île Saint-Jean, et emmènent un brick des îles Madeleines. L'état du golfe ne peut être pire. Un extrait d'une lettre de la même date envoyé à Shoolbred et Barclay expose que les rebelles ont juré de se venger. 27

8 juillet, Bonaventure. Le même à Haldimand. Le félicite sur son heureuse arrivée au siège de son gouvernement, et il espère qu'il pourra concilier des gens beaucoup trop divisés. Attire l'attention sur la misère de ces endroits éloignés par suite des attaques des corsaires; renvoie pour des détails aux rapports transmis à l'officier supérieur de la marine. L'heureuse arrivée du *Hunter* et du *Viper* a sauvé le commerce de la baie de la ruine, mais il y a maintenant dans le golfe beaucoup plus de corsaires qui sont une menace de distruction. Ces derniers n'éprouvent aucune résistance de la part des Canadiens et des Acadiens, qui les favorisent plutôt. Par suite du danger que couraient les grands biens se trouvant dans la baie le capitaine Boyle y a laissé le *Viper* afin de protéger le commerce. L'état de choses qui existe dans la baie exige une protection locale, les croiseurs ne répondent pas au but, car les petits corsaires les évitent, et il compte sur la protection de Son Excellence. 42

1778.
23 août, Bonaventure.

William Smith à Cox. A reçu des nouvelles de son heureuse arrivée à Gaspé dans le navire de Sa Majesté le *Garland*. Lui est obligé d'avoir désiré qu'il (Smith) fût à Percé afin d'obtenir ses observations sur les règlements nécessaires pour le bien du pays, etc. Il ne peut cependant quitter ses affaires et à exprimé ses opinions jusqu'à ce qu'il ait été fatigué, mais tout cela en vain tant que le pays ne sera pas mieux gouverné ni protégé. Avait espéré le voir (Cox), car il avait promis de régler ses (de Smith) difficultés avec les gens de Tracadiguaish. Est surpris qu'il (Cox) ait rendu une opinion en leur faveur comme à des gens opprimés, tout en gardant la chose secrète. Est heureux toutefois de penser qu'il peut justifier sa conduite de tout juste reproche. Pillé par l'ennemi, négligé sinon ruiné par le gouvernement qu'il soutient, il peut juger quelles en pourront être les conséquences. N'a pas une bouteille de vin de reste. Ce qu'il avait en fût pour son propre usage a été envoyé à Québec pour plus de sûreté Page 46

9 septembre, Bonaventure.

L'enseigne Lepage à Cox (en français). En l'absence de son beau-père il accuse réception de la lettre de Cox. Est allé voir Smith, qui ne peut venir, mais il l'a informé qu'il (Cox) avait été indisposé, qu'il était parti pour Tracadie et avait l'intention d'aller à Bonaventure et de parler aux habitants. Les habitants sont toujours prêts à obéir à Sa Majesté, et il croit que chaque place devrait fournir son contingent. Des rapports ont été faits contre eux par des personnes qui n'étaient pas en état de rien prouver. Le prie de vouloir bien parler en leur faveur à Haldimand, les habitants n'ont confiance qu'en lui (Cox) pour leur tranquillité; ils lui trouveront une maison, bien qu'elle ne soit pas digne de ses mérites. 49

3 octobre, Bonaventure.

Smith à Haldimand. Depuis sa lettre antérieure la côte a été souvent menacée de destruction par l'ennemi, dont les projets ont été déjoués grâce à la surveillance des navires armés, et cela jusqu'au 27, époque à laquelle quatre vaisseaux furent capturés par un corsaire américain, une goëlette appelée *Congress*, commandant, Samuel Hobbs. Les vaisseaux pris sont le *Bee*, ayant un très riche chargement de morue, pelleteries et marchandises; le *Otter*, chargé de poisson, huile et pelleteries; le *Norman*, de poisson seulement; le *Fox*, de poisson, saumon, huile, farine et douves. Il est revenu deux hommes qui ont été témoins de la prise des trois derniers navires; le *Bee* n'avait pas été pris lorsqu'ils furent débarqués; il devait être attaqué ce soir-là et ils ont vu le *Otter* et le *Fox* au large de Miscou. C'est une triste chose que de voir tout ce qui leur est arraché à leur porte même, après avoir eu la promesse du gouvernement qu'ils seraient protégés, en foi de quoi ils se sont procurés des appareils considérables et qu'exigeait la nature de leurs affaires, mais par fatalité les navires destinés à les protéger n'arrivaient pas assez vite au printemps ou ne demeuraient pas assez tard en automne. Apprenant cela l'ennemi a réussi à faire des captures à l'arrivée des navires d'approvisionnements en mai et au départ des navires en septembre et octobre. Sur tous les navires qui se trouvent sur la côte à partir de Gaspé, Bonaventure, etc., il ne croit pas qu'il y en ait un seul qui soit en sûreté. Son chagrin d'être obligé de lui apprendre la ruine de tous les comptoirs anglais dans le golfe; sa maison est la dernière qui reste. La seule lueur d'espérance est dans ce que fera Son Excellence, car l'ennemi se propose cet automne, ou au commencement du printemps, de brûler toutes les embarcations, magasins, maisons, diligences, échafauds, etc., afin de ruiner la baie. Propose que deux navires hivernent à Gaspé, une frégate et un bâtiment de service de 6 à 12 canons. Comment ils devraient être employés, etc. Attire

1778.

l'attention sur la négligence apportée par Cox à traiter avec les Sauvages, lesquels ont donné leur foi au Congrès et aux Français, mais on aurait pu les gagner de nouveau à notre cause. La valeur des biens qu'il laisse; l'insuffisance du navire armé *St. Peter* par suite de défaut de vitesse. Page 51

— octobre. Pétition des habitants de Gaspé et Percé à Cox, demandant qu'on laisse le brick armé *St Peter* afin de protéger la baie. 59

5 décembre, Québec. Cox à Haldimand. Expose les avantages de son plan pour la levée d'un bataillon de Canadiens. 61

18 décembre, Gaspé. Félix O'Hara à Haldimand. Au nom des habitants, exprime des sentiments de loyauté au gouvernement et l'espoir qu'on s'occupera bientôt de leurs griefs, car il est le seul gouverneur qui puisse juger de la réalité de leurs plaintes. Les gouverneurs précédents savaient que les eaux abondaient de morue, mais ils n'avaient aucunement l'idée que la terre produirait le blé, une nourriture plus certaine pour les soldats et marins de Sa Majesté. Son Excellence connaît les choses pour en avoir vu les preuves de ses yeux. 63

1779.

1er mars, Québec. Haldimand à O'Hara. Le remercie de sa lettre en date du 18 décembre. L'état d'agitation actuel empêche qu'on s'occupe de suite des endroits éloignés. En attendant, il lui envoie une commission de juge du district, charge qu'il (O'Hara) remplira, il en est convaincu, au meilleur de son jugement. Lui demande de faire construire une maison en troncs d'arbres pour Cox, qui descendra au commencement du printemps; on enverra ce qui sera nécessaire pour la compléter. La population peut être assurée qu'on fera tout ce qui est possible pour la protéger. 65

6 mars. Pétition de Cox demandant des troupes et des navires armés pour protéger la côte et les pêcheries de Gaspé, etc. 67

10 juin, Bonaventure. Robert Adams à Shoolbred et Barclay. Pillage d'une cargaison et d'autres marchandises par un corsaire; lui et d'autres furent amenés à bord et mis aux fers jusqu'à ce que les magasins fussent pillés. Il ne reste rien qu'un peu de morue. Si ce n'eut été de la mauvaise conduite des habitants, le corsaire aurait fait peu de mal. L'équipage chargea deux goëlettes. La population française, autant qu'il a pu apprendre, a pris plus de choses que les Américains. Cependant il n'a rien dit et cherche à s'en assurer afin de faire un exemple. Coffel (*sic*) s'est approprié une bonne partie des biens—une note avait été prise de toutes les marchandises reçues, à part une petite somme d'argent; malheureusement il a perdu toutes ces choses et on lui a enlevé même son propre coffre-fort. D'autres corsaires ont visité la baie depuis et ont pillé les magasins de Murray à Trackertiguish (Tracadegash). La semaine dernière les Sauvages sont venus piller le magasin de Robin au même endroit. Il n'y a que des rebelles de tous côtés dans l'endroit où il est. Pas de nouvelles de M. Smith. Désire savoir ce qui doit être fait. 70

— juin, Gaspé. Félix O'Hara à Haldimand. Le remercie de sa lettre. Ce qui est arrivé lui a sans doute été rapporté dans la pétition de la population de Percé, transmise par le major Holland. La situation est alarmante et il n'y a rien à exagérer. Il faut pour construire les maisons à Percé apporter tout le bois de Gaspé, ce qui cause du retard et des dépenses. Ne peut dire quelle sera la dépense nécessaire, mais donne des détails au sujet des travaux et des matériaux qu'il faudra. Il n'a pas été vu de corsaires dans la baie depuis une semaine; ils ont pillé dans la baie des Chaleurs tout ce qu'il y avait de quelque valeur, jusqu'au petit magasin de provisions et de hardes. Remercie de sa nomination à la charge de juge de district; les appointements

1779.

suffisent à ses besoins. A reçu la visite d'un vieillard de Pabos, auquel il a promis une petite gratification pour s'occuper de quelques affaires qu'il a en cet endroit; il ira lui-même lorsqu'il pourra le faire sûrement. Page 73

28 août, Québec. Instructions à Félix O'Hara, juge de la Cour des Plaids Communs de Gaspé, la Baie des Chaleurs et autres parties du golfe Saint-Laurent, accompagnant sa commission. 77.

30 août, Québec. Cox à Haldimand. Lui demande la permission d'aller passer l'hiver en Angleterre. Il n'est d'aucune utilité qu'il se rende seul à Percé; tous les habitants anglais ont déclaré qu'ils abandonneraient la côte à moins qu'on n'y envoie des troupes pour les défendre contre les Sauvages, en hiver. 82.

1er octobre, Gaspé. O'Hara à ———. Envoie des nouvelles apportées par un corsaire venant de Boston, de l'aide reçue par l'expédition anglaise à Penobscot, par l'arrivée de deux navires de 74 canons et d'une frégate, lesquels ont pris et détruit la flotte de 21 navires armés et d'une frégate qui la bloquait; mais d'un autre côté Lincoln a battu Campbell dans le sud. La frégate de la Guadeloupe fait voile demain; il y a beaucoup de corsaires sur la côte; les Sauvages menacent de se venger. On devrait envoyer aux Sauvages de Ristigouche et aux Acadiens de la Baie des Chaleurs, un message leur faisant des promesses d'amitié ou de peines selon que leur conduite le méritera. Les briques, etc., pour la maison du lieutenant-gouverneur à Percé, sont gardées ici, car elles ne seraient pas en sûreté à Percé; a des doutes que cette amélioration et d'autres à cet endroit ne soient une entreprise dispendieuse et inutile. (Cette lettre et celle qui suit paraissent avoir été adressées à Cox.) 83

12 octobre, Gaspé. O'Hara à ———. Il ne sera pas facile de faire la preuve d'accusations non spécifiées. S'il n'y a pas un navire de guerre à la station la côte deviendra le rendez-vous des corsaires et des pirates. Négliger le golfe c'est négliger les intérêts de Québec. Les nouvelles de la victoire remportée à Penobscot ont été confirmées par le capitaine Walker, des miliciens royaux, de la Nouvelle-Ecosse, lequel est à recruter ici. Les Américains ont perdu 500 hommes en cherchant à donner l'assaut aux fortifications. 85

22 novembre, Québec. Cox à Haldimand. Parle d'un plan qu'il a proposé l'année dernière afin de lever un bataillon de Canadiens. Désire vivement obtenir un congé pour aller surveiller ses affaires privées, mais il se conformera aux instructions. 87

Novembre (?) Gaspé. O'Hara au même. Est encore dans l'ignorance des intentions des Sauvages. La tribu de Ristigouche paraît être paisible; ces Sauvages expriment leur horreur de la tentative faite pour *tromper* leurs frères de Miramichi, et ils ne veulent pas se rendre à bord du navire pour les négociations. Un des Micmacs est mort; l'autre a été renvoyé chez lui. S'enquerra de l'accusation portée contre les Acadiens d'avoir aidé les corsaires américains. Grâce à sa charité (de Haldimand) il a vêtu ceux qui étaient nus et nourri ceux qui avaient faim. A envoyé le compte des déboursés faits à Percé; ces déboursés excèdent de beaucoup ce qu'il aurait pu imaginer, pour les raisons mentionnées. 88

1780.

9 mai, Québec. Haldimand à Cox. On lui procurera le passage à bord d'un des navires armés, afin de lui permettre de se rendre à son poste à Gaspé. Faute des moyens de communications, il ne peut distinctement lui tracer une ligne de conduite, tout au plus peut-il lui recommander de faire attention aux dispositions des habitants et prendre tous les moyens de les attacher ainsi que les Sauvages au gouvernement de

1780.

Sa Majesté. Rapporter l'état de la côte, etc, dans toutes les occasions nécessaires. Page 90

30 mai, Gaspé. O'Hara à Haldimand. A reçu une lettre par Fortin, le courrier. Envoie l'inventaire des biens meubles à Pabos; a tout confié, sauf la vache, aux soins de Fortin et Victor. La vache est en la possession de la pauvre veuve Springfield; son lait, ainsi que les aumônes envoyées par Son Excellence, lui ont permis de se supporter ainsi que sa famille pendant l'hiver; lui a permis de garder la vache jusqu'à nouvel ordre. A fourni à Fortin un mousquet, de la poudre, etc., ainsi qu'une certaine quantité de provisions. Victor et lui peuvent empêcher les déprédations, mais il y a trop longtemps qu'ils ne font rien pour commencer des améliorations. Les Sauvages paraissent avoir des intentions hostiles, nonobstant les rapports trompeurs d'indignes voisins. La navigation étant maintenant ouverte, il espère que la marine imposera silence à ces bavards. Est d'opinion que le rapport fait par les Sauvages qui sont revenus a un bon effet sur les autres, et que cela a détruit l'effet de la proclamation de d'Estaing. On a fait circuler la rumeur qu'Halifax a été pris. 91

8 juin, Percé. Cox au même. Rapporte l'attaque faite par le capitaine Tongue à la Malbaie contre des corsaires, et la reprise d'une goélette de Miramichi. Le corsaire avait attaqué Percé le 4 juin, mais avait été repoussé par Peter Fraser et la milice de Percé. Il faudrait des canons d'un plus fort calibre, ce serait une protection complète. Les corsaires sont allés jusqu'à dépouiller les prisonniers de leurs chemises. 94

28 juin, Québec. Haldimand à Cox. Sa satisfaction des nouvelles contenues dans sa lettre du 8 (p 94) et observation. Envoie un canon de 12 et des munitions. 97

13 juillet, Percé. Cox à Haldimand. La lettre du 8 a été écrite le lendemain de son débarquement, en sorte qu'il n'avait pu voir les gens. Il les a trouvés dans une grande misère et très mécontents. Leur a ordonné de prendre les armes et les a remis de bonne honneur. Un corsaire de 26 canons a été repoussé par le *Haldimand*; le corsaire, qui se proposait de renouveler l'attaque le lendemain matin, est parti en voyant arriver le *Wolf*. Volontaires envoyés au secours du *Haldimand*. Après l'action le corsaire débarqua le capitaine Raking et ses hommes, lesquels sont maintenant à bord du *Wolf*. Fera tous ses efforts afin que la milice reste dans de bonnes dispositions. Le canon a été reçu. L'ennemi le saura bientôt, car les gens de la Pointe Saint-Pierre lui donnent des informations de chaque vaisseau et embarcation qui montent ou descendent, quelques-uns des prisonniers parlent librement de ces gens, et pourraient découvrir les traitres. Demande qu'on débarque d'un des navires un artilleur et quelques soldats, car il ne peut rien faire sans cela. Le zèle de Peter Fraser. On a besoin de chaux pour les bâtiments. 99

16 août, Québec. Haldimand à Cox Il ne peut rien décider avant d'avoir toutes les informations concernant la réclamation des Sauvages. On doit soutenir les droits de chasse des Sauvages, etc., mais pas au préjudice du juste et libre commerce. Comme les habitants vivent principalement de pêche ce serait leur faire renoncer à leurs occupations naturelles pour leur imposer d'autres devoirs; il enverra en conséquence une petite armée et un canonnier. Cette dernière et les forces navales qui se trouvent dans le golfe et le fleuve maintiendront la paix dans le poste. 106

15 septembre, Gaspé. O'Hara à Haldimand. Explique la cause de la forte dépense pour les bâtiments à Percé. Suggère que Cox se charge des changements

1781.

ou améliorations qu'il peut désirer faire, car il ne lui serait pas agréable de différer d'opinion avec son supérieur; aidera par tous les moyens en son pouvoir. Page 107

3 janvier, Gaspé. O'Hara à Haldimand. A reçu par Fortin une lettre et quatre guinées qu'il distribuera selon ses intentions; on n'a jamais eu plus de besoin de charité que maintenant, bien que la population soit dans un état plus florissant qu'autrefois. La nécessité les a obligés à cultiver les terres, et cette occupation leur a procuré d'amples satisfactions. Il aura l'œil sur Pabos, auquel cette industrie donnera un jour de la valeur. Les Sauvages sont paisibles lorsque les colporteurs ne les provoquent pas. Un vaisseau qui se trouvait dans la glace a été poussé au large. Le temps est très froid. Est heureux qu'on ne soit pas mécontent de sa conduite à Percé. Aidera cordialement à Cox. 110

18 juillet, Percé. Le même au même. Etait dans le doute au sujet des désirs de Son Excellence relativement aux constructions à Percé, mais il a cherché à terminer ce qu'il avait commencé. Il laissera au lieutenant-gouverneur le soin de faire rapport du résultat; lorsque ce dernier et sa famille seront ici, il n'y a pas de doute qu'ils aimeront à faire faire plusieurs petites additions, mais on peut se passer de la plupart, croit-il. Les choses qu'il faut encore faire venir de Québec pour finir les bâtiments. Les corsaires n'ont pas visité l'endroit dernièrement; à la vérité ils ont emporté tout ce qui valait la peine de l'être. La population s'en va, même sans avoir de permis; mais véritablement il serait cruel de la garder ici à mourir de faim. 114

14 août, Gaspé. Le même au même. A peur que leur correspondance doive prendre fin, ayant appris qu'il lui (à Haldimand) avait été nommé un successeur; l'approuve d'avoir établi des Acadiens à Pabos, s'ils sont aussi industrieux que ceux de la Baie des Chaleurs. Une population industrieuse qui demeurerait à Pabos stimulerait les pêcheurs, de nulle valeur maintenant, en leur montrant qu'ils pourraient se procurer non seulement les articles de nécessité, mais aussi les objets de luxe en mettant la main à la charrue et à la houe, ce que les ingénieux sophismes des marchands de morue ont empêché jusqu'ici. Fera tout ce qu'il pourra pour faire exécuter les instructions. Occupe encore un charpentier à terminer la maison du gouverneur à Percé. 103

14 août, Gaspé. Le même à Mathews (?) La barque *Milton* ainsi qu'un chargement d'approvisionnements de valeur est dans la baie et y restera jusqu'à ce qu'on y envoie un vaisseau de guerre pour lui servir d'escorte. L'habillement des soldats et le bagage du général Clark sont à bord. 105

29 août, Gaspé. Le même à Haldimand. Apprend que Cox ne se propose pas de visiter ce poste cette saison. Il ne vaut pas la peine d'être visité, Percé principalement, qui est à peu près abandonné; ne croit pas que Percé soit un endroit convenable pour y dépenser de l'argent; il y a au contraire bien des inconvénients à l'occuper. Suggère de cesser d'y faire des dépenses jusqu'à l'arrivée du lieutenant-gouverneur. A donné instruction au capitaine de milice d'envoyer le témoin à charge dans la cause de la femme qui a été accusée d'avoir été complice d'un meurtre. A ses doutes au sujet de l'auteur principal de ce meurtre; le crime de la femme paraît consister dans le fait que son mari était le bourreau aux Trois-Rivières. 116

3 novembre, Québec. Haldimand à O'Hara. Accuse réception de lettres. Le rapport qu'on lui (à Haldimand) avait nommé un successeur n'était pas

1782.

fondé. A envoyé de la farine, du porc, etc., pour être distribués aux habitants dans l'indigence. Page 118

22 janvier, Québec. Rapport de l'argent dépensé pour la maison du lieutenant-gouverneur à Percé, signé par Jenkin Williams. Le montant total s'élevait à £562 12 ch. sterling. 119

19 juin, Gaspé. O'Hara à Haldimand. Percé a été attaqué par deux corsaires et l'équipage d'un des navires est débarqué, a pris toutes les embarcations qui s'y trouvaient, et fait main basse sur tous les objets de quelque valeur; le canon de 12 a été encloué et jeté par-dessus les rochers, puis on a emporté les deux de 4 après avoir brûlé dans la baie toutes les embarcations. Il fut lui-même emmené prisonnier, jugé à bord, mais acquitté du crime d'être riche, et on le renvoya à terre en lui donnant toutes les marques de mépris. Après s'être livré à la plus malicieuse destruction les vaisseaux se laissèrent descendre par la marée et sont encore dans la baie. Le navire de Sa Majesté *Blond* est perdu sur les îles aux Phoques, mais le capitaine et l'équipage furent sauvés. A donné ordre à son fils, qui est actuellement à l'école à Québec, d'aller voir Son Excellence pour savoir s'il y quelques ordres à lui apporter. Le jeune homme et son père, maintenant que l'école est fermée, désirent de l'emploi, et ils sont au service de Son Excellence. 120

29 juin, Gaspé. Le même au même. A trait à la lettre du 19 exposant leur misérable condition. Rapporte le naufrage du *Québec* sur l'île d'Anticosti; ce navire était chargé des approvisionnements du roi. Le capitaine cherche à sauver les matériaux et désire qu'on lui donne avis comment disposer de la farine, etc. Est embarrassé sur ce qu'il doit faire, par suite du risque à courir de la part des corsaires et de sa responsabilité si les choses se perdaient. 112

13 juillet, Gaspé. Le même au même. Fait rapport de l'arrangement pour transporter la cargaison sauvée du *Québec* perdu sur l'île d'Anticosti. 56 livres à peu près de farine par baril sont endommagées; les pois sont tous perdus. et il en est à peu près de même de la farine d'avoine. Il n'est pas venu de corsaires ici depuis quelques jours. 123

23 juillet, Gaspé. Le même au même. Présente Cornelius Smith, le capitaine du navire naufragé, *Québec*. Sa bonne conduite. Demande que la cargaison sauvée soit emportée, de crainte qu'elle ne tombe aux mains des pillards américains. 125

27 juillet, Quebec. Haldimand à O'Hara. Est très affligé des nouvelles que lui communique sa lettre du 19 du mois dernier. Grâce au nombre de croiseurs qui se trouveront sur la côte jusqu'au départ de la flotte marchande, on n'aura pas d'autre visite de ces pillards. Sera fier de voir son (de O'Hara) fils. Serait heureux d'être utile à ses deux fils, mais il ne sait comment, tous les départements étant encombrés par suite du grand nombre de loyalistes dans le besoin. Il croît que la marine leur conviendrait, et qu'il ne serait pas difficile de leur obtenir de l'emploi. 126

8 août, Québec. Le même au même. A reçu la lettre apportée par le capitaine Smith (p. 125). Lui est obligé (à O'Hara) qu'il ait bien voulu aider à sauver la cargaison, que va chercher le navire lui portant cette lettre. Geddes, qui est venu dernièrement à Québec, a montré le désir de s'établir à Pabos; lui donnera de l'encouragement si c'est une personne convenable. Lui demande son opinion sur Geddes, et quelles conditions lui devraient être accordées. 128

3 septembre, Gaspé. O'Hara à Haldimand. L'arrivée du *Liberty*, lequel est de la moitié trop petit pour prendre le chargement de farine; le danger de la laisser ici; il a envoyé la meilleure. Recommande Geddes (Gaddis

1782.

dans cette lettre) pour Pabos, car ce dernier prendra honnêtement ses intérêts, et ce serait un bon officier de milice. Le disculpe de l'accusation portée contre lui par un pilote du nom de Ross, qu'il était de collusion avec les corsaires, lesquels au lieu de le piller ont débarqué des marchandises à son profit, et il demande que Ross soit tenu de produire la déposition de Fortin qui a servi de base à son accusation, à ce qu'il allègue, et en appelle au capitaine Inglis et autres, lesquels étaient présents lorsque l'accusation a été portée. Page 131

Certificats, en date du 4 septembre, des capitaines Worth et Ferguson, contenus dans la lettre qui précède. 136

8 octobre, Gaspé.

O'Hara à Haldimand. A expédié le restant des provisions par le *Polly* et distribué les quarante tierçons envoyés à titre de charité aux pauvres, lesquels en sont reconnaissants. Quarante six tierçons de farine ont été débarqués à Percé, mais il ne sait pas à quel prix ils ont été sauvés du navire naufragé ; il a retenu quatre tierçons de la farine mouillée pour payer des frais, etc. Geddes a écrit une lettre indéfinie relativement aux conditions de son établissement à Pabos ; il est allé hiverner au Mont Louis. Essaiera à lui faire donner une réponse plus explicite dans le cours de l'hiver. Pour lui rendre justice, Pabos, par suite de son sol et de sa position, peut être rangé parmi les premiers endroits sur la côte. Remercie Son Excellence pour son opinion sur l'attaque non provoquée (p. 131). L'objet était apparemment de soulever des préjugés à son égard dans le département de la marine. Il pardonne de bon cœur à l'auteur de la calomnie, car il ne voudrait pas faire tort à sa famille innocente. Une pauvre créature, qui a perdu les deux bras par la décharge d'un canon, le jour de la fête du roi, s'en va à Québec solliciter des secours. 138

1783.
27 mai, Québec.

Haldimand à O'Hara. Présente le capitaine Sherwood ; ses services l'empêchent de retourner aux colonies, et comme il désire s'établir sur la côte de la mer, il est envoyé en même temps que les loyalistes afin de visiter la baie des Chaleurs, Pabos, etc., pour y former un établissement, si l'endroit lui plaît. Il aimerait, par suite de ses services, à l'établir à Pabos si cela lui paraissait avantageux, mais pour sa commodité il serait nécessaire d'établir dans le voisinages ceux qui lui sont attachés. Il faudra lui donner toute l'aide et les informations possibles. Ne peut dire quels seront les effets de la paix ; il serait chagrin si elle devait produire dans son (de O'Hara) voisinage l'indolence et le crime, comme il semble le croire. Espère que l'exemple des loyalistes aura d'heureux résultats. Il devra garder la farine qu'il possède actuellement ou celle qui pourra arriver d'Anticosti, afin d'en approvisionner les loyalistes et autres. Est satisfait qu'il ait retenu les quatre barils de farine pour les dépenses. Les Sauvages de Ristigouche se plaignent d'empiétements ; il ne veut pas qu'on les traite injustement, et il faudra empêcher ces tentatives. 142

— mai, Gaspé.

O'Hara à Haldimand. Il n'est rien arrivé dans le cours de l'hiver. On a appris les nouvelles de paix. N'est pas certain, quelque avantageuse qu'elle soit, si la paix sera bien profitable, car lorsque les pêches seront une fois établies et qu'il y aura abondance de rhum, les gens abandonneront leurs habitudes industrieuses et retomberont dans leur indigence primitive. Geddes, qui a passé l'hiver au Mont Louis, a écrit au sujet de Pabos ; la lettre lui sera envoyée. Que fera-t-il de la farine venant d'Anticosti ? Il a été fait un arrangement par Nevison et le commissaire au sujet du blé apporté par le

1783.

premier, à Gaspé, du navire naufragé à Anticosti. Une partie de la farine n'est d'aucune valeur. Que sera-t-il fait de ce queNevison pourra apporter, car les barils ne vaudront pas le prix du fret jusqu'à Québec ? Que fera-t-il à l'égard de deux jeunes gens Américains échappés du navire naufragé sur l'île d'Anticosti, un bâtiment pris et repris par l'*Albemarle* en juillet dernier ? Ils veulent prêter serment de fidélité, mais il leur a dit d'aller travailler afin de gagner quelque chose pour se vêtir. (Cette lettre n'est pas datée, mais elle a été évidemment écrite au commencement de mai.) Page 145

17 juillet, Gaspé.

O'Hara à Haldimand. A fait un tour en compagnie de Sherwood pour explorer la côte, mais les loyalistes ne paraissent pas désirer s'y établir ; Sherwood fera rapport. Il a tenu une conférence avec les Sauvages de la baie des Chaleurs au sujet des empiétements des Acadiens. Ne croit pas qu'ils connaissent les uns ou les autres leurs limites. Les Sauvages n'ont pas l'idée qu'ils doivent demeurer dans certaines limites. Dieu et la nature, disent-ils, leur ont donné la possession de Ristigouche ainsi que ses terres, rivières, etc., et leur possession non interrompue a été confirmée par Leurs Majestés de Grande-Bretagne et de France. En réponse à la représentation qu'ils pourraient permettre aux Acadiens de couper le foin, le chef répondit que cela les priverait des endroits où ils se cachent pour surprendre le gibier, et que maintenant que l'herbe a disparu ce dernier a abandonné les lieux qu'il fréquentait d'habitude. Espère que le différend sera réglé, car il est cultivé maintenant une certaine étendue de terres, en sorte que, grâce aux produits qui en sont retirés, les pêches peuvent être exploitées avec plus de profit. Les Acadiens sont industrieux, et bien qu'ils ne soient pas les amis de l'Etat leur industrie ne peut être que profitable. Ils ont reçu l'assurance qu'on ne toucherait pas à leurs biens. Ils ne demandent pas plus de terres qu'il n'en peuvent convenablement cultiver. Un homme, dont la famille se compose de dix âmes, a demandé une terre de deux acres de front sur une lieue de profondeur, soit environ 150 acres. Un Anglais ou un Anglais américain en demanderait autant que plusieurs milliers, et ne ferait aucune amélioration. 149

17 juillet, Gaspé.

Le même au même. Espère que son départ de Québec, sans avis préalable, sera attribué à l'absence de Son Excellence et à la nécessité de profiter du vent et de la marée. Est chagrin que ses prédictions au sujet des mauvais effets de la paix se vérifient; en effet on est maintenant affligé de bandits qui surpassent de beaucoup en adresse les anciens; ils ont introduit dans Percé les orgies, la débauche et toute espèce d'immoralité; des meurtres y ont été commis, et, à moins qu'il ne soit pris des mesures pour réprimer le vice à cet endroit, la population y deviendra le déshonneur de l'Etat. Il n'y a qu'un miracle ou la main de fer de la loi qui pourra ramener les choses. Donne d'autres détails sur le sujet et sur les difficultés de sa position. N'a pas distribué la farine qui se trouve dans le magasin et attend les ordres de Son Excellence. Il se peut que Geddes demande la place de shérif, laquelle est vacante, 154.

1784.
3 janvier, Percé.

Georges Geddes à O'Hara. Accepte son offre concernant Pabos et demande qu'on lui accorde le plus possible, car il n'a presque rien pour commencer; il demande de plus que le général lui donne des provisions pour quelque temps. Attend un ordre afin qu'il puisse commencer ses travaux aussi à bonne heure que possible au printemps, spécifiant que les parties seront tenues à un avis de trois mois si elles désirent rompre l'engagement, et qu'il lui sera accordé une somme raisonnable pour les diligences s'il part. Fera nommer

1784.

un constable. Dunn fera le service jusqu'à ce qu'il en soit nommé un nouveau; Connor et lui ont été nommés par Richardson, mais Connor est déménagé aux Grandes Grèves. Robin est attendu cet hiver; se chargera de la lettre pour Fox à Paspébiac. Page 158

Note de O'Hara transmettant la lettre de Geddes. 160

22 mai, Gaspé. O'Hara à Cox. Lui adresse Sweet, du Rhode-Island, pour une décision relativement à son droit de pêcher conformément aux préliminaires de paix. 161

30 mai, Québec. Haldimand à Cox (personnelle). Lui demande de surveiller ses intérêts à Pabos et Bonaventure. Il n'a pas l'intention de former cette année des colonies sur ses propriétés, de crainte que cela ne nuise à l'établissement des loyalistes, mais il désirerait qu'il s'y établît quelques familles acadiennes, car ces gens sont plus rangés et plus attachés à leurs établissements que tout autre dans le pays. Ne désire faire aucun changement concernant les pêches de Pabos. 162

— mai. Liste des postes sur la côte du Labrador, envoyée par le major Cox. 163

1er juillet, Baie des Chaleurs. O'Hara à Haldimand. La lettre du 14 mai ne lui est parvenue que le 26 juin, ce qui l'a retardé à conclure le marché avec Geddes; c'est fait maintenant, y compris la réserve de quelques quintaux de poisson pour son (de Haldimand) propre usage. Geddes a reçu un bateau, de la farine, des clous, etc. Part afin de réserver des terres pour les loyalistes; ce sera une rude tâche que de plaire à ces gens mécontents. Suppose que les instructions reçues de Cox suffisent pour l'autoriser à réserver les terres. 164

2 juillet, Paspébiac. Charles Robin à Cox. O'Hara rapporte que tout Paspébiac est compris dans le township, bien que la demande d'une concession de terres ne fût pas décidée lorsque les malles ont quitté l'Angleterre. Demande qu'il en soit réservé une partie; il ne peut dire l'étendue. Il sait qu'en Europe on considère que ses intérêts et ceux de ses amis dans les pêcheries sont profitables à la nation en général; aussi ses amis et lui ont-ils raison de s'attendre à recevoir une étendue de terrain considérable. Recommande les anciens colons qui ont amélioré les terres à l'entour de leurs maisons. 166

3 juillet, Bonaventure. Cox à Haldimand. A été deux fois chassé sur le Bic par un coup de vent et on a perdu une embarcation et le beaupré. O'Hara l'a rejoint à Percé le 18, puis on a atteint Paspébiac le 25. Les loyalistes, qui se sont rendus à terre pour examiner le terrain, n'ont pu s'entendre. Comme il y avait à Bonaventure des magasins et des abris pour les femmes et les enfants, lesquels, craignait-il, pouvaient tomber malades, il a cru préférable de s'y rendre; les navires pouvaient aussi y mouiller sûrement et décharger rapidement. La perte des bateaux, etc. Les loyalistes s'aperçoivent maintenant qu'il leur vaudrait mieux s'établir à Paspébiac. Ils auraient été près de s'emparer des terres améliorées des Acadiens, mais il les a convaincus qu'on ne pouvait y toucher. Les loyalistes sont retournés au Petit Paspébiac, le meilleur endroit pour une ville, à cause des raisons spécifiées. Les difficultés avec les loyalistes; demande qu'il soit nommé deux ou trois juges, car quelques-uns des soldats licenciés sont de très mauvaises gens. S'il n'y a pas une armée civile ou militaire il se commettra cet hiver des vols, des meurtres et des désordres. O'Hara s'en va tracer l'emplacement d'une ville. Envoie la liste de provisions du *St. Peter*; les loyalistes se sont montrés tout à fait disposés à aider. Ne peut envoyer le rapport des autres navires. Envoie les listes des personnes ayant

1784.

droit à des provisions ; ou bien la plupart d'entre eux mourront de faim. Aussi des planches, clous, filets, etc. Les pommes de terre sont toutes semées. Quatre navires américains ont débarqué leurs hommes et construit des échafauds, etc. Demande des instructions à leur sujet. Madame Cox descend. Se propose, après avoir fait un tour, de retourner à Gaspé et de tracer l'emplacement d'une ville sur la rivière Saint-Jean, baie de Gaspé, à l'endroit où il n'a pas été concédé de terres ; plusieurs ont demandé qu'on leur accorde des concessions à cet endroit ; c'est le meilleur endroit pour les ouvriers qui n'ont pas l'intention de se livrer à la pêche. Envoie une lettre de Robin (p. 166) avec remarques. A pu se procurer des rations. Leur enverra le relevé des approvisionnements distribués à Wood. Page 168

22 juillet, Paspébiac. Robin à Cox. Le township qui doit être arpenté par O'Hara enlèvera aux pêcheurs de Paspébiac le bois pour les échafauds, planchers et le chauffage, et les forcera à aller s'approvisionner à la Nouvelle-Ecosse ou à abandonner les pêches aux personnes du voisinage. Il faudra une étendue de neuf milles pour fournir le bois pour l'usage de la pêche. Envoie cette lettre pour protester contre la présente mesure (de coloniser le pays). 174

24 juillet, Bonaventure. Le même au même. Relativement à sa proposition de réserver une étendue de terres pour l'usage de la pêcherie sur le banc de Paspébiac ; fait remarquer que c'est au moins à trois lieues à l'ouest du banc et trop loin pour être d'aucune utilité. Les rivages de la Nouvelle-Ecosse sont presque aussi rapprochés, et on ne pouvait faire venir des trains de bois de ni l'un ni l'autre de ces deux endroits, car ce n'est pas comme une rivière où l'eau n'est pas agitée. Le lieu choisi ne produit pas de bois convenable pour les échafauds, etc. Les terres, en amont de Paspébiac, sont d'égale valeur à celles qui sont près de cet endroit, et donner le terrain en face du banc, c'est en réalité transférer le banc lui-même des anciens colons aux nouveaux. Si le terrain à l'est de Nouvelle avait été réservé le malheur aurait été dans une certaine mesure diminué. C'est un fait connu que les bancs de ce genre sont réservés, en sorte que les navires venant d'Europe ne sont pas obligés de défricher dans les bois des endroits qui ne conviennent pas autant pour mariner le poisson. Si cela est fait on en conclura que le gouvernement ne désire pas encourager des affaires qui enrichissent le pays et qui contribuent à la marine britannique. 176.

29 juillet, Ristigouche. M. Bourg, curé des Acadiens, au gouverneur de la Baie des Chaleurs (en français). Les capitaines de milice n'ont pu régler avec les Sauvages au sujet de leurs champs de foin. Les Sauvages désirent que l'arrangement soit fait en la présence du gouverneur ; la principale raison cependant c'est qu'ils veulent augmenter le loyer payé pour leur foin. Cela paraît injuste, bien que quelques-uns des habitants n'aient pas payé complètement. Les Sauvages, d'un autre côté, ont volé les Français. 180

3 août, Paspébiac. Liste des loyalistes qui ont tiré des lots dans le township de Paspébiac. 229 *a et b.*

6 mars. Maturin Bujot. Pétition (en français) demandant qu'on lui garantisse la possession de la terre qu'il cultive à un endroit communément appelé *La Nouvelle.* (La pétition est datée de *Trakediesch*) 182

7 mars, Tracadegash. Décision rendue par Cox au sujet du différend entre les colons acadiens et les Sauvages de Ristigouche, confirmant la coutume existante que les colons paient aux Sauvages un dollar pour couper du foin dans les prairies et marais de Ristigouche ; aussi confirmant aux Sauvages le seul droit de faire la pêche et la chasse dans

1784.

et près la rivière Ristigouche, mais dans certaines limites définies. Page 184

7 août, Tracadie. Liste (en français) de Tracadegash ainsi que l'étendue des terres que chaque habitant a améliorée. 189

7 août, Tracadie. M. Bourg, curé, à Cox (en français). Recommandant qu'on considère favorablement la pétition de François Commeau, demandant une terre à Nouvelle. 192

9 août, Tracadegash. Pétition (en français) de Pierre Soulière demandant 750 acres de terres à la rivière Casapija (Cascapédia?) pour lui et sa famille. Une recommandation signée par Cox, en date du 16 août, est annexée à la pétition. 193

16 août, Bonaventure. Cox à Haldimand. Transmettant sa décison concernant le différend entre les colons acadiens et les Sauvages, ainsi qu'un état de leurs réclamations respectives. 186

18 août, Bonaventure. Pétition de Thomas Price Jones, Azariah Pritchard, Philo Hollibut, Abel Waters et Joseph Arseno d'Quinton, demandant la permission de construire un moulin à moudre le blé sur la rivière Ceplin, afin d'aider la colonie de Paspébiac. 195

18 août, Gaspé. O'Hara à Haldimand. Après bien des embarras il a réussi à convaincre les loyalistes des avantages qu'offraient les terres touchant à Paspébiac pour une colonie. Le tracé de la ville a la forme d'un parallélogramme ; il en a été fait ainsi à la demande des loyalistes, qui voulaient inclure la grève et les marais. Donne les dimensions, etc., de l'établissement. N'a pas inclus dans le township une étendue de 124 chaînes en arrière du grand banc, car il croit qu'il devrait y avoir une réserve de bois de construction ; 22 familles y sont établies depuis un certain nombre d'années, et il est sûr que Son Excellence ne voudra par faire le malheur de ces pauvres gens—à moins que dans chaque cas il ne soit fait une réserve pour la pêcherie elle dépérira inévitablement. Il jette à la mer la farine endommagée, car elle est dans un état de putréfaction. 196

19 août, Bonaventure. Jean Caissy. Pétition (en français) demandant une terre à Nouvelle. (Dans la même pétition le nom est aussi Quessey). 199

Pétition (en français) de Jean Lebrun, demandant une terre au même endroit. Ces deux pétitionnaires se disent des pilotes. 200

19 août, Paspébiac. Pétition de loyalistes priant qu'on leur fournisse les articles de nécessité, car, par suite de leur récente arrivée ici, ils ne peuvent se faire des jardins, etc. Ils devront n'épargner aucun effort s'ils veulent se construire des maisons avant l'hiver. 201

20 août, Paspébiac. Cox à (Haldimand ?). Sherwood demande qu'on lui donne les terres améliorées et autres de presque tous les habitants établis à Paspébiac, ce qui ne pouvait être accordé sans la plus grande injustice. Les Acadiens ne veulent pas abandonner leurs terres améliorées actuelles. Quelques-uns ont demandé des terres pour leurs grands fils ; leur a recommandé Pasbo (Pabos), qui ne peut demeurer longtemps sans être colonisé, étant si convenablement situé près de la pêcherie. 203

25 août, Paspébiac. Le même au même. Arrivée du senau *Liberty* et du brick *St. Peter*, et tout est sauf et en bon état. Les colons remercient de la libéralité ; ils travaillent de tout cœur à construire leurs maisons et aiment davantage leurs terres à mesure qu'ils les connaissent mieux. N'a pas réservé les terres sur la grève vis-à-vis le Grand Paspébiac et attend que Son Excellence ait pris une décision au sujet de la demande de Robin, pour ce faire. Envoie la liste de ceux qui ont tiré leurs terres. Quelques-uns, qui ne font rien, ne restent que pour les provisions. Les navires en revenant ne devraient emmener aucunes personnes qui

1784.

n'auraient pas de provisions. Le capitaine Law donnera des renseignements précis au sujet des gens. S'il n'avait reçu son aide, il (Cox) serait parti depuis longtemps déjà. O'Hara est parti, il était lassé; croit qu'il ne voudra plus jamais arpenter pour le compte des loyalistes. Envoie une pétition demandant l'établissement d'un moulin à moudre le blé (p. 195). Est fier qu'il n'ait pas touché aux terres concédées à Bonaventure; il a des doutes que plusieurs des concessions ne puissent être ratifiées par la cour. Ecrira à sir Charles Douglas et il donnera l'ordre aux Américains de s'en aller. S'ils désobéissent, doit-il s'emparer de leurs navires ou brûler leurs échafauds, ponts flottants et poissons? Ils ne quitteront la côte que par la force. A nommé Thomas Man à la charge de shérif. Il est arrivé tant d'accidents au *Polly* que la saison était trop avancée lorsqu'on aurait pu l'envoyer pour les provisions. La galiote était trop utile pour s'en défaire, car elle servait de magasin. Recommande la pétition des loyalistes, laquelle est annexée. Page 204

Suit le relevé des loyalistes au nouvel établissement de Paspébiac. 207

27 août, Percé. Cox à Haldimand. Est arrivé à Percé, où il devra passer l'hiver, car il n'a pu trouver une maison à Gaspé. Ne dépense que juste ce qu'il faudra pour se mettre à l'abri du vent et de la neige, car il se propose de construire une maison à Saint-Jean, Gaspé. Attend seulement qu'O'Hara soit allé arpenter le nouveau township. 208

28 août, Baie des Chaleurs. Liste des nécessités dont les loyalistes ont besoin. Annexé à la liste se trouve un mémoire non signé exposant la condition et les nécessités des colons; les hommes, les femmes et les enfants sont occupés à défricher leurs lots et à construire des maisons. Leurs habits sont déchirés par suite de leur travaux dans les bois; plusieurs qui étaient autrefois à l'aise manquent des choses qui leur sont nécessaires, comme le thé, le sucre, etc; cependant il y a toute apparence qu'ils réussiront, et dans dix-huit mois, lorsqu'ils auront les récoltes de leurs jardins et terres, ils n'auront plus besoin d'aucune aide. C'est le meilleur endroit qu'il connaisse pour un homme pauvre, car il y a une grande quantité des différentes espèces de poissons, du gibier, des érables, etc, et la terre est parfaitement arable. Les petits champs mêmes que les pêcheurs cultivent avec beaucoup de négligence produisent d'excellent blé, des pois, des pommes de terre, du lin, etc, et l'homme industrieux est toujours certain de trouver un marché rémunérateur. 209

4 septembre, Gaspé. O'Hara à Haldimand. Attire l'attention sur le terrain qui lui a été concédé à la suite de sa pétition. Ce n'est pas le terrain qu'il demandait dans sa pétition; on a laissé de côté tout le marais, la partie ayant le plus de valeur, et il n'a été accordé que ce qui se trouve sur le côté d'une colline stérile, etc. etc. 212

2 novembre, Québec. Haldimand à Cox. A reçu la lettre du 20 août (p. 204) et ce qu'elle contenait. Le capitaine Law lui a communiqué des renseignements au sujet des colons. Envoie par Law les états ainsi que les réponses pour sa (de Cox) gouverne. Robin mérite qu'on l'encourage, mais on doit prendre soin d'éviter un monopole sur les terres d'un établissement qui deviendra probablement considérable. Sa pétition sera examinée par le gouverneur en conseil. Est chagrin qu'il y ait un si grand nombre de personnes mal disposées et indociles parmi les loyalistes, et que les officiers soient les plus turbulents. Rien ne pourra faire plus de bien que de leur diminuer la distribution des provisions ou même de cesser complétement cette distribution pendant un certain temps. Il fera voile dans quelques jours. Les

1785.

rapports sur les affaires civiles devront être envoyés à Hamilton, et concernant les chose militaires à Saint-Léger. Page 216

28 juin, Gaspé. O'Hara à Haldimand. Rapporte que la pêche a été bonne jusqu'ici et que les loyalistes de l'endroit, de même que ceux de la Baie-des-Chaleurs, améliorent leurs terres en dépit de quelques esprits turbulents. Représente qu'on ne devrait pas faire observer la loi défendant de couper le pin blanc, car depuis le Saint-Laurent jusqu'au Ristigouche il n'y a pas un blanc sur cent qui pourrait être employé pour la grande hune de misaine d'une frégate de cinquante canons, le pin ne pouvant servir qu'à confectionner des planches, bois de colombage, etc., et il en est besoin pour les bateaux et les maisons. Le mauvais effet de la mise à exécution de la loi ; le gouverneur Wentworth et sir Charles Douglas partagent cette opinion. L'inconvénient pour les navires qui font le commerce dans la Baie-des-Chaleurs d'être obligé de venir à Gaspé faire la déclaration et acquitter les droits. On a demandé un changement par pétition. Les marchands ont offert d'employer leur influence pour le faire nommer percepteur, et il demande aussi le concours de Haldimand, si le changement dans la douane a lieu. 218

12 septembre, Gaspé. O'Hara à Haldimand. A examiné le rapport au sujet du commerce illicite fait par les Américains et les colons. Il est vrai en partie, mais c'est difficile d'y mettre fin tant qu'il sera permis aux Américains de saler le poisson sur les rives. Le mécontentement des Sauvages de Ristigouche relativement aux empiétements des blancs. Il devrait y avoir une ligne de séparation entre les deux races, car ni l'une ni l'autre ne sait autre chose que la loi du plus fort. Les Acadiens ont rapidement augmenté en nombre pendant les dernières vingt années, et méritent qu'on les encourage, mais il ne devrait pas leur être permis de mettre des obstacles aux moyens précaires que le Sauvage emploie pour se procurer sa pitance. Appréhende des mauvais résultats si on ne s'en occupe. Pabos n'est pas dans un état florissant. La terre à Paspébiac, à l'endroit où les loyalistes sont établis, est excessivement bonne, et ces derniers pourraient être heureux si ce n'était une population toujours mécontente et inconstante. Parle de nouveau de la demande d'une maison de douane à Gaspé. Cox a transféré le siège du gouvernement de Percé à la Baie-des-Chaleurs, et par suite, l'hôtel du gouvernement à Gaspé devra s'en aller en ruines. 222

1786.

20 mai, Londres. Haldimand à O'Hara. Le rapport concernant les Sauvages, etc., devra être soumis à Carleton par la voie ordinaire. Le major Mathews, qui emporte cette lettre, a reçu l'autorisation de régler toutes ses (de Haldimand) affaires. Il pourra s'adresser à lui. Comme Pabos et d'autres propriétés doivent être vendus, toute personne qui a l'intention d'acheter devra s'adresser à Mathews, lequel fera tout ce qui lui sera possible pour son (de O'Hara) bien-être. 227

Sans date. Esquisse d'un marais (non désigné) ainsi que du terrain dans le voisinage. 228*a*

Rapport concernant Robin et Shoolbred, qui font la demande de terres. 229

Un posts-criptum à la lettre adressée à O'Hara, porte qu'il sera envoyé quelques soldats, et il devra leur être préparé une place à Percé. 229

Antoine Esmond. Pétition (en français) à Cox demandant que Simon Marcoux, actuellement à Québec, obtienne une concession de terre à Nouvelle. 230

Sans date. Liste (en français) trouvée à Pabos, des meubles qui y ont été laissés par Pierre Haldimand et appartenant à son oncle, le général Haldimand. Le mémoire porte la signature de Joseph Fortin, et il y a une note en anglais exposant que la plupart des articles qui manquent et que l'on croyait avoir été volés, avaient été emportés à Québec par ordre de Pierre Haldimand. Page 231

CORRESPONDANCE AVEC JAMES MONK, PROCUREUR GÉNÉRAL.

1778–1784.

B. 203. **B.M., 21,863.**

1778.
21 avril. Opinion de James Monk, procureur général, au sujet du bail de la maison de William Grant à Montréal, en 1774, pour l'usage du gouvernement, laquelle était autrefois la maison de la compagnie des Indes. Page 1

15 août, Québec. Monk à Haldimand. La commission de vice-amiral ne confère pas à Son Excellence un pouvoir suffisant pour l'autoriser à émettre des lettres de marque et de représailles. 8

1779.
11 février. Donnant instruction à Monk de préparer une commission autorisant Mabane et Dunn de remplir les fonctions de juges de la cour des plaids communs à Montréal. 10

30 avril. Enjoignant à Monk de préparer une commission autorisant John Schank à assermenter les juges de paix à Niagara, Détroit et Michillimakinak. 11

30 avril, Québec. Monk à Cramahé. Faisant observer qu'il serait irrégulier d'émettre la commission, d'après les instructions, et exposant de quelle manière devrait être donnée l'autorisation de faire prêter le serment aux juges de paix dans les districts mentionnés. 12

13 mai, Québec. Cramahé à Monk. Envoie la pétition des boulangers de Québec représentant un abus qui pourra affecter les pauvres de la province. Les juges de paix ont assigné des témoins pour le 19, et Son Excellence désire avoir une opinion afin de savoir jusqu'à quel point le statut d'Edouard VI contre les accapareurs, etc., est applicable au présent cas. 15

13 mai, Québec. Monk à Cramahé. Il s'occupera incessamment de la pétition des boulangers de Québec et préparera une opinion sur les lois applicables aux accapareurs. 14

14 mai, Québec. Cramahé à Monk. La hausse extraordinaire du blé a nécessité la prolongation du délai prescrit par la proclamation jusqu'au 1er janvier prochain. Envoie la proclamation projetée pour lui (à Monk) permettre de l'examiner. 17

26 mai, Québec. Le même au même. Il pourra poursuivre Dumas à la cour suprême, ainsi qu'il le suggère, mais la cause doit être soigneusement examinée, car il serait mieux de ne pas l'intenter si l'on devait perdre. 18

11 juin, Québec. Monk à Cramahé. Envoie le brouillon de la proclamation qu'il a reçu instruction d'examiner (p. 17); devra être modifiée selon qu'on le jugera à propos. 20

19 juin, Québec. Le même à Haldimand. Envoie un brouillon de grâce pour Dumas. 19

20 août, Québec. Cramahé à Monk. Une brève formule de commission devra être préparé pour autoriser Felix O'Hara à remplir les fonctions de juge à Gaspé, etc. Envoie deux dépositions et demande son opinion à ce sujet. 21

1779.
21 août, Québec. Monk à Cramahé. Contenant la commission pour O'Hara' laquelle devra être grossoyée et signée ; on devrait donner des instructions à O'Hara relativement à la nomination des fonctionnaires nécessaires. Attendra une journée ou deux avant de donner une opinion sur le cas des pirates. Page 22

25 août, Québec. Cramahé à Monk. Envoie le titre de Gugy et sa cause telle que préparée par Cugnet. On devra poursuivre Duaime à cause des obstructions qui nuisent au moulin construit pour l'usage de l'Etat. 23

27 août, Québec. Monk à Haldimand. Opinion à l'effet qu'on peut poursuivre ici pour piraterie, William's Smith, Hughes et Yalden, matelots du *Beaver*, mais il fait remarquer les difficultés qui doivent se présenter. 24

8 septembre, Montréal. Le même à Gugy. Les procédures au criminel ont été discontinuées dans le cas de Duaime ; on devra prendre une action au civil. Comment l'action devrait être intentée. Si les obstructions doivent être enlevées par la force, cela devra ê re fait, si Son Excellence donne son approbation, par les autorités civiles et non les autorités militaires. 25

9 septembre, Québec. Monk à Cramahé. L'acte d'accusation contre Duaime pour avoir obstrué la rivière Machiche a été rejeté par le grand jury. Envoie copie d'une lettre à Gugy (p. 25) au sujet de laquelle il désire avoir les instructions de Son Excellence. 28

25 octobre, Québec. Cramahé à Monk. Envoie le procès-verbal d'une enquête sur un meurtre commis près des Trois-Rivières. Demande si les prévenus peuvent être jugés à Québec ; s'il y a lieu d'émettre une commission spéciale, ou de quelle manière ce serait mieux de procéder. 30

26 octobre, Québec. Monk à Cramahé. D'après la loi actuelle les prisonniers accusés d'avoir commis un meurtre aux Trois-Rivières ne peuvent être jugés à Québec. Il doit être émis une commission spéciale pour un procès soit à Montréal soit aux Trois-Rivières. 31

1780.
4 mars. Pétition de James Monk en qualité de délégué de l'amirauté, demandant qu'une ordonnance du Conseil législatif au sujet des hommes de la cour d'amirauté ne soit pas sanctionnée. 33

Pétition de la même date, de Monk, procureur général, concernant les honoraires de cette charge. 37

4 mars, Québec. Monk à Haldimand. Remarques sur les termes de l'ordonnance pour empêcher l'exportation du grain, etc. En vertu d'une résolution du conseil il est défendu au procureur général de donner une opinion légale sur toute ordonnance proposée en conseil lorsque cela ne lui est pas demandé. D'après une clause ajoutée à l'ordonnance empêchant l'exportation du grain, les employés des douanes ne peuvent remplir les prescriptions de l'acte du parlement. Pour toutes ces raisons l'ordonnance est contraire à la loi et devrait être modifiée. 41

25 mars, Québec. Cramahé à Monk. Désire avoir son opinion sur l'effet de la révocation par le Parlement en 1772 des actes contre les accapareurs, etc. 50

25 mars, Québec. Monk à Cramahé. Quelques clauses de l'ordonnance contre les accapareurs, etc., ayant été modifiées par le conseil, demande un exemplaire de la loi. 49

25 mars, Québec. Le même à Haldimand. Son opinion de l'ordonnance concernant les accapareurs, etc., et suggérant certaines modifications. 46

3 juin, Québec. Le même au même. Sa peine d'avoir encouru la disgrâce de Son Excellence et principalement d'avoir appris la chose en plein tribunal, lorsque la cause de Duaime a été appelée. Donne les détails de

1780.

sa conduite lorsqu'il a été chargé de la cause ; ne peut comprendre la raison du mécontentement de Son Excellence. Page 51

28 septembre, Québec. Cramahé à Monk. Désirant qu'il prépare des blancs de commission pour les personnes qui devront remplir les fonctions de juge et assesseur à Détroit, aussi des commissions *dedimus potestatem* à Alexander McComb, Peyster et Williams, pour les fonction de juges de paix. 54

28 septembre, Québec. Monk à Cramahé. Les commissions devront être préparées en toute hâte ; demande des instructions détaillées. 55

29 septembre, Québec. Cramahé à Monk. Autre lettre concernant les commissions pour le juge, etc., à Détroit. 56

1781.

3 février, Québec. Haldimand au même. Son admission que le Séminaire de Montréal et les sociétés religieuses, qui sont propriétaires de seigneuries, peuvent prêter le serment de foi et hommage, ne peut entraîner des conséquences légales contrairement à l'acte du parlement qui règle le gouvernement de Québec. Lui (à Monk) demande, en sa qualité d'officier de la couronne, de seconder les vues du gouvernement et non de divulguer les difficultés lorsque c'est le devoir de tout bon sujet de concilier l'affection de la population et de donner des preuves de sa fidélité et de son attachement au gouvernement du roi. 57

27 août, Québec. Mathews à Monk. Enonce un cas pour lui faire expliquer son opinion. (Le cas supposé a trait aux transactions du colonel Guy Johnson avec Taylor et Forsyth) 59

28 août, Québec. Monk à Mathews. Expose les mesures qui devront être prises pour le recouvrement dans le cas supposé dans la lettre qui précède. 60

28 août, Québec. Le même au même. Il se propose d'aller à la cour du banc du roi à Montréal, à moins que Son Excellence ne lui donne d'autres instructions. 61

30 août, Québec. Mathews à Monk. Il devra intenter une action pour recouvrer l'argent payé de surplus à Forsyth et Cie, et Taylor et Forsyth ; les détails des transactions entre ces derniers et le colonel Guy Johnson sont mentionnés. 62

Liste des documents dans la cause. 65

1er septembre Québec. Mathews et Monk. Transmettant les documents dans la cause de Taylor et Forsyth. 66

6 septembre, Montréal. Monk à Mathews. Demandant de nouveaux détails avant de prendre le bref dans la cause de Taylor et Forsyth. 67

13 octobre, Saint-Jean. Mathews à Monk. On a besoin de lui à la cour du banc du roi à Québec. Le bref de *capias* contre Taylor et Forsyth est rapportable le 20 du mois prochain ; on a demandé à Williams de se rendre à Montréal pour aider l'avocat dans les causes déjà intentées contre Taylor et Forsyth, en sorte que Douglas, l'un des témoins, pourra faire voile pour l'Europe dans un navire qui partira en novembre. 70

18 octobre, Québec. Monk à Mathews. A transmis tous les documents dans la cause de Taylor à Williams, qui nommera l'avocat qu'il prendra pour conduire la cause 71

15 novembre, Québec. Le même à Haldimand. Ne croit pas que les juges de la province possèdent un pouvoir suffisant pour juger les matelots du *London* accusés de piraterie. Il croit que pouvoir a été donné de juger ces causes à New-York. Les dépositions ont été prises ; quels témoins il faut. 73

31 décembre, Québec. Mathews à Monk. Envoie un extrait d'une lettre de la Chambre du Commerce relativement aux honoraires du bureau du procureur-général. 75

1782.
21 janvier, Québec. Mathews à Monk. Il devra préparer les brouillons de quatre ordonnances qui cessent d'être en vigueur et seront renouvelées à la prochaine session du Conseil législatif. Page 76

24 juin, Québec. Le même au même. Il devra transmettre des instructions au capitaine Schank afin de lui permettre d'obtenir de la manière la plus sommaire et la plus effective, les gages dus aux matelots entrant au service de Sa Majesté, de même que leurs vêtements, car les capitaines des navires qu'ils quittent leur retiennent souvent les deux choses. 77

31 juillet, Québec. Le même au même. Envoie la pétition du lieutenant Bradley, M. R., pour examen. 78

19 septembre, Québec. Le même au même. La cause de Taylor et Forsyth ayant été portée en appel il est autorisé à insister pour avoir une décision avant le départ de la flotte. Williams communiquera tous les renseignements qu'il possède. 79

3 octobre, Québec. Monk à Haldimand. Les ordonnances concernant les accapareurs, etc., prennent fin en vertu de la proclamation de l'arrêté du conseil de Sa Majesté. A préparé la proclamation. 80

16 octobre, Québec. Mathews à Monk. Envoie une charte-partie et demande une opinion afin de savoir si le *Maria*, étant désemparé, peut être renvoyé du service du roi, parce qu'il n'est plus en état de faire ce service, etc. 82

22 octobre, Québec. Le même au même. Demande si le gouverneur serait responsable du montant entier au cas où il paierait telles parties qui sont raisonnables des billets tirés par Sinclair, lieutenant-gouverneur de Michillimakinak. 83

23 octobre, Québec. Le même au même. Son Excellence n'a pas d'objection que Richard Dobie et John Grant donnent caution pour Taylor et Forsyth dans la poursuite de l'appel de ces derniers. 85

11 décembre, Québec. Le même au même. Il devra préparer une commission de solliciteur général pour Jenkin Williams, et une de greffier de la cour d'appel pour James Shepherd. 86

1783.
26 janvier, Québec. Le même au même. Il devra préparer un bail de seize années des forges près de Trois-Rivières à Conrad Gugy. 88

27 janvier, Québec. Monk à Haldimand. Renvoie le bail à Gugy, et l'a préparé en la manière prescrite. 88

8 février, Québec. Pétition de James Shepherd, shérif du district de Québec, aux juges de la cour des plaids communs du dit district, se plaignant de la conduite du procureur général Monk en acceptant d'abord puis en abandonnant la défense d'une action intentée contre lui par Hector Macauly, conduite qu'il n'explique pas, et demandant que Jenkin Williams, solliciteur général soit substitué pour la défense. 89

3 mai, Québec. Monk à Haldimand. Envoie son opinion sur une cause soumise par le solliciteur général. 93

1784.
(?) octobre. Mémoire au sujet du procureur général, outre la lettre du 4 octobre 1784. Monk est accusé de rapacité ; on blâme sa méthode de dresser les actes d'accusation, laquelle permet à des criminels d'échapper ; qu'il a intenté des actions contre les fonctionnaires du gouvernement sans nécessité et en contradiction avec lui-même. Des exemples sont donnés pour chaque chef. La réponse équivoque à la question proposée par le général Haldimand relativement aux instructions reçues de la Trésorerie d'exiger le paiement immédiat des dettes non payées sur les lettres de change données sur crédit par l'agent des entrepreneurs en 1781. 94

1784.
19 octobre, Québec. Monk à Haldimand. Concernant sa réclamation pour honoraires, etc., soumise au conseil de la Trésorerie. Demande qu'on lui fournisse une copie de ce qui a été rapporté par M. Masères au conseil de la Trésorerie, et ce que ce dernier a adjugé ; aussi des copies des différents rapports faits à Son Excellence. Page 97

LETTRES DU JUGE EN CHEF PETER LIVIUS.

1777—1778.

B. 204. **B. M., 21,864.**

(Il y a d'autres lettres de Mabane, Jenkin Williams, etc., jusqu'à 1784.)

1775.
25 juin, Québec. Juge en chef Livius. Pétition pour le traitement attaché à la charge de juge en chef. Page 2

1778.
12 avril, Québec. Le même à Williams. Désire avoir une réponse par écrit afin de savoir si sir Guy Carleton a choisi cinq membres particuliers du conseil pour servir de conseil à l'exclusion des autres ; et s'il ne lui sera pas permis de lire les procès-verbaux du conseil. 6

13 avril, Québec. Jenkin Williams au juge en chef Livius. Il ne sera permis à personne de lire les procès-verbaux du conseil privé ou d'en prendre des copies sans en avoir obtenu la permission du gouverneur. Les registres et comptes du Conseil législatif pourront être examinés. 8

15 avril, Plantation Chambers. Cumberland au procureur général Monk. L'ordonnance 16 est désavouée. Remarques sur les autres ordonnances. Question d'assimiler davantage les lois de Québec à celles d'Angleterre. Injonction de s'attacher fidèlement au général Haldimand. 10

17 avril, Londres. Bamber Gascoyne au juge en chef Livius. Avis relativement à sa manière d'agir pendant la durée de la guerre ; lui recommande d'agir cordialement de concert avec le général Haldimand, etc. 12

— avril, Whitehall. Cumberland au même. Remarques sur les ordonnances de 1777. Prêter toute l'aide possible pour modifier les lois, déployer du zèle pour le service, et montrer de l'attachement à Haldimand. Craint les difficultés qui pourraient survenir par suite du changement de la loi dans Québec. Eviter cela autant que possible. 17

3 juillet, Québec. Le juge en chef Livius. Pétitions exposant qu'il a été démis de ses fonctions par sir Guy Carleton. Demandant un congé pour se rendre à Londres afin de se défendre des accusations portées contre lui. 22

12 juillet, Québec. Le même à Haldimand. Demande la permission de former opposition afin qu'aucune personne ne touche son traitement jusqu'à ce que le jugement du roi ait été rendu. Sa demande d'examiner les documents n'a trait seulemennt qu'aux dossiers publics. Ses arrangements pour le départ, etc. 26

18 septembre, Montréal. A. Mabane et Jenkin Williams. Avec les notes de la preuve dans la cause de Tibaud, condamné à mort pour meurtre. Suivent les notes. 30

21 septembre, Montréal. Le même. N'a rien à dire en faveur de Tibaud, condamné à mort. 39

13 octobre, Québec. Jenkin Williams au lieutenant-gouverneur Cramahé. Demandant congé. 40

1779.
11 mars, Montréal. A. Mabane et Thomas Dunn. Transmettant le discours adressé au grand jury à l'ouverture de la session. 42

1779.
19 novembre, Montréal. A. Mabane au général Haldimand. Rapport des actes des assises spéciales. Les meurtriers seront exécutés à Montréal. Discours au grand jury. Suit le rapport. Page 43

1780.
17 février, Québec. Le procureur général Monk. Opinion que le gouverneur en conseil n'a pas le pouvoir de fixer le prix du blé et de la farine. 45

17 février. Québec. Le même. Opinion que le gouverneur en conseil ne peut obliger les cultivateurs à vendre leur grain, bien qu'il existe d'anciens précédents. 47

8 mars, Montréal. A Mabane au général Haldimand. Son opinion au sujet des innovations projetées à l'Acte de Québec, et son avis que de nouvelles instructions à cet effet ne soient pas rendues publiques. Les mauvais effets sur les habitants français. Comment les concilier. Le voyage projeté du supérieur des Récollets pour engager les curés à vendre leur blé. 49

12 avril, Québec. Jenkin Williams. Opinion relativement à l'ordonnance pour obliger les cultivateurs à vendre le blé dont ils peuvent se dispenser. 54

Le même sur le même sujet. 56

30 avril, Montréal. Les commissaires pour remplir la charge de juge en chef. Réclament le traitement, et pétition. 58

Une lettre accompagne la pétition qui précède. 62

1781.
30 août, Québec. Le capitaine Mathews à Jenkin Williams. Aider M. Monk dans l'examen des comptes militaires. 64

13 octobre, Saint-Jean. Le général Haldimand au même. Se rendre à Montréal pour aider au procès intenté contre Taylor et Forsyth. 65

20 octobre, Québec. Les commissaires nommés pour remplir les fonctions de juge en chef. Pétition demandant le traitement de la charge. 66

15 novembre, Montréal. Jenkin Williams à A. Mabane. Compte rendu des points soulevés dans l'action contre Taylor et Forsyth. 69

18 novembre, Québec. A. Mabane à Jenkin Williams. Opinion du général Haldimand relativement à la ligne de conduite qui devra être adoptée dans la poursuite contre Taylor et Forsyth. 74

3 décembre, Québec. Jenkin Williams à A. Mabane. Le cours de l'action contre Taylor et Forsyth. 79

1782.
2 janvier, Québec. Le capitaine Mathews au comité du conseil. Avec extrait d'une lettre au sujet des honoraires réclamés par le procureur général. £100 devront être inclus dans les dépenses imprévues pour frais légaux de Conrad Gugy. 81

16 janvier, Québec. Le même à Jenkin Williams. Convoquer le Conseil législatif. 83

16 janvier, Québec. Jenkin Williams au capitaine Mathews. Convoquera le Conseil législatif, ainsi qu'il en a reçu instruction. 82

28 mars, Montréal. Mathews (?) à Jenkin Williams. Par suite de l'absence du gouverneur la cour d'appel sera ajournée. 84

4 avril, Montréal. Le même au même. Pourvoir aux appointements jusqu'au 30, et préparer les comptes pour l'examen. 85

8 avril. Montréal. Le même au même. De nouveau pour ajourner la cour d'appel. 86

8 avril, Québec. Jenkin Williams au capitaine Mathews. Etat des recettes et des appointements. A donné avis de l'ajournement de la cour d'appel. 87

7 mai, Québec. Banc du roi, listes des causes jugées. 88

20 mai, Québec. Jenkin Williams au capitaine Mathews. Demande des rapports des visites faites au gouverneur par le procureur général et des opinions données. 89

1782.

22 mai, Québec. Pétition demandant de faire grâce à Jean-Baptiste et Charles Chevalier de la punition qui leur a été infligée. Page 90

24 mai, Québec. A. Mabane au général Haldimand. La cour du banc de la reine recommande les deux Chevalier à la clémence, à condition qu'ils prennent du service sur une frégate. 92

23 juin, Québec. Le capitaine Mathews à Jenkin Williams. Convoquer le conseil. 94

14 août, Québec. Les commissaires nommés pour remplir les fonctions de juge en chef. Lettre accompagnant la pétition relativement aux réclamations pour traitement. Suit la pétition. 95

9 septembre, Québec. A. Mabane au général Haldimand. Envoyant les notes du procès de Henry Tischner pour meurtre. Il a été sursis à son exécution. 101

29 septembre, Québec. Le général Haldimand à Jenkin Williams. Comparaître avec le procureur général dans la cause contre Taylor et Forsyth. 102

5 décembre, Montréal. Robert Ellice et autres à Richard Dobie. Instructions relativement à la ligne de conduite qu'il devra suivre pour recouvrer le paiement des lettres de change tirées par le lieutenant-gouverneur Sinclair. 103

9 décembre, Montréal. Richard Dobie au capitaine Mathews. Contenant lettre de Ellice, etc, et demandant l'état des lettres de change du lieutenant-gouverneur Sinclair. 105

20 décembre, Québec. Jenkin Williams au même. Contenant une opinion concernant la remise des lettres de change du lieutenant gouverneur Sinclair à Richard Dobie. Suit l'opinion. 106

Sans date. Rapport de la preuve dans le procès de Henry Tischner pour meurtre. 125

Pas de signature. Opinion relativement aux pouvoirs du conseil de fixer le prix du grain, etc., et pour obliger les cultivateurs à vendre. 129

1783.

8 janvier, Québec. Le général Haldimand à Jenkin Williams. Convoquer les membres du Conseil législatif, excepté George Allsopp, qui a été suspendu. 109

7 février, Québec. Le capitaine Mathews à Jenkin Williams. Il devra être fait une copie du rapport concernant la suspension de M. Allsopp par le gouvernement Carleton. 110

8 février, Québec. Jenkin Williams au capitaine Mathews. Ne peut trouver le rapport donnant les raisons de la suspension de M. Allsopp. 111

12 juin, Québec. Le même au capitaine Genevay. Envoyant des documents. 112

28 juin, Québec. Le capitaine Mathews à Jenkin Williams. Convoquer le conseil. 113

23 octobre, Québec. Les commissaires nommés pour remplir les fonctions de juge en chef au général Haldimand. Attirant l'attention sur leur pétition concernant le traitement de la charge de juge en chef. 114

Sans date. (1784?) Joseph Deschenaux (en français). Pétition concernant la réclamation contre lui pour le *quint*. 117

1784.

16 février, Québec. F. J. Cugnet (en français): Opinion légale au sujet de la pétition de Joseph Deschenaux. 120

4 mars, Québec. Jenkin Williams au capitaine Mathews. Concernant la réclamation contre M. Deschenaux pour le *quint*. 115

23 avril. Québec. Le même au général Haldimand. Demandant congé. 123

8 mai, Ticonderoga. Le même au même. Est arrivé ici; s'attend de revenir d'Angleterre vers le mois d'octobre. 124

DOCUMENTS CONCERNANT PIERRE DUCALVET ET BOYER PILLON.

1776—1786.

B. 205. B.M. 29,865.

1776.
29 avril, Pierre du Calvet. Quittance au colonel Antill. (Cette quittance a été trouvée parmi les documents des rebelles à la *Holland House* après la fuite des rebelles en mai 1776.) Page 1

1778.
7 janvier, Whitehall. Knox, sous-secrétaire, au général Haldimand. Transmettant l'acte pour autoriser l'arrestation de personnes accusées de haute trahison. 5

26 février, Montréal. Anonymes à M. du Calvet (en français). Lui donnant avis qu'il est soupçonné et qu'il se tienne sur ses gardes. 2

26 février, Montréal. Pierre du Calvet au général Carleton (en français). Transmettant une lettre anonyme (pp. 2-3.) Note en anglais portant que du Calvet a probablement écrit lui-même la lettre anonyme. 4

16 avril. Whitehall. Lord George Germaine au général Haldimand. Instructions de veiller à la sûreté de la province. 5

7 octobre, Rivière David. Pierre du Calvet à M. Schmid (en français). Au sujet du bois dont on a besoin. 11

8 octobre, Rivière David Le même au même (en français) concernant du bois. 12

28 octobre, Rivière David Le même au général Haldimand (en français). Explication de la cause du délai à envoyer le bois pour le service du roi, etc. 13

6 novembre, Sorel. Le colonel St-Leger au capitaine de milice, Yamaska (en français). Ordre de faire apporter des planches et madriers de la scierie de du Calvet. 17

1779.
26 avril, Sorel. Slack, ingénieur, au capitaine Schmid. Ordre de faire remettre les planches de du Calvet. 18

26 mai. Montréal. Gazette littéraire (en français). Extraits contenant des attaques contre les juges de la cour des plaids communs par Pierre du Calvet et Jautard, avocat; aussi autres communications contenues dans une lettre du juge Rouville. 19 à 44

27 mai, Montréal. Le juge Rouville au général Haldimand (en français). Se plaignant des attaques faites contre les juges par du Calvet et Jautard (ou Jottard). Le bon effet de la proclamation concernant le blé. 45

5 juin. La cour des plaids communs (en français). Liste des jugements dans les causes de Pierre du Calvet, du 27 août 1776 à cette date. 255

28 août, Trois-Rivières. A. Mabane au général Haldimand. Liste des Canadiens qui ont joint les rebelles, ainsi que des colons depuis 1760. Les terres et maisons des quelques déserteurs ne sont pas convenables pour casernes. A différé de supprimer la commission de Dionne en qualité de capitaine de milice à Kamouraska. Il y a là abondance de provisions et un endroit convenable pour les casernes. Soutenant l'autorité du capitaine de milice de la Rivière-Ouelle. Le renvoi de M. Lavineure par l'évêque a eu à la fois un effet civil et ecclésiastique. Les mauvaises récoltes dans le district. Suggère de distribuer du blé pour semence qui sera remis à l'automne. 47

24 novembre, Québec. Pierre du Calvet au même (en français). Demandant que l'on donne instruction d'accepter les cautions qu'il a offertes pour l'appel d'un jugement 52

3 décembre, Québec. Le général Haldimand à Pierre du Calvet (en français). Il ne peut accorder sa demande (p. 52) et lui conseille de parler plus respectueusement des tribunaux. 56

1780.
17 mars, Whitehall. Lord George Germaine au général Haldimand. Fait remarquer relativement aux prisonniers envoyés en Angleterre pour trahison

1780.

qu'on ne devrait envoyer personne si la preuve n'est pas claire, car on ne peut les détenir. Page 7

(A la page 8 commence un mémoire de Haldimand au sujet de cette lettre, relativement au cas de du Calvet, et indiquant les procédés intentés contre lui et pour quelles raisons).

16 mai, Yamaska. Le capitaine Schmid à Pierre du Calvet (en français). Demandant le règlement des comptes concernant les planches, etc. 57

8 juin, Poughkeepsie. Le major Pritchard à Azariah Pritchard. Lui offrant l'emploi d'espion pour rester au Canada et transmettre des renseignements. 58

18 juillet, Chambly. Le major Carleton au général Haldimand. Arrivée des loyalistes. Les complots à Montréal et comment on peut les déjouer. 61

30 juillet, Chambly. Le même au même. Le parti rebelle à Montréal attend du Calvet. Lettre secrète de Pillon. Concernant congé. 64

12 août. Saint-Jean. Azariah Pritchard au major Carleton. Contenant des informations sur ceux qui sympathisent avec les rebelles au Canada et leurs mouvements. 66

13 août, Saint-Jean. Le capitaine Monsell au général Haldimand. Arrestation de Dufort, un ami des rebelles, à Montréal, et confiscation de ses papiers. 68

29 août, Québec. Le général Haldimand. Mandat autorisant Adam Mabane à interroger tous les prisonniers d'état aux Trois Rivières et Montréal. 51

7 septembre, Montréal. Boyer Pillon au général Washington. Les trois quarts de la province sont en faveur des Américains. Demande des blancs de commissions et offre ses services. 70

8 septembre, Sorel. Louis Nadau et Pierre Charlong. Engagement pour lever des soldats pour les Etats-Unis et accusant réception de mandats. 73

8 septembre, Montréal. Boyer Pillon au Congrès à Philadelphie (en français). Demandant une commission pour son fils, etc. 74

9 septembre, Québec. Hurtébise Gagné à M. Cazeau (en français). Lui communiquant les rapports des succès remportés par les Américains et de l'arrivée de régiments français. Satisfaction de du Calvet. Le courage de son (de Cazeau) épouse. 104

9 septembre, Québec. Le capitaine Mathews à Adam Mabane. L'autorisant à traiter avec les prisonniers. 75

9 septembre, Montréal. Boyer Pillon à M. Eglisse, Albany (en français). Recommandant son fils. 76

9 septembre, Montréal. Pillon à Pillon, jeune, à Albany (en français). Lui donnant avis de l'envoi de lettres. Sera bientôt prêt à partir avec 200 hommes. 77

15 septembre. Pointe-Claire. Thed. Pillon à Boyer Pillon (en français). Il se propose de se rendre à la ville (Lettre produite pour prouver son écriture). 78

16 septembre, Chambly. Azariah Pritchard au major Carleton. 30 hommes qui s'enfuyaient s'arrêtèrent en apprenant l'arrestation de Duford. Propose un plan pour obtenir des nouvelles. Désire une situation dans les *rangers*. 79

24 septembre, Saint-Jean. Le major Carleton au capitaine Mathews. Envoyant des lettres interceptées écrites par Pillon. Recommande qu'il soit arrêté ainsi que duCalvet. Arrestation de Hamel, un autre traître. 81

26 septembre, Montréal. Le général de brigade Maclean au même. Arrestation de Pillon. On rapporte que du Calvet est allé à Québec ; mesures prises pour l'arrêter. 83

28 septembre, Montréal. Le même au même. Autre lettre au sujet de l'arrestation de Pillon et recherches faites pour découvrir du Calvet. 86

28 septembre, Montréal. La cour des plaids communs. Extraits de jugements dans les causes de Pierre du Calvet. 290

1780.

30 septembre, au large de Québec. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Demandant qu'on lui fasse connaître la raison de son arrestation ; déclarant son innocence et priant qu'on lui accorde le temps de régler ses affaires. Page 94

30 septembre, Québec. Le capitaine Law. Déposition concernant les papiers enlevés à du Calvet. 96

30 septembre, Chambly. Michel Hamel au général de brigade Powell (en français). Donnant des renseignements sur la conduite de Pillon, Pritchard, etc, lesquels concertaient leur fuite de la province. 88

2 novembre, Montréal. Le général de brigade Maclean au général Haldimand. L'arrestation de Pillon et du Calvet. 97

2 octobre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé au même. Certificat donné par lui à T. Dunn et G. Baby relativement à l'examen des papiers de du Calvet. 99

4 octobre, au large de Québec. Pierre du Calvet à Louis Jussome (en français). Instructions concernant la gestion de sa scierie et de son moulin à farine. M. Vassal lui racontera ce qui en est de son emprisonnement. 100

12 octobre, Québec. Louis Jussome à Pierre du Calvet (en francais). Il accomplira ses instructions fidèlement. 108

13 octobre, Québec. Le même à M. Corbin (en français). Lui demander de porter une lettre à la poste à l'adresse de Québec. 113

14 octobre, Yamaska. Le capitaine Schmid au général Haldimand (en français). Concernant les lettres que lui a envoyées du Calvet, dont les effets sont expédiés à Yamaska. Il est certain qu'il cherchera à s'échapper. Les lettres auraient été trouvées si on avait fait les recherches dans le moulin à temps. Recommande de réprimer de suite les discours séditieux en cas que ce soit pire au printemps. 109

15 octobre, Yamaska. Boyer Pillon. Mémoire de ce que Pillon a dit de son fils, de Myner et de Cazeau. 112

17 octobre, au large de Québec. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Déclarant son innocence ; demandant qu'il lui soit permis de confier ses affaires à quelqu'un et de faire voile pour Londres. 114

18 octobre. Boyer Pillon (en français). Déclaration qu'il sera fidèle. 117

20 octobre. Le capitaine Le Maistre. Interrogatoire de Pillon relativement à sa correspondance séditieuse. 118

20 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Demande qu'on s'occupe de ses lettres et qu'on lui donne certains papiers. 121

21 octobre, Québec. Le général Haldimand à E. W. Gray. Commission pour interroger les gens entretenant des correspondances avec les rebelles. 122

20 octobre. au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Protestant de n'avoir rien fait de mal envers le roi ou l'Etat et demandant d'être élargi incessamment. 123

24 octobre, Saint-Jean. Madame Babuty au même. Intercédant en faveur de Hamel, un prisonnier. 125

26 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au même (en français). Demande qu'on examine de suite sa cause. 126

27 octobre, Montréal. Le capitaine Le Maistre au même. Rapport de la conduite prudente des personnes de Montréal que l'on soupçonne de sympathiser avec les rebelles. 128

29 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au même (en français). Sollicitant de nouveau un prompt procès et sa mise en liberté. 130

30 octobre, Saint-Jean. Madame Babuty au même (en français). Demandant l'élargissement de Hamel, un prisonnier. 132

1780.
2 novembre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé à Pierre du Calvet (en français). Accusant réception de ses lettres au général. A cette époque de danger il est impossible de traiter les prisonniers aussi bien qu'en temps de paix. Page 134

4 novembre, au large de Sillery. Pierre du Calvet à madame Lapierre (?) (en français). Instructions sur le soin de ses affaires. Déclare qu'il est innocent; son arrestation est due à ses ennemis, Mabane entre autres; cause de l'inimitié de Mabane; détails sur le traitement qui lui est infligé. 135

6 novembre, Sorel. Le capitaine Le Maistre au capitaine Mathews. Rapport de l'examen du moulin de du Calvet, à Yamaska. Fera les observations sur la rivière Sorel, ainsi qu'il en a reçu instruction. 148

8 novembre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Se plaignant de son traitement et demandant les raisons de sa détention. 150

10 novembre. Le général Haldimand à———. S'assurer de ce que du Calvet a dit dans sa lettre à madame Laprière (ou Laprise) mentionnée dans la lettre à M. Powell. 154

10 novembre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé à Pierre du Calvet (en français). L'avertissant qu'on lui remettra ou qu'on enverra ses lettres d'affaires ou de famille, mais qu'on retiendra les autres, comme celle à madame Laprière. 155

11 novembre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français.) Se plaint qu'il ne lui soit pas permis de représenter l'état dans lequel il se trouve. Offre sa soumission sans condition. 156

14 novembre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé au grand prévôt Prentice. Mandat pour transférer du Calvet du *Canceaux* à la prison de prévôt. 159

16 novembre, Chambly. Le capitaine Le Maistre à Haldimand. Résultat de l'interrogatoire des personnes qui sympathisaient avec les rebelles. 160

19 novembre, Québec. Pierre du Calvet au même (en français). Offre de laisser confisquer tous ses biens s'il ne prouve pas son innocence par sa conduite ultérieure, et déclare qu'il n'a rien fait de mal. 161

25 novembre, Québec. Le même au même (en français). Demande d'être remis en liberté au plus tôt. 163

26 novembre, Québec. Le même au même (en français). Demande qu'on l'envoie à Londres. 165

6 décembre, Québec. Le même au même (en français). Représente sa situation et donne des détails sur ses services passés. Offre d'accomplir les conditions pour sa mise en liberté. 166

28 décembre, Montréal. Madame Cazeau au même (en français). Exposant les services et l'innocence de son mari, maintenant prisonnier. 176

1781.
6 juillet, Québec. Le général Haldimand à lord George Germaine. Exposant les mesures qu'il a prises pour s'emparer des personnes qui sympathisaient avec les rebelles, du Calvet, entre autres; aussi contenant une lettre de sir Henry Clinton relativement aux desseins de l'ennemi, à la suite de quoi a été publiée la proclamation sur le grain et les animaux. 179

23 septembre, Québec. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Demandant d'être envoyé à Londres. 182

6 octobre, Québec. Le même au même (en français). Renouvelle sa demande d'être envoyé à Londres. 183

7 octobre, Saint-François. Le capitaine Schmid au même (en français). A permis aux Sauvages d'aller à la chasse. Rapport relativement à du Calvet et son beau-frère Saint-Pierre; recommande d'interroger le dernier. 184

1781.
10 octobre 1781 au 22 octobre 1782, Québec. Le général Haldimand. Extraits de lettres relativement à l'emprisonnement de du Calvet, Pillon et Hay, publiées à Londres en réponse à une brochure de du Calvet. Aussi note (25 avril 1783) relativement à son élargissement. Page 236

18 décembre, Québec. Pierre du Calvet au roi (en français). Concernant les injustices à lui faites par le général Haldimand. 187

18 décembre, Québec. Le même au général Haldimand (en français). Demandant une provision de bois et de chandelle. 189

1782.
9 janvier, Québec. Le même au même (en français). Se plaint que par suite du fait que la procédure dans ses procès a été faite en langue anglaise il a été injustement traité. Demande qu'il soit permis à M. Russell, avocat, de l'aller voir pour recevoir ses instructions. 190

10 janvier, Québec. Le capitaine Mathews à Pierre du Calvet. M. Russell, avocat, aura pleine liberté de le visiter. On ne peut suspendre l'exécution du jugement de la cour. 193

11 janvier, Québec. Le même au même. Son Excellence ne peut mettre obstacle aux jugements des tribunaux. 199

11 janvier, Québec. Pierre du Calvet au capitaine Mathews (en français). Remercie qu'il lui soit permis de voir M. Russell, avocat. Représente l'à-propos de suspendre le jugement jusqu'à ce que sa cause puisse être entendue, etc. 194

14 janvier, Québec. Le même au général Haldimand (en français). Représente que, s'il n'a pas le droit d'appel, les services de M. Russell lui sont inutiles. Son long emprisonnement sans connaître pour quels crimes. 200

19 janvier, Québec. Le même au même (en français). L'injustice qui lui a été faite par les prétentions de M. Davison, par suite du jugement de la cour d'appel. 203

22 janvier, Québec. Le même au même (en français). La conduite de M. Davison en pressant les réclamations contrairement à la convention avec M. Levêque, etc. 204

23 janvier, Quebec. Le capitaine Mathews à Pierre de Calvet. Son Excellence ne peut intervenir dans la procédure d'une cour de justice. 207

15 février, Québec. Pierre de Calvet au général Haldimand (en français). Pétition demandant qu'il lui soit rendu justice à la cour d'appel. 208

18 février, Québec. La capitaine Mathews à Pierre de Calvet. Répétant que Son Excellence ne peut intervenir auprès des cours de justice. 211

19 février, Québec. Pierre de Calvet au capitaine Mathews (en français). Son Excellence, en qualité de président de la cour d'appel, pourrait écrire sa réponse au bas de la pétition. 212

20 février, Londres. Mary Hay au secrétaire d'Etat pour les colonies. Pétition relativement à la détention de son mari, et demandant qu'il lui soit accordé un procès ou une enquête. 213

27 juillet, Québec. Louis Jussome au général Haldimand (en français). Rapportant ses entrevues à Londres avec le secrétaire d'Etat au sujet de du Calvet, et demandant qu'on lui fasse son procès ou qu'il soit remis en liberté sous caution. 228

31 juillet, Québec. Le même au même (en français). Demandant audience et se plaignant de la conduite des secrétaires du général. 234

16 août, Québec. Le même au même (en français). Demandant instamment une audience relativement à du Calvet. 249

Michel Hamel au même (en français). Demandant la mise en liberté de son fils. 250

Joseph Dufford au même. Demandant que son fils soit mis en liberté ou transféré à la prison de Montréal. 252

1783.
2 mai, Québec. Le capitaine Mathews au grand prévôt. Ordre pour la mise en liberté de du Calvet, Pillon et autres. Page 260

1784.
22 mars et 29 avril. Le général Haldimand au Conseil législatif. Discours à l'ouverture du conseil ainsi qu'adresse et réponse; aussi d'autres extraits. 262

3 juin, Belmont. Thomas Caldwell au général Haldimand. Il n'a jamais eu de conversation avec lui (le général) ou M. Levesque au sujet de du Calvet. 268

29 juin. Québec. Le capitaine Schank au même. Exposant comment du Calvet a été traité pendant qu'il était prisonnier à bord du *Canceaux*. 269

3 octobre, Québec. Les Récollets de Québec (en français). Réponse aux accusations portées contre eux par Pierre du Calvet relativement à la manière dont il a été traité pendant qu'il était enfermé dans leur maison. 274

12 octobre, Québec. Pierre Labadie (en français). Déclaration assermentée relativement à la fausseté des accusations portées par Pierre du Calvet contre le général Haldimand par rapport à l'allocation donnée aux postillons. 287

16 octobre, Yamaska. Antoine Robin (en français). Certificat de la qualité des planches reçues de Pierre du Calvet pour les casernes. 312

16 octobre. Yamaska. Augustin LaRoche. Certificat relatif aux planches des scieries de du Calvet. 313

Pierre Pellissier. Certificat relatif aux planches des scieries de du Calvet. 315

26 octobre, Québec. N. C. Jolibois (en français). Déclaration assermentée que du Calvet a fourni de la poudre et du plomb aux rebelles et qu'il a eu une longue conférence avec le père Floquet, jésuite, un émissaire rebelle. 301

28 octobre, Québec. F. J. Cugnet (en français). Déclaration assermentée qu'il n'a pas donné d'information à personne de ce qui s'est passé au Conseil législatif. 299

28 octobre, Québec. Robert Russell. Déclaration assermentée qu'il n'a pas révélé ce qui a eu lieu au conseil. 302

30 octobre, Québec. F. J. Cugnet (en français). Déclaration assermentée relativement aux transactions de Foretier avec les Sulpiciens de Paris et son intimité avec du Calvet. 303

4 novembre, Québec. Henry Caldwell. Déposition niant le rapport de du Calvet qu'il a eu une longue conversation avec le général Haldimand concernant les affaires de du Calvet. 308

11 novembre, Québec. D. Galloway. Déclaration assermentée sur sa conversation avec M. Levesque concernant l'élargissement de du Calvet. 310

3 décembre, Montréal. John Fraser au général Haldimand (en français). Rapport d'une assemblée tenue le jour de la Saint-André par les habitants pour présenter leurs griefs, etc. 317

1785.
5 janvier, Québec. Alexander Gray à John Coore. Rapport que la commission nommée pour juger du Calvet a commencé à siéger, etc. 322

9 janvier, Montréal. John Fraser au général Haldimand (en français). Réunion de ceux qui sont opposés à une Assemblée législative. Les chefs de l'autre côté, Foretier, Papineau, etc. La fermentation dans le pays; les différents partis pris par le clergé. Menaces de du Calvet; son livre séditieux. 325

10 février, Québec. David Mackay. Déclaration assermentée relativement à la valeur du bac sur la rivière Berthier, la propriété de James Cuthbert. 330

10 février, Québec. David Lasong. Déclaration assermentée relativement à la valeur du bois coupé sur les terres de James Cuthbert. 331

1775.
10 février, Londres. Charles Hay. Déclaration assermentée relativement à son emprisonnement et à la manière dont il a été traité dans son action pour dommages contre le général Haldimand. Page 333

11 février, Londres. John Coore au général Haldimand. Donnant avis qu'il faudra se procurer des cautions dans les procès de Cuthbert et Hay contre lui (Haldimand). 342

13 février, Londres. Le même au même. Commission émise dans le cas de Hay. Du Calvet en a aussi demandé une, mais cela lui a été refusé. 343

4 juin, Québec. F. Baby au général Haldimand (en français). Commentaires indignés parce que le lieutenant-gouverneur (Hamilton) a renouvelé le bail des postes aux anciens fourreurs. 344

5 juin, Québec. Le même au même (en français). Les intrigues pour changer la présente forme de gouvernement; la position prise par le conseil relativement aux plaintes concernant la charge imposée par les corvées de milice. Transmets documents indiquant la conduite de Caldwell, Finlay et Léry. Les attaques faites contre lui (Baby) par le lieutenant-gouverneur Hamilton. Les actes des différents conseillers. Concernant l'appui donné par le lieutenant-gouverneur à Rocheblave; son caractère. La ligne de conduite adoptée par Hamilton pour gagner de la popularité en se faisant le complaisant des comités; le mauvais effet de cette conduite. 348

13 juin, Londres. John Coore au major Mathews. Envoyant les noms des juges dans la cause de Haldimand *vs* Hay. 356

1er juillet, Londres. Joseph White au même. Certaines actions intentées contre le général Haldimand ont été abandonnées. 357

1er juillet, Londres. Chamberlayne au même. L'abandon de la poursuite de McBeath. 358

27 juillet, Londres. John Coore au général Haldimand. Envoyant les documents et la preuve dans les actions de Cuthbert, du Calvet et Hay. 359

Sans date. Londres. Le lieutenant-gouverneur Sinclair au même. Concernant ses comptes et la manière dont il a été traité. 360

1786.
9 novembre, Québec. Jenkin Williams au même. Fait remarquer que par suite des nouveaux appointements il est privé de £400 par année et ne reçoit que £100 en qualité de greffier du conseil. 364

Sans date. Pas de signature. Confession d'avoir fait des affaires avec les rebelles. 365

Pierre du Calvet. La liste des documents dans sa cause a été laissée en Angleterre. 369

Le capitaine Le Maistre. Extrait de l'interrogatoire de Pillon. 370

Boyer Pillon au marquis Lafayette (en français). Le désir qu'il lui donne son aide; l'à-propos d'envoyer des commissions de capitaines aux Canadiens. Il joindra l'armée de Washington lorsque cette dernière s'avancera (signé, Boyer). 371

Le même (en français). Ecrit à un officier des rebelles qu'il est prêt à marcher à l'appel. 373

Madame Hamel à Haldimand (en français). Demande l'élargissement de son époux (signé, Du Hamel). 374

Pas de signature à Pierre du Calvet (en français). Détails des travaux faits à son moulin, etc., à Saint-David. 376

Azariah Pritchard au major Carleton. Liste des santés en faveur des rebelles bues à Chambly. 379

Le général Haldimand à ——. Remarques au sujet des rapports de du Calvet. 380

Pas de nom. Observations sur les documents concernant du Calvet et d'autres, qui devront être renvoyés à Québec. 384

Sans date. Boyer Pillon. Traduction d'un papier de sa propre écriture concernant la farine, etc., pour les rebelles. Page 391

Boyer Pillon. Traduction d'une partie d'un document pour les rebelles. 394

Charles Abbot. Requête devant la cour de chancellerie dans la cause de du Calvet *versus* Haldimand. 401

Etat du loyer payé par le colonel Campbell pour une partie de la maison de M. du Calvet servant de magasin. 261

Copie d'un papier écrit en encre sympathique entre les lignes d'une énigme et d'une chanson française, donnant des renseignements aux rebelles. 392

Liste des documents qui devront être donnés par le général Haldimand dans la cause de du Calvet. 395

Procédure dans la cause de du Calvet contre Haldimand. 400

Ordre pour documents dans la cause de McBeath et Haldimand. 409

Liste des paroisses sur le côté sud. 411

DOCUMENTS AYANT TRAIT À PIERRE ROUBAUD.

1771-1787.

B. 206. **B. M., 21-866.**

1771. 1er juillet, Londres. Le général Murray. Certificat des services de Pierre Roubaud, Jésuite; de la convention faite par les Jésuites de lui payer une annuité de dix guinées par mois, leur refus et les instructions données au général Carleton de faire observer cette convention. Page 1

1782. 6 novembre, Québec. Philippe Rocheblave à Pierre du Calvet (en français). La folie de chercher à retenir le Canada par le moyen de soldats seulement; la sagesse de s'attacher les Canadiens en les traitant justement; les Français ayant dévasté le pays par le service militaire, etc. Si les Canadiens ne peuvent avoir accès aux plus hautes charges—prendre garde. Se plaint du traitement qui lui a été infligé. 32

1784. 5 avril, Londres. Pierre Roubaud à M. Crevier (en français). Le rappelle à son souvenir. Retournera au Canada pour faire le service chez les Sauvages, à la demande principalement de M. de Montigny. Offre ses services à Londres. Envoyant aussi une lettre en sauvage aux Abénakis. 2

Suis la lettre dans le langage des Abénakis. 7

9 avril, Londres. Roubaud (en français). Brouillon d'une pétition pour obtenir les modifications de l'Acte de Québec. Expose les services des Canadiens; l'expulsion des deux prêtres français; demande qu'on admette librement les prêtres qui n'enseignent que la religion. Le bon effet en augmentant la population et en retenant les Sauvages. On assurerait la défense du Canada par les Canadiens s'ils étaient commandés par leurs propres officiers. Le succès du système militaire sous les Français. La sagesse de coloniser au nord plutôt qu'au sud du Saint-Laurent. Plaintes que les Canadiens, qui ont fait le service dans la dernière guerre, ont été réformés sans recevoir la demi-solde. Demande que ces soldats soient mis sur le même pied que les soldats de l'armée régulière et que les nouveaux sujets jouissent de tous les privilèges des anciens, y compris la charge de juge, etc. Lettre adressée aux Canadiens ajoutée à la pétition. 9

11 novembre, Québec. Hugh Finlay à Pierre Roubaud. M. Gravé n'espère plus le (Roubaud) revoir au Canada. La pétition demandant une Chambre d'assemblée. Le caractère des habitants. L'établissement d'une

1784.

Chambre d'assemblée ne sera pas accordée à moins que ce ne soit le désir de la majorité, et on devra s'en assurer. L'agitation pourrait se faire par les curés. Page 36

15 novembre, Québec. Perrault aîné, à Pierre du Calvet (en français). Envoyant une lettre du comité pour faire une modification à l'Acte de Quebec. 40

1785.

21 janvier, Québec. Philippe Rocheblave au général Haldimand (en français). Représentant qu'après les services qu'il a rendus il n'a pas reçu l'indemnité accordée à tous les loyalistes réfugiés, mais il a été même privé des rations, etc. Le mauvais effet que cela a produit sur les Canadiens. 43

5 mars, Londres. Pierre Roubaud. Brouillon de sa pétition exposant:—1. Ses services en sauvant la vie aux officiers et soldats de l'armée britannique au fort George; ses services politiques en négociant principalement la paix et l'alliance entre la France et l'Angleterre, négociations qui furent rejetées et le refus de le rembourser. 2. Le refus des Jésuites de lui payer l'annuité convenue parce qu'il s'est fait protestant et l'incapacité où il se trouve d'intenter une action, étant considéré mort civilement en sa qualité de religieux. Sa demande projetée au parlement a été abandonnée d'après le vœu de lord North, qui se moqua alors de lui. La valeur des biens des Jésuites—et qui en jouit. Comment on pourrait employer ces biens. Ses réclamations. Son rapport du caractère et de la position de du Calvet et comment les poursuites intentées par lui peuvent être promptement réglées. 45

10 mars, Londres. M. Adhémar au général Haldimand (en français). La commission qu'il a reçue de représenter les vues des Canadiens et les obstacles créés par l'action de Haldimand. Sollicite une place de juge de commerce dans un district canadien ainsi que l'influence d'Haldimand pour le soutien de la pétition des Canadiens. 69

10 mars, Londres. Pierre Roubaud au même (en français). Rapporte sa conversation avec du Calvet et les dures paroles échangées entre ce dernier et M. Adhémar. Du Calvet envoie à son avocat des documents signés par Haldimand. Du Calvet menace de faire arrêter Haldimand pour différentes raisons. Il envoie des copies des lettres de du Calvet. 72

11 mars, Paris. Le marquis LaFayette à Pierre du Calvet (en français). Accusant réception de ses lettres, etc. Ses prétentions et celles d'autres Canadiens ont été soumises au Congrès des Etats-Unis. 109

15 mars, Londres. Pierre Roubaud au général Haldimand (en français). Rendant compte des conversations et des projets de du Calvet dans la poursuite de son action contre Haldimand. La querelle entre du Calvet et Adhémar a laissé percer un mystère qu'il (Roubaud) découvrira. Ses relations avec Adhémar. Des documents sont attendus au Canada; il lui en communiquera le contenu. La grande estime dans laquelle on tient les Canadiens à la cour de France. Demandes dans son propre intérêt. 79

20 mars, Londres. Le même au même (en français.) Entrevue de M. Masère avec du Calvet; le projet de proposition concernant l'Acte de Québec, les objections sous le rapport des pouvoirs de la Couronne, et les effets sur les droits des protestants à la propriété, etc. Sa propre pétition. Envoie copie de la lettre reçue par du Calvet de M. Sigismond, de Suisse, relativement aux intrigues. Les plans de du Calvet d'intenter de nouvelles poursuites à Haldimand. Recommande de régler les réclamations de du Calvet et de Duchesnay pour le bois fourni. Cuthbert retourne au Canada jurant de se venger de ses tenants à Berthier qui ont témoigné contre lui. Les mauvais effets parce

1785.

qu'Haldimand n'est pas renvoyé à Québec. La mauvaise humeur des Anglais qui retournent au Canada. Les Canadiens devraient être satisfaits. Page 89

20 mars, Londres. Le même au même (en français). Envoyant copie de la lettre de Rocheblave à du Calvet et les expressions séditieuses employées dans d'autres lettres. Le témoignage favorable de Gamelin. 99

22 mars, Londres. Le même au même (en français). Communiquant la conversation de du Calvet concernant le procès et ses embarras. Du Calvet a mis ses papiers hors d'atteinte. Il (Roubaud) répond à ses lettres et il aura soin de copier les lettres originales, de même que les lettres d'autres qui se fient à lui. Ses propres affaires. 101

22 mars, Paris. Le marquis LaFayette à Pierre du Calvet (en français). Lui donnant des instructions sur la manière de faire valoir ses droits à Philadelphie. 111

23 mars, Londres. Pierre Roubaud au général Haldimand (en français). Discussion avec M. Masères au sujet de la loi constitutionnelle réglant le cas de du Calvet. 113

26 mars, Londres. Le même au même (en français). Autre discussion avec M. Masères. La rage et les menaces de du Calvet; il a demandé à Roubaud d'occuper une chambre chez lui. 120

28 mars, Londres. Le même au même (en français). Envoyant des copies de lettres de La Fayette à du Calvet. Il a entendu dire qu'il y en avait une autre. Proposition de Roubaud de retirer quelque argent de façon à ce qu'il puisse vivre avec du Calvet et surprenne ses secrets. Du Calvet lui a proposé d'emporter les lettres chez lui et d'y répondre, mais Adhémar a tout gâté. La nécessité de surveiller les lettres de du Calvet et d'Adhémar. Son entrevue projetée avec M. Nepean, et il désire voir le major Mathews. 127

1er avril, Londres. Pierre du Calvet au marquis La Fayette (en français) (écrit par Roubaud d'après les notes de du Calvet et avec son approbation). Irait à Philadelphie pousser ses réclamations contre le Congrès si ce n'était de son procès à Londres. Se nommera cependant un agent aux Etats-Unis, et il en appelle aux Etats-Unis pour le récompenser et le venger. 139

— avril. Londres. Roubaud à——. Rapport des modifications projetées à l'Acte de Québec qui seront présentées; du Calvet lui a demandé d'écrire une lettre à sir Joseph Yorke (*voir* p. 145). 145

15 avril, Londres. Pierre du Calvet à sir Joseph Yorke (en français). Examinant son jugement; envoie des exemplaires de brochures contre Haldimand; dénonce qu'il soit renvoyé en qualité de gouverneur à Québec et s'attend à un verdict favorable dans sa (de du Calvet) cause. 145

15 avril, Londres. Pierre Roubaud à Evan Nepean. Rapport des délibérations du comité de Londres; la froide réception faite à M. Masères; la querelle de du Calvet avec quelques-uns des membres du comité. 150

15 avril, Londres. Le même au même. Communiquant le contenu de pétitions et lettres venant du Canada; l'état de trouble qui y règne. Les mauvais effets de la brochure de du Calvet. La bonne conduite des prêtres. Le bon naturel ordinaire des Canadiens, mais leur fureur soudaine. Comment les pétitions ont été obtenues. Elles ne contiennent aucune accusation contre Haldimand ou ses amis. Son retour au Canada rétablirait la paix. Il faut des réformes dans la judicature. Comment elles pourraient être opérées; défaut d'instruction publique. Quelques-unes des lettres reçues sont d'une nature très incendiaire. Ses propres affaires personnelles. 153

23 avril, Londres. Le même au général Haldimand (en français). Calvet est devenu presque fou par suite de la perte de son procès contre Watson et

1685.

Rashleigh. Ses menaces. N'a pas d'argent pour payer la publication d'une autre brochure. Déposition de Gamelin; sa disparition pendant qu'on la préparait. Remarques au sujet des pétitions venant du Canada. Page 171

26 avril, Londres. Pierre Roubaud au général Haldimand (en français). Réponses de Pitt aux différentes pétitions. Les Etats-Unis menacent de s'emparer despostes de force. Watson et Rashleigh demanderont la saisie des biens de du Calvet. L'effet sur les autres créanciers. 176

29 avril, Londres. Le même à Evan Nepean. Le bon effet qu'a produit sur les comités le rapport du retour de Haldimand au Canada. Les résolutions des comités. Les contre-pétitions des Canadiens. La commission donnée à Haldimand d'examiner les témoins en Canada excite la colère de du Calvet. Tentative de presser la présentation au parlement de la pétition du Canada. La folle rage de du Calvet menace de le porter au meurtre ou au suicide. Conduite prudente d'Adhémar; ses propres affaires privées; il demande la permission de tirer sur les biens des Jésuites pour les arrérages et intérêts à lui dus. 179

1er mai, Londres. Pierre Roubaud au général Haldimand (en français). Les affaires de du Calvet; Masères ne donnera plus d'argent; il (du Calvet) cherche à emprunter. Rapports de New-York que les postes ont été attaqués. 186

12 mai. Londres. Le même au même (en français). Détermination de Hay d'abandonner l'action si Haldimand retourne à Québec, sinon il le poursuivra. L'effet qu'a produit sur du Calvet le rapport fait par Walker qu'Haldimand était reçu familièrement par le roi. Réception de la pétition au roi imprimée pour distribution au Canada. Le changement de Fromond à l'égard de du Calvet. 189

23 juin, Londres. Le même au même (en français). Poursuite de du Calvet devant la cour de chancellerie. Il (Roubaud) passera toute la journée avec du Calvet et le forcera à parler. On devrait surveiller les dépêches que du Calvet envoie à Philadelphie. Efforts faits par sir Guy Carleton pour obtenir la demi-solde aux Canadiens qui ont fait le service pendant la guerre. 192

1786.

22 avril, Londres. Le même au même (en français). Sa position pécuniaire s'est améliorée. On s'attend à l'arrivee de du Calvet. Enverra toutes les informations qu'il pourra obtenir. 208

22 avril. Londres. Le même au même. Du Calvet a reçu la moitié de sa réclamation du Congrès des Etats-Unis; il se vante d'être le seul créancier que le Congrès ait payé. La procédure dans l'interrogatoire du témoin au Canada d'après l'ordre de la cour de chancellerie. 211

30 mai, Londres. Le même au même. Rapport pompeux de l'arrivée de du Calvet à New-York. L'effet produit sur Masères. Calvet fait voile de New-York; essuie une violente tempête; pas de nouvelles de son arrivée, on le croit perdu. Son impopularité au Canada à cause de son mauvais caractère. La négligence des commerçants de Londres à présenter la pétition des Canadiens. Le changement en Canada depuis la nomination de Hope pour remplacer Hamilton et depuis que la nomination de Carleton a mis fin aux plaintes publiques. Opinion de M. Masères que dans ce cas on perdra le Canada à la prochaine guerre. Défense de Carleton par Roubaud. Ses propres réclamations et services. 197

1787.

10 janvier. Le même à lord Sydney. Se plaignant de la grande injustice dont il a souffert. 220

(1781 ?) 2 avril, Londres. Pierre Roubaud au major Mathews. L'état de sa santé l'empêche d'aller lui donner d'importantes informations au sujet de la lettre de La Fayette à du Calvet. Page 226

Sans date. avril (1787 ?) Le même au même Désire savoir à quel endroit il pourrait le rencontrer. 227

10 juin, Londres. Le même au général Haldimand. Ce qui est fait par Hay dans son procès. Le mauvais état de sa santé et ses misères pécuniaires par suite du fait que lord Sydney n'a pu tenir ses promesses au sujet de ses réclamations contre les Jésuites. Les mesures désesperées qu'il se propose de prendre pour porter sa cause devant le public. 215

Sans date. Lord Sheffield à Pierre du Calvet. Ce n'est pas l'intention de renvoyer Haldimand à Québec. 196

Roubaud au petit Père Aubry (en français). Son regret que les missionnaires soient partis ; son désir de retourner parmi les Abénakis et de leur enseigner la religion. 224

DOCUMENTS RELATIFS À LA CAUSE DE JOSEPH DESPIN, 1778, ET AU SLOOP PARLEMENTAIRE "SALLY."

1778–1781.

B. 207. **B. M., 21,867.**

1776. 18 octobre, Montréal. Samuel Judats (en français). Vente avec garantie d'une négresse à Joseph Despin. Page 49

1777. 7 octobre. Le même à Joseph Despin (en français). Accuse réception de lettres. Le major Barner a promis que la négresse serait renvoyée lorsque les communications seraient ouvertes. (Traduction de l'allemand.) 45

1778. 8 janvier, Trois-Rivières Le général de brigade Ehrencrook au major Barner (en français et en allemand). Contenant la plainte de Despin et lui demandant de régler ou de s'expliquer. 60

8 janvier, Trois-Rivières. Joseph Despin au général de brigade Ehrencrook (en français). Pétition demandant que le major Barner remette la négresse ou la paie un prix convenable. 59

11 janvier, Québec. Le major Barner au général de brigade Ehrencrook (en français et en allemand). Nie l'accusation de Despin, qui a été emprisonné comme rebelle et cherche maintenant à se venger. 62

19 janvier, Trois-Rivières. (En français et en allemand). Dépositions dans la cause de Despin contre le major Barner. 69

22 janvier, Trois-Rivières. Le général de brigade Ehrencrook à Joseph Despin (en français et en allemand). Transmettant le réponse faite par le major Barner à son accusation. 68

2 février, Trois-Rivières. Le même au major Barner (en français et allemand). Transmettant pour sa réponse les dépositions des témoins. 88

5 février, Montréal. Le major Barner au général de brigade Ehrencrook (en français et en allemand). Réponse aux accusations portées par Despin et les témoins qu'il a fait entendre. 89

7 février, Trois-Rivières. Ordre de la cour à Joseph Despin (en français et en allemand) ainsi que la réponse du major Barner ; aussi ordre de prouver la vérité de son accusation. 107

16 février. Trois-Rivières. Joseph Despin au général de brigade Ehrencrook (en français). Se plaint du major Barner, qui lui a enlevé son esclave, une négresse, et dépositions de Bellegarde et Etienne Paul ; aussi traductions en allemand et l'ordre de la cour relativement aux plaidoyers. 1